



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

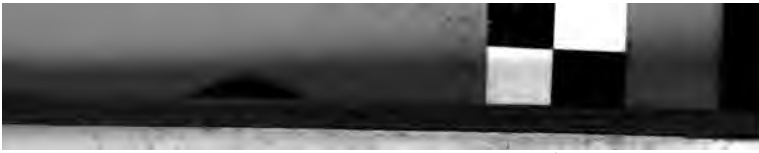
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 06728045 7



George Bancroft







---

**DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,**

**RUE DU CADRAN, N<sup>o</sup>. 16.**

---

**BIOGRAPHIE**  
**UNIVERSELLE,**  
**ANCIENNE ET MODERNE,**

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE  
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

---

*On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLTAIRE, première Lettre sur Œdipe.)*

---

**TOME QUARANTE-QUATRIÈME.**



**A PARIS,**  
**CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
**PLACE DES VICTOIRES, N<sup>o</sup>. 3.**

1826.

St. W. P.



---

**DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,**

**RUE DU CADRAN, N<sup>o</sup>. 16.**

---



# SIGNATURES DES AUTEURS

## DU QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME.

### MM.

l—t. BRUCHOT.  
 g—s. DE ANGÉLIE.  
 l—t. ABEL-REMUSAT.  
 d. ARTAUD.  
 f. H. AUDIFFRET.  
 p. DE BRAUCHAMP.  
 au. CATTEAU-CALLEVILLE.  
 M. P. PILLET.  
 T—x COQUEBERT DE TAILLY.  
 t. DE CLUNY.  
 s—s. DUBOIS.  
 c. DEPPING.  
 s—u. DAUNOU.  
 s—s. DU PETIT-THOUARS.  
 s—r. DUROZOIR.  
 s. DESPORTES-BOSCHERON.  
 s—s. DEZOS DE LA ROQUETTE.  
 e. EYRIÈS.  
 s. FORTIA-D'URBAN.  
 s. FRIVÈRE.  
 t j. FOMSET (Théophile).  
 t. GLEY.  
 q—h. HENNEQUIN.  
 l. JACOB.  
 -h. KLAPROTH.  
 LEVESQUE-CAUCHY.  
 d. LESOUD.  
 t. L'ECUY.

### MM.

L—E—E. LABOUDERIE.  
 M—B—N. MALTE-BRUN.  
 M—D. MICHAUD.  
 M—D j. MICHAUD jeune.  
 M—OH. MARRON.  
 M—T—I. MOSTOWSKI.  
 N—H. NAUGRE.  
 P—C—T. PICOT.  
 P. D—T. PAUL DUPORT.  
 P—E. PONCE.  
 P—s. PÉRIÈS.  
 P—HY. DE PRONY.  
 R—D—H. RENAULDIN.  
 R—E—L. ROGEE.  
 S—D—S. SÉVÈRE DE SACY.  
 S—D. SUARD.  
 S—D. SICARD.  
 S—L. SORCELLE.  
 S—S—S. SIMONIN-SIMONDI.  
 S—Y—S. DE STREINGERS.  
 S—Y. DE SALABERRY.  
 T—D. TABARAUD.  
 U—I. USTÉRI.  
 V—R. VERGER.  
 V—VE. VILLENAVE.  
 W—R. WALCKENBERG.  
 W—S. WEISS.  
 Z. ANONYME.



WON WON  
3125  
WABU



# BIOGRAPHIE

## UNIVERSELLE.

### S

**STRABON**, le premier géographe de l'antiquité sous le rapport historique et littéraire, naquit à Amasée dans la Cappadoce, environ cinquante ans avant J.-C. Ses ancêtres du côté maternel étaient au nombre des personnages les plus distingués de la cour des Mithridates. C'étaient des généraux, des gouverneurs ou satrapes, des pontifes, dotés de riches domaines; les uns d'origine grecque comme *Dorylaus*, les autres du sang asiatique (comme l'indique le nom de *Moaphernes*). Mêlés dans toutes les affaires publiques du royaume du Pont, tour-à-tour favoris ou victimes de la cour, quelques-uns prirent, dans des vues ambitieuses, le parti des Romains; et un oncle de Strabon livra quinze châteaux-forts (1) à Lucullus, mais n'obtint pas de Pompée, successeur de ce général, l'exécution des magnifiques promesses qui lui avaient été faites (2). Comment arrive-t-il qu'après nous avoir si bien instruits de l'histoire de ses aïeux maternels, notre au-

teur ne nous apprenne rien sur son père? Comment un nom romain se trouve-t-il mêlé parmi ceux des grands seigneurs d'un royaume asiatique? Le silence de Strabon nous autorise d'abord à croire que sa famille paternelle était d'une origine obscure. Nous ajouterons encore qu'elle paraît avoir été *semi-romaine*, et nous croyons qu'elle a été fondée par un protégé de la maison de Pompée-le-Grand. Cette hypothèse paraîtra si singulière, que nous devons présenter, avec beaucoup de soin, les motifs, qui nous la font regarder comme digne d'attention. La connaissance que ce géographe avait de la langue latine, est prouvée par ses citations de Fabius Pictor, de Cæcilius et d'un certain Asinius, ainsi que par le jugement motivé, quoique trop sévère, qu'il porte sur les plagiat des historiens latins à l'égard des ouvrages historiques des Grecs. Peut-être aussi sa juste appréciation de la grandeur politique et de la sagesse administrative des Romains, ainsi que sa conviction de la nécessité d'un pouvoir monarchique paraîtront à un lecteur assidu de son ouvrage une preuve que Strabon était élevé dans les idées romaines des dernier temps de la république. Les

(1) *Φρουρια* n'est pas bien rendu par *places fortes* dans la traduction française de Strabon. On peut conclure de ce passage et de quelques autres, que le gouvernement du royaume du Pont était féodal, mais avec un mélange de despotisme.

(2) Strab., *Géog.*, x, p. 477, 478. Ed. de 1620, xi, p. 49; xii, p. 557.

liaisons de Strabon avec la maison de Pompée, nous semblent assez frappantes. Notre géographe saisit avec une sorte d'empressement l'occasion de parler honorablement de Pompeius Strabon, homme peu recommandable (3). Enfin, il semble classer Sertorius avec le *brigand Viriatus*, et même contredire, d'après des Mémoires particuliers, les circonstances glorieuses de la mort de ce capitaine (4). Il nous apprend lui-même qu'il suivit les cours de cet Aristodème qui avait été gouverneur des enfants de Pompée (5). Tout ceci ne semble-t-il pas indiquer dans Strabon un Romain du côté paternel, et le fils d'un homme lié avec la maison de Pompée? Nous risquerons même une conjecture plus positive. Pompée Strabon, père de Pompée-le-Grand, eut le sobriquet de *Strabon* ou *louche*, non - seulement parce qu'il avait lui-même ce défaut, mais encore parce qu'il l'avait en commun avec Ménogines, son cuisinier, auquel il ressemblait beaucoup (6). Pompée-le-Grand, étant extrêmement difficile sur sa nourriture (7), n'aurait-il pas eu soin d'amener dans son expédition d'Asie le fameux cuisinier de son père, devenu par héritage son esclave ou son client? Le cuisinier du quartier-général, devenu peut-être intendant, n'a-t-il pu faire épouser à un parent, ou épouser lui-même une riche héritière d'une famille illustre, mais placée par les circonstances à la merci du général en chef? De tout temps, et même de nos

(3) Strab., *Géog.*, V, p. 212 Cic. Corn. 1.

(4) Strab., *Géog.*, III, p. 158, 161. Puteanus a pris la liberté de corriger ici le texte, et il a été suivi par tous les éditeurs; mais nous ne tenons aucun compte de ce changement violent.

(5) Strab., *Géog.*, XIV, p. 612.

(6) Plin., VII, cap. 32.

(7) Cic. ad *Mitc.* 7, 2.

jours, on a vu ce qu'il y a de plus élevé s'abaisser avec beaucoup de flexibilité pour conserver les faveurs de la fortune. Divers détails viennent confirmer cette conjecture : le géographe Strabon avoue qu'il n'avait pas la vue bonne (8); peut-être conservait-il un vice héréditaire dans les organes visuels, et c'est précisément le *Strabisme* qui expliquerait ses expressions erronées sur la position parallèle des îles d'Elbe, de Corse et de Sardaigne. Nous savons qu'il est possible de contester les raisons sur lesquelles nous nous appuyons; une à une, elles paraîtront faibles, mais leur ensemble nous a paru aussi concluant que bien d'autres hypothèses admises; d'ailleurs, en eussions-nous une idée exagérée, leur rapprochement n'en sera pas moins utile pour ceux qui voudront examiner cette question, que nous croyons avoir été entièrement négligée et dont cependant la solution jetterait une nouvelle lumière sur l'histoire littéraire d'un ouvrage important. Quoi qu'il en soit, Strabon, né avec de la fortune, reçut une éducation distinguée; il fit ses études à Nysa (près Tralles) sous Aristodème, à Amisus dans le Pont, sous Tyrannion, et à Séleucie (de Cilicie) sous Xénarque, philosophe péripatéticien. Devenu un des hommes les plus lettrés de son temps, il alla visiter Alexandrie, si fameuse encore par ses savants, quoique déjà privée d'une grande partie de ses trésors littéraires; c'est probablement là que la lecture des écrits des géographes-astronomes lui inspira l'idée d'une géographie plus philosophique et plus historique. Il s'y attacha encore au péripatéticien Boéthus de Sidou; mais à Tarse,

(8) Strab., *Géog.*, V, p. 223, 225.

ville éminemment littéraire, il adopta les doctrines du stoïcien Athénodore, doctrines qui semblent avoir prédominé dans ses écrits et leur avoir imprimé un caractère d'élevation et de gravité, quelquefois même aux dépens de ce goût d'observation exacte, que la philosophie d'Aristote eût favorisé davantage (9). Strabon, qui dans sa jeunesse avait parcouru l'Asie-Mineure et le Pont jusqu'aux frontières de l'Arménie, visita, vers l'an 24 avant J.-C., la Syrie, la Palestine, la Phénicie et l'Égypte jusqu'aux cataractes: il se lia d'amitié avec Ælius Gallus, qui, par ordre d'Auguste, entreprit une expédition en Arabie. Plus tard, il visita la Grèce, entre autres la ville de Gnosus en Crète, chère à son cœur par des souvenirs de famille, l'immortelle Athènes, les ruines de l'infortuné Péloponèse, peut-être la Macédoine, et plus certainement l'Épire. Il parcourut la péninsule Italique, et vit, des hauteurs de Populonium, les îles d'Elbe, de Corse et de Sardaigne. Nous croyons aussi qu'il voyagea dans la Sicile, et ce fut même apparemment par cette voie qu'il entra dans l'Italie; car, dans un voyage maritime, il longea de près la côte de la Cyrénaïque (10). Enfin, un long séjour dans la capitale de l'empire, lui ouvrit l'accès aux sources romaines, pour décrire l'occident et le nord de l'Europe. Il consacra ses moments de loisir à la composition de ses ouvrages, savoir des *Mémoires historiques*, cités par Josèphe, par Plutarque et par lui-même, et de la *Géographie*, dont la majeure partie nous est res-

(9) Strab., *Géog.*, II, p. 103: « Nous autres stoïciens, nous n'aimons pas les subtiles recherches d'Aristote. »

(10) Strab., *Géog.*, XVII, p. 838.

tée. On peut assurer qu'il ne termina cet ouvrage que dans les premières années du règne de Tibère, par conséquent, dans un âge avancé, surtout, si, avec M. Schoell, on veut le faire naître soixante ans avant J.-C., car, en ce cas, il aurait eu soixante-quatorze ans à la mort d'Auguste. Les derniers événements relatifs à l'histoire de la Judée, que notre auteur rapporte, sont la mort d'Archelaüs, fils d'Hérode, dans l'exil, l'an 7 de J.-C., et la nomination d'Antipas et Philippe, fils d'Hérode, à la dignité de tétrarque, l'an 2 de J.-C. S'il eût connu le second voyage d'Antipas à Rome, et son exil à Lyon, en l'an 38, il en aurait naturellement parlé dans cet endroit où il peint les malheurs de la famille d'Hérode. Ainsi, la rédaction du XVI<sup>e</sup>. et avant-dernier livre de Strabon, tombe certainement dans l'espace compris entre l'an 7 et l'an 38, comme M. Letronne l'a remarqué (11). D'autres assertions resserrent encore cet espace: un passage du IV<sup>e</sup>. livre démontre que l'auteur écrivait trente-trois ans après la conquête et la pacification des peuplades montagnardes de la Rhétie par Drusus et Tibérius (12), événement que nous croyons pouvoir fixer à l'an 15 avant J.-C.; par conséquent Strabon avait commencé la rédaction de son ouvrage l'an 18 avant J.-C., époque qui convient avec le tableau de la tranquillité générale de l'empire, tracé à la fin du V<sup>e</sup>. livre, après le triomphe de Germanicus sur les Chérusques (en l'an 17 av. J.-C.), dont notre auteur fut probablement témoin oculaire. On a cité le passage du XII<sup>e</sup>. livre sur l'autonomie des Cyzicéniens, comme une

(11) Letronne, *Not. sur la trad. franç.*, V, 25.

(12) Strab., *Géog.*, IV, p. 206.

preuve que ce livre a été rédigé avant l'année 26 de J.-C. (13); et, en effet, il semble que tout l'ouvrage était terminé avant les malheurs domestiques qui se succédèrent dans la dernière moitié du règne de Tibère. Nous croyons aussi qu'un écrivain philosophe comme Strabon, qui a rendu justice aux grandes idées qu'il entrevoyait dans le système théologique et législatif de Moïse, n'aurait pas gardé le silence sur Jésus-Christ, s'il avait connu sa mort. Tout semble donc contraire à l'opinion de M. Gosselin, qui fait écrire Strabon jusqu'à l'an 44 après J.-C. Mais, d'un autre côté, tout système chronologique positif sur notre auteur est sujet à des difficultés. Comment expliquer son silence sur l'insurrection de Tacfarinas, sur le grand tremblement de terre en Afrique? On sait qu'il parle de Germanicus comme vivant (14). Nous pensons qu'il faudrait examiner si l'ouvrage de Strabon n'offre pas des indices d'une double rédaction? Si notre auteur, travaillant en riche amateur, dans des moments de loisir entre ses voyages, n'a pas rédigé quelques parties de son ouvrage, par exemple le xviii<sup>e</sup> livre, dans un âge moins avancé, sur un plan moins étendu que, par exemple, les livres xi à xvi? si le manuscrit du vii<sup>e</sup> livre a jamais été complètement terminé? si l'auteur a mis au jour son travail, ou si ce précieux monument, resté imparfait, n'a pas été d'abord conservé dans sa famille, et publié seulement à un petit nombre de copies, qui auront circulé dans la partie orientale de l'empire romain?

(13) Strab., *Géog.*, xii, p. 5-6; Casaub., *ad loc.*; Lips. *ad Tacit. Annal.* iv, c. 36; Letronne, l. c.

(14) Strab., *Géog.*, vi, p. 283.

Cette dernière conjecture devient presque indispensable pour expliquer comment la géographie de Strabon a pu rester inconnue à son siècle; comment un érudit, un bibliophile, un naturaliste comme Pline, un moraliste, et de plus un stoïcien comme Sénèque, et un historien-géographe comme Tacite, ont pu ignorer complètement l'existence d'un ouvrage qu'ils étaient trop bons juges pour ne pas apprécier? En supposant que Tacite n'ait pas eu occasion de nommer Strabon, comment n'aurait-il pas, en parlant d'Archelaüs, roi de Cappadoce, profité des faits curieux que ce géographe seul a consignés? Comment Sénèque n'aurait-il pas rapporté tant de curiosités naturelles décrites par Strabon? Comment Pline, qui aime à faire combattre les Grecs entre eux, n'aurait-il tiré aucun parti des disputes de notre auteur contre Éphore et Possidonius? Il nous paraît démontré que ces trois écrivains n'ont point vu la Géographie de Strabon et n'ont jamais entendu parler de lui. Les écrits de Josèphe et de Plutarque sont les plus anciens où l'on trouve Strabon cité; mais ce n'est que comme auteur des *Mémoires historiques*, qu'il avait composés avant sa Géographie, et dans lesquels il paraît avoir réuni des recherches critiques sur diverses époques de l'histoire. Quatre livres de cet ouvrage se rapportaient à des événements antérieurs à Polybe; il cite lui-même le sixième comme étant le deuxième de ceux qui font suite à Polybe. On voit par Plutarque, qu'il les avait au moins poussés jusqu'à la mort de César. Les premiers qui ont cité sa Géographie, sont Marcien d'Héraclée, Athénée et Harpocrate. Ce n'est que dans le moyen âge qu'a commencé la haute réputation

abon : elle devint tellement ve, qu'on le désignait simplement sous le nom de *Géographe*. réputation n'est certes pas e. Seul parmi les anciens, érodote et Tacite, il a conçu graphie comme une doctrine que, comme le tableau raisonna la surface du globe avec tous ets de curiosité générale, à une e donnée, tandis que Pline et ée, dominés par un faux scientifique, n'y voient qu'une nomenclature ou une table des ns astronomiques. Strabon nt qu'un géographe doit emr aux sciences mathématiques rsiques, ce qui est nécessaire léterminer la figure et les mede la terre. « Il doit connaître animaux, les plantes et tout ne la terre produit d'utile ou de ible.... Il doit fixer ses regards les divisions naturelles de la e, et sur la diversité des nas, plutôt que sur les limites les caprices des gouvernements nt momentanément.... Les monnes, les fleuves, les mers, les ples, voilà les objets qui doivent servir de jalons.... Mais il doit ns rechercher les expressions hématiques que celles qui se t aisément comprendre.... La graphie doit être calculée pour age de tout le monde et spéement pour celui des hommes itiques. Elle est d'une haute ité pour toutes les connaissances les ; l'avoir ignorée a été la se des plus grands malheurs; son le est un objet digne du philohe moraliste. » (15) Ce sont là incipes vrais, éternels, dignes de

l'attention de ces esprits faux qui, encore de nos jours, veulent réduire la géographie à des formes mathématiques ou l'obscurcir par des terminologies barbares, et par un jargon métaphysique. C'est dans ces principes que Strabon conçut son bel ouvrage. Les deux premiers livres en forment comme l'introduction : il y passe en revue les systèmes d'Ératosthènes et d'Hipparque, ainsi que les principales assertions d'Éphore, de Polybe, de Posidonius. Malgré les erreurs de Strabon, malgré sa vénération un peu superstitieuse pour la géographie d'Homère, dans laquelle il ne sait pas distinguer les fables mystiques et héroïques d'avec les observations réelles, ce travail est la base de nos connaissances sur l'histoire de la géographie ancienne. Le troisième livre, où se trouve la description de l'Ibérie, contient, outre les extraits de Polybe, de Posidonius et d'Artémidore, beaucoup d'aperçus recueillis dans des Mémoires du temps de César et de Pompée. La peinture des mœurs et de la civilisation y offre le plus grand intérêt. Le vaste pays des Gaules, avec les îles Britanniques et Thulé (la Norvège), occupent l'auteur dans le quatrième livre; où il a beaucoup profité des Mémoires de César, mais non pas sans quelque confusion, et où il s'est de nouveau donné le tort de tourner en ridicule les relations de Pythéas, au lieu de les analyser fidèlement. Il est juste d'observer que ce livre paraît contenir l'indice d'une lacune (16), et que le géographe se plaint de la discordance qui régnait entre les auteurs romains eux-mêmes sur les endroits les plus rapprochés de Rome. Le nom latin des *Vates* et

Strab., *Géog.*, I, p. 4, 9, 14, 42; IV, p. 1, p. 253.

(16) Strab., *Géog.*, IV, p. 178.



d'autres indices prouvent qu'il avait consulté beaucoup d'auteurs romains; et les importants détails qu'il nous a laissés sur Marseille, cette Athènes des Gaules, ne sont pas seulement tirés des Républiques d'Aristote, mais encore de la bouche des Romains qui y avaient étudié. La description des nations qui habitent les Alpes, quoiqu'intéressante, laisse regretter que l'auteur ait craint, par respect pour les oreilles délicates, de nous donner une nomenclature plus complète. Dans les livres v et vi, il décrit l'Italie avec ses îles. A l'exception d'une erreur relative à la Ligurie, c'est un des morceaux les mieux faits de la géographie ancienne. L'auteur, pénétré du même esprit que Denys d'Halicarnasse, discute avec une bonne critique les origines des Romains, des Étrusques et des autres nations italiques, sans citer Tite-Live, soit qu'il ne l'ait pas connu, soit qu'il ait eu en lui peu de confiance. Tout ce tableau de l'Italie est rempli d'observations personnelles de Strabon; mais quel est le *chorographe* dont il invoque l'autorité en parlant de la Sardaigne? Les érudits n'ont pu le découvrir; toutefois, il nous paraît bien évident que ce n'est pas Agrippa, car notre géographe cite nommément à plusieurs reprises ce grand homme d'état, mais c'est toujours comme administrateur, jamais comme auteur d'une chorographie. Par quel bizarre caprice l'aurait-il donc déguisé sous le nom du *chorographe*, en rapportant les mesures faites par ses ordres? Nous irons même plus loin: nous croyons que la carte d'Agrippa a été très-imparfaitement connue de Strabon. — M. Lelewel, dans ses *Recherches sur la géographie ancienne* (en polonais), a traité fort savamment de cette carte, et a même es-

sayé de la reconstruire sur une petite échelle. Sans pouvoir lire avec fruit un livre polonais, nous croyons avoir déchiffré, à coups de dictionnaire, le sens des observations de M. Lelewel, et nous nous flattons d'avoir compris ses cartes. Ce savant et ingénieux critique, après avoir examiné les mesures faites par ordre d'Agrippa, montre les vices et les erreurs du système de Strabon où plutôt de l'esquisse que ce géographe historien essaie de donner des systèmes précédents connus en Grèce. La carte qui résulte des mesures locales positives ordonnées par Agrippa est très-supérieure en exactitude à la carte formée des aperçus de Strabon; et comme il serait injuste de supposer que celui-ci aurait mal compris des matériaux aussi clairs et aussi authentiques, on doit penser qu'il n'a pu en avoir une communication complète. Pline lui-même, mieux servi en raison de son rang dans l'état, ne paraît pas avoir toujours rapporté exactement les éléments de la carte d'Agrippa; et en effet, nous sommes tentés de croire qu'elle n'est jamais devenue véritablement publique, quoiqu'elle ait été répandue en beaucoup de mains. Qu'on nous permette de développer ici nos idées, encore peu mûries, mais intimement liées au sujet de cet article. Auguste et Agrippa nous semblent d'abord avoir été frappés de la nécessité administrative et militaire d'avoir de bonnes routes, et d'en posséder dans les archives de l'état des tableaux exacts. Cette pensée, bien plus que l'amour de la géographie, guidait leurs opérations. Des inspecteurs des grands chemins furent d'abord distribués dans l'empire (17). Ensuite les rapports de ces

(17) Suet. *In Oct.*, 37.

urs des ponts et chaussées ait connaître l'extrême inexactes mesures géographiques antiques, on résolut de faire mesurer les distances itinéraires de l'empire, et ici on fut obligé d'avoir le savoir des Grecs (18). « Zeus acheva la mesure des parcellules de l'empire en vingt-un mois, neuf jours; Théodotus, les parties septentrionales en neuf ans huit mois dix jours; et celle des parties méridionales vingt-cinq ans un mois dix jours. » Peut-on révoquer en doute l'exactitude de cette indication si minutieuse? Peut-on reconnaître l'esprit sévère d'Auguste? C'est probablement sur les ordres du portique commencé par Auguste, que cette indication se trouve. Ce portique offrait, aux yeux du public, une mappemonde, toute rectifiée en gros d'après les travaux des ingénieurs géographes. Mais les détails de ces travaux nous échappent par la propriété du gouvernement. Ce que nous en apprend l'emploi de ce gouverneur, nous dit-il, est une description de sa province, avec indication des distances des lieux en milles, de l'état des champs et des petits chemins, des étangs et des rivières (19). » C'est comme, par le rapprochement de ces passages des anciens, nous pouvons concevoir la nature du grand ouvrage ordonné par Agrippa. Si maintenant on nous demande ce que l'on entend par le *chorographe*? Nous dirons qu'il a voulu désigner un *chorographe* de la partie orientale de l'empire à l'égard de laquelle il invoque son autorité. Pour ce que cite-t-il que rarement ces in-

génieurs? parce que leur travail, contemporain de la rédaction de l'ouvrage de Strabon, n'était pas achevé, et n'était connu qu'à l'égard de quelques parties. Pourquoi ne les désigne-t-il pas nominativement? parce que, dans leur qualité d'employés de l'état, ils étaient soumis à de grandes restrictions à l'égard des communications. Peut-être notre géographe a-t-il encore connu un écrivain romain que nous regardons comme important, quoique ses ouvrages soient perdus; c'était un certain *Balbus*, qui avait rédigé, du temps d'Auguste, un ouvrage complet sur les mesures et les limites de toutes les provinces romaines, ouvrage qui peut-être extrait avec permission du grand travail officiel (20). Si ce *Balbus* a été le secrétaire-rédacteur latin attaché aux ingénieurs-géographes grecs, on conçoit que le nom de *Chorographe* lui a pu rester dans le langage usuel. Mais nous manquons de matériaux pour décider plus spécialement cette question: il nous suffit que le mot *chorographe* dénote ici moins un individu qu'une fonction, une mission. Telle est la solution que nous proposons d'un problème que Casaubon avait promis d'examiner, et que les traducteurs français de Strabon se sont aussi engagés à résoudre. Nous allons voir s'ils tiendront leur parole, et si, se fondant sur quelques passages de Pline, ils soutiendront que c'est Agrippa lui-même qui a écrit une chorographie, où il aura voulu rester anonyme, mais qui plus tard aura été citée sous son nom, de sorte que Strabon aura pu ignorer cette

*Thibaut Inter, Cosmograph. init. et. De re militari, III, 6.*

(20) « *Balbus mensuras limitum et terminorum, temporibus Augusti, omnium provinciarum formis et civitatum mensuras competas in commentarios contulit.* » Frontinus *De Coloniais*, p. 364.

circonstance connue de Pline. Notre hypothèse est plus dans les mœurs et l'esprit des Romains. — Le livre VII de Strabon est consacré, dans sa première moitié, à la description des pays entre le Rhin et le Tanais, et au nord du Danube, c'est-à-dire à la moitié de l'Europe actuelle. Mais selon notre auteur, la terre habitable se terminait au cinquante-cinquième parallèle, et le rivage de la Germanie venait presque en ligne droite joindre un Océan sarmatique imaginaire, qui occupait l'emplacement de la Scandinavie et de la Russie septentrionale. On conçoit donc combien cette esquisse doit être succincte, incomplète, fautive; elle l'est même comparativement aux auteurs grecs cités par Pline, et dont une partie était connue à notre auteur, mais qu'une critique systématique lui faisait prendre pour des imposteurs. C'est ainsi qu'il rejette les relations de Pythéas sur *Thulé*, nom vague sous lequel ce voyageur réunissait les choses qu'on lui avait rapportées, ou que peut-être il avait vues en partie, sur tous les pays au nord-est et à l'est des îles Britanniques; Strabon dédaigne également Hécatée de Milet (le jeune), dont Pline au moins a tiré quelques indications curieuses quoique mal rendues; il paraît avoir ignoré les écrits de Philémon et de Xénophon (de Lampsaque), écrits qui, d'après Pline, devaient être remplis de détails curieux sur la mer Baltique et les pays Gothiques et Slavons, entre autres de noms géographiques recueillis dans l'idiome même de ces peuples. En regrettant la déplorable négligence d'un esprit aussi élevé que Strabon (négligence signalée mais non pas rachetée par les extraits informes du compilateur

Pline), nous devons reconnaître que ce septième livre contient plusieurs morceaux importants tirés de sources originales ou perdues. Tels sont les détails sur la Germanie, tirés d'un *Asinius* qui, selon nous, pourrait bien être Asinius Pollion; tels sont les fragments de Posidonius sur les migrations des Cimbres, confondus avec les Cimmériens, fragments qui font doublement regretter les écrits de Philémon; tels sont encore les précieux renseignements recueillis dans les rapports des généraux romains sur le puissant royaume des Gètes et des Daces qu'il distingue (et nous croyons avec raison); telles sont les indications des noms des peuplades pannoniennes; tel est surtout l'important passage sur les peuples à l'est de la Bohême, soumis par Maroboduus, savoir les *Zoumi* ou les Finnois, établis alors en Pologne, les *Mougilones* et les *Lygii*, dont les noms paraissent slavons; les *Butones*, qu'on retrouve peut-être dans la Lusace (à moins que quelque nouveau manuscrit ne nous autorise à lire *Gutones*), enfin les *Sibini*, sur lesquels il serait trop long d'exposer notre opinion. Ces renseignements sont probablement dus à Maroboduus lui-même, puisque ce prince a passé une partie de sa vie à Ravenne en Italie, où Strabon a pu le voir. Nous avons, dans le premier volume du Précis de la Géographie universelle, indiqué l'importance de ces noms de peuples, évidemment indigènes et authentiques. Les traducteurs français de Strabon, étrangers à la philologie septentrionale, n'ont pas compris nos observations; ils les ont passées sous silence et se sont mis à corriger arbitrairement le texte même de leur auteur. La fin du septième livre de Strabon paraît avoir

subi un sort singulier; car non-seulement il en manque une grande partie, mais même avant cette lacune, les chapitres relatifs à la Macédoine supérieure sont peu dignes d'un géographe-voyageur; ils ne valent guère mieux que les *extraits* qui les suivent, et la lacune pourrait bien commencer un peu plus haut. Il y a du désordre dans la manière dont est placé le chapitre sur les *Lé-lèges*. D'ailleurs l'Épire, la Macédoine, la Thrace, l'Illyrie, d'après les proportions générales de l'ouvrage auraient dû occuper un livre à elles seules. Peut-être cette partie n'a-t-elle jamais été achevée au gré de l'auteur; peut-être en méditait-il une seconde rédaction, que la mort l'aura empêché de terminer. Les livres VIII, IX et X, contenant la géographie et l'éthnographie de la Grèce avec ses îles, supposent un plan plus étendu que les livres précédents; les détails topographiques, les discussions, les traits historiques, les digressions mythologiques même y abondent; c'est un résumé précieux des observations personnelles de l'auteur et de celles de beaucoup d'écrivains célèbres mais perdus. Le livre onzième commence la description de l'Asie et traite particulièrement des régions caucasiennes, de l'Arménie, de la Médie, de l'Hyrcanie et de la Bactriane. Les préventions de l'auteur contre Hérodote, et sa déférence pour l'autorité plus récente de Patrocle, amiral de Seleucus et d'Antiochus, lui fait adopter l'opinion erronée d'une communication entre la mer Caspienne et l'Océan septentrional. Mais ce qu'il a extrait de Théophraste, compagnon de Pompée, sur l'Ibérie et l'Albanie, d'Apollonide et de Dellius, ami de Marc-Antoine, sur la Médie, d'Apollodore, sur la Parthie et sur le

royaume grec de la Bactriane, est d'un prix d'autant plus grand que c'est par ces extraits seuls que nous connaissons beaucoup de faits historiques du plus haut intérêt, relatifs à ces pays. Dans les onzième, douzième et quatorzième livres, Strabon nous a rendu un service non moins important en décrivant avec un soin particulier l'Asie-Mineure, sa patrie: c'est incontestablement la meilleure partie de l'ouvrage, et en même temps le meilleur morceau de géographie-physique et historique qui nous reste de toute l'antiquité. Outre plusieurs auteurs indigènes perdus, entre autres Démétrius de la Troade, Xanthus de Lydie, Philippe de Carie, il s'appuie sur ses propres observations et sur des Mémoires particuliers. Langues, cultes, gouvernements, toute l'Asie-Mineure enfin, nous en devons la connaissance à ces trois livres, que nous trouvons encore trop succincts, parce que Strabon y a supposé connu ce qui ne l'était qu'aux gens du pays. On pourrait extraire de ces trois livres un aperçu de la géographie-physique de cette péninsule très-supérieur à celui de plusieurs voyageurs modernes. Le géographe ancien dépeint très-bien l'étendue du plateau central de l'Asie-Mineure (21). Il a encore le mérite de nous avoir conservé beaucoup de mots des langues anciennes perdues, et de nous avoir par-là fourni le moyen de nous former une idée, incomplète il est vrai, des liaisons des peuples de l'Asie-Mineure avec les Arméniens, les Syriens, les Hellènes et les Thrace. Le quizième

(21) Le mot si heureux de la langue grecque *οροπλατος* (montagne-plaine), a été méconnu par un des traducteurs français, qui a même fait une note pour soutenir que ce mot veut dire colline à montée douce.

livre décrit l'Inde, l'Ariane et la Perse, pays que Strabon n'avait pas vus; aussi prend-il ses précautions. « Nos lecteurs, dit-il, doivent ici être indulgents, soit à cause du grand éloignement des lieux et du petit nombre des voyageurs, soit à cause de la légèreté et de l'ignorance qui règnent dans leurs relations. Souvent n'ayant rien vu par eux-mêmes, ou n'ayant vu qu'en passant, et ne parlant que d'après des ouï-dire, ils n'en décrivent pas moins les objets comme s'ils les avaient scrupuleusement examinés. » On voit que les voyageurs de ces temps valaient les nôtres. Les compagnons d'Alexandre, semblables à ceux de Buonaparte, se contredisaient à chaque instant en parlant des choses qu'ils assuraient avoir vues, parce que chacun faisait son roman particulier. « Le prince aimait à croire aux merveilles qu'on racontait sur les pays où il avait porté ses armes. » Strabon s'efforce de distinguer le vrai et le faux dans ces récits; et sa critique, même quand elle n'est pas heureuse, a toujours le mérite d'être ingénieuse et impartiale. Néarque, Onésicrite et Aristobule sont ceux parmi les compagnons d'Alexandre que notre géographe paraît avoir le plus consultés; mais il se plaint beaucoup du goût d'Onésicrite pour les fables; il parle honorablement de Callisthène son confrère en philosophie; mais il fait peu de cas du roman élégant de Clitarque dont nous possédons probablement l'imitation dans Quinte-Curce. Le voyage de Mégasthènes à Palibothra, sous Séleucus Nicanor, est la source où Strabon a puisé le plus abondamment pour les mœurs et l'histoire naturelle; mais la relation de Daimachus, ambassadeur de Séleucus, quoique sévèrement censurée

par notre géographe, lui a fourni des extraits qui font regretter la perte de l'ouvrage. C'est la partie de l'Inde située entre le Lahor et le Bengale que Strabon connaît le mieux: il n'a pu se former une idée claire des parties maritimes ni de la configuration de la Péninsule, quoiqu'il eût en connaissance de quelques navigations des Romains et des Egyptiens, soit à la côte de Malabar, soit même aux bouches du Gange; mais ceux qui avaient fait des voyages étaient des marchands et des matelots, dont il ne put tirer rien d'intelligible. Ce qui gênait Strabon dans sa manière de concevoir l'Inde, c'était l'autorité imposante de Patrocle, amiral de Séleucus, qui, d'après des mémoires, plutôt que d'après des navigations réelles, décidait que l'Inde se terminait à l'Océan Indien, et que cet Océan joignait l'Océan Scythique, dont la mer Caspienne était un Golfe. C'est le système de Patrocle qui a fait rejeter à Strabon beaucoup d'autres renseignements d'où il aurait dû conclure l'extension immense du continent, tant au sud qu'à l'est et au nord. Quant à la fameuse Taprobane, notre auteur rapporte quelques détails que son savant contemporain Nicolas de Damas avait reçus des ambassadeurs d'un prince Indien auprès d'Auguste; mais d'abord ces détails ne contiennent absolument rien qui s'applique à Taprobane; ensuite le prince s'appelait *Porus*, d'après un passage (22), ou selon un autre (23); il y eut deux ambassades, l'une de *Pandion*, l'autre de *Porus*. Ce sont, selon le savant orientaliste M. Wahl, les noms de deux dynasties de l'Inde continentale, très-

(22) Strab., *Géogr.*, xv, 719.(23) *Idem.*, *ibid.*, p. 686.

uses dans les traditions orientales, les *Kourouwany* ou les fils du *Yama*, et les *Pandiwany* ou les fils de *Pandion*. *Porus* équivalait à *Korusourou* (24). Il est plus certain que *Pandion* régnait dans le sud méridional, dans le *Pandilalam* ou le royaume de *Mati*, et les *Porus* (25) dans les provinces du Pendjab. Nous ne voyons pas sur quel fondement le *Satrap* *Schoell* applique ce passage de *Strabon* à *Taprobane*, d'où il tire des ambassadeurs à Rome sous *Claude*; mais ceux-là n'y ont qu'après l'époque vraisemblable de la mort de *Strabon*, et ce que dans *Plinie* qu'on en trouve des détails; celui qui les envoyait portait le simple titre de *Raja* (*Rachia*). Les observations de *Strabon* sur *Taprobane* dépassent sur aucun point d'*Onésicrite* et d'*Ératosthène*. Les détails que ce géographe donne sur les productions, les usages, le culte, ne peuvent être appréciés par les hommes versés dans les langues diverses de l'Inde, et qui même temps auront égard à la morphose que les idées des Hindous ont dû subir dans la tête d'un étranger et dans une langue étrangère. On connaît dans *Strabon* le système des castes, avec quelques légères variations, l'opposition entre les *Nanes* et les sectateurs de *Boudha*, les *Sermanes* ou *Samaniya*, les disputes intérieures entre les sectes, parmi lesquelles il désigne les *Nanes* ou *Paramangha*, et en fait tous les traits de la société civile et commerciale des Hindous, telle qu'elle était une ancienne civilisation, et dont l'élément inconnu à *Hérodote*,

à *Ctésias* et à leurs guides persans, l'avait créée dans les régions intérieures sur les bords du Gange, du *Khrisna* et du *Nerboudda*. En comparant le tableau raisonné de *Strabon* avec les immenses nomenclatures, les citations confuses, les indications disséminées de *Plinie*, on s'écrie douloureusement : Pourquoi le géographe n'a-t-il pas eu un peu plus de patience et d'industrie de copiste ! ou pourquoi le naturaliste n'avait-il pas le jugement, le goût et les vues philosophiques du géographe ! Le reste du quinzième livre n'est pas moins curieux ; c'est la Perse surtout qui attire notre attention, et c'est encore d'après des sources peu connues, ou même des observations personnelles que parle notre auteur. Le fameux passage sur le culte du feu dans la Cappadoce, qu'il décrit comme témoin oculaire, est peut-être le plus authentique de tous ceux de l'antiquité sur le même objet : on doit, par conséquent, avoir une confiance spéciale dans ce que *Strabon* dit d'après d'autres historiens sur le culte des mages en Perse, bien qu'il faille se rappeler, à l'égard de ces explications, que c'est un philosophe grec qui parle, et qu'un philosophe grec n'embrassait pas, comme nous autres chrétiens, dans un coup d'œil universel, tous les éléments du monde spirituel (pour emprunter une expression de saint Paul). Il est aussi probable que dans ces importants renseignements de notre géographe, plusieurs liturgies spéciales de diverses sectes ou branches de Mages ont été mêlées ensemble (26). Le seizième livre contient la Babylone, la Mésopotamie, la Syrie et

(24) *Abul*, *Ostindien*, II, 318, 317, 353.  
 ce nom vient sans doute de *para* ou *pora*,

(26) *Kleuker*, *Supplément au Zend-Avesta*, II, part. 2, p. 75.

l'Arabic. Beaucoup de choses sont tirées de Néarque, d'Artémidore, de Posidonius, d'Ératosthènes; mais Strabon avait encore des sources particulières, et il avait lui-même traversé la Syrie maritime. C'est sa confiance dans son propre coup-d'œil passager, qui lui a fait commettre la plus grossière erreur en confondant le *lac Sirbonis* sur les bords de la mer, avec le *lac Asphaltite*. Mais, pour un païen, il rend une justice éclatante aux grandes idées morales qui règnent dans la législation de Moïse; il en voudrait presque faire un philosophe du Portique; il a pulvérisé en grec le livre de la Sagesse, et nous ne voyons pas sur quoi s'appuie l'omniscience des Allemands, lorsqu'ils affirment que Strabon a dû copier tout cela dans un autre écrivain. Vers la fin du livre, il donne des renseignements tirés de ses propres entretiens avec Ælius Gallus, préfet d'Égypte, et avec Athénodore de Tarse, le précepteur d'Auguste, qui avait été à Pétra, chef-lieu des Nabathéens. Enfin le dix-septième et dernier livre nous offre un tableau spécial de l'Égypte et une esquisse rapide du reste de l'Afrique. L'auteur avait lui-même voyagé en Égypte sur le Nil jusqu'aux Cataractes; il faisait partie du brillant cortège de son ami Ælius Gallus, gouverneur du pays; et ce fut en présence de beaucoup d'officiers et de soldats romains, qu'il entendit la fameuse statue de Memnon rendre, aux premiers rayons du jour, un son distinct comme si quelqu'un l'eût frappée: il ne crut pas au miracle; mais pourquoi n'alla-t-il pas le lendemain examiner de nouveau le phénomène? On voit que le gouverneur et ses amis voyageaient plus en curieux qu'en savants; les fêtes et les hommages

les environnaient; il y avait dans le cortège une espèce de prêtre égyptien de basse classe, nommé Chérémon, qui servait de but aux plaisanteries de l'illustre compagnie; mais pour ce qui est des prêtres savants, instruits dans les hiéroglyphes, Strabon n'en rencontra aucun; il ne restait que des desservants des temples qui maintenaient les cérémonies extérieures, et des jongleurs qui savaient faire ouvrir la gueule à un crocodile sacré, pour lui faire agréer l'offrande de chair et d'hydromel. Ainsi, en supposant un philosophe stoïcien, comme l'était Strabon, disposé à étudier le grossier fétichisme des Égyptiens et à scruter la douteuse science de leurs prêtres, les moyens lui auraient manqué. Il faut donc considérer sa relation de l'Égypte comme le résultat d'un coup d'œil passager, intéressant seulement sous le rapport des localités et de l'état civil de l'Égypte romaine. En accordant ceci aux détracteurs de Strabon, nous ne pouvons pas admettre, avec le savant M. Gosselin, que le géographe grec ait navigué, sans s'en douter, sur le canal d'Oxyrinchus, en prenant ce canal pour le vrai Nil, et celui-ci pour un canal. Rien ne prouve cette assertion, qu'on fonde uniquement sur le silence du géographe-voyageur, à l'égard de quelques villes remarquables. Nous serions tentés de croire que Strabon fit une excursion à Myos-Hormos, et qu'il vérifia de ses yeux, qu'il partait cent vingt bâtiments égyptiens pour l'Inde; d'abord le mot grec offre ce sens chez les auteurs les plus rapprochés du temps de notre écrivain (27).

(27) Ἱστορομυχη dit Strabon. « J'eus occasion de m'assurer » dit la traduction française. Plutarque, dans *Lucullus*, en disant que ce Romain visita les monuments de Memphis, et fit l'usage

e fut à Myos-Hormos que , au retour d'Arabie, l'a-  
us-Gallus, et il est proba-  
avait envoyé quelqu'un vi-  
lieux ; enfin ce passage se  
l'ensemble de ceux où  
nous étale la carte de ses  
Après avoir décrit l'Égypte  
il, après avoir profité de  
n militaire de Pétronus et  
age d'Agatharchide, pour  
vec intérêt de l'Éthiopie  
, il prend tout - à - coup  
ère d'abrégiateur superfi-  
ird de l'Afrique septentrio-  
ccidentale ; à peine daigne-  
crer quelques pages à ces  
ions , et encore ces pages  
s absorbées par des dé-  
riques et politiques. Com-  
t-il pu dédaigner ainsi les  
grecs qui avaient écrit sur  
? Ignorer le périple d'Han-  
s écrits géographiques de  
n contemporain ? Ne pas  
davantage sur les passages  
ts qu'il nous a heureusement  
du naturaliste Iphicrates ,  
aient dû lui faire soupçon-  
nité de l'Éthiopie occiden-  
us répétons ici la conjec-  
ous avons déjà émise : la  
rédaction de sa Géographie  
jeunesse de Strabon, peut-  
on séjour à Alexandrie ; la  
édaction date de sa vieil-  
livres IV<sup>e</sup>. , VII<sup>e</sup>. et XVII<sup>e</sup>.

ville d'Antioche, employe le terme  
, dans le sens le plus positif. Il s'en  
et dans son Thésée. Galien (lib. 2 ad  
it : Je les ai vu périr, *ιστορησας*  
*ους*. Le même définit le mot *ιστορησας*  
d'observation personnelle (lib. 2 de  
istote l'avait déjà pris dans la même  
le rapprochant de l'anatomie. Enfin  
dique *ορις* comme un des synonymes  
. Nous ne pouvons pas approfondir ici  
n ; nous ne voulons que l'indiquer.

n'ont pas été complètement revus par  
l'auteur, mort probablement sur le  
travail : ils nous sont parvenus dans  
la forme plus légère et plus superfi-  
cielle qu'un jeune littérateur et phi-  
losophe voulait donner à son ouvrage.  
Nous trouvons une preuve très-forte  
de cette hypothèse dans l'espèce de  
double emploi qui se manifeste entre  
le morceau final du livre IV<sup>e</sup> et celui  
du livre XVII<sup>e</sup>. ; dans l'un et l'autre  
il jette un coup - d'œil général sur  
l'empire romain ; les deux morceaux  
auraient dû être réunis, ou bien le  
dernier aurait dû être remplacé par  
une péroraison plus digne de l'en-  
semble. Mais la fin du livre XVII<sup>e</sup>. ,  
où il n'est question que d'Auguste et  
non pas de Tibère, était écrite long-  
temps avant la fin du livre VI<sup>e</sup>. , et  
l'auteur n'a pas eu le temps de les  
coordonner. Nous n'ignorons pas que  
dans le livre VI<sup>e</sup>. , le roi - géographe  
Juba est nommé comme vivant , et  
dans le livre XVII<sup>e</sup> comme *mort*, ce  
qui semblerait prouver une rédaction  
progressive et unique de tout l'ou-  
vrage ; mais nous expliquons cette  
circonstance par des corrections iso-  
lées. Après cette analyse des travaux  
de Strabon, il ne nous reste qu'à par-  
ler de ses principaux éditeurs, com-  
mentateurs et traducteurs. L'édition  
*Princeps* est celle des Aldes, Venise,  
1516, in-fol. On estime celle de Casau-  
bon, réimprimée par Morel, Paris,  
1620, in-fol. ; celle d'Almeloveen ,  
Amsterdam, 1707 ; celle de Sieben-  
kees, continuée par Tzchucke, Leip-  
zig, 1796 - 1811, six vol. in-8<sup>o</sup>. ;  
c'est la plus ample et la plus riche  
en notes ; enfin celle du savant grec,  
M. Coray, 1818, 1819, quatre vol.  
in-8<sup>o</sup>. , abondante en corrections cri-  
tiques, souvent très - ingénieuses et  
accompagnées d'un excellent com-  
mentaire. L'édition de Falconer, Ox-



ford, 1807, 2 vol. in-fol., n'est remarquable que par l'ignorance dédaigneuse de l'éditeur, qui ne connaît pas même le nom des savants continentaux. La traduction latine ancienne de *Phavorinus* et de *Tifernas* (Voyez GUARINI, XVIII, 593) est très-intéressante, parce qu'elle paraît fondée sur des manuscrits particuliers. Elle est antérieure à la publication du texte, ayant été imprimée à Rome, chez Sweinheim et Pannarz, sans date, mais dès 1469 ou 1471. La version latine de Xylander, Bâle, 1571, est un travail bien savant pour le temps; elle est remarquable encore parce qu'elle forme le *Pont-aux-Anes*, par où passent les littérateurs, les naturalistes et autres, qui veulent citer Strabon sans l'avoir lu dans le texte, ce qui est dangereux, précisément à cause de l'élégante latinité du traducteur. La pédanterie de Penzel rend sa traduction allemande illisible; mais il s'y trouve, dit-on, des remarques pleines de sagacité (*Neue philologische Bibliothek*, II, p. 152, 324). La proposition de publier une traduction française de Strabon, ayant été faite au gouvernement par quelques gens de lettres. l'institut, consulta sur cet objet, en fit confier l'exécution à des hommes plus savants que ceux qui en avaient donné l'idée. MM. Laporte du Theil, Gosselin et Corai en furent chargés. M. Letronne les remplaça pour les livres XVI<sup>e</sup>. et XVII<sup>e</sup>. La traduction entière a paru en 5 volumes (Paris, 1805-1819); mais on attend toujours en vain une partie des éclaircissements et l'introduction. C'est sans contredit un travail très-utile, très-laborieux et très-méritoire dans son ensemble; la publication du texte du livre IX<sup>e</sup>, d'après un manuscrit de la bibliothèque

du roi, donne même à cette traduction toute l'importance d'une édition critique. Les éclaircissements publiés sont pleins de recherches savantes; mais on regrette l'admission d'un système de traduction qui, en excluant l'élégance, vise à une exactitude qu'elle n'atteint pas toujours. On regrette que M. Gosselin ait proposé tant de corrections arbitraires pour assujétir le texte à son opinion particulière, et que MM. du Theil et Corai n'aient pas mieux connu les travaux allemands sur l'histoire morale des peuples et celle des langues, afin de mettre plus de critique dans leurs notes sur ces deux objets. Le travail de M. Letronne a obtenu des suffrages unanimes. Parmi les essais sur quelques parties de Strabon, nous remarquerons surtout le commencement d'une édition par Brequigny, la Dissertation de Lunemann et celle de Rommel sur le Caucase, les *Conjecturæ criticae* de Tyrwhitt et l'important chapitre STRABON dans la *Géographie des Grecs analysée* de M. Gosselin. M. Henicke a écrit une Dissertation latine sur les sources où Strabon a puisé (Göttingue, 1791), et M. Heeren a traité le même sujet dans ses *Commentat. de fontibus geograph. Strabon.* (Göttingue, 1823). Marsilius Cagnotus a traité de l'âge de Strabon dans ses *Variæ observat.*, c. 20, p. 243-259.

M. B—N.

STRABUS ou STRABON (WALAFRIDE), bénédictin du neuvième siècle, se distingua par l'étendue de ses connaissances, et publia de nombreux écrits, entre autres, des vers, plus élégants que ne semblait le promettre l'époque où il les composa. Les circonstances de sa vie nous sont parvenues très-incertaines. Les biographes anglais, comme Bale et Pits,

t anglo-saxon, né en An-  
 et frère ou parent du véné-  
 ède. Ils prétendent qu'a-  
 air pris l'habit à Londres,  
 adier à Fulde, et qu'il y eut  
 être le célèbre Alcuin; mais  
 as possible qu'il ait été élevé  
 , si, comme ils le disent, il  
 en 758. Sigebert et Trithem  
 sent, avec plus de vraisem-  
 né en Allemagne, et Strabus  
 : indique la Souabe comme  
 natal. Il fut élevé dans l'ab-  
 Saint-Gall, par Grimoald,  
 ce célèbre monastère; c'est ce  
 ote un passage d'un auteur  
 orain, qui félicite ce prélat  
 été le précepteur d'un aussi  
 phiste. Strabus passa, vers  
 , à l'abbaye de Fulde, où il  
 leçons de Raban Maur : ses  
 nies, il revint à Saint-Gall,  
 fut nommé doyen en 842,  
 bbé de la célèbre abbaye de  
 u dans le diocèse de Cons-  
 piété exemplaire et son  
 savoir lui attirèrent une  
 considération; ce qui le fit  
 par Louis I<sup>er</sup>, dit le Ger-  
 , comme son ambassadeur  
 Charles-le-Chauve. Strabus  
 à Paris, dans le cours de  
 mission, vers 849. Dix-neuf  
 écrits ont été publiés dans  
 s recueils, notamment dans  
 Canisius, intitulé : *Antiquæ*  
 s; ils se trouvent dans le  
 des sept volumes, qui compo-  
 ceuil. Nous ne citerons que ses  
 s principaux : I. *Glossa ordi-*  
*sacram scripturam*, 7 vol.  
 Anvers, 1590. On trouve  
 l'histoire littéraire de France,  
 les différentes éditions de ce  
 nais on croit qu'il est de  
 ou du moins que c'est le ré-  
 ses leçons, que Strabus avait

recueillies. Il en est de même du  
 suivant : II. *Glossæ latino-barba-*  
*ræ de partibus corporis humani*.  
 Goldast l'a inséré dans son Recueil  
*Res alemanicæ*. III. *De officiis di-*  
*vinis sive de exordiis et incremen-*  
*tis rerum ecclesiasticarum* : Cochlée  
 le fit entrer dans sa collection inti-  
 tulée : *Speculum antiquæ devotionis*  
*circà missam*, Mons, 1549; de là  
 il passa dans d'autres recueils. Cet  
 ouvrage est utile, surtout pour faire  
 connaître l'ancienne discipline de l'É-  
 glise. IV. *Sermo seu tractatus de*  
*subversione Jerusalem, commenta-*  
*rius in Novum Testamentum*, pu-  
 blié par Dom Martianay (*Voyez* ce  
 nom, XXVII, 287), dans le cin-  
 quième volume des Œuvres de saint  
 Jérôme. V. *Picturæ historiarum*  
*Novi Testamenti* (Goldast, Manuel  
 biblique, Francfort, 1620, p. 35).  
 VI. *Homilia in initium Evangelii*  
*Matthæi de genealogiâ Christi*, pu-  
 blié par Dom Bernard Pez (*Voy.* ce  
 nom, XXXIII, 15), dans son *The-*  
*saurus anecdotorum*, vol. 4; on y  
 trouve aussi, vol. 2. VII. *Expositio*  
*xx primorum Psalmorum*. L'abrégé  
 ou Épitome des commentaires de Ra-  
 ban sur le Lévitique, inséré dans les  
 Œuvres de ce savant, est de Stra-  
 bus; les auteurs de l'Histoire litté-  
 raire de la France lui attribuent le  
 Commentaire des annales de Fulde.  
 Il a mis une préface à l'ouvrage de  
 Theganus de *Gestis Ludovici Pii*.  
 Strabus a publié en outre plusieurs  
 Vies de saints, dont quelques-unes  
 sont en vers. VIII. *De vitâ B.*  
*Galli confessor.*, recueillie d'abord  
 par Surius, ensuite par Goldast,  
 et par Mabillon, *Sæc. 2. bened.* Il en  
 avait composé une autre en vers, qu'on  
 dit exister dans la bibl. de Saint-Gall.  
 IX. *Vita sancti Othmari abbatis*,  
 et deux autres vies de saints en vers.

X. *De visionibus sancti Wettini canonici basileensis*. Strabus composa ce poème de neuf cents vers, à l'âge de dix-huit ans, et il n'y épargne pas la mémoire de Charlemagne, car il le représente livré dans l'autre monde, à un supplice toujours renouvelé, pour le punir de ses adultères : c'était sous le règne du fils de ce monarque qu'il s'exprimait aussi librement. XI. Douze *Hymnes* à l'honneur des Apôtres; Basnage les attribue à saint Fortunat. XII. *Poemata* : ce sont des pièces très-courtes la plupart, même des distiques, sur différents sujets, souvent profanes. Metzler lui attribue d'autres poèmes religieux, l'un entre autres sur les miracles de la sainte Vierge; mais ils sont restés manuscrits. Ces ouvrages assurent à Strabus une place distinguée parmi les écrivains ecclésiastiques du moyen âge; mais c'est à peine s'ils sont consultés par les théologiens, en sorte que sans un petit poème de 450 vers, sa réputation se serait peu étendue; grâce à cette production, Strabus a mérité l'attention des littérateurs et des savants. Elle porte ce titre : XIII. *Hortulus* ou Petit jardin. On le voit d'abord cité dans un poème sur les plantes publié sous le nom de Macer *Floridus*, en 1477 : on y trouve, au chapitre xxv : *De Ligustico*, un passage qui commence ainsi :

*Hanc oculis Strabus fetuque et odore nocivam*

*Asserit.*

Il dit ensuite qu'il ne sait pas si Strabus a dit cela d'après sa propre expérience, ou sur l'autorité des livres, à *doctorum libris*. L'éditeur, dans une note marginale, dit que Strabus fut disciple de Raban; mais la première édition de l'*Hortulus* parut à Nuremberg en 1512, chez le libraire Jean Weyssenbourg, sous

ce titre : *Hortulus ornatissimus carminis elegantia delectabilis*; Jean Atrocianus le fit reparaitre à la suite de Macer, en 1530, sous le nom de Strabus Gallus, ce qui fit regarder depuis ce temps cet auteur comme français. Il y a apparence que le véritable titre portait *Strabi decani sancti Galli Hortulus*. Strabus fut réimprimé avec le poème de Fiera, intitulé *Cœna* (V. FIERA). Canisius, en l'insérant dans ses *Antiquæ lectiones*, publia, pour la première fois, l'Épître dédicatoire adressée à Grimoald, abbé de saint Gall. On retrouve encore l'*Hortulus* dans le traité *De diætâ* d'Eobanus Hessus, et dans le recueil d'André Rivinus, *Rei hortensis scriptore metrici*, Leipzig, 1653, in-8°. : Gaspar Barth publia quelques corrections et des remarques sur ce poème, en 1624, dans ses *Adversaria*. Ces nombreuses publications sont une preuve du cas qu'on a fait de l'opuscule. Il nous reste à le considérer en lui-même, sous les rapports de la littérature et de la science. Pour le style on l'a jugé plus élégant que le siècle où il a été écrit ne le promettait. On y trouve des traits de mythologie; mais ils sont employés sobrement et avec goût; la versification est facile et assez correcte; seulement quelquefois les mots sont contractés pour les accommoder à la mesure. En voici un échantillon :

*Hæc non sola mihi profecit opinio sumæ  
Fulguris, quasita libris nec lectio priceis  
Sed labor et studium, quibus otii longa dierum  
Postponui, expertem rebus docuere prolatum.*

C'est la terminaison d'une préface de quatorze vers. L'auteur annonce donc que ce qu'il va publier est le fruit de sa propre expérience, et qu'il a préféré l'étude et le travail à une longue vie passée dans l'oisiveté. Nous connaissons ces vers depuis

long-temps, parce qu'ils avaient été employés, comme épigraphe par un auteur célèbre, qui s'est fait admirer pour la précision avec laquelle il a employé ses découvertes. C'est Linné, qui s'en est servi à la tête de son *Genera plantarum*; mais il n'avait point indiqué la source où il les avait puisés, et jusqu'au moment où nous les avons lus dans Strabus, nous les cherchions dans les poètes de l'antiquité. L'ouvrage est divisé en vingt-six chapitres, en comptant la préface; le second, de cinquante vers, contient des généralités sur la culture des plantes; les préceptes exposés sont toujours exprimés avec élégance et précision, et sont très-justes: tels sont ceux sur l'arrosage où il prescrit entre autres de ne jamais se servir d'eau froide. Les chapitres qui suivent, au nombre de vingt-trois, plus ou moins courts, contiennent la description d'autant de plantes. C'est une moisson bien pauvre, dit M. Sprengel; aussi ne faut-il pas la considérer comme l'énumération complète des plantes qui se trouvaient alors dans les jardins, mais de celles seulement que Strabus soignait lui-même dans son petit coin de terre, sans doute pendant qu'il était simple étudiant près de Raban; et alors, quoique dans une abbaye des plus opulentes, il n'avait pas toutes les commodités de la vie, témoin deux requêtes en vers, qu'il adresse à son maître: l'une *Pro culceamentis* afin d'obtenir des souliers pour ne pas marcher nu-pieds comme les brutes, l'autre afin d'avoir un domestique. Il n'avait donc à sa disposition qu'un petit terrain, qu'il cultivait dans ses moments de récréation. Il en décrit les plantes sans aucun ordre; on y distingue comme fleurs d'agrément le lys, la rose, le

pavot et le glaïeul; comme plantes potagères, la courge, le pepou (qui n'est pas le melon), le cerfeuil, le persil et le raifort; comme plantes odorantes et de bordure, l'aurone, l'absinthe, le fenouil, la sauge, sous le nom d'*Edelitengus*, la sclarée, la livèche *libissicum*, la menthe, le pouliot, le *Nepeta*, l'ambrosie: il dit au sujet de cette plante, qu'il ne peut décider si c'est celle que les anciens nommaient ainsi: il croyait être sûr de la nomenclature des autres, ce qui prouverait qu'une sorte de tradition maintenait au moins les noms des anciens; enfin comme plantes purement médicales, il cite la rue, la bétouine et l'aigremoine. Les vertus qu'il attribue à ces plantes sont fabuleuses pour la plupart; mais les descriptions sont bonnes. On voit que Strabus peut passer pour le digne précurseur des poètes latins modernes qui nous ont laissé des poèmes didactiques sur l'agriculture, comme Pontanus, Rapin, Vanière, etc. Son ouvrage ne déparerait pas la collection qu'on pourrait en faire, suivant le desir de Pluche. (Voyez *Spect. de la N.*, tom. II.) D-P-S.

STRADA (FAMIEU), historien, né à Rome en 1572, et l'un des meilleurs élèves d'Horace Tursellin et de François Benci, embrassa l'institution de saint Ignace, et prononça ses vœux dans le collège romain. Il y enseigna la rhétorique pendant quinze ans, et en formant des orateurs par ses préceptes, il les encouragea par son exemple, lorsqu'il fut invité à prêcher devant les papes Clément VIII et Paul V. Sa voix retentit encore au Vatican à la mort de Grégoire XV, dont il prononça l'oraison funèbre, en présence du sacré collège. Urbain VIII, protecteur zélé des lettres, aurait

voulu récompenser le mérite de l'orateur ; mais non moins savant que modeste, Strada bornait son ambition à obtenir un nom en littérature. Il s'était annoncé par quelques discours académiques, et par un recueil dans lequel il avait essayé d'imiter le style de plusieurs poètes latins. C'était le moyen de n'avoir aucune manière à soi ; car il est impossible d'être à-la-fois Virgile et Lucain, Claudien et Stace, Lucrèce et Ovide. Mais ces tours de force étaient alors à la mode, et Tiraboschi lui-même n'a pas su se défendre d'admirer dans Strada un talent aussi versatile. On aurait probablement oublié cet écrivain, s'il n'avait pas entrepris un ouvrage plus sérieux sur la longue et opiniâtre lutte qui détacha de la domination espagnole les provinces Bataves. Le cardinal Bentivoglio dit qu'après une attente de trente années, on vit paraître, en 1632 (1), le premier volume de cette histoire, dont le second ne fut publié qu'en 1647. Ces deux parties, divisées en vingt livres, commencent à l'abdication de Charles-Quint, en 1555, et s'étendent jusqu'à la reddition de Rhinsberg (30 janvier 1590). Elles embrassent par conséquent une période marquée par les grands événements qui se succédèrent en Flandre, sous le gouvernement de la duchesse de Parme, du duc d'Albe, du grand commandeur Requesens, de don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse. L'auteur ne s'était point dissimulé la grandeur de sa tâche : regardant même comme peu convenable pour un religieux *de manier les armes et de parler de guerre*, il se reprochait la har-

diesse d'avoir conçu un pareil vivant, comme il le faisait, cloître, plus occupé des temps que des intérêts de son siècle il ne voulait pas renoncer à l'étage d'employer des renseignements « dans les lettres et les » moires de ceux qui avaient » dans toutes ces guerres, » avaient commandé qu'elles » sent. » D'après ce peu de mots supposé que Strada avait écrit l'influence de la maison des Farnésini d'autant plus qu'il s'exprime avec admiration sur Marguerite d'Autriche, et sur le prince de Parme si c'est un tort que d'en honorer la mémoire, la plupart des historiens doivent s'avouer presque aussi coupables que l'historien ; car il est difficile de ne pas rendre justice aux qualités éminentes de ces principaux instruments de la puissance de Philippe II. Il paraît d'ailleurs probable que leurs portraits ont été flattés à dessein par la main qui a écrit ces paroles remarquables : « » siècle a presque perdu la liberté » parler, par le vice même de » vains qui ne se proposent que » plaire aux grands, et qui, rendent » cette faute sur le temps et sur les » mœurs, appellent vertu du » la complaisance et la flatterie » moi, qui ai le témoignage de » conscience, que j'interroge » souvent, et que je ne trouve » sujétie sous l'empire d'un » prince ni achetée par une » faveur, je supplie ceux qui » feront l'honneur de considérer » travail ; que, comme pour » l'histoire, ils demandent en » un esprit dégagé d'amour » haine pour l'un et pour l'autre » parti, ils appoient de même » lecture de cette histoire un

(1) Ce fut dans la même année que Bentivoglio publia son *Histoire de la guerre de Flandre*.

» désintéressé, de peur qu'on ne blâme sans raison une nourriture, » si elle vient à s'aigrir dans un estomac malade et indisposé » (livre 1<sup>er</sup>). Ce qu'on est plus en droit de reprocher à Strada c'est la facilité avec laquelle il se jette dans des digressions inutiles (2), qui nuisent à l'ensemble de l'action et arrêtent à chaque pas le développement d'un drame dont l'atrocité fait attendre la fin avec impatience. L'intérêt du spectateur se refroidit au milieu de tant de détails insignifiants sur la vie privée des acteurs de cette sanglante catastrophe : on désirerait aussi plus d'économie dans les épisodes ; on regrette, par exemple, que l'auteur ait donné trop d'importance au combat de Austerweel, à la reddition de Limbourg, de Valenciennes, et qu'il n'ait pas fait mieux connaître les circonstances qui accompagnèrent la prise de Harlem et le siège de Leyde. On doit convenir aussi que le style est déparé par l'abus des comparaisons et des sentences ; par ces vaines précautions de l'orateur, si déplacées dans un historien, dont la simplicité est mille fois préférable à la recherche. Malgré ces défauts, l'ouvrage de Strada tient une place distinguée parmi les travaux historiques du dix-septième siècle ; et si l'auteur doit se reconnaître inférieur à Bentivoglio, dans l'art de bien décrire les lieux, que celui-ci avait eu l'avantage d'observer lui-même, il ne méritait pas les invectives de Scioppius (5) ni les critiques de Bentivoglio (4), qui l'a

(2) Bentivoglio en a fait la remarque, par un *conchetto* qui ne manque pas de justesse. *Il maggior difetto è che l'autore di cognome Strada, esca tanto fuori di strada*. Voy. ses Mémoires, chap. 13.

(3) *Infamia Famiani*, Amsterdam, 1663, in-12.

(4) *Memorie, ovvero diario*, Amsterdam, 1648, in-8°. pag. 156.

examiné plutôt avec la jalousie d'un rival qu'avec l'équité d'un juge. Strada a eu pour continuateurs deux de ses confrères, Dondini et Galluccio (*V. ces noms*, XI, 549 ; et XVI, 378). Il mourut à Rome le 6 septembre 1649. On a de lui : I. *Orationes III, de Passione Domini* ; dans le recueil intitulé : *Societatis Jesu orationes*, Rome, 1641, in-12. Ces trois passions furent prêchées dans la chapelle pontificale devant Clément VIII et Paul V. II. *Prolusiones et Paradigmata eloquentiae*, ibid. 1617, in-4°. Les plus remarquables de ces discours sont ceux où l'auteur examine le caractère des principaux historiens de l'antiquité. Kynaston s'est chargé de défendre Tacite contre les attaques de Strada ; voyez son ouvrage intitulé : *De impietate C. Cornelio Tacito falsò objectata*, Oxford, 1761, in-8°. III. *Oratio in novendiali funere Gregorij XV*, ibid. 1623, in-4°. IV. *Oratiuncula quæ Urbanum VIII collegium romanum inuisentem excepit*, Wilna, 1624, in-12. V. *Eloquentia bipartita*, Gouda, 1654, in-12. C'est dans cet ouvrage que l'auteur a donné un échantillon de différents styles. VI. *De bello Belgico decades duæ*, Rome, 1632-47 ; 2 vol. in-fol., avec des figures gravées par Baur, Jean Miel et autres artistes estimés. La première décade (dix livres) s'étend depuis le départ de Charles-Quint de Flandre, en 1555, jusqu'à la mort de don Juan d'Austriche, en 1578 ; traduit en Italien, par Papiui, ibid., 1638, in-4°. La seconde décade comprend les événements arrivés de 1578 à 1590 ; traduit en italien par Segneri, ibid., 1648, in-4°. Les deux décades ont été réimprimées ensemble à Maïence, 1651, in-4° ; traduit en français

par P. Duryer, Paris, 1650, 2 vol. in-fol. ; en espagnol (avec la continuation du P. Dondino), par le P. Melchor de Novar, Cologne, 1692, 3 vol. in-fol. Anvers, 1701, 3 vol. in-8°. Parmi les ouvrages inédits de Strada, on cite la troisième décade de l'histoire de Flandre, dont on assure que la cour d'Espagne avait empêché la publication. Voyez Southwell, *Biblioth. Societ. Jesu*. Rome, 1676, in-fol., pag. 200; Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tom. VIII. A—G—s.

STRADA DE ROSBERG (JACQUES), antiquaire, né à Mantoue, au commencement du seizième siècle, fut des premiers à transporter l'étude des médailles dans les travaux historiques. Il donna aussi l'exemple, fâcheux pour son pays, de trafiquer des objets d'arts, et d'enrichir les étrangers aux dépens de l'Italie. En passant par Lyon, en 1550, il profita de l'état de détresse, dans lequel était tombé Serlio (Voy. ce nom, XLII, 76), pour acheter de lui tous ses portefeuilles, dont il publia une partie à Francfort, en 1575. Il se rendit ensuite à Rome, et acquit de la veuve de Périn del Vaga deux caisses de dessus originaux, parmi lesquels il y en avait plusieurs de Raphaël. Il passa par Mantoue, et il emporta les cartons de Jules Romain, que le fils de cet artiste lui céda pour une somme dont il aurait bien pu se passer. Strada, qui avait obtenu le titre d'antiquaire et de commissaire des guerres au service des empereurs Ferdinand, Maximilien et Rodolphe II, répandit ces trésors en Allemagne, et gagna beaucoup d'argent par ce commerce, d'autant plus lucratif qu'il était sans concurrence. Il employa une partie de ses profits à

l'impression de ses ouvrages, dont quelques-uns n'étaient pas sans mérite pour l'époque où ils parurent. Ce spéculateur mourut à Prague, le 6 sept. 1588. On a de lui : I. *Epitome thesauri antiquitatum, hoc est imperatorum rom. orient. ac occident. iconum, ex antiquis numismat. delineatorum*, Lyon, 1553, in-4°; Zurich, 1557, in-8°; Rome, 1577, in-8°, avec un grand nombre de planches en bois; trad. en français sous le titre de *Trésor des antiquités*, par Louveau, Lyon, 1553, in-4°; en allemand, par Diethel Keller, Zurich, 1558, in-8°. II. *Imperatorum romanorum omnium orient. et occident. imagines, ex antiquis numismat. delineatæ*, Zurich, 1559, in-folio, avec figures en bois. Les portraits sont accompagnés d'une courte notice sur la vie de chaque empereur, depuis J. César jusqu'à Charles-Quint. Cet ouvrage paraît n'être que le résumé d'un travail immense, entrepris par l'auteur sur les médailles impériales, anciennes et modernes. Ce recueil, terminé en 1550, et dédié aux Fuggers, formait 31 vol. in-fol., conservés dans la bibliothèque de Gotha. Voyez Cypriani, *Catalogus cod. Mss. biblioth. Gothanæ*, pag. 83. Dix volumes in-folio de manuscrits du même genre sont conservés à la bibliothèque impériale de Vienne, savoir : deux pour les médailles consulaires, trois pour le haut-empire, trois pour les médailles grecques, et deux de mélanges. Lambecius (*Comment.* 1, 77) en a fait graver, pour servir de *specimen*, une médaille consulaire de Petilius, remarquable par la beauté du dessin de Strada, mais peu propre à donner une idée de la dimension des originaux : il lui a donné près de sept pouces de diamè-

1. *Dessins artificiaux de toutes de moulins, de pompes et inventions pour faire monter* Francfort, 1617-18, 2 vol. Ce recueil a été publié par un Strada, dont les ouvrages ont été considérés comme les travaux de son aïeul (1). Les suivants : 1°. *Symvina et humana pontificum, torum et regum*, Prague, in-fol. 2°. *Vita imperatorum, mque romanorum*, etc., à *Cæsare ad Ferdinandum II torem*, Francfort, 1615, avec les médailles des empereurs en allemand, *ibid.*, 1618, in-fol. 3°. *Genealogia et fustriæ ducum, archiducum, et imperatorum*, à *Rodulpho*, ad *Ferdinandum II*, 1629, in-fol. Cet ouvrage appartient en grande partie à Jacques Strada, qui l'avait presque terminé. 4°. *Commentaria de rebus ab imperatoribus Mathiæ linando II, ab anno 1617* 9, avec le volume précédent. *istoriæ Romanorum pontificum. S. Petro usque ad Gregor. conservé en manuscrit dans la bibliothèque de Gotha* (Fabric. *antiqu.*, 1760, in-4°. , p. 1-6—s.

STRADA (JEAN) ou STRADAPeintre, né à Bruges, appartenait à une famille noble dans le pays sous le nom de STRADA, et qui avait été obligée de se retirer au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, accusée d'avoir participé au meurtre de Charles-Comte de Flandre. Après

avoir appris la peinture dans sa ville natale, Stradanus, voulant se perfectionner, parcourut l'Italie. Arrivé dans cette contrée, il alla d'abord à Rome, où, en étudiant avec soin les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, il puisa un meilleur goût de composition et une plus grande correction de dessin. Avant de quitter Rome, il peignit, en concurrence avec Daniel de Volterre et François Salviati, quelques-unes des peintures du Belvédère. Il visita ensuite Naples et quelques autres villes d'Italie, dans lesquelles il laissa des preuves de son talent. Mais, séduit par la beauté du pays et les mœurs des habitants, il s'établit à Florence, où Vasari l'employa dans la plupart des travaux dont il était chargé pour orner les palais du duc de Toscane. Il y exécuta un grand nombre de tableaux à fresque et à l'huile. Les conseils d'un pareil maître, et surtout la vue des chefs-d'œuvre qui frappaient ses yeux de toute part, le rendirent un des plus habiles praticiens de l'époque. Parmi ses peintures les plus remarquables, il faut citer le *Christ entre deux Larrons*, pièce remplie de soldats et de cavaliers d'une dimension plus grande que nature. L'amour de la patrie l'ayant enfin déterminé à revenir en Flandre, il fixa son séjour à Bruges, où il exécuta, pour l'église de l'Annonciation, un *Christ sur la croix, auquel un des bourreaux présente l'éponge*. Cette belle composition, gravée par Philippe Galle, est une preuve de la manière grandiose et savante qu'il avait rapportée d'Italie, et de la science du dessin qu'il y avait acquise. A ces qualités il joignait la couleur, qui est l'apanage des peintres de son pays. Il exécuta, à l'imitation de Hemskerke, une suite de compositions ti-

noschi et tous ceux qui ont parlé de lui, l'ont cru mal-à-propos le fils de Jacques : il n'en était que le petit-fils. Voyez de l'ouvrage ci-dessus.



rées des Actes des apôtres; et il y déploya toute l'étendue de son talent. Stradan était membre de l'académie de peinture de Bruges. Malgré sa supériorité, il fut toujours simple, modeste, et vécut très-retiré. Pour se délasser de ses grands travaux, il se plaisait à peindre de petites compositions d'animaux, de chasses, de batailles, d'une exécution ferme, savante et facile. Il vivait encore en 1604.

P—s.

**STRADIVARIUS ( ANTOINE )**, célèbre facteur d'instruments à cordes et à archet, né à Crémone, vers l'année 1670, fut le dernier et le plus habile élève des Amati, qui, pendant plus d'un siècle, jouirent de la réputation d'être les premiers luthiers de l'Europe. Nicolas Amati, le fondateur et le chef de cette école, avait eu l'honneur de travailler pour Charles IX (1), dont l'ame sombre et farouche n'était pas insensible aux charmes de l'harmonie. Stradivarius donna d'abord à ses violons une forme très-bombée; mais il s'aperçut bientôt qu'on aurait pu hausser la voix de ces instruments, en diminuant leur

(1) Nicolas Amati, aidé par son frère André, fit pour la chapelle de ce prince, vingt-quatre instruments, chefs-d'œuvre de lutherie, qu'ornaient encore l'art de la peinture. Ils consistaient en six dessus, six quintes, six tailles, et six basses de violon. La simplicité des formes, jointe à un timbre parfait de voix, distingue les ouvrages de ces deux artistes. Il est à regretter que leurs patrons ne soient ordinairement que petits ou moyens. Aussi leurs violons, construits sur grands patrons, sont-ils aussi rares que recherchés. Les sons en sont admirables, et le seul reproche qu'on pourrait leur faire, serait que la quatrième corde a une légère teinte de sécheresse. Jérôme Amati, fils aîné d'André, composa également sur deux modèles, dont le plus grand est aussi le plus estimé. Antoine Amati suivit les principes de son frère Jérôme, et dans leurs instruments, la première corde est souvent trop mince, et toujours trop claire de sons. Nicolas Amati, fils de Jérôme, et que l'on a quelquefois confondu avec Nicolas l'ancien, a fait des violons remarquables pour la forme, la matière, le coloris et le son. Il est fâcheux que les secondes soient presque toujours nasales, par le peu d'épaisseur des lances du fond. Le dernier des Amati fut le maître de Stradivarius, qui les a surpassés tous.

cavité, qui, dans les modèles qu'il suivait, n'était pas en rapport avec la longueur des cordes. Cette innovation fut très-heureuse, et il est maintenant reconnu qu'en altérant les proportions de Stradivarius, on porte atteinte à la *sonorité* des violons (2). Cependant elles ne suffisent pas pour obtenir de bons instruments; et l'on ignore ce qui donne aux ouvrages de cet artiste, une supériorité que les meilleurs imitateurs sont encore bien loin d'égaliser. On croit que la *sonorité* des *stradivarius*, fondée principalement sur la juste proportion des parties, est peut-être aussi le produit du temps, de la qualité du bois, et d'un vernis particulier qui le recouvre. On doit au même luthier des violoncelles non moins retentissants que ses violons, et beaucoup plus rares dans le commerce. Les amateurs les ont quelquefois poussées à des prix exorbitants dans les ventes, où on les rencontre difficilement. (3) Les violons de Stradivarius ont un mérite inégal, et ne sont pas tous coupés sur le même patron. On en compte de trois espèces : ce sont les premiers qu'on estime le plus, et qui servent de type général aux

(2) M. Chanot, officier du génie maritime, s'était flatté de tirer plus de son des violons en arrondissant leurs contours, et en les soumettant à quelques autres modifications. Il avait obtenu que l'Académie des sciences rendit en 1824, un compte favorable du résultat de ces innovations. Mais les amateurs et les artistes s'en sont tenus aux anciennes formes, qui sont maintenant les seules qu'on voit dans les orchestres.

(3) Le prix moyen des violons de Stradivarius est, en France, de trois mille francs; on les a vu quelquefois payer jusqu'à cinq mille. Les violoncelles, quoique beaucoup plus rares que les violons, (on présume qu'il n'en existe qu'une douzaine en tout en Europe,) sont ordinairement du même prix; la raison en est que le nombre des joueurs de basse, est infiniment plus borné que celui des violinistes. Cependant on a l'exemple d'un de ces derniers instruments acheté dix mille francs; et le fausset Dupont ne voulut pas céder sa petite basse de Stradivarius à un amateur qui lui en offrait vingt mille francs.

modernes. Les mauvais *stras* appartiennent ordinairement aux contrefacteurs, qui étaient très-nombreux. Pour se débarrasser de ces supercheries, les olinistes ne se contentent pas l'étiquette collée au fond de ment qu'on leur offre; ils ont l'archet, et ils l'essaient. Il est difficile de se tromper à cette occasion. De tous les violons de Stradivari, les plus parfaits sont ceux fabriqués de 1700 à 1722, époque où il paraît qu'il était toute la force de son talent. Le de ce célèbre luthier, se sont quelques bons élèves, entre autres Joseph Guarnerius (4), dont les ouvrages, quoiqu'inférieurs de son maître, sont très-estimés. On ne connaît pas la date de la mort de Stradivari, mais elle a dû néanmoins arriver vers 1800.

A—G—S.

STRAFFORD (THOMAS WENTWORTH, comte DE), un des plus grands hommes, a dit David Hume, qui ont honoré l'Angleterre, né à Londres, le 13 avril 1693, d'une famille alliée au sang royal. Son éducation fut digne de sa naissance. Il fut élève de son père et de son collège de Saint-John, à Oxford, où il se distingua par ses succès, et son père, l'un des

plus grands propriétaires du comté d'York, se hâta de féconder de si heureuses dispositions en faisant voyager le jeune Wentworth dans les principaux états du continent. Créé chevalier, à son retour, par Jacques I<sup>er</sup>, marié à la fille aînée du comte de Cumberland; et, presque au même instant, devenu dès sa vingt-unième année le chef d'une famille de onze enfants et le maître d'une fortune de six mille livres sterling de rentes (revenu énorme à cette époque), Thomas Wentworth honora sa vie privée par des études graves et suivies, et par un entier dévouement aux liens du sang et à tous les devoirs domestiques. Tuteur des enfants de son beau-frère, toute l'activité de cette âme ardente parut concentrée dans le soin de leur rendre un riche patrimoine, que huit années de poursuites persévérantes assurèrent enfin dans leurs mains. L'emploi de juge de paix et garde des archives du comté d'York lui ouvrait, à vingt-six ans, la carrière publique. A peine investi de ces fonctions, il reçut du premier ministre l'ordre de les résigner en faveur de son prédécesseur. La réponse de Wentworth fut si imposante que le favori, retractant sa lettre, le pria d'oublier ce *non-tenu*. A l'heure même, Buckingham jurait de l'en faire souvenir. Peu de mois après (20 janvier 1691), s'ouvrit ce parlement mémorable où l'histoire remarque pour la première fois deux partis distincts, celui de la cour et celui de l'opposition. Wentworth, membre pour le comté d'York, fit honorer des deux partis l'indépendance consciencieuse de son vote; et si une maladie de neuf mois, si la douleur d'un veuvage prématuré ne lui permirent point de prendre dès-lors tout l'ascendant que lui pro-

et Pierre Guarnerius, le premier, élève de Stradivari, et l'autre de Jérôme Amati, voulurent être originaires, firent des changements si fréquents, qu'ils ne furent plus que des copies. En apparence, en fortifiant les épaisseurs et en imitant le modèle, ils sont parvenus à donner à leurs ouvrages, mais leur son est d'une sécheresse excessive, à moins qu'ils ne soient sacrifiés aux autres. Joseph est pour élève François Lupot, luthier à Nuremberg, et frère de Nicolas, surintendant le Stradivarius du siècle. C'est à Stuttgart en 1750, qu'il s'établit en 1794, et il est mort à Paris en juillet 1804, auteur d'un petit ouvrage intitulé : *la science du parfait luthier*. Paris, 1806, et l'abbé Sibire qui se chargea de la

mettaient son talent et son caractère, il eut une gloire bien rare dans les discordes civiles, c'est que toutes ses opinions parlementaires sont devenues des jugements de la postérité. Il censura hautement les monopoles, les taxes illégales, les emprisonnements arbitraires. On l'entendit professer ce principe que « les privilèges et franchises des parlements étaient l'*ancien* et incontestable droit de tout Anglais, son droit de naissance et l'héritage de ses pères. » Mais il défendit la tolérance religieuse du roi, dénoncée par les Puritains ; les droits paternels de Jacques, méconnus dans l'alliance que les communes lui imposaient pour son fils ; enfin le droit de paix et de guerre, inséparable de toute royauté. Jacques mourut, et un nouveau parlement fut convoqué en 1625. Charles I<sup>er</sup>. était roi ; mais Buckingham était premier ministre, et, suivant le témoignage de Hume, les choses en étaient venues au point qu'elles ne pouvaient plus rester indéciées : il fallait livrer ce qui restait des libertés anglaises ou les sauver sans retard des usurpations ministérielles. Le choix du député d'York ne pouvait être douteux. Dans cette courte session, son autorité fut grande : car son opposition fut loyale, pleine de vigueur, mais toujours respectueuse pour la couronne ; et son respect n'était point une vaine formule, une concession à l'usage et aux convenances parlementaires, c'était l'acte d'une profonde conviction. Un refus absolu de subsides aurait moins offensé le roi que la défiante parcimonie des Communes. L'incroyable servilité des parlements sous Elisabeth, les hommages prodigués à Buckingham, dans la session précédente, et, plus que ces faits, l'obsession du favori et des

courtisans, égarèrent la candeur de Charles : dans l'attitude imprévue de l'opposition, il vit une conspiration contre sa prérogative, peut-être une hostilité contre sa personne, et il congédia le parlement. Avant la session, Buckingham avait sollicité Wentworth de le servir. « J'honore » le ministre du roi, répondit ce dernier ; je lui rendrai tous les services que peut rendre un gentilhomme et un homme de bien. » Après la session, le favori rendit au député un beau témoignage en lui fermant l'entrée du parlement. C'était l'époque de la nomination des shérifs, dont la haute magistrature emporte obligation de résider dans la province qui leur est confiée, et, par conséquent, exclusion directe du droit de siéger dans les deux chambres. Un nouveau parlement fut convoqué ; mais la veille des élections, Wentworth avait été nommé grand-shérif du comté d'York. Six autres chefs de l'opposition, simultanément promus au même office, ne crurent point devoir abdiquer la candidature : Wentworth seul, après avoir épuisé tous les moyens de faire rétracter sa nomination par le roi, ne tenta nul effort pour être réélu au parlement. Son discours, le jour où il prit possession de sa dignité nouvelle, fut une bien noble protestation contre la petite ruse qui l'éloignait de la chambre basse. On ne sait si la violence des nouveaux députés fit regretter au ministre l'absence de sir Thomas ; mais nominativement accusé dans les deux chambres, Buckingham rechercha l'appui du grand-shérif d'York, et Wentworth consentit à le voir. Cette entrevue avec le favori n'est point demeurée suspecte : un mois après, le parlement était dissous, et le

shériff d'York, présidant la cour du comté, reçut en pleine séance l'ordre de se démettre de sa charge de garde des archives. Wentworth lut publiquement la dépêche royale, protesta de son obéissance, et, portant à ses ennemis le défi de démentir le témoignage qu'il rendait à son administration : « On peut » bien croire, ajouta-t-il, que je » sais par quels moyens je conserve- » rais ma place; mais, en vérité ce » serait la payer trop cher. Je la » quitte donc sans regret, n'ayant » encore la conscience ni d'aucune » faute en moi, ni d'aucune vertu » dans mon successeur, qui ait pu » motiver l'acte qui vient de m'en » déposséder. » Toutefois son cœur souffrait de lire le nom du roi au bas d'un acte dont on avait cru l'accabler comme d'une fétrissure publique. On le voit par ce qu'il écrivait à cette époque aux amis qu'il conservait à White-Hall. Il ne demande point d'emploi; mais il sollicite la faveur d'une accusation directe et précise. Qu'il lui soit donné de se justifier; que l'estime du roi lui reste, et il sera consolé. Ce n'est pas que sa conscience fléchisse devant une disgrâce. « Dans toutes mes actions, » écrivait-il, le contentement des » autres sera toujours subordonné » au mien propre; et ce ne peut être » par conséquent ni mon premier » besoin, ni ma principale étude. » Cependant les besoins de l'état devenaient pressants, et Buckingham ne voulait rien devoir aux moyens légaux. Une taxe extraordinaire fut exigée sous le nom d'emprunt. Wentworth déclara qu'il ne pouvait payer un impôt non consenti par le parlement. Emprisonné à Marshalsea, il donna le premier un mémorable exemple suivi plus tard par Hamp-

den (*Voy. ce nom*), aux applaudissements de toute l'Angleterre. Ses amis le pressaient d'obéir; il eut, dit M. de Lally, de tous les courages le plus difficile, celui de déplaire à l'amitié pour faire son devoir. Conduit devant le conseil, il demanda compte à ses accusateurs de tout ce qu'ils ôtaient au roi dans l'amour de ses peuples. « Demandez, s'é- » criait Wentworth, demandez à » un parlement ce que lui seul peut » accorder; et vous verrez si j'ai » une seule faculté que je ne dé- » voue à secourir le roi dans toute » l'étendue de ses besoins. » Ces paroles n'étaient point vaines; et quand Wentworth sortit de l'exil qui avait succédé à sa détention, pour prendre place dans ce parlement de 1628, convoqué par la détresse du conseil, tel fut l'éclat donné à l'opposition par ses chefs, qu'au milieu de tant de griefs publics et privés, au milieu de l'exaspération générale des esprits, pas un membre du parti populaire ne proféra un seul mot qui effleurât la prérogative ou la dignité de la couronne. Les discours de Wentworth ont été conservés : on s'étonne de trouver tant d'âme et de noblesse dans un contemporain de Pym et de Cromwell. Nul faste dans les mots; nulle trace de cette emphase et de cette pédanterie mystique, défaut si général et si populaire en ces temps de fanatisme. Partout c'est une âme simple et forte qui s'épanche avec énergie et simplicité; et, toutefois, jamais peut-être l'éloquence parlementaire n'a uni plus de chaleur à plus de mesure, surtout dans ce discours où rappelant avec véhémence les oppressions qui venaient de finir, il demande justice et réparation au nom du roi, plus encore qu'au nom du peuple, et propose cette fameuse *Pé-*

*tion de droits*, votée par l'*unanimité individuelle* des deux chambres, et demeurée jusqu'à nos jours le plus précieux monument des libertés anglaises. Le roi voulut d'abord en éluder la sanction. Wentworth, qui avait obtenu de la chambre basse la concession des subsides avant toute concession royale, fit suspendre la délivrance du bill qui les accordait. Vainement les ministres proposèrent au parlement de s'en rapporter à la parole de Charles; vainement ils rédigèrent une déclaration royale conçue dans les termes les plus généraux et les plus décisifs; Wentworth et le parlement furent inflexibles. Tout-à-coup un message du roi défend aux Communes de censurer l'administration. Les esprits, long-temps contenus, éclatent; un cri s'élève contre Buckingham; sa mise en jugement était imminente, lorsque Charles parut au milieu des chambres assemblées, et sanctionna la *Pétition de droits*. Le premier jour fut tout à la reconnaissance; le deuxième jour, on reparla de griefs; le troisième, le nom du favori se mêlait à toutes les plaintes. Une remontrance factieuse est arrêtée; déjà les Puritains avaient jeté le masque; le pouvoir légitime du roi n'était plus sacré pour la chambre; l'épiscopat était dénoncé, la constitution de l'église anglicane menacée avec une sorte de fureur. La surprise de Wentworth fut grande, son indignation fut vive. Nourri dans le sein de l'Église établie, pénétré d'une vénération filiale pour ses dogmes, plein de foi dans son autorité, il déclara hautement qu'il avait horreur de ce qu'il venait d'entendre, et que quiconque voudrait attaquer l'Église ou la couronne devait s'attendre à combattre sir Thomas Wentworth. Les Puri-

tains crièrent à l'apostasie. Du jour où la tête de Buckingham avait été demandée par les Communes, Wentworth gardait le silence. Cette générosité avait paru suspecte à plusieurs; le cri de sa conscience soulevée leur sembla une déclaration de guerre. Appelé à la pairie, et dès-lors présenté à la cour, la mort de Buckingham lui ouvrit le conseil privé, et lui donna la présidence de la cour du Nord, sorte de dictature créée par Henri VIII. C'est ici qu'il faut s'arrêter pour juger Wentworth. Reniait-il en un moment ses principes et sa vie passée? Un grand nombre d'écrivains l'accusent: Charles Fox l'appelle *un grand coupable*; Hume lui-même paraît soupçonner sa vertu. Mais, si l'on n'oublie pas que la loyauté parlementaire du député d'York avait prévenu toutes les avances de la cour, que sa rupture avec l'opposition, trop brusque et trop franche pour ne pas exclure toute idée de calcul, précéda de deux mois l'offre de la pairie; que du reste il ne fut pas un seul instant associé à l'administration de Buckingham, il paraît difficile de ne pas l'absoudre. Dans cette session même, il avait dénoncé l'*entrepreneur de la misère publique*, avec une énergie d'expression qui certes ne cachait aucune arrière-pensée. On proposait des corrections pour assurer à la pétition de droits la sanction royale: il avait répondu qu'*il n'en laisserait pas altérer une syllabe*. La cour du Nord, il est vrai, était un tribunal d'exception: mais elle était ancienne, elle avait fait beaucoup de bien; et d'ailleurs Hume affirme que Wentworth ne la présida pas même une seule fois. Certes, l'administration des comtés du Nord ne fut point pour lui une *sinécure*: ses biographes

le louent à l'envi des prodiges qu'il opéra dans ces provinces, pressant avec une incroyable activité le recrutement de la milice et l'expédition des affaires, soulageant le pauvre et quintuplant le revenu du roi. Mais, si Wentworth, présidant une commission, semblerait démentir son caractère, Wentworth administrant au nom du prince et dans la limite de sa prérogative, abandonnant à d'autres des attributions judiciaires excessives et peu légales, n'a pas besoin d'apologie. Deux des plus ardents promoteurs de la pétition de droits, Édouard Littelton et Dudley Digges (V. ces noms), quittèrent avec lui les rangs populaires, entraînant après eux des défections nombreuses; et, lorsqu'une scène violente eut précipité la dissolution du parlement (V. CHARLES I<sup>er</sup>, VIII, 206), l'un et l'autre prêtèrent à l'administration l'appui d'une habileté éprouvée, et d'une popularité irréprochable. La cour accueillait ces nouveaux alliés avec une défiance qui les honore: dans les nombreuses séances du conseil où se préparèrent les abus d'autorité qui suivirent, le nom de Wentworth ne se rencontre pas une seule fois. Ses liaisons, d'abord purement religieuses, avec Laud, évêque de Londres, dissipèrent bientôt tout ombrage. Laud dirigeait la conscience de Charles, et Wentworth fut nommé gouverneur (*lord deputy*) de l'Irlande, en 1632. Nul poste ne pouvait lui paraître plus honorable; car nulle commission ne semblait plus désespérée. La malheureuse Irlande, pleine d'insurrections et de haines invétérées, épuisée par les exactions des gens de finance et les extorsions des gens de guerre, attaquée à force ouverte dans ses croyances, privée de toutes les garanties de l'homme en société,

sans sûreté, sans propriété, sans justice, demandait depuis quatre siècles un libérateur à l'Angleterre, et n'obtenait que des hommes faibles ou tyrans. Quatre cents ans de violences et de guerres intestines n'avaient pu lasser ni la turbulence des peuples, ni la cupidité des officiers du roi: des provinces entières s'étaient vues contraintes à racheter plusieurs fois leur sol, envahi en masse par le fisc. Enfin, nul point d'appui dans ce royaume à un pouvoir légitime; il fallait dompter à-la-fois une nation exaspérée, un conseil oppressif, une Église persécutrice, des grands plus accoutumés à l'insulte qu'à l'obéissance. Les succès du nouveau gouverneur tinrent du miracle. Avant de paraître en Irlande, il avait obtenu des Catholiques un don volontaire de 20,000 liv. st., et du roi, la promesse d'un parlement irlandais. Avant que l'année finît, il avait payé, vêtu, augmenté l'armée, déchargé les nationaux du logement des troupes, fait taire toute opposition dans le conseil, enlevé à l'unanimité un vote de six subsides dans le parlement, et de huit subsides dans l'assemblée du clergé. Les coutumes barbares revisées, les distinctions d'origine abolies, la distribution de la justice désormais assurée, une police plus régulière, des lois protectrices de la propriété et de l'agriculture, tels furent les bienfaits d'une deuxième session du parlement. Wentworth l'avait prolongée de trois mois, contre les ordres positifs de Charles: il lui en annonça la clôture par ces paroles: « Le peuple le plus heureux de la terre remercie maintenant Dieu et son roi. » L'ignorance, la cupidité, la débauche, la simonie, désolaient l'Église protestante d'Irlande. Bientôt des

temples s'élevèrent ; des écoles furent fondées ; l'épiscopat irlandais proclama la confession de foi anglicane. L'union des deux Églises soumettait celle d'Irlande au régime intérieur de l'Église d'Angleterre, et par conséquent à l'inquisition, établie par Elisabeth dans son royaume, sous le nom de haute commission ecclésiastique. Wentworth en modéra l'action. *Pas un catholique ne put se plaindre que sa foi lui eût coûté un cheveu de sa tête* ; et, par son influence, les mœurs s'adoucirent ; des alliances multipliées rapprochèrent la race conquérante de la nation conquise ; l'hospitalité irlandaise redevint célèbre. Dans le même temps, des jurys nationaux restituaient à la couronne des usurpations presque séculaires. L'Église recouvrait un revenu patrimonial de quarante mille livres sterling. L'Irlande avait enfin une justice ; et le conseil s'étonnait de voir, en moins de trois ans, la dette ancienne payée, le déficit annuel comblé, des taxes odieuses supprimées, le mode de perception adouci, et la recette accrue de cent quatre mille livres sterling. Tout fut prodige dans l'administration nouvelle. L'indigente Irlande eut des manufactures : son commerce, créé par Wentworth, encouragé par ses libéralités, par sa protection persévérante, put livrer ses produits à vingt pour cent au-dessous des prix de Hollande. Les pirates, qui infestaient les côtes d'Angleterre, n'osaient braver un gouverneur prêt à monter à cheval à toutes les minutes du jour ; et, pendant cette administration de sept années, un seul navire irlandais fut pris. On pressent qu'un homme d'une volonté si droite et si forte, d'une vigueur d'exécution si admirable, n'avait point entraîné une telle révolution sans

soulever contre lui des haines puissantes et des intérêts sans nombre. Modéré avec le parlement, mais absolu dans le conseil, il s'indignait trop du mal, et *son cœur était trop près de ses lèvres* pour contenir toujours dans de justes bornes l'expression d'un mépris ou d'un courroux mérités. Sa sensibilité impétueuse, aigrie par des contradictions de tous les jours, céda une fois à l'impatience de faire un exemple, en mettant à ses pieds le plus vil et le plus déclaré de ses ennemis. Lord Mountnorris, secrétaire - d'état et garde du sceau privé d'Irlande, apprenant une petite vengeance d'un de ses parents, offensé par le gouverneur, s'était écrié : *Il a un frère qui se vengerait d'une autre manière*. Le secrétaire - d'état avait un emploi dans l'armée. Un ordre du roi, sollicité par Wentworth, défère Mountnorris, comme coupable de provocation à l'insubordination parmi les troupes. Cette cour, composée des premiers dignitaires du royaume et de l'armée, prononce, à l'unanimité, la peine de mort. Wentworth fait lire la sentence au condamné, lui promet son intercession auprès du roi, et obtient sa grâce. Mountnorris était un homme décrié ; mais sa famille était puissante. L'abus de pouvoir était manifeste ; et, dans les trois royaumes, il n'y eut qu'un cri contre Wentworth. La sentence de mort ne pouvait lui être reprochée : le tribunal avait été libre de toute influence ; mais une accusation capitale, une mise en jugement, un conseil de guerre, pour une parole arrogante échappée dans la liberté d'un repas, voilà ce que les circonstances pouvaient excuser, ce qu'aucune toutefois ne pouvait absoudre. Blâmé par ses plus vrais amis, le gouverneur parut soudainement

la cour, le compte rendu de ministration à la main. Le roi l'entendit en plein conseil; et après avoir exposé le succès nant, si rapide de toutes ses es, après avoir imploré de nouvelles améliorations pour l'Irlande, WORTH parla de l'irritabilité nationale: son caractère, Charles l'insultait vivement, le dispensant de toute apologie, et lui prodiguant les plus hauts témoignages de sa reconnaissance. Mais pendant que tout se passait en Irlande, tel était l'armement de la marine d'Angleterre que la Hollande usurpait le poisson dans les mers britanniques; les Barbaresques enlevaient des anglais jusque sous le canon de Plymouth. Wentworth ne se contenta plus qu'à venger ces insultes, et à prévenir d'autres. Il voulait que sa flotte fût équipée sur-le-champ; et, dans la chaleur de son zèle, il éprouva tous ses moyens d'insister pour faire payer la taxe des moutons, dans le comté d'York. Les députés du royaume l'avaient jugé injuste; mais le parlement ne l'eût point consentie. Aussi, dans les premiers mois même, Wentworth adressa au roi les instances les plus effrayantes pour que cette taxe, légitime et nécessaire, ne fût point déclinée de sa destination; pour qu'on ne préservât religieusement la liberté de ces levées: il le pressait d'ouvrir un parlement pour les lever. Tout-à-coup l'Écosse est en révolte. La liturgie épiscopale d'Angleterre, imprudemment publiée, est décriée par le peuple avec fureur (CHARLES I<sup>er</sup>). Wentworth fut obligé de répondre: *Préparez la guerre sans perdre une minute, avec la ferme résolution de tout ce qui serait honorable*

*pour l'éviter.* Ces paroles étaient appuyées d'un projet de proclamation et d'un plan de campagne. Il ne fut pas cru; mais, avant la fin de cette année (1638), Charles était détrôné en Écosse, et les rebelles marchaient sur l'Angleterre. A cette nouvelle, Wentworth leva une petite armée en Irlande, envoya au roi les épargnes du trésor public, ordonna à ses fermiers de verser à l'échiquier le revenu de toutes ses terres, jusqu'à la dernière obole. Cependant l'Irlande renouvelait ses serments de fidélité, repoussait le *covenant* par des anathèmes publics; et le gouverneur déjouait une conspiration qui ouvrait ce royaume aux rebelles. Leur invasion devenait imminente. Charles appela Wentworth près de lui. *La guerre à l'Écosse, un parlement à l'Irlande*; tel fut le premier mot du fidèle ministre. Le roi promit tout. Un premier parlement s'assemble à Dublin; Wentworth y paraît avec le titre de vice-roi (*lord-lieutenant*), obtient un vote unanime de quatre subsides, agréa six autres subsides offerts par le clergé, souscrit lui-même, pour la couronne, un engagement de vingt mille livres sterling; double son armée; et, le quinzième jour depuis son départ, il était de retour en Angleterre. Une fièvre accablante le retint à Chester, loin du parlement qui allait s'ouvrir. Dix jours après, tout ce parlement était soulevé contre la cour. Le comte de Strafford (c'est désormais le nom du vice-roi d'Irlande) se fait porter mourant au conseil, et dicte un message royal si franc et en même temps si habile, que la majorité revint au roi sur l'heure. Tout était sauvé, si la perfidie d'un ministre (V. t. VIII, p. 210) n'avait fait dissoudre le par-



lement : Strafford fut atterré de ce dernier coup. On désespéra quelque temps de sa vie. Les fautes s'accumulaient autour de lui. Charles tirait de prison un lord écossais convaincu de haute-trahison, et le renvoyait à ses compatriotes, chargé d'un message où des pairs d'Angleterre invoquaient le secours de leurs armes. A l'approche subite des rebelles, un général abandonnait trente lieues de pays et d'immenses magasins, sans combattre. Cette déroute indigna Strafford. Investi du commandement, il était monté à cheval, lorsqu'il ne pouvait encore marcher. Les Écossais s'arrêtèrent. Le roi satisfait lui défendit d'agir. Une négociation s'ouvrit. Les rebelles demandèrent, avant tout, que, jusqu'à la conclusion d'une paix définitive, leur armée fût soldée par le roi. Strafford révolté voulut donner la mesure de leur faiblesse. Une division écossaise fut attaquée par ses ordres et mise en déroute sous ses yeux. Charles lui interdit d'achever sa victoire, se soumit à toutes les conditions imposées par les rebelles, et licencia l'armée d'Irlande pour payer la leur. Le vice-roi demanda sa retraite. Toutefois, vaincu par les supplications du roi, il était resté à son poste, frappé d'impuissance, lorsqu'il apprit qu'un bill d'accusation, parti de la chambre basse d'Irlande, le traduisait devant ses pairs. Quatre mois auparavant, cette même chambre lui avait prodigué, quoique absent, les plus vifs et les plus libres hommages. La fortune avait changé; et l'accusation avait été rédigée, lue, emportée sans discussion et presque sans mise aux voix, dans une seule séance. Strafford courut à Londres, malgré les cris d'effroi de ses proches. Il apportait la preuve des liai-

sons intimes de ses ennemis avec les ennemis de l'état. Il se trouva prévenu. Le *long parlement* venait de s'ouvrir; et ces mêmes puritains, dont les émissaires avaient préparé l'accusation d'Irlande, régnaient déjà sur l'Angleterre. Le plus habile de leurs chefs, Pym, entre précipitamment à la chambre basse, fait fermer les portes; et, sûr désormais du secret de la délibération, il annonce l'arrivée de Strafford, l'accuse vaguement de tous les maux de l'Angleterre, et propose de demander sur l'heure à la chambre haute son arrestation immédiate. Un seul membre, Falkland, connu par ses divisions privées avec le vice-roi, proposa un comité d'enquête. Pym répondit que si Strafford pouvait parler à Charles une seule fois, toute accusation devenait superflue: que, du reste, c'était aux juges à peser les preuves, qu'il suffisait aux communes de signaler le coupable. La motion homicide passa, et Strafford était à peine assis au milieu des lords, que Pym parut à leur barre, dénonçant, au nom des communes, des crimes qu'il ne spécifiait pas. L'accusé ne put que faire entendre quelques mots, tant les pairs avaient hâte d'obéir au vœu de l'autre chambre, et de prononcer la mise en arrestation du vice-roi, *jusqu'à ce que les communes eussent produit les charges annoncées contre lui.* Cependant le chancelier d'Irlande et d'autres hauts fonctionnaires étaient accusés de trahison; le chevalier Ratcliffe, de tous le plus ami de Strafford et le plus capable de le défendre, était enlevé de Dublin, mis à la tour de Londres, sans autre motif que d'ôter au vice-roi l'appui de leurs démarches et l'autorité de leur témoignage. Un comité, mi-parti de lords et de membres des communes,

s'appliqua sans relâche à préparer des charges : un serment inouï dans les coutumes anglaises imposait le silence aux commissaires sur tous les actes de l'information. Tout fut nouveau dans cette étrange procédure, et les formes plus que tout le reste. Les ministres du roi furent interrogés sur des opinions émises dans l'inviolable secret du conseil. Enfin, après trois mois d'inquisition, l'acte d'accusation fut produit et communiqué à l'accusé, qui fut sommé d'y répondre avant huit jours. Un conseil lui fut accordé, mais avec injonction de se réduire à la discussion du droit. Il demanda la permission d'assigner à son tour des témoins ; on lui donna trois jours pour les réunir : la plupart étaient en Irlande. Les communes s'étaient élevées contre la concession d'un conseil ; elles refusèrent non-seulement les évêques, mais les lords créés depuis l'arrestation. Le comte d'Arundel, ennemi déclaré de Strafford, fut chargé par les pairs de diriger les débats. Pym, choisi pour développer les charges, soutint hautement que si aucun des vingt-huit chefs allégués n'était un crime de haute trahison, tous ramassés ensemble formaient, par accumulation, une trahison constructive, en décelant l'intention de détruire les lois fondamentales du royaume. La défense de Strafford fut digne de sa vie. La lutte se prolongea dix-huit jours. Seul en présence de treize accusateurs, tous aguerris par les triomphes de la tribune, forcé de répondre à l'improviste à des faits envenimés avec art, à des questions longuement préméditées, il mêla tant de modestie à la fermeté de ses réponses ; il opposa tant d'éloquence aux déclamations de ses ennemis, tant de présence d'esprit, tant de dialectique

à leurs sophismes, une grâce si noble à leurs grossièretés, une modération si accablante à leurs injures ; que, si l'on en excepte un bien petit nombre, dit Withlocke, tous les cœurs se sentirent émus de pitié ou de remords. L'historien qui rend ce témoignage n'est pas suspect ; il présidait le comité accusateur, et il vota pour le meurtre. Une indicible frénésie s'était emparée des communes. Trois jours avant la discussion du fait, elles avaient accueilli contre l'accusé un bill d'*attainder*, sorte de proscription législative qui dispense de toute forme et de toute preuve, et qui a servi de modèle aux mises hors la loi de la Convention nationale de France. La veille de la discussion du droit, elles délibérèrent sur la mise en jugement des conseils de Strafford, avant qu'ils eussent dit un mot pour sa défense. Ses conseils furent entendus et prouvèrent qu'aucune loi ne punissait les faits imputés à l'accusé : le lendemain, ces mêmes faits furent déclarés *crime de haute trahison* par les communes. Enfin Pym produisit un dernier témoignage. Vane, secrétaire d'état, homme sans foi, flatteur de Charles et de la reine, mais vendu aux Puritains, lui avait livré des notes sur une séance du conseil où Strafford avait parlé de réduire l'Écosse par les armes. Le rédacteur de la note prêtait au comte une expression ambiguë (*ce royaume*). Pym appliquait ces mots à l'Angleterre, et tonnait contre le traître qui avait voulu *faire la guerre au peuple du roi*. Le crime sembla palpable aux communes : et bien que les membres du conseil eussent protesté sans exception contre la calomnie de Vane, bien qu'interrogé à son tour et pressé par les questions de l'accusé, Vane eût fini

par déclarer comme eux, avec serment, que Strafford n'avait pensé qu'aux rebelles d'Écosse; bien que le texte seul de la note suffit pour ruiner l'accusation; cette note, écrite par Vane et lue par son fils, fut déclarée équivalente à la production de deux témoins à charge: et le bill de mort fut envoyé à la chambre haute, à la majorité de 204 voix contre 59. Parmi ceux qui osèrent être justes, l'histoire nomme trois membres du comité accusateur: Hyde (depuis comte de Clarendon), qui se sépara hautement de tous ses collègues; Selden, le plus violent des chefs puritains; et le lord Digby, ennemi acharné du vice-roi. Quelques jours après, l'avocat-général de la couronne posait en principe, devant les pairs, que la mission du parlement était de faire les lois et non de les suivre, surtout *contre une bête féroce* telle que Strafford; et les pairs, déçimés par la terreur, assiégés et menacés par une populace en furie, transmettaient le bill de proscription au roi. On peut voir, à l'article Charles 1<sup>er</sup>, les longues angoisses du monarque et ses déplorables tentatives pour sauver celui auquel il avait écrit dans sa prison: « Je ne puis vivre en paix avec moi-même qu'en vous assurant, sur ma parole de roi, que vous ne souffrirez ni dans votre honneur ni dans votre vie. » Informé des scrupules et des périls du prince, Strafford se dévoua. Il écrivit au roi pour lui rendre sa parole et le prier de sanctionner le bill; sa lettre était sans faste, sans amertume: « Mon contentement, disait-il, vous acquittera plus devant Dieu que ce que pourrait faire le monde entier. » Le danger s'accrut; le roi fut faible, et il autorisa des commissaires à signer tous les bills proposés à sa sanc-

tion. L'un de ces commissaires était le comte d'Arundel, qui n'hésita point à voter ainsi deux fois la mort d'un homme que sa haine lui ôtait le droit de juger. Les communes arrêtaient des remerciements au monarque, en décrétant que jamais le dernier bill ne pourrait être cité en exemple, et que désormais tout anglais serait jugé selon la loi du pays, *comme si ce bill n'eût jamais existé*. Le premier mouvement de Strafford appartient à la nature. En apprenant la sanction, il laissa échapper ces paroles du Psalmiste: *Ne mettez point votre confiance dans les princes ni dans les enfants des hommes; car le salut n'est point en eux*. Trois jours lui étaient donnés pour se préparer à mourir. Le roi envoya son fils à la chambre haute pour implorer de la médiation des lords quelque adoucissement dans la peine. Il n'obtint pas même un sursis, et le surlendemain (15 mai 1641), le bourreau consumma le meurtre. *Milord, pardonnez-moi*, criait cet homme avant de frapper.— *A vous et à tout le monde*, répondit le martyr. Plus admirable encore sur l'échafaud qu'à la tribune et dans le conseil, il ne proféra point une parole qui ne fût un acte d'héroïsme, priant pour le roi, pour l'Angleterre, pour ses juges, imposant à la fureur du peuple par la dignité de son visage, et maîtrisant la douleur de ses proches par la sérénité de ses discours.— Ainsi finit cette vie *toute d'une pièce*, comme on l'a dit des héros de Plutarque, et toutefois si diversement jugée. Cette âme si haute, si pure, si invariablement fidèle au roi et au pays, n'a pu échapper à l'accusation de versatilité, de corruption. Sa correspondance, publiée par ses contemporains, suffit à la réfutation de

ces reproches. Elle atteste qu'à une époque où certes la solidarité des ministres n'était point de principe en Angleterre, le vice-roi d'Irlande réclamait contre les mesures arbitraires de ses collègues, comme il les aurait dénoncées à la tribune; et si des contradictions de chaque jour ou la douleur des désastres publics lui arrachent de loin en loin quelques expressions un peu absolues sur l'indépendance du pouvoir, sans cesse il loue, il regrette les parlements; sans cesse il les recommande au roi, et toujours les faits répondent aux paroles. En Irlande, où Strafford était le maître, il avait tenu plus de sessions à lui seul pendant sept années que ses prédécesseurs dans un demi-siècle. La sévérité lui était imposée comme une nécessité des temps, comme un devoir public; elle devint une habitude de son caractère, plus tard le cri de ralliement de ses ennemis, et ils furent nombreux. La gloire d'avoir abattu l'hydre féodale en Irlande lui devint funeste en Angleterre. Naturellement fier avec les grands, les difficultés de sa position, les souffrances aiguës de la goutte lui arrachèrent plus d'une fois des paroles chagrines ou impérieuses : on lui reprocherait de la hauteur, s'il eût paru moins ami du pauvre, moins dévoué à la noblesse qui faisait son devoir. « J'ai » trouvé, disait-il, la couronne, » l'église et le peuple au pillage; je » n'ai pas cru pouvoir les délivrer » avec des sourires et des révérences. » Au reste, nul ne contribua plus que lui à fixer les principes alors si indécis de la constitution d'Angleterre; et, s'il reconnut, comme à Sparte, la triste nécessité de *laisser dormir les lois pour un jour*, il demandait hautement une prompte et

solemnelle réparation à la loi pour ces dangereux exemples. Peu d'hommes publics ont été aussi avides que lui de toutes les joies de famille et des délices de la retraite. On voit, par ses lettres, qu'il s'y abandonnait du fond de l'âme, et c'est une preuve de plus que l'exercice du pouvoir n'avait point corrompu ce cœur si tendre, cet homme si vrai, si bien né, que, dans les occasions les plus imprévues, il trouvait tout d'abord et d'inspiration la réponse la plus noble et le conseil le plus généreux. Il fut marié trois fois, et la Biographie doit recueillir le nom de sa 2<sup>e</sup>. femme, Arabella Hollis, fille du comte de Clare, à laquelle rien n'a manqué de ce qui pouvait rendre un époux comme Strafford heureux et fier d'une telle épouse. La mémoire de Strafford fut réhabilitée par le parlement sous Charles II, et son fils reprit son rang à la chambre haute. Sa vie a été écrite, peu de temps après sa mort, par le chevalier Ratcliffe, son ami, et de nos jours par M. Mac-Diarmid. Tout le monde a lu celle qui a été publiée par M. de Lally-Tolendal, Londres, 1795; et Paris, 1814, in-8<sup>o</sup>. Cette réimpression ne comprend pas *le Comte de Strafford*, tragédie en 5 actes et en vers, qui forme le 2<sup>e</sup>. vol. de l'édition de Londres. F—T j.

STRALENBERG (PHILIPPE-JEAN), lieutenant-colonel au service de Suède, naquit, en 1676, dans la Poméranie suédoise, sous le nom de *Tabbert*, que sa famille changea en celui de *Stralenberg*, lorsqu'elle fut anoblie par Charles XII, en 1707. Après avoir fait les campagnes de Pologne, il accompagna le roi de Suède dans son expédition contre la Russie, et assista à la bataille de Pultawa. Ayant voulu secourir son

frère, il fut pris par les Russes. Conduit d'abord à Moscou, il fut envoyé ensuite en Sibérie, où il passa treize années. Ayant eu la permission de faire des voyages dans l'intérieur de ce pays, il en dressa une carte détaillée, qu'il confia en dépôt à un marchand de Moscou. Ce marchand étant mort, la carte fut portée à Pierre I<sup>er</sup>, qui la trouva très-intéressante et la garda. Stralenberg en fut instruit, et recommença son travail. Ayant obtenu la permission de retourner en Suède, il passa à Pétersbourg, et fut présenté au Czar. Ce prince voulut le retenir à son service, et lui fit des propositions avantageuses; mais il refusa, et se rendit à Stockholm, où il obtint, avec assez de peine, une compagnie et le titre de lieutenant-colonel, en 1724, quelques années après la mort de Charles XII. En 1730, il sollicita la permission d'aller à Lubeck, où il fit imprimer sa *Description historique et géographique des parties septentrionales et orientales de l'Europe et de l'Asie, en allemand*, in-4<sup>o</sup>. En 1740, il fut nommé commandant de la citadelle de Carlshamn, où il mourut en 1747. C—AU.

STRANGE (ROBERT), graveur, né en 1725, dans l'une des îles Orcades, vint fort jeune à Paris, et entra dans l'école de Le Bas, qui excellait dans le paysage, et qui faisait de la pointe un plus fréquent usage que du burin. Strange abandonna bientôt la manière de ce maître et le genre dans lequel il travaillait, pour se livrer à l'histoire; et ses premiers ouvrages, tous copiés d'après les plus grands maîtres, annoncèrent un artiste habile. En 1758, il fit un voyage de cinq ans en Italie, où il étudia tous les chefs-d'œuvre. Il fit en même temps une ample collection de

dessins précieux, qu'il se proposait de graver à son retour, et vint se fixer à Londres, où il déploya, dans une foule de morceaux précieux, toute la beauté de son instrument. Doué du véritable sentiment du beau, il échappa à la contagion du mauvais goût de son époque; et lorsque Boucher était appelé le peintre des grâces, et que la gravure multipliait à l'envi ses productions, Strange ne consacra son talent qu'à traduire les plus beaux ouvrages du Corrège, de Raphaël, du Guide, du Titien et de Carle Maratte. Il eut l'amour-propre, trop rare, de ne rien exposer aux regards d'indigne de lui, et il ne se laissa jamais séduire par l'intérêt. Également estimé comme homme et comme artiste, il avait été reçu de l'académie de Paris, et il était membre de celles de Rome, de Florence, de Bologne, professeur de l'académie royale de Parme, et directeur de la société des artistes de l'Angleterre. Il serait trop long de rapporter tous les ouvrages de cet habile graveur. Ses estampes sont remarquables par la douceur du burin, le choix des sujets et la correction du dessin. Le seul reproche qu'on puisse leur faire, c'est qu'elles manquent parfois de vigueur; mais l'artiste, qui connaissait son véritable talent, a évité, la plupart du temps, d'exécuter des pièces dans lesquelles cette qualité était nécessaire. Il avait inventé une méthode par laquelle, au moyen de quatre couleurs, il savait rendre les dessins originaux de manière à opérer l'illusion la plus frappante. Ses compositions les plus remarquables sont : I. *Le Saint Jérôme du Corrège*, qui a fait partie du Musée du Louvre, et qui, en 1815, a été rendu à Parme, d'où il avait été tiré. II. *Vénus couchée*, d'après le Titien. III. *Danaé*,

d'après le même maître. IV. *Vénus et Adonis partant pour la chasse*, d'après le même maître. V. *Charles, prince de Galles, Jacques, duc d'York, et la princesse Marie, enfants de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre*. VI. *Le Portrait en pied de Charles I<sup>er</sup>, en habits royaux*. VII. *Charles I<sup>er</sup>, en pied*, suivi d'un page et d'un écuyer qui tient son cheval. VIII. *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, femme de Charles I<sup>er</sup>, ayant auprès d'elle le prince Charles de Galles, et portant dans ses bras le jeune Jacques, duc d'York, encore enfant*. Ces quatre beaux portraits sont d'après Van-Dyck. En 1769, Strange publia à Londres un volume in-8°, fruit de son séjour en Italie, sous le titre suivant : *A descriptive catalogue of a collection of selected pictures from the roman, florentine, lombard, venetian, neapolitan, flemish, french and spanish schools, etc. (Catalogue descriptif d'un choix de peintures des écoles romaine, florentine, lombarde, vénitienne, napolitaine, flamande, française et espagnole ; auquel sont jointes des remarques sur les principaux peintres et sur leurs ouvrages. avec une liste de trente-deux dessins d'après les tableaux capitaux des grands maîtres, rassemblés et dessinés pendant un voyage de plusieurs années en Italie)*. Strange mourut à Londres, en 1795. P—s.

STRAPAROLA DE CARAVAGE (JEAN-FRANÇOIS), conteur italien du seizième siècle, n'est guère connu que par le titre de son recueil. Fontanini, Argelati, Zeno, Tiraboschi, n'en ont presque point parlé ; et le comte Borromeo (*Catalog. de Novellieri Italiani*), qui s'est un peu étendu sur les différentes éditions de l'ouvrage,

ne donne aucun renseignement sur l'auteur. Dans une préface, mise en tête de la traduction française des Contes de Straparola, on dit que ce nom pourrait bien être une qualification académique plutôt que le nom d'une famille. On connaît en effet l'usage, autrefois fort commun en Italie, de se déguiser sous des titres non moins ridicules que celui du corps dans lequel on était admis ; et comme on s'appelait *Insensato*, *Balordo*, *Stordito*, ce qui ne devait flatter l'amour-propre de personne, on aurait pu se nommer *Strá* (*extra-parole*), pour marquer cette faculté quelquefois désirable pour soi, mais presque toujours fâcheuse pour les autres, de parler beaucoup sur toutes sortes de sujets. Si cette supposition était vraie, ce qui nous paraît peu probable, il resterait encore une découverte à faire sur le personnage véritable qui s'est caché sous cette fausse dénomination. Il vivait en 1508, époque où parut un de ses ouvrages à Venise ; et il n'était pas mort en 1554, année de la publication de la seconde partie de ses Contes. Le premier volume, imprimé en 1550, exposa l'auteur à de graves accusations. On le traita durement de plagiaire, la source de la plupart de ses histoires ayant été reconnue. Un littérateur français (Laisné), qui s'est donné la peine de vérifier ce reproche, ne l'a pas trouvé sans fondement ; et, d'après son calcul, Straparola aurait puisé le sujet de vingt et une de ses Nouvelles dans le seul livre de Morlino (*V.* ce nom, XXX, 192), outre les emprunts faits à Boccace, au Pogge, au *Pecorone* (*Voy. Ser. GIOVANNI*, XVII, 426), à Machiavel (1), etc. Au reste

(1) Molière a tiré le sujet de l'*École des femmes* de la IV<sup>e</sup>. nouvelle de la IV<sup>e</sup>. nuit de Straparola.

ces larcins étaient autorisés par l'exemple, et une reine (V. MARGUERITE DE VALOIS, XXVII, 20) ne s'est pas fait scrupule de s'en rendre coupable. Straparola s'est plu particulièrement à imiter le Décaméron, qui a été le modèle général de tous les anciens conteurs italiens. De même que Boccace a rassemblé aux environs de Florence une troupe joyeuse de jeunes gens et de femmes qui s'amusaient à débiter des contes, tandis que la peste exerçait des ravages dans la ville; ainsi Straparola transporte sur l'île de Murano, à Venise, et chez Lucrèce Sforce, une société de demoiselles et de gentilshommes, qui racontent des nouvelles, se proposent des énigmes, composent des fables, pour passer agréablement leur temps, loin des dissensions civiles qui avaient éclaté en Italie après la mort de François Sforce, duc de Milan. Le style de cet auteur est moins soigné, mais plus coulant que celui de Boccace. Ses conceptions sont bizarres et remplies de tout ce qu'une imagination déréglée peut enfanter pour causer de l'étonnement et de la surprise. L'astrologie, les enchantements, les métamorphoses, tout est mis en jeu pour animer ces récits, dont l'obscénité égale souvent l'extravagance. Les ouvrages de Straparola sont : I. *Sonetti, strambotti, epistole e capitoli*, Venise, 1508, in-8°. II. *Le piacevoli notti*, ibid., Comin de Trin, 1550-1554, 2 vol. in-8°. L'édition de 1557 est la plus recherchée. La plupart des réimpressions postérieures sont mutilées : celle de Venise, 1599, in-4°, a été augmentée de cent énigmes, par J. Cesar della Croce; ce qui la rend chère, quoiqu'elle soit imparfaite. Cet ouvrage a été traduit en français

par Louveau et Larivey, Paris, 1585, in-12; (ibid.) 1726, 2 vol. in-12, édition revue par La Monnoye. III. *Novella d'un caso notabile intervenuto a un gran gentiluomo genovese*, Venise, s. d., in-4°, et 1558, in-8°; réimprimé vers la fin du siècle passé, ibid. (Londres), in-4°. Ce n'est que la première Nouvelle de Straparola. A-G-s.

STRATA. Voy. FORNARI (Marie-Victoire).

STRATA (ZANOBI DA), poète lauréat, né en 1312, à Strata, petit village à deux lieues de Florence, fut élevé par Jean de' Mazzuoli, son père, fameux grammairien, qui avait été le maître de Boccace. Zanobi acquit par ses talents une considération que son origine semblait lui refuser. En 1332, il remplaça Mazzuoli dans une école de belles-lettres établie à Florence, et s'y fit remarquer par son savoir. Sa réputation attira sur lui l'attention de son compatriote Nicolas Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Sicile; et cette protection lui valut d'abord la place de secrétaire du roi de Naples, et peu après (1355), l'honneur d'être couronné à Pise, par l'empereur Charles IV, qu'il remercia dans un discours latin, mêlé de prose et de vers, dont les bibliothèques de Florence ont conservé quelques copies (*Oratio habita ad Carolum IV; de fama*). Cet hommage public, qui, dans le quatorzième siècle, ne fut accordé qu'à Pétrarque, jeta un nouvel éclat sur le nom de Strata. Appelé à la cour d'Avignon, il fut nommé protonotaire apostolique, et secrétaire des brefs d'Innocent VI. Si l'on devait en croire un document publié par Lami (*Novelle letterarie*, 1748, p. 219), ce poète aurait été élevé

au siège de Monte Casino (1), peu avant sa mort, arrivée dans la ville d'Avignon, en 1361. On ne peut juger de son mérite que d'après le témoignage de ses contemporains, qui l'ont regardé comme l'un des plus grands hommes de son temps. Pétrarque le loue beaucoup dans ses Lettres (2), dont quelques-unes sont adressées à notre poète, entre autres celle où il lui recommande de prendre soin de ses écrits. Les Florentins avaient conçu une si haute estime du mérite de Zanobi, que, le plaçant au même rang qu'Accurse, Dante, Pétrarque et Boccace, ils décidèrent, en 1396, que des tombeaux leur seraient élevés dans l'église de *Santa Maria del Fiore*. La difficulté de réunir les cendres de ces illustres citoyens, morts presque tous hors de leur patrie, arrêta ce projet, ce qui est fait pour inspirer un grand regret de la perte des poésies de Strata, dont il ne reste que cinq vers latins publiés par Mébus dans la vie de Traversari, p. 90. Zanobi s'était proposé de chanter les exploits du premier Scipion, lorsqu'il apprit que son ami Pétrarque travaillait à un poème sur le même sujet (*l'Afrique*): soit délicatesse, soit crainte, il n'osa pas se mesurer avec un rival aussi redoutable, et descendant au rôle modeste de traducteur, il s'exerça sur les *Morales* de saint Grégoire, ouvrage qui aurait dû le décourager par sa longueur, et qu'en effet, il n'eut pas le temps d'achever. L'académie de la *Crusca* a honoré de ses suffrages

(1) On ne connaît point de siège épiscopal de ce nom. La célèbre abbaye du Mont Cassin n'est pas un évêché.

(2) Il avait cependant témoigné quelque jalousie au sujet du couronnement de Zanobi: « Est-ce à un Allemand (l'empereur) qu'il appartient de juger le mérite littéraire d'un Italien? » *Prof. ad insect. in medicum*. Strata fut couronné treize ans après Pétrarque.

ce grand travail, qu'elle a rangé au nombre des *testi di lingua*. Il en existe une ancienne édition intitulée: *I. I Morali del Pontefice san Gregorio Magno, sopra il libro di Giobbe*, Florence, 1486, 2 vol. in-fol. Zanobi n'a pas été plus loin que le chapitre dix-huitième du dix-neuvième livre: la suite appartient à un traducteur anonyme (le bienheureux Jean de Tossignano, évêque de Ferrare). La rareté et le mérite de ce livre engagèrent le cardinal Tommasi d'en ordonner une réimpression (Rome, 1714-30, 4 vol. in-4°.), qui est très-fautive, malgré les soins de Mgr. Fontanini, qui s'était chargé d'en revoir les épreuves (*V. les Notes de Zeno à la Biblioth. italienne* de Fontanini, tome II, p. 469). On doit au cardinal Alexandre Albani d'en avoir fait continuer l'édition après la mort de son vénérable confrère. Une troisième édition sortit des presses de Simone, Naples, 1745, 4 vol. in-4°. II. *Registrum litterarum apostolicarum Innocentii papæ sexti, anno sui pontificatus nono* (1361), dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, par Martèze et Durand, tome II, pag. 843-1072. III. *Sogno di Scipione, voltato in greco per Planude, e fatto volgare per Zanobi da Strata*, Pise, 1816, in-8°. *Voy.* Villani (Phil.), *Vite d'uomini illustri Fiorentini*, pag. vi. — *Elogi d'uomini illustri Toscani*, tome 1<sup>er</sup>., p. 160, et Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tome v. A—G—S.

STRATICO (LE COMTE SIMON), mathématicien, né à Zara, en 1733, et confié aux soins d'un oncle qui dirigeait un établissement d'éducation à Padoue, fréquenta l'université de cette ville, où il prit le degré de docteur, et fut nommé professeur



de médecine, ayant à peine vingt-cinq ans. Destiné, en 1761, à accompagner l'ambassade que le sénat vénitien envoyait à George III, pour le féliciter sur son avènement au trône, Stratico s'arrêta quelque temps en Angleterre, pour en étudier les usages et les mœurs. De retour à Padoue, il fut destiné à remplacer le marquis Poleni, dans la chaire de mathématiques et de navigation. Les connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages le rendaient propre à différentes fonctions, et lui ouvrirent les portes de plusieurs académies, entre autres de la société royale de Londres. Appelé, par le gouvernement de Milan, à l'université de Pavie (1801), Stratico y suppléa souvent le professeur Volta dans les cours de physique, quoiqu'il ne fût chargé que d'enseigner l'art nautique. Il devint ensuite membre du comité d'instruction publique, puis président de la junte pour les travaux hydrauliques du duché de Modène, et directeur général des ponts et chaussées de l'ex-royaume d'Italie. En 1803, il fut élevé au rang de sénateur, et décoré des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne de Fer. L'empereur d'Autriche lui avait accordé la croix de Saint-Léopold, la pension de sénateur, et le rang de professeur émérite des universités de Padoue et de Pavie. Stratico, qui était le doyen des littérateurs italiens, est mort à Milan le 16 juillet 1824, âgé de 91 ans. Ses ouvrages sont : I. *Oratio habita in gymnasio Putavino*, Padoue, Comino, 1764, in-8°. II. *Series propositionum, continens elementa mechanica et statica earumque varias applicationes, ac præsertim ad theoriam architecturae civilis et nau-*

*ticae*, ibid., 1772, in-8°. III. *Raccolta di proposizioni d'idrostatica e d'idraulica*, ibid., 1773, in-8°. IV. *Teoria compita della costruzione e del maneggio de' bastimenti*, trad. du français d'Euler, avec notes, ibid., 1776, in-8°, fig. V. *Elementi d'idrostatica e d'idraulica*, ibid., 1791, in-8°. VI. *De duobus formis archetypis æneis ad antiquum numisma majoris moduli pertinentibus disquisitio*, Vérone, 1791, in-8°, fig. VII. *Dell' antico teatro di Padova*, Padoue, 1795, in-4°, fig. VIII. *Vocabolario di marina, nelle tre lingue ital. - ingl. - francese*, Milan, 1813-14, 3 vol. in-4°, fig. IX. *Esame marittimo teorico pratico, ovvero trattato di meccanica applicato alla costruzione ed alla manovra de' vascelli*, traduit du français de Don George Juan et de Levêque, avec des observations, ibid., 1819, 2 vol. in-4°, figures. X. *Bibliografia di marina nelle varie lingue dell' Europa o sia raccolta de' titoli de' libri, i quali trattano di quest' arte*, ibid., 1823, in-4°. XI. *Osservazioni sopra varj effetti della pressione de' fluidi*, dans les Mémoires de la Société italienne. XII. *Dell' inclinazione delle sponde negli alvei de' fiumi*, dans les actes de l'Institut italien. XIII. *Saggio de' principj da' quali dipende il giudizio delle opere d'architettura civile*, part. 1 et 2, ibid. XIV. *De' bastimenti a remi da guerra degli antichi*, ibidem. XV. *Sul FLUCTUS DECUMANUS O DECIMUS de' poeti latini; e sulla trichimia, o terza ondata degli scrittori greci*, ibid. XVI. *Sulla declinazione dell' ago magnetico*, ibid. XVII. *Saggio storico sugli specchi ardenti*, ibid. XVIII. *Discorso sopra l'architettura gotica*, ibid. XIX. *Dis-*

*sertazione sopra alcuni fenomeni magnetici*, ibid. XX. *Osservazioni sull' architettura delle scale*, ibid. XXI. *Sopra le leggi d'agitazione de' fluidi, contenuti in vasi oscillanti*, dans les Mémoires de l'académie de Padoue. XXII. *Intorno ad un fenomeno della diffrazione della luce*, ibid. XXIII. *Della confluenza, e delle foci, o sbocchi de' fiumi*, ibid. XXIV. *Discorso recitato nell' accademia delle belle arti di Milano*, dans les actes de la même académie. XXV. *M. Vitruvii Pollionis architectura, cum exercitationibus J. Poleni, et commentariis variorum*, Udine, 1825 et suiv., devant former 4 vol. in-4°, avec 320 planches. Cette édition, la plus complète de Vitruve, et qui est le fruit de trente-cinq années de recherches de Stratico et d'autant de Poleni, qui y avait travaillé aux frais de la république de Venise, est maintenant sous presse à Udine. Le texte en est collationné avec les éditions de Rode et de Schneider, nouvellement publiées en Allemagne.

A—G—S.

STRATON de Lampsaque, philosophe grec, était fils d'Arcesilas; disciple de Théophraste, il lui succéda dans son école, l'an 248 avant J.-C., et acquit, par son éloquence et son savoir, une réputation immense. Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte, voulut être initié par lui dans les secrets de la philosophie, et fut tellement satisfait de ses leçons, qu'indépendamment de ses honoraires, il lui fit présent de quatre-vingts talents, somme prodigieuse. Straton fut surnommé le *Physicien*, parce qu'il s'était attaché particulièrement à l'étude de la physique, c'est-à-dire, des lois de la nature; mais les titres de plusieurs de ses ouvrages prouvent

qu'il avait aussi cultivé la morale et la politique. On n'est pas certain qu'il soit l'auteur du *Traité des couleuvres*, que plusieurs critiques lui attribuent, et qui est imprimé sous le nom de Théophraste dans les *OEuvres d'Aristote*. De tous ses écrits il ne reste que des fragments insuffisants pour apprécier ses idées philosophiques. De là les jugements contradictoires que les modernes en ont portés. D'après deux passages de Cicéron et de Plutarque, on voit que Straton attribuait à la nature les qualités productives, sans lui accorder l'intelligence. Il n'était pas nécessaire, suivant lui, de recourir aux dieux pour expliquer le monde: la création et l'économie de l'univers ne sont que l'accomplissement des lois de la physique et de la mécanique. Leibnitz et Bayle ont conclu de cette proposition que Straton ne reconnaissait d'autre dieu que la nature, et en conséquence l'ont regardé comme un des précurseurs du spinosisme. Cudworth le range parmi les hylozoïtes. Batteux ne voit dans ce philosophe qu'un homme qui veut faire du bruit, n'importe de quelle manière: arrivé, dit-il, dans un temps où les dogmes les plus hardis ne faisaient plus qu'autant de sensation qu'il en fallait pour produire la célébrité, il osa dire ouvertement ce qu'on avait pensé avant lui (*Hist. des causes premières*, 351). Mais le judicieux Brucker déclare que ce n'est pas sur quelques lignes qu'il peut se permettre de juger l'ensemble du système de Straton. Dans une lettre adressée à Zimmermann (1), il s'efforce de repousser l'accusation d'a-

(1) Cette lettre a été insérée par Schelhorn, dans les *Amanit. litteraria*, XIII, 311.

théisme dont on a voulu flétrir ce philosophe, et prouve que le passage de Cicéron (*Academ.*, iv, 38), sur lequel elle repose tout entière, suffit pour démontrer que Straton n'a point nié l'existence des dieux, quoiqu'il n'admit pas, comme Démocrite, que leur intervention immédiate fût nécessaire à la création et au maintien de l'univers. Straton avait reçu de la nature un tempérament fort délicat, qui l'obligeait à vivre de régime. Il s'éteignit, sans souffrances, entouré de ses amis et de ses disciples, après avoir dicté son *testament*, que Diogène Laërce nous a conservé, et par lequel il instituait Lycon (*V.* ce nom), son successeur dans l'école qu'il avait dirigée dix-huit ans avec gloire. Diogène (*Vies des philosophes*) donne les titres des nombreux ouvrages de Straton, dont on doit regretter la perte, d'autant plus que les questions les plus importantes y étaient traitées. Brucker a rassemblé, dans son *Histoire de la philosophie*, tout ce qu'on sait de Straton, et diverses maximes de ce philosophe, extraites des ouvrages de Sextus Empiricus, Simplicius et Stobée. Voici les plus remarquables : le siège de l'ame est dans le cerveau ; — L'ame agit par les organes des sens ; — Le temps est la mesure du mouvement et du repos ; — Tout corps a de la pesanteur et tend sans cesse vers le centre.

W—s.

STRATON, poète grec, dont on ignore la patrie ; on ne connaît pas mieux les autres circonstances de sa vie. Il est cependant vraisemblable qu'il florissait sous l'empereur Septime Sévère. Il a attaché son nom à l'un des monuments les plus déplora- bles de la corruption qui marqua les mœurs de la Grèce, en publiant un recueil d'épigrammes, la plupart

obscènes, de différents auteurs. Il serait difficile d'en traduire même le titre avec décence, et sa muse a largement contribué à le grossir. Ce recueil forme un des livres du manuscrit de l'anthologie, devenu célèbre sous le nom de *Manuscrit palatin*, et conservé aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican. Ce livre contient deux cent trente-huit épigrammes, dont quatre-vingt-treize sont de Straton. On en trouve cinq autres dont il est aussi l'auteur, dans le livre des *Épigrammes satiriques*, et une sixième dans l'Anthologie de Plamde ; mais il n'est pas certain que cette dernière soit de lui : le titre l'attribue à Méleagre ou à Straton. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans celles de ces pièces dont la lecture est tolérable, des pensées ingénieuses, exprimées avec élégance ; mais on déplore qu'il ait prostitué sa muse à un semblable sujet : heureusement que la langue qu'il a employée atténue beaucoup le danger d'un tel ouvrage. Avant que le manuscrit palatin eût été publié, Reiske avait pris la peine de placer à la suite de son édition de l'Anthologie de Céphalase, une table des auteurs dans les écrits desquels se trouvaient éparées les pièces du Recueil de Straton, sur lequel nous ne nous sommes peut-être que trop étendus. Terminons en disant avec ce même Reiske : *Computrescat in illo cæno qui animum ad meliora nequit attollere.* Si—D.

STRAUCH (JEAN), jurisconsulte, naquit, le 2 septembre 1612, à Colditz en Misnie : son père était caissier de l'électrice douairière de Saxe, Sophie de Brandebourg, qui résidait dans cette petite ville. Après avoir fréquenté le gymnase de Zeitz, il étudia aux universités de Leipzig et de Iéna ; prit, en 1638, le grade de

ès-arts et fut bientôt après professeur d'éloquence et re à Leipzig, en 1651 docteur, et en 1652 professeur des magistrats de Brunswick. La place de professeur fut offerte à son ami Adam Schæffer, qui n'en voulait pas, et fut donnée à Strauch, en 1660, à 31 ans. Mais comme ce dernier se trouvait à Brunswick, le même Strauch vint à Weimar et fut nommé à sa place de professeur et assesseur du tribunal au grand duc de Saxe-Weimar, où il obtint par la suite le titre de conseiller intime et la charge de précepteur du consistoire et de chancelier d'une manière désagréable. Ses tracasseries domestiques du grand duc de Saxe-Weimar, il en eut un grand chagrin, qu'il s'empressa de quitter, en 1676, les places de professeur de droit et vice-chancelier, en 1677, où il mourut le 11 décembre 1679. Strauch jouit d'une grande réputation dans les tribunaux d'Allemagne, où ses nombreuses dissertations ont toujours été citées. Vingt-cinq de ses traités ont été réunis sous le titre de *Opuscula juridica, historico-linguistica rariora XXV in unum volumen collecta, cura C. G. Schæfferi*, Francfort, 1727, in-4°. Les autres ont été réunis sous le titre de *Dissertationum universum jus Justinianearum, theoricæ-practicæ XXIX*, 1659, in-4°, et réimprimées en 1674 et 1682; trois ans après celui-ci: *Dissertationum carularum solemnium trias*, Iéna, 1682, in-4°. On a formé une collection de quinze de ses programmes, sous le titre de *Vitæ aliquot veterum jurisconsultorum; conquisivit, recitavit, indice instruxit Ch. G. Schæfferi*, Iéna, 1723, in-8°. On a

aussi de Strauch un *Lexicon particularum juris*, Iéna, 1671, in-4°. Réimprimé en 1684 et 1719. S—L.

STRAUCH (FRANÇOIS-RAYMOND), évêque de Vich, et l'une des victimes des dernières révolutions espagnoles, naquit en 1760, à Tarragone, où son père, capitaine dans un régiment suisse au service d'Espagne, s'était marié. Après avoir fait à Saragoce ses premières études, il vint, en 1776, l'habit religieux chez les Cordeliers observantins de l'île Majorque, où le régiment de son père se trouvait en garnison; et il développa, pendant son noviciat, des talents assez distingués pour être bientôt après chargé d'enseigner la philosophie dans son couvent, puis pourvu, à l'université de Palma, d'une chaire de théologie, qu'il occupa vingt-cinq ans. A l'exacte observation des devoirs de son état, le P. Strauch joignait un talent remarquable pour la prédication, et des connaissances étendues en histoire et en mathématiques; la plupart des langues vivantes lui étaient familières: aussi les savants de l'Espagne les plus distingués recherchaient sa société ou sa correspondance. Lors de l'invasion de la Péninsule, par les troupes de Buonaparte, en 1808, il fut nommé aumônier d'un régiment suisse, montra dans cet emploi autant de zèle que de courage à secourir les militaires sur le champ de bataille, et eut même ses habits percés de balles. Des désordres qu'il ne put réprimer le déterminèrent cependant à quitter l'armée, et à retourner à Majorque, au commencement de 1812. Il continua de se livrer aux fonctions de son état et au ministère de la chaire, consacrant en même temps sa plume à la défense de l'Église et de la mo-

narchie légitime, tant par les ouvrages qu'il traduisit en espagnol ou qu'il composa, que par les journaux dont il fut le principal rédacteur. Son zèle déplut aux révolutionnaires ; et ils ne laissèrent échapper aucune occasion de le dénoncer comme un fanatique, ennemi de la liberté. Croyant trouver, dans quelques expressions d'un sermon du carême qu'il prêcha en 1813, la matière d'une accusation suffisante pour le perdre, ils le déférèrent au Saint-Office ; et, bien que l'accusation ait plus tard été reconnue calomnieuse, il demeura dans les prisons de l'inquisition de Majorque, depuis le 28 juillet jusqu'au milieu de décembre de la même année. Fort du sentiment de son innocence, Strauch refusa de profiter d'une occasion de s'évader, fut enfin acquitté, mais continua d'être en butte aux persécutions des *liberales*. Le retour de Ferdinand VII dans ses états semblait promettre à ce savant religieux un avenir plus tranquille. Il fut mandé à la cour et nommé évêque de Vich ou Vique, en Catalogne. On lui fit entendre qu'il ne resterait dans un si petit évêché que jusqu'à ce qu'il en vaquât un autre plus considérable ; mais il déclara qu'il ne se déterminerait pas à rompre l'alliance qu'il aurait une fois contractée avec une église, quelque pauvre qu'elle fût, puisqu'il avait lui-même fait vœu de pauvreté. Sacré à Barcelone, par l'évêque d'Urgel, il se rendit dans son diocèse, continua de mener, dans son palais, la vie d'un religieux, et de porter l'habit de son ordre, montant souvent en chaire, et faisant à pied toutes ses visites. Son zèle à s'opposer aux entreprises des novateurs contre l'autorité ecclésiastique, et à prévenir l'introduction des livres défendus, lui suscita de

nouveaux ennemis. Bientôt le serment de fidélité à la constitution des cortès leur fournit un prétexte pour le tourmenter. Il avait déclaré avec fermeté qu'il ne le prêterait pas tant que le roi ne l'aurait pas prêté ; et il s'était même, dès ce moment, préparé à la mort. On l'épargna cependant alors ; et les révolutionnaires se contentèrent de maltraiter son grand-vicaire en sa présence. Ferdinand ayant ensuite prêté serment à la nouvelle constitution, Strauch n'hésita point à suivre l'exemple de son souverain ; mais il ne crut pas que cette promesse l'autorisât à faire ce qui serait contraire à la loi divine ou aux règles de l'Église. C'est ainsi qu'il refusa de publier le décret des cortès, du 23 octobre 1820, qui soumettait les réguliers aux ordinaires, sans l'intervention du pape. On le dénonça aussi pour avoir empêché dans son diocèse (par un mandement du 13 juillet 1819) la publication d'un catéchisme constitutionnel, imprimé en langue catalane, et qui renfermait plusieurs choses contraires à la doctrine de l'Église. L'évêque de Vich n'ignorait pas le danger auquel il était exposé. On le pressa de chercher sa sûreté dans la fuite. L'évêque de Carcassone (M. A.-F. de La Porte) et M. Carrière, vicaire-général de Perpignan, lui offrirent à l'envi un asile honorable auprès d'eux : il ne crut pas pouvoir abandonner son troupeau dans des circonstances aussi critiques. Il venait de procurer à sa ville épiscopale le bienfait d'une mission prêchée par les Capucins ; et il continuait de se livrer avec ardeur aux fonctions de son ministère, lorsqu'il vit fondre sur lui l'orage qui grondait depuis long-temps. Mis aux arrêts, dans son palais, le 11 octobre 1822, comme prévenu d'être en

avec la régence d'Urgel (1), rec dix-neuf religieux de son monastère à la citadelle de Barce-  
 lone et bientôt mis au secret, dans  
 l'obscurité de cette prison d'état.  
 Devant des juges dont il re-  
 connaît la compétence, il  
 fut condamné à mort, appela de cette  
 sentence, fut absous par d'autres ju-  
 ges, en fut pas moins inhumai-  
 nement massacré. Sous prétexte de  
 l'envoyer à Tarragone, où on le  
 fit acquiescer définitif-  
 ment, dix mois de captivité, on le  
 fit monter sur une tartane, le 16 avril  
 avec un de ses religieux (2),  
 l'autre n'avait point quitté. Ayant  
 été amené à Molins de Rey, il fit di-  
 stingué : lui les deux officiers qui  
 devaient son escorte. Ils le for-  
 cèrent à monter, de quitter son  
 compagnon religieux ; et l'on se remit  
 en route, pour continuer la route  
 de Valence. Arrivé à Vallirana (3), un  
 détachement de l'escorte se porte en  
 avant pour aller à la décou-  
 verte, et croit voir se former un at-  
 tentat avec l'intention de déli-  
 vrer les prisonniers. Aussitôt on or-  
 donna de tirer sur le prélat et à son compagnon  
 religieux. On les tua dans  
 un chemin creux ; et ils furent  
 percés de balles. Après  
 avoir été dépouillés, leurs meurtriers  
 furent triomphants à Barcelone,  
 sur la *Tragala*. Telle était la  
 fin de ceux-ci inspiraient, que les  
 deux autres victimes demeurèrent  
 sans sépulture. On n'osa  
 aller dans le cimetière de Val-  
 u'après en avoir obtenu la

permission du *chef politique* de la  
 Catalogne. L'année suivante, la tran-  
 quillité étant rétablie, on transféra  
 en procession les deux corps à l'é-  
 glise cathédrale de Vich, où on leur  
 fit des obsèques solennelles : l'Oraison  
 funèbre du vénérable prélat y fut  
 prononcée (le 12 février 1824) par  
 le P. Raimond de Jésus, supérieur  
 des Trinitaires déchaussés de Vich.  
 Cette pièce a été imprimée sous ce  
 titre : *Oracion funèbre, etc., del  
 ill. S. D. F. Raymundo Strauch y  
 Vidal* (4) *obispo de Vich, etc., Per-  
 pignan, 1824, in-8°. de 70 pag. ; et*  
*nous en avons tiré les principaux dé-  
 tails de cet article. Il nous reste à don-  
 ner la liste des ouvrages de Strauch :*  
 I. *Une Carte de l'île Majorque*,  
 d'autant plus recommandable qu'elle  
 est faite sur les lieux, et que l'auteur  
 entendait bien le dialecte du pays,  
 un peu différent du catalan et du va-  
 lencien. II. *Un Discours* (pseudony-  
 me) *sur l'influence de la religion  
 dans la carrière des armes.* III. *Se-  
 manario cristiano-político de Mal-  
 lorca*, Palma, Guasp, 1812-14 ;  
 feuille hebdomadaire, dont la collec-  
 tion forme cent six numéros. Il y  
 combat les doctrines anti-religieuses  
 de divers journaux et pamphlets,  
 dont l'Espagne était alors inondée.  
 Ses principaux collaborateurs étaient  
 le P. Aledo, dominicain, et le P.  
 Barthélemi Altemir, franciscain (5).  
 IV. *L'Histoire du clergé de France  
 pendant la révolution*, par Barruel,  
 traduite en espagnol. La seconde édi-  
 tion est augmentée de notes et pièces  
 justificatives. V. *Les Mémoires*, du

(1) que cette régence était composée du  
 Matallorda, du baron d'Eroles et de  
 Creux, archevêque de Tarragone : tous  
 et morte en 1825.  
 Ignel Quingles, frère lai du couvent  
 ançois, de Pahn.  
 situé chemin de Barcelone à Vilafranca.

(4) Suivant un usage assez commun en Espagne,  
 Strauch avait coutume de joindre à son nom celui  
 de sa mère, née Vidal.

(5) On a de ce dernier une Notice sur Strauch,  
 de laquelle on trouve un extrait dans l'*Ami de la  
 religion et du roi*, du 27 août 1823 (n°. 944,  
 XXXVII, 73.)

même, sur le jacobinisme, traduits et augmentés de notes. Il s'occupait de ce travail pendant sa détention. VI. Diverses Réfutations de l'*Aurora patriótica Mallorquina*, et d'autres pamphlets révolutionnaires. VII. *El fiscal fiscalizado*, 1813, in-4°. C'est une réfutation, article par article, de l'acte d'accusation lancé contre lui. Il y porte le défi au promoteur fiscal, d'établir quand, comment et à quelle disposition du gouvernement, lui Strauch s'est jamais opposé. VIII. Une traduction en espagnol (d'après une version (6) italienne) de la *Réalité du projet de Bourgfontaine, démontrée par l'exécution* (Voy. FILLEAU, XIV, 536, col. 1); mais il paraît que cette traduction, autre fruit du loisir de sa prison à Majorque, n'a pas été imprimée. C. M. P.

STRAUSS (JEAN). V. STRUYS.

STREATER (ROBERT), peintre, naquit à Londres, en 1624. Fils d'un peintre obscur, il reçut de lui les premiers éléments de son art; mais, placé enfin sous la direction de Dumoulin, il ne tarda pas, sous ce maître, à devenir l'artiste le plus vanté de son époque. Sa réputation devint si grande, que Graham, auteur d'un Essai sur les peintres d'Angleterre, inséré à la suite de l'ouvrage de De Piles, avance que Streater était le plus grand peintre et l'artiste le plus universel qu'eût produit la Grande-Bretagne. Robert Whitehal,

dans sa Description en vers des peintures du plafond du théâtre d'Oxford, va plus loin encore, et termine son Poème par deux vers dont le sens est que *la postérité sera plus redevable à Streater qu'à Michel-Ange lui-même*. Il cultivait tous les genres de peinture; mais il soignait ses succès mieux encore peut-être que ses ouvrages. A la restauration de Charles II, ses prôneurs firent tant auprès de ce monarque, qu'ils obtinrent, pour lui, le titre de peintre du roi. Pendant les dernières années de sa vie, il fut cruellement tourmenté de la pierre; et le monarque prenait à sa santé un intérêt si vif, qu'il envoya exprès à Paris chercher un chirurgien assez habile pour lui faire l'opération; mais avant l'arrivée du chirurgien, Streater mourut, en 1680. Ce peintre a aussi gravé à l'eau-forte; mais sa pointe n'offre rien de piquant. Ses gravures consistent : I. en *Divers morceaux d'architecture*, d'après J. Dinant. II. *Bataille de Naseby*, très-grande pièce en travers. P—s.

STRITZER (JEAN-GOTTHELF DE), historien russe, naquit, en 1740, à Idsteim dans le duché de Nassau. Après avoir fini ses études, il se rendit à Pétersbourg et y obtint la place d'inspecteur du gymnase de l'académie des sciences. En 1780, il fut nommé archiviste de l'empire, puis conseiller d'état. Il mourut le 2 mars 1801. Son érudition, et les nombreuses recherches qu'il fit dans les historiens Byzantins lui assurent la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études historiques. Le résultat de ses travaux parut sous le titre de *Memoriae populorum olim ad Danubium, Pontum Euxinum, Paludem Maeotidem, Caucasum, Mare Caspium, et inde magis ad septentriones inco-*

(6) *La realtà il progetto di Borgo-Fontana*, trad. du français (par Antoine-Marie Ambrogi), Venise, 1790, in-8°. Ce fut par ordre de Clément XIII, que ce jésuite se chargea de ce travail. Il en existe des éditions antérieures à celle que nous venons de citer. Elles parurent à Rome, à Assise et à Lucques; mais nous en ignorons la date. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le suivant : *L'Antico progetto di Borgo-Fontana da' moderni gianesisti continuato e compilato*, par François Gustà, Venise, 1800, in-8°, nouvelle édition corrigée et augmentée.

*lentium, e scriptoribus historiae Byzantinae eruta et digesta*, vol. I-IV, Pétersbourg, 1771-80, in-4°. Stritter entreprit ce travail, en 1768, par ordre de l'académie des sciences de Saint-Petersbourg, qui le fit imprimer à ses frais. Le plan en avait été conçu par Schlotzer. Lui et Fischer étaient chargés de revoir la rédaction; mais Schlötzer quitta Saint-Petersbourg peu de temps après le commencement de l'impression. Malgré quelques défauts dans l'exécution du plan prescrit, cet ouvrage est d'une grande utilité pour les recherches historiques, et deux excellentes tables des matières en rendent l'usage très-facile. D'après le désir de l'académie des sciences de Pétersbourg, Stritter avait fait un *Abrégé* de cet ouvrage, également en latin, et dont la traduction russe, faite par Sevjetow, parut à Pétersbourg, en 4 vol., 1770-75, in-8°. Il a encore publié plusieurs Dissertations historiques en russe, et il a laissé non terminée une *Histoire de l'empire russe*, également écrite en russe, et dont les deux premiers tomes in-4°. parurent à Pétersbourg en 1800.

KL—H.

STROBELBERGER (JEAN-ÉTIENNE), médecin allemand, né à Gratz, vers le commencement du dix-septième siècle, étudia à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en 1615. Nommé médecin des eaux de Carlsbad, il y mourut en 1630. Il profita de son séjour en France pour la parcourir en différents sens et examiner ses ressources sous le rapport politique et médical : de là l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Galliae politico-medicae descriptio*, Iéna, 1620, in-16, et 1621, in-12, de 300 p. Dans la cinquième section, il passe en revue les

plantes les plus rares qu'il ait trouvées dans les environs de Paris et d'Orléans, en Normandie, à Genève, à Lyon, dans la Provence, surtout autour d'Hyères, où il a vu la canne à sucre cultivée; enfin il parcourut les contrées heureuses de Narbonne et de Montpellier, où il recueillit les plantes les plus rares. Il aborda aussi les Pyrénées et étendit ses courses jusqu'en Espagne. On trouve donc dans cet Opuscule l'esquisse de la Flore française; mais, comme on peut bien le penser, fort incomplète. Il y exhorte ceux de ses compatriotes qui voudront connaître la France, à l'examiner dans les provinces méridionales, qui lui fournissent les matériaux des deux opuscules suivants : 1°. *Traité du kermès, De Cocco baphico et confectione Alchermes*, Iéna, 1620, in-4°, de 13 pages. Strobelberger y décrit le chêne qui porte l'écarlate, *quercus cocciger*, ainsi que l'animal qui la produit (mais il ignorait sa métamorphose); la récolte du kermès, et il parle des autres coques tinctoriales; enfin il passe en revue tous les médicaments simples qui entrent dans la composition de l'alkermès. 2°. Dans la *Masticologia*, qu'il publia à Leipzig en 1628, in-8°, de 109 pages, il décrit successivement toutes les parties du lentisque, tous les médicaments qu'on en tire, et il prétend, mais sans fondement, qu'on peut se servir de son fruit et de son bois au lieu du *carpobalsamum*. Il remarque que le lentisque produit peu de mastic en Italie. Il ajoute les caractères par lesquels on peut reconnaître le bon, et la manière de le recueillir; enfin il énumère tous les médicaments dans lesquels peut entrer le mastic. On voit que Strobelberger a été le précurseur des académiciens des Curieux de la nature,



qui faisaient des volumes sur une seule plante, *ad normam acad. curios.* ( Voy. BAUSCH, III, 578 ). Il a publié aussi une Histoire de l'université de Montpellier, sous ce titre : *Historia Monspelienſis*, Nuremberg, 1625. D—P—S.

STROEMER (MARTIN), professeur d'astronomie, né, en 1707, à Upsal, et mort en 1770, dans la même ville, remplaça dans la chaire d'astronomie le savant André Celsius. A l'étude de l'astronomie, il joignit celle de la physique et fut un des premiers qui s'appliquèrent à connaître l'usage de l'électricité dans la médecine. Après avoir été chargé d'organiser l'école des cadets de la marine à Carlscrona, il entreprit un travail pénible pour perfectionner les cartes des côtes de la Suède. Outre les Mémoires présentés par Strœmer à l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre, on a de lui une traduction suédoise des *Éléments d'Euclide* et des remarques sur les anciens calendriers runiques usités en Suède. Son Éloge, lu à l'académie des sciences de Stockholm par Benoît Ferner, a été imprimé en 1772, Stockholm, in-4°. C—AU.

STROGONOFF (le comte ALEXANDRE DE), d'une ancienne famille russe (1), naquit vers le milieu du dix-huitième siècle, reçut une éducation extrêmement soignée, et se fit remarquer, dès sa première jeunesse, par son goût pour les lettres, les arts, et surtout pour la littérature française. Wantant perfectionner ses connaissances, il voyagea dans différentes contrées, et passa plusieurs années à Paris, où il vécut

(1) Un de ses ancêtres s'était distingué dans le seizième siècle, en faisant connaître au czar Ivan IV les moyens de conquérir la Sibirie.

au milieu des hommes les plus distingués par leur esprit et leur savoir. Revenu à Petersbourg, il fut nommé président de l'académie des beaux arts, et fit le plus noble usage de son immense fortune, en donnant un asile dans son hôtel aux gens de lettres, aux artistes, et surtout en formant une belle collection de tableaux, de médailles, de gravures, et une riche bibliothèque, qui fut toujours ouverte aux amis des sciences et des arts. Ce fut lui qui écrivit à l'abbé Delille, en 1802, pour lui faire connaître que l'empereur Alexandre acceptait la Dédicace de la Traduction de l'Enéide. Ses deux lettres, qui furent remarquées par le ton de politesse et d'élégance qui les distingue, ont été imprimées en tête des dernières éditions de la traduction de Delille. Le comte Strogonoff est mort à Petersbourg, le 27 septembre 1811. — Le comte Paul STROGONOFF, neveu du précédent, entra au service, comme cornette, en 1779, et fut aide-de-camp du prince Potemkin, de 1788 à 1791. Il devint successivement gentilhomme de la chambre, chambellan, conseiller privé, sénateur, et collègue du ministre de l'intérieur. Il fit la campagne de 1805, en Autriche, et celle de 1807, en Prusse, à la suite de l'empereur Alexandre, et fut élevé, pendant cette dernière, au grade de général-major-adjutant. Quoiqu'à cette époque le comte Strogonoff ne suivit plus la carrière militaire, il montra qu'il était toujours digne d'y paraître avec éclat. Après avoir assisté, le 24 mai, à l'affaire de Goostadt contre le maréchal Ney, il obtint de l'hetman Platoff, de partager les dangers de la journée du 25, et combattit à la tête de ses cosaques. Le 29, il fut encore présent au com-

leilsberg. Employé, en 1808, par les Suédois en Finlande, il resta pendant trois semaines la tête enfoncée dans une colonne destinée à l'expédition aux îles Aland, et poursuivit son voyage jusque sur les côtes de Suède. En 1809, il combattit contre les Russes en Moldavie, traversa le Danube le 10 août, près Galatz en Bulgarie, se distingua dans le courant du mois, à la prise de Molschine, et à celle de Kosleige. Le 4 septembre, il mit en pleine déroute le général russe, le séraskier Houssein Pacha, et reçut, pour récompense de sa conduite en cette occasion, une épée d'or garnie en rubis, avec cette inscription : *à bravoure*. Il fit ensuite la campagne contre l'armée française, en 1811, puis celle de 1813, et fut décoré des murs de Laon, en février 1814. — Le baron Alexandre de Strozzi, né en 1772, annonça d'abord le goût pour les lettres, et parcourut l'Allemagne, l'Italie et la France. Il a publié à Genève en 1809, deux volumes de *lettres à ses Amis*, écrites avec pureté de sensibilité; et auxquelles ont été joints deux petits ouvrages fort intéressants, sous ce titre : *L'Histoire des Chevaliers de la Vallée; Histoire de Pauline Dupuis*. Le comte Strogonoff était alors dans un état de cécité et de faiblesse qui nuisait à la sérénité de son caractère. Il mourut le 22 septembre 1814.

M—D j.  
STROZZI (PALLAS), érudit, né, en 1728, à Florence, apprit le latin sous le comte Galandrino, dit de Saraceni. NICOLAS, XXXI, 241), et entra à l'école d'Emanuel Chrysostrôme, l'un des plus illustres réfugiés de Constantinople, et dont les travaux ont contribué puissamment à

la renaissance des lettres en Italie. Enflammé de l'amour de l'étude, Strozzi n'eut pas moins de part aux progrès des lettres, en employant une grande partie de sa fortune à entretenir des savants, à ouvrir des écoles, à ramasser et à faire copier des manuscrits, qu'il tirait à grands frais de la Grèce. C'est à lui que l'on doit l'Almageste de Ptolémée, les Vies de Plutarque, les OEuvres de Platon, la Politique d'Aristote. Il aurait continué de rendre des services à la littérature, s'il avait pu se tenir éloigné des affaires publiques; mais son nom, ses richesses et son instruction ne lui permirent pas de demeurer inactif au milieu des factions qui agitaient alors sa patrie. En 1406, il fut donné en otage aux Pisans, pour garantir le traité qu'ils venaient de signer avec les Florentins. Il fut ensuite chargé de plusieurs missions au nom de la république; et il reparut trois fois à la cour de Naples, pour y féliciter d'abord Louis d'Anjou, au sujet de la victoire qu'il venait d'obtenir sur Ladislas, en 1411; puis le comte de La Marche lors de son mariage avec Jeanne II, en 1415; enfin, le roi Alphonse V, qui l'avait emporté sur sa femme et sur René d'Anjou, en 1423. Strozzi alla aussi, en 1431, déposer les hommages de ses concitoyens aux pieds d'Eugène IV; et il assista depuis aux conciles de Ferrare et de Sienna. Au milieu de ces graves occupations, il ne perdait pas de vue ce qui pouvait contribuer à éclairer son pays; et, lorsqu'en 1428, il fut placé à la tête de l'université, il n'épargna ni peines ni soins pour la relever de l'abaissement dans lequel elle était tombée. Il y attira plusieurs hommes célèbres (V. PHILIPPE, XXXIV, 46), et la

soumit à de nouveaux réglemens, qui l'élevèrent bientôt à un haut degré de splendeur. Il avait eu l'idée de fonder une bibliothèque, qu'il aurait dotée de tous les manuscrits dont il était le possesseur; mais ce projet fut traversé par les persécutions qui l'éloignèrent de Florence. Côme de Médicis, qui venait d'en usurper le pouvoir, sentit la nécessité de se délivrer de ceux qu'il ne pouvait gagner par ses bienfaits. Strozzi, sincèrement attaché aux libertés publiques, et au-dessus de tout moyen de corruption, se déclara contre cette oligarchie; et, en 1433, il aida Renaud Albizzi (V. ce nom, I, 437) à triompher des partisans des Médicis. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à prendre leur revanche, et Côme, en revenant de son exil, proscrivit à son tour les chefs du parti populaire. Strozzi, chassé de son pays, alla se réfugier à Padoue, où entouré de savants, il passa le reste de ses jours, et mourut le 8 mai 1462. Il légua quelques manuscrits grecs et latins (1) au monastère de Sainte-Justine, comme un témoignage de sa reconnaissance envers les Padouans, pour l'hospitalité qu'ils lui avaient accordée. On cite plusieurs de ses traductions du grec; aucune n'a été imprimée (Voy. Negri, *Scrittori fiorentini*, pag. 443). Sa Vie, écrite par un certain Vespasien de Florence, est aussi restée inédite dans la bibliothèque *Magliabechiana*. Méhus en a donné quelques extraits dans la Vie de Traversari. A—G—S.

STROZZI (TITUS-VESPASIEN), poète latin, né vers l'année 1422, à Ferrare, où sa famille s'était réfu-

giée à la suite d'une loi qui la proscrivait de Florence (1), fut un des Italiens qui cultivèrent avec le plus d'éclat la poésie latine pendant la seconde moitié du quinzième siècle. A la mort de son père, en 1427, il fut placé sous les yeux d'un oncle maternel, qui le confia aux soins de Guarino de Vérone (V. GUARINI, XVIII, 593). Sous cet habile instituteur, le jeune élève se familiarisa en peu de temps avec les anciens auteurs, et il tâcha surtout d'imiter les poètes. Le duc Borso (V. ESTE, XIII, 372), qui régnait alors à Ferrare, y attirait un grand nombre de savants, par son hospitalité et par ses largesses. Il prit en affection Strozzi, dont il encouragea les premiers pas dans la carrière littéraire. Hercule I<sup>er</sup>, qui n'eut pas moins d'estime pour le favori de son prédécesseur, envoya, en 1473, Strozzi à Naples, pour y recevoir la duchesse Éléonore, son épouse, fille du roi Ferdinand d'Aragon. Il le nomma ensuite gouverneur de la Polesine de Rovigo; et lorsque les troupes vénitienes envahirent cette province, il l'appela auprès de lui, pour l'aider à mettre ses autres états à l'abri d'un ennemi aussi puissant. Pendant cette guerre désastreuse, Strozzi eut le chagrin de voir deux de ses châteaux brûlés et la plupart de ses terres exposées à la fureur d'une soldatesque indisciplinée. Il supporta ces revers avec beaucoup de courage; et au retour de la paix, en 1484, il se montra plus empressé de réparer les maux publics que les siens. S'étant rendu à Lugo pour y rétablir l'auto-

(1) On en trouve l'indication dans la dissertation du P. Federici, intitulée : *Della biblioteca di S. Giustina di Padova*, Padoue, 1815, in-8°, p. 11.

(1) Sa sœur Lucie, qui épousa Jean Boiarde, comte de Scandiano, fut la mère de Matthieu Boiarde, auteur du poème de *Roland l'Amoureux*. (V. BOJARDE, V. 39.)

es ducs de Ferrare , que les nents y avaient considérable-  
 affaiblie , il trouva les esprits  
 ne telle effervescence , que ce  
 qu'au bout de plusieurs mois  
 out y rétablir l'ordre. Il figu-  
 même année, à la tête de la  
 tion envoyée à Rome par Her-  
 Este , pour y féliciter In-  
 VIII sur son exaltation au  
 cat. Le discours que Strozzi  
 ça devant le sacré collège,  
 te occasion, fut très-applaudi,  
 ous a été conservé. En reve-  
 le cette mission, il fut élevé  
 harge de président du grand  
 des douze (3), la plus hau-  
 nité de l'état, après celle du  
 qui en était le chef. Le de-  
 bér à la volonté de son mai-  
 mporta sur toute autre con-  
 tion ; mais il s'aperçut bien-  
 c'était un trop pesant fardeau  
 on âge ; et la crainte de trahir  
 fiance du prince lui fit de-  
 r comme une grâce d'asso-  
 travaux de son ministère  
 s Hercule ( Voy. l'article sui-  
 ; ce qu'il n'eut pas de peine à  
 r. Il profita de cette faculté  
 aller passer une partie de son  
 à la campagne, qu'il aimait  
 mp, et où il s'occupait de la  
 on de ses ouvrages. Mais en  
 se dérobaît-il aux affaires,  
 venaient le chercher jusques  
 a retraite ; et il dut souvent  
 entir de n'y avoir pas renoncé  
 ment. Presque toutes les an-  
 le son administration furent  
 ées par de grandes calamités :  
 bordements du Pô, les inva-  
 étrangères, un tremblement de  
 t la peste mirent le pays dans  
 ation la plus fâcheuse. Il fal-

lut encore lever des contributions ex-  
 traordinaires sur un peuple déjà  
 épuisé par tant de désastres ; et ces  
 mesures sévères , mais indispensa-  
 bles , proclamées au nom du conseil ,  
 rendirent Strozzi odieux à toutes  
 les classes , qui , selon l'expres-  
 sion énergique d'un historien con-  
 temporain (4), détestaient ce minist-  
 re *più del diavolo*. Il fut sensi-  
 ble à l'injustice de ses concitoyens,  
 dont il s'est plaint dans une de ses  
 satires. Ces clameurs l'éloignèrent  
 de plus en plus de la ville , et ,  
 après s'y être rendu une dernière fois  
 pour faire reconnaître le successeur  
 d'Hercule ( V. Este Alphonse, XIII,  
 373 ), il alla mourir dans une mai-  
 son de campagne, nommée *Racano*,  
 non loin de Ferrare , vers les pre-  
 miers jours de septembre 1505.  
 Strozzi a laissé un assez grand nom-  
 bre de poésies de différents genres.  
 Son Recueil, qui fut publié la pre-  
 mière fois par Alde Manuce , en  
 1513 , se compose de six livres de  
 poésies érotiques , de trois livres  
 d'*Eolostichon*, et d'autant de satires,  
 d'épigrammes et d'épithames. Il  
 avait commencé un poème intitulé  
 la *Borsiade*, dont les dix premiers  
 chants étaient esquissés : il en avait  
 recommandé la révision et la publi-  
 cation à son fils Hercule , qui ne vé-  
 cut pas assez pour s'acquitter de ce  
 devoir. C'était pourtant l'ouvrage  
 auquel Strozzi tenait le plus , car il  
 le regardait moins comme une pro-  
 duction littéraire , que comme un  
 monument de sa reconnaissance en-  
 vers le duc Borso , son protecteur.  
 Les poésies de cet auteur se font re-  
 marquer par une élégance bien rare  
 chez les autres écrivains de son

udice de' dodici Savj.

(4) *Diario Ferrarese*, publié par Muratori dans  
 les *Script. rerum italic.*, XXIV, 401.

temps. Son style se rapproche beaucoup de celui d'Ovide, pour la facilité; mais il n'est pas rehaussé par cette richesse d'imagination qui distingue le chantre des Métamorphoses. L'abbé Mittarelli ( *V.* ce nom, XXIX, 181 ), dans son ouvrage intitulé : *Bibl. Codicum Mss. sancti Michaëlis Venet.*, pag. 1074, a publié quelques pièces inédites de Strozzi, entre autres : *De Situ raris Pelosellæ*, et la Préface de la traduction italienne du traité de Pétrarque sur la *Vie solitaire*. Ses autres ouvrages sont : I. *Strozii poëta pater et filius*, Venise, Alde, 1513, in-8°; et Paris, Colines, 1530, in-8°. Les poésies de Strozzi père occupent la seconde moitié du volume, depuis la pag. 102. II. *Oratio ad Innocent. VIII, Ferrarensum ducis nomine*; dans le recueil intitulé : *Orationes claror. hominum editæ ab academia Venetâ*, Venise, 1559, in-4°. *Voy.* Barotti, *Memorie storiche de' letterati Ferraresi*, Ferrare, 1777, tom. 1, pag. 109.

A—C—S.

STROZZI (HERCULE), fils du précédent, et meilleur poëte que lui, naquit à Ferrare, en 1471. Il eut l'avantage d'avoir pour précepteurs Baptiste Guarino et Aldé Manuce; mais ce fut surtout son père Titus qui, en lui inspirant le goût de la poésie latine, se prépara un rival destiné à le surpasser. A l'âge de dix-huit ans, le jeune Strozzi conçut un amour violent, qui l'obligea, pour ainsi dire, de recommencer ses études, afin d'exprimer sa passion dans une langue plus à la portée de sa maîtresse. Ce fut le Bembo qui se chargea de ce second apprentissage; et Strozzi, qui était déjà parvenu à bien écrire en latin, s'essaya dans la composition de quelques poésies italiennes,

qu'on doit regarder comme très-médiocres, puisqu'elles ne lui ont point survécu. Quatre de ses sonnets, insérés dans le recueil intitulé : *Rime de' poeti Ferraresi*, Ferrare, 1713, in-8°, ne contribuent pas peu à fortifier cette conjecture. Ses autres productions, qui lui ont mérité une place distinguée parmi les poëtes latins modernes, sont en grande partie adressées à Lucrece Borgia, dont Strozzi parle souvent dans ses vers. Il avait eu le projet de composer un poëme sur Ludovic Sforza, duc de Milan; mais le besoin de chanter ses propres amours l'emporta sur le désir de célébrer les exploits d'un héros. Hercule d'Este, en sortant des guerres qui avaient troublé ses états, chercha quelques distractions dans les amusements dramatiques. Il chargea Strozzi de la direction de ses spectacles; et, en 1493, parmi les fêtes données à Ferrare, à l'occasion du mariage du duc Alphonse avec Anne Sforce, on vit jouer deux pièces de Térence et de Plaute, (*l'Andria* et les *Ménechmes*), traduites en italien par les savants que le duc avait attirés auprès de lui. Des soins plus graves occupèrent ce favori les années suivantes, où il fut nommé adjoint au président du conseil des douze (*Voy.* l'article précédent). Il était encore si jeune qu'il rougissait, comme il l'avoue lui-même, d'avoir à présider une assemblée de magistrats blanchis dans les affaires. Il expia cet honneur par la haine publique, à laquelle il ne fut pas moins en butte que son père. A la mort de ce dernier, il sollicita la grace d'être déchargé de ce fardeau; mais ce ne fut qu'en 1506 que le duc consentit à lui donner un successeur. Strozzi crut alors ne pouvoir

assurer son bonheur qu'en  
 et Barbe Torelli, cette dame  
 le il avait été si long - temps  
 . Tout semblait sourire à ses  
 orsque la nuit du 6 juin 1508,  
 eureux Strozzi, attaqué dans  
 , expira percé de vingt-deux  
 s. On a toujours ignoré le vé-  
 auteur de ce crime, que l'im-  
 des assassins a fait rejeter  
 luc Alphonse 1<sup>er</sup>., qui ré-  
 Ferrare (1). Les Poésies de  
 font partie du volume dont  
 irlé dans l'article précédent.  
 y ajouter une pièce qui man-  
 s l'édition des Aldes, et qui est  
 : *Parentica in saxum*, Fer-  
 499, in - 8°. Dans le recueil  
 cer, qui a pour titre : *Venu-  
 cupium*, etc., Francfort,  
 in-4°, on a réimprimé un pe-  
 ne de Strozzi, sur le même  
 oy. Calcagnini : *Oratio in fu-  
 erc. Strozzi*, à la suite des  
 latines de Titus et d'Hercule  
 et Barotti, *Letterati Ferrar-*  
 ig. 127. A—G—S.

**STROZZI (PHILIPPE)**, sénateur  
 1, né en 1488, se trouva  
 orte prématurée de son père  
 la tête d'une fortune considé-  
 et exposé à tous les dangers  
 xpérience, dans les temps les  
 ayeux de la république. Les  
 , qui venaient d'être bannis

ari, dans les notes ajoutées au poème de  
 dit positivement que la mort de Strozzi  
 ge *del suo signore*, qui brûlait aussi  
 r Torelli. Cette opinion a été dernière-  
 tée et commentée par Ginguéné (*His-  
 ire d'Italie* III, 449), qui, au reste,  
 reproduire les arguments de Giovinio et  
 ehti. Mais cette passion du duc pour  
 it-elle un motif assez puissant pour at-  
 vie d'un homme qui permettait déjà à  
 e d'écouter les vœux d'un rival? De-  
 andre que le mari se serait montré plus  
 l'amant?

appelait aussi *Philippe*; et ce fut pour en  
 la mémoire, que sa veuve donna ce  
 à son fils, qui avait reçu en naissant  
 can-Baptiste.

de Florence, avaient été remplacés  
 par une espèce de dictature dont on  
 avait revêtu un citoyen beaucoup  
 plus recommandable par ses vertus  
 que par ses talents (Voy. SODERINI,  
 XLII, 567). La veuve du dernier Mé-  
 dicis (V. Pierre MÉDICIS, XXVIII,  
 67), en cherchant un époux pour  
 sa fille Clarice, fixa ses regards sur  
 le jeune Strozzi, qui, par ses rela-  
 tions et ses richesses, pouvait un  
 jour faciliter le retour de ces il-  
 lustres exilés. Cette alliance, stipu-  
 lée de part et d'autre avec plus d'em-  
 pressement que de prudence, fut dés-  
 approuvée par le gouvernement, qui  
 ne vit pas sans inquiétude la réunion  
 de deux familles si puissantes. Quo-  
 ique Philippe n'eût conçu aucune pas-  
 sion pour Clarice, qu'il connaissait  
 à peine, il ne souffrit pas qu'on fit  
 violence à ses affections, dans un  
 état où l'on venait de proclamer la  
 liberté des citoyens. Il brava le cour-  
 roux de ses parents, les menaces des  
 magistrats, les cris des factions, et  
 alla célébrer son mariage sur le ter-  
 ritoire de l'Église. Son absence ren-  
 dit ses ennemis plus audacieux : il en  
 comptait dans le sein même de sa  
 famille, qui n'avait pas peu con-  
 tribué au renvoi du père de Cla-  
 rice. Pierre Soderini, ambitionnant  
 les suffrages de la multitude, profita  
 de cette disposition générale des es-  
 prits, pour frapper un coup qui de-  
 vait le rendre encore plus populaire.  
 Il cita Philippe Strozzi à paraître  
 devant les *Prieurs*, pour justifier sa  
 conduite; soutenant que dans un état  
 bien administré, l'on ne devait point  
 permettre à un simple citoyen de  
 prendre des résolutions aussi impor-  
 tantes, sans le consentement de ses  
 chefs. Philippe se rendit à l'appel  
 du gonfalonier, qui, n'osant pas le  
 faire arrêter, comme il en avait té-

moigné le désir, travailla sourdement à le perdre. Il chargea, dit-on, Machiavel, qui remplissait alors la charge de secrétaire de la seigneurie, d'établir, dans un acte d'accusation dressé contre Strozzi, qu'en s'alliant à une famille proscrite, on renonçait au droit de vivre dans sa patrie. Placé en présence d'aussi redoutables adversaires, Philippe déjoua leurs intrigues, en répondant, que, par un ancien privilège de la république, les femmes étaient exclues des lois de proscription, et que loin de se croire proscrit lui-même, il demandait le rappel immédiat de son épouse. Les juges, n'osèrent pas contester un droit aussi légitime; mais, se déclarant offensés de quelques mots échappés à Strozzi dans la chaleur de sa défense, ils le condamnèrent à payer une amende de cinq-cents écus d'or, et à se tenir trois ans loin de Florence. Il se rendit, en 1508, à Naples, pour y subir sa punition, quelque injuste qu'elle dût lui paraître; mais Clarice, qui était venue prendre l'administration de ses biens, dissipa beaucoup de préventions, et obtint même que son mari fût rappelé. C'était le moment où les républiques italiennes se voyaient menacées par les soldats de Louis XII et par les projets ambitieux de Jules II. Dans l'incertitude des événements, il n'était pas moins dangereux de se prononcer en faveur de l'un que de l'autre. Cependant Soderini, ébloui par le succès des armées françaises, accorda au roi la ville de Pise, pour y assembler un concile, qui devait s'occuper de la réformation de l'Église. Le pape répondit à cette décision, en mettant Florence en interdit (1511); et son anathème souleva contre le gonfalonier tous les esprits timorés. Jules II, ne s'en tenant pas aux me-

naces, promit des secours à quiconque se chargerait de rétablir l'autorité des Médicis. Un certain Prizivalle, jeune étourdi, qui avait eu un entretien avec le pape à Bologne, comptant sur l'assistance de Strozzi, auquel il s'empressa de communiquer ses projets, avait offert d'opérer ce changement. Fermant l'oreille à ses suggestions, Philippe lui ordonna de sortir promptement de Florence s'il ne voulait pas l'obliger à dévoiler ses manœuvres. Ce refus déconcerta les conjurés, qui n'osèrent plus rien entreprendre; mais un renfort de troupes espagnoles, et l'annonce de l'arrivée de Gonzalve, suffirent pour relever le courage du pape, qui se déclara ouvertement contre la république, en nommant chef de cette expédition le cardinal Jean de Médicis (V. LÉON X, tom. xxiv, 117). Ces préparatifs irritèrent d'abord les Florentins contre les partisans des Médicis; mais le désastre de Prato et l'approche de l'armée papale découragèrent les plus intrépides. Philippe Strozzi, qui avait été retenu en otage, fut renvoyé; et comme il avait pénétré les vues des Médicis sur son pays, il ne voulut point les aider à l'asservir. Lorsque Léon X, en arrivant au pontificat, essaya de le gagner par l'offre d'une principauté, Strozzi lui fit répondre que, content de son état, il n'enviait le sort de personne. Il n'accepta que les fonctions de trésorier de la chambre apostolique, à Florence; charge qu'il conserva sous les successeurs de son oncle. Il ne fut pas toujours en faveur à la cour de Clément VII, qui était aussi son parent, et dont il avait partagé le sort lorsque, surpris par les Colonne, ce pape dut chercher un asile dans le château Saint-Ange (1526). Philippe n'en sortit que pour être livré en

Moncada ( Voy. ce nom , 344 ) , qu'il suivit jusqu'à Clément VII , qui avait probablement du passé , tomba sur ses , dès qu'il put rassembler ses soldats ; et cette démarquante exposa Strozzi à rigueur de ses gardiens. Enlans une prison , ce dernier eut tout à craindre si , par les sommes d'argent , il ne venait à se racheter. Il se rendit au pape , qui , ne voulant rendre à une justification , lui donna un mauvais accueil. Philippe le sans regret , deux jours avant ( 1527 ) que Rome fût sacrée par les soldats du connétable de Bourbon. Il se rapprocha de Florence qui n'était pas moins exposée que la Toscane ; et il eut avec Capponi , et les autres chefs du parti des conférences dont le but était de rétablir l'ancienne forme de gouvernement. On fit part de cette résolution au cardinal de Cortone ( surnommé Passerino ) , qui , se voyant seul dans la ville , résigna volontiers sa place de gouverneur , et fut remplacé par Alexandre Médicis , qui avait été l'agent principal de cette heureuse révolution , et qui ne fut pas assez ferme pour en éviter les conséquences. Il eut même d'abandonner sa patrie , au moment où elle avait le plus besoin de secours et des secours de ses voisins. Mais , affligé de la perte de sa patrie , redoutant également l'insurrection du peuple et le courroux de Clément VII , dont les affaires commençaient à prendre un aspect plus sombre , il partit pour Lyon , où il dit que sa présence était nécessaire. En effet , il y entretenait une maison de commerce , qui

correspondait avec ses banquiers établis à Venise , à Florence , à Rome , et même en Espagne. Ses profits étaient proportionnés à ses spéculations ; et malgré les malheurs auxquels il se trouva exposé vers la fin de sa vie , il put léguer à ses héritiers une somme de trois cent mille écus en espèces , outre une valeur considérable en meubles et en immeubles. Pendant son séjour à Lyon , les habitants de la ville prirent les armes contre leur gouverneur , et l'ayant poursuivi jusque sur l'autre bord de la Saône , Strozzi , dans la maison duquel ce fonctionnaire s'était réfugié , rassembla ses gens , alla au-devant des factieux et leur en imposa par son courage. Il parvint à les désarmer , et à ramener le gouverneur en triomphe dans son propre hôtel. Après une année d'absence , il prit la résolution de repasser en Italie : démarche imprudente pour un homme qui s'était proposé de rester indifférent au milieu de la lutte qui allait s'engager entre les partis ! A peine fut-il arrivé à Lucques , qu'il reçut de la commune l'ordre de rentrer à Florence , et du pape l'invitation de s'enrôler sous ses drapeaux. Il ne vit d'autre moyen d'échapper à ce double danger , que de feindre une maladie ; et une fois qu'il eut pris le parti de jouer un tel rôle , il fut obligé de le conserver jusqu'à l'année 1530 , époque de l'entière soumission de Florence. Appelé dans cette ville , pour en renouveler les approvisionnements , il sentit la nécessité d'aller à Rome , pour avoir une explication avec le pape. Cette fois , il en fut bien reçu , et on le consulta même sur les mesures à prendre pour mettre la Toscane à l'abri d'une nouvelle secousse. C'est avec peine qu'on voit un si noble caract-



tère se montrer favorable à la tyrannie que le pontife se proposait de rétablir dans la personne d'un bâtard de sa famille (V. Alexandre MÉDICIS, XXVIII, 72). Strozzi se chargea même d'en apporter la nouvelle à ses concitoyens, et ne fit pas difficulté d'accepter le prix de ce service en siégeant dans le conseil de l'opresseur de son pays, et en recevant de ses mains le diplôme de sénateur. Malgré ces concessions faites à l'ambition des Médicis, il ne se crut plus en sûreté auprès d'eux. Prévoyant qu'après la mort de Clément VII, il serait exposé sans défense à la haine de ses ennemis, il profita du départ de Catherine de Médicis, dont il était le parent, pour faire partie de sa suite. Le pape le vit avec plaisir à la tête de la maison de sa nièce; et Strozzi, après avoir assisté au mariage célébré à Marseille, le 28 octobre 1533, resta à la cour de France en qualité de légat du Saint-Siège. A la mort de Clément VII (1534), il accompagna les cardinaux français en Italie, et assista au conclave qui élut Paul III. Sous ce pape, il éprouva beaucoup de contrariétés pour terminer les affaires de son administration avec la chambre apostolique. Mais c'était peu en comparaison des persécutions auxquelles il était en butte à Florence. Son fils Pierre (Voy. son article p. 58 ci-après), sur une fausse accusation, avait été obligé de se soustraire au supplice par la fuite. Philippe, n'osant pas aller le défendre à Florence, où le duc Alexandre déployait déjà tous les vices d'un tyran, se reprochait en silence d'avoir contribué à son élévation. Il résolut de réparer ce tort en arrêtant, avec les autres mécontents, qui, comme lui, appartenaient aux principales famil-

les de la Toscane, d'adresser une députation à Charles - Quint, pour l'engager à intervenir dans leurs dissensions domestiques. Les envoyés qui allèrent chercher l'empereur jusqu'à Tunis, le suivirent à Naples, où ils se rencontrèrent avec le duc Alexandre, destiné à épouser Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'empereur. Il l'emporta facilement sur ses adversaires, auxquels il jura de faire expier sévèrement leur audace. Strozzi perdant tout espoir de rentrer dans sa patrie, alla chercher un asile à Venise (1536), le seul état libre de toute l'Italie. Dès-lors Alexandre ne mit plus de frein à sa fureur. Il jeta dans les fers un grand nombre de citoyens, proscrivit les absents, et saisit tous leurs biens au profit du fisc. Philippe, enveloppé dans ces mesures désastreuses, supporta ses revers avec beaucoup de courage. Il eut même la générosité d'ordonner à ses commis, répandus dans les comptoirs de Lyon, de Venise et de Rome, de l'abandonner plutôt que de s'exposer à la rigueur des lois, en s'attachant au sort d'un banni. Mais aucun d'eux n'usa de cette permission, ils déclarèrent tous vouloir partager sa disgrâce. Strozzi menait une vie très-retirée à Venise, où il était occupé à traduire quelques ouvrages du grec, lorsqu'une nuit (8 janvier 1537), on le réveille en sursaut pour lui annoncer l'arrivée d'un homme, qui demandait, avec beaucoup d'instance, à lui parler. C'était *Lorenzino* de Médicis, qui venait de poignarder le duc Alexandre, dans une partie de débauche. Philippe se chargea de répandre cette nouvelle, et il expédia des couriers aux cardinaux Salviati et Ridolfi, pour les engager à se rapprocher

rence, avec les exilés Florentins étaient à Rome, promettant d'en faire de même à la tête des villes de l'Italie. En effet le 11 janvier, il était à Bologne, où en peu de jours il mit sur pied des défenses du pape. Tout allait à ses projets, lors de la nomination du successeur d'Alexandre (Voy. Côme de Médicis, I, 76), sous les auspices de l'empereur, qui avait mis garnison dans les châteaux de Florence, de Livourne, jeta l'épouvante dans l'esprit des conjurés. Ils se sentaient sans avoir rien arrêté : mais, au lieu d'attendre la décision de leur empereur, ils se laissèrent persuader, par l'ambassadeur de France à Venise, de rendre les armes pour délier le pays du joug d'une famille tyrannique. Philippe Strozzi, déclaré responsable de cette entreprise, en accepta la responsabilité. Il se rendit de Bologne à Montemurlo, position plus défavorable pour un général, que les premiers engagements étaient peu nombreux, et qu'il régnait déjà de la défiance entre les chefs. Côme, de tout ce qui se passait dans le camp des bannis, les fit surprendre par un corps de trois mille hommes, qui remportèrent une victoire complète; et cette victoire (1<sup>er</sup> août 1537), qui contraignit la puissance des Médicis, et aux Florentins tout espoir de succès, a conservé le nom de *défaite de Montemurlo*. Philippe Strozzi, après des prodiges de valeur, dut remettre l'épée à l'adversaire, Alexandre Vitelli, conduisit prisonnier à Flo-

rence. Il fut amené le lendemain devant Côme de Médicis, qui voulut jouir de son humiliation. La plupart des princes de l'Europe firent des démarches pour sauver la vie d'une si illustre victime. Ceux qui s'intéressèrent le plus en sa faveur, furent Paul III, le roi de France et Catherine de Médicis, qui n'était pas encore arrivée au pouvoir. Tout fut inutile : ils ne purent pas même le soustraire aux tortures qu'on lui fit subir pour obtenir l'aveu qu'il avait dirigé le bras de l'assassin du duc Alexandre (2). Strozzi soutint cette première épreuve ; mais sentant qu'il lui serait impossible d'en subir une seconde, il aima mieux sacrifier sa vie que compromettre son honneur. Profitant d'une épee, que le hasard lui fit découvrir dans le fond de son cachot, il s'immola (3), le 18 septembre 1538, après avoir écrit sur les murailles de sa prison ces paroles mémorables : « Si je n'ai pas survécu, je saurai mourir. » On prétend même qu'en retirant le fer de sa blessure, il traça en lettres de sang, ce vers de Virgile :

*Exortare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

Le cadavre fut dérobé à tous les regards, et l'on n'a jamais su ce qu'il était devenu. Le testament de Strozzi, dont

(2) Bayle cite Belsac pour prouver que ce fut par le conseil de Strozzi que *Lorenzino* assassina le duc Alexandre. Son plus fort argument est que les deux filles du meurtrier épousèrent les enfants de Philippe, dont l'un était le maréchal Pierre Strozzi. Il prétend que ces derniers n'osèrent pas manquer à la parole donnée par leur père. Mais n'est-il pas plus simple de penser qu'ils aient voulu associer leur sort à la famille d'un proscrit, regardé par eux comme le *Brutus* de leur patrie.

(3) Segni est le premier qui ait osé révoquer en doute cet acte de désespoir. Il prétend, mais sans alléguer aucune autorité, que ce fut Vitelli ou le marquis del Vasto, qui se chargèrent de faire égorger Strozzi, pour s'acquitter de la parole qu'ils lui avaient donnée de ne pas le livrer au duc Côme. Voy. Segni, *Storie Fiorentina*, lib. IX, pag. 245. C'est une étrange manière de tenir une parole promise !

on trouva une ancienne copie dans la bibliothèque *Riccardiana* à Florence, (4) portait entre autres choses, qu'en recommandant son ame à Dieu, il le pria de lui accorder au moins une place à côté de ces hommes vertueux qui n'ont pas voulu survivre à la ruine de leur patrie (5). Strozzi était très-versé dans la littérature ancienne, et il avait travaillé à épurer le texte de Suétone, ainsi que celui de Pline le naturaliste. Il avait traduit les ouvrages suivants : I. *Del modo di accampare*, trad. du grec de Polybe, Florence, Torrentino, 1552, in-8°. II. *Scelta d'apotelemi*, trad. du grec de Plutarque, avec le volume précédent. III. *Degli ordini della romana milizia*, trad. du grec de Polybe, inédit. Ce manuscrit fait partie de la bibliothèque *Magliabechiana*, classe VIII, n°. 18. Voyez sa *Vie* écrite par son cousin Laurent Strozzi, imprimée à la suite de l'*Istoria delle guerre della repubblica Fiorentina*, par Varchi, Leyde (1723), in-fol. Elle a été traduite en français par Requier, Paris, 1764, in-12. — La même, dans les *Memorie di più illustri uomini della Toscana*, Livourne, 1757, in-4°. pag. 49; — et son *Eloge* parmi ceux des *illustri Toscani*, tom. III, pag. 98. A-G-S.

STROZZI (LÉON), fils du précédent, et l'un des plus hardis navigateurs de son temps, naquit à

Florence, en 1515. Revêtu de la dignité de *Prieur de Capoue*, le jour même qu'il prit les insignes de chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il voulut payer par ses services cette faveur, qu'il ne devait qu'à la protection de Clément VII, son parent. Il se distingua dans les guerres contre les Turcs; et déjà ses exploits l'avaient élevé aux premiers grades de la marine de son ordre, lorsqu'il apprit la fin déplorable de son père, dont il jura de venger la mort. Après avoir pris part au siège de Nice, en 1542, il s'engagea au service de la France, qui, par ses prétentions sur l'Italie et par sa rivalité contre l'Espagne, semblait être la seule puissance capable d'abaisser sur l'orgueil des nouveaux ducs de Florence. Le roi le nomma chef d'escadre, et l'envoya en mission auprès de Soliman II, qui dut être fort étonné de voir transformé en messager de paix un homme qui s'était jusqu'alors battu avec tant d'acharnement contre le croissant. Cette expédition, d'une nature toute pacifique, ne répondait nullement aux projets haineux de Strozzi, qui, à son retour de Constantinople, perdit tout espoir de tirer l'épée contre les oppresseurs de sa famille. François I<sup>er</sup>, dont les derniers souhaits étaient de cicatriser les plaies profondes faites à la France par les guerres étrangères, eut le chagrin de léguer à son successeur une couronne teinte du sang de ses sujets, et un trône ébranlé par les dissensions domestiques. Henri II, allié à la maison des Médicis, et livré aux conseils du connétable de Montmorency, ennemi secret des Strozzi, ne présentait aucune chance de devenir l'instrument de leurs vengeances particulières. Ces réflexions, quoique justes en elles-mêmes, ne

(4) Balsac (*Entretien XXXIV*, chap. VI) dit avoir vu lui-même l'original de ce testament à Rome, parmi les papiers de Pompée François. Il ajoute que Strozzi avait recommandé à ses enfants de déterrer ses os du lieu où on les avait déposés à Florence, et de les transporter à Venise, afin, disait-il, que s'il n'avait pu avoir le bonheur de vivre dans une ville libre, il pût jouir de cette grâce après sa mort; et que ses cendres reposassent en paix hors de la domination du vainqueur.

(5) *L'anima a Dio raccomandato..... pregandolo che se altri di bene darle non vuole, lo dia almeno quel luogo dov'è Cutone l'irense, ed altri simili virtuosi nomi che tal fine hanno fatto.*

pouvaient qu'entraîner à de fausses démarches, et le parti le plus sage était de les abandonner, pour ne songer qu'à bien remplir ses devoirs. Lorsque Henri II, voulant signaler son avènement au trône par un acte magnanime, envoya (1547) une flotte en Écosse, pour aider la reine (V. MARIE DE LORRAINE, XXVII, 98), à se défendre contre les intrigues d'Élisabeth, ce fut Strozzi qui, à la tête de vingt galères, répandit l'effroi parmi les conspirateurs retranchés dans le château du cardinal de Saint-André (David Beaton), dont ils avaient fait leur première victime. L'amiral français, après avoir eu un entretien avec le vice-roi d'Écosse, homme faible et irrésolu (V. HAMILTON, Jacques, XIX, 358), cerna le château, et obligea les assiégés de se rendre à la discrétion du vainqueur, qui ne leur garantissait que la vie. Il repassa la mer au travers d'une flotte anglaise, emmenant avec lui un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Le roi le combla d'éloges, et lui ordonna de presser les travaux d'un armement considérable que l'on avait commencé à Marseille, pour s'opposer aux progrès de la puissance navale de Charles-Quint. Strozzi, jaloux de la réputation d'André Doria, osa sortir à sa rencontre, lorsqu'en 1551, cet habile marin traversait la Méditerranée avec quarante-quatre vaisseaux, pour aller embarquer à Barcelone l'archiduc Maximilien et sa famille (Voy. MAXIMILIEN II, XXVII, 603). L'apparition soudaine d'une flotte française, qui avait déjà gagné le vent, parut si menaçante, que Doria, contre son habitude, recula jusqu'à Villefranche, d'où il vogua en pleine mer pour éviter cet obstacle ou pour le com-

battre avec avantage. Non content de ce succès, Strozzi prit la route de l'Espagne, et s'approcha de Barcelone, en arborant le pavillon impérial, et en saluant les forts de la ville. Le peuple se porta en foule sur les quais, et un grand nombre de matelots étaient en mer pour ramener leurs camarades en triomphe, lorsque Strozzi, qui n'avait pas assez de monde pour opérer un débarquement, se contenta d'effrayer cette multitude par une décharge générale d'artillerie, et reprit le chemin de Marseille, en traquant à sa suite quelques bâtiments, capturés sous le canon même des Espagnols. Ce coup de main, blâmable pour son inutilité, épargna une humiliation à celui qui l'avait dirigé. Le connétable, qui ne cessait de desservir Strozzi auprès du roi, parvint à le faire rappeler; et François de Montmorenci, accompagné du comte de Villars, avait déjà quitté la capitale, pour aller prendre le commandement de l'escadre à Marseille. Strozzi, auquel on avait laissé ignorer l'ordre de sa destitution, se doutant du but de ce voyage, monta sur une des galères prises en Espagne, et sans attendre son successeur, franchit la chaîne qui fermait le port, et alla chercher un asile à Malte. Ce qui le détermina surtout à brusquer son départ, ce fut le soupçon qu'on eût envoyé des émissaires pour l'assassiner. Il prétendit même en avoir obtenu l'aveu d'un nommé *Corso*, qui s'était chargé de ce crime; et il s'en plaignit au roi, en lui faisant remettre l'étendard de l'amiral, avec une lettre, dont voici le commencement : « Sire, la gloire a été » le motif qui m'a fait ambitionner » l'honneur de vous servir : le soin » de ma vie, et l'intérêt de cette » même gloire me forcent aujour-

» d'hui à m'éloigner de votre royau-  
 » me, puisque je vois qu'on ne  
 » destine d'autre récompense à la  
 » fidélité de mes services et à tant de  
 » travaux, qu'un congé honteux, ou  
 » une mort indigne; ce qui est cons-  
 » tant par les dépositions de ceux  
 » qu'on avait chargés de m'assas-  
 » siner, etc. » (*Voy. De Thou*, II, 127). Mécontent de l'accueil du grand-maître don Jean d'Omédès, vieux Aragonais, qui voulait tirer vengeance de l'affront fait à Barcelone, Strozzi quitta Malte, et se mit à faire la guerre aux infidèles, en courant quelquefois même sur les chrétiens, lorsqu'il y était forcé par la disette des vivres ou des munitions. Heureusement il n'exerça pas long-temps ce métier peu digne d'un homme si illustre. Appelé presque à la fois au service de l'empereur, de la France et de l'ordre de Malte, qui était plus que jamais exposé aux attaques des barbaresques, il préféra les offres de la France, qui venait (1554) de recommencer la guerre en Flandre et en Italie. Avant de reprendre le commandement des galères françaises stationnées à Port-Ercole, et qui devaient seconder les opérations de l'armée envoyée en Toscane, Strozzi fit crier à son de trompe dans tous les ports de la Sicile et de Malte, qu'il était prêt à dédommager les propriétaires des bâtiments qu'il avait attaqués dans les mers du Levant. Ce ne fut qu'après s'être acquitté de ce devoir, qu'il se rendit à son poste, suivi de quelques chevaliers; la plupart bannis de Florence. En attendant les renforts qu'on lui annonçait de Provence, il ordonna des excursions dans la principauté de Piombino, où il n'y avait presque point de garnisons. Il investit le fort de lino (que Brantôme appelle *Es-*

*carling*), défendu par quatre-vingts hommes, et qui n'était important ni par ses fortifications, ni par son emplacement. Irrité de la réponse du commandant, qui avait refusé de se rendre, Strozzi s'obstina, sans raison, à l'assiéger; et un jour qu'il s'était avancé bien près des remparts pour reconnaître cette place, il reçut un coup de mousquet d'un paysan caché dans les joncs, et qui n'était pas digne de trancher une vie aussi précieuse. Mais, comme le dit naïvement Brantôme: « Quelquefois » telles gens malotrus font des coups » dangereux qu'on ne penserait ja- » mais. » (*V. ses Capitaines français*, II, 322; *Vie de Léon Strozze*). Strozzi fut emmené sur-le-champ à bord d'une galère, et transporté à Castiglion della Pescaia, où il expira, en 1554, âgé à peine de trente-neuf ans. Lorsque le marquis de Marniguan devenu maître de Port-Ercole, ternit son triomphe en livrant Otton de Fiesque à la vengeance d'André Doria, et les proscrits florentins au grand duc Côme I<sup>er</sup>, le cadavre de Léon Strozzi, qui avait été enterré à Scarlino, fut exhumé et jeté à la mer, le 24 juin 1555. *Voyez Thévet, Histoire des plus illustres et savants hommes*, etc. Paris, 1671, in-12, tome VI, pag. 173. A-G-S.

STROZZI (PIERRE), frère aîné du précédent, après avoir, dans sa jeunesse, porté l'habit ecclésiastique, le quitta pour suivre la carrière des armes, lorsque sa patrie gémissait déjà sous l'oppression d'Alexandre de Médicis. Il apprit l'art de la guerre en servant sous les ordres du comte Guido Rangoni, et en 1536, il contribua beaucoup à faire lever le siège de Turin par les impériaux. A la nouvelle de l'assassinat d'Alexandre, il accourut auprès de son père,

pour prendre part à l'entreprise des émigrés qui voulaient rendre à Florence sa liberté. Philippe ayant été fait prisonnier à Montemurlo, le 1<sup>er</sup> août 1537, et étant mort ensuite dans les prisons de Côme 1<sup>er</sup>, Pierre Strozzi sentit qu'il était le vengeur que son père avait invoqué en mourant; il n'eut plus dès lors d'autre pensée que celle d'associer à sa haine, contre Médicis, une puissance redoutable; il voulut donner à la liberté de sa patrie l'appui de la France, puisque la tyrannie y avait été consolidée par l'empereur. Cet espoir le fit entrer dans l'armée française, et il se trouva au siège de Luxembourg en 1543. L'année suivante, il fut envoyé à la Mirandole avec une armée de sept mille fantassins et quelque cavalerie, pour prendre par derrière le marquis del Vasto, qui défendait le Milanais; mais il y fut battu. En 1545, il servit dans l'armée navale sous l'amiral Annebault, et il fut ensuite créé général des galères de France. Dans une nouvelle guerre il fut renvoyé à la Mirandole, en 1551, pour défendre Octave Farnèse contre les impériaux. Mais quelque progrès que fit Pierre Strozzi dans la carrière de l'ambition, il n'avait encore joui d'aucune satisfaction, puisqu'il n'avait pas pu atteindre les frontières de sa patrie. Enfin la guerre de Sienna lui fournit l'occasion si long-temps désirée; il fut envoyé, en 1554, au secours de cette ville, que Côme 1<sup>er</sup> assiégeait. N'ayant pas des forces suffisantes pour contraindre celui-ci à lever le siège, il essaya de l'en détourner par une incursion hardie au travers de toute la Toscane. Avec trois mille fantassins et trois cents chevaux, il traversa l'état florentin de Sienna jusque près de Lucques, où il trouva des renforts qui lui étaient

envoyés de la Mirandole. Mais comme il revenait vers Sienna, il fut atteint et défait près de Lucignano, le 2 août 1554, par le marquis de Marignan qui avait rassemblé des forces très-supérieures. Strozzi, se confiant à sa haine contre le bourreau de son père, soutenait la guerre malgré l'extrême disproportion de ses forces. Au lieu de secours dont il avait besoin après sa défaite, on lui envoya de Paris le bâton de maréchal de France. Il essaya quelque temps encore de soutenir le courage des Siennois et de défendre Montalcino et Porto-Ercole. Il revint en France après avoir été obligé d'abandonner cette dernière place, le 16 juin 1555 (*Voyez BAUSQUET*). Il retourna, deux ans plus tard, en Italie pour prendre le commandement de l'armée du pape Paul IV, avec laquelle il remporta quelques avantages, mais qui ne l'approchèrent point de son but. Il se trouva, au mois de janvier 1558, au siège de Calais, et fut tué, le 20 juin de la même année, au siège de Thionville, d'un coup de mousquet dont il fut atteint en allant choisir l'emplacement d'une batterie. Son corps fut porté à Épernay, où il est enterré (1). Il laissa un fils (Philippe) et une fille, mariée au comte de Tende. S. S—1.

STROZZI (PHILIPPE), l'un des grands capitaines d'un siècle si fécond en héros, était fils du précédent, et naquit à Venise, en 1541. Il fut amené, l'année suivante, en France, et placé comme enfant d'honneur près du dauphin, depuis François II. « Son père fut fort cu-

(1) L'abbé Morelli a donné quelques détails sur le maréchal Strozzi, à la tête de l'édition qu'il a publiée en 1846 des stances *sepra la rubbia di Magone*, imprimées sous le faux nom du poète Sciarra, mais qui sont de Pierre Strozzi (*Voyez le Manuel du Libraire*, au mot *Stance*).

» rieux de le faire très-bien nourrir,  
 » et surtout très-bien instruire aux  
 » bonnes lettres. Un jour qu'il lui  
 » demandait compte de l'emploi de  
 » sa matinée, j'ai, répondit Philip-  
 » pe, monté à cheval, joué à la  
 » paume, et ensuite déjeuné. Mal-  
 » heureux ! reprit son père, faut-il  
 » que tu rassasies le corps avant  
 » l'esprit ? Que jamais cela ne t'ar-  
 » rive : avant toutes choses, rassasie  
 » ton ame de quelque belle lecture  
 » et étude, et après fais de ton corps  
 » ce que tu voudras. » Les récits  
 qu'il entendait faire des exploits de  
 ses ancêtres échauffaient sa jeune  
 imagination, et il brûlait du desir  
 de les imiter. A quinze ans, il s'en-  
 fuit, emportant une partie de la vais-  
 selle de sa mère, pour payer les  
 frais du voyage, et rejoignit l'armée  
 en Piémont, où il ne tarda pas à si-  
 gnaler sa valeur. A son retour, il  
 obtint le grade de capitaine, et fut  
 employé tant en France que dans les  
 pays étrangers. Il se distingua par-  
 ticulièrement aux sièges de Calais et  
 de Guines, sous les ordres du duc  
 de Guise. En 1563, il fut nommé  
 colonel des gardes françaises ; et  
 après la mort de Dandelot (*Voy.* ce  
 nom), il obtint la charge impor-  
 tante de colonel-général de l'infan-  
 rie. Avant le combat de la Roche-  
 Abeille, de vieux soldats, prévoyant  
 que l'affaire serait sérieuse, regret-  
 taient M. de Brissac, sous lequel ils  
 avaient servi, et murmuraient tout  
 bas : Ah, où est M. de Brissac ? Où  
 il est ? mordieu ! leur dit Strozzi, qui  
 les avait entendus, vous n'avez qu'à  
 me suivre, et je vous mènerai aussi  
 avant, et en un lieu aussi chaud  
 qu'il ait jamais pu vous mener ; sui-  
 vez, suivez-moi. L'engagement fut  
 très-vif. Avec six cents hommes,  
 Strozzi soutint pendant plus d'une

heure les efforts de quatre mille ar-  
 quebusiers ; mais entouré de toutes  
 parts il fut obligé de céder au nom-  
 bre, et fait prisonnier. Ayant été  
 promptement échangé contre le bra-  
 ve La Noue (*V.* ce nom, XXXI,  
 410), il alla chercher de nou-  
 velles occasions de se signaler, et  
 fit des merveilles à la bataille de  
 Moncontour. Au siège de la Rochelle  
 (1573), il monta le premier à l'as-  
 saut, suivi de Brantôme (1) et d'un  
 petit nombre de braves ; mais la brèche  
 ne se trouva pas praticable pour  
 des soldats pesamment armés, et il  
 fallut négocier avec les assiégés. Il  
 améliora la discipline de l'infanterie,  
 pourvut ses soldats d'arquebuses  
 d'un plus gros calibre, et leur ap-  
 prit à s'en servir. Il fut compris, en  
 1579, dans la promotion des cheva-  
 liers du Saint-Esprit. La reine-mère  
 lui fit donner, en 1581, le comman-  
 dement de la flotte destinée à soute-  
 nir les prétentions de dom Antoine,  
 reconnu roi de Portugal. Strozzi ne  
 consentit qu'avec peine à se démet-  
 tre de sa charge de colonel-général,  
 dont le roi voulait gratifier le duc  
 d'Espéron. Il reçut en dédomma-  
 gement une somme de cinquante mille  
 écus, dont il acheta la terre de  
 Bressuire en Poitou. Il partit de  
 Brouage au mois de mai 1582, et fit  
 voile pour les Açores. Ayant voulu  
 prévenir la jonction de la flotte es-  
 pagnole avec les bâtiments attendus  
 d'Europe, il attaqua l'amiral Sain-  
 te-Croix, le 26 juillet (2). Dans l'ac-  
 tion, il fit tout-à-la fois le devoir de  
 capitaine et de soldat ; mais étant  
 tombé couvert de blessures, il fut  
 conduit à l'amiral espagnol, qui

(1) Les détails que Brantôme donne sur cet as-  
 saut sont d'un grand intérêt.

(2) Et non le 22, comme on lit à l'art. SAINTE-  
 CROIX, XXXI, 534.

donna l'ordre de le jeter à la mer (3). Ainsi périt, à l'âge de quarante-deux ans, Philippe Strozzi, digne par ses qualités d'un meilleur sort. Brantôme, qui l'avait accompagné vingt-cinq ans, dans la plupart de ses guerres et voyages, en France et hors de France, lui a consacré une curieuse Notice (x, 276, éd. de 1740). « C'était, dit-il, un aussi homme de bien qu'il en sortit jamais de sa nation. Il n'avait que cela de mauvais, qu'il était le plus froid ami qu'on ne vit jamais. » De Thou donne de grands éloges à Strozzi (liv. 75) : Par sa probité, dit-il, sa bonne-foi et sa générosité, il pouvait être comparé à ceux qui ont possédé ces vertus dans le degré le plus éminent; d'ailleurs, il était si brave, qu'il n'y avait point de péril qu'il ne fût toujours prêt d'affronter; mais il manquait de prévoyance. H. T. sieur de Torzay, a publié : *Vie, mort et tombeau de Phil. Strozzi*, Paris, 1608, in-8°. Son *Portrait* a été gravé par Th. de Leu, in-8°, et plusieurs fois depuis, notamment dans le *Recueil* de Moncornet. W-s.

**STROZZI** (CYRIAQUE), professeur de l'université de Pise, naquit en 1504, dans un château près de Capalle, à sept milles de Florence. Versé dans les langues et la philosophie ancienne, il fut l'un des plus intrépides ergoteurs de son temps, et on l'admira souvent dans ces assauts d'érudition, où la victoire reste ordinairement, non pas au plus savant, mais au plus adroit. En revenant d'un long voyage, il ouvrit une école de philosophie à Florence, et il y acquit une telle célébrité que l'univer-

(3) Quelques auteurs disent que Sainte-Croix fit poignarder Strozzi; et qu'il vivait encore quand il fut jeté à la mer. Mais De Thou dit que Strozzi était mort quand il fut porté dans la chambre de l'amiral espagnol.

sité de Bologne voulut enrichir de son nom la liste de ses professeurs. Après y avoir, pendant huit ans, expliqué Aristote, avec un succès toujours plus marqué, il fut, en 1549, rappelé en Toscane par le grand-duc Côme I<sup>er</sup>, qui lui destina la première chaire de philosophie à l'université de Pise. Ce prince, qui l'honorait d'une estime particulière, allait souvent passer des heures entières avec lui dans de savants entretiens. Strozzi, qui, au goût des arts et de l'agriculture, alliait une connaissance profonde des ouvrages d'Aristote, tâcha d'en compléter le *Traité* sur la politique, dont les derniers livres étaient destinés à renfermer les idées de ce philosophe sur la milice, la souveraineté et le sacerdoce. Malgré les éloges que plusieurs écrivains, et les encyclopédistes entre autres (Art. ARISTOTÉLISME), ont prodigués à ce travail, il faut avouer que Strozzi n'esté bien au-dessous de l'original, et l'on dirait qu'il a été plutôt occupé d'imiter le style, que de deviner les pensées de son modèle. Ses biographes se sont plu à répéter, que plongé tout entier dans l'étude, ce savant n'avait jamais voulu s'engager dans les liens du mariage; pourtant dans son testament, déposé à la bibliothèque *Stroziana* (Mss. D. f. 133), il nomme quatre enfants, qu'il avait eus de sa femme Elisabeth d'Onofrio de Susiana, *partium Romandiolaë*. Après avoir exercé, pendant vingt ans, les fonctions de professeur à l'université de Pise, Strozzi y mourut le 6 décembre 1565. Il ordonna que son corps fût rendu à la terre qui l'avait vu naître, et on lit encore, dans l'église de Saint-Cyriaque à Capalle, le marbre qui retrace les circonstances principales de la vie de ce continuateur d'Aristote.



Ses ouvrages sont : I. *De republicâ libri duo, scilicet ix et x reliquis octo additi, quos scriptos non reliquit Aristoteles*, grec-lat. ; Florence, Junte, 1562, in-4°. Traduit en français, par Morel, dans l'édition complète de cet ouvrage (trad. par Louis Le Roi, dit *Regius*). Paris, 1600, in-fol., pag. 457. Cette continuation a été omise dans les trois versions récentes de la *Politique* d'Aristote. II. *Orationes, sive introductiones in aliquot Aristotelis de moribus libros*, Paris, 1599, in-4°. Ces Discours servent d'introduction aux quatre livres de l'Éthique d'Aristote, sur la tempérance, la justice, l'amitié et le bonheur comparé à la sagesse. On a faussement attribué à Strozzi la traduction latine des Stromates de saint Clément d'Alexandrie, Florence, Torrentino, 1551, in-fol. Elle appartient à Gentian Hervet (*Voy.* ce nom, XX, 310), qui vivait à Rome, vers le milieu du seizième siècle. *Voyez Vita Kyriaci Strozæ* (par Papire Masson), Paris, 1604, in-4° ; et son *Éloge* par Salvino Salvini, dans les *illustri Toscani*, III, 142. A-G-S.

STROZZI (LAURENCE), sœur du précédent, et née, comme lui, à Capalle, en 1514, prit l'habit de Saint-Dominique dans le couvent de Saint-Nicolas di Prato, où elle vécut pendant les guerres qui désolèrent la Toscane sous le règne du grand-duc Côme I<sup>er</sup>. La sainteté de sa vie attirait autour d'elle les hommes les plus renommés par leur piété et par leur instruction. Elle s'entretenait souvent avec Ochino et Vermigli (*V. Pierre Martyr*, XXVII, 336), qui l'édifiaient par leurs discours, autant qu'ils devaient la scandaliser ensuite par leur apostasie. Elle pleura leur erreur, et expia par des pénitences

très-austères le tort, excusable sans doute, d'avoir eu des relations avec ces deux ennemis de la religion. Son cœur, enflammé de l'amour le plus pur, lui dicta ces chants sacrés qui pendant long-temps ont été les seuls qu'on ait fait entendre dans les églises. Elle en composa sur toutes les fêtes de l'année, les rangeant d'après l'ordre de leur célébration. On a peut-être trop vanté le style de ces Hymnes, qui ont été traduites en vers français par Simon George Pavillon, et mises en musique par Jacques Mauduit, appelé avec non moins d'exagération, par Mersenne, le *père de l'harmonie*. Laurence termina sa vie dans le cloître, le 10 septembre 1591. Son Recueil est intitulé : *In singula totius anni solemnia hymni*, Florence, Junte, 1588, in-8°. *V. le P. Hilarion de Coste, Éloges et Vies des Femmes illustres*, etc., tome II, pag. 97.

A—G—S.

STROZZI (PIERRE), secrétaire des brefs sous Paul V, né à Florence, vers l'année 1575, étudia la philosophie sous Lazare Bonamici. Il apprit aussi les mathématiques, aima les arts et se mêla d'architecture. A l'élection de Léon XI, en 1605, il se rendit à Rome, où il fut nommé secrétaire des brefs *ad principis*, place importante, qu'il conserva sous Paul V, duquel il obtint, en outre, un bénéfice sur la chapelle Vaticane, quoiqu'il ne fût pas entré dans les ordres et qu'il eût déclaré son intention de ne jamais les prendre. Cette nomination, qui était si formellement contraire aux canons, indisposa les collègues de Strozzi, qui n'osant pas blâmer la faiblesse du protecteur, se tournèrent contre le favori. En attendant, ce dernier venait de rendre un service éminent à l'Église, en amenant les Nestoriens

es à reconnaître l'autorité du pape. Mais la haine parla plus que la reconnaissance : Strozzi, chargé de diriger les travaux, Paul V faisait exécuter une magnificence extraordinaire dans la basilique de Sainte-Majeure, eut le malheur de ne pas faire le goût de ce pontife. À cause de cette circonstance pour le crédit dont il avait joui alors ; et Strozzi mécontent de ses succès, dont il lui était facile de prévoir le résultat, se démit volontiers de ses charges, et alla s'établir en Toscane, où il fut professeur de philosophie à l'université de Pise. Oubliant les honneurs qu'il devait aux dignités dont il s'était revêtu, il s'engagea dans le mariage, et, comme pour expier ses torts, il voua son fils à l'état ecclésiastique. Il mourut sous le règne de Paul V, vers l'année 1640. Ses principaux ouvrages sont : I. *Synodus Chaldaeorum*, suivi des *Precedentibus consuetis, ex quibus colligitur in papam et ecclesiam suum cultus*, Rome, 1617, in-4°. II. *Disputatio de origine et auctoritate Nestorianorum, sive horum Nestorianorum*, ibid., in-4°. L'auteur y rend compte de plusieurs conférences avec le P. Adam, patriarche de Babylone (*V. Notitia, de Claris pontificiarum scriptoribus*, et J. S. dans sa *Pinacotheca*, tome 15).

A—G—S.

STROZZI (BERNARD), dit il Prete Rosso ou il Capuccino, naquit à Florence, en 1581, de parents pauvres, et vint étudier chez Pierre Sorri, architecte de Siéne. À l'âge de seize ans, il avait déjà quelque réputation. Mais il se dégoûta bientôt de la pein-

ture, résolut d'entrer dans l'ordre des capucins, et déclara qu'il voulait commencer son noviciat au couvent de Saint-Barnabé. On fit de vains efforts pour le détourner de ce projet. Quelques années après, le goût de la peinture se réveilla chez lui. On l'encouragea dans le desir qu'il montrait de s'y livrer de nouveau, en lui représentant qu'il pouvait faire subsister, par son talent, sa mère et sa sœur qui étaient dans la misère. Pour obtenir la permission de quitter l'habit et le couvent, et de rester seulement prêtre séculier, Bernard fit en secret le portrait du père général. Il ne tarda pas à se distinguer par des compositions hardies et savantes. On commença bientôt à le rechercher pour l'employer à peindre des fresques. Les plus belles qu'il ait laissées sont à Saint-Thomas, dans le palais de Jean-Étienne Doria, et dans le chœur de l'église de Saint-Dominique. Il exécuta ce dernier ouvrage à la lueur d'une torche, parce que le lieu n'avait pas d'ouverture d'où pût venir la lumière. On n'avait pas encore travaillé de cette manière en Italie, depuis que des peintres grecs, venus de Constantinople, et pour la plupart moines basilien, avaient peint ainsi dans les catacombes de Rome. La mère de Strozzi étant morte, et sa sœur étant mariée, les capucins déclarèrent que puisque les motifs qui l'avaient déterminé à sortir du cloître ne subsistaient plus, il fallait qu'il y rentrât et qu'il reprit l'habit : mais Bernard différait toujours de répondre. Une sommation de Rome lui vint alors, pour qu'il eût à rentrer, avant six mois, chez les capucins ou dans tout autre ordre régulier qu'il voudrait choisir. N'ayant pas obéi, il fut arrêté et mis en prison dans le

couvent de son ordre. Ses amis et quelques parents tentèrent de le délivrer, et entrèrent la nuit dans les jardins du couvent, en cherchant à pénétrer jusqu'à sa prison. Ils furent malheureusement découverts; le sort de leur ami n'en devint que plus déplorable, et il fut reserré avec plus de rigueur pendant trois ans. On lui rendit enfin la liberté; mais on le retint dans le couvent avec plus de sévérité que les autres religieux. Un jour cependant il demanda la permission d'aller voir sa sœur: le supérieur la lui accorda, à condition qu'il serait accompagné d'un frère servant. Bernard, arrivé chez sa sœur, pria le frère servant d'attendre dans une salle basse, et entra seul dans l'appartement, sous prétexte d'avoir à conférer sur des affaires de famille. Aidé, alors par plusieurs amis, il quitta la robe de moine, se fit raser, prit des habits de prêtre et se sauva par un escalier secret. Le jeune frère, informé que son religieux était parti, alla sur le champ en informer le supérieur, qui fit chercher Bernard et ne put parvenir à découvrir sa retraite. Le lendemain, Strozzi fut secrètement embarqué pour Venise, où il trouva des protecteurs puissants qui le recommandèrent à la cour du pape, afin qu'il ne fût pas inquiété. Il fit un grand nombre d'ouvrages dans cette ville, à la bibliothèque de Saint-Marc, à la procuratorerie, à l'église de Saint-Benoit et à l'hôpital des incurables. Bernard mourut dans cette même ville, en 1644, et fut enseveli à Saint-Fosca. On plaça sur son tombeau cette épitaphe : *Bernardus Strotius pictorum splendor, Liguriae decus, hic jacet*. Il avait du feu, de l'énergie, de l'abondance; mais il ne montra pas plus d'égalité et de tenue dans son talent, que de cons-

tance dans son caractère. Son dessin est souvent incorrect, ses figures manquent quelquefois de noblesse; il suivait l'impulsion d'un enthousiasme subit et rapide, qui ne lui permettait pas de réfléchir sur ses compositions. Le Musée royal de France a deux tableaux du Capuccino. Le premier représente saint Antoine de Padoue, tenant l'Enfant Jésus qui le caresse. Le second, la Vierge avec l'Enfant Jésus sur des nuages, entourés de différents attributs. Strozzi doit être surtout jugé d'après ses fresques. Son école a eu quelque célébrité. Ses principaux élèves sont André Ferrari, Jean-François Cassana, Clément Bocciardo, appelé *Clementone* à cause de sa grosseur énorme. Ces trois artistes n'ont jamais égalé leur maître.

A—D.

STROZZI (JULES), poète italien, né à Venise, en 1583, fils naturel d'un noble florentin, s'efforça d'effacer la tache de son origine par des succès littéraires. Il s'exerça dans la poésie; mais ses essais ne furent point heureux. En 1608, il se rendit à Rome, où il devint le fondateur d'une académie, qui, sous le nom des *Ordinati*, devait balancer le crédit de celle des *Umoristi*, auxquels il ne pardonnait pas de faire peu de cas de ses vers. Les nouveaux académiciens, qui avaient obtenu du cardinal Deti la permission de se rassembler dans son palais, eurent un début si favorable, qu'ils donnèrent pour un moment à leurs rivaux, lieu de craindre d'en rester éclipsés. Un certain Tronsarelli, nom presque inconnu aujourd'hui, mais qui passait alors pour le plus grand poète dramatique de l'Italie, attirait surtout beaucoup de monde à ces réunions, que les Aldobrandini protégeaient, et où les musiciens venaient souvent dissiper l'en-

usé par les poètes. Mais cette ne dura pas long-temps : le mal, qui n'avait pas un goût pour les lettres, se lassait à l'ain que l'on faisait dans sa n; et Strozzi, parvenu, on ne pas comment, à la place de proaire apostolique, négligea ses bres, qui ne tardèrent pas à se ser. Après un assez long séjour ne, il prit la résolution de rer à Venise, où, entraîné par ision pour la musique, il forma ociété philharmonique ( sous le des *Unisoni* ) (1), à la tête de lle on vit briller sa fille adop- barbe, l'une des plus fortes munes de son temps. Il s'amusait à composer des drames, dans els il déployait une richesse d'in- nation qui était bien près de avagance. Il trouvait moyen d'y entrer des devises, des jeux de , des anagrammes, qui sillonn- t la scène en lettres de feu. Ces eries enlevaient tous les suffra- et donnèrent une telle célébrité uteur, qu'un de ses avortons atiques mérita l'honneur d'être avec un grand luxe de décora- devant la cour de Louis XIV; ée même (1645) qu'il fallait protecteurs à Corneille pour y admirer *Rodogune*. Strozzi, 'était essayé aussi dans l'épo- avait enfanté un long poème,ingt-quatre chants, sur la fonda- de Venise, en se flattant de l'em- rer sur Marini, dont il partageait

Il en reste un recueil intitulé : *Veglia de' t academici unisoni*, Venise, 1638, in-12. et difficile d'imaginer quelque chose de plus le que les travaux de cette académie. Le P. ste Pallavicino, ( Voy. ce nom, XXXII, qui en était le membre le plus illustre, rent un jour à l'invitation de la présidente, écit de ses aventures amoureuses, et dévoila *sti ricevuti da amore alla presenza d' una r. Veglia Terza*, pag. 22.

tous les défauts, sans en avoir ni l'o- riginalité, ni la verve. Le peu de suc- cès de cette tentative lui fit songer à se frayer une nouvelle route, et ce fut alors qu'il s'attacha défini- tivement au théâtre. Il mourut à Ve- nise, en 1660. Ses ouvrages sont : I. *Esequie fatte in Roma a Ferdinando I, gran duca di Toscana*, Rome, 1609, in-4°. II. *Erotilla, tragedia*, Venise, 1615, in-4°. III. *Esequie fatte in Venezia a Cosimo II, gran duca di Toscana*, ibid., 1621, in-fol., fig. IV. *Il Natale d'Amore, anacronismo*, ibid., 1622, in-12. V. *L'Eruditissime osservazioni sopra le cerimonie ecclesiastiche della settimana santa*, ibid., 1623, in-16. VI. *Venezia edificata, poema eroico, con gli argomentanti di Francesco Cortesi*, ibid., 1624, in-fol., fig., avec le portrait de l'auteur. VII. *Il Barbarigo, ovvero l'amico sollevato, poema eroico*, ibid., 1626, in-4°. et in-8°, fig., ouvrage en 5 chants. VIII. *La Proserpina rapita, anacronismo*, ibid., 1630, in-4°. IX. *Lettera sopra il solenne possesso preso dal cardinal Cornaro, patriarca di Venezia*, ibid., 1632, in-4°. X. *Delia, o la Sera sposa del sole, dramma*, ib., 1639, in-12. XI. *La finta pazza, o Achille in Sciro*, Plaisance, 1641, in-4°, réimprimé sous le titre suivant : *Feste teatrali per la finta pazza*, Paris, 1645, in-fol., fig. Le célèbre Torelli dirigea le jeu des machines, lorsque ce drame fut donné à la salle du *Petit Bourbon*. XII. *La finta savia, dramma*, Venise, 1643, in-12. XIII. *Romolo e Remo, dramma*, ibid., 1645, in-12. XIV. *Le Nozze di Peleo e di Teti, commedia*, 1654, in-4°, avec la Traduction française. A—G—s.

**STRUDEL (PIERRE)**, peintre tyrolien, né, vers 1660, à Clez, dans la vallée de Nansperg, qui fait partie de l'évêché de Trente, se rendit à Venise, dans sa première jeunesse, pour y étudier la peinture, et entra dans l'école de Carlo Lotti, où il se fit bientôt distinguer par ses progrès rapides, et se lia d'une étroite amitié avec Rothmayer, son condisciple. Ses ouvrages se répandirent dans toute l'Italie, et fixèrent l'attention de l'empereur Léopold, qui lui accorda le titre de baron. Ce prince se plaisait à le voir travailler, et l'honora des mêmes marques d'estime dont Charles-Quint avait comblé le Titien. On regrette que les changements faits depuis au château impérial aient obligé de détruire une partie des ouvrages de Strudel. L'église de Saint-Laurent, celle des Augustins, dans le faubourg de Landstrass, à Vienne, et le couvent de Closter Neubourg ont de lui des tableaux d'autel dont on admire le coloris. Parmi ses compositions les plus estimées, on cite : un *Ecce homo*, un *Saint Jean l'Évangéliste* et une *Sainte-Famille*, qui faisaient l'ornement de la galerie de Dusseldorf. Il excellait à peindre les enfants nus, comme le prouvent les Bacchantes qu'il a exécutées; et peut-être n'a-t-il, en cette partie, d'autre rival que le Dominiquin. Strudel était doué du génie de son art. Ses compositions sont originales, et ne sentent l'imitation d'aucun maître; elles rappellent seulement, par leur marche nette et savante, qu'il avait étudié en Italie. Son dessin est correct, sa couleur chaude et vigoureuse, quoique parfois trop égale et privée de cet éclat qui frappe dans les tableaux du chevalier Liberi, son émule. Strudel mourut à Vienne, en 1717. P—s.

**STRUENSÉE(1) (ADAM)**, théologien danois, connu par ses écrits ascétiques et par sa piété, naquit, le 8 septembre 1708, à Neu-Ruppin, dans la Marche de Brandebourg. Son père, honnête tisserand, lui donna une éducation analogue à son modeste état, mais qui, sous le point de vue moral, ne laissa rien à désirer. Le jeune Struensée fréquenta l'école de sa ville natale, et fit de tels progrès, que dès-lors il put être l'instituteur des enfants de son frère aîné. Après avoir commencé ses études académiques à Halle, il les continua à Iéna, attiré surtout par les leçons de Buddæus, dont le savoir et la piété exerçaient une heureuse influence sur beaucoup d'étudiants. Ce professeur l'accueillit avec bonté, et lui confia l'instruction de son fils. Sous ses auspices Struensée se forma, parmi les étudiants et les gens de lettres, une société qui se réunissait tous les dimanches, pour s'entretenir sur des objets religieux et sur la Bible. Ce fut dans ces réunions (appelées *colloquia biblica*) que Struensée se lia avec la secte des frères Moraves et avec son fondateur, le comte Zinzendorf. Cependant il resta fidèle à sa communion; et il accepta; en 1730, la place de chapelain du comté de Sayn-et-Wittgenstein, à Berleburg, et fut nommé, par le roi de Prusse, en 1732, pasteur d'une paroisse de la ville de Halle. Le roi de Danemark Frédéric V l'appela, en 1759, auprès de lui, à Gottorp, pour prêcher devant la cour; et, dès l'année 1760, il fut nommé surintendant-général des duchés de Holstein

(1) La famille Struensée, proprement Struensée (*mer orageuse*), descend d'un marin de Lubeck, qui, dans un moment de danger osa seul conduire au port une flotte richement chargée, et fut décoré par la république de ce nom honorable destiné à conserver le souvenir de son courage.

et de Schleswig, place très-importante. Il mourut en 1791. Ses deux fils sont devenus célèbres (Voy. les articles suivants). Z.

**STRUENSÉE DE CARLSBACH** (CHARLES-AUGUSTE), fils du précédent, né à Halle, fit ses études au fameux gymnase de la maison des Orphelins, puis à l'université de sa ville natale. Un goût décidé pour les sciences exactes l'engagea à renoncer à l'état ecclésiastique, auquel il s'était voué, et à entrer dans la carrière de l'instruction publique. En 1756, il prit le grade de maître-ès-arts, et donna des cours publics de mathématiques et de langue hébraïque. En 1757, il fut appelé, comme professeur de philosophie et de mathématiques, à l'académie des jeunes nobles de Liegnitz; mais la guerre ayant éclaté la même année, cette forteresse fut tour-à-tour prise par les Autrichiens et par les Prussiens. Les écoles de Struensée restèrent désertes; et il eut le loisir de s'occuper lui-même des différentes sciences utiles aux élèves de l'académie, dont la plupart étaient destinés à la carrière militaire. Dès 1760, il publia des *Éléments d'artillerie*, qui sont encore aujourd'hui le manuel des jeunes officiers de cette arme; et, en 1770, une *Architecture militaire*, qui n'a pas été surpassée en Allemagne. Ces ouvrages se distinguent par la précision et par une méthode aussi sûre que lumineuse. Frédéric II en faisait grand cas; et il envoyait souvent des gentilshommes à Liegnitz, pour se former sous un aussi bon maître. En 1770, le frère de Struensée alors tout-puissant en Danemark (V. l'article suivant), l'appela à Copenhague, et le fit nommer intendant des finances, avec le titre de conseiller de justice. Il se familiarisa bien-

tôt avec la science de l'économie politique, qui dès-lors devint son occupation favorite; mais il ne jouit pas long-temps de l'existence brillante que la faveur de son frère lui avait procurée. Enveloppé dans sa chute, il se vit arrêté et plongé dans un cachot de la citadelle. On voulut le rendre complice des crimes imaginaires dont on accusait le ministre tombé; et comme on découvrit qu'il avait entretenu une correspondance suivie avec un ami en Prusse, on requit le gouvernement de ce pays de livrer cette correspondance. Frédéric II y donna son consentement; mais il déclara en même temps qu'il s'attendait à ce qu'on fit, à un homme qui était né son sujet et qui avait été à son service, un procès régulier; ajoutant que, si l'on ne pouvait le convaincre d'un crime, il le réclamerait. Struensée était une tête trop méthodique pour avoir pris part aux projets de réforme de son frère, qu'il envisageait comme les rêves d'un homme de bien. Il s'était borné aux fonctions de sa place. Son administration fut trouvée irréprochable; et comme il n'existait pas même un prétexte pour l'inculper, on lui rendit la liberté. Il se hâta de quitter un pays où il avait éprouvé une telle persécution, et vint chercher un nouvel emploi chez son protecteur, en manifestant le désir de l'obtenir dans la partie des finances; mais le roi, sans lui en ôter l'espérance, exigea qu'il reprit, pour quelque temps, ses fonctions à Liegnitz, où il s'était rendu si utile. Il y resta cinq ans, s'occupant surtout de matières d'administration. Ses écrits ont montré combien il était profond dans cette partie. Enfin Frédéric ayant établi, en 1777, à Elbing, un bureau succursal de la banque royale, en confia la direction à

**Struensée.** L'activité que celui-ci sut donner à la navigation de ce port décida le roi à l'appeler, en 1782, à Berlin, comme conseiller intime au département des finances et comme directeur de l'établissement royal, connu sous le nom de *Société pour le commerce maritime*. En 1789, le prince royal de Danemark (le roi actuellement régnant), étant parvenu à l'âge de majorité, et voulant réparer le mal que Struensée avait si injustement souffert, lui conféra la noblesse sous le nom de Carlsbach (1). Enfin, en 1791, le nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume le nomma ministre des finances et chef du département des accises, des douanes et du commerce. Quoiqu'on fût promptement revenu de l'opinion tout-à-fait exagérée qu'on avait de ses talents, il se maintint au ministère jusqu'à la fin de ses jours, et mourut le 17 octobre 1804, d'une hydropisie de cerveau. Struensée fut un administrateur sage et intègre; mais il ne fut pas un grand ministre. Beaucoup de clarté dans les idées, un excellent jugement fortifié par l'application aux sciences mathématiques, tels étaient ses moyens. La probité, la justice et le désintéressement formaient la base de son caractère. La nature lui avait refusé deux bienfaits sans lesquels il n'y a pas de génie : l'imagination et la sensibilité. Détestant la poésie, il désignait par ce mot tout ce qui manquait de méthode; pratiquant la vertu, mais l'aimant sans enthousiasme et ne la recherchant pas dans les autres. Indifférent aux qualités

(1) On n'a pas pu nous expliquer l'origine de ce nom, qui n'est celui d'aucune terre de Struensée. Peut-être lui a-t-il été donné en l'honneur de sa mère, fille unique du docteur Carl, ancien médecin de la cour de Danemark. On conçoit que l'on n'ait pas voulu y rappeler le nom de Struensée.

morales des personnes avec lesquelles il était en rapport, il n'éprouvait pas de répugnance à se voir entouré d'hommes vicieux, et ne montrait pas plus d'égards pour l'homme de bien que pour le méchant. Simple dans ses manières et dans ses vêtements, il ne put jamais acquérir l'aisance que donne l'usage du monde. Savant, il se plaisait dans la société des gens instruits : il recevait chez lui les hommes de lettres et aimait à les entendre discuter sur des matières d'érudition; mais comme ministre, il ne faisait rien pour les lettres. Il avait un souverain mépris pour les beaux esprits, qu'il regardait comme des têtes exaltées et presque comme des insensés. On ne croit pas qu'il ait jamais admis à sa table un artiste. Doué de beaucoup de courage, il ne montra aucune fermeté à faire passer ses avis dans les conseils, quelque mauvais que lui parussent ceux des autres. Il lui suffisait de mettre sa responsabilité à couvert, en consignait son opposition dans les procès-verbaux. En général, il ne sut jamais prendre le ton d'autorité qui appartient à un ministre. Il était pour ses subordonnés doux et poli; mais ils n'eurent jamais en lui un père et un ami. Peu susceptible d'attachement, son tempérament le portait néanmoins vers le sexe. La seule perte qu'il ait vivement sentie, fut celle de sa femme, fille d'un négociant de Liegnitz, qui mourut peu d'années avant lui (2), laissant trois filles, dont deux sont mariées à des fonctionnaires estimables. Aucune charge du peuple, aucune mesure fiscale, n'accuse la mémoire de Struensée; mais son uom

(2) Ce ne fut pas sans étonnement qu'on lui vit répandre des larmes à cette occasion.

attaché à aucune institution de science. Ses ouvrages, tous en allemande, sont : I. *Éléments d'artillerie*, Liegnitz, 1760, Il en donna de nouvelles éditions 69 et 1788. Une quatrième édition avait rendues nécessaires, corrigée par J. G. Hoyer : elle parut à Leipzig en 1817. II. *L'Art de gouverner du comte de Saxe*, Liegnitz, 1767-68. C'est une Traduction de *Maximes politiques*, accompagnée d'un Mémoire dont on fait grand cas. III. *Principes de l'architecture militaire*, Liegnitz, 1770, 3 vol. in-8°. Il en donna une seconde édition en 1786. Krebs en publia un abrégé en 1780, Copenhague, 1797. *Recueil d'écrits sur l'économie politique*, Liegnitz, 1776, 2 vol. in-8°. Le premier volume rend des traductions. V. *Description abrégée du commerce des peuples d'Europe*, Leipzig, 1770, 2 vol. in-8°. VI. *Mémoires sur les objets essentiels de l'économie politique*, Berlin, 1800, 3 vol. Ce Recueil, que Struensée mit au jour dans un âge avancé, et qui rend des ouvrages publiés auparavant auxquels il a mis la dernière main, doit être regardé comme un véritable dépôt de ses principes d'administration, et la conclusion de ses expériences. C'est celui qui portera son nom à la postérité. Les matières y sont toutes de la plus importance; 1°. *Sur le système financier des états de Silésie*, son ouvrage, les principes sur lesquels il a basé, et les avantages qui en résultent; 2°. *Sur les moyens par lesquels un état peut se procurer de l'argent pour des besoins extraordinaires, surtout en temps de guerre*. Struensée examine les avantages et

les inconvénients de chacun des trois systèmes, qui sont l'augmentation des impôts, la thésaurisation et les emprunts; 3°. *Sur les lois anglaises, relativement au commerce des grains*, d'après Arthur Young, avec des observations; 4°. *Sur la liberté du commerce des grains dans les états prussiens*; 5°. *Sur la liberté du commerce des matières d'or et d'argent en Prusse*; 6°. *Sur les finances de France ou l'administration de M. Necker*. C'est une histoire complète et raisonnée de tout ce qui s'est passé dans les finances de France depuis l'assemblée de notables de 1787, jusqu'au décret qui créa 1200 millions d'assignats; 7°. *Une suite d'opuscules divers*. Rien de plus lumineux que tout ce qui forme ces trois volumes. On y trouve partout la clarté d'une tête éminemment mathématique; aucune proposition n'y est hasardée, chacune est suffisamment prouvée, et les propositions ultérieures en découlent comme des conséquences nécessaires; enfin les choses les plus abstraites y sont mises à la portée de tout le monde. Struensée fut enterré à Matschdorf près Ruppin, dans la Nouvelle Marche, village qui lui appartenait. Il n'existe pas de biographie de ce ministre, car l'ouvrage de M. de Held, intitulé: *Struensée, Esquisse dédiée à ceux auxquels sa mémoire est chère*, Berlin, 1805, in-8°, n'est, à proprement parler, ni un Éloge, ni même une Vie; ce sont simplement les épanchements et les observations infiniment spirituelles, quelquefois très-originales, du seul homme peut-être auquel Struensée ait été attaché, autant du moins qu'il était susceptible de l'être. M. de Held peint plutôt l'homme que le ministre. S—L.



**STRUENSÉE (JEAN-FRÉDÉRIC)**, frère du précédent, naquit à Halle, en 1737. La dévotion excessive et minutieuse des parents et des maîtres de Struensée le firent tomber dans l'extrême opposé. Lecteur assidu de Voltaire et surtout d'Helvétius, le jeune étudiant en médecine devint d'abord ennemi des religions positives, et se forma bientôt une morale tout-à-fait épicurienne et un système complet de matérialisme. Il avait déjà le titre de docteur en médecine, lorsqu'en 1757 son père l'emmena à Altona, où il allait occuper le poste de principal pasteur. Devenu médecin de la ville et du canton, Struensée se livra à tous les plaisirs, tint table ouverte, contracta beaucoup de dettes, et voulut aller dans l'Inde pour faire fortune. Dès 1763 il écrit dans un *Journal philosophique* plusieurs Mémoires, entre autres sur les obstacles de l'accroissement de la population; mais il déposa sa plume, attendu, disait-il à ses amis, « que l'état d'écrivain ne conduit pas à la richesse. » Struensée, qui avait reçu une éducation soignée, et qui joignait à une figure agréable beaucoup d'esprit, de pénétration, et surtout une ambition démesurée, chercha à se lier avec des personnes placées dans une situation plus élevée que la sienne, et y parvint facilement. Il compta bientôt parmi ses amis le comte de Rantzau-Aschberg et M. de Brandt, dont l'un fut dans la suite le principal instrument de sa chute, et l'autre le compagnon de son infortune. Il sut se concilier aussi la bienveillance de Mme. de Berkenien, femme de l'ancien grand maître de la maison de Frédéric V, qui l'introduisit à la cour de Danemark. C'est par sa protection et par celle du comte de Rantzau, qu'il fut nommé, en 1768,

médecin particulier du roi Christian VII. Il accompagna ce souverain dans son voyage en France et en Angleterre, et ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces. A son retour sa faveur s'accrut encore, et le jeune comte de Holck, qui exerçait une grande influence sur le roi, contribua à l'augmenter en conduisant souvent Struensée chez Christian. Le docteur devint de plus en plus agréable à son maître, qui l'emmenait quelquefois chez la reine. Au mois de mai 1770, Struensée fut chargé de l'incubation du prince royal. Les suites de cette opération, aujourd'hui si simple, inspiraient à cette époque beaucoup d'inquiétude; et Mathilde, qui aimait tendrement son fils, ne crut pas devoir le quitter un instant. Comme Struensée était aussi presque toujours dans la chambre du jeune prince, les occasions qu'il eut d'entretenir la reine furent très-fréquentes, et il acquit sur son esprit le même empire qu'il avait obtenu sur celui du roi. Mathilde, fatiguée de sa situation à la cour, où elle n'exerçait aucune influence, crut trouver dans Struensée l'homme qu'il lui fallait pour en sortir. Bientôt il eut, par son crédit, la direction de l'éducation de l'héritier du trône. Peu de temps après on le nomma conseiller de conférence et lecteur du roi, avec un traitement de quinze cents écus; enfin il fut considéré comme le chef du parti de la jeune reine. Le Danemark était alors gouverné par une ligue de cinq nobles comtes, pénétrés de principes aristocratiques et très-opposés aux réformes: c'était *Bernstorff*, l'oncle du célèbre ministre, *Thott*, homme savant mais despote, *Rosenkrantz*, personnage fin et même intrigant, *Moltke* et *Reventlow*, hommes intéressés. Membres du con-

seil secret, ils se partageaient la souveraineté. Bernstorff intriguait pour devenir seul maître; étranger, il cherchait à s'appuyer sur la Russie. Les défiances mutuelles de ces *Pentarches* frayaient le chemin à ceux qui voulaient les renverser; l'opinion publique censurait leur système de gouvernement, souvent oppressif et dilapidateur. Ils voulurent, mais trop tard, s'opposer aux entreprises du parti de la jeune reine; malgré l'appui de Philosophoff, ministre de Russie à Copenhague, le crédit de Mathilde et de Struensée prit de nouveaux accroissements. Brandt, ami de ce dernier, fut nommé directeur des spectacles de la cour (juillet 1770), en remplacement de Holck, qui était tombé en disgrâce, ainsi que sa sœur et d'autres courtisans amis du ministère. Bernstorff fut renvoyé le 13 septemb. 1770, par les menées alors combinées de Rosencrantz et de Rantzau-Aschberg, appuyées en secret par Struensée qui, dès le 4 septembre, avait fait rendre, sans le concours d'aucun ministre, un *ordre du cabinet*, contenant abolition de la censure des livres et des journaux, mesure qui fut annoncée de nouveau aux évêques, par un *rescrit* du 14 septembre. C'est ici que commence réellement le ministère de Struensée, quoiqu'il n'eût aucun titre légal. Le 24 septembre le pouvoir du conseil privé, qui, depuis la révolution de 1660, avait la prétention de mettre des bornes au pouvoir absolu des rois de Danemark, fut anéanti par un *rescrit* qui demandait aux membres restants de ce conseil leur avis sur le meilleur mode d'organiser l'autorité consultative de ce corps. Ils ne prirent pas la peine superflue de répondre. Le 27 déc. 1770 un *acte royal*, rédigé par

Struensée, abolit le conseil privé, » afin de rétablir dans sa pureté le » pouvoir monarchique tel qu'il a été » confié à nos ancêtres *par la nation* » et dans le sens où la nation le leur » a donné. » C'était une déclaration de guerre à l'aristocratie; c'était une révolution véritable, ou du moins une interprétation de celle de 1660; les effets de cet acte subsistent encore dans le gouvernement et dans l'opinion. Les comtes Thott, Moltke, Rosencrantz et Reventlow, reçurent leur démission de toutes leurs places. Struensée avait eu, le 18 décembre, le titre de *maître des requêtes*, titre modeste mais équivalent à celui de ministre et secrétaire d'état. Alors toute l'autorité se trouva dans les mains du parti de la reine, ou plutôt de Struensée, qui avait obtenu que le roi ne travaillerait plus directement avec ses nouveaux ministres, mais qu'ils lui porteraient seulement leurs portefeuilles et les lui laisseraient jusqu'à ce qu'il les leur renvoyât avec sa décision. Les menaces de la Russie pour obtenir le rétablissement de l'ancien ministère, ne produisirent aucun effet, et au mois de juillet 1771, Struensée, qui déjà gouvernait le royaume, obtint le titre de ministre du cabinet, et un ordre du roi pour que tous les départements de l'administration lui obéissent sans qu'il fût nécessaire de produire la signature du souverain. Le même jour Brandt et Struensée furent élevés au rang de comtes. Le parti dominant se composait dès-lors de la manière suivante: la reine, Struensée, Brandt, le colonel Falkenskiöld qui s'occupait à réformer l'armée de terre, le général Gähler, qui dirigeait la réforme de la marine. C'était les affidés; mais ils s'appuyaient encore du grand nom et de l'esprit per-

sonnel du comte de Rantzau-Aschberg, homme sans mœurs et sans principes, ayant le goût inné des changements et des révolutions de cour. Ils avaient encore admis dans leurs rangs le comte Osten, habile diplomate, mais lié avec la cour de Russie où Rantzau avait joué un rôle en 1761 ; ces deux personnages trahissaient Struensée autant qu'ils le pouvaient. Deux dames eurent une part immense aux intrigues de cour ; la première était M<sup>me</sup>. Gæhler, maîtresse déclarée de Struensée, femme charmante, amie intime de la reine et qui avait repoussé les galanteries russes de Philosophoff ; la seconde était la comtesse de Holstein, maîtresse de Braudt, femme impérieuse, méchante, ennemie de la reine, et qui souvent ébranlait l'amitié de son amant pour Struensée. Il y avait dans un parti semblable plus d'éléments de dissolution qu'il ne fallait. Struensée avait appelé auprès de lui trois Allemands de mérite, son frère, pour diriger les finances, le célèbre botaniste OËder, pour améliorer le sort des paysans, et un certain M. Sturtz qui lui faisait des phrases. La présence de ces étrangers et la préférence que donnait Struensée à la langue allemande, irritaient toute la partie littéraire de la nation. Cependant le système de Struensée, tel qu'il l'a développé lui-même dans sa défense, n'était pas sans vues grandes, justes et salutaires. Il chercha d'abord à délivrer le Danemark de l'influence tyrannique que la Russie s'était habituée à y exercer. Convaincu de la fausseté du principe admis depuis long-temps, et qui faisait considérer la Suède comme l'ennemie naturelle et nécessaire du Danemark, il résolut de renoncer peu à peu à se mêler des affaires intérieures

de ce royaume, et cultiva soigneusement son amitié, cherchant aussi à regagner la bienveillance de la France, qu'on avait traitée jusqu'alors avec un froid repoussant. Si Struensée méritait des éloges pour les mesures qu'il fit adopter, afin d'assurer l'indépendance nationale, il n'en méritait pas moins pour les réformes qu'il introduisit dans l'administration intérieure ; toutes avaient un but d'utilité publique : elles tendaient à prévenir les disettes, à diminuer les impôts, à briser les entraves qui arrêtaient l'industrie nationale, à adoucir les lois pénales, à abrégier les formalités de l'ancienne jurisprudence, enfin à établir l'ordre dans toutes les branches de l'administration. Plusieurs de ces mesures, bonnes en elles-mêmes, excitèrent des mécontentements profonds, parce qu'elles blessaient des intérêts privés, et qu'elles furent peut-être adoptées avec trop de précipitation. Mais sa plus grande faute, son tort inexcusable fut d'irriter le clergé et d'inquiéter le sentiment religieux : par exemple, il avait cru devoir abolir les défenses qui empêchaient le mariage entre cousins et entre beau-frères et belles-sœurs ; mais, dans un accès philosophique, il y joignit la liberté pour l'adultère d'épouser sa complice après la mort de l'époux. « Liberté infame, dit un écrivain danois, qu'un peuple vertueux rejeta avec horreur. » Une autre ordonnance défendit les enterrements dans l'intérieur des villes, innovation sage et adoptée aujourd'hui par l'opinion ; mais dans sa qualité de matérialiste et d'épicurien, le ministre y ajouta l'ordre tyrannique de n'enterrer les morts qu'au milieu de la nuit, ce qui dans un climat froid et humide équivalait à l'abolition de ces

pieux devoirs « L'athée ! s'écria » un écrivain danois, il craint que » l'aspect de la mort ne trouble ses » coupables voluptés ! » Ajoutons à ces traits l'introduction de mœurs trop libres à la cour, des fêtes trop galantes, et cette naïveté anglaise qui prêtait à la médisance : ajoutons ces distributions de vin et de viandes à la populace par lesquelles le médecin-ministre acquérait moins de popularité que de mépris. L'ordonnance que Struensée fit rendre pour modérer le nombre des corvées (mars 1771), et celle par laquelle il établit la liberté de la presse, lui ont surtout attiré les éloges des étrangers. Ses ennemis abusèrent cruellement de cette dernière concession et la tournèrent contre lui en répandant, dans d'affreux libelles, les insinuations les plus atroces sur ses liaisons avec la reine. Cette licence fut poussée à tel point, qu'il se vit obligé d'en faire restreindre les excès par une ordonnance qui rappelait simplement que la liberté de tout imprimer n'excluait pas la responsabilité devant les tribunaux. C'est ce qu'il aurait fallu dire dans la première ordonnance ; mais, en accordant la liberté de la presse, le ministre favori n'avait cru donner des armes qu'à l'opinion ennemie des aristocrates. Ignorant la langue du pays, il ne savait pas que la nation danoise, tout en détestant les abus administratifs, ne voulait pas d'un charlatan pour réformateur. La presse continua donc, quoiqu'avec plus de circonspection, à l'accabler de ridicules et de reproches. Bientôt le mécontentement éclata sous un aspect plus sérieux. Au mois de septembre 1771, des mouvements excités par des matelots norvégiens qui avaient été réformés, et auxquels on refusait

leur paie, prouvèrent que Struensée connaissait la crainte et manquait de cette fermeté de caractère et de cette prévoyance si nécessaires à un ministre. Quoiqu'il eût à sa disposition plusieurs régiments, il ne prit aucune précaution, et céda sans résistance à toutes les demandes des révoltés. Il montra la même faiblesse lors du licenciement des gardes à pied, qui eut lieu à la fin de cette année. Les gardes, aussi remarquables par leur dévouement fidèle que par leur stature colossale, écoutaient sans murmurer leur licenciement ; mais quand on voulut enlever leur drapeau et les incorporer à d'autres régiments, ils saisissent leur drapeau et aux cris : *La mort ou un congé honorable !* ils s'emparent du château, et soutenus par la bourgeoisie, ils n'en sortent qu'au bout de vingt-quatre heures, ayant obtenu individuellement un congé honorable signé de la main du roi. Les adieux du peuple à la garde furent touchants ; ils annonçaient la chute du ministre. L'ambassadeur anglais, M. Keith en était si persuadé, que, par ordre de sa cour, il proposa à Struensée une somme d'argent et une retraite en Angleterre, afin de sauver la reine de la catastrophe que les diplomates prévoyaient. La reine douairière Julie, qui abhorrait Caroline-Mathilde et Struensée, se mit à la tête de leurs ennemis ; et le prince Frédéric, qui partageait les ressentiments de sa mère, entra dans le complot, où l'on vit figurer en première ligne le comte de Rantzau, mécontent de Struensée, et Koller, colonel d'un régiment en garnison à Copenhague. Mais c'était Guldberg, précepteur du prince Frédéric, qui avait tracé le plan du complot et rédigé d'avance les proclamations et les

ordonnances nécessaires. Après avoir long-temps mûri leur projet, les conjurés résolurent de profiter de l'occasion que leur offrait un bal qui devait avoir lieu à la cour, le jour où le régiment de Koller montait la garde au château. A la suite de ce bal, lorsque Mathilde et Struensée étaient ensevelis dans un profond sommeil, les conjurés pénétrèrent dans les appartements du roi, l'intimidèrent et le forcent de signer l'ordre d'arrêter la reine et ceux qu'ils appelaient ses complices; et cet ordre est mis immédiatement à exécution. Ainsi s'opéra, sans éprouver de résistance et sans qu'il y eût une goutte de sang répandue, l'une des révolutions les plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. Ce fut le colonel Koller qui se rendit chez Struensée, pour l'arrêter sans attendre l'ordre du roi. Réveillé en sursaut, le ministre ne fit aucune résistance, et fut emmené à la citadelle, dont on avait préparé la prison pour le recevoir avec ses amis. Bientôt il fut chargé de chaînes ainsi que son frère, le comte de Brandt et le colonel Falkenskiæld. Neuf commissaires furent nommés pour les entendre. Nous n'entrerons pas dans les détails de la procédure qui fut suivie à leur égard, et où tout portait l'empreinte de la partialité et de l'injustice les plus révoltantes. Nous dirons seulement que tout fut employé pour accumuler contre Struensée les accusations les plus ridicules et les moins fondées. On avait réduit à six les principaux chefs d'accusation : 1°. dessein abominable contre la personne sacrée du roi; 2°. projet de forcer le roi à renoncer au gouvernement; 3°. commerce avec la reine; 4°. la manière dont il avait élevé le prince royal;

5°. le pouvoir et l'autorité qu'il avait acquises dans les affaires de l'état; 6°. l'absence de ces mêmes affaires. Les premiers chefs étaient : Struensée, aussi n'osa-t-on pas même arrêter dans le résumé général fiscal dressa. On appuyait sur les aveux qu'on avait obtenus de Struensée et de la reine Mathilde (Voyez) et que l'avocat du roi, Wiciter, citait textuellement dans son rapport contre Struensée. Le ministre de l'ex-ministre, Uldahl, fut déclaré coupable de son client, et sur ce seul point, la clémence fut accordée. Il faut remarquer toutefois que les historiens les plus récents ont reproché à Struensée un complot de subterfuge adopté pour sauver sa tête, en contant celle de la reine. Ils ont aussi reproché à l'aveu de la reine librement signé de la main de la princesse. Quant à l'éducation du prince royal, Struensée ne que des éloges : on lui reproche pas avoir suivi les méthodes morales sous les rapports politiques, et d'avoir par là même compromis la vie du prince royal; mais on sait pas que c'était au moment par Struensée que cet enfant né avec un tempérament délicat, devait une santé qui se fortifiait chaque jour par un développement rapide de ses facultés. Les deux derniers chefs d'accusation pouvaient facilement être rejetés car Struensée devait sa gloire à la volonté du roi, et tous ses mérites considérables qu'il avait acquis et qu'on donnait pour des récompenses d'état, étaient tous revêtus de l'autorité du souverain. Le point le plus difficile était de justifier

accepté la délégation du pouvoir, dont le roi de Danemark, la *Loi royale*, ne pouvait se r, et dont, par conséquent, un peut, sans crime, accepter la abilité. A ce grand principe, général rattachait les desti-arbitraires, les attaques sur ion et les mœurs et tout le d'innovation de l'ex-minis- y avait là de quoi le faire ner légalement : mais on n'en as besoin ; sa condamnation olue d'avance, et les juges : aucun égard aux justifica- s déclarèrent Struensée cou- e tous les crimes qu'on lui t. L'horrible peine de la loi crime de lèse-majesté au pre- ef, par adultère avec la rei- our haute trahison envers la meté royale, fut prononcée us ses détails dégoutants. e, après avoir abjuré les s du matérialisme et fait une ion raisonnée et même très- isonnée, de son retour au isme, parut résigné et écri- ettres de pardon à ses enne- onnels, entre autres au comte . Quant à Brandt, il croyait échapper avec une disgrace ir ; mais la haine du prince envers Falkenskiöld, qu'il a- lté, les ordres secrets de la M. Osten, et, puisqu'il faut l'exaspération du peuple de gue, excluèrent toute idée de : roi était un être sans volon- es mains du parti vainqueur. avril 1772, ce prince con- sentence, et le lendemain e et Brandt furent tirés d'un nfect où ils avaient passé : mois, et décapités. Leurs artelés furent placés sur la les deux têtes fixées sur des

pieux sous la potence ordinaire. Ces horribles opérations firent fuir la plupart des spectateurs et produisirent un changement dans les sentiments publics, changement qui depuis est allé en augmentant. « Nous » ne craignons pas d'être démentis » par un public juste et éclairé, » dit J. K. Høst (1), quand nous » assurons que Struensée avait bien » mérité de la patrie. Nous ne pré- » tendons point qu'il ait été exempt » de quelques faiblesses morales, » telles que l'ambition, l'amour du » pouvoir, l'arrogance, et même un » peu d'intérêt personnel ; mais ces » faiblesses ne détruisent point son » grand mérite comme administra- » teur de l'état ; et lors même que sa » manière de voir l'aurait induit en » erreur, il est hors de doute qu'il » eut constamment pour but le bien » général, et que, par l'établisse- » ment de la liberté de la presse, il » réveilla une foule d'idées saines et » lumineuses, que depuis il a été im- » possible d'effacer. Aussi un grand » nombre de ses institutions, ancân- » ties d'abord par le pouvoir qui » succéda au sien, ont-elles été ré- » tablies plus tard. Plusieurs même » n'ont pas été un instant abolies. » Mais cet historien ajoute que la poli- tique ne peut pas disculper Struensée d'une grande dose d'imprudence et de légèreté ; il convient aussi que, sur plusieurs points, ce favori avait blessé les lois du pays. La tête de Struensée resta exposée jusqu'en 1775, où ses amis parvinrent à la faire enlever ; elle a été remise, soit

(1) *Histoire du comte de Struensée, et de son ministère (en danois)*, Copenhague, 1824, 2 vol. in-8°. avec un 3°. volume de pièces justificatives. Nous devons à l'extrême obligeance de M. Malte-Brun, la traduction de plusieurs morceaux de cet ouvrage, qui nous ont servi à compléter notre Notice.

à sa famille, soit à un de ses amis en Allemagne.

D—z—s.

STRUTT ( JOSEPH ), antiquaire anglais, dessinateur et graveur au pointillé et au lavis, né le 27 octobre 1749, entra, à l'âge de quatorze ans, en apprentissage chez le peintre William-Wynne Ryland, et se fit recevoir, en 1770, élève à l'académie royale, où il obtint les médailles d'or et d'argent; la première, pour un tableau à l'huile, et la dernière pour la meilleure figure académique. Le sujet de son tableau était tiré de l'*Énéide*; et son triomphe fut d'autant plus éclatant, que le célèbre Hamilton avait été son compétiteur. En 1770, le directoire du muséum britannique le chargea de quelques dessins. Les richesses réunies dans cette collection d'objets d'arts et de science tournèrent son attention vers l'archéologie; et il y fit de tels progrès, que deux ans plus tard (1773) il publia : *Des Antiquités royales et ecclésiastiques de l'Angleterre*, in-4°.; et en 1774, le premier tome des *Essais sur les mœurs, les usages, les armes, les vêtements, etc., des habitants de l'Angleterre, depuis l'invasion des Saxons jusqu'au règne de Henri VIII*. Le second tome parut en 1775, et l'ouvrage entier fut réimprimé en 1797. Il est très-recommandable par les recherches, et par les gravures qui l'accompagnent. En 1777 et 1778, Strutt publia une *Chronique de l'Angleterre*, 2 vol. in-4°, qu'il voulut étendre jusqu'à 6; mais, faute d'encouragement, son projet resta sans exécution. En 1785 et 1786, il fit paraître les deux tomes de son *Dictionnaire des graveurs*. Comme le premier ouvrage de ce genre publié en Angleterre, il mérite beaucoup d'éloges. L'histoire de la gra-

vure, qu'il fait remonter jusqu'à Tubal-Cain, lui sert d'introduction, et se fait remarquer par de bons jugements et des connaissances étendues. L'ouvrage est orné de plusieurs planches gravées avec soin, d'après quelques estampes rares des anciens maîtres. L'auteur se vante, dans sa préface, d'avoir porté le nombre des artistes à plus de trois mille, tandis que Basan n'en mentionne que le tiers; mais on peut lui reprocher d'avoir inséré dans son livre un trop grand nombre de noms obscurs ou insignifiants. On aurait désiré qu'il eût donné de bonnes notices et la liste exacte des ouvrages des graveurs vivants de son pays, et c'est justement ce qu'il a totalement négligé. Mais ce qui donne un véritable prix à son livre, c'est qu'il s'y montre en artiste qui a réfléchi sur la pratique et la théorie de son art, par le talent avec lequel il sait caractériser la manière de chaque graveur. En 1790, Strutt fut obligé, par une affection asthmatique, de se retirer à la campagne. Il demeura 5 ans à Bacon's-Farm, dans le Hertfordshire; et ce fut là qu'il grava une série de planches estimées pour l'ouvrage : *The Pilgrim's Progress*. Son vif intérêt pour la jeunesse lui fit établir à *Tewin* une école du dimanche, qu'il surveilla lui-même, et il eut la satisfaction d'en voir les heureux effets. En 1795, il revint à Londres, et se mit à réunir des matériaux pour son *Tableau complet des habillements du peuple anglais depuis l'établissement des Saxons jusqu'à nos temps*: le premier volume parut en 1796, et le second en 1799, in-4°. Ils contiennent 143 planches. Une traduction française du premier volume par Boulard, sous le titre d'*Angleterre ancienne*, avec 67 planches, parut en 1789,

n-4°. Les planches qui devaient à la traduction de la deuxième ont été gravées, mais n'ont publiées, cette version n'ayant imprimée. En 1801, Strutt *Les Jeux et Amusements du anglais*, in-4°, avec 40 gravures qui, par la nouveauté et par la manière dont il fut, eut un grand succès. L'auteur mourut le 15 oct. 1802. La biographie le fit chérir de tout le monde à cause de ses connaissances dans l'histoire de son pays et ses talents qui le firent lui assigner une place honorable dans la Biographie. Il a écrit en points rouges : I. *naissante portée dans l'île de l'Amour et le désir. II. L'Épiméthée.* III. *Le roi Cant Gyges*, d'après Lesueur. *America*, sujet allégorique sur le continent de l'Angleterre contre les Américains, d'après Robert Edgecumbe. *Cinq sujets allégoriques* par Stothart, et tirés du roman anglais, intitulé *Bu-Pilgrim*. Il a laissé quelques ouvrages, que son fils a publiés : I. *Hoo-Hall, Roman du vieux temps et le Vieux temps*, drame, 1720. II. *L'Épreuve du crime, ou l'ancienne superstition*, comédie, etc., en vers. P-s. JVE (GEORGE-ADAM), juriste, auquel ses compatriotes ont donné les noms d'*Ulpian* et de *Ulpianus* de l'Allemagne. naquit en 1640, à Helmstadt, pour perfectionner ses connaissances, sous le nom de Conring (*V. ce nom*).

Ayant été pourvu d'une charge d'assesseur à Halle, en 1645, il prit ses degrés, l'année suivante, avec une telle distinction qu'on lui offrit une chaire vacante à l'académie de Iéna. Les *Éléments* de droit civil et de droit féodal, qu'il publia quelque temps après, furent adoptés par la plupart des universités d'Allemagne; et le succès croissant de ces deux ouvrages, joint à ceux qu'il obtenait dans sa chaire et au barreau, étendirent promptement sa réputation. Il quitta la carrière de l'enseignement en 1660, pour accepter la place de premier conseiller de la ville de Bruuswick, qu'il remplit pendant quatre ans, et il fut ensuite employé dans des affaires importantes par l'électeur et les princes de Saxe, ainsi que par le prince de Hesse-Darmstadt. Il revint, en 1673, à Iéna, occuper la chaire de droit canonique, la première de l'académie, fut élu président du sénat et du consistoire, et mourut, le 15 décembre 1692, à l'âge de soixante-treize ans. Struve, marié deux fois, se vit père de vingt-quatre enfants, huit filles et seize garçons, qui remplirent tous des emplois honorables, et dont plusieurs se sont distingués dans l'enseignement. Outre une foule de Dissertations et de thèses, dont on trouvera les titres à la suite d'une notice sur ce savant professeur, dans Zeumer, *Vitæ professor. academ. Iennensis*, 2<sup>e</sup> part., 139-54, on a de lui plusieurs ouvrages de droit, accueillis lors de leur publication, mais oubliés maintenant. On se contentera de citer: I. *Juris feudalis Syntagma*. II. *Jurisprudentiæ civilis Syntagma*, souvent réimprimés l'un et l'autre dans le 17<sup>e</sup> siècle. III. *Centuria decisionum : quænam res feudales, quænam allodiales?* Franc-



fort, 1693, in-4°. IV. *Conciliatio legum pugnantium quas Gothofredus verbo ΙΜΜΟ arguit*, ib., 1695, in-4°. Il cherche à donner, dans cet ouvrage, la solution des antinomies ou contradictions, que Godefroy avait signalées dans les lois romaines (V. GIFFEN, XVII, 339, et GODEFROY, ibid., 553, note). V. *Decisionum juris opificarii centum et aliquot*, Iéna, 1798, in-4°. ouvrage posthume, publié par un des fils de l'auteur. Burck. Gotthelf, un autre de ses fils, a publié : *Manes Struwiani sive de vitâ et scriptis Georg. Adami Struwii*, Iéna, 1705, in-8°. On en trouve un extrait dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, même année, p. 127.

W—s.

STRUVE (BURKHARD-GOTTHELF), l'un des plus savants et des plus laborieux bibliographes de l'Allemagne, était fils du précédent, et naquit à Weimar, en 1671. Son père cultiva ses heureuses dispositions avec le plus grand soin. Il étudia, dans son enfance, les éléments des langues anciennes, des mathématiques, de l'histoire et de la géographie, et fut ensuite mis, avec son frère aîné, sous la direction du célèbre Cellarius (V. ce nom), alors recteur du gymnase de Zeitz. L'application et la docilité de Burkhard lui méritèrent l'amitié de son maître, qui le chargeait de faire des extraits et de recueillir des notes pour l'édition qu'il préparait du *Thesaurus eruditionis* de Basile Faber. Ce travail, qui n'était pour lui qu'une espèce de délassement, eut l'avantage de le familiariser de bonne heure avec les écrivains de l'antiquité. Il quitta Zeitz à seize ans pour passer à l'académie de Iéna, où il fit ses cours de philosophie, d'histoire et de jurisprudence, avec une incontestable

table supériorité sur tous ses co-cipales. Comme la plupart des de l'université, Burkhard fréquentait quelque temps les salles de d'escrime; mais il s'en lassa vite et depuis employa ses loisirs de la langue française, dans laquelle il fit de rapides progrès. En 1689, il soutint une thèse : *De dis equestribus*, sous la présidence de Schubart, nommé, l'année suivante, professeur à l'académie de Heidelberg, où il le suivit pour continuer de profiter de ses leçons. Après avoir terminé ses cours, il fréquentait les académies de Francfort et Halle, dans le dessein de perfectionner ses connaissances et de s'essayer dans la carrière du barreau. Son frère aîné, conseiller prince de Hesse, le chargea de terminer une affaire qu'il avait commencée en Hollande. Il profita de cette occasion pour visiter les savants plus illustres de ce pays, et fit un second voyage à la Haye, dans lequel il recueillit un grand nombre de livres rares, de médailles et de curiosités. Il avait le projet de se rendre en Espagne et en Angleterre, mais une maladie grave l'empêcha d'exécuter ce dessein; et dès qu'il fut rétabli, Burkhard rejoignit son frère, qui l'employa dans différentes affaires pour les cours de Danzig, Stuttgart et Cassel. L'amitié que lui témoignait le comte de D'Alfer avait décidé Struve à suivre le comte en Suède, d'où il avait parcouru tout le nord de l'Europe pour en étudier les antiquités; mais fatigué d'attendre le départ de son Mécène, il se rendit à Wetzlar pour y faire un cours de droit public. Il mourut en Allemagne. Il y tomba malade une seconde fois. A peine convalescent, il apprit la mort de son père, et

pu'en même temps la nouvelle de la mort de son frère, qui s'éteignit totalement en poursuivant la recherche de la pierre philosophale. La part qui lui revenait dans la succession paternelle et la vente de la bibliothèque de son père, furent employées à payer les dettes de son père, dont il avait partagé la dette. Sa conduite dans cette circonstance difficile fut admirable; il se trouvait sans ressource: il se livra à l'étude. Cependant il finit par triompher de la mélancolie qui le minait depuis deux ans, et se livra à l'étude de la philosophie: il reprit ses études avec une nouvelle ardeur. Nommé bibliothécaire de l'académie de Iena, en 1707, il ouvrit aussitôt des cours publics de physique, de littérature grecque et d'antiquités. Il se fit recevoir, en 1702, docteur en droit et en philosophie à Halle, et fut élu à l'académie de Iena, où, l'année suivante, il remplaça Schudson ancien maître, dans la chaire d'histoire. Les talents de Struve attirèrent à cette école un grand concours d'auditeurs; et les succès qu'il publiait ajoutaient à sa réputation. Pour l'année suivante, les curateurs de l'académie joignirent à son double emploi le titre de professeur extraordinaire en droit, et sollicitèrent pour lui de conseiller de l'électeur de Saxe. Ce prince s'empressa de le combler avec un traitement honorable. Partageant son temps entre l'enseignement et l'étude, Struve dès lors eut une vie paisible, et mourut le 28 mai 1738, à l'âge de quarante-sept ans. Il avait été marié deux fois, et il laissa trois filles, dont une sa première, et deux de sa seconde femme. On a de ce savant

un très-grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres à la suite de son éloge dans les *Acta eruditorum Lipsiens.*, 1740, 517-28. Outre une foule de Thèses et de Dissertations, parmi lesquelles on se contentera de citer celle *De Doctis impostoribus*, Iena, 1703, 1706, in-8°. (1), et de nouvelles éditions augmentées des *Rerum germanicarum scriptores* de Freher et de Pistorius (*V. ces noms*), on doit faire mention ici des deux Journaux littéraires auxquels Struve a eu la plus grande part: *Acta litteraria ex manuscriptis eruta*, Iena, 1703 et ann. suiv., in-8°, dix parties (2); il les recueillit, en 1713, et les publia sous ce titre: *Collectaneorum Mss. ex codicibus fragmentis antiquitatis, atque epistolis anecdotis eruditorum, excerptorum; tom. primus*. Ce volume fut suivi d'un second, en 1717, qui contient huit parties. — *Bibliotheca antiqua*, 1705, in-4°. Dans ce Journal, entrepris sur le plan des *Acta eruditorum*, il se proposait de rendre compte des ouvrages devenus rares et oubliés dans les autres feuilles périodiques. La mort de l'imprimeur, arrivée en mars 1707, arrêta la publication de ce Journal, dont il n'a paru que vingt-sept numéros; un libraire

(1) Dans cette dissertation, Struve, après avoir douté très-judicieusement de l'existence du fameux trait: *De tribus impostoribus*, finit, d'après une mauvaise interprétation d'un passage de la préface de l'*Atheismus triumphatus* de Campanella, par conclure qu'il n'est pas permis d'ignorer le temps de l'édition de cet ouvrage, qu'il attribue à Boccace. Voy. la *Dissertation* de La Monnoye, sur le prétendu livre des *Trois imposteurs*, à la suite du *Ménagiana*, tome IV, 309. L'opuscule *De doctis impostoribus* est réimprimé à la suite de la quatrième édition de l'*Introductio in notitiam rei litterariae*, Iena, 1715, petit in-8°.

(2) Le Journal des savants, de 1707, donne la notice des pièces contenues dans le premier volume: on y distingue le Manuscrit de Nicolas Schmidt, contenant plus de cent trente alphabets de différents caractères et de toutes sortes de langues, avec la Vie de cet auteur parson (p. 17. SCHMID, XL1, 180.)

de Iena les a reproduits, en 1710, sous ce titre : *Thesaurus variae eruditionis ex scriptoribus potissimum sæculi XVI et XVII collectus*. Les autres ouvrages les plus importants de Struve sont : I. *Ad Christophor. Cellarium epistola de Bibliothecis, harumque præfectis*, Iena, 1696, in-12. II. *Bibliotheca juris selecta*, ibid., 1703, in-8°, souvent réimprimé avec des additions et des corrections. La meilleure édition est celle de 1756, 2 tom. in-8°, avec les augmentations de J. Goth. Buder (V. ce nom, VI, 227). III. *Introductio in notitiam rei litterariæ et usum Bibliothecarum, cum supplementis Lilienthalii, Coleri, Koehleri*, etc., ibid., 1704, in-8°, souvent réimprimé. On estime l'édition de Francfort, 1754, 2 vol. in-8°, que l'on doit à J. - Chr. Fischer (Voy. ce nom, XIV, 573); mais cet ouvrage a été tellement amélioré par Jugler, qu'il en a fait un livre tout nouveau, et indispensable à quiconque veut étudier l'histoire littéraire (Voyez JUGLER, XXII, 111). IV. *Bibliotheca philosophica in suas classes distributa*, ibid., 1704, in-8°. Elle a été perfectionnée par Kahle, à la prière de Struve; et l'édition qu'il en a donnée, Gottingue, 1740, 2 vol. in-8°, est la plus estimée (V. KAHLE, XXII, 209). V. *Selecta Bibliotheca historica*, ibid., 1705, in-8°; Leipzig, 1740, 2 vol. in-8°, avec des additions de J. Gottl. Buder. L'édition commencée par J. George Meusel est bien supérieure à toutes les précédentes; mais malheureusement elle n'est pas terminée (V. MEUSEL, XXVIII, 493). VI. *Historia et memorabilia Bibliothecæ Ienensis*, Helmstadt, 1705, in-4°, inséré par Schmidt dans le second

supplément à l'ouvrage de Mad *Bibliothecis et archivis* (V. N VII. *Syntagma historiæ generis, à prima gentis origine*, in-4°; réimprimé sous ce *Corpus historiæ gentis germanicæ*, 1730, in-fol., 2 vol., précé la Bibliothèque des écrivains d'Allemagne, par J. Chder. VIII. *Historia juris Romanæ Justinianæ, græci, germanicæ*, etc., *Accesserunt prolegomena scriptoribus historiæ juris*, 1718, in-4°. IX. *Bibliotheca rariorum*, ibid., 1719, X. *Antiquitatum Romanarum tagma sive de sacrorum cœnis systema*, ibid., 1728, XI. *Bibliotheca saxonica*, 1736, in-8°. Voy. l'Éloge de dans la *Bibl. germanique*, tom W.

STRUYS (JEAN), voyageur hollandais, dont le vrai nom était *Janszoon Strauss* (1), parcourut un grand nombre de pays, depuis jusque'en 1672. Il s'embarqua sur le bord comme aide-voilier, sur le navire qui alla désarmer à Gènes la république l'acheta, l'équipa qu'un autre et les envoya dans l'Inde. Il paraît que c'étaient des espions corsaires; celui qui portait le drapeau fut pris par les Hollandais; il accepta du service sur un vaisseau de la compagnie des Indes. Il parcourut le royaume de Siam, le Japon, l'Inde, et revint en Hollande le 15 septembre 1651. Après s'être marié quatre ans chez son père, il revint au mer, et la quitta de nouveau qu'il fut à Livourne; il visita la partie de l'Italie, et s'engagea dans l'armée navale qui

(1) Voy. Georgi, *Bücher-Lexicon*, 5° 106.

tre les Turcs. Il fut pris plusieurs fois, s'échappa ou fut délivré, prit les îles, les côtes de l'Ar, et revint, en 1657, Amsterdam, où il se maria. Il menait une tranquille vie depuis dix ans, lorsqu'il fut appelé par l'empereur de Moscovie à équiper quelques vaisseaux à Amsterdam pour aller en Perse, *la mer Caspienne* : il n'y eut, à ce point d'attache qui pût mériter. » Monté, le 1<sup>er</sup> septembre 1668, sur un vaisseau qui fit voile pour la Baltique, il débarqua à Astrakhan, gagna Moscou, et arriva par la Volga, l'Oka et le Volga sous le nom de Struys d'Astrakhan. Le 12 juin 1671, la flotte sur laquelle il servait fut prise pour la mer Caspienne. Son vaisseau échoua sur la côte du Daghestan ; et il fut fait prisonnier avec ses compagnons. On les mena au fort de Tchamkal de Bayance au sud de Astrakhan ; il fut vendu à un Persan, et fut racheté à Chiraz par un Géorgien, ambassadeur du roi de Pologne. Un an après, on le racheta à ce patron, dont on ne tira rien, et se louer, et le 7 octobre 1671, se joignit à une caravane qui partait pour Ispahan. Il fut ensuite à Chiraz, Lar et Goms, s'embarqua pour Batavia, et fit de nombreuses aventures sans nombre, revint en Hollande, le 7 octobre 1671, et se retira, quelque temps après, dans le Ditmarsch (pays du nord de Hambourg), où il mourut en 1694. Struys avait publié en hollandais, les Mémoires de son voyage (*Voyagien door Moscovien, Perse, Oost-Indien*, Amsterdam, 1677, in-4<sup>o</sup>, fig.). Ils furent traduits en allemand, l'année suivante, ibid., in-fol. ; ils tombèrent entre les mains de Glanius qui les

publia en français, sous ce titre : *Voyages de Jean Struys en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, et en plusieurs autres pays étrangers, traduits du flamand*, Amsterdam, 1681, in-4<sup>o</sup>, carte et figures ; Lyon, 1682, 3 vol. in-12, fig. ; Amsterdam, 1718, 3 vol. in-12, cartes et fig. Cette relation est d'un homme sans éducation ; cependant on y trouve de bonnes observations sur les îles du Cap Vert, Madagascar, Siam, le Japon, l'Archipel, la Russie, le Daghestan et la Perse. La révolte de Stenko-Radzin, chef des Cosaques, contre l'empereur de Russie, y est racontée en détail. Struys se montre parfois crédule, et paraît même vouloir tromper ses lecteurs ; par exemple, lorsqu'il raconte son ascension sur le mont Ararat, où il guérit un vieil ermite qui lui fit don d'un morceau des débris de l'arche (2). La carte de la mer Caspienne est inexacte à un point inconcevable ; les figures ne valent pas mieux. On trouve, à la fin du troisième volume, la relation du naufrage du *Ter-Schelling*, vaisseau hollandais. E—s.

STRYK (SAMUEL DE), jurisconsulte allemand, naquit le 22 novembre 1640. Son père avait un petit emploi à Leuzen ; dans la Marche de Priegnitz. Ce fut dans cette ville que Stryk reçut l'instruction élémentaire. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au gymnase de Seehausen, où il resta trois ans. Il en passa trois autres au gymnase de Cologne-sur-la-Sprée (Berlin). En 1628, il se rendit à

(2) Le Journal des sçavans du 21 juillet 1681, en rendant compte de ces voyages, cite quelques autres faits mensongers que Struys affirmait cependant avoir vus de ses propres yeux, tels que le Boranez ou *Agnus Scythicus* des bords du Volga ; les habitants de la partie méridionale de Formose qui ont tous, derrière le dos, une longue queue semblable à celle d'un bœuf, etc.

l'université de Wittenberg, où il étudia la théologie, et soutint une thèse : *De aquis supracælestibus*. Il se consacra ensuite à la jurisprudence; et, après avoir fréquenté les cours des professeurs de droit de Wittenberg, il alla, en 1661, achever ses études à Francfort-sur-l'Oder, sous le célèbre juriconsulte Brunemann. Il y soutint deux thèses, qui firent sensation, l'une : *De ordinariis regnum consequendi modis*; l'autre : *De dardanariis*. Il fit ensuite un voyage en Hollande et en Angleterre, où il suivit les cours des plus célèbres juriconsultes. Revenu à Francfort il obtint le droit d'y enseigner. Dix Dissertations qu'il publia successivement : *De jure sensuum*, où il établit les droits qui ont leurs principes dans les sens dont la nature a doué l'homme, ainsi que les droits des malheureux qui sont privés de l'un ou de l'autre sens, lui firent une si grande réputation, qu'à l'âge de vingt-six ans, il fut nommé professeur extraordinaire de Nouvelles; après quoi il prit le grade de docteur en droit. En 1668, il fut nommé professeur des *Institutes*; et, à la mort de Brunemann, en 1672, il obtint la chaire des *Pandectes*. Sa célébrité était déjà si grande, que l'empereur Léopold lui adressa des lettres de noblesse. En 1680, il obtint la chaire du Code; et, deux ans après, il fut nommé chef de la faculté de droit. En 1690, l'électeur de Saxe pria l'électeur de Brandebourg de lui céder ce professeur, qu'il voulait placer d'une manière avantageuse à son université de Wittenberg. Frédéric III y consentit, à condition que Stryk reviendrait dans sa patrie dès qu'elle réclamerait ses services; ce qui arriva bientôt. Lorsque l'électeur fonda l'université de Halle, en 1692

il y appela Stryck, comme son conseiller intime, directeur de l'université, et premier professeur de jurisprudence. Celui-ci se rendit d'autant plus volontiers à cet appel, qu'il avait éprouvé beaucoup de désagréments, tant de la part de ses collègues au tribunal d'appel à Wittenberg, dont il était membre, que de la part des ministres de l'électeur, qu'on accusa d'avoir été jaloux de l'accueil que leur prince lui avait fait. Peu de temps après, l'empereur lui offrit la charge éminente de conseiller aulique de l'empire, avec celle de directeur de l'université qu'il allait établir à Breslau; mais il refusa, parce qu'il était décidé de terminer sa vie à Halle. Il mourut dans cette ville, le 23 juillet 1710. Il avait épousé, en 1665, une fille de Brunemann, son ancien maître, de laquelle il eut un fils, Jean-Samuel, qui, pendant quinze ans, fut son collègue, comme professeur de droit à l'université de Halle. Cette épouse étant morte en 1677, il forma de nouveaux liens avec une fille de Wordenhoffer, juriconsulte de Hambourg, qu'il perdit au bout de trente ans, sans en avoir d'enfants. Stryk dut sa célébrité autant à ses écrits qu'à son talent remarquable pour l'enseignement. Il forma une foule de juriconsultes, qui de toutes les parties de l'Allemagne étaient accourus pour l'entendre; et ses leçons étaient tellement recherchées que lorsqu'il quitta Wittenberg, un grand nombre d'étudiants le suivirent à Halle. L'excellence de ses principes de morale et de religion, sa bonté naturelle et sa bienfaisance le faisaient généralement aimer et respecter. Ses écrits sont regardés comme des oracles et cités comme autorité devant les tribunaux, toutes les fois que pour la

« Décision d'une question, il n'est pas nécessaire de consulter l'histoire et les antiquités; car, sous ce rapport, il laissait beaucoup à désirer. Ces écrits consistent en Consultations et Décisions, en Traités sur des matières détachées, qu'il a publiés en forme de dissertations. Les Consultations ou Décisions, qui s'occupent de questions de droit civil, ont été réunies, au nombre de trois cents, dans les *Consilia Hallensium jureconsultorum*, qui ont paru en 1733, 2 vol. in-fol. Elles forment les deux derniers volumes de l'édition des Oeuvres de Stryk, dont nous parlerons plus bas. Les Dissertations ont également été réimprimées en forme de collection. Ce sont ces recueils que l'on cite ordinairement, et dont il faut par conséquent connaître les titres. Trois cents de ses Dissertations se trouvent réunies sous le titre de *Disputationes juridicæ Francofurtenses*, 6 vol. in-4°, Francfort, 1690 à 1705, auxquels son fils ajouta les *Dissertationes Halenses*, Leipzig, 1715-1720, 2 vol., in-4°. Il faut y joindre les Recueils suivants: *Centuria differentiarum juris veteris et novissimi, item XII decades differentiarum juris civilis et canonici*, Francf., 1697, in-4°; *De jure sensuum tractatus*, Francfort-sur-l'Oder, 1665, in-4°. (dix Dissertations): la dernière édition est de 1775; — *Tractatus de successione abintestato*, ibidem, ad V., 1667, in-4°. (douze Dissertations): ce recueil a été réimprimé en 1759; — *Tractatus de actionibus forensibus investigandis et cautè eligendis*, ibid., 1688, in-4°. (onze Dissertations): la dernière réimpression est de 1769; — *Tractatus de dissensu sponsalicio, nullitate matrimonii et desertione malitiosa*, Wit-

tenb., 1699, in-4°. (six Dissertations): réimprimé en 1733; — *Tractatus de cautelis testamentorum*, Halle, 1703, in-4°. (quinze Dissertations): dernière édition, de 1768; — *Tractatus de cautelis juramentorum in foro observandis*. Cette Dissertation, qui parut à Francfort, en 1706, in-4°, a été tellement augmentée dans les éditions suivantes, qu'elle forme un volume de plus de 700 pag. in-4°; dernière réimpression de 1758; — *Specimen usûs moderni Pandectarum ad lib. 1-7*, in-4°. La première édition de ce Recueil de vingt-une Dissertations parut en 1690; la dernière en 1780. Stryk en donna deux continuations, dont la première, sur les livres VI à XII, renferme huit Dissertations; et la seconde, sur les livres XII à XXII, onze. Après la mort de Stryk, son fils, réuni à J.-H. Böhmer et à J.-F. Ludovici, acheva cet important ouvrage, en publiant deux continuations. La dernière édition de ces quatre continuations est de 1776. On doit encore à Stryk, *Prælectiones Viadrinæ de cautelis contractuum*, Wittenberg, 1684, in-4°, dont la dernière édition a paru à Berlin, en 1753. Une traduction allemande a été imprimée à Francfort-sur-l'Oder, en 1700 et 1727, in-4°; *Introductio ad praxin forensis cautè instituendam*, ib., 1691, in-4°: la quatrième édition est de 1763; *Examen juris feudalis*, ibid., 1675. in-12, réimprimé, pour la dernière fois, en 1768; *Annotationes succinctæ in Lauterbachii compendium juris*, Leipzig, 1701, in-4°; réimprimées, pour la dernière fois, en 1727. Stryk a été l'éditeur de l'ouvrage suivant: *Joan. Brunnemanni de jure ecclesiastico tractatus posthumus, in usum ecclesiarum evangelicarum*,

Wittenberg, in-4°, dont la quatrième édition est de 1699. On a publié son Cours sur *Lauterbachii Compendium Digestorum*, dont la septième édition parut en 1718, et la dernière en 1741. Tous les ouvrages de Stryk et de son fils ont été réunis en seize vol. in-fol., Ulm, 1744 à 1755. Les onzième et douzième volumes de cette collection renferment des Dissertations inédites. Une autre collection ne contient qu'un choix d'ouvrages, sous le titre d'*Opera præstantiora*, 4 vol. in-fol., Halle, 1746. Nous passons sous silence d'autres productions auxquelles il eut part. Le célèbre Heineccius publia, en 1710, en latin, un Panégyrique de Stryk, qui est regardé comme un chef-d'œuvre; on le trouve à la suite des *Fundamenta styli cultioris* de ce jurisconsulte. S—L.

STRYKOWSKI (MATTHIAS), premier historien de la Lithuanie, sa patrie, acheva ses études à Cracovie. Voulant se perfectionner dans la littérature grecque et latine, il voyagea en Asie, en Italie, en Allemagne et en France, où il rechercha la société de Budé, de Paul-Manuce et des autres savants qui travaillaient avec ardeur à la restauration des lettres. Étant rentré en Pologne, il fut nommé, par l'évêque de Samogitie, chanoine de Niednice et archidiacre du diocèse. Tous les moments que ses devoirs ne demandaient point étaient consacrés à l'étude et à des recherches sur l'histoire. Sigismond - Auguste, visitant la Lithuanie, entendit parler de Strykowski et de ses travaux. Il voulut le voir, et afin de s'attacher un homme si précieux, il le nomma conservateur des archives de la couronne. Strykowski passa le reste de ses jours à mettre en ordre et à étudier les documents confiés à sa gar-

de. Il a écrit en polonais des *Bucoliques*, une *Élegie* sur la mort de Sigismond - Auguste, un *Poème* sur le couronnement de Henri, duc d'Anjou, la *Vie des rois de Pologne*, la *Guerre des Turcs*, à laquelle il avait été présent, un *Traité sur la liberté de la nation polonaise*, et enfin une *Histoire des peuples Slaves*, sous ce titre : *Mathiæ Ossotowicy Strykowskię kronika Polska, Litewska, Ruska, Pruska, Moskewska, Tatarska* (ou *Chronique de la Pologne, de la Lithuanie, de la Russie, de la Prusse, de la Moscovie et de la Tartarie*), Kœnigsberg, 1582, in-f°. « Pour composer ce grand ouvrage, dit un savant bien digne de le juger (1), Strykowski avait fait usage de douze chroniques manuscrites en langue lithuanienne, de neuf en langue prussienne et livonienne, de cinq en langue polonaise, et d'une foule de manuscrits en langues russe, bulgare et slavonne. Il est le premier qui ait osé compulsé ces documents des antiquités slavonnes. On doit regretter que sa chronique, fruit de sept ans de travail, et dont il ne fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, soit devenue si rare et qu'on n'ait point pensé à la réimprimer. Dans sa préface, il avait promis de la publier encore en latin et en allemand; il en fut empêché par le mauvais état de sa santé, par la difficulté de couvrir les frais de l'entreprise et sans doute aussi par l'impudence avec laquelle des étrangers osèrent s'approprier le fruit de ses longues et pénibles recherches. On a noté, dans sa chronique, des erreurs chronologiques qu'on excuse facilement quand on pense combien il était difficile de

(1) Braun, *De scriptorum Polonia et Prussia in bibliotheca Brauniana collectorum virtutibus et utriusque catalogus et Judicium*, Cologne, 1723, in-4°.

mettre en ordre des manuscrits rédigés en tant de langues différentes et chez des peuples qui n'avaient reçu que depuis quelques siècles la religion chrétienne, et avec elle l'art d'écrire et les premiers éléments de la civilisation. L'italien Guagnini fit paraître, dans le même temps, en latin, une description de la Sarmatie européenne, avec une Chronique abrégée de la Pologne et de la Lithuanie. Strykowski réclama vivement contre cette publication; prenant Dieu et sa conscience à témoin, que Guagnini ne savait pas écrire (*litterarum rudis*); qu'ayant, comme gouverneur de Witepsk, des ordres à lui donner, il avait lâchement eulvé ses manuscrits, et qu'après y avoir fait quelques légers changements, il les avait publiés en latin. Ceux qui ont pu comparer l'une et l'autre chronique, assurent que c'est au fond le même ouvrage. Le roi Étienne, dans le privilège qu'il signa à Vilna (1580), en faveur de Strykowski, reconnaît que la description de la Sarmatie est l'ouvrage de cet auteur. Cependant l'italien Guagnini avait osé, deux ans auparavant, publier le travail qu'il avait si lâchement pillé. Passkowski fit paraître (1611), en polonais, la chronique de Guagnini, avec quelques additions et sous les yeux de l'auteur; c'est toujours l'ouvrage de Strykowski. Kotalowicz a été beaucoup plus sage et plus modeste que Guagnini; en commençant son *Histoire de la Lithuanie*, il dit franchement, sans même nommer Guagnini: *Strykowski, cet homme si érudit, a le premier publié l'histoire de la Lithuanie, qu'il avait, avec tant de soin et si fidèlement, tirée de documents manuscrits. Mais comme il a écrit en polonais et qu'il est à présent* (1640) presque

impossible de se procurer un exemplaire de sa Chronique, l'utilité de l'ouvrage ne répond nullement aux immenses recherches de l'auteur. Afin d'en conserver le souvenir, on m'a engagé à traduire et publier sa Chronique en latin. J'ai cédé en partie à ces vœux, en prenant cette chronique pour base de mon travail. Ainsi mon Histoire ne m'appartient qu'à raison de l'ordre nouveau que j'ai cherché à mettre dans les recherches de ce savant. » La chronique de Strykowski n'existe point à Paris, et l'auteur de cet article n'a pu la découvrir, ni en Allemagne ni en Pologne. G—Y.

STRYPE (JEAN), biographe, naquit le 1<sup>er</sup> nov. 1643, à Londres, ou plutôt à Shepney (village voisin), où son père, réfugié brabançon, avait un petit établissement de commerce. Il fit ses études à Cambridge, embrassa l'état ecclésiastique, exerça, pendant plus de cinquante ans, l'office de pasteur à Low-Leyton en Essex, et mourut le 11 décembre 1737, à Hacney. On a de lui : I. Plusieurs Notices biographiques, entre autres celle de l'archevêque Cranmer, 1694, in-fol.; celles de sir Thomas Smith, 1698, in-8<sup>o</sup>., du docteur Helmer, évêque de Londres, 1701, in-8<sup>o</sup>.; de sir John Cheke, 1705, in-8<sup>o</sup>.; de l'archevêque Grindal, 1710, in-fol., de l'archevêque Whitgift, 1718, in-fol., etc. II. *Annales de la réformation*, 4 vol., de 1709 à 1731. III. *Leçons pour la jeunesse et pour l'âge mûr*, 1699, in-12. IV. *Sermon* prêché aux assises d'Hertford, 1689, et autres Discours prononcés de 1695 à 1724. Le plus important de ses travaux est l'édition de la *Description de Londres*, par Stow, dont il s'occupa pendant huit ans ( *Voy. Stow* ). Les ouvrages historiques de



Strype sont remarquables par l'étendue et l'exactitude des recherches; mais son style est sans élégance, et d'une extrême monotonic. Sa Notice sur Cranmer a été réimprimée à Oxford, en 1810, in-8°, revue par Henri Ellis, avec des additions et une Vie de l'auteur. On a publié des Mémoires sur Strype, et l'on conserve de lui une volumineuse correspondance, et divers opuscles manuscrits, au Muséum britannique. Z.

STUART (ROBERT II), roi d'Écosse, était neveu de David II (Bruce). Selon l'opinion commune, il descendait de Banquo, thane de Lochabir (V. tom. V, p. 317), qui fut assassiné avec trois de ses fils, en 1053, par ordre de Macbeth. Fleance, le quatrième fils, s'étant sauvé à la faveur de la nuit, se réfugia près de Malcolm Canmore, duc de Cumberland, fils du dernier roi. Il alla ensuite chez Griffith ap Lewellin, prince de la partieseptentrionale du pays de Galles, dont il épousa la fille. Il en eut un fils nommé Walter. Sa qualité d'étranger lui attira la haine de la noblesse galloise, qui le fit assassiner: il n'avait alors que vingt-cinq ans. Walter, parvenu à l'âge viril, vengea la mort de son père sur celui qui en était le principal auteur, quitta le pays, et vint en Écosse, où Malcolm, parvenu au trône, l'accueillit et récompensa ses services par le don de terres considérables et de la charge de sénéchal (*Stuart*), dont le titre devint son nom et celui de sa famille. Walter mourut en 1093, laissant six fils et trois filles. Alain l'aîné, qui lui succéda dans sa dignité, mourut en 1153, Walter II en 1177, Alain II en 1204: tous deux furent prodigues de leurs biens envers les couvents. Alain II fit le voyage de la Terre-Sainte. Walter III, surnommé de

Dundonald, devint grand-justicier du royaume et mourut en 1241. Walter IV se distingua dans les guerres qui troublèrent le règne de Robert en 1315. Ce monarque lui donna en mariage sa fille Marie; l'année suivante, celle-ci, étant très-avancée dans sa grossesse, tomba de cheval et se tua; on lui fit l'opération césarienne, et ce fut ainsi que Robert vint au monde. L'accoucheur chargé de l'opération l'avait blessé à l'œil, ce qui le fit surnommer *Bleared-Eye*. Pendant que son oncle David II était en France (V. tom. VI, p. 75), il fut chargé de la régence et tint encore les rênes de l'état durant les dix ans de la captivité de David, à laquelle il avait essayé vainement plusieurs fois de mettre un terme. Lorsqu'enfin ce prince eut recouvré sa liberté, Robert envoya Jean, son fils aîné, avec les autres otages qui devaient tenir la place du roi; il offrit même de remettre tous ses enfants à l'ennemi jusqu'à ce que la rançon de David fût entièrement acquittée, et s'engagea, si elle ne l'était pas, et si le roi refusait de rentrer dans sa prison, d'aller tenir sa place avec deux autres lairds. A la mort de David, en 1370, Robert fut reconnu roi, conformément au testament de Robert I<sup>er</sup>, mais ce ne fut pas sans opposition: Guillaume, comte de Douglas, réclamait la couronne comme issu par les femmes de Dervigild, sœur de Jean Bailleul; ses prétentions, regardées comme frivoles par tous les Écossais qui aimaient sincèrement leur patrie, et même par ses amis, furent rejetées par un acte du parlement réuni à Scone. Cette assemblée déclara Jean, fils de Robert, son successeur. Le premier soin du nouveau roi fut de régler toutes les affaires relatives à l'Angleterre. Il

s'occupa de payer ce qui était encore dû sur la rançon de David, et résolut d'observer religieusement la trêve : cependant il se tenait sur ses gardes, car il connaissait l'esprit ambitieux d'Édouard III. En effet les hostilités éclatèrent bientôt et durèrent pendant tout le règne de Robert. Les historiens écossais, observe Robertson, se sont bien plus occupés de raconter les guerres de Robert II, que de nous instruire de ce qui concernait l'administration de l'état. Ils décrivent longuement des escarmouches et des excursions de peu de conséquence, tandis qu'ils gardent un profond silence sur ce qui s'est passé durant quelques années de tranquillité. Des trêves nombreuses et même des traités de paix faisaient cesser par intervalle ces guerres qui livraient les frontières des deux royaumes à des dévastations continuelles. Dès la première année de son règne, Robert renouvela l'antique alliance de son royaume avec la France; et à l'avènement de Charles VI au trône, il lui envoya un ambassadeur pour le complimenter et resserrer l'union. Dans la dernière guerre de Robert avec l'Angleterre, son armée remporta la victoire à la bataille sanglante qui se donna, le 21 juillet 1388, à Otterburn : elle est connue sous le nom de *Chasse de Cheviot*, et le souvenir en a été conservé par une ballade célèbre, sous le même titre. Une trêve signée en France, en 1389, mit fin à l'effusion du sang. Robert, accablé par l'âge et les fatigues, mourut au château de Donald, le 19 avril 1390, regretté de ses sujets, auxquels sa vaillance, sa sagesse et son équité, l'avaient rendu cher. E—s.

STUART (ROBERT III), fils du précédent, lui succéda sans aucun

obstacle, et fut couronné le 13 août 1390. Le parlement, assemblé à Perth, changea le nom de ce prince, qui s'appelait Jean, et lui donna celui de Robert, *chéri de la nation*. La santé délicate du nouveau roi ne lui permettait pas de s'occuper avec assiduité des affaires publiques. Son frère Alexandre, comte de Fife, fut nommé premier ministre. La première année de ce règne fut tranquille; mais bientôt l'esprit belliqueux et remuant des nobles excita des troubles. Ils formèrent des partis qui se faisaient une guerre à outrance. Les troupes du roi ne réussissaient à rétablir la paix qu'avec beaucoup de difficulté et seulement pour peu de temps. L'autorité des chefs de clans ou tribus était plus forte dans leur territoire que celle du monarque. D'ailleurs Robert, qui à un tempérament valétudinaire joignait un esprit médiocre, n'était pas en état d'entrer en lice avec des hommes sans cesse disposés à tirer l'épée pour augmenter plutôt que pour défendre leurs droits. Leur pouvoir prit une si grande extension, et jeta des racines si profondes, que lorsque les successeurs du faible Robert voulurent rétablir les prérogatives de la couronne, ils succombèrent dans leur entreprise. Heureusement que le royaume fut, pendant les premières années de Robert, en paix avec l'Angleterre. La trêve conclue en 1389 fut prolongée à plusieurs reprises; puis Henri IV, après avoir détrôné Richard II, exigea qu'elle fût renouvelée. Cependant on reprit de nouveau les armes en 1400. Henri, arrivé sur les frontières d'Écosse, demanda que Robert et les grands de son royaume s'assemblassent à Édinbourg pour lui rendre hommage; et il s'avança jusqu'à Leith. David, fils aîné de Ro-

bert, répondit que ses prétentions étaient mal fondées, et lui proposa, pour éviter l'effusion du sang, de vider la querelle par un combat entre un certain nombre de nobles pris dans chaque nation, ajoutant que lui-même se présenterait à la tête des Écossais. Le régent défia Henri à un combat singulier. On conçoit que le roi d'Angleterre n'accepta pas des conditions de ce genre; mais il eut à lutter contre les mauvais temps, la disette et les maladies, qui le forcèrent de s'éloigner. On convint d'une trêve, qui fut rompue en 1402. On en conclut une nouvelle en 1404; et l'on arrêta le projet d'un congrès sous la médiation de la France, pour une paix définitive. Tandis que les choses prenaient cette tournure favorable, David se livrait à des dérèglements si scandaleux, que son malheureux père, à qui l'on en porta des plaintes, chargea le duc d'Albany, régent du royaume, d'arrêter le jeune prince. Le duc, qui aspirait au trône, s'empressa d'exécuter cet ordre, et fit enfermer David dans le château de Falkland. Bientôt celui-ci mourut, victime des traitements rigoureux qu'il avait éprouvés dans sa prison. A cette nouvelle, la tendresse de Robert se réveille : il pense que la perfidie du duc d'Albany l'a privé de son fils. Abattu par la douleur, il renonça au gouvernement, et se retira à l'île de Bute, pour y vivre dans la solitude et veiller sur les jours de Jacques, son second fils. Ne le croyant pas encore à l'abri des projets du duc d'Albany, il le fit embarquer pour la France, sous la conduite du comte des Orcades et d'un évêque, et lui remit des lettres de recommandation pour le roi d'Angleterre, dans le cas où les vents contraires l'obligeraient de relâcher dans ce pays.

Quoique la trêve durât encore, le vaisseau fut pris par des bâtiments anglais. L'évêque s'échappa; Jacques et le comte furent enfermés dans la Tour de Londres. Robert ne put supporter cette nouvelle crise. Le chagrin termina ses jours en 1405.

E—s.

STUART (MARIE). Voy. MARIE.

STUART (ARABELLA) plus connue dans l'histoire sous le nom de lady *Arabelle*, offre un exemple de cette fatalité attachée à l'illustre et malheureuse famille des Stuarts. La destinée de cette princesse a quelque rapport avec celle de la fameuse *Mademoiselle*, fille de Gaston, duc d'Orléans. Toutes deux se virent contrariées dans leurs inclinations et persécutées par des rois leurs cousins. Mais si la fierté de Louis XIV le forçait, malgré lui, à prévenir la mésalliance d'une proche parente, sa générosité naturelle épargna du moins à l'amaute et peut-être à l'épouse de Lauzun, le traitement rigoureux quel'ombrageux Jacques I<sup>er</sup>. fit subir à lady Arabelle, pour la punir de s'être mariée en secret et contre sa volonté. Fille de Charles Stuart, comte de Lenox, le frère cadet de ce Henri Darnley que Marie fit asseoir sur le trône, Arabelle eut pour mère Elisabeth, fille de sir Guillaume Cavendish de Chatsworth, chevalier (Knight) du comté de Derby. On place sa naissance vers l'année 1577 (1). Elle fut élevée à Londres sous les yeux de la vieille comtesse de Lenox, son aïeule. Quoiqu'elle n'eût point, comme sa tante Marie, les avantages personnels d'une rare beauté ou d'un esprit éclatant, sa main ne laissa pas d'être recherchée par un grand nombre d'ambi-

(1) Suivant Oddy, elle était née en 1575.

éblouissaient son illustre et ses droits éventuels à la d'Angleterre. Après la mort re, arrivée en 1579, comme restait seule héritière de la Lenox, on projeta pour elle mariages, tant dans sa palans les pays étrangers. Le cousin, qui n'était encore es VI d'Écosse, se dispo donner pour époux Esme il avait créé duc de Lenox, et de s'être marié lui-même, frait comme son héritier. ine Élisabeth empêcha cette ui semblait pourtant si con la succession du trône d'An'étant pas alors déterminée nière positive, la politique les puissances de l'Europe ussi sur la main de lady et il fut question de la marier Savoie et à d'autres prin- ainsi que, pour lui appli- pression d'un biographe h, elle traînait à la queue anteau *presque* royal, tous teurs d'une couronne *en* e. Cependant, parvenue à lle commençait à vouloir r ses propres sentiments lance de sa destinée, lady , si nous en croyons de ncut le désir de se marier comte de Northumberland, ne puisse croire, avec l'his- nçais, que ce mariage ait lieu secrètement. Au sur- ojet transpira et suffit pour vindicative Élisabeth, qui er lady Arabelle dans une la mort de la reine d'An- quelques mécontents formè- ssein extravagant de trou- ix publique en s'emparant rabelle, et de couvrir de ses trône le bouleversement

qu'ils méditaient, en proposant de la marier à quelque seigneur anglais, dont l'appui fortifierait leur cause et soulèverait le peuple en leur faveur. Mais cette conspiration ne devint fatale qu'à ses auteurs, qui furent promptement mis en déroute, et dont quelques-uns furent arrêtés et punis de mort. Il ne paraît pas que lady Arabelle ait eu connaissance de ce complot, dont le prétexte était son élévation, et qu'au surplus l'histoire ne nous a transmis que d'une manière vague. Elle jouit de sa liberté et d'une apparence de faveur à la cour, quoique d'ailleurs sa fortune fût peu digne de son rang, jusqu'à la fin de l'année 1608, où elle encourut, sans qu'on en sache précisément la cause, le déplaisir du roi Jacques. Cependant aux fêtes de Noël, où la joie et les divertissements prévalaient à la cour sur toute autre considération, elle fut accueillie comme par le passé; on lui fit présent d'un riche service de vaisselle plate, on paya ses dettes et on augmenta son revenu annuel. Peut-être voulait-on, par ces marques de faveur, la rendre docile au joug du célibat qu'on lui imposait. Mais ce soin était déjà probablement inutile, puisqu'au mois de février 1609, on découvrit qu'elle avait lié une intrigue d'amour avec Guillaume Seymour, fils de lord Beauchamp et petit-fils du comte d'Hertford. Malgré les mesures qui furent prises, bien qu'on les eût fait comparaître tous deux pour recevoir une sévère réprimande, ils se marièrent en secret peu de temps après. C'est un tableau assez bizarre que la vie d'une princesse, qui semble n'avoir jamais occupé ses amis comme ses ennemis sous aucun autre point de vue que le don de sa main. Ici des princes et des factieux intriguaient ou conspi-

raient pour qu'elle eût un époux ; là des reines et des rois veillaient à ce qu'elle n'en eût point ; on la traitait en criminelle d'état pour en avoir choisi un. Toute son histoire depuis sa naissance jusqu'à sa mort ne se compose que de projets de mariage. Quand on apprit, dans l'été de 1610, que sa destinée était enfin accomplie, et qu'elle avait épousé Seymour, on la confia comme prisonnière à la surveillance de sir Thomas Parry ; et Seymour fut mis à la tour. Il paraît cependant que leur captivité n'était pas très-rigoureuse. Lady Arabelle avait la permission de se promener dans les jardins de son gardien ; et elle entretenait, pendant long-temps, un commerce de lettres avec son époux. Mais le secret de cette correspondance ayant été trahi, on résolut de la faire partir pour Durham, rigueur qui la jeta dans un profond désespoir. Elle forma, pour sa délivrance et celle de Seymour, par l'entremise de quelques amis, un plan dont l'exécution commença avec un heureux succès. Nous n'entrerons point dans les détails de cette double évasion, qui se termina par la fuite de Seymour dans les Pays Bas, et une seconde arrestation de la princesse. Ramenée à Londres, enfermée à la tour, une seule consolation vint adoucir son malheur : ce fut la nouvelle que Seymour était en sûreté. Elle avait bien plus à cœur, s'écriait-elle, le bonheur de son époux que le sien même. Sa raison et sa santé ne résistèrent pas néanmoins à ce dernier revers, et il paraît qu'elle fut atteinte de quelques accès de folie, qui, dit un biographe anglais, amusèrent un certain temps la cour par les récits qu'on en faisait ; et puis on cessa d'y penser. La pauvre Arabelle continua de languir dans sa prison jusqu'au 27

septembre 1615, époque où ses fortunes se terminèrent avec ses jours. On prétendit, mais sans en alléguer de preuves, qu'elle avait été empoisonnée. Après sa mort, Seymour obtint la permission de revenir en Angleterre, et il se distingua dans les guerres civiles par son dévouement à la cause de Charles I<sup>er</sup>. Il survécut à la restauration et fut réhabilité par un acte du parlement daté de 1660, sous le titre de duc de Sommerset qui fut porté son bisaïeul. Charles II accorda cette grâce des paroles honorables pour lui, prononcées en plein parlement. Seymour n'eut point eu d'enfants de Lady Arabelle, mais on peut conjecturer qu'il conserva toujours le souvenir tendre de sa malheureuse épouse, puisqu'il donna son nom à ses filles d'un second lit. Phébus dans son *Theatrum poetarum* range Lady Arabelle parmi les modernes, et d'autres écrivains ont décerné le même honneur à son nom, mais on ignore sur quel fondement, car il n'existe d'elle que trois lettres écrites avec goût. On a conservé son portrait en pied, qui fut peint en 1660, lorsqu'elle n'était âgée que de 60 ans, et qui ferait croire qu'elle était douée d'une grande beauté ; mais elle était alors destinée à monter sur le trône.

P. D-  
STUART ( JACQUES - ÉDOUARD FRANÇOIS ), fils aîné de Jacques Stuart, roi d'Angleterre, et de Marie II, reine d'Angleterre, prétendant à la couronne, naquit à Londres, le 10 juin 1688. Il reçut le titre de prince de Orange et fut baptisé selon le rit de l'église catholique. Le roi, son père, donna le pape Innocent XI pour son parrain. La naissance inopinée d'un prétendant à la couronne, après s

ringestrière, redoubla la fureur du parti qui se préparait à la bar de la tête de Jacques II. mis en œuvre pour persuader que le nouveau-né était supposé. Il n'avait pas eu un mois, lorsque le prince débarqua pour s'emparer de Jacques II, désespérant de sa cause, s'était hâté d'enlever la reine et son fils en France, conduite du fameux duc de Marlborough. Ils n'aborderont à Calais avoir couru mille dangers ; mais alors couverte des vaisseaux de l'usurpateur. L'infortuné ne tarda pas à rejoindre le château de Saint-Germain où Louis XIV lui avait donné asile. Le prince de Galles, encore que neuf ans, lorsqu'il fut célèbre encore jusqu'à sa mort, fut sur le point de lui être enlevé par la révolution de 1688. Les négociations qui préparèrent le traité de Ryswick (1697), le marquis de Boufflers eut une entrevue avec le duc de Portland, entre les deux camps, près de Bruxelles. Le duc proposa, de la part de Louis XIV, d'assurer au jeune prince, fils de Jacques II, la couronne d'Angleterre, après la mort de Guillaume III. Le prince accepta la proposition sans hésiter ; il s'engagea même à faire révoquer l'acte de déchéance qui appelait au trône de France le duc de Gloucester (fils du prince de Galles et d'Anne, seconde fille de Jacques II), et promit de déclarer au duc de Galles son successeur. Louis XIV ayant communiqué cet arrangement au roi Jacques II, le roi le rejeta, en observant qu'il ne pouvait bien supporter avec patience la déchéance de son gendre, mais

qu'il ne voulait point que son fils y participât (1). Jacques II mourut le 16 sept. 1701. Dès qu'il eut fermé les yeux, Louis XIV, fidèle à la promesse qu'il lui avait faite sur son lit de mort (V. JACQUES II, XXI, 359), reconnut son fils roi d'Angleterre, sous le titre de Jacques III. La reine-mère avait fait consulter les chefs du parti jacobite sur la conduite qu'elle avait à tenir dans cette importante conjoncture ; mais sans attendre leur réponse, elle fit paraître un manifeste adressé à la nation anglaise. Cette pièce avait été communiquée préalablement au cabinet de Versailles ; néanmoins, elle ne fut point imprimée à Paris, mais à Liège. On se borna à cette seule démarche ; il ne fut question d'aucune entreprise, ni même de sollicitations pour recouvrer la couronne. Le prétendant se réduisit à promettre solennellement que lorsque la providence l'aurait replacé sur le trône de ses pères, il gouvernerait selon les lois, et maintiendrait tous les privilèges de l'Église anglicane. La mort de Guillaume III, qui suivit de très-près celle de Jacques II, vint ranimer les espérances de la cour de Saint-Germain. Ses relations secrètes avec le célèbre duc de Marlborough et le premier ministre Godolphin, devinrent beaucoup plus actives. Il paraît constant, toutefois, que l'on était d'accord sur la nécessité d'ajourner toute tentative jusqu'à la mort de la reine Anne. Le prétendant était lui-même tellement éloigné de l'idée de détrôner sa sœur, que, dans les instructions qu'il fit passer au duc Hamilton, chef de ses partisans en Écosse, il lui recommanda de faire adopter par la reine Anne le plan

(1) Le roi Jacques confirme pleinement ce fait remarquable dans ses Mémoires. Voyez la *Vie de Jacques II*, traduite par M. Cohen, tom. IV.

suivant lequel la couronne, après sa mort, serait rendue à son frère. Il faut observer qu'à cette époque, l'Écosse n'était pas encore réunie à l'Angleterre; que, par conséquent, les Écossais étaient entièrement libres de prendre, à l'égard de la succession, les mesures qu'ils jugeraient convenables, sans la participation des Anglais. Le prétendant leur demandait trois choses : 1°. de s'opposer à la réunion; 2°. de ne point l'obliger d'abjurer la religion catholique; 3°. de rejeter la succession de la maison d'Hanovre. Les adhérents des Stuarts adoptèrent et firent prévaloir ces trois points. Les esprits étaient alors si bien disposés en Écosse, que si le descendant des rois de ce pays s'y fût présenté, sa présence eût opéré un soulèvement général en sa faveur. La réunion de l'Écosse à l'Angleterre, qui eut lieu en 1706, exaspéra tellement le peuple du premier de ces royaumes, que les chances y devinrent encore plus favorables au fils de Jacques II. Il fut proclamé roi d'Écosse par une troupe de cinq cents hommes déguisés en femmes. Mais ce jeune prince se défiait de sa fortune : il ne croyait pas pouvoir rien entreprendre sans l'assistance de Louis XIV; et le monarque français, qui soutenait alors la guerre contre l'Europe coalisée, ne jugea pas à propos de hasarder une expédition d'outre-mer. Un émissaire du parti jacobite fit, vers cette époque, une peinture si séduisante du dévouement que les Écossais conservaient pour leurs anciens maîtres, que Louis XIV se rendit enfin aux instances du prétendant. Il fit équiper à Dunkerque une escadre qui portait des troupes de débarquement. Le célèbre chevalier Forbin, qui la commandait, se dirigea sur la côte d'É-

cosse, au nord d'Édinbourg (1708). Il eut un engagement avec une flotte anglaise fort supérieure à la sienne. Le débarquement étant jugé impraticable, le prétendant, qui avait alors vingt ans, insista fortement pour être mis à terre; Forbin s'y refusa, et ramena le prince, qui rejoignit en Flandre l'armée du duc de Bourgogne. Il servit aussi sous Villars, et se distingua par sa valeur à la bataille de Malplaquet. Il portait, pour la première fois, le nom de *chevalier de Saint-George* sous lequel il fut communément désigné par la suite. On voit, dans la correspondance des agents royalistes, que Marlborough se montra fort offensé de ce qu'on lui avait laissé ignorer le projet de la descente; mais, plus mécontent encore des procédés du nouveau ministère dont la reine Anne venait de s'entourer, le duc reprit ses liaisons avec la cour de Saint-Germain : il lui fit part de son dessein de quitter le commandement de l'armée. La veuve de Jacques II fit à Marlborough une réponse remarquable : elle exhorta ce grand général à demeurer à la tête des troupes, afin de conserver le pouvoir de servir efficacement la cause du roi légitime. Peu après, Marlborough transmit au chevalier de Saint-George le vœu unanime de ses partisans, qui l'appelaient de nouveau en Écosse. Le prétendant, flatté de cette invitation, implora la magnanimité de Louis XIV. Le grand roi lui témoigna sa douleur de ce que l'état de ses affaires ne lui permettait pas de suivre les mouvements de son cœur. C'est, en effet, à cette époque même que s'ouvrirent les conférences de la Haye. Le marquis de Torcy négligea d'autant moins les intérêts du prétendant, que c'était avec Marlborough qu'il

La prompt rupture des fit évanouir l'espoir de saint-Germain. Bientôt, il les furent reprises à Ger- ; pour être de nouveau s ; et la guerre se ralluma ent avec une fureur nouvellevalier de Saint-George ais sans succès, la per- nbarquer à Brest les régi- ais au service de France, une nouvelle expédition. ors l'idée de se faire ren- e par la princesse même ait ; en conséquence, il eine Anne, sa sœur, une n étendue ne nous permet r ici dans toute sa teneur ci les passages les plus s : « Madame, c'est à it réservé le glorieux ou- ma réintégration dans s légitimes. La voix de e la nature vous y ap- s promesses que vous s au roi notre père vous it. Je me flatte que, si guidée par votre propre t, vous accueillerez la franche proposition de votre propre frère, le tiale de votre nom, à llemand qui transmettra iement à des étrangers : langage et d'un autre s affaires de cette impor- ouvant être convenable- ées par lettres, je vous envoyer quelqu'un muni lein pouvoir, ou de don- pour celui que je vous etc. » Cette lettre de-

, qui fut écrite en 1711, se trou- is la *Notice sur le chevalier de* ni fait partie de l'introduction i cardinal Dubois, publiés par iele, 2 vol. in-8°. Paris, 1815.

meura sans réponse : il paraît même qu'Anne en fit mystère à ses servi- teurs les plus intimes. Ceux-ci, in- certains des sentiments de leur sou- veraine, penchaient pour la maison de Brunswick, quelques-uns mêmes contre leurs propres principes. Quant aux partisans vrais ou simulés du prétendant, ils le pressèrent, dans le même temps, de changer de religion, ou du moins de commencer par attacher ostensiblement à sa personne un ministre du culte protestant. La perplexité du fils de Jacques II était extrême : il se voyait placé entre deux sacrifices, celui de sa croyance ou celui de sa couronne. Il répondit à cette sommation par une lettre aussi adroite que modérée, qui se termine ainsi : « On ne doit point me savoir » mauvais gré d'user de la faculté » que j'accorde aux autres, d'adhé- » rer à la religion que leur conscience » leur indique pour la meilleure. » Mais tandis que ce prince infortuné se consumait ainsi en efforts se- crets, les cours de Versailles et de Saint-James décidaient de son sort, et en faisaient une des conditions de la paix d'Utrecht (1713). La succession de la couronne d'An- gleterre dans la ligne protestante fut reconnue par Louis XIV ; et cédant au besoin impérieux de la paix, il consentit même à éloigner de ses états le chevalier de Saint-George. Secrètement averti, ce prince s'était déjà retiré à Bar. Les whigs, qui dominaient alors dans le parlement, lui envièrent cet humble asile ; et les ministres exigèrent que le duc de Lorraine en privat l'illustre réfugié. Le chevalier de Saint-George revint secrètement à Paris, où le gouver- nement français feignit de ne point l'apercevoir. De plus en plus animés contre ce malheureux prince, les



whigs osèrent demander à la reine de mettre à prix la tête de son propre frère. Elle refusa d'abord, et ne dissimula même pas son indignation. Mais le parti protestant, sous prétexte d'armements secrets qui se faisaient en Irlande, renouvela ses instances avec tant d'acharnement, qu'Anne se vit dans la cruelle nécessité d'apposer sa signature au bas d'une proclamation, où elle promettait cinq mille livres sterling à qui traduirait le prétendant en justice. A cette somme, les communes en ajoutèrent une autre de cent mille liv. sterling. Les lords, de leur côté, réclamèrent la stricte exécution des lois portées contre les *non-jureurs*. C'était ainsi que l'on désignait ceux qui n'avaient pas prêté le serment d'abjurer à jamais la domination des Stuarts. Telle était la situation intérieure de la Grande-Bretagne, lorsque la reine Anne cessa de vivre (12 août 1714). Un mot qui lui échappa dans ses derniers instants, révéla le secret de toute sa vie : « Ah ! mon cher frère, s'écria-t-elle, que je vous plains ! » Ce frère infortuné n'avait pas cessé, malgré la paix d'Utrecht, de recourir à tous les moyens de faire valoir ses droits. Dans l'espoir de se ménager, sur le continent, une protection puissante il fit demander la main d'une des archiduchesses d'Autriche, filles de l'empereur Charles VI. Cette demande fut déclinée avec tous les ménagements possibles. Le souverain d'un petit état ne craignit pas de lui témoigner un intérêt plus réel. Dès que le duc de Lorraine apprit la mort de la reine Anne, il adressa au prétendant une lettre qui ne fait pas moins d'honneur à ses vues politiques qu'à la générosité de ses sentiments. « Considérez, lui dit-il, que l'épo-

que qui doit décider de votre sort est arrivée. L'honneur que vous m'avez fait durant votre séjour dans mes états, et la liberté que vous m'avez accordée de vous exprimer ce que je pense, m'engagent à conjurer maintenant de vous venir que, par la mort de la reine Anne, la France est libre de son engagement avec l'Angleterre, et qu'ils n'avaient contractés le serment chrétien n'ayant été pris que par la reine personnellement, et avec la nation anglaise (3). » Le duc de Lorraine lui indiqua ensuite le point le plus favorable à son débarquement et ses desseins ultérieurs. Les émissaires whigs convinrent eux-mêmes de la présence seule du fils des Stuarts eût ouvert tous les chemins au duc de Lorraine, et sur tous les points de la Grande-Bretagne, il se fit de fréquents mouvements en sa faveur. Mais un nouveau malheur vint détruire ses espérances. Louis XIV mourut, et l'autorité passa dans les mains du duc d'Orléans, qui aussitôt dans des relations très-étendues avec George I<sup>er</sup>. Lord Stair, ambassadeur du nouveau roi en Angleterre, était instruit de tous les projets du prétendant, par un officier, Strickland, qui trahissait secrètement la confiance du chevalier de Saint-George (4). Le régent

(3) Cette lettre se trouve textuellement dans l'introduction des *Mémoires du cardinal de Lorraine*, cités plus haut.

(4) Lord Stair, se fiant peu aux whigs, forma le complot de se débarrasser du duc de Lorraine par un assassinat. Il en chargea un nommé Douglas, qui se mit en embuscade sur la route de Bretagne, et le chevalier de Saint-George devait prendre le duc de Lorraine. Le chevalier de Saint-George devait s'embarquer (novembre 1715). Le chevalier de Saint-George, qui était le poste de cet endroit pénétra le projet du prince, enivra les assassins, qui se retirèrent chez elle, et les fit arrêter. Non content de sauver le chevalier de Saint-George, le duc de Lorraine lui procura les moyens de se

avec noblesse d'expulser un prince qui, comme lui, n'était que le petit-fils de Henri IV. Mais il ne sentait néanmoins pas sa position avait de crisoluit de tenter enfin la forvoyage l'ordre à ses partier le masque. Ils lui obéissant aux armes sous les comte de Marr, ils prole prince roi d'Écosse, n de Jacques VIII. Sur de l'insurrection, Jacques *incognito* à Dunkerque, t sur les côtes d'Écosse. Il : choses en mauvais état ; èrent malgré sa présence : ontraint de repasser en 'ambassadeur de George : de nouvelles plaintes au duc d'Orléans, quoiqu'il er à son cœur, invita le à se retirer, en lui indionn comme une retraite

Mais l'ombrageux goude George I<sup>er</sup>. le jugea près, et il se servit de te des intelligences seune Stuart avec le caroni, pour demander qu'il mon, et sortit pour touritoire français. Le préonvainquit lui-même que en était interdit, quand mé de la signature du triple alliance qui eut 1717, entre la France, et la Hollande. Le pape lui offrit un asile digne la capitale du monde chevalier de Saint-Georça point à l'accepter. Le

souverain pontife lui fit rendre tous les honneurs dus à la royauté. Il était depuis peu de temps à Rome, lorsque l'on annonça la conclusion de son mariage avec la princesse Marie-Casimire Sobieska, petite - fille du grand Sobieski. Mais on ne tarda pas d'apprendre que l'empereur Charles VI, dont la princesse était parente, se montrait tellement contraire à ce mariage, qu'il la fit arrêter dans le Tyrol, qu'elle traversait pour se rendre auprès de son futur époux. Le cardinal Alberoni, à cette époque même, fit adresser au prétendant, de la part de Philippe V, l'invitation la plus pressante de se retirer en Espagne. Le chevalier de Saint-George y fut reçu en roi : Valladolid lui fut offert pour sa résidence. Philippe lui dit qu'il y serait traité comme le roi son père l'avait été à Saint-Germain par Louis XIV. L'Espagne faisait alors la guerre à la France ou plutôt au régent. La paix s'étant rétablie, le prétendant jugea convenable de retourner à Rome, où il fut bientôt rejoint par la princesse Sobieska. Leur union fut bénie par le pape; il en naquit, dans la même année (1720), le prince qui fera l'objet de l'article suivant. Sa naissance fut notifiée officiellement à tous les cabinets de l'Europe, et particulièrement aux ministres et principaux officiers de la couronne d'Angleterre. La mort du pape Clément XI ne changea rien à la situation du prétendant : son successeur, Innocent XIII, lui donna un nouveau témoignage de considération, en augmentant sa garde ordinaire. Mais un violent chagrin domestique vint troubler la paix dont jouissait l'auguste réfugié. Égarée par des suggestions perfides, la princesse, dont il attendait la consolation de sa vie, deman-

er, en le déguisant en ecclésiastique de Jacques II, informée de vouloir voir la libératrice de son père de son portrait ( Voy. les Pièces à Placc, tom. 1<sup>er</sup> ).

da une séparation, et le réduisit à la désirer lui-même. Ce ne fut qu'après des altercations affligeantes pour ses partisans, que le cardinal Alberoni, qui était alors fixé à Rome, parvint à réconcilier les deux époux. Le pape Clément XII, à l'imitation de ses prédécesseurs, s'empessa de les combler des attentions les plus délicates. Il donna aux deux jeunes princes leurs fils l'autorisation de posséder des bénéfices sans recevoir la tonsure. Quoique le chevalier de Saint-George n'ait négligé aucune occasion de revendiquer ses droits à la couronne et de protester contre l'usurpation qui les lui avait ravis, il ne prit point de part active à l'expédition tentée par le prince son fils en 1745. Il ne paraissait plus occupé que de chercher des consolations dans l'espoir d'un monde meilleur. Sa haute piété et son extrême bienfaisance lui conciliaient le respect et l'affection du peuple comme de toutes les personnes admises dans son intimité. Il mourut à Rome, le 2 janvier 1766, à l'âge de 78 ans. S—v—s.

**STUART** (CHARLES - ÉDOUARD-LOUIS-PHILIPPE-CASIMIR), fils du précédent, et connu, comme lui, sous le nom de prétendant à la couronne d'Angleterre, naquit à Rome le 31 décembre 1720. Il fut appelé dans sa première jeunesse, le comte d'Albany : c'est sous ce titre qu'à l'âge de dix-sept ans, il fit un voyage à Parme, à Gènes et à Milan. Il ne fut l'objet de quelque distinction que dans la dernière de ces villes - le gouverneur de la Lombardie et le ministre du roi d'Espagne lui rendirent visite. Ses jours s'écoulaient dans l'obscurité, quoiqu'il eût manifesté plusieurs fois le désir d'exposer sa vie pour reconquérir le trône de ses pères. La guerre de 1740, qui divisa de nouveau la

France et l'Angleterre, permit Stuarts de concevoir quelque rance. Louis XV consentit, en à ce que le prince Charles-Éd fut appelé à Paris. Mais ce monarque portant à-la-fois ses armes en dre, en Allemagne et en Italie pouvait consacrer l'attention forces nécessaires à une expé maritime contre la Grande-Bret Le jeune Édouard attendait une sion favorable, et elle ne se p tait pas. Abandonné, en qu sorte, des politiques et des guer ce fut dans les conseils d'un j de l'Église qu'il retrouva l'esp le courage. « Que ne tentez-voi dit le cardinal de Tencin, de j dans le nord de l'Écosse ? votre présence pourra ranimer votre et vous créer une armée. Il f bien alors que la France vous tienne. » Cette idée hardie fut tée avec empressement par le fils de Jacques II. Après avoir o le consentement de son père, il cupa, dans le plus grand secré préparatifs de l'expédition. U gociant d'origine irlandaise, et Nantes, fournit un bâtiment de huit canons, sur lequel le j s'embarqua le 12 juin 1745 milieu des réjouissances occasio par la victoire de Fontenoi. L ment de l'humiliation de l'Angl semblait propice. Après avoir e pé à une croisière anglaise, Cl Édouard tourne l'Irlande et dé s sur la côte occidentale d'Écosse tre les îles de Mull et de Sky premiers habitants auxquels il clare tombent à ses genoux : e que pouvons-nous pour vous disent-ils ; nous ne vivons que d noir, et nous sommes désarm Je mangerai de ce pain avec répond le fils des rois, et je

apporte des armes. » Il n'avait cependant que quelques centaines de sabres à leur distribuer; et sept officiers seulement l'accompagnaient. Un morceau de taffetas, attaché à une pique, devient l'étendard royal. Le prince s'empresse d'annoncer aux rois de France et d'Espagne qu'il est descendu sur le sol où régnaient ses pères, et que les peuples accourent au-devant de lui. Ces monarques le félicitent et le traitent de frère : ils joignent quelques secours à leurs compliments. Jamais l'œuvre de la révolution de 1688 ne parut plus près d'être renversé. Le roi George II était sur le continent; dans toute l'Angleterre on comptait à peine six mille hommes de troupes réglées. Le prince, à la tête des Montagnards et vêtu comme eux, se porte rapidement sur Perth, et s'empare de cette ville importante. Aussitôt il y fait proclamer Jacques III, son père, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et lui-même régent de ces royaumes. Les chefs de sa petite armée semblaient hésiter sur la marche qu'il convenait de suivre. « A Édinbourg ! » s'écrie-t-il; on le suit. La capitale de l'Écosse ouvre ses portes : celle de l'Angleterre même tremblait déjà. La régence établie par George II manifeste sa terreur, en mettant lâchement à prix la tête du fils des rois. Le jeune Stuart répond noblement à cette proclamation sanginaire, en défendant à ses adhérents d'attenter aux jours du prince qui n'était à ses yeux qu'un usurpateur. Il apprend que le général Cope marche sur lui avec une armée double de la sienne : il vole à sa rencontre, l'atteint à Preston-Pans, et le bat si complètement, que ce général s'estime heureux de s'échapper lui quinzième. Au bruit du danger qui mena-

çait la couronne, le roi George s'était hâté de regagner l'Angleterre. Bientôt il y rappela une partie des troupes qui faisaient la guerre dans les Pays-Bas. Mais déjà Charles-Édouard avait traversé tout le nord de l'Angleterre : son avant-garde occupait Derby, à trente lieues de Londres; la terreur et la confusion régnaient dans cette grande capitale : les boutiques et la banque même y étaient fermées. Pendant ce temps, quelques Irlandais au service de France méditaient une diversion en faveur du prétendant. Le comte de Lally, si connu par sa fin tragique, était l'âme de l'entreprise. Un armement se prépare à Dunkerque et à Ostende : le duc de Richelieu devait commander l'expédition. Des lenteurs la font manquer : elle se borne à de faibles secours en hommes et en argent. « Avec trois mille Français, s'écriait le jeune prince, je me rendrais maître de l'Angleterre ! » Mais réduit à des bandes irrégulières, il lui était impossible de suivre un plan fixe dans ses opérations. Les milices anglaises reprennent Édinbourg derrière lui : il est obligé de revenir brusquement sur ses pas. On lui annonce qu'une armée ennemie, double de la sienne, n'est plus qu'à six milles de lui, à Falkirk. Il vole au-devant d'elle, la met dans une déroute complète, et l'oblige d'aller se jeter dans un camp retranché, au milieu des marais. Quoique l'on fût au cœur de l'hiver (28 janvier 1746), Charles-Édouard ne veut pas laisser reposer l'ennemi : il attaque et force les retranchements. Cette double victoire, dans le même jour, semblait décider du sort de la guerre; mais c'est à cette époque même qu'elle prit un caractère sérieux. Le duc de Cumberland pénètre en Écosse, à la tête d'un corps consi-

dérable. Les troupes de son adversaire, manquant de vivres et exténuées par la rigueur de la saison, se voient contraintes de lever le siège de Stirling, et bientôt après, de se replier sur Inverness, dans la pointe septentrionale de l'Écosse. Le prince hanovrien passe enfin la Spey : une bataille était inévitable. Elle eut lieu à Culloden, le 27 avril 1746, jour à jamais mémorable dans l'histoire d'Angleterre. Quelques instants y décidèrent entre deux dynasties. Saisis d'une terreur panique, les montagnards, jusque-là si redoutables, cherchent leur salut dans la fuite. Entraîné dans la déroute générale, n'ayant pas le temps de faire panser une blessure qu'il avait reçue dans le combat, le petit-fils de Jacques II errait à pied dans les montagnes et les forêts. Tous les compagnons de son infortune, à l'exception de deux amis fidèles, qu'il avait amenés de France, l'abandonnent. Il gagne le port d'Arizaig, situé sur la côte nord-ouest de l'Écosse; mais, sachant qu'il est poursuivi, il s'éloigne de ce lieu, au moment même où deux bâtiments français y abordaient. Des partis anglais battaient la campagne en tous sens. Le prince espère du moins trouver une retraite sûre dans la petite île de Stornaway, l'une des plus septentrionales des Hébrides. Un bateau de pêcheur l'y transporte. Il y découvre aussitôt des soldats du duc de Cumberland; il est obligé de passer la nuit dans un marais. Au point du jour, il se remet en mer, sans provisions et sans savoir quelle route tenir. Bientôt il est entouré de vaisseaux ennemis; et il n'a plus d'autre moyen de salut que de s'échouer sur la grève d'un îlot désert et presque inabordable. C'est là qu'il attend que la mort vienne mettre un terme à ses

souffrances. Il ne lui restait qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir ses forces et celles de ses deux compagnons. Quelques poissons secs, laissés sur le rivage, furent regardés comme un bienfait de la Providence. Dès que la mer parut libre, on rama vers l'île de Vist, où il avait relâché en venant de France. Il y trouve d'abord un peu d'assistance et de repos; mais au bout de trois jours, surviennent des milices du parti victorieux. Le prince s'enfonce dans une caverne, où il passe trois jours et trois nuits. Il s'estime heureux de pouvoir gagner une autre île, où les mêmes périls ne tardent pas à le menacer. Il repasse la mer, et se hasarde sur la côte, n'étant plus couvert que de quelques lambeaux d'habit montagnard. Il aperçoit une femme à cheval; il s'approche, il reconnaît miss Macdonald, qu'il sait dévouée aux Stuarts, et il s'en fait reconnaître. Elle lui indique une caverne où il attendra sans danger des secours et un guide. Deux jours se passent : personne ne paraît. Aux tourments de la faim, se joignaient ceux d'une maladie cruelle : le corps du prince était couvert de pustules enflammées. Un affidé de miss Macdonald se montre enfin : il lui annonce qu'elle l'attend dans l'île de Beubécula, chez un pauvre gentilhomme d'un dévouement connu; mais déjà ce fidèle serviteur était arrêté avec toute sa famille : il faut encore se cacher dans des marais. Miss Macdonald déclare qu'elle peut sauver le prince sous des habits de servante, qu'elle apporte, mais qu'elle ne peut sauver que lui. Ses compagnons d'infortune le supplient d'accepter cette offre. Il s'arrache de leurs bras, et, sous le nom de Betty, suit la courageuse Écossaise dans l'île de Skye. Ils étaient dans l'habitation

omme du parti, lorsque est tout-à-coup investie par les anglais. C'est le prince qui leur ouvre. Il a le mérite d'être pas reconnu ; mais sa présence compromet mille, et plus encore sa vie. Il s'éloigne seul. Après un long - temps, épuisé par la fatigue, il se présente à la porte d'une ville, dont le nom que prononcent les anglais, il voit qu'il est tombé dans les mains de leurs ennemis. Il se présente devant le maître de la ville. Le fils de votre roi, lui dit-il, venez-vous me demander du pain. Prenez les misérables qui me couvrent ; vous venez de rapporter un jour, dans la ville des rois de la Grande-Bretagne. » Ces nobles et tous les autres désarment l'ennemi. Il aide le prince à recueillir. La première nouvelle que l'on apprend du malheureux prince, c'est que sa femme est enlevée, que tous les membres de sa famille sont frappés de mort. Quant au prince même, les ministres de Louis XV s'étudièrent à le rendre aux yeux du peuple, par un récit qui a été terrible. Tous ceux qui avaient été pris dans les combats, expirèrent dans les supplices, dont on fit un spectacle au peuple de Londres. Le prince fut précipité dans les flots de la mer. Les habitants de l'Écosse, tous, surprirent Dieu à haute voix devant le trône au roi légitime. À la cour de Versailles, inquiète sur le sort de l'austral, envoya deux frégates à l'ouest de l'Écosse. Les habitants cherchèrent long-temps en

vain d'île en île. Enfin, le 29 sept., il parut, et l'on se hâta de reprendre le chemin de France. Mais la destinée de ce malheureux prince semblait encore le poursuivre ; deux fois il fut sur le point d'être enlevé par des croisières anglaises. Il ne fut pleinement en sûreté, que lorsqu'il eut débarqué à Saint-Pol-de-Léon (10 octobre 1746). De nouvelles infortunes l'attendaient en France : le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, signé deux ans après son retour, contenait une clause qui décelait les craintes que son nom seul inspirait encore à ses adversaires. Le ministère britannique exigea que le prince qui l'avait fait trembler n'eût point la permission de reposer sa tête sur le sol français ; et les ministres de Louis XV, oubliant que leur maître avait accepté de ses sujets le titre de *Victor et pacificateur* (1), consentirent à cette condition humiliante. Justement indigné, Charles-Édouard se plaignit amèrement de la cruauté dont on usait envers lui, après avoir solennellement promis de ne point l'abandonner ; il rappela qu'il avait l'honneur d'être parent du roi de France, puisqu'il descendait d'une fille de Henri IV. Le gouvernement affecta de fouler aux pieds ces titres sacrés aux yeux de tout Français : le courage du prince, aigri par tant de souffrances et d'insultes, refusa de plier sous la nécessité, et c'est alors que se passa la scène la plus scandaleuse et la plus affligeante pour tous les cœurs bien nés. Charles-Édouard recherchait les endroits publics, croyant y être plus en sûreté que chez lui. La police, qui suivait ses pas, le voit entrer à l'opéra : elle fait ses dispositions,

(1) Ces deux mots décoraient le piédestal de la statue érigée à Louis XV, sur la place de son nom, par la ville de Paris.

et quand, à la sortie du spectacle, le prince monte dans sa voiture, il se sent saisi par des agents apostés. Il se dégage de leurs bras, il se débat; aussi-tôt, sous prétexte qu'il a des pistolets dont il peut faire usage, le fils des rois voit lier ses mains comme celles d'un vil malfaiteur. Toute la capitale retentit de cris d'indignation. « Ce fut là, dit Voltaire, le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années. » Rendu à la liberté, Charles-Édouard choisit pour sa première retraite la ville de Bouillon: le gouvernement anglais l'y trouvant encore trop près, il alla retrouver son père à Rome. Ils semblaient l'un et l'autre ne devoir plus aspirer qu'au repos, lorsque les événements faillirent ramener le jeune prince sur la scène politique. Au milieu d'une paix profonde, les Anglais s'emparèrent de deux vaisseaux français, sur le banc de Terre-Neuve (1755). Le comte de Lally, mandé à Versailles, et consulté sur les mesures à prendre, répond, sans hésiter, qu'il faut descendre en Angleterre avec le prince qui, dix ans auparavant, y avait conquis tant de cœurs par sa vaillance et par ses infortunes mêmes. Charles-Édouard est secrètement averti: il paraît à Navarre chez le duc de Bouillon, son cousin, et à Nancy chez le roi Stanislas. Lally a des conférences avec lui; et profitant aussitôt des facilités que lui donnait le commandement des côtes de Picardie, il rouvre ses correspondances avec les Jacobites des trois royaumes. Mais tout-à-coup le ministère français renonce à ses projets contre l'Angleterre; le prince Édouard retourne de nouveau à Rome. La cour de Versailles, qui l'avait si lâchement



abandonné et si indignement sentait néanmoins qu'il était politique de ne pas laisser éteindre une race royale, avait encore été utile à ses fins. Elle négocia donc le mariage du prince de Stouart avec la jeune comtesse de Stolberg-Gœdern. Le mariage fut célébré à Rome. Le duc de Bouillon fit offrir aux époux un appartement magnifique. La mort du prétendant du prince, qui arriva vers le même temps, contribua beaucoup à faire accepter l'asile que le duc de Toscane Léopold lui offrit dans ses états. Il y prit le nom de comte d'Albany. Le bonheur qui lui faisait oublier ses traverses d'une existence agitée, fut d'une trop courte durée. La comtesse alla fixer son domicile à Rome chez le cardinal son beau-frère. Son époux mourut à Florence le 31 mai 1788. Tous les faits que l'on trouve de lire sont authentiques: d'autres dans la vie de ce malheureux descendant de Marie Stuart, Charles Ier., qui, sans avoir un grand caractère, ne peuvent cependant être passés sous silence. Deux apparitions qu'il osa faire à Londres; la première en 1649, la seconde en 1661, quoiqu'il n'eût pas été révoqué de son poste de membre du parlement qui mettait sa démission au prix n'eût pas été révoqué. Le célèbre historien David Hume a écrit ici d'autorité. Voici une lettre qu'il écrivit d'Édinbourg, le 13 mai 1773, à son ami le docteur (2). « Il est certain que le prince dant était à Londres en 1751: » su de milord Maréchal (

(2) Cette lettre se trouve en entier dans la traduction des *Mémoires du cardinal Dubois* par l'auteur de cet article.

h) qui m'a dit en avoir une particulière connaissance. Le prince prenait de grandes précautions, qu'il sortait très-tôt le jour, avec son habit accoutumé, en ôtant seulement sa toile. Cinq ans après, je contai cette histoire à lord Holderness, alors secrétaire d'état en 1753, et ajoutai que je présumais que lord Holderness avait échappé à sa confiance. — Aucunement, me dit-il, qui croyez-vous qui m'en ait dit le premier ? ce fut le roi George II lui-même. Il me demanda qu'il y avait à faire ; j'hésitai. Rien du tout, reprit le roi ; mais il sera las de l'Angleterre, il s'en tirera. — Mais ce qui vous surprendra davantage, continue David Hume, c'est que milord Maréchal, quelques jours après le couronnement de George III ( 1761 ), me dit que le jeune prétendant était allé à Londres pour voir cette comédie, et qu'en effet, il l'avait vu. Milord tenait ce fait étrange d'un homme qui, ayant reconnu le prétendant dans la foule, lui dit à l'occasion : V. A. R. est le dernier être mortel que je me serais attendu à voir ici. — C'est la curiosité, répliqua-t-il, qui m'y conduisit ; je vous assure que l'homme n'était l'objet de toute cette pompe que parce que j'en avais le moins. » La lettre que je vous envoie contient des particularités sur lesquelles Hume se fonde beaucoup moins crédule : tel bruit répandu par quelques auteurs mécontents, que l'héritier du trône avait profité de son séjour à Londres, pour abjurer la religion catholique. D'autres écrivains ont osé lui imputer les vices les plus bas et les plus odieux. Là-dessus il vient d'être question, que c'était Helvétius qui s'é-

tait chargé de répandre ces calomnies en France. Suivant lui, par exemple, le petit-fils de Jacques II avait laissé paraître tant de lâcheté au moment de s'embarquer à Nantes pour sa grande expédition d'Écosse, qu'il aurait fallu le porter, pieds et poings liés, à bord de son vaisseau. Croirait-on que, dans ces derniers temps mêmes, il s'est trouvé des écrivains anglais assez dépourvus de toute pudeur, pour outrager jusque dans sa tombe un prince malheureux ? mais la valeur, l'humanité, que fit éclater Charles-Édouard sur les champs de bataille, et sa constance héroïque dans l'infortune, parleront toujours plus haut que la voix de ses obscurs calomnieux. Dernier rejeton d'une race royale poursuivie pendant plus de trois siècles par une fatalité inexplicable, l'histoire lui assurera des droits éternels à l'admiration et à la pitié. On n'y lira jamais son nom sans s'écrier avec le plus illustre de ses biographes : « Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres ! » Personne n'ignore que Voltaire a consacré deux chapitres de son *Précis du siècle de Louis XV*, au récit détaillé de l'expédition d'Écosse, en 1745. Ce brillant morceau mérite toute croyance : l'auteur fut employé par le ministère français pour composer des manifestes au nom du prétendant. Il eut entre les mains sa correspondance et celle de ses principaux officiers. Charles-Édouard, comme nous l'avons dit, avait épousé la princesse Louise-Maximilienne de Stolberg-Gœdern, née à Mons, en 1752, et de trente-deux ans plus jeune, par conséquent, que son époux. Cette union, mal assortie, fut loin d'être heureuse. La comtesse



d'Albany se retira d'abord à Rome, laissant le comte à Florence, où il termina sa carrière. Dès qu'il eut cessé de vivre (1788), sa veuve, qui était encore fort belle, satisfît le désir qu'elle nourrissait depuis long-temps de voir Paris. La cour de France lui assura les moyens d'y vivre d'une manière conforme à son rang. La révolution, qui ne tarda pas d'éclater, la força de retourner en Italie, avec le célèbre Alfieri, dont elle s'était déclarée l'admiratrice la plus passionnée. Le poète n'éprouvait pas une moindre exaltation pour la comtesse : « C'est vous, lui disait-il dans la dédicace de sa tragédie de *Mirra*, c'est vous qui êtes la source où je puise mon génie, et ma vie n'a commencé que du jour où elle a été enchaînée à la vôtre. » La comtesse perdit Alfieri à Florence : elle y éternisa sa douleur en lui faisant ériger un mausolée par Canova. La Toscane, par suite des événements de la guerre, tomba sous la domination de Buonaparte. Il connaissait la haine que lui portait la comtesse ; il la manda à Paris ; elle soutint sa présence et ses reproches avec une fermeté qui étonna le despote. Il lui permit de retourner à Florence, où elle consacra le reste de son existence à un artiste français qui avait été l'ami d'Alfieri. Il paraît même constant que, par un mariage de la main gauche, elle honora du don de sa main François - Xavier Fabre, peintre d'histoire. Il est certain, du moins, qu'elle l'institua son légataire universel. La comtesse d'Albany est morte le 29 janvier 1824. S—v—s.

STUART (HENRI-BENOIT), frère du précédent, naquit le 6 mars 1725, et fut baptisé, au mois de mai suivant, par le pape Benoît XIII. Appelé d'abord le duc d'York, il devint

ensuite cardinal du même nom, lorsque le pape Benoît XIV l'eût revêtu de la pourpre romaine en 1747. Le jeune duc n'avait encore que vingt-deux ans. Le roi de France lui donna, peu de temps après, la riche abbaye d'Anchin. Son état ne lui permit de prendre aucune part aux événements qui agitérent la vie du prince son frère. Mais dès qu'il eut reçu la nouvelle de sa mort, il se regarda comme légitime souverain de la grande Bretagne. Son testament, qu'il fit à cette époque, ordonnait que son titre d'Henri IX fût inscrit sur sa tombe. En conséquence, il voulait être traité de *Majesté* dans son intérieur. On raconte, à ce sujet, qu'un des fils de George III, voyageant en Italie, desira être présenté chez le cardinal d'York, et qu'il n'hésita nullement à se conformer à l'usage, en suivant chez l'auguste vieillard l'étiquette observée chez les rois. Le cardinal d'York mourut en 1807, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec lui s'éteignit jusqu'au nom de cette famille, plus infortunée encore qu'il lustre, qui avait rempli le monde du bruit de ses malheurs. Après la mort du cardinal d'York, on trouva des papiers d'une haute importance dont il était demeuré possesseur. Ils contiennent la preuve fréquente que les Stuarts avaient conservé de nombreux partisans dans les trois royaumes. Ces papiers ont été acquis par le roi d'Angleterre. S—v—s.

STUART (MARIE). Voy. MARIE, XXVII, 98.

STUART (JACQUES), architecte et antiquaire, naquit à Londres, en 1713. Son père, appartenant à la marine, eut peu de moyens de lui donner une éducation soignée, et il mourut lorsque Jacques, l'aîné de ses quatre enfants, ne se distinguait

re que par la vivacité de son esprit, et un goût décidé pour les arts et le dessin. Il commença par dessiner et peindre des combats pour le marchand du Strand, et fut assez heureux pour placer chez lui une de ses œuvres, comme demoiselle de boutique. Il travailla ainsi pendant plusieurs années, soutenant par ses propres efforts le reste de sa famille. Malgré les obligations d'une semblable position et les distractions dont ce jeune homme fut entouré au milieu de la capitale, il continua de se perfectionner par l'étude la plus opiniâtre de l'anatomie, des sciences exactes et des arts, consacrant à l'anatomie et à la géométrie le peu de loisir qui lui restait. Il reçut, dans ce genre, quelques leçons d'un maître habile en dessin ; mais ce fut toujours à ses propres recherches et à ses études particulières qu'il dut ses progrès. La nécessité et l'obligation furent ses seuls maîtres. Il se fit un plaisir de comprendre les passages qu'il voyait au bas de quelques gravures, fut le premier motif qui l'engagea à apprendre cette langue ; il apprit ensuite le grec de la même manière, et dirigea surtout ses études vers l'architecture. Il désirait ardemment aller à Rome et à Athènes. Mais il fut affligé d'une loupe au front : un chirurgien promit de le guérir par l'usage d'un traitement long et pénible. Une opération n'aurait-elle pas promptement le même résultat ? Oui, répliqua le chirurgien ; mais elle serait douloureuse et ne serait pas sans danger. Stuart réfléchit un moment, puis se plaçant dans un fauteuil, « Coupez, Monsieur, dit-il, je ne bougerai pas. » L'opération fut un plein succès. Il ne partit pour Rome que lorsqu'il eut assuré l'existence de sa famille ; et alors il se mit à pied dans la capitale romaine, où il étudia avec la plus

vive ardeur, sous la direction de l'architecte Revett, tout ce qui est relatif à l'architecture et aux fortifications. Son maître devint bientôt son ami, et ils gagnèrent ensemble la Grèce, dans le mois de mars 1750. Arrivés à Athènes, ils y rencontrèrent leurs compatriotes Wood et Dawkins, que le même goût pour l'antiquité avait amenés dans ces contrées. Dawkins fut enchanté de faire connaissance avec un confrère voué aux mêmes études, mais dont les ressources étaient loin d'égaliser les siennes. Ce fut pendant son séjour à Athènes que Stuart prit définitivement la résolution de suivre la carrière de l'architecture et du dessin. Comme il était entièrement libre, il s'engagea dans l'armée autrichienne, et fit une campagne en qualité d'ingénieur. Revenu à Athènes, il dessina et mesura les principaux monuments de cette ville, et il n'en partit qu'en 1753, avec son ami Revett. Après avoir visité Salonique, Smyrne et les îles de l'Archipel, ils arrivèrent en Angleterre au commencement de 1755. Le résultat de leurs courses et de leurs travaux scientifiques parut en 1762, sous ce titre : *Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par J. Stuart et Nicolas Revett, peintre et architecte*, tome 1<sup>er</sup>, grand in-fol. Cet ouvrage est, sans contredit, une des meilleures productions du dix-huitième siècle. C'est un digne pendant des magnifiques descriptions de Palmyre et de Balbec, par Dawkins et Wood. Il valut à Stuart le surnom d'*Athénien*, et l'estime de tous les amis des arts. Lord Anson le fit nommer intendant de l'hôpital de Greenwich. Les réparations importantes et les embellissements que cette maison a reçus, après un incendie, ont été faits

d'après ses dessins et sous son inspection. Il construisit aussi à Londres, plusieurs maisons qui attestent la pureté de son goût et la solidité de ses connaissances. Stuart fut marié deux fois, et il eut quatre enfants de son second mariage, entre autres un garçon qui, à l'âge de trois ans, montrait une passion étonnante pour le dessin. Cet enfant mourut de la petite vérole, en 1787; Stuart en conçut tant de chagrin, qu'il expira lui-même, peu de temps après, le 2 février 1788. Les trois derniers volumes des *Antiquités d'Athènes*, n'ont paru qu'après sa mort, le second tome, en 1790, avec des explications et notes de *Newton*; le troisième, en 1794, avec le texte de *Revelt*, et le quatrième, en 1815, avec un texte explicatif et historique de *Taylor*. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Feuillet, 1808-1815, 3 vol. in-fol, qui ont paru en huit livraisons.

Z.

STUART (sir CHARLES), général anglais, né en 1753, était fils du marquis de Bute ( Voy. ce nom ). Élevé sous les yeux de son père, il manifesta, dès sa jeunesse, un goût décidé pour l'art militaire ainsi que pour la science diplomatique. Après avoir été présenté par lord Bute dans les principales cours de l'Europe, suivant l'usage des classes supérieures de la société anglaise, il entra au service à l'âge de dix-sept ans, et fit ses premières armes en qualité d'aide-de-camp du vice-roi d'Irlande. Il passa, en 1775, en Amérique, où il se distingua dans plusieurs occasions, à la tête d'un corps d'élite. Au commencement des deux dernières guerres avec la France, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, et reçut le commandement des trou-

pes employées dans la Méditerranée. Il se rendit maître de l'île de Corse; et, après avoir concilié, autant qu'il dépendait de lui, les intérêts opposés qui, dans tous les temps, ont divisé les habitants de cette île, il retourna en Angleterre en 1796; mais ce ne fut que pour reprendre aussitôt le commandement d'un corps auxiliaire de huit mille hommes que la Grande-Bretagne envoyait en Portugal, afin de défendre ce pays contre les menaces de la France. Le général Stuart entra dans le Tage au commencement de l'année 1797; et il fut mis en possession des différents forts qui défendent Lisbonne. Il passa près de deux ans dans ce pays; et il n'est pas possible de douter que la sagesse de ses combinaisons et de ses conseils n'ait contribué à empêcher l'invasion de ce royaume, projetée, vers ce temps, par le Directoire exécutif de France. Ce fut aussi alors qu'en faisant connaître les moyens que le Portugal, jusquelà trop peu considéré, sous le rapport de ses ressources militaires, pouvait mettre en action, il prépara la résistance sur laquelle l'armée anglaise devait plus tard fonder ses premiers succès dans la Péninsule. Nommé une seconde fois au commandement des troupes employées dans la Méditerranée, le général Stuart entreprit, au mois de septembre 1798, une expédition contre l'île Minorque, défendue par une garnison de quatre mille cinq cents Espagnols. Il débarqua ses troupes à Adaya, au nord de cette île, pénétra dans l'intérieur, et, en y prenant position, réussit à paralyser les efforts de l'ennemi. En quatre jours, il se rendit maître des villes du Port - Mahon et de Citadella, seules places qui lui offrirent de la résistance, et fit ensuite

ayer la moindre perte, la e entière de l'île. A peine ération était-elle terminée, suite de l'invasion des Français le royaume de Naples, ut obligé de se rendre en Sicile de protéger cette île contre les entreprises ; et il lui suffisait de transporter deux régiments mettre à l'abri d'une invasion la fin de cette même année, urgé de reprendre l'île de Malte. Buonaparte s'était emparé de Malte ; mais comme les Anglais n'étaient point assez nombreux, ses opérations après furent interrompues ; et cette forteresse ne se rendit qu'après y avoir été forcée par les Français. Ce fut alors qu'à la suite de la prise de Malte, le général Stuart fut nommé gouverneur de l'île ; que la souveraineté de l'île fut transférée à une puissance étrangère, il résigna son commandement, et retourna en Angleterre. Ses intentions du ministère, à l'égard de Malte, furent dévoilées par l'opposition, dans la chambre des communes, et il est certain que l'Angleterre ne consentit à la conservation de cette île qu'à la condition que le général Stuart, gouverneur de Malte, ne résiderait qu'à Malte, et par suite aux opinions qu'il exprima dans la chambre des communes, lorsqu'il y siégeait, dans le sein de l'opposition. Ce général mourut au printemps de l'année 1801, à l'âge de la fleur de son âge. Il eut deux fils. Le plus jeune mourut dans une campagne navale ; et l'aîné, sir Charles Stuart, est celui qui, après la restauration des Bourbons, fut ambassadeur à la cour de Londres à celle de Naples.

B—P.

STUART (GILBERT), écrivain, né en 1742, dans l'université d'Édimbourg, où son père

était professeur d'humanités, fut destiné d'abord au barreau ; mais après avoir passé quelques années chez un procureur, il fut détourné de cette carrière par son goût pour les études historiques et philosophiques. Ses progrès furent rapides. Une *Dissertation historique sur l'antiquité de la constitution britannique*, qu'il publia en 1767, étonna dans un jeune homme de vingt-deux ans, et lui valut, de la part de l'université, le degré de docteur en droit, que son père reçut en même temps que lui. Un *Tableau de la société en Europe dans son passage de la barbarie à la civilisation*, qui parut quelques années après, le fit connaître plus avantageusement encore, et prouva que l'auteur avait étudié avec fruit les monuments les plus précieux du moyen âge. Gilbert Stuart vint à Londres en 1768, et jusqu'en 1775 y concourut à la rédaction du *Monthly Review* ; mais se trouvant gêné sans doute pour satisfaire dans ce journal la malveillance dont il était animé, il revint dans sa ville natale commencer un écrit du même genre, l'*Edinburgh Magazine and Review*, qui eut, pendant quelques mois, un grand succès, grâce à la sévérité et même à la virulence avec laquelle la critique y était exercée. On apprend, dans une de ses lettres, qu'il avait eu l'idée d'ornier son premier numéro d'une caricature, où lord Monboddo (V. ce nom) était représenté en quadrupède. La gravure aurait été accompagnée d'une *description*, à la manière de Buffon, de *cet animal encore inconnu*. Le rédacteur du *Magazine*, homme d'un caractère jaloux, à qui les succès d'autrui faisaient ombre, s'attacha à miner les célébrités qui l'offusquaient. Les historiens Henry, Robertson, Gib-

bon, furent particulièrement en butte à ses sarcasmes. Le public, qui partout semble prendre plaisir à voir rabaisser, même par des hommes qu'il méprise, ceux que leur mérite élève au-dessus de la foule, applaudit aux premières attaques que Stuart dirigea contre les meilleurs écrivains de sa nation, mais il finit par en être dégoûté et indigné. Cet ouvrage périodique, auquel travaillèrent aussi Smellie (1), le docteur Blacklock et le professeur Richardson, perdit par degrés, toute sa vogue. La résistance que Stuart éprouva de la part du clergé, des autorités civiles, et de toutes les personnes honnêtes, le transporta de haine contre la ville où il avait reçu le jour : « Je déteste mortellement cette cité et tout ce qui y respire, écrivait-il en 1774. Malheur à ce pays, malheur aux hommes, aux femmes et aux enfants qui l'habitent ! » A ce sujet, D'Israeli le compare à Collot d'Herbois, qui eût voulu mettre le feu aux quatre coins de la ville de Lyon, pour se venger d'y avoir été chassé de la scène au bruit des sifflets. L'*Edinburgh Magazine* cessa de paraître en 1776. L'irritation que causa cet échec au rédacteur principal, était augmentée par le succès dont il voyait couronner les travaux de ses émules. Peu intimidé par le nombre des ennemis qu'il s'était déjà faits, Stuart dirigea ses invectives contre le célèbre Robertson, qui avait à ses yeux le tort d'avoir traité, dans sa fameuse *Introduction*, le même sujet que lui dans son *Tableau de la so-*

ciété. Il attaqua, sans aucunement, les opinions de cet sur certains points contestés toire de son pays. Ce fut d'abord des *Observations concernant public et l'histoire constituée de l'Écosse* 1779, in-8°. te, en blamant la violence expressions, on fut obligé d'indiquer qu'à quelques égards il n'irritait que dans la forme. Robertson vengea, dit-on, de cette agression s'opposant à ce que Stuart occupât la chaire de droit public de l'université d'Édimbourg. Celui-ci redoutant les hostilités dans son *Histoire d'Écosse depuis l'établissement de la nation jusqu'à la mort de Marie*, 1782, 2 vol. in-4° se proposa de justifier Robertson contre les calomnies de Buchan et de Robertson. Bien qu'il n'ait ni soutenu ni condamné l'immoralité de son caractère, il ne se proposa pas de supposer qu'il ne s'est rangé avec les zélés partisans de Robertson pour être en opposition avec eux, mais vain qu'il haïssait. Éloigné de son pays par l'horreur qu'il y faisait et par l'impuissance d'y faire du bien, mal dont il éprouvait le besoin, parut à Londres en 1782, et fut de nouveau à la rédaction de quelques écrits périodiques, le *Edinburgh Herald* et l'*English Review*. Sa conduite privée était très-peu connue. L'habitude de l'intempérance contractée de bonne heure, et les tourments séparables des passions haïminèrent sa constitution et il revint à Édimbourg, dans un état de santé déplorable, et mourut à quarante-deux ans, le 13 juin 1783. A ceux de ses ouvrages qui nous ont été cités, il faut ajouter un écrit anonyme contre le

(1) Guillaume Smellie, imprimeur et homme de lettres, auquel on a consacré quelques lignes dans cette biographie (XLII, 470), était d'un caractère bien différent de son collaborateur : il eut un jour avec lui une querelle très-vive pour avoir, avec autant d'adresse que de prudence, métamorphosé en panégyrique dans son journal une satire amère contre les lords Kames et Monboddo.

, qui avait publié une Grammaire, 1772 ; 2°. *Histoire et établissement de la réformation religieuse en Écosse*, Londres, in-4°. Cet ouvrage est respectable pour la chaleur du style, ne pour l'impartialité. Parmi ses portraits tracés avec vivacité, on fut étonné de ne pas trouver celui du fameux réformateur ; mais l'auteur répara cette omission dans son *Histoire d'Écosse*. Il dut aussi la publication des *Discours* (lectures) sur la constitution de l'Angleterre, par Sullivan, revues et augmentées, 1774. L'auteur de ses ouvrages, le *Journal de la société en Europe*, imprimé en 1778, avec des additions, in-4° ; il a été traduit en français (1789. 2 vol. in-8°), par H. Boulard, qui a aussi traduit de l'auteur la *Dissertation*, citée ci-dessus, sur l'ancienne constitution de la Grande-Bretagne, par la Société de Stuart se distingue par la clarté et la concision ; mais on lui reproche le défaut de la roideur, et une singulière prédilection pour l'emploi de périodes vieillies, inusitées ou étrangères ; ce qui donne à ses écrits un caractère de traduction, et en rend la lecture pénible. Quelques fragments de lettres que Gilbert Stuart a recueillis à Edinbourg à son libraire, achèveront de faire connaître le mauvais naturel de cet homme qui avait formé une véritable opinion littéraire contre la réputation de docteur Henry, auteur d'une *Revue* d'Angleterre sur un nouveau plan. Il parvint à troubler le repos de ce docteur estimable, et arrêta pendant longtemps le débit de son ouvrage. Voici ce qu'il écrivait en 1775 : « Le révérend historien vient de fonder la société instituée pour

propager l'instruction chrétienne, à armer pour sa cause. Je me vois au moment d'être persécuté par tout le clergé, et de le persécuter à mon tour. Les ministres sont chauds et zélés ; je suis froid et impassible, comme un sceptique déterminé : puisque je suis entré dans la lice, je combattrai ; je remporterai la victoire, ou je périrai en homme. » . . . « David Hume veut se charger de la critique de Henry ; mais cette tâche est si précieuse, que je prétends m'en acquitter moi-même : je ne la céderais pas à Moses, quand il la demanderait comme une faveur ; non, pas même à l'homme selon le cœur de Dieu. » . . . 4 mars 1774 : « Henry est complètement ruiné ; sa vente est arrêtée ; un grand nombre de ses exemplaires lui sont renvoyés ; dites-moi, je vous prie, comment il se trouve maintenant à Londres ? . . . Que ne puis-je me transporter à Londres pour le vilipender dans le *Monthly Review* ! un feu croisé du *Monthly Review* et du *Critical Review* le réduirait en poussière. Ne pouvez-vous rien de ce dernier côté ? . . . Soyez assez obligeant, je vous en supplie, pour lui faire un peu sentir votre tonnerre ; c'est une faveur que je n'oublierai jamais. Si Whitaker est à Londres, il peut lui donner une tape ; Paterson lui en donnera une autre. Frappez de tous côtés : le misérable tremblera, pâlera, et s'en retournera avec la conscience de sa débilité. . . . Je lui réserverai un coup mortel ; je veux consumer sa ruine, quand les flammes de l'enfer s'élèveraient pour m'en empêcher. » . . . 3 avril 1775. « Le pauvre Henry est au lit de mort, et ses amis disent que c'est moi qui l'ai tué. J'ai reçu cette nouvelle comme un compliment, et j'ai répondu qu'on me faisait trop d'honneur. » David

Hume, sur l'assistance duquel Stuart avait compté pour déprécier l'ouvrage de Henry dans le *Monthly Review*, avait trop de probité pour ne pas tromper l'attente de cet homme passionné, et grossit dès-lors la liste des ennemis de Stuart. « C'est trop pour moi, écrit-il à cette occasion, d'être assailli à-la-fois par des incrédules et par des dévots ; mon orgueil ne peut supporter cela. » Mais cet être si vain, qui ne voyait dans toute la littérature que Montesquieu digne de lui être comparé, se doutait peu que le temps ne ferait qu'affermir la réputation du docteur Henry, tandis que ses propres ouvrages, décredités surtout par le caractère de leur auteur perdraient, de jour en jour, de l'estime publique. Il lui manquait une des qualités les plus essentielles pour écrire l'histoire, comme pour exercer la critique : *il y faut*, suivant l'expression de Malherbe, *la science et la conscience*. Nous devons les fragments de sa correspondance à M. d'Israeli, qui a justement placé Gilbert Stuart au nombre des *auteurs malheureux*. L.

STUBBE (HENRI), savant auteur anglais, naquit en 1631 à Partney, près de Spilsbye en Lincolnshire. Son père, ministre de cette paroisse, fut obligé de s'en éloigner, parce qu'il avait manifesté du penchant pour les opinions des anabaptistes. Accompagné de sa femme et de ses enfants, il se retira en Irlande; mais lorsque la rébellion éclata dans ce pays, en 1641, mistress Stubbe s'enfuit précipitamment, revint en Angleterre, et vécut à Londres du travail de ses mains. Henri, qu'elle amena avec elle, avait alors dix ans. Envoyé à l'école de Westminster, il s'y distingua tellement, que le célèbre instituteur Busby (F. ce nom), se glorifiant d'un pa-

reil élève, le présenta un jour à sir Henri Vane le jeune, comme un sujet de grande espérance. Cet ardent républicain goûta l'esprit de Stubbe, lui fit de légers présents, et lui donna fréquemment à sa table un repas, qui n'était pas pour l'écolier une chose indifférente; car il n'avait alors que deux sous à dépenser à son dîner, comme il l'a raconté depuis; et son déjeuner dépendait de la paresse ou de l'incapacité d'un condisciple, dont il était convenu de faire le devoir à ce prix. Il obtint une sorte de bourse, et fut admis, en 1649, comme étudiant, au collège Christ-Church d'Oxford. Sa vanité naturelle s'était malheureusement accrue par ses succès. Plusieurs de ses camarades le trouvaient hautain et insolent; et, suivant l'historien de l'université, Wood, les coups de poing et de pied ne lui étaient pas épargnés. L'occasion de se venger se présenta, et il en profita lâchement: ce fut en 1649, lorsque le serment de fidélité à la république fut envoyé à l'université par sir Henri Vane. Stubbe, abusant de son crédit auprès de ce chef parlementaire, fit expulser du collège ceux qui lui avaient marqué de l'aversion. Après avoir pris le degré de bachelier-ès-arts, il partit pour l'Écosse, et de 1653 à 1655, servit dans l'armée parlementaire. Rentré à Oxford, il y obtint, en 1657, la place de conservateur adjoint de la bibliothèque bodléienne; ce qui le mit à portée d'étendre son instruction. Il put en profiter jusqu'en 1659, où cet emploi lui fut ôté, pour avoir publié plusieurs écrits qui, à la veille de la restauration, devenaient des torts graves: c'étaient l'*Apologie de sir Henri Vane; Essai sur la bonne vieille cause; la Lumière sortant des ténèbres, avec une Apologie*

*des quakers*, où le clergé et les universités n'étaient pas ménagés. Stubbe se retira pour lors à Stratford-sur-Avon, en Warwickshire; et, comme il avait fait quelques études médicales, il se mit à pratiquer l'art de guérir. N'étant entré dans le parti révolutionnaire que par faiblesse et par entraînement, il souffrit peu de la réaction politique. Il avait servi par ses écrits la cause qui venait de succomber; mais il ne s'était attaché à aucune secte, et n'avait pas usé de son crédit pour s'élever et s'enrichir: aussi, la restauration du trône étant consommée, tandis que son protecteur, excepté de l'amnistie, payait de sa tête la part très-active qu'il avait prise à la révolution, Stubbe fut à peine inquiété. Il chanta la palinodie et trouva grace aisément. Il promit d'observer inviolablement l'obéissance passive; lorsque l'épiscopat fut rétabli, il reçut la confirmation des mains du diocésain. Dans la préface de *La Bonne vieille cause*, publiée en 1659, il avait exalté l'*Océana* d'Harrington; en 1661, il écrivit contre cet ouvrage; que pouvait-il faire de plus? Ce fut cette même année qu'il se rendit à la Jamaïque, avec le titre de médecin du roi pour cette île: mais l'influence fâcheuse de ce climat sur sa santé le ramena en Angleterre; et s'étant de nouveau fixé à Warwick, il y exerça la médecine avec beaucoup de réputation, ainsi qu'à Bath, sa résidence d'été. Entre plusieurs écrits qui sortirent de sa plume après la restauration, on cite particulièrement ceux qu'il dirigea contre la Société royale de Londres. L'esprit qui animait cette compagnie savante avait, dès sa première institution, alarmé les partisans de la philosophie ancienne, qui affectaient de représenter les vues

de plusieurs de ses membres comme destructives, non-seulement du vrai savoir, mais de la religion même. C'est ce qui détermina le docteur Sprat à donner, en 1667, l'*Histoire de la société royale*, et Joseph Glanvill (*Voy. ce nom*) un traité intitulé: *Plus ultra*, ou les progrès et l'avancement de la science depuis le siècle d'Aristote; exposé de quelques-uns des perfectionnements les plus remarquables introduits récemment dans la science utile et pratique, pour encourager les études philosophiques, 1668. Stubbe attaqua les deux ouvrages à-la-fois avec beaucoup de force, d'adresse et d'érudition, dans un volume in-4°, publié en 1670, sous ce titre: *« Les légendes ne sont pas de l'histoire, ou échantillon de quelques observations sur l'Histoire de la société royale; avec le Plus ultra de M. Glanvill réduit à rien »* L'auteur accuse les membres de la société de tendre à jeter du mépris sur l'ancien et solide savoir, spécialement sur la philosophie d'Aristote; à saper les fondements des universités, à détruire la religion établie, et même à *introduire le papisme*. Cette attaque fut la source d'une controverse qui se soutint quelque temps avec violence; et Stubbe nous apprend que ses adversaires, poussés à bout, le menacèrent d'écrire sa vie; mais, à cet égard, lui-même s'exécutait d'assez bonne grâce: l'excuse de sa conduite antérieure était dans ses obligations envers un homme qui avait accueilli son enfance et encouragé ses premiers pas. Le besoin de témoigner sa reconnaissance avait été son unique mobile; et ce sentiment l'avait égaré. Combien d'âmes faibles, dans les révolutions politiques, ne s'attachent d'abord à une faction que



par le hasard des liaisons privées, et dont le patriotisme d'emprunt tombe avec ces liaisons ! Stubbe était à Bath en juillet 1676, lorsqu'il fut appelé à visiter un malade à Bristol : il partit le soir, prit une fausse route, et se noya en traversant une rivière. Ce fut son ancien antagoniste Glanvill qui prononça son oraison funèbre. Wood, qui fut le contemporain de Henri Stubbe, lui accorde un savoir prodigieux, une rare facilité et une grande force d'élocution ; mais ces avantages furent ternis par une extrême faiblesse et un manque de dignité. Il fréquentait assidument les cafés, et s'y attirait quelquefois de mauvais traitements par l'intempérance de sa langue.

L.

STUBBS ou STUBBE ( John ), savant légiste anglais, né vers l'an 1541, fit ses études classiques à Cambridge, d'où il passa à l'école de jurisprudence de Lincoln's-Inn, à Londres. Il adopta les principes des puritains, à ce qu'on présume, par suite de son alliance avec le célèbre Thomas Cartwright (V. ce nom), qui avait épousé sa sœur. L'alarme que le peuple conçut, vers 1579, pour le maintien de la religion protestante, du bruit répandu que la reine Elisabeth allait s'unir au duc d'Anjou, fut pour Stubbe l'occasion de signaler son zèle pour cette doctrine. Il publia un écrit satirique intitulé : *Découverte d'un gouffre où l'Angleterre ne peut manquer d'être engloutie par un nouveau mariage français*, etc. La reine fut vivement irritée, et rendit une ordonnance foudroyante. L'auteur et l'éditeur, ayant été découverts et arrêtés, furent condamnés, en vertu d'un acte de Philippe et Marie contre les auteurs et vendeurs d'écrits séditieux, à avoir la main droite coupée. Cette sentence sévère

fut exécutée cruellement ; mais Stubbe la subit avec fermeté. Après que sa main droite eut été tranchée avec un couteau de boucher, à coup de marteau, il ôta son chapeau de la main gauche, et cria : *Que Dieu conserve la reine !* Son malheur ne lui fit rien perdre de la considération dont il jouissait ; et comme on ne voulait pas se priver de ses talents, il fut employé, quelques années après, par le lord trésorier Burleigh, à répondre à la *Défense des catholiques anglais*, du cardinal Allen. On conserve, parmi les papiers de Burleigh déposés au muséum britannique, des Lettres que Stubbe avait adressées à ce ministre et à son secrétaire Hickee ; et comme la plupart furent écrites de sa main gauche, elles sont signées *Scava*. Il a traduit du français les Méditations de Théodore de Bèze sur le Psaume premier, et sur les Sept Psaumes de la pénitence. La dédicace de cette traduction à lady Bacon, est datée de Helveton en Norfolk, le 31 mai 1582, et signée également John Stubbe *Scava*. On ignore l'année de sa mort. — Philippe STUBBE, que Wood croit être le père ou le frère du précédent, est auteur d'un livre intitulé : *L'Anatomie des abus*, et d'autres ouvrages contre les vices de son temps.

L.

STUBBS (GEORGE), anatomiste célèbre et peintre d'animaux, naquit à Liverpool, en 1736 (ou, selon Chalmers, en 1724). Quelques historiens ont avancé sans preuve, qu'à l'âge de 30 ans, il se rendit à Rome pour se perfectionner dans son art. Il paraît, au contraire, que c'est à Londres qu'il vint se fixer, et il ne pouvait choisir un théâtre plus favorable pour se livrer à la double étude de la dissection et de la peinture des animaux, et en particulier du cheval,

laquelle il a excellé. Mais ses connaissances en anatomie comparée ont jamais donné un sentiment si noble des formes, et sur-tout la figure humaine. Il ne se contente pas dans les objets qu'il copiait, mais qui frappait ses regards, sans s'arrêter jamais à s'élever jusqu'au idéal. C'est ce que prouve son dessin de *Phaëton*, où il n'y a de remarquable que les chevaux. Le *Tigre* qu'il a peint d'après nature, n'a jamais été égalé pour le dessin; mais les *Lions* qu'il a représentés dans les tableaux du *Cheval*, *présence du Lion*, et du *Cheval devant la Lionne*, sont à ceux de tous les autres, ce que des chacals sont à lui-même. Cependant personne n'a su rendre comme Stubbs les qualités des chevaux de guerre, quoique l'on reconnoisse pour-tant dans ses tableaux la précision et la finesse de *fac simile*, comme dans l'ouvrage même un de ses historiens, plusieurs fois le génie d'un peintre. Parmi ses autres ouvrages, on vante encore le *Porte-Philis*, beau chien d'arrêt de *Clarmont*, gravé par Benjamin West, et le *Chien d'arrêt espagnol*, dans un paysage découvert par Stubbs (*Spanish pointer*), gravé par West. Stubbs est peut-être le plus grand peintre qui ait peint en émail l'aussi grandes dimensions. Il fut associé de l'académie royale de peinture, et a fait plusieurs gravures de paysages d'animaux qu'il a exécutées. En 1766, il termina l'ouvrage suivant : *The anatomy of the horse* (anatomie du cheval), contenant la description des os, cartilages, tendons, ligaments, nerfs, artères, veines, et glandes de cet animal, avec dix-huit planches dessinées d'après nature. Après sa mort arrivée le 10 Mars 1806, il a paru trois livrai-

sons de son *Tableau de l'anatomie comparée de la structure du corps humain, d'un tigre et d'un oiseau ordinaire*; avec trente planches. Cet ouvrage devait avoir six livraisons. On a encore de lui les cinq pièces suivantes, qu'il a gravées à l'eau-forte: I. *Le Cheval et le Lion*. II. *La Lionne et le Lion*. III. *La Lionne et le Cheval*. IV. *Le Lion et le Cerf*. V. *Le Masque du Cheval brun, avec la Généalogie de ce cheval*. P—s.

STUCK (JEAN-GUILLEUME) ou *Stuckius*, né à Zurich, vers le milieu du seizième siècle, se livra à de profondes études sur l'antiquité, et se fit une réputation par son *Traité des festins des Anciens, et de leurs sacrifices*, qui fut imprimé à Zurich, en 1591, in-fol., et joint à d'autres écrits sur le même sujet, en 1695, Leyde, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est le résultat de longues et savantes recherches. On a encore de Stuck un bon Commentaire sur *Arrien*, et un parallèle d'*Henri IV* avec *Charlemagne*, sous le titre de *Carolus Magnus redivivus*, in-4°, 1598. Stuck mourut en 1607. Z.

STUCK (THÉOPHILE-HENRI), bibliographe né à Halle en Saxe, le 27 septembre 1716, fut nommé, en 1744, inspecteur des salines, et en 1751, trésorier de sa ville natale. Il consacrait à l'étude les moments que ses fonctions lui laissaient, et s'occupait surtout de minéralogie, de géographie et d'histoire. Il mourut le 30 juillet 1787. On a de lui, en allemand, *Catalogue de relations de voyages et descriptions de pays, anciennes et modernes; esquisse d'une partie principale de l'histoire littéraire de la géographie*; Halle, 1784, in-8°; Supplément, ibid., 1785; seconde partie publiée après

la mort de l'auteur, par H. Ch. Weber, *ibid.*, 1787, in-8°. Cet ouvrage, important pour l'histoire de la géographie, atteste les connaissances et l'assiduité de l'auteur. On n'en avait pas encore vu d'aussi complet dans cette partie. L'intention de Stuck a été, dit l'éditeur, d'exclure de son répertoire les chroniques, les topographies, les écrits purement historiques ou statistiques, de même que les manuels et dictionnaires géographiques; il ne s'est écarté de cette règle que dans un petit nombre de circonstances. D'un autre côté, il a pensé que les livres relatifs à l'histoire naturelle de pays et de territoires particuliers, et ceux qui traitent de la géographie physique, des mœurs et des coutumes des peuples, entraient dans son plan. Les différentes éditions, et les traductions sont indiquées: le nom des auteurs et des traducteurs est écrit entre deux parenthèses, quand il ne se trouve pas dans le titre; cette portion de travail contient de nombreuses rectifications. Enfin des voyages imaginaires y ont même été insérés; mais une note avertit le lecteur que ce ne sont que des fictions. La Table des matières offre les différentes contrées, placées par ordre alphabétique, et les noms des voyageurs ou des livres qui les ont décrits. Les voyages contenus dans des recueils sont nommés à leur lettre, avec renvoi au numéro sous lequel est la collection. Stuck n'aurait pas pu, à moins d'étendre prodigieusement son sujet, donner un jugement motivé sur chacun des livres qu'il passe en revue; il se borne à faire, sur quelques-uns, des remarques succinctes qui en indiquent le contenu. Il renvoie, pour le reste, aux journaux littéraires qui en ont parlé. Le nombre des écrits

indiqués dans le Répertoire et dans les Suppléments est de trois mille quatre cent cinquante-deux. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il le mérite, malgré quelques défauts. On ne sait pas pourquoi l'auteur a inséré dans son Catalogue l'*Histoire philosophique de Raynal*; celle de la Grèce, par Gillies; l'*Essai de Clarkson sur l'esclavage des nègres*; des livres sur l'économie politique, etc. Enfin plusieurs voyages, notamment des Français, sont oubliés; d'autres sont mal indiqués, et quelquefois le titre est fautif. Il a paru un si grand nombre de Voyages depuis 1787, que les amis de la géographie doivent souhaiter qu'il soit publié une suite à l'ouvrage de Stuck. E—s.

STUCKLAND (ANDRÉ DE), maître provincial de l'ordre Teutonique en Livonie, en 1250, se rendit célèbre par ses exploits contre les Lithuaniens, les Samogitiens et les Sémigalliens, qui étaient venus en Livonie pour l'empêcher de prendre possession de sa nouvelle dignité. Il les battit, les chassa de cette province, et les poursuivit jusque dans leur propre pays. Il rendit même tributaire de son ordre la Sémigalle, et n'accorda la paix et sa protection à Mendog, grand-duc de Lithuanie, qu'à condition qu'il se ferait chrétien. Ce prince fut obligé de se soumettre à la volonté d'André, qui le fit instruire par un prêtre de son ordre, et qui fit ensuite ériger, en sa faveur, la Lithuanie en royaume, le 16 juillet 1251, par le pape Innocent IV. La bulle d'érection portait que ce royaume était la propriété de saint Pierre, et que Mendog et ses successeurs en feraient hommage au Saint-Siège. André de Stuckland bâtit, en 1252, la forteresse de Memel, aux confins de la Prusse, et força les ha-

l'île d'Oesel de renoncer à é des femmes. Il se démit sa dignité, et se retira en , où il mourut. Mendog tard de se soumettre au ; et il secoua le joug des teutoniques, sous l'adon d'un autre André, quaccesseur de Stuckland. Il e titre de roi pour reprenle grand-duc, et fit un horricre des Chrétiens qui se t en Pologne, en Prusse et e.

Z.

ELEY (WILLIAM), anti-médecin anglais, naquit, à Holbech en Lincolnshire, ville ancienne. Sa mère deses mêmes ancêtres que la e Boleyn. Il fit ses études à té de Cambridge, et s'attalièrement aux sciences mé- l faisait en même temps des s dans la campagne, pour des plantes, et il ajouta au Catalogue que Ray a celles qui croissent aux envi- ambridge. Après qu'il se fût médecine pratique, à Lon- le célèbre Mead, à l'hôpital omas, il commença d'exer- profession à Boston, dans cenatale. En 1717, il trans- sidence à Londres, où il ne à se faire connaître. La So- ale lui ouvrit son sein. Il fut renniers qui relevèrent celle quaires, en 1718. Il fut t un des premiers membres iété de Spalding. Élu, (1) en

été littéraire de Spalding ne fut dans une réunion de quelques gentlemen qui table, dans un café, les feuilles du Be- stler) de Steele. Elle fut fondée, en laurier Johnson, intendant du manoir . qui, en 1717, concourut à relever les antiquaires. Une bibliothèque s'y un cabinet d'antiquités et diverses col- lions nous occupant de toutes les scien-

1720, membre du collège des méde- cins, il fut chargé, deux ans après, de faire le cours fondé par Gulston (*Gulstonian lecture*), et choisit pour sujet de ses leçons l'anatomie de la rate. Le précis en fut imprimé, en 1723, sous ce titre : *La rate, sa description, ses usages, ses mala- dies*, suivi de quelques observations anatomiques sur la dissection d'un éléphant, avec des planches coloriées, in-fol. Ces planches, suivant Haller, ont été copiées de Vésale, sans qu'on l'ait avoué, et elles offrent des er- reurs. Stukeley avait publié précédemment (1720) quelques opuscules sur des points d'antiquité. C'était là son terrain favori. La persuasion qu'il y avait dans les secrets de la franc- maçonnerie quelques restes des mys- tères d'Éleusis, l'engagea à se faire initiateur dans cette société; et il devint, en 1723, maître d'une loge, à laquelle il présenta la description de l'amphi- théâtre romain de Dorchester. Bien- tôt, généralement aimé et estimé, les distinctions vinrent le chercher. Il fut nommé censeur du collège des méde- cins, conseiller de la société royale, se- crétaire de la société des antiquaires, l'un des commissaires chargés d'exa- miner l'état des instruments à l'obser- vatoire de Greenwich. Il vint, en 1726, s'établir à Grantham, où les principales familles recoururent à ses soins; mais, souffrant alors de la

ces, de tous les arts, écrivait le fondateur dans une de ses lettres; nous n'excluons de nos entretiens que la politique, qui nous jetterait dans la confu- sion et le désordre. » La société de Spalding s'é- tendit rapidement, et bientôt la liste de ses mem- bres s'enrichit des plus grands noms que puisse citer la littérature anglaise. Isaac Newton, sir Hans Sloane, A. Mead, Pope, Gay, etc. M. Johnson y donna entre autres écrits; *Jurisperulencia Jobii*, avec des notes et des dessins du siège sur lequel Job administrait la justice; une *Dissertation sur les vases murrins* (*marbrina vasa*), que l'auteur pensoit avoir été faits, non de porcelaine mais d'a- gate. Il mourut en 1755. Ces détails sont tirés d'un Mémoire de J. Nicolas, inséré dans la *Biblio- theca Britannica*, n°. xv.

goutte et forcé de garder la chambre pendant l'hiver, il faisait, au printemps, pour s'en dédommager, de longues promenades, ou plutôt des voyages, qu'il utilisait en observant les monuments antiques placés sur sa route. Il se flattait de pouvoir reconnaître toutes les traces de l'expédition de César dans l'île Britannique, ses camps, ses stations, etc. Le résultat de ses courses studieuses fut déposé dans plusieurs ouvrages intéressants; mais, emporté par son imagination, il s'y est livré à des conjectures qui n'ont pu résister à l'examen des esprits rigoureux. Ses doutes augmentant et la profession de médecin commençant à lui peser, il prit la résolution, encouragé par l'archevêque Wake, de la quitter, et d'entrer dans les saints ordres. La cure d'All-Saints, à Stamford, lui fut donnée en 1730. Ce fut alors qu'entendant vanter les merveilleux effets qu'avait produits sur un grand nombre de goutteux l'huile arthritique, inventée par le docteur Rogers, il voulut l'essayer sur lui-même. Il éprouva d'abord un grand soulagement; peu à peu ses douleurs cessèrent; à l'aide d'un régime convenable et par l'abstinence des boissons fermentées, il recouvra sa santé première. La reconnaissance et l'humanité lui dictèrent, en 1733, une lettre à sir Hans Sloane; et, l'année suivante, un *Traité sur la cause et la guérison de la goutte par un nouveau traitement*, livre qui a eu plusieurs éditions. Depuis cette espèce de renouveau, son activité sembla redoubler. Il donna, en 1736 (in-4°), le premier numéro d'un ouvrage intitulé : *Paleographie sacra*, ou suite de Discours sur les monuments antiques qui ont rapport à l'Écriture sainte. L'auteur prétend montrer que la

mythologie païenne est dérivée de l'histoire sainte, et que le Bacchus des poètes n'est autre que le Jehovah de l'Écriture. Il avait rangé sa collection de médailles grecques suivant l'ordre de l'histoire sacrée. Ayant perdu sa femme, il épousa, en 1738, la sœur de Roger et Samuel Gale (V. ce nom), avec lesquels il était déjà lié par l'analogie de leurs études. En 1740, parut sa *Description de Stonehenge*, dédiée au duc d'Ancaster, qui l'avait nommé l'un de ses chapelains, et lui avait donné la cure de Somerby, près Grantham. Ce fut Stukeley qui prêcha, en 1741, le Sermon du 30 janvier, devant la chambre des communes. Il fut, dans le cours de cette année, l'un des fondateurs de la société égyptienne, composée de personnes qui avaient été en Égypte, bien qu'on n'apprenne pas que lui-même eût fait ce voyage. Le duc de Montagu, qui était de cette réunion, le distingua particulièrement, et le ramena dans la capitale, en lui donnant, en 1747, le rectorat de Saint-George, Queen Square. Deux Mémoires sur le tremblement de terre de 1750, lus à la société royale, et un Sermon prononcé sur ce sujet d'alarme générale, rémis en un volume in-8°, sous ce titre : *la Philosophie des tremblements de terre, naturelle et religieuse*; un Sermon prêché devant le collège des médecins : *De la guérison des maladies, comme un des caractères du Messie*, et quelques autres écrits de peu d'étendue, furent les derniers fruits de ses veilles. À la suite d'une attaque de paralysie, il mourut le 3 mars 1765. Stukeley était un homme de beaucoup de savoir et de sagacité. Il devait la considération dont il jouissait à ses qualités morales autant qu'à ses talents.

racière toutefois était singulièrement présente une sorte de bigarrure où la bonté dominait. L'évêque n'aurait dit que ce caractère lui offrait « cette espèce de repas tant que les Français appellent *gu*, par un amalgame de choses qui n'ont pas été destinées à se réunir ensemble. » L'étude approfondie faite de l'histoire druidique et sans doute aussi l'importance qu'il y attachait, l'avaient fait familièrement, entre ses amis, l'*archdruide du siècle*. On le voit, nous dit, de pas en pas, dans son désir de retrouver des traces effacées par les siècles, l'essor de son imagination reproche tombe principalement sur sa Description du *Brill* de César à *Pancras* : elle se trouve dans le second volume de son *curiosum*, ou Description des antiquités et curiosités observées dans ses voyages en Grande-Bretagne, Londres, 1776, in-fol., 3 planches. Ce volume consistait : *Iter boreale*, 1725, et l'ouvrage de Richard de Cirencester, XXXVII, 371, notes de Stukeley et de Berne dans le premier volume de l'*Itinéraire* déjà paru en 1724, accompagné de 100 pl. On doit encore à Stukeley : *Palaographia britannica*, n° 1, 1743; n° 2, 1745; *Itinéraire de Carausius, par les côtes*, 1757, 1759, 2 vol. in-8. Il a cherché à fixer les principes du gouvernement impérial en Bretagne. L'historien (chap. 13), en rendant justice à l'érudition de l'auteur, qu'il a rejeté la plupart de ses conjectures, trop hasardées. Le Stukeley avait annoncé une *description des anciens Celtes*, parti-

culièrement des premiers habitants de la Grande-Bretagne. Elle était presque terminée, et devait former 4 vol. in-fol., avec plus de 300 pl. Une grande partie de ce travail est entrée dans les Descriptions de Stonehenge et d'Abury. L'explication qu'il a donnée de l'origine et de l'usage de ces ouvrages prodigieux de l'antiquité la plus reculée, est regardée comme la plus vraisemblable et la plus raisonnable qui ait été produite sur ce point. Il en a d'ailleurs constaté les dimensions avec la plus grande exactitude. Le *Stonehenge restitué aux druides anglais*, a paru en 1740, Londres, in-fol.; *Abury, temple des druides*, etc., 1743, in-fol., figur. On a publié, après sa mort, vingt-trois planches destinées à accompagner un ouvrage considérable sur les anciennes monnaies anglaises, spécialement celles de Cunobelin; mais il ne paraît pas que le texte ait été imprimé. Le P. Montfaucon a inséré, dans son *Antiquité expliquée*, des dessins de Stukeley, qui lui avaient été transmis par l'archevêque Wake. Entre quelques écrits que l'antiquaire anglais avait lus dans les sociétés dont il était membre, on conserve, au musée britannique, la description d'une voiture mise en mouvement par un homme placé au-dessous.

STURE (STÉNON), surnommé l'Ancien, administrateur du royaume de Suède, était d'une famille ancienne et puissante, alliée à celle du roi Charles VIII. A la mort de ce prince, les Danois demandèrent que l'union de Calmar fût renouvelée; mais, en 1471, un parti puissant porta Sténon Sture à la tête du gouvernement, avec le titre d'administrateur. Christian I<sup>er</sup> de Danemark parut à la tête d'une armée, et de-

manda la couronne. Sture alla à sa rencontre, le défit, et conserva le pouvoir. L'administrateur remporta ensuite d'autres victoires sur les Russes, qui avaient opéré une invasion en Finlande. Cependant il se forma contre lui un parti, en Suède même. Le sénat le dépouilla de sa dignité, le déclara ennemi de la patrie, et le fit excommunier par l'archevêque d'Upsal. Dans le même temps, Jean, qui avait succédé, en Danemark, à Christian I<sup>er</sup>, se rendit en Suède avec une armée, défit les troupes de Sture, et fut proclamé roi en 1497. Sture se retira en Finlande; mais des plaintes s'étant élevées contre le roi, il repartit et fut nommé administrateur une seconde fois, en 1501. Il conserva le gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée en 1503. Sténon Sture l'Ancien est regardé, en Suède, comme un des hommes les plus remarquables de ce pays. A une prudence consommée, il joignait un courage et une fermeté inébranlables. Voulant s'appuyer du peuple contre les grands, il admit aux diètes les laboureurs, qui avaient été long-temps opprimés et humiliés. Ce fut lui qui jeta les fondements de l'université d'Upsal, et qui introduisit l'imprimerie en Suède. Son tombeau est dans le temple de la ville de Strengnäs. De sa femme Ingborg Tott, il eut un fils mort en 1493, et une fille, qui se fit religieuse à Wadstena. — STURE (Svante), administrateur de Suède, était d'une famille différente de celle de Sténon l'Ancien, qu'il remplaça dans la dignité d'administrateur, en 1504. Jean, roi de Danemark, renouvela ses prétentions, mais en vain. Pour ponvoir résister d'autant mieux aux Danois, l'administrateur conclut avec les Russes une trêve de soixante ans. Après avoir tenu les rênes du gouvernement avec

fermeté et vigilance, dans un temps difficile, Swante Sture mourut en 1512. Il avait eu de sa femme Illira Gedda, un fils nommé aussi Sténon Sture, qui lui succéda. C—AVI.

STURE (STÉNON) le Jeune, administrateur de Suède, eut des démêlés violents avec Trolle, archevêque d'Upsal, dont le père avait été son compétiteur pour la dignité d'administrateur du royaume. Ayant cherché en vain à se réconcilier avec ce prélat ambitieux, Sture le cita devant les états; mais l'archevêque ne comparut point, s'enferma dans son château de Staelle, près d'Upsal, et y soutint un siège. Les états, n'ayant pu obtenir de lui aucune réponse satisfaisante, le déposèrent, comme perturbateur du repos public, en 1517, et le forcèrent à quitter son château, qui fut rasé. Trolle s'adressa à Christian II, roi de Danemark, qui, rompant la trêve qu'il avait signée avec l'administrateur, déclara la guerre à la Suède (V. CHRISTIAN II). Sture lui résista, et remporta sur ses troupes une victoire, à quelque distance de la capitale. Mais Christian ayant reparu avec de nouvelles forces, il fallut le combattre de nouveau; et l'administrateur fut au-devant de lui, avec un corps de milice rassemblé à la hâte. Il rencontra les Danois à Bogesund, et leur livra bataille, le 19 janvier 1520. La victoire allait se déclarer pour lui, lorsqu'il reçut une blessure mortelle. Il fut emporté du champ de bataille pour être conduit à Stockholm; et il expira en passant, sur la glace, le lac Maclar. Christian avança, et somma la ville de Stockholm de se rendre; mais Christine Gyllerstierna, veuve de l'administrateur, la défendit avec un courage héroïque. Cependant Christian ayant été proclamé roi

et couronné par Trolle, à Upsal, Christine fut réduite à capituler. Elle avait obtenu la promesse d'un établissement en Finlande ; Christian, la voyant en son pouvoir, la fit couvrir de fers et jeter dans une prison. Le corps de son mari fut déterré, traîné sur la claie, et brûlé sur une place publique. Lorsque Gustave Vasa se fut élevé contre le roi, la veuve de Sture fut transportée à Copenhague, en 1524. Elle recouvra la liberté, et se maria à Jean Tureson, sénateur. Sténon Sture le Jeune termina sa carrière à la fleur de son âge. Aussi grand que ses deux prédécesseurs, par le courage et le patriotisme, il les surpassa par sa douceur, sa franchise, son humanité. Au moment d'expirer, il cherchait encore à se réconcilier avec Trolle, et à prévenir les malheurs qui menaçaient sa patrie. Il eut de Christine plusieurs enfants, dont Gustave I<sup>er</sup>. dirigea l'éducation, mais qui, par leur naissance, leur nom et les nombreux partisans qui se ralliaient autour d'eux, inspirèrent des soupçons à la famille que les succès de Gustave avaient portée sur le trône. Svante Sture fut mis à mort par ordre d'Éric XIV, le 24 mai 1667. Le même jour, ce prince, dans un accès de rage, attenta aux jours de Nicolas Sture, et donna ordre de faire périr Éric, l'un et l'autre fils de Svante : la famille de Sture s'éteignit en 1716 (V. CHRISTIAN II, GUSTAVE I<sup>er</sup>., TROLLE). G—AU.

STURLESON. V. SNORRO.

STURM (JACQUES) DE STURMECK, l'un des plus illustres magistrats de son siècle, descendait d'une ancienne et noble famille de la Souabe (1), et

naquit à Strasbourg en 1489. Dès sa première jeunesse, il se fit remarquer par son goût pour l'étude et par sa piété. Érasme, dans une lettre adressée, en 1514, à la société littéraire fondée à Strasbourg par Wimpeling (Voy. ce nom), le qualifie de jeune homme incomparable. Sturm se prononça l'un des premiers en faveur de la réforme que Luther venait d'établir en Allemagne, et décida ses compatriotes à l'adopter. Appelé par sa naissance à suivre la carrière des emplois publics, il acquit une juste considération par les services importants qu'il rendit à la patrie. Le sénat de Strasbourg, en 1526, fit frapper en son honneur une *Médaille* portant d'un côté l'effigie de Sturm, et au revers un trophée avec cette légende : *Victrix fortunæ patientia*. Il contribua beaucoup à l'érection du gymnase, dont il fit donner la direction à Jean Sturm, célèbre humaniste, avec lequel on l'a confondu quelquefois (V. l'article suivant). Cet établissement lui dut une bibliothèque qu'il enrichit de plusieurs ouvrages précieux. Il fut le protecteur et l'ami de Sleidan, auquel il fournit des secours abondants pour la rédaction de son *Histoire de la réforme* (V. SLEIDAN, p. ci-dessus). L'éloquence de Sturm, sa modestie et sa candeur lui méritèrent l'estime des princes et des hommes d'état, avec lesquels il eut à traiter des affaires publiques (2). Pendant vingt-huit ans il fut l'oracle de ses compatriotes, et il mourut, le 30 octobre 1553, emportant leurs regrets. Il avait été député 91 fois, tant aux diètes de l'empire qu'à la cour de Charles-

(1) La principale résidence de ses ancêtres était Otfenburg.

(2) Oberlin a publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1805, III, 187, une *Lettre* de François I<sup>er</sup>. à Sturm, qui montre bien toute l'affection que le monarque portait au magistrat.



Quint et en Angleterre. Sa correspondance, conservée en partie dans les archives de Strasbourg, peut donner une idée de la multiplicité des négociations dont il avait été chargé, et qu'il eut le bonheur de terminer toutes à l'avantage de sa patrie. Louis Chr. Mieg a publié une lettre de Sturm : *De emendandâ acad. Heidelbergensi* (1522), dans les *Monumenta pietat. et litterar. viror. illustr.*, Francfort, 1702, 1, 276-79. On a de M. Fritz l'*Éloge*, en allemand, de ce grand magistrat, précédé de son portrait en buste, gravé par Schuler. Le portrait en pied de Sturm est l'un des ornements de la bibliothèque de l'académie de Strasbourg. Il a été gravé in-fol. (en bois) et in-4°.

W—s.  
STURM (JEAN), célèbre humaniste, que l'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né, le 1<sup>er</sup> octobre 1507, à Sleida ou Schleiden, dans l'Éifel, où son père était receveur du comte de Manderscheid. Après avoir fait ses premières études avec les jeunes seigneurs de cette terre, Sturm se rendit à Liège et ensuite à Louvain, où il perfectionna ses connaissances dans les langues anciennes, et commença même à donner des leçons. Il s'associa, peu de temps après, pour l'établissement d'une imprimerie, avec Rutger Rescius, savant helléniste. Bayle dit qu'ils débutèrent par une édition d'*Homère*; mais elle est restée inconnue à Maittaire, qui ne cite de ces deux imprimeurs qu'une édition de Xénophon : les *Entretiens mémorables de Socrate*, 1529, in-4°. (*Annal. typograph.*, II, 722). Sturm vint, la même année, à Paris, sans doute dans le dessein de trouver les moyens de placer cet ouvrage. L'accueil qu'il y reçut des savants le décida facilement

à se fixer dans une ville qui sentait, sous tous les rapports de ressources que Louvain. L'autorisation d'ouvrir une école qui fut fréquentée par un grand nombre d'élèves. A cette époque, liers étant logés et nourris maître dont ils suivaient les Sturm fut obligé de se marier pour pouvoir se reposer sur sa femme des détails qui l'auraient détournée. Dès l'origine de la réforme religieuse, il en avait adopté les principes; mais il ne les manifestait ouvertement. Effrayé de la rigueur des ordonnances rendues contre les hérétiques, il s'empressa d'accepter la charge de recteur du gymnase que venait de fonder le magistrat de Strasbourg. Il en fit l'ouverture en 1538 et contribua beaucoup à la célébrité de cette école, qui, en peu d'années, l'une des plus florissantes de l'Allemagne, en 1566, l'empereur Maximilien II vint au rang d'académie. Zélés pour les progrès de la réforme, Sturm chargea de différentes missions les intérêts des Protestants. L'école qu'il avait ouverte à tous ceux qui venaient à Sleida pour la cause de la religion (SLEIDAN); et non-seulement il s'occupa de les réunir, mais il contracta pour eux de nombreuses obligations. Son penchant pour les dogmes de la confession helvétique lui suscita des ennemis violents parmi les sectateurs de la cour d'Augsbourg. L'aigreur que les ministres luthériens mettaient dans leurs instructions l'empêcha long-temps de les fréquenter. Osiander lui-même ne vint pas assister une seule fois au prêché depuis vingt an-

(1) C'est par erreur que plusieurs biographes ont dit que Sturm fut pourvu d'une chaire de professeur royal dans les langues grecque et

is pas à vos sermons, lui répondit Sturm; et vous prêcheriez dans à Strasbourg, que je n'irais pas vous entendre, s'il fallait, non silence, approuver vos in-res. » Ses fougueux adversaires ont par lui faire ôter, en 1583, ce de recteur, qu'il remplissait quarante-cinq années, avec un toujours croissant (2). On se du prétexte de son grand âge donner cette place à Melchior s, l'un de ses disciples; mais osa pas priver Sturm de son ment. Au chagrin qu'il éprousa destitution, se joignit pour la perte de la vue. Il se relans une campagne, près de bourg; et il y mourut, le 3 1589, dans sa quatre-vingt-tième année. Quoiqu'il eût été trois fois, il ne laissa point ints. C'était un homme doué des es les plus aimables, obligeant, eux, et portant la générosité à se priver du nécessaire pour rir ceux qui se trouvaient dans soin. Dégagé de tout esprit de , il rendait justice aux vertus et talents de ceux qui ne partait point ses opinions religieuses. ainsi qu'on le vit constamment l'éloge de Bembo, de Sadolet, sa conduite lui mérita l'estime vêque de Strasbourg et de plusieurs autres prélats et princes catho- . Il a publié un grand nombre rages, dont on trouve les titres les *Éloges des savants*, par ier; les *Mémoires* de Nicéron, **xxix**, etc. Oberlin en a donné *rice* détaillée, dans trois *Pro-*

*grammes* imprimés en 1804 et 1805. Outre une édition des *Œuvres* de Cicéron, 1557 et suiv., in-8°, 9 vol., et des *Traductions latines*, avec des notes, de la *Rhétorique* d'Aristote, et de plusieurs *Traité*s d'Hermogène, on citera de Sturm : I. *De litterarum ludis rectè aperiendis liber*, Strasbourg, 1538, in-4°; réimprimé plusieurs fois séparément ou dans des recueils d'opuscules du même genre. II. *De amissâ dicendi ratione, et quomodo ea recuperanda sit, libri duo*, ibid., 1538, in-4°. III. *In partitiones Ciceronis oratorius dialogi quatuor*, ibid., 1539, in-8°; on trouve à la suite l'opuscule que nous veuons de citer : *De amissâ dicendi ratione*. IV. *Prolegomena h. e. præfationes in optimos quosque utriusque linguæ scriptores*, Zurich (1565), in-8°. V. *De imitatione oratoriâ libri tres, cum scholiis*, Strasbourg, 1574, in-8°. VI. *De universâ ratione elocutionis rhetoricæ libri quatuor*, ibid., 1576, in-8°. Cet ouvrage n'est divisé qu'en trois livres, quoique le titre en annonce quatre. *Idem*. Strasbourg, 1582, in-8°. C'est un commentaire des principes d'Hermogène, très-ample et très-méthodique (Voy. Gilbert, *Jug. sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, II, 184). VII. *Anti-Pappi quatuor*, Neustadt, 1580-81, in-4°, très-rare. Ce sont des réponses à Pappus, (*Paëp*) professeur en théologie à Strasbourg, et l'un de ses plus ardens adversaires. Henr. Stroband, recteur du gymnase de Thorn, a recueilli les ouvrages de Sturm relatifs à l'éducation; dans le tome 1<sup>er</sup> de l'*Institutio litterata, sive de discendi atque docendi ratione*, Thorn, 1586 et ann. seqq., in-4°, 3 vol. Crenius a mêlé ses deux *Traité*s

En 1578, Sturm avait pour auditeurs, sans les plebeïens, trois princes, vingt-quatre et barons, et deux cents gentilshommes. *Histor. sur Strasbourg*, par M. Hermann.

*De litterarum ludis et De nobilitate litteratâ*, dans les *Varior. auctorum consilia*, Rotterdam, 1692, in-4°. Enfin Fréd.-And. Hallbauer a réuni tous les Opuscules classiques de Sturm sous ce titre : *De institutione scholasticâ opuscula omnia*, Iéna, 1730, in-8°. Cette édition, indiquée comme revue et augmentée, est enrichie d'une préface. Sturm était en correspondance avec un grand nombre de savants. Ses Lettres à Rog. Ascham ont été publiées avec les Réponses de ce docte anglais (V. ASCHAM, II, 563). On a le portrait de Sturm in-4° et in-fol., en bois, par Bern. Josin. W—s.

STURM (JEAN-CHRISTOPHE), le restaurateur des sciences physiques en Allemagne, naquit le 3 novembre 1635, à Hilpoltstein dans la principauté de Neubourg. Son père, maître de la garde-robe de l'électeur palatin, fut entièrement ruiné par les guerres qui désolèrent, à cette époque, les provinces voisines du Rhin. Le jeune Sturm, obligé de pourvoir à sa subsistance, ne vécut pendant quelque temps que des secours qu'il recevait de la pitié publique. Touché de sa situation, Daniel Wulfer, pasteur de l'église Saint-Laurent de Nuremberg, recueillit cet enfant, et, après s'être assuré de ses dispositions, lui fit obtenir une bourse au gymnase de cette ville. Pendant huit ans que dura son cours d'études, il apprit les langues anciennes : c'était tout ce qu'on enseignait alors dans les écoles inférieures; mais il y fit de grands progrès. Aidé de son généreux bienfaiteur, il put, en 1656, aller faire son cours de philosophie à l'académie de Iéna. Sturm y prit ses degrés avec distinction, et se rendit ensuite (1660) à Leyde pour suivre les leçons des plus habiles pro-

fesseurs. Au bout d'un an, il reprit le chemin de l'Allemagne, visita les principales villes de Saxe, et revint à Iéna, se préparer, par l'étude de la théologie, à la carrière du ministère évangélique. Sturm trouva dès lors le moyen de témoigner sa reconnaissance au vénérable Wulfer, en se chargeant de surveiller l'éducation de ses fils, qui faisaient leurs cours à l'université. Dès qu'il eut reçu les ordres, il obtint une vocation pour une paroisse du comté d'Ettingen; et il aurait fini ses jours dans les obscures fonctions du pastorat, si ses amis n'avaient sollicité pour lui la chaire de physique et de mathématiques à l'académie d'Altdorf. Il en prit possession en 1669, et la remplit pendant trente-quatre ans, avec un zèle infatigable, et le succès le plus brillant. L'Allemagne lui dut l'introduction de l'enseignement des mathématiques dans les gymnases et dans les écoles de campagne; et ce ne fut pas un médiocre service qu'il rendit aux enfants de la classe ouvrière, de les familiariser de bonne heure avec des connaissances qui trouvent une application dans tous les états, et dont le besoin se fait sentir à chaque instant. La philosophie d'Aristote dominait encore dans les universités lorsque Sturm avait fait son cours à Iéna; mais il avait étudié celle de Descartes pendant son séjour en Hollande; et doué d'un sens droit, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître que les raisonnements de ce philosophe sont souvent plus clairs et plus concluants que ceux d'Aristote. L'admiration qu'il conservait pour le philosophe de Stagyre ne lui permettait pas de se ranger parmi ses adversaires: il tenta d'abord de concilier ses principes avec ceux des philosophes modernes

, suivant Diderot , ne mit affaire plus de chaleur et *Voy. l'Encyclopédie*, au *étisme*). Mais cette ma-tilosopher ne tarda pas ire: il abandonna donc le :order des doctrines in- i, et choisit, dans les dans les modernes, les qui lui parurent le plus à la raison et à l'expé- saya de faire adopter son ar les académies d'Alle- s'il n'y réussit pas aussi ut qu'il l'aurait désiré, nt moins justice à la droi- vues et à la sagesse de ns. Si la physique ne dut i des découvertes nouvel- it reconnaître qu'il rendit ervices à cette science, en ant, et en répandant le périences. Chéri des nom- es qui, de toutes les par- llemagne, accouraient à aimé de ses confrères, il 26 décembre 1703, lais- ngs regrets à l'academie dont il avait été la gloire ent. Outre un grand nom- es sur les questions scien- plus importantes agitées ps, on lui doit des traduc- emand, des *OEuvres* d'Ar- t du *Planisphère* d'Isaac en latin, del' *Architecture* ie de Bockler (*Voy.* ce 647). Ses ouvrages sont ns l'oublî à raison même s des sciences, auxquels ils ontribué; mais on ne peut rd'en indiquer ici les prin- *Collegium experimentale um*, etc., Nuremberg, 2 vol. in-4°. , fig. C'est de toutes les expériences ie, alors nouvelles et peu

connues, que l'auteur avait répétées devant ses élèves, avec des explica- tions. On y trouve, souvent même avec des perfectionnements, ce que les ouvrages de Kircher et de Schott offrent de plus curieux en physique expérimentale: le douzième essai (1, 74) offre le specimen d'une pasigraphie assez semblable à la Polygraphie de Kircher, et dans le genre de celle qui a été exécutée de nos jours sur une petite échelle (*Voy. CAMBRY*). II. *Cometarum natura, motus et origo, secundum Hevelii et Petiti hypotheses, et historia cometarum ad annum 1677*, Altdorf, in-4°. III. *Scientia cosmica sive astronomica, sphaerica et theorica, tabulis comprehensa*, Nuremberg, 1684, in-fol. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, forme le second volume du *Mathesis juvenilis*, dont on parlera ci-dessous. IV. *Physicæ conciliatricis conamina*, ibid., 1685, in-12. Il s'y propose d'accorder les principes de l'ancienne et de la nouvelle physique. Dans la préface, qui mérite d'être lue, il s'attache à montrer combien l'esprit de secte est nuisible aux progrès de la saine philosophie. V. *Philosophia eclectica*, ibid., 1686, in-8°, deux parties. C'est un recueil des principales dissertations qu'il avait publiées précédemment sur différents systèmes de philosophie. VI. *Physica eclectica sive hypothetica*, ibid., 1697, in-4°, 2 vol. Doppelmayer a publié le second, en 1722; le premier volume traite de la nature des animaux, de leur génération et de leurs organes; de la machine de Papin et de ses effets; de l'homme et des merveilles de son organisation, des sens, etc.; le second, de la fermentation du chyle et des humeurs, de la respiration insensible;

de la putréfaction, etc. VII. *Mathesis enucleata*, in-8°. VIII. *Mathesis juvenilis*, ibid., 1701, 2 vol. in-8°. C'est, comme on voit, un abrégé des différentes parties des mathématiques à l'usage des jeunes gens. Leibnitz estimait beaucoup cet ouvrage; mais il aurait désiré qu'il fût plus complet. Sebiz, médecin de Strasbourg, possédait une collection de *Lettres de Sturm*, en deux volumes; mais il ne les communiquait pas volontiers (*V. les OEuvres de Leibnitz*, édition de Dutens, vi, 298). On trouve des détails sur les ouvrages de Sturm, dans le *Journal des savants*, dans les *Nouvelles de la républ. des lettres* de Bayle, dans les *Acta eruditor. lipsiens.*; mais on doit consulter surtout la Notice que lui a consacrée Sigism. Jacq. Apinus, dans les *Vitæ philosophor.*, Altdorf, 1728, in-4°. Voyez aussi l'*Histoire critique de la philosophie*, par Brucker. W—s.

STURM (LÉONARD-CHRISTOPHE), célèbre architecte, natif d'Altdorf, et fils du précédent, fit ses études à l'académie de Leipzig, où il acquit des connaissances très-étendues dans toutes les parties de son art. Ses talents le firent bientôt connaître: à peine sorti de l'école, le duc de Brunswic le nomma professeur de mathématiques à Wolfenbuttel; il remplit ensuite la chaire de cette science à l'académie de Francfort sur l'Oder. Le duc de Mecklenbourg le tira de la carrière de l'enseignement, pour lui confier, avec le titre de conseiller, l'intendance générale de ses bâtimens. Ce fut dans les loisirs que lui laissait cette place honorable que Sturm composa les ouvrages qui répandirent bientôt sa réputation dans toute l'Allemagne. Mais l'excès du travail détruisit sa santé, et il mourut à

Gustrów, en 1719, à l'âge de quatre-vingt ans. Les ouvrages de Sturm sont tous écrits en allemand, quoiqu'ils ne soient pas très répandus en France. Les principaux sont: I. *Introduction à l'architecture civile* de Goldmann, Wolfenbuttel, 1677, fol., fig. Il donna dans la suite un *Abrégé de l'architecture de mann*, Augsbourg, 1714, in-fol. II. *Traité d'architecture militaire*, Nuremberg, 1702, in-4°. 3<sup>e</sup> édition, corrigée et augmentée, 1719. III. *Introduction à l'architecture militaire*, Francfort, 1719, in-8°. IV. *Le Véritable Faubourg*, Haie, 1708, in-8°. V. *Parallèle des systèmes de fortification de ban*, Cohorn et Rimpler, Augsbourg, 1718, in-fol. VI. *Un Abrégé de l'Architecture civile militaire*, ibid., 1718-20, 16 parties contenant autant de Traités sur les différens ordres d'architecture, l'ornement, la décoration, les colonnes, les arcs de triomphe; la construction et la distribution intérieure des maisons de particuliers à la ville et à la campagne; des palais, des édifices publics, des temples, des écoles et des gymnases, des tombeaux et cénotaphes. On y trouve en outre des traités sur l'art du nivellement, sur les constructions hydrauliques, ponts, canaux, écluses, moulins, etc. En un recueil est une véritable encyclopédie d'architecture. On renvoie pour plus de détails, au *Mémoire* sur la vie et les ouvrages de Sturm dans la *Bibliothèque germanique*, xxvii, 62-85. W—

STURM (CHRISTOPHE-CARRÉ), prédicateur, de la même famille que les précédents, naquit à Augsbourg le 25 janv. 1740. Son père, juriste et notaire, lui donna une

tion. Destiné à la théologie, passa quelques années aux universités de Jéna et de Halle, fut en 1761, un des instituteurs de cette dernière ville, directeur du gymnase de Sorau, en 1766, quitta, en 1767, la carrière de l'instruction pour la place de pasteur d'une des églises de Halle. Il fut chargé des mêmes fonctions à l'église du Saint-Esprit de Naumbourg, et plus tard de celles de pasteur de la paroisse de Naumbourg, où il mourut le 26 août 1786. Parmi ses ouvrages, on remarque : I. *Anecdotes de l'esprit et des mœurs, de plusieurs auteurs Grecs et Romains*, Halle, 1767, in-8°. II. *Discours sur Dieu aux heures du jour chaque jour de l'année*, Halle, 1768, in-8°. Cet ouvrage eut huit éditions en 1801. III. *Discours et cantiques pour les fêtes de Halle*, 1771, in-8°. Plurimorum. IV. *Méditation sur la providence, pour l'année*, 2 vol., 1775, troisième édition, in-8° : (on en compte environ cent traductions en français par la reine de Prusse. Il en a aussi eu des traductions en danoises et suédoises ; le premier de cet ouvrage n'a eu qu'un exemplaire pareil à celui dont il jouit en Angleterre, où il a été imprimé dans tous les formats. Z. STURMIUS, prélat de Fulde, né en Bavière, au commencement du huitième siècle, dès son enfance confié à un monastère, sous la conduite de S. Boniface, ayant reçu les saints ordres, prêcha l'Évangile pendant

trois ans dans les contrées voisines, et demanda à S. Boniface la permission de se retirer dans un lieu désert avec deux autres religieux. Le saint évêque, leur ayant donné sa bénédiction, leur dit : « Allez dans le Buchwald ou la forêt des hêtres ; vous y trouverez un lieu propre à des serviteurs de Dieu. » Étant entrés dans ces lieux sauvages (736), ils arrivèrent à Hirschfeld ou Champ-du-Cerf, et y bâtirent quelques cabanes : tels furent les commencements du monastère célèbre qui porte ce nom. St. Boniface jugea que ce lieu était trop près de peuplades saxonnes très-farouches, et d'après l'avis du saint évêque, Sturme remonta la Fulde, et ayant trouvé un lieu propre à son dessein, il en rendit compte à S. Boniface. Le lieu appartenait au prince Carloman ; le saint évêque le lui demanda pour y fonder un monastère, en lui faisant observer que ce serait le premier que l'on eût établi dans la partie orientale de son royaume. Le prince accorda ce terrain avec une étendue de quatre mille pas à l'entour. Ayant fait expédier le diplôme de donation, il engagea les seigneurs des environs à contribuer, par leurs libéralités, à l'établissement du nouveau monastère (744). Sturme s'y établit d'abord avec sept religieux qui travaillaient de leurs mains ; St. Boniface vint avec des ouvriers, pour les aider à défricher le terrain et à bâtir l'église. Leur nombre s'augmentant, le saint évêque leur donna des instructions par écrit, et Sturme pour abbé. Ainsi fut fondée la célèbre abbaye de Fulde, qui a été élevée en évêché. On y suivait la règle de St. Benoît. D'après les ordres de S. Boniface, Sturme partit avec deux religieux (747) ; pour

aller en Italie visiter les monastères, entre autres celui du Mont-Cassin. A son retour il régla sa communauté sur les observances les plus parfaites qu'il avait remarquées; et sa maison s'étendant de jour en jour avec la réputation de sa sainteté, il eut en peu de temps la consolation d'y voir près de quatre cents religieux. Charlemagne, occupé de la guerre contre les Saxons, désirait ardemment que l'on pût convertir ces peuples à l'évangile, étant persuadé que c'était le seul moyen de les civiliser et de mettre un frein à leurs révoltes. Pour travailler à cette mission importante, il choisit de saints prêtres, dont les chefs furent S. Sturme et S. Willenhade. Depuis la mort de S. Boniface, S. Sturme consacrait à la prédication évangélique tous les moments qu'il pouvait dérober à l'administration de son monastère. Ayant été dénoncé par l'archevêque de Maïence, il fut envoyé en exil, mais rappelé peu de temps après. Son abbaye fut déclarée exempte de la juridiction archiépiscopale, et mise sous la protection immédiate du roi. Charlemagne, plein de confiance en la vertu et la sagesse de Sturme, l'envoya vers Tassillon, duc de Bavière, pour qu'il rétablît entre eux la bonne intelligence. En se mettant en marche contre les Saxons (779), le prince recommanda la conversion de ces peuples aux prières des religieux de Fulde, et il emmena avec lui leur abbé. S. Sturme s'appliqua avec un zèle infatigable à instruire et baptiser les Saxons dans la contrée qui lui avait été assignée. Ces peuples s'étant révoltés (778), et une troupe détachée se disposant à tomber sur le monastère de Fulde pour le détruire, S. Sturme, qui en fut prévenu, avertit ses religieux en leur ordonnant de

se hâter d'enlever le corps de S. Boniface, qui reposait sous leur église. Les Saxons furent heureusement repoussés avant d'avoir pu exécuter leurs projets. S. Sturme, succombant sous le poids des années, voulait retourner à son monastère; Charlemagne, qui savait apprécier son zèle apostolique, l'engageait à demeurer encore quelque temps à Ehresburg; mais le mal augmentant, il revint à Fulde avec un médecin que le prince avait chargé de le soigner. Un breuvage donné à contretemps le réduisit à l'extrémité. Il fit sonner les cloches et assembler ses religieux pour les exhorter à persévérer dans l'observance de la règle; sa mort arriva le 17 décembre 779. Il fut canonisé par Innocent II en 1139. On conserve ses reliques dans l'église de Fulde. Sa vie, écrite par S. Eigild, quatrième abbé de cette maison, a été publiée avec des notes par Mabillon, sec. 3, ben. part. 2.  
G—Y.

STURZ (HELFRICH (1)-PIERRE), littérateur allemand, naquit à Darmstadt, le 16 février 1736. Après avoir achevé ses humanités au gymnase de cette ville, il étudia le droit à Göttingue, à Iena et à Giessen, et entra, en 1759, comme secrétaire particulier, chez le baron de Widmann, ministre de l'impératrice reine à Munich. Voyant que sa qualité de protestant l'empêchait de faire son chemin en Autriche, il accepta, l'année suivante, une place semblable chez M. d'Eyben, chancelier du duché de Holstein, qui le fit entrer dans une carrière plus convenable à ses talents que les travaux du barreau. Après avoir éprouvé

(1) Ceux qui écrivent en latin, traduisent ce mot allemand par le mot grec *Doctus*.

bileté, en le chargeant de différentes missions à Vienne et à Wetzlar, le mit en état de se rendre, en 1762, à Copenhague, et le munir de bonnes recommandations. Le comte de Bernigou, qui se distingua des autres ministres par son nom par l'épithète de *le fidèle*, en fit son secrétaire particulier, et lui donna une place au premier rang des affaires étrangères. Dans la maison de ce ministre, se réunirent Klopstock, et qui était le plus grand des hommes d'état, des philosophes, des lettres et des artistes, que Sturz passa les années les plus heureuses de sa vie. Ce fut là que se développèrent les qualités aimables qui se cherchent dans le monde, et qui forma son style dans la société. Sturz fut un homme de lettres, et qu'il apprit à peindre et à peindre avec les arts. En 1768, il obtint le titre de conseiller de légation, et fut choisi pour accompagner le jeune roi de Danemark VII, dans son voyage en France et en Angleterre. Ce fut pour Sturz une occasion de connaître de près les hommes célèbres, et de se faire quelques-uns des plus distingués de son temps, M<sup>me</sup>. Geoffrin et Garetin, qui vinrent avec lui une correspondance suivie, et qui fut un vrai trésor d'amitié. C'est à cette époque qu'il doit une de ses plus jolies productions, ses *Lettres d'un Voyageur*, qui renferment des détails intéressants et alors nouveaux sur Johnson, Garrick, Angelica Kauffman, M<sup>me</sup>. Geoffrin, d'Alembert, le théâtre français, traitent alors les Clairon, les Lekain, Molé, Préfautin, sur M. et M<sup>me</sup>. Necker. Sturz, son protecteur ayant été du ministère par Struensée, obtint une place très-lucra-

tive à la direction générale des postes; et s'étant lié avec le nouveau favori, il vit s'ouvrir devant lui une perspective non moins brillante : mais, enveloppé dans la chute de Struensée, il fut arrêté, et conduit dans une prison d'état, où il passa quatre mois, livré à un désespoir qui altéra sa santé et changea son caractère. Cependant, les auteurs de la révolution de 1772 se contentèrent du petit nombre de victimes qui avaient été immolées à leurs passions, et la prison de Sturz s'ouvrit. On ne lui rendit pas sa place, mais on le nomma membre de la régence d'Oldenbourg, avec des appointements qui n'étaient que le tiers de ceux dont il avait joui. Le prince de Holstein, auquel le duché d'Oldenbourg fut cédé peu après, augmenta bientôt son revenu, et lui accorda, en 1775, le titre de conseiller d'état. La petite ville où Sturz se vit relégué n'était sans doute pas comparable au théâtre sur lequel il avait brillé pendant quelques années, et les occupations de sa place étaient peu conformes à ses goûts; néanmoins son existence aurait pu être agréable, s'il avait su étouffer ses regrets; mais ni la tendresse de son épouse, fille du colonel Mazar, ni l'attachement des amis qu'il se concilia dans sa nouvelle résidence, ni la réputation littéraire qu'il acquit à cette époque, ne purent lui faire oublier ce qu'il avait perdu. Il devint hypocondre, et tomba dans une espèce d'apathie qui contrastait singulièrement avec son ancienne vivacité. Cependant il fut assez maître de lui-même pour ne jamais se plaindre de l'injustice qu'il avait éprouvée. Une seule fois, les espérances dont il se berçait toujours en songe se trahirent, et ce fut peu de



jours avant sa mort. Pour soigner sa santé, il s'était rendu, en 1779, à Bremen, chez un de ses amis, M. Schuhmacker, agent du roi de Danemark; pendant son séjour dans cette ville, il reçut une lettre de Copenhague, dont le contenu l'affecta si vivement qu'il s'en trouva mal: il paraît qu'on lui annonçait un prochain changement de fortune. Son corps ne put supporter cette commotion, il fut saisi d'une fièvre maligne, qui l'emporta le 12 novembre 1776, à l'âge de quarante-trois ans. Des deux filles que son épouse lui avait données, la cadette mourut de la petite vérole, trois mois avant lui: quelques mois après, sa veuve accoucha d'un fils. Sturz était grand et bien fait. Sa physionomie, sans être belle, était mobile et spirituelle; il parlait et écrivait le français avec une grande facilité; il savait aussi très-bien l'anglais, le danois et l'espagnol; les langues savantes ne lui étaient pas étrangères. Il brillait dans la société par un esprit vif, enjoué, et par un talent particulier pour raconter. Considéré comme écrivain, il appartient aux meilleurs prosateurs de sa nation. La société dans laquelle il avait vécu, et la lecture des beaux modèles français avaient formé son style, qui était très-châtié; mais il n'a pas toujours su cacher la peine que cette correction lui coûtait. Il n'a point écrit d'ouvrage d'une certaine étendue; son goût sévère désavoua les écrits de sa jeunesse, tels qu'une *Julie*, tragédie en cinq actes et en prose, où il a cependant fait preuve de talent pour le dialogue, ce qui est bien rare parmi les Allemands. Peu de temps avant sa mort, il publia un choix de ses opuscules sous le titre de *première Collection*, où l'on trouve les lettres

dont nous avons parlé, et morceaux piquants sur Pitt (Chattham), sur J.-J. Rousseau (Kloptstock). A son lit de mort fendit de rien publier de ses écrits: aussi la *deuxième Col* de ses écrits, publiée en 1782, tient-elle que des morceaux choisis parmi lesquels il y en a plus que la sévérité de l'auteur, probablement condamnés à l'oubli. Une nouvelle édition parut à Berlin en 1786, sous le titre d'*Œuvres de Sturz*, 2 vol. in-8°. L'homme de lettres qui la soigna fit un effort pour tout ce que Sturz avait pu conserver tout ce qui se trouvait dans la première collection, en y ajoutant de la seconde tout ce qu'il est probable que l'auteur aurait pu publier lui-même. Les *Souvenirs de la vie de J. R. E., comte de Bernstorff* avaient paru en 1777, sous le titre de leur morceau de ce recueil. A la fin du volume est une Notice biographique sur Sturz, dans laquelle nous prenons que le talent de l'auteur était de faire des portraits fut une des parties du malheur qu'il éprouva en sa vie. On peut supposer, d'après ce que l'on trouva, parmi les effets de sa bibliothèque, le portrait peint par Sturz d'une personne impliquée dans le procès de la *Struensee*. S.

SUARD (JEAN-BAPTISTE-NE), de l'académie française, le 15 janvier 1734, à Besançon, d'une université et ville de guerre prit tout-à-la fois, dès son enfance, le goût des lettres et le goût des armes. Les duels, à cette époque, étaient fort à la mode; et peu que la sévérité excessive des lois avait fait qu'augmenter la violence préjugé. Vainement on défendait le port d'armes aux étudiants, querelles s'élevaient fréquemment

et les officiers de la garnison; ces querelles, qui, pour la se vidèrent à la chute du jour, s'officiers avaient été blessés. it appelé un soir, comme té- l'un de ces combats, par un nis, qui avait reçu d'un of- rveu du ministre de la guerre, le plus sanglant. L'étudiant l'heur d'être trop vengé! Une le passait non loin de là : cha- rchant à l'éviter, prit la sui- rd seul fut arrêté et conduit n. Sur le refus qu'il fit de l'étudiant qui avait tué l'of- n le crut l'auteur de sa mort; i mit les fers aux pieds. *Y l aussi pour les mains ?* de- t-il avec sang-froid. Son sî- nstant, sa noble résignation irent le parlement de Besan- orable ; mais le gouverneur, e Randan, voulant, par un , mettre un terme aux duels, açaient d'affaiblir la garni- ignit le délit et l'accusé avec ars les plus noires, et réus- e exiler Suard aux îles Sain- uerite. On fit auparavant de x efforts pour lui arracher le ouppable: il persista à le taire, tsa, sans murmure, enlever le natale, à ses amis et à sa Il n'avait alors que dix-sept du à la liberté, au bout de mois d'une étroite captivité, rit, bientôt après, la résolu- enir à Paris, pour y cultiver s, seule carrière qui convint endance de son caractère et sprit. Que de jeunes gens à auraient tiré parti des cau- s circonstances de sa capti- s'en seraient fait, dans ce ondeur, un moyen de form- mien d'hommes, d'un talent sprit fort ordinaires, s'étaient

merveilleusement trouvés de la Bas- tille! Combien d'autres l'avaient re- cherchée vainement! Suard, qui l'a- vait trouvée sans la chercher, ne s'en vanta jamais, ne s'en plaignit ja- mais ; et long-temps cette aventure, qui lui aurait donné une célébrité pré- cocce, qui l'aurait fait accueillir et caresser d'un grand nombre de so- ciétés, comme une victime du pou- voir arbitraire, resta ignorée de ses meilleurs amis. Marmontel lui-même ne l'apprit que fort tard ; et il l'ap- prit singulièrement. Par une rare con- formité de sentiments, de conduite et de disgrâce avec Suard, Marmou- tel avait été envoyé à la Bastille pour des vers qu'il n'avait pas faits, et dont il avait obstinément refusé de nommer l'auteur. Devenu libre, mais encore tout plein des terreurs de sa prison, il accourt chez Suard : « Ah ! » mon ami, lui dit-il, vous ne pou- vez vous faire une idée du déses- » poir qu'on éprouve quand on entre » dans cette chambre fermée par une » porte de fer, quand on entend re- » tentir ces énormes verroux ! Vous » ne pouvez vous figurer ce que c'est » que de passer trois mortelles se- » maines dans cet affreux cachot.— » Pardonnez-moi, lui répondit tran- » quillement Suard ; car j'ai passé » dix-huit mois aux îles Sainte-Mar- » guerite, dans une pareille demeure, » confondu avec des scélérats, mal » nourri, mal couché, et n'enten- » dant, avec le bruit des verroux, » que le bruit des vagues de la mer, » qui baignait ma prison. » En arri- vant à Paris, Suard avait senti le be- soin d'y trouver un emploi. Il avait été recommandé, par M<sup>me</sup>. Geoffrin, à un homme puissant. Reçu par ce- lui-ci avec un peu d'impertinence, il refusa de retourner chez lui. M<sup>me</sup>. Geoffrin l'en gronda. « Quand on n'a

» pas de chemises, lui dit-elle avec  
 » impatience, il ne faut pas avoir de  
 » fierté.—Au contraire, lui répondit  
 » son jeune protégé, c'est alors qu'il  
 » faut en avoir, afin d'avoir quelque  
 » chose. » Marmontel, plus heureux  
 que M<sup>me</sup>. Geoffrin, lui avait procuré  
 une place. Suard, apprenant qu'elle  
 était désirée par un de ses amis, la  
 refusa pour la lui faire obtenir. Enfin  
 un riche financier l'avait placé comme  
 surnuméraire, avec douze cents  
 francs de traitement. Suard, n'y trou-  
 vant rien à faire, laissa l'emploi, et  
 remit les émoluments. Ce fut à cette  
 époque qu'il connut l'abbé Arnaud.  
 Ils s'aimèrent tout d'abord; et leur  
 attachement n'éprouva jamais la  
 moindre altération. Logés vingt-cinq  
 ans sous le même toit, ils mirent en  
 commun leur bourse et leur esprit.  
 Le ménage ne fut pas heureux en dé-  
 butant. Le *Journal étranger*, qu'ils  
 entreprirent ensemble, fut estimé;  
 mais il eut peu de vogue: il n'était  
 que spirituel et raisonnable. Par bon-  
 heur, il existait alors un ministre  
 ami des lettres, et même ami des  
 gens de lettres (1). Nos deux journa-  
 listes furent chargés par lui de la ré-  
 daction de la *Gazette de France*,  
 gazette officielle, qui ne se permettait  
 pas d'être amusante, mais qui n'en  
 avait pas moins un grand nombre  
 d'abonnés. Dix mille francs de trai-  
 tement furent donnés aux rédacteurs;  
 mais tout cela venait d'un ministre:  
 tout cela disparut avec lui. Suard et  
 Arnaud rentrèrent philosophique-  
 ment dans leur première médiocrité,  
 et continuèrent leur *Journal étran-  
 ger*, sous le titre de *Gazette litté-  
 raire de l'Europe*. Celle-ci ne vécut,  
 comme l'autre, que deux années,  
 grâce à la paresse de l'un des ré-

(1) Le duc de Choiseul.

dacteurs, et peut-être de l'un  
 deux. Cependant quelques ar-  
 Suard avaient suffi pour le fa-  
 naître avantageusement de  
 qui se mêlait dans le monde  
 tiver les lettres ou de les proté-  
 meilleures sociétés lui furent  
 tes. Il fut aimé, considéré d.  
 tes. Il y avait porté, dès son  
 ce que d'autres n'y acquièrent  
 par un long usage. L'urbanité  
 langage et de ses manières ét  
 lui une inspiration du goût:  
 tait seulement perfectionnée  
 bonne compagnie, et surtout  
 commerce des femmes. Sa  
 n'était ni recherchée ni ser-  
 n'était pas non plus cette  
 nouchalante, qui dit *oui* à  
 monde et ne conteste rien;  
 cilité de caractère et d'opini-  
 commune aux gens qui n'ont  
 nion ni caractère. C'était un  
 tude raisonnée de concessio-  
 aux lois ou aux bienséances  
 ciété. Par égard pour l'âge,  
 sexe, pour la supériorité du  
 du génie, Suard savait se ta-  
 quelquefois devant l'opinion d  
 mais il gardait la sienne. L  
 de ses amis, et même de ses  
 teurs, joignaient à de grands  
 de malheureux travers d'opi-  
 tion (2). Suard aima leur p  
 mais, loin d'approuver leurs  
 il combattit souvent le da  
 leurs doctrines de toute la fo  
 la raison ou du sentiment. É  
 hommes considérables de  
 qui affectionnèrent le plus  
 faut distinguer Buffon. Ce fu  
 Buffon qui lui fit connaître  
 primeur Panckoucke, recon-  
 ble par les services qu'il ren-  
 dait aux lettres et par le noble usage qu'

(2) Helvétius, le baron d'Holbach,

a fortune et de ses talents. Ce fut près le conseil de Buffon que Panccke donna sa sœur en mariage à son frère, sa sœur, aussi distinguée par ses talents, sa personne que par ses grâces de son esprit, et à qui elle dut, pendant cinquante ans, l'honneur et l'agrément de sa vie. Il fut lié avec plusieurs étrangers célèbres. De ce nombre étaient David Hume et Horace Walpole. Il voulut aller à tour leur rendre visite. Le jour qu'il arriva à Londres, il y avait une fête populaire en faveur du faux démagogue John Wilkes, que le ministère était parvenu à faire arrêter de la chambre des communes. La populace, qui obstruait les rues, fit poliment descendre de cheval Suard et son compagnon de voyage, les força d'ôter leur chapeau, et de crier avec elle : *Vive John Wilkes, vive la liberté !* Ce spectacle effraya d'abord les voyageurs qui n'avaient pas encore vu la révolution française ; mais le lendemain tout y paraissait plus, et Suard put aller tranquillement les illustres Français dont il était attendu. Un jour le pasteur d'un village d'Écosse, comme on le voit constamment dans la retraite, et qui, exempt de préjugés que donne la solitude, avait tout le goût d'un homme du siècle, un écrivain plein d'élégance, d'histoire sage et véridique, profond et lumineux, le digne rival de Suard, s'il ne lui est pas supérieur, se nomme enfin, déjà célèbre dans l'Angleterre par son *Histoire d'Écosse* (3), s'occupait, en ce moment, de son *Histoire de Charles-Quint*. Suard lui demanda et obtint facilement la faveur de traduire

le premier cet ouvrage en français. Robertson fit plus, il lui envoya les feuilles à mesure qu'on les imprimait. La traduction fut honorée des plus illustres suffrages, soit nationaux, soit étrangers. Elle reçut l'approbation de Hume, de Walpole, de Gibbon, et la plus flatteuse de toutes, celle de Robertson lui-même. On y trouve, en effet, une facilité élégante, un tour libre et naturel, presque inconnus dans les ouvrages traduits. L'éclatant succès de l'*Histoire de Charles-Quint*, mit à la mode les traductions de l'anglais ; et, comme cela ne manque jamais d'arriver, la mode en fut poussée jusqu'à la fureur et se soutint jusqu'à ce qu'une autre manie vint occuper la mobile imagination des Parisiens. Ce fut, en effet, à cette époque que commença cette guerre si puérile dans son objet, si étonnante par sa durée, cette guerre de musique, image grotesque, mais fidèle, des tristes divisions politiques qui nous ont agités depuis. Deux partis s'étaient formés. Le nom de Gluck, le nom de Piccini étaient les cris de ralliement. Le théâtre de la guerre était la salle de l'Opéra. Marmontel armait pour Piccini, l'abbé Arnaud pour le chevalier Gluck ; Suard se déclara pour celui-ci. Mais de tous les généraux de cette armée burlesque, il fut le seul peut-être que sa politesse n'abandonna jamais. On fit jouer des deux côtés une artillerie de chansons, d'épigrammes et de pamphlets. Le seul écrit digne de survivre à la circonstance qui l'a fait naître est de Suard ; ce sont les *Lettres de l'Anonyme de Vaugirard*, persiflage plein d'esprit, de finesse et de goût, où toutes les bienséances étaient respectées, où la raillerie, toujours piquante, était toujours sans

Une traduction, la seule complète de cet ouvrage, a été donnée par M. Campenon, en 1821, in-8°.

amertume, vrai modèle de plaisanterie qu'on lira long-temps avec plaisir... pourvu qu'on nesoit pas picciniste. Les titres littéraires de Suard, son esprit juste et fin, la connaissance parfaite qu'il avait des difficultés et des ressources de notre langue, surtout de cette partie de la langue née de l'usage de la bonne compagnie, et que Vaugelas parlait sûrement moins bien que M<sup>me</sup>. de Sévigné, enfin l'extrême amabilité de son caractère, lui avaient ouvert, dès l'année 1772, les portes de l'académie française. Il y fut nommé le même jour que l'abbé Delille; mais, desservis l'un et l'autre auprès du roi, leur nomination ne fut point approuvée, et l'on procéda à une autre élection. Elle était à peine terminée que Louis XV, mieux informé, leur permit de se remettre sur les rangs à la première occasion. Cette occasion ne tarda pas : Delille fut nommé l'année suivante, et Suard quelques mois après. Quelle accusation leur avait donc attiré la disgrâce la plus sensible que puisse éprouver un homme de lettres? On les avait dénoncés comme *encyclopédistes*, quoique jamais ni l'un ni l'autre n'eût écrit une seule ligne pour l'Encyclopédie. C'était une accusation qui, pour être déjà devenue un peu banale, n'en était pas moins dangereuse; car elle les signalait à l'autorité comme ennemis de toute autorité. La modération de Suard, la nature de son esprit essentiellement raisonnable, repoussaient une telle accusation; la conduite de toute sa vie l'a réfutée. Loin d'énoncer, en 1789, les doctrines qu'on lui supposait en 1772; loin de se souvenir des deux événements de sa vie où le gouvernement lui avait donné quelque droit de se plaindre, il ne songea qu'à dé-

fendre l'autorité légitime contre les pamphlétaires de l'anarchie. Honoré des plus intimes confidences des ministres Montmorin et Sainte-Croix, il consigna particulièrement ses protestations monarchiques dans un journal intitulé *les Indépendants*. Mais la voix de la raison commençait à ne plus être entendue. Elle ne tarda pas à devenir suspecte. L'académie française elle-même, l'académie qu'on représentait, vingt ans auparavant, comme le foyer de l'indépendance, fut dénoncée comme le foyer de l'aristocratie. On vit un académicien, Chamfort, demander à grands cris la suppression de l'académie. Vainement Suard en prit eloquemment la défense; elle fut, peu de jours après, enveloppée dans la proscription commune, dans la destruction universelle de nos lois et de nos institutions. Certes Suard n'avait nul penchant pour le gouvernement absolu. Il aimait la liberté, mais cette liberté décente, bien ordonnée, qui a ses limites ainsi que le pouvoir, qui est conforme aux habitudes et aux mœurs nationales. Il aimait la liberté, mais il détestait la licence, irréconciliable ennemie de la liberté. Le mot seul de révolution lui faisait horreur. Son antipathie naturelle pour toute espèce de désordre éclata non-seulement contre les actes de violence et d'injustice qui se commirent, mais encore contre les folies qui se mêlèrent à ces atrocités. Suard se déroba, lorsqu'il le put, par la retraite, au spectacle de ces honteuses extravagances. Dès qu'il le put aussi, il reparut sur la scène politique. Il reprit cette plume courageuse, consacrée au soutien de l'équité, de la raison et du goût; et mérita d'honorables persécutions. Poursuivi au 13 vendémiaire (1795), proscrit au 18 fructidor (1797), il



de quitter la France, pour  
souhaité d'y voir rappeler  
Français. Il revint sous le  
ement consulaire, croyant  
professer ses opinions po-  
mais le despotisme naissant  
ait s'en accommoder. N'o-  
persécuter Suard, on cher-  
bord à le gagner; on le dis-  
on le caressa. Les caresses,  
aces ne pouvaient rien sur  
avait deviné l'homme dans  
mière entrevue; et voici à  
casation. Cet homme n'aimait  
ite, et il avait bien ses rai-  
ir cela. La réputation de cet  
l'importunait: c'était un  
verains qu'il avait le plus à  
détrôner. « Votre Tacite,  
un jour à Suard, n'est qu'un  
nateur, un imposteur, qui a  
nié Néron... oui, calomnié;  
enfin, Néron fut regretté du  
e. Quel malheur pour les  
s qu'il y ait de tels histo-  
» — « Cela peut-être, ré-  
Suard: mais quel malheur  
es peuples; s'il n'y avait de  
istoriens pour retenir et ef-  
les mauvais princes! » Plus  
aissait l'indépendance d'es-  
e caractère de Suard, plus  
chait à la vaincre; plus il  
d'opposition, plus on fai-  
orts pour le ranger sous le  
espérance de le gagner fut  
jusqu'à l'aveuglement. On lui  
ne lettre où, après quel-  
cautions oratoires, on lui  
ue l'opinion publique s'é-  
ur deux faits: la mort du  
nghien, et le procès du gé-  
oreau; qu'il était essentiel  
dresser dans les journaux,  
e chef du gouvernement ver-  
c plaisir, et même avec  
sance, que Suard, dans le

journal politique (le *Publiciste*) (4) dont il était propriétaire, aidât à ramener cette opinion publique *égérée*. . . . Voici quelques mots de la réponse de Suard, fidèlement transcrits de l'original: « J'ai 73 » ans, Monsieur; mon caractère ne » s'est pas plus assoupli avec l'âge » que mes membres. Je veux ache- » ver ma carrière comme je l'ai par- » courue. Le premier objet sur le- » quel vous m'invitez à écrire est un » coup d'état qui m'a profondément » affligé, comme un acte de violence » qui blesse toutes mes idées d'équité » naturelle et de justice politique. Le » second motif du mécontentement » public porte sur l'intervention no- » toire du gouvernement dans une » procédure judiciaire soumise à une » cour de justice. J'avoue encore » que je ne connais aucun acte du » pouvoir qui doive exciter plus na- » turellement l'inquiétude de chaque » citoyen pour sa sûreté personnelle. » — Vous voyez, Monsieur, que je » ne puis redresser un sentiment gé- » néral que je partage. » Cette ré- » pouse ne provoqua pas immédiate- » ment la suppression du *Publiciste*, » qui n'eut lieu qu'en 1810; mais elle » en fut la véritable cause. Il dut en coû- » ter beaucoup à Suard, pour cesser » d'être journaliste. Le tour ingénieux » de son esprit le rendait très-propre » à cette espèce de ministère public, si- » utile dans les mains d'un écrivain » homme de bien.—Suard ne s'honora » pas moins dans une autre fonction, la » censure des pièces de théâtre, qu'il dut, » dès l'année 1774, à la confiance de » Louis XVI, et qu'il conserva jusqu'en » 1790. Il exerça cette censure avec » une douceur et une impartialité inal-

(4) C'était la seule propriété qui lui restât, quoique on ait pu dire une biographie contemporaine, trop passionnée pour être juste.

térables. L'auteur seul du *Mariage de Figaro* le trouva d'une sévérité inflexible, et ne put jamais obtenir son approbation, dont il eut au reste le talent de se passer. Suard soutint obstinément son opinion sur cet ouvrage. Il la proclama même en pleine académie (5), dans un discours qui lui fit beaucoup d'honneur, sans nuire au succès de *Figaro*; car, suivant l'usage, plus le scandale était signalé, plus la foule s'y portait. Les grands, les ministres, les nobles, les dépositaires des lois et de la morale publique, couraient applaudir à leur propre satire, battre des mains aux traits sanglants répandus dans l'ouvrage contre les institutions sociales, et préparer eux-mêmes, dès ce moment peut-être, l'esprit de révolution qui devait bientôt après les renverser. — Suard avait un tact particulier pour décrire et pour caractériser l'esprit ou le talent des personnages célèbres dont il parlait : voilà ce qui rend si agréables et si piquantes ses Notices sur Robertson, Vauvenargues, M<sup>me</sup>. de Sévigné, Larochehoucauld, Labruyère, Drouais, Pigalle, le pape Ganganelli (Clément XIV) et le Tasse (6). Voilà aussi ce qui donnait beaucoup de prix aux rapports faits par lui sur les concours académiques, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française, place où il s'est toujours montré l'élegant et honorable interprète de cette compagnie. On dit, dans un conte charmant,

« Qu'il est bien peu d'auteurs qui valient leurs ouvrages. »

On pourrait dire le contraire de Suard. Il était fort supérieur à tout ce qu'il a

fait; et, chose remarquable, il n'avait aucun des défauts qu'on fait supposer ses qualités. Son air qui ne semblait que fin et délié de l'étendue et de la profusion. Cette raison droite et ferme, qui glaissait toujours ses actions et sa parole, et qui leur donnait une pureté de roideur, n'excluait en lui les illusions et les plaisirs de l'imagination. L'exquise finesse qu'il semblait tenir de Fontenelle n'était point chez lui, comme elle n'était point chez Voltaire, un froid calcul de l'intérêt personnel : elle venait du cœur et allait au cœur. Bienveillant pour tous, il l'était surtout pour les gens qui avaient besoin de conseils ou d'appui. Il les accueillait, les encourageait, il proclamait leur joie leurs talents naissants; homme qui avait beaucoup de regrets que les souvenirs du passé rendent plus difficile sur le présent, il n'exaltait jamais l'un aux dépens de l'autre. Il vantait souvent le siècle; il souriait plus souvent aux espérances que donne le présent. Son ame, dont il avait su maîtriser les passions, s'ouvrait aisément à toutes les douces émotions de la pitié, de l'admiration, du respect, du juste sentiment, l'amitié, recevait avec une espèce de culte. Il n'était point des hommes honorables, il l'était tendrement, il les aimait toujours avec modération de ses opinions, et ses vues ne furent jamais l'effet ni de la différence, ni de la timidité, ni de la prudence; mais il était la peur, qui prend souvent le nom, la peur qui louvoie, qui tergiverse, qui fléchit devant

(5) Séance publique du 5 juin 1784, à laquelle assistait le roi de Suède.

(6) Voy. tom. 5 vol. des *Mélanges de littérature*.

(7) Ce furent, en grande partie, ses conseils qui décidèrent M<sup>l</sup>. Auger et Voltaire à entrer dans la carrière où l'un et l'autre ont été tant honorés depuis.

qui les enhardit par son si-  
 devient complice du crime  
 issant commettre. Il mani-  
 abliquement, au 20 mars  
 a fidélité au roi, qui, à son  
 lui envoya l'ordre et le cor-  
 Saint-Michel. Sa vieillesse  
 orte d'infirmités, de préven-  
 d'ennui. Il mourut le 20 juil-  
 , après une courte maladie,  
 le quatre-vingt-six ans, em-  
 les regrets, non-seulement  
 nbre immense d'amis de tous  
 , mais encore de tout ce qu'il  
 à Paris d'hommes considé-  
 soit dans l'état, soit dans les  
 L'auteur de cette Notice lui a  
 à l'académie française. Heu-  
 'esquisse qu'il vient de trait-  
 t donner aux jeunes gens  
 t pas connu Suard, quelque  
 l'imiter, et de fonder, com-  
 leur réputation littéraire sur  
 lération personnelle ! Voici  
 le ses travaux littéraires : I.  
 'écrite de l'autre monde par  
 Desfontaines à M. Fréron,  
 n-8°. Cet opuscule eut du  
 II. Traduction des deux  
 voyages du capitaine Cook  
 (К.). III. Variétés littérai-  
 9, 4 vol. in-12 ; nouvelle édi-  
 s soignée, 1804, 4 vol. in-  
 cueil, outre plusieurs écrits  
 l, en contient de l'abbé Ar-  
 e quelques autres mains. IV.  
 du règne de Charles-Quint,  
 de l'anglais de Robertson,  
 ann. suiv., 6 vol. in-12 ou 2  
 1°. ; réimprimé avec des cor-  
 en 1816 et 1822, 4 vol. in-  
 ie de David Hume, écrite  
 néme, et trad. de l'anglais,  
 -12. Suard s'était proposé de  
 l'Histoire d'Angleterre de  
 mail il y renonça lorsqu'il  
 le M<sup>me</sup>. Belot avait commen-

cé le même travail. VI. *Histoire de  
 l'Amérique* par Robertson, trad. de  
 l'Anglais, par Suard et Morellet,  
 1778, 2 vol. in-4°, 1780, 4 vol. in-12.  
 Il est facile de reconnaître, dans cette  
 traduction, ce qui est dû à la plu-  
 me du premier. Quelque temps avant  
 sa mort, il en prépara une édi-  
 tion nouvelle qui parut en 1818, 3  
 vol. in-8° ; elle contient deux li-  
 vres nouveaux, traduits par Morellet.  
 VIII. *Mélanges de littérature*,  
 1803-1805, 5 vol. in-8°. Indépen-  
 damment de plusieurs notices citées  
 dans le cours de cet article, ces mé-  
 langés recueillis par Suard renfer-  
 ment de lui beaucoup d'autres ex-  
 cellents morceaux ; nous citerons :  
 1°. *De Voltaire et de Bettinelli* ;  
 2°. *Conseils à un jeune homme* ;  
 3°. *Lettres du solitaire des Pyré-  
 nées* ; 4°. *De l'académie française*  
 et *De M. Chamfort* ; 5°. *De Pla-  
 ton* ; 6°. *Observations sur les lois*  
*pénales* ; 7°. *De la liberté de la pres-  
 se* ; 8°. *Lettres sur la censure des*  
*théâtres ; de l'administration de la*  
*justice, et du jury anglais*, etc. Il  
 a disséminé dans des recueils péri-  
 odiques un grand nombre d'opuscules,  
 entre des notices biographiques sur des  
 personnes avec lesquelles il avait été  
 lié. Les vingt premiers volumes de  
 la *Biographie universelle* furent en-  
 richis par lui d'articles remarqua-  
 bles, notamment sur *Addison*, *Ba-  
 con*, *Chesterfield*, etc. Dans sa no-  
 tice sur *Olivier Cromwell*, Suard  
 s'exprimait avec tant de force et de  
 vérité sur la tyrannie du *protecteur*  
 britannique, que des censeurs impé-  
 riaux crurent y reconnaître un ta-  
 bleau trop ressemblant de la tyran-  
 nie qui pesait alors sur la France.  
 Dirigés par leur chef Pommereul  
 ( V. ce nom ), ces censeurs se hâ-  
 tèrent de supprimer les passages



les plus saillants, au point que Suard refusa de signer son article ainsi mutilé. Mais les éditeurs de la *Biographie universelle*, voyant la puissance impériale près de tomber (cela se passait en décembre 1813), différèrent de quelques jours la publication du volume où se trouvait cette notice; et lorsque la censure fut renversée, ils purent donner l'article tel que l'auteur l'avait écrit. Suard fut encore l'éditeur de quelques ouvrages dont nous n'avons point parlé. Un frère de Naigeon l'académicien lui donna, entre autres manuscrits, celui des Mémoires sur la vie de Diderot. Jugeant la publication de cet écrit dangereuse, il le retint long-temps, dans la vue d'éviter un scandale, jusqu'à ce qu'une parente de l'auteur vint en réclamer la propriété. La prévoyance de Suard était fondée. Ces mémoires ont été imprimés depuis à la suite d'une nouvelle édition de Diderot; et ils ont été l'objet d'un procès. M. Garat a publié, en 1820, des *Mémoires historiques sur Suard*. On peut s'étonner d'abord que cet écrivain ait trouvé dans son sujet la matière de deux volumes in-8<sup>o</sup>.; mais on s'aperçoit en le lisant que le titre qu'il a choisi n'est qu'un prétexte pour amener le tableau de la littérature et de la philosophie pendant le période qu'a embrassé la carrière littéraire de Suard. Nous ne parlerons point d'un *Essai de Mémoires* composés par Mme. Suard, cet ouvrage n'ayant été imprimé qu'à un petit nombre d'exemplaires destinés à l'amitié. R—n.

SUARÈS (FRANÇOIS), théologien, naquit à Grenade, le 5 janvier 1548, d'une famille noble. Il acheva son cours de droit à l'académie de Salamanque, quand, par les conseils de son directeur, il prit l'habit de saint

Ignace. La difficulté qu'il éprouvait à concevoir les principes de la philosophie tels qu'on les enseignait alors dans les écoles, fit juger à ses maîtres qu'il ne serait jamais qu'un sujet médiocre; et lui-même en était persuadé le premier (1). Il pria donc le recteur de le dispenser de suivre ce cours: mais celui-ci parvint à lui rendre la confiance dont il avait besoin; et, peu de temps après, ayant été placé sous la conduite du célèbre P. Rodriguez (2), par la rapidité de ses progrès, il sut réparer le temps perdu et acheva ses études de la manière la plus brillante. Chargé d'enseigner la philosophie à Ségovie, il occupa ensuite successivement les chaires de théologie à Valladolid, Rome, Alcalá, Salamanque; et partout ses leçons furent suivies par un grand concours d'auditeurs. La première chaire de l'université de Coimbre étant venue à vaquer, le roi d'Espagne Philippe II la lui conféra, sur la présentation des chefs de cette académie. Avant d'en prendre possession, le P. Suarès se fit recevoir docteur à l'académie d'Évora. Doué d'une ardeur infatigable et d'une mémoire qui tenait du prodige, il passait

(1) Suivant le P. Oudin, « Suarès put à peine être admis dans la Société: il fut d'abord refusé; » il fit de nouvelles instances, jusqu'à demander même à y entrer parmi les frères. Enfin on le reçut, et l'on était encore sur le point de le renvoyer, lorsqu'un vieux jésuite dit: Attendez, » il me semble que ce jeune homme convient aisément, et pense quelquefois fort bien (Voy. les *Mélanges* de Michault, II, 66); » mais si Suarès avait eu la conception facile, on ne voit pas le motif pour lequel on l'aurait refusé. La petite anecdote rapportée par Oudin, n'est donc pas vraisemblable. On a suivi dans cet article le récit des bibliographes des jésuites, très-instruits ordinairement de ce qui concerne leurs confrères.

(2) Ce célèbre auteur ascétique, né à Valladolid, en 1526, et mort à Séville, en 1616 (Voyez son article, t. XXXVIII, p. 385), ne doit pas être confondu avec le bienheureux Alphonse Rodriguez, autre jésuite, né à Ségovie en 1531, et mort à Murque, le 31 octobre 1612. C'est la béatification de ce dernier, qui a été célébrée au Vatican, le 12 juin 1825. Voy. l'Ami de la religion, et du roi, 6 juillet 1825, XLIV, 245.

lieu de ses livres tout le temps se consacrait pas à de pieux exercices, et n'oubliait rien de ce qu'il lui. Les succès qu'il obtint à Rome accrurent encore sa réputation et prit une part active aux disputes qui firent naître le système sur lequel de son confrère le P. Molina nom, XXIX, 321), et imadui qu'on a nommé *congruissim* n'en est qu'une modification, lequel il est inutile de s'étendre jusqu'il est abandonné depuis quelques temps. Invité par le pape Paul III de renouer le serment d'allégeance au roi Jacques I<sup>er</sup>, exigeait de son confrère qu'il publiât, dans ce but : *De catholicæ fidei contra anglicæ hæreticæ errores*, Coïmbre, 1613. Cet ouvrage ne pouvait manquer de déplaire à Jacques I<sup>er</sup>, qui fut obligé de le brûler par la main du bourreau, à l'église Saint-Paul à Londres, et défendit la lecture à ses sujets, sous de sévères peines. (On assure que Suarès aurait désiré de partager l'honneur de son livre.) Le pape l'en empêcha par un bref, en date du 9 sept. 1614, et le roi d'Espagne, à qui Jacques I<sup>er</sup> s'était plaint de ce que ce monarque avait autorisé, dans ses états, la publication de cet ouvrage, en fit un arrêt : mais on en porta le même en France qu'en Angleterre, par un arrêt du parlement de Paris, le 26 juin 1614, condamna ce livre au feu, comme renfermant des principes contraires aux droits des rois (3). Il n'en fut pas moins réimprimé, la même année, à Colombie, et il l'a été depuis plusieurs fois. Suarès, consulté sur toutes les questions importantes de théologie, fut obligé de se rendre à Lisbonne, pour

assister à des conférences qui devaient avoir lieu en présence du légat. Il tomba malade à son arrivée en cette ville, et y mourut, le 25 sept. 1617. Quelques instants avant d'expirer, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je ne croyais pas qu'il fût si agréable de mourir. » Les ouvrages de cet illustre théologien sont très-nombreux ; on en trouvera les titres dans la *Bibl. soc. Jesu*, p. 257 et suiv. Ils ont été recueillis à Maïence et à Lyon, 1630 et ann. suiv., in-fol., 23 vol. L'édition la plus récente est celle de Venise, 1740. Le P. Noël, son confrère, en a publié un *Abrégé*, Genève, 1732, 2 vol. in-fol., et y a joint deux Traités, l'un : *De justitiâ et jure*, tiré de Lessius ; et l'autre : *De matrimonio*, extrait du grand ouvrage de Sanchez (V. NOËL, XXXI, 337). Les ouvrages de Suarès sont écrits avec ordre et netteté. Il savait, dit le P. Oudin fondre, avec une adresse admirable, presque toutes les différentes opinions sur les matières qu'il traitait. Sa méthode était d'ajouter ensuite ses propres idées aux discussions théologiques, et d'établir avec solidité son sentiment. Le *Traité des Lois*, du P. Suarès, passe pour son meilleur ouvrage. Il a été réimprimé même en Angleterre. L'abbé de Longuerue en faisait très-grand cas, ainsi que de celui de la *Religion*. Le P. Ant. - Ignace Deschamps, jésuite, a publié la *Vie* du P. Suarès, en latin, Perpignan, 1671, in-4°. W—s.

SUARÈS (JOSEPH-MARIE), savant antiquaire, était fils d'un auditeur de la rote d'Avignon, et naquit en cette ville vers la fin du seizième siècle. La culture des lettres et de la poésie, l'étude des chartes et des anciens manuscrits occupèrent tout à tour sa jeunesse. Ayant embrassé

3 fut pour réfuter les principes de Suarès  
b. Abbot publia : la *Défense* du pouvoir  
des rois (V. ABBOT, 1, 147).

l'état ecclésiastique, il fut nommé prévôt de la cathédrale d'Avignon : le cardinal François Barberin, charmé de ses talents, emmena Suarès à Rome, lui confia le soin de sa bibliothèque, et lui fit obtenir le titre de camérier du pape Urbain VIII. Suarès fut, en 1633, promu à l'évêché de Vaison. Il vint prendre possession de son diocèse, et partagea son temps entre les travaux évangéliques, l'étude de la numismatique et les antiquités. La ville de Vaison lui dut le rétablissement de l'église de Saint Quindius (*V. le Gallia christiana*). Il se démit, en 1666, de son évêché, en faveur de son frère; et revint à Rome, où il fut nommé garde de la bibliothèque du Vatican et Vicaire de la Basilique de Saint - Pierre. Suarès mourut le 8 décembre 1677. Allatius a publié, dans les *Apes urbanae*, le catalogue des ouvrages que ce prélat avait fait imprimer jusqu'alors, et la liste, beaucoup plus étendue, de ses manuscrits. Outre une Traduction latine des Opuscules de saint Nil, imprimée avec le texte grec, dont il est le premier éditeur, des lettres et des discours, on a de Suarès : I. *Notitia librorum Basilicorum*; dans l'édition des *Basiliques*, publiée par Fabrot (*Voy. ce nom*); dans le *Corpus juris*, Amsterdam, 1663, et dans la *Biblioth. gr.* de Fabricius, XII, 467. II. *De foraminibus lapidum in priscis aedificiis diatriba*, Lyon, 1652. in-8°. inséré dans le *Novus thesaur.* de Sallengre, I, 317. Suarès n'a pas été aussi heureux que Peiresc dans l'explication qu'il donne des trous qu'on remarque sur les pierres des anciens édifices. Peiresc a démontré que ces trous servaient à recevoir les caractères des inscriptions (*V. PEIRESC, XXXIII, 258*). III. *De ves-*

*tibus litteratis, sive quibus nominis intertextu sunt, diatriba*, Vaison, 1653, in-4°. IV. *Praenestes antiqua libri duo, cum numismatibus, inscriptionibus et figuris*, Rome, 1655, in-4°. Cet ouvrage, rempli de recherches intéressantes, a été réimprimé dans le *Thesaur. antiquitat. Italiae*, tom. VIII. V. *Vindiciae Sylvestri II, Pontificis maximi*, Lyon, 1658, in-4°. Suarès, dit Lenglet Dufresnoy, est louable d'avoir fait l'apologie d'un pape si étrangement calomnié. Sa dissertation est curieuse et peu commune. V. *Descriptiuncula civitatis Avenionensis et comitatus Fenascini*, ibid., 1658, in-4°. VII. *Chorographia diversis Vasionensis versibus expressa* (*V. BOYER DE SAINTE MARTE, V, 426*). VIII. *Dissertatio de Tracala*, Rome, 1667, in-4°. L'auteur y recherche la signification de ce mot ainsi que le motif pour lequel on en avait fait un surnom de l'empereur Constantin. IX. *Conjectura de libris de Imitatione Christi, eorumque authoribus*, ibid., 1668, in-4°. Suarès prétend que les trois premiers livres de l'*Imitation* sont de Jean abbé de Verceil; qu'ils ont été retouchés par Thomas à Kempis, et que le quatrième est de Gerson. Mais ce système de conciliation ne satisfait personne (*V. les Considérations de M. Gence, à la suite de la Dissert. de M. Barbier, sur les traductions françaises de l'Imitation, p. 178*) (1). X. *Arcus Septimi Severi aug. arıncisus, cum explicatione*, ibid., 1676, in-fol.; fig., rare et recherché. XI. *De numismatis et nummis antiquis dissertatio*; dans l'*Introduction* de Ch. Patin à l'*Hist. des médailles*, Amsterdam, 1683, et

(1) *Voy. PAPERBROCH, XXXII, 527, note 1.*

es *Symbola litteraria* de Gori, 1-33. Cet opuscule avait paru à Rome 1668, in-4°. *Lettre sur la patrie et les palais de la belle Laure*; dans l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Curt, III, 200. Nicéron a dans ses *Mémoires*, tome XXI, des de vingt-neuf ouvrages ou des de Suarès; mais cette liste n'est pas complète (2). On conserve des manuscrits dans la bibliothèque Barberine. Son portrait a été gravé par Desrochers. W—s.

**SUBLET DES NOYERS** (FRANÇOIS), intendant des finances et secrétaire d'état sous Louis XIII, né en 1578, fils d'un maître de la chambre des comptes. Le cardinal de Richelieu l'employa dans des affaires importantes; et ce fut lui qui fonda l'Académie royale d'abord établie dans les galeries du Louvre. (Voy. OISY et TRICHET). On a de lui des ouvrages sur les arts et qu'il les a écrits; cependant ce fut par un accident contraire qu'il fit brûler le tableau peint par Michel-Ange, qui est le chef-d'œuvre de ce grand peintre, et dont François I<sup>er</sup>. avait fait le château de Fontainebleau. En conséquence d'un zèle peu scrupuleux baron allemand directeur des bâtiments de France, dégrada autrefois dans la ville de Dusseldorf les plus belles statues au nombre de près de cent, et les fit avec soin sur les originaux en les faisant toutes couvrir de plâtre par un sculpteur ignorant, en sorte qu'on ne put voir la Vénus de Métempsichemise, le Laocoon en cuivre, Hercule Farnèse en caleçon,

Il n'y a point, par exemple, de sa corne avec le P. Morin de l'Oratoire, que l'on a insérée dans ses *Antiquitates ecclesie* epist. 29-32, etc.

et ainsi du reste. Sublet mourut le 20 octobre 1645, dans sa maison de Dangu, où il s'était retiré. T—D.

**SUBLEYRAS** (PIERRE), peintre, naquit en 1699, à Uzès, d'un peintre médiocre, dont il reçut les premières leçons, mais qui bientôt ne se jugea plus capable de lui rien enseigner. Le jeune Subleyras se rendit à Toulouse, où il eut pour maître Antoine Rivalz. A l'âge de vingt-cinq ans, il vint à Paris, en 1724, concourut deux ans après pour le grand prix académique, et le remporta. Son tableau représentant le *Serpent d'airain*, est encore un des plus estimés de ceux qui sont exposés au musée, quoique le goût de dessin n'en soit pas pur; mais on en estime la composition et surtout l'harmonie générale. Parti pour Rome, en 1728, il s'y maria, en 1739, à Maria Felice Tibaldi, qui peignait la miniature, et dont la sœur avait épousé Charles Trémolière. Peu après on le reçut à l'Académie de Saint-Luc, et son morceau de réception fut une esquisse représentant *Jésus-Christ à table chez Simon le Pharisien*. Cette esquisse, ainsi que le tableau exécuté en grand, pour un monastère voisin de Turin, et dont il existe une gravure à l'eau-forte par l'auteur même, se voient maintenant au musée du Louvre, qui possède aussi du même peintre, outre son tableau de concours, une esquisse de l'*Empereur Théodose recevant la bénédiction de saint Ambroise*, et un tableau ou plutôt encore une esquisse soignée, représentant un Saint Bruno, comme le disent la Notice du musée et quelques autres Catalogues; mais suivant M. Lavallée (Galerie du Musée, par Filhol, tome VI), *Saint Benoît ressuscitant un enfant*. L'Académie des Arcadiens le compta aussi au nombre

de ses membres, ainsi que sa femme; et selon l'usage adopté par cette association, ils reçurent tous deux un nouveau nom, l'un fut appelé *Protogène*, l'autre *Astérie*. Subleyras, aimé des principaux personnages de la cour de Rome, fit plusieurs tableaux pour le pape, et par la protection du cardinal Valenti, il fut chargé d'en peindre un pour l'église de Saint Pierre de Rome. Comme ces tableaux qui, à cause de l'humidité ne peuvent être exposés dans cette basilique même, sont copiés en mosaïque, ce qui les éternise en quelque sorte, l'avantage de les composer est très-recherché, rarement accordé à des étrangers; plus rarement encore on les exécute ainsi du vivant de l'artiste. Quoique Subleyras, dans l'intervalle du temps qu'il travaillait au sien, eût peint des portraits, des tableaux de chevalet, et qu'il eût fait un voyage à Naples, il termina ce tableau en 1745, et il fut exécuté tout de suite en mosaïque. Il représente l'*Empereur Valens, partisan des hérétiques, s'évanouissant pendant que saint Basile célèbre les saints mystères*. C'est un morceau d'une belle ordonnance, et d'une couleur très-suave. Subleyras, dont la santé avait toujours été faible, mourut à Rome, le 28 mai 1749, à l'âge de cinquante ans, et fut enterré dans l'église de Saint-André *dei Fratri*. Il laissa quatre enfants très-jeunes, avec une fortune médiocre. Il ne forma point d'élève d'un talent distingué. Subleyras avait de la douceur dans le caractère, et une franchise estimable. Il aimait la littérature, la musique et même les hautes sciences. Ses contemporains eurent une grande estime pour ses talents: estime que la postérité a partagée avec quelques restrictions, car

il convient de dire que si cet auteur fût un des plus habiles de son temps, il parut à une époque de décadence où l'école romaine, en particulier, avait beaucoup dégénéré. D—

SUBLIGNY, avocat au parlement de Paris, dans le dix-septième siècle et non comédien, comme quelques uns l'ont écrit, s'adonna aux lettres plus qu'au barreau, et fut avec plaisir (V. ce nom, XXX, 38) maître en poésie de la comtesse de Suze. Après avoir écrit contre la comédie, il prit la plume en sa faveur. On a de lui : I. *La Folle que* comédie en 3 actes et en prose, 1711 in-12. Cette critique de l'*Andromaque* de Racine, fut jouée sur le théâtre du Palais-Royal, le 18 mai 1711 avec un grand succès. L'auteur s'étant pas nommé, Racine attribua cet ouvrage à Molière, ce qui brouilla ces deux grands hommes. Subligny, en faisant imprimer cette pièce, la dédia à la maréchale de L'Hôpital, et y ajouta une longue préface, dans laquelle il recueillit quelques vers de la tragédie. « comédie ne fut pas, dit Racine » fils, inutile à l'auteur critique » corrigea dans la seconde édition » d'*Andromaque*, quelques négligences » ces de style, et laissa néanmoins » subsister certains tours nouveaux » que Subligny mettait au nombre » des fautes de style, et qui » été approuvés depuis, comme » reux, sont devenus familiers » notre langue. » II. *Réponse Critique de la BÉRENICE de Racine* par l'abbé de Villars, 1671 in-12. *Dissertation sur les Tragédies de Phèdre et Hippolyte*, 1677, in-12. Ces trois Ouvrages ont été réunis par les soins de l'abbé Goussier dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille*

*Racine*. 1740, 2 vol. in-12. I. *Fausse Clélie, histoire fran- galante et comique*, 1670, souvent réimprimée, V. La ction des célèbres *Lettres por- es*, 1669, in-12 (V. CHAMIL- II, 16; GUILLERAGUES, XIX, et SOUZA, XLIII, 222). VI. *ures ou Mémoires de Hen- Silvie de Molière*, 1672, six in-12, réimprimées plusieurs arément, et dans les *OEuvres dame de Villedieu*. On attri- ore à Subligny, 1°. *La Muse ine*; 2°. *le Désespoir extra-*, comédie non imprimée; 3°. utres pièces qui font partie des es de Baron (la *Coquette et la Prude*, et l'*Homme à bonnes es*). D'un autre côté, c'est à e gentilhomme nommé d'A- qu'on donne non-seulement *me à bonnes fortunes*, et la *te*, mais encore les *Aventures ie de Molière*; ces points ne is faciles à débrouiller aujour- — La fille de Subligny fut une ières femmes qui parurent ra comme danseuses de pro- . Car la dauphiné, et au- incesses ne se faisaient pas onte ni scrupule de danser à la ans les ballets, où, lors des re- ations à Paris, les mêmes rôles mes étaient remplis par des s habillés en femmes. On cite t du *Triomphe de l'Amour*, inault et Benserade, joué en comme le premier où aient lle. Fontaine et quelques au- *Histoire de l'Opéra* dit que moiselle Subligny parut peu nps après la demoiselle Fon- , et fut aussi fort applaudie sa danse; mais elle quitta le re, en 1705, et mourut après ie 1736. » A. B—T.

SUCKLING (sir JOHN), écrivain anglais, né, en 1609, à Witton en Middlesex, était fils d'un contrôleur de la maison du roi. Son intelligence se développa de très-bonne heure. On assure qu'à cinq ans il parlait le latin, et à dix savait écrire en cette langue. Formé par la lecture ainsi que par la société des hommes du bon ton que fréquentait son père, il fut distingué par la vivacité et l'agrément de son esprit et par des manières élégantes et gracieuses. Ayant joint les drapeaux de Gustave-Adolphe, il fut, dit-on, dans l'espace de six mois, présent à cinq sièges, trois batailles et quelques escarmouches. De retour en Angleterre, on le vit aussitôt lancé parmi les hommes de la cour les plus à la mode, et parmi les plus beaux esprits du temps, lord Falkland, Davenant, Ben Jonson, Digby, Hales d'Eton. C'était un galant accompli, dans les idées du jour, et l'un de ceux qui tournaient le plus agréablement des vers légers. Il composa, pour amuser la cour, plusieurs pièces de théâtre, et déploya sa magnificence dans les costumes et les décorations qu'elles exigeaient. Les lettres de Strafford rapportent, comme un exemple de prodigalité inouïe, que la mise en scène d'*Aglaure* lui coûta quatre ou cinq cents livres sterling. Suckling eut bientôt occasion de faire un emploi bien différent de sa fortune. La guerre civile avait éclaté. Les dangers de la monarchie l'appelèrent aux armes. Ayant obtenu la permission de lever, pour le service du roi, une compagnie de cent cavaliers, il voulut que ses soldats fussent des plus brillants de l'armée, et dépensa douze mille livres sterling à leur équipement. Malheureusement ces guerriers, si richement vêtus, placés à l'avant-

garde des troupes opposés aux covenantaires écossais, ne tiurent pas devant l'ennemi, et furent mis en fuite à Newburn, en 1639. Les républicains n'épargnèrent pas le ridicule à la troupe de Suckling et à son chef; et les épigrammes qui furent faites à cette occasion n'ont point encore été oubliées. On présume que le chagrin qu'il en ressentit contribua pour beaucoup à avancer sa mort, arrivée le 7 mai 1641, dans sa trente-deuxième année. Comme il n'avait, en cultivant la poésie, cherché que le plaisir et non la gloire littéraire, ses écrits, imprimés seulement après sa mort, ont été jugés avec indulgence. On y trouve de la rudesse et des incorrections qu'il eût été facile de faire disparaître; mais on y trouve aussi l'expression vive et originale des sentiments de l'amour, du dédain, de l'espérance trompée. L'auteur réussit dans ce qu'on appelle en Angleterre ballade. On cite la *Session des poètes*, les *Vers à un rival*, l'*Amant honnête*, la *Ballade Sur une Noce*. On a de lui des Lettres assez bien écrites, et qui contiennent des observations fines ou profondes. Un opuscule intitulé, la *Religion expliquée par la raison*, remarquable par la solidité du raisonnement et par la pureté du style, semblait annoncer que l'esprit de son auteur, rapidement mûri par l'infortune, allait se porter vers des objets moins frivoles que ceux qui l'avaient captivé jusque-là, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée. Ses ouvrages dramatiques, *Aglauré*, *Brennoralt*, les *Gobelins*, ont disparu du théâtre depuis long-temps. Ses Œuvres furent publiées, pour la première fois, en 1646, in-8°. Le grand nombre d'éditions qu'elles ont eues depuis est peut-être dû en partie à la licence qui

règne dans ses poésies comme dans ses lettres. Le libraire Tonson en a donné, en 1719, l'édition la plus correcte; et c'est sur celle-ci que les élités de la Collection des *Poètes anglais* (21 vol. in-8°, 1810 et suiv.) ont imprimé ceux des poèmes de Suckling que la décence leur permettait de reproduire. L.

SUDET (JEAN-MATHIAS), professeur à l'université de Prague, agita, dans le commencement du dix-septième siècle, une question qui, deux cents ans plus tard, a été vivement discutée dans le sein de l'institut de France. En 1812 et 1813, dans les inscriptions qui furent érigées pour célébrer l'entrée de nos armées en Russie, on confondit les Russes avec les anciens Roxolans; ce qui éprouva une vive contradiction. Le pour et le contre furent exposés dans plusieurs séances. Sudet, supposant que les Russes, les Roxolans et les Bohémiens ont une seule et même origine, avait, en 1614, posé la thèse suivante, en latin: « Nous établissons et nous soutiendrons, comme très-probable, que la nation Bohémienne tire son origine, non des Slaves, comme l'out assuré Énée Sylvius et Jean Dubraw, mais de la Russie ou Roxolanie. » Cette première thèse ayant fait bruit parmi les savaux de la Bohême, Sudet développa sa pensée, dans une brochure qu'il fit paraître sous ce titre: *De origine Bohemorum et Slavorum subsecivá*, Joh.-Mathiæ à Sudetis, Leipzig, 1615, in-4°. Troile, recteur de l'université de Prague, s'éleva contre Sudet; et, selon les mœurs du temps, les injures ne furent point épargnées dans la contestation. Pour une promotion qui devait avoir lieu le 17 février 1615, Troile posa différentes thèses, parmi lesquelles on remarque

le : *Bohemos origine Roxolane qui scripsit, an alia Media porcellus loquatur*. seconde promotion, Troïle e Sudet un discours véhément il fit imprimer sous ce titre *Bohemia piâ contra Roxoragae*, 1615, in-4°. Sudet garda point comme battu. : thèse qu'il soutint au collin, le 21 décembre 1615, t imprimer à Prague, il pronouveau la question : *Les ns descendent-ils des Roxoles Slaves-Croates?* et il se our l'origine roxolane. Troï- posa une troisième thèse : *rolania M. Nic. Troili ad- vannis - Mathiæ à Sudetis cui titulus : Questiones* Prague, 1616. Ici Troïle, ne plus de mesure, disait, entre *Maneat Roxolanus, qui, aut Bohemus esse non vult; icytha et Barbarus qui suos ro barbaris agnoscit..... taque ipse Scytha, Barba- oxolanus sit, qui et Bohe- t Germanorum originem à leducit..... Si pater ejus in nunquam peccavisset, ta- orem injuriam nationi Cze- cere non potuisset, quàm em filium genuerit*. L'uni- Prague donna tort à Sudet, âma, par un décret donné, d'avoir osé faire imprimer sans l'approbation de l'uni- t du recteur.

G—Y.  
(PIERRE), chirurgien, na- aris, le 28 décembre 1739. : Jean Sue, maître en chi- d'après la déclaration de ortant que les examens aux raient soutenus en latin, s'é- vé dans la nécessité, malgré avancé, de même que le cé-

lèvre J. - L. Petit, de se livrer à l'é- tude de la langue latine. Il connais- sait trop l'importance des études pour ne pas mettre tous ses soins à diriger celles de son fils. Aussi celui-ci avait- il acquis des connaissances très-éten- dues dans les langues anciennes. Il succéda, en 1762, à son père, dans la charge de chirurgien de la ville de Paris. Il n'était encore que candidat en chirurgie, et il fut reçu maître en 1763. Sa thèse de réception eut pour titre : *De sectione cæsareâ*. En 1766, il épousa M<sup>lle</sup>. Passemant, fille d'un opticien célèbre, dont il n'eut qu'un fils, qu'il perdit avant l'âge de pu- berté. En 1767, La Martinière le nomma professeur et démonstrateur de l'école pratique, conjointement avec Lassus. Il en résulta, entre ces deux professeurs, une rivalité qui ne devint que trop souvent un sujet de scandale de la part du second. Sans cesse occupé de l'avancement de la science, Sue, malgré l'ardeur de son zèle pour le travail, plein d'aménité pour ses confrères, cherchait la vé- rité de bonne foi. Il portait dans les discussions un esprit de modération bien propre à servir de modèle. Las- sus, avec un desir non moins vif de contribuer aux progrès de la scien- ce, avec un talent supérieur et des qualités brillantes, avait le tort de s'abandonner aux explosions d'un amour propre excessif et aux saillies d'un esprit caustique. En 1770, Sue débuta dans la littérature mé- dicale, par la traduction, du latin en français, de la première édition (1758) de la Pathologie de Gau- bius, un vol. in-12. Cet ouvrage, quoique n'ayant pas encore tous les développements que l'auteur lui dona ensuite, fut adopté par les écoles, et y remplaça la Pathologie de Boer- haave, dont beaucoup d'idées parais-



saient dès-lors surannées. Gaubius mit au jour, en 1773, une seconde édition de son ouvrage. Il en avait préparé une troisième, lorsque la mort l'enleva aux sciences. Son travail fut publié, un an après (1781), par David Hahn. Enfin Ackerman en donna une quatrième édition, avec des additions, en 1787. Sue profita de ces diverses améliorations, dans une édition nouvelle de sa Traduction, qui demeura long-temps classique dans les écoles de médecine. En 1771, il publia un Dictionnaire de chirurgie, en un vol. in-8°. , qui eut quelque succès, et dont une seconde édition parut en 1779. L'académie de chirurgie, appréciant son zèle infatigable, le nomma prévôt du collège, puis conseiller, commissaire pour les extraits et pour la correspondance, enfin receveur de ses fonds. Ces fonctions honorables développèrent chez lui le goût de la vie sédentaire, et en même temps celui des recherches littéraires médicales, pour lesquelles il n'avait que trop de dispositions. Il publia, en peu d'années : I. *Eléments de chirurgie*, en latin et en français, in-8°. , 1774. II. *Eloge de Louis XV*, in-8°. , même année. III. Un *Discours* prononcé aux écoles de chirurgie, in-8°. , 1775. IV. Un *Mémoire*, en un vol. in-8°. , 1776, sur l'anévrisme de l'artère crurale, dans lequel il indique le premier la possibilité de la ligature de l'artère iliaque externe, opération qui depuis a été exécutée avec succès. V. Des *Lettres critiques* sur un ouvrage intitulé : *Etat de la médecine en France*, in-8°. , 1776, insérées dans les Mémoires historiques, critiques et littéraires de Goulin, in-4°. VI. Un *Précis* sur les ouvrages de Passéant, ingénieur du roi, in-8°. , 1778. Il est suivi d'un petit *Supplément* au *Dictionnaire des artistes*

de Fontenay, et de quatre pages de notes ou corrections au *Supplément* de la *France littéraire* de Laporte. VII. Des *Essais historiques et critiques* sur l'art des accouchements chez les anciens et chez les modernes, in-8°. , 2 vol., 1779. VIII. *Anecdotes de médecine, chirurgie*, etc., 2 vol., in-12, 1785. IX. *Examen* d'un ouvrage intitulé : *Nouvelles historiques, biographiques, de médecine*, in-8°. , 1785. X. *Nomenclature* des thèses soutenues au collège de chirurgie, depuis 1749 jusqu'en 1786, in-4°. , 1787. Tant de travaux ne l'empêchèrent pas de continuer avec zèle son professorat au collège de chirurgie; et, en 1790, le roi le nomma professeur de thérapeutique dans la chaire vacante par la mort d'Hévin, place qu'il perdit, peu de temps après, par la suppression de l'académie de chirurgie. En 1794, lors de la formation de l'école de santé, actuellement Faculté de médecine, il y fut nommé bibliothécaire, puis professeur de bibliographie, et ensuite de médecine légale et trésorier de cette école. Son assiduité à remplir ces diverses fonctions ne ralentit nullement ses travaux littéraires. Il publia bientôt, XI. un *Aperçu* sur la médecine légale an VIII, in-8°. XII. un *Mémoire historique* sur Goulin, même année. XIII. Des *Observations* sur quelques maladies des os, insérées dans le Cours de clinique externe, d'après Desault, de Cassius. Enfin, XIV. son *Histoire du galvanisme*, 4 vol. in-8°. , 1801 et ann. suiv. Cet ouvrage eut le plus grand succès. C'est un précis analytique des travaux qui furent faits, à cette époque, sur le galvanisme. Il contribua beaucoup à faciliter les recherches de ceux qui se livraient à l'étude des faits nouveaux

sentait cette branche importante : la physique, et des phénomènes physiologiques qui s'y rattachent. Le zèle toujours actif de Sue, dans un âge avancé, le rendait précieux pour la Faculté, dont il des membres les plus assidus. Il voyait à l'étude, dans sa retraite à Vincennes, les moments que les fonctions lui laissaient de libres. Il devint infirme depuis quelques années, ne survécut que quinze jours à son retour ; et il mourut à Paris, le 1816.

N—H.

NO AAGESON. *V.* AAGE-

NON I<sup>er</sup>, roi de Danemark, surnommé Tyfve-Skeg (*barbe épineuse*) ; quelques historiens l'ont appelé Suen Otte ou Othon, le même que l'empereur Othon II, lorsqu'il fut élu roi de Danemark, en 972, donné à ce prince alors âgé de dix ans, et le fit baptiser avec Harald, son père. Impatient de ce que Suénon se révolta contre son règne, les historiens ont dit qu'il avait été assassiné à Iulin, ville de la Poméranie, si célèbre dans ces temps barbares, et que sous les yeux de Harald, il avait été forcé à la mort. Ce fut la fin de ce siècle. Animé de ce que l'on inspirait dans son pays, Suénon se croit digne de monter sur le trône, et demande à son père une portion du royaume à gouverner. Sur le refus d'Harald, il arme, et promet aux Danois, en vain, de rétablir

l'ancien culte ; Palna-Toke se joint à lui avec sa troupe dévouée. Harald est obligé de fuir en Normandie, auprès de Richard, duc de ce pays. Celui-ci aide Harald à dompter les rebelles. Harald pardonne à son fils, qui, loin d'être touché de tant de bonté, arme de nouveau : sa flotte est battue ; il se réfugie en Vandalie, équipe une nouvelle armée, descend secrètement en Suède, et apprenant que le roi doit passer la nuit par un bois, accompagné seulement d'un petit nombre de gardes, il le tue d'un coup de flèche. Parvenu ainsi au souverain pouvoir par un parricide, en 985, Suénon rétablit le culte des idoles. S'il faut en croire les Chroniques du moyen âge, il ne tarda pas à être puni de son apostasie. Engagé trois fois dans une guerre cruelle contre les habitants de Iulin, il fut fait prisonnier chaque fois ; la première et la seconde, sa rançon se monta si haut, qu'à la troisième, le trésor public se trouva épuisé. Dans cette extrémité, les dames danoises eurent la générosité de sacrifier leurs bijoux et leurs pierres précieuses pour délivrer leur roi. Suénon, voulant signaler sa reconnaissance, ordonna qu'à l'avenir les filles eussent dans les successions une part égale à celle de leurs frères. Cette disposition de la loi existe réellement ; mais son origine paraît fabuleuse : en effet, l'histoire des trois captivités de ce prince est au moins douteuse. Pour occuper l'armée qui l'avait aidé à devenir roi, Suénon en employa une partie à ravager la Saxe, défendue par Othon III, tandis que l'autre, embarquée sur la flotte, croisait sur la mer du Nord, et tenait l'Angleterre dans des alarmes continuelles. Dès 991, Éthelred, effrayé des descentes périodiques des Danois, leur

Le nouveau Dictionnaire hist. critiq. et bibl. a consacré deux articles dans la même LV, p. 256, après lui en avoir déjà donné le 1<sup>er</sup>. vol., p. 3. Les doubles ou triples de ce genre sont trop communs dans l'ouvrage pour mériter d'être signalés : il n'y en a qu'un qui faut une distraction ou pour donner deux fois un article dans la

offrit une grosse somme d'argent pour qu'ils sortissent de son pays. Suénon, jugeant par là qu'il aurait beaucoup à gagner, arriva, l'année suivante, avec une flotte nombreuse, renforcée de celle d'Olaüs, roi de Norvège. Ces deux princes assiégèrent Londres inutilement : ils saccagèrent les provinces voisines, et ne se retirèrent que lors qu'Éthelred eut acheté leur départ ; mais comme il n'avait pas payé entièrement la somme convenue, les Danois revinrent bientôt, mettant tout à feu et à sang. L'île de Wight était en quelque sorte leur place de guerre ; ils y déposaient leur butin. Éthelred se soumit enfin à payer trente mille livres d'argent, somme très - considérable pour le temps, qui fut levée par le moyen d'une imposition appelée *danegelt* ( argent danois ). Cette taxe devint dans la suite d'autant plus onéreuse pour les Anglais, que le clergé et les moines en rejetèrent le fardeau sur le peuple. Suénon n'avait pas été présent à cette expédition ; il était allé en Norvège, appelé par la vengeance de Sigrida, veuve d'Éric le victorieux, contre Olaüs Tryggeson. Il répudia sa femme Gunild, et épousa Sigrida. Olaüs, mécontent de cette alliance, enlève Thyra, sœur de Suénon, l'épouse, demande à celui-ci les biens de cette sœur, qu'il retient injustement, et arme une puissante flotte. Suénon, aidé des secours du roi de Suède, et d'Éric, seigneur norvégien, défait, sur les côtes de Poméranie, l'armée navale d'Olaüs qui, de désespoir, se précipite dans la mer. Une partie de la Norvège échoit à Suénon, et lui fournit de nouveaux moyens de nuire à l'Angleterre. Éthelred, non moins lâche que perfide, avait fait égorger en un seul jour (23 février 1002) tous les

Danois, hommes, femmes et enfants qui se trouvaient dans ses états. La sœur de Suénon fut décapitée pour avoir vu massacrer ses enfants. Cette nouvelle, Suénon sort avec une flotte de trois cents vaisseaux et se rend en Cornouailles, s'avance dans le pays, brûle Exeter, passe dans le Devon, et tue les habitants au fil de l'épée, défait Éthelred ; et, après avoir vaincu, repart pour l'Angleterre d'incendies et de pillage, il retourne passer l'hiver en Danemark. Ce prince continua pendant plusieurs ans, des expéditions semblables. Éthelred se racheta, en 1005, une grosse somme. L'année suivante les Danois en exigent une plus grande, prétendant qu'on leur a prêté un tribut annuel. Les Anglais tentent un dernier effort pour se défendre, mais sont défaits. Les Danois s'emparèrent de l'Angleterre orientale. Canut est pris. En 1013, Suénon est déposé à Londres ; Éthelred se réfugie en Normandie. Londres ouvre ses portes à Suénon, qui est proclamé roi d'Angleterre. On doute cependant qu'il ait été couronné. Il mourut en 1014, sans que l'on sache par quelle cause : mais il paraît que sa fin fut naturelle ; on en raconte les circonstances assez diversement. Canut lui succéda.

SUÉNON II, petit-fils du précédent, par sa fille Estrith, en reçut le trône d'Estrithson. Son père était le roi Ulson, arrière-petit-fils d'Olaüs, roi de Suède. La race masculine de Canut-le-Grand s'étant éteinte, la personne de Hardi Canut, surnommé Magnus I<sup>er</sup>, roi de Norvège, succéda à ce dernier, en 1042, un traité conclu avec lui ( *V. nos I<sup>er</sup>, xxvi, 144* ). Tous les historiens représentent Suénon comme un jeune homme doué de tous les avantages extérieurs et des plus

lités. Comblé d'honneurs par  
 us, et nommé vice-roi de Da-  
 k, il fit soulever ce pays con-  
 prince; mais plusieurs fois  
 , il était encore errant en  
 , lorsqu'il y apprit, en 1047,  
 t de son bienfaiteur, qui l'ap-  
 au trône. Il fut reçu à bras  
 s. Harald, roi de Norvège,  
 avait inutilement essayé de lui  
 a couronne, ravagea le Jutland  
 et plusieurs campagnes consé-  
 s. Suénon alla le chercher avec  
 te, et le combattit sans résul-  
 rqué. La guerre dura plusieurs  
 ; avec une fureur incroyable. En-  
 t décidé qu'un combat général  
 ait fin aux hostilités. Ce combat  
 u le 10 août 1063. Suénon fut  
 t, et ne put échapper à la mort  
 la générosité de l'amiral nor-  
 t, qui lui permit de regagner  
 ts. Il leva une nouvelle armée.  
 ée suivante, les deux rois, las  
 guerres si cruelle, eurent une en-  
 sur les bords du Gœtha-elf, et  
 rent de garder chacun ce qu'ils  
 laient. Quelques années après,  
 n, apprenant que la dureté du  
 rnement de Guillaume-le-Con-  
 at causait beaucoup de murmure,  
 n Angleterre fit partir son frère  
 n, avec une flotte considérable.  
 ci, débarqué sur les côtes du  
 umberland, fut joint par des  
 ais, des Danois établis dans le  
 et beaucoup de mécontents. Dé-  
 avait emporté York. Guillaume  
 offrir une grosse somme par des  
 aires, et se débarrassa ainsi de  
 nemi. Esbern, de retour en Da-  
 k, après avoir perdu une par-  
 ses vaisseaux par une tempête  
 t envoyé en exil par son frère  
 Suénon avait épousé Gytha,  
 e Jacques Amund, roi de Suède.  
 e elle était sa parente à un de-

gré éloigné, il fut forcé de s'en sépa-  
 rer, sur les représentations d'Adel-  
 bert, archevêque de Brême; mais en  
 même temps il reprit plusieurs mai-  
 tresses qu'il avait écartées. Il en eut  
 douze enfants, dont plusieurs oc-  
 cupèrent le trône. Adelbert, qui  
 avait excité le ressentiment de Sué-  
 non, vint à bout de le fléchir, et  
 l'allant trouver à Slesvig, et l'en-  
 gagea même à conclure un traité d'al-  
 liance avec l'empereur Henri IV, qui  
 était alors en guerre avec Adolphe,  
 duc de Saxe, et ses alliés. Henri pro-  
 mettait à Suénon une partie de ses  
 conquêtes, à condition qu'il fit chez  
 les Saxons une irruption du côté de  
 l'Elbe. Celui-ci remonta effectivement  
 ce fleuve; mais son armée déclara  
 qu'elle ne voulait pas attaquer d'an-  
 ciens amis, et Suénon fut obligé de  
 retourner en Danemark. Ce prince  
 ayant fait assassiner, dans une église  
 de Roskild, des seigneurs qui s'étaient  
 permis des propos injurieux sur son  
 compte, Guillaume, évêque de cette  
 ville, lui défendit l'entrée du lieu  
 saint, en lui reprochant publique-  
 ment son crime. Suénon reconnut sa  
 faute, et offrit de réparer le scandale  
 qu'il avait donné. Il passa les der-  
 nières années de sa vie dans des exer-  
 cices de pénitence, et mourut le 8  
 mars 1074. Adam de Brême, qui vi-  
 sita le Danemark durant le règne de ce  
 prince, le dépeint comme très-versé  
 dans les lettres, et dirigeant lui-même  
 les clercs qu'il envoyait prêcher  
 en Suède, en Norvège et dans les îles  
 voisines. Il ajoute qu'il était très-af-  
 fable et généreux envers les étran-  
 gers, et qu'il n'avait d'autre vice  
 que l'incontinence. Harald III et qua-  
 tre autres fils de Suénon régnèrent  
 après lui. — SUÉNON III, fils d'Éric  
 Emund, fut surnommé *Grathe*, du  
 nom d'une bataille où il périt. Après

l'abdication d'Éric III (l'Agueau), en 1147, il contesta la couronne à Canut V (Voy. l'article de ce dernier, VII, 48). Ces querelles durèrent pendant tout son règne, malgré des traités de partage souvent signés; et le royaume éprouva toutes les horreurs de la guerre civile. Suénon, ayant fait assassiner Canut, en 1150, devint l'objet de la haine publique. Valdemar qui, d'après un accord fait avec les deux autres princes, possédait le Jutland indépendamment du Slesvig, son patrimoine, parvint à échapper aux embûches que Suénon lui avait dressées, et se sauva dans la péninsule. Suénon l'y suivit, espérant le surprendre avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense; mais Valdemar était prêt à le recevoir, et soutint plusieurs combats, dont aucun ne fut décisif. Enfin, le 23 octobre 1157, les deux ennemis se rencontrèrent dans la plaine de Grathe, près de Viborg. Suénon battu prit la fuite, et en traversant un marais, y enfonça, et fut retenu par le poids de ses armes. Des soldats de Valdemar l'y découvrirent, et lui tranchèrent la tête. Suénon avait épousé Adelaïde, fille de Conrad, margrave de Misnie. Il n'en eut qu'une fille, qui fut mariée à Berthold II, comte d'Andechs, margrave d'Istrie, vers 1176. E—s.

SUÈRE-DUPLAN (JEAN-MAURICE), né, vers le milieu du dix-huitième siècle, à Ricux, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, et partagea son temps entre les devoirs du ministère et la culture des lettres. Affligé de voir les langues anciennes négligées, il conçut le projet d'en ranimer le goût, en faisant imprimer, à ses frais, de nouvelles éditions d'ouvrages grecs, dont il distribuait gratuitement les

exemplaires. En 1786, il donna *Psautier*, en grec, suivi des principales hymnes de l'Église, prières de la messe, dans la langue. Il annonce, dans la préface, son intention d'employer ses fonds à publier des éditions de quelques-uns des meilleurs ouvrages grecs et latins. Il invite les personnes zélées à l'instruction de la jeunesse à adresser leurs ouvrages, qu'il se charge de faire imprimer, et témoigne le désir de voir quelque habile homme entreprendre une traduction grecque des *Hymnes* de Santeuil. L'université de Paris s'empressa de citer Suère-Duplan sur un projet de l'exécution devant être fort utile aux bonnes études. Il publia, en 1787, un recueil de discours (*Consiève orationes ex græcis his excerptæ*), Paris, un vol. in-8. En 1788, une édition grecque de *Phocle*, ibid., 2 vol. in-12. En 1789, les *Racines de la langue latine* (mises en vers français) par M. de Fourmont (V. ce nom, 374), était devenu rare; et Suère-Duplan rendit un véritable service qu'en reproduisant; mais on ne sait ce qu'il est devenu. Le nom de Suère-Duplan se trouve seul sur le frontispice de la réimpression. Sa probité bien connue et sa modestie repoussent l'idée qu'il eût eu l'intention de s'approprier le travail de Fourmont: il est probable que l'imprimeur y aurait mis son nom sans le consulter (

(1) Cet ouvrage, que Fourmont avait fait imprimer, étant encore écopé, fut employé comme tel au collège Mazarin: l'édition fut assez vite épuisée, et une tracasserie de censure ayant empêché la réimpression, il devint bientôt par être oublié (Voy. l'Éloge de Fourmont par Fréret, *Acad. des inscr.*, tom. XVI, 423.) La réimpression donnée en 1789, est

et savant ecclésiastique, échappé par miracle, aux orages de révolution, est mort oublié, dans l'incendie de 1806. Aucun des journaux littéraires qui paraissaient en France à cette époque, n'a payé, sur quelques lignes, un tribut de reconnaissance à la mémoire d'un citoyen bienfaisant dont la fortune et les vertus avaient été consacrées à servir le progrès des bonnes études dans sa patrie. Indépendamment des ouvrages cités, on a de Suétone : un *Essai d'office en français* avec une préface enrichie de citations des Pères, favorables à cette institution.

W—s.

**SUÉTONE** (*CAIUS SUETONIUS TRANQUILLUS*), historien latin, vécut au premier siècle de l'ère vulgaire, et mourut au deuxième, on ne sait pas en quelles années. Seulement, comme il dit qu'il était fort jeune encore sous Domitien, vingt ans après la mort de Néron, c'est-à-dire vers l'an 96, on a lieu de le croire né vers l'an 64 et 79. Il apprend aussi que son père, *Linus*, était tribun de la sixième légion, et combattait à Bédacum, où Vitellius vainquit Othon. On dit avoir lu, dans un manuscrit, *Linus* au lieu de *Lenis*, et il est probable que ces syllabes *Linus*, dérivées d'une petite lacune, sont les dernières de *Paullinus*, d'où il résulte que l'historien Suétone était un général Suétone Paulin (Voyez le suivant). Cette opinion, quoiqu'elle n'est soutenue par quelques auteurs modernes, avant et après Muret, est généralement abandonnée, comme incompatible avec diverses circon-

stances des récits de Suétone et de Tacite. Paulin était général, sénateur, consul; *Lenis* n'est désigné par son nom de famille que comme un simple chevalier, *angusti-clavius*. D'autres ont prétendu que l'historien Suétone était petit-fils de Paulin : ce qui est fort peu vraisemblable encore; car Suétone parle de son propre aïeul, sans le désigner comme un personnage célèbre. Il faut donc se contenter de savoir qu'il était fils de *Lenis*: Bayle a remarqué la conformité de ce surnom avec celui de *Tranquillus*. L'intime et inaltérable amitié qui a régné entre Suétone et Pline le jeune a fait conjecturer qu'ils étaient compatriotes, tous deux nés dans la Gaule cisalpine (Voyez PLINE le jeune, XXXV, 76) : c'est un point sur lequel on n'a pas non plus de renseignements positifs à l'égard de Suétone; mais quatre lettres de Pline lui sont en effet adressées. La première (l. 1. ep. 18) tend à dissiper les alarmes qu'un songe avait inspirées au jeune Suétone, la veille du jour où il devait plaider une cause : il était donc alors avocat; peut-être même avait-il aussi donné des leçons de grammaire, de rhétorique, et plaidé, dans les écoles, des causes imaginaires : c'est du moins ce que l'on pourrait conclure d'un texte de Suidas, et de quelques mots d'une lettre de Pline à Hispanus (l. 1, ep. 24). Par la seconde, de celles qui sont écrites à Suétone lui-même (l. 111, ep. 8), on voit que celui-ci avait été nommé tribun militaire à la sollicitation de son ami, mais qu'il consentit à céder cet honneur à Cæsenius Silvanus. Dans une troisième épître (v, 11), Pline le presse de publier des ouvrages déjà composés et impatientement attendus. La quatrième (ix, 34) ne tient point à l'histoire personnelle de Suétone;

er Suétone-Duplan que comme éditeur : le titre ainsi conçu : Les Racines de la langue latine présentées à la jeunesse, par J. M. Desuèze

mais c'est pour lui que Pline le jeune écrit à Trajan la quatre-vingt-quinzième lettre du livre x. Nous y apprenons que Suétone s'était marié et n'avait point eu d'enfants : l'empereur est supplicié de lui accorder le *ius trium liberorum*, c'est-à-dire les exemptions et privilèges de ceux qui avaient trois fils ; c'était une faveur difficile à obtenir, et que pourtant l'empereur ne refusa point. Suétone demeurait alors chez Pline, qui, en le voyant de plus près, l'estimait et le chérissait davantage : *Suetonium Tr. probissimum, honestissimum, eruditissimum virum jam pridem in contubernium accepi, tandemque magis diligere cepi quam quondam propius inspezi*. Nous ne savons rien du surplus de sa vie, sinon par quelques lignes de Spartien, où il est dit qu'étant devenu secrétaire (*magister epistolarum*) de l'empereur Adrien, il perdit cette place pour s'être conduit, à l'égard de l'impératrice Sabine, avec plus de familiarité qu'il ne convenait. Moréri et d'autres biographes emploient le terme de *privautés* en traduisant ce passage : mais Tillemont observe judicieusement que l'histoire ne s'explique pas sur la nature des libertés que Suétone et d'autres officiers avaient pu prendre avec Sabine ; et d'ailleurs, si les mots *injussu ejus*, qui se trouvent dans le texte de Spartien, signifient sans l'ordre de l'empereur, le sens qu'on a voulu donner à *familiarius egerant*, n'est aucunement admissible. Quoi qu'il en soit, Suétone fut renvoyé de la cour impériale en l'année 121 ; et nous ignorons combien de temps il survécut à cette disgrâce. Dans la liste assez longue de ses écrits, on a placé un livre sur les hommes illustres, et même celui que Laërtius indique, en disant que

*Tarquitius*, dissertant sur les personnalités célèbres, de *illustribus viris disserens*, rapporte qu'Esculape fut exposé aussitôt après sa naissance, et allaité par une chienne. On veut que *Tarquitius* soit une altération de Tranquillus. Vossius, pour réfuter cette opinion, observe qu'il y a eu un auteur réellement nommé *Tarquitius*, dont les livres sont cités, non-seulement par Lactance, mais aussi par Ammien Marcellin. Cependant saint Jérôme et Vincent de Beauvais font mention d'un livre ou d'un Catalogue *virorum illustrium*, rédigé par Suétone, et où se trouvait un article sur Pline l'ancien. On a, d'après ces indications, attribué quelquefois à Suétone, ainsi qu'à Pline et à Cornelius Nepos, le recueil de Notices historiques, qui a été reconnu depuis pour une production d'Aurelius Victor (Voy. ce nom, III, 78). Mais Suétone avait écrit en effet plusieurs livres qui ne subsistent plus : un sur les jeux (ou les écoles) des Grecs, deux sur les spectacles des Romains, deux sur les lois et les coutumes de Rome, un sur la vie de Cicéron ou sur son *Traité* de la république, trois sur les rois, un sur les offices, et, selon Priscien, jusqu'à huit sur les préteurs ; de plus des tableaux généalogiques ; des *traités* sur l'année romaine, sur les noms propres, sur les paroles de mauvais augure, sur les notes dont se servaient les grammairiens ou critiques ; sur les défauts corporels, sur les différentes formes d'habillements ; enfin des mélanges intitulés *De rebus variis*, ou *Prata* ou *Parerga*. Les auteurs qui citent ces ouvrages avec plus ou moins de précision sont Aulugelle, Tertullien, Charisius, Servius, Ausone, Priscien, Isidore de Séville, Pertzès et Suidas. Nous ne tenons pas

e d'une *Historia ludicra*, qui n'être, sous un autre titre, ouvrage sur les jeux des Grecs Romains, ni d'un *Traité sibus puerorum*, ce dernier étant, selon toute apparence, faute des copistes de Servius, de *Græcorum*. Il ne reste d'hui de Suétone, outre les douze Césars, que de très-Notices sur les grammairiens, rhéteurs, sur Térence, Horacain, Perse, Juvénal et Plin n; encore ce dernier article, consiste qu'en douze ou quinze est-il évidemment supposé; car ir paraît y confondre les deux erreur dans laquelle ne pouvait r l'intime ami du second. Les qu'on a élevés sur les articles al, Perse et Lucain sont beaunoin fondés; on y retrouve la n de Suétone, ainsi que l'a é Saumaise. L'authenticité des qui concernent Horace et Té n'a point été contestée. Ces Notices faisaient partie d'un historique sur tous les poètes, qui comprenait une Vie de e, dont le grammairien Donat rait quelques lignes. Le livre hétéurs illustres ne nous est nu que réduit à six chapitres, n rencontre néanmoins plu-faits d'histoire littéraire qui lisent point autre part: il en ire autant du livre des gram-n (romains), qui est d'ail-plus étendu et peut-être même et. C'est par son Histoire des Césars que Suétone est princi-ent connu: cet ouvrage, natu-ient divisé en douze parties, i quelquefois en huit, dont les remières correspondaient aux emiers empereurs: Jules-César, e, Tibère, Caligula, Claude et

Néron; la septième comprenait Galba, Othon et Vitellius, et la huitième, les empereurs de la famille Flavienn Vespasien, Titus et Domitien. Mais cette division n'appartenait qu'aux copistes, et elle n'était point uniforme; car Loup de Ferrières ne partageait l'ouvrage qu'en deux livres, et Vincent de Beauvais en comptait douze. Comme les premières lignes de la vie de Jules César se rapportent à une époque où il est âgé déjà de seize ans, on a supposé, non sans quelque probabilité, que le commencement de ce livre était perdu; et Louis Vivès a pris la peine d'en rétablir les premières pages. Suétone s'est proposé de tracer le tableau des mœurs privées, de la conduite personnelle de chacun de ces douze princes, plutôt que celui des affaires politiques et militaires de leurs règnes. Il ne suit pas rigoureusement l'ordre chronologique des faits; et néanmoins, ainsi que le cardinal Noris l'a remarqué, il ne s'en écarte pas autant qu'on le pourrait croire; il fait correspondre, le plus qu'il peut, la distribution des matières à la succession des temps. En général, on rend hommage à l'exactitude, à la véracité de cet historien: Linguet qui l'a, dans le dernier siècle, accusé de mensonge et de calomnie, a été victorieusement réfuté par Tiraboschi et par La harpe. On a reproché, avec plus de justice, à Suétone, d'avoir fait un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses, et quelquefois si scandaleusement racontées, qu'il y a presque autant de licence dans les récits que dans les actions mêmes, comme le disait saint Jérôme. De telles peintures, en effet, ne sont profitables que lorsqu'elles sont décentes; et pour montrer à nu la dépravation et l'ignominie des Tibère et des Néron, il fallait



une sagesse, un goût, un art, qui manquaient à Suétone. Mais Tillemont et d'autres censeurs, qui se plaignent de son excessive liberté, conviennent du moins qu'il est véridique. On a vu quelle idée avait conçue de sa probité son contemporain Pline le jeune. Vopiscus l'a depuis qualifié *emendatissimus et candidissimus*. Au renouvellement des lettres, Ange Politien, Érasme, Bodin, Vivès, Juste Lipse, etc., ont décerné à son ouvrage de magnifiques éloges, auxquels peut-être ils n'ont pas mis assez de restrictions. Nous le trouverions mieux apprécié par La Harpe (Lycée, part. 1, liv. III, c. 1, sect. 1) : « Il » est exact jusqu'au scrupule et rigoureusement méthodique; il n'omet rien de ce qui concerne l'homme dont il écrit la vie; il rapporte tout, mais il ne peint rien. C'est proprement un *anecdotier*, si l'on peut se servir de ce terme, mais fort curieux à lire et à consulter. » De nombreux manuscrits de ces douze vies se conservent à Rome, à Paris, à Turin, à Zurich, à Berne... et ont servi à préparer des éditions qui se sont extrêmement multipliées. Les dix-huit premières ont été publiées avant l'année 1500; et depuis ce temps on en compterait plus de cent autres, en écartant celles qui ne se recommandent à aucun titre. Nous ne pourrions indiquer ici que les plus précieuses et les plus utiles : Rome, 1470, au mois d'août, in-fol. (c'est la première de toutes); Rome, Sweynheimet Pannartz, 1470, in-fol.; Venise, Janson, 1471, in-fol.... Venise, Alde, 1516, in-8°... Genève, 1595, in-4°; Paris, imprimerie royale, 1644, in-12; Amsterdam, Elzévir, 1650, in-2... Utrecht, 1672, in-4°; Paris, 1684, in-4°, à l'usage du Dauphin; Utrecht, 1690, 2 vol.

in-8°; Lenwarde, 1714, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4°; Leipzig, 1748, in-8°; Leyde, 1751, in-8°; Deux-Ponts, 1800, in-8°; Leipzig, 1804, 2 vol. in-8°. Les principaux éditeurs de Suétone ont été G. Ant. Campanus, J. J. André, évêque d'Alérie, Égnatius, Érasme, Isaac Casaubon, Gruter, Grævius, Pitiscus, Oudendorp, Ernesti; mais plusieurs autres savants, Phil. Berroaldo, H. Lorit (*Glareanus*), Torrentius, Juste-Lipse, Boxhorn, Pierre d'Almeida, etc., ont contribué, par des recherches et par des notes, à éclaircir le texte de cet auteur. Il a été traduit en italien par Paul del Rosso, dont la version, publiée en 1554, a été réimprimée à Venise en 1738, in-4°; en espagnol, par Jaime Bartholomeo, Tarragone, 1595; en anglais, par Philémon Toland; Londres, 1666, in-fol.; par J. Hughes, 1717-26, 2 vol. in-12; par J. Clarke, 1733, in-8°; enfin par Alexandre Thompson, 1795, in-8°: en allemand, par Wager, 1771, in-8°; en danois, par H. D. Holk; en langue belge, par Abrah. Bogaert, etc. Quant aux Versions françaises, La Harpe, qui donnait la sienne pour la troisième, était dans l'erreur: on avait déjà celles de Michel de Tours, Paris, 1520, in-fol.; de George de La Boutière, Lyon, 1556, in-4°; de J. Baudouin, Paris, 1628, in-4°; d'un anonyme, Amsterdam, Elzévir, 1665, in-12; et de Bernard Dutheil, Paris, 1670, in-12. La Traduction de La Harpe parut en 1770; et celle de Delisle de Sales (sous le nom de Henri Ophellot de la Pause, anagramme de *philosophie de la nature*) en 1771: celle-ci est en quatre tomes in-8°, à cause des mélanges et des notes qui l'accompagnent; et l'autre en 2 vol., qui

réimprimés en 1806, et dans la collection des œuvres de Spe. Ce traducteur, quoiqu'on reproché plusieurs méprises, n's'aperçoit qu'il a travaillé, est néanmoins le plus élégant quelquefois même le plus fin. Suetone ait eu dans notre avant la fin du dernier siècle. autres Versions ont été publiées : en 1807, l'une par M. A. L. Roche, in-8° ; l'autre, sans retranchement, par M. Mauvèsque, en 2 vol., du même t. Les Remarques de Laisné personne et les écrits de Suetone insérées dans le Nouveau Recueil de pièces fugitives d'Archaïm (tom. 1, pag. 23-67), sont citées, en partie, de l'article consacré cet historien latin, dans l'Annuaire de Bayle.—Vopiscus d'un Suetone surnommé *Opus*, qui avait écrit une Vie de l'empereur Tacite. D—N—U.

**SEPTIMIUS SEVERUS** est un des plus grands généraux qu'ait eus l'empire romain dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Sa réputation publique, dit Tacite, qui ne craint jamais de donner un rival à un grand homme, le comparait à Scipion. Nul n'était plus savant dans l'art des combinaisons militaires et ne déployait, dans les occasions difficiles, plus de prudence et de sang-froid ; nul ne se montrait plus attentif et plus vigilant pour tout ce qui pouvait empêcher un revers ; et la crainte de ne l'être pas vaincu était née par lui comme le commencement de la victoire. Mais, ainsi que Scipion, dont il fut l'émule et le rival, le romain, Suetonius Paulinus dans les temps du plus somptueux et du plus dégradant despotisme. Les mémoires qu'il semble avoir

écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous ; et nous sommes réduits à recueillir, dans le petit nombre des auteurs anciens qui nous restent de cette époque, quelques détails sur ce qui le concerne. Nous tâcherons de n'en omettre aucun, et de les classer chronologiquement. On ignore également la date et le lieu de sa naissance. Il paraît pour la première fois dans l'Histoire, au commencement du règne de Claude, et déjà nous le trouvons revêtu de la dignité de préteur. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé, l'an 37 de J.-C., en Mauritanie, pour y combattre les peuples de cette contrée qui s'étaient révoltés (1). Comme son expédition dans ce pays est aussi un voyage de découvertes et qu'elle a enrichi la Géographie, nous rapporterons ce qu'en a dit Pline, le seul auteur qui donne quelques notions sur cet important événement. C'est après avoir décrit le mont Atlas, que le naturaliste romain ajoute (2) : « Suetonius » Paulinus, celui que nous ayons vu » depuis consul, est le premier des » capitaines romains qui ait franchi » le mont Atlas et se soit avancé de » quelques milles au-delà.... Il a rap- » porté que sa cime était couverte » d'épaisses couches de neiges, même » pendant l'été. Il y parvint après » dix campements, et pénétra ensuite » plus loin jusqu'à un fleuve nommé » *Ger*, à travers des solitudes cou- » vertes d'une poussière noire, d'où » s'élèvent çà et là des pointes de » rochers qui paraissent toutes brû- » lées, lieux inhabitables, même en » hiver, à cause de l'extrême cha- » leur. On appelle *Canariens* les peu-

(1) Dion Cassius, *Hist.* lib. 60, c. 8, p. 967, édit. Reim., in-folio.

(2) Pline, *Hist. nat.*, lib. 7, cap. 1. — Solin, cap. XXIV.

» ples qui vivent dans les forêts voisines de ces déserts. Elles abondent en éléphants, en bêtes féroces et en serpents de tout genre. Il est assez constant que cette nation des *Canariens* est voisine de celle des *Éthiopiens*, qu'on nomme *Perorses*. » Nous avons ailleurs démontré (3) que l'expédition de Suetonius Paulinus ne s'était pas étendue au-delà du pays de Tafilet, et que le fleuve *Ger* dont parle Pline est celui qu'on nomme actuellement *Ziz*, sur les bords duquel se trouve encore une ville nommée *Gers*. Pline nous apprend, dans un autre endroit de son ouvrage, que les *Perorses* étaient un peuple de l'Atlas; et il n'est pas douteux que les *Canariens* ne soient le même peuple que celui qui habitait *Canaria*, une des îles *Fortunées*, et sous le même parallèle que les vallées qui sont au sud de l'Atlas. Dion-Cassius, qui fait aussi mention de l'expédition de Suetonius Paulinus, nous apprend que peu après on envoya dans cette contrée, nouvellement découverte, un autre préteur, Cn. Hosidius Geta. Dans ces brûlants déserts, son armée manqua périr de soif; elle fut sauvée par la découverte inopinée d'une source, et elle vainquit Salabus, chef des Mauritanians. Ce ne fut qu'après cette victoire que, selon Dion, l'empereur Claude résolut de réunir toute la Mauritanie à l'empire romain. Il partagea ce pays en deux provinces, la Mauritanie tingitane, et la Mauritanie césarienne. Il est difficile de concevoir, d'après un ensemble de faits si bien liés, et si décisifs, comment il s'est trouvé tant de savants qui ont pensé que Suetonius

Paulinus avait franchi le grand désert de Sahara, et s'était avancé avec son armée presque sur les bords du Joliba, si improprement confondu par eux avec le Niger des anciens. Mais l'imagination aime à exercer son influence jusque sur la sévère érudition, et ne parvient que trop souvent à l'égarer. C'était une grande gloire pour Suetonius Paulinus, d'avoir étendu au midi les limites de l'empire romain; il eut encore celle d'empêcher qu'elles ne fussent diminuées dans le nord, et même il les agrandit en triomphant de peuples belliqueux et justement exaspérés contre leurs oppresseurs. Vers l'an 59 de notre ère, il fut créé consul subrogé, et envoyé comme gouverneur dans l'île de la Grande-Bretagne(4). Le besoin qu'on avait de lui, et son propre mérite, l'avaient, même sous le règne d'un Néron, porté à ce poste éminent. L'île qu'on lui donnait à gouverner était à découvrir et à conquérir. Les Romains y avaient seulement formé, dans la partie méridionale, des établissements mal assurés. Suetonius Paulinus soumit, vers le nord et à l'ouest, plusieurs peuples qui jusqu'alors étaient restés indépendants, et il établit chez eux de fortes garnisons. L'île *Mons* ou l'île Anglesey, qui n'est séparée de la côte occidentale d'Albion que par un étroit canal, était pour tous les peuples bretons un territoire sacré. Ses sombres et mystérieuses forêts recélaient leurs autels les plus vénérés; c'est dans cette dernière retraite que s'était réfugié le grand-prêtre des druides avec l'élite des guerriers. Suetonius Paulinus résolut d'en faire la conquête, et sous

(3) Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, p. 370.

(4) Tacite, *Ann.*, XIV, 29 à 40. — *Agricola*, c. p. 14 et 15.

le vrai ou supposé que ceux  
 daient avaient secouru les  
 il fit marcher contre eux  
 ie. Mais parvenus sur le ri-  
 soldats romains s'arrêto-  
 oyant les femmes bretonnes  
 : deuil, les cheveux épars,  
 es torches enflammées, et  
 on peint les furies; les drui-  
 ourant les rangs, levant les  
 ers le ciel, et prononçant  
 écations. Suetonius Paulinus  
 n avant ses drapeaux, tra-  
 ec eux le détroit dans des  
 qu'il avait fait construire ex-  
 traîne à sa suite son armée,  
 : restée immobile d'étonne-  
 l'effroi; il fond aussitôt sur  
 ns, les enveloppe dans leurs  
 feux, en fait un grand car-  
 abat leurs forêts, et ren-  
 urs autels, que le sang des  
 vait si souvent arrosés. Tan-  
 Suetonius Paulinus rempor-  
 grande victoire, les cruau-  
 exactions des centurions et  
 adants romains avaient ex-  
 s la partie de la Grande-Bre-  
 déjà conquise, la plus fu-  
 es insurrections. On avait,  
 dre de l'empereur, imposé  
 elles taxes, et on les exigeait  
 : rigueur extrême(5). Bodi-  
 rve du roi des Icènes, avait  
 péché de verges, et ses deux  
 aient été violées par les offi-  
 empereur stupide et féroce,  
 , à l'exemple de leur maître,  
 aissaient les traités, les droits  
 ions et ceux de l'humanité.  
 nation enfanta le desir de la  
 ce; et tous les Bretons pri-  
 armes. Les Romains, et les  
 es Romains, qui habitaient  
 riche colonie de *Camulodu-*

*num* ou Colchester, dans *Verulamium*, municpe près le village moderne de Saint-Alban, et dans *Londinium* (Londres), déjà célèbre par ses navires et son commerce, furent, après une courte résistance, massacrés sans pitié. Heureux ceux qui périrent en combattant; les autres furent crucifiés, brûlés, empalés, ou subirent des supplices que Tacite n'a osé qu'indiquer, mais dont l'historien Dion nous a retracé les horribles détails (6). Suetonius Paulinus envisagea toute la grandeur du danger; il vit la puissance romaine sur le point d'être anéantie dans la Grande-Bretagne et ne dépendant plus que des chances d'une bataille. Comprenant qu'il serait écrasé par le nombre, si, pour protéger les villes et les cantonnements il divisait ses forces, il les réunit et grossit son armée de toutes les garnisons. Il attira ensuite les Bretons dans la plaine; et quoiqu'ils fussent animés jusqu'à la fureur par la vue et les paroles éloquentes de la reine Bodicée, qui leur montrait son corps déchiré par les verges, et ses deux filles outragées, il remporta sur eux une victoire complète, et en fit un grand carnage. Tacite porte à quatre-vingt mille le nombre des Bretons qui furent massacrés dans cette bataille. « Les soldats romains, dit-il, n'épargnèrent pas même les femmes; et des monceaux de cadavres se trouvaient accumulés sur les bêtes de somme percées de traits. » Suetonius Paulinus continua de tenir la campagne, et acheva de soumettre les rebelles. Ceux-ci, occupés des soins de leur vengeance, avaient négligé de cultiver la terre, et il en résul-

Cassius, lib. 62, ch. 1, p. 1001.

(6) Dion Cassius, *Hist.*, lib. 62, p. 1008, n° 7; édit. in-folio, de Reimar.

ta une affreuse famine qui en fit périr un grand nombre (7). La guerre était terminée, et Suetonius Paulinus ne songeait plus qu'à étendre et consolider la puissance que la victoire lui avait assurée, lorsque de nouveaux embarras lui furent suscités. Le despotisme avait su, dans le gouvernement des provinces, diviser l'autorité pour qu'elle ne lui devînt pas funeste. L'administration des finances était confiée à un procurateur ou intendait, tandis que le légat ou proconsul avait le commandement des armées. Le procurateur de la Grande-Bretagne était alors un certain Julius Classicianus qui, jaloux de Suetonius Paulinus, le contrariait dans toutes les mesures qu'il voulait prendre, et excitait sourdement les Bretons à la résistance. Suetonius Paulinus fit contre lui de justes plaintes; et pour prendre connaissance des différends qui s'étaient élevés entre le proconsul et l'intendant, Néron envoya dans la Bretagne un de ces êtres vils qui peuplaient sa cour, et auxquels seuls il accordait sa confiance. L'affranchi Polyclète, par son faste et son insolence, vint étonner les Bretons eux-mêmes, tout courbés qu'ils étaient sous le joug de l'adversité. Ils ne pouvaient concevoir comment les Romains, avec tant de courage et de fierté, montraient tant de servilité et de bassesse. L'affranchi prit le parti de l'intendant, et chercha à nuire au grand capitaine; mais comme il ne pouvait ancantir sa gloire et les suffrages de l'armée, il se contenta d'insinuer que la haine des Bretons envers un général qui les avait vaincus était un obstacle au rétablissement de la tranquillité. En conséquence, comme si la guerre

n'eût pas été terminée, on vint dire à Suetonius Paulinus de l'armée à Turpilianus, docteur de l'armée venait d'expirer. Cela ne fut point un ennemi fait, mais un ennemi fait par la découragement du nom de paix sa inaction. Suetonius fut blessé qu'on lui enlevât la palme certaine au moment d'avoir triomphé de tous les ennemis, il ne lui restait plus qu'à s'en venger. Il dissimula cependant, et se contenta de Bretagne, ce théâtre de ses exploits, après y être resté quelque temps. Il avait eu, pendant ce temps, un camp auprès de lui, et il avait eu, pendant ce temps, un jour soumettre l'ennemi aux armes romaines, et qu'on ne le redoublât de l'injure de son nom à la plume de Suetonius Tacite, qu'à l'éclat de ce grand nom. Huit ans après, l'an 66, nous retrouvons Suetonius Paulinus commandant l'infanterie et la cavalerie de l'empereur Othon, butte aux intrigues de Licinius Sulpicius, préfet du prétoire, rusé et méchant, ignorant de la guerre, et jaloux de voir que le vainqueur des Bretons avait acquise sur les soldats! Quand Vitellius, d'une puissante armée, vint à Othon le trône impérial, Suetonius Paulinus conseilla à celui-ci une bataille, et de trainer la guerre en longueur. Il appuyait son conseil sur de nombreux motifs irrésistibles: il cite nous a fait connaître qu'il donnait la plus haute idée de sa grande capacité et de la pureté de ses vues (8). Othon ne suivit ses conseils, et joignit à sa faute une autre faute plus grande enc

(7) Tacit., *Hist.*, lib. 2, cap. 87-90. — Lib. 11.

(8) Tacit., *Hist.*, lib. 2, cap. 32.

ux instances de ses courtisanes flatteurs, et de s'écarter née pour ne pas exposer sa sacrée. Il perdit la bataille, réa à Bedriac, près de Cré, abandonné de tous les tua de ses propres mains. ut reconnu empereur. Alors

Paulinus se trouva dans on pénible. Obligé de se la cour du nouveau maître de suppliant, il eut de obtenir audience, et se seroyen de défense peu honois qui lui réussit. Ce qui é que l'effet du hasard ou ation d'Othon, la longueur che, la fatigue des troupes, ragement, le mélange des t des vivandiers, tout cela enté par Suetonius Pauline le résultat de ses ruses rer la victoire à un empedigne de régner que celui rdres duquel les destinées placé. Vitellius le crut, et ue perfidie du général lui mer sa fidélité. Nouvelle ue les dissensions civiles s prolongées brisent enfin la des hommes les plus énerparviennent à souiller les les plus dignes d'estime. , après l'évènement que is de raconter, ne fait plus le Suetonius Paulinus. Les e nous avons réunis dans nous le montrent, pendant e trente-deux ans, toujours plus hautes dignités, et à s armées; il devait donc é en âge lorsque Vitellius l'empire; et cette époque peu éloignée de celle qui fin de sa carrière. W—R.

(EUSTACHE LE) Voy.

SUFFREN (JEAN), jésuite, né, en 1565, à Salon en Provence, embrassa la règle de saint Ignace à quinze ans. Après avoir professé la philosophie à Dole, et la théologie à Avignon, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle de la chaire. Les succès qu'il obtint étendirent bientôt sa réputation; et ses supérieurs l'appelèrent à Paris, où ses talents ne furent pas moins appréciés que dans le reste de la France. La reine-mère Marie de Médicis le nomma son confesseur en 1615, et l'honora de toute sa confiance. Le P. Suffren s'en montra digne par la sagesse des conseils qu'il ne cessa de lui donner, et il ne tint pas à lui d'empêcher la rupture éclatante que devait amener l'opposition constante de la reine, aux vues et aux volontés du roi son fils. Il accompagna cette princesse à Blois; et ne revint qu'avec elle à la cour, où il ne se fit remarquer que par sa douceur, sa piété et sa franchise. C'est le témoignage que lui rendent, même les écrivains protestants. Louis XIII, après le renvoi du P. Séguiran, voulut avoir le P. Suffren pour confesseur; mais la reine-mère s'y opposa, dans la crainte d'être privée d'un directeur qu'elle estimait; et il fallut négocier avec cette princesse pour obtenir son consentement. En lui annonçant sa nomination à la place de confesseur du roi, le cardinal de Richelieu lui traça la conduite qu'il devait tenir dans ce poste éminent (1). Mais le P. Suffren n'avait pas les qualités convenables pour se maintenir long-temps à la cour, au milieu d'intrigues et de querelles sans cesse renaissantes. Il ne tarda pas d'être

(1) La Lettre du cardinal de Richelieu au P. Suffren se trouve dans le *Recueil de pièces intéressantes*, publié par La Place, III, 250.

remplacé. On prétend même que le cardinal de Richelieu le fit bannir. Mais il est plus vraisemblable que Suffren sollicita la permission de rejoindre dans les Pays-Bas la reine-mère, à laquelle, malgré ses torts réels, il ne cessait pas de porter un attachement sincère. Il la suivit en Angleterre; et il se disposait à se rendre avec elle à Cologne, qui devait être le terme de la vie errante de cette malheureuse princesse, quand il tomba malade sérieusement. Son état ne l'empêcha pas de s'exposer aux hasards du voyage; mais arrivé à Flessingue, il y mourut le 15 septembre 1641, à l'âge de soixante-seize ans. Ses restes furent rapportés à Paris et déposés dans l'église professe des jésuites. Outre quelques Opuscules ascétiques, on a de lui : des *Sermons*, Paris, 1622-23, 2 vol. in-8°; et l'*Année chrétienne*, ibid., 1641, in-4°, 6 vol. Cet ouvrage, qu'il avait composé à la prière de saint François de Sales, a été abrégé par le P. Frizon, Nancy, 1728, 2 vol. in-12. Quoique le style de l'abréviateur soit plus correct, plusieurs personnes préfèrent la simplicité de l'original. Le portrait du P. Suffren a été gravé plusieurs fois par Michel Lasne, format in-4°, et par Mariette. W-s.

**SUFFREN DE SAINT-TROPEZ** (LOUIS-JÉRÔME), né en 1722, dans le diocèse d'Arles, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, devint prévôt du chapitre de Saint-Vincent de Marseille, et fut sacré évêque de Sisteron, le 30 septembre 1764. D'un caractère bon et généreux, il se fit chérir dans les fonctions de l'épiscopat, par ses vertus et son savoir. Ce fut en 1780 qu'il commença le canal qui porte son nom, et qui a deux lieues d'étendue.

Ce canal ne coûta que quatre-vingt-dix mille francs, dont la province fournit le tiers; il a vingtplié la valeur des terres de cinq lieues carrées; et considérablement augmenté les richesses des habitants de Sisteron : « Les pères me maudiront, disait » ce vertueux prélat; mais les enfants béniront ma mémoire. » Jamais prédiction ne s'est mieux vérifiée. En 1824, la ville de Sisteron a élevé un obélisque en l'honneur de son bienfaisant évêque. Ce prélat, qui avait été sacré évêque de Nevers en 1789, fut obligé de quitter la France au commencement de la révolution, et il mourut dans l'exil.

M—D j.

**SUFFREN SAINT-TROPEZ** (PIERRE ANDRÉ DE), frère du précédent, et l'un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, naquit au château de Saint-Cannat en Provence, le 13 juillet 1726. Sa famille, qui tenait un rang distingué parmi la noblesse de cette province, le destinant à la marine, l'envoya à Toulon dès qu'il eut terminé ses études. Il s'y embarqua, en 1743, comme garde-marin, sur le vaisseau *le Solide*, qui faisait partie de l'armée française et espagnole combinée; et pour son début, Suffren assista au combat que ce vaisseau soutint contre *le Northumberland*. L'année suivante, étant sur *la Pauline*, à la Martinique, il participa à un autre combat; et le sang-froid qu'il montra dans ces deux actions fit présager ce qu'il devait être un jour. Au désarmement de ce navire, il se rendit à Brest, et fut embarqué sur *le Trident*. L'escadre dont ce vaisseau faisait partie fut, à la suite d'une entreprise infructueuse contre la colonie anglaise d'Annapolis, dispersée par une tempête,

ir une armée supérieure  
 plupart des vaisseaux  
 oisaient tomberent au  
 l'ennemi, mais *le Tri-*  
 petit nombre de ceux  
 t à lui échapper. Nom-  
 de vaisseau, en 1748,  
 a sur *le Monarque*,  
 re de M. de l'Étandue-  
 : combat qu'elle sou-  
 auteur de Belle - Ile,  
 ral Hawk, ce vaisseau  
 ligé d'amener, Suffren  
 mmier et conduit en An-  
 il ne resta que peu de  
 paix de 1748 semblait  
 r au repos ; il en pro-  
 rendre à Malte, et se  
 rendre ses degrés dans  
 aint Jean de Jérusalem.  
 mbre des chevaliers, il  
 années qui s'écoulerent  
 à faire ses caravanes,  
 à Toulon qu'à la fin de  
 e année. Les hostilités  
 imencé en 1755, une  
 inquante-huit vaisseaux  
 Brest, pour protéger le  
 le chevalier de Suffren  
 faire partie. Il fut em-  
*le Dauphin-Royal*. Ce  
 ant été séparé de l'esca-  
 la route, fut rencontré  
 anglaise; mais, profitant  
 rité de sa marche, il se  
 le port de Louisbourg,  
 rentrer à Brest. La Fran-  
 lors armé trois esca-  
 1, récemment fait lieute-  
 isseau, s'embarqua sur  
 lans celle du marquis de  
 nière, qui était chargée  
 e siège de Mahon, dirigé  
 'chal de Richelieu. Cette  
 it devant Minorque le 19  
 et mouilla le lendemain  
 della. La ville se rendit à

la première sommation ; mais il fal-  
 lut faire le siège du fort Saint-Phi-  
 lippe, où s'était retirée la garnison  
 anglaise. La Galissonnière, pour  
 empêcher cette place d'être secourue,  
 avait établi sa croisière entre Ma-  
 jorque et Minorque, lorsqu'il eut  
 connaissance de l'escadre de l'amiral  
 Byng. Le combat qui s'engagea fut  
 à l'avantage des Français, (*Voyez*  
*BYNG*), et cette victoire fut suivie de  
 la prise de Port-Mahon. Après avoir  
 navigué sur divers bâtiments, Suf-  
 fren reçut, en 1750, l'ordre de se  
 rendre à Toulon, où M. de Laclue  
 venait d'armer une escadre de sept  
 vaisseaux, destinée pour l'Inde. Il fut  
 embarqué sur l'*Océan*. Le 17 août,  
 cette escadre, se trouvant à la hau-  
 teur du port de Lagos, fut recon-  
 trée par une armée anglaise forte de  
 quatorze vaisseaux. L'infériorité des  
 forces de M. de Laclue ne lui per-  
 mettant pas d'engager le combat, il  
 prit le parti de se réfugier dans ce  
 port, qui appartenait aux Portugais.  
 Tout devait lui faire croire qu'il  
 y serait en sûreté, puisque cette puis-  
 sance était neutre ; mais les Anglais,  
 sans respect pour le pavillon portu-  
 gais, vinrent attaquer l'escadre fran-  
 çaise jusque sous les forts. Trois vais-  
 seaux furent pris ; deux se brûlèrent  
 à la côte, et deux seulement pu-  
 rent se sauver. L'*Océan* fut au nom-  
 bre des premiers, de sorte que le  
 chevalier de Suffren fut une seconde  
 fois prisonnier. On le verra plus tard  
 prendre sa revanche sur les Anglais,  
 dans une circonstance absolument  
 semblable. Sa captivité ne fut pas de  
 longue durée ; et il revint à Toulon  
 au mois d'octobre suivant. La paix,  
 qui eut lieu au commencement de  
 1763, faisait craindre à Suffren une  
 longue inactivité ; mais il obtint,  
 l'année suivante, le commandement



du chebec le *Caméléon*, avec la mission de protéger le commerce dans la Méditerranée. Quelque temps après, il prit le commandement du *Singe*, dans l'escadre du comte Duchaffaut, dirigée contre les Salletins; et il fut témoin du désastre qu'éprouva cette expédition devant Larrache. Promu au grade de capitaine de frégate, en 1767, Suffren se rendit à Brest. On y réunissait une escadre sous les ordres du marquis de Breugnon, que le roi envoyait à Maroc, pour y traiter de la paix. Cet amiral lui confia le commandement de la frégate l'*Union*, sur laquelle il avait arboré son pavillon. Au retour de cette campagne, il se rendit à Malte; et pendant les quatre années qu'il y resta, il parvint au grade de commandeur, et fit, sur les galères de la religion, différentes courses contre les Barbaresques. Ayant été nommé capitaine de vaisseau, en 1772, il vint prendre, à Toulon, le commandement de la *Mignonne*, et fit, avec cette frégate, deux croisières successives dans les mers du Levant. Le comte Duchaffaut, qui fit, en 1776, une campagne d'évolutions, lui donna le commandement de l'*Alcmène*; et, l'année suivante, le comte de Barras lui fit faire une campagne semblable. Lors de la guerre entreprise pour l'indépendance de l'Amérique (1778), Suffren fit partie de l'escadre du comte d'Estaing, sur le *Fantasque*. Pendant la relâche que cette armée fit à Boston, l'amiral, apprenant que cinq frégates anglaises étaient mouillées dans la rade de Newport, chargea Suffren d'aller les y attaquer avec son vaisseau, auquel il adjoignit trois frégates. Le commandeur se présenta devant cette rade le lendemain. Elle était défendue par un fort : il y pénétra sous

toutes voiles, et alla s'emboîser le plus près possible des frégates ennemies; mais celles-ci ne l'attendirent point. Après avoir tiré quelques coups de canon, elles s'échouèrent à la côte, et s'y brûlèrent. Suffren, satisfait du succès de son expédition, rejoignit le comte d'Estaing à la Martinique, où ce dernier lui avait donné rendez-vous. Au combat de la Grenade (6 juillet 1779), le *Fantasque*, qui faisait partie de l'avant-garde, se distingua par une manœuvre brillante, et eut soixante hommes hors de combat. L'armée du comte d'Estaing, après avoir conquis la Grenade, attaqua Savannah, et contribua puissamment aux succès de l'armée de terre, rentra à Brest, au mois de nov. 1779. Le comte avantageux que cet amiral rendit de Suffren fit donner à celui-ci le commandement de l'escadre légère, dans l'armée combinée de France et d'Espagne, aux ordres de don Louis de Cordova. Cette armée se trouvant, le 9 août 1780, à la hauteur du cap Saint-Vincent, tomba au milieu d'un convoi anglais destiné pour l'Inde, et escorté par un vaisseau et deux frégates. Suffren, qui montait le *Zélé*, se mit à la poursuite des bâtiments de guerre; mais la supériorité de leur marche l'empêcha de les atteindre; et il dut se borner à faire amener douze bâtiments marchands, dont quatre furent amarinés par son vaisseau. Jusqu'ici la vie de Suffren a sans doute été assez active et assez remplie; mais d'autres événements vont lui fournir l'occasion de déployer ses talents et sa bravoure sur un plus vaste théâtre. Dès le commencement de l'année 1778, les Anglais avaient tenté diverses entreprises sur les établissements français et hollandais dans l'Inde. La guerre ac-

qu'ils soutenaient contre les princes indiens était mêlé de s et de revers; mais leur mari-ivait un but constant, celui d'a-ir, dans ces parages, les deux puissances qui pussent lutter e l'Angleterre. Les hostilités e la Hollande ayant été déclai-1781, les Anglais s'emparè- de Négapatam et de plusieurs oirs sur la côte occidentale de tra. Les Hollandais, se trou- en raison de l'infériorité de arine, hors d'état de protéger olonies qui leur avaient coûté d'efforts, de patience et de ge, proposèrent au gouverne- français de se lier avec eux m traité. A peine ce traité il conclu, que le cabinet de Ver- fut informé du projet formé à res d'envahir le cap de Bonne- ance. La prise de cette riche ie devait entraîner la perte de ia, de Ceylan, ainsi que celle utres possessions hollandaises ngale et à la côte de Coroman- dans cette perplexité, les états- aux chargèrent la France, non- nent de protéger le cap de Bon- pérance, mais ils lui remirent, que sorte, cette colonie, en lui- tant d'y envoyer, pour sa dé- , une garnison toute composée apes françaises, qu'ils prirent solde. Le ministère avait be- l'un homme ferme, actif et en- nant pour l'opposer au com- re Johnston, qui commandait idition anglaise. Son choix tom- le commandeur de Suffren. On us ses ordres cinq vaisseaux et frégates; et il fut autorisé à ar- le pavillon de chef d'escadre, les mers de l'Inde. Sorti de , le 22 mars 1781, avec l'ar- u comte de Grasse, il s'en sé-

para à la hauteur de Madère. Le 16 avril l'*Artésien*, qui avait reçu ordre de précéder l'escadre, ayant aperçu dans la baie de la Praya cinq vaisseaux anglais, qui y étaient à l'ancre, le commandeur ne douta pas que ce ne fût l'escadre du commodore Johnston; et il forma aussitôt le projet de l'attaquer, sans respect pour la neutralité du pavillon portugais qui flottait sur les forts de l'île. On se souvient qu'il avait à prendre sa revauche de l'affaire de Lagor. Après avoir fait signal à ses frégates et au convoi de continuer leur route, en tenant le vent, il donna l'ordre de se disposer au combat, de former la ligne sans avoir égard à l'ordre de bataille, de forcer de voiles, et enfin de se préparer à mouiller. Tous ces signaux se multipliaient et se succédaient trop lentement au gré de sa bouillante ardeur. Lui-même, se couvrant de voiles à l'instant, et sans remarquer s'il était suivi des vaisseaux de son escadre, pénétra dans la baie, et, arrivé près du vaisseau commandant, laisse tomber l'ancre par son travers, en faisant un feu terrible. L'*Annibal*, qui suivait immédiatement le *Héros*, vint mouiller en avant de lui. Dans cette position, recevant beaucoup plus de bordées qu'il n'en pouvait rendre, il éprouva, en peu de temps, les plus grands dommages dans sa mâture et dans ses agrès. L'*Artésien* manœuvrait pour venir prendre poste auprès du *Héros*; mais son capitaine ayant été tué, et ayant été abordé par un bâtiment anglais, il dériva au large. Le *Vengeur* et le *Sphinx*, après avoir tiré quelques bordées, se virent entraîner par les courants, et furent obligés de laisser porter au large. Le *Héros* et l'*Annibal* se trouvaient mouillés au milieu de l'escadre enne-

mie; les trois autres vaisseaux étant trop éloignés pour pouvoir les secourir. Leur position devenait de plus en plus critique; forcés de la quitter pour ne pas succomber sous le feu qui les accablait, ils coupèrent leurs câbles, et après une heure et demie du combat le plus vif et le plus meurtrier, ils portèrent au large. Cette retraite ne pouvait se faire plus à-propos; car à peine l'*Annibal* fut-il hors de la portée du canon des Anglais, qu'il démâta de tous ses mâts. Le *Sphinx* vint le tirer de danger en le prenant à la remorque. Le *Héros* n'était pas, comme on peut le penser, dans un meilleur état; sa mâture était debout, mais criblée de boulets et presque en équilibre, tous les états et presque tous les haubans ayant été coupés. Le commandeur, voyant l'impossibilité de détruire un ennemi dont il avait juré la perte, abandonna enfin cette baie, mais avec autant de fierté qu'il y était entré, et prit congé de l'escadre anglaise en la saluant à coups de canon. L'amiral Johnston, après avoir réparé ses plus fortes avaries, appareilla avec son escadre dans l'intention d'attaquer les Français, et aussi de s'emparer de l'*Annibal*, qu'il voyait démâté. Dès que le commandeur l'aperçut: *Allons*, s'écria-t-il, *point de manœuvres honteuses*; et aussitôt il fait le signal de former la ligne de combat. Cette contenance produisit le meilleur effet: l'escadre ennemie, qui avait le vent, s'approcha jusqu'à une portée et demie de canon, mais voyant les Français l'attendre en travers, elle ne crut pas à-propos de recommencer le combat. Suffren resta toute la nuit dans la même position, tenant ses feux allumés pour provoquer l'amiral anglais à le suivre, mais au

jour, on s'aperçut qu'il n'était pas paru. Le commandeur alors prit la route vers le cap de Bona-Rance, et il y fut rejoint par le convoi. Son arrivée avant l'escadre anglaise, préserva cette colonie du danger qui la menaçait; et la destruction de Johnston n'eut d'autre résultat que la prise de cinq vaisseaux hollandais. Suffren, après avoir débarqué les troupes qui devaient rester dans la colonie, et pourvu à ses besoins de ses vaisseaux, se dirigea vers l'île de France pour se joindre à l'escadre de l'Orves. Il avait été prévu que cette colonie par sa réputation on l'y attendait pour arrêter la campagne qu'on allait entreprendre. Son escadre éprouva de grands besoins de toute espèce. Suffren était précieux; la présence du commandeur semblait avoir toute sa valeur. Il communiquait son ardeur à tout ce qui l'entourait: administrateurs, chefs, soldats, étaient animés du même zèle; la nécessité développait toutes les ressources; et l'on vit, non seulement une escadre et des vaisseaux aussi considérables prêts à se défendre, mais la mer dans un espace de temps si court. Le 7 déc. 1781, l'escadre partit à la voile, sous les ordres de Suffren. Elle était composée de six vaisseaux, trois frégates et six corvettes. L'armée de terre était composée de huit bâtiments de guerre qui portaient l'artillerie et les munitions. Le 19 janvier 1782, Suffren eut la connaissance d'un vaisseau anglais, le *Héros*, qui se trouvait dans l'armée, eut ordre de le poursuivre, comme il était d'une importance capitale. Il fut bientôt aperçu, tira le canon; le combat commença vigoureusement. Pendant

es vaisseaux forçaient de vouloir obtenir le *Héros*, mais avant vée, l'anglais avait amené : *Annibal*, de cinquante canots début aussi heureux réjouit dans l'armée. L'amiral attaqué, déjà depuis quelque temps souffrant d'une maladie grave, n'avait pu mener cette campagne que par un zèle. Le 3 février, sentant approcher, il remit son commandement à Suffren, et le 9, il se désista d'exister. Avant que l'espérance de l'île de France, il fut décidé que Madras serait de son atterrage. Le projet du commandeur était de manœuvrer pour y arriver au point du jour et de surprendre les Anglais en attaque imprévue ; mais les courants et le calme et les vents contraires obligèrent l'escadre à se tenir à la vue de terre, firent abandonner ce projet. Le 14 février, la connaissance de Madras, et qui signala neuf vaisseaux mouillés dans les forts. Il n'était pas possible d'attaquer dans cette position. Suffren jugea-t-il à-propos de continuer sa route pour Pondichéry, et comme l'escadre française avait dépassé Madras, qu'on vit les vaisseaux ennemis, et de même route : toutefois l'influence de l'amiral Hughes, en apparence, n'était pas de combattre, mais d'aller couvrir Trinque-malé. L'amiral Suffren, résolu de l'engagement, manœuvra de manière que le 19, les deux escadres se trouvèrent en présence, le combat fut évitable : il eut lieu par le fort de Sadras ; mais le combat, contrarié dans ses progrès par la brume, le temps ora-

geux, et par les mauvaises manœuvres de plusieurs de ses vaisseaux, ne put les réaliser ; et ce combat n'eut d'autre résultat que de montrer à l'amiral anglais à quel homme il avait affaire. Suffren alors dirigea sa route sur Pondichéry, où il ne resta que le temps nécessaire pour prendre des informations sur le point où il devait débarquer les troupes qu'il avait à bord. Les lettres qui l'y attendaient lui ayant fait connaître que Porto-Nove présentait toutes les facilités désirables, il se détermina à s'y rendre, et il y mouilla le 23 fév. Ce fut là qu'il reçut M. Piveron, envoyé français auprès d'Haider-Aly, ainsi que deux des principaux officiers de ce nabab, chargés de le complimenter, et de faire délivrer à l'escadre et aux troupes de terre tout ce dont elles avaient besoin. Le commandeur, prenant dès ce moment l'initiative, exigea, avant le débarquement des troupes, que le nabab souscrivît un traité dont les principales conditions furent, que l'armée française serait indépendante, qu'on y adjoindrait un corps de quatre mille hommes de cavalerie, un de six mille d'infanterie, et qu'il serait annuellement payé à l'armée vingt-quatre lacs de roupies, ou environ sept millions deux cent mille francs. Haider-Aly consentit à tout ; et Suffren quitta Porto-Nove pour aller à la recherche des Anglais. Le 9 avril, au point du jour, on signala quatorze voiles ennemies. L'amiral fit aussitôt former l'ordre de bataille ; on manœuvra pendant trois jours pour conserver l'ennemi, et surtout pour lui gagner le vent ; et le 12, les deux armées se trouvant en présence, le combat s'engagea, et il dura avec acharnement pendant cinq heures. Suffren, voyant trois de ses vais-

seaux dégrésés rester en arrière, fit signal de cesser le feu, et de tenir le vent, afin de mettre les Anglais entre la terre et lui. Ce combat ayant eu lieu par le travers de Provédien, il en prit le nom. Les deux escadres firent très-maltraitées; mais la perte des Anglais fut plus considérable, car le 19, se retrouvant encore en présence, et le commandeur voulant engager l'amiral Hughes à une nouvelle action, en le prolongeant dans les différents bords qu'il était obligé de courir, celui-ci s'y refusa obstinément, en forçant de voiles pour l'éviter. Suffren, dont les vaisseaux avaient besoin de réparations, se trouvant, le 30 avril, en vue de Batacolo, petit comptoir hollandais, y fit jeter l'ancre. Le scorbut avait exercé de grands ravages dans les équipages; on débarqua les malades, et on les fit camper sous des tentes; les habitants fournirent des bœufs: le pays offrait abondamment une sorte d'herbage appelé *brèdes*; ce qui, joint à la pêche et au gibier, arrêta bientôt les progrès de cette cruelle maladie. Un mois suffit pour faire à l'escadre les réparations dont elle avait besoin; les malades étaient presque tous rétablis, de nouveaux approvisionnements avaient été faits: le commandeur donna l'ordre de lever les tentes; et le 3 juin, l'escadre mit sous voiles, se dirigeant sur Goudelour; elle s'arrêta devant Tranquebar pour y prendre cinq cents bœufs, qui lui étaient envoyés par Haïder-Aly, et pour traiter de divers approvisionnements. Chemin faisant, elle s'empara de quatre bâtiments anglais, chargés de vivres et de munitions. Arrivé à Goudelour, Suffren envoya le major de son escadre auprès d'Haïder-Aly, pour proposer au nabab de reprendre Négapatam,

dont les Anglais s'étaient emparés quelque temps auparavant sur les Hollandais, et pour lui demander, à cet effet, quatre cents européens et un bataillon de cipayes. Ne doutant pas que le nabab n'acceptât sa proposition, il s'occupa, dès ce moment, à préparer tout ce qui était nécessaire pour cette opération. On embarqua les munitions sur les flûtes, et les troupes furent mises sur les vaisseaux. Le nabab ayant acquiescé aux demandes du commandeur, l'escadre appareilla en se dirigeant sur Négapatam. La *Bellone*, qui avait été chargée d'observer l'ennemi pendant la relâche à Goudelour, rencontra l'amiral dans sa route, et lui apprit que les Anglais étaient mouillés devant Négapatam. Cette nouvelle changea les projets de Suffren; mais, ravi de trouver l'occasion d'un nouveau combat, il fit signal de forcer de voiles, en continuant la même route. Bientôt, en effet, on découvrit l'escadre anglaise au mouillage. Comme il était trop tard pour engager une action, le commandeur donna l'ordre de mouiller. Le lendemain (6 juillet 1782), à dix heures et demie, le combat commença entre les deux avant-gardes, et à onze heures, il devint général. Le feu le plus terrible régnait de part et d'autre depuis cinq heures, lorsqu'une saute de vent jeta le désordre dans les deux lignes: toutefois cet accident fut plus défavorable aux Anglais, dont plusieurs vaisseaux, ayant été entièrement désemparés, furent dispersés sans pouvoir rallier leur amiral. Le *Superbe*, que montait Hughes, et qui avait été aux prises avec le *Héros*, se trouvait très-mal traité; enfin le feu ayant cessé, les Anglais allèrent au mouillage devant Négapatam, sans attendre les ordres de leur chef. Suf-



en panne sur le champ de  
voyait fuir devant lui l'es-  
emie, et hâta même à  
canon la marche de ceux  
n'avaient pas assez vite l'or-  
raite qui venait de leur être  
escadre française alla mouil-  
kal, à deux lieues de Né-  
La position des Anglais,  
avaient au vent, leur per-  
venir l'attaquer s'ils avaient  
commencer le combat. Suf-  
toute la nuit et une partie du  
à les observer; mais voyant  
de l'amiral Hughes, il se dé-  
nfin à conduire son escadre  
our pour l'y réparer. Elle  
voiles depuis quelques heu-  
qu'on aperçut un petit bâti-  
ché de l'escadre anglaise,  
avillon parlementaire. L'of-  
montait ce bâtiment, étant  
bord du *Héros*, remit une  
sir Edward Hughes, par  
celui-ci réclamait le vaisseau  
qui, dans le combat de la  
près avoir demandé quartier  
son pavillon, l'avait en-  
issé et recommencé son feu.  
ajoutait-il, profité du mo-  
*le Sultan* mettait un canot  
, et allait l'amariner, pour  
trois volées qui avaient fait  
se affreux. L'amiral Hughes  
t en réclamant ce vaisseau  
du roi d'Angleterre, et  
l'étant rendu à l'un des bâti-  
son escadre. Le comman-  
pour qui cette réclamation  
énigme, répondit que l'*A-*  
ayant point combattu, ne  
avoir amené; qu'il n'avait  
naissance qu'aucun de ses  
x se fût rendu; mais que si  
événement quelconque, cela  
é, il serait allé l'enlever lui-  
milieu de l'escadre anglaise;

qu'au reste il allait vérifier les faits.  
*Dites cependant à M. Hughes,*  
ajouta-t-il, *que s'il croit de son de-*  
*voir d'insister, il peut venir cher-*  
*cher ce vaisseau lui-même.* Il n'é-  
tait que trop vrai qu'un des vaisseaux  
de l'escadre avait amené dans le com-  
bat du 6. Le capitaine du *Sévère*,  
homme faible et dont la valeur avait  
déjà été suspectée, se voyant dans un  
grand danger, perdit la tête à un tel  
point que, sans considérer la honte  
dont il allait se couvrir, il voulut se ren-  
dre, et ordonna d'amener le pavillon.  
Deux volontaires auxquels il en donna  
l'ordre refusèrent de l'exécuter; mais  
il rencontra des hommes plus com-  
plaisants, et le pavillon fut amené.  
Lorsque cette nouvelle parvint dans  
les batteries, les officiers ne voulurent  
point y croire; l'un d'eux (M. Dieu)  
vole sur le pont, et voit effectivement  
le vaisseau sans pavillon. Il adresse  
alors au capitaine les représentations  
les plus vives, et il essaie de lui faire  
honte de sa lâcheté: tous ses efforts  
étant inutiles, il lui déclare qu'il est  
le maître de son pavillon, mais que  
ni lui, ni ses camarades, ne voulant  
point partager son opprobre, le  
vaisseau ne se rendra pas, et qu'ils  
vont continuer le combat. Cet officier  
descend aussitôt dans les batteries,  
et le feu recommence avec une vi-  
gueur nouvelle (1). Malheureusement  
pour *le Sultan*, il venait de mettre  
en panne, et se disposait à envoyer  
son canot pour amariner *le Sévère*,  
lorsque les bordées de ce vaisseau,  
le prenant en poupe, lui causèrent un  
dommage considérable. Cependant  
le capitaine, à qui il était devenu en  
quelque sorte impossible d'exécuter

(1) Lorsque ces circonstances furent devenues  
publiques, on disait dans l'escadre que le capitai-  
ne du *Sévère* avait voulu se rendre aux Anglais,  
mais que Dieu ne l'avait pas permis.

sa résolution , avait fait rehisser son pavillon ; et ce fut ainsi que la bravoure de ses officiers sauva le vaisseau qui lui était confié. Ce dernier combat avait mis le comble aux mécontentemens que ressentait depuis long-temps l'amiral de la conduite de plusieurs des capitaines de son escadre. Le commandant du *Sévere* fut suspendu ; ceux de l'*Artésien* et du *Vengeur* reçurent l'ordre de remettre leurs commandemens ; quelques autres officiers, coupables de lâcheté et d'insubordination , furent envoyés à l'Île-de-France. Mais quittons ces détails affligeants , et revenons à Haïder-Aly. Son admiration pour le commandeur s'était encore accrue par la dernière victoire qu'il avait remportée. Ayant appris son retour à Goudelour , il lui écrivit pour lui témoigner le désir qu'il avait de le voir ; et sans attendre sa réponse , il fit les dispositions pour que son armée se mit en marche. Le 25 juillet, Suffren ayant été prévenu que le nabab venait d'arriver à Bahour, le fit saluer par le canon de la place et par l'artillerie de l'escadre. Il lui envoya en même temps son major , pour le complimenter , et prendre son jour pour leur entrevue. Elle fut fixée au lendemain. Le nabab, dont le camp était éloigné d'environ deux lieues de Goudelour, envoya un détachement de cinq cents cavaliers , sous les ordres de Goulam-Aly Khan, général en chef de sa cavalerie , pour servir d'escorte au commandeur. Le 26, Suffren descendit à terre avec six de ses capitaines , et plusieurs officiers de son escadre. Après avoir été complimenté par le général du nabab, il monta , ainsi que sa suite , dans les palanquins qui leur avaient été envoyés , et il sortit de Goudelour ,

escorté par la cavalerie d'I par un bataillon de Cipayes. Avant aux premières lignes mée, il trouva toute l'infanterie rangée en bataille et tant les armes ; les tambours taient aux champs. L'amiral et furent introduits immédiatement auprès d'Haïder , qui , aussitôt aperçut Suffren , se leva , vint recevoir à l'entrée de sa tente et donna l'accolade. Revenu à terre et ayant mis le commandement sur les côtés , il lui présenta son secrétaire Kérym-Saheb, ainsi que tous les officiers de sa cour , les chefs de l'armée et tous les envoyés des princes de l'Inde résidents de lui. Après les premiers complimens , le nabab exprima sa joie qu'il avait de voir le commandeur , et son admiration pour ses exploits : *Avant votre arrivée sur cette côte, je me croyais un grand homme et un grand général, mais vous m'avez éclipsé, vous êtes un grand homme.* Suffren lui dit les choses les plus agréables sur ses faits d'armes ; et il répétait à sa cour tout ce que le commandeur ; mais s'aperçut tout-à-coup que la position dans laquelle Suffren était placé lui était incommode , à cause de son point de vue , il fit apporter des chaises et l'engagea à s'asseoir à terre , sans égards pour l'égalité , dit-il , n'était pas fait pour lui. Le commandeur , ayant rendu au camp du nabab, apprit la nouvelle de l'arrivée de Suffren à l'Île-de-France, avec six vaisseaux de guerre, deux frégates et un grand nombre de bâtimens de transport, portant cinq mille hommes de troupes : il en fit part à Haïder-Aly , et lui apprit en

que ses frégates venaient de  
 d'une goélette anglaise qui  
 à Négapatam le colonel Horn,  
 d'un mérite distingué. Le  
 reçut ces nouvelles avec la  
 joie ; et , pour la témoi-  
 détacha de son turban une  
 en diamans , dont il orna le  
 du commandeur ; il lui pré-  
 ssi un serpeau (2) fort riche,  
 bagues d'un grand prix.  
 capitaine reçut un serpeau  
 d'or , un châle , et une plaque  
 riche de diamants et de pier-  
 ieuses. L'usage étant d'ajou-  
 cheval à ces objets , ou d'en  
 la valeur en argent à ceux  
 ui ce présent est inutile , le  
 fit compter pour cet ob-  
 e roupies à chaque capi-  
 éléphant qu'il destinait à  
 fut représenté par dix sacs  
 roupies chacun ( la roupie  
 r. 50 c. ). Cette première en-  
 ou il ne fut point question  
 s , dura cependant près de  
 res. Le nabab , en la termi-  
 manda au commandeur un  
 particulier , et le pria d'ac-  
 déjeuner pour le lendemain.  
 ra ensuite , toute sa cour l'i-  
 il reconduisit Suffren jus-  
 sortie de sa tente. Les mêmes  
 s que celui-ci avait reçus à  
 ivée lui furent rendus à son  
 Goulam-Aly-Khan , ainsi que  
 seigneurs , l'accompagnè-  
 qu'à la tente qui lui avait été  
 , non loin de celle d'Haider,  
 e garde d'honneur était com-  
 près de sa personne. Le len-  
 le déjeuner fut préparé dans  
 e particulière : il se compo-  
 serts apprêtés à la turque ; et  
 attention délicate , le nabab

avait fait disposer le service , et sur-  
 tout les sièges , à la manière euro-  
 péenne. Pendant le repas il s'entre-  
 tint constamment avec Suffren , par  
 l'entremise de Piveron. Ses combats  
 contre l'escadre anglaise furent  
 le sujet de la conversation , et il ne-  
 cessait de lui témoigner son admira-  
 tion sur son activité et sa valeur. Le  
 déjeuner terminé , Haider-Aly invita  
 le commandeur à passer dans sa  
 tente , et là ils eurent un entretien de  
 plusieurs heures. Le nabab lui fit  
 l'exposé de ses plans de campagne  
 contre les Anglais , de ses projets de  
 les chasser de l'Inde avec le se-  
 cours de la France : mais en même  
 temps il ne lui dissimula pas ses in-  
 quiétudes , causées par les conquêtes  
 que l'armée anglaise avait faites ré-  
 cemment dans son pays sur la côte  
 de Malabar , et dans ses propres do-  
 maines ; ses craintes sur la défection  
 des Mahrattes , qui , disait-il , fini-  
 raient par s'allier aux Anglais , et  
 pourraient l'exposer à un grand dan-  
 ger , si les troupes françaises aux or-  
 dres de Bussy n'arrivaient prompte-  
 ment. La franchise et la noblesse que  
 Suffren mit dans ses réponses , l'in-  
 térêt qu'il témoigna au nabab , l'em-  
 pressement qu'il lui montra de re-  
 mettre promptement à la mer pour  
 aller combattre les Anglais , l'as-  
 surance positive qu'il lui donna de  
 la prochaine arrivée des secours  
 envoyés par le roi de France , char-  
 mèrent ce prince , et lui inspirèrent  
 pour l'amiral une estime et une con-  
 fiance sans bornes. Cette entrevue se  
 termina avec le même cérémonial  
 que la première ; et le commandeur ,  
 en annonçant au nabab le projet qu'il  
 avait de retourner le soir même à  
 Goudelour , lui proposa de venir jus-  
 qu'à la côte pour jouir du spectacle  
 de son escadre pavoisée , et dans

(2) à la mauresque , en étoffe d'or.



toute la pompe dont les vaisseaux sont susceptibles. Haïder s'en défendit par un compliment aussi flatteur que spirituel, en répondant au général, qu'il ne s'était déplacé que pour avoir le plaisir de le voir et qu'il ne lui restait plus rien à désirer. Alors, oubliant la morgue ordinaire aux souverains de l'Asie, il reconduisit le commandeur jusqu'au delà de sa tente, et lui dit en le laissant aller : *Adieu, M. de Suffren; heureux le souverain qui possède un sujet aussi précieux que vous; j'espère que vous reviendrez bientôt couvert de nouveaux lauriers, je ne puis vous exprimer le desir que j'en ai, et la confiance que vous m'avez inspirée.* Cet épisode de la vie de Suffren doit être à jamais mémorable dans l'histoire; car il est sans exemple qu'un des plus puissants souverains de l'Asie se soit déplacé de plus de quarante lieues, avec une armée de quatre-vingt mille hommes, dans le seul but de donner un témoignage de son estime à un général étranger. Suffren fut instruit dans les premiers jours d'août, 1782, que l'escadre anglaise s'était dirigée sur Madras, où elle était occupée à embarquer des troupes dont on ignorait la destination. Aussitôt il appareilla, et fait route pour Tranquebar, espérant y obtenir des renseignements. Trompé dans cette attente, il se dirige sur Batacolo. La frégate *la Consolante*, expédiée de l'Île-de-France, y était depuis trois jours; elle apprit au général que les vaisseaux *le Saint-Michel*, de 60, et *l'Illustre*, de 74, escortant huit bâtiments de transport, chargés de troupes et de munitions, étaient mouillés à Galle, où ils n'attendaient que des vents favorables pour le rejoindre. Ce renfort ne pouvait arriver plus à propos

pour l'exécution du projet que méditait Suffren. En mouillant à Batacolo, il avait expédié un de ses bâtiments légers pour reconnaître la baie de Trinquemalé. Le rapport du capitaine lui ayant donné la certitude que l'escadre anglaise n'y était point, il se détermina à faire le siège de cette place. Les deux vaisseaux et le convoi parurent le 21. Le même jour, le cutter *le Léopard* mouilla dans la rade de Batacolo. Il apportait à Suffren des paquets de la cour, contenant l'approbation de sa conduite à la baie de la Praya, et la confirmation de toutes les grâces qu'il avait demandées pour les officiers de son escadre. Une lettre du grand-maître de Malte, en le félicitant sur ses succès, lui annonçait qu'il avait été fait bailli. Ces nouvelles portèrent la joie à bord de tous les bâtiments, car Suffren était chéri de tous ceux qui servaient sous ses ordres. Le 25 août, l'amiral fit signal d'appareiller, et de se préparer au combat. L'escadre se trouva bientôt à la vue des forts de Trinquemalé. Le succès de l'entreprise dépendait principalement de la célérité; il fallait qu'une attaque aussi vigoureuse qu'imprévue fit tomber cette place avant qu'elle pût être secourue. La descente eut lieu à deux tiers de portée de canon des forts. Les Anglais, pris à l'improviste, n'y opposèrent aucun obstacle. Le 27 août, à la pointe du jour, le général descendit à terre; il visita les travaux commencés, fit élever de nouvelles batteries, et construire des retranchements. Les ouvrages avançaient rapidement; on était déjà parvenu à assurer les communications entre eux. Suffren se portait partout, animant et dirigeant les travailleurs. Enfin, le 29, les batteries commencèrent à

elles consistaient en six ca-  
e 18 et trois mortiers. Leur  
arfaitement dirigé, était très-  
:teur ; mais les plates-formes,  
ites, à cause de la précipita-  
e démontèrent et s'affaissèrent  
tement. Il fallut suspendre  
e pour les réparer : on s'en  
toute la nuit ; et au jour, les  
es se trouvèrent en état. Le feu  
ença le 30, avec une nou-  
igneur. A neuf heures, le gé-  
t sommer le fort principal de  
re, quoique la brèche fût en-  
in d'être faite. L'officier fran-  
vint, deux heures après, avec  
cier du génie. Ils portaient les  
ons auxquelles le gouverneur  
tait à capituler. Suffren les  
un peu exigeantes ; mais il ne  
is devoir se rendre difficile :  
it moins des prisonniers que  
e important de Trinquemalé  
ulait. La garnison obtint les  
rs de la guerre et son renvoi  
ras. L'accession du fort d'Os-  
urg à cette capitulation, qui  
u le lendemain, permit aux  
is d'arborer leur pavillon sur  
s points de la baie. Ainsi,  
q jours, le bailli de Suf-  
empara d'un des plus beaux  
e l'Inde et d'une place, qui,  
position, assurait ses moyens  
ue et ses communications. Son  
timent de l'arrivée de l'esca-  
laise ne tarda pas à se réali-  
le parut trois jours après la  
e Trinquemalé. Suffren était  
à terre, occupé de mettre sa  
e à l'abri de toute attaque,  
n signala l'ennemi. Aussitôt il  
e le rembarquement des trou-  
ourne à bord de son vaisseau,  
pose à livrer un combat d'u-  
e espèce. Le jour commençait  
r lorsqu'on aperçut les vais-

seaux anglais ; l'éloignement où  
ils étaient encore au soleil couchant  
ne leur permit pas d'avoir connais-  
sance de l'escadre française. Ils lais-  
sèrent tomber l'ancre ; et on les vit,  
au jour, manœuvrant pour s'appro-  
cher de la baie. Il devint évident que  
l'amiral Hughes, ignorant la prise  
de Trinquemalé, venait pour le se-  
courir ; et sa manœuvre marqua bien-  
tôt sa surprise et sa consternation.  
Suffren avait donné l'ordre de virer  
à pic. Une forte rafale, qui s'éleva  
subitement, fit déraiper plusieurs vais-  
seaux. Le *Flamand* vint tomber sur  
l'*Orient*, qui ne l'évita qu'en appa-  
reillant précipitamment. Le *Héros*  
aborda l'*Annibal*, qui était encore  
mouillé ; et ces deux vaisseaux éprou-  
vèrent des avaries assez majeures.  
Le général donna le signal d'appa-  
reiller et chargea la *Bellone* d'aller  
reconnaître l'ennemi, qui conti-  
nuait à s'éloigner. On faisait petites  
voiles, lorsque l'escadre reçut l'or-  
dre de mouiller avec une grosse  
ancre. Plusieurs capitaines profitè-  
rent de cette circonstance pour se  
rendre à bord du *Héros*. Ils repré-  
sentèrent à l'amiral que peut-être il  
serait de la prudence de s'abstenir  
de combattre. Trinquemalé pris as-  
surait à l'escadre un port pour l'hi-  
vernage et un rendez-vous pour les  
convois. On avait présenté le combat  
aux Anglais, en appareillant à leur  
vue ; mais, puisqu'en prenant le bord  
du large, ils entraînaient l'escadre  
loin de Trinquemalé et du convoi, il  
fallait tenir le vent pour y revenir.  
Ces considérations commençaient à  
ébranler Suffren, lorsque la *Bellone*  
vint lui rendre compte que l'escadre  
anglaise n'avait que douze vaisseaux  
(l'escadre française se composait de  
quatorze). « Messieurs, dit-il, si  
l'ennemi était en forces supérieu-

» res, je me retirerais; contre des  
 » forces égales; j'aurais de la peine  
 » à prendre ce parti: mais contre  
 » des forces inférieures, il n'y a pas  
 » à balancer; il faut combattre.»  
 On était à sept lieues de l'escadre  
 anglaise. La grande inégalité de mar-  
 che des vaisseaux, dont six seule-  
 ment étaient doublés en cuivre, obli-  
 gea Suffren à se mettre en panne avec  
 ses meilleurs voiliers, pour attendre  
 les plus mauvais; mais il n'y resta  
 pas assez long-temps pour que la li-  
 gne pût se former, quoique les vais-  
 seaux qui devaient prendre leur poste  
 se fussent couverts de voiles pour  
 s'y rendre. Dans le dessein de mettre  
 sa ligne parallèlement à celle des An-  
 glais, Suffren envoya l'ordre à son  
 avant-garde d'arriver, ordre qu'il  
 rendit général bientôt après. L'*Ar-  
 tésien* et le *Saint-Michel* l'exécutè-  
 rent avec tant de célérité, qu'en peu  
 de temps ils s'approchèrent à demi-  
 portée de canon du vaisseau de tête  
 ennemi, mais de l'avant à lui. Alors,  
 pour ne pas se trouver entièrement  
 sous le vent de la ligne anglaise, ils  
 revirèrent au plus près, tribord amu-  
 re, manœuvre qui fut exécutée par  
 les vaisseaux qui les suivaient. Le si-  
 gnal général à toute l'escadre d'arri-  
 ver fut de nouveau arboré; mais  
 comme il ne s'exécutait pas assez  
 promptement au gré de l'amiral, il  
 le fit appuyer d'un coup de canou. On  
 crut, dans les batteries, que c'était  
 le commencement du combat: les  
 bordées partirent. L'*Illustre*, qui  
 suivait, envoya la sienne; et il fut  
 imité par les autres vaisseaux. L'es-  
 cadre anglaise riposta, mais sans  
 discontinuer de courir grand large;  
 et en un instant le feu devint général.  
 Suffren, au désespoir de voir le com-  
 bat engagé lorsque son escadre était  
 aussi mal formée en ligne, multi-

pliait les signaux à chaque division:  
 et, pour ainsi dire, à chaque vais-  
 seau; mais la ligne continuait à  
 être sans ordre: peu de vaisseaux  
 pouvaient combattre avantageuse-  
 ment; la plupart étaient trop au vent;  
 les autres tiraient des volées sans ef-  
 fet. L'escadre anglaise, au contraire,  
 formée dans le meilleur ordre, faisait  
 un feu terrible. Ses efforts se diri-  
 geaient particulièrement sur le centre  
 de l'escadre française, où étaient le  
*Héros*, l'*Illustre* et l'*Ajax*, qui l'a-  
 vaient seuls approchée à portée de fu-  
 sil. En vain le général répétait le si-  
 gnal de venir à son secours: le gros  
 de son escadre se trouvait presque en  
 calme, ou du moins le vent était si  
 faible, qu'il ne pouvait manœuvrer;  
 tandis que les vaisseaux ennemis,  
 favorisés par une brise très-fraîche,  
 évoluaient à leur aise, et écrasaient  
 l'amiral et ses deux matelots (3). Il  
 était même à craindre que l'avant-  
 garde anglaise, en revirant, ne mit  
 ces trois vaisseaux entre deux feux;  
 mais l'*Artésien*, qui jugea leur po-  
 sition, se porta rapidement par le  
 travers de cette avant-garde, com-  
 battit lui seul les trois premiers vais-  
 seaux, les tint en respect, en força  
 même deux de laisser arriver, et, par  
 cette belle manœuvre, sauva l'ami-  
 ral. Dans ce moment, le feu ayant  
 pris à bord du *Vengeur*, obligea les  
 vaisseaux les plus rapprochés de  
 lui de s'éloigner; et ce mouvement  
 augmenta le désordre qui régnait  
 dans la ligne française. Suffren, se  
 croyant abandonné par son escadre,  
 était au désespoir, et voulait s'ense-  
 velir sous les ruines de son vaisseau.  
 Déjà il avait perdu son grand mât;  
 celui de perroquet, de fougue et le

(3) Par ce mot on entend le vaisseau qui suit ou  
 qui en précède un autre.

hune venaient de tomber de joie qu'il entend à ses vaisseaux ennemis qui ent, il regarde sa mâture et voit que son pavillon de combat est abattu : « Des s'écria-t-il; qu'on appavillons blancs, qu'on out à l'entour du vais- le voyait furieux, cou- unette, s'offrir, en quel- ux boulets ennemis, ne survivre à sa défaite; e de la France veillait devait le dédommager et échec. Le combat d'une heure et demie, iso- vérité, et partiellement, les vaisseaux français se rejoindre : la nuit combat. Les Anglais aller à Madras. Plusieurs vaisseaux paraissaient très- et l'un d'eux avait perdu t. Telle fut l'issue d'une heureusement commen- alheureusement suivie, ccès de laquelle se réu- endant tant de chances uffren resta persuadé que : ses vaisseaux l'avaient du moins qu'ils avaient enir à son secours aussi t qu'ils l'auraient pu- tement était extrême; r même, il en donna des non équivoques. L'es- oute la nuit en panne sur bataille. Le lendemain, plus l'ennemi, elle fit rou- uemalé; cependant avant lle était destinée à éprou- au malheur. Le 8 sept., es du matin, on entendit anon; et le jour fit voir vaisseau l'*Orient* échoué *de-sale*, située à l'en-

trée de la baie. Tous les vaisseaux eurent ordre de mouiller pour lui porter secours. On reconnut bientôt qu'il avait donné sur des rochers cachés sous l'eau, en sorte que la vé- tusté de ce bâtiment, qui ne se soutenait plus sur l'eau que par le jeu des pompes, surtout depuis le combat de Providien, ôta tout espoir de le sauver. Les vents contraires retinrent l'escadre au mouillage; et elle ne put rentrer dans la baie que le 17. C'était un spectacle vraiment douloureux que de voir l'état dans lequel revenait cette escadre. Dès qu'elle fut rentrée dans la baie de Trinquemalé, on s'occupa de réparer les vaisseaux désemparés; et les équipages y apportèrent une si grande activité, qu'en moins de quinze jours, elle fut en état de reprendre la mer. Pendant cette relâche, Suffren reçut des avis qui lui donnèrent de l'inquiétude pour Goudelour. Haider-Aly avait été obligé de se porter dans le Nord avec son armée. Les Anglais, profitant de son éloignement, étaient sortis de Madras, et campaient sur le coteau de Périmbé, près de Pondichéri, d'où ils semblaient menacer Goudelour. On avait réuni, dans cette place importante, une grande quantité de vivres et d'approvisionnement, et il fallait la conserver à quelque prix que ce fût. L'amiral expédia la *Bellone* au comte d'Hoffelize, pour lui annoncer son retour prochain à la côte, et lui recommander, dans le cas où il serait attaqué, de tenir jusqu'à son arrivée. Effectivement ce général, par des manœuvres sagement combinées, sut forcer à l'inaction l'armée qui lui était opposée, et faire, en attendant les renforts qui lui étaient annoncés, une campagne d'observation justement admirée. Le 1<sup>er</sup>. octobre, l'es-

cadre étant réparée et approvisionnée, Suffren appareilla pour se rendre à Goudelour, où il mouilla le 4. En y entrant, l'escadre éprouva encore une nouvelle perte. Le *Sphinx*, qui était en tête de la ligne, mouilla trop précipitamment; le *Bizarre*, qui le suivait, craignant d'être gêné par le mouvement de culée du *Sphinx*, se vit obligé d'arriver; malheureusement ce vaisseau ne fut pas assez sensible à l'action de son gouvernail et à la disposition de ses voiles, pour le faire venir au vent lorsqu'il eut doublé le *Sphinx*; et on le vit échouer par le plus beau temps du monde. Toutes les embarcations volèrent à son secours: mais, balotté par la lame sur un fond de roches, il se creva bientôt; et l'on dut perdre tout espoir de le sauver. L'amiral fut très-sensible à cet événement: il voyait avec peine cette diminution de ses forces, tandis qu'il savait que celles des Anglais venaient de s'augmenter de cinq vaisseaux. Ce chagrin fut tempéré par la satisfaction de ne pas trouver Goudelour assiégé, ainsi qu'il l'avait craint. Le général Coote, qui avait effectivement le projet d'attaquer cette place, était en route pour venir l'investir, lorsqu'apprenant la prise de Trinquemalé, il se retira jusqu'au Grandmont, sous Madras, où son armée passa tout l'hivernage suivant. Ainsi c'était encore à l'amiral qu'on devait la conservation de ce poste important. On était arrivé au 12 octobre, et ni l'une ni l'autre escadre ne pouvait rester plus longtemps à la côte de Coromandel. Les Anglais se réfugièrent à Bombay, ne doutant pas que l'escadre française ne fût obligée d'aller, suivant l'usage ordinaire, se ravitailler à l'Île de France, à quinze cents lieues du théâ-

tre de la guerre. Certains allaient trouver les premiers à la côte romandel, au retour de la mission, ils espéraient bien recouvrer la supériorité qu'ils avaient perdue en reprenant, avant l'arrivée de Suffren, toutes les conquêtes qu'ils avaient faites. Trinquemalé fit à Suffren un port sûr où ses vaisseaux pouvaient se réfugier avec sûreté; mais le climat en était insalubre pour des équipages habitués par tant de fatigues et de long séjour à la mer. L'Île de France, à la partie orientale de la mer des Indes, offre une rade sûre. La terre y est d'une fertilité, que les vaisseaux y trouvent avec abondance toutes les espèces de rafraîchissements. Ce fut ce qui engagea Suffren à choisir pour faire réparer son escadre. Il appareilla de Goudelour le 15 octobre, mouilla à Achem le 1<sup>er</sup> novembre, où les malades se rétablissaient, la corvette, expédiée de l'Île de France, vint annoncer l'arrivée de M. de Bussy, avec trois vaisseaux de guerre, et un convoi de troupes et de munitions. Pour réunir à ce nouveau renfort l'escadre, il appareilla d'Achem, le 20 décembre, cinquante jours après y être arrivé. Son intention étant de retourner à la côte de Coromandel: il s'arrêta à Ganjam, comptoir anglais sur la côte d'Orissa, et y prit une grande quantité de marchandises chargées de vivres pour le commodore anglais. Le 12 janvier 1782, mouillé par le travers des côtes du Gange, on vit, au déclin du jour, une corvette se diriger vers le nord, et laisser tomber le feu de son milieu d'elle. C'était le *Cove*, un vaisseau de trente canons, commandée par

sir Édouard Hughes. Cet officier voyant les Français bien loin avait cru donner dans l'escazgaïse. Il informa Suffren que ab Haider-Aly était mort le 7 (†). Son fils Tippou-Saëb lui succéda, et paraissait avoir hérité sa haine contre les Anglais, en temps que de sa confiance dans les Français. Suffren s'empressa de le féliciter sur son succès, et l'engagea à suivre les desseins de son père, en l'assurant, de son côté, il le seconda de tout son pouvoir. Busson arriva si impatiemment, arriva avec trois vaisseaux et une escorte de trente bâtiments, un convoi beaucoup plus considérable, qui avait été disséminé et traqué. La belle saison s'achève; et l'on devait s'attendre ce jour à voir paraître l'amiral Suffren. L'escadre française n'était pas en état de se mesurer avec les Anglais. Son infériorité en nombre et en moins de obstacles. Les Anglais qui venaient de la rade, ayant essuyé des avaries, avaient besoin de réparations; les Français, auxquels on n'avait pu en faire que de provisoires à Achem, étaient dans le même cas. Enfin le convoi devait être presque entièrement radoubé. Suffren se hâta de débarquer les troupes. Il fit distribuer sur les vaisseaux les munitions vivres apportés par le convoi; que ces opérations furent terminées, il mit à la voile pour se rendre à Trinquemalé. Les vents contraires rendirent la traversée fort longue; l'amiral trouva néanmoins dans ces circonstances la récompense de sa bravoure : car les premiers vais-

seaux entraient à peine dans la baie, lorsque la *Fine*, qui était en observation, signala dix-sept vaisseaux de guerre. Suffren donna aussitôt l'ordre de forcer de voiles; et l'amiral Hughes sembla être arrivé tout exprès pour être témoin de l'entrée de l'escadre française à Trinquemalé. Une heure plus tard, un combat était inévitable; et l'amiral français n'était pas en état de le soutenir. D'après les instructions données par la cour à M. de Bussy, Suffren se trouvait, en quelque sorte, sous ses ordres : il crut donc devoir lui rendre compte de l'heureuse rentrée de l'escadre à Trinquemalé. Suffren avait toutefois un motif encore plus pressant d'expédier à la côte. En appareillant de Goudeleur, il avait détaché deux vaisseaux et deux frégates, pour croiser à la hauteur de Madras, afin d'intercepter un convoi qu'il savait y être attendu. Il était donc essentiel de prévenir ces croiseurs de la présence de l'escadre anglaise, et de leur donner l'ordre de revenir. L'amiral expédia en conséquence la frégate la *Naiade*, commandée par Villaret de Joyeuse. La mission était délicate et périlleuse. Suffren ni le capitaine Villaret ne se le dissimulaient pas. Aussi cet officier, en recevant ses instructions, lui demanda-t-il, avec une gaieté toute française, s'il avait en la précaution d'y joindre des lettres de recommandation pour le gouverneur de Madras et pour l'amiral Hughes. L'événement ne justifia que trop ces craintes. Trois jours après son départ, la *Naiade* eut, à la chute du jour, connaissance d'un vaisseau anglais, qui l'obligea d'amener, après un combat meurtrier (V. VILLARET - JOYEUSE). Pendant ce temps, la plus incroyable activité régnait dans la baie de Trinquemalé. A mesure qu'un vaisseau

était réparé, il allait mouiller dans l'arrière-baie pour se mettre en appareillage. Cinq seulement y étaient déjà rendus, lorsque l'escadre anglaise parut. Aussitôt Suffren, dont le vaisseau était encore retenu dans le port, passe sur l'un de ceux qui se trouvaient dans l'arrière-baie, et les fait embosser. Hughes, voyant la contenance de l'escadre française, protégée d'ailleurs par une forte batterie placée sur la montagne de la Découverte, continua sa route vers le sud. Dans l'ignorance où était Suffren sur la destination des Anglais, il dut craindre quelque tentative sur Goudelour. Bussy ne lui avait pas inspiré une grande confiance; et sans douter de sa bravoure personnelle, les plans qu'il lui avait développés lors de leur première entrevue, et surtout le système de guerre défensive qu'il paraissait résolu de suivre, n'avaient pas obtenu son approbation. L'amiral était dans cette incertitude lorsque des lettres de ce général, hasardées sur un bateau qui avait passé de nuit au milieu de l'escadre anglaise, vinrent confirmer ses craintes et lui apprendre la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait. Sir James Stuart, par des manœuvres qui n'eussent peut-être pas réussi en présence de tout autre général que Bussy, avait acculé l'armée française jusque sous les murs de Goudelour, et l'avait forcée de s'y renfermer. L'escadre anglaise était venue mouiller par le travers du camp du général Stuart, pour intercepter tout secours. Dans cette situation, Bussy appelait l'amiral à son aide; mais il ne se dissimulait pas, disait-il, le danger qu'il y avait à essayer de venir le délivrer en présence de dix-huit vaisseaux de guerre, n'en ayant que

quinze à leur opposer. Cet effort n'en était pas un pour Suffren, qui ira dégager Goudelour. Arrivé le 16, à la hauteur de Tranquel, les frégates lui signalèrent dix-huit vaisseaux de guerre, mouillés au sud de Goudelour. Aussitôt Suffren fit passer la *Cléopâtre*, par le bord (5), et s'avance pour reconnaître l'ennemi. Le vent était d'arriver en ordre de bataille l'escadre anglaise. Celle-ci, ne pas à propos de rester à l'arrière, pareilla, en sorte qu'elle-même le blocus de Goudelour, qu'elle devait plus reprendre. Il était tard lorsqu'on avait aperçu l'ennemi; il n'aurait pas dans le plan de Suffren d'entamer un combat qui, si proche de la nuit eût empêché d'être décisif; lorsqu'il se vit à portée de canon de l'escadre anglaise, il tint le vent à la sienne, et après il ordonna de virer à l'avant, par la contre-marche. Les Anglais en firent autant. La bataille passa en observation de part et d'autre, les deux escadres courtoisement bordées. Au jour, l'escadre française se trouva la plus rapprochée de terre: celle des Anglais était à l'arrière. La brise, déjà très-faible de force, tomba successivement; en sorte que ne pouvant manœuvrer, Suffren mouilla dans la rade de Goudelour. En forçant, pour ainsi dire, les Anglais à lui céder cette position, l'amiral acquérait un grand avantage sur celui de pouvoir renforcer sa

(5) Les derniers bâtiments arrivés avaient apporté à Suffren l'ordre de se conformer à une ordonnance du roi, qui enjoignait aux commandants d'escadre de passer à l'arrière, au moment d'un combat. L'ordonnance fut heureuse du 12 avril 1782, où le comte de Suffren fut fait prisonnier sur son vaisseau le *Paris*, avait nécessité cette ordonnance. Elle n'était pas plus nécessaire pour Suffren que pour tout autre, lui dont la prudence ne manquait jamais de s'allier avec l'audace.

avec des détachements pris les troupes, et parmi les Cis. En effet, on s'occupa pendant toute la nuit de l'embarquement de ces détachements. Les officiers apprirent à Suffren l'état de détresse où l'armée était réduite, la joie avait causée son arrivée, et on ne put que l'on mettait en son courage. Le 18 au matin, l'escadre appareilla en forçant de voiles. Ayant aperçu l'ennemi, on manœuvra toute la journée pour engager le combat, mais inutilement; les Anglais évitèrent de la supériorité de leur position pour l'éviter. Le lendemain, Suffren manœuvra, avec aussi peu de succès. Suffren ne concevait pas l'amiral Hughes, dont l'armée était plus nombreuse, n'acceptât un combat présenté avec tant de confiance. Enfin, le 20 juin, il se rapprocha plus près de l'ennemi. Les Anglais, qui étaient toujours à l'ouest, avaient l'avantage. Il passa sur la gauche, et fit aussitôt, suivant le signal, le signal d'approcher à portée de pistolet. A une heure après-midi, la distance entre les deux armées était telle que l'amiral Hughes ne pouvait plus éviter le combat. Suffren fut pourtant qu'à trois heures et demie que l'action s'engagea. Suffren, à bord de la *Cléopâtre*, cherchait à braver la ligne, donnant ses ordres à tous les vaisseaux, mais n'ayant pu d'en stimuler aucun, car tous résistaient vaillamment, surtout le *Atterbe*, qui soutint le plus longtemps l'effort de l'ennemi. On se battit depuis une heure, lorsque le vaisseau français manifesta dans la hune d'arrière le *Fendant*. Le *Atterbe*, qui le suivait, s'approcha pour le couvrir. Pendant qu'il faisait cette manœuvre, le *Gibraltar* tenta de couper la ligne, dans

l'espace que le *Flamand* venait de laisser libre; celui-ci, faisant aussitôt une forte arrivée, lui envoya toute sa volée, et l'obligea de se retirer. On continuait à combattre avec vigueur de part et d'autre, mais le feu de l'escadre française, mieux nourri et plus vif, forçait, de temps en temps, les vaisseaux ennemis à laisser arriver. L'ardeur des équipages était telle, que la nuit qui survint put à peine faire cesser le combat. Il dura deux heures et demie, sans causer de grands dommages à l'une ni à l'autre escadre. L'intention de Suffren étant de le recommencer aussitôt que le jour paraîtrait, les frégates parcoururent la ligne, en recommandant à chaque vaisseau de ne point perdre l'ennemi de vue. Le lendemain matin, l'escadre, entraînée par les courants, était sous le vent de Pondichéry. L'amiral ne voulant pas s'éloigner de Goudelour, fit le signal de mouiller sur une petite ancre. A midi, le *Coventry* signala les Anglais au sud-est, à environ cinq lieues. Les vents leur étant favorables, Suffren ne doutait pas qu'ils ne fussent porter sur lui, et il était prêt à mettre sous voiles pour aller au-devant d'eux; mais il les attendit vainement. L'escadre passa la journée et la nuit du 25 à l'ancre; le lendemain, au point du jour, elle se disposait à appareiller, lorsqu'on aperçut les Anglais faisant route au N.-N.-O. sans ordre. L'amiral Hughes ne s'attendait pas sans doute à se trouver si près de l'escadre française; cependant dès qu'il put la distinguer, il tira le vent. Suffren, qui ne désirait rien tant que d'engager une nouvelle action, fit aussitôt le signal de former la ligne de combat, en approchant l'ennemi; mais les Anglais forcèrent de voiles en dirigeant leur



route sur Madras, où ils se réfugièrent. La supériorité de leur marche ne laissait à Suffren aucun espoir de les atteindre; et ne voulant pas perdre de vue Goudelour, il ordonna de tenir le vent, et revint mouiller dans cette rade le lendemain. Quoique ce dernier engagement n'eût rien produit de décisif, il n'était pas moins glorieux pour le bailli de Suffren d'être venu attaquer une armée supérieure à la sienne, de l'avoir forcée de quitter sa position, de lever le blocus de Goudelour, et d'accepter un combat qu'elle aurait dû présenter elle-même. On se figurerait difficilement la joie de l'armée assiégée, lorsqu'au lever du soleil, ses yeux, fatigués depuis si long-temps de l'aspect des couleurs ennemies, purent contempler le pavillon blanc, auquel la valeur de Suffren venait de donner un nouvel éclat. On accourt sur le rivage; l'armée entière, oubliant que l'ennemi est sous les murs de la place, n'a plus qu'un seul desir, celui de voir l'amiral. Il paraît enfin; il vient conférer avec le général, sur les moyens de faire lever le siège, et lui offrir de disposer de ses troupes et de ses équipages. Bussy l'attendait sur la plage avec son état-major. *Voilà notre sauveur*, dit ce général en le présentant à tous les officiers de l'armée. Alors les cris de joie se renouvellent, l'air en retentit, et l'écho put les porter jusque dans le camp ennemi. Suffren étonné, se trouve tout-à-coup enlevé de terre, et transporté dans un palanquin. Les soldats veulent ravir aux noirs l'honneur de le porter; et malgré ses refus et sa résistance, il fait une entrée triomphale dans Goudelour, au milieu des transports d'allégresse de l'armée et des habitants. A son arrivée à terre, le conseil s'as-

semble; l'amiral, en 1 troupes qui lui avaient quelques jours auparavant d'y joindre un corps formé de détachements de chaque vaisseau, et par des officiers de la secours fut accepté, il inutile. Sir James Stuart présence de Suffren eût l'effet de la tête de Médus privé des secours que fournir l'escadre anglaise pérât d'emporter désormais demeura dans l'inaction qu'une suspension d'armes entre les assiégés et les assiégeants, quelques coups de canons loin en loin, n'eussent Goudelour était en état de se défendre. Suffren, retourné à bord du vaisseau, attendait l'issue de la bataille lorsque, le 29 juin, à midi, une frégate anglaise portant pavillon parlementaire mouilla, quelques minutes au milieu de l'escadre. Hughes faisait proposer à Bussy, de cesser les hostilités, et leur annonçant que les conditions de la paix avaient été conclues, le 9 février 1762. Bussy quiesça à cette proposition, la frégate fut chargée de porter au général l'offre de la paix, et le cadre, pour en donner avis à tous les bâtiments. Le jour fut interrompu par les coups de canon, qui furent plusieurs fois répétés, de vive voix, et on mêlait, avec enthousiasme, le chant du chef qui venait de leur annoncer tant de gloire l'honneur français. Suffren se disposa à aller rejoindre l'escadre pour conduire le général, où il savait l'attendait pour la ravoir, le 25 juillet, la frégate *veillante* arriva d'Euro-

le de la paix, et les ordres furent relatifs à l'escadre. Ces ordres, cinq vaisseaux et six frégates étaient destinés à rester en France, sous le commandement de Suffren. L'amiral appareilla le 15 août, pour opérer son retour en France. On toucha au cap de l'Espérance. Suffren y était quelques jours, lorsque l'escadre anglaise vint y relâcher. Les vents étant pas favorables, elle fut obligée de courir pour gagner le large. Le coup-d'œil de Suffren était si sûr et si exercé, qu'il devina la manœuvre d'un des vaisseaux de cette escadre, il annonça à son commandement qu'il se perdrait, et ordonna de faire des chaloupes prêtes à lui porter secours. En effet, peu de moments après, le vaisseau anglais fut vu et vola de toutes parts; Suffren se précipita avec ses chaloupes françaises armées de canons, et, pour leur encouragement, ce ne fut pas un simple intérêt que de voir ces vaisseaux, naguère si acharnés dans la destruction réciproque, rivaliser de bravoure et se prodiguant les plus empressés. Le 26 août, le bailli de Suffren rentra au port de Toulon, après une absence de trois ans. Ses honneurs furent dans sa patrie : ses concitoyens reçurent avec enthousiasme les braves de Provence firent frapper une médaille à son effigie, avec l'inscription : LE CAP PROTÉGÉ; LE LÉON PRIS; GOUDELOUR DÉFENDU; SIX COMBATS. — LES ÉTATS DE PROVENCE DÉCERNÈRENT CETTE MÉDAILLE. Jamais ni les Turcs, ni même le maréchal de Mordaunt n'avaient reçu, au retour de campagne, un accueil plus honorable que celui qui fut fait au bailli

de Suffren à son arrivée à Versailles. En entrant dans la salle des gardes, le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, dit : « Messieurs, c'est M. de Suffren. » A ces mots, les gardes-du-corps se levèrent, et, quittant leur mousqueton, lui formèrent un cortège jusqu'à la chambre du roi. Louis XVI l'entretint pendant plusieurs heures; et l'amiral fut étonné des détails dans lesquels ce monarque entra avec lui sur ses campagnes. La reine et les princes le comblèrent de témoignages d'estime et d'admiration. Le roi le nomma chevalier de ses ordres, et lui accorda les entrées de sa chambre. Une quatrième charge de vice-amiral fut créée en sa faveur, et l'ordonnance portait qu'étant uniquement érigée pour lui, elle serait supprimée à son décès. Il ne pouvait paraître au spectacle, ni dans aucun lieu public, sans que la foule empressée lui témoignât, par ses acclamations, l'enthousiasme qu'inspiraient ses exploits. Au mois d'octobre 1787, quelques difficultés entre la France et l'Angleterre ayant fait craindre une guerre nouvelle, le roi ordonna l'armement d'une armée navale au port de Brest, et, en désignant le bailli de Suffren pour en prendre le commandement, Sa Majesté lui donna le choix des capitaines qui devaient servir sous ses ordres. Il se disposait à se rendre en ce port, lorsqu'il fut atteint d'une maladie grave. Les soins qui lui furent prodigués le tirèrent du danger qui menaçait sa vie; mais, depuis ce moment, sa santé fut toujours chancelante, et il mourut à Paris le 8 décembre 1788. Suffren était d'une taille ordinaire, mais d'un embonpoint extrême. La régularité de ses traits donnait à sa physionomie un aspect noble et gracieux. Ses manières, aisées et polies

avec ses égaux, devenaient douces et affectueuses pour ses inférieurs. A un sang-froid imperturbable dans l'action, il joignait une activité et une ardeur extrêmes. Courageux et brave jusqu'à la témérité, il était d'une rigueur inflexible pour les officiers chez lesquels il croyait remarquer de la faiblesse ou de la lâcheté; et ni le rang, ni les liens de l'amitié, pas même ceux du sang, ne pouvaient tempérer sa sévérité, lorsqu'il s'agissait de fautes contre l'honneur ou contre la discipline. A une grande élévation de caractère, il alliait des connaissances très-étendues et une extrême vivacité d'esprit et de jugement. En un mot il réunissait toutes les qualités qui font le guerrier illustre, le marin expérimenté et l'homme estimable. Trublet, ancien capitaine de vaisseau, a donné : *Histoire de la campagne de Suffren dans les mers de l'Inde*, un vol. in-8°. L'auteur de cet article a publié, en 1824, *Essai historique sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*, Paris, in-8°, avec portrait. H—Q—N.

SUFFRID PETRI. *Voy.* PETRI, XXXIII, 533.

SUGER, abbé de Saint-Denis, naquit, en 1087, de parents pauvres, à Saint-Denis, suivant Félibien; à Tours en Beauce, suivant quelques-uns, ou à Saint-Omer, suivant d'autres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut placé, à l'âge de dix ans, dans l'abbaye de Saint-Denis, où était élevé Louis VI. Quoique ce prince, né en 1081, eût six ans de plus que Suger, et qu'on ne puisse admettre qu'il se formât dès-lors entre eux une liaison que le temps ne fit qu'augmenter, comme nos rois avaient des rapports continuels avec cette maison religieuse, où ils allaient souvent passer quelques jours dans la

retraite ou dans des conversations savantes, il est hors de doute que Suger dut le bonheur d'être son roi au choix que ses parents firent du monastère où ils se retirèrent. Ce prince l'appela de lui dès qu'il fut monté sur le trône et il en fit son conseil et son directeur. Ne réparant pas la basse naissance par un extérieur pompeux, Suger avait plus d'attrait à vaincre pour se faire remarquer qu'une mémoire prodigieuse, une élocution facile, un sens droit, un coup d'érudition et une activité tant plus sûre qu'elle s'unissait à un caractère réfléchi; telles les qualités qui lui donnèrent une autorité ecclésiastique et les grands succès d'un ascendant d'autant moindre qu'il sembla se faire une modestie à mesure qu'il acquit plus de grandeur et de puissance. En effet, ayant été nommé évêque de Saint-Denis, en 1122, il gouverna les équipages, le grand seigneur : ce qui n'était pas quand on sait qu'un archevêque, un abbé, et surtout un évêque de Saint-Denis, suivant le droit féodal, jouissait, dans les diocèses qui formaient son bénéfice, des droits de la souveraineté, rendait la justice, avait l'autorité suprême sur un grand nombre de vassaux, et qu'ainsi il était dans sa position même, entraîné selon l'esprit du monde; son usage ne pouvait pas lui faire faire autorité pour un homme simple. Touché des exhortations de saint Bernard, qui prêchait tant d'éloquence que de zèle, il prit une forme dont le clergé du siècle avait besoin, l'abbé de Saint-Denis, le premier l'exemple, et mit dans sa conduite autant de sagesse

ait cru devoir déployer de largé par le monarque d'administrer la justice et de perfectionner les lois, il montra un génie si supérieur aux affaires, qu'il réunit bien son ministère les négociations de la guerre; il aida, par une politique, au mouvement qui fit l'affranchissement des vilains qu'il prévint les avantages que l'on tirerait de l'établissement des communes, soit que la religion seule le décidassent seules à abolir les lois de la servitude. Il fut le dernier soupir de Louis, et ouvrit de ses larmes : *Mon Dieu, lui dit le roi, pourquoi quand la miséricorde de Dieu appelle au ciel? Suger vit ter son crédit sous le règne de Louis VII, avec autant de privations que son père, était un homme qui avait toutes les qualités indispensables à gouverner dans un siècle de troubles, entourés de grands vassaux, n'avaient de puis-sonne celle qu'ils conquéraient. Suger eut le bon esprit de sentir que ce n'était pas lui qui avait été pour Louis-le-Gros un conseiller fidèle, devenant le fils de ce monarque et le ministre nécessaire. Saint Bernard vint de recevoir du pape Eugène III, l'ordre de prêcher la seconde croisade : les malheurs des chrétiens établis dans la Palestine et l'esprit d'aventures qui régnait éminemment ce siècle, firent prendre la croix à quatre-vingt mille Français. Le roi se mit à leur tête malgré l'opposition de Suger, jusqu'à écrire au pape, pour qu'il empêchât la croisade; mais fut en vain, rien ne put arrêter l'ardeur des croisés et le zèle du monarque. Il donna la régence à son fils, et accepta uniquement parce*

quel'ardeur pour les voyages d'outre-mer était si générale, que les seigneurs auxquels on pouvait l'offrir se seraient trouvés humiliés de rester dans leur patrie tandis que leurs pairs marchaient à la conquête de la Terre-Sainte (1). Pendant l'absence de Louis VII, Suger gouverna la France avec l'intégrité d'un homme qui n'avait point désiré cet honneur, et avec toute l'activité qu'on aurait eu droit d'attendre de celui qui l'aurait brigué. Le bon ordre qu'il mit dans les finances rendit moins désastreux les revers que les Français éprouvèrent en Palestine; et sous son administration, le royaume ne cessa pas d'être tranquille et florissant. Il est vrai que la tâche du régent fut rendue moins difficile par la paix générale qui résulta, en Europe, du départ de tant de guerriers pour la Terre-Sainte. Cependant Suger, craignant de ne pouvoir supporter plus long-temps tout le poids de l'autorité, écrivit à son maître des lettres pleines de tendresse et de dévouement pour l'engager à revenir dans ses états; et lorsqu'enfin les désastres de cette croisade eurent obligé le monarque de se rendre à ses vœux, il vola au devant de lui; et leur entrevue offrit le plus touchant spectacle. Le roi loua hautement son zèle, la sagesse de son administration, et il lui donna le titre de *Père de la patrie*. Suger avait alors un grand avantage: il était le seul homme en Europe qui se fût opposé à la croisade. De toutes parts on vantait sa prévoyance, et toutes les plaintes se dirigeaient contre saint Bernard. Ainsi l'abbé de Saint-Denis, jouissant de plus en plus de la faveur de son souverain, continua de gouverner le

(1) Le comte de Nevers, qui fut nommé régent du royaume, conjointement avec Suger, refusa cet emploi par ce seul motif.

royaume avec la même sagesse et le même succès ; mais dans l'année 1152, lorsque de nouveaux désastres dans la Palestine vinrent encore une fois réveiller le zèle des chrétiens de l'Occident, on vit, chose difficile à croire, l'abbé Suger, qui s'était opposé avec tant de force à l'expédition de Louis VII, prendre la résolution de secourir Jérusalem, et, dans une assemblée tenue à Chartres, exhorter les princes, les barons et les évêques à s'enrôler sous les drapeaux de la guerre sainte. Comme on ne répondait à ses discours que par le silence de la douleur et de l'étonnement, il forma le projet de tenter lui seul une entreprise dans laquelle avaient échoué deux monarques. Suger, à l'âge de soixante-dix ans, résolut de lever une armée, de l'entretenir à ses frais et de la conduire lui-même dans la Palestine. Selon la dévotion du temps, il alla visiter à Tours le tombeau de saint Martin, afin d'obtenir la protection du ciel ; et déjà plus de dix mille pèlerins se disposaient à le suivre en Asie, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ses desseins. Dans ses derniers moments, il invoqua l'assistance et les prières de saint Bernard, qui l'exhorta à ne plus détourner ses pensées de la Jérusalem céleste, dans laquelle ils devaient bientôt se revoir. La France perdit, la même année, deux hommes qui l'ont illustrée, l'un par des qualités et des talents utiles à la patrie, l'autre par son éloquence et des vertus chères aux chrétiens. Dans un temps où l'on ne songeait qu'à défendre les privilèges de l'Église, Suger défendit ceux de la royauté et ceux du peuple. Tandis que d'éloquents prédicateurs animaient le zèle des guerres saintes, toujours accompagnées de quelques désastres, l'ha-

bile ministre de Louis VII la France à recueillir un jou salitaires de ces grands év Au jugement de ses contem il vivait à la cour en sage c et dans son cloître en saint a S'il y a dans l'Église de écrivait saint Bernard au gène, quelque vase de prix bellisse le palais du roi des sans doute le vœurable abbu Comme abbé de Saint Den scédait peut-être plus de qu'un moine ne doit en av qu'il se proposait d'entre armée ; mais il n'employa trésors que pour le service tric et de l'Église ; et jam n'avait été plus riche que so ministration. Il reforma le de son ordre sans mériter le il fit le bonheur des peu éprouver leur ingratitude servit les rois et obtint leur a fortune le favorisa dans t entreprises ; et pour qu'il n' de malheureux dans sa vie ne pût lui reprocher aucun il mourut lorsqu'il allait une armée en Orient. Enfi ce ne fut que quelques mois mort que s'accomplit le div léonore d'Aquitaine et de Lo l'histoire lui a fait un mérit tre opposé, tant qu'il vécut, contraire à la religion et à que, mais que cependant l ne saurait blâmer. Les af l'état ne firent jamais oubl ger les obligations qu'il dev plir comme moine, comme Saint-Denis et comme l'eccl qui, étant le plus en évider spécialement chargé de mai France la pureté de la foi. C dans les OEuvres de l'abbé une Dissertation sur le lieu

tion qui n'a pas terminé des à cet égard : il est surprenant qu'on ignore l'époque de sa naissance, puisque les écrivains qui lui donnent des années à sa mort arrivées en France qu'il vint au monde en France religieux de Saint-Denis ont voulu graver sur son tombeau *l'abbé Suger* : on ne voit qu'ils n'y aient pas écrit ce qu'il est d'usage de mettre sur les épitaphes. On a de *l'abbé Ludovici VI et rege Henrico IV, de translatione corporis S. Dionysii et Sociorum, ac de ecclesia à se edificata* trouve dans le tome iv de la collection de Duchesne, et dont on a donné un supplément. II. *De sua administratione* Duchesne en a donné une édition en 1648, in-8°. On trouve dans les lettres de Suger, et un grand nombre qui lui sont adressées. Collection de Martène et de Thiers, et dans les *Journées courtoises* de Suger, lorsqu'il écrit l'histoire de France sous le silence des événements auxquels les princes ont eus part. Par exemple, dans les premières années du règne de Louis-le-Gros, il ne dit rien des revenus entre ce monarque et le pape Innocent II, quoique permis à tout le monde de mieux connaître les circonstances de cette affaire; et dans le règne de Louis-le-Gros, il ne parle que de la dissolution du mariage de Blanche de Castille, fille de Robert le Fort, comte d'Anjou, mariage qu'il regardait comme la politique de la France de contrebalancer les prétentions du pape, et où il échoua; il ne dit rien des différends

qu'eut Louis-le-Gros avec Étienne, évêque de Paris, différends dans lesquels ce monarque, séduit par les intrigues de son sénéchal Étienne de Garlande, eut peut-être quelques torts et fut obligé de céder. Duchesne a publié, en 1648, d'après un ancien manuscrit, que l'on croit être du secrétaire de Suger : *Vita Sugerii abbatis S. Dionysii, summi Francie ministri*, etc., in-8°. Michel Baudier a donné *l'Histoire de l'administration de Suger*, Paris, 1645, in-4°. D. Gervaise a fait paraître, sous le voile de l'anonyme, *l'Histoire de Suger, abbé de Saint-Denis*, etc., Paris, 1732, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé. L'académie française ayant proposé pour sujet de prix, en 1778, *l'Éloge de Suger*, le Discours de M. Garat fut couronné. Il existe un autre Discours, publié en 1779, qui présente une satire ingénieuse, mais peu fondée, de la Vie et de l'administration de Suger.

F.-E. et M.-D.

SUHM (ULRIC-FRÉDÉRIC DE), diplomate saxon, naquit à Dresde, le 29 avril 1691. Son père, conseiller privé de l'électeur et son ministre à Paris, l'envoya très-jeune à Genève, où il finit ses études. Il se rendit ensuite à Paris auprès de son père, qui guida lui-même ses premiers pas dans la carrière diplomatique. En 1718, son souverain le nomma ministre plénipotentiaire à Vienne, et en 1720, lui conféra les mêmes fonctions à la cour de Prusse. Pendant son séjour à Berlin, qui se prolongea jusqu'en 1730, Suhm eut le bonheur de gagner l'estime et même l'amitié du grand Frédéric, alors prince royal. Unis par les liens de la philosophie, ils avaient souvent des entretiens qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, et lorsqu'ils furent éloignés l'un

de l'autre, ils eurent une correspondance qui a été imprimée, en 1787, sous ce titre : *Correspondance familière et amicale de Frédéric avec Suhm*, 2 vol. Elle dura cinq ans, de 1736 à 1740. Suhm faisait grand cas de la philosophie de Wolff; et il traduisit, pour son usage, la métaphysique de ce philosophe. En 1737, il remplaça, à Pétersbourg, le comte de Lynar, comme ministre de Saxe; et ce fut alors que sa correspondance avec Frédéric eut le plus d'activité. Le prince royal manquait d'argent; et Suhm fut chargé secrètement de lui en trouver en Russie, chose assez difficile à cette époque. La plus grande partie des Lettres contenues dans le tome second se rapportent à cette affaire. Frédéric, à son avènement au trône, pressa son ami d'entrer au service de Prusse, ce que Suhm n'hésita point d'accepter. Après avoir reçu sa démission de l'électeur de Saxe, il se rendait à Berlin, en novembre 1740, lorsqu'il fut atteint, à Varsovie, d'une maladie qui l'enleva en peu de jours. M—D J.

SUHM (PIERRE-FRÉDÉRIC), l'un des plus célèbres historiens danois, naquit à Copenhague, le 18 octobre 1728, d'une famille originaire de Poméranie, mais établie depuis très-long-temps en Danemark. Son père était amiral de la marine danoise. Le jeune Suhm, dont l'éducation se ressentit des suites d'un changement fréquent de maîtres, se distingua néanmoins de bonne heure par d'heureuses dispositions et par une passion extraordinaire pour la lecture. A seize ans, il avait lu non-seulement tous les bons auteurs latins, mais encore quinze cents volumes de la bibliothèque de Plessen à Nørshyholm, où son père demeurait. En 1746, il se fit inscrire à l'université de Copenhague,

et en 1747, il reçut le titre de *junker* ou gentilhomme de veur précoce qui l'appelait rière des honneurs; mais il à son père le désir de che occupations solides. Celui-ci 1748, de le faire nommer ass tribunal de la cour. Suhm n' brassé l'étude de la jurispru pour être agréable à son pè se démit-il bientôt de cet em se livrer entièrement à la li qui offrait plus d'attrait à s. Depuis cette époque, il se t tamment éloigné des fonc bliques, quoique le gouy l'eût successivement nomm homme de la chambre, de conférence, chambellan *historiographe royal*. Une il parut participer aux affai ques: ce fut lors de cette cor des courtisans qui renversa l re de Struensée et de Branc conduisit ces deux favoris de VII sur l'échafaud et am de la reine Caroline-Mathik est incontestable, c'est q remplissait avec une assidi tieuse ses devoirs comm homme de la chambre, qu tait pas de l'antichambre d douairière, ame de la con qu'il a voue lui-même avoir de la proximité d'une ré par un des mitiés, et avoir vitation de cette personne, plan d'une constitution mo tempérée; plan qui fut pr vainqueurs du 17 janvier. I écartèrent. Ce fut donc l'e bolir le pouvoir arbitraire rendit Suhm favorable à c lution. C'est dans cet espi la victoire, il publia, peut trop de complaisance, pour exposer les préte

incus et les principes du ministère; mais il ne cherchait aucun pouvoir. Le Bernstorff qui, en 1784, l'administration de 1771, et en froideur avec Suhm : l'opinion publique affecta sans l'opposition modérée qui sortait peu de sa bibliothèque protégeait, avec circonspection, les jeunes écrivains en faveur des idées nouvelles. Contentant la vie littéraire elle est un modèle d'activité, et nous dirons presque : commerce qu'il entretenait les esprits les plus distingués de son temps, tels que Gram, etc., aiguillonnait en lui le désir d'illustrer comme auteur. Après vingt ans, il débuta dans la littérature par la publication d'une *logue* dans le genre de l'ancien. L'année suivante il publia sa *Défense de la Comédie*, et quelques traductions de poètes anciens. Il entreprit de visiter la Norvège avec un jeune savant, qui avait son goût pour les antiquités, et s'y maria avec la fille d'un riche négociant de Trondhjem). Son zèle pour la conservation des monuments propres à un nouveau jour sur l'origine des peuples du Nord, le retint plusieurs années dans ce pays. Il fournit à la *Philalèthes*, plusieurs Dissertations historiques périodiques qui parut sous le titre de *ollections de Trondhiem*. Ce jour, à la même époque, fut une œuvre remarquable, et qui eut un grand succès. Il y a cherché à se rapprocher du style de Lamartine, mais il n'a jamais pu imi-

ter la concision du moraliste français. Des affaires de famille et les soins qu'exigeait l'éducation d'un fils unique, et surtout le besoin d'être à portée des grandes bibliothèques et de suivre une vaste correspondance littéraire, le ramenèrent, en 1765, à Copenhague, dont il ne s'éloigna plus. Il publia dès-lors cette immense suite de travaux sur l'histoire de Danemark, qui doivent immortaliser son nom. A ces travaux se joignirent, de temps en temps, des productions d'un genre moins sévère, telles que des romans historiques, entre autres *Sigur et Habor*, traduit en français par M. Coiffier, dans ses *Romans du Nord*, 3 vol. in-12; *Gyritha*, traduit dans le même Recueil, et les *Trois Amis*, qui est son meilleur ouvrage et un des meilleurs dans ce genre, aujourd'hui si perfectionné par Walter Scott. Ce qui donne de la valeur aux Romans historiques de Suhm, c'est une profonde connaissance des mœurs, des institutions et des croyances religieuses de la Scandinavie ancienne; ce qui leur manque, c'est ce style original, hardi, entraînant, que le romancier écossais a puisé dans son génie. Les *Idylles* de Suhm n'ont que le mérite de l'élégance. Ses essais littéraires, surtout son *Portrait d'Holberg* et son *Éloge de Lurdorph*, ont souvent toute la finesse de Fontenelle. Mais tous ces écrits ont été effacés par trois grands ouvrages historiques, savoir : I. *L'Introduction à l'Histoire critique du Danemark*, 5 vol. in-4°, composée de différentes parties, 1°. *Introduction générale à l'Histoire, ou Essai sur l'origine des peuples*, 1 vol. in-4°, 1769. C'est un coup-d'œil critique qui, à plusieurs égards, peut encore guider dans les études historiques



ceux mêmes qui ont lu tous les travaux des Allemands ; car Suhm, fidèle à la chronologie de Moïse, est indépendant des préjugés philosophiques auxquels les Allemands ont trop souvent sacrifié. Il analyse avec beaucoup d'impartialité les monuments grecs, romains, hébreux et phéniciens. 2°. *Essai sur l'origine des peuples du Nord*, 1 vol. in-4°. , 1770. Ici tout est spécial et puisé dans les documents islandais, comparés aux témoignages de l'histoire générale ; c'est, à quelques assertions près, susceptibles de controverse, le livre le plus classique sur cette matière, et c'est de plus une sorte de bibliothèque complète. 3°. *Odin ou la Mythologie et le culte du Nord païen*, 1 vol. in-4°. , 1771 ; ouvrage encore plus précieux que le précédent, et qui, malgré les recherches postérieures, reste la base de toute étude critique de l'odinisme. Les Allemands, qui affectent de confondre le système tout-à-fait scandinave et peut-être asiatique de l'odinisme avec le culte grossier et informe de Teut et de Mannus, ont pillé ce travail de Suhm, sans le citer et souvent sans le comprendre. 4°. et 5°. *Histoire des peuples sortis du Nord* ; 2 vol. in-4°. , 1772 et 1773. Les *Goths* occupent la première section ; la deuxième comprend les nations gothiques, savoir : les *Gépides*, *Hérules*, *Scyres*, *Hirres*, *Turcilingues*, *Rugiens*, *Varnes*, *Vandales* et *Bourguignons* ; dans la troisième, il est question des *Longobardi* ou *Lombards* ; la quatrième embrasse les *Angles*, les *Frisons*, les *Suèves*, les *Alemanni*, les *Juthungues* et les *Thuringiens*. C'est là que Suhm a montré toute la force de son érudition, au point qu'après avoir lu les

recherches postérieures d'Allemands, même Schlötzer, on est obligé de lui rendre au critique danois, com à-la-fois plus érudit, plus et surtout plus à l'abri de toute systématique, de toute systématique, de toute systématique et de tout mysticismes de M. Mone, d'Hertton et Græberg sur l'odinisme, et celles de Kerton et Græberg sur le paraîtront inconcevables à ceux qui ont lu les recherches critiques de Suhm. Les cinq volumes venons de caractériser ensemble, terminé par un index ; mais il faut remarquer qu'il existe séparément des additions et des corrections importantes aux ouvrages subséquents de l'*Histoire critique du Nord pendant les siècles païens* in-4°. , 1774, 1775, 1776 avec un volume de *Tableau de l'histoire critique* in-fol., formant un ensemble distinct du précédent consacré à discuter les difficultés de l'histoire dans que l'auteur les a résolues ; ce serait donner un témoignage de sa modestie ; il faut même que le principe de Suhm de toutes les traditions à un ordre chronologique et à une série hiérarchique n'est pas entièrement conforme à la critique philosophique ; il est difficile de pas assez les traditions populaires, qui, fausses et souvent même en l'empreinte de la vérité, ne se plient à aucun système critique positif, et n'en sont que des échos authentiques, parce qu'elles cho des siècles contemporains. *Tableau critique* est terminé par un ample index. Nous arrivons au point où le travail est achevé en n

jusqu'à l'an 1400 : III. *Histoire du Danemark*, dont il n'a paru que VII tomes in-4° : le premier a été publié en 1782. Dans les tomes que nous avons lus de cet immense ouvrage, l'auteur reprend souvent, dans des notes très-étendues, les points qu'il craint de n'avoir pas assez éclaircis par ses travaux préparatoires, et il suit les Danois dans leurs anciennes conquêtes et émigrations. L'histoire des Ostmans, dans l'Irlande ; des Varangues, à Constantinople ; celle surtout des Normands en France, s'y trouvent non-seulement exposées, mais profondément discutées d'après les documents peu connus de la littérature islandaise, comparés à tous ceux que les savants étrangers au Nord ont pu consulter. Ce n'est pas une histoire agréable à lire ; mais c'est, comme tous les ouvrages de l'auteur, une source abondante de notions nouvelles sur toutes les branches de l'histoire, liées à celles du Danemark. Aussi, lorsque l'Académie des inscriptions et belles-lettres proposa, comme sujet de prix, l'histoire de l'invasion des Normands, l'auteur de cet article fit observer à quelques membres, qu'ils feraient mieux de faire traduire ce que Suhm a écrit sur ce sujet. Nous devons maintenant faire connaître les Mémoires isolés de Suhm sur d'autres parties de l'histoire : il y en a d'une grande importance ; ceux qui sont relatifs aux *Patzinakites* (1770), aux *Chazares* (1781), aux *Uzes* ou *Powlowzes* (1774), méritent encore de l'attention. On trouve les deux premiers dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Copenhague, et le dernier dans l'édition des *Annales* de Nestor de Schloetzer, par Schérrer. Suhm sentait parfaitement que, pour compléter l'histoire du Nord

et de l'Est de l'Europe, il faut unir la connaissance des antiquités et des langues scandinaves à celle des antiquités et des langues slaves et finnoises ; mais, accablé par l'immensité de ses études, il laissa ce travail à ceux qui voudront lui succéder. Suhm a continué l'importante collection des *Scriptores rerum danicarum mediæ ævi*, commencée par Langebeck (V. ce nom, XXII, 336), depuis le tome IX jusqu'au tome VIII, quoique, dans l'incendie de 1794, qui consuma le château royal, il eût perdu les manuscrits du tome VI, et même celui d'un tome de son Histoire. On a encore de lui une Dissertation *sur les causes qui ont fait triompher le christianisme sur la doctrine d'Odin*, imprimée dans le 1<sup>er</sup> tome du *Musée scandinave*. Ce fut pour lui le chant du cygne. Il nous reste à considérer ce grand homme dans sa qualité de protecteur des lettres ; il a fait plus qu'aucun particulier dans aucun pays. Passionné pour la gloire de sa patrie, il consacrait sa fortune à favoriser en Danemark les progrès des lettres et à y propager les connaissances utiles. Il entretenait, à l'université, les jeunes gens dans lesquels il trouvait des dispositions pour les sciences, et leur facilitait, par tous les moyens en son pouvoir, l'entrée de la carrière qu'ils promettaient d'honorer un jour : il employait chaque année des sommes considérables à l'impression des livres les plus importants. Outre les frais de ses trois grands ouvrages historiques, il fit ceux des derniers volumes des *Scriptores rerum danicarum*, et paya le manuscrit et l'impression de six volumes islandais, depuis le *Landnamabok*, 1774, jusqu'à l'*Eyrbyggja-Saga*, 1787. Mais le plus célèbre monument de sa munificence fut l'édition des *Annales*

*Abulfedæ*, par Adler, 5 vol., 1789-1794; elle lui coûta 4,000 rixdalers (24,000 francs); elle est extrêmement recherchée. On lui doit entre autres l'édition de *Symbola ad litteraturam teutonicam*, etc., par MM. Nyerup et Sandvig, 1787. Suhm possédait une bibliothèque aussi précieuse par le choix que par le nombre des volumes, qui s'élevaient à plus de cent mille; il l'ouvrait au public. Pour perpétuer le souvenir de ce bienfait, on fit frapper une médaille représentant d'un côté son portrait et au revers le temple d'Apollon palatin, avec le mot : *Aperuit*. En 1796, il céda cette belle collection à la bibliothèque royale de Copenhague, à des conditions telles qu'on pouvait les attendre de son noble désintéressement. Ni l'éclat de ses richesses, ni les succès qu'il ne cessait d'obtenir dans tous les genres, n'altérèrent jamais sa bonté naturelle. Il fut, toute sa vie, simple, modeste et le plus obligeant des hommes. Un accès de goutte l'enleva le 7 septembre 1798, à l'âge de soixante-dix ans. Suhm était membre de presque toutes les académies du Nord. La plupart de ses Opuscules, éparés dans les journaux et les recueils scientifiques, ont été réunis en 15 vol., Copenhague, 1788-98. Le dernier contient un *Essai* sur sa vie et ses ouvrages par M. Rasmus Nyerup, bibliothécaire de l'université de Copenhague (*Voy. NYERUP*, Biographie des hommes vivants, IV, 554). Indépendamment de ce premier tribut à la mémoire de l'illustre bienfaiteur des lettres, M. Nyerup a publié sur lui une Notice dont la traduction allemande porte ce titre : *Précis sur la vie et les écrits de P.-F. Suhm, traduit du danois, par F. Eckard*, Copenhague, 1799, in-8°. On en trouve un extrait dans le

*Magasin encyclopédique*, cinquième numéro (an 7, 1799), II. 293-300. Le portrait de Suhm a été gravé plusieurs fois, et l'académie de Copenhague a proposé son éloge au concours. M. B—N.

SUICER (JEAN-GASPAR SCHWEITZER, plus connu sous le nom latinisé de ), savant théologien et philologue, naquit, en 1620, à Zurich, d'une famille établie en cette ville depuis le commencement du quinzisième siècle. Après avoir terminé ses premières études dans sa patrie, il vint en France, et suivit deux ans les leçons des plus célèbres professeurs des académies de Saumur et de Montauban. A son retour, il embrassa la carrière évangélique, et fut, en 1643, nommé pasteur d'une commune rurale; mais il ne tarda pas de renoncer aux fonctions du ministère pour se dévouer à l'enseignement; et, après avoir été chargé des classes inférieures, il fut pourvu, en 1660, de la chaire d'hébreu et de grec au collège de Zurich. Dans les loisirs que lui laissait cette place, il fit une étude approfondie des ouvrages des Pères grecs, et publia quelques écrits qui le firent connaître avantageusement. Charles Patin, dans la relation de ses voyages (V. PATIN, XXXIII, 126), dit qu'il a connu « quelques personnes fort doctes à Zurich, entre autres, M. Suicer, qui sait lui seul plus de grec que tous les Grecs de la Grèce, et, ajoute-t-il, que j'estime encore plus pour sa probité que pour sa science. » Suicer se démit de ses emplois en 1683, et mourut, le 29 déc. 1684 (1). On a de lui : I. *Syntaxeos græcæ quate-*

(1) Et non pas en 1688, comme le dit le *Diet. universel*; ni en 1705, comme le disent les rédacteurs de la *Biblioth. raisonnée*, II, 245, confondant Suicer avec son fils. Cette grave erreur a passé dans le *Diet. de Moréri*, t. d. de 159.

à latinâ differt compendium, h, 1651 (2), in 8°. II. *Eusebii quo Miscellanea nimirum Chrysostomi, et duæ Magni Homiliæ continentur: ina item Nazianzeni, parais Jonæ et Psalmi aliquot, etc.*, 1658, 1681, in-12. III. *Sam observationum liber singulen, alterum Supplementi lingræcæ, alterum Lexici Hesiodi, ibid.*, 1665, in-4°. IV. *Theis ecclesiasticus de patribus is ordine alphabetico exhibens unque phrases, ritus, dogmæreses et hujusmodi alia spec-* Amsterdam, 1682, in-fol., 2 et ouvrage, le plus important publié Suicer, lui avait coûté le vingt ans de travail. Jean-lphe Wetstein, son ami, se ea d'en surveiller l'impression. econde édition, Amsterdam, un vol. in-fol., est corrigée et entée d'un Supplément, que l'on en partie à son fils aîné, dont le suit (V. ci-dessous). V. *Le-græco-latinum et latino-græ-Zurich*, 1683, 2 vol, in-4°. *ymbolum Nicæno-Constanti-itanum, ex antiquitate eccle-câ illustratum*, Utrecht, 1718,

W—s.

ICER (JEAN-HENRI), fils du dent, né à Zurich, le 6 avril , fut initié par son père dans naissance du latin, du grec et ebreu. A dix-sept ans, il soutint hèse de philosophie avec beau- de succès. Admis, peu de temps , au saint ministère, il s'appli-

qua tout entier à l'étude de la théologie et de l'histoire sacrée. S'étant chargé de l'éducation d'un jeune gentilhomme de Zurich, il parcourut avec son élève une partie de la Suisse et de l'Allemagne. Pendant le peu de temps qu'ils demeurèrent à Genève, Suicer apprit le français, et se familiarisa si bien avec les difficultés de notre grammaire, qu'il prêcha, dans la suite, aussi volontiers en français qu'en allemand. On voulut le retenir à Hanau pour y professer le grec et la philosophie; mais il fut bientôt rappelé à Zurich, et attaché sur-le-champ au gymnase de cette ville. Il succéda, en 1683, à son père dans la chaire de grec; et l'année suivante, il fut pourvu d'un canonicat. Ce savant professeur crut devoir accepter, en 1700, la chaire de théologie à l'académie de Heidelberg; mais il tomba malade peu de temps après son arrivée en cette ville, et y mourut le 23 septembre 1705. Il avait été marié trois fois. Outre des Notes sur le *Thesaurus ecclesiasticus* cité plus haut, insérées dans le Supplément à la seconde édition, on connaît de lui: I. *Compendium phisicæ aristotelico-cartesianaæ*, Amsterdam, 1685; Bâle, 1691, in-12. II. Un *Commentaire* sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, Zurich, 1699, in-4°. On trouve à la suite trois Discours: *De fortunis Græciæ antiquæ; De Græciâ christianâ; et De internis Ecclesiæ reformatæ terroribus*. III. *Specimen commentarii in epistolam ad Ephesios*, dans les *Miscellan. Duisburgensia* II. Ou a la *Vie* de J. H. Suicer, en latin, par Jean-Rodolphe Wolf, Zurich, 1745, in-4°.—On a confondu quelquefois ce savant théologien avec un autre J. H. SUICER, l'un de ses ancêtres, dont on a: *Chronologia Helvetica, res gestas*

abricius, par inadvertance, a daté cette de 1551 (*Bibl. græca*, xiii, 638); la même se trouve dans le Catalogue de la bibl. On pourrait soupçonner que le titre du rite cette fautive date; mais nous avons vé-il y a bien MDCCL.

*Helvetiorum ad nostra usque tempora... complectens*, Hanau, 1607, in-4°, réimprimé en 1735, dans le *The-saurus helveticus* de Fueslin (V. ce nom). L'auteur place la fondation de Zurich à l'an du monde 1980 : il est d'ailleurs assez exact pour les faits qui appartiennent à l'histoire moderne. On connaît encore de lui une grande Histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1532, en allemand, conservée en manuscrit dans diverses bibliothèques (Voy. Haller, *Biblioth. de l'hist. suisse*, IV, p. 217). W—3.

SUIDAS, lexicographe grec, n'est connu que par l'ouvrage qu'on a sous son nom ; mais il n'est pas permis de croire, avec le savant Ange Politien, que ce nom soit supposé. Tous les manuscrits s'accordent à présenter Suidas ou Suidas comme l'auteur de ce Lexique, et il est cité plusieurs fois par Eustathe, le commentateur d'Homère. On ignore la patrie de Suidas ; et les savants ne conviennent pas entre eux de l'époque où il a vécu. Giraldi prétend que ce fut sous le règne d'Auguste ; mais il le confond avec l'historien du même nom, dont parlent Strabon, le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, et Étienne de Byzance. En le rapprochant jusqu'au quatorzième siècle, Jérôme Wolf est tombé dans un excès contraire, trompé par quelques additions faites à son Lexique par des écrivains postérieurs à Suidas. L'opinion la plus probable est qu'il florissait à la fin du neuvième et dans les premières années du dixième siècle. L'ouvrage de Suidas est une compilation faite presque sans choix et sans jugement. Des copistes ignorants sont encore venus ajouter aux fautes du premier auteur, en insérant dans le texte, des notes qui ne font plus qu'embrouiller les pas-

sages qu'elles devaient éclaircir. Malgré tous les défauts qu'on est en droit de lui reprocher, ce *Lexique* n'en est pas moins d'une haute importance, par le grand nombre de fragments qu'on y trouve d'écrivains qui ne nous sont point parvenus, ainsi que par les détails vraiment curieux qu'il présente sur les poètes, les orateurs et les historiens de l'antiquité. C'est un trésor d'érudition, sans le secours duquel l'histoire littéraire des Grecs et des Romains aurait offert d'immenses lacunes qu'il n'eût jamais été possible de remplir. La première édition de *Suidas* est celle qu'on doit au savant Démétrius Chalcomyle (Voy. ce nom), Milan, 1499, in-fol. C'est un chef-d'œuvre typographique. L'édition de Venise, Aldé, 1574, offre des différences notables dans le texte. Elle fut reproduite à Bâle, par Froben, en 1544. Jérôme Wolf traduisit, le premier, *Suidas* en latin. Cette version a été imprimée deux fois, Bâle, Oporin, 1564 ; et avec des corrections, 1581. Émile Portus, professeur à l'académie de Heidelberg, en donna une nouvelle traduction latine, avec le texte grec, Genève, 1670 ou 1630, 2 vol. in fol. Enfin le savant Ludolphe Kuster revit le texte de *Suidas* sur des manuscrits de Paris et de Londres, et le publia, Cambridge, 1705, in-fol., 3 vol., avec la version de Portus, corrigée dans une foule d'endroits. Cette édition, supérieure à toutes celles qui avaient paru (1), est précédée d'une *Dissertation* sur *Suidas*, que Fabricius a recueillie dans la *Bibl. græca*, IX, 621 (2).

(1) M. Gaisford, professeur à l'acad. d'Oxford, prépare en ce moment une nouvelle édition du Lexique de Suidas.

(2) Fabricius a fait suivre cette dissertation de trois *Ind.* : 1°. des auteurs dans lesquels a été

er, beaucoup de savants, dans lesquels on doit citer Jacq. Ét. Bergler, Laur. Bos, et Louis Valkenaer, ses disciples, se sont occupés de rétablir ou d'expliquer les passages de Suidas. Le *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* a publié les corrections de l'abbé Sainte-Croix, etc. Louis public : *Specimen observationum in Suidam*, 1711, in-4°. ; Jean Toup : *Observationes in Suidam*, Londres, 1751, in-8°, 3 vol. (Voyez en Chardon de La Rochefort un ouvrage donné, dans le *Ma-lolopédiq.*, des éclaircissements sur quelques articles de Suidas, dans ses *Mélanges de 1792*. J.-Ch.-Gottl. Ernesti a publié des critiques de Suidas et de son nom) tous les passages relatifs au culte des anciens, et les a accompagnés de notes, sous le titre de *lossæ sacræ*, Leipzig, 1790. On conserve, à la bibliothèque publique de Leyde, un *Manuel étymologique*, attribué par Suidas, lequel a successivement été attribué à H. Estienne, Golsius. Voyez Muller, *Prolegomena ad Suidam cum observationibus*, Leipzig, 1696, in-8°.

IA, vingt-troisième roi des Espagnes, donna de la valeur, avant de paraître sur le trône, en soumettant les rebelles. Devenu roi, en l'élection des grands, il se fit remarquer par ses lois et de sa sollicitude pour le peuple contre l'oppression des seigneurs et des comtes. Il prit

Pour composer son ouvrage ; 2°. sur lesquels son lexique offre des éclaircissements ; et 3°. de tous les personnages

les armes, dans la première année de son règne, pour s'opposer aux irruptions des Gascons, qui désolaient la Biscaye et la Navarre; et, à la tête d'une armée nombreuse, il les défit sur les bords de l'Èbre. Les Gascons durent à son humanité la sûreté de leur retraite, le vainqueur n'ayant exigé d'eux que la restitution du butin et d'une forteresse qu'on croit être Fontarabie. Ce prince acheva de chasser les Romains de l'empire d'Orient, qui s'étaient maintenus dans la province d'Algarve, et qui y conservaient encore deux généraux. Il vainquit l'un par les armes, et parvint à gagner l'autre par ses libéralités. N'ayant plus de guerre à soutenir, son caractère parut changer tout-à-coup. Il foula ses sujets, qu'il avait gouvernés jusque-là avec douceur. Les grands se soulevèrent, et appelèrent à leur secours Sisenand, gouverneur de la Gaule gothique. Suintila marcha contre lui; et déjà les deux armées étaient en présence, lorsque ses propres soldats, gagnés par son rival, s'écrièrent qu'il fallait le déposer. Sisenand fut proclamé roi; et Suintila n'eut que le temps de fuir et de se cacher dans une retraite où il mourut, peu de temps après. B—P.

SULEAU (François-Louis), né en 1757, d'une famille honorable de Picardie, avait été élevé au collège de Louis-le-Grand. Après avoir servi quelque temps dans la gendarmerie de France à Lunéville, il abandonna la carrière des armes, passa dans l'île de la Guadeloupe, en qualité de sénéchal, et revint en France, où il fut pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi. Dès le commencement de la révolution, dont les conséquences funestes ne purent échapper à un esprit aussi pénétrant que le sien, il se livra, avec un dévoû-

ment sans bornes, à la défense de la royauté. A ses yeux, les doctrines qui avaient dicté les fameuses déclarations du tiers-état, des 10 et 17 juin 1789, consacraient le renversement de l'ordre social en France. Il fut arrêté sur une dénonciation de la Commune et traduit devant le tribunal du Châtelet, comme atteint et convaincu du nouveau crime de *lèse-nation*, dont le comité des recherches de l'assemblée Constituante avait enrichi son Code. Suleau, mis en jugement après le baron de Besenval et le marquis de Favras, baffoua ses accusateurs, et même embarrassa ses juges qui prononcèrent son absolution. Le *Journal politique*, les articles qu'il publia à cette époque dans les *Actes des apôtres*, et ses interrogatoires au Châtelet, sont également remarquables par son courage, les saillies et la verve de son esprit. Quelques pages surtout, remplies d'étonnantes prophéties, rappellent la logique et la chaleur des meilleurs écrits de Mallet du Pan. On lisait, dans le treizième numéro de son Journal : « Je ne porte » la vue qu'en frémissant sur une carrière qui sera bientôt inondée de fleuves de sang, et d'un déluge de calamités. Peut-être mes premiers pas sur cette arène de carnage et de malheurs, seront-ils marqués par une catastrophe ! une sombre inquiétude, et je ne sais quelles anxietés m'avertissent d'une destinée cruelle. Ces sinistres pressentiments pourront bien rembrunir mes couleurs, mais sans affaiblir mon pinceau. » Et plus bas : « Louis XVI est délaissé au milieu de Paris, c'est-à-dire dans la sphère des plus déterminés régicides, à la merci d'une populace sanguinaire et effrénée, continuellement instiguée par les plus furieux ennemis du

» trône, par ces hommes profondement pervers, qui ont déjà cédé que la monarchie, dont le fait seul contrarie les projets de leur ambition, sera renversée sans source, aussitôt qu'ils auront trouvé le fil qui l'attache encore à la personne du monarque. » Ne content de consacrer sa plume à la défense de la monarchie, on peut que Suleau lui voua sa personne. La cause de l'infortuné Fauchon qu'il avait été appelé à défendre plaidée avec une noble et éloquente audace ; la confiance dont une malheureuse daigna l'honorer par ses fréquents voyages qu'il fit à Colmar pour les négociations qu'il conduisit avec talent, notamment celle dont le but était de ramener Mirabeau à la tête de la monarchie ; enfin ses liaisons avec Cazalès, Rivarol, Du Royou et d'autres hommes remarquables de cette époque, avaient tellement fixé sur lui les regards de ses amis comme de tous les côtés de la royauté. La surveillance de la journée du 10 août 1792, Suleau averti par Camille Desmoulins, ancien condisciple, avec lequel il avait conservé des relations d'intérêt de la cause royale), sa tête était une des premières cibles dévisées par les conspirateurs, l'asile que celui-ci lui offrait de sa propre maison. Son cœur gémissant s'enflammait à la seule pensée de l'afreuse situation de Louis XVI le 9, en racontant cette proposition à un témoin digne de foi, qui lui transmit ces détails, il ajouta depuis long-temps le sacrifice de sa vie était fait. Le soir, il se rendit à bonne heure aux Tuileries, sous la forme de garde national. Toute la nuit, il suivit, avec quelques grenadiers, le maire de Paris,

naient en quelque sorte en vain qui trouva le moyen de s'enfuir, à l'aide d'un décret (MORON). Suleau, arrêté à huit heures du matin sur la terrasse des Feuilles, sous le prétexte qu'il faisait d'une fausse patrouille, fut jeté au corps de garde de la caserne où se trouvaient déjà quelques autres prisonniers. Il fut arrêté et il y fut détenu, quoiqu'il n'avait rien fait de mal, un ordre des officiers municipaux de service au château, qui lui enjoignait de faire son rapport sur des choses au procureur-syndic du département. Une femme sanguinaire, Théroigne de Méricourt, montée sur un tréteau, fit alors au massacre des prisonniers la populace qui s'était rassemblée en foule dans la cour des Feuilles. Au bruit des vociférations et de la furie, Suleau dit à la garde nationale : « Je vois bien qu'aujourd'hui le peuple veut du sang; peut-être une victime leur suffira-t-elle; laissez-moi aller au-devant d'eux; j'en serai pour tout le monde. » Il se précipita; on le retint; mais on ne put le faire que de quelques minutes, car elle a été résolue par le succès de la révolte. Trois victimes furent jetées devant lui. Théroigne, qui ne se souciait même pas, ne cesse de le louer sous le nom de l'abbé de Méricourt, il est investi, entraîné, se défend comme un lion; et lorsqu'on veut lui opposer une défense paraît impossible, il se jette en avant, les bras, et dit fièrement aux autres : « Égorgez-moi, et voyez comment un royaliste sait mourir. » Sa tête fut mise au bout d'une pique, et portée en triomphe par les meurtriers. Peu de temps après sa mort, il avait épousé M<sup>lle</sup> Hall, d'une famille suédoise, et c'est elle, aussi intéressante par ses

talents que par sa beauté. Il la laissa enceinte d'un fils qui est né sept mois après la mort de son père. Suleau annonçait une histoire du renversement de la monarchie française; les matériaux de cet ouvrage lui avaient été pillés; il s'occupait de les réunir lorsqu'il périt d'une manière si déplorable. L.—D.

SULGHER-FANTASTICI MARCHESINI (FORTUNÉE), improvisatrice, née à Livourne, en 1755, annonça de bonne heure une facilité si rare pour la poésie, qu'on l'entendit débiter des vers avant qu'elle eût appris l'art de les composer. Voult cultiver ce talent extraordinaire, ses parents allèrent s'établir à Florence, où cette jeune Sapho étudia les belles-lettres, se rendit familières les langues savantes, et desira même être initiée dans les mystères de la magie. Le but de ces différents travaux était de briller dans ces assauts poétiques, où l'on se charge de répondre en vers à toutes les demandes d'aborder toutes les questions, d'analyser chaque pensée, d'éclaircir les points les plus obscurs de la mythologie, de l'histoire, des sciences, et de revêtir de formes poétiques les sujets les plus graves, pour jeter dans l'étonnement ceux qu'on aurait déjà surpris par l'érudition. Ces essais, si remarquables dans un homme, tiennent presque du prodige chez les femmes; et il n'est peut-être permis d'en juger qu'à ceux qui ont entendu M<sup>me</sup>. Sulgher chanter couramment avec ses émules M<sup>ms</sup>. Massei et Bandettini, ou avec Diamonti, Mollo, Lorenzi, et le plus étonnant de tous, Gianni. Assujé aux entraves des mètres, des rimes, de la rime, elle marchait, sans effort, l'égalé de ces grands improvisateurs, dont elle aurait excité l'envie, si le



charme de sa voix, la noblesse de son geste, les grâces de sa personne, l'eussent inspiré des sentiments plus doux dans le cœur même de sesivaux. Ce fut dans un de ces moments d'inspiration, où l'homme semble s'élever au-dessus de sa nature, qu'Angélique Kauffmann saisit les traits mobiles de cette muse, dont la essemblance a été rendue encore plus urable par le burin de M. Morghen. Mme. Sulgher a eu deux époux, qui nt ajouté successivement de nou- eaux noms à celui de sa famille. 'Arcadie, en l'admettant dans son ain, l'appela *Thémire Parraside*, om sous lequel on a publié quelques as de ses vers. Cette improvisatrice e morte à Florence, le 13 juin 124. On a d'elle : I. Un recueil de *Késie*, Florence, 1782, 1785, et Lourne, 1794, in-8°. II. *Componenti poetici*, Parme, 1791, in-8°. III. *Ero e Leandro, poemetto*, Liourne, 1803, in-8°. IV. *La mte di Abele, tragedia*, Florence, 184, in-8°. V. *Favole Esopiane*, ibi, 1806, in-8°. Voy. son *Elogio* par M. Giotti, ibid., 1824, in-8.

A—c—s.

SULIKOW DE SOLKI (JEAN DÉMETRIUS), archevêque de Lemberg né dans le Palatinat de Sierradz d'une famille équestre, mais pauvre, fut envoyé à l'académie de Cracoe pour y suivre ses études, et s'y distingua par sa modestie, sa piété, autant que par les connaissances qu'il acquit dans les lettres grecque et latines. Son mérite le fit connaître du roi Sigismond Auguste, qui, l'ayant nommé secrétaire d'état, l'employa dans les affaires les plus importants. Sous ce prince, et sous ses successeurs, Sulikow remplit, près de différents cours, quinze missions, dans lesquelles il montra autant

de prudence que de savoir. Sigismond étant mort (1572), Sulikow, de son oraison funèbre, fit, en présence des évêques et des grands du royaume, un discours latin pour le plan et l'élégance, mériter cité comme modèle. On voit l'exorde de ce discours, qui est primé (1), que l'orateur avait envoyé, en 1568, auprès du Danemark, pour le détourner de faire la guerre au roi de Suède frère de Sigismond, et qu'il remplit avec succès sa mission. Une longue et pénible négociation Sulikow conserva auprès de d'Anjou toute la faveur dont il jouit auprès de Sigismond; il se posa, pour célébrer l'avènement d'un nouveau roi, un petit poème intitulé : *Urania, sive caelestis*, où l'élégance de la poésie ne doit pas oublier l'exagération des faits. Pour apprécier Sulikow, comme écrivain et comme homme d'état, il faut lire les Mémoires qu'il a composés sur les événements de son temps, sous ce titre : *Joan. Demet. kowii Commentarius brevis Polonicarum à morte Sigis. Augusti*, Dantzic, 1647, in-8°. Laissant de côté ce que l'auteur dit sur les affaires générales du royaume, nous y prendrons quelques détails qui regardaient spécialement la mort de Sigismond, les dissidents ou seigneurs catholiques, qui cherchèrent à troubler le gouvernement du roi Henri de Valois, mandant à grands cris qu'avant de lui imposer la couronne, on devait jurer d'observer l'acte de l'

(1) *In funere D. Sigismundi Augusti, regis, magni ducis Lithuanie, etc., Oratio Demetrii Sulikowii à Solki, regii secretarii vici*, 1573, in-4°, et dans *Cromer*, 1580, f. p. 701.

tion qu'ils avaient formée (V. ISKI et ZBOROWSKI); ce qui été. L'agitation augmenta par l'ication d'un petit écrit (2), a discutait la question de sa- le roi refusant d'adopter quel- unes des conditions qui lui t été présentées, notamment ue la confédération voulait lui er, on pouvait lui refuser obéis- La question étant résolue négan- t, les confédérés firent beau- le bruit dans les deux cham- le grand maréchal qui était à te, fit même arrêter l'impri- Sulikow, se levant, déclara tait l'auteur de l'écrit. On s'é- il fallait le mettre en accusa- L'archevêque primat déclara , tous les évêques et le cler- saient comme Sulikow. Le e augmentant, le roi à l'invi- duquel Sulikow avait com- écrit, rétablit l'ordre, en qu'il prêterait serment dans ne observée par ses prédéces- ce qu'il fit; et il commença dès ient à exercer l'autorité royale. peine ce règne avait-il duré iois, que le monarque s'en- rètement. Tenczyn, qui cou- ès lui, n'ayant pu rien obté- evint avec les lettres que le lui avait données. Sulikow dans l'assemblée du sénat, oblesse, et à la reine; il eut up de reproches à essayer, à le la faveur dont le roi l'ho- On l'envoya aussitôt en Fran- r y veiller aux intérêts de la e. Étant arrivé à Paris, il ap- e la reine-mère, accompagnée d'Alençon, et de Henri, roi arre, était allée au-devant de

ment sur les droits qui peuvent apparté- tion faite à Varsovie, sur le couronne- ni, Cracovie, 1574, in-4°.

son fils : il se hâta de la suivre, et alla jusqu'à Chambéri. En y arrivant, il trouva, à sa grande douleur, le roi de Pologne dans un bal que le duc de Savoie lui donnait. Ayant saisi le moment, il blâma vivement ce prince, de ce qu'il avait ainsi abandonné la Pologne. Il lui adressa des remontrances (3), et lui donna des avis que Henri parut écouter avec bienveillance, ainsi que la reine-mère. En chemin, le roi reçut de Pologne des lettres très-dures. Il engagea Sulikow à rester près de lui, pour soigner les affaires de ce royaume. Par de nouvelles lettres, on l'avertissait que si pour le 12 mai 1575, il n'était pas revenu en Pologne, on procéderait à une nouvelle élection. Il fut ensuite résolu que le 4 novembre, l'élection aurait lieu. Sulikow, que l'on en avertit, conjura le roi d'envoyer en Pologne des ambassadeurs qui y portassent autre chose que des paroles; qu'il devait avant tout faire acquitter ce qui était dû à la maison du roi et à l'armée, et lever ainsi tout doute sur son retour. Henri, se réveillant tout-à-coup comme d'un profond sommeil, se hâta d'envoyer en Pologne Bellegarde et Pibrac. Celui-ci étant arrivé seul (Voy. PIBRAC), l'archevêque primat lui ordonna d'attendre à Zakrocin; il indiqua ensuite le jour de l'élection, et le trône fut déclaré vacant. Sulikow, voyant la tournure que prenaient les affaires, deman-

(3) On a publié ces Remontrances, sous ce titre : *Probi et Gallis ac Polonia amantibus viri ad Gallos et Sarmatas oratio*, Bâle, 1575, in-4°; et à la suite des Œuvres de Cromer, Cologne, 1589, I, p. 721. Dans ce discours, Sulikow expose aux Français et aux Polonais les raisons qui devaient leur faire desirer que Henri conservât le trône de Pologne; il discute et réfute les objections que l'on pouvait faire de part et d'autre, à ce prince, pour l'engager à renoncer à la couronne qui lui avait été déferée; enfin il montre aux deux nations qu'il est de leur intérêt qu'il retourne en Pologne.

daït souvent au roi la permission de retourner dans sa patrie. Le prince et la reine-mère le renvoyaient d'un jour à l'autre, en lui faisant les plus belles promesses. Quelques conseillers du roi l'avaient engagé à faire surveiller les jeunes seigneurs polonais qui étudiaient à Paris, et à les retenir en otage. Sulikow rejetant cet avis comme imprudent et indigne du roi, renvoya ces jeunes nobles dans leur patrie, après leur avoir distribué des présents au nom du roi, et envoya en Italie ceux qui y consentirent. Enfin Henri pria Sulikow de retourner en Pologne, pour y soigner ses intérêts à la diète. A son retour près de Siéradz, on conseilla au prélat de ne point passer dans cette ville, la noblesse du palatinat, qui y était assemblée, étant vivement indisposée contre le parti de Henri, et particulièrement contre son conseiller. Sulikow crut devoir, au contraire, aller trouver ces nobles, et il les regagna à la cause du roi. De là, il se rendit à Cracovie, chez l'archevêque primat, qui se montra peu favorable à Henri et fort enclin à procéder à un nouveau choix. Cependant Sulikow, qui l'accompagna dans Varsovie, insinuaît toujours qu'il fallait conserver ce prince pour éviter de grands malheurs. Mais les légats de l'empereur Maximilien s'étant emparés de ce faible vieillard, il déclara leur maître roi de Pologne, et se hâta d'aller à l'église pour chanter le *Te Deum*. La noblesse, indignée en voyant ainsi violer les droits de l'élection, proclama reine la princesse Anne, fille du feu roi, lui donnant pour mari Étienne Battory, palatin de Transsilvanie, qui fut également nommé roi. Chaque parti envoya des députés à celui qu'il avait choisi. Quoique Battory eût pour

lui une immense majorité, clergé était inquiet, parce que le prince favorisait, disait-on, de nouvelles doctrines. On députa Sulikow, afin de savoir ce qu'il était avant que le nouveau député arrivât à Cracovie. Sulikow revint sur le Pruth Battory entouré de catholiques polonais, qui s'étaient réunis d'aller le trouver. Comme il fut informé de l'arrivée du nouveau député par les alarmes, il leur proposa des présents à l'audience que l'empereur accorderait; mais il eut peu de succès. Il obtint une audience secrète, où il trouva complètement le prince qui se passait, et lui dit, en français : « Professez la foi catholique ment et dans toute sa pureté. » « haut clergé, la reine, l'armée et la noblesse vont se réjouir de votre conversion. » « dent. Faites-leur connaître vos sentiments religieux, et restez point au-dessous de vos prédécesseurs. » Sulikow interrompit plusieurs fois par ses soupirs, ses prières et sa profession générale de catholique, ajoutant que « catholique il avait caché sa religion, mais que sous prétexte de la liberté de conscience, il allait à la messe, et confessait à un prêtre français, de qui il recevait la communion; que, comme seigneur, il n'avait pas acquis une conscience bien profonde de la religion catholique, mais qu'il se proposait d'instruire. » Le lendemain dit la messe en versant des larmes sur l'Évangile, et montra une piété exemplaire. Les nonnes et les moines s'écrièrent alors : Ces seigneurs se sont déjà emparés du roi, et les évêques ayant reçu cette nouvelle se hâtèrent de la répandre à Cracovie, et la joie y fut

me le roi était obligé de latin, il engagea Sulikow et auprès de lui; et celui-ci tant cinq ans, son orateur. se rendit à Cracovie, où il fut nommé par l'évêque de Cujavie. Tout allait bien en Pologne au dehors il restait un point : l'empereur Maximilien son élection comme valide, et indiqua une diète à Ratisbonne. Le roi ne voulant pas en même temps, les états du royaume et Sulikow avec un autre seigneur chargeant de tout en même temps faire reconnaître Battory empereur et par les états de l'empire. L'empire n'était point facile. tant à Prague, Sulikow et son collègue allèrent saluer l'archiduc Ernest, et les priant de leur être favorable près de l'empereur, leur obtint audience, ils reçurent lettre à Maximilien, et dans un discours assez en exposa le contenu. L'empereur avait écouté attentivement, qu'on lui avait exposé tout clairement, en lui annonçant qu'il était choisi roi de Pologne, non sans difficulté unanimement, mais à la majorité des états; que ce fait avait été contesté, il délibérerait. Les opinions dissidentes, Christorowski demanda la parole pour dire ce que Sulikow venait de dire. Celui-ci répondit qu'il était allé pour présenter les hommages au royaume à l'empereur, pour lui rendre sa majesté, et non pas pour discuter avec des particuliers; tout l'empereur ordonna au roi de se taire. Le lendemain, le roi, ayant fait appeler les députés, remit sa réponse pour les

états de Pologne. Ils le prièrent de vouloir bien leur dire s'il y avait dans ces dépêches quelque chose qui pût choquer les Polonais; qu'alors il ne devait point trouver mauvais qu'ils refusassent de s'en charger, et ils demandèrent un sauf-conduit. L'empereur leur dit : « Cela n'est pas nécessaire; vous n'avez rien à craindre tant que vous serez dans mes états. » Le jour même de leur départ, à une petite distance de Ratisbonne, ayant voulu passer la nuit dans un village de la Bavière, ils furent tumultueusement arrêtés et conduits par ordre de l'empereur à Linz, au milieu des vociférations et des insultes d'une populace que l'on avait ameutée, sous prétexte qu'ils étaient des Turcs envoyés par Battory pour assassiner l'empereur. Les deux députés restèrent en captivité pendant quatre mois, jusqu'après la mort de l'empereur. Lorsque Sulikow fut de retour, le roi le nomma son chapelain, puis archevêque de Lemberg, et il lui confia différentes missions, entre autres celle de régler les conditions de la soumission des Livoniens, et de recevoir leur serment. Il fut ensuite chargé, conjointement avec le cardinal Radziwil, de l'administration de cette province. Après la mort de Grégoire XIII (1585), il fut envoyé vers Sixte V, pour faire, au nom du roi et du royaume, profession d'obédience. A son retour, il reçut des lettres du roi qui le pressait de venir à la diète du Palatinat de Russie; mais ce prince étant mort peu après (1586) (F. BATTORY), on indiqua une diète à Varsovie, où l'archevêque de Lemberg remit solennellement dans l'église de Saint-Jean, à la reine Anne, la *Rose d'or*, bénite par le souverain pontife (1587).

Pendant l'inter règne, Sulikow, qui présidait le sénat, en l'absence du primat, fit tous ses efforts pour modérer l'ardeur des dissidents; et comme ils voulurent lui faire signer un écrit en leur faveur, et qu'ils paraissaient près d'en venir aux dernières violences, il jeta par terre le capuchon qu'il avait sur la tête, et se découvrit le cou, en leur disant de frapper. Ils devinrent alors plus raisonnables en apparence; mais voyant tant d'agitation dans l'assemblée, Sulikow retourna dans son diocèse. Les Tartares et les Turcs ayant passé le Danube, à cette époque, et s'étant jetés sur les provinces méridionales de Pologne (1589), Zamoyiski accourut à Lemberg, qu'il commença à fortifier, pour en faire le centre de ses opérations. L'archevêque lui représenta que ce serait effrayer la Pologne que de s'enfermer dans une place, au lieu de tenir la campagne. « Donnez-moi, répondit le général, quarante mille hommes de bonne cavalerie, avec vingt mille hommes de pied, et je saurai bien aller trouver les Turcs où ils sont. » Le prélat lui indiqua des ressources toutes prêtes pour avoir de l'argent, avec des hommes; et il se rendit près du primat, qui convoqua des diètes. On courut aux armes, on donna de l'argent; et les Turcs, après avoir brûlé Smiatin, repassèrent le Danube. Sulikow mourut à Lemberg, en 1603, après avoir gouverné son église pendant vingt ans. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : I. *Méditations sur le Psaume 67 : Exurgat Deus*. II. *Les Fastes chrétiens*. III. *La Révolte du duché de Prusse, sous Sigismond Auguste*. On a trouvé, dans ses manuscrits, un *Traité sur le Droit de la Livonie*, en deux chapitres; la *Topographie*

de ce duché, et un recueil de la plupart sur les affaires. Il fut en correspondance avec Catherine de Médicis, qui, après la fuite du roi, écrivait, « Pourquoi avez-vous laissé mon fils? Si vous l'avez vos affaires et les nôtres en meilleur état. »

SULLIVAN (JEAN), un Américain, né en 1741, à l'ancien district du Maine, fut major-général par le conseil le commencement de l'indépendance des colonies anglaises, et en 1776, le général Arnold commandement du Canada céder cette contrée à la main de l'armée anglaise, il donna mandant de la division Island, et fut fait prisonnier peu de temps après Stirling, il combattit vainement à la tête d'une division dywine et à Germantown, encore différents succès de campagnes de 1777 et de 1778 voyé, l'année suivante, avec contre les peuplades indiennes dispersèrent, et dont ils brûlèrent les villages pour faire un exemple qui fut cité de ces nations sauvages rendu nécessaire. La franchise général Sullivan, et peut ses succès lui susciterent de l'envie. Il fut accusé d'avoir des fournitures trop considérables à ses troupes, et se vit obligé de quitter l'armée. En 1788 il fut élu au congrès, dont il fut membre, et fut, bientôt après, nommé président du New-Hampshire du même district. Il mourut en 1801. — Jacques SULLIVAN, son fils, fut juge, accusateur public,

u Massachussets. Indépendant de divers Mémoires, il a publié *Observations sur le gouvernement des États-Unis d'Amérique*, 1791, in-8°. II. *Dissertation sur la banque*, 1792. III. *Histoire du Maine*, 1795, in-8°. *Histoire des terres du Massachusetts*, 1801, in-8°. V. *Dissertation sur la liberté constitutionnelle de la presse dans les États-Unis*, 1801, in-8°. VI. *Histoire des Penobscots*. Z.

SULLY (MAURICE DE), évêque au douzième siècle, était né dans des familles très-pauvres dans le village de Sully, de Solliaco, sur les bords de la Loire; il n'appartenait à la famille illustre dont il portait le nom. Vincent de Beauvais raconte que, réduit à la mendicité, il se donna pour condition qu'il renoncerait à jamais à l'épiscopat, s'il n'était jamais évêque. C'était une idée que d'exiger d'un jeune homme un engagement pareil : on ne le voulut pas le prendre, dès-lors une vocation décidée à l'épiscopat et un secret pressentiment de sa prospérité future. Il vint à Paris et bientôt enseigna à Paris; il réussit avec un éclatant succès; on le nomma chanoine de Paris. Peu d'années après, il repassa dans la capitale, où il obtint un évêché et la dignité d'archidiacre par la foi d'un sermon attribué à saint Bonaventure, Du Boulay, historien de l'université, rapporte que la femme vêtue de bure, un bâton à la main, entra dans Pademanda où était le docteur, dont elle se déclara la mère. Les femmes qui craignirent que leur nez ne rougît de la voir en un

tel état, la rhabillèrent, lui donnèrent un manteau et la conduisirent auprès de son fils. Il refusa obstinément de la reconnaître; ma mère, disait-il, est une pauvre femme qui ne porte jamais qu'une tunique de bure. Les dames la remmenèrent, lui rendirent son bâton et lui firent reprendre ses premiers vêtements. Ainsi équipée, elle revint trouver Maurice, qui était alors dans une assemblée nombreuse et brillante; dès qu'il la vit, il se découvrit, l'embrassa, et s'écria : pour le coup, c'est bien ma mère. Casimir Oudin écarte cette anecdote comme invraisemblable; et surtout parce que le sermon d'où elle est extraite n'est point de saint Bonaventure, mais d'un théologien du quinzième siècle, nommé Godescalc Hollen. Ceux qui la croient vraie disent que l'honneur qu'elle fit à Maurice de Sully attira sur lui les regards et les suffrages, lorsque le siège épiscopal de Paris vauqua, en 1160, par le décès de Pierre Lombard. (Voyez ce nom, XXIV, 64). Mais Césaire d'Heisterbach rapporte que les électeurs, ne pouvant s'accorder sur aucun candidat, convinrent d'investir trois membres de leur propre assemblée du droit de nommer définitivement l'évêque; et que ces trois personnages, dont les opinions se trouvèrent également inconciliables, ne sortirent d'embarras qu'en concentrant à leur tour leurs pouvoirs dans un seul d'entre eux. Cet électeur unique était Maurice de Sully, qui fit à ses collègues la déclaration suivante : Je ne dois choisir qu'un sujet qui me soit parfaitement connu, et quoique je veuille bien proposer que parmi les candidats il y en a de très-dignes, je ne saurais en répondre. Je ne puis sonder leurs consciences; je ne lis que dans la

mienne; et pour ne rien hasarder, c'est Maurice de Sully que je nomme. Ce récit, qui n'est ni confirmé, ni démenti non plus par aucun des autres historiens contemporains, a paru de même fort suspect à Oudin : nous ne le rapportons que parce qu'il est adopté, non-seulement par du Boulay, mais encore par les savants bénédictins auteurs du *Gallica Christiana nova*. En 1165, l'évêque Maurice baptisa Philippe-Auguste, fils et successeur de Louis-le-Jeune. Lorsqu'en 1188, huitième année du règne de Philippe, ce prince établit la dîme saladin, Maurice et d'autres prélats y consentirent, au sein d'un concile tenu à Paris, ce qui excita, dans une partie du clergé, un mécontentement dont Pierre de Blois se rendit l'organe. Certains droits honorifiques ou pécuniaires donnèrent lieu à plusieurs démêlés que Maurice de Sully eut à soutenir contre des abbés, des moines et même contre le chapitre de sa cathédrale : il s'agissait surtout de savoir si les revenus des doyennés vacants appartiendraient au chapitre ou à l'évêque : le pape Alexandre III ayant commis, pour décider cette affaire, l'archevêque de Sens, Guillaume, les chanoines se désistèrent de leurs prétentions. Quelques-unes des opinions théologiques de Pierre Lombard, déplaisaient fort à son successeur, qui, par exemple, ne permettait point de célébrer, dans son diocèse, la nouvelle fête de l'Immaculée conception : mais Maurice était un ardent défenseur du dogme de la résurrection des corps ; et pour contredire solennellement les ennemis, alors nombreux, de cette croyance, il fit insérer dans l'Office des Morts ces paroles du livre de Job *Credo quod.... in novissimo die de*

*terrá surrecturus sum*, et pieux prélat fonda les abbayes rivales, d'Hermières, de Saintoines-des-Champs, etc. ; mais le principal fait de l'histoire de son pontificat est la construction de la cathédrale de Paris. Il en fit poser la première pierre par le pape Alexandre III, en 1163, et durant les trois années suivantes, il consacra tous ses soins à cette entreprise, et des moyens qu'il employait pour la soutenir étaient de s'adresser à ceux qui devaient accomplir quelques obligations, et de les leur remettre tout ou en partie, moyennant de petites contributions pécuniaires : par exemple, pour l'industrie spirituelle, *hinc sicut sicut industria*, dit le P. Morin, vint à une dépense à laquelle il ne fut possible de suppléer par la peine seule du trésor d'un prince pendant qu'il se trouvait des revenus qui n'approuvaient point ce système, ou, comme dit Bichon, ce *manège* ; Pierre de Blois en fit de graves reproches au pape. Quoi qu'il en soit, c'est à Maurice de Sully que Paris doit sa cathédrale : ceux qui lui ont contesté cette gloire ont été victorieusement réfutés par l'abbé Lebeuf ; et, sur ce point, les témoignages contemporains sont positifs et si nombreux, que leur autorité ne saurait être affaiblie par le silence du Nécrologe de l'évêque de Paris ; silence toutefois bien remarquable dans un long inventaire des bienfaits, beaucoup moins nombreux, de cet évêque. Il est vrai que l'édifice ne fut achevé que sous le successeur, Eudes ou Odon, et que certaines parties n'ont été achevées que plus tard ; mais il est évident que le travail avait déjà commencé sous Maurice, et mourut, le 11 septembre 1195, à l'abbaye de Saint-Victor, où il fut enterré depuis quelques mois, trans-

domicile. On a publié quelques-unes des chartes qu'il a souscrites, et il en existe sept autres aux archives du royaume : elles ne sont pas d'un grand intérêt. De six lettres qu'on a de lui, trois sont adressées au pape Alexandre, en 1169 et 1170, et concernent l'affaire de l'archevêque de Canterbury, Thomas Bekket; la dernière, écrite en commun par l'évêque de Paris et par celui de Noyon (Bernard), contient une censure amère de la conduite du roi de la Grande-Bretagne. Ces épîtres ont été insérées au tome xvi du Recueil des historiens de France, où l'on trouve aussi (t. xv et t. xvi), celles qui ont été adressées à Maurice de Sully par Louis VII, par Alexandre III et par l'archevêque de Sens Guillaume. On connaît un assez grand nombre de copies manuscrites des sermons de Maurice, soit en latin, soit en français ; mais son éloquence est bien froide et sa latinité fort peu élégante. Les versions françaises méritent plus d'attention, parce qu'elles sont au moins un monument du langage de cette époque. Elles ont été, dit-on, imprimées deux fois, in-4°. sans date, et in-8°. à Lyon, en 1511 : nous n'avons pu rencontrer ni l'une ni l'autre de ces éditions. Des traités théologiques *De curâ animarum* ; *De oratione dominicâ et ejus septem partibus*, ont quelquefois été attribués à Maurice de Sully ; mais ce ne sont en effet que quelques-unes de ses prédications, réunies sous ces titres. Il paraît avoir laissé un livre de *Canone missæ* ; Montfaucon en cite un manuscrit qui existait à Bourges, et dans l'intitulé duquel l'auteur était qualifié *Sanctus Mauritiûs*. On avait en effet une très-haute idée des vertus de ce prélat, et il a long-temps conservé de la réputation,

quoiqu'il n'ait joué aucun rôle bien remarquable dans les grandes affaires de son siècle ; et que son nom ne reste guère attaché qu'à la construction de l'église cathédrale de Paris. Les détails relatifs à sa vie et à ses écrits ont été recueillis par l'auteur de cet article, p. 149-158 du t. xv de l'Histoire littéraire de la France, publié en 1820, in-4°. D—N—U

SULLY (EUDES ou ODON DE), évêque de Paris après Maurice, était né en Berri, à la Chapelle-Damgilon, au sein d'une famille illustre. Pierre de Blois l'appelait *regum consanguineus* : en effet, issu des maisons d'Angleterre et de Champagne, il était encore allié de celle de France par sa cousine Alix, troisième épouse de Louis-le-Jeune. En 1187, il fit un voyage à Rome, et quoique bien jeune encore, il y attira les regards par l'éclat de ses qualités personnelles, autant que par celui de sa naissance. Jusqu'en 1196, il se contenta de la modeste dignité de chantre de l'église de Bourges, sous son frère aîné Henri, qui en était archevêque. Mais élu pour succéder à Maurice sur le siège épiscopal de Paris, il fut sacré en 1197, ainsi qu'on le conclut des dates qu'il a données depuis à ses chartes. On le voit, durant les deux années suivantes, essayer sans succès d'abolir la fête des fous, qui a duré jusqu'en 1444, ou même au-delà. Lorsque Innocent III eut jeté un interdit sur les églises de France, à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste, Odon de Sully seconda vivement l'autorité du pontife romain. Entre les actes de son pontificat, on distingue la fondation de l'abbaye de Port-Rois, qui semble avoir été le berceau de Port-Royal. Racine n'a point négligé cette origine : « L'abbaye de Port-Royal, près de



» Chevreuse, dit-il, est une des plus  
 » anciennes abbayes de l'ordre de  
 » Cîteaux: elle fut fondée en 1204 (ou  
 » plutôt en 1206) par un évêque de  
 » Paris nommé Eudes de Sully, de la  
 » maison des comtes de Champagne,  
 » proche parent de Philippe - Au-  
 » guste. » Odon venait de provoquer  
 la croisade contre les Albigeois, quand  
 il mourut le 13 juillet 1208, n'étant  
 âgé que d'environ quarante ans. Sa  
 tombe, en cuivre, se voit, comme l'a  
 remarqué Racine, à l'entrée du chœur  
 de Notre-Dame de Paris. Ses écrits  
 se réduisent à des chartes et à des épi-  
 tres ou ordonnances ecclésiastiques,  
 ou synodales, dont il n'a probable-  
 ment pas été le rédacteur. On les  
 trouve éparses dans les compilations  
 de Du Boulay et du père Dubois, et  
 parmi les preuves ou pièces justificatives  
 de l'*Histoire de Paris*. Les  
 constitutions d'Eudes de Sully sont  
 rassemblées, à la suite de la pragma-  
 tique de saint Louis, dans les OEu-  
 vres de Pierre de Blois, dans la Bi-  
 bliothèque des Pères, dans la collec-  
 tion des conciles de Labbe, et dans  
 le *Synodicon ecclesiæ parisiensis*,  
 publié, en 1674, par l'archevêque  
 François de Harlay. La plupart des  
 auteurs du treizième siècle donnent à  
 l'évêque Odon de magnifiques éloges,  
 qui ont été répétés dans plusieurs li-  
 vres modernes. Cependant Rigord,  
 son contemporain, et l'un des meil-  
 leurs chroniqueurs de cet âge, en in-  
 diquant sous l'année 1196 la promo-  
 tion d'Eudes au siège épiscopal, après  
 la mort de Maurice, dit qu'on  
 perdit beaucoup au change, que les  
 mœurs du nouveau prélat ne retra-  
 çaient point les vertus de son prédé-  
 cesseur : *longè à prædecessore mori-  
 bus et vitâ dissimilis*. Une tradi-  
 tion défavorable à Odon s'est perpé-  
 tuée jusqu'au temps de saint Anto-

nin, qui le compte au nom  
 prélats peu recommandable  
 fit rien en faveur de Pierre ( )  
 ( *Voy. xxxiv, 391* ), qu'il a  
 dis connu à Rome, et qui,  
 en Angleterre, espérait que l'  
 évêque de Paris lui procurer  
 moyens de rentrer en France  
 construction de l'église de  
 Dame fut achevée pendant s  
 copat; mais il n'est fait aucu  
 tion particulière des soins qu  
 prendre pour continuer l'ou  
 Maurice. On peut consulter  
 vie d'Eudes de Sully, les p  
 et 79 du *Gallia christiana*  
 et 574-583 du tom. xvi de l'  
 littéraire de la France. D-

SULLY (MAXIMILIEN DE  
 NE, duc DE) naquit à Rosny  
 décembre 1560, de François  
 thune et de Charlotte d'Auver  
 le second de quatre garçons  
 élevé dans la religion réform  
 père, possesseur d'une médi  
 tune, le plaça de bonne heur  
 du roi de Navarre. Agé de de  
 le jeune Rosny étudiait à Pa  
 de la journée de la Saint-Bar  
 S'étant réveillé au bruit, s  
 verneur et son valet sortire  
 connaître la cause du tumult  
 puis on nesut ce qu'ils étaient  
 L'enfant, seul avec son hôte  
 de la présence d'esprit. Il s  
 de sa robe d'écolier, mit  
 d'heures sous son bras, et  
 au collège de Bourgogne. Le  
 servit de passeport à traver  
 sassins. Le principal du coll  
 cha durant trois jours. Qua  
 de Navarre s'échappa de la  
 France, le baron de Rosny  
 et ne tarda pas à s'en faire  
 quer. Ce roi disait : « Il a  
 » gentil esprit; et, s'il vit, i  
 » jour quelque chose de bon

gâté du prince, sa noble française brillante valeur, captivèrent toutes les affections du écuyer. Son précepteur La ; se mêlant d'astrologie judiciaire lui avait souvent recommandé au roi de Navarre, parce prince, après avoir touché ne, s'asseoirait sur le trône de . Henri avait sept ans de plus ny. On vit s'établir entre eux, que la distance du rang le per-, une rivalité de bravoure et esse. Au siège de Villefranc-Périgord, Rosny, précipité fossé, remonta sur la brèche. mande, à Lectoure, dans cent ns, il partagea sans réserve gers que cherchait le roi de e. Une circonstance suspens-faits d'armes. Le duc d'An-ère de Henri III, faisait valoir tentions sur la souveraineté s-Bas, et emmenait à sa suite id nombre de gentilshommes. L'accompagna, dans l'espoir ouvrir des biens qui avaient emu à sa famille dans ce pays, téresser en sa faveur un oncle ante fort riches. L'expédition ; et Rosny ne plut guère à ses de Flandre, à cause de sa re-Il revint en France, où le roi arre le reçut avec joie. Il se agréable à une riche héritière, e Courtenay, qu'il épousa. Le le Rosny se fit dès-lors remar-ir de brillants équipages, de ux gentilshommes et par le re de sa maison. On s'éton-e sa fortune comportât de si épenses; mais on ignorait les ces qu'il tirait de son indus-faisait acheter en Allemagne vaux qu'il vendait fort cher ogue. Dans la dissipation de esse, au milieu des dangers de

la guerre, il parut toujours préoccupé du soin de s'enrichir, profitant sans scrupule de circonstances dont aujourd'hui la délicatesse de nos guerriers refuserait de tirer avantage. Il avoue ingénument, dans ses Mémoires, le bénéfice de ces rencontres : au pillage de Villefranche, il accepta mille écus d'or que lui offrit, pour sauver sa vie, un vieillard poursuivi par des soldats. Le roi de Navarre, qui trouvait la bourse de Rosny à son service, et souvent mieux garnie que la sienne, fut tout disposé à lui croire plus tard le talent de bien conduire les finances d'un état (*Voy. HENRI, XX, 101*). Mais Rosny n'était encore qu'un officier brave, heureux, se vantant un peu trop, disait Henri, et ne doutant de rien. A la bataille de Coutras, il dirigea l'artillerie. A Ivry, deux chevaux furent tués sous lui; et comme il se retirait blessé de la mêlée, il s'empara de l'étendard du duc du Maine. Presque mourant, on le transporta, en litière, dans son château de Rosny, dont on n'était pas fort éloigné. Ses écuyers, tous blessés, l'accompagnaient. Le hazard amena le roi sur la route que suivait ce triste équipage, et le cœur du prince fut ému. Il embrassa Rosny *des deux bras*, et avec l'élan chevaleresque qui lui était naturel, il le déclara *brave soldat, vrai et franc chevalier*. Quelle fut la surprise de Rosny lorsque, peu de temps après, les gouvernements de Gisors et de Mantel lui furent refusés! Il s'emporta, croyant ses services méconnus; mais le roi, qui craignait de faire ombre aux Catholiques, n'eut garde de céder. A peine rétabli des blessures d'Ivry, Rosny en reçut une autre, qui lui causa toute sa vie de douloureuses incommodités : une balle lui

traversa la bouche, et sortit derrière le cou. Ayant perdu sa femme, il épousa Rachel de Cochefilet, veuve du seigneur de Châteaupers. Née catholique, elle embrassa la réforme, pour plaire à son mari. Il souffrait de ses blessures, se persuadait que le roi était ingrat, et ne pouvant dissimuler ses chagrins, il se retira au château de Rosny. On s'étonne qu'un serviteur dévoué, qui concevait parfaitement la position difficile du roi, eût tant de peine à y entrer dans ce qui touchait son propre intérêt. En vain le bon prince lui disait souvent : « Prenez patience, aussi bien que moi, et continuez à bien faire. » L'étude de l'histoire charma ses ennuis ; et il devint plus savant qu'il n'est ordinaire dans la profession des armes. La culture de ses jardins lui offrit aussi d'innocents plaisirs. Son dépit étant calmé, il s'empressa de porter à Henri des papiers importants, tombés par hasard entre ses mains. On y démêlait l'étendue des projets de la Ligue ; et il s'en entretenait longuement avec le roi. Consulté sur les moyens de pacifier le royaume, il n'hésita pas à proposer à Henri d'embrasser la foi catholique, conseil assurément désintéressé, puisque lui-même, protestant zélé, devait craindre que sa faveur ne diminuât par la conversion du monarque. Ce prince commençait à ne pouvoir se passer de Rosny. Il l'employa dans plusieurs négociations importantes, entre autres à détacher la Normandie de la Ligue. Lorsqu'il rentra dans la capitale, il lui manda d'accourir, afin d'aider à crier *VIVE LE ROI, dans Paris*. Une tentative pour surprendre Arras ayant échoué, Henri se désespérait de ne la pouvoir renouveler, faute d'argent. Alors (1596) il songea sérieusement à cou-

fier le soin de ses finances à Rosny. Écrivain d'Amiens pour lui annoncer ce dessein, il lui peignit son extrême détresse, dont il accusait les financiers. « Leur rapacité l'avait réduit, » disait-il, à n'avoir presque aucun cheval sur lequel il pût combattre, ni un harnois complet qu'il pût endosser. Ses chemises étaient déchirées, ses pourpoints troués au coude, et sa marmite souvent renversée. » Cette position, tout incommode qu'elle fût, n'était pas sans remède pour un roi de France ; et Rosny consentit à entrer au conseil des finances. Sa première mesure fut de parcourir les provinces, afin d'examiner la comptabilité des receveurs, et de faire rentrer les deniers. Partout les officiers des finances lui suscitèrent des difficultés qui n'empêchèrent pas de prompts résultats. Menant à sa suite soixante-dix charrettes remplies d'argent, il revint auprès du roi, qui était à Rouen. Ces sommes se composaient, en grande partie, de dépenses irrégulières rejetées des comptes. Les courtisans, jaloux et moqueurs, ne purent rendre le roi insensible à l'évidence du succès ; et, pour en assurer la continuation, il laissa Rosny au conseil, sans l'employer au siège d'Amiens. C'est en 1597 qu'il fut seul chargé des finances, ayant sous ses ordres les autres conseillers. Deux ans après, il fut déclaré surintendant. Jamais un ministre habile n'avait été plus nécessaire à la France. Les produits de l'impôt étaient engagés à l'avance pour plusieurs années. Le trésor pouvait à peine fournir vingt-trois millions aux dépenses courantes. La dette de l'état montait à trois cents millions, somme énorme pour ce temps. Les guerres civiles avaient ruiné l'agriculture et le commerce.

que les circonstances né-  
la convocation d'une as-  
notables. Ils proposèrent  
er des dettes, à condition  
ur abandonnerait la moi-  
nus de l'état, et se rédui-  
re moitié pour sa maison  
n des troupes. La propo-  
nit les droits de la cou-  
roy fut seul d'avis qu'on  
voyait, dans la disposi-  
rits, le danger d'un refus.  
dire qu'il fit comprendre,  
ti assignée aux notables,  
dont l'évaluation était  
et le recouvrement plus  
: roi fut bientôt supplié  
re, sans partage, la di-  
finances; et, par l'es-  
eux des notables, le peu-  
la confiance dans la sol-  
ale. Cette conduite habile  
révint des troubles funes-  
une circonstance, peut-  
rendit un plus grand ser-  
nri et à l'état ( Voyez  
*Particularités sur les  
des finances* ). La ren-  
ngt millions arriérés sur  
concilia au roi et à son  
reconnaissance des peu-  
nature d'impôt fut succes-  
minuée de cinq millions;  
ntérieurs de moitié. Une  
rière des dettes de l'état,  
ursement partiel amorti-  
te d'un capital de cent  
n recouvra quatre-vingts  
domaines royaux usurpés  
nés. L'intérêt de l'argent  
u denier dix et douze au  
: en sorte qu'on ne put  
elà de six écus quinze sols  
nnuels, pour un capital de  
e roi reconnaît, par l'édit  
de ces dispositions, que  
vé de l'argent nuit à l'a-

griculture et à l'industrie. Plusieurs  
de nos sujets, dit-il, préfèrent l'oi-  
siveté *d'un gain à la fin trompeur*,  
aux arts libéraux, à l'exploitation  
de leurs héritages. C'était dans la  
production du sol que Rosny voyait  
le principe de la richesse de l'état.  
« Le labourage et pastourage, répé-  
» tait-il souvent, voilà les deux ma-  
» melles dont la France est alimentée,  
» les vraies mines et trésors du Pé-  
» rou. » Ces grandes vues n'excluaient  
pas une continue attention aux dé-  
tails minutieux de l'administration.  
Toutes les dépenses étaient contrô-  
lées. Des formules de comptes furent  
prescrites aux agents des finances,  
et l'on vit naître une régularité jus-  
qu'alors inconnue. Le roi ordonna  
qu'à la fin de chaque année, l'excé-  
dant des recettes serait déposé, en  
espèces, à la Bastille. Ils'y trouva,  
lors de sa mort, près de quarante-  
deux millions, quoiqu'on eût fait d'im-  
menses travaux en tout genre, et des  
approvisionnements de guerre. La  
soustraction de cet amas d'argent à  
la circulation, a été l'objet de plus  
d'une critique; mais si l'on consi-  
dère les circonstances, et à quel point  
le crédit public manquait de bases  
solides, on approuvera la prudence  
du ministre: c'est l'avis de Forho-  
nais, juge instruit dans cette matière  
( *Voy. ses Considérations sur les  
finances de la France* ). Des soins  
persévérants et douze années de paix  
élevèrent très-haut la prospérité de  
l'état. Le tableau de cet heureux  
changement appartient au règne de  
Henri IV. Le principal mérite de  
Sully consiste dans l'amour de l'or-  
dre et du travail, la rectitude de  
jugement, la fixité de volonté, le  
zèle pour le bien de l'état. Scrupu-  
leux ordonnateur des deniers publics-  
accéléralent leur rentrée, il se persuada,

da, trop facilement peut-être, que sa tâche n'avait pas une autre étendue. Jaloux de perfectionner les détails, l'amélioration du système général des finances lui échappa. Contradictueur obstiné des plans de Henri sur l'accroissement des manufactures, il goûtait la sévérité républicaine des lois somptuaires, que réproouve le caractère français. Il ne tint pas à lui d'entraver l'industrie des colons qui fondèrent la nouvelle France dans les déserts du Canada. Le roi voyait plus loin que le ministre auquel il s'efforçait vainement de persuader que l'épargne de l'argent n'est pas toujours une heureuse économie. La gloire la plus solide de Sully résulte de la vigueur qu'il déploya contre les abus et les prodigalités. La fermeté de caractère qui ne faiblit pas au gré des maîtresses du prince, ne sera jamais une vertu commune, et la vie de ce grand ministre abonde en traits de ce genre de courage. Lorsqu'on lui demanda le paiement des dépenses du baptême d'un fils que le roi avait eu de Gabrielle d'Estrees, il vit toutes les largesses dont cette cérémonie était l'occasion, répandues avec la même prodigalité qu'à la naissance d'un fils de France. Un refus pouvait blesser Henri, autant que Gabrielle; il n'hésita pas à le prononcer, disant nettement: *Il n'y a point d'enfant de France.* Le roi, quelquefois embarrassé de la roideur du surintendant, le soutint dans cette occasion; et la belle Gabrielle entendit ces dures paroles de son amant: « Je me passerais mieux » de dix maîtresses comme vous, » que d'un serviteur comme lui. » La duchesse de Verneuil, non moins chère à Henri, fut affligée aussi par l'économie de Rosny. Un jour, elle lui remontra doucement, qu'il était

bien juste que le roi fit d' » à ses cousins, à ses parents » maîtresses. La réponse fut » digne d'être conservée: « » serait bon, madame, si » prenait l'argent en sa bourse » de lever cela sur les mains » artisans, laboureurs et » il n'y a nulle raison, » qui nourrissent le roi, et » et se contentent bien d' » tre, sans avoir tant de » parents et de maîtresse » nir. » Sully déchirant » yeux du roi la promesse » que ce prince avait faite à » tragues, paraît plus sage. » Il s'élève encore par sa » p » pousse à cette apostrophe: » que vous êtes fou, Rosny » je voudrais l'être si fort » fusse tout seul en France » on résiste aux maîtresses » n'est guère disposé à se » m » mider par les courtisans » duc d'Épernon, malgré sa » sa violence, fut-il obligé » ner les droits onéreux au » levait dans ses gouvernements » prince du sang, le comte de » s'était fait accorder par le » mission de percevoir une » toiles à l'entrée du royaume » tion de Rosny annula cette » abusive. Livré tout entier » ces, il avait néanmoins » vif attrait pour la guerre, » ses premières années. La » grand-maître de l'artillerie » fortifications ne fut point » mains un simple titre d'honneur » avait acquis, sur l'emploi » et sur l'attaque des places » naissances remarquables en » où la théorie était encore » fance. Au siège de Dreux » toute l'armée en faisant s

une tour que les boulets pu entamer. Contre l'opinion des généraux, les forteresses Charbonnière et de Mont-Savoie furent prises sous son. Il s'exposait avec si peu de crainte, que le roi lui écrivait : « vous m'êtes utile en la direction de l'artillerie, j'ai encore besoin de vous en celle des troupes. Mon ami, que j'aime à continuer à me bien servir, ne passe pas à faire le fol et le simple soldat. » Pendant la réparation des places et la construction de plusieurs forteresses, il se montra si prévoyant. Il ne se reposa pas dans les foyers, grand voyer de France, de la construction des bâtiments, de la construction des canaux et riverains, devenu ambassadeur près de Jacques premier, roi d'Angleterre, il obtint l'alliance des deux couronnes par un traité, et il tenta d'obtenir des conventions favorables à son pays. Peindre Sully guerrier, ne serait pas le faire tout entier, il faut entrer en lui l'ami de son roi. Dans l'adversité commença cet homme à toute épreuve qui dans les camps le caractère d'un frère, et s'arma dans l'intimité d'une franchise rude et franche. Sully, consulté par le roi, dissimula sa pensée. Souvent, sans être provoqué, il se présentait au roi des représentations toujours peu convenables à son rang et sa dignité. On ne sait ce qu'il se dit le plus admirer de la liberté de ses reproches, ou de la grandeur qui en supportait la responsabilité. Un jour cependant, le roi dit à Sully : « Voilà un homme que j'aurais souffert ; il ne fait ja-

mais que me contredire et trouver mauvais tout ce que je veux ; mais par Dieu, je m'en ferai croire, et je ne le reverrai de quinze jours. » La menace aurait pu s'étendre plus loin ; mais c'était déjà trop pour le cœur de Henri. Dès le lendemain matin, à sept heures, il alla voir Sully qu'il trouva travaillant dans son cabinet. — « Depuis quand êtes-vous là, lui dit-il ? — Depuis trois heures du matin. — Eh bien ! reprit le roi, en s'adressant aux courtisans, pour combien voudriez-vous mener cette vie-là ? » Le prince se retira, après lui avoir donné des marques de la plus douce familiarité : « Embrassez-moi, et vivez avec la même liberté que vous aviez accoutumé. Si vous faisiez autrement, ce serait signe que vous ne vous soucieriez plus de mes affaires. » Le roi renouvelait à l'improviste ses visites. Il resta quelquefois plusieurs jours à l'arsenal, et voulut y avoir un logement. Lorsque Sully revint du parlement, après la cérémonie de sa réception de duc, il trouva chez lui le roi, qui lui dit : « M. le grand maître, je suis venu au festin sans être prié ; serai-je mal reçu ? » Quelque solides que fussent les fondements du crédit de Sully, des intrigues de cour l'attaquèrent fortement. Une fois le roi parut ébranlé ; il avait répondu froidement à une lettre justificative de son ministre, et rentrant dans la règle de l'étiquette, il le nommait *mon cousin*, au lieu de *mon ami*, selon son habitude. Après l'explication, attendue avec une impatience mutuelle, Rosny, à genoux, donna lieu à ces mots devenus si fameux : « Relevez-vous, Rosny, ceux qui nous regardent croiraient que je vous pardonne. » Dans les soucis de la vie privée comme pour les affaires

d'état, Rosny était l'homme du roi. Chargé souvent d'adoucir la reine, irritée des infidélités de son mari, et aigrie par les Italiens, qui l'obsédaient, il fallait encore qu'il intervint dans les brouilleries du roi et de ses maîtresses. Le dévouement de l'amitié l'encourageait dans de semblables missions, auxquelles son caractère franc et brusque le rendait peu propre. Le genre de vie qu'il observait lui donnait le temps de suffire à toutes les affaires. Dès quatre heures du matin, en toute saison, il se mettait au travail; à six heures sa toilette était finie, et à sept il entraînait au conseil. A midi il dînait, sans autres convives que sa femme et ses enfants; ensuite il donnait des audiences. Après souper, il évitait les affaires, et se couchait à dix heures. Il s'occupait sans relâche des préparatifs d'une grande expédition militaire, annoncée depuis long-temps, quand le poignard d'un assassin priva la France du plus vaillant de ses rois. Dans ce jour funeste, Sully était indisposé, et Henri fut frappé en allant le visiter à l'arsenal. Il n'est pas surprenant qu'après cet événement, ses premières démarches manifestassent le trouble d'une soudaine et profonde douleur. D'abord il voulut aller au Louvre près de la reine; des avis, recueillis durant le trajet, lui firent craindre que sa personne n'y fût point en sûreté, et il revint à l'Arsenal. Cette résolution fut blâmée généralement : tous les yeux étaient fixés sur le ministre, auquel on avait vu remplir un si grand rôle dans le règne qui finissait. La princesse l'attendait, s'étonnait de ne le pas voir, et dépêcha plusieurs messages pour hâter son arrivée, avec prière d'amener peu de monde. A cette recommandation, les défiances

de Sully s'accrurent tellement, qu'il alla coucher au château de la Bastille, dont il était gouverneur, et qu'il écrivit à son gendre, le duc de Rohan, colonel général des Suisses, d'entrer à Paris avec six mille soldats. Le lendemain, il se présenta au Louvre, reçut un accueil obligeant, et démêla cependant que son pouvoir était passé. On ne lui refusa pas la permission de se retirer dans une de ses maisons de campagne. Il y tomba dangereusement malade, et le souvenir de son bon maître, toujours présent à sa douleur, lui inspira la pensée de rimer un parallèle entre Henri et César. Il versifia aussi des adieux à la cour et à ses emplois. Voici le début :

*Adieu maisons, châteaux, armes, canons du roy,  
Adieu conseils, trésors déposés à ma loy.*

Détaché des affaires publiques, il ne songeait qu'à retirer le plus d'argent possible de ses charges, en les résignant au gré de la reine. Préoccupé de la crainte d'une prochaine persécution contre les protestants, il comptait envoyer un tiers de ses fonds en Suisse, et les deux autres tiers à Venise et en Hollande. Sa famille le suppliait de ne pas se retirer trop brusquement de la cour : on présumait que le favori n'aurait pas été éloigné de le souffrir quelque temps à la tête des affaires ; mais Sully n'était pas d'humeur à ployer devant un Italien qu'il méprisait. Huit mois après la mort du roi, il se défit de la surintendance des finances, et successivement de ses autres dignités. Non content d'avoir obtenu de ses charges sept cent soixante mille francs, plus deux cent quarante mille francs pour l'abandon de trois abbayes et des bénéfices ecclésiastiques dont le feu roi l'avait pour

reçut de la reine une pension de quarante-huit mille francs. Ce n'était encore qu'une partie de sa fortune : il avait acheté la terre de Sully, érigée pour lui en comté et de grands domaines, dont il possédait plusieurs avec un gain considérable. Il sut rendre ses serviteurs lucratifs, puisqu'il évaluait sa fortune à deux cent mille livres, et qu'il fit dans la seule expédition de sa vie. L'accumulation d'une immense fortune témoigne que Sully ne fut pas de servir l'état avec désintéressement. S'il faut en croire le duc de Richelieu, que la jalousie de son pouvoir abusé, Henri songeait, peu de temps avant sa mort, à lui ôter le commandement des finances, non qu'il doutât de sa fidélité de son cœur, mais de sa netteté de ses mains. Le cardinal fit encore, dans ses Mémoires : « Je ne puis assurer, avec vérité, que les dernières années de ses serviteurs furent excellentes ; et si quelqu'un ajoute que les dernières furent moins austères, il ne saurait nier qu'elles lui aient été utiles à l'être beaucoup à l'état. » Sully se retira, après avoir servi pendant quatorze ans les finances, il était âgé de cinquante-un ans. Sa demeure à Villebon, dans la Beauvoisine, fut sa principale habitation ; il y passait l'été et l'hiver. Le printemps et l'automne il allait à Rosny, et dans ses autres terres, il se faisait embellir de bâtiments et de jardins. Son état de maison était celui d'un prince : il avait nombre d'écuries, de gentilshommes, et jusqu'à des cuisines ; mais l'économie présidait à sa luxueuse existence. Ayant conservé, par son habileté, la direction de l'artillerie et des fortifications, la grande marine et le gouvernement du Poitou, son administration fut sans doute peu acces-

sible à l'ennui, qui accable ordinairement les ministres rendus à la vie privée. Il trouva aussi, dans la rédaction de ses Mémoires, une occupation attachante. Plus d'une fois il fut mandé à la cour et consulté. Rien n'avait changé dans la forme de ses vêtements, et sa tournure excitait la curiosité des courtisans, quoiqu'il leur imposât par son maintien et ses paroles. « Sire, dit-il un jour à Louis XIII, quand le roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de m'appeler, pour m'entretenir d'affaires, au préalable, il faisait sortir les bouffons. » Une grande médaille d'or, à l'effigie d'Henri IV, était toujours suspendue sur sa poitrine. De temps en temps, il la prenait, la contemplait, et la baisait affectueusement. Dans l'assemblée des protestants, tenue à Saumur, la régente fut mécontente du duc de Sully. On vit qu'il ambitionnait la faveur des réformés, pour s'assurer les ménagements de la cour. Mais il refusa de se joindre aux protestants armés, et demeura constamment fidèle. Son gendre, le duc de Rohan, ne put l'entraîner. En plusieurs occasions, il transmit à la régente des avis importants, et lui donna de bons conseils. Louis XIII honora du titre de maréchal de France la vieillesse du plus dévoué des serviteurs de son père (1634). Sa famille consistait en trois fils et deux filles, restes d'un nombre plus considérable. Son fils aîné, le marquis de Sully, issu de son premier mariage avec Anne de Courtenay, lui causa des chagrins : il était aussi prodigue que le duc était économe. De fâcheux procès troublèrent les dernières années de Sully, après la mort de son fils le marquis, lequel laissait un fils marié à la fille du chancelier



Seguier. Ce jeune homme, dirigé par les parents de sa femme, intenta un procès à son aieul, et le gagna. Huit jours après, le 22 décembre 1641, Sully mourut à Villebon, âgé de 82 ans; sa femme vécut 97 ans. Elle lui fit élever une statue et un magnifique tombeau à Nogent-le-Rotrou, l'une de ses terres. Il persévéra dans la communion protestante, que son fils abandonna. Henri avait cru décidé sa conversion, en lui promettant l'épée de connétable, et le mariage du marquis de Sully avec Henriette de Vendôme, sa fille légitimée. Le pape lui adressa deux lettres affectueuses, pour le conjurer de rentrer dans le sein de l'église. Il répondit fort respectueusement, sans vouloir s'expliquer. L'opiniâtreté était naturelle à son caractère, et il jouissait d'une flatteuse importance dans l'association protestante. Sully mérita d'être rangé parmi les grands hommes de la France. Né pour les armes, renommé entre les braves, le premier des généraux du temps dans l'art d'attaquer les places, il ne dédaigna pas d'employer une partie de sa vie à dresser des comptes et des bordereaux. Il excella comme guerrier, financier, ingénieur. Il tenta le premier d'introduire une régularité constante dans l'administration des finances: il ne trouva pas de guide et de modèle dans les ministres qui l'avaient précédé; ses travaux frayèrent la route au génie de Colbert. Personne n'avait encore dirigé les affaires publiques avec autant d'ordre et d'économie. Les opérations de finances qu'il imagina ne furent pas toutes heureusement conçues. Des préjugés rétrécirent ses vues; et néanmoins sa réputation d'habileté est montée au plus haut degré: il semble que les Français aient pris à cœur de

récompenser le noble orgueil qu'il portait à placer la force et la sagesse de l'état dans les trésors de l'agriculture couvrant le sol de France. Ce système, convenable au premier âge des nations, Sully d'une sorte d'austérité: qu'il prit souvent pour règle ses actions. Digne ami d'un grand homme, sa bouche lui parla toujours avec franchise de la vérité. L'exemple d'une amitié parfaite, si rare dans la condition privée, ne se reproduit plus être jamais au même degré de pureté et de souveraineté et son sujet. La France n'a pas séparé les deux au point d'admiration qu'elle leur accorde. Le nom de Sully s'est glorieusement associé à la popularité de Henri IV. Naturellement violent, orgueilleux, avide d'honneurs et d'ambition, il n'évita point assez le double reproche d'être fait beaucoup d'erreurs et d'avoir amassé trop de biens. La indulgence de Henri montre qu'il racheta ses défauts par de hautes qualités et d'importants services. On lui a reproché d'avoir suivi le conseil d'enfermer à la Bastille le prince de Condé, dont l'épouse inspirait au roi une passion. La vie entière de ce prince et de son homme s'oppose au soupçon qu'il favorisât les déréglés de la cour et l'on ne peut douter qu'il ne se soit efforcé de corriger les inconvénients politiques de la cour de Condé vers les Espagnols. On reproche encore l'intention de la reine en Toscane; mais la princesse ignorait par trop de la patience et de la douceur de son mari infidèle. Nous avons peu de monuments historiques aussi précieux que les Mémoires de Sully, auxquels il a donné le titre d'*Economies royales*. C'est une relation étendue des événements

l'Henri IV, des opérations du  
nement, surtout de celles que  
dirigea. On y trouve d'intéres-  
sants détails sur la vie privée du roi,  
son ministre, et les intrigues  
de cour. La forme du récit est des-  
ordonnée : les secrétaires de Sully  
ont écrit à leur maître les circons-  
tances de sa vie, qu'il devait certai-  
nement mieux connaître que person-  
ne. On a pensé que ces secrétaires, si  
habiles, sont des personnages  
secondaires, mis en scène pour éviter à  
Sully l'embarras de raconter lui-  
même ses actions (Voy. les *Mémoires*  
de l'Académie des Inscriptions, t. 1).  
Sully publia les deux premiers  
volumes en 1634. Le titre, sans date,  
porte que l'impression a été  
faite à Amsterdam; mais elle eut  
lieu au château de Sully. C'est la  
première édition, connue sous le nom  
de *aux vy verts*, à cause des  
couleurs de la vignette. Le troi-  
sième et le quatrième tomes paru-  
rent à Paris, en 1662, vingt ans  
après la mort de Sully, par les  
soins de Jean le Laboureur.  
Depuis ce temps, les réimpres-  
sions sont multipliées. En 1745,  
l'Écluse eut l'idée d'arranger  
après un nouvel ordre, et en  
ordre chronologique, ces Mémoires, peu  
appréciés par leur mauvaise ré-  
putation.  
Ce travail n'est pas sans mé-  
rite; mais la vérité de l'his-  
toire est trop fréquemment altérée  
par des suppressions, par la refonte  
des faits, des pensées et du  
style de Sully et les personnages du  
roman paraissent plus que sous le  
voile d'une physionomie  
romanesque (Voy. ÉCLUSE des Loges).  
Sully a aussi composé d'autres écrits  
perdus, savoir : *Le Traité*  
*de la Guerre; le Maréchal de camp;*

*les Instructions de milice et police.*  
Il paraît qu'il s'était aussi exercé  
dans un genre frivole. Sa famille  
conservait en manuscrit le roman al-  
légorique de *Gelastide*. La vie de  
Sully n'a pas encore été écrite avec  
succès. Son éloge, par Thomas, cou-  
ronné par l'Académie française en  
1763, n'est pas la meilleure pro-  
duction de cet écrivain, et les notes  
qui y sont jointes contiennent plu-  
sieurs faits inexacts (1). C—L.

SULLY (HENRI), artiste anglais,  
a contribué beaucoup aux progrès  
de l'horlogerie dans le dix-huitième  
siècle. Élève de Gutten, horloger à  
Londres, il fit, sous cet habile maître,  
de rapides progrès dans la méca-  
nique. Il était doué d'un génie inven-  
teur, et, dans sa première jeunesse,  
il mérita l'estime de Newton, par  
ses recherches sur les longitudes.  
Entraîné par le goût des voyages et  
par le désir de s'instruire, il passa  
peu de temps après en Hollande, puis  
à Vienne, où le prince Eugène le  
retint. Il profita de ses loisirs pour  
perfectionner ses connaissances et  
pour lire les Mémoires de l'Académie  
des sciences. Ayant fait un voyage à  
Paris avec le duc d'Artemberg, il y  
rechercha la société des savants et  
devint bientôt l'ami du célèbre Ju-  
lien Le Roy (Voy. ce nom, XXXIV,  
242), le seul rival qu'il pût avoir  
alors en France. Le duc d'Orléans  
lui donna la direction de la manufac-  
ture d'horlogerie qu'il se proposait  
d'établir à Versailles. Sully perdit  
bientôt cette place par son inconduite,  
et tenta d'élever, soutenu par le duc

(1) Sully est le sujet de plusieurs pièces de théâ-  
tre : I. *Le Roi et le Ministre ou Henri II et Sul-  
ly* par du Coudray, 1775, in-8°. II. *Sully et Bois-  
rouc*, pièce en trois actes, par M. Bailléul, a été  
jouée sans succès sur le théâtre de Louvois, en  
1803. III. *Une journée de Sully*, comédie en un  
acte, par L. S. Mercier, a été jouée aussi sans  
succès sur le théâtre de l'Odéon, en 1809. A. B.—T.

de Noailles, une seconde manufacture à Saint-Germain. Mais l'embaras des finances, causé par les suites du système (V. LAW), vint tout-à-coup paralyser l'essor de l'industrie. L'Angleterre profita de la chute de nos manufactures pour augmenter les siennes; et Sully retourna dans sa patrie avec tous les ouvriers qu'il put décider à l'accompagner. N'ayant pas trouvé les ressources qu'il espérait, il ne tarda pas de revenir à Versailles. Ce fut alors qu'il exécuta sa pendule à levier (1) pour mesurer le temps en mer. Ce beau travail lui mérita les éloges de l'académie et une pension de 600 liv. sur la cassette du roi. Il avait appliqué à sa pendule un échappement de son invention, dont il se promettait une plus grande justesse; mais il fut obligé de l'abandonner pour revenir à l'échappement dit à roue de rencontre: c'est le premier dont on se soit servi; mais on n'en connaît pas l'inventeur. Dans le dessein de faire quelques expériences en mer avec sa pendule, il se rendit, en 1726, à Bordeaux, où il reçut des savants l'accueil le plus distingué. Pendant son absence, il éprouva des pertes considérables, et à son retour à Paris, il trouva ses affaires dérangées. Il tomba malade de chagrin. Dès qu'il fut rétabli, il s'occupa de tracer une méridienne dans l'église Saint-Sulpice. Les membres de la société des arts, qui s'était formée sous la protection du duc d'Orléans, ayant résolu de reprendre leurs travaux, Sully loua une salle pour les assemblées. Trop occupé du succès de ce projet, dont il attendait les plus heureux résultats, il s'échauffa le sang, fut atta-

(1) On en trouve la description dans le Recueil des Machines de l'Acad. des Sciences, IV, 75.

qué d'une fluxion de poitrine, et mourut le 13 oct. 1728. Comme abjuré la religion anglicane, il fut inhumé dans Saint-Sulpice, à l'extrémité de sa méridienne, que Lemonnier refaite depuis plus magnifiquement. LEMONNIER, XXIV, 63). Ses ouvrages d'horlogerie de Sully ou crits par Lepaute (V. ce nom, 205), lequel a recueilli des notes sur la vie de cet artiste. On a de lui I. Règle artificielle du temps, 1717, in-8°, réimprimée avec des additions par Jul. Le Roy II. Description d'une horloge, 1740, in-4°. III. Méthode pour régler les montres et les pendules, ibid., in-8°. Il y trace le plan d'un traité d'Horlogerie qu'il n'eut pas le loisir de rédiger.

SULPICE-SÈVÈRE (1), poète élégant de l'histoire sacrée, né, vers 363, dans l'Aquitaine, de parents qui tenaient un rang distingué. Il s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude du droit, et se livra à la carrière du barreau, qui commençait alors aux premiers emplois, signala pas moins par son élite que par son érudition. Un mariage, en ajoutant à sa fortune, permit de déployer son goût et sa magnificence. Il faisait son habituel à Toulouse et à Narbonne. *Élusio* (3), près de Carcassonne.

(1) Genuade le nomme *Sévère-Sulpice*, plus anciens manuscrits, consultés par nous confirment que *Sulpicius* était son nom, mais l'usage contraire a prévalu.

(2) L'Aquitaine ne se bornait point à la province de Guienne et ses dépendances, comprenait tout le Languedoc jusqu'à Narbonne. C'est sans preuves que l'on a dit que Sulpice-Sévère était natif d'Agen: il est plus probable qu'il était né à Toulouse, ou dans une de ces villes.

(3) *Élusio* ou *Elusio*, entre Toulouse et Narbonne, aujourd'hui *Laux*, dans le département de la Haute-Garonne, suivant les auteurs de l'*Histoire générale*, I, 57. M. Schœll nomme cette ville et dit que c'est *Lausan* (*Hist. Abrégée de la Gaule romaine*). Voy., sur la position de ce lieu, les *Monuments religieux de M. Dumège*,

e des lettres et la société de ses amis de choix, occupèrent ses loisirs. Doué d'une âme sensible et d'un cœur généreux, il prévenait les soins ou les desirs de ses amis, mais il ne fit éprouver un refus que quand ils s'adressaient à lui dans de grandes peines. La mort de sa femme, qu'il aimait tendrement, vint interrompre le cours de sa prospérité. Il se fit quitter le monde, distribua une partie de ses biens aux pauvres, donna le surplus à l'Église, ne réservant l'usufruit, et se revêtit vers 392, à *Primuliac* (4), où il vécut en cénobite, consacrant son temps à la prière et aux exercices de piété. On sait qu'il y fit reconstruire une église pour laquelle il demanda des reliques à Paulin, évêque de Nole, son ami. Le désir de se perfectionner dans la vie chrétienne, le conduisit à se faire disciple de saint Martin, évêque de Tours, dont il devint le disciple et l'accompagna dans ses fréquents voyages. On croit assez généralement que Sulpice-Sévère embrassa l'état ecclésiastique et qu'il fut ordonné prêtre. L'invasion des Vandales dans la Gaule méridionale l'obligea de chercher un refuge à Marseille, où il entra dans un monastère et mourut vers 410, dit-on, à Prato (Voy. ce nom, XVI, 11) : mais la plupart des auteurs reculent sa mort jusqu'en 429. Gennade (chap. XIX) parle de Sulpice, sur la fin de sa vie, et rapporte les opinions des Pélagiens, mais qu'ayant reconnu son erreur, on le punît par le silence absolu qu'il garda le reste de ses jours. Les meilleurs critiques regardent ce passage comme intercalé par des copistes. On

*Primuliacum* était près de Béziers ; mais on connaît pas la position précise.

a confondu Sulpice-Sévère avec un évêque de Bourges de même nom, mort en 591, et qui par conséquent lui est postérieur de près de deux siècles (5). Le principal ouvrage que nous ayons de celui qui est le sujet de cet article, est l'*Histoire sacrée*, divisée en deux livres, dont le premier s'étend depuis la création du monde jusqu'à la ruine du temple, sous Sédécias ; et le second jusqu'à l'an 410, au consulat de Stilicon. L'élégance et la pureté du style mettent Sulpice-Sévère si fort au-dessus des autres écrivains de son siècle, qu'on l'a surnommé le *Salluste chrétien*. On sait qu'il avait pris cet historien pour modèle. L'*Histoire sacrée* fut publiée, pour la première fois, par le célèbre Flacius Illyricus (FRANCOWITZ), Bâle, Oporin (1556), in-8°, de 492 pages. Sigonius, ayant été chargé par Grégoire XIII d'écrire l'histoire ecclésiastique, fit précéder son ouvrage d'une édition de l'*Histoire* de Sulpice-Sévère, 1581, in-8°, enrichie de savants commentaires. Elle a été reproduite par Argellati, dans le tome IV des Œuvres de Sigonius, augmentée des notes de Vorstius. Traduite en français par Jean Filleau, dès le seizième siècle, elle l'a été depuis par Louis Giry et l'abbé Paul (Voy. ces noms) ; Wandelaucourt en a donné une version interlinéaire, Bouillon, 1779, in-12. Nous devons encore à Sulpice-Sévère : une *Vie de saint Martin de Tours* (6), publiée d'abord dans le second volume des

(5) Baronius et le Martyrologe Romain ont confondu l'évêque de Bourges avec Sulpice-Sévère l'historien. Cette erreur a été relevée par Benoit XIV, dans la préface du Martyrologe qu'il a publié en 1749 : il y démontre que le Saint-Siège n'a jamais mis le nom de ce dernier dans le Martyrologe : on lui rend cependant un culte dans l'église de Tours, depuis un temps immémorial. (Feller.)

(6) La Vie de saint Martin a été trad. en français par Duryer.

*Poetae christiani*, Venise, Alde-Manuce, 1501, in-4°. (V. les *Annales* des Aldes de M. Renouard). Elle fut réimprimée en 1511, à Paris, in-4°, avec trois *Dialogues* du même auteur: l'un sur les vertus des moines de l'Orient, et les deux autres sur la vie et les miracles de saint Martin. D'après ces derniers ouvrages, Sulpice-Sévère a été quelquefois taxé de crédulité et de manque de critique. Au reste, il a été témoin oculaire de plusieurs des faits qu'il rapporte, et sa sincérité n'a pas été mise en doute. On a encore de lui quelques Lettres. Ses Œuvres ont eu une foule d'éditions; les plus recherchées sont les suivantes: Leyde, Elzévir, 1635, *ibid.*, 1643, in-12. La seconde est moins belle, mais plus complète. On y trouve une continuation de l'Histoire sacrée jusqu'à l'année 1519, tirée de l'ouvrage de Sleidan: *De quatuor imperiis* (V. SLEIDAN); Amsterdam, 1665, in-8°, par George Horn; elle fait partie de la collection *Variorum*: Leipzig, 1719, in-8°, par J. Leclerc; mais l'édition la plus complète et la plus estimée de cet auteur est celle qu'on doit au P. Jérôme de Prato Vérone, 1741-54, in-4°, 2 vol. L'éditeur en promettait un troisième, qui n'a point paru. Dans les notes et les dissertations dont il l'a enrichie, il réfute, avec beaucoup de vivacité, les éditeurs protestants, Horn, Worstius, Leclerc, etc., dont Chr. Adolp. Klotz, rédacteur des *Acta eruditior. lipsiens.* a essayé de prendre la défense dans le compte que ce journal

(7) Les premières éditions n'en contiennent que trois, dont une adressée, par Sulpice-Sévère, à Bassule, sa belle-mère. D'Archery en a recueilli cinq nouvelles dans le *Spécilège*; mais les auteurs de l'*Hist. littér. de France* croient que la première seule est de Sulpice-Sévère. L'édition de Leclerc, 1709, contient sept Lettres de Sévère, découvertes par Emeric Bigot et par Baluze.

a rendu de l'édition de Prato année 1759. On peut consulter le *Recueil* de Bollandus au 29 janvier; la *Biblioth. choisie* de Leclerc, xx, 325-79; l'*Hist. littéraire de la France*, II, 95-116, et les auteurs cités par Sax dans l'*Onomasticon*, I, 469. Les *Dissert. de Moller, de Breithaupt et de Veller*, sur la vie de Sévère, son mérite comme écrivain, et son prétendu vœu du silence, sont indiquées dans le *Cat. de Bunau*, I, 1633. W—s.

SULPITIA, dame romaine, vivait sous le règne de Domitien, vers l'an 90 de J.-C., et avait épousé un nommé Calanus, qu'elle chérissait tendrement. Elle lui adressa des vers fort touchants sur l'amour et sur la fidélité conjugale, mais qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Il n'est resté de cette dame qu'une satire médiocre contre Domitien, qui fut composée à l'occasion de l'exil des philosophes, et que l'on a imprimée sous ce titre: *De edicto Domitiani*, quelquefois avec Pétrone, avec Juvénal, et dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, ainsi que dans les *Poetae latini minores*. L'édition *princeps* est celle de Strasbourg, 1509, in-4°, donnée par G. Merula. Le président Bouhier a proposé des corrections sur cette pièce, dans une lettre adressée à Burmann, et qui fait partie du *Miscellaneæ observationes criticae*, Amsterdam, 1736. La satire de Sulpitia a été traduite en vers français par l'abbé de Marolles, à la suite de ses *Épithalames de Catulle*, 1661, in-8°. Une autre traduction en vers, par M. Ch. Monnard, avec le texte en regard et des notes, a paru en 1816, in-8°. On a prétendu que cette dame était l'auteur des charmantes *Élégies* que l'on a ajoutées au quatrième livre de Tibulle; enfin on lui

tribué une satire *De lite*,  
 1 chancelier de Lhôpital.  
 2 tre Sulpitia, qui passait  
 3 us vertueuse des dames ro-  
 4 t choisie à ce titre, l'an  
 5 me, pour présenter à Vé-  
 6 tue que l'oracle avait or-  
 7 offrir à cette déesse, afin  
 8 pirât plus de pudeur aux  
 9 M—D j.

TIUS - GALLUS. *Voy.*

IAN-ED-DAULAH (Abou-  
 ), roi de Perse de la dynas-  
 waïdes, succéda, l'an 403  
 son père Boba-ed-daulah.  
 e Cader lui envoya, de  
 la patente qui, en le confir-  
 me la possession de l'Irak  
 charge d'émir-al-omrah,  
 rait le titre de Sulthan-  
 (le sulthan de l'empire).  
 prince fut le premier de sa  
 coré d'un titre que la flat-  
 -, depuis peu d'années, don-  
 eux Mahmoud le Ghaznevi-  
 ALAF, et MAHMOUD, XXVI,  
 s ancêtres n'avaient porté  
 e d'émir (prince ou com-  
 ). Il quitta le séjour d'Ar-  
 ta sa résidence à Chiraz,  
 ur son lieutenant dans l'I-  
 u-Galeb Fakhr-el-molouk:  
 général, au lieu de réprimer  
 es des tribus arabes et les  
 u'elles se faisaient entre  
 la le faste d'un souverain  
 de d'Ahwaz, et ne s'occu-  
 y amasser des richesses.  
 d-daulah le destitua, l'an  
 5) et le fit mettre à mort  
 près. Ce prince, voulant  
 bonne intelligence avec ses  
 avait donné le gouverne-  
 Kerman à Abou'l-Fewares,  
 assora à Abou Taber-Khos-  
 partie méridionale du Diar-

bekr à Abou-Aly-al-Haçan; mais  
 tous les trois se montrèrent ingrats.  
 Le premier se révolta, s'empara de  
 Chiraz, et y prit le titre de *Cawam-  
 ed-daulah*. Forcé d'abandonner  
 cette capitale à l'approche du sul-  
 than, qui le chassa même du Ker-  
 man, il se retira auprès de Mah-  
 moud le Ghaznevide, et en obtint  
 des secours, avec lesquels il recouvra  
 le Kerman et Chiraz. Sulthan-ed-  
 daulah, qui était alors à Baghda,  
 en revint aussitôt, et triompha sans  
 combattre. Le lâche Abou'l-Fewares  
 s'enfuit d'abord à Hamadan, où ré-  
 gnait un prince de sa famille; puis  
 dans les états du prince de Batyhâ,  
 qui se composaient des lagunes for-  
 mées par le Tigre et l'Euphrate. Là il  
 eut recours à la médiation de son  
 frère Abou-Taher, qui gouvernait  
 Bassora. Sulthan-ed-daulah lui par-  
 donna généreusement, et lui rendit  
 son apanage, l'an 409 (1018): mais  
 un rival non moins ambitieux, plus  
 actif, plus habile et plus brave, le  
 jeune Abou-Aly-al-Haçan, se déclara  
 contre lui. Il commença par intri-  
 guer contre Abou-Mohammed-Ibn-  
 Sahlan, vézir et lieutenant du sulthan  
 dans l'Irak, et entretint des corres-  
 pondances avec plusieurs généraux  
 de ce prince. Sulthan-ed-daulah,  
 informé des menées de son frère, se  
 rendit à Baghda, l'an 411 (1021).  
 Les troupes s'y mutinèrent, et com-  
 me il songeait à se retirer à Waseth,  
 elles ne voulurent pas le laisser par-  
 tir qu'il n'eût nommé pour les com-  
 mander son fils ou son frère. Crai-  
 gnant d'exposer son fils, qui n'était  
 qu'un enfant, Sulthan-ed-daulah  
 choisit son frère Abou-Aly, pour  
 remplir, en son nom, les fonctions  
 d'émir-al-omrah, à Baghda. Mais  
 à peine fut-il arrivé à Tostar, dans  
 le Khouzistan, que, se croyant déga-  
 gé



osophie et de l'histoire naturelles favorites. Instituteur d'un curé de campagne quelques années, par son temps entre l'étude, la culture de la nature et les agréments de la société, il devint auteur, et donna divers morceaux, un ouvrage périodique qui fut imprimé à Zurich. Ces pièces ont été imprimées à Berlin, et publiées sous le titre d'*Essais de physique appliquée à la morale*. Traduits en français, dans les *Œuvres philosophiques*, Leyde, 1744, Sulzer devint professeur dans la maison d'un négociant à Magdebourg; et, trois ans après, obtint à Berlin une chaire de mathématiques au collège royal. En 1750, il fut reçu à l'Académie des sciences, agrégé à la philosophie spéculative. Il s'occupait principalement de la psychologie. Les Mémoires de l'Académie sur cette matière, qui sont répandus dans le monde, sont de ses travaux, furent traduits en allemand et en français en deux volumes. Leur succès fut complet; et Sulzer fut compté parmi les métaphysiciens de l'Allemagne. En 1760, il perdit une femme qu'il avait épousée à Magdebourg, et perdit ainsi les délices de sa vie. Accablé de gloire, il obtint, par le crédit de son ami Argens, une pension de faire un voyage en Italie, où il revint en 1763. Ce fut pendant son séjour dans sa patrie qu'il composa particulièrement de sa *Théorie des beaux-arts*, qu'il considéra comme l'accomplissement de son vœu de satisfaction d'achever et de publier son ouvrage (2 vol. in-4°, 1772, 2<sup>e</sup> éd.). La dernière édition, publiée en 1780, est en 4 vol. in-8°, et l'important ouvrage restera

à jamais le principal monument de la gloire de Sulzer. Une profonde connaissance des sciences, des arts et des vrais principes du goût, a présidé à sa composition. L'auteur désirait ramener les beaux-arts à ce qu'il regardait comme le but de leur première institution, les rapporter tout entiers au bien de la société, en sorte que les sources mêmes des plaisirs étant une fois épurées, ils concourussent, par une heureuse harmonie, à former de bons citoyens (1). En 1764, Sulzer résigna sa chaire, et voulut se retirer en Suisse; mais Frédéric II, désirant le retenir à Berlin, lui accorda une pension, et le nomma professeur de philosophie à l'Académie des nobles, qu'il s'occupait de fonder. Une maladie cruelle, à laquelle ce savant avait été près de succomber en 1771, et qui avait miné ses forces, l'engagea, en 1776, à faire un voyage en Italie. Il passa l'hiver à Nice, et s'y rétablit; mais, ayant ensuite été surpris par le froid et la neige, dans les montagnes de la Suisse, il y retrouva tous ses maux, et revint, l'année suivante, à Berlin, où il vécut tranquillement. Le roi l'avait nommé directeur de la classe de philosophie avant son retour de ce voyage, dont il a donné une relation fort intéressante, publiée à Berne, en 1780, et traduite en français (par Remfner) sous ce titre :

(1) Thiebault raconte, dans ses *Souvenirs de Berlin*, que Sulzer, l'ayant prié de faire traduire cet ouvrage en français, et de l'envoyer à Paris, pour y être imprimé, il en fut adressé quelques morceaux à un libraire qui ne put se charger de l'entreprise. Mais Thiebault ajoute qu'il fut très-étonné de voir ensuite ces mêmes articles imprimés littéralement dans l'*Encyclopédie méthodique* sous le nom de Marmontel. L'article sur l'allégorie a été traduit en français par Jansen, à la suite de l'*Allégorie* de Winckelmann, Paris, au 7 (1799). 2 vol. in-8°. Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, a largement puisé dans l'ouvrage de Sulzer, qu'il n'a guère eu qu'à réduire en ordre alphabétique. M—D j.



*Journal d'un voyage fait en 1775 et 1776 dans les pays méridionaux de l'Europe*, La Haye, 1782, in-8°. Voici le jugement que porte Formey sur le caractère de Sulzer : « Il pensait fortement; il se pénétrait des idées que sa méditation lui avait fournies et les plaçait dans son cerveau d'une manière ineffaçable. S'il était question de soutenir ensuite ce qu'il avait une fois conçu et projeté, il le faisait avec la plus grande fermeté, avec une vigueur inébranlable; et les obstacles, les résistances ne faisaient que le roidir et le transformer en une espèce de rocher, contre lequel tout effort était inutile. Heureusement il voulait le bien, le plus grand bien. Il tendait à la perfection, à la plus grande perfection; mais c'est peut-être cette volonté si louable, cette ardeur si généreuse, qui l'emportaient quelquefois au-delà du but, et qui l'empêchaient d'apercevoir des difficultés très-réelles, qui naissaient du temps, des circonstances, des ressources, des moyens, en un mot, de ce qui était d'une nécessité indispensable à la réussite de ses vues. » Thiébauld le place au premier rang des auteurs allemands, pour l'élégance du style et la justesse des pensées. Sulzer mourut à Berlin, le 27 février 1779. Il a écrit lui-même des *Fragments sur sa vie*, publiés par Nicolai, en 1809, à Berlin, en allemand. Voyez aussi son *Éloge*, par Formey, (*Académie de Berlin*, 1779). Son portrait a été gravé par Dau. Berger, d'après Graf. Il se trouvait sur une médaille qui fut gravée en son honneur, à Berlin, en 1775, par Abramson.

U—1.

SUMMARIPA (GEORGE DE SOMMARIVA, plus connu sous son nom latin DE), chevalier et poète, né à Vérone, en 1435, étudia la jurisprudence, fut gouverneur de Gradisca, en 1488, et mourut vers la fin du quinzième siècle. On cite une pièce signée de lui, en 1476, et dans laquelle il prenait le titre de *provisor fortalitorum Veronensium*. A ces occupations, déjà disparates entre elles, Summaripa joignit l'amour de la poésie; et, après avoir traduit Homère et Juvénal, il mit en tercets l'histoire de Naples, les actes d'un martyr, et jusqu'à son propre testament. Le *Juvénal*, le moins oublié de ses ouvrages, a le mérite d'être la première version italienne de ce poète; mais les vers en sont ridicules, et ils surpassent souvent l'original en obscénité. On a de lui : I. *La Batracomiomachia d'Omero*, trad. in terza rima, Vérone, 1470, in-4°. II. *Satire di Giovenale*, trad. in terza rima, Trévise, 1480, in-fol., et Venise (1530), in-8°. Cette réimpression a été citée par Hennin (*V. ce nom*, XX, 68), de la manière suivante : *Prodiit RIPÆ*, in-8°, auctore Georgio SUMMA; et Argelati (*Biblioteca de' vulgarizzatori italiani*, II, 175), en parlant de l'édition originale, au pied de laquelle sont marqués ces mots : *Appresso flavio (fluvio) Silese*, c'est-à-dire près le fleuve Sile, nom de la rivière qui coule près de Trévise; ajoute que cet ouvrage fut exécuté chez *Flavius Silese*, prenant ainsi le nom d'une rivière pour celui de l'imprimeur. Ce dernier s'appelait *Michel Manzolino* de Parme. III. *Martirio del beato Simone di Trento*, Trévise, 1480, in-4°. IV. *Cronica delle cose geste nel regno Napoli-*

anni 959, dall' anno  
o al 1495, per rithmos  
, Venise, 1496, in-4<sup>o</sup>.  
(sans date), recueil de  
che et cative (dit Maffei).  
Connaissances pas autrement  
e. On conserve à la biblio-  
gliabechiana, à Florence,  
manuscrite du testament  
ripa, qui n'en a dicté en  
: préambule. A—G—S.  
ONTE (JEAN-ANTOINE),  
né vers le milieu du sei-  
le, à Naples, où il exer-  
cession de notaire ou de  
, éprouva de graves per-  
pour avoir dévoilé, dans  
re de ce royaume, l'origine  
noble de quelques familles  
qui, n'osant pas contester  
: ses détails généalogiques,  
in crime d'avoir fait con-  
blissement des gabelles et  
oits de la couronne. L'ou-  
saisi, brûlé; et l'auteur,  
été mis aux fers, se vit  
de réformer quelques-uns  
nitres. Cette disgrâce l'af-  
ient, qu'il mourut de cha-  
7 mars 1602. Son travail  
proprement parler, qu'un  
faits, de renseignements  
, classés d'après un cer-  
st beaucoup, sans doute,  
emblem les souvenirs épars  
on : mais ce mérite n'est  
laire; et ceux qui l'ont  
n élevant Summonte au  
orien, lui ont donné une  
ne pouvait que s'éclipser.  
ime pas à l'abri de tout  
omme compilateur; et ses  
artisans ont été obligés de  
es censeurs, pour diminuer  
l'écrivain : ils ont prétendu  
ages les plus ridicules de son

Histoire, n'étaient que des interpo-  
lations introduites dans le but de nui-  
re à sa réputation. En ce cas, on  
devrait plutôt plaindre Summonte  
que l'accuser d'avoir dit qu'il existait  
une plante qui pouvait nous aider à  
comprendre le chant des oiseaux;  
que Virgile avait été consul à Na-  
ples, où il avait laissé de beaux  
ouvrages publics; que cette capi-  
tale avait été assiégée par les Sara-  
zins, en 581, etc. Mais on sent le  
peu d'effet que ces absurdités auraient  
produit sur l'esprit des contempo-  
rains de Summonte, trop crédules  
eux-mêmes pour relever de pareilles  
bévues. Loin d'ajouter à ce que l'au-  
teur avait écrit, on exigea la sup-  
pression de plusieurs passages, qui  
n'ont jamais été rétablis, quoique  
les mêmes faits se trouvent rapportés  
par les autres historiens de Naples.  
Summonte débute par la fondation  
de cette ville, dont il entoure le ber-  
ceau de toutes les fables débitées sur  
la sirène Parthénope; et il ne s'arrête  
qu'à l'année 1582, où il termine son  
travail. Une grande partie du pre-  
mier volume est consacrée aux tribu-  
naux, ainsi qu'aux lois municipales  
et administratives. Giannone, qui a  
profité des recherches de Summonte,  
le cite toujours comme une autorité;  
et c'est déjà une forte présomption  
en faveur d'un écrivain qu'on a trop  
déprécié, lorsqu'on ne l'a pas loué à  
outrance. La partie la plus faible de  
l'ouvrage est celle qui a rapport aux  
siècles barbares; mais l'on sait que  
du temps de Summonte l'on man-  
quait des secours nécessaires pour  
pénétrer dans les ténèbres du moyen  
âge, et que ce n'est qu'après la pu-  
blication de tant de chroniques, de  
chartes et de lexiques pour les déchif-  
frer, qu'on a pu oser se jeter dans ce  
labyrinthe inextricable. Le style de cet au-

teur est tel qu'on doit l'attendre d'un chroniqueur : il écrit sans artifice et sans prétention ; mais ses phrases, ordinairement incorrectes, se font souvent remarquer par une certaine naïveté qui contribue à inspirer de la confiance au lecteur. Le libraire qui entreprit l'édition de 1675, s'était adressé à Sarnelli (*Voy.* ce nom, XL, 421), pour en faire disparaître quelques taches. Ce savant lui répondit qu'il fallait traiter Summonte comme les ruines de Pouzzoles, dont on n'approchait qu'avec respect. L'argument parut sans réplique ; et l'on poussa la vénération au point de laisser sans remarques les erreurs les plus grossières du texte. Ainsi l'on reproduisit, entre autres, la phrase suivante, qui contient presque autant de fautes que de mots : « Numa » accrédita le bruit que ses lois lui venaient de la nymphe Egérie, pour ne pas avouer qu'il les tenait de Pythagore, Grec, habitant de Méponte, maintenant Manfredonia-Cotrone » (livr. 1<sup>er</sup>, chap. 2). La mort de Summonte arrêta l'impression de l'ouvrage, dont le troisième volume ne parut qu'en 1640, et le quatrième trois ans plus tard. La difficulté de rassembler ces parties, publiées à des époques différentes, et sous l'action de la justice, engagea Bulifon à les réimprimer en 1675 ; et quoique cette seconde édition fût calquée sur la première, elle déplut à la cour de Rome, qui la fit mettre à l'*index*. Ce qui paraît avoir provoqué cette mesure, c'est un passage où, en racontant la trahison du comte de Caserte à Cepperano (*Voy.* MANFRED, XXVI, 476), Summonte cite l'autorité de saint Thomas, pour légitimer le droit d'assassiner un tyran. Ses ouvrages sont : I. *Manuale divinatorum officiorum, quæ juxta*

*ritum S. R. E. recitanti* Naples, 1596, in-8°. II. *della città e regno di Napoli* ibid., 1601, in-4°. Ce premier volume est très-rare : il fut réimprimé l'année suivante, avec plusieurs changements ; et cette nouvelle édition porte quelquefois la date de 1602. Le second volume est de 1602, le troisième en 1604, le quatrième en 1643, in-4°. Les deux éditions du troisième volume la meilleure est celle qui porte le nom de François Savio. L'ouvrage fut réimprimé en 1675, in-4°, et augmenté de la description des antiquités de Pouzzoles, par Villani ; de morceaux historiques, par Magliabechi (Blaise Altomare) ; Notice sur les tribunaux, etc., etc., par Sarnelli, qui en fut l'éditeur. Le troisième volume, in-4°, est accompagné de la Vie de l'auteur, par de C. Voyez Soria, *Storici napoletani*, pag. 570, et (Rogadei), *Saggio di diritto pubblico e politico di Napoli*, Cosmopoli (L. 1767, in-4°, p. 46). A SUMOROKOF, *Voy.* S. KOF.

SUNDERLAND (HENRY, 1<sup>er</sup> comte DE) était Guillaume, lord Spencer, Pénélope, fille aînée de Hertford, comte de Southampton. Il naquit à Althorp, au mois de novembre 1620, et épousa, à dix-neuf ans, lady Dorothea

(1) Un antiquaire anglais, cité par lui, a prétendu qu'elle descendait d'un comte, des rois d'Angleterre, d'Écosse de Jérusalem, d'Espagne, de Portugal, etc.

de Leicester, femme  
 ée par sa beauté que  
 s (2). Henri Spencer  
 le continent, lorsqu'il  
 rt de son père; il re-  
 tement en Angleterre,  
 dans la chambre des  
 1. Quoique opposé aux  
 tées par Charles I<sup>er</sup>.,  
 prince l'appui de son  
 s conseils. Il l'accom-  
 ée, le suivit à Oxford,  
 de la bataille d'Edge-  
 nit combattu vaillam-  
 : volontaire, n'ayant  
 aucun commandement.  
 user sa fidélité et sa bra-  
 s I<sup>er</sup>. le créa comte de  
 ar lettres patentes du  
 Il ne jouit pas long-  
 onneur; car il fut tué  
 vant, à la bataille de  
 l commandait une par-  
 erie de l'armée royale.  
 o (Robert Spencer, 2<sup>e</sup>.,  
 unique du précédent,  
 41, et fut élevé par le  
 , qui l'accompagna  
 es qu'il fit sur le con-  
 t le temps que l'Angle-  
 us la domination de  
 1671, Charles II le  
 sadeur extraordinaire  
 Espagne, et le chargea  
 Sa Majesté Catholi-  
 à la France et à l'An-  
 e les Provinces-Unies,  
 r du moins la neu-  
 Sunderland n'ayant  
 trée publique à Ma-  
 cela se pratiquait or-  
 fut vu de très-mau-  
 la cour d'Espagne,  
 er son ressentiment,

brée dans ses poèmes, sous le

décida, par un ordre d'état, qu'à  
 l'avenir aucun ambassadeur n'ob-  
 tiendrait d'audience particulière du  
 roi, qu'après sa première entrée pu-  
 blique. N'ayant pu amener l'Espagne  
 à se déclarer contre la Hollande (3), il  
 quitta Madrid, le 30 mai, et se ren-  
 dit à Paris, dans la même qualité. En  
 1673, il fut choisi pour remplir les  
 fonctions de l'un des plénipotentiaires  
 qui devaient s'assembler à Cologne,  
 sous la médiation de la Suède, pour  
 le rétablissement de la paix générale.  
 Ce congrès n'ayant eu qu'une courte  
 durée, lord Sunderland revint en  
 Angleterre, au mois de mai 1674,  
 et fut immédiatement admis au con-  
 seil privé. Au mois de juillet 1678,  
 il fut envoyé de nouveau en France,  
 mais il ne put empêcher la signatu-  
 re d'un traité de paix particulier en-  
 tre Louis XIV et les États-Généraux  
 (4). A son retour en Angleterre, lord  
 Sunderland fut nommé secrétaire-  
 d'état : nous n'entrerons point dans  
 le détail de toutes les intrigues qui  
 occupaient alors le gouvernement et  
 les deux chambres; nous dirons seule-  
 ment que Sunderland contribua à la  
 prorogation du parlement, qui eut lieu  
 en 1679, malgré l'opposition de Shaf-  
 tesbury; que la même année il vota,  
 ainsi qu'Essex et Hallifax, qui for-  
 maient avec lui, dans le conseil, ce  
 qu'on appelait le *triumvirat*, contre  
 l'exclusion du duc d'York de la  
 couronne; et qu'en 1680, il se pro-  
 nonça avec beaucoup de force pour  
 l'exclusion de ce même prince, dont  
 il considérait alors l'*avènement au  
 trône comme une calamité nationa-  
 le*. Charles II témoigna un vif mé-  
 contentement de ce dernier vote de  
 Sunderland, et l'exclut de ses con-

(3) Elle s'allia même avec elle par le traité du  
 30 août 1673.

(4) 30 août 1678, traité de Nimègue.

seils. Il le fit entrer de nouveau au conseil-privé, au mois de septembre 1682, et le nomma principal secrétaire-d'état. Ce fut en cette qualité qu'à la mort de Charles II (février 1685), Sunderland signa l'ordre, pour proclamer le duc d'York, roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II. Ce prince lui conserva son emploi, et le nomma, au mois de décembre, président du conseil, et au mois d'avril 1687, chevalier de la Jarretière. Sous le prédécesseur de Jacques II, Sunderland avait été le pensionnaire de la France; il continua de l'être sous le règne de ce dernier prince, dont il possédait à cette époque toute la confiance: bientôt le conseil ne fut plus assemblé que pour la forme, et toutes les affaires furent décidées entre le père Piter, Sunderland et le roi. En 1687, Spencer, fils de Sunderland s'étant déclaré catholique, pour faire sa cour au roi, ce dernier promit de l'imiter, et il fit, en effet, en 1688, profession ouverte de catholicisme, après la naissance du prince de Galles. Les intrigues du prince d'Orange, et les projets qu'il avait formés contre son beau-père, ayant été découverts par la cour de France, Louis XIV en fit donner avis à Jacques II, et proposa en même temps de lui fournir des secours suffisants pour repousser l'invasion dont il était menacé et renverser les projets des mécontents. Burnet accuse Sunderland de s'être opposé à l'acceptation de ces offres et à l'arrestation des personnes suspectes; les dépêches de Barrillon confirment ce fait et font connaître en même temps que Sunderland avait refusé également d'approuver la proposition de faire venir en Angleterre des troupes catholiques d'Irlande. Quels que fussent les

motifs de Sunderland, cette conduite fit naître des soupçons, et le roi céda aux instances des catholiques, en lui retirant sa confiance, et en nommant à sa place le vicomte Preston. Sunderland se retira en Hollande lorsque Guillaume effectua son débarquement. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fut excepté de l'acte d'amnistie signé par ce prince le 23 mai 1690, et qu'en 1692, le roi Jacques l'excepta également du pardon dans la déclaration qu'il rendit au moment où il se disposait à se rendre à la Hogue pour tenter un débarquement en Angleterre. Quelque temps après, Guillaume, qui avait conçu une haute opinion des talents de Sunderland, lui accorda sa confiance, le consulta sur les matières les plus délicates, et lui permit de rentrer en Angleterre. En 1695, il alla le visiter à Althorp et resta plusieurs jours avec lui. Sunderland, qui paraissait alors livré tout entier au parti de Guillaume, fit des démarches pour réconcilier les Whigs et les Torys; mais ce fut vainement. Le 19 avril 1697, il fut nommé lord chambellan, et trois jours après membre du conseil privé. Cette même année, Guillaume s'étant rendu en Hollande, Sunderland fut nommé l'un des lords justiciers pendant l'absence du roi. La chambre des communes témoigna le mécontentement que lui inspirait la présence d'une armée considérable en Angleterre, et manifesta l'intention de réduire ces forces à sept mille hommes. Sunderland voulait qu'elles fussent portées à 15,000, et la conduite qu'il tint à ce sujet, dans les débats du parlement, l'exposa aux attaques des Torys, tandis que les Whigs étaient jaloux du crédit dont il jouissait auprès du roi. Le 26 dé-

1697, il donna sa démission de ses emplois et se retira dans une maison d'Althorp, où il resta jusqu'au conseil et sans se mêler des affaires publiques, jusqu'à sa mort le 28 septembre 1702. C'était un esprit mobile, vif et pénétrant, d'une grande habileté dans les affaires, et de ces grâces irrésistibles qui font tout pardonner. Sun-suivant Burnet, *changeait de caractère comme d'habit*; et cependant les partis le recherchaient et croyaient tous le posséder. Entraîné par un excès de faste, les intérêts de sa patrie. Tour à tour partisan ou l'ennemi du duc de Marlborough, protestant et catholique, ce qu'il convenait à ses intérêts successivement ministre de Jacques II et de George, sans qu'on puisse affirmer qu'il trahit les intérêts d'aucun souverain. D—z—s.

**SUNDERLAND** (CHARLES SPENCER) était le second fils de Jacques II et de Anne Digby, comte de Bristol. Il fut élevé par le savant évêque de Norwich et de Winchester, son frère aîné étant mort. Il devint l'héritier présomptif de son père. Parvenu à l'âge de dix ans, il fut choisi en 1697 par les bourgeois de Heytly, pour les représenter à la chambre des communes; et le parlement qui s'assembla

en 1695, et dans les quatre années qui lui succédèrent. Il avait épousé, le 12 janvier 1694, lady Arabella, fille de Henri Cavendish, duc de Newcastle, et un an ne s'était pas encore écoulé depuis la mort de cette dame (4 juin 1698), lorsqu'il se maria en secondes nocces à la seconde fille du célèbre Churchill, duc de Marlborough (16 janvier 1699). Au commencement de 1705, il accompagna la reine Anne dans la visite qu'elle fit à l'université de Cambridge, et suivant l'usage, il fut reçu docteur en droit. Nommé, au mois de juin de la même année, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire auprès de l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, pour lui adresser des compliments de condoléance sur la mort de son prédécesseur, et le féliciter sur son élévation à l'empire, il fut chargé en même temps d'arranger les différends qui s'étaient élevés entre ce prince et les Hongrois. Après s'être concerté avec le duc de Marlborough, il arriva à Vienne le 26 août; et, réuni aux plénipotentiaires de Hollande, il eut plusieurs conférences avec les ministres impériaux et les députés Hongrois. Il se rendit ensuite à Tyrnau, que les derniers avaient choisi pour le lieu de la négociation; mais avant qu'elle eût produit des résultats définitifs, lord Sunderland retourna à Vienne, prit son audience de congé, et se rendit à la cour de Berlin, où il renouvela avec le roi de Prusse le traité de subsides qui venait d'expirer, et par lequel ce prince s'engageait à entretenir huit mille hommes en Italie. De Berlin, lord Sunderland passa dans le Hanovre, et revint en Angleterre, après avoir séjourné quelque temps à la Haye où il termina d'importantes négociations avec les États-Généraux. Il arriva à Londres, le 30 décembre

1705 ; et à la rentrée du parlement, les deux chambres lui adressèrent des remerciements *pour les grands services qu'il avait rendus dans la dernière campagne, et pour ses prudentes négociations avec les alliés de S. M.* Au mois d'avril 1706, il fut nommé l'un des commissaires chargés de traiter l'union avec l'Écosse ; cette négociation se termina heureusement par une convention qui fut signée, le 22 juillet de la même année, par les délégués des deux royaumes. Le 3 décembre, il fut nommé membre du conseil privé, et l'un des principaux secrétaires-d'état. Au mois de mai 1708, il fit partie du nouveau conseil privé qui fut formé conformément aux dispositions de l'acte passé pour rendre l'union de deux royaumes plus complète et plus entière. Lors du procès de Sacheverel, le comte de Sunderland se prononça fortement contre ce théologien dans la chambre haute ; et lorsque la présence de Sacheverel dans différentes parties du royaume y eut causé des troubles, Sunderland, consulté par le comte de Bradford, lord lieutenant du Shropshire, sur la conduite à tenir dans ces circonstances, lui écrivit, le 10 août 1710, d'après l'ordre de la reine et du conseil, de poursuivre avec vigueur tous les perturbateurs. Cette correspondance ayant été imprimée dans la gazette, le parti de la *haute Église* en fut très-irrité, et réunit ses efforts pour renverser Sunderland. La duchesse de Marlborough, informée de ce complot, tenta, auprès de la reine, plusieurs démarches pour retarder la chute de son gendre ; mais on n'y eut aucun égard, et on ne lui fit même aucune réponse. La reine fut également sourde aux prières du duc, qui se trouvait, à cette époque,

à la tête de l'armée anglaise, et Sunderland reçut la démission de tous ses emplois. Il supporta sa disgrâce avec fermeté, et refusa d'accepter une pension de trois mille livres sterling que la reine lui fit offrir, en répondant que s'il ne pouvait pas avoir l'honneur de servir son pays, il ne voulait pas lui être à charge inutilement. Lorsque George I<sup>er</sup>. monta sur le trône, son premier acte fut de renvoyer les ministres de la reine Anne, et de placer au timon des affaires les membres du parti Whig. Sunderland obtint, le 24 septembre 1714, le poste important de lord lieutenant d'Irlande, à la place du duc de Shrewsbury, et entra au conseil privé. Le mauvais état de sa santé l'ayant forcé, au mois d'août 1715, de résigner son gouvernement, il fut nommé, cinq jours après, lord garde du sceau privé, et ensuite l'un des vice-trésoriers d'Irlande. Au mois de mai 1716, il fut élu l'un des gouverneurs de *Charter-House*, et au mois de juin suivant, seul vice-trésorier d'Irlande. Cette même année, il accompagna le roi dans le Hanovre, et ayant résigné, à son retour, l'office de lord garde du sceau, George I<sup>er</sup>. le nomma, le 12 avril 1717, l'un des principaux secrétaires d'état, puis président du conseil privé, le 12 mars 1718, et peu de jours après, premier commissaire de la trésorerie. Sunderland possédait alors toute la confiance de son souverain, et il continua d'en jouir jusqu'à sa mort. Le 6 février 1719, il résigna le poste de président du conseil privé, et fut nommé premier gentilhomme de la chambre. Pendant les voyages que le roi fit en Hanovre, le comte de Sunderland fut l'un des lords justiciers chargés de gouverner le royaume durant l'ab-

ce souverain. La guerre qui à cette époque entre l'Angleterre et l'Espagne ayant déterminé la première puissance à tenter une expédition en Irlande, le duc d'Ormonde embarqua sur la flotte espagnole, mais une violente tempête dispersa la flotte à la hauteur du Portugal, cette tentative fut donc inutile : les seigneurs jacobites d'Écosse qui étaient réfugiés dans différentes parties de l'Europe, pour échapper à l'acte d'attainder prononcé contre eux, et qui étaient revenus en Irlande pour seconder les efforts

d'Ormond en faveur des jacobites, ne se laissèrent pas décourager par ce contre-temps, et parvinrent à soulever quelques-uns de leurs partisans ; mais battus à Glenmalur, ils furent de nouveau forcés d'abandonner leur dessein et leur patrie. Le duc se rendit dans le Hanovre, et fut nommé comte au roi George I<sup>er</sup>. Il continua de rester dans les affaires jusqu'à sa mort, le 19 avril 1722. Lord Sunnington encourageait les arts et les lettres, et montra une grande intérêt dans le maniement des affaires publiques, sa fortune patrimoniale n'ayant pas augmenté, quoiqu'il eût été pendant longtemps à la tête du gouvernement.

Il avait épousé, en troisième mariage, Judith Tichborne, sœur de lord de ce nom, dont il eut plusieurs enfants qui moururent sans postérité. Charles Spencer, l'un des lords, l'avait eue d'Anne Churchill, la sœur de la suite, duc de Marlborough.

D—z—s.

SUNNITES ou SUNIATES, l'un des noms des citoyens de Carthage, qui furent déclarés de Hannon : vous ne pouvez faire sa haine contre ce général que vous avez écrit à Denis, tyran de Syracuse, une lettre en langue grecque,

où il lui donnait avis de tous les préparatifs militaires qu'on faisait à Carthage contre lui, aussi bien que de l'incapacité de Hannon, qui devait commander l'expédition, et dont il parlait avec le plus grand mépris ; mais sa lettre ayant été interceptée, il fut déclaré, par le sénat, coupable de haute-trahison, et reçut le châtiment dû à son crime, vers l'an 387 av. J.-C. La découverte de cette correspondance criminelle donna lieu à une loi par laquelle il fut défendu à tout habitant de Carthage d'écrire en grec, et même de parler cette langue. Le but d'une défense si extraordinaire était d'empêcher que l'on correspondît avec l'ennemi. B.-P.

SUN-TSEU, général et tacticien chinois, était né plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, dans le royaume de Tsi, qui fait aujourd'hui partie du Chan-toung. Déjà connu depuis long-temps par ses exploits non moins que par ses talents, il s'empressa d'aller offrir ses services au roi de Ou, menacé par ses voisins. Ce prince l'accueillit avec une distinction flatteuse : Pensez-vous, lui dit-il, que vous pourrez mettre en pratique tous les préceptes que vous avez donnés sur l'art militaire ? Prince, répondit Sun-tseu, je n'ai rien dit dans mon ouvrage que je n'aie pratiqué dans les camps, et j'ajoute, que je ne sois en état de faire pratiquer à d'autres. Comment, reprit le prince ; vous parviendriez à donner aux femmes l'habitude de la discipline, et vous vous flatteriez de leur inspirer des sentiments guerriers ! Sans doute, répliqua Sun-tseu. Le roi fit venir alors ses femmes, et leur dit qu'il chargeait ce général de leur apprendre les évolutions militaires. Sun-tseu leur fit aussitôt distribuer des armes, et leur expliqua



la manière des'en servir ; mais quand il en vint à leur faire exécuter les premières manœuvres, les guerrières éclatèrent de rire. La mauvaise humeur du général redoubla leur gaieté. Alors il leur dit : Quiconque n'obéit pas aux ordres du général mérite la mort ; et malgré la défense du roi de pousser plus loin la plaisanterie, il abattit la tête des deux favorites qu'il avait établies ses lieutenants. Cet exemple de sévérité produisit l'effet qu'il en avait attendu : toutes les autres obéirent. Mais le roi renvoya le barbare Sun-tseu. Cependant il fut obligé de le rappeler bientôt après ; et avec son secours il triompha de ses voisins. Tel est en substance le récit des historiens chinois : mais on ne doit peut-être le regarder que comme une espèce d'apologue imaginé pour montrer que la sévérité est la base de la discipline. On a de Sun-tseu *les Règles de l'Art militaire*. Cet ouvrage, traduit en mandchou par l'ordre de l'empereur Khang-hi, en 1710, l'a été en français par le P. Amiot. Cette traduction fait partie des *Mémoires sur les Chinois*, VII, 57-159. A la Chine, cet ouvrage est regardé comme un chef-d'œuvre, et comme le précis de tout ce qu'on peut dire sur l'art de la guerre. On n'admet aux emplois militaires que ceux qui peuvent l'expliquer, ou du moins en commenter quelques articles. W—s.

SURBECK (EUGÈNE-PIERRE DE), de Soleure, fils de Jean-Jacques Surbeck, maréchal de France, et chevalier de Saint-Louis, mort à Paris, en 1714, naquit dans cette ville en 1678. Il entra au service de France, et parvint au grade de capitaine-commandant de la compagnie-générale des Gardes-Suisses. En 1738, il assista aux cam-

pagnes de Flandre, d'Alsace, de Hongrie, etc., et il dressa lui-même des Mémoires circonstanciés des événements auxquels il avait eu part. Dès sa tendre jeunesse, il avait montré un goût décidé pour les médailles, qu'il cultiva pendant toute sa vie. Il se proposa de commencer un grand ouvrage sur les médailles, par la description de celles des empereurs, depuis Jules César jusqu'à Trajan-Dèce. Le manuscrit qu'il avait achevé fut remis à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, qui l'avait nommé son correspondant. Son cabinet a passé en Angleterre après sa mort. Il mourut à Bagnaux près Paris, en 1741. U—i.

SURENA (1), général des Parthes, célèbre par la victoire qu'il remporta sur Crassus, l'an de Rome 699 (av. J.-C 55), était d'une naissance illustre. Sa famille avait le privilège de placer la couronne sur la tête du roi, le jour de son couronnement. Il possédait des richesses immenses ; une garde particulière, composée de mille cavaliers, l'accompagnait dans ses voyages, et il avait à sa suite mille chameaux pour porter ses bagages et deux cents chariots pour ses femmes et ses concubines. Doué de tous les avantages extérieurs, il cherchait encore à y ajouter par les ressources de l'art : il se peignait le visage et frisait ses cheveux à la manière des Mèdes. D'ailleurs personne ne l'égalait, parmi les Parthes, en bravoure et en habileté. Il avait contribué beaucoup par sa valeur à rétablir Orodes sur le trône. A la prise de Scleucie, il était monté le pre-

(1) Ce nom, suivant Crevier, est celui d'une dignité, et il marquait la seconde personne de l'empire, et comme le vizir du roi des Parthes (*Hist. romaine*, liv. XL). Ainsi, le nom du vainqueur de Crassus ne nous serait pas connu.

sur les murailles, et en avait tous ceux qui les défendaient. Tel était le guerrier que les Parthes choisit pour l'opposer à Crassus. Tandis qu'Orodes enlève l'Arménie pour se venger de Tiridate, allié des Romains, Surena se présente dans la Mésopotamie, et occupe plusieurs villes sur Crassus. Il l'attendait sur les bords du Tigris où il avait concentré toutes ses forces. Surena, pour le déjouer, prit une position dans laquelle il ne pouvait l'attaquer, eut recours à la ruse. Trompé par un stratagème de Surena, qui sut captiver sa confiance en lui rendant quelques services, le général romain s'avance en plaine pour livrer bataille aux Parthes, qui feignirent de reculer, et en venir aux mains. Surena, par une manœuvre habile, enveloppa les Romains, qui se trouvèrent assésés de toutes parts, sans pouvoir opposer la moindre résistance (V. *Ann. rom.* X, 154). La perte de cette bataille fut le coup le plus terrible que les Romains eussent souffert depuis Cannas. Mais Surena ternit sa victoire par les indignes moyens qu'il employa pour se rendre maître de Crassus. L'ayant attiré dans une embuscade, sous le prétexte de régler les conditions de la paix, il l'obligea à monter à cheval. Les Romains, effrayés de cette violence, tentèrent de résister, et dans la mêlée, Crassus fut tué. Surena lui fit couper la tête, et l'envoyer à Orodes, et son corps exposé aux oiseaux de proie. Parmi ses soldats, il s'en trouva un qui ressemblait à Crassus, et Surena le fit revêtir de la toge et de la cuirasse, et par une imitation burlesque des triomphes des Romains, le fit marcher en pompe dans Séleucie, accompagné de musiciens et de licteurs,

montés sur des chameaux. Ayant découvert dans le bagage d'un officier romain les *Milésiaques* d'Aristide (V. *Ann. rom.* II, 440), il les produisit aux magistrats de Séleucie, comme une preuve des mauvaises mœurs des Romains. Mais outre que c'est mal raisonner que de conclure du particulier au général; Plutarque, à qui nous devons cette anecdote (*Vie de Crassus*), observe judicieusement que Surena, qui traînait toujours à sa suite deux cents concubines, n'avait pas le droit d'affecter tant d'austérité. Surena ne jouit pas longtemps du fruit de sa victoire. Orodes, ne pouvant le récompenser du service important qu'il venait de lui rendre, trouva plus simple de le faire mourir (V. *Ann. rom.* XXXII, 164). Il n'avait guère alors que trente ans. Surena est le sujet de la dernière tragédie de P. Corneille, 1674. W—s.

**SURENHUSIUS** (GUILLAUME), professeur des langues orientales au lycée d'Amsterdam, florissait au commencement du 18<sup>me</sup> siècle. Nous lui devons *Mischna, sive totius Hebræorum juris, rituum, antiquitatum, ac legum oralium systema, cum clarissimorum rabbinorum Maimonidis et Bartenoræ commentariis integris*, Amsterdam, 1698-1703, in-fol., six parties, ou trois volumes, avec fig. Surenhusius s'était appliqué avec beaucoup d'ardeur à l'étude du grec, pour bien entendre le Nouveau-Testament; mais s'étant aperçu qu'il avancerait plus vite dans cette intelligence en étudiant les rabbins, il se livra à ce travail; et le recueil dont il est question, en est le fruit le plus précieux. Il est divisé en six parties, suivant le nombre des *ordres* (*sedarim*) de la Mischna. Surenhusius joint constamment une traduction latine

au texte hébreu. Il est vrai que déjà vingt-un traités (*Massecoth*) avaient été traduits par des hébraïsans célèbres ; mais il a traduit lui-même les quarante autres. Il a donné ensuite une traduction latine des Commentaires de Maïmonide et de Bartenora, presque toute de sa façon ; il a donné enfin les Notes de ses prédécesseurs, et les siennes sur chaque traité ; et de plus, une préface à chaque partie. Cette compilation est estimée et assez rare. Cependant le P. Souciet, jésuite, a relevé quelques défauts qui la déparent, dans une Dissertation critique en trois Lettres, *Journal de Trévoux*, et à la fin de son excellent *Recueil*, Paris, 1715, in-4°. Ce docte religieux trouvait la version de Surenhusius simple, inélégante, obscure, pleine d'inadvertances et de négligences, qu'on pourrait peut-être nommer autrement. Il l'accusait de ne pas rendre toujours le sens de l'auteur ; de lui faire dire quelquefois tout le contraire de ce qu'il dit en effet ; de passer des mots et des phrases entières ; d'en ajouter qui ne sont pas dans le texte ; de changer des explications en objections ; de ne pas entendre certaines abréviations rabbiniques ; de donner dans toutes les fausses idées des Juifs sur la Mischna ; d'être ridicule et minutieux dans ses Notes, etc. Tout cela n'est pas sans fondement, quoiqu'il y ait un peu de passion. Surenhusius avait entrepris sur la Ghémare le même travail que sur la Mischna ; mais il n'en a rien publié.

L—B—E.

SURET (ANTOINE), né en 1692, au village de Cabrières près de Nîmes, fut admis, à l'âge de dix-sept ans, dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne. Successivement professeur de grammaire, de belles-lettres et de philosophie dans leur

collège d'Aix, desservant roisse confiée à leurs soins rieur de leur maison dans ville ; passé ensuite en la lité à celle de Mende, il f absence et à son insu, no rieur-général de la congrég l'assemblée des province Paris, en 1750 ; et conti même dignité, dix ans ap suffrages unanimes d'une r semblée. Ce double choix compense de la piété, de et de l'éloquence avec lesq avant que pendant son pr alat, le P. Suret s'était préserver son ordre de cence des passions qu'excit dans l'Église et même d les dissentiments dans les religieuses. On lut, dans générale, un écrit qu'il v blier dans cette intention lecture fixa tous les ye L'épigraphie, empruntée c lestin, pape, qu'il avai la tête de son ouvrage, fit pour en faire connaît a depuis été inscrite aut portrait : *Dominantur non non regulis dominemur ; jecti canonibus*. Quand il chef de son ordre, le P. fia, par quatre nouvelles en forme de lettres, le qu'avait produit la pren ces écrits de circonstanc blié : *Conférences de Me en dix volumes ; Confère morale et le Décalogue vir de suite aux Confe Paris*, du P. Semelier, s riage, l'usure et la resti préface de ce livre est f Un Recueil de prônes, c et de panégyriques comp P. Suret, lui ayant été d

us en chaire que d'abondance fit en ce genre une grande œuvre, particulièrement dans les ecclésiastiques de Mende, et présidait annuellement l'étrappé de paralysie, il se retira au fin de son second généralat, dans la maison de sa congrégation de Mende, et y mourut deux ans après, le 17 janvier 1764. V. S. L. SURIAN (JEAN-BAPTISTE), prêtre, naquit à Saint-Chamas en France, le 20 septembre 1670. Il fut prêtre de la congrégation de Mende, et prêcha deux ans à la cour, et avec succès, que ses sermons lui valurent l'évêché de Vencc. Il assista, l'année suivante, au concile d'Embrun, comme suffragant de cette métropole, et qui le rendit un des juges de son ancien confrère, Soanen, évêque de Senez. Dès qu'il eut la possession de son diocèse, il donna tout entier au soin de son diocèse. Naturellement bon et paisible, il maintenait, par son exemple et ses discours, la concorde dans son diocèse, et parmi ses administrés. Dans chaque paroisse se plaçaient son curé, l'indulgent prélat adressait aux paysans : « Souvenez-vous de Dieu, mes enfants, que les prêtres des hommes : votre curé se plaindra ; il me l'a promis. Revenez dans votre paroisse, et vivez en paix. » Ce pieux évêque menait une vie simple et frugale ; et il possédait un des évêchés les plus modestes de France, il laissa, cependant, des épargnes considérables destinées aux pauvres. On lui donna les sièges plus riches ; mais un jour, fondé sur l'attachement qu'il avait à son troupeau, fut toujours en France. Surian remplaça, en France, M. de Coislin à l'académie

française, et la même année, il prononça à Notre-Dame l'*Oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne*. Quelques années avant sa mort, on lui proposa de faire imprimer ses Sermons ; il répondit que les cahiers, qu'il avait pris accidentellement à ses cahiers, ils avaient été brûlés en grande partie. C'est à tort sans doute que quelques uns ont voulu assimiler son éloquence à celle de Massillon ; mais s'il est loin de pouvoir soutenir la comparaison avec le célèbre évêque de Clermont, l'on ne saurait disconvenir qu'il n'ait droit à un rang honorable parmi les orateurs sacrés du second ordre. « Son éloquence, dit d'Alembert, son successeur à l'académie, fut touchante et sans art, comme la religion et la vérité. » Surian mourut dans son diocèse, le 3 août 1754, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ce prélat avait évité avec soin dès le commencement de sa carrière, de se mêler des querelles du jansénisme, alors si actives. Il faisait assidument sa cour aux hommes puissants de tous les partis, tels que les cardinaux Dubois, de Rohan, de Bissy, etc. ; et ce fut ainsi qu'il parvint aux honneurs. Du reste, il fut un des meilleurs évêques de ce temps-là, fit beaucoup pour les pauvres, ne s'abstint jamais de l'obligation de la résidence, et montra beaucoup de courage et de fermeté lors de l'invasion des Autrichiens dans la Provence, en 1745. Nous avons quelques-uns de ses Sermons, entre autres, celui sur le *Petit nombre des élus*, regardé comme le meilleur, dans le recueil des *Sermons choisis pour tous les jours de carême*, Liège, 1738, 2 vol. in-12. On a imprimé, en 1778, in-12, son *Petit Carême*, prêché en 1719. M. Guérin, avocat d'Aix, a donné,

en 1779, un *Éloge historique* de Surian. V—R.

SURIAN (JOSEPH-DONAT), médecin et pharmacien à Marseille, à la fin du dix-septième siècle, avait acquis des connaissances assez étendues en chimie et en botanique. Begon, qui se trouvait alors intendant des galères dans cette ville, songeant toujours aux moyens d'être utile aux colonies des Antilles qu'il venait d'administrer, regardait comme un des services les plus importants qu'il pût leur rendre ainsi qu'à la mère-patrie, de faire dresser l'inventaire exact de toutes les richesses que la nature a départies à ces climats. Surian lui parut propre à remplir cette mission, d'autant mieux que, vu son habileté reconnue en chimie, il pourrait concourir puissamment à l'entreprise que faisait alors l'académie des sciences, de soumettre toutes les plantes à l'analyse chimique, pour constater leurs vertus médicales. Surian accepta avec joie cette proposition; mais ayant besoin d'un compagnon, il jeta les yeux sur le P. Plumier, dont il connaissait les profondes connaissances en botanique et surtout l'habileté dans le dessin. Plumier saisit avec empressement l'occasion qu'il cherchait depuis longtemps d'explorer des contrées nouvelles. « Ils partirent en 1689, et revinrent au bout de dix-huit mois, chargés, dit le malin P. Labat, de graines, de feuilles, de racines, de sels, d'huiles et autres babioles, et de quantité de plaintes l'un contre l'autre. » Il y a apparence que le minime avait plus de raison que le médecin, ou qu'il fut mieux écouté, puisque celui-ci fut congédié et que Plumier fut renvoyé aux îles pour travailler de nouveau. Les deux associés s'étaient donc brouillés; mais

on n'en dit pas le motif. Ils lèrcent dès-lors séparément. Le fut que le P. Plumier publia vrage qui le plaça au premier parmi les botanistes (*Voy MIER*), et que Surian donna Catalogue fort sec d'un petit bre de plantes désignées noms des pays, qui a paru le *Traité des drogues*, par ry, 1698, et un autre *Catal drogues et médicaments des imprimé* pag. 67 - 73 du *D curieux* de Pomet (*Voy. ce Paris, 1709, in - 8°*. Il ne fut pas étonnant qu'on envoyât l seul remplir une nouvelle mission on sait quel profit la science des ses trois voyages. Cependant avait une qualité précieuse dans taniste: c'était une frugalité en « Quand il partait, le matras aller herboriser, dit le P. Plumier portait avec lui une cafetière cale, c'est-à-dire, qu'on fait fer avec de l'esprit de vin; ne garnissait la sienne que d'un palma christi ou de poisson. tit sachet de farine de manioc: pagnait la cafetière. Lorsqu'il arrivé au lieu où il voulait travailler il suspendait sa cafetière à un che, après l'avoir remplie d' balisier ou de fontaine. Il cueil travaillant, et goûtait les herbes lui tombaient sous la main, et autant d'anolis qu'il croyait en besoin: ce sont de petits lézards sept à huit pouces de long, de la seur de la moitié du petit doigt peut juger ce que peut être leur quand il est vidé et écorché, et graisse il peut fournir aux herbes lesquelles on le fait cuire. Une avant son repas, Surian allumait la lampe, mettait les herbes dans la cafetière avec autant d'anolis qu'il

re pour faire un bouill-  
 quelques grains de poivre  
 piment lui tenaient lieu  
 picerie; et quand ce dit-  
 t, il versait le bouillon  
 de Manioc, étendue sur  
 balisier. C'était son poi-  
 si servait aussi de pain  
 ses aolis; et comme la  
 dangereuse dans les pays  
 afetière lui servait pour  
 matin et celui du soir, qui  
 revenaient jamais à plus  
 six deniers. C'était pour  
 val lorsqu'il pouvait at-  
 enouille: elle lui servait  
 rs au moins.» Une telle  
 ait étonner le P. Labat,  
 chait jamais sans s'être  
 ressources pour bien vi-  
 au milieu des bois. Au  
 Labat attribue à l'excès  
 rie peut venir du zèle  
 nce; nous en aurions  
 lques autres exemples.  
 contenterons de celui  
 chaux qui aurait trou-  
 de Surian encore trop  
 car il passait souvent  
 rs sans faire usage du  
 tentant des provisions  
 emportait. « Mais, dit  
 pourtant oui dire que  
 achait beaucoup de cette  
 id il mangeait hors de  
 n'en était pas de même  
 ; car quand on lui pro-  
 re un bon dîner, il s'en-  
 aller manger des haricots  
 ; dans une misérable ca-  
 levoir mettre ici cette ma-  
 e économique, continue  
 que ceux qui voudront  
 ent à qui ils en doivent  
 , Mais on voit que Surian  
 core qu'à son apprentis-  
 rde de pouvoir soutenir ses

forces avec le moins de frais possible.  
 « Il travaillait à amollir les os, con-  
 tinue Labat, et prétendait faire bonne  
 chère sans rien dépenser, s'il pouvait  
 trouver ce secret; mais, par bonheur  
 pour les chiens, qui seraient morts  
 de faim si ce galant homme eût réus-  
 si, la discorde se mit entre le minime  
 et lui, et les obligea de se séparer. »  
 On voit que Surian avait été sur le  
 point d'enlever à M. Cadet Devaux  
 une de ses plus utiles découvertes pour  
 l'économie domestique, la gélatine  
 des os. Le malin dominicain n'épar-  
 gnait pas même le P. Plumier dans  
 ses plaisanteries; mais au fond il  
 était obligé de respecter son savoir,  
 comme on le voit par la manière dont  
 il parle de leur mission: « Le P.  
 Plumier avait, entre autres talents,  
 un génie merveilleux pour la botani-  
 que, et une main admirable pour des-  
 siner les plantes. Il avait été envoyé  
 aux îles avec un autre provençal, mé-  
 decin de profession et chimiste. La  
 cour qui les entretenait avait destiné  
 le minime pour dessiner les figures  
 des plantes entières ou disséquées, et  
 le médecin - chimiste pour en tirer  
 les huiles, les sels, les eaux et autres  
 minuties dont on se sert aujourd'hui  
 pour abrégier la vie des hommes, sous  
 prétexte de leur conserver la santé.»  
 Il finit en disant: « A l'égard du mé-  
 decin, j'ai su, étant à Marseille, que,  
 continuant son travail de botaniste,  
 il avait apporté certaines herbes qui  
 lui avaient paru merveilleuses pour  
 purger doucement. Il en fit faire de  
 la soupe, qui fit mourir lui, sa fem-  
 me, ses enfants et sa servante. Ainsi,  
 dit charitablement Labat, devraient  
 faire tous ses confrères quand ils  
 veulent faire quelque expérience. »  
 Dans tous les ouvrages de Plumier,  
 on ne trouve aucune trace de la mé-  
 intelligence dont il a été question.

Loin de lui faire aucun reproche, il honora sa mémoire du plus beau monument qu'il croyait pouvoir ériger ; la consécration d'un genre, en disant que Surian eût été un second Dioscoride pour l'Amérique, s'il eût vécu plus long-temps ; car il méditait de publier une Pharmacopée américaine, qu'il avait éprouvée par ses propres expériences ; mais l'ouvrage a péri avec lui. Plumier donna donc, en l'honneur, de son associé, le nom de *Suriana* au genre qu'il forma d'un arbuste élégant, de la famille des rosacées, qui se trouve sur les bords de la mer dans tous les pays équatoriaux.

D—P—S.

SURIN (JEAN-JOSEPH), écrivain ascétique (1), né à Bordeaux, en 1600, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il fut élevé dans la piété, et à l'âge de quinze ans, il obtint de son père, à force d'instances, d'entrer chez les Jésuites. Il fit son noviciat à Bordeaux, et fut envoyé à la Flèche et à Rouen pour y continuer ses études. Son goût le portait vers la solitude et vers la vie contemplative, en même temps que sa piété le rendait propre à la direction des consciences. Dès l'âge de trente ans, il fut regardé comme un bon guide dans les voies de la perfection, et l'on apprend par ses lettres que beaucoup de personnes pieuses recherchaient ses conseils. Il se livrait aussi à la prédication ; et de Marennes, où il résidait, il visitait les villes et les campagnes environnantes, s'appliquant à toutes les fonctions de son ministère, et faisant aimer Dieu par ses leçons et par ses exemples. Sa haute vertu et son habileté dans les voies intérieures, engagèrent

(1) Nous avons suivi l'orthographe actuelle ; dans le temps, on l'appelait plus généralement *Surian*.

ses supérieurs à lui confier une affaire si délicat et périlleux : ils l'envoyèrent à Loudun, pour diriger le couvent des ursulines, que l'on croyait possédées du démon. Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails de cette affaire, laquelle on a porté des jugemens divers (Voy. GRANDIER) ; nous marquerons pourtant que Surin fut envoyé à Loudun qu'après la mort de Grandier, et que par conséquent il n'eut aucune part à la triste affaire de ce curé. Le 17 décembre 1636, il partit de Marennes pour aller accomplir sa mission, et fut spécialement chargé de diriger la mère Jeanne Angès, prieure du couvent des ursulines. Cette fille, qui n'avait pas de prudence que de piété, se trouva alors dans les épreuves les plus pénibles et les plus difficiles ; Surin s'appliquait surtout à lui faire aimer la vie intérieure, et à lui procurer un entier détachement et une humilité profonde. Un manuscrit que nous avons sous les yeux indique d'une manière très-circumstante les moyens qu'il prit pour consolider la prieure ; lui-même ne réussit pas à échapper aux tourments qu'éprouva cette fille. Le vendredi saint de l'année 1635, il tomba aussi dans un état fort extraordinaire, et c'est ce qu'il raconte dans une lettre de P. d'Attichy. Près de deux ans passèrent dans une alternance de combats et de calme : les uns le priaient de ne pas être si rigoureux ; les autres le blâmaient de négliger les exercices de sa charge, et de s'appliquer davantage à la conduite intérieure des religieuses. A la fin de 1636, ses supérieurs ordonnèrent de quitter Loudun ; il obéit aussitôt, et étant retourné à Bordeaux, il se livra de nou-

de la chair. Son père mourut à cette époque, et la veuve, conseils de son fils, entra carmélites, où sa fille avait profession. Cependant beaucoup de personnes demandaient que l'on retournât à Loudun, pour ce qu'il y avait commencé; mais les supérieurs l'y renvoyèrent donc, et la prieure fut totalement le 15 octobre de cette année, et d'un vœu qu'elle avait fait avec le P. Surin au tombeau François de Sales, mort en odeur de sainteté, quinze ans auparavant. Le voyage séparément, et furent accueillis à Annecy par la prieure de Chantal, qui vivait de retour à Bordeaux, Surin trouva dans un état presque insupportable (2), jouissant de toute sa raison, et cependant privé de l'usage extérieur de ses facultés; il ne pouvait ni marcher, ni parler, et était en proie à des tentations violentes. Dans cet état humiliant, pour sa propre sûreté, on le tenait enfermé. Objet de la pitié des uns et de l'inquiétude des autres, il eut assez de force pour souffrir ses peines; et ce fut pendant cette époque de douleur de tout genre, qu'il composa son *Échisme spirituel*, et les *Fondements de la vie spirituelle*, qui furent écrits sous sa dictée, aussitôt qu'il fut en état de parler. Au bout de vingt ans, cette situation se calma peu-à-peu; Surin mourut, en 1658, l'usage de ses sens, et renoua ses correspon-

dances long-temps interrompues. On a un grand nombre de lettres de direction, qu'il adressait à différentes personnes; il y parle avec simplicité de l'état où il avait langué pendant tant d'années. Le prince de Conti, dont la conversion avait été si éclatante, estimait le P. Surin, et ils étaient en relation de lettres. Ce fut ce prince qui fit imprimer le *Catéchisme spirituel*. Le jésuite entretenait aussi une correspondance avec des personnes distinguées dans le monde et à la cour; il reprit l'exercice du ministère, et il aimait surtout à se rendre utile aux gens du peuple, à visiter les pauvres à la ville et dans les campagnes, et à leur faire des instructions à leur portée. Les malades les plus abandonnés étaient ceux auxquels il donnait plus volontiers ses soins. Il aurait souhaité retourner à Loudun pour y visiter les personnes qu'il avait dirigées autrefois; mais ses supérieurs ne jugèrent pas à-propos de le lui permettre. Jeanne des Anges mourut à Loudun, sur la fin de janvier 1665. On a un grand nombre de lettres du P. Surin adressées à cette pieuse fille. Il lui survécut peu, et mourut le 21 avril 1665. Sa Vie a été écrite par l'abbé Boudon, et publiée à Chartres, 1689, in-8°.; mais cette Vie, toute en réflexions, offre très peu de faits. On a suivi principalement, pour cet article, les *Lettres spirituelles* du P. Surin, 2 vol. in-12, et deux manuscrits assez curieux, dont l'un est intitulé: *Abrégé de la véritable histoire de la possession de Loudun*, trois parties formant 278 pag. in-4°, et *Conduite du P. Surin envers Jeanne des Anges*, in-12. Les deux seuls ouvrages que Surin ait mis au jour sont le *Catéchisme spirituel*, 1661, 2 vol. in-12, et les *Fondements de*

(2) Howell attribue en partie cet état, qu'il suppose insupportable, à un breuvage que des supérieurs lui avaient donné à Loudun pendant sa captivité. Il ajoute que le P. Surin, dans son *Échisme spirituel*, avait même demandé à être tenu pour un insensé, ce qu'il observe, *quod et nunc tandem obtinuit.*



*la vie spirituelle*, 1669, in-18; ils furent publiés sous ces initiales J. D. S. F. P. (c'est-à-dire *Jean de Sainte-Foi, Prêtre*). Ils ont été plusieurs fois réimprimés et traduits en italien. Les *Fondements de la vie spirituelle*, sont des réflexions sur quelques maximes de l'Imitation; le P. Brignon les revit en 1703, et en donna une nouvelle édition. L'ouvrage a reparu en 1824, dans le Recueil de la *Bibliothèque catholique*, avec une notice incomplète sur le P. Surin; une Notice plus étendue se trouve dans l'*Ami de la religion*, tomes XLIV et XLV. Depuis la mort de Surin, on a publié: I. Ses *Dialogues spirituels*, revus par le P. Champion, 1704, 3 vol. in-12. II. Les *Lettres spirituelles*, qui sont intéressantes, et dont il y a eu une dernière édition en 1825, 2 vol. in-12, etc. (3) Surin avait, de plus, laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans sa Vie, par Boudon, pag. 295, et dans l'édition de 1824 des *Fondements de la vie spirituelle*, déjà citée.

P—C—T.

SURIREY. Voy. SAINT-REMY.

SURITA. Voy. ZURITA.

SURIUS (LAURENT), écrivain ascétique, et principalement connu par sa compilation des Actes des Saints, la première dans laquelle on aperçoive les traces d'une saine critique, naquit, en 1522, à Lubeck. Suivant la plupart des auteurs, ses

parents avaient embrassé la ré de Luther; mais Hartzheim (*Coloniensis*, p. 218), dit qu'il élevé dans les principes de l catholique, que son père ne jamais de professer. Après achevé ses humanités à Fran il vint continuer ses études à Col où il eut pour condisciple le I nsius (V. ce nom) avec lequel lia d'une étroite amitié. Le g la retraite, et une certaine c mité de caractère, les avaient i inséparables. Tous deux renon au monde pour se consacrer es ment à Dieu; mais Canisius dans l'ordre naissant des Jé et Surin prit l'habit de saint B dans le couvent des Chartre Cologne, en 1542. Dès-lors il gea sa vie entre les devoirs q imposait sa règle, et la cultu lettres. Doué d'une ardeur in ble, la mort le surprit au mi ses travaux, le 23 mai 1578. avait beaucoup de simplicité piété et de candeur. C'est ains parle de Thou, dont le témo n'est pas suspect. Mais on doit cher à Surin d'avoir, dans l'es son zèle, adopté les fables le grossières sur les chefs des réfc et applaudi aux massacres de la Barthelemi. Outre des tradt latines des ouvrages ascétiq *Taulère*, de *Rusbrock*, de l *Helding*, plus connu sous le n *Sidonius*, évêque de Mersburg, c rent de Harlem, de Henri *Susc* on lui doit: I. *Homiliae sive con præstantissimorum ecclesiarum in evangelia totius anni*

(3) Le *Prédicateur de l'amour de Dieu*, ouvrage posthume que M. l'abbé La Saussie a publié en 1799, à Paris. L'éditeur dit qu'il en a retouché le style, et qu'il n'a rien changé au fond de l'ouvrage. Il est intitulé: *Questions sur l'amour de Dieu*, qui composent les deux premiers livres; le troisième est intitulé: *Des différents degrés pour s'élever à un grand amour pour Dieu*, suivis des *AVIS salutaires et sentiments affectueux*, puis du *Chrétien en oraison*, en forme d'*Entretiens*. Le tout extrait des ouvrages du P. Surin. L'éditeur, trouvant qu'ils n'avaient pas assez d'onction, a placé à chaque chapitre des affectations qui y sont relatives. T-D.

(1) On n'a pas cru devoir allonger cet article par la liste de toutes les traductions de Surin; on trouvera dans les *Mémoires de Nicéron*, t. 1, et plus détaillée encore dans la *Biblioth. t. 10* du P. Hartzheim, 219-22.

, 1576, in-fol. II. *Coniunctum generalia tum pro-atque particularia*, ibid., vol. in-fol. Il dédia cette au roi d'Espagne Philippe donna l'ordre au duc d'Albe compter à l'auteur cinq cents comme une marque de sa n. Elle est depuis long-llée. III. *Vitæ sanctorum io Lipomanno olim consid.*, 1570, et armées sui- vol. in-fol. Surius rangea neilleur ordre les Vies des bliées par Lippomani ( *V.* XXIV, 551 ); il en retou- e, et en supprima plusieurs uient prêter aux critiques stants. Il enrichit d'ailleurs d'un grand nombre de Vies manuscrits. Aucun agio- e l'avait égalé jusqu'alors ctitude et la fidélité; et de ts, en applaudissant à son n s'exprima de lui fournir ux matériaux. La première t promptement épuisée. Il , dès 1576, une seconde; mort prématurée l'empêcha -delà du troisième volume. asander, son confrère, la et y joignit un septième vo- mposé de pièces inédites. es efforts des Protestants ier le recueil de Surius (2), imprimé plusieurs fois. La édition est celle de Cologne, isée en XII tomes (un pour ois), qui se relie ordi- t en VI ou VII volumes in- e est ornée du portrait de et d'une Notice sur sa Vie

et ses Ouvrages. Bollandus cite avec éloge ce Recueil (*Acta Sanctor. janv.*, 1, XII), dont il existe deux Abrégés, et dans lequel ont largement puisé tous les compilateurs des Vies des Saints. Tout y respire un esprit de piété, une grande candeur, et beaucoup d'érudition et d'exactitude pour le temps. IV. *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno 1500*, Louvain, 1566, 1567, in-8<sup>o</sup>, et avec un supplément, Cologne, 1602, in-8<sup>o</sup>, traduit en français et en allemand. Cet ouvrage est une suite à la chronique de Naucleus (*V.* ce nom). Surius l'entreprit afin de l'opposer à l'Histoire de la réforme par Sleidan (*V.* ce nom); mais il n'avait pas les talents nécessaires pour lutter avec avantage contre cet historien. Son livre fut néanmoins continué ( de 1566 à 1585 ), par Isselt, par Brachel (jusqu'à 1651), par Thulden (jusqu'à 1660), et par Henri Brewer (jusqu'à 1673): il est aujourd'hui complètement oublié. — Le P. Bernardin SURIUS, recollet, président du Saint Sépulchre et commissaire de la Terre-Sainte ès années 1644, 1645, 1646, 1647, a écrit son voyage en flamand, et ensuite l'a traduit en français sous ce titre: *Le Pieux Pèlerin, ou Voyage de Jérusalem, divisé en trois livres, contenant la description topographique de plusieurs royaumes, pays, villes, nations étrangères, nommément des quatorze religions orientales, leurs mœurs et humeurs, tant en matière de religion que de civile conversation; joint un Discours de l'Alcoran, etc.* Bruxelles, 1666, in-4<sup>o</sup>, divisé en trois livres: le Pèlerin voyageant, séjournant, retournant.

W — s.

SURLET. *Voy.* CHOKIER.

est un de ceux qui l'ont le plus vio- que, dans le livre *De usu patrum*, dual Bona, *De rebus liturg.*, lib. 1, 5) se plaint aussi des altérations que lquefois faites aux Actes des Saints, re la lecture plus édifiante.

SURREY (HENRI HOWARD, comte DE), bon poète et brave guerrier, fils et petit-fils de deux lords-trésoriers d'Angleterre et ducs de Norfolk, naquit vers l'année 1520, et fut élevé au château de Windsor, avec le jeune Henri Fitzroy, duc de Richmond, fils naturel d'Henri VIII. Ils firent ensemble le voyage de Paris, en 1532. Ce furent eux qui reçurent le roi d'Angleterre à Calais, lorsqu'il vint visiter François I<sup>er</sup>. Fitzroy étant mort, en 1536, à dix-sept ans, peu de temps après son retour, Howard passa en Italie, portant dans son cœur l'amour que lui avait inspiré une des plus belles femmes de son temps, qu'on croit avoir été Elisabeth Fitzgerald, fille du comte de Kildare, qu'il a immortalisée dans ses sonnets, sous le nom de *Géraldine*. Pendant son séjour à Florence, il publia un défi à tout venant, chrétien, juif, sarrasin, turc ou cannibale, pour soutenir la beauté sans égale de sa maîtresse. Demeuré vainqueur dans le tournoi institué à cette occasion par le grand-duc de Toscane, il se proposait de signaler ainsi sa valeur et sa fidélité dans toutes les grandes villes de l'Italie, lorsqu'il fut rappelé en Angleterre par Henri VIII. Il eut part aux actions militaires les plus brillantes du règne de ce prince, et surtout à la bataille de Flodden-Field, où il commandait, et où il obtint le titre de comte de Surrey. La même année, ce guerrier fut enfermé au château de Windsor, pour avoir mangé de la viande en temps de carême, au mépris d'une proclamation royale. En 1544, lors de l'expédition contre Boulogne, il fut nommé maréchal-de-camp, et après la prise de cette ville, en 1546, capitaine-général de l'armée anglaise en France, et reçut en même temps

l'ordre de la Jarretière; n'été battu, quelques mois après, par les Français, en voulant intercepter un convoi, ce fut une victoire que ses ennemis, les Seyms, s'efforcèrent pour chercher à le faire accusé d'avoir ambitionné de la princesse Marie, en voulant per la couronne, et d'avoir voulu armer royales aux siennes qu'on put prouver, c'est ce qu'il dit que le roi était *mal content*; s'excusa sur l'impétuosité de son caractère; mais, livré à un simple jugement, il fut déclaré coupable de haute-trahison, et sa tête fut tranchée à Tower-Hill, le 19 mai 1546-7. Ce monarque, qui n'était pas tant pour sa couronne, n'aurait pas fait de plus. Le comte est le premier Anglais, qui ait eut comme les Muses. Il est l'inventeur de la poésie anglaise un peu de blanc, et a, conjointement avec Th. Wyatt, concouru à donner à la poésie anglaise un peu de couleur de la poésie italienne. Le plus distingués de l'Angleterre, il fut célébré son mérite. *Poésies*, Londres, in-4<sup>o</sup>, 1574, 1585, 1587. D'après la *Forêt de Windsor*, en lui-même, le lord Landsdown (Graham) a célébré dans des vers cha-

Here noble Surrey felt the sacred  
Surrey, the Granville of a for

Ses Poésies ont été imprimées par Th. Wyatt et autres poètes contemporains, in-4<sup>o</sup>, et en 1565, 1574, 1585, 1587. D'après la collection de Pope, elles furent réimprimées à Londres, in-8<sup>o</sup>, 1717; et dans la collection *Poètes anglais* du docteur Johnson, à Edinbourg; et enfin en

de notes critiques et his-  
 de Mémoires biographi-  
 divers auteurs, par G.-  
 distingué, parmi ses  
 Sonnets plus naturels  
 Pétrarque, sur lesquels  
 Surrey s'était formé, et la  
 des deuxième et quatriè-  
 de l'*Énéide* (1557), où  
 premier essai de ce vers  
 dont Milton et Thomson  
 tard un si bel usage. S.-D.  
 LE (MARGUERITE-ÉLÉO-  
 ILDE DE VALLON-CHALIS,  
 naquit vers l'an 1405, à  
 âteau sur la rive gauche  
 ie. Dès sa plus tendre en-  
 donna des preuves de ses  
 à peine âgée de onze ans  
 it en vers une ode de Pé-  
 et malheurs qui suivirent  
 e de Charles VI ayant  
 la capitale à un grand  
 familles, elles vinrent  
 in asile sur les rives du  
 l'Isère et de la Durance  
 hin comptait beaucoup de  
 Clotilde eut le bonheur  
 our compagnes plusieurs  
 s, dont l'esprit et le goût  
 uèrent pas médiocrement  
 e sien. En 1421, elle con-  
 na Béranger de Surville,  
 me de vingt-deux ans, et  
 e même année, malgré la  
 re récente de sa mère. A  
 ié, Béranger fut obligé  
 oindre l'armée de Charles  
 s dauphin. C'est pendant  
 ce que Clotilde composa  
 re héroïde, dans laquelle  
 la violence des feux de Sa-  
 ré tend que cette pièce ayant  
 ée au célèbre Alain Char-  
 que l'auteur n'aurait ja-  
 de la cour. On ajoute que  
 ement naquit l'antipathie

et le mépris que Clotilde montre en  
 divers endroits pour le poète royal.  
 Pendant les sept années de son union  
 avec Béranger, elle s'occupa de re-  
 fondre le grand poème qu'elle avait  
 commencé sous le titre de *Lygdamir*,  
 et le fit entrer dans le plan de  
 sa *Phélypeïde*. Elle entreprit aussi  
 le roman héroïque et pastoral du  
*Chastel d'amour*. Ayant perdu son  
 époux au siège d'Orléans, un fils  
 unique, encore en bas âge, lui resta  
 pour la consoler. Tout entière à l'é-  
 ducation de cet enfant, elle s'occupa  
 de revoir ses premiers ouvrages et  
 de les corriger. On croit même qu'à  
 cette époque elle dut commencer des  
 Mémoires qui sont perdus, et dont  
 les premiers livres contenaient l'his-  
 toire de l'ancienne poésie française.  
 Vers 1450, elle maria son fils à Hé-  
 loïse de Goyon de Vergy, qui mou-  
 rut en 1468. Ce fils suivit de près  
 son épouse au tombeau; et Clotilde  
 n'eut plus alors de consolation que  
 dans la société de sa petite-fille Ca-  
 mille, qui ne l'abandonna jamais, et  
 renonça pour elle au mariage. Ca-  
 mille mourut à quarante-cinq ans,  
 et Clotilde, plus qu'octogénaire, ré-  
 solut d'aller respirer pour la derniè-  
 re fois l'air pur des lieux de sa nais-  
 sance. C'est là quelle apprit la nou-  
 velle de la victoire de Fornove, et  
 qu'elle composa son Chant royal  
 adressé à Charles VIII. Depuis cette  
 époque elle n'a plus rien écrit; Clo-  
 tilde était âgée de plus de quatre-  
 vingt-dix ans quand elle mourut. On  
 croit que ce fut à Vessaux, et qu'on  
 l'y inhuma dans la même tombe qui  
 renfermait les cendres de son fils,  
 d'Héloïse et de Camille. Les poésies  
 de Clotilde de Surville ont été pu-  
 bliées en 1803, sous plusieurs for-  
 mats, par M. Vanderbourg. Peu  
 d'ouvrages ont donné lieu à autant

de critiques; et il faut convenir que parmi les objections qui ont été faites, il en est quelques-unes auxquelles il est difficile de répondre. Beaucoup de gens croient encore que la plupart de ces poésies ont été composées par le marquis J. E. de Surville (V. son article p. 237 ci-après). En effet, que l'on ôte aux poésies de cette dame l'orthographe antique souvent recherchée jusqu'à l'affectation, on y trouvera toute la pureté du langage, le choix varié des mesures, le scrupule des élisions; enfin, l'entrelacement des rimes, règle aujourd'hui consacrée, mais inconnue au temps de Clotilde, et même dans le seizième siècle. En supposant que ces poésies aient été écrites sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, comment se fait-il que l'épouse de Bérenger ait eu un langage si épuré, vivant dans une province où la langue française était ignorée? On s'efforcerait en vain de croire qu'elle a pu se rencontrer avec Voltaire dans la disposition d'un conte dont Milton a fourni le sujet, et avec Berquin, dans le sentiment d'une romance charmante. En tête de ses œuvres se trouve la traduction d'une ode de Sapho, et l'on sait que presque tous les ouvrages de cette femme poète ne nous sont point parvenus. Denis d'Halicarnasse a conservé l'*Hymne à Vénus*, et Longin l'*Ode à une maîtresse*. Les œuvres de ce dernier furent imprimées à Bâle, en 1554, et Clotilde ne peut en avoir eu connaissance. On objectera peut-être que Clotilde a pu se servir des vers de Catulle à Lesbie, qui sont une traduction de l'*Ode de Sapho*; mais la première édition de ce poète a été publiée à Venise, en 1472, et celle de Vossius, où les deux pièces de Sapho sont corrigées,

ne parut à Leyde qu'en 1711. Il ne peut voir dans l'*Héroïde de Bérenger* qu'une allusion à un événement des derniers du dix-huitième siècle. Il est impossible d'expliquer dans le *Poème de la nature et de l'univers*, que Clotilde composa, dit-on, à 17 ans, comment elle peut avoir écrit de la Lucrèce, dont l'ouvrage n'a été encore découvert, et qui fut publié pour la première fois, à Brême, en 1773; et, en supposant qu'elle ait eu des manuscrits, on ne croit pas qu'elle ait pu parler de satellites de Saturne, dont le premier fut observé par Huygens, en 1656, et le dernier par Herschell, en 1781. Il serait aisé d'ajouter encore des faits contradictoires, et de dire que les pièces de poésie citées dans le discours préliminaire qui sont attribuées à quelques-unes d'elles, sont toutes controuvées. Mais, si, au lieu de cela, on suppose que le nom de Clotilde de Surville a existé, qu'elle ait fait des poésies qui soient distinguées par ses poésies, en examinant le recueil publié sous le nom de cette dame, on ne croit pas qu'une production moderne de lambeaux antiques. M. de Surville, qui est réputé avoir été le traducteur et l'auteur de la partie du recueil, s'est servi d'une foule d'expressions qu'il a copiées de ceux qui n'ont jamais existé dans la langue romane. A une foule de mots, simplement assujétis à la syntaxe française, se joignent des orthographe bizarre, composé d'un grand nombre de mots qui n'ont jamais existé dans la langue romane. On peut consulter sur cette question l'article de M. Raynouard dans le *Journal des Savants*, du 1er juillet 1824. Au surplus,

poésies de Clotilde contient des vers d'une noble et naïve simplicité ; plusieurs d'entre elles renferment des pensées fines et délicates , de belles descriptions , et des traits très-remarquables. Une nouvelle édition des *Poésies* de Clotilde Surville a paru en 1825, Paris, 8°, in-12 et in-32. R—T.

**SURVILLE** (LOUIS-CHARLES DE TEFORT, marquis DE), général français, était issu d'une ancienne famille originaire du Périgord. Il est parmi les pages, il embrassa d'une heure la profession des armes, et servit d'abord comme volontaire à l'armée de Flandre. Il fut nommé colonel du régiment de Tournai, en 1684, et signala sa valeur, le 10 août, à la tête de ce corps dans le jour de la bataille de Fleurus et de Steinkerque. Sa conduite lui mérita le grade de lieutenant-colonel dans le régiment du roi. Il combattit sous les ordres du duc de Bourgogne, pendant la guerre de succession, et contribua même à la victoire remportée sur les Hollandais devant Nimègue. Nommé lieutenant-général, il fut employé en 1703, à la prise de la ville de Spire, en enfonçant, avec le régiment du roi, sept bataillons ennemis, dont la déroute entraîna la victoire de l'armée impériale. Il reçut, le 17 août 1708, un coup de mousquet, à la bataille de Lille, attaquée par le duc de Savoie Eugène et Marlborough. L'année suivante, il fut assiégé dans Tournai. Après vingt-un jours de siège, la citadelle, qu'il ne rendit que par la faute de vivres et de munitions. Feuilles lui reproche, dans ses *Mémoires* (V. FEUILLIÈRES), de n'avoir employé tous les moyens qui se

trouvaient à sa disposition pour conserver cette place importante ; mais l'enquête faite dans le temps justifia pleinement sa conduite. Pendant ce siège mémorable, Surville fit frapper, pour les besoins de la garnison, trois sortes de pièces, de deux et de huit sols, en cuivre, et de vingt sols, en argent. Cette dernière monnaie, pour laquelle il avait donné sa vaisselle, représente d'un côté le buste du gouverneur, couronné de laurier, et au revers, les armes de Tournai, avec le nom de *M. de Surville* (V. le *Recueil de Pièces obsidionales*, par Duby, pl. 18 et 19). Il était sans exemple qu'un gouverneur eût placé son effigie sur la monnaie qu'il avait été dans la nécessité de frapper. La cour témoigna son mécontentement de cette nouveauté ; mais le président de Boze répondit, au nom de l'académie consultée par le ministère, que les pièces de siège n'étaient pas, à proprement parler, des monnaies, et que par conséquent Surville n'avait préjudicié d'aucune manière aux droits du souverain (V. les *Mém. de l'acad. des inscrip.*, t. 1, p. 282). Surville mourut à Paris le 19 décembre 1721, âgé de soixante-trois ans. W—s.

**SURVILLE** (JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE), officier de marine, naquit, en 1717, au Port-Louis en Bretagne. Dès l'âge de dix ans, il commença la rude carrière de la mer, et navigua au service de la compagnie des Indes, ainsi que son frère aîné. En 1754, il commanda le vaisseau la *Renommée*, pour le voyage de l'Inde et de la Chine. En 1756, ses talents, sa bravoure et ses connaissances nautiques lui firent donner le commandement du vaisseau le *Duc d'Orléans*, de soixante canons, avec lequel il fit une partie des campagnes de l'Inde,

sous le comte d'Aché, qui demanda et obtint pour ce jeune officier la croix de Saint-Louis. Dans tous les combats de cette guerre malheureuse, Surville se distingua par son intrépidité et la plus rare présence d'esprit. Il prit le commandement du *Centaure*, après la mort de son frère aîné, tué dans une action, en 1757; mais le *Centaure* ayant été condamné à l'Île-de-France, Surville passa sur la *Fortune*, de soixante-quatre canons. Ce vaisseau, chargé de troupes et de passagers, se trouva avoir plusieurs voies d'eau à-la-fois. Averti de ce danger, Surville, eut l'adresse et le bonheur d'arriver jusqu'à la hauteur de Fisch-Bay, sans que son équipage ni personne à bord eût pressenti l'horreur de cette situation, soit dans le langage, soit sur la figure du commandant. A cet attéragé, qui est à cent lieues à l'est du cap de Bonne-Espérance, le vaisseau échoua. Surville jouait avec les femmes et les enfants, dans la chambre du conseil, au moment où son ordre secret s'exécuta, au grand étonnement de tous. Il ramena les soldats, les passagers et l'équipage entier, par terre, au Cap, sans avoir perdu un seul homme, ni rien des bagages et de la cargaison. Il repassa alors en France, après dix ans des campagnes les plus actives et les plus honorables. Peu de temps après, il reçut une nouvelle marque de confiance, par la mission que la compagnie des Indes lui donna d'aller rétablir la ville de Pondichéri; et il eut en même temps le brevet de gouverneur en survivance de cette colonie, et en remplit les fonctions, en l'absence de Law de Lauriston. Ses talents et son courage toujours calme inspiraient une confiance aveugle à ceux qui étaient sous ses ordres. Un seul trait suffira

pour faire juger de sa fermeté d'âme et de sa présence d'esprit. Le feu prit un jour à un vaisseau qu'il commandait; le vent soufflait avec force, et poussait les flammes dans la mâture, de manière à menacer le bâtiment de l'embrâsement le plus certain. Surville monte sur le pont, juge le danger, et voit le remède au même instant. Il ordonne de revirer de bord : les matelots obéissent. Cette seule manœuvre chassa la flamme hors des agrès, et sauva le vaisseau. Tel était l'habile marin à qui Law, gouverneur de Pondichéri, et Chevalier, gouverneur de Chandernagor, proposèrent, en 1769, de l'associer à un armement d'une grande importance pour le commerce et la navigation. Il s'agissait d'aller prendre possession d'une île de la mer du Sud, découverte, disait-on, par les Anglais, et distante de sept cents lieues des côtes du Pérou. Il fallait d'abord trouver cette île, dont la renommée exaltait l'opulence. Il paraît qu'au défaut de ce hasard heureux, dont on n'avait pour garant que des données vagues, les armateurs s'étaient assurés d'une permission de commercer de leur cargaison à Callao, dont le gouvernement espagnol ne permettait pas l'entrée. Surville dirigea, à Nantes, la construction du *Saint-Jean-Baptiste*, excellent voilier, armé de trente-deux pièces de canon. Il prit des vivres pour trois ans et tout ce qui était nécessaire à un équipage destiné à soutenir des fatigues de tous les genres. Nommé commandant de cette expédition, et ayant à son bord vingt-quatre soldats du bataillon de l'Inde, il appareilla dans la baie d'Engeli, dans le Gange, le 3 mars 1769. Il se dirigea sur les Philippines, reconnut les îles Babouyones, côtoya les îles Baschi, arri-

13 octobre, à une terre (1), et jeta l'ancre dans qu'il nomma le *port Pras-* insulaires lui ayant enlehaloupe, Surville, pour lesleva et emmena quelquesre eux ; ce qui fit succéderonstrations d'amitié un comrtrier, qui coûta beaucoupes aux malheureux insulaiux soldats blessés à l'équiss hostilités exercées contre firent donner à cette terre le *rsacide*. En la quittant, aprèsouvert plusieurs petites îles, ut, le 17 décembre, la Nouande, et y jeta l'ancre, dansqu'il nomma *baie de Lau-* u fond de cette baie, se trouense, qu'il nomma *anse Che-* en l'honneur des deux chefs édition. Il est remarquable is le même moment, le capiok relevait les deux pointesent l'entrée de cette vaste qu'il nomma *baie Double*. t si grande, qu'il n'est pasant que ces deux navigateursient pas rencontrés. Survillea peu de jours à la Nouvelle. Un larcin ayant été commis habitants, il fit mettre le feu cases, enleva quelques Int fut accusé d'avoir, par ces s et ces violences, peut-être ires, préparé les esprits féroces insulaires à la vengeance arion (*V.* ce nom) fut victi- 1771. Surville quitta la Noulande, et passa dans la mer à la recherche de cette île proobjet de son voyage. Le scor- a disette d'eau le forcèrent de r à la découvrir, et de gagner

au plus vite les côtes du Pérou. Il aperçut la barre de Chiles le 5 avril 1770. Pour avoir quelques heures plus tôt l'audience qu'il désirait du vice-roi, il voulut passer la barre en canot. Le temps était très-mauvais : la force des lames entraîna la frêle barque sur la barre, où elle chavira ; et le malheureux Surville périt dans les flots. Il fut enterré à Lima, avec les honneurs dus à son titre de gouverneur de Pondichéri. S—Y.

SURVILLE (le marquis JOSEPH ÉTIENNE DE), né dans le Vivarais, vers 1760, entra au service dans le régiment de colonel-général, et fit les campagnes de Corse et celles d'Amérique, où il se distingua par son intrépidité. Se trouvant ensuite en garnison à Strasbourg, il eut avec un Anglais une querelle sur le courage de la nation britannique qui, selon lui, n'était brave que dans l'ivresse. L'Anglais ne s'étant pas cru capable de relever ce propos, en chargea un de ses compatriotes qui habitait l'Allemagne; et celui-ci envoya un cartel à Surville, qui se rendit sur la frontière du duché de Deux-Ponts, où les deux champions, après s'être fait réciproquement une légère blessure, se séparèrent pour ne plus se revoir. Le marquis de Surville avait mis en vers très-piquants le récit de cette aventure; mais il ne l'a jamais communiqué qu'à ses amis. Il émigra, en 1791, et fit dans les armées des princes les premières campagnes de la révolution. Rentré en France, en 1798, avec une mission du roi Louis XVIII, il fut arrêté dans le département de la Loire, et traduit devant une commission militaire au Puy. Il tenta d'abord de déguiser son nom; mais voyant qu'il ne pouvait y réussir, il se dit hautement commissaire du

(1) de Salomon, reconnues en 1788, par



roi, et marcha à la mort avec beaucoup de courage (octobre 1798). Il avait confié à sa femme le manuscrit des *Poésies* de Clotilde de Surville, l'une de ses aïeules (V. ci-dessus l'article de Clotilde de Surville), qui fut imprimé en 1803, et dont l'authenticité, après vingt-deux ans, donne encore lieu à des doutes et à des discussions. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'auteur de cet article, qui vit le marquis de Surville à Paris en 1790, eut communication du manuscrit, et qu'il le trouva dès-lors complet, et tel qu'il a été imprimé en 1803. D—P—S.

SUSANNE, fille d'Helcias, était parfaitement belle, et craignant Dieu, ayant été instruite par ses parents, selon la loi de Moïse. Elle avait épousé Joakim, de la tribu de Juda; et elle le suivit à Babylone, lorsqu'Israël y fut conduit en captivité, par l'ordre de Nabuchodonosor (V. ce nom). Joakim avait conservé de grandes richesses, qu'il employait à soulager ses compatriotes. C'était dans sa maison que le peuple tenait ses assemblées; et les juges, établis pour rendre la justice dans Israël, y donnaient leurs audiences. Ces juges, que l'Écriture nomme des vieillards (1), furent frappés de la beauté de Susanne, et conçurent pour elle une ardente passion. Long-temps ils tinrent cachées leurs vues criminelles; mais s'étant fait mutuellement l'aveu de leur fol amour, ils se concertèrent sur les moyens de le satisfaire. Un jour que Susanne était au bain, ils saisirent l'instant où elle venait d'éloigner ses femmes, pour lui déclarer leurs desirs impudiques, la mena-

çant, si elle n'y consentait, de l'accuser d'adultère. Hélas! dit Susanne, je ne vois que péril et qu'angoisse de toute part: mais j'aime mieux mourir sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur. Alors elle éleva la voix pour appeler ses femmes. Les vieillards irrités poussèrent aussi de grands cris, auxquels accoururent les serviteurs de Joakim. Le lendemain, ils firent venir devant eux Susanne, et mettant leurs mains sur sa tête, jurèrent qu'ils l'avaient surprise avec un jeune homme. L'assemblée les crut, et Susanne fut condamnée à mort tout d'une voix. Comme on la conduisait au supplice, Daniel (V. ce nom) alors enfant, et inconnu dans Israël, s'écria: Je suis innocent du sang de cette femme. On lui demanda ce qu'il voulait dire par ces paroles; et il ajouta: Pourquoi condamnez-vous une fille d'Israël, sans vous assurer si elle est coupable? Daniel obtint que Susanne serait jugée de nouveau; et les deux vieillards, ayant été interrogés séparément, furent convaincus de faux témoignage, par les contradictions de leurs réponses, et condamnés à la peine qu'ils avaient voulu faire subir à Susanne (Voy. *le Livre de Daniel*, ch. xiii). La peinture et la gravure ont souvent reproduit Susanne surprise par les vieillards; la poésie s'est emparée aussi de ce sujet, mais avec moins de succès (2). W—A.

(1) Le mot hébreu *zekenim*, signifie également ancien et juge. Plusieurs critiques ont donc pensé que le titre de vieillards que l'Écriture donne aux juges de Susanne, n'a point rapport à leur âge, mais à leur dignité.

(2) MM. Barre, Radet et Desfontaines ont fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 15 janvier 1793, la *Chaste Susanne*, vaudeville en deux actes, imprimé la même année; mais dont les représentations furent défendues lors du jugement de Marie Antoinette, parce qu'on trouva de l'analogie entre le jugement prononcé contre Susanne et celui que le tribunal révolutionnaire avait porté contre la reine. M. Blache a donné au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 2 janvier 1817, un ballet intitulé *les Deux Vieillards et Susanne*, dont les représentations sont défendues depuis quelque

**SUSARION**, le plus ancien poète que grec, donna ses premières représentations vers l'an 589 avant ère. Il était né dans un petit pays de l'Attique, nommé Icarie; ses pièces, dont les sujets étaient tirés et puisés dans l'histoire, réussirent sur le théâtre d'Athènes. Lui-même autre poète, appelé Dolon, eut pour récompense un panier de figes et un tonneau de vin, qu'ils portèrent sur un quadrigé. C'est de lui que nous apprennent les marbrés de S. Casaubon et d'autres monuments ont confondu Susarion avec Sannus, poète comique, appelé Sannyon, dont parlent Suidas, ainsi que Sannus, hénée qui nous a conservé ses œuvres de lui. Ce Sannyon était contemporain d'Aristophane, qui s'est servi de son extrême maigreur.

F—A.

**SUSANNE** (le B. HENRI), célestin, était né probablement en France, dans les premières années du quatorzième siècle, de parents illustres. Il est désigné quelquefois par le nom de Henri de Scws (Seuse), parce qu'il était de la ville de Scuse, ou par celui de frère Henri de Scuse, dont il a souscrit ses ouvrages. L'âge de treize ans il prit l'habit de saint Dominique à Constance, et fut envoyé par ses supérieurs à Cologne, pour y achever ses études. On dit qu'on lisait au réfectoire, pendant l'usage, quelques chapitres des vies des saints, entendant ces mots: référé la sagesse aux royaumes

et aux trônes, et j'ai cru que les richesses n'étaient rien en comparaison (*Sagesse*, VII, 8), il se sentit comme entraîné à la poursuite de la perfection, et s'écria tout transporté: « Je vais m'appliquer de toutes mes forces à me procurer la sagesse; si je la possède, je serai le plus heureux des hommes. » Il renonça dès ce moment aux habitudes du siècle qu'il avait conservées dans le cloître; et ayant résolu de se consacrer à la carrière évangélique, s'y disposa par la prière, la méditation et les rigueurs de la pénitence. Après dix ans d'épreuves, il reçut de ses supérieurs l'ordre de commencer sa sainte entreprise. Les provinces d'Allemagne, mais principalement la Souabe et l'Alsace, furent, pendant plus de trente ans, le théâtre de son zèle et de ses prédications. La pureté de ses mœurs ne put le mettre à l'abri des attaques de l'envie: mais les efforts des méchants ne firent qu'affermir son ouvrage; et après avoir vu ses travaux couronnés par d'abondantes moissons, il termina sa vie pénitente à Ulm, le 25 janvier 1366. Henri possédait le don de contemplation au degré le plus éminent. Outre des sermons et des lettres, on a de lui plusieurs opuscules ascétiques, écrits avec une simplicité et une onction admirables. Surius a recueilli ses *Œuvres*, qu'il avait traduites en partie de l'allemand, et les a publiées, précédées de la *Vie* de l'auteur, par Elisabeth Staglin, une de ses pénitentes (1), Cologne, 1555, 1588, 1615, in-8°. Elles ont été traduites en français par D. Nicole Lecercf, chartreux à Gaillon, Paris, 1586, 1614, in-8°; et en italien par

Un mélodrame, joué à l'Ambigu comique, pour sujet la *Chaste Susanne*. Antoine de La Motte, mort en 1750, avait fait une tragédie de ce sujet. Une autre pièce sous le même titre, jouée en 1581, et pour auteur Didier Orient; Leduchat et Antoine Montchretien ont écrit chacun ce sujet (*Fay. MONICHRES*, XIX, 4-3). Plusieurs tragédies latines traitées *Susanna* (Voyez le catalogue de Veyle). A. B—T.

(1) Cette Vie a été insérée par le P. Henschen, dans les *Acta sanctorum*, au 25 janvier.

le P. Ignace del Nerte, Dominicain, Rome, 1663, in-4°. Parmi les ouvrages ascétiques de notre auteur, on distingue le *Dialogue de la sagesse*, que Surius n'a donné que d'après une traduction allemande. Henri l'avait composé cependant en latin, sous ce titre : *Horologium sapientiae aeternae*. Indépendamment des copies qu'on en trouve dans plusieurs bibliothèques, il a été imprimé, Paris, 1480, in-4°; et on en cite une édition sans date, que l'on croit antérieure. Le P. Quetif, qui dit que cet ouvrage était estimé dans le temps à l'égal de l'*Imitation*, en a publié le prologue dans la *Bibl. script. ord. Prædicator.*, d'après un manuscrit du fonds de Colbert. Il fut traduit, dès 1389, par un religieux franciscain de Neufchâteau en Lorraine. Cette version, dont la bibliothèque du Roi possède un superbe manuscrit sur vélin, décoré de quatre belles miniatures, a été retouchée pour le style, et publiée par les chartreux de Paris (qui supprimèrent le nom de l'auteur et celui du traducteur) sous ce titre : *Cy commence l'éloge de Sapience*, nouvellement translâtée de latin en français, Paris, Ant. Vérard, 1493, in-fol. L'exemplaire de dédicace, offert par l'imprimeur au roi Charles VIII, est orné de vingt-cinq miniatures (2). De Vienne, chanoine de la Sainte-Chapelle de Viviers en Brie, a publié une nouvelle traduction du *Dialogue de la sagesse avec son disciple*, Paris, 1684, in-12; mais elle est défectueuse. Il en existe des versions anglaise imprimée dès 1483, et flamande. Le P. Jean Jarry prieur de la chartreuse de Fontenay, a traduit quelques *Traité spirituels* de

Henri Suson (V. la *Biblioth. Duverdier*, II, 446). Enfin le cl. de Viviers, qu'on vient de traduire son *Dialogue de la sagesse*, Paris, 1701, in-12. Voy. pour de détails, Echard, *Scriptores Prædicator.*, I, 653-59.

SUSSMILCH (JEAN - PIÉ) économiste et théologien allemand né à Berlin, en 1708, étudia la médecine; mais ses parents le destinant à la théologie, l'envoyèrent à Halle, d'où il se rendit à Göttingue pour compléter son instruction. Il obtint ensuite une charge de professeur de théologie dans un régiment, et fut appelé plusieurs fois à prêcher dans le cabinet de Frédéric-Guillaume. Il fit des voyages en Silésie avec son régiment, et faillit être tué dans le presbytère d'un village cerné par les Autrichiens au retour de cette guerre, il fut nommé prévôt de l'église de Cologne, et membre du consistoire. Son ouvrage intitulé *de l'Ordre de la Providence* lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences de Prusse; et M. de Meunier l'engagea à faire un cours public sur la même matière. Il fut un auteur distingué; mais son zèle pour la religion le porta jusqu'à signaler en chaire une virulence peu évangélique. L'écrivain nommé Edelmann, qui fut prédicant dans sa paroisse, ne se contenta de parler ni d'écrire contre lui. Au consistoire, Sussmilch prit tous ses soins au bien-être des écoles de Prusse. Dans ses écrits littéraires, il a été le premier à proposer une réforme en Allemagne qui ait essayé de moraliser la littérature en rapport avec l'état politique. Ayant été frappé d'apoplexie, en 1763, il fit ses adieux à la communauté dans un sermon chanté, languit encore quelques jours, et mourut le 17 mars 1764. Son principal ouvrage est de Susser

(2) M. Van Praet en a donné la description détaillée dans le *Catal. des livres sur vélin*, I, 341 et suivantes.

it donné une grande ré-  
son *Traité de l'ordre  
es variations du genre  
is le rapport des nais-  
s*, etc. On avait donné  
en Allemagne surtout,  
ion à l'arithmétique pol-  
nilch, ayant examiné at-  
les registres des naissan-  
et mariages, fut frappé  
lats; et, envisageant ces  
a-fois en théologien et en  
il entreprit cet ouvrage  
voir la main de la Provi-  
les événements en appa-  
ntels de la vie humaine.  
s mortalités, le rapport  
es et de la progéniture  
pulation, les différences  
lité dans les grandes vil-  
lourgs et les campagnes.  
üssmilch ne paraît pas  
rqué que les relevés sur  
se fonde n'avaient pas  
ts avec l'exactitude né-  
ussi quelques-unes de ses  
ont été trouvées fausses,  
les tables statistiques ont  
onnées. Selon Süssmilch,  
r année, dans les villes,  
t sur trente-cinq à trente-  
lans les campagnes, un  
nte - quatre. Il s'en faut  
up que cette proportion  
nent exacte partout. Au  
travail, fruit de pénibles  
et d'un esprit solide,  
ûté du public. Mis au jour  
en 1742, il fut réimprimé  
ugmentations, en 1761, 2  
; 3<sup>e</sup> édit., 1765. Après  
l en parut une quatrième,  
ec un 3<sup>e</sup> vol. rédigé par  
Süssmilch a inséré une  
*on sur la concordance des  
l'Orient et celles d'Occi-  
s* le recueil des *Mémoires*

*de l'académie des sciences et bel-  
les-lettres de Berlin*, année 1745.  
L'auteur y établit des rapports entre  
les langues celtiques et orientales,  
par la comparaison de près de cent  
mots pris seulement dans la lettre R.  
Pelloutier, dans la préface de son  
*Histoire des Celtes*, avoue lui-  
être redevable d'un grand nombre  
de notes. On ne sait ce qu'est deve-  
nu un Glossaire auquel il travaillait  
depuis plusieurs années. Peu de temps  
avant sa mort, il avait composé une  
Dissertation sur la langue primitive.

D—G.

SUTTON (THOMAS), né à Knaith  
dans le comté de Corke, en 1532, fut  
secrétaire du comte de Warwick, et  
servit en Écosse, et contre les Es-  
pagnols, sur mer, par ordre d'Élisa-  
beth. Très-riche de son patrimoine,  
qu'augmentèrent encore d'heureuses  
spéculations et un riche mariage, il  
dépensait son bien à secourir les indi-  
gents; et, desirant perpétuer ses bien-  
faits, il acheta, pour trente mille livres  
sterling, la Chartreuse de Smithfield,  
au comté de Suffolk, et la convertit  
en un hôpital pour les pauvres, qui  
subsiste encore sous le nom de *Char-  
ter-House*. La cour lui fit offrir la  
pairie, s'il voulait nommer son hé-  
ritier le duc d'York, qui fut depuis  
Charles 1<sup>er</sup>; mais peu jaloux des hon-  
neurs, il aimait mieux consacrer son  
immense fortune (il avait environ un  
million cinquante mille francs de re-  
venu, somme énorme pour ce temps  
là), au soulagement des malheureux.  
Cet homme bienfaisant mourut le 11  
décembre 1611, et fut enterré dans  
l'église de son hôpital. — SUTTON  
(Samuel) inventa, en 1740, une  
méthode de désinfecter les vaisseaux  
par des tuyaux de communication  
avec le feu des cuisines. Cette mé-  
thode, qui fut aussitôt adoptée, a été

depuis perfectionnée en France et en Angleterre. — Robert SUTTON, et son fils Daniel, se sont rendus célèbres en Angleterre, en perfectionnant la pratique de l'inoculation de la petite-vérole. Robert établit, en 1757, à Debenham (Suffolk), une maison de santé, où en dix ans, il inocula 2514 sujets sans en perdre un seul. Daniel simplifia encore sa méthode, vint s'établir à Ingatestone (Essex), puis à Londres. Dimsdale (V. ce nom), donna, en 1767, les détails de ce traitement simplifié, et quoique son livre eut été, dès 1772, traduit en français, les Sutton continuaient d'avoir une grande vogue, et passaient pour faire mystère d'une partie de leur procédé. J. J. Gardane publia *Le secret des Sutton dévoilé*, la Haye, 1774, Paris, 1776, in-12, et ce mode conservateur ne tarda pas à se propager en France (V. DEZOTÉUX), où il a même quelquefois essayé de lutter contre la vaccination (V. GÖTTZ). Z.

SUVÉE (JOSEPH-BENOÎT), peintre, né à Bruges, en 1743, fut placé par sa famille chez un peintre de cette ville, et acheva de se former à Paris, sous Bachelier. Il concourut pour le grand prix, et quoique étranger, l'obtint, en 1771, le gouvernement ayant bien voulu déroger à l'usage en sa faveur. L'académie l'agréa en 1779, et le reçut, l'année suivante, au nombre de ses membres. Les études approfondies qu'il avait faites des principes de son art, le portèrent bientôt au professorat. Enfin en 1792, Survée fut nommé directeur de l'école de France à Rome. Les orages de la révolution, pendant lesquels il fut incarcéré, étant passés, il se rendit à son poste (1801). Son premier soin fut d'y réorganiser l'académie, anéantie, pendant cette malheureuse

époque (V. MENAGEOT). Son amour pour son art, son désir de remplir dignement la place qui lui était confiée, lui firent surmonter toutes les difficultés. Déjà l'école était parfaitement établie à la Villa Médicis, et il allait jouir du fruit de ses travaux, lorsque la mort vint le surprendre le 9 février 1807. Bienfaisant et sensible, quoiqu'un peu vif, Survée eut le secret de se faire des amis, et celui encore plus rare de les conserver. Si cet artiste ne possédait pas cette vigueur de couleur et cette fierté de touche qui imposent au premier coup d'œil, il connaissait parfaitement cette harmonie et cette suavité qui plaisent toujours. Ses compositions étaient remplies de grâce, et l'expression de ses têtes douce et sentimentale. Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue : une *Descente du Saint-Esprit* et une *Adoration des rois*, qui se voient dans une église d'Ypres, et qui s'y font admirer à côté d'une Assomption de J. Jordaens ; une *Résurrection*, faite pour l'église de Saint-Donat ; la *Mort de Coligni* ; une *Naissance de la Vierge*, tableau sur lequel il fut agréé de l'académie. On se rappelle encore avec plaisir son tableau de *Saint Denis*, celui de *Saint François de Sales* et de *M<sup>me</sup>. de Chantal*. Peu de temps avant la mort de cet artiste, l'Institut l'avait reçu au nombre de ses correspondants. L'auteur de cet article a écrit une Notice de Survée, qu'il a lue à l'école spéciale de peinture, et imprimée dans le *Courrier de l'Europe et des spectacles*, du 27 juin 1808. On a un *Eloge historique de Survée*, par Joachim Lebreton (*Magas. Encycl.*, 1807, VI, 55). P.-L.

SUWAROW. V. SOUWAROW.

SUZANNET (PIERRE-JEAN-BAPTISTE CONSTANT, COMTE DE),

généraux vendéens, naquit dans le Poitou, au château de la Gardière, près de Montaigu. Le comte de Suzannet, le frère germain de Henri de la Roche-Aymon, le recruta pour la légion de la Vendée, ainsi que celle des gardes-françaises. Après la mort de ce corps, il demeura en France pendant un certain temps sans aucune inaction. Dès que les circonstances le permirent, il offrit ses services aux Français, sous lesquels il fit campagne de 1792, en qualité de capitaine en chef de régiment. Ensuite accompagné son père à la Vendée, sa valeur s'y trouva mise à l'épreuve par la fatalité des conjonctures, mais il put du moins y déployer un zèle actif et touchant en faveur des émigrés, ses compagnons d'armes (1). En 1795, il fut du nombre de ceux qui, dans le département d'Hervilly, échappèrent au massacre de Quiberon. Après ce événement, il alla rejoindre Charette, ne tardant pas à le distinguer, et fut nommé au commandement d'une brigade. Ce général l'ayant chargé de demander au gouvernement royal des secours qui devenaient indispensables, il s'acquitta de sa mission avec un ardeur que le général n'aurait dû mieux couronner. Il revint dans la Vendée, à l'époque où les dangers les plus immédiats l'apprirent la fin tragique du comte qui l'avait envoyé. Hoche

(1) Le comte de Suzannet, son père, était chargé de distribuer les secours accordés par le gouvernement anglais. Il résida presque constamment en France, et ne revint en France qu'en 1814. Le comte de Suzannet, qui le distinguait particulièrement, fut nommé vice-amiral, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et membre du conseil de marine. Le 27 février 1815, quoique très-souffrant, il se fit assister au service funèbre de Louis XVIII, fut saisi d'un violent frisson, qui le conduisit au tombeau, le 27 février suivant.

étant parvenu à soumettre les départements de l'Ouest, enjoignit au comte de Suzannet de sortir de France, et le fit conduire aux frontières de la Suisse. Celui-ci ne fut pas long-temps sans revoir le sol natal : au commencement de 1797, il vint à Paris se concerter avec les agents du roi Brotier et Lavillehervois. La révolution du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) l'ayant forcé de suspendre ses projets, l'Angleterre était le pays où l'appelaient l'intérêt de la cause qu'il servait. Un séjour de six mois à Londres le mit à portée de renouer ses négociations avec l'Ouest de la France. Bientôt il s'y rendit, chargé de commander l'armée qui s'était couverte de gloire sous Charette, et il prépara les mouvements qui, vers la fin de 1799, éclatèrent contre la république. Grièvement blessé dans une affaire engagée près de Montaigu, il investit de son autorité le jeune et intrépide Grignon, qui périt dans une action près de Chambréteau. Au milieu des périls qui l'environnaient, le comte de Suzannet avait trouvé un asyle dans la chaumière de bons paysans (les frères Michelot), dont il reçut les soins affectueux, et qui méritent un souvenir. En 1800, le commandement dont il fût revêtu, s'étendit sur toute la rive gauche de la Loire. A cette époque, le premier consul voulut affermir son pouvoir naissant par une pacification générale. Quelques royalistes accueillirent d'autant mieux ses propositions, qu'ils se flattaient de lui voir jouer le rôle de Monk. Suzannet, aussi avare du sang de ses soldats que prodigue du sien, embrassa cette illusion. Il eut même à triompher de la résistance de plusieurs des siens, qui, sans prendre conseil de leur po-

sition difficile, menaçaient de tuer quiconque parlerait de paix. « Fuissez-moi, dit-il aux plus opiniâtres, qui étaient dans la division de Légé; j'aime mieux périr que de causer inutilement la mort de gens tels que vous. » A ces mots, le calme renaît, et le licenciement s'opère. Buonaparte, n'étant point rassuré sur les tentatives que méditaient les généraux vendéens, ne se borna pas à les tenir en surveillance; il fit enfermer au Temple les comtes de Suzannet et d'Andigné (2). En juillet 1801, ils furent transférés au château de Dijon, ensuite au fort Saint-André, enfin au fort de Joux. Après un an de captivité rigoureuse dans cette dernière prison, ils parvinrent à s'évader. Le premier consul, craignant qu'ils ne se fussent réfugiés dans les contrées où leur présence pouvait ranimer des hostilités, consentit à la levée du sequestre mis sur leurs biens, à condition qu'ils résideraient à cent lieues de Paris. Le séjour de Suzannet fut fixé à Valence. Le procès de George Cadoudal et de Pichegru l'exposant à de nouveaux orages, il s'en garantit par la fuite, et s'estima fort heureux d'avoir seulement reçu l'ordre d'aller en Allemagne. En 1807, il obtint la permission de revenir dans sa patrie, et l'année suivante, il put même habiter les lieux qui l'avaient vu naître. La couronne impériale paraissant fixée sur la tête de Napoléon, les ressources des plus chauds amis de la légitimité se réduisaient à une pénible résignation. Après avoir consumé sa jeunesse dans des agitations toujours renaissantes, dans des espérances toujours déçues, le comte

de Suzannet chercha le bonheur dans une union bien assortie, et le trouva en épousant M<sup>lle</sup>. d'Autroche Desmarais, fille d'un officier aux gardes-françaises. Voulant mener une vie retirée et paisible, il persista dans le refus que, depuis plus de dix ans, il opposait aux offres réitérées que les ministres étaient chargés de lui faire; refus qui lui avait attiré les persécutions auxquelles il fut en butte. Les changements qui, dans l'état politique de l'Europe, résultèrent de la folle expédition contre la Russie, rendirent aux royalistes la confiance qu'ils avaient perdue. Le général Suzannet en profita, pour combiner dans la Vendée les mouvements d'une insurrection qui devait y éclater le 11 avril 1814, mais dont la reddition de Paris fit sentir l'immutilité. Nommé commissaire extraordinaire par Louis XVIII, il usa de l'influence qu'il exerçait dans ce pays, en y tempérant avec sagesse les esprits, qui ne se pliaient pas sans peine à des mesures commandées par la nécessité. Dès que l'on eut appris, en mars 1815, le retour de Buonaparte, sur les côtes de Provence, il s'occupa des moyens de lui résister par une diversion. Quatre corps d'armée s'organisèrent promptement sur une terre vouée à la fidélité. Le commandement en fut confié à MM. Louis de Laroche-Jaquelein, d'Antichamp, de Sapinaud et de Suzannet. Le premier ayant déclaré que le roi l'avait nommé général en chef, les trois derniers le reconnurent en cette qualité, quoiqu'il fût le plus jeune et le moins avancé en grade. Ce général voulut alors que toutes les forces se dirigeassent vers la côte; mais la plupart des soldats s'obstinèrent à ne pas s'y rendre. Dépourvus de fusils, de munitions,

(2) Voyez l'article de ce dernier dans le *L'Éclair* de la commune de Dijon.

s étaient découragés par l'incapacité d'un convoi, l'attente leur avait été exacte, ils avaient protégé le convoi, effectué par les Anglais, qu'un nouveau message annoncé par le chef, ne fût encore très-tardif et que tout moyen de secours fût interdit, s'ils s'en allaient le *Murais*. En vain le général essaya de détourner l'armée d'une résolution au succès il était impossible à l'armée d'armes de concourir, il apprit sa mort, il rendit justice à la pureté de ses intentions. Il savait néanmoins une voie sûre mais incertaine, celui dont il déplorait l'absence prononcé son remède, ainsi que celui de MM. de Saligny et de Sapinaud. Aussitôt de désunion est sacrifié au général. Loin de se laisser aller aux revers, on redouble d'efforts, on réorganise l'armée; on se porte sur les différents points de Roche-Servièrre. Attentivement, le 20 juin, par un ennemi supérieur en nombre, le général se dévoue en se jetant à la tête de son corps, tombe sous lui percé de plusieurs balles, le lendemain est atteint d'une balle, quelques heures après il n'existait plus. Le corps de Maisdon, où il avait son quartier-général, est élevé sur son tombeau, est en attendant de sa sépulture. Louis XVIII confirma dans son testament le maréchal-de-camp, et le comte de l'ordre de

Il a laissé une veuve, qui se plaît à retracer à sa fille les exemples d'un héros, éclairé, courageux et

modeste, qui plaçait son ambition à travailler à l'affermissement de la religion et de la monarchie. S. S.-N.

SUZE (HENRI de), célèbre canoniste du treizième siècle, fut d'abord évêque de Sisteron, puis archevêque d'Embrun (1250). Il devint cardinal évêque d'Ostie en 1262, d'où lui est venu le nom d'*Ostiensis*, sous lequel il est souvent cité. Il mourut en 1271, selon MM. de Sainte-Marthe. C'était le plus habile jurisconsulte de son temps, également versé dans le droit canonique et dans le droit civil; ce qui lui valut le titre de la *source* et de la *splendeur* du droit. On a de lui une *Somme du droit canonique et civil*, connue sous le nom de *somme dorée*; Bâle, 1537 et 1573; Lyon, 1588 et 1597; un *Commentaire sur les Décrétales*, fait par l'ordre d'*Alexandre IV*; Rome, 1470 et 1473; Venise, 1478 et 1581. Ces ouvrages, originaux en leur genre, ont été d'une grande ressource aux canonistes qui sont venus depuis.

T—D.

SUZE (HENRIETTE DE COLIGNI, comtesse de la), née en 1618, et morte à Paris, le 10 mars 1673, fut célèbre par sa beauté, par ses aventures et par ses vers. Dans le roman de *Clélie*, M<sup>lle</sup>. de Scudéri suppose qu'Hésiode, endormi sur le Parnasse, voit en songe les Muses, et que Calliope, lui montrant les poètes qui naîtront dans la suite des âges, dit: « Regarde cette femme qui t'apparaît: elle a, comme tu le vois, la taille de Pallas et sa beauté; et je ne sais quoi de doux, de languissant et de passionné, qui ressemble assez à cet air charmant que les peintres donnent à Vénus. Cette illustre personne sera d'une si grande naissance, qu'elle ne verra presqu'aucune des maisons royales au-



» dessus de la sienne. Sache qu'elle  
 » naîtra encore avec plus d'esprit  
 » que de beauté, quoiqu'elle doive,  
 » comme tu vois, posséder mille  
 » charmes; elle aura même une bonté  
 » généreuse, qui la rendra digne de  
 » toutes les louanges, sans te parler  
 » de tant d'autres admirables quali-  
 » tés que le ciel lui prodiguera. Ap-  
 » prends seulement qu'elle tefera des  
 » élégies si belles, si pleines de pas-  
 » sion, et si précisément du carac-  
 » tère qu'elles doivent avoir, qu'elle  
 » surpassera tous ceux qui l'auront  
 » précédée, et tous ceux qui la vou-  
 » dront suivre. » Le temps, juge in-  
 » flexible, n'a point donné à cette es-  
 » pèce d'oracle l'accomplissement que  
 lui promit en vain l'amitié. Henriette,  
 fille de Gaspar de Coligni, seigneur  
 de Châtillon, maréchal de France,  
 mort en 1646, et petite-fille de l'a-  
 miral de Coligni, fut mariée, en  
 1643, à Thomas Hamilton, comte  
 de Haddington, Écossais, et devint  
 veuve peu de temps après son ma-  
 riage. Elle ne tarda pas à épouser,  
 en secondes noces, le comte de la  
 Suze, de l'illustre maison des comtes  
 de Champagne. Ce *je ne sais quoi*  
*de doux, de languissant, de pas-*  
*sionné* que M<sup>lle</sup>. de Scudéri trouvait  
 dans sa jeune amie, fut trop bien re-  
 marqué par le comte de la Suze, et  
 sa femme eut beaucoup à souffrir de  
 ses soupçons jaloux. Elle aimait le  
 monde et ses plaisirs. La gloire des  
 poètes a ses dangers pour une jolie  
 femme. Le comte résolut de conduire  
 la sienne dans une de ses terres. On  
 lit dans toutes les Biographies, que,  
 pour se dérober aux exigences d'un  
 mari calviniste qu'elle ne pouvait ai-  
 mer, la comtesse de la Suze, élevée  
 dans la même communion, se fit ca-  
 tholique, *afin*, disait la reine Chris-  
 tine, *de ne voir son mari ni dans ce*

*morde ni dans l'autre. Le mot est*  
*plaisant; mais il n'est peut-être que*  
*cela. Ce fut un protestant, converti*  
*depuis quatorze ans au catholicisme,*  
*le sieur de La Milletière, conseiller*  
*du roi, auteur de plusieurs ou-*  
*vrages de controverse, qui, de con-*  
*cert avec les évêques du Mans et d'A-*  
*mieus, entreprit, en 1653, la con-*  
*version de la comtesse de la Suze. Il*  
*nous apprend lui-même, dans une*  
*Lettre à M. de Couvelles sur la*  
*conversion de madame la comtesse*  
*de la Suze (Paris, Vitré, 1653, in-*  
*8°.), qu'il composa pour l'exécution*  
*de son vieux dessein l'ouvrage in-*  
*titulé : Le Flambeau de la vraie*  
*Église, pour la faire voir à ceux*  
*qui en sont dehors; et l'on sait que*  
*ce livre fut imprimé aussi en 1653,*  
*avec l'approbation de l'assemblée du*  
*clergé de France. La duchesse de La*  
*Force, la reine et toute la cour s'in-*  
*téressèrent à cette conversion; la*  
*comtesse voulut entendre contradic-*  
*toirement La Milletière et Montpezat,*  
*un des plus fameux ministres de ce*  
*temps. Mais Montpezat refusa d'en-*  
*trer en conférence, et ce refus pa-*  
*raissant une défaite à la jeune néo-*  
*phite, elle n'hésita plus. « Toute no-*  
*tre cour, dit La Milletière, en a été*  
*dans une joie indicible. La reine l'a*  
*conduite elle-même aux pieds du*  
*sanctuaire (le 18 juillet 1653). L'é-*  
*loge fut prodigué, dans cette circon-*  
*stance, à la nouvelle catholique, à*  
*cette héroïne fille de tant de héros.*  
 « Son esprit, disait La Milletière, est  
 » un chef-d'œuvre de la nature, ac-  
 » compagné de toutes les grâces ex-  
 » térieures... Sa connaissance s'éleve  
 » d'un vol si sublime au-dessus de la  
 » portée commune de son sexe et du  
 » nôtre, que l'excellence et la facilité  
 » admirable des productions de son  
 » génie semblent fort approcher de

» l'œuvre des intelligences célestes. » On peut donc assigner, à la conversion de M<sup>me</sup>. de la Suze, un motif plus honorable que celui qu'on lit dans tous les Dictionnaires historiques. Quoi qu'il en soit, ce fut un événement remarquable dans le siècle de Louis XIV, que la conquête de la petite-fille de l'amiral à la religion de Charles IX. M<sup>me</sup>. de la Suze savait bien que son entrée dans la religion catholique ne suffirait pas pour l'empêcher de voir son mari dans ce monde. Les liens du mariage devinrent plus lâcheux, sans cesser d'être aussi forts : il fallut en poursuivre la cassation. Vingt-cinq mille écus offerts au comte vainquirent sa résistance; et l'on dit, à ce sujet, peut-être encore avec plus d'esprit que de vérité : « M<sup>me</sup>. de la Suze » perd 50 mille écus, car si elle n'en » eût donné 25 mille à son mari, » celui-ci, ne pouvant plus vivre avec » sa femme, aurait acheté sa sépara- » tion au même prix. » Devenue libre par arrêt du parlement, la comtesse de la Suze ne s'occupa plus qu'à faire des vers, qu'à écrire des billets galants, qu'à filer ce qu'on appelait alors le parfait amour. Sa maison fut comme une succursale de l'hôtel de Rambouillet. Les beaux esprits du temps s'y réunissaient, et ils prirent son parti dans un procès qu'elle perdit contre M<sup>me</sup>. de Châtillon. « Le roi voulut savoir, dit » Ménage, qui étaient ceux qui » avaient été dans les intérêts des » deux parties. On lui dit que les » princes et les personnes de qualité » avaient été pour M<sup>me</sup>. de Châtillon, et que M<sup>me</sup>. de la Suze n'avait » eu que les *fauvettes* de son côté, » voulant parler des poètes, à cause » des vers qu'on avait faits en ce » temps-là ( 1659 et 1660 ) sur une

» fauvette qui revenait tous les ans » dans le jardin de M<sup>lle</sup>. de Scudéri » lui annoncer le retour du prin- » temps (1). » Ménage, qui était une de ces fauvettes, ajoute : « Le » prince de Conti me dit que la raison » l'avait emporté sur les poètes. Je » lui répondis que ceux qui avaient » gagné n'avaient ni rime ni rai- » son (2). » La perte de ce procès dut achever de déranger les affaires de M<sup>me</sup>. de la Suze : elles étaient déjà en fort mauvais état. On rapporte qu'un exempt, accompagné de quelques archers, vint un jour, à huit heures du matin, saisir ses meubles. Elle n'était pas encore levée. L'exempt fut introduit : « Monsieur, lui dit-elle, j'ai peu dormi cette nuit; je » vous prie de me laisser reposer en- » core deux heures. » L'exempt se retira : M<sup>me</sup>. de la Suze se rendormit; et à dix heures, s'étant habillée et prête à sortir, elle trouva l'exempt dans l'anti-chambre; elle le remercia, lui fit de grands compliments, et en sortant, lui dit du ton le plus calme : *Je vous laisse le maître, Monsieur.* Les Muses vinrent la consoler : elle fut chantée par tous les poètes du temps. Charleval lui donnait tout *l'esprit des neuf doctes sœurs de la Grèce*; il disait de ses vers :

Le Louvre en fait tout son plaisir,  
Et le Parnasse en fait sa gloire.

Enfin, il prétendait que M<sup>me</sup>. de la Suze égalait Sapho, et que *le temps seulement* la faisait *aller après elle*. Largillière l'avait peinte assise sur un char, roulant sur des nuages. Le père Bouhours, ou plutôt le conseiller

(1) *Menagiana*, tom. 1, p. 300, édit. de 1715.

(2) *Ibid.* Ménage ajoute qu'il avait voulu empêcher ce procès; qu'il avait eu une conférence de dix heures avec M<sup>me</sup>. de Châtillon, et que M<sup>me</sup>. de la Suze avait signé un écrit par lequel elle consentait à se tenir à tout ce qu'il ferait.

Fieubet, fit ce madrigal, digne du siècle d'Auguste :

*Quæ dea sublimi rapitur per inania curru?  
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit?  
Si genus inq̄uicias, Juno; si scripta, Minerva;  
Si spectes oculos, mater Amoris erit.*

Dans un autre madrigal qu'on lit au bas de son portrait, gravé d'après Mignard, on dit que *le maître des neuf Sœurs ne sérail pas son maître; qu' pour faire des captifs, elle n'a qu'à paraître; qu' pour faire des vers, elle n'a qu'à parler.* Mais quoique Titon du Tillet l'ait mise sur son Parnasse; quoique Boileau lui-même ait écrit, vingt-sept ans après la mort de M<sup>me</sup>. de la Suze (1700), qu'il y a d'elle des *Élégies d'un agrément infini*, la réputation de sa beauté se soutient seule encore, et celle de ses vers est tombée. Le style de M<sup>me</sup>. de la Suze est en général faible et sans couleur; il y a quelque chose de fade dans sa douceur; sa douleur a de la recherche, et son naturel paraît souvent apprêté. Le dix-septième siècle n'a peut-être qu'une bonne Égégie, celle de La Fontaine sur la disgrâce de Fouquet. D'ailleurs M<sup>me</sup>. de La Suze n'a pu suivre les conseils de Boileau: l'Art poétique parut, pour la première fois, en 1674; elle était morte l'année précédente. M<sup>me</sup>. de La Suze trouvait seule le sujet de ses petites pièces; mais elle rimait difficilement sans le secours de Subligny, de Montplaisir, qui fut l'objet de plusieurs de ses Élégies. Leclerc ne l'a point ménagée dans ses *Mélanges de littérature*: « Elle paraissait, dit-il, fort sérieuse » dans le grand monde; mais quand » elle était avec ses amis, elle était » si gaie qu'elle avait quelquefois des » transports qui la portaient loin... » Elle disait qu'elle ne pouvait se » persuader que l'amour fut un mal... » Elle engagea un jour M. Bruguier,

» alors ministre à Lumigny, de tra-  
» vailler avec elle à mettre l'Oraison  
» dominicale en vers burlesques: ce  
» qui pensa faire déposer ce mini-  
» tre. » Il n'est pas inutile de remar-  
quer que les auteurs protestants ne  
sont pas tous également favorables à  
M<sup>me</sup>. de La Suze. On lui a long-  
temps attribué une traduction en vers  
français de la fameuse scène *O Mir-  
tillo, Mirtillo*, du troisième acte du  
*Pastor fido*. Ménage la mit en vers  
latins, et même en vers français;  
mais sous le titre d'*Égégie*, et dans  
un autre genre de vers, « par res-  
» pect, dit-il, pour la traduction  
» qu'on attribuait alors généralement  
» à M<sup>me</sup>. de La Suze, et qu'on a su  
» depuis être de l'abbé Regnier Des-  
» marests (3) » (V. TORCHES). Par une  
destinée singulière, il est aujourd'hui  
difficile de connaître, avec précision,  
ce qui appartient à M<sup>me</sup>. de La Suze  
dans les nombreuses éditions des  
*Recueils de poésies galantes en prose  
et en vers*, publiés sous son nom et  
sous celui de Pellisson, qui fut son  
ami (4). On y trouve aussi des pièces  
de M<sup>lle</sup>. de Scudéri, du comte de  
Bussy, de Bachaumont, de Cailly,  
de Desmarests, de Quinault, etc. On sait  
que M<sup>me</sup>. de La Suze composa, outre  
ses Élégies, une Ode à la reine Chris-  
tine, d'autres Odes, des Chansons,  
des Madrigaux, des Rondeaux, des  
Stances régulières et irrégulières, des  
Billets galants; mais on a compris  
dans ces *Recueils*, sans aucune in-  
dication du nom des auteurs, la *Prin-  
cesse de Montpensier*, par M<sup>me</sup>. de  
Lafayette et Segrais; le *Démêlé de*

(3) *Ménagiana*, tom. III, p. 272.

(4) Paris, 1684, 4 part. in-12; — Paris, Qui-  
net (Hollande), 1685, 4 part. in-12; — Lyon,  
1687, 4 tom. in-12; — Paris, Cavelier, 1688, 4  
tom. in-12; — Trévoux, 1725, 4 vol. in-12; Tré-  
voux, 1741, 5 vol. in-12.

*à cœur*, par l'abbé Tor-  
*temple de la Paresse*; le  
*l'île d'Amour*, et plu-  
 pièces dont les auteurs  
 ont encore inconnus. Par-  
 s en prose qui peuvent  
 sés à M<sup>me</sup>. de La Suze, on  
 re à la reine de Suède, où  
 ette singulière maxime :  
 levoir ne vaut pas une  
 est faite par tendresse; »  
 M<sup>me</sup>. de Longueville ,  
 ser d'avoir pris le parti  
 ins la fameuse guerre  
 la ville et la cour entre  
 s : « Trouvez bon , écrit  
 La Suze , que je vous de-  
 journée de jeudi pour  
 dre un malheureux à qui  
 a finement suscité votre  
 n , comme le seul moyen  
 aire perdre cette patience  
 le depuis tant de siècles ,  
 se peut pas conserver  
 est méprisé de vous ; »  
 M<sup>me</sup>. de Sully , carmé-  
*i avait envoyé une tête*  
*ns un panier de roses* :  
 vez bien ce matin , écri-  
 de La Suze , caché la  
 sous les fleurs , en m'en-  
 ne chose que la seule in-  
 le votre vic peut regarder  
 te. » On trouvait quel-  
 de La Suze parée de  
 1 , et elle répondait à ceux  
 ent sa coutume de soigner  
 vant de prendre la plume :  
*'ai à écrire.* V—VE.  
 NBORG ( ÉMANUEL ), fa-  
 sa doctrine mystique ou  
 ue , naquit à Stockholm ,  
 était fils de Jesper Sved-  
 ue luthérien de Skara , en  
 hie , et fut anobli par la  
 le nom de Svedenborg.  
 n religieuse que lui donna

son père , qui n'était pas étranger aux  
 opinions mystiques , exerça sur l'es-  
 prit de cet enfant une influence si  
 marquée , qu'on disait de lui : *Les*  
*anges parlent par sa bouche.* Ce-  
 pendant , malgré ces premières im-  
 pressions , ce ne fut point par la car-  
 rière religieuse qu'il débuta ; il en fut  
 même entièrement éloigné pendant  
 la plus grande partie de sa vie. Après  
 avoir fait ses études avec distinction  
 à l'université d'Upsal , il publia , dès  
 l'âge de vingt-un ans , un recueil des  
 plus belles maximes de l'antiquité :  
*L. Annæi Senecæ et P. Syrii Mimi-*  
*forsan et aliorum selectæ senten-*  
*tiæ , cum annotationibus Erasmi et*  
*græcâ versione Scaligeri , notis il-*  
*lustratæ* ; Upsal , 1709. Cette dis-  
 sertation académique annonçait un  
 goût assez marqué pour l'érudition.  
 L'année suivante , Svedenborg fit pa-  
 raître un ouvrage d'un genre diffé-  
 rent : c'était une Collection de vers  
 latins : *Ludus Heliconius* , etc. , où  
 il annonçait autant d'imagination que  
 de vivacité d'esprit. Ce fut cette mê-  
 me année qu'il quitta sa patrie , et  
 qu'il chercha , dans les différentes  
 universités de l'Allemagne , de la  
 Hollande et de l'Angleterre , à se for-  
 tifier dans l'étude des mathématiques ,  
 auxquelles il s'était déjà livré avec  
 ardeur. Revenu de ces voyages scien-  
 tifiques , il se fit connaître par un ou-  
 vrage périodique , composé d'Essais  
 et de Remarques sur cette science ,  
 ainsi que sur la physique ( *Dædalus*  
*hyperboreus* , Stockholm , 1716 ,  
 1717 , 1718 , six parties en suédois ).  
 Ce travail lui acquit une telle réputa-  
 tion , que , dès la première année , il  
 fut désigné pour accompagner à Lund  
 M. de Polheim , conseiller de com-  
 merce , qui y avait été mandé par  
 Charles XII. Svedenborg eut plu-  
 sieurs entretiens avec ce monarque ,

sans doute sur le nouveau calcul sexagésimal inventé par ce prince, qui, reconnaissant en lui des talents supérieurs, le nomma assesseur au conseil des mines. Dans ce poste important, Svedenborg fit preuve d'un génie inventif et d'une grande connaissance de tout ce qui était du ressort de cette administration. Au moyen de machines roulantes de son invention il fit transporter au siège de Frédérikshall, en 1718, à travers des montagnes et des vallées, sur une route de deux milles et demi de Suède, deux galères et cinq grandes chaloupes. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de publier, à cette époque, plusieurs écrits sur des objets de physique, d'algèbre, d'astronomie et de mécanique, savoir : *Introduction à l'algèbre, sous le titre de l'Art des règles*, 1717. — *Essai pour fixer la valeur de nos monnaies, et déterminer nos mesures de manière à supprimer les fractions pour faciliter les calculs*, 1719. — *De la position et du mouvement de la terre et des planètes* (même année). — *De la hauteur des marées, du flux et reflux de la mer, plus grand jadis, avec les preuves tirées de la Suède* (même année). Tous ces ouvrages sont écrits en suédois. A la mort de Charles XII, Svedenborg jouit de la plus grande faveur auprès de la reine Ulrique-Éléonore. Ce fut cette princesse qui lui conféra, en 1719, ses titres de noblesse, et qui changea son nom de Svedberg en celui de Svedenborg. Une récompense si flatteuse le décida à faire de nouveaux efforts; et, dans l'année 1720, il entreprit, autant dans l'intérêt de la science que par les obligations de sa charge, de visiter les mines de la Suède. L'année suivante, il voyagea en Allemagne,

pour examiner celles de la Sax Harz, dans l'électorat de Ha Pendant cette tournée, il reçut les marques de la plus grande courtoisie, surtout à Brunswick, duc Louis-Rodolphe s'intéressa particulièrement à ses recherches. Mi qui est véritablement étonnant, prouve sa fécondité, c'est que son voyage en Suède il publia plusieurs ouvrages sur les sciences naturelles; et pendant celui qu'il fit en Allemagne, il en publia un autre, moins curieux et non moins important. Ces ouvrages sont intitulés : *Essai sur les principes de la chimie naturelle, ou sur la manière d'expliquer géométriquement la chimie et la physique expérimentale*. — *Nouvelles découvertes sur le fer et le feu, avec une nouvelle méthode de cheminée*. — *Nouvelle méthode pour trouver les latitudes, soit en mer, soit sur terre, par le moyen de la lune*. — *Nouvelle construction d'écluse*. — *Manière d'éprouver les navires*. L'ouvrage le plus important qu'il publia pendant son voyage en Allemagne est un *Recueil d'observations sur les choses naturelles, particulièrement sur les minéraux, le feu et les couches des montagnes*, Leipzig, 1722 (1). Ces écrits, tout le dernier, qui firent connaître l'auteur une chaire de professeur à l'université d'Upsal, n'étaient que le prélude d'un plus grand ouvrage, *Opera philosophica et mineralogica*, 3 vol. in-fol., ornés de gravures, 1734. Il n'existait pas d'ouvrage plus curieux et plus

(1) C'est dans le 4<sup>e</sup>. vol. de cet ouvrage qu'on rend compte du nouveau système de calcul par Charles XII.

métallurgie. Tout ce qui est aux métaux est dans le premier volume. L'auteur considère le édifice de l'univers et cherche à liquer. On peut regarder cette le. En effet, il y développe le système complet de la nature du visible, d'après des idées qui propres et qu'il combine avec la rigueur des mathématiques. Il a donné dans l'infini doué de une primitive, produit, d'après ar un mouvement interne et les forces secondaires, tous uvements, toutes les formes ivité distribuées en éléments; metis, sort le magnétisme, , l'air, les gaz, etc. dont il trace dans le règne des orga- is. Cette publication fit une sensation; l'académie impé- Pétersbourg se hâta de nom- edenborg son associé. Il avait omé, quelques années auparavant le de la société royale des s de Stockholm; et l'académie nces de Paris lui fit peut-être plus d'honneur, en traduisant, n Histoire des arts et métiers, n l'écrit le plus satisfaisant qui alors sur cette matière, son ar sur le fer, qui se trouvait t ouvrage. La même année, org avait aussi fait paraître *sai de philosophie spécula- l'infini, la cause finale de ation et le mécanisme de de l'âme avec le corps.*, in-8°. Cet ouvrage annon- e tendance aux idées mysti- e son enfance, mais l'heure pas encore arrivée; et loin de ruper, Svedenborg voyagea eterre, en Hollande, en Fran- Italic, cherchant à établir tème sur les sciences natu-

relles. Il séjourna pendant toute l'an- née 1733, à Venise et à Rome; et fit paraître, dans les années suivantes, son *OEconomia regni animalis* et les trois tomes du *Regnum animale perustratum*, qui contiennent le dé- veloppement ultérieur de son sys- tème de la nature. Par ces derniers travaux, Svedenborg terminait ses observations sur le monde visible, et en classait les phénomènes d'après ses idées d'une manière originale; mais il n'ajoutait rien à la réputation que lui avait acquise son *Traité sur la métallurgie*, et même ses ouvrages précédents, dont le plus grand mé- rite était d'avoir fait connaître à la Suède le calcul différentiel, et d'avoir donné des aperçus lumineux sur l'a- platissement du globe vers les pôles, objet du voyage des mathématiciens français envoyés par Louis XV. Ce fut dans cette position brillante que, renonçant au monde, à l'âge de cinquante-neuf ans, il se démit de sa charge d'assesseur aux mines, pré- tendant avoir de fréquentes commu- nications avec les êtres spirituels et des révélations sur le culte de Dieu et les saintes Écritures. On le voit tout-à-coup, à la tête d'une fortune immense, relever et soutenir une foule de maisons de commerce d'Allema- gne, par des bienfaits qui s'éle- vaient à plusieurs millions. Enfin il annonça qu'il était chargé d'une mis- sion divine; et il le dit avec tant de simplicité et un tel air de bonne-foi, qu'on ne put imaginer qu'il cherchait à en imposer. Voici comment il raconte de quelle manière il fut chargé du ministère sacré d'éclairer les hommes: « Je dinais fort » tard, dans mon auberge, à Lon- » dres (c'était dans le courant de » l'année 1743), et je mangeais avec » un grand appétit, lorsqu'à la fin

» de mon repas, je m'aperçus qu'une  
 » ne espèce de brouillard se répandit  
 » sur mes yeux, et que le plancher  
 » de ma chambre était couvert de  
 » reptiles hideux. Ils disparurent :  
 » les ténèbres se dissipèrent; et je vis  
 » clairement, au milieu d'une lumière  
 » vive, un homme assis dans le coin  
 » de la chambre, qui me dit d'une  
 » voix terrible : *Ne mange pas tant.*  
 » A ce mot, ma vue s'obscurcit: elle  
 » s'éclaircit ensuite peu-à-peu; et je  
 » me trouvai seul. La nuit suivante,  
 » le même homme, rayonnant de lu-  
 » mière, se présenta à moi, et me  
 » dit : Moi, le Seigneur Créateur et  
 » Rédempteur, je t'ai choisi pour  
 » expliquer aux hommes le sens inté-  
 » rieur et spirituel des Écritures sa-  
 » crées; je te dicterai ce que tu dois  
 » écrire..... Cette nuit, les yeux de  
 » mon homme intérieur furent ou-  
 » verts et disposés pour voir dans  
 » le ciel, dans le monde des esprits  
 » et dans les enfers, où je trouvai  
 » plusieurs personnes de ma connais-  
 » sance, les unes mortes depuis long-  
 » temps, les autres depuis peu. »  
 C'est ainsi que s'exprime Sveden-  
 borg, dans une lettre à Robzam, qui  
 se trouve en tête de la préface du  
 Traité *De cælo et inferno*. Dès ce  
 moment il crut de son devoir, en  
 sa qualité d'intermédiaire entre le  
 monde visible et le monde invis-  
 ble, de ne s'occuper que des objets  
 qu'il apprenait des anges et de les  
 faire connaître aux hommes. De-  
 puis cette époque jusqu'à sa mort,  
 il publia une foule d'ouvrages, où  
 il expose, dans un langage simple  
 et dépourvu de tout ornement, le  
 résultat de ses entretiens avec les es-  
 prits célestes. Dans tous, il parle en  
 témoin oculaire, attestant ses con-  
 versations avec Dieu et les anges.  
 « Voici ce que le Seigneur m'a re-

» vélé à ce sujet, dit-il, ou l'  
 » ce que les anges m'ont r  
 Tantôt il a assisté à une c  
 dans le temple de la sagesse  
 il s'est entretenu dans le r  
 rituel avec Pythagore, Soc  
 nophon, Luther, Calvin,  
 Louis XIV, Newton, etc. .  
 les chapitres de tous ses T  
 une vision céleste, sous le tit  
*morabilia*, qui confirme le  
 qu'il vient d'établir; et é  
 vision, il raconte, avec aut  
 tails que d'assurance, ce c  
 et entendu dans les cieus e  
 du Seigneur et dans la s  
 anges. C'est de cette manières  
 écrits tous les ouvrages my  
 Svedenborg, depuis son Tra  
 te et de l'amour de Dieu ju  
 de la vraie religion chrétie  
 théologie universelle. Ils son  
 bre de dix-sept. A mesure  
 vait un de ces Traités, il s'e  
 pour aller le faire imprim  
 dres ou à Amsterdam. Ils  
 et goûtés par beaucoup de  
 la doctrine de Svedenborg  
 dit au point que le clergé  
 fut alarmé, et crut devoir  
 tre à une enquête: à sa de  
 gouvernement nomma une  
 sion qui examina les ouvr  
 discuta les principes. Le r  
 cette commission fut plus  
 à l'auteur qu'on n'avait e  
 faut en croire Pernety, l'  
 sectateurs, ce rapport étab  
 la nouvelle doctrine ne he  
 les dogmes de la confessio  
 bourg, et confirmant la m  
 gelique, elle pouvait être tol  
 Catteau, au contraire (*Ta  
 néral de la Suède*), elle fu  
 dangereuse et hétérodoxe.  
 sentiment semble être appu  
 passage d'un des sectateu

g. On lit dans l'abrégé de la vie de cet auteur, que ses pré-révélation l'ayant engagé dans des conférences avec des ecclésiastiques qui rejetèrent ses opinions, et, depuis cette époque, il ne se fit pas à faire indistinctement des sélytes, et ne s'ouvrit qu'avec une à un petit nombre de personnes auxquelles il voyait de la bonne foi. Depuis sa mission, il habitait à Stockholm une maison très-modeste, dans un quartier isolé et solitaire, la pièce où il se tenait ordinairement était tapissée de peintures religieuses et mystiques. Quand on venait le visiter, il fallait souvent attendre longtemps pour être admis. Quelquefois le docteur illuminé était livré à une méditation profonde, qu'on ne pouvait troubler; d'autres fois, il se levait avec des morts illustres, et pouvait quitter brusquement cet appareil permet de soupçonner que Svedenborg n'était pas une fraude, et qu'il n'aspirait à jouer un rôle et à faire des dupes tout depuis que l'on connaît et du merveilleux qui l'entourait, par ses sectateurs mêmes, que les hesses qu'il distribua, ainsi que nous avons dit plus haut, lui étaient fournies par un certain Élie Artiste, un homme extraordinaire, d'une basse condition, qui, guidé par une espérance enthousiasme, s'était élevé à de nombreuses connaissances très-variées, et à une fortune colossale (2). Quant aux prédictions qu'on attribue à Svedenborg, les unes ne sont que d'heureuses conjectures, et les autres paraissent être du genre de son anecdote de la reine Louise-Ulrique de Suède. Il lui rendit un compte détaillé

a écrit un traité sur le grand-œuvre que les anges regardent comme le chef-d'œuvre de

et fidèle d'un entretien secret qu'elle avait eu à Berlin avec son frère, le prince royal de Prusse (depuis Frédéric II), et qu'elle ne croyait connu de personne; mais tous ceux qui étaient au fait de ce qui se passait alors à la cour de Stockholm, savent que Svedenborg avait été instruit par un sénateur qui entretenait des relations particulières à Berlin, et qui était bien aise de faire connaître à la reine qu'on n'ignorait rien en Suède de ce qui la concernait. Cependant il serait possible que Svedenborg soit resté étranger à tout ce prestige de merveilleux dont ses disciples ont cherché à l'environner pour affermir sa doctrine; et la conduite de cet homme extraordinaire autorise à le croire. Tous les auteurs s'accordent à dire que ses mœurs furent exemplaires, et qu'il pratiquait la morale pure qu'il prêchait. L'auteur des Mémoires manuscrits, qui nous ont servi pour la rédaction de cet article, assure, d'après des personnes qui avaient été en relation avec Svedenborg, qu'il avait dans son extérieur une grande simplicité, et dans le commerce de la vie un abandon de franchise qui n'est pas ordinaire aux charlatans (3). Svedenborg était parvenu à un âge très-avancé, lorsqu'il entreprit un nouveau voyage en Angleterre. Arrivé à Londres, il y fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui le conduisit au tombeau trois mois après, le 29 mars 1772, à l'âge de quatre-

(3) M. Grégoire, qui n'est pas favorable à Svedenborg, s'explique cependant ainsi. « Ses visions sont un phénomène psychologique assez étrange. Il les a, dit-on, débitées de bonne-foi, parce qu'il ne se défiait pas de l'illusion de ses sens. » Il cite ensuite l'exemple d'un savant de Berlin, qui avait éprouvé les mêmes phénomènes dans le cours d'une maladie, mais qui, toujours maître de sa raison, les avait étudiés en observateur. (Hist. des sectes relig., tom. I, page 223.)



vingt-cinq ans. Ses restes furent déposés dans l'église suédoise de Londres près de Radcliff-Highway. Il existe peu de notices sur la vie privée de cet homme et sur les relations qu'il eut avec les savants et les gens du monde; la plupart des faits qui le concernent sont consignés dans son éloge funèbre prononcé, le 7 octobre 1772, dans le sein de l'académie royale de Stockholm, par le conseiller des mines Saëdel, secrétaire de cette société, qui s'est attaché à faire ressortir le savant et a cru devoir négliger tout ce qui appartenait au théosophe. C'est cependant sous ce dernier point de vue que Svedenborg présente, aux yeux du philosophe et de l'historien, un intérêt tout particulier, surtout depuis que les Svedenborgistes se sont constitués en société. Il ne sera donc pas inutile de consigner ici un aperçu de leur doctrine. Elle peut se diviser en deux parties; la première est une espèce de Genèse, où l'on rend compte de la divinité et de la création; la seconde développe les principes de la croyance religieuse de cette secte. « Il n'y a qu'un Dieu, dit Svedenborg: il est incréé, infini et seul; il peut dire: *Je suis celui qui est*. Dieu est homme: les anges ne le voient que sous la forme humaine; il est la vie parce qu'il est amour: l'amour est son être, la sagesse son existence. Dans le ciel, l'amour divin et la sagesse divine se manifestent dans un soleil spirituel, qui n'est pas Dieu, mais le premier procédant de Dieu: la chaleur de ce soleil est l'amour, la lumière est la sagesse. Dieu étant amour, et l'amour n'étant pas fait pour s'aimer soi-même, il a dû former des créatures pour les aimer; il les tira de lui-même et non du néant. C'est par le soleil spirituel que Dieu a tout créé im-

médiatement, et de là par le naturel, celui-ci étant l'instinct de l'autre. Après avoir expliqué ment les trois règnes de la nature sont formés des atmosphères rituelles, réceptacles du feu et de la lumière divine, il y a l'homme pendant sa vie. S'ensuite dans des régions moindres, il traite du monde spirituel il donne la description du ciel composé de trois cieux: le ciel supérieur et l'inférieur, qui son tout, représente l'homme le ciel supérieur est la tête; le ciel occupe depuis le col jusqu'aux genoux; le troisième forme les pieds et les jambes. Il y a dans le ciel, des bois, des terres, des palais, des cités, des richesses, de l'or, des diamants, etc. fin tout ce que l'on voit sur la terre mais tout y est spirituel: il y a un gouvernement, des emplois, un gouvernement, des sirs, des travaux, un culte, des voyages. Cependant il n'y a d'espace, il n'y a pas de temps y parle une langue bien différente de celle des hommes, et par conséquent il y a une écriture et des livres. Les cieux sont peuplés d'anges mâles et femelles, qui se marient; les mâles ont les fonctions de l'intelligence, la femelle celle de la volonté: ces deux ont la forme humaine; il sont à l'exception de ceux du ciel inférieur, qui sont nus. Outre ces cieux, il existe encore le monde des esprits, le purgatoire des chrétiens, espèce d'état mitoyen entre le ciel et l'enfer: enfin l'enfer, qui fait de continuels efforts contre le ciel, est un feu émané du même monde que le feu céleste; mais il est infernal dans ceux qui en reçoivent l'influence avec des dispositions pures. Tel est l'abrégé de la C

edenborgistes ; quant à leur e proprement dite, elle repose is points : la divinité de Jér-rist, la sainteté des écritures, ui est charité. Ils admettent èce de Trinité renfermée tout dans le Christ. La Trinité e comprend l'ame, le corps iration qui en procède. Cette forme un seul homme, de mè-Trinité divine n'est qu'un Jé-Christ est ce Jehovah, qui e de celui des Juifs que comme on manifesté diffère de Dieu ité. Ainsi toute la Trinité est Seigneur Rédempteur ; aussi trent-ils le baptême avec cette : *je te baptise au nom de Christ, qui est le père, le fils int-Esprit*. Tout, dans la Bi-ésente trois sens, le céleste, uel, le naturel, unis par des ondances qui avaient été con-squ'au temps de Job et qui : retrouvées par Svedenborg. littéral est accessible au simple s ; le sens spirituel a été révê-ouveau à Svedenborg, et enfin céleste n'est connu que des et ne regarde que Dieu. Ils ttent pas tous les livres de e ; leurs livres canoniques : Pentateuque, le livre de ceux des Juges, des Rois, les s, les Prophètes, les Évan-les Actes des apôtres ; les an-nt qu'une autorité subsidiaire. imes, dans l'autre vie, ont ps, une forme humaine, des des logements ; ils conser-irs affections : ils mangent, ent, ils font l'amour ; cepen-vedenborg n'admet pas la réon des corps. Après la mort, sera revêtu d'un corps spiri-était renfermé dans le maté- se rend alors au monde des

esprits où l'on est préparé pour le ciel ou pour l'enfer, à la réserve d'un petit nombre admis immédiatement dans la gloire ou repoussés dans les tourments. Les méchants ne peuvent vivre dans le ciel ; l'atmosphère céleste les suffoquerait ; ainsi Dieu les punit sans les damner. La foi seule ne sauve pas ; point de salut sans repentance ; et quelque erreur qu'on ait suivie, si c'est pour l'amour du bien et non par vanité que l'on a agi, on est sauvé. Il n'y aura pas de fin du monde, mais la fin du siècle, ce qui signifie la fin de l'Église. L'Église très-ancienne ou adamique, l'ancienne ou néotique, l'israélitique et la chrétienne, ou catholique ou protestante, ont eu toutes leur commencement, leur progrès, leur fin. Le dernier jugement final a commencé en 1757, époque à laquelle a commencé également le second avènement de Jésus-Christ, non en personne, mais dans un sens spirituel. Alors a paru la nouvelle Église chrétienne, désignée dans l'Apocalypse, par les nouveaux cieux et la nouvelle terre. C'est pour préparer cette *Jérusalem nouvelle*, que Svedenborg, rempli de l'esprit divin, a reçu l'ordre d'expliquer la parole sacrée, et d'ouvrir les cœurs à une union plus intime avec Dieu. A ces points fondamentaux de leur croyance religieuse, les Svedenborgistes joignent une constitution qu'il est curieux de connaître parce que peu d'auteurs en font mention. Le baptême, administré à des enfants et à des adultes, qui est pour eux le signe de réception dans l'Église, n'est pas le prélude de l'admission de cette société : on peut en faire partie sous la condition expresse de croire dans le Seigneur, et de fuir le mal de son propre mouvement. Celui qui remplit ces deux

conditions peut participer , pendant sept ans , au droit de suffrage dévolu à tous les membres adultes des deux sexes ; il a droit encore à la célébration de la cène , premier moyen d'union spirituelle avec le Christ , et jouit de ce double avantage avant de se faire recevoir formellement par le baptême. Les membres ayant voix sont divisés en plusieurs classes. Les non mariés possèdent un sixième des suffrages , les mariés qui n'ont pas trois enfants en ont un tiers , et la moitié appartient à ceux qui sont mariés , et qui ont trois enfants et plus. Trois pouvoirs régissent l'Église de la nouvelle Jérusalem : le premier ou le pouvoir absolu est représenté par la Bible , qui est placée en trois formats sur la chaise du président , place qui n'est jamais occupée que par elle. Le second pouvoir , qu'on appelle pouvoir réactif ou expliquant , ou réglant , est réparti parmi tous les membres ayant voix de chaque communauté , et se manifeste par des délibérations prises à la pluralité des voix ; le troisième pouvoir ou le pouvoir actif ou décidant , est confié à quatre directeurs ou conseillers , dont un surveille la doctrine du Christ , un autre celle des correspondances , le troisième celle de la correction de la vie , et le quatrième les rites saints. Ce dernier est en même-temps évêque ; il officie conjointement avec les ecclésiastiques qu'il consacre , et il surveille la discipline ecclésiastique en se concertant avec les membres de la communauté. Les maisons destinées aux réunions des Svedenborgistes , sont composées de deux salons , dont l'un sert au baptême et aux délibérations , et l'autre à la célébration même culte , qui se compose de la con-

cène , de la lotion des pieds et d'une liturgie pour les réunions des dimanches et des grandes fêtes. Dans ces réunions , le prêche est accompagné de la lecture de la Bible et des écrits de Svedenborg ; on y chante aussi des cantiques. Dans ces deux salons , on ne voit que des chaises et des tables , aucun ornement n'indique un lieu destiné à un culte. Seulement , dans le salon des dimanches , il y a un endroit séparé qui sert de chœur pour la musique. Les jours ouvrables ces salons servent aux affaires civiles de la communauté. Aucun signe extérieur ne distingue les membres de cette secte. Leur nombre s'élève à deux mille en Suède , où ils sont tolérés. En 1787 , il se forma dans Stockholm une petite société exégétique et philanthropique , qui , aux doctrines de Svedenborg , voulait rattacher les rêves du magnétisme : le duc de Sudermanie , qui passait lui-même pour avoir une propension marquée vers les Svedenborgistes , en était membre , ainsi que le prince Charles de Hesse ; mais elle vit échouer ses efforts pour s'étendre au-dehors , surtout à Strasbourg , où elle n'eut qu'une existence éphémère. En Angleterre , les Svedenborgistes jouissent , depuis 1783 , d'une tolérance publique , et avouée par le gouvernement , ainsi que tous les cultes dissidents. Ils ont des chapelles à Bristol , à Birmingham , Manchester et Londres. Au-dessus de la porte de ces chapelles , on lit cette inscription : *Nunc permissum est* ; allusion à l'accomplissement du jugement dernier , qui est déjà arrivé d'après leur croyance. Il paraît , d'après les auteurs anglais , que cette secte , qui s'était insensiblement propagée dans ce pays , y est maintenant dans un état peu florissant. En

France, en Allemagne et en Pologne, il n'existe que des adhérents et quelques sectateurs isolés, malgré les assertions des partisans de cette secte (V. BULOW). Aux Indes orientales, aux États-Unis et dans la partie méridionale de l'Afrique, leur nombre est plus considérable. On y trouve des communautés entières, qui correspondent entre elles et semblent reconnaître pour centre de l'Église la société de Stockholm. L'opinion qui règne parmi eux, que la nouvelle Jérusalem existe parfaitement organisée au centre de l'Afrique, les a déterminés à envoyer des missions, et à faire des voyages dans cette partie du monde. Ils ont contribué, avec un vif intérêt, à la formation, dans ces contrées, de colonies libres. Ils ne se contentent pas de condamner l'esclavage des nègres; mais ils font encore de continuel efforts pour abolir la traite. C'est dans cette vue qu'ils ont coopéré à l'établissement de Sierra-Leone, où Ulric Nordenskiöld a fondé, avec son compatriote Afzelius, une communauté qui a été visitée par Charles-Bernard Wadstrom et Sparmann, qui a passé pour être affilié à cette secte, quoiqu'il traite leur auteur de visionnaire, et qui pourrait être du nombre de ceux qui, sans se faire définitivement recevoir, entrent dans cette société et en sortent à leur gré. Les Svedenborgistes cherchent à répandre leur doctrine par l'impression des ouvrages théosophiques de Svedenborg, et par la publication d'un écrit périodique, sous le nom de *Journal de la Nouvelle Jérusalem (the new Jerusalem Magazine)*, qui s'imprime à Londres. Cependant il paraît qu'il existe parmi eux une espèce de schisme. Les uns professent une adhésion absolue à tout ce qu'a dit Svedenborg: ils convien-

nent qu'on trouve dans ses écrits des difficultés et des obscurités; mais ils croient que leur maître n'a pu, dans une langue terrestre, exprimer toutes les idées spirituelles dont il était pénétré. D'autres distinguent dans Svedenborg ce que le Seigneur lui a dicté et ce que les anges lui ont dit. Les paroles de ces derniers leur semblent moins infaillibles, à moins qu'elles n'aient été confirmées par le Seigneur. Après avoir fait connaître la doctrine de Svedenborg et avoir tracé l'histoire des progrès de sa secte, il nous reste à donner les titres de ses écrits théosophiques. I. *De cultu et amore Dei*, Londres, 1745. II. *Arcana cœlestia*, 8 vol. in-4<sup>o</sup>, Londres, 1749-56. C'est un des ouvrages les plus importants de l'auteur, ainsi que le suivant. III. *De cœlo et inferno ex aulitis et visis*, Londres, 1758, traduit en français par Pernety, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, Berlin, 1782. IV. *De ultimo judicio et Babylonis destructione*, Londres, 1758. V. *De equo albo de quo in Apocalipsi*, Londres, 1758. La traduction française se trouve à la suite d'un autre ouvrage de Svedenborg, trad. par Parraud. VI. *De telluribus in munda nostro solari*, Londres, 1758. VII. *De nova Hierosolymâ*, Londres, 1758. VIII. *Deliciæ sapientiæ de amore conjugali*, Amsterdam, 1758. Il a été traduit en français par M. de Brumore, Berlin et Bâle, 1784. IX. *Sapientia angelica de divino amore et divinâ sapientiâ*, Amsterdam, 1763. X. *Doctrina novæ Hierosolymæ de Domino*, Amsterdam, 1763. XI. *Doctrina vitæ pro novâ Hierosolymâ*, Amsterdam, 1763. XII. *Continuatio de ultimo judicio et de mundo spiritali*, Amsterdam, 1763. XIII. *Sapientia angelica de*

*divinâ providentiâ*, Amsterdam, 1764. XIV. *Apocalypsis revelata*, Amsterdam, 1766. XV. *Summaria expositio doctrinæ novæ ecclesiæ*, Amsterdam, 1769. La Traduction française a été imprimée à Paris, en 1797. XVI. *De commercio animæ et corporis*, Amsterdam, 1763. Il en existe deux Traductions, l'une de Pernety, Paris, 1785, l'autre de Parraud. XVII. *Vera christiana religio seu universalis theologia novæ ecclesiæ*, Amsterdam, 1771. Cet ouvrage contient toute la doctrine de Svédénborg. On compte encore, parmi les écrits imprimés de cet auteur, un Supplément à la vraie religion, œuvre posthume, Réponse à la Lettre d'un ami, etc. Il avait laissé un nombre considérable de manuscrits dont on a annoncé une édition à Londres, en 20 vol. in-4°. Il en a paru la *Clef hiéroglyphique*. Presque tous les ouvrages théosophiques de Svédénborg ont été traduits en anglais (2 vol. in-4°); et parmi les traducteurs se trouve T. Hartley (*Voy.* ce nom), ami intime de l'auteur. Ils ont été aussi traduits en allemand par T.-C. Oettinger, grand partisan de cette doctrine, sous ce titre: *OEuvres choisies* d'Émanuel Svédénborg, 4 vol., Francfort-sur-Mein, 1776. On y trouve quelques Lettres inédites de Svédénborg à l'éditeur; elles sont d'un mince intérêt. Enfin, depuis 1819, il paraît chez Treuttel et Wurtz, une Traduction française (annoncée en 36 vol.) de tous les ouvrages du théosophe suédois, par J.-P. Moet, ancien sous-bibliothécaire du roi. C'est le fruit de vingt années de travail; il en a paru 12 vol. in-8°. Nous citerons encore la liturgie anglaise des Svédénborgistes, sous ce titre: *The liturgy of the new*

*church*, cinquième édition, Londres, 1797. On trouve, à la suite de cette liturgie, le catéchisme de cette société, une cinquantaine de Cantiques à son usage, composés par Joseph Proud, et un Catalogue des Ouvrages qui concernent la Nouvelle-Jérusalem, mais qui est loin d'être complet. On a publié, en 1820, à Copenhague, une *Vie de l'assesseur Svédénborg*, contenant une analyse de son système et plusieurs fragments de ses écrits. On y voit que Svédénborg avait eu quelques idées de la crânologie que le docteur Gall a rendue si célèbre de nos jours.

C—AU et C—Y.

SWAMMERDAM (JEAN), célèbre anatomiste hollandais, naquit en 1637, à Amsterdam, où son père exerçait la profession de pharmacien. Il commença ses études médicales à Leyde, et, avant de les terminer, il passa en France pour se perfectionner dans l'art des dissections. Après y avoir fait de grands progrès, il revint à Leyde, et y prit le bonnet de docteur en 1667. Bientôt après, il se rendit dans sa ville natale, et ne se sentant aucune inclination pour la pratique de la médecine, il fit sa principale occupation de l'anatomie de l'homme et de celle des insectes. C'est Swammerdam qui découvrit la méthode de rendre plus visibles et faciles à disséquer les vaisseaux artériels et veineux, en y injectant de la cire liquéfiée par la chaleur, et diversement colorée. Une fièvre quarte ayant interrompu ses travaux anatomiques, il changea de goût après sa convalescence, et abandonna complètement l'étude de la structure de l'homme, pour se consacrer tout entier à celle des insectes. Dans cette intéressante branche de la zoologie, il fit de nombreuses et

tantes découvertes, et montra abileté et une patience admirable disséquant les parties les plusieuses des animaux les plus reuables par leur petitesse. C'est ntinuant avec persévérance ses rches, qu'il parvint à se for-en-à-peu un très-riche cabinet oire naturelle qui, après sa fut vendu par ses héritiers. l'extrême contention d'esprit, recherches subtiles qu'exigeait ture de ses travaux, finirent roubler ses facultés intellectuel l tomba dans une telle moro- qu'il daignait à peine répondre x qui lui adressaient la parole : contentait de les regarder, et urait immobile. C'est dans cette sition d'esprit que, frappé du eau système de dévotion mysti- le la Bourignon, il s'en déclara aud partisan, et que, croyant ser la divinité par ses études miques, cet habile observateur nature jeta le scalpel, et cou- oindre dans le Holstein la fana- qui l'avait subjugué. Mais au- vant, pour que le secret de sa ode d'injecter les cadavres ne oint perdu, il l'avait confié à ich, qui se servit habilement de découverte. ( Voy. RYSCA ). mmerdam revint néanmoins ue temps après à Amsterdam, vécut dans la retraite jusqu'à sa t, arrivée prématurément en o, la même année que celle de ourignon. Vers la fin de sa car- , il était tellement maigre et dé- né, qu'il ressemblait à un vrai lette; et, dans cet état d'émacia- , il avait de si violents accès de ir mélancolique, qu'un jour il au feu tout ce qu'il avait de ses entre les mains. Voici ceux qui restent : I. *Tractatus physi-*

*co-anatomico-medicus de respira- tione, usque pulmonum, Leyde, 1667, 1679, in-8°. ; 1738, in-4°. Quoique ce traité ne soit que la dis- sertation inaugurale de l'auteur, il est cependant remarquable par des faits intéressants et nouveaux pour l'épo- que, tels que des expériences sur le mécanisme de la respiration, la démonstration des valvules des vais- seaux lymphatiques et du mouve- ment de la lympe, la description des tubes déliés dont il se servait pour gonfler ces vaisseaux, l'inven- tion d'un thermoscope pour appré- cier le degré de chaleur dans les ma- ladies fébriles, etc. II. *Miraculum naturæ, seu uteri muliebris fabrica, notis in Van Horne prodromum illus- tratum, Leyde, 1672, 1679, 1717, 1729, in-4°. Sous ce titre, Swam- merdam embrasse tout le système de la génération, et il se prononce en faveur de l'existence de l'œuf dans l'ovaire: il saisit cette occasion pour se faire l'apologiste de Van Horne, aux dépens de Graaf, qu'il accuse injustement de plagiat. III. *Histoire générale des insectes, en hollan- dais, Utrecht, 1669, in-4°. ; tra- duit en français, Utrecht, 1682, 1685, in-4°. ; en latin, par H. C. Henninius, Leyde, 1685, in- 4°. ; Utrecht, 1693, in-4°. ; Ley- de, 1733, in-4°. Swammerdam ex- pose dans cet ouvrage une classifica- tion des insectes, et il la fonde sur la structure et les métamorphoses de ces animaux; il en fait quatre classes, et dans chacune il décrit avec soin les diverses phases de la vie des insectes. IV. *Histoire de l'éphémère, en hollandais, Amsterdam, 1675, in-8°. , traduit en latin, Londres, 1681, in-4°. Ce petit traité anatomi- que, que l'on peut regarder com- me un chef-d'œuvre, fut, dit-on,****

écrit par Swammerdam, dans l'intention de témoigner son amitié à la Bourignon. V. *Biblia naturæ, seu historia insectorum in certas classes reducta, necnon exemplis et anatomico variorum animalculorum examine æneisq; tabulis illustrata*, Leyde, 1737-1738, 2 vol. in-fol.; traduit en allemand, Leipzig, 1752, in-fol.; en anglais, Londres, 1758, in-fol.; en français, dans les tomes IV et V de la *Collection académique* de Dijon, partie étrangère. Voici l'histoire de cette publication, qui n'a point été faite du vivant de l'auteur. Quelque temps avant sa mort, Swammerdam, pressé par le besoin, avait vendu à vil prix ses manuscrits et ses figures à Thievenot : un demi-siècle après, Boerhaave trouva heureusement intacts ces trésors de la science, les racheta pour une somme considérable, écrivit la biographie de l'auteur, et publia l'ouvrage en hollandais et en latin, par les soins de Gaudius. Cette admirable production renferme une foule de faits extrêmement curieux et entièrement inconnus avant Swammerdam; il est impossible de pousser plus loin l'anatomie des petits animaux, et d'être plus exact dans la description de leurs organes, lesquels, par leur exiguité, présentent toujours à la dissection des difficultés considérables. Il se servait, pour séparer les molécules animales sans les déchirer, de petites aiguilles d'ivoire qu'il aiguissait lui-même au microscope. En refusant une foule d'erreurs commises par les naturalistes qui l'avaient précédé dans la carrière, on peut dire qu'il les a surpassés tous. A l'occasion de l'histoire des abeilles, qui se trouve dans le second volume, Boerhaave rapporte que cet excellent trai-

té était resté long-temps caché en France, et il soupçonne les académiciens français qui avaient écrit sur le même sujet, de n'avoir point négligé le manuscrit de Swammerdam, si riche en découvertes. Mais Boerhaave n'apporte aucune preuve à l'appui de son assertion. Si l'on peut considérer Swammerdam comme presque inimitable dans l'anatomie des insectes, on n'apprendra pas sans étonnement qu'il a été moins heureux dans celle d'animaux plus volumineux, tels que les mollusques, par exemple, comme si la nature ne l'avait appelé qu'à l'observation des infiniment petits. R—D—W.

SWARTZ (OLAUS), botaniste suédois, né, en 1760, à Norrkœping, fut envoyé par son père, à l'âge de dix-huit ans, à l'université d'Upsal, où il suivit les cours du fils de Linné; mais bientôt, devenant son maître, il parcourut, en herborisant, les provinces et les îles de la Suède, pour augmenter ses connaissances. A l'âge de vingt-trois ans, il entreprit, à ses frais, des voyages dans le Nouveau-Monde, étudia sur les lieux la flore de la Jamaïque, de Saint-Domingue et des autres îles, ainsi que celle des côtes de l'Amérique méridionale, et il alla ensuite séjourner, pendant un an, à Londres, où il profita des leçons et des richesses végétales de sir Joseph Banks. Swartz revint dans sa patrie, en 1789, riche des résultats nombreux de ses études et de ses recherches. Il visita encore plus tard les Alpes de la Norwège et une partie de la Laponie. A son retour, il fut nommé membre de l'académie de Stockholm, et l'année suivante il en fut président. La place de professeur d'histoire - naturelle à l'institution medico-chirurgicale, les décorations

de Vasa et de l'Étoile sont ajoutées aux distinctions accorda son souverain. Il usé, peu de temps après son ans sa patrie, la fille du berg d'Upsal, dont il eut une fille. Ce savant mourut le ombre 1817, après avoir parses travaux utiles, l'hon-école suédoise, fondée par ses disciples. Il a établi plus ante genres de plantes phases, ajouté de nouvelles es-! introduit un nouvel ordre s orchidées, qui ont été de classées par Brown, Du-uars et Richard. Swartz rtant très-circonspect dans vations, et il se gardait trodruire des genres et des itions inutiles aussi, com-marque Sprengel, les gen-a établis n'eut pas ubi-tions de la part d'autres s. Ses descriptions de plan-t claires et concises; sou-y ajoutait des figures d'a-propres dessins. Il est le botaniste suédois qui se soit à l'étude des plantes crypto-avant la méthode d'Hedwig. diant, il s'était déjà occupé tionner celle qu'avait éta-né pour les mousses. Il eaucoup cette étude pen-séjour aux Indes Occi-et établit trois nouveaux mousses, le Conostome, dium et l'Alympères. La: lui est relevable d'une nee plus parfaite des fou-mille dans laquelle il dé-ctement huit cents espèces, blit trois genres nouveaux, , *Mohria* et *Checlantès*. Les *fungus* furent aussi l'ob-recherches; dans les der-

niers il établit le genre nouveau de Werpa. Son premier ouvrage fut sa dissertation *De methodo muscorum*, qui termine le volume x des *Amœnitates academicæ* de Linné, et qui fut suivie de l'histoire de *Gentiana pulchella*, comprise parmi les Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm pour 1785. A son retour du Nouveau-Monde, il publia : I. *Nova genera et species plantarum*, Stockholm, 1788. II. *Observationes botanicæ*, Erlang, 1791. III. *Icones plantarum incognitarum*, ibid., 1794, 1<sup>er</sup>. fascicule, 6 pl. color., in-fol. IV. *Flora Indiæ occidentalis*, Erlang, 1797 à 1806, 3 vol. in-8°. V. *Fasciculus ichenum Americanorum*, ibid., 1811. VI. *Principes du Système des animaux et des végétaux* (en suédois), Stockholm, 1813, in-8°. Cet ouvrage est regardé comme très-faible et peu digne de la réputation de l'auteur. Le *Journal de Botanique* de Schrader, le Recueil des *Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm*, celui de la société Linnéenne, et d'autres collections savantes contiennent de Swartz un grand nombre de Mémoires de botanique. Il coopéra aussi au *Botaniste suédois*, publié par Palmsbruch et Billberg, au *Magasin pour les amateurs de fleurs*, par Pfeiffers et Russmann, ainsi qu'aux *Annales de l'académie d'agriculture de Suède*. Schrebera dédié à ce botaniste le *Toumatea* d'Aublet, qu'il regardait comme génériquement différent du *Posiru* du même auteur; ensuite, Wahl ayant démontré que ces plantes ne forment qu'un seul genre, Willdenow conserva, pour les deux, le nom de *Swartzia*; toutefois Sprengel fait observer que leurs affinités naturelles ne sont pas encore bien



connues. Hedwig avait aussi donné le nom de *Swartzia* à un genre de mousses que le botaniste suédois désigna lui-même par le nom de *Cynodontium*. Swartz était officieux, communicatif et plein de bienveillance. Une Notice sur sa vie et ses travaux ( par Sprengel ) a paru dans le volume x des *Nova Acta acad. Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum*. En 1824, l'académie de Stockholm a fait frapper une médaille à son honneur ; elle représente d'un côté l'effigie du Botaniste, et au revers la plante *Convallaria majalis*, avec la jolie légende : *honus dum prata virebunt*. D—G.

SWEDENBORG. V. SVEDENBORG.

SWEDIAUR ( FRANÇOIS - XAVIER ), médecin, naquit, le 24 mars 1748, à Steyer dans la Haute-Autriche, d'une famille originaire de Suède. Après avoir reçu de son père la première instruction et suivi les cours ordinaires de philosophie, de mathématiques et de langues anciennes, à l'école latine de sa ville natale, il se rendit, à l'âge de dix-huit ans, à Vienne, pour y étudier la médecine, vers laquelle l'avait porté son goût particulier pour les sciences naturelles. En joignant à ces études celle des langues vivantes de l'Europe, il s'appliqua surtout à profiter des doctes leçons du célèbre Van-Swieten et de celles de De-Haen sur la clinique. A l'âge de vingt-trois ans, il prit le grade de docteur, et voyagea pendant trois ans en Europe, pour se perfectionner dans la science et pour connaître personnellement les plus célèbres professeurs et praticiens. Au bout de ce temps, il s'établit à Londres, et s'y livra à l'étude et à la pratique de son art. De concert avec ses amis, les doc-

teurs Nooth et Milmann, il vérifia les expériences faites par Van-Swieten, sur le sublimé corrosif comme dans les maladies siphilitiques de Storck sur l'emploi de celui-ci dans les cancers. Il consigna un journal, le résultat de ses recherches sur la ciguë employée dans les cancers, et se prononça négativement. Swediaur fut lié, à Londres, avec les célèbres praticiens Pringle, Heberden et Fordyce. Il s'occupa pendant son séjour dans cette ville de l'étude particulière de la chimie moderne, alors peu répandue en Angleterre, et publia la traduction de son Traité de chimie composé avec le célèbre Bergmann. Il se rendit à Edimbourg, puis à Cullen, avec lequel il eut une correspondance, et pour le commencement de la révolution française, il quitta Londres, et vint à Paris, où il se lia avec les amis du parti révolutionnaire, et particulièrement avec Danton, ce qui ne le empêcha pas de poursuivre ses études médicales et de publier des ouvrages. Il continua de vivre jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 27 août 1824. Quelques ouvrages qui agrandirent sa réputation, lui valurent une nombreuse clientèle. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Dissertatio excerptio præparatorum micorum et instrumentorum quæ possidet factica Vindobonensis*, Vienne in-4°. II. *Methodus medicinalis in nosocomiis Londinensibus usitata*, ibid., 1777, in-8°. III. *Practical observations on*

dire, *Observations pratiques maladies vénériennes, maîtres et les plus invétérées*, 1784; Édinbourg, 3°.; id. en allemand à 1786. IV. *Philosophical*. Londres 1786, in-8°. , que le *Monthly review* quintessence d'impiété. *complet sur les symptômes, effets, la nature et traitement des maladies siphilitiques*, 1798; septième édition. Cet ouvrage est le plus de ceux qui sont sortis de la plume de Swediaur. Il y soutient ce qu'il nous vient pas de l'ancien continent, et qu'elle n'est point nouvelle. Ce système est réfuté par des raisons de grande force. *a medica*, Paris, 2 vol. *Pharmacopœia medicæ universalis*, 3 vol. in-12, 1712. VII. *Novum nosologiæ systema*, etc., 2 vol in-12, 1712. Pendant les dernières de sa vie, il s'occupait de la rédaction d'un *général sur les ali-* ment il a laissé en manuscrit, la nouvelle édition, très-belle de la Pharmacologie et de la copie.

Z. RT (FRANÇOIS), historien, né à Auvers, embrassa les lettres, et termina ses études, la proposition de son père, qui s'était enrichi par le commerce des tapisseries; il se consacra à la culture des lettres et de la littérature. Desirant perfectionner ses connaissances, il rechercha l'assistance de ses compatriotes les plus distingués, d'Abraham Ortelius (nom), qui possédait un cabinet d'antiquités. Sweert

en tira les médailles représentant les divinités du paganisme, qu'il fit graver (1); et, après la mort d'Ortelius, il rassembla les vers composés à sa louange. Ce fut d'après les conseils du P. Schott (*Voy. ce nom*) qu'il entreprit l'histoire littéraire des Pays-Bas, pour suppléer à l'ouvrage de Valère André, que l'on croyait perdu. Celui-ci retrouva son manuscrit, et s'empressa de le publier, avec une préface, dans laquelle il accuse Sweert de plagiat. C'était un reproche au moins prématuré, puisque le travail de son émule n'avait point encore paru; mais les deux auteurs ayant dû puiser aux mêmes sources, on pouvait prévoir qu'ils se rencontreraient souvent. Sweert mourut en 1629. On cite, parmi ses amis, Juste Lipse, Jos. Scaliger, Casaubon, etc. Outre des éditions de l'Opuscule de Magius: *De tintinnabulis* (*V. MAGIUS*, XXVI, 124), et des Poésies latines de J. Boch (*V. ce nom*, IV, 627), on a de lui des compilations qui n'offrent aucun intérêt aujourd'hui, et dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* du P. Nicéron, tome 27, ainsi que dans ceux de Paquet. Nous nous contenterons de citer: I. *Selectæ christiani orbis deliciae ex urbibus, templis, bibliothecis et aliundè*, Cologne, 1608, in-12; 1625, même format. C'est un recueil d'épithètes, genre qui paraît avoir eu pour lui un charme particulier, puisqu'il en a publié trois recueils. Sweert a beaucoup profité, pour celui-ci, de l'ouvrage de Nathan. Chytrée (*Voy. ce nom*, VIII, 519): *Varior. in Europâ itinerum deliciae*. II. *Ducatûs Brabantiae monumenta sepulchralia, et inscriptiones publicæ privæ*

(1) *In deorum, deorumque capita ab Ortelio collecta narrationes historicæ ex analectis Andri. Schotti, Auvers, in-4°.*

*laque*, Auvers, 1613, in-12. III. *Epitaphia joco-seria latina, gallica, italica, hispanica, lusitanica, belgica*, Cologne, 1623, in-12. IV. *Rerum Belgicarum annales*, Francfort, 1620, in-fol. Ce volume, qui devait être suivi de plusieurs autres, contient les Annales de Hollande, de Jean Gerbrand de Leyde, et celles de Regner Snoy; les Annales belgiques d'un anonyme, moine d'Égmond, et de Gilles de Roye, moine des Dunes. V. *Athenæ Belgicæ, sive nomenclator Inferioris Germaniæ scriptorum*, Auvers, 1628, in-fol. Cet ouvrage est plein d'inexactitudes; il ne vaut pas, à beaucoup près, celui de Valère André: mais tous les deux ont été surpassés par la *Biblioth. Belgica* de Foppens (V. ce nom).

W—s.

SWEERT (ÉMANUEL), fleuriste, né à Sevenbergen près de Breda, se rendit célèbre par son habileté dans la culture des plantes, dont il finit par faire le commerce, et fut nommé chef (*præfectus*) des jardins de l'empereur Rodolphe II. Ayant fait graver les plus belles plantes de ses collections, il les publia sous le titre de *Florilegium amplissimum et selectissimum*, in-fol., Francfort. La première partie parut en 1612, et la seconde en 1614; le tout, composé de dix-huit feuilles d'impression, comprenant une Épître dédicatoire, une Préface et un Catalogue en quatre langues, soixante-trois planches dans la première partie et quarante-trois dans l'autre. Ainsi cent dix plantes sont figurées: la plupart sont des variétés des lilacées et quelques arbres. Plusieurs sont imitées du jardin de Henri IV, par Vallet et Robin. Toutes ces plantes sont réellement dessinées d'après nature et gravées correctement, mais

très-sécherement: elles ressemblent à celles de l'ouvrage que nous venons de citer. C'est la manière de cette époque, employée dans le *Florilegium* de de Bry, et l'*Hortus floridus* de Dupas (Passæus). Les deux parties réunies reparurent à Amsterdam, en 1647. On cite d'autres éditions jusqu'en 1672; mais comme on y voit toujours figurer la préface de 1612, on peut les soupçonner identiques. C'est donc à cause de ces images représentant des objets connus précédemment, que non-seulement Sweert est compté parmi les botanistes, mais que, de plus, Linné a consacré à sa mémoire, sous le nom de *Swertia*, un genre formé sur une des plus belles plantes alpines, de la famille des gentianées.

D—P—s.

SWEIGKER ou SCHWEIGKER (SALOMON), ministre protestant, né en 1554 à Sultz, dans le pays de Wurtemberg, est connu par son voyage en Turquie, en Égypte et dans la Terre-Sainte. Le comte de Zinzendorf ayant été nommé ambassadeur de la cour autrichienne près de la Porte-Othomane, Sweigker partit avec lui en 1577, comme ministre évangélique de la légation. Le comte étant retourné à Vienne, en 1581, Sweigker se rendit en Égypte avec quelques savants; il visita Alexandrie, Rosette, d'où il se disposait à passer au Caire; mais la peste y faisait de si horribles ravages, qu'il traversa le Nil, et alla dans la Terre-Sainte. Après avoir vu Jérusalem, Bethléhem, Damas et Tripoli, il revint en Allemagne, par Cypre, Caucie, Corfou et Venise. Crusius a publié les détails de ce voyage sous le titre suivant: *Hodoporicon sive itinerarium D. Salomonis Sweigkeri Sultzensis, qui Constantinopoli in aula legati imperatoris romani aliquot*

*clesiasta fuit, et à Thra-  
gypto, Palestinâ, Arabiâ,  
riâ peregrinatus est, cons-  
à Mart. Crusio.*, Leipzig,  
1-12. Cette description est  
d'un petit poème en grec et  
dans lequel Crusius raconte  
es de Sweigker. G—r.

ÈRE ou SVERRIR, roi de  
illustre par sa valeur et sa  
passe pour être l'auteur du  
*yal*, monument précieux de  
ure islandaise. Né en 1151,  
er rejeton des Harald fut  
é dans une île éloignée, et  
n évêque, qui l'ayant élevé  
, l'ordonna prêtre. En 1171,

Norvège, dont il parcour-  
tement plusieurs provin-  
qu'il fut arrivé dans la Var-  
ruit se répandit qu'un fils  
gurd, conservé comme par  
se trouvait dans cette pro-  
: l'on accourut de toutes  
le voir. Tout annonçait  
descendant d'une race au-  
ie l'on croyait éteinte, et  
laissé de si grands souve-  
proposa à Swerre de reven-  
s droits : « Il n'est pas en-  
nps, disait-il; Magnus est  
nissant; vous n'êtes qu'une  
: d'hommes : je ne veux  
ous sacrifier. » Comme on

le Swerre avait formé le  
ller en Palestine pour pren-  
ux expéditions des croisés,  
garder à vue, afin de con-  
Norvège le prince sur les  
saient les espérances de la  
. On lui déclara même que  
ait plus long-temps, on le  
à Magnus, pour prix de la  
tion que l'on allait solliciter  
reçut alors le serment de  
s, et jura sur son épée de ne  
quitter. Ses partisans, dont

le nombre augmentait tous les jours,  
le proclamèrent roi de Norvège; et,  
dès l'année 1179, il était à la tête  
d'une petite flotte. Magnus fut sur-  
pris, et Swerre, après avoir gagné  
une seconde victoire, proposa, dans  
une entrevue, que les deux concu-  
rents partageassent entre eux la Nor-  
vège. Magnus répondit : « J'ai été sa-  
» cré roi par le légat du pape et d'a-  
» près le consentement des états  
» du royaume. J'ai fait des serments :  
» je veux les tenir. Je conserverai tou-  
» te la Norvège, ou je la perdrai avec  
» la vie.—C'est bien à moi, répondit  
» Swerre, qu'il appartient de re-  
» pousser toute proposition de par-  
» tage. Mon père, né roi légitime, a  
» été mis à mort; mon frère aîné Ha-  
» con a été immolé par votre père  
» Erling, qui a fait attacher mon frère  
» Harald à une potence. Mon troisiè-  
» me frère Sigurd a eu la tête tranchée.  
» Ainsi ont été traités tous mes pa-  
» rents. Sans perdre plus de paroles,  
» que chacun rentre dans son camp;  
» le sort des armes décidera. » Mag-  
nus proposa de vider la querelle dans  
un combat naval, où le nombre de  
vaisseaux serait égal, puis il ajouta :  
« Battez-vous, si vous osez, contre  
» moi; la Norvège sera le prix du  
» vainqueur.—Je suis prince, ré-  
» pondit Swerre; je vais me mettre  
» à la tête de mes troupes, pour me  
» mesurer avec vous en bataille ran-  
» gée : je laisse à d'autres le métier  
» de gladiateur. » Cette lutte dura  
encore quatre ans. Enfin Magnus,  
complètement défait dans un combat  
naval, voyant le vaisseau amiral  
prêt à tomber entre les mains de l'en-  
nemi, se jeta, avec les princes de sa  
maison et ses généraux, dans la mer,  
où il périt le 15 juin 1184 (*Voy.*  
MAGNUS VI, XXVI, 146). Son  
corps ayant été retrouvé, Swerre

le fit conduire solennellement à Bergen, l'accompagnant avec respect jusqu'à l'église cathédrale. Magnus avait le visage découvert, et ses amis pouvaient s'approcher de lui. Un d'eux s'étant jeté sur le corps, avec de grands cris de douleur, Swerre dit : « Voilà des hommes comme je les aime : ils ne sont pas faciles à gagner. » L'oncle de Swerre fit l'oraison funèbre en peu de mots, et comme il convient à un soldat. « Le prince que vous pleurez, dit-il, a été bon envers ses sujets, mais impitoyable envers nous et notre famille; que Dieu veuille lui pardonner comme nous lui pardonnons. » Swerre fit élever un riche mausolée sur la tombe de Magnus. N'ayant plus de compétiteur, et reconnu souverain de la Norvège, qu'il avait conquise à la pointe de l'épée, il récompensa généreusement ses soldats et leurs chefs. Pendant tout son règne, il eut à lutter contre les restes de la faction opposée, contre le haut clergé et contre la cour de Rome. L'archevêque, primat du royaume, faisait ses visites pastorales avec la pompe d'un monarque. D'après les anciens usages, le roi prétendait que ce prélat ne devait avoir à sa suite que trente personnes, avec douze soldats. L'archevêque répondait que le pape lui avait confié le siège archiepiscopal avec tous ses droits; que personne ne pouvait restreindre le nombre des personnes qu'il lui plaisait de prendre à sa suite. La diète, convoquée par le roi (1189), prononça contre l'archevêque, qui porta plainte à la cour de Rome. Le pape Célestin III (1192) excommunia Swerre, jeta un interdit sur la Norvège, et y envoya un légat pour informer. Après quelques entrevues, le

légat ayant refusé de sacrer le roi, Swerre lui dit : « Je sais pourquoi vous êtes venu; vous allez ramasser notre argent, et vous vous en irez, tournant en ridicule le royaume de Norvège et ses habitants. Ne tirez-vous sur le champ. » Il réunit les évêques du royaume, qui lui donnèrent l'onction royale. D'après un auteur contemporain (Guillaume de Neubridge), le sceau de Swerre portait l'empreinte suivante : *Swerrerus rex magnus, ferus ut leo, mitis ut agnus*. Voulant faire la paix avec la cour de Rome, il assembla les évêques de son royaume, qui députèrent deux d'entre eux au souverain pontife. Un Norvégien appelé Hreidar, revenu de Constantinople, présenta au roi de Norvège des lettres par lesquelles l'empereur Alexis Comnène le pria de lui envoyer un corps de mille hommes de bonnes troupes. Swerre ayant rejeté cette demande répétée avec de vives instances, Hreidar obtint la permission de se rendre dans les villes maritimes de Norvège, et d'y enrôler les hommes qu'il voudrait le suivre de bonne volonté. Alexis Comnène avait aussi envoyé des députés pour demander des secours aux rois de Suède et de Danemark. Swerre était occupé en Norvège, le haut clergé ayant soulevé une partie du royaume contre lui, et les rebelles, encouragés par leurs succès, ayant osé proclamer un autre roi. Innocent III, profitant de ces troubles, lança sur la Norvège de nouveaux anathèmes. Dans les lettres que ce pape adressa aux évêques du royaume et aux rois de Danemark et de Suède, il dit : « C'est pour punir les Norvégiens que Dieu permet la déomination tyrannique de Swerre. Nous nous étonnons que l'on puisse donner des secours à cet apostat,

ussement avoir été reconconfirmé par le Saint-Siège, les Norvégiens, et abandonnent. Excommuniés les artisans; fermez les églises dans la partie de la Norue est attachée, on n'admet pas les autres sacrements que le baptême; que l'on refuse l'enterrement ecclésiastique à ceux qui ne se convertissent pas (1198). » Swerre, accablé de soucis et d'inquiétude, tombe malade à Bergen. Sentant approcher ses derniers moments, il demanda à son fils de lui lire et de lui expliquer la présence des dernières volontés qu'il donnait à son fils; et il ajouta: « Je regrette ma mort, on me défend de parler, afin que mes amis ennemis puissent bien me louer; si grand dans la mauvaise fortune, mourir, n'étant âgé que de cinquante ans. Son histoire a été recueillie par plusieurs auteurs contemporains, par Charles, prince de Danemark, qui paraît avoir dicté de Swerre lui-même. *Torfæi historiæ rerum danicæ, pars 3<sup>a</sup>. et 4<sup>a</sup>.*, Copenhagen, 1711, in-fol. On croit que l'auteur du *Miroir royal*, pour la première fois, en langue norvégienne, avec la version latine, sous ce titre: *Kongs-utlogd a daunsku og latinum regalecum interpreticâ et latinâ*, Soroe, 1749. Dans cet ouvrage, si par son contenu et son authenticité, l'auteur converse avec son fils, se propose d'instruire dans l'art de gouverner et d'administrer. Il divise,

dans l'exorde, le sujet qu'il va traiter en quatre chapitres: *Du commerce, De la cour, Du clergé et Des cultivateurs*. Il ne nous reste plus que les deux premières parties, les deux autres, si elles ont été écrites, s'étant égarées. La première partie traite du Commerce maritime et des connaissances qu'il exige. On y trouve un petit Traité d'astronomie et de physique pratique et une belle Description des vents et des tempêtes. Le commerce des Norvégiens se faisant alors particulièrement avec l'Irlande, (l'Écosse), l'Islande et le Groenland, l'auteur donne la description géographique de ces îles, des mers qui les entourent, s'attachant surtout aux objets qu'elles présentaient au commerce. Il décrit fort au long les baleines, les autres cétacés, la manière de les prendre et d'en tirer parti. Ce qu'il dit sur les volcans de l'Islande annonce des connaissances physiques, rares dans le douzième siècle. C'est dans cette île qu'il place les enfers. Il parle d'un ouvrage sur les *Merveilles de l'Inde*, qui avait été dédié à l'empereur Manuel Comnène. La seconde partie est divisée en deux chapitres. Dans le premier, l'auteur parle de ceux qui entourent le roi; et dans le second, il montre ce qu'est un bon roi, ce qu'il doit faire et éviter. « Si vous étiez appelé par le roi à partager avec lui les soins du gouvernement, dit l'auteur à son fils, prenez pour principe de vos actions la crainte et l'amour de Dieu. Soyez intègre, juste et tempérant. N'oubliez jamais qu'il y a une autre vie, et que nos bonnes et mauvaises actions vous serviront quand, de cette vie si courte, vous passerez dans l'éternité. « La plus grande partie des hommes vivent et meurent comme des bêtes,

» ou plutôt pis que les bêtes, puisque  
 » celles-ci remplissent leur destina-  
 » tion. Étant le ministre de votre roi,  
 » aimez-le au-dessus de tout, après  
 » Dieu. » Ce que l'auteur dit sur les  
 usages de la cour, sur la guerre, sur  
 la conduite d'une armée, sur l'attaque  
 et la défense des places, est précieux  
 pour l'histoire des mœurs du Nord  
 dans le douzième siècle. On a aussi  
 découvert, dans la bibliothèque royale  
 de Copenhague, un manuscrit du  
 treizième siècle (n<sup>o</sup>. 114, A, in-4<sup>o</sup>.),  
 qui contient un Traité de droit pub-  
 lic, écrit par Swerre, en ancienne  
 langue islandaise. Ce manuscrit a été  
 publié par Christ. Werlauff, un des  
 conservateurs de cette bibliothèque,  
 sous ce titre : *Anecdoton historiam  
 Swerri regis Norvegiæ illustrans,  
 à codice membranaceo bibliothecæ  
 Arnæ-Magnæanæ, cum  
 versione latinâ et commentario*. Co-  
 penhague, 1815, in-8<sup>o</sup>. Dans sa pré-  
 face, l'éditeur donne de curieux dé-  
 tails sur Swerre, sur ses qualités, ses  
 défauts et sur la lutte dans laquelle ce  
 prince fut engagé avec le haut clergé  
 de Norvège et avec la cour de Rome.  
 Ici l'on croit voir Henri IV en présen-  
 ce de la Ligue; et l'histoire des deux  
 princes offre d'autres rapproche-  
 ments également frappants. Tous les  
 deux ont eu à conquérir à la pointe de  
 l'épée l'héritage de leurs pères. Sur  
 le champ de bataille, ils désarmaient  
 l'ennemi par la promptitude, la sa-  
 gesse de leurs mesures et par leur  
 courage. Après la victoire, ils ga-  
 gnaient les cœurs par la franchise et  
 la loyauté du pardon. Swerre eut un  
 avantage qui fut refusé au chef des  
 Bourbons. Ayant vécu dans la re-  
 traite jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans,  
 le descendant des Haralds avait fait  
 des études fortes et approfondies.  
 Il connaissait parfaitement l'histoi-

re, la philosophie, la théol-  
 ogie, le droit civil et canonique. Il p-  
 ressemblait à Henri, toutes les re-  
 sources de l'art oratoire. Sur le ch-  
 amp de bataille, il enflammait ses  
 soldats en leur entonnant des Hym-  
 nes, qu'il avait composés. Ses dis-  
 cours, qu'il leur adressait o-  
 uï force de raison, cette loyauté  
 droite au cœur du soldat et  
 fait mépriser le danger. Ce  
 discours serait digne d'être  
 de son histoire et d'être  
 séparément, comme modèle  
 véritable éloquence militai-  
 re que l'on a découverte  
 ment acquiert une nouvelle in-  
 tention en ce moment où les esprits  
 cupent si vivement de la doctrine  
 Bossuet et des quatre articles  
 de la bulle gallicane adopta en 1682  
 ci le plan de Swerre, que, par  
 développements, il appuie sur  
 textes pris dans l'Écriture  
 dans les Lettres des papes et  
 écrits de saint Augustin, de  
 Grégoire et des autres Pères de  
 l'Église. Dans l'exercice de ses droits,  
 la royauté est indépendante de  
 l'éclésiastique. J.-C. a établi  
 pour exercer des droits spiri-  
 tuels non pour usurper l'adminis-  
 tration des choses qui sont purement  
 temporelles. La situation d'un  
 prince devient déplorable quand  
 le trouble l'ordre social par ses  
 tentatives. Les sentences d'au-  
 tonté que le pape et les évêques  
 légèrement sont nulles. Les  
 du clergé eurent l'autorité  
 réelle sont clairement tra-  
 ditionnelles l'Écriture sainte et dans  
 le canon. C'est Dieu lui-même  
 qui a investi les rois de la  
 puissance qu'ils exercent. Que les ec-  
 clésiastiques ouvrent les saintes Écri-  
 tures, les saints Pères, et ils y trou-

et expressément ordonné  
ent, comme les autres sus-  
sance et respect au souve-  
à autre côté, les rois sont  
ccorder à l'Église protec-  
spéciale. La Norvège est là,  
histoire et avec ses faits,  
ver que ses rois ont, en tout  
ercé ce droit de patronage  
affaires ecclésiastiques. Les  
as qu'un roi pourrait avoir  
près les instances des évê-  
t nulles; et ses successeurs  
evendiquer des droits inhé-  
majesté royale. » Ainsi s'ex-  
vers la fin du douzième siè-  
cine du Nord, en son vieil  
landais; et c'est le même  
ont tenu depuis St. Louis,  
le-Bel et Louis-le-Grand,  
ont réclamé contre des pré-  
ui, poussées outre mesure,  
troubler la paix dans leur

G—Y.

SWEYHEIM (CONRAD), alle-  
rtage avec son compatriote  
(*Voy.* ce nom (1), XXXII,  
gloire d'avoir porté l'imprimé  
Italie. Il paraît que Sweyn-  
cessa, en 1473, la société  
t faite avec Pannartz, que  
opliquer tout entier à l'art  
en cuivre. Il entreprit une  
Ptolémée; et la préface de  
tion, qui parut en 1478  
BUCKINCK, VI, 207),  
qu'il mourut, après avoir  
trois années à cette occu-  
ce qui porte la date de  
en 1476 ou 1477. On n'a  
ouvrage sous le nom seul de  
im; mais beaucoup portent  
*Sweynheim et Pannartz*.  
et Sweynheim ont, les pre-

l'article de Pannartz, c'est par faute  
que les *Questiones Divi Thomæ* sont  
78; leur date est 1475.

miers, fondu et employé des carac-  
tères grecs (il y a des passages grecs  
dans leur *Lactance* de 1465); les pre-  
miers ils ont fait usage des registres  
contenant les premiers mots de cha-  
que feuillet (leur *César* est de 1469);  
les premiers enfin, ils ont mis à leurs  
éditions des préfaces (*l'Apulée* est  
de 1469), et des notes margina-  
les (leur *Aulugelle* est encore de  
1469).

A. B—T.

SWIENTOCHNA, reine de Bo-  
hême, épouse de Wratislas II, était  
fille de Casimir, roi de Pologne, et  
de Marie Dobrogniewa, fille de Wla-  
dimir-le-Grand, duc de Kiow. Dans  
les chroniques bohémiennes, elle est  
appelée Swatawa, en latin Béatrix.  
Cette princesse épousa, en 1062, en  
troisième noces Wratislas II, duc de  
Bohême, et en 1086, elle reçut avec  
son époux la couronne et l'onction  
royale. Sage et pieuse, elle vit avec  
beaucoup de chagrin les désordres  
de Boleslas-le-Hardi, roi de Pologne,  
son frère, et lui fit des représenta-  
tions que Wratislas appuya de son  
autorité. Tout fut inutile, et S. Sta-  
nislus, évêque de Cracovie, ayant été  
sacritié aux passions fougueuses de  
Boleslas, ce mauvais prince fut  
obligé de se soustraire par la fuite à  
l'indignation de ses sujets (*Voy.* BO-  
LESLAS). Swientochna eut de Wra-  
tislus quatre fils: Brzeczislus, Bor-  
zivoy, Wladislus et Sobieslas. Elle  
vécut assez long-temps pour les voir,  
l'un après l'autre, succéder à leur  
père, ayant survécu plus de trente  
ans à son mari, mort en 1092. Le  
ciel parut l'avoir conservée, afin que,  
par son autorité, elle pût calmer les  
dissensions qui éclatèrent dans sa  
famille. Cette princesse n'eut que des  
malheurs à déplorer: Brzeczislus, son  
fils aîné, après un règne de sept ans,  
fut assassiné à l'instigation des W



sowiez qui appartenait à la famille régnante (1100); Borzivoj, son second fils, après avoir gouverné la Bohême pendant six ans, fut chassé par son neveu Swientopelk, qui eut pour successeur Wladislas, troisième fils de Swientochna: ce dernier fut presque toujours en guerre avec ses frères Borzivoj et Sobieslas. En 1111, leur mère, à force de prières, les reconcilia. De nouveaux troubles étant survenus, elle fit encore la paix entre eux (1124). Enfin en 1125, Wladislas, tombé dangereusement malade, et étant vivement sollicité par son épouse, de désigner pour son successeur son cousin Otton, comte de Moravie, Swientochna, chargée d'années et d'infirmités, accourut à Prague. Wladislas, cédant aux larmes et aux touchantes représentations de sa mère, se reconcilia avec son frère Sobieslas et le désigna pour son successeur. G—Y.

SWIENTOPELK (1), roi de Moravie, reçut le baptême avec Radislaw, son oncle, en 862, des mains de S. Cyrille et de Méthodius, apôtres des peuples Slaves, dans la Bulgarie et la Bohême. Oubliant ce qu'il devait à Radislaw son bienfaiteur, qui lui avait donné une province de la Moravie en fief, il livra son malheureux oncle à Louis-le-Germannique, qui lui fit crever les yeux: par là Swientopelk devint maître et roi de la Moravie (870). Au commencement du huitième siècle, ce royaume comprenait la Norique et l'an-

(1) *Swientopelk* vient de deux mots slaves; le premier *Swiento*, signifie *saint, sacré*; le second *pelk, poleck, polh* ou *pall*, veut dire *légion, cohorte, régiment*, et quelquefois *peuple, nation*. Le mot *Swientopelk* paraissant trop dur aux auteurs, qui alors écrivaient en latin, ils l'adoucirent en le changeant en *Zuentiboldus, Zuentibold* ou *Suentoplutus*. Le fils d'Arnoul, duc de Lorraine, qui au septième avait reçu le nom de son parrain, *Swientopelk*, roi de Moravie, n'est connu dans l'histoire que sous le nom de *Zuentibold*.

cienne Pannonie tout entière; les Huns s'étant jetés sur la nonie orientale, le royaume Swientopelk n'en avait plus qu'une partie occidentale; cependant il prenait encore les deux rives du Danube depuis Lintz jusqu'à Seres c'est-à-dire l'Autriche propre dite et la basse Hongrie. La Bohême dépendait aussi de ce royaume, dont Swientopelk l'investiture des mains de Loup Germannique. Le nouveau roi, soupçonné d'infidélité, fut arrêté, en prison, mais bientôt après en liberté, parce qu'on n'avait pu le convaincre. On lui confia même le commandement de l'armée bavaroise pour aller soumettre Slavmarc, comte de Radislaw, qui s'était révolté. Mais Swientopelk pensait à se venger de l'affront qui lui avait été fait beaucoup plus qu'à réduire ses ennemis patriotes. Dès qu'il fut arrivé en Moravie, il s'éloigna secrètement ayant rassemblé un corps de troupes moraviennes, il tomba brusquement sur les Bavares, qui, se gardant dans leur camp, furent tous ou faits prisonniers, malgré les représentations de S. Méthodius. La conduite de Swientopelk était peu sage; mais il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la religion catholique, envoya plusieurs fois des députés au pape, et reçut des lettres de félicitation et des éloges de la cour de Rome en différentes circonstances surtout à l'occasion de la conversion de Borzivoj, duc de Bohême, à laquelle il fut le principal auteur. Il faisait sa résidence à Wétehrad sud d'Olmutz, sur la Morave. Les difficultés s'étant élevées au sujet du comté dépendant de la Moravie, les frontières de la Bavière et de la Bohême s'adressèrent à

roi de Germanie. Swiento-  
nécontent passa le Danube  
tout à feu et à sang. Ces rava-  
rent deux ans et demi; enfin  
leur Charles-le-Gros se ren-  
864, dans la Basse-Autriche;  
une entrevue qu'il eut avec  
opelk, il lui céda toute la Pan-  
pour laquelle ce roi lui fit  
ge comme vassal. En 892,  
leur Arnoul, qui avait mon-  
plus grande bienveillance à  
pelk, étant venu sur les fron-  
e la Moravie, le fit inviter à  
revue; ce qui fut refusé avec  
par ce prince. Arnoul ir-  
gaga les peuples voisins à  
sur la Moravie, laquelle eut  
ip à souffrir de leurs incur-  
wientopelk mourut en 894,  
de ses voisins, laissant trois  
nt l'aîné, appelé Swientibold,  
éda. Il ne sut point défendre  
ge paternel, qui, en peu d'an-  
evint la proie des peuples voi-  
G—y.

**ENTOPELK** ou **ZUENTI-**  
roi de Lorraine, était fils na-  
l'empereur Arnoul, et reçut  
m de Swientopelk, roi de  
, son parrain (V. l'article  
nt). Son père, qui avait pour  
vive affection, voulait le dé-  
on héritier, et le faire recon-  
di de Germanie; mais ayant  
union légitime un fils (Louis),  
succéda dans la suite, il se  
à de proposer Swientopelk  
s de Lorraine pour leur roi,  
fut d'abord rejeté. L'année  
, Arnoul tint un concile dans  
isde Tribure près de Maïence.  
ues assemblés envoyèrent au  
députés pour lui demander  
: disposé à protéger les égli-  
à en affermir l'autorité. Le  
fit dire qu'ils n'avaient qu'à

s'acquitter fidèlement de leur minis-  
tère, et qu'ils le trouveraient toujours  
prêt à combattre quiconque oserait  
leur résister. Alors les évêques, se le-  
vant de leurs sièges, s'écrièrent: *Vive*  
*le grand roi Arnoul!* Ils firent son-  
ner les cloches, chanter le *Te Deum*;  
et s'étant inclinés devant les députés,  
il les prièrent de témoigner au  
roi toute leur reconnaissance. Le mo-  
narque se rendit au concile; et les  
évêques furent admis à son conseil  
secret. Ce fut probablement là qu'il  
réussit à vaincre toutes les résistan-  
ces, et que l'on consentit à le re-  
connaitre pour roi de Lorraine  
(895). Peu de temps après, Ar-  
noul convoqua une diète générale à  
Worms, où, du consentement des  
grands et des évêques, il déclara et  
fit couronner Swientopelk roi de  
Lorraine. Dans les archives de S.  
Mihiel, d'Épternach, de Prumm,  
de S. Maximin à Trèves, de S.  
Èvre à Toul, de S. Grégoire en  
Haute - Alsace, dans les cathédrales  
de Trèves et de Toul, on trouve des  
chartes accordées par ce prince, en  
895 et 896, avec son effigie, son  
monogramme et sa qualité de roi.  
D'après cela, on voit que le royau-  
me de Lorraine s'étendait bien loin  
au-delà des limites du duché qui a  
porté ce nom. Eudes, comte de Paris,  
avait été proclamé roi de France, au  
préjudice de Charles-le-Simple.  
Swientopelk, sous prétexte de sou-  
tenir celui-ci contre Eudes, mais en  
effet dans le dessein d'augmenter sa  
puissance, entra en France, et vint  
mettre le siège devant Laon. Cette  
ville se défendit avec courage; et  
Eudes, qui était en Aquitaine, eut  
le temps d'accourir à son secours.  
Sans l'attendre, Swientopelk leva le  
siège, et rentra dans ses états (896).  
C'est dans ces circonstances que Foul-

ques, archevêque de Reims, pressé par le pape Étienne VI, de venir à Rome, écrivait : « Je me rendrai un jour près de vous, si cependant les chemins deviennent libres. A présent ils sont fermés par Swientopelk, fils du roi Arnoul. Ce prince attaque l'église de Reims, dont il prend les biens pour les donner à ses vassaux. Je vous en prie, réprimez sa tyrannie, par votre autorité apostolique. » Les comtes Étienne, Odacres, Gérard et Matfried ayant eu le malheur de déplaire à Swientopelk, ce prince les dépouilla de leurs biens et de leurs dignités. Il vint à Trèves, et partagea entre ses serviteurs les biens de ces seigneurs, ne se réservant que deux abbayes de filles, l'une à Metz et l'autre à Trèves, lesquelles avaient été usurpées par les comtes tombés en disgrâce. Arnoul était alors à Rome, où il s'était fait reconnaître empereur. Son fils lui envoya demander son consentement pour le mariage qu'il voulait contracter. D'après l'aveu de l'empereur, Swientopelk envoya des ambassadeurs au comte Eudes, roi de France, qui accorda sa fille Oda au roi de Lorraine. L'empereur ayant convoqué une diète générale à Worms (897), Swientopelk, qui s'y rendit, fut accueilli avec affection par son père, qui le réconcilia avec les quatre comtes dont il avait partagé les dépouilles. Depuis cette époque, les comtes Gérard et Matfried prirent une part très-active aux affaires de la Lorraine. Le célèbre Réginon, abbé de Prumm, fut obligé de se démettre de son abbaye en faveur de Richard, qui était frère de ces deux comtes (899). Swientopelk avait alors éloigné, sans qu'on sût par quel motif, le plus fidèle de ses conseillers, le duc Régi-

naire; l'ayant dépouillé de sa couronne et de ses dignités, il ne lui avait laissé que treize jours pour quitter son royaume. Les amis du duc se rendirent à lui, et se retirèrent d'un lieu entouré de marais, appelés Swientopelk, mais il fut obligé d'abandonner son entreprise. Les mécontents cherchèrent à trouver Charles-le-Simple, qui avait été favorisé par leur parti, pour marcher à l'encontre de Swientopelk, mais sans succès. Charles éprouva de la résistance, sur la Meuse, à Chapelle, Nimègue et Prüm, mais la paix s'étant faite entre les deux princes, Charles repassa la Meuse et vint en France. Swientopelk se rendit à la diète convoquée à Saint-Trèves, en 898; et il y eut des conférences avec les députés de l'empereur Arnoul et du roi Charles. On paraît qu'à son insu, on prit des mesures pour lui ôter la Lorraine par sa conduite, il s'était attiré le coup d'ennemis. Ayant fait pendant une seconde tentative sans succès, il ordonna aux évêques du royaume d'excommunier les seigneurs rebelles. Les prélats s'acquiescèrent avec constance, il les châtiâmes d'injures et d'outrages. C'est ainsi qu'il se vengea de ce qu'il avait fait en cette circonstance. Il osa frapper d'un bâton Ratbo, évêque de Trèves. Une telle brutalité envers un prélat qui jouissait d'une grande faveur auprès du roi, beaucoup à la haine que Swientopelk s'était attirée. Le mécontentement étant devenu général, les grands du royaume allèrent trouver le roi qui ils proclamèrent roi de Lorraine à Thionville. Swientopelk se révolta contre eux, et ils lui livrèrent les bords de la Meuse, une bataille sanglante, où il périt, le 13 août 899.

SWIENTOPELK, grand-duc de Kioiw, fils aîné de Wladi

, épousa, vers l'an 1000, un Boleslas 1<sup>er</sup>, roi de Pologne. Cette princesse fut envoyée en Russie par son père, qui la fit accompagner par Reinbern, évêque de Cologne, prêtre, joignant une mission religieuse à celle que le prince lui confiait, prêcha la foi aux Russes avec un zèle héroïque, et voulut laisser les traces de Brunon et de Boleslas, qui avaient subi le martyre en prêchant l'Évangile dans les mêmes pays. Swientopelk, à la prière de son père, son beau-père, racheta le corps de Brunon et l'envoya en Pologne. Wladimir - le Grand s'étant converti et ayant adopté le rit grec, son beau-père, que son fils Swientopelk pratiquait la religion romaine, cette différence contribua beaucoup à augmenter le mécontentement de son père contre le fils; et celui-ci se ferma avec son épouse et avec Reinbern, dans un fort d'où il sortit qu'après la mort de son père en 1015. Son droit d'aînesse ne lui fit pas obtenir la couronne; mais l'attachement qu'il avait eu pour l'Église latine, et ses liaisons avec les Polonais, ennemis naturels des Russes, avaient servi de lui ses sujets. Tous les mécontents se portèrent vers son frère qui avait été chéri de leur père Wladimir. Cependant ce frère succédant aux lois de la nature, son frère pour son souverain de générosité ne put s'empêcher Swientopelk : peu rassuré par le mécontentement de son frère, il le fit cruellement massacrer, lui et leur cadet, appelé Gelb. Cette barbarie excita l'indignation de tous les Russes; et le duc de Nowgorod, s'étant mis en marche d'une armée, pour venger le meurtre de ses frères, Swientopelk fut repris, battu et forcé de se ré-

fugier en Pologne, où il alla encore une fois implorer les secours de son beau-père. Ce monarque, séduit par la promesse que lui fit son gendre de le reconnaître pour souverain du duché de Kiow, se mit de nouveau en campagne, et vint, à la tête d'une puissante armée, porter le fer et le feu dans les environs de Kiow. Il était près de s'emparer de cette ville, lorsque l'empereur Henri l'obligea, par une diversion, de revenir pour défendre son royaume. La paix ayant bientôt été conclue avec l'empereur, Boleslas se disposa à faire de nouveaux efforts en faveur de Swientopelk, et les deux princes ne tardèrent pas à se diriger encore une fois contre les Russes. Ayant rencontré Jaroslaw sur les bords du Bog, ils le mirent en fuite, et s'emparèrent de Kiow. Aucun obstacle ne s'opposait au rétablissement de Swientopelk; et ce fut alors que, de concert avec son beau-père, il députa l'archevêque de Kiow vers Jaroslaw pour proposer à ce prince de lui renvoyer son épouse, fille de Boleslas, ainsi que l'évêque Reinbern. A cette condition, il offrait de rendre la belle-mère, la femme et les huit sœurs du prince russe, que l'on avait trouvées dans le couvent de Sainte-Sophie à Kiow. Swientopelk voyait avec peine qu'il n'avait que le titre de grand-duc, la ville et les places-fortes ayant garnison polonoise. Devant satisfaire aux besoins de cette armée étrangère, et ne pouvant suffire à toutes les demandes, il mécontenta les Polonais, qui, fiers de leurs succès, se permettaient tous les excès. De là s'élevèrent de vives altercations entre le beau-père et le gendre. Enfin Boleslas ayant rassemblé son armée, à un signal donné, la ville de Kiow, que le roi avait jusque-là épargnée, fut, ainsi

que les environs, abandonnée au pillage. Boleslas retourna en Pologne avec son armée, emmenant comme otages deux sœurs de Swientopelk, et les principaux seigneurs du pays, où Jaroslaw revint aussitôt. Swientopelk, qui avait pris à sa soie un corps nombreux de Piecingowiens, fut vaincu, mis en fuite, et se sauva jusqu'à Brzesc sur le Bug, où il fut accueilli par le gouverneur polonais. Ayant erré pendant quelque temps, sans oser paraître à la cour de son beau-père, il succomba sous le poids de ses malheurs, et mourut dans une petite ville sur les frontières de la Bohême.

G—Y.

SWIENTOPELK, duc de Bohême, était fils d'Otton, marquis d'Olmütz, qui mourut en 1091, et fut dépouillé de la succession de son père par son oncle Wratisslas II, roi de Bohême, qui donna le duché d'Olmütz à son fils Brzécislas. Swientopelk, cédant à la nécessité, réussit à se faire accueillir par l'usurpateur de ses droits, et il l'accompagna dans ses expéditions contre le prince Udalric et contre Wladislas Herman, duc de Pologne; mais Borzivoy ayant refusé de partager avec lui les subsides auxquels les Polonais furent soumis, Swientopelk, indigné, rassembla ses forces en Moravie (1105), et s'avança jusqu'à Prague. Cette première tentative ayant échoué, il revint avec de nouvelles forces, se fit proclamer duc de Bohême, et força Borzivoy de s'enfuir en Pologne, puis auprès de l'empereur Henri, qui enjoignit à Swientopelk de venir lui rendre compte de sa conduite. Obligé d'obéir, le duc fut mis en prison; et il n'en sortit qu'après avoir promis de payer dix mille marcs d'argent. Arrivé à Prague, il en envoya sept mille avec son frère Otton, qui devait

rester jusqu'à ce que toute la somme fût acquittée. Les caisses publiques étant épuisées, Swientopelk recourut aux plus odieuses exactions pour satisfaire l'empereur; et un fils lui étant né, il décida ce prince à le tenir sur les fonts de baptême. On conduisit l'enfant à Bamberg, où il se trouvait: après la cérémonie, l'empereur fit au père remise des trois mille marcs qu'il devait encore, et il invita Swientopelk à l'accompagner dans une expédition contre les Hongrois. Le duc de Bohême s'y distingua; mais ayant appris, tandis qu'il ravageait la Hongrie, que Borzivoy, favorisé par Mutina de la famille des Werszowicz, était entré dans son duché, il se hâta de quitter la Hongrie, et força bientôt Borzivoy de se réfugier de nouveau en Pologne. Mutina fut décapité; Swientopelk, oubliant toute retenue dans sa vengeance, fit mettre à mort les Werszowicz, même les enfants qui étaient à la mamelle. « C'est chose horrible, dit Dubrawski, que de raconter ce qui se passa. Bosée, un des Werszowicz, était assis à table avec ses enfants, quand les assassins entrèrent chez lui. On se jette d'abord sur le fils, ensuite sur le père, dont l'épouse, couverte du sang de son mari, tomba évanouie sous la table. Tout fut pillé. Ensuite on tomba sur les enfants, en disant qu'il fallait tuer les louveteaux aussi bien que les loups. Les assassins étaient payés: ils recevaient une drachme pour le meurtre d'un enfant, ou comme ils disaient, pour un louveteau, et deux drachmes pour un loup. Comparant à Hérode celui qui donnait de tels ordres, on croyait voir dans ces horreurs un nouveau massacre des Innocents. Quelques-uns

Werzowicz échappèrent et se réfugièrent en Pologne. Cette famille, tenait de si près à nos princes, presque entièrement détruite. » Le roi de Hongrie, ayant voulu tirer vengeance des ravages que Swientowicz avait commis dans son royaume, entra dans la Moravie pour la conquérir. Swientopelk alla au-devant de lui, après l'avoir forcé de s'éloigner, pénétra dans le royaume de Bohême, qu'il ravagea de nouveau. Il fut ainsi porté au loin la terreur de son nom, il rentra en Bohême chargé de butin. La même année (1119), il suivit l'empereur Henri IV dans une expédition contre les Polonois. Ayant perdu, au siège d'un fort appelé Géra, un de ses généraux, il chérissait la valeur, il fit démanteler le fort, sans y laisser pierre sur pierre. De là il s'avança, avec son armée, contre la ville de Glogau, et les habitants, découragés par un siège et par des attaques qui se faisaient jour et nuit, députèrent Swientopelk afin d'obtenir, par son intervention, une trêve de cinq ans, promettant de se rendre, si ce délai ils n'étaient point servis. Pendant ce temps un des zowicz dressa des embûches à Swientopelk. Comme ce prince soulevait l'empereur, un assassin se précipita sur lui, et le frappa à la tête aux soldats de sa garde, et il fut ainsi tombé de la tente impériale, et on le frappa sur les épaules avec une telle violence, que le prince expira sur-le-champ (21 septembre 1119). L'assassin s'échappa, selon les uns, par-dessus le dos de son cheval; selon d'autres, il fut mis en pièces par la garde impériale. Les troupes bohémiennes, venues dans leur pays, déposèrent le corps de leur duc dans un monastère qu'il avait fondé. G—y.

SWIENTOPELK I<sup>er</sup>, duc de Poméranie, obtint ce titre, au commencement du douzième siècle, des rois de Pologne, et se déclarant indépendant, refusa bientôt de payer le tribut auquel il s'était engagé. Attaqué par Boleslas Krzywousty, et mis en fuite, il se jeta dans la ville de Nackel, où il soutint un siège de trois mois. Étant sorti par capitulation, il remit une somme considérable, fit de nouveaux serments, donna son fils en otage, et fut confirmé dans sa dignité (1119). L'année suivante, Boleslas fut obligé de faire une seconde campagne pour punir une nouvelle révolte. Les Poméranieniens ayant été vaincus près de Bromberg, Swientopelk se jeta de nouveau dans Nackel, dont il avait réparé les fortifications. Il fallut former un siège régulier. Trois fois les assiégés réussirent à mettre le feu aux tours. Enfin Boleslas étant maître des murs, la garnison, qu'il menaçait de passer au fil de l'épée, livra son chef Swientopelk, qui fut emmené en Pologne, et renfermé pour le reste de ses jours. G—y.

SWIENTOPELK II, duc de Poméranie, était slave de nation. Attaché par alliance à la famille régnante de Pologne, il fut nommé, en 1217, par le prince Leszko, gouverneur de la Poméranie, avec obligation de lui payer annuellement une somme de mille marcs d'argent. Peu de temps après son installation, les habitants de la Prusse orientale, encore païens et barbares, s'étant jetés sur les provinces septentrionales de la Pologne et sur la Poméranie, les habitants de cette dernière province lui offrirent le titre de duc, espérant de lui une protection plus efficace que des princes polonais, toujours désunis entre eux. Swientopelk,

qui ne se croyait pas encore en mesure de satisfaire ses projets ambitieux, répondit à cette offre, qu'il se contentait de porter le nom de gouverneur ; et continuant de gouverner le duché que les Danois avaient dévasté, il y rétablit l'ordre et l'abondance : mais pendant ce temps, il fomentait en secret des divisions parmi les princes polonais. Ayant donné sa sœur en mariage à Wladislas Odonicz, il fournit des troupes à ce prince, pour faire des incursions sur les domaines de Wladislas Laskonogi, son oncle, avec lequel il était en guerre. Odonicz ayant repris ses domaines, Swientopelk, fier de l'accroissement que prenait son pouvoir, demanda à Leszko le titre de duc au lieu de celui de gouverneur. Le prince ayant pris du temps pour délibérer, Swientopelk refusa d'envoyer le tribut auquel il s'était obligé. Leszko indigna pour le jour de la Saint Martin ( 1227 ) une diète à Gonzawa, près de Zyn ; et il y invita les princes de la famille royale, ainsi que Swientopelk. Celui ci promit d'abord de s'y rendre ; mais ce fut seulement le 14 novembre, que, d'intelligence avec Odonicz, il entra dans la ville à la tête d'une troupe nombreuse, surprit Leszko et Henri de Breslau au bain, tua le premier de sa propre main, et poursuivit Henri, qui fut blessé dangereusement et transporté à Breslau. Après cette horrible trahison, Swientopelk se fit proclamer duc, et porta le ravage en Pologne. Ayant réuni ses armes à celles des chevaliers de l'ordre teutonique qui venaient de s'établir à Culm, il s'empara de plusieurs forteresses. Mais considérant ensuite que les chevaliers avaient soumis presque toute la Prusse orientale, qu'ils y établissaient des places fortes,

et qu'ils y organisaient leur gouvernement, il commença à redouter le voisinage de ces guerriers entreprenants, d'autant plus que tous les jours il leur arrivait des renforts de la Saxe, de la Bohême et de l'Allemagne : il craignit qu'après avoir affermi leur puissance, ils ne cherchassent à le punir de ses crimes et à venger les insultes et les torts qu'il avait faits à la Pologne. D'après ces considérations, il se lia secrètement avec les habitants de la Prusse, leur promettant secours pour chasser les chevaliers, et recouvrer leur indépendance. Les habitants, rassemblés au signal donné, se répandirent depuis la Warmie jusqu'aux côtes de la mer Baltique, détruisant les villes qui se trouvaient sur leur passage, et massacrant sans pitié les habitants ( 1243 ). Balga et Elbing furent les seules places qui résistèrent. Ce fut alors qu'un légat, envoyé par le pape pour régler les nouveaux évêchés que les chevaliers avaient érigés dans la Prusse, exhorta Swientopelk à la paix. Celui-ci, sans rien écouter, se répandit dans le Palatinat, dont il s'empara, à l'exception de Thorn, Culm et Raszyn. Les chevaliers perdirent, en cette occasion, plus de cinq mille hommes, sans compter les troupes étrangères qui étaient venues à leur secours. Les habitants furent massacrés ou menés en esclavage, et les chevaliers furent dans une telle épouvante, qu'ils se disposaient à évacuer la Prusse. De Culm, Swientopelk se jeta sur la Masovie ; Plock, capitale du duché, fut incendiée et ses églises pillées. A cette nouvelle, Grégoire IX fit prêcher, en Allemagne et en Pologne, une croisade contre Swientopelk ; et deux princes polonais s'étant réunis aux chevaliers, on commença une nou-



campagne en surprenant Zarnowitz. Swientopelk étant accouru reprendre cette place, fut démis en fuite. Après avoir relevé Vyvzogrod et Nakel, les chevaliers pénétrèrent dans le cœur de la Pologne, ravageant la Cassubie à Oliva et Dantzig. Swientopelk adressa au légat du pape, et demanda la paix. Il promit avec lui et par écrit, qu'il n'aurait aucune relation avec les habitants de la Prusse, qu'il enverrait contre eux secours si les chevaliers en demandaient; il donna pour otages son fils et deux de ses généraux. Cet homme turbulent et sans religion pensait qu'à profiter de la première occasion de rompre ses engagements. Ayant étendu sa ligue, et fait entrer les habitants de la Pologne occidentale avec ceux de la Prusse, il se jeta de nouveau sur le Palatinat de Culm, et mit en liberté les chevaliers qui voulaient l'arrêter. Comme il tenta, mais inutilement, de délivrer son fils et ses otages, on les transporta en Angleterre. Il s'empara de Swiécie, qu'il voulait pour être maître de la Vistule. Le grand-maître de l'ordre, à l'occasion de ces événements Innocent III, ayant envoyé un légat en Prusse, arriva à Swientopelk des lettres menaçantes: « Vous avez osé, lui dit-il, prendre les armes contre les chevaliers hospitaliers et contre les rois de France; vous vous êtes emparé de la Prusse sur lesquelles vous n'avez aucun droit, puisqu'elles dépendent du siège apostolique. Prenez garde, vous attirerez sur vous la colère de Dieu et celle du Saint-Esprit. On dit que déjà, depuis huit ans, vous êtes excommunié pour de graves impiétés, et que vous méprisez des ordres qui

vous sont donnés par l'Église. Convertissez-vous: sinon nous procéderons contre vous avec la plus grande sévérité (1245). » Le pape écrivit dans le même sens à l'archevêque de Gnesne, et à ses suffragants. « Swientopelk, qui se dit faussement chrétien, abuse de ce nom. Afin qu'il ne puisse pas d'avantage se glorifier d'écraser impunément les fidèles, nous vous mandons de l'avertir. Si dans quinze jours, après avoir reçu nos lettres, il ne se désiste point de ses violences, excommuniez-le, lui et ses complices, et implorez contre lui l'autorité séculière. » Swientopelk méprisant toutes ces menaces, le légat apostolique, dont il avait aussi repoussé les représentations, prêcha la croisade contre lui, pendant que les dominicains, dans les diocèses de la Saxe, exhortaient les fidèles à prendre les armes pour le même sujet. Les chevaliers ayant reçu des renforts de l'Allemagne, et Swientopelk ayant été défait, il écouta enfin les représentations du légat, et la paix fut conclue aux premières conditions (1246); mais les croisés refusèrent de rendre les otages de Swientopelk. Au mépris de cette paix, Henri, troisième grand-maître des chevaliers, s'empara d'une forteresse appartenant aux Poméranais. Swientopelk reprit la place d'assaut, passa la garnison au fil de l'épée, mit en fuite les troupes des chevaliers, et ravagea la contrée selon sa coutume. Un légat, envoyé par le pape, réussit à concilier les deux partis, et les chevaliers rendirent à Swientopelk son fils avec les autres otages (1248). Celui-ci tint, à la vérité, ses derniers arrangements avec ses chevaliers; mais n'ayant remis qu'avec peine Nakel à la Po-



logne, il fit enlever cette place par son fils ; et les princes polonais qui vinrent pour la reprendre furent repoussés avec perte (1255). Swientopelk eut encore des différends avec Warcislas, duc de la Poméranie occidentale, et il se jeta sur les terres de son voisin. Les évêques de Gamin et de Cujavie ayant pris parti pour Warcislas, leurs terres furent ravagées, et l'un d'eux fut sur le point d'être fait prisonnier par les Poméranien (1259). Ce fut ainsi que pendant près de cinquante ans, cet homme, aussi ambitieux que féroce, fut la terreur de ses voisins. Il mourut à Dantzig, et fut enterré dans le couvent d'Oliva en 1266. On croit que, dans ses derniers moments, il témoigna un vif regret de l'assassinat du prince Leszko. Ses deux fils partagèrent entre eux le duché, qui ne tarda pas d'être envahi par les chevaliers teutoniques. G—Y.

SWIENTOSLAW ou SWIENTOSLAW, grand duc de Russie, petit-fils d'Oleg, succéda, en 945, à son père Igor, qui avait été mis à mort par les Drzevliens révoltés. La princesse Olga, qui s'empara de la régence pour son fils Swientoslas, encore enfant, vengea d'une manière éclatante la mort de son époux (V. OLGA). Ayant embrassé le christianisme, elle fit inutilement tous ses efforts pour porter son fils à imiter son exemple. Swientoslas, lorsqu'il eut atteint sa majorité, pensa moins à gouverner le grand duché qu'à attaquer ses voisins et à se signaler par ses exploits militaires. Afin de s'habituer aux fatigues de la guerre, il avait mené, dès son enfance, une vie très-dure. Il ne mangeait que de la chair de cheval ou des bêtes sauvages, qu'il faisait lui-même rôtir sur des charbons. N'ayant ni teute

ni équipage, il passait la nuit en plein air, couché sur la couverture de son cheval, et la tête appuyée sur sa selle. Sa mère ayant inutilement tenté de le retenir à Kiow, il s'avança vers les rives du Don, de l'Oka et du Volga. Après avoir soumis les Wiatitches, il tourna ses armes contre le khan des Khozars. L'ayant battu, il prit Biélovège ou Sarkel, ville fortifiée par des ingénieurs grecs. De là il conquit les contrées situées entre l'embouchure du Volga et celle du Don; ainsi il pouvait aisément, par la mer Noire et le Dniéper, établir ses communications entre Tmoutorokan et Kiow. Il ne tarda pas à trouver l'occasion d'une conquête encore plus importante. L'empereur grec Nicéphore Phocas étant mécontent de Pierre, roi des Bulgares, engagea, en 967, Swientoslaw à déclarer la guerre à ce prince. On ne pouvait faire au grand duc une proposition plus agréable. Ayant reçu de Constantinople une somme considérable comme subside, il parut bientôt sur le Danube avec une armée de 60,000 hommes. Les Bulgares, après de vains efforts, furent mis en fuite; leurs villes se soumirent au vainqueur, et leur roi succomba sous le poids de ses malheurs. Swientoslaw se voyant maître de l'ancienne Mésie, s'abandonnait à ses plaisirs dans Péréyaslawetz, que les auteurs byzantins appellent la grande Péréiaslaw; mais les Petchénègues ou Piczyngowiens, profitant de son absence, avaient osé (en 968), pour la première fois, attaquer la Russie; s'étant avancés jusqu'à Kiow, ils y renfermèrent Olga avec ses petits-fils. Les habitants, réduits au désespoir, parlaient déjà de se rendre, lorsque les Piczyngowiens furent attaqués inopiné-

ment par un général russe appelé Prititch, qui avait rassemblé un faible corps de troupes. Les barbares s'enfuirent, croyant voir Swientoslaw tomber sur eux, et la ville fut délivrée. Olga s'empressa d'avertir Swientoslaw, qui, étant accouru, repoussa ces étrangers et les éloigna de ses frontières. Le calme et la paix étaient rétablis dans le grand-duché, Swientoslaw n'avait qu'à rendre ses sujets heureux : mais ses vœux le portaient sans cesse vers les rives du Danube. On peut voir, à l'article Olga, combien ce projet contraria les desseins de cette princesse. Lorsqu'elle eut fermé les yeux, Swientoslaw, n'y voyant plus d'obstacles, résolut de transférer le siège de son empire sur les bords du Danube, où, sans doute, la civilisation était plus avancée que sur les bords du Dniéper. Avant d'entrer en campagne (970), il donna le gouvernement de Kiow à son fils aîné Yaropolk ; à Oleg, son second fils, la Drzewlanie ou le pays des Drzewliens, et il envoya, pour gouverner à Nowgorod, un troisième fils appelé Wladimir, issu d'une union illégitime avec une concubine appelée Maloucha. C'est ce dernier prince qui gouverna ensuite la Russie avec tant de gloire, sous le nom de Wladimir-le-Grand (*Voy. WLADIMIR*). Après avoir pris ces mesures, Swientoslaw se mit en marche vers la Bulgarie. Étant arrivé près de Péréiaslawetz, il se vit tout-à-coup attaqué par une armée nombreuse. Un combat long et sanglant s'engagea ; la victoire penchait pour les Bulgares, quand Swientoslaw s'écria : « Mourons, amis, mourons ; mais mourons en braves ! » A ces paroles, les Russes redoublent d'efforts ; les Bulgares cèdent, et la ville de Péréiaslawetz est prise d'assaut.

Swientoslaw résolut d'y fixer son séjour ; cependant il permit à Boris, fils du dernier roi, de porter les insignes de la dignité royale. Alors les Grecs commencèrent à reconnaître la faute qu'ils avaient commise en attirant les Russes sur les bords du Danube. Jean Zimiscès, empereur d'Orient, somma Swientoslaw d'évacuer la Bulgarie, ainsi qu'il en était convenu avec l'empereur Nicéphore. Le grand-duc répondit fièrement que bientôt il serait à Constantinople, et qu'il rejèterait les Grecs en Asie. On se prépara, de part et d'autre, à combattre. Les historiens russes ne sont point d'accord avec les bizantins sur les événements de cette guerre ; mais ce qui est certain, c'est que le grand-duc ayant réuni aux Russes les Bulgares, les Hongrois et Piéczyngowiens, alors ses alliés, entra dans la Thrace qu'il ravagea jusqu'à Andrinople ; après des combats sanglants, il retourna dans la Bulgarie. Cela se passait en 970 ; l'année suivante, Zimiscès entra dans la Thrace, après avoir envoyé une flotte qui devait se tenir à l'embouchure du Danube, pour intercepter les communications des Russes avec Kiow. Des ambassadeurs russes s'étant présentés ; il les fit conduire dans son camp, et leur permit de retourner vers leur chef. Laisant derrière lui le gros de son armée, il arriva à l'improviste sous les murs de Péréiaslawetz. Les Russes, qui occupaient cette ville, se défendirent avec courage ; mais malgré leurs efforts, la ville fut prise d'assaut ; et Zimiscès s'avança contre Swientoslaw. Les deux chefs se rencontrèrent dans les environs de Dorostol, aujourd'hui Silistria. Après un combat opiniâtre, Swientoslaw fut obligé de se réfugier

dans Dorostol. La flotte grecque étant arrivée, la ville fut cernée de toutes parts, et après un siège de deux mois, considérant qu'il ne lui restait qu'un petit nombre de braves, la plupart blessés comme il l'était lui-même, Swientoslaw se décida enfin à demander la paix. Théophane, au nom de Zimiscès, et Sweneld, au nom de Swientoslaw, signèrent le traité suivant : « Au mois de juillet, indiction » XIV, l'an (du monde) 6479, moi » Swientoslaw, prince de Russie, fais » serment de vivre jusqu'à la fin de » ma vie en paix et bonne intelligence » avec vous, Zimiscès, grand empereur des Grecs, avec vous Boris et » Constantin, empereurs très-chrétiens, ainsi qu'avec tous vos peuples, » promettant, au nom de tous les » Russes, boyards et autres, mes » sujets, de ne jamais rien entreprendre contre vous, de ne jamais » conduire mon armée ni celle des » étrangers dans la Grèce, la province » de Cherson et la Bulgarie. S'il arrivait que d'autres ennemis marchassent contre la Grèce, je me » déclarerais contre eux et les combattrais. Si moi et mes sujets manquions à remplir ces conditions » fondées sur la justice, puissions-nous devenir l'objet de la malédiction des dieux que nous adorons. » Que nous soyons alors jaunes comme de l'or, et que nous périssions » par nos propres armes. » Une entrevue eut lieu sur les bords du Danube. L'empereur, entouré de ses écuyers, couverts d'armures en or, s'y rendit à cheval; Swientoslaw, vêtu d'un simple habit blanc, arriva dans une barque, qu'il conduisait lui-même. Les Grecs, en le voyant, furent frappés d'admiration. Il était, disent-ils, d'une taille moyenne et assez bien fait; il avait la poitrine large, le cou

gros, les yeux bleus, les sourcils épais, le nez aplati, de longues moustaches, peu de barbe, et sur la tête une mèche de cheveux comme marque de sa haute extraction. A une de ses oreilles pendait un anneau d'or orné de deux perles et d'un rubis; sa physionomie était sombre et farouche. Il resta assis dans sa barque, y laissant venir l'empereur qui descendit de cheval. Après s'être entretenus quelque temps, les deux princes se séparèrent bons amis. Swientoslaw s'étant embarqué avec une armée faible, et harassée de fatigue, reprit le chemin de Kiow, en s'embarquant sur le Danube et cotoyant la mer Noire. D'après Nestor, les habitants de Péreyaslavetz ayant fait connaître aux Piéczyngowieus que Swientoslaw retournait à Kiow chargé d'un butin immense et suivi d'un faible corps de troupes, ces peuples se hâtèrent d'aller occuper les cataractes du Dniéper, pour y attendre les Russes à leur passage. A cette nouvelle, Sweneld, ce sage capitaine, qui avait déjà commandé sous Oleg et Igor, conseilla à Swientoslaw d'abandonner ses barques, et de faire par terre le tour des écueils. Le prince, rejetant ce conseil, s'obstina à passer l'hiver à Bielobérèg, à l'embouchure du Dniéper, où les Russes eurent beaucoup à souffrir de la faim. Au retour du printemps, Swientoslaw, qui avait inutilement attendu des renforts de Kiow, se mit en marche avec un petit nombre de braves. Attaqué par les Piéczyngowieus, il périt sans gloire. Kouria, le chef de ces barbares, lui trancha lui-même la tête, et depuis il se servit de son crâne comme d'une coupe. Quelques Russes, commandés par le brave Sweneld, échappèrent au carnage et revinrent à Kiow, apportant ces tristes nouvelles (an 973). G—r.

SWIENTOSLAS, duc de Nowgorod et de Tchernigow, l'un des plus grands princes qui aient gouverné la Russie, vivait au douzième siècle. Il était le fils de Wzédolod, duc de Nowgorod, son père ayant été arrêté par ses sujets ennemis, et enfermé avec sa femme et ses enfants, Swientoslas, qui avait le gouvernement de Tchernigow, vint à la place de son père. Son premier mouvement fut de délivrer Wzédolod en liberté. Celui-ci, devenu grand-duc et souverain de la Russie, après la mort de Wzédolod (1139), Swientoslas fut nommé gouverneur de Kiow, pendant que le grand-duc portait la guerre en Gallicie. A la mort de ce prince, Swientoslas contribua beaucoup à faire monter son frère Igor sur le trône de Russie. Les habitants de Kiow, qui, du vivant du dernier grand-duc, avaient déjà prêté serment à son fils, se rassemblèrent tumultueusement après avoir assisté aux funérailles de Wzédolod. Swientoslas se tenait seul au milieu d'eux, et leur demanda ce qu'ils désiraient : « La Russie, s'écrièrent-ils. Les juges nommés par Wzédolod ont opprimé les faibles. Jurez, pour votre frère, que vous serez vous-mêmes nos juges, ou que vous nous en ferez remplacer par des seigneurs justes et intègres. » Swientoslas accepta la promesse solennellement ; il leur donna un cheval, et baisa le crâne de son frère avec respect. Tandis qu'il était occupé avec son frère, la populace fut jetée sur la maison d'un de ses ennemis, pour la piller, il y courut et rétablit l'ordre. Le prince Isiaslaw, étant ensuite révolté contre le grand-duc, Igor fut mis en fuite, et se réfugia entre les mains du vainqueur, qui l'enferma dans un couvent (1146). Swientoslas, son frère, réunit une

partie des troupes dispersées, et se retira à Nowgorod Severski. Isiaslaw étant monté sur le trône de Russie, proposa à Swientoslas d'abandonner son frère Igor, et lui offrit, à cette condition, d'augmenter son apanage : « Prenez plutôt tout ce que je possède, répondit cet excellent prince ; mais rendez la liberté à mon frère. » Ne pouvant rien obtenir par ses prières, il fit, de concert avec d'autres princes, des préparatifs pour aller délivrer Igor : mais il ne fut point heureux dans ses efforts, et, par suite de ses revers, ses propres domaines furent livrés au pillage. Se voyant vivement poursuivi, il se retira, avec sa femme et ses enfants, dans une épaisse forêt. Ne prenant conseil que de son courage et de son désespoir, il mit en fuite un corps de cavalerie nombreux, et pénétra jusqu'à Moscou. Le prince de Souzdal l'accueillit et lui donna une fête somptueuse (1147). C'est la première fois que, dans les Annales russes, il est question de cette ville, qui fut plus tard la capitale de l'empire. Le grand-duc Isiaslaw étant occupé à la guerre, les habitants de Kiow se jetèrent sur le couvent où le dernier grand-duc Igor était enfermé ; et ils lui ôtèrent la vie. Son frère Swientoslas, au désespoir, jura qu'il vengerait cet attentat ; et dès-lors toutes les passions rendirent la guerre de plus en plus acharnée. Les traités de paix ne furent que des trêves bientôt suivies d'hostilités encore plus cruelles. Swientoslas avait de tout temps été lié avec le prince George, surnommé Longue-Main ou Dolgorouki, qui mourut après un règne de trois ans. Son successeur lui offrit d'agrandir son apanage, s'il voulait réunir ses efforts aux siens : « Nous sommes parents, répondit Swien-

» toslas, pourquoi chercherions-nous à nous nuire? comment oserais-je accepter des présents pour prendre les armes contre mes frères? » Rostislaw, élevé sur le trône de Russie, avait été jusque-là l'ennemi déclaré de Swientoslas. Celui-ci le désarma par le don d'une panthère et de chevaux richement harnachés. La paix fut conclue entre les deux princes; et ils réunirent leurs forces pour protéger les frontières méridionales de l'empire contre des brigands qui dévastaient les côtes de la mer Noire, les rives du Danube, et s'étaient même emparés d'Oleschie, célèbre place de commerce, située à l'embouchure du Dnieper. Les deux princes attaquèrent de concert ces barbares: ils les mirent en fuite, et reprirent les prisonniers et le butin qu'ils avaient enlevés. Ils rejetèrent de même au-delà des frontières les Polowitks, qui ravageaient les rives occidentales du Dnieper. La mort de Swientoslas fut une calamité pour la Russie méridionale. Son fils aîné Oleg lui succéda à Tchernigow; et son neveu Swientoslas, fils de Wzévolod, eut Nowgorod Seversky; ce qui fut une nouvelle source de dissensions et de guerres civiles.

G—Y.

SWIERCKOWSKI, général de cosaques, se distingua dans la guerre qui éclata en Moldavie et en Valachie, entre le palatin Iwon ou Juonia, et le sulthan Sélim. Le premier, voulant soustraire sa principauté au joug des Turcs, appela les cosaques à son secours (1574). A leur arrivée, il donna aux chefs un grand repas; et, au dessert, il fit présenter à chacun d'eux un plat couvert de pièces d'or. Tous l'assurèrent de leur dévouement jusqu'à la mort; et Swierckowski fut le premier qui prêta ce serment. Sélim, instruit de cette dé-

fection, fit marcher cent mille hommes contre Iwon. Swierckowski, qui était à l'avant-garde avec ses cosaques et six mille Moldaves, tomba inopinément sur l'ennemi, le mit en désordre; et Iwon ayant donné de son côté, on en fit un tel carnage, que plus de cinquante mille Valaques et Turcs restèrent sur le champ de bataille. De là on marcha sur Braïlow, qui fut pris d'assaut. Les Turcs s'étant mis en marche pour secourir la ville, Swierckowski les surprit et les tailla en pièces. Iwon, instruit de ces succès, vint joindre Swierckowski. On marcha contre Téhinie, que l'on emporta: tout y fut passé au fil de l'épée. Bialogrod éprouva le même sort. Swierckowski, qui était toujours en avant, se plaçait au centre avec ses cosaques armés de carabines. Il avait à sa droite les archers, et à sa gauche les cuirassiers. Apprenant qu'un corps de Turcs et de Tartares se gardait mal, il tomba sur eux et les tailla en pièces. On ne fit que deux cents prisonniers, qui furent tués à coups de faux après le combat. Le chef de l'armée turque, qui s'y trouvait, offrit en vain, pour sa rançon, deux fois son pesant en or, trois fois en argent et une fois en pierres. Après l'avoir gardé quelques jours, pour apprendre de lui ce qu'on désirait savoir, il fut mis en pièces. Sélim, effrayé par ces revers, fit assembler une armée formidable, dont le commandant en chef vint à bout de corrompre Zarniéwicz, un des généraux d'Iwon. Au moment où la bataille allait s'engager, le traître se jeta du côté des Turcs, et décida la victoire en leur faveur. Swierckowski et Iwon ne perdirent point courage: ils se retirèrent dans leur camp, avec vingt mille hommes qui leur restaient. Iwon se rendit à des conditions ho-

s, que l'ennemi jura sept fois drapeaux ; mais ces serments observés à la manière des Turcs, ils mirent Iwon en pièces, et tentèrent même de leur général ; les prisonniers furent aussi lâchement égorgés. Swierckowski, à la tête de ses cosaques, voulut se faire tuer à travers les bataillons ennemis ; il tomba percé de coups, et ne put trouver la mort qu'il cherchait ; il fut fait prisonnier, avec quelques hommes, qui seuls restaient de ses braves soldats. Ce fut en vain que les Turcs employèrent les menaces et les promesses pour leur faire renoncer à la foi chrétienne. Ils se ramassèrent au poids de l'or. Quand les ordres de Swierckowski le permirent, on le transporta à Constantinople, où il s'échappa et revint troussé. Il jura entre leurs mains de se venger de la mort de ses compagnons, et de leur faire payer la rançon de sa vie. Il se consacra à la guerre, et se fit une réputation de héros sur les côtes de la mer Noire.

G—Y.

**SWIFTEN.** V. VAN-SWIETEN.  
**SWIFT** (JONATHAN), surnommé le *Rabelais* de l'Angleterre, naquit à Cashel, dans le comté de Tipperary en Irlande, le 30 novembre 1667. Sa famille était anciennement pauvre. Quelques biographes abusant de ce qu'il était enfant prodige, et de ce que sir William Temple le lui témoigna toujours beaucoup d'intérêt, l'ont représenté comme un prodige de cet homme célèbre ; mais il est avéré que sir William Temple ne le vit depuis plus de deux ans, en 1687, quand il partit pour le continent, quand le jeune Swift vint au monde. Dès qu'il eut atteint sa quatorzième année, sa mère l'envoya au collège de la Trinity à Dublin. Après y avoir consacré quatre ans à des lectures étran-

gères à ses études et s'être montré un assez mauvais écolier, souvent puni par ses maîtres et rossé par ses camarades, il passa à l'université de la même ville, où il fit un meilleur emploi de son temps. Ce fut cependant alors qu'il jeta sur le papier l'esquisse de son fameux *Conte du tonneau* (*Tale of a Tub*) (1). Lorsqu'il sortit de l'université, sa mère lui conseilla de passer en Angleterre, et de recourir à la protection de sir William Temple, dont elle était parente. Sir William accueillit parfaitement le jeune Irlandais ; et ce fut en copiant les Mémoires de ce grand homme d'état, que le jeune Swift conçut ses premières idées politiques. Temple le présenta au roi Guillaume III, qui l'honorait souvent de sa visite, dans sa terre de Sheen. Ce prince goûta tellement la conversation de Swift, qu'il le prenait pour compagnon ordinaire de ses promenades. Swift aimait à raconter que le marquis de Shaftesbury lui avait appris à cultiver les asperges à la manière hollandaise. Guillaume lui offrit une compagnie de cavalerie, qu'il refusa, en disant qu'il se sentait plus de goût pour l'état ecclésiastique. Il entra en effet dans les ordres. Lord Capel, vice-roi d'Irlande, lui donna la prébende de Kilroot ; mais sir William Temple l'engagea si instamment à revenir partager sa retraite, qu'il résigna son bénéfice, et repassa en Angleterre. Il se flattait d'y en obtenir de bien plus considérables ; mais son protecteur mourut ; et le roi parut l'avoir entièrement oublié. Il prit alors le parti

(1) C'est sous ce titre que cet ouvrage est généralement désigné en France, parce que le traducteur l'a rendu mot à mot. Mais il est bon de savoir que par *Tale of a Tub*, les Anglais entendent ce que nous entendons par *Conte blanc*, *Conte de ma mère l'oie*.

de retourner en Irlande, et parvint enfin à s'y faire nommer doyen de Saint-Patrick, titre sous lequel il est souvent désigné par les écrivains anglais. Pendant son séjour chez sir William Temple, il s'était secrètement épris des charmes de la fille de Johnson, son intendant. C'est cette jeune et belle personne qu'il a célébrée sous le nom de *Stella*. Il la détermina à venir le rejoindre en Irlande. Quelle que fût sa passion pour elle, il ne s'écarta jamais, dans sa conduite à son égard, des règles de la décence la plus sévère. Quoique élevé dans les principes des Whigs, il écrivit en faveur du gouvernement. Les ministres de la reine Anne lui témoignèrent le désir de le voir. Il fut si bien accueilli par les lords Oxford et Bolingbroke, qu'il fit plusieurs voyages à Londres. Il y dînait habituellement avec eux et d'autres membres du ministère, en petit comité. Cette familiarité le rendit tellement suspect au parti de l'opposition, qu'il eut plusieurs fois l'honneur d'être dénoncé au parlement comme l'ame du conseil privé. Sa correspondance avec sa chère Stella, qui a été conservée, prouve effectivement que Swift exerçait une haute influence sur les mesures du ministère. Sa fortune n'en devint cependant pas beaucoup plus brillante. La reine Anne le flatta un instant de l'espoir d'un évêché; mais cette princesse, ayant entendu décrier les opinions religieuses du doyen de Saint-Patrick, ne voulut plus qu'on lui parlât de lui. Swift prit le parti de retourner en Irlande. Son doyen eut lui rapportant plus de mille livres sterling, il chercha dans les plaisirs de la société et de la table, à se consoler de la nullité politique où il était tombé. Stella continuait à faire les honneurs de sa maison, quoiqu'il crût toujours devoir

au décorum de la tenir dans une habitation séparée. Au bout de seize ans, il se résolut enfin à l'épouser. Le mariage fut béni par l'évêque de Clogher; mais ce qui est resté incompréhensible jusqu'à ce jour, c'est que Swift, en prenant Stella pour sa femme, ne cessa pas de la traiter comme lorsqu'elle n'était encore que son amie. Leur union, a dit un écrivain du temps, était toute platonique. C'est à cette époque qu'eut lieu une aventure amoureuse, où le doyen se montra non moins bizarre que dans ses relations avec Stella. Il avait fait, à Londres, la connaissance d'une jeune hollandaise nommée Esther Van Homrigh, qu'il a célébrée dans un de ses poèmes, sous le nom de *Vanessa*. Charmée d'abord de l'esprit de Swift, Esther devint bientôt tellement éprise de sa personne, qu'elle lui proposa de l'épouser. Il éluda ses offres par des plaisanteries; elle le suivit néanmoins en Irlande, et il lui rendait des visites assidues: mais dès qu'il s'aperçut qu'elle voulait renouveler ses propositions de mariage, il lui remit, de sa propre main, une lettre qui ne lui permettait plus le moindre espoir. Esther apprit, peu de temps après, l'union du doyen avec Stella: l'exès du chagrin la conduisit promptement au tombeau. Vu d'un œil peu favorable à son retour en Irlande, comme le partisan déclaré du ministère anglais, Swift trouva et saisit l'occasion de se rendre tout-à-coup extrêmement populaire. Une émission considérable de monnaie de bas aloi jetait l'alarme dans la classe manufacturière: le doyen de Saint-Patrick écrivit ses *Lettres du Drapier*, pour démontrer l'inconvénient de cette mesure. De ce moment il devint l'idole du peuple irlandais.

irrésistible le ramenait assez fréquemment en Anny avait contracté une liaison nécessaire, depuis la mort de cette Stella, avec le célèbre Pope. Il semblait être pour lui un allié pour excuse de sa tendresse, et de toute sa négligence, et de sa négligence, et de sa négligence. Vainement ont-ils tenté de le justifier par des torts publics envers deux charmantes femmes, qui consacraient toute leur existence à sa satisfaction et de ses bizarreries, un défaut physique, semblerait dont était affligé Boileau n'eut pas le courage de recevoir les sermons de la récluse à la fois et de regrets. La triste et d'horreur pour ses parents. Délaissé, agité et d'une surdité croissante, il se livra plus à la misanthropie et au mépris de son être. Ses attaques répétées d'aveuglement sur ses facultés, que dans les dernières années de son existence une vie presque pure. Ses yeux, recouverts de bandes, lui causaient des douleurs, que plus d'une fois les arracher de ses yeux. La mort le délivra enfin, le 29 octob. 1745 : le point d'accomplir sa huitième année. Le chat était le doyen le fit en la cathédrale de Saint-Ci le portrait qu'a laissé par ce personnage un homme

qui avait vécu dans son intimité : « Swift semblait être un composé de tous les extrêmes. Il mettait une sorte de modestie à ne jamais parler plus d'une minute de suite; mais il s'emportait si quelqu'un l'interrompait par une seule observation ou par un éternement. Grand amateur de pointes et de jeux de mots, il ne s'en permettait jamais qui blessaient la décence ou la religion; mais, la plume à la main, il ne connaissait plus de bornes. Il se plaisait beaucoup au milieu de plusieurs femmes, et il ne pouvait cacher sa répugnance à se trouver tête-à-tête avec les plus aimables et les plus jolies. Personne ne se montra plus sensible que lui aux prévenances des grands; et on le vit mille fois rechercher la société des gens de la dernière classe du peuple. En voyage, il s'arrêtait de préférence dans les auberges où il était sûr de trouver pour commensaux des rouliers et des portefaix. » Swift a beaucoup écrit : les éditions complètes de ses Œuvres ne forment pas moins de 18 à 20 volumes; mais peu de ses productions trouvent encore des lecteurs. On ne connaît même généralement en France que deux de ses ouvrages : le conte du *Tombeau* et les *Voyages de Gulliver à Lilliput*. Le premier est une satire allégorique où, sous les noms de *Pierre*, de *Martin* et de *Jean*, il attaque tour-à-tour le pape, Luther et Calvin. Quelques plaisanteries assez fines ne peuvent faire trouver grâce à ce ramas de déclamations souvent impies, et presque toujours prolixes et fatigantes. *Gulliver* est un livre chéri des enfants : ils y trouvent des contes qui peuvent les amuser. Mais les esprits judicieux et graves ne démentent que trop facilement, à travers toutes ces folies, l'intention préméditée de jo-



ter le ridicule sur toutes les institutions qui servent de base à la société humaine. Si ce livre, plus bizarre qu'amusant, eut beaucoup de vogue en Angleterre, c'est qu'il contenait une foule d'allusions et même de portraits, aussi piquants pour les nationaux qu'insipides pour les étrangers. Sir Walter Scott en donne la clef : mais les originaux n'existant plus, les copies ont perdu tout intérêt. Ce fut Voltaire qui, le premier, vanta en France les *Voyages de Gulliver*. L'abbé Desfontaines en donna (1727) une traduction que sir Walter veut bien trouver passable (*tolerably good*), mais qu'il n'a certainement point lue, et que nous prendrons la liberté, malgré sa décision, de regarder comme pitoyable. Le biographe anglais a soin d'avertir que la *continuation* du Gulliver n'est point de Swift, mais de son traducteur : aucun lecteur exercé n'a pu s'y méprendre. Le Rabelais de l'Angleterre a laissé quelques autres ouvrages ; mais ils sont tombés dans un tel discrédit, que sir Walter Scott n'a pas même daigné en faire la plus légère mention. De ce nombre est un livre que l'on peut juger d'après son titre du *Grand Mystère* ou de *l'Art de méditer sur la Garde-robe*. Un autre écrit plus ignoré encore, est une satire intitulée : *John Bull*, sur la paix d'Utrecht. Elle eut pour traducteur l'historien Velly. On a encore traduit en français : I. Ce que Swift a écrit contre Partridge, astrologue, dont il fit tomber les vaines prédictions. II. Son ouvrage intitulé, des *Avantages qu'il y aurait à abolir la Religion en Angleterre*, petit écrit ingénieux, où il tourne en ridicule les discours des incrédules et des petits-maitres d'Angleterre. III. Le *Grand Mystère*,

ou *l'Art de méditer sur la robe, avec des Pensées h sur les Études, la Grammaire Rhétorique et la Poésie*. . . . .  
 sieurs *Écrits* sous le titre de *tions d'esprit, contenant que les Arts et les Sciences rare et de merveilleux*. Pre les autres ouvrages de Swift meurés en anglais. Ses vers sont parfaits que sa prose ; et son style est nerveux, clair Il égale en élégance et en les meilleurs écrivains en sa nation, et il les surpassa toujours en variété et en mais par suite de ses goûts habitudes, ses écrits sont : vent parsemés d'expressions sières et indécentes. Il y p moins toujours la vertu image agréable, en lui opposant tableau hideux du vice. Son principe, en matière de justice était celui de Cicéron, que *et le bonheur du peuple est la matière de toutes les lois*. L Swift jouissait de plus de trois livres de rente. Sa manière simple, modeste et frugale sait beaucoup de superflu. qu'il était le plus pauvre de avaient une vaisselle d'argent le plus riche de ceux qui pas d'équipage. Sensible à la misère des pauvres, il im fit faire un fonds, et d'établir leur soulagement, une banque sans caution, sans gages, sans intérêt, sans quelconque prêtait à tout homme ou à tout bas peuple, ayant quelque ou quelque talent, jusqu'à la somme de dix livres sterling ; à-dire plus de deux cent monnaie de France. Le te restitution du prêt était fixée

ordonné à la situation de l'auteur. Par là, il faisait passer de personnes, anis-trie, encourageait les ruisait la fainéantise, et e lui manquait de parole. rqué, les sommes prêtées ans la banque, pour cir- autres mains. On peut r ce célèbre écrivain l'ou- dé : *Lettres du comte ur la Vie et les Ouvrages* nprimé à Paris, en 1753, omte était ami intime de ses Lettres sont curieuses ntes; mais la traduction est très-fautive. La Vie été écrite en anglais, par en, Dublin, 1785, in-8°; d a publié un *Essai his- le docteur Swift, etc.*, p.; et le romancier Wal- donné une Notice sur le sa *Biographie des Ro- èlèbres*, traduites en fran- , 1826 (1825). S-v-s. (DEANE) était petit-fils de vift, oncle du précédent. Deane lui venait de son iral de ce nom, qui, étant des régicides, n'avait dérobé sa tête à l'écha- mourant un an ou deux estauratation. Deane Swift à l'université de Dublin. à Goodrich en Hereford- eu d'écrits qu'ou a de lui se aux œuvres de son illustre *Essai sur la vie, le caract- rits du docteur Jonathan* 5, in-8°. Ce livre ne ré- l'attente du public. L'uti- des renseignements, et de des dates ne dédommage e lecteur de la confusion, partialité, ainsi que de qui régne dans ce mor-

ceau de biographie. L'auteur montre surtout beaucoup d'aigreur à l'égard de lord Orrery et du docteur Delany, qui avaient précédemment écrit sur le même sujet. II. Le huitième vol. in-4°, ou les quinzième et seizième, in-8°, des *Œuvres de Swift*, 1765. III. *Lettres écrites par J. Swift et ses amis, de 1710 à 1742, revues, etc.*, 1768, 3 vol. in-8°, pour faire suite aux trois volumes de *Lettres* publiés en 1766, sous l'inspection du docteur Hawkesworth. Le nouvel éditeur, qui se montrait extrêmement jaloux de la réputation de son parent, aurait mieux mérité de sa mémoire s'il n'eût imprimé qu'un choix des papiers qu'il avait dans les mains. Deane Swift mourut à Worcester, le 12 juillet 1783. L.

SWIFT ( ΤΙΣΟΡΗΙΣ ), fils du précédent, naquit dans le comté de Hereford. Il avait de l'esprit naturel, et l'instruction ne lui manqua point; mais un caractère fougueux, et une certaine bizarrerie qu'il semblait tenir de sa consanguinité avec l'auteur du *Conte du Tonneau*, le firent surtout remarquer en diverses circonstances. Un duel ayant eu lieu en 1789, entre le duc d'York et le colonel Lennox, aujourd'hui duc de Richmond, Th. Swift s'efforça de donner à la querelle une couleur politique, dans une *Lettre au roi*, qu'il fit imprimer. Les termes dans lesquels il s'y exprimait sur le compte du colonel, offensèrent cet officier, qui ayant exigé de lui satisfaction, le blessa d'un coup de pistolet. Il fit paraître, à diverses époques, quelques poèmes de peu d'étendue, où l'on trouva de l'esprit, des idées originales et de la facilité. Un événement assez extraordinaire lui donna occasion de développer son talent dans un autre genre, ainsi que son naturel énergi-

que et ardent. Vers l'année 1790, la sûreté des dames de Londres fut menacée par un raffinement de scélératesse qui rappelle les crimes du marquis de Sade, et qui s'est renouvelé récemment en France. Un homme, à qui le peuple donna le nom de *Monstre*, guettait le soir dans les rues les jeunes personnes qui se trouvaient isolées, pour leur enfoncer dans la hanche un instrument tranchant, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de les rendre boiteuses. Après avoir échappé quelque temps à la justice, il fut enfin reconnu par une demoiselle qu'il avait ainsi blessée plusieurs jours auparavant; la blessure avait de trois à quatre pouces de profondeur, et de neuf à dix d'étendue. Arrêté et mis en jugement à la cour d'Old-Bailey, il fut déclaré coupable, et condamné à une prison de six ans. C'était un fabricant de fleurs artificielles, nommé Renwick Williams. Théophile Swift qui, probablement persuadé de l'innocence de cet homme, avait, pendant le procès, fait tous ses efforts pour le sauver, persista dans son opinion après que la sentence fut prononcée. Il écrivit alors un mémoire intitulé: *The Monster, at all*, etc. *Le Monstre, ou l'innocence de Renwick Williams mise au grand jour*, 1791, in-8°. de 213 pag.; l'auteur de ce mémoire, peu accoutumé aux ménagements, passait en revue toute la procédure, et attaquait non-seulement le caractère des témoins accusateurs, mais aussi l'impartialité des juges, qu'il prétendait avoir partagé les préventions populaires contre son client. Théophile Swift est mort en Irlande, dans l'été de 1815. On a de lui: I. *Les Escrocs* (*The Gamblers*), poème, in-4°. II. *Le Temple de la folie*, poème en quatre chants, in-4°.

III. *Adresse poétique à Sa Majesté*, 1788, in-4°. IV. *Le Parlement féminin*, 1789, in-4°. V. *Lettre au roi, sur la conduite du colonel Lenox*, 1789, in-4°. Les circonstances du duel sont rapportées dans l'*Annual register* de 1789, *Chronique*, p. 208. VI. *Lettre à W. A. Browne* (sur le duel de l'auteur avec le colonel Lenox), 1789, in-4°. Il a contribué, par ses communications, à enrichir de plusieurs écrits jusqu'alors inédits l'édition que sir Walter Scott a donnée des OEuvres du doyen de Saint-Patrice. L.

SWINBURNE (HENRI), voyageur anglais, était le plus jeune fils de sir Jean Swinburne, baronnet, et appartenait à une famille catholique du comté de Northumberland. Il naquit à Capheaton, résidence de son père, et après avoir commencé son éducation dans une école du comté d'York, il l'alla continuer à Paris, à Bordeaux et à l'académie royale de Turin. Lorsque ses études furent terminées, il parcourut les différentes parties de l'Italie, et se maria ensuite. Sa femme partageant son goût pour les antiquités et pour les beaux-arts, ils partirent ensemble vers 1774, et passèrent six ans à visiter les lieux les plus remarquables de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne. Il se lia, pendant ses voyages, avec les hommes les plus éclairés des pays où il s'arrêtait, et reçut des marques d'estime de quelques souverains. A son retour en Angleterre, il se retira à la campagne, et publia, en 1779, ses *Voyages en Espagne*, un vol. in-4°. Quatre ans après, il fit paraître le premier volume de ses *Voyages dans le royaume des Deux-Siciles*, auquel il ajouta un second volume en 1785. On accorde généra-

Swinburne le mérite d'un voyageur : ses descriptions ; et animées ; il est le premier qui ait fait bien connaître en France les arts et les anciens modes de l'Espagne. Le mariage qu'il fit avec Paul Benfield, lui fit connaître les désastres de cet aventure ; et le força d'aller s'établir dans la paroisse de la Trinité, où il mourut le 17 avril 1803. Jean Bigland traduisit les Voyages de Swinburne en français ; l'édition de l'Histoire d'Espagne qu'il a été traduite en français après avoir été revue et corrigée par le général Matthieu DuRoi, *Voyage en Espagne*, de Paris, 1787, in-8°.), par le comte de Borde, qui avait déjà traduit son *Voyage dans les Deux-Siciles* (ibid., in-8°.), auquel on a joint quelquefois, comme cinquième volume, le *Voyage en Sicile*, par le comte de Baïonne à Paris, 1746, traduit aussi de Swinburne, qui ne se trouve pas sur le catalogue ordinaire (*Voy. le Manuel de la Librairie*). D—z—s.

VAN DEN (JEAN-HENRI VAN), né le 1746 à la Haye, soutint, à l'âge de vingt ans, une thèse sur l'atmosphère, à l'académie de Leyde, et fut nommé la même année professeur de physique à Franeker, où il ouvrit ses leçons par un Discours : *De causis errorum in rebus philosophicis*. Dans ce Discours il s'appliqua à diverses questions des sciences naturelles, sur le magnétisme, à l'électricité et à la météorologie, avec cette pénétration, si nécessaire dans ces sciences physiques. Pendant treize jours, il observa non-seulement le jour, mais presque heure par heure, les variations du ba-

romètre, et dix ans de suite il nota, chaque heure de la journée, les différences de la déviation de l'aiguille aimantée. En 1777, il partagea avec Coulomb le prix décerné par l'académie des sciences à Paris, pour ses *Recherches sur les aiguilles aimantées et leurs variations*. Ce travail de Van Swinden a été inséré dans le tome VIII des *Mémoires des savants étrangers*, 1780. L'année suivante, il obtint une médaille de l'académie de Munich, pour sa *Dissertation sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*, in-8°. Après avoir professé dix-huit ans à Franeker, il obtint, en 1785, la chaire de physique et d'astronomie à l'athénée d'Amsterdam. Il y débuta par un Discours : *De hypotheseibus physicis, quomodo sunt à mente Newtoni intelligendæ*. Dans la capitale de la Hollande, il ne se rendit pas moins utile qu'à Franeker : les établissements publics, les savants, les citoyens, invoquèrent à l'envi ses lumières et consultèrent son profond savoir. Appelé dans une commission de l'amirauté, il rédigea un *Almanach à l'usage des marins*, et un *Traité sur la fixation de la longitude en mer*, lequel a été réimprimé cinq fois : la dernière édition, corrigée et augmentée, est de 1803. Il le fit suivre, en 1796, d'un *Traité sur deux instruments, l'octant et le sextant*. Le nouveau système décimal introduit en France avait attiré son attention ; il lut à la Société *Felix meritis*, plusieurs dissertations sur ce sujet. Lors de l'organisation de la république batave, il fut appelé au pouvoir exécutif ; et en 1798, il reçut, avec M. Æneæ, la mission de se rendre à Paris, pour s'entendre avec les savants français sur l'établissement du nouveau système métrique. A son arrivée à

Paris, il était déjà si versé dans ce système, qu'il put aisément le mettre à la portée du public. Son *Rapport fait à l'Institut des sciences et arts, le 29 prairial an VII, au nom de la classe mathématique et physique, sur la mesure du méridien de France, et les résultats qui en ont été déduits pour déterminer les bases du nouveau système métrique*, et son *Précis des opérations qui ont servi à déterminer les bases du nouveau système métrique*, lu à la séance publique de l'Institut, le 1<sup>er</sup> messidor an 7, furent insérés dans le Recueil des Mémoires de cette compagnie. Après son retour dans sa patrie, il continua ses travaux sur les poids et mesures, dont l'uniformité lui paraissait, comme au gouvernement français, un objet de la plus haute importance. C'est à lui qu'on attribue le Rapport que la première classe de l'Institut des Pays-Bas fit sur ce sujet, après 1814, au nouveau gouvernement de ce royaume. L'activité savante de Van Swinden se faisait sentir partout; il présidait la commission sanitaire d'Amsterdam; il avait contribué à l'organisation de l'école de marine de la même capitale; il donnait ses avis à l'institution des aveugles: dans sa vieillesse encore il était membre de la commission pour la rectification du cours des rivières. Il fut nommé, en 1803, correspondant de l'Institut de France; il appartenait aux principales sociétés savantes d'Europe, et il en était un membre très-actif. Les Mémoires des académies de Bruxelles et de Turin renferment de lui des observations météorologiques; il donna, à la première classe de l'Institut des Pays-Bas, une Dissertation sur la pression de l'atmosphère; dans le Recueil de la So-

ciété hollandaise de Harlem, on a inséré son traité sur le Binôme de Newton. Il possédait bien le latin, le hollandais et le français, et il a écrit dans ces trois langues. Van Swinden est mort après une courte maladie, le 9 mars 1823, à l'âge de soixante-seize ans. Il avait eu de sa femme, Sara Riboulot, un fils et trois filles. L'Athénée et la Société *Felix meritis*, à Amsterdam, le célébrèrent par des hommages publics; son éloge funèbre prononcé dans la dernière de ces compagnies, par M. Van Lennep, a été publié à Amsterdam, 1824, in-8°, avec la liste des ouvrages de Van Swinden, et une pièce de vers de Harmen Klingin, en son honneur. Il a paru aussi une Notice sur Van Swinden, in-4°. Voici les principaux ouvrages qu'il a publiés, indépendamment de ceux qui viennent d'être mentionnés. I. *Cogitationes de variis philosophiæ capitibus*, 1767, huit parties in-8°. II. *Tentamina theoriæ mathematicæ de phenomenis magneticis*, 1769, in-4°. III. *Observations sur le froid rigoureux de 1776*. IV. *Dissertations sur la comparaison des thermomètres*, 1777. V. *Dissertation sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*, 1784, in-8°. VI. *Recueil de différents Mémoires sur l'électricité et le magnétisme*. Sous ce titre, il réunit, en 3 vol. in-8°, plusieurs petits traités qui avaient été publiés séparément. VII. *Description d'une machine inventée par L. Emsinga, pour représenter le système du monde*, 1780, 1801. VIII. *Observations météorologiques pour l'année 1779 à 1780*. IX. *Description d'une nouvelle pompe pneumatique*. X. *Principes de géométrie*, 1790. XI. *Traité sur les poids et mesures*, 1802, 2 vol. in-

vrage où cette matière est fond. XII. *Tables des mesurageur, de capacité et des* te., en Hollandais. On trouve usieurs morceaux de lui dans *Journal de physique*, dans les périodiques de la Hollande, le *Magasin universel*, le *Journal des lettres et des arts*; il sur l'aurore boréale, la lumière, la population et la mort. Amsterdam, le magnétisme, etc. Ce savant professeur aidés pour plusieurs articles *gographie*, et il a rédigé seul *Musschenbroek*. D—G  
 NTON (JEAN), philologue, né en 1703, dans le Cheshire dans la carrière d'administrateur, et fut nommé chargé de la factorerie anglaise à Linnæus. Il profita des loisirs que lui cet emploi pour continuer ses et perfectionner ses connaissances dans les langues orientales. En Angleterre, il fut nommé professeur au collège de Christ Church. Bientôt après, la société de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres : il mourut le 4 avril 1771. Son archiviste de l'académie d'Oxford est un des collaborateurs de *l'Histoire universelle* (V. NASAR). Outre des Recherches anglaises, sur l'alphabet de Paléographie. BARTHELEMY, III, 444), tome XLVIII des *Transactions philosophiques*, on cite de ce : I. *Dissertatio de lingua regalis vernacula*, Oxford, 1740. Dans cette dissertation, se propose de prouver que les Grecs ou les Phéniciens, qui lui sont le même peuple, ont dans l'Étrurie leur culte et

leur langue, dont il s'efforce de retrouver les traces. Tout en rendant justice à son immense érudition, Wachter a combattu le système de Swinton par de courtes observations insérées dans les *Acta eruditor. Lipsens.*, ann. 1744. II. *De priscis Romanorum litteris dissertatio*, *ibid.*, 1746, in-4°. III. *Metilia sive de Quinario gentis Metiliæ, è numis vetustis, cæteroque minimè notis*, *ibid.*, 1750, in-4°. IV. *Inscriptiones Citiæ; sive in binas inscriptiones Phœnicias, inter rudera Citiæ nuper repertas conjecturæ. Accedit de numis quibusdam Samaritanis et Phœniciis dissertatio*, *ibid.*, 1750, in-4°, petit volume rare et recherché. V. *Dissertation on a Parthian coin*, Londres, 1757, in-4°, et dans les *Transactions philosophiques*, t. 1, 86. VI. Sur des médailles samnites étrusques, parthiques, phéniciennes (de Philistis, reine de Syracuse), puniques, de Laodicée, etc., et sur les chiffres ou caractères numériques phéniciens usités à Sidon, *ibid.*, tom. 49 à 60. VII. *Description d'une médaille inédite de l'imper. Crispina*, des Dardanissiens; *Explication d'un monogramme* qui se voit sur un Quinaire très-ancien, etc., dans *l'Abregé des Transact. philos.*, par Gibelin (ou plutôt par Millin), 1, 256 et 260. W—s.

SWITZER (ÉTIENNE), jardinier anglais, probablement d'origine suisse, comme son nom l'indique, se distingua dans sa profession, au commencement du dix-septième siècle, par des ouvrages qui annonçaient des connaissances au-dessus de son état. On n'a aucun détail sur sa vie privée; seulement on présume qu'il travailla chez les London et Wise, jardiniers célè-

bres de cette époque; qu'ensuite il cultiva, pour son compte, des jardins et pépinières, à l'enseigne du Pot-à-Fleur, situés à Milbank près Westminster, et qu'il mourut en 1745, après avoir publié en anglais les ouvrages suivants : I. *Iconographia rustica, or the nobleman gentlemen and gardeners récréation*, contenant la direction générale pour distribuer une propriété étendue (*country seat*) en jardins, parcs, enclos, etc., avec un système général d'agriculture; le tout éclairci par un grand nombre de gravures en cuivre, faites sur les dessins de l'auteur, Londres, 3 vol. in-8°. II. *The practical fruit and kitchen's garden*, Londres, 1727, in-8°; le Jardin pratique, fruitier et potager, ou méthode à suivre pour élever les brocolis d'Italie, les cardons d'Espagne et autres légumes étrangers, accompagné d'un précis sur la luzerne, le sain-foin et autres plantes sauvages, avec la méthode de brûler l'argile pour l'amélioration des terres, et portée à son dernier degré de perfection dans la quatrième édition, qui parut en 1729, 1 vol. in-8°. III. *Introduction to a general*, etc. Introduction à un système général d'hydrostatique et d'hydraulique. Londres, 1729, 2 vol. in-4°. IV. *Dissertation sur le vrai cytise des anciens*, Londres, 1731. V. *Universal system*, ou *Système philosophique et pratique des eaux et de leur conduite*, avec des gravures, Londres 1730, 2 vol. in-4°. Dans les préfaces de ces ouvrages, on trouve des particularités concernant l'histoire du jardinage en Angleterre. Ce fut Switzer qui, le premier, donna aux Anglais, en 1717, les directions convenables pour obtenir des primeurs par le moyen des serres chaudes.

D—P—S.

SYAGRIUS (AFRANIUS), est appelé seulement Syagrius par Ammien Marcellin, qui en fait mention sous l'an 369 de notre ère, époque à laquelle il était *notarius*, ou secrétaire de l'empereur Valentinien. Ce prince, voulant défendre les frontières de la Gaule contre les Germains, fit élever une forteresse à Manheim, à l'endroit où le Neckar se jette dans le Rhin. Il voulut ensuite en construire une autre au-dessus, sur les rives du Neckar, auprès du lieu où se trouve aujourd'hui Heidelberg. Syagrius fut chargé de présider à ce travail, conduit par deux généraux. Les Allemands, voyant avec peine tous ces ouvrages destinés à les asservir, attaquèrent les Romains dans le moment où ceux-ci charriaient des terres, et les tuèrent à coups d'épée. Les deux généraux ne furent pas épargnés. Syagrius s'échappa seul, et Valentinien lui reprocha vivement de n'avoir pas su exposer sa vie. Le malheureux secrétaire fut exilé dans son pays, à Lyon, où les muses le consolèrent de sa disgrâce. Ses poésies, selon Sidoine Apollinaire, étaient supérieures à toutes celles qui ont paru depuis. Il mérita ainsi l'amitié d'Ausone, qui lui dédia le recueil des siennes, et qui, chargé de l'éducation de Gratien, fils de Valentinien, lui obtint la faveur de ce jeune prince. Syagrius rentra, par ce moyen, dans la carrière des honneurs. Il fut trois fois préfet, et une fois consul l'an 382. C'est à tort, selon Tillemont, que Goltzius et d'autres l'ont confondu avec le consul de l'année précédente, qui s'appelait Flavius Syagrius, ou Évagrius, et qui d'ailleurs est absolument inconnu. Quant à Afranius Syagrius, il eut un fils qui fut père du comte Égidius ou Gilles, et une fille appelée Papiànilla, qui fut mère

ol, célèbre dans les Gaules, milieu du cinquième siècle. ce Ferréol que d'habiles génes ont voulu faire descendre n de France (Voyez FER-Syagrius eut une statue à fut enseveli à Lyon, où l'on encore son tombeau du Sidoine Apollinaire. F-A. RIUS, fils, non pas d'Aëmme on l'a dit à l'article mais du comte Égidius ou V. ce dernier article), était tit-fils du consul de ce nom, tit d'une fortune considéraabri de laquelle il se croyait de suivre l'exemple de son tudiant l'art militaire. Lors-peur Majorien vint dans s combattre les Visigoths, , Sidoine Apollinaire, qui tout récemment l'éloge de , écrivit au jeune Syagrius appeler à ses devoirs : nous ore cette lettre dans laquelle nseille de faire des efforts iter les honneurs du triom- e menace d'être rayé par le lu rôle de la noblesse, si , les richesses aux honneurs, e entièrement aux travaux culture. Il ne paraît pas que ait suivi ce conseil ; car mort de son père, arrivée à l'an 464, il n'hérita ni du lement des armées romaines, onné au comte Paul, ni du des Francs, dont Childéric possession. Il se renferma econde Belgique, à Soissons, croit qu'était le centre des s de son père, et y vécut ent au milieu des convul- l'empire romain, qui cessa 'exister. Occupé du soin de e, il mérita les éloges de par la pureté de son lan-

gage, et par les lois qu'il donna aux Bourguignons, qu'il s'efforçait de civiliser. Clovis, qui avait succédé, l'an 481, à son père Childéric, et qui régnait à Tournai, voulut mettre à profit sa supériorité dans l'art militaire. Il se fortifia du secours des autres rois Francs qui descendaient, comme lui, de Clodion. Celui de Cambrai, appelé Ragnacaire, s'étant joint à lui, tous deux s'avancèrent dans le territoire de Soissons. Clovis voulut livrer une bataille décisive, et conduisit ses troupes dans une plaine où il défia Syagrius, qui accepta le combat. Mais cet indigne fils d'Égidius, ayant vu que les Romains commençaient à plier, prit la fuite, et vint chercher un asile dans le royaume des Visigoths. Alaric régnait alors à Toulouse. Ne croyant pas devoir s'exposer au ressentiment du vainqueur, en faveur de celui dont le père avait toujours été l'ennemi de sa nation, il renvoya chargé de chaînes le malheureux Syagrius. Clovis le fit garder soigneusement, et dès qu'il fut en possession des états de ce faible ennemi, il donna l'ordre qu'on le fit mourir en secret, l'an 486 de notre ère. En lui finit la domination des Romains dans les Gaules, qui furent partagées entre les Visigoths, les Bourguignons et les Francs. — L'Histoire ecclésiastique des Gaules parle encore d'un autre SYAGRIUS fils de Salvi et d'Erchanfrède, citoyens de la ville d'Albi. Sa famille, qui était très-riche, et gauloise d'origine, tenait un rang distingué en Aquitaine, parmi celles qui avaient conservé le nom de romaines. Il était le frère aîné de Didier, qui a été mis au rang des Saints. Clotaire, devenu maître de l'Albigeois, l'an 615, confia, trois ans après, le gouvernement de cette province à Sya-



grius, qui mérita, par ses services, d'être élevé, l'an 625, à la charge de duc de Marseille. Ce nouveau gouvernement comprenait une grande partie de la Provence, et outre le titre de duc, donnait celui de patrice à ceux qui l'exerçaient. Syagrius s'y fit remarquer par sa piété; et à sa mort, l'an 628, il laissa la meilleure partie de son bien aux pauvres et aux églises. Son frère Didier fut duc de Marseille après lui, et quitta ce duché pour être évêque de Cahors; ce que l'on a négligé d'observer à l'article DIDIER. La veuve de Syagrius, appelée Bertolène, fit un pieux usage de ses grandes richesses, et consacra aussi sa vie à l'exercice des vertus les plus austères; ils n'eurent point d'enfants.

F—A.

SYAGRIUS ou SYAGRE (SAINT), évêque d'Autun, fut élevé à l'épiscopat vers l'an 560. Fortunat lui écrivait. *Domino sancto apostolicæ sedis dignissimo Syagrio papæ*. Adon de Vienne l'appelle un homme de la plus haute sainteté. Il est appelé saint dans un concile de Metz. Il assista aux conciles de Lyon, II (507); de Paris, IV (573); de Mâcon, I (580); de Lyon, III (583); de Mâcon, II (585) et aux autres conciles qui se tinrent en France de son temps. La paix fut troublée, en 590, dans le monastère que sainte Radegonde avait fondé à Poitiers; Chrodolde, fille du roi Charibert, étant sortie scandaleusement de cette maison, emmenant avec elle plus de quarante religieuses, S. Syagrius fut chargé, avec quelques autres évêques, d'y rétablir l'ordre, et il assista au concile qui se tint à Poitiers pour cet objet. Le roi Gontran, qui avait en lui une grande confiance, voulut qu'il l'accompagnât à Paris, pour assister au baptême de Clotaire II, qui se fit

à Nanterre, en 591. Le pape Grégoire-le-Grand lui donna des marques éclatantes de son estime, et lui recommanda les missionnaires qu'il envoyait en Angleterre, sous la conduite de saint Augustin (597). Il lui confia plusieurs missions importantes dans les Gaules. Écrivant à la reine Brunehaut, pour la remercier de la charité qu'elle avait exercée envers ces missionnaires, il lui dit: « Vous avez » désiré que le pallium fût envoyé » à notre frère coévêque Syagrius: » nous nous empressons de répondre » à ce vœu qui nous est bien agréable, d'autant plus que l'empereur » l'approuve; et nous avons remis le » pallium au prêtre Candide, que » nous envoyons vers vous, et qui le » remettra de la manière convenable » à Syagrius, après que celui-ci lui » en aura fait la demande par écrit » (597). On avait signalé au pape des abus qui déshonoraient l'Église de France. Saint Grégoire envoya l'abbé Cyriaque avec une longue lettre adressée à Syagrius d'Autun, aux archevêques de Lyon, d'Arles et de Vienne. Après avoir exposé ces abus, il termine ainsi: « Nous vous enjoin- » gnons d'assembler aussitôt un con- » cile, pour régler ces objets impor- » tants; notre frère Syagrius, de » concert avec le concile, nous fera » son rapport, par l'abbé Cyriaque » qui reviendra vers nous. » En fai- » sant remettre le pallium à Syagrius, le pape lui écrivit encore: « Afin que » tout réponde à cette nouvelle élé- » vation, l'église d'Autun, dont vous » êtes évêque, aura dans la province » le premier rang, après celle de » Lyon, qui est la métropole, et » vous garderez cette prérogative » dans les conciles auxquels vous as- » sisterez, et que vous soucrirez. » Cependant nous vous confions spé-

ment le soin de convoquer et air le concile que nous avons mé pour extirper les abus , nt que les rois ont pour vous affection particulière , et que pourrez d'autant plus efficace veiller à ce que le bien se » Le pape écrivit aussi à Bru pour lui commander la tenue ode: *Quam fiendam*, ajouta *tri coepiscopoquo nostro Syadem VESTRUM PROPRIUM nospecialiter delegare cura*. De là quelques auteurs ont pu : que Syagrius était parent ehant ; mais , par d'autres i prouve que les paroles citées pport qu'à l'affection et à la ation que le saint évêque avait i. D'autres lettres du pape ius ont rapport à différents le discipline. Il l'engage à des mesures pour que deux italiens , qui étaient venus Gaules , pour y vivre avec berté , fussent renvoyés à leur litain.

G—Y.

SYDENHAM (THOMAS) , célèbre anglais , naquit , en 1624 , à d-Eagle , comté de Dorset. avoir étudié quelque temps niversité d'Oxford , il fut : la quitter pour éviter les des guerres civiles , et il se ez son frère , qui était mala- rès le conseil du docteur Coxe , qui soignait ce der- lenham se déterminà à em- l'étude de la médecine , re- :ford , où il prit le grade lier , le 14 avril 1648 , puis à Cambridge pour y rece- onneurs du doctorat. Il s'é- suite à Westminster , et y : tels succès , qu'à l'âge de aus , il jouissait de la ré- l'un des premiers praticiens

de l'Angleterre. Quoique son talent fût bien connu et apprécié à Lon- dres , il n'alla se fixer dans cette ca- pitale , à titre de licencié du collège royal , que vers la fin de sa carrière , arrivée le 29 décembre 1689 , après qu'il eût été long - temps tourmenté de la goutte. Sydenham a rendu de grands services à la science. Pour s'en faire une idée , il faut se rappeler qu'il vivait à une époque où la médecine était envahie d'un côté par l'application outrée et hypothétique des principes de la chimie (V. SYLVIVS) , et de l'autre par celle , non moins hasardée , des mathématiques. Sydenham évita ce double écueil ; il démontra combien toutes les hypothèses de son temps étaient futiles et illusoire , et , en s'appuyant sur la pure observation des faits , il ramena les esprits dans la route , presque entièrement abandonnée , de la nature et de l'expérience. Il est vrai que l'illustre Locke , son ami , doit avoir une grande part aux succès de Sydenham , qui reconnaît lui-même avec candeur combien les conseils du médecin philosophe lui ont été utiles. Voici comment Sydenham exprime ses idées à l'égard des principes sur lesquels la médecine doit reposer : « De même qu'Hippocrate blâme avec raison ceux qui attachent trop d'importance aux hypothèses sur la nature du corps humain , de même il faut encore aujourd'hui faire de justes reproches aux écrivains qui fondent principalement sur la chimie l'espoir qu'ils ont de voir la médecine se perfectionner. On doit , il est vrai , convenir que cet art est extrêmement utile lorsqu'il se renferme dans ses propres limites ; mais dès qu'on croit que les indications curatives peuvent être fournies par tel ou tel élément du corps , on se

perd en spéculations sur de belles chimères. Toutes ces hypothèses, qui sont les produits de l'imagination et ne reposent point sur l'observation des faits, seront renversées et détruites par le temps, tandis que les jugements de la nature ne périront qu'avec la nature elle-même. Quoique les hypothèses établies sur des axiomes philosophiques soient toujours trompeuses et inutiles; cependant il en est qui se fondent sur des faits, et qui se déduisent de la pratique médicale: ces dernières sont inébranlables. Il est donc bien plus sûr de tirer les indications curatives des faits qui prouvent l'utilité ou les inconvénients de certaines choses, que d'avoir égard à des principes occultes. » (*Tract. de hydrop.*). Sydenham observait, avec une scrupuleuse attention, les constitutions atmosphériques, parce qu'elles donnent naissance aux épidémies, lesquelles, à leur tour, exercent une grande influence sur le caractère des maladies intercurrentes et sur le traitement qui doit leur être appliqué. Mais les principes d'après lesquels il se règle pour distinguer les constitutions épidémiques sont vains et incertains, parce que la présence ou l'absence d'un seul phénomène organique, comme, par exemple, la moiteur ou la sécheresse de la peau, ne saurait jamais suffire pour conduire à la connaissance du véritable caractère d'une affection aiguë. Avec l'esprit d'observation dont il était doué, Sydenham ne tarda pas à se convaincre que les épidémies dont il fut témoin étaient de nature inflammatoire, et il les combattit avec succès par la saignée. Dans l'une d'elles cependant, il avait cru devoir s'abstenir de ce moyen, pour donner la préférence aux cordiaux et à la méthode échauffante: mais

les accidents fâcheux qui résultèrent de ce traitement incendiaire lui firent adopter une méthode opposée, qu'il suivit avec hardiesse; et c'est ainsi qu'il obtint des succès supérieurs à ceux des autres médecins. Cette méthode, dite *antiphlogistique* ou rafraichissante, il l'appliqua avec un égal bonheur au traitement des petites véroles; et certes on lui doit la plus grande reconnaissance pour avoir introduit dans la pratique cette importante modification curative. C'est lui aussi qui paraît avoir découvert la meilleure manière d'administrer le quinquina dans les fièvres intermittentes, en prescrivant cette écorce après la fin de l'accès: *Marum Lister* fait néanmoins honneur de cette découverte au charlatan Talbot. Auteur de la composition du laudanum qui porte son nom, Sydenham célèbre, à ce sujet, les précieux avantages de l'opium, que le Tout-Puissant a créé, dit-il, pour la consolation de l'humanité souffrante, et sans lequel l'art de guérir cesserait d'exister. Mais il faut lui reprocher de n'avoir point fait l'abandon complet de cette polypharmacie qui régnait de son temps; d'avoir accordé trop de confiance aux vertus des bezoards, des cordiaux, des purgatifs répétés, qui souvent détruisaient les bons effets des évacuations sanguines, et d'avoir cru que les maladies vénériennes ne peuvent être guéries sans salivation. Quoiqu'il ait été longtemps en proie à une affection gouteuse et qu'il ait écrit un traité sur ce sujet, Sydenham n'a point connu la véritable altération organique qui constitue cette maladie, et conséquemment n'en a déterminé le traitement que d'une manière embarrassée. C'est que, livré tout entier à l'observation des symptômes, il avait

l'étude de l'anatomie, et spécialement celle de l'anatomie pathologique, qui seule conduit à la connaissance positive de la lésion des . Quoiqu'il ait pris Hippocrate pour modèle et pour guide, sa méthode, toute louable qu'elle est, ne justifie point de n'avoir généralisé ses observations et d'ajouter un peu de compte des travaux de ses prédécesseurs. Aussi est-ce avec raison que les compatriotes de Sydenham le saluent du titre d'Hippocrate anglais. Sans lui refuser la place d'un des meilleurs observateurs de son siècle, nous semble à une distance immense de Hippocrate, dont le vaste génie, et la nature entière, a produit le premier des vérités qui sont éternelles. Sydenham n'est pas un Hippocrate, que Houllier, et Baillou; mais il est comme un médecin hippocratique, un dire qui a senti, de même que de la médecine, le prix de l'observation et de l'expérience. On ne peut dire que la route suivie par le docteur anglais a été ouverte par le français Baillou, qui, long-temps auparavant, avait recherché, et constaté la constitution atmosphérique, et ses évidentes ou occultes des maladies, et avait fait apercevoir les liens qui peuvent exister entre l'atmosphère et les maladies fébriles. Les ouvrages de Sydenham sont : I. *Methodus curandi febris propriis observationibus superata*, Londres, 1666, 1668, in-8°. Amsterdam, 1666. Le même ouvrage a aussi obtenu le titre suivant : *Observationum medicarum circa morborum accuratam historiam et curationem*, Amsterdam, 1676, in-8°. Genève, 1712. Cet ouvrage, le plus

remarquable de Sydenham, fut primitivement écrit en langue anglaise, puis rendu en latin par Mapletoft et Havers : il est divisé en six sections, et renferme non-seulement toutes les maladies fébriles et inflammatoires, mais encore l'observation de toutes les constitutions épidémiques qui se succédèrent depuis 1661 jusqu'en 1675. On s'aperçoit ici que l'auteur, à l'exemple d'Hippocrate, tient compte des efforts salutaires que fait la nature pour repousser le principe morbifique qui la trouble. Sydenham est le premier qui ait clairement distingué la variole en discrète et en confluyente. II. *Epistolæ responsivæ duæ* : 1°. *De morbis epidemicis ab anno 1675 ad annum 1680*, ad Robertum Brady; 2°. *De hujus venereæ historiâ et curatione*, ad Henricum Pamam, Londres, 1680, in-8°. III. *Dissertatio epistolaris ad Gulielmum Cole de observationibus nuperis circa curationem variolarum confluentium, nec non de affectione hysterica*, Londres, 1682, 1683, in-8°. Francfort, 1683, in-8°. IV. *Dissertatio de febre putridâ variolis confluentibus superveniente, et de mictu sanguineo à calculo renibus impacto*, Londres, 1682, in-8°. V. *De podagra et hydrope*, Londres, 1683, in-8°. Amsterdam, 1685, in-8°. VI. *Schedula monitoria de novâ febris ingressu*, Londres, 1688, in-8°. VII. *Processus integri in omnibus ferè morbis curandis*, Londres, 1693, 1695, in-12, 1702, 1717, 1726, in-8°. Amsterdam, 1694, in-8°. Genève, 1696, in-8°. Venise, 1696, in-8°. Edinbourg, 1750, in-8°. trad. en anglais, Londres, 1695, in-8°. 1710, in-12; en allemand, Nuremberg, 1772, in-8°. en français, 1774, in-8°. Cet

ouvrage posthume est un abrégé de médecine pratique, composé littéralement d'après les diverses productions de Sydenham. Les Œuvres complètes de ce médecin, sous le titre d'*Opera universa*, ont eu une grande quantité d'éditions, dont les meilleures sont celles de Londres, 1734, in-8°; Genève, 1737, deux vol. in-4°; Leyde, 1754, in-8°, de plus de 900 pages, avec une table des matières très-étendue : elles ont été traduites en anglais par G. Pechey, Londres, 1696, 1729, 1734, in-8°, et avec des notes de J. Swan, Londres, 1742, 1753, in-8°; par G. Wallis, Londres, 1788, 2 vol. in-8°; en allemand, Leipzig, 1717, in-4°; en français, par A. F. Jault, Paris, 1774, 2 vol. in-8°; Avignon, 1799, 2 vol. in-8°; nouvelle édition revue et augmentée de notes, par J. B. T. Baumes, avec un discours apologétique contre Sprengel, Montpellier, 1817, 2 vol. in-8°; *idem*, par Prunelle, avec une Notice sur la vie et les écrits de Sydenham, Montpellier, 1816, 2 vol. in-8°. R-D-N.

SYDENHAM (FLOYER), helléniste anglais, remarquable pour son mérite personnel, et parce que sa fin malheureuse donna lieu en Angleterre à une institution de bienfaisance, naquit en 1710, et fit ses études au collège Wadham d'Oxford, où il prit le degré de maître-ès-arts, en 1734. Il publia, en 1759: *Proposition d'imprimer, par souscription, les Œuvres de Platon, traduites du grec en anglais*, avec des notes explicatives et critiques, et un nouvel argument en tête de chaque Dialogue. Cette espèce de synopsis, qui pouvait servir d'introduction à l'ouvrage, fut bientôt suivi de la publication des premiers Dialogues : 1°. *Le Grand Hyppias*; le Petit

*Hyppias*, trois volumes in-4°. La traduction, les arguments et les notes abondantes et étendues qui l'accompagnaient, prouvaient une connaissance profonde de la philosophie de Platon, de la langue, de l'histoire et des mœurs des Grecs; mais malgré les suffrages du petit nombre de ceux qui pouvaient en juger, cette entreprise fut à peu près stérile pour son auteur. Les souscriptions furent rares; plusieurs des souscripteurs manquèrent même à leur engagement; et Sydenham, sans protecteur, quoiqu'il eût dédié son travail à lord Granville, et privé des encouragements du public, ne donna qu'à de assez longs intervalles la traduction des deux parties du dialogue suivant : le *Banquet*. La seconde partie parut en 1767. Privé enfin de moyens d'existence, et ne pouvant payer le chéif dîner qu'il avait reçu quelque temps à crédit dans une auberge, le savant laborieux et modeste fut arrêté pour dette, et mourut, dit-on, des suites de cette détention, le 1<sup>er</sup> av. 1787, ou dans l'été de 1788. Quelques personnes, qui faisaient partie d'un club réuni au café du prince de Galles, informées de ce triste événement, et desirant prévenir le retour de pareils sujets d'affliction pour les amis de l'humanité et des lettres, résolurent d'aviser aux moyens de former un fonds de secours en faveur des écrivains qui le mériteraient par leur caractère, leurs talents et leur position. Telle fut l'origine de cette société de bienfaisance appelée le *fonds littéraire*, qui, à l'honneur de la nation anglaise, est aujourd'hui dans un état de prospérité croissante. L.

SYDNEY (sib PHILIPPE). Voyez SIDNEY, XLII, 306.

SYEN (ARNOLD), médecin hollandais, naquit à Amsterdam, en

Ayant pris un goût très-vif a botanique, il parcourut diverses parties de l'Europe, surtout l'Angleterre et l'Allemagne, pour augmenter ses connaissances dans cette science : partout il des amis, en sorte qu'ayant été professeur de botanique à , en 1670, pour remplacer Schuyt, qui venait de mourir, établit des correspondances avantageuses pour enrichir le qui lui était confié. Plus de cent plantes vinrent augmenter, par ce moyen, le Catalogue qu'avait son prédécesseur; mais ce n'étoit pas en comparaison de la moisson que se préparait dans son propre jardin. Le goût des plantes exotiques s'éleva, parmi les plus riches amateurs et administrateurs de la ville, celui des fleurs que la Hollande produisait, comme les tulipes, les anémones, etc. Les Beverning, à Amsterdam, les Fagel, s'empres- sèrent à l'envi de tirer de leurs possessions des deux Indes ce qu'elles ont de plus rare et de plus beau dans le règne végétal, au point que ne sortait pas, à cette époque, d'un des ports de Hollande, sans que l'apitaine n'eût les instructions les plus détaillées pour rapporter, à quelque prix que ce fût, des plantes exotiques. C'est donc par là que s'introduisirent en Europe tout ce que le Japon, la Bonne-Espérance avait de plus rare; mais c'étoit presque au point de vue de pareils collecteurs s'occupant de leur commission. Des vaisseaux les accompagnaient quelquefois : ils étoient plus en état de choisir leur choix; mais quelque soin qu'on prit de ces nouveaux habitants dans les serres qu'on leur préparait, ils y languissoient sans produire de fleurs, ni fruits, par consé-

quent sans donner les moyens de déterminer leurs affinités. Syen jugea qu'il étoit nécessaire d'envoyer quelqu'un qui pût étudier ces plantes dans tout le cercle de leur végétation; et il détermina Beverning à donner cette mission à un jeune allemand, Paul Hermann; et comme on peut le voir dans son article (xx, 255), aucun voyageur botaniste ne réalisa mieux les espérances qu'on avait conçues. Partant en 1671, il envoya du cap de Bonne-Espérance, des Indes et de Ceylan, des graines, des bulbes et autres plantes. Syen leur donnoit, pour ainsi dire, une première éducation dans son propre jardin, afin de se mettre au fait de leur culture, pour les déposer plus sûrement dans le jardin botanique. Il étudioit aussi tout ce qui concernoit leur histoire naturelle. Il comptoit en faire part au public; mais comme il ne pouvoit assigner l'époque de cette publication, vu les matériaux qui s'accumuloient journellement; loin de les enfouir, il favorisoit les efforts que d'autres faisoient pour en profiter, notamment Jacques Breyn. Celui-ci lui en témoigna sa reconnaissance en le qualifiant de son très-illustre Mécène; et Syen le remercia de ce titre par une petite pièce de vers latins qui, suivant l'usage du temps, se trouve en tête des centuries de plantes de cet auteur. Mais une occasion imprévue vint le mettre à portée de jouir de la plus riche moisson de plantes exotiques qu'on eût encore faite. Van Rheedé venoit d'envoyer de l'Inde le manuscrit du premier volume de son *Hortus Malabaricus*. Syen fut chargé d'examiner la nomenclature de cet ouvrage, et de la faire concorder avec les noms précédemment établis, c'est-à-dire de démêler les plantes qui se trou-

vaient présentées pour la première fois, d'avec les anciennes : c'était tout ce qu'on pouvait demander alors, et il s'acquitta de cette commission avec habileté ; mais lorsqu'on en attendait la continuation dans les autres volumes, on apprit sa fin prématurée, en 1667. Jean Commelin et autres continuèrent ce travail ; Paul Hermann vint, au retour de son voyage, en 1680, le remplacer comme professeur, et au moyen des notions qu'il avait recueillies dans ce voyage, il put exécuter les projets formés par son prédécesseur pour faire connaître les richesses végétales des jardins de Hollande. D—P—S.

SYKES (ARTHUR-AGHLEG), théologien, né à Londres en 1684, étudia à l'université de Cambridge, fut nommé, en 1712, vicaire de la paroisse de Godmersham dans le comté de Kent, cumula, dans les dernières années de sa vie, différentes places ecclésiastiques, et mourut à Londres le 23 novembre 1756. Parmi un grand nombre d'écrits sur des questions de théologie qu'il publia, on remarque : I. *Essai sur la vérité de la religion chrétienne, dans lequel on démontre comment elle est réellement fondée sur l'Ancien Testament*, 1725, in-8°. II. *Réflexions sur les principes et la connexion entre la religion naturelle et la religion révélée*, 1740, in-8°. Sykes se distingua entre les pasteurs de l'église anglicane par les principes de charité et de tolérance qu'il chercha à répandre, et il paraît même qu'il excita la défiance des chefs intolérants de cette église ; ce qui ne l'empêcha pas, lors des troubles et des persécutions qui eurent lieu en Angleterre par suite de la dernière entreprise du prétendant, d'élever

sa voix en faveur des catholiques, et d'invoquer pour eux les principes éternels de la justice, dans deux écrits, savoir : III. *De quelle manière les papistes peuvent-ils être regardés comme des sujets fidèles, et jusqu'à quel point les reproches qu'on leur fait sont-ils fondés ?* 1740. IV. *Sur la nécessité d'améliorer les lois concernant les papistes, et de les soumettre à une révision*, 1746. Jean Disney, docteur en théologie et membre de la société des antiquaires, qui donna sa démission d'une cure d'un assez grand rapport, pour satisfaire à sa conscience, a écrit une biographie de A. A. Sykes, sous ce titre : *Mémoires sur la vie et les écrits de A. A. S.*, Londres, 1785, in-8°.

Z.

SYLBURG (FRÉDÉRIC), fils d'un paysan de Wetter près Marbourg en Hesse, naquit en 1536. C'était un savant aussi modeste que laborieux, et un helléniste doué d'un esprit de critique extrêmement juste. Sa vie offre peu d'événements mémorables. Il s'appliqua au grec sous Laurent Rhodoman, à Iéna. Après avoir fait quelques voyages, il fut, pendant plusieurs années, à la tête de l'école de Lich, dans le comté de Solms, et de celle de Neuhaus près Worms. Dégouté de ces fonctions pénibles, qui ne lui permettaient pas de se livrer à son penchant pour la littérature classique, il renonça à tout emploi, et s'attacha, jusqu'en 1591, à l'imprimerie de Wechel, à Francfort, et depuis à celle de Jer. Commelin, à Heidelberg, comme directeur des éditions d'auteurs grecs et latins que ces typographes publièrent. Il corrigea, avec influence de goût, les textes altérés, et les accompagna de bonnes notes et de tables utiles. La

il acquit par ces travaux andgrave de Hesse à lui pension sur les fonds de de Marbourg, espèce de dont il n'y avait pas n Allemagne. Son épitavoit à Heidelberg, dit t le 16 février 1596, son assiduité au travail ongues veilles. On peut stime que le monde littépour lui, par une lettre a déplore sa mort comme réparable pour la litteune, et par la manière ou parle de cette mort, du dix-septième livre de . Nous allons indiquer les éditions auxquelles na ses soins, et qui sont rchées, malgré les proits la critique littéraire. arut par ses soins, in-4°, in-8°, une nouvelle édiionnée et augmentée, de re grecque, et en 1582, Rudiments, de *Nicolas* les deux livres élémént alors généralement in: les écoles. II. En 1583, *ias* grec-latin, où il rersion d'Amaseus, et qu'il notes, de bonnes tables, rtation *De grammaticis nomaliis*. III. En 1584, nefort le commencement n des *OEuvres d'Aris-* ut successivement onze ant cinq volumes in-4°, s ou inprima, en 1587, ral. C'est encore la meillon la plus belle édition s œuvres complètes du de Stagire. Elle est sans V. Edition de quatre disrate, Francfort, 1585, lition des OEuvres de De-

nys d'Halycarnasse, *ibid.*, 1586, en 2 vol. in-folio; première édition des OEuvres complètes de ce rhéteur et historien, d'une bonne et saine critique, qui n'a pas été surpassée. Sylburg y joignit, après l'avoir corrigée, la traduction de Gelenius; mais après sa mort, en 1615, il parut une nouvelle traduction qu'il avait faite lui-même. VI. En 1588, il commença sa belle collection des *Scriptores historiæ Romanæ*, Francfort, 3 vol. in-folio, dont les deux premiers renferment, outre les Fastes consulaires, l'ouvrage de Messala Corvinus, Aurelius Victor, Sextus Rufus, Florus, Velleius Paterculus; la Chronique de Cassiodore, Jornandès, Suetone; les six écrivains de l'histoire Auguste, Ammien Marcellin, Publius Victor. Dans le troisième se trouvent Eutrope et son traducteur grec Pœamus; l'extrait de Dion Cassius, rédigé par Xiphilin, Hérodien, Zosime, et les Césars de Julien, le tout en grec. VII. En 1590, à Francfort, in-4°, la *Syntaxe du grammairien Apollonius*. Sylburg corrigea le texte d'Alde et de Giunta. Cet ouvrage n'a pas été réimprimé avant 1817. VIII. En 1591, parut à Francf., en 1 vol., sa Collection de poésies gnominiques ou morales de *Pythagore*, *Phocylide*, *Solon*, etc., en grec et en latin. C'est la dernière entreprise de la librairie de Wechel qu'il dirigea. IX. Le Commentaire d'*André de Crète* sur l'Apocalypse, en grec et en latin, Heidelberg, chez Commelin, 1592, in-folio. X. La même année, chez le même imprimeur, la première édition du texte grec de l'ouvrage de *Théodoret*, dirigé contre l'empereur Julien, et portant le titre de *Remède contre les maladies grecques*, en 12 livr. Sylburg y joignit la traduction latine que *Zeno-*



bio Acciajuoli avait publiée en 1519, et des notes. XI. Les Oeuvres de *saint Clément d'Alexandrie*, Heidelberg, 1592, in-folio, avec notes, mais sans traduction. XII. Les Oeuvres de *saint Justin le Martyr*, Heidelberg, 1595, in-folio. La base de cette édition est celle de 1551, donnée par Robert Étienne; mais Sylburg a corrigé le texte et y a ajouté des notes. C'était la meilleure édition de ce saint Père, avant celle de Paris de 1742. XIII. En 1594, *l'Etymologicum magnum*, Heidelberg, in-fol., édition bonne et critique, mais d'une exécution médiocre. Sylburg y ajouta une table; et plus tard elle fut réimprimée sans changement, à cause de sa rareté, Leipzig, 1816, in-4°. Ce n'est que depuis cette réimpression qu'on a commencé à publier des éditions de *l'Etymologicum* d'après des manuscrits différents de celui qui avait servi à Callierges : ce Grec avait imprimé, en 1499, à Venise, la première édition, qui servit d'original à Sylburg. XIV. *Saracenicæ, sive Collectio scriptorum de rebus ac religione Turcarum*, grec et latin, Heidelberg, 1595, in-8°. Ce petit recueil contient la Réfutation de l'islamisme, par *Euthymius Zigabenus*; une Biographie de Mahomet, par un auteur grec anonyme qui paraît avoir vécu au onzième siècle, et quelques autres morceaux de ce genre, en grec et en latin, et en partie publiés pour la première fois. XV. En 1597, et ainsi après la mort de Sylburg, parut, chez Commelin, sa seconde Collection de poètes grecs gnomiques, corrigée : elle a été souvent réimprimée depuis. Sylburg laissa beaucoup de matériaux destinés à une édition d'Hérodote, qui servirent ensuite pour celle que *Jungermann* donna en 1608 à Francfort. Il fournit aussi un

grand nombre d'articles au *Thesaurus linguae graecæ*, de Henri Étienne. Il existe une Vie de Sylburg, écrite en latin par J. G. Jung, Berlebourg, 1745, in-8°.

S—L

SYLLA ou SULLA (LUCIUS CORNELIUS), né vers l'an de Rome 617 (avant J.-C. 137), descendait de la branche la moins illustre de l'antique maison des Cornéliens (*Voy.* tome XLI, p. 293), dont, suivant l'expression de *Velléus Paterculus*, la gloire avait été, en quelque sorte, interrompue depuis que l'ancêtre de Sylla à la sixième génération, *Cornelius Rufinus*, honoré de deux consulats, d'un triomphe et de la dictature, s'était vu rayé de la liste des sénateurs pour avoir eu chez lui plus de quinze mars de vaisselle d'argent. A Rome, les fautes ou les condamnations des pères ne retombaient pas sur leurs enfants, et les descendants immédiats de *Rufinus* auraient pu relever l'honneur de leur famille, s'ils avaient eu quelque mérite; mais ils vécurent dans l'obscurité. *Plebéien*, Sylla eût commencé la noblesse de sa maison : patricien dégradé, il lui rendit l'honneur et la remonta au rang des plus considérables. Il put même se passer d'une éducation honorable, pour devenir le premier des Romains, tant la nature s'élevait montrée prodigue envers lui de ces dons précieux qui semblent appeler à l'empire celui qui les possède ! Tout, dans la vie de cet homme étonnant, sort de l'ordre commun. Il n'est pas jusqu'aux débauches de sa première jeunesse, qui n'aient quelque chose d'extraordinaire. Bien qu'élevé dans un état voisin de l'indigence, ses vices eurent d'abord de l'éclat; et il trouva la source de sa fortune là où tant d'autres ne rencontrent qu'opprobre et que ruine. Sans cesse en-

de prostituées, d'histrions et de voleurs, il aimait, dès son adolescence, l'acteur Metrobius, et devait, toute sa vie, persévérer dans une fâcheuse habitude. Il séduisit, par ses grâces de sa jeunesse, Nico, riche courtisane, qui lui léguait toute sa fortune. A la même époque Sylla recueillit l'héritage de sa mère qui l'avait chéri comme un fils malgré ses désordres. Dès ce moment, il fut compté parmi les plus riches romains les plus opulents, et put se frayer un chemin aux honneurs. Nommé questeur, l'an 107 J.-C. (647 de Rome), il alla en Afrique sous Marius, alors général pour la première fois. Sylla n'était encore connu que comme un aide débauché. Le choix qu'il faisait de ses familiers parmi les plus riches, le temps qu'il donnait au plaisir de la table, n'étaient pas des manières à déceler en lui un ambitieux. Il semblait ne songer qu'à s'amuser. Rome et nullement à la gloire. D'ailleurs il passait pour un homme doux ; il était railleur, mais sans méchanceté : on le croyait bon, qu'il riait à tout propos ; seulement, parce qu'il pleurait aisément : il paraissait trop léger pour être capable d'aucun sentiment de dignité. A son arrivée au camp, il fut accueilli avec mépris par son lieutenant, qui ne voyait en lui qu'un novice, d'ailleurs tout-à-fait novice en l'art militaire. Mais il ne tarda pas à triompher de ces préventions ; Marius reconnut que la mollesse et l'incertitude de son questeur n'étaient que des apparences, et cachait la faculté d'un génie supérieur aux hommes ordinaires aux choses. Sylla se rendit aussi habile dans le métier des armes qu'aucun officier de l'armée. En

se les attachant par ses bons offices, et n'avait jamais l'air d'attendre la reconnaissance. Actif, infatigable, il semblait se multiplier dans les marches, dans les travaux, à tous les postes périlleux, sans chercher à s'en faire un mérite, sans jamais déprimer personne, pas même son général, ainsi que l'ingrat Marius en avait usé à l'égard de Métellus son patron. Sylla parvint même à gagner un instant l'affection de son chef, par la précision avec laquelle il exécutait ses ordres, et le bonheur avec lequel il savait les prévenir. Deux batailles furent successivement livrées contre Jugurtha et Bocchus (*Voy. ces deux noms*). Dans la première, Marius, surpris d'abord et contraint à reculer, chargea son questeur, qui commandait la cavalerie, d'occuper une hauteur rafraîchie par une source abondante et dont la possession, après avoir assuré la retraite et le bien-être des Romains, doit leur procurer, pour le lendemain, une revanche complète sur les barbares qui, se croyant vainqueurs, sont campés négligemment dans la plaine. Quatre jours après, nouveau combat contre les deux rois africains. Jugurtha, qui se surpasse lui-même, est près d'arracher la victoire aux Romains qui forment le corps de bataille, et auxquels il fait croire que Marius vient d'être tué ; mais Sylla, toujours à la tête de la cavalerie, après avoir repoussé l'aile gauche des ennemis, survient en ce moment décisif, prend Bocchus en flanc, le réduit à fuir, et force Jugurtha de se dessaisir d'une victoire qu'il avait pour ainsi dire surprise. Enfin Marius, qui s'était porté à son avant-garde menacée, revient pour achever l'ouvrage si bien commencé par son lieutenant. Dès-lors, Bocchus

ne songe plus qu'à la paix : il fait prier Marius de lui envoyer deux hommes sûrs avec lesquels il puisse traiter. Aulus Manlius et Sylla sont chargés de cette mission ; et bien que celui-ci fût le plus jeune, son éloquence et son adresse lui assignèrent le rôle principal dans la négociation. Le premier il insinua au roi de Mauritanie, qu'il lui serait facile de faire oublier au peuple romain une première faute, en rendant à la république un important service. Bocchus comprit bien qu'il s'agissait de livrer son gendre Jugurtha. Cet acte de lâcheté, loin de révolter son cœur, lui paraissait déjà le moyen le plus prompt d'acheter la paix, lorsque ce prince, aussi faible que perfide, changea tout-à-coup d'avis par les suggestions de quelques-uns de ses favoris, vendus secrètement à Jugurtha. Sylla et Manlius retournent au camp de Marius, sans avoir rien conclu. L'armée romaine était alors en quartiers d'hiver : le bonheur de Sylla voulut que pendant cet intervalle de repos, il eût occasion de rendre à Bocchus un service important qui accéléra l'heureux dénouement de la guerre. Marius, s'étant éloigné pour aller surprendre une place (la Tour du Roi), remit le commandement à son questeur. Cependant Bocchus, qui avait encore une fois changé de résolution, envoyait au proconsul (1) cinq de ses plus habiles conseillers chargés de conclure la paix. Ces ambassadeurs furent dépouillés en chemin par des brigands gétules, et arrivèrent presque nus au camp des Romains. Sylla, loin de les traiter en ennemis comme l'inconstance de leur roi aurait pu l'y autoriser, leur pro-

digua les secours et les soutenaient. Dans leur connaissance, ils n'hésitèrent à communiquer au questeur les propositions dont ils étaient chargés en général romain. Sylla leur fit connaître la manière dont ils devaient agir avec son chef. Marius, à son tour, mit en délibération les propositions des ambassadeurs et demanda préalable qu'ils fussent d'une suspension d'armes. Sylla fut d'avis de l'accorder ; et son discours que lui prête Salluste insista sur l'instabilité des choses humaines. Son avis fut adopté. Marius autorisa en outre ses ambassadeurs à se rendre pour traiter de la paix. Les autres retournèrent auprès de lui et ne manquèrent pas de conter tous les bons offices qu'ils avaient reçus de Sylla. La résolution du sénat aux envoyés de ce prince fut favorable, et tels en étaient les termes : Rome pardonne à Bocchus, en son repentir ; mais pour obligation et l'amitié du peuple il faut qu'il la mérite. C'est à Sylla de citer et reproduire la proposition de livrer Jugurtha. Bocchus, qui n'avait encore rien fixé sur le point de la paix, écrit de lui envoyer Sylla pour régler les communs intérêts. Ce prince part avec quelques troupes légères et fait jour à travers les nomades de Jugurtha, qui s'entreprennent contre les Romains. La présence de Volux, fils de Bocchus, était venu joindre Sylla pour régler sa marche. Dans cette circonstance le romain montra encore une fois sa générosité que de résoudre à livrer la troupe se voyant envahir par les Numides, se croit

(1) L'année du consulat de Marius étant alors expirée, il continua la guerre en qualité de proconsul.

et demande la mort de ce Sylla s'oppose à cette violence qu'il partage les soupçons ; mais Volux n'était craintif, et cette circonspectrice sauva les Romains. A Bocchus, il courut de grands dangers encore : le roi hésita long-temps, incertain entre Jugurtha au Romain, et Jugurtha ; mais enfin il fut livré ; et Sylla le conduisit au camp du proconsul. C'est là qu'il ravit à son général la gloire de terminer la guerre de Numance. Marius l'avait enlevé à Bocchus, avec cette différence cependant, que Marius y était parvenu par des moyens odieux, tandis que Sylla n'avait eu besoin que de sa valeur. C'est à Jugurtha, et non à Bocchus, que se montra le plus docile et le plus craintif. Sa renommée commença dès lors à lancer la gloire de Marius ; et que ce dernier menait Jugurtha en suite de son char triomphal, il n'était à Rome que des dangers à craindre. Sylla pour obtenir la gloire de captif. Chacun, dit Plutarque, l'honorait et le respectait ; et Bocchus était si glorieux de cet acte de sa valeur et d'habileté, qu'il fit un cachet sur lequel il était gravé recevant Jugurtha des mains de Bocchus. Cela désespérait Bocchus, mais réfléchissant que Sylla, au prix de lui, un prix encore trop peu important pour lui, enviait, il continua de l'employer comme lieutenant. Durant son consulat, il le chargea de commander les Tectosages (peuple gaulois habitait les environs de Toulouse). Sylla fit prisonnier un de ces Tectosages, nommé Copylas. L'année suivante, envoyé par Marius contre les Tectosages, peuple de germanique, qui

venait se joindre aux Teutons, il n'employa contre eux d'autres armes que celles de la persuasion, et les décida à embrasser le parti des Romains. Après tant d'exploits et de travaux, Sylla n'était encore que tribun de mille hommes. Las d'obéir à un général, qui, tout en se servant de lui comme d'un utile instrument, s'opposait à son avancement, il le quitta pour s'attacher à Lutatius Catulus, qui, ravi d'avoir à sa disposition un officier si actif et si habile, lui confia les missions les plus importantes. Sylla s'en acquitta avec d'autant plus de zèle, que son nouveau chef était plus disposé à lui rendre justice. Il définit un corps considérable de Barbares dans les Alpes. Les armées des deux consuls manquaient de vivres. Sylla, chargé des approvisionnements de Catulus, en amena une si grande quantité, que non-seulement les troupes de ce consul furent dans l'abondance, mais qu'elles purent faire part de leur superflu aux soldats de Marius, collègue de Catulus. Cette circonstance désespéra de nouveau Bocchus et redoubla sa haine pour un homme dont les services l'humiliaient plus peut-être que des offenses ne l'auraient irrité. La journée de Verceil, dans laquelle Marius et Catulus combattirent en personne, vint encore ajouter à tous ces motifs d'imitation. Le premier avait fait toutes ses dispositions pour que l'autre consul eût la moindre part à cette bataille : la fortune de Sylla, qui partout faisait pâlir l'étoile de Marius, déconcerta tout ce plan : le vent ayant élevé des nuages de poussière, Marius s'égarait au fort de l'action, et ce furent Catulus et Sylla qui vainquirent réellement les Cimbres à Verceil. Ce dernier, persuadé alors qu'il avait assez fait pour

pouvoir aspirer aux dignités civiles, brigua la préture urbaine. Il ne fut point élu : le peuple, qui savait que les liaisons de Sylla avec Bocchus le mettraient en mesure de donner de magnifiques combats de bêtes d'Afrique (2), espérait, par ce refus, le réduire à demander l'édilité. Toutefois, l'année suivante, il acheta les suffrages et fut enfin préteur. Comme il menaçait un jour Julius-César Strabo, père du dictateur, d'user contre lui du droit de sa charge : « Vous avez raison de l'appeler votre, répondit celui-ci, car vous l'avez bien payée. » A l'expiration de sa préture (l'an de Rome 661), Sylla fut envoyé dans le royaume de Cappadoce, pour mettre sur le trône Ariobarzane, élu roi par la nation, du consentement des Romains, et à la place duquel Mithridate, roi de Pont, avait élevé un prince de sa famille sous la tutelle de Gordius, un de ses ministres. Une seule bataille suffit à Sylla pour renverser ce fantôme de roi, et pour assurer la couronne sur la tête d'Ariobarzane. Il reçut alors une ambassade du roi des Parthes : jamais, avant ce jour, les Romains n'avaient eu de relations avec ce peuple, qui, dans la suite, leur devint si redoutable. « Mais cela même, dit Plutarque, est une nouvelle preuve de la fortune de Sylla, qu'il ait été le premier des Romains à qui les Parthes, ce peuple si fier, aient envoyé une ambassade solennelle. » La hauteur avec laquelle il se comporta dans cette occasion frappa tous les esprits : il prit la place d'honneur entre Ariobarzane et Orobase, ambassadeur du roi des Parthes, qui, furieux de ce

(2) Sylla en effet donna un combat, où cent lions combattirent contre cent gladiateurs.

que son représentant l'avait souffert, le fit périr par la main du bourreau. On raconte encore qu'un courtisan d'Ariobarzane, admirant la majesté que le préteur romain déploya dans cette fameuse entrevue, s'écria : « Quel homme ! il sera quelque jour le premier de l'univers ! » Sylla, de retour à Rome, balança dès-lors réellement l'influence de Marius, dont l'insolence et le despotisme révoltaient tous les patriciens. Dès lors l'inimitié de ces deux rivaux ne connut plus de bornes. La faction populaire était pour le vainqueur des Cimbres : le sénat avait jeté les yeux sur Sylla, afin de l'opposer à Marius. Les deux partis étaient en présence, lorsqu'une démarche de Bocchus pensa leur mettre les armes à la main. Ce prince, pour faire sa cour au peuple romain, consacra, dans le Capitole, des statues d'or représentant les victoires de Rome, et Bocchus lui-même qui livrait Jugurtha entre les mains de Sylla. Marius regarde ce monument comme un affront fait à sa gloire ; il entreprend de le renverser. Sylla réunit ses partisans pour s'opposer à cette violence. La guerre civile va donc ensanglanter Rome, lorsque la guerre sociale, qu'on peut regarder elle-même comme une véritable guerre civile, apporte une diversion aux fureurs menaçantes de deux hommes dont les passions régleront désormais les destinées du monde. Dans la guerre contre les alliés, Marius fit peu pour l'état et pour sa gloire ; Sylla, au contraire, acquit la réputation d'un grand capitaine. Il gagna deux batailles sur les Samnites, força leur camp dans la première, et tua leur général dans la seconde. La prise de Bovianum, qui était le foyer de la révolte, la conquête de plusieurs autres places considérables, cou-

rent ces glorieux exploits. Les amis de Sylla affectaient d'attribuer le succès à la protection de la déesse; mais celui-ci, loin de s'en vanter, se plaisait à en convenir. Il était par elle bien mieux que par elle-même : c'était le moyen de dire en quelque sorte ses exploits, de convaincre les Romains que rien n'avait résisté à son bonheur. Cette croyance superstitieuse, eût-elle pu concevoir le projet de devenir maître de Rome; et les Romains mêmes, non encore façonnés à l'âge, eussent-ils reconnu Sylla maître? Entouré de la faveur populaire, il brigua et obtint le consulat à l'âge de quarante-neuf ans de Rome 666, l'an 89 avant J.-C. On lui donna pour collègue Lucius Pompeius Rufus. La guerre civile touchait à son terme; mais Sylla avait à châtier Mithridate, qui voulait faire massacrer quatre mille Romains dans les villes de l'Asie. La gloire de se mesurer avec le prince redoutable était digne de l'ambition de Sylla; et déjà le sénat avait assigné l'Asie pour théâtre de son expédition. Tout semblait alors succéder à ses vœux : il venait d'obtenir le consulat de Cæcilia Metella, fille du pontife Metellus. C'était peut-être le premier parti de la république que Sylla avait gagné au peuple et la plupart des grands se hâtaient de se séparer de son père de Metella de s'être lié, ne trouvant pas, dit Tite-Live, digne d'une telle épouse celui qu'ils avaient pu juger digne du consulat. Déjà Sylla avait eutrois femmes: la première, était morte après avoir donné une fille; veuf d'Ælia, la seconde, il avait épousé en ses noces Cœlia, qu'il répudia sous prétexte qu'elle était stérile; dans le fait pour s'unir à Me-

tella, déjà veuve de Marcus Æmilius Scaurus. Cependant Marius, aidé de Sulpicius, tribun séditieux, se fit donner le commandement de la guerre contre Mithridate, par l'assemblée du peuple. Les consuls déclarèrent la république en danger: Sulpicius et ses satellites dissipèrent les citoyens amis de l'ordre et des lois qui entouraient ces deux magistrats. Sylla lui-même, poursuivi par les factieux, se précipita, au grand étonnement de chacun, dans la maison de Marius; mais il n'avait pas trop présumé de sa fortune; et son ennemi mortel, généreux pour la première fois, le fit évader par une porte dérobée. Une condition, il est vrai, fut mise à sa délivrance : c'était de rapporter l'édit qui, déclarant l'état de danger, suspendait toutes les affaires publiques. Sulpicius, alors arbitre de Rome, dépouilla Q. Pompeius de la dignité consulaire : s'il la conserve à Sylla pour prix de sa condescendance, il prétend lui ôter le département de l'Asie et l'armée destinée à combattre Mithridate, afin de donner l'un et l'autre à Marius. Des tribuns militaires se rendent à Noles, où se trouvaient ces légions, pour en prendre le commandement au nom de ce dernier; mais Sylla eut le bonheur d'arriver au camp avant ces officiers, qui, à son instigation, furent lapidés par ses soldats. A quel prix avait-il acheté ce dévouement extrême de son armée? Plutarque nous l'apprend : en favorisant l'indiscipline, à tel point qu'un de ses lieutenants, Albinus, ancien préteur, ayant été assommé par la soldatesque, les auteurs de ce crime ne furent pas même recherchés; et Sylla se borna à dire que le désir d'effacer leur faute les rendrait plus dévoués et

plus vaillants. Il se dispose à marcher sur Rome; c'était, depuis Coriolan, le seul exemple d'un pareil attentat. Ses tribuns légionnaires l'abandonnent; mais il est joint en route par Q. Pompeius, son collègue. Le sénat, dont Sulpicius et Marius dictent les délibérations, envoie audevant de Sylla deux préteurs, Brutus et Servilius, pour lui défendre d'entrer dans la ville. La troupe veut tuer ces députés; elle brise leurs faisceaux, et déchire leurs robes de pourpre: ils sont renvoyés avec ignominie. Sylla se remet en marche; il approche de Rome: nouvelle ambassade qui vient, au nom du sénat, lui offrir toutes les satisfactions qu'il peut exiger. On n'y met qu'une condition, c'est de ne pas entrer à main armée dans la ville. Sylla promet tout; il donne, devant les ambassadeurs, l'ordre de suspendre la marche et de camper sur le lieu même; mais ils ne se sont pas plutôt éloignés, qu'il envoie Lucius Basillus et Caius Mummius occuper, avec un détachement, la porte Esquiline; lui-même les suit de près. Le peuple de Rome, bien que sans armes, songe cependant à se défendre: chacun monte sur les toits pour accabler de tuiles et de pierres les soldats de Basillus, qui déjà pénétrèrent dans les rues. Sylla survient en ce moment; il crie qu'on va mettre le feu aux maisons; lui-même s'arme d'une torche et commande à ses archers de lancer sur les toits leurs dards enflammés. Dès ce moment toute résistance cesse, et Sylla voit Rome à ses pieds. Ce n'est pas encore cette fois qu'il abusera de la victoire. Le sénat, qu'il assemble, annule les actes de Sulpicius, ôte aux tribuns la proposition de toute loi qui n'aurait pas d'abord été pré-

sentée au sénat, substitue les comices par centuries aux comices par tribus, et prononce la condamnation des deux Marius, père et fils, de Sulpicius et de huit autres sénateurs. Rien de plus célèbre dans l'histoire que la manière dont le vainqueur des Cimbres, proscrit dans cette même Italie que sa valeur avait sauvée, fut soustrait à la rage de ses bourreaux. Sa gloire seule fut son égide (*Voyez MARIUS*); mais l'infâme Sulpicius, trahi par un esclave, eut le sort qu'il méritait. Sylla affranchit d'abord ce serviteur perfide, comme il l'avait promis; puis, par une sentence fort juste, il fait précipiter du haut de la roche Tarpéienne celui que son crime vient de faire citoyen romain. Jusqu'ici l'on ne peut voir dans Sylla qu'un consul légalement armé contre des séditeux, et qui ne songe qu'à établir dans la république une réforme salutaire. Satisfait de la proscription de quelques sénateurs, dont tous, au reste, avaient mérité la mort en violant les lois fondamentales de l'état, il montra une modération qu'il crut sans doute lui être utile; car la suite ne fit que trop voir qu'elle n'était point dans son caractère. Il souffrit que, pour l'élection des consuls de l'année suivante, on n'eût aucun égard à sa recommandation en faveur de Nonius son neveu, disant qu'il était bien aise de voir les citoyens user de la liberté qu'il leur avait rendue. Il ne s'opposa même point à ce que Lucius Cornelius Cinna, ami de Marius et partisan de la faction populaire, fût porté au consulat. Sylla crut, il est vrai, le lier à ses intérêts par un serment accompagné de tout ce que la superstition pouvait inventer de plus terrible; mais quel serment arrêta jamais l'effet des haines politiques dans un

ambitieux? Le nouveau consul pas plutôt en fonctions, qu'il toutes ses promesses; et, à stigation, le tribun Virginius enter une accusation capitale celui qui avait proscrit Mavilla, laissant l'accusateur, les t le procès, se hâta de partir ie pour aller combattre Mice. Il sentait que, malgré la qu'il avait acquise par ses ex-il n'était pas encore en état der son rival, dont la proscription voisine de ses immenses ser-semblait avoir accru la ree. Pour le vaincre, il fallait er par ses propres armes, dire par des victoires sur les s de la république. L'insolence a lui apprenait assez qu'en ant à Rome il avait tout à : c'était en Asie qu'il devait ir le droit de dominer dans c'était en domptant un autre a qu'il pouvait se mettre en chainer la faction populaire. arrivé en Grèce, Sylla reçoit utations de toutes les villes, ption d'Athènes, qui, sou-la tyrannie du philosophe t, créature de Mithridate (*V. n, II, 443*), persistait dans e du roi de Pont. Sylla iu-la-fois avec toutes ses forces , défendu par Archelaüs, et d'Athènes. Il lui eût été fa-réduire cette cité par la fa-nais pressé de retourner à our accabler la faction de , il donna assaut sur assaut ; effet de la résistance inatten-Athéniens, qui, pendant une e retinrent sous leurs murs ; t beaucoup de temps, pour oulu trop hâter la fin de erre. Toutes les ressources unues de l'art des sièges fu-

rent mises en usage par le général romain. Plus de vingt mille mulets, dit Plutarque, travaillaient sans relâche au service de ses machines et de ses batteries. Pour ses ouvrages de siège, il n'épargna ni les bois sacrés, ni les beaux arbres de l'Académie et du Lycée. Il ne se fit pas plus de scrupule d'enlever les trésors des temples, sans respecter ceux d'Épidaure, de Delphes et d'Olympie. « Ces trésors, écrivait-il aux Amphictyons, seront plus sûrement » entre mes mains qu'entre les vôtres. D'ailleurs je les rendrai après » la guerre. » On verra dans la suite comment il s'acquitta de cette promesse. Un Phocéén, nommé Caphis, qu'il avait envoyé à Delphes pour recevoir les trésors d'Apollon essaya vainement de le détourner de cette spoliation sacrilège, en lui disant que, lorsqu'il avait exposé sa demande aux Amphictyons assemblés dans le temple, on avait entendu, au fond du sanctuaire, résonner la lyre du dieu. « Comment, répondit » Sylla, n'avez-vous pas compris » que cette musique était un signe » d'adhésion et de satisfaction, et » nullement d'improbation et de mécontentement? Faites-vous remettre » hardiment ces trésors : c'est le » dieu lui-même qui nous les donne. » Ils furent donc envoyés au camp du proconsul, mais à l'insu des Grecs. Jusqu'alors les Romains avaient affecté un grand respect pour la religion des nations étrangères; et cette sage conduite avait été un des principaux ressorts de leur politique conquérante. Sylla fut le premier qui s'en écarter; mais, comme l'observe Plutarque, si les Flaminius, les Manius Acilius, les Paul Émile, avaient jusqu'alors respecté les temples de la Grèce, c'est que ces vertueux capitaines, pla-



cés légalement à la tête des armées de la république, n'avaient sous leurs ordres que des soldats bien disciplinés, et ne les employaient que pour servir l'état : mais comme Sylla et les généraux factieux qui l'imitèrent ne tenaient le commandement que de la violence et ne faisaient la guerre que pour leurs intérêts, il leur fallait des trésors à tout prix, afin de corrompre leurs soldats, et de se les attacher personnellement. Cependant le siège d'Athènes se prolongeait, et quelque pressé que fût Sylla par des intérêts plus puissants, il s'obstinait à la conquête de cette ville. Voulait-il faire servir à sa gloire l'antique gloire de cette cité qui avait été si long-temps la dispensatrice de la renommée? ou, ce qui est plus probable, voulait-il punir les Athéniens des railleries obscènes et injurieuses que du haut des remparts le tyran Aristion faisait vomir contre lui et contre sa femme Metella? Jusqu'alors il avait ignoré les dérèglements de son épouse, et il ne parut pas dans la suite qu'il en eût moins de considération pour elle. Passant sa vie avec des histrions, des bateleurs, et autres gens non moins décriés, Sylla pouvait bien ne pas être aussi susceptible que César sur la fidélité conjugale. On a dit, dans la notice déjà citée sur Aristion, à quelles extrémités les Athéniens furent réduits pendant un si long siège. Ce tyran était, parmi eux, le seul intéressé à cette résistance sans objet pour la liberté de la Grèce; à la fin cependant, sollicité par les prêtres et par les sénateurs, il ne put se refuser à faire une démarche pacifique auprès de Sylla. Les députés qu'il choisit parmi ses compagnons de débauche, au lieu de s'acquitter de leur mission, se bornèrent à louer devant le géné-

ral romain Thésée, Eumolpe et les anciens héros d'Athènes : « Grands orateurs, leur dit Sylla, en les interrompant, allez vous-en avec tous vos beaux discours; car je n'ai pas été envoyé à Athènes pour recevoir des leçons de rhétorique, mais bien pour châtier des rebelles. » Informé par ses espions qu'Aristion néglige de faire garder une partie des murailles qui peut être facilement enlevée, il dirige un assaut sur ce point dès la nuit suivante. Athènes alors est livrée à toute la fureur des Romains : Plutarque écrit que le sang qui fut versé dans les rues, regorgea par les portes, et se répandit jusques dans les faubourgs : il ajoute même qu'on montrait encore de son temps la hauteur à laquelle ce fleuve de sang s'était élevé. Outre ceux que moissonna le fer des Romains, beaucoup d'Athéniens se donnèrent la mort pour ne pas survivre à l'existence de leur ville. L'exemple encore récent de Carthage, de Numance et de Corinthe ne permettaient d'attendre de Sylla aucune pitié pour les malheureux Athéniens. Cependant, fléchi par les instantes prières de ceux de leurs concitoyens que leur attachement pour Rome avait fait bannir de leur patrie, il arrêta enfin le carnage et la destruction, en disant « qu'il épargnait le grand nombre des rebelles en faveur du petit nombre des innocents, et qu'il pardonnait aux vivants en faveur des morts, » faisant par ces derniers mots allusion à la gloire passée d'Athènes. Après avoir fait mettre le feu aux principaux édifices du Pirée, et privé ainsi cette ville de tout moyen de défense, il lui rendit la liberté, si l'on pouvait appeler ainsi le bienfait d'une puissance qui dédaignait de ravir à

ville dégénérée le droit de vivre sous ses propres lois. Cependant élaüs, que l'habileté des dispositions de Sylla avait rendu spectateur de la prise d'Athènes, était avec son poste dans le port de Munychie, où il se fit que Taxile, autre général de Mithridate, venait d'entrer en Grèce par la Macédoine, avec une armée de cent mille hommes. Archelaüs, loin de se laisser éblouir par la grande supériorité de forces, sur terre que sur mer, n'espérait vaincre un adversaire tel que Sylla qu'en traînant la guerre en longueur et en coupant les vivres aux Romains, qui commençaient à souffrir de la disette dans les camps stériles et ravagés de l'Attique. Ce plan eût été suivi, le proconsul aurait infailliblement vu forcé de rentrer honteusement à Rome. Mais Sylla, pressa d'évacuer l'Attique, et Taxile et Archelaüs auraient pu vaincre, et mena ses troupes dans la riche et fertile Béotie. Il obéit sous ses ordres que seize mille hommes : Taxile et les autres, voyant ce nombre, obligent Archelaüs qui avait commandé de changer son plan et présenter la bataille aux Romains dans la vaste plaine d'Élée. Les soldats de Sylla, qui craignent leurs ennemis, sont épouventés et se tiennent enfermés dans leurs retranchements. Le général, capable pour mener au combat des troupes découragées, espère, à la vue de fatigues et de travaux, les obliger à le demander elles-mêmes. Il ne leur donne aucun repos, les oblige à détourner les eaux du pays dans de vastes fossés. Personne n'est exempt de cette tâche : Sylla veille incessamment les travailler et punit sévèrement ceux qui

ralentissent leurs efforts. Cependant il voit avec une fureur impuissante les barbares ruiner les villes de Panope et de Lebadée. Les Romains demandent enfin à marcher à l'ennemi. « C'est bien moins le combat que vous demandez, leur répond Sylla » d'un ton grave et sévère, que la » cessation de tout travail. Au sur- » plus, si vous voulez absolument » combattre, prenez vos armes, et » allez occuper ce poste. » En disant ces mots, il leur montre un monticule escarpé qui domine la plaine. Les Romains s'élancent, et malgré les efforts des ennemis, ils ont enlevé le poste désigné. Ce premier succès plaçant Archelaüs dans une position défavorable, l'oblige de transporter son camp vers Chéronée. Sylla, qui observe ce mouvement, envoie sur le champ une légion dans cette ville, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Lui-même suit l'ennemi avec le reste de ses troupes. Pendant plusieurs jours, les deux généraux firent des efforts réciproques pour se surprendre; à la fin, Sylla sut contraindre Archelaüs à combattre dans un lieu semé de rochers, où sa nombreuse cavalerie et ses chars armés de faux ne purent se développer (V. MITHRIDATE VII, XXIX, 163). Le succès fut longtemps douteux. Vainqueur à l'aile droite, Sylla se porta rapidement à la gauche, qui commençait à plier. Sa présence rétablit le combat de ce côté; mais, dans le même moment, Archelaüs tenta une nouvelle attaque contre l'aile droite. Sylla, qui semblait se multiplier, revole vers ce point menacé. Dès qu'il a paru, les Romains se sentent invincibles. Archelaüs est repoussé, tandis que l'aile gauche, où le proconsul a laissé une partie des soldats qui le servaient,

reprind l'avantage. La déroute des barbares est complète : ils fuient ; et les vainqueurs, entrant pêle-mêle avec eux dans leur camp, en font un horrible carnage. Plus de cent mille Asiatiques auraient péri dans cette journée, s'il était vrai que de leur nombreuse armée, dix mille seulement purent se sauver à Chalcis en Eubée. Une exagération encore plus manifeste, c'est que du côté des Romains, quatorze hommes seulement manquèrent à l'appel après la bataille, et encore deux rentrèrent au camp le soir même. C'est ce que Sylla avait écrit dans ses Mémoires. On sait combien des mensonges de cette espèce lui étaient familiers pour faire admirer sa fortune. Sur les trophées qu'il érigea, il fit graver cette inscription : *A Mars, à la Victoire, à Vénus*, affectant toujours de mettre son bonheur au-dessus de son mérite. Pour célébrer la victoire de Chéronée il donna, à Thèbes, des jeux où des musiciens disputèrent la palme. Prétendant restituer aux dieux les trésors qu'il avait enlevés dans leurs temples, il expropria les Thébains de la moitié de leurs terres, dont les revenus furent désormais consacrés à Apollon Pythien et à Jupiter Olympien. Pendant ce temps, le parti de Marius triomphait à Rome, bien que ce farouche consul fût descendu dans la tombe, au bruit menaçant des victoires de son rival. Lucius Valerius Flaccus substitué, dans le consulat, à Marius défunt, se hâta de traverser la mer Ionienne, avec une armée qu'il destinait moins à combattre Mithridate que Sylla ; et celui-ci, toujours prêt pour la guerre civile, marcha aussitôt vers la Thessalie, afin de prévenir Flaccus : mais à peine arrivé dans cette province, il est forcé de retourner sur ses pas,

pour faire tête à une armée de quatre-vingt mille Asiatiques, qui viennent d'aborder en Béotie, sous les ordres de Dorilaüs. Archelaüs, qui s'était joint à ce nouveau général, avec ses dix mille hommes échappés au désastre de Chéronée, essaya de lui persuader d'éviter une bataille, et de traîner la guerre en longueur ; mais Dorilaüs ne tint pas plus compte que Taxile des conseils de ce prudent capitaine ; il eut le même sort. Sylla le battit près d'Orchomène, dans une vaste plaine, où cette fois les troupes pontiques auraient pu se déployer, si le général romain n'avait neutralisé pour elles l'avantage du terrain joint à celui du nombre, en coupant toute la campagne de fossés et de tranchées profondes, garnies de redoutes. Par ce moyen fut arrêtée la course impétueuse des chars des ennemis. L'attaque de leur cavalerie fut plus difficile à soutenir : peu s'en fallut qu'elle ne mit les Romains en déroute. Sylla, dans cette extrémité, descendit promptement de cheval, et saisissant une enseigne, il se précipita vers l'ennemi, à travers les rangs des fuyards, en criant : « Pour moi, Romains, je veux mourir ici ; et quand on vous demandera en quel lieu vous avez abandonné votre général, souvenez-vous de répondre que c'est à Orchomène. » Ce reproche rend aux Romains tout leur courage : Sylla les ramène à la charge ; et ils sont vainqueurs. Tandis qu'il faisait ainsi triompher les armes de la patrie, la faction de Marius le déclarait ennemi public, proscrivait sa tête, et confisquait ses biens. Ce fut après la victoire d'Orchomène que Sylla vit arriver dans son camp sa femme Metella, ses enfants et plusieurs sénateurs fugitifs, qui le pressaient de venir au secours de ses amis

isans. Quelque impatient répondre à leur vœu et de se venger de ses ennemis pouvait se résoudre à avoir terminé la guerre. Il était dans cette lorsque Mithridate, qui besoin de la paix, envoya Archelaüs. Sylla mit négociation autant de hauteur n'avait eu d'autres affaires bien servir la république même que la situation de son parti portait à se exigeant, afin de mieux à tous ses ennemis. Mithridate offrait des troupes et de aller à Rome accabler Marius : il ne lui demandait faire sortir les troupes l'Asie. Sylla rejeta cette avec un froid dédain, et Archelaüs à prendre un pliant. On a dit ailleurs

THRIDATE, XXIX, ces furent les conditions le proconsul. De nouveaux virent les ratifications du roi de Pont, sauf cela enaient la cession de la et la remise de soixante-

« Quoi, s'écria Sylla, refuse ces conditions, n'attendais au contraire venu à mes pieds, me refuse ce que je lui laissais la e, avec laquelle il a signé tant de Romains. » La était près de se rompre, proconsul allait passer en te, par une faveur inestime vint faire concourir de cet heureux général même de ses ennemis. tenant de Flaccus, après né ce consul, s'était mis à armée, et pressait les gé-

néraux de Mithridate avec d'autant plus d'ardeur, qu'il voulait enlever à Sylla l'honneur d'accabler entièrement ce prince. Mithridate, aux abois, se résout enfin à demander une entrevue au proconsul : elle lui est accordée à Dardanum, dans la Troade ; et Sylla déploya encore en cette occasion cette fierté qui semblait annoncer en lui le maître du monde. Il refusa la main que lui tendait le roi, et lui demanda s'il ne voulait pas terminer la guerre aux conditions qu'Archelaüs avait acceptées. Mithridate gardant le silence : « Savez-vous, » reprit Sylla, que c'est aux supérieurs à parler les premiers, et que les vainqueurs n'ont qu'à les écouter en silence ? » Le roi commence alors une longue apologie de sa conduite. « J'avais toujours entendu dire que vous étiez un prince très-éloquent, dit le Romain en l'interrompant. Je reconnais aujourd'hui combien cette réputation est méritée, puisque vous n'avez pas manqué de paroles spécieuses pour pallier vos crimes et vos injustices. » Puis, après lui en avoir fait l'énumération, il demanda une seconde fois au roi de Pont s'il ne voulait pas ratifier les conditions qu'Archelaüs avait acceptées. Sur la réponse affirmative de Mithridate, le proconsul courut à lui, et l'embrassa ; puis il lui présenta les rois Ariobarzane et Nicomède. Ainsi se termina la guerre de Sylla contre Mithridate (Voy. MITHRIDATE V, xxix, 165). Alors le proconsul marcha contre Fimbria, qui se trouvait en Lydie avec son armée. Cet indigne rival fut vaincu sans coup férir. Abandonné par ses soldats, qui passaient tous dans le camp de Sylla, il se donna la mort. Les trésors de l'Asie-Mineure, sur laquelle le proconsul leva une contri-

bution de vingt mille talents, servirent à payer l'affection de ses anciens et nouveaux soldats. Il leur permit en outre de vivre à discrétion dans les villes qui s'étaient montrées infidèles aux Romains. Rien ne s'opposait plus à son départ pour Rome. Toutefois, partant d'Éphèse, avec tous ses vaisseaux, il se rendit à Athènes, où il se fit initier aux grands mystères. Sans doute il voulait, par cette démarche, effacer la réputation d'impiété sacrilège que lui avaient attirée la spoliation des temples et la dévastation des bois sacrés. Durant ce court séjour dans la patrie des Socrate et des Platon, ils s'approprièrent la bibliothèque d'Apellicon de Téos, au sein de laquelle demeuraient ensevelis et exposés à l'action dévorante des vers, les seuls manuscrits qui existaient des écrits d'Aristote et de Théophraste. Il les fit transporter à Rome. Ainsi les ouvrages de ces deux grands philosophes seraient probablement perdus pour nous si le Romain Sylla n'avait passé par Athènes pour ensanglanter sa patrie! Sur le point d'arriver en Italie, il reçut une preuve signalée du dévouement de ses soldats. Après lui avoir renouvelé leur serment, ils lui offrirent tout l'argent qu'ils avaient pu amasser. Bien que sa caisse militaire fût vide, Sylla n'accepta point cette contribution, laissant à la fortune le soin de lui créer d'autres ressources. Il prit terre à Brindes selon les uns, à Tarente selon les autres (l'an de Rome 671, 84 av. J.-C.), et pénétra sans obstacle dans la Campanie. Il n'avait que quarante mille hommes; mais la discipline sévère qu'il fit observer à ses troupes, comparée aux excès commis par les soldats du parti contraire, lui attira une foule de partisans. Métellus Pius fut des premiers à se

joindre à lui (*V.* ce nom, XXVIII, 455). Toutefois Sylla voyait réunis contre lui deux cent mille soldats commandés par quinze généraux. Sans compter ses ennemis, il marcha hardiment contre l'armée du consul Norbanus, et grâce à l'ardeur de ses troupes, dès l'abord il la met en fuite. Ce succès décida de celui de toute la guerre, en inspirant à chaque soldat de Sylla une confiance en lui-même, un mépris pour les ennemis, qui le rendait invincible. Un autre avantage remporté par M. Lucullus, lieutenant du proconsul près de Fidentia, où, avec seize cohortes, il en vainquit cinquante, et tua dix-huit mille hommes, vint encore ajouter à cette force d'opinion. On peut voir dans la Notice sur le consul L. Corn. Scipion *Asiaticus* (XLI, 327), comment Sylla fit passer sous ses drapeaux toute l'armée de ce général, auquel il laissa la vie, moins par générosité que par mépris. C'est à cette occasion que Carbon dit qu'il avait à combattre à-la-fois, en Sylla, le lion et le renard, mais que le renard était le plus dangereux. Les troupes que lui amenèrent Crassus (*Voy.* ce nom, X, 194) et le jeune Cnéus Pompée (*Voy.* ce nom, XXXV, 201), personnages destinés à jouer par la suite un si grand rôle, assurèrent à Sylla une supériorité décidée. Tandis que Norbanus et Carbon, vaincus par Crassus, Pompée et Métellus, sont forcés d'évacuer l'Italie, Sylla défait deux fois le jeune Marius, auprès de Préneste. Dans le dernier de ces combats, vingt mille hommes furent tués et huit mille faits prisonniers du côté du consul vaincu, tandis que le vainqueur, si l'on en croit ses propres Mémoires, n'aurait perdu que vingt-trois hommes. Le jeune Marius, sans

enferma dans Préneste ;  
 et à Sylla un ennemi qui  
 c'était le Samnite Pon-  
 tique, qui, songeant moins à  
 nuire qu'à nuire aux Ro-  
 mains sur Rome pour la dé-  
 fense romaine courtaux  
 pose assez de résistance  
 à Sylla le temps d'arri-  
 ver à se livrer aux portes  
 des sinistres met d'abord en  
 gauche, où Sylla com-  
 mence à se battre avec ses  
 soldats de ce dernier  
 au camp, devant Pré-  
 neste répandent le bruit de sa  
 mort rassus, dont la destinée  
 ne vaincre pout que d'au-  
 trement eût été le fruit, avait  
 en gauche des ennemis, et  
 c'est de livrer un nouveau  
 une mort glorieuse,  
 victoire, qui lui échapa-  
 ra eût été le salut de  
 me, menacée des ven-  
 tures, avait pu se croi-  
 re. Il visita d'abord le  
 camp couvert de cin-  
 quante mille prison-  
 niers de trois mille Sam-  
 nites envoya demander quar-  
 tiers, reçut pour ré-  
 commander la vie à ceux  
 qui étaient dignes par la mort  
 des prisonniers. Ces infortunés  
 furent avec fureur les uns  
 ; et mille seulement sor-  
 tirent de cet odieux com-  
 merce joignit à cinq mille  
 de la même nation. Il les  
 mena dans le Cirque ; et  
 les organes pendant qu'il ha-  
 bitait, dans le temple de  
 Mars de ces malheureux  
 de l'assemblée, qui té-  
 ra surprise et son horreur.  
 avec un calme féroce,

et comme s'il eût prononcé des pa-  
 roles de paix : « Continuez de m'é-  
 couler ; ce n'est rien, ce sont quel-  
 ques séditieux que je fais châtier. »  
 Puis il reprit froidement le fil de son  
 discours. Marius avait fait couler  
 beaucoup de sang ; mais Sylla devait  
 l'expié par plus de sang encore. Les  
 proscriptions du premier n'avaient  
 surpris personne : il s'était toujours  
 montré dur et farouche. On pouvait  
 expliquer sa fureur sanguinaire par  
 sa haine fougueuse contre les patri-  
 ciens ; mais on n'aurait jamais soup-  
 çonné que Sylla, cet ami des plaisirs  
 et de la joie, pût surpasser Marius  
 en barbarie. La cruauté avait même  
 chez lui un caractère particulier, c'est  
 qu'il y entraient une sorte de facilité  
 d'humeur et de molle complaisance.  
 Proscrivant sans haine et sans colère,  
 il accordait la tête d'un citoyen à ses  
 amis, et même au premier venu d'en-  
 tre ses partisans, comme il aurait fait  
 un présent sans conséquence : le plus  
 souvent c'était le sourire de la bien-  
 veillance sur les lèvres qu'il pronon-  
 çait des sentences de mort. Pour être  
 proscrit, il ne fallait pas même avoir  
 été de la faction ennemie : il suffisait  
 d'être riche ; et Sylla livrait à l'avi-  
 dité sanguinaire de ses soldats, tous  
 ceux dont ils convoitaient la dé-  
 pouille. Depuis son entrée dans  
 Rome, le sang n'avait point cessé de  
 couler par ses ordres. Dans cette dé-  
 solation générale, un jeune sénateur,  
 Caius Métellus, osa lui dire : « Quel  
 terme mettras-tu Sylla aux infor-  
 tunes de tes concitoyens ? Nous ne  
 te demandons pas de sauver ceux  
 que tu as résolu de faire mourir ;  
 mais délivre-nous d'une inquiétude  
 pire que la mort, et du moins ap-  
 prends-nous ceux que tu veux sau-  
 ver. » — « Je ne sais encore ceux  
 que je sauverai, répondit le tyran. »

— « Nomme, du moins, ajouta Me-  
 » tellus, ceux que tu as condamnés. »  
 — « Je le ferai, répondit froidement  
 » Sylla ; » et c'est ainsi qu'il annon-  
 ça la plus horrible proscription qui  
 jamais ait fait frémir l'humanité.  
 Déjà trois listes fatales, contenant  
 ensemble cinq-cent-vingt noms,  
 avaient paru; déjà les victimes avaient  
 été frappées, lorsqu'il dit au peuple  
 en le haranguant, « qu'il avait d'a-  
 » bord pros crit ceux dont il s'était  
 » souvenu, et qu'il proscrirait les  
 » autres à mesure qu'ils lui revien-  
 » draient à la mémoire; mais qu'il  
 » ne pardonnerait à aucun de ses en-  
 » nemis. » Ainsi périrent, en vertu  
 de ces listes fatales, quatre mille sept  
 cents Romains, parmi lesquels se  
 trouvaient quinze consulaires, les  
 deux consuls, quatre-vingts sénateurs  
 et seize cents chevaliers. Rome ne  
 fut pas le seul théâtre de ces sanglan-  
 tes horreurs. Des cités entières furent  
 pros crites : les murs de Préneste virent  
 tomber douze mille têtes. Florence,  
 Spolète, Interamne, Sulmone, Bo-  
 vianum, Esernie, Telesie, et main-  
 tes autres villes, furent mises à feu  
 et à sang, et détruites de fond en  
 comble. Alors s'opéra dans les esprits  
 la plus triste, la plus épouvantable  
 des révolutions. La morale fut vio-  
 lée, et la nature méconnue dans ses  
 affections les plus saintes. On punis-  
 sait de mort le fils qui n'avait pas  
 dénoncé son père pros crit, le frère  
 qui n'avait pas trahi son frère, l'es-  
 clave qui n'avait pas livré son maî-  
 tre. Les récompenses attendaient au  
 contraire celui qui se présentait  
 couvert du sang d'une victime. Syl-  
 la ne pros crit pas seulement les  
 vivants, mais encore les morts, et les  
 générations à naître; car à la prière  
 de Catilina, il mit au nombre des  
 pros crits, comme s'il eût été encore



vivant, le frère que ce mon  
 assassiné pendant la guer  
 il déclara infâmes les fils  
 tils fils de ceux qu'avait :  
 proscription, et confisc  
 biens. C'est après de tels  
 qu'il prit le surnom d'Heu  
 l'ix), qu'il eût porté à plu  
 tre, dit Velleius, s'il eût  
 vivre le jour qu'il acheva d  
 En écrivant aux Grecs,  
 celui d'Évaphrodite, c'e  
 favori de Vénus. Les pai  
 Marius avaient succombé  
 le et en Afrique. Le consu  
 venait d'être massacré en Si  
 les yeux de Pompée. Sert  
 soutenait encore, en Espagi  
 ti vaincu. Quant à l'admi  
 de la république, elle étai  
 ment dans la main de Sylla  
 plus question, dit Appien,  
 d'élection, ni de sort. Toi  
 avait fait en qualité de coi  
 proconsul fut déclaré peri  
 affranchi de toute respons  
 lui décerna une statue éque  
 vis-à-vis la tribune aux ha  
 avec cette inscription : *A*  
*Sylla, l'heureux général.*  
 blique était sans consuls. Syl  
 ordre au sénat d'élire un n  
 ce magistrat temporaire lui  
 dictature. Se prévalant à l'  
 me de cette magistrature re  
 il parut dans la place publi  
 cédé de vingt licteurs, qui  
 la hache unie aux faisceau  
 d'abattre sans retour la fa  
 pulaire, d'écarter pour ja  
 dignités de l'état les homi  
 veaux, et de concentrer da  
 nat toute la puissance du  
 ment, il commença par a  
 droits du tribunat. Il rendi  
 la judicature, ôta au peup  
 tion des pontifes, réduisit l

s, en enlevant aux villes la- it de bourgeoisie romaine; gmenter le nombre des sé- leur adjoignit trois cents e l'ordre équestre. Il porta les questeurs de huit à vingt, préteurs de six à huit. Il vigeur les anciens régle- l'ordre dans lequel il était briguer les magistratures, ant pas d'arriver au con- avoir été successivement teur et préteur, etc. Pour peuple l'apparence de la , il assembla les comices, s tribus à se nommer des percevant du haut de son e ses plus habiles lieute- retius Ofella, qui, au mé- oi concernant l'ordre des res, sollicitait les suffra- igne à un centurion de l'im- qui est exécuté sur - le- peuple indigné veut qu'il stice de l'assassin. On l'a- ant Sylla : « Laissez aller me, dit-il; il n'a fait ter mes ordres (3). » exemple n'effraya point l'eut l'audace de résister n n'osa le punir, et qui lui ne le surnom de *Grand e*). Un ordre du dictateur cession au trône d'Égypte : sa bouche fit cesser la Muréna avait osé, sans , renouveler contre Mi- ar ses soins, l'enceinte de

pos il cite cet apologue, dont la dé- cible énergie fera connaître combien profondément les Romains : « Un nduisant sa charrue, fut mordu par eux fois il interrompit son travail r sa chemise. Mais les pous ayant le mordre, il jeta sa chemise au feu e pas encore obligé de perdre son eur donner la chasse. Que les vain- nt de moi par cet exemple à ne pas e faire jeter au feu pour la troisième

Rome fut agrandie et le Capitole res- tauré. Rassuré par la bassesse des Romains, le dictateur partageait son temps entre ses violences et ses plaisirs. Le jour, juge inexorable, il condamnait sans pitié une foule de citoyens ; la nuit, heureux tyran, il se livrait sans crainte à tous les ébats d'une joie bruyante. C'est alors qu'entouré de musiciens, d'histriens, de femmes publiques, de jeunes gens dissolus et de flatteurs parasites, il consumait, dans le luxe et dans la débauche, les riches dépouilles des proscrits. De la même main dont il avait spolié tant de citoyens respectables, il combla de biens dix mille esclaves affranchis et en fit des ci- toyens. Ces nouveaux plébéiens, qu'il appela de son nom Cornéliens, lui assuraient la majorité des suffrages dans les comices, en même temps qu'ils pouvaient être pour lui des ai- caires tout prêts dans l'occasion. Il généralisa, dans toute l'Italie, cette mesure qui garantissait son pouvoir et sa sûreté. Déjà il avait distribué aux vingt-trois légions qui avaient combattu pour sa cause, une gran- de partie des terres confisquées. Nom- mé consul pour l'année 673, il dé- daigna cette magistrature : bientôt même il abdiqua la dictature au li- lieu du Forum, licencia ses licteurs, et dit avec assurance aux Romains : « Me voici semblable à vous, prêt à » vous rendre compte de tout le sang » que j'ai versé. » Personne n'ouvrait la voix, Sylla descendit de la tri- bune, et se promena tranquillement dans la place publique avec quelques amis. La foule du peuple le regardait avec une surprise mêlée de terreur et d'admiration, et s'ouvrait respectueu- sement pour le laisser passer. Le soir il rentra dans sa maison, seul et à pied. Il n'y eut qu'un jeune Romain



qui eut la hardiesse de le suivre en l'accablant d'injures. Sylla, sans daigner lui imposer silence, se contenta de dire : « Voilà un jeune insensé » dont l'exemple peut détourner ceux » qui se trouveront dans ma place, » de la quitter comme moi. » On peut s'étonner, au premier coup-d'œil, que Sylla ait osé abdiquer ; mais quand on considère que, par ses massacres et par ses proscriptions, il avait exterminé ses ennemis et leurs partisans ; que par ses donations, ses lois et ses réglemens, il avait tout mis entre les mains de ses créatures, on voit qu'il n'avait rien à craindre dans sa retraite. Il avait, pour veiller à sa sûreté, un sénat formé par lui-même, auquel il avait transféré la souveraine puissance, et dont les principaux membres lui devaient leurs immenses richesses. Il avait pour défenseurs cent vingt mille soldats répandus dans toute l'Italie, dont la fortune dépendait de la stabilité des actes de leur général, et qui étaient toujours prêts à obéir à ses ordres. Il avait affranchi les esclaves des pros crits, au nombre de dix mille, et il pouvait les considérer comme des gardes prétoriennes dévouées à sa personne. Pompée et ses autres lieutenants poursuivaient, à la tête des armées, les restes malheureux du parti ennemi. Enfin cette loi cruelle, qui prononçait peine de mort contre tous ceux qui donneraient retraite aux pros crits, tenait ces infortunés loin de l'habitation de leur impitoyable vainqueur. La véritable cause pour laquelle il put finir ses jours en paix, est exprimée dans son épitaphe faite par lui-même : « Que jamais, ni » ami ne lui a fait tant de bien, ni » ennemi tant de mal, qu'il ne l'ait » rendu avec usure. » Après sa retraite, Sylla passa la plus grande par-

tie de son temps dans les plaisirs et les réjouissances, ayant toujours sa maison remplie de chanteurs et de comédiens. Il consacra solennellement la dime de son bien à Hercule ; et à l'occasion de cette cérémonie, il donna de magnifiques festins à tout le peuple. Pendant ces fêtes, Metella tomba mortellement malade. Les prêtres déclarèrent à Sylla qu'il ne lui était pas permis d'aller la voir, ni de souffrir que sa maison fût souillée par la mort de qui que ce fût. Il se hâta d'envoyer à son épouse mourante une lettre de divorce, et ordonna qu'on la portât sur le champ hors de sa maison. La superstition lui fit tenir cette odieuse conduite malgré lui ; car il était fort affligé de la perte de cette femme, qu'il avait toujours beaucoup aimée, et il lui fit faire des obsèques magnifiques, sans égard pour les lois somptuaires que lui-même avait établies. « Il les enfreignit hautement, dit Bayle, lui qui n'avait osé violer les cérémonies ridicules et barbares que les prêtres lui avaient marquées. » Il avait eu de Metella deux jumeaux, un fils et une fille, qu'il nomma *Faustus* et *Fausta*. Quelques mois après la mort de leur mère, il épousa Valérie, sœur de l'orateur Hortensius. Cette femme, jeune et belle, et qui venait de faire divorce avec son premier mari, séduisit Sylla, déjà presque sexagénaire, par des avances qui auraient pu tout au plus entraîner un jeune homme sans expérience. Elle lui donna un fils qui, né après la mort de son père, fut appelé *Posthumus*. Peu de temps après ce cinquième mariage, Sylla, dont la santé s'affaiblissait, se retira à sa maison de campagne sur le territoire de Cumes. Dans cette retraite, sa principale occupation consistait à rédiger ses Mémoires, et il partageait le

de son temps entre la pêche, la se, la promenade et les plaisirs table. Ce fut pendant ces loisirs donna aux habitants de Pouzzoles, ses voisins, des lois fort sages le gouvernement de leur république. Ses débauches avaient tellement vicié la masse de son sang, s'engendraient sur sa peau une si grande quantité de vermine, qui essayait de se reproduire, mal tous les soins possibles, et ce continu des bains. (4) Sentant approcher sa fin, il mit la dernière main à ses Mémoires, qui furent achevés que la veille de sa mort. Les dernières lignes nous en ont été conservées par Plutarque : elles nous ont a-la-fois l'inconcevable situation de Sylla, sa confiance inébranlable en sa fortune, et surtout une confiance absolue en la sécurité de sa conscience, tant de forfaits. « J'ai vu en songe, la nuit précédente, écrivait-il à un de mes enfants mort depuis longtemps, qui me tendait la main, et me montrant Metella sa mère, me disait : Ne venant à mourir, exhortait à laisser les affaires, à venir auprès d'eux jouir du repos dans le sein de l'éternelle tranquillité. Ainsi je termine mes jours en toute la fleur de ma prospérité. » Ses Mémoires, adressés à Lucius, qu'il nommait, par son testament, son fils, étaient écrits en grec ; il ne nous en est parvenu que quelques fragments cités par Plu-

tarque. La veille de sa mort, ayant appris que Granius, magistrat de Pouzzoles, dans l'espoir de la fin prochaine de Sylla, différât de payer une somme due aux Romains il le manda dans sa chambre, et le fit étrangler en sa présence. L'agitation causée par cette scène violente, fit crever un abcès que Sylla avait dans le corps : il rendit par la bouche une grande quantité de sang, et surpris, le soir même, par un violent accès de fièvre, il expira le lendemain, à l'âge de soixante ans, l'an de Rome 676. Ainsi cet homme, sanguinaire jusqu'au dernier instant de sa vie, mourut tranquillement dans son lit, comme l'eût pu espérer le plus paisible des citoyens (5). Rien de plus difficile que d'apprécier sa conduite et son caractère. « A bien examiner le cours de sa vie, dit le président de Brosses, on le trouve rempli d'inconséquences. Cet homme, si plein de foi pour les oracles, si crédule pour les songes, qu'il regardait comme autant d'avertissements directs donnés par les dieux ; si religieux, qu'il portait toujours une image d'Apollon pendue à son cou, pilla sans scrupule les temples de Delphes et d'Épidaure... Il aimait autant le plaisir que la gloire, et le travail que la volupté. Ses desirs étaient trop vastes et trop variés pour que rien fût capable de les contenir ou de les satisfaire. Chez lui l'homme privé voulut ravir le pouvoir suprême, et l'usurpateur aspira à la vie privée..... Pour avoir guéri les plaies de la république, il n'en sera pas moins regardé comme un mauvais citoyen, puisque ce fut par des remèdes plus

qu'elle a décrit ainsi l'affreuse maladie de

la meure en proie aux insectes hideux, la pauvreté sont les hôtes honteux : nue et nu'crie : Est-ce donc là cet homme ur dans Orchomène, et le Bourreau de Rome ?

(5) Corneille a exprimé cette pensée dans Cinna, en comparant Sylla à César :

Mais l'un, cruel, barbare, est mort aimé, tranquille,  
Comme un bon citoyen dans le sein de sa ville.

cruels que les maux mêmes..... Il fit détester la justice de sa cause par l'inhumanité de sa victoire; car on ne peut nier qu'il n'eût eu raison de prendre les armes..... Il fut, dit Cicéron, un maître consommé dans trois vices pernicieux : la débauche, l'avidité, la cruauté. Ni l'indigence dans sa jeunesse, ni le déclin de l'âge ne purent mettre un frein à ses déréglés. Il viola sans ménagement ses propres lois, qu'il faisait observer par le fer et par le feu... Cependant il a eu ce bonheur, même au-delà du tombeau, d'être le seul des méchants hommes de son temps en qui l'éclat des grandes actions ait surpassé la haine de ses affreuses cruautés. » A ces traits si frappants de vérité, on peut ajouter que le peu de bien que put faire Sylla, en rétablissant l'ordre dans l'état, lui survécut à peine; tandis que tous ses actes concoururent à corrompre les Romains. Il rendit les soldats vicieux et indisciplinés, pour se les attacher; il corrompit les citoyens en introduisant dans leurs tribus une soldatesque licencieuse, et des affranchis teints du sang de leurs maîtres. Le premier, en entrant armé dans Rome, il viola cet asile de la liberté. Du moment qu'il put se faire impunément dictateur, la liberté de Rome fut proscrite à jamais, et le calme qui suivit son abdication (6) apprit aux ambitieux capitaines romains combien il lui eût été facile de garder le pouvoir. Son usurpation fit des imitateurs, son abdication n'en devait point avoir. De tous les personnages de l'histoire, Sylla est celui qui s'est joué le plus cruellement de la vie de

(6) Crebillon caractérise ainsi l'abdication de Sylla :

..... Sylla, couvert du sang romain,  
Abdique insolamment le pouvoir souverain.

ses semblables. Quelque grand qu'il paraisse dans ses victoires, il est encore plus extraordinaire dans ses cruautés. Personne n'a montré plus d'audace et plus de mépris pour les autres hommes. Enfin, Sylla est le seul tyran dont la puissance personnelle ait survécu à son usurpation. Verri, dans les *Nuits romaines*, Montesquieu, dans sa *Grandeur des Romains*, et dans son *Dialogue d'Eucrate*, nous ont révélé Sylla tout entier. Cependant il faut se défier de quelques anachronismes qui déparent ce dernier morceau. Plutarque, (*Vie de Sylla*), nous le montre dans ses habitudes privées; il nous peint son visage. « Ses yeux étaient, dit-il, de couleur perse, vifs et étincelants à merveille; mais dans la suite, la couleur de son visage les rendit terribles à voir; car, lorsqu'il avança en âge, il devint couperosé et parsemé de taches blanches; pour quoi un fauteur d'Athènes le compara à une mère saupoudrée de farine. » La guerre civile de Sylla forme une des parties les plus intéressantes des histoires d'Appien. Le président de Brosses a donné une notice très-étendue sur ce personnage. On a de M. de Jouy une tragédie intitulée *Sylla*, représentée avec succès au Théâtre-Français, en 1823. Il existe plusieurs médailles de Sylla, et son buste orna le palais Barberin. — SYLLA (Faustus Cornelius), fils du précédent et de Metella, né l'an de Rome 670, embrassa le parti de Pompée et combattit à Pharsale. Après cette journée, il se joignit à Caton d'Utique. Fait prisonnier à la bataille de Thapsus, il fut mis à mort par ordre de César, qui aurait dû se rappeler la clémence dont le père de Faustus avait usé envers lui (an de Rome 706). — SYLLA (Publius-Cornelius), fils

Servius Sylla, frère du dictateur, fut questeur dans le temps de la chute de son oncle, et parvint avec avidité à sa tyrannie, ce qui le rendit odieux au peuple. Il se fit élire aux rangs pour le consulat avec Autronius, l'an 688. Tous deux furent chassés de cette magistrature par Cornélius; mais convaincus d'avoir corrompu les suffrages, ils en furent exclus. Outre de cette disgrâce, Sylla entra avec Autronius dans la première conspiration de Catilina, après la seconde conjuration, et sous le consulat de Cicéron, fut accusé d'avoir trempé dans ses complots : il eut pour défenseur C. C. Sestius, qui parla en sa faveur, et Cicéron prit sa défense sur le second consulat. Sylla fut absous; mais Lucius-Live, Suétone, Florus et Tacite ne le comptent pas moins au nombre des conjurés. Au reste, Cicéron le défendit avec tant de succès, qu'il acquiesça au décret de sa condamnation. Sylla embrassa le parti de Catilina, et se signala dans les guerres civiles : il aurait pu même, dans la bataille de Munda, où il commandait en chef, mettre fin à la guerre par l'entière défaite du parti ennemi, s'il n'eût cru devoir en réserver le mérite à son général. Il montra plus d'avidité à profiter des dépouilles des vaincus, après le triomphe de César. Il fut marié à Cæcilia, fille de Memmius, dont il laissa un fils, qui mourut en 708. On possède une médaille, dont le type est un char sur un char à deux che-

vaux; au revers est la tête de Rome. — Servius Cornelius SYLLA, frère du précédent, trempa dans la conjuration de Catilina, et fut condamné comme son complice. — On vit, l'an 749, un Lucius-Cornelius SYLLA, consul avec Auguste. Un autre membre de cette famille fut chassé du sénat en 770, par Tibère, pour s'être ruiné par ses prodigalités et ses débauches. Ce n'est pas le même que L. Corn. SYLLA, qui fut consul l'an 784, sous le même empereur. — Cornelius-Faustus SYLLA épousa, l'an 805 de Rome, Antonia, fille de l'empereur Claude. Malgré sa nullité morale, il devint suspect à Néron, qui s'imaginait que cette stupidité trop réelle n'était qu'un dehors affecté pour cacher des vues ambitieuses. L'an 806, Pallas et Burrhus furent accusés d'avoir voulu faire Sylla empereur. Bien que rien ne fût moins fondé que cette accusation, elle donnait trop d'importance à Faustus pour que la haine du tyran n'en fût pas augmentée. Un misérable affranchi du palais impérial, nommé Graptus, assuré de plaire à son maître, dénonça Sylla comme ayant attenté à la vie de Néron, à la faveur de la nuit et au retour d'une partie de débauche. Cette imputation ne put être prouvée; mais l'accusé n'en fut pas moins exilé à Marseille (l'an de Rome 809). Son éloignement ne rassura point Néron, qui envoya des sicaires pour l'assassiner; et Sylla fut égorgé comme il se mettait à table, sans qu'aucun indice l'eût averti du danger qu'il courait (l'an de Rome 815). Sa tête fut portée à l'empereur, qui, l'examinant avec un féroce plaisir, se moqua de ce que Sylla était devenu chauve avant l'âge. En lui finit la postérité du vainqueur de Mithridate. D—R—R.

SYLVA. *V. SILVA.*

SYLVESTRE (SAINT), élu pape le 21 janvier 314, était romain de naissance, et succéda à saint Miltiade. Il avait été ordonné prêtre par le pape saint Marcellin. C'est tout ce que l'on sait de sa famille et de sa vie avant son élévation. Le pontificat de saint Sylvestre eût dû être heureux et tranquille, puisque Constantin avait fait cesser les persécutions, et protégeait la religion chrétienne de toute son autorité, en même temps qu'il l'enrichissait par la magnificence de ses dons ; mais les Donatistes troublèrent de nouveau la paix de l'Église. Mécontents de la décision du concile de Rome, que saint Miltiade avait présidé, ils en firent convoquer un autre dans Arles, où ils réitérèrent leurs accusations contre Cécilien. St. Sylvestre fut représenté dans ce concile par ses légats. Cécilien fut de nouveau justifié ; mais les persécutions des Donatistes devaient encore se prolonger long-temps, ainsi qu'on peut le voir dans les articles CÉCILIEN, CONSTANTIN, DONAT, saint AUGUSTIN, etc. Ce fut aussi sous le pontificat de saint Sylvestre qu'éclata l'hérésie d'Arius, et que Constantin convoqua, en 325, à Nicée le premier concile œcuménique ( *V. CONSTANTIN-LE-GRAND, ARIUS, saint ATHANASE* ), où l'on fixa d'une manière irrévocable le dogme de la consubstantialité du Verbe ; et cette décision solennelle est devenue le Symbole ou profession de foi qui se répète chaque jour dans le saint Sacrifice. On y établit aussi l'uniformité de la célébration de la Pâque pour toutes les églises de l'Orient et de l'Occident, qui fut indiquée pour le dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars. Le pape envoya des légats à ce concile, ne pouvant y assister, à

cause de son grand âge. Il fut également témoin de la translation du siège de l'empire à Byzance (en 328) ; et ce mémorable événement, qui étendit d'une manière si glorieuse l'empire de la vraie religion, fut également l'ouvrage du grand Constantin, qui donna son nom à la nouvelle capitale du monde chrétien. Quelques années auparavant (en 321), pendant un séjour de trois mois que ce même empereur fit à Rome, il avait témoigné une estime et une affection particulière à saint Sylvestre, en ornant magnifiquement une église que le pontife avait fait construire dans la maison de l'un de ses prêtres ; mais on ne voit rien, dans l'histoire contemporaine, de cette *donation de Constantin*, que l'on prétendit depuis avoir été faite à saint Sylvestre, et qui devait contenir une concession formelle de la dignité et de la puissance temporelle. Cet acte semble avoir été ignoré jusqu'au huitième siècle, où il paraît que ce fut le pape Adrien I<sup>er</sup>. (en 775), qui en parla le premier. Du moins, dans cet intervalle, les grands papes qui ont fait usage de leur puissance et de leur juridiction spirituelle dans toute leur plénitude, tels que saint Léon et saint Grégoire, n'ont jamais invoqué cette donation à l'appui de leur autorité. On y a cru cependant ; et non-seulement les papes, mais les empereurs eux-mêmes (Voy. la Lettre de l'empereur Frédéric à Adrien IV, en 1159), ainsi que d'autres personnages d'une science éminente, tels que le saint abbé de Clairvaux, la citaient comme authentique. On commença seulement au 12<sup>me</sup>. siècle à élever des doutes sur ce point (V. la Chronique de Godefroi de Viterbe, et l'Hist. eccl. de Fleury, tome xv, page 478). Dans le quinzième et le seizième siècles, elle fut

examinée avec encore plus d'attention ; et l'on en a, dit Fleury, reconnu entièrement la fausseté. Un des arguments les plus forts avec lesquels on l'a combattue, c'est qu'il y est dit que Constantin fut baptisé par le pape Sylvestre, étant à Rome, tandis qu'il est avéré par l'histoire que ce prince ne le fut qu'au moment de mourir, par Eusèbe, évêque de Nicomédie, ville aux environs de laquelle il se préparait à la guerre contre les Perses (*Voy. CONSTANTIN, IX, 473*). On peut voir, dans Fabricius (*Bibl. gr., tome VI, pag. 4*), le texte de cette donation imaginaire et l'indication des auteurs qui ont écrit pour ou contre son authenticité. Un des plus anciens qui en aient parlé est Enée de Paris, qui vivait en 854. On peut consulter encore J. Vogt, *Historia litteraria Constantini Magni*, pag. 44-52, et parmi les écrivains plus modernes, le célèbre Muratori. Les actions particulières de saint Sylvestre sont restées ignorées. Il mourut l'an 335, le 31 décembre, jour auquel on honore sa mémoire. Il avait tenu le Saint-Siège pendant vingt-un ans et onze mois. Ce fut saint Marc qui lui succéda.

D—s.

SYLVESTRE II, pape, successeur de Grégoire V, fut élu le 9 février 999. Il s'appelait Gerbert, était né en Auvergne, et avait reçu, dans un monastère d'Aurillac, la plus savante éducation. Ses talents l'avaient fait rechercher par l'empereur Othon II, qui lui donna l'abbaye de Bobio ; et ce choix eut l'approbation universelle. Après la mort d'Othon III, Gerbert revint en France, où il se plaça auprès de l'archevêque de Reims, et fut donné pour instituteur à Robert, fils de Hugues Capet. L'archevêque, nommé Arnoul, fils naturel du roi

Lothaire, après avoir été comblé des bienfaits de Hugues, le trahit, en se jetant dans le parti de Charles, fut déposé, dans un concile tenu à Saint-Basile, près Reims, après avoir avoué sa félonie, et Gerbert fut élu en sa place. Le pape Jean XV désapprouva cette déposition, et força Hugues à tenir un autre concile, pour examiner de nouveau cette affaire, qui ne finit que sous le règne suivant. Quoi qu'il en soit, Gerbert se prononça avec beaucoup de chaleur contre la décision de Jean XV. Il s'éleva contre la puissance que s'attribuait le pontife romain. Il dit que le jugement des évêques est le jugement de Dieu, et que l'évêque de Rome qui, étant averti, ne s'y soumet pas, doit être regardé comme un païen et un publicain. Tout cela n'empêcha point Arnoul d'être rétabli dans son siège, sous Robert ; mais Gerbert, dépourvu à son tour de son archevêché, s'était réfugié auprès de l'empereur, qui lui avait donné le siège de Ravenne. Après la mort de Grégoire V, il le fit élever au Saint-Siège. Il y déploya des talents, des lumières, et des vertus surtout, qui étaient rares dans ce siècle d'ignorance et de barbarie. Pendant les quatre ans et quelques mois, que dura son pontificat, il régla toutes les affaires avec beaucoup de sagesse. Il mourut le 12 mai 1003, très-avancé en âge. On lui a reproché une extrême sévérité ; et ce reproche n'est pas tout-à-fait injuste, si l'on se rappelle la violence de ses expressions contre Jean XV. Le temps l'avait adouci sans doute ; et l'historien ne doit lui tenir compte aujourd'hui que de ses grandes qualités. Le président Hénault dit qu'on attribue à Gerbert l'introduction du chiffre arabe ou indien, qu'il avait bien pu tenir des Sarrasins, lors d'un

voyage qu'il fit en Espagne. D'autres en font honneur à Léonard de Pise (*Voyez FIBONACCI*). Cependant ces chiffres, sous une forme peu différente, étaient connus chez les Romains; Boèce s'en servait dans le cinquième siècle, trois cents ans avant l'arrivée des Arabes en Espagne. Sans doute que l'usage s'en étant conservé dans l'Orient, l'Europe les oublia jusqu'à la renaissance des lettres, qu'on les retrouva chez les Arabes, auxquels nous en attribuons l'invention. Voyez là-dessus, dans le tom. XLVIII de la *Raccolta di opuscoli scientifici et filologici*, du P. Calogera, une dissertation très-curieuse. Ce fut aussi Gerbert qui entreprit la première horloge, dans laquelle, en 1650, on substitua le pendule au balancier. Sa grande science le faisait passer pour magicien. Le moine Hugues l'appelle Gerbert le philosophe. On a de lui cent quarante-neuf Épîtres, un Discours contre la simonie, quelques opuscules de mathématiques, etc. (*Voy. Mabillon, Anallecta*, II, 215.). On ouvrit son tombeau, en 1618, dans la basilique de Latran. Il était revêtu de tous ses ornements pontificaux et parfaitement conservé; mais quand on voulut y toucher, tout tomba en poussière. Sylvestre II eut pour successeur Jean XVII. D—s.

SYLVESTRE III, anti-pape. *V. BENOÎT IX* et GRÉGOIRE VI.

SYLVESTRE-GOZZOLINI (SAINT), fondateur des Sylvestrins en Italie, naquit l'an 1177 à Osimo, dans la Marche d'Ancone. Ayant étudié le droit canon et la théologie à Bologne et à Padoue, il fut nommé chanoine d'Osimo, et il s'acquitta de ses fonctions ecclésiastiques avec zèle et édification jusqu'à l'âge de quarante ans; mais alors la pensée de la

mort le frappa si vivement, qu'il prit la résolution de quitter entièrement le monde. Il se retira dans un lieu désert; et quelques personnes pieuses s'étant réunies à lui, il bâtit, en 1231, le monastère de Monté-Fauo dans la Marche d'Ancone. En 1248, le pape Innocent IV approuva le nouvel institut, auquel son fondateur n'avait donné d'autre règle que celle de saint Benoît dans toute sa pureté. L'ordre des Sylvestrins se répandit si promptement en Italie, qu'il comptait déjà vingt-cinq maisons lorsqu'il perdit son bienheureux instituteur. Saint Sylvestre mourut le 26 novembre 1267, âgé de quatre-vingt-dix ans. *Voy. sa Vie* par Fabrini, quatrième général de l'ordre, dans le *Breve Chron. della Congreg. dei monachi Sylvestrini*. G—Y.

SYLVIVS (ÆNEAS). *V. PIE II*.  
SYLVIVS (JACQUES). *Voy. DU BOIS*.

SYLVIVS (FRANÇOIS), médecin allemand, d'origine française, et dont le nom primitif était *Lebois*, mais qui est plus fréquemment appelé *LE BOE*, naquit à Hanau, en 1614. Après avoir terminé ses études à Leyde, il pratiqua quelque temps dans sa ville natale, puis à Leyde et à Amsterdam, fut nommé, en 1658, professeur à l'université de Leyde, et y mourut le 14 novembre 1672. Sa pratique était heureuse: il tenait un registre très-exact de ses observations, mais ne faisait aucun cas de la science que donnent les livres. Il avait souvent recours à l'autopsie cadavérique, trop peu pratiquée de son temps; et l'on peut le regarder comme l'un des créateurs de l'anatomie pathologique. Il fut l'un des premiers à répandre sur le continent la doctrine d'Harvey sur la circulation du sang. On lui doit aussi quel-

écouvertes anatomiques, telles que celle de l'os lenticulaire de la membrane du tympan : personne n'avait encore aussi bien montré les différences que présentent les tubercules jumeaux dans l'homme et chez les animaux ; car pour mieux observer le cerveau, il en avait fait des coupes transversales, et l'on voit qu'il n'avait point négligé l'anatomie vasculaire. La beauté de sa figure, et sa facilité à s'exprimer avec élégance, lui ont valu de nombreux élèves : il ne put résister au désir de venir chef de secte, en introduisant dans l'enseignement médical sa nouvelle doctrine que l'on peut appeler *chimiatrique*. Enchérisant sur les dogmes de Paracelse et de Helmont, et les appliquant avec ardeur à l'appréciation des phénomènes morbides, il ne voyait dans les fluides du corps humain que des acides et des alcalis ; dans les solides, il voyait un appareil distillatoire, dans les altérations humorales qu'une fièvre, qui était la cause générale de toutes les maladies. Cette théorie fut combattue par Gui Patin, mais avec finesse, tantôt avec équilibre, tantôt avec emportement, et a long-temps exercé une heureuse influence dans l'enseignement public. Elle a fini par faire passer au système de Stahl, renversé à son tour par les doctrines plus modernes. Les ouvrages de Sylvius, tous traduits en latin, et dont quelques-uns traduits en anglais et en allemand, ont été recueillis sous le titre de *Opera omnia*, Amsterdam, 1679, 2 vol. in-4° ; Genève, 1731 ; Venise, 1708, 2 vol. in-4°. Parmi les éditions de son ouvrage qui avaient paru séparément, nous en indiquons : I. *De motu animalium usque lesione*, Leyde, 1637, in-8°. II. *De febribus*, ibid., 1661, in-8°. III. *Disputationum medica-*

*rum decas*, Amsterdam, 1663, in-16. IV. *Opuscula varia*, Leyde, 1664, in-12. V. *Collegium medicopracticum*, Francfort, 1664, in-12. VI. *Praxeos medicæ idea nova*, en 3 parties, Amsterdam, 1674, in-12. Son bizarre système y est exposé fort méthodiquement, par des divisions et des subdivisions à l'infini. VII. *De Inflammatione*, Leyde, 1671, in-4°. Cent-cinquante histoires de maladies, observées sous sa direction, ont été publiées par Joach. Mercklin, sous le titre de *Casus medicinales*, et plusieurs de ses autopsies cadavériques sont insérées dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*, années v et vi. Son oraison funèbre par Luc Schacht, Leyde, 1673, in-4°, a été réimprimée dans la *Biblioth. script. medic.* de Manget, tome II, 11<sup>e</sup> partie, page 338, et dans la collection de ses Œuvres. Z.

SYMEONI (GABRIEL). Voy. SIMÉONI.

SYMES (MICHEL), militaire et voyageur anglais, embrassa de bonne heure la profession des armes, servit dans l'Inde, et parvint au grade de major. En 1795, sir John Shore, gouverneur-général des établissements anglais dans cette contrée, jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en ambassade à la cour du roi des Birmans, avec lesquels il s'était élevé des difficultés pour une violation de limites. Symes partit de Calcutta le 21 février ; le navire toucha aux îles Andaman : on y passa cinq jours ; le 18 mars on était devant une des bouches de l'Iraouaddy : bientôt on remonta ce fleuve jusqu'à Rangoun. En attendant la permission de continuer son voyage à la ville principale de l'empire, Symes alla visiter Pegou, capitale d'un royaume autrefois indépendant, mais depuis



subjugué par les Birmans. Le 26 avril, il quitta cette ville et revint à Rangoun; quelques jours après, il reçut l'autorisation de poursuivre sa route vers Amerapoura, résidence du monarque birman, et située sur l'Iraouaddy. Il s'embarqua, le 29 mai, sur ce fleuve; le 18 juillet il entra dans la capitale, où il fut reçu avec les plus grands égards; mais on lui conseilla en même temps de ne pas trop s'écarter de sa demeure, avant d'avoir obtenu audience du souverain. Ce prince était alors absent. Après son retour, lorsque le jour heureux eut été fixé par les astrologues de la cour, Symes et les autres Anglais furent conduits en grande pompe au palais, le 30 août. L'empereur ne se montra pas dans cette occasion. Ce ne fut qu'un mois après (le 30 septembre), que, dans une seconde audience solennelle, il parut un instant au fond d'une niche magnifique, fermée par des volets qui s'ouvrirent pour le laisser voir, vêtu avec un faste éblouissant. Il ne dit pas un mot aux Anglais. Néanmoins Symes eut lieu d'être satisfait de son ambassade; et malgré les tracasseries que les ministres birmans lui avaient suscitées, il conclut un traité avantageux pour le commerce de ses compatriotes. Le 29 octobre, il quitta la capitale; le 17 novembre il fut de retour à Rangoun, et le 22 décembre à Calcutta. L'année suivante, le gouvernement du Bengale envoya vers l'empereur des Birmans une seconde ambassade, dont le capitaine Hiram Cox fut le chef. Celui-ci fut moins content de la cour d'Amerapoura que Symes ne l'avait été; car les intrigues des principaux officiers de la cour, aidés de l'ascendant d'une des femmes du monarque, l'empêchèrent d'obtenir plusieurs choses qu'il solli-

citait. Après qu'il fut revenu à Calcutta, en novembre 1797, le gouverneur-général fit de nouveau partir Symes, qui, dans cette seconde occasion, réussit à se faire accorder ce qu'il demandait. Il vint ensuite en Europe, où il publia la relation de sa première ambassade. Il avait, en récompense de ses services, été nommé lieutenant-colonel du soixante-seizième régiment de ligne. Ayant été envoyé en Espagne en 1808, les fatigues qu'il éprouva le forcèrent de s'embarquer à la Corogne pour retourner dans sa patrie: il ne put y arriver; la mort le surprit dans la traversée, le 22 janvier 1809. Son corps fut apporté en Angleterre, et enterré le 3 février à Rochester. On a de Symes, en anglais: *Relation de l'ambassade anglaise, envoyée en 1795, dans le royaume d'Ava*, Londres, 1800, in-4°, ou 3 vol. in-8°, avec 27 pl.; traduit en français par Castera, Paris, 1800, 5 vol. in-8°, avec un atlas; en allemand, par Hager, Hambourg, 1801, in-8°, figures. L'empire des Birmans, qui comprend les anciens royaumes d'Araacan, d'Ava et de Pégou, n'était connu que par un petit nombre de relations succinctes, telles que celles de Fitch, Methold, Percoto et autres, la plupart insérées dans des recueils de voyages. Symes a fort habilement rempli le vide qui existait. Son livre offre un abrégé de l'histoire du pays et du peuple; une description des mœurs, des usages des habitants, de bonnes observations sur leur langue et sur leur religion. Cet ouvrage obtint un accueil favorable, qu'il méritait sous tous les rapports. Le tableau des coutumes, de la législation, des richesses et du commerce d'une nation nombreuse, puissante et belliqueuse, et qui cependant

était restée jusqu'alors presque ignorée de l'Europe, quoiqu'elle eût conquis une grande partie de la vaste péninsule qui sépare le golfe du Bengale de la mer de Chine, intéressa généralement, et d'autant plus, qu'il était fait avec talent. Symes fut aidé dans ses travaux par Thomas Wood, ingénieur, qui s'occupa des observations astronomiques, et par le docteur Buchanan, qui fit des recherches spéciales sur la langue et la religion des Birmans, recherches qu'il a insérées dans le vi<sup>e</sup> volume des *Asiatick Researches*. Dalrymple dressa la carte d'après les matériaux que Wood et Buchanan lui fournirent : ils en tenaient une partie des naturels du pays. Le caractère aimable et conciliant de Symes lui avait gagné la confiance des Birmans ; sa pénétration, ses connaissances, son esprit judicieux, l'aiderent à faire un bon emploi des renseignements qu'il avait recueillis. La traduction française est exacte. La relation de Symes a, pour ainsi dire, acquis un nouveau prix depuis que les Anglais sont engagés avec les Birmans dans une guerre qui n'est pas encore terminée. Les mêmes circonstances ont motivé la traduction en français, de la *Relation d'H. Cox*, Paris, 1825, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, qui n'avait été publiée en Angleterre qu'en 1817, près de vingt ans après la mort de son auteur. Cox porte sur les Birmans un jugement moins favorable que celui de Symes ; peut-être cette différence dans la manière de voir le même objet tient-elle à ce que ce dernier réussit, tandis que l'autre échoua dans sa mission.

E—s.

SYMMAQUE (CÉLIUS), élu pape, le 22 novembre 498, successeur d'Anastase II, était originaire de

Sardaigne, et diacre de l'église romaine. Sa nomination eut l'assentiment du plus grand nombre ; mais le patrice Festus, qui voulait faire souscrire l'Hénotique de Zenon, c'est-à-dire, l'édit d'union des Catholiques et des Eutychiens, gagna plusieurs suffrages à prix d'argent, et fit élire l'archi-prêtre Laurent, qui fut consacré dans l'église de Sainte-Marie, en même temps que Symmaque l'était dans la basilique de Constantin. Cette double élection causa un schisme, dans lequel on prit pour arbitre le roi des Goths, Théodoric, tout Arien qu'il était. Il décida que celui-là serait conservé, qui avait été élu le premier, et par le plus grand nombre. A ces conditions, Symmaque fut reconnu pour le pape légitime ; Laurent céda sans résistance, et devint ensuite évêque de Nocera. Un concile tenu à Rome, au mois de mars 499, rendit des décrets contre les élections faites au moyen d'intrigues ou de violence, et statua même des récompenses pour ceux qui découvriraient les auteurs de ces coupables manœuvres. Bientôt après, les divisions se renouvelèrent à l'instigation de Festus et de Probus, qui rappelèrent en secret Laurent, accusèrent le pape Symmaque de crimes horribles (entre autres d'adultère), et subornèrent de faux témoins qu'ils envoyèrent à Ravenne devant Théodoric. Il fallut donc avoir recours à un autre concile pour juger le pape ; il fut convoqué en 501, et prit le nom de concile de Palma, du lieu où il se tint. Le roi des Goths vint à Rome, pour y maintenir, par sa présence, l'ordre et la tranquillité. Plusieurs difficultés s'élevaient contre cette forme judiciaire. La première était de savoir si un autre que le pape avait le droit de convoquer un concile. Cette

question ne fut point débattue, parce que Symmaque déclara qu'il faisait lui-même la convocation. Il s'agissait encore de savoir si on entendrait les esclaves du pape en témoignage contre leur maître; proposition monstrueuse, repoussée par toutes les lois. Enfin, lorsque le pape se mit en marche pour venir se défendre devant l'assemblée, une troupe de séditeux l'accabla d'une grêle de pierres, lui et son escorte : il courut le plus grand danger, et y aurait péri, si les officiers du roi n'eussent repoussé les assaillants. Les évêques composant le concile, au nombre de soixante-seize, indignés de tous ces excès, se hâtèrent de prononcer l'absolution de Symmaque, et de sortir d'une ville, où leur vie était en danger. La forme dans laquelle ce jugement fut prononcé est remarquable; les évêques dirent : « Nous déclarons » le pape Symmaque, déchargé, » quant aux hommes, des accusations intentées contre lui, laissant » le tout au jugement de Dieu. Nous » lui rendons, en vertu des ordres du » prince, qui nous en donne le pouvoir, tout ce qui lui appartient au » dehors et au dedans de l'Église; » nous exhortons les fidèles à refuser » la communion de Symmaque. » Quant aux clercs, qui ont contribué » au schisme, ils rentreront dans » leurs fonctions après avoir obtenu » leur pardon. » Cette sentence n'obtint pas une approbation universelle. L'évêque de Vicence, saint Avit, pensait que le pape n'avait pas pu être jugé par les évêques ses inférieurs, et blâmait ceux du concile de Palme de s'être chargés un peu légèrement de cette affaire. Il conjurait le sénat de ne pas donner un aussi mauvais exemple. Ces discussions occasionnèrent un nouveau con-

cile, tenu à Rome en 503, où Symmaque chargea Ennodius de son apologie. La question de droit, c'est-à-dire de l'incompétence du concile de Palme, fut écartée par le consentement de Symmaque lui-même, qui s'était, par le fait, soumis à ses juges. Ainsi, le jugement d'absolution subsista dans toute sa force. Les évêques demandaient que les accusateurs de Symmaque et des actes du concile fussent condamnés. L'empereur Anastase s'était plaint d'avoir été excommunié par le pape, qu'il accusa à son tour d'être manichéen. Symmaque n'eut pas de peine à se justifier sur ce second point, mais insista sur le premier avec fermeté, en faisant observer à l'empereur que ce n'était pas lui qui avait été excommunié principalement, mais Acace, dont il s'était déclaré le protecteur, et que s'il voulait l'abandonner, l'excommunication tomberait d'elle-même. Anastase n'en persécuta pas moins les évêques qui refusaient de souscrire l'Hénotique, et ces persécutés trouvèrent un refuge auprès de Symmaque. Le pape ne cessa jusqu'à la fin de poursuivre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès. Les évêques orientaux communiquaient avec ces hérésiarques; mais ils écrivirent à Symmaque qu'ils persistaient néanmoins dans leur attachement à la cour de Rome et aux principes du concile de Calcédoine. On a conservé la réponse de Symmaque (du 8 octobre 512), qui exhorte ces évêques à être fermes dans leur foi, mais à condamner hautement tous les sectateurs de la doctrine contraire, c'est-à-dire, Eutychès, Dioscore, Timothée, Pierre et Acace, en leur faisant entendre qu'une improbation tacite ne suffisait pas pour mériter une communion parfaite avec l'Église

10. Saint Césaire, évêque vint à Rome, en 513, pour les droits de son Église, les des réglemens faits par m. Symmaque lui accorda ndes, ainsi qu'il paraît par : du 11 juillet 514. Peu de rès, c'est-à-dire le 19 du ois, ce vertueux pape mourès avoir occupé le Saint- idant quinze ans et près de is. Il eut pour successeur as.

D—s.

**IAQUE** (*QUINTUS-AURELIANUS SYMMACHUS*), est ns la littérature par dix li- ettres écrites en latin, et dans , par ses efforts pour soutie- enne religion de Rome. Il u sein de cette ville, on ne en quelle année, mais avant du quatrième siècle de l'ère . Son père, Lucius-Aviausus, préfet de Rome en 364, fait élever avec un grand mmaque étudia la rhétorique aître gaulois, qu'il qualifie *im Garunda* (Garumnæ) (l. ix, ep. 86). On a con- a qu'il avait passé quelques e sa jeunesse à Bordeaux et it suivi les leçons d'Ausone II, 89); mais il n'en est ne mention dans les Lettres : par Symmaque à Auso- ême; et il est plus pro- e, sans sortir de Rome, il u pour maître d'éloquence utre Gaulois d'un âge avan- xemple le rhéteur Minervius, t une école dans cette ville ou 360, et qui était né à c. Les talents et l'éducation iaque lui ouvrirent de bonne carrière des fonctions pu- il avait été déjà questeur, t pontife, lorsqu'il devint,

en 368, intendant de la Lucanie et du pays des Brutiens, au fond de l'Italie méridionale. En 370, il était proconsul en Afrique : les habitants de cette province lui érigèrent une statue. Rentré dans la capitale de l'empire, il se mit à la tête du parti qui s'efforçait de relever le paganisme. Une famine, causée par une longue sécheresse et par l'imprévoyance des administrateurs, affligea Rome en 383 : on ne manqua point d'imputer cette calamité au renversement des anciens autels, artifice ignoble et grossier, mais redoutable. L'empereur Gratien périt au mois d'août de cette même année : il avait fait enlever du lieu des séances du sénat un autel de la Victoire, renversé jadis par Constantin, mais rétabli par Julien et maintenu sous Valentinien. En vain Symmaque, au nom d'une grande partie des sénateurs, avait redemandé cet autel : une protestation des sénateurs chrétiens contre cette démarche avait été envoyée par le pape Damase à saint Ambroise, et présentée par celui-ci à Gratien, qui refusa d'écouter Symmaque. Cependant ce zélé défenseur de l'idolâtrie païenne obtint, en 384, la fonction de préfet de Rome : en cette qualité, et de la part de tout le sénat, disait-il, il rédigea, sous la forme de rapport, une nouvelle requête qui, adressée aux princes Valentinien II, Théodose et Arcade, ne fut, en effet, présentée qu'au premier; elle subsiste dans le dixième livre des Lettres de l'auteur; et c'est, de tous ses écrits, celui qui tient le plus à l'histoire. Il y réclame le maintien d'une religion qui a garanti la prospérité de l'état; le rétablissement d'un autel, dont le nom était le gage des triomphes du peuple romain. Le principal argument est celui qui sert à soutenir

tous les vieux usages, bons ou mauvais, savoir qu'il faut respecter des traditions consacrées par l'autorité des siècles, et ne pas s'écarter d'une route où les traces de tant de générations demeurent imprimées. Le préfet parle aussi des intérêts personnels compromis par ces changements : il représente la banqueroute qui se fait aux vestales et aux prêtres, non-seulement comme injuste, mais aussi comme téméraire ; car, dit-il, les biens dont ils jouissaient étaient moins des largesses que des préservatifs, que des assurances contre les fléaux publics ; et il en donne pour preuve la stérilité inouïe qui désole et va dépeupler l'empire : ce sont les sacrilèges qui ont desséché une terre naturellement féconde : *Sacri-legio annus exaruit*. Il est difficile que l'esprit de Symmaque fût réellement inbu de ces idées superstitieuses ; néanmoins il les exprime avec l'accent de la persuasion, et il y joint d'ailleurs des considérations d'un ordre plus élevé : il y demande la liberté générale des opinions et des pratiques religieuses. « Nous contem-  
 » plons, s'écrie-t-il, les mêmes astres :  
 » un même ciel nous environne, et  
 » nous adorons tous le même Dieu :  
 » qu'importent les chemins divers que  
 » nous prenons en cherchant à le  
 » bien connaître ? c'est à lui que tous  
 » aboutissent. » Symmaque ne veut point entamer ces disputes ; il les laisse aux oisifs ; *sed hæc otiosorum disputatio est* : il se borne à revendiquer, pour l'ancien culte, des droits égaux à ceux dont le nouveau jouit. C'est même l'antique Rome qu'il fait intervenir pour adresser aux princes cette supplication, dont le style ne semble pas indigne d'une telle prosopopée. Saint Ambroise (V. II, 32), ayant été informé de

la présentation de cette requête, demanda communication, une réponse éloquentes. Il ré-  
 tout, d'une manière péremptoire, d'arguments tirés de la vétusté mais non sans exemple, qui avait éprouvée en 383. Va  
 Il n'eut donc aucun égard à la tition de Symmaque, qui ne n-  
 dit Fléchier, que la gloire assez bien défendu sa mau-  
 ce qui donna lieu à un poi- temps-là (Ennodius), de  
 la Victoire était une déesse b-  
 gle ou bien ingrate, puisqu' abandonné son défenseur.  
 Symmaque eût fait professi-  
 lérance, et n'eût inséré ce rapport aucune expression i-  
 au christianisme, on l'ac-  
 voir inquiété, emprisonné des chrétiens et même des  
 à l'occasion d'une enquête q-  
 été chargé de faire contre ce-  
 raient endommagé les mu-  
 ville : il repoussa cette in-  
 calomnieuse par le témoig-  
 officiers publics, et princ-  
 par celui du pape Damase  
 testa, peu avant de mourir,  
 chrétien n'avait été incarce-  
 traité par le préfet. Symm-  
 serva cette charge jusqu'à  
 l'année 384, et même, sel-  
 ni, durant les deux années  
 Mais, en 388 ou 389,  
 encore, en complimentant  
 de requérir, au nom du  
 restauration de l'autel de la  
 affaire à laquelle il tenait  
 obstination trop peu digne  
 me éclairé. Théodose qui,  
 ravant, lui avait pardonn-  
 tions avec l'usurpateur Ma-  
 digna de tant d'opiniâtreté  
 tre l'orateur dans un cl-

à une grande distance. Tout Cassiodore n'attribue cette distinction qu'au ressentiment que Théodose conservait des éloges prodigués même par Symmaque. Quoiqu'il en soit, nous le voyons rentré en Italie dès 391 ; car il était alors à Rome. Nous ignorons en quelle année il mourut ; ce fut probablement vers le commencement du cinquième siècle : on peut, sans assigner de date précise de sa vie, la plaquer entre 395 et 410. Il survécut à ses frères et à ses neveux pendant plusieurs années à Théodose, et employé par les fils de cet empereur, Honorius et Arcadius. Il eut pour fils, Quintus-Aurelius Memmius-Symmachus, qui fut aussi un homme de lettres, et qui exerça la charge de préteur en 397, et mourut peu de temps après. Le goût de la littérature était répandu dans cette famille ; car Symmaque, soit justice, soit piété, donna de magnifiques éloges à ses frères et à la prose de son propre père, selon quelques savants, et fut bien servi par le Symmaque de ses livres d'histoire cités dans les ouvrages de Cassiodore. Quant à celui auquel le cinquième siècle est consacré, il jouissait, et ses contemporains nous l'apprennent, d'une grande fortune ; il possédait de vastes propriétés rurales et une bibliothèque précieuse. C'était sur-tout un homme orateur qu'il avait acquise une réputation brillante. Ses contemporains Macrobe et Ammien-Martin rendent hommage à son éloquence : Ausone et Prudence le comparèrent à Cicéron ; et leur témoignage est d'autant plus remarquable qu'ils ne partageaient point ses erreurs, et que Prudence (*Voy. VI*, 160) a même écrit deux vers pour les réfuter. Dans les siècles des deux siècles suivants, rien de Socrate, Cassiodore et

Boèce, l'ont aussi beaucoup loué : nous ne pouvons juger à quel point ces éloges étaient mérités, puisque nous n'avons plus ses panégyriques de Théodose et de Maxime, ni son Discours sur Vetius Agorius, ni enfin aucune de ses Harangues. Il ne nous reste de lui que ses Lettres, que son fils avait recueillies et distribuées en dix livres. Elles sont en tout au nombre de neuf-cent-soixante-cinq, dans les éditions complètes ; mais plusieurs ne sont que de très-courts billets. Parmi les cent-trente personnages auxquels sont adressées les Épîtres de Symmaque, on distingue son père et son fils, deux ou trois de ses frères ; les empereurs Constance, Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius et Honorius ; le poète grec Andronicus, le poète latin Ausone, et un Ambroise qui, selon Tillemont, n'est autre que le saint évêque de Milan. Quoique cette identité ne soit pas rigoureusement établie par le contenu de ces lettres, Tillemont pense que saint Ambroise et Symmaque ont été long-temps amis, et même qu'ils étaient parents. En général, toutes ces Épîtres portent l'empreinte d'une âme douce et bienveillante et d'un esprit exercé à-la-fois par des études littéraires, et par l'habitude des affaires publiques : le style en est moins élégant, et quelquefois plus naturel que celui de Pline le jeune, que Symmaque paraît cependant avoir pris pour modèle. Nous croyons qu'elles ont été jugées beaucoup trop sévèrement par Tiraboschi, et même par Heyne. On les a imprimées avant la fin du quinzième siècle, sans indication de lieu ni d'année ; mais cette édition n'étant connue que par une indication assez vague de Michel Denis, dans son Supplément à Maittaire, on regarde ordinairement com-

me la première celle qui a été donnée par Barthélemi Cynischus, sous le pontificat de Jules II, entre 1503 et 1513 : c'est un in-4°. dont l'intitulé porte *Epistolæ..... unquam aliàs impressæ, ab inferis penè revocatæ*. Panzer, qui n'indique point cette édition, fait mention de celle de Strasbourg, chez J. Schott, 1510, in-4°. Les suivantes sont de Bâle, chez Froben, 1549, in-8°. ; de Paris, Chesneau, 1580, in-4°. , avec les notes de Juret; de Genève, in-8°. , 1587 et 1599; de Saint-Gervais (Genève) chez Vignou, 1601, in-16, avec les remarques de Juret, jointes à celles de l'écliteur Jacques Lect; de Paris, chez Orry, 1604, in-4°. ; de Maïence, 1608, in-8°. , où se trouvent les notes de Scioppius; de Neustadt, 1617 et 1628, et de Francfort, 1642, in-8°. , éditions revues par Philippe Paréus, qui a quelquefois altéré le texte plutôt qu'il ne l'a corrigé. La dernière et la meilleure est de 1653, Leyde, chez Wîngendorp, in-12. L'abbé Mai a découvert, dans la bibliothèque ambrosienne, quelques faibles débris des harangues de Symmaque, et les a fait imprimer à Milan, en 1815, in-8°. , avec d'autres fragments pareils et des notes. On voit que les commentateurs n'ont point manqué à Symmaque; mais nous ne lui connaissons point de traducteurs en langues modernes, à l'exception d'une version italienne, composée par Antonio Tedeschi, qui a aussi traduit Pline le jeune, et publiée à Rome en 1724, in-4°. Nous croyons les Épitres de Symmaque fort susceptibles d'être rendues avec élégance et lues avec intérêt dans notre langue. Les écrits à consulter sur la vie et les travaux de Symmaque sont ses propres lettres; les autres qui le concernent

dans les Oeuvres des auteurs quatrième, du cinquième et du sixième siècles, qui ont été notés dans cet article; une Dissertation de Juret, à la tête de l'édition de 1604; une Notice par Jacq. Froy, jointe à l'édition de 1604; une autre Notice par J. Rosen imprimée à part en 1697, in-4° tome x des Mémoires de Tilk sur l'Histoire ecclésiastique; l'article cx1 de la Vie de Théodose, l'Histoire des empereurs du règne de Théodose, par Fléchier; les articles xxxi-xxxiii du livre xv de l'Hist. Ecclés. de Fleuri; le article xvi du liv. iii de la *Bibliotheca Latina* de Fabricius; le article iii c du tome second de Tirabosc et les pag. 1-19 du sixième volume des *Opuscula academica* de Huet pages contenant le morceau intitulé *Censura ingenii et morum Symmachi*.—Outre l'auteur de ces livres de lettres, outre son père et son fils, et le beau-père de son fils, et les autres Symmaques sont mêlés dans les livres de littérature ou d'histoire: 1°. Martial a fait des épigrammes sur un médecin de ce nom. 2°. Un traducteur grec assez grande partie de l'Antiquité (Voy. son article ci-après). 3°. Un autre écrivain grec de ce nom est cité par un scholiaste d'Aristophane, par Tzetzes Suidas, et dans le grand dictionnaire étymologique; 4°. Lucius-Aulus SYMMACHUS, consul en 330, paraît être l'aïeul ou l'oncle de l'auteur des Épitres; 5°. On peut regarder comme un de leurs descendants Quintus Aurelius Symmachus fut consul, en 446, avec Aëtius. Un SYMMAQUE, évêque d'Attale, Lydie, assista au concile d'Ép

3. 7°. En 522, deux fils de avaient été consultés ensemble, et eux s'appelaient Quintus Aurelius Symmachus. 8°. C'était tre à la même famille qu'appelaient un Symmaque, sénateur et r, cité par Olympiodore dans is, pour les grandes dépenses avait faites durant la préture fils.

D—N—U.

**SYMMAQUE** (*QUINTUS-AURELIUS SYMMACHUS*), illustre sénateur, était du préfet de Rome dont le père précède, et avec lequel on l'a vu quelquefois, bien qu'il y ait eu l'intervalle de plus d'un

Dans sa jeunesse, il cultiva la philosophie avec ardeur, et dut à ses succès ainsi qu'à ses vertus une condition qui ne s'accorde pas toujours au rang. Il fut désigné consul, 35, sous le règne d'Odoacre; stoire remarque qu'on ne lui avait point de collègue. Le père de étant mort, il se chargea de l'administration de ses biens; et lorsqu'il fut en âge de se marier, donna la main de sa fille Rusticiana (1). L'habitude de vivre en société fortifia l'amitié réciproque du père et du gendre, unis déjà par leurs principes et par les mêmes

La gloire de Boèce, qui lui inspira les *Traité du Syllogisme hypothétique* et de la *Trinité*, reflétait sur Symmaque; et l'autorité de Boèce fut de celle que donnait à son père un long exercice de toutes les vertus publiques et privées. Occasion de l'éducation de ses petits-fils, eut lieu pendant des jours tranquilles, quand

croit assez généralement que Boèce avait épousé Rusticiana, fille de Festus; mais le savant boschi regarde ce mariage comme douteux. Il est certain que le nom d'Elpis ne se trouve que seule fois dans les ouvrages de Boèce. *la Storia dell. letteratur. ital.*, III,

la disgrâce de Boèce vint mettre son courage à la plus rude épreuve. Symmaque veillait sur sa fille et ses deux enfants, qu'il avait mis en sûreté, et s'efforçait de ranimer leur espérance; mais, en apprenant la mort de son gendre, il ne put contenir son indignation. Les paroles indiscrettes échappées à sa douleur, furent rapportées à Théodoric. Chargé de fers, il fut entraîné de Rome à Ravenne, où on l'étrangla dans sa prison, en 525 ou 526 (2), et suivant l'opinion la plus accréditée, le 28 mai, jour où l'on honore sa mémoire, à Ravenne, d'un culte particulier. L'histoire contemporaine nous apprend que Théodoric, en proie aux remords, imaginait voir sans cesse l'ombre menaçante de sa victime. Un jour, dit Procope (*Hist. des Goths*, I, c. 1), qu'on venait de servir un poisson monstrueux sur sa table, Théodoric effrayé s'écria qu'il apercevait le visage irrité de Symmaque; et l'on ne peut guère douter que cette apparition n'ait contribué à conduire au tombeau un monarque qui s'était si longtemps montré digne du trône par ses qualités (*V. THÉODORIC*). W—s.

**SYMMAQUE**, le quatrième des interprètes de l'Ancien-Testament en langue grecque, florissait sous l'empire de Sévère. Il était de Samarie, et jouissait d'une haute réputation de savoir et de sagesse. Ne pouvant satisfaire, parmi les siens, son ambition et son envie de dominer, il embrassa l'erreur des Ebionites; et,

(2) Le rédacteur de l'art. BOËCE (IV, 645) place sa mort en 526, d'après des autorités très-respectables. Mais il est certain que la mort de Boèce, arrivée au mois d'octobre, a précédé celle de Symmaque, qu'on place au mois de mai. Ainsi l'on peut assurer que Boèce est mort au plus tard en 525. Marius rapporte cet événement en 524. Ce point de chronologie a été discuté par D. Germain, dans une dissertation qu'on trouve à la suite de sa *Vie de Boèce* (*Voy. GERVAIN*).



pour contrarier encore davantage les Samaritains, il entreprit une nouvelle version de l'Ancien - Testament en grec, qu'il opposa au texte ou à la version dont ils faisaient usage dans leurs assemblées. Il en publia une première édition vers la neuvième année de l'empire de Sévère (177), et, quelque temps après, une seconde, ou plutôt, comme le pense dom Bernard de Montfaucon, quelques corrections seulement. Saint Jérôme, Eusèbe de Césarée et la plupart des anciens ont regardé la version de Symmaque comme la plus claire et la plus élégante de toutes, comme la plus conforme à l'original hébreu, pour le sens des phrases et pour la chronologie. Cependant Théodore d'Héraclée n'a point suivi le sentiment commun : il a prétendu que Symmaque, pour ne pas se traîner sur les pas de l'original, et pour éviter les défauts reprochés à Aquila, a fait un grand nombre de contre-sens. La version de Symmaque occupait la quatrième colonne dans les Hexaples d'Origène. Il ne nous en reste que de légers fragments, recueillis par le P. de Montfaucon : *Hexapl. Origenis quæ supersunt*, etc. Ce savant religieux, dans son Discours préliminaire, rapporte et discute, avec le talent qui le caractérise, les opinions des anciens sur Symmaque et sa version. On peut consulter aussi G. Cave : *Script. ecclesiast. histor. litter.*, p. 60; Jahn : *Introduct. in libros sacros veteris fœderis*, pag. 56, qui a fait un grand éloge de la version de Symmaque; Hody : *De text. Bibl. origin.*, p. 588, et Thie-mé : *Dissert. de puritate Symmachii*, 1735. Hebed-Jesu nous apprend qu'on trouve chez les Chaldéens des ouvrages de Symmaque, pour la défense des Ebionites. I.-Y.

**SYMPHORIEN (SAINT)** souffrit le martyre à Autun, sous Marc-Aurèle. Né de famille noble et chrétienne, il avait été instruit avec soin dans les sciences divines et humaines. Il était dans la fleur de l'âge, généralement estimé, à cause de ses belles qualités, lorsqu'il versa son sang pour la foi de Jésus-Christ. La ville d'Autun, une des plus illustres dans les Gaules, était alors livrée au culte superstitieux de Cybèle. Comme on portait dans les rues, sur un char magnifiquement décoré, la statue de cette déesse, Symphorien refusa de prendre part à cette cérémonie. Arrêté par le peuple, conduit au tribunal d'Héraclius, gouverneur de la province, et interrogé pour quoi il refusait d'adorer l'image de la mère des dieux, il répondit qu'étant chrétien, il n'adorait que le vrai Dieu. Le proconsul, ayant appris qu'il était d'Autun, et qu'il appartenait à une famille noble, lui dit : « Vous vous fiez peut-être sur votre naissance illustre; ignorez-vous les ordres de l'empereur? » et il l'envoya en prison, après l'avoir fait frapper cruellement. Deux jours après, il le fit comparaitre de nouveau devant son tribunal : « Rendez honneur aux dieux immortels, lui dit-il, et recevez une gratification du trésor, avec une place honorable à l'armée. Je vais orner l'autel de fleurs; et vous offrirez aux dieux l'encens qui leur est dû. » Symphorien refusa ces offres, et Héraclius ne pouvant vaincre sa constance, le condamna à être décapité. Sa mère, le voyant passer, comme on le conduisait hors de la ville, lui dit à haute voix : « Mon fils, mon fils Symphorien, souvenez-vous du Dieu vivant, et soyez courageux jusqu'à la fin; élevez

le cœur vers le ciel, et considérez celui qui y règne : ne craignez point la mort ; elle vous conduit à la vie éternelle. » Saint Adrien consumma son sacrifice l'an 178. Des personnes pieuses errèrent son corps près d'une ville ; et dans le cinquième siècle, un évêque d'Autun, fit faire une église sur son tombeau, qui est devenu célèbre par plusieurs miracles (V. Godescard, tome VII ; *sanct.* Ruinart ; Fleury). G-Y.

**SYPHOROSE** (SAINTE) souffrit avec ses sept fils, le martyr, sous l'empereur Adrien, vers l'an 120. L'empereur ayant ordonné que l'on brûlât, avec la plus grande magnificence, la dédicace du palais qu'il avait fait construire à Tibur ou Tivoli, on commença par offrir des sacrifices, et d'engager les idoles à rendre des oracles. Les prêtres répondirent, au nom des démons : « La veuve Symphorose et ses sept fils nous tourmentent tous les jours, en invoquant leur dieu ; portez-les à sacrifice, et nous vous promettons que vos vœux seront favorablement exaucés. » Symphorose, qui vivait avec ses fils, employait ses biens à soulager les pauvres et surtout les chrétiens qui souffraient pour la foi. Gétulius et son frère Gélus avaient déjà reçu la couronne du martyre. Symphorose se refusa à les suivre. Adrien l'ayant menacé avec ses fils, elle repoussa toutes les promesses, toutes les menaces, disant qu'elle désirait être réunie au lieu de repos avec son mari ; que l'empereur avait mis à mort pour la même cause. Adrien ordonna de conduire Symphorose au temple de Vénus ; on lui meurtrit le visage de coups, on la punit par les cheveux,

et comme elle était inébranlable, elle fut jetée dans la rivière avec une pierre au cou. Son frère Eugène, qui était un des premiers magistrats de Tibur, retira son corps et l'enterra sur le chemin près de la ville. Le lendemain Adrien fit comparaître les fils de Symphorose. Ayant inutilement tout employé pour les gagner, il les fit étendre sur des poutres, et serrer avec tant de violence, que leurs os furent disloqués. Comme ils s'animaient les uns les autres, au milieu des tortures, l'empereur les fit mettre à mort sous ses yeux. Ces martyrs s'appelaient Crescens, Julien, Némésius, Primitivus, Justin, Stacteus et Eugène. Le premier fut égorgé ; le second reçut un coup de poignard dans la poitrine ; le troisième eut le cœur percé d'une lance ; le quatrième fut frappé dans la poitrine ; on brisa les reins au cinquième ; on ouvrit les côtés au sixième ; enfin le plus jeune eut le corps fendu depuis le haut jusqu'en bas. Le lendemain Adrien fit jeter les corps de ces martyrs dans une fosse profonde près du temple d'Hercule. La persécution ayant cessé, les chrétiens donnèrent à leurs reliques une sépulture honorable sur la voie Tiburtine, entre Rome et Tivoli. On voit encore les restes d'une église qui fut construite en leur honneur dans le lieu qui porte le nom des *Sept Frères*. Leurs corps ayant été depuis transférés à Rome, dans l'église de Saint-Ange, on les y trouva sous le pontificat de Pie IV, avec une inscription qui rapporte les circonstances de cette translation. (Voyez Godescard, tome VI ; *Acta sanct.* Ruinart ; Ceillier, tome I ; Fleury, tome I.)

G—r.

**SYNCEILLE** (GEORGE LE), chronographe grec, vivait au huitième siècle.

tième siècle de l'ère vulgaire. Le titre de syncelle se donnait à un officier privé, attaché de si près à une personne éminente, qu'il ne la quittait point ou était censé ne s'éloigner jamais d'elle. George remplit auprès de Taraise, patriarche de Constantinople, cette fonction intime, qui était regardée dans cette ville comme la seconde dignité ecclésiastique, et même, selon quelques auteurs, comme un titre pour obtenir la première, lorsqu'elle venait à vaquer. Il y a des manuscrits où George est à-la-fois qualifié syncelle et logothète, c'est-à-dire archiviste ou chancelier (de l'église); mais on a lieu de penser que les copistes ne lui ont attribué cette deuxième qualité, qu'en le confondant avec quelque chroniqueur nommé George comme lui. En effet plusieurs écrivains de ce nom, énumérés et distingués par Allatius, dans sa *Diatriba de Georgiis*, ont vécu au moyen âge et particulièrement au huitième siècle. Celui qui est surnommé *μαρτυρός* (pêcheur), et celui qui est désigné par le titre de moine ou abbé, ont composé des chroniques: peut-être ne sont-ils pas distincts l'un de l'autre; ils le sont du moins du Syncelle, dont la Chronographie tend à établir les dates des faits avec une méthode rigoureuse dont on n'aperçoit, à-peu-près, aucune trace dans leurs extraits historiques. Toutefois il n'est pas très-étonnant qu'on s'y soit trompé: d'une part, on savait que le Syncelle avait laissé un Tableau d'histoire universelle à partir d'Adam; de l'autre, la plupart des manuscrits de sa Chronographie étaient défectueux et ne commençaient guère qu'au siège de Jérusalem par Pompée: il est arrivé de là qu'on a pris pour les premières parties de cet ouvrage, des livres qui semblaient du

même genre, et qui remontaient à la création du monde. Joseph Scaliger s'est aperçu le premier de cette erreur; Petau l'a reconnue, et elle a été pleinement dissipée par la publication du véritable ouvrage du Syncelle, en 1652. Nous ne savons presque rien de la vie de ce chronographe: Anastase le bibliothécaire, qui le fait moine et abbé, dit qu'il était fort considéré dans l'Eglise, et qu'il a combattu avec zèle contre les Iconoclastes; mais il se pourrait encore qu'il y eût ici quelque confusion; car c'est surtout un *Georgius Cyprius* qu'on voit figurer, au huitième siècle, parmi les ardens défenseurs du culte des images. Le Syncelle vivait en 780; il écrivait en 793, vingt-un ans avant la mort de Charlemagne; il est mort vers l'an 800, sans avoir eu le temps d'achever sa Chronographie, qui ne va point au-delà de l'an 284. Selon toute apparence, l'auteur s'est arrêté à ce terme; et si nous n'avons pas tout le travail qu'il avait laissé, c'est parce qu'en effet il se rencontre quelques lacunes dans les copies manuscrites qui nous en restent, surtout à l'égard des vingt-huit dernières années, c'est-à-dire depuis 257. L'une des plus précieuses de ces copies est datée de l'an 1021: elle se conserve à la bibliothèque royale de Paris, et a servi à l'édition de 1672, in-folio. C'est un des volumes de la collection Byzantine: on le doit aux soins du dominicain Goar (V. ce nom), qui a joint au texte grec une version latine, des notes, des tables et une savante préface. M. Schoell dit que cette édition est l'unique; mais ce volume a été réimprimé à Venise, en 1729, avec tout le recueil dont il fait partie. En comparant la Chronographie du Syncelle à ce qu'on possède aujourd'hui de la

d'Eusèbe, ou reconnaît l'une et l'autre, un méfiant, qui avait été fourni africain (Voy. AFRICAINE, Cependant George, tout ant du travail de ceux qui écedé dans cette carrière, s'erreurs avec une sévérité un peu acerbe : il appelle 662-770, étourdi ou extrason tour, le Syncelle a été reusement par ses succés-tout par Michel Glycas II, 523), qui, en lui emlusieurs articles, en critisez grand nombre d'au-défauts de cette compoat beaucoup mieux déinè-eph Scaliger, qui, vers la ème siècle, renouvela, ou la science chronologique. luisant les cadres informes Jules Africain et par Eu-erge y a jete ça et là tout pu trouver ailleurs de déux et de traditions vagues. mme eux, Bérose, Abyandre Polyhistor, Castor, ; mais il fait usage aussi sanciennes chroniques ano-a recours à des livres apo-tels que ceux d'Hénoch et e l'Église ne compte point e des livres sacrés, et qui issus de puérités et de Il prend le géographe Pto-run roi d'Égypte, et le fait rain de Philippe Aridée. des notions si mal choisies, çues, qu'il compose un voamas de nomenclatures, de ms et de dates. Loin d'y un ordre constamment ré-vient souvent sur ses pas; besoin de quelque étude ir tout l'ensemble de son Aussi son éditeur Goar a-t-il

jugé indispensable d'ajouter un *Canon chronicus*. C'est à dire un tableau des temps, où en effet toute la chronologie du Syncelle est méthodiquement résumée. L'espace entre la création et l'ère chrétienne y est de 5500 ans, selon l'hypothèse de Jules Africain. Le déluge arrive en l'an du monde 2242; et à partir de 2776, les Annales sacrées sont rapprochées de celles des rois chaldéens ou babyloniens, et des rois d'Égypte. Ces derniers, en 2898, se partagent en deux branches parallèles, savoir : ceux de Memphis et ceux de Thèbes. Une suite de rois arabes commence par Mardocentès, en 3001 : le royaume de Sicyone s'établit en 3238; celui d'Argos est fondé par Inachus en 3691, celui d'Athènes par Cécrops, en 3945. Ensuite la ruine de Troie est fixée à l'an du monde 4328 (1172 av. J.-C.); et à partir de cette époque, le nom d'Énée ouvre une liste de rois du Latium. Les royaumes de Lacédémone et de Corinthe apparaissent en 4676 : les Macédoniens, vingt ans après, ont Caraus pour premier roi; et c'est à l'an 4726 depuis la création, 774 avant notre ère, que le Syncelle fait commencer celle des olympiades, dont l'ouverture véritable est en 776. Il suppose de même que la fondation de Rome est de 756, au lieu de 753, et que l'ère de Nabonassar s'est ouverte en 752 au lieu de 747, nombre qui se déduit de la Table de Ptolémée. L'avènement de Cyrus, qu'on place en 559, n'aurait eu lieu, selon George, qu'en 548. Il n'est pas plus exact sur la date de la mort d'Alexandre, ni sur le commencement de l'ère des Séleucides, ni sur les annales des Lagides; et la concordance qu'il prétend établir partout entre l'histoire profane et l'histoire sainte,

a donné lieu à d'innombrables difficultés. Voilà quels sont les principaux résultats de la Chronographie à laquelle il a dû sa célébrité : ils sont, comme on voit, si peu vrais ou si peu justes, qu'on ne doit pas compter sur la précision des détails qui s'y rattachent. Malgré tant d'imperfections ou même d'erreurs, cette compilation est devenue la source où beaucoup de chronologistes ont puisé de préférence dans le cours du moyen âge, et même depuis le renouvellement des lettres. En 1750, Bougainville aîné, au sein de l'académie des inscriptions, attribuait encore au Syncelle une très-grande autorité, et le distinguait parmi ceux des anciens écrivains qui avaient supputé les temps avec le plus d'attention et d'exactitude. La même académie a mis au concours, en 1804, l'*Examen critique* des sources où ce chronographe a puisé, et de l'usage qu'il en a fait : le prix a été adjugé à un mémoire, non encore imprimé, de M. Le Prevot d'Iray. — La Chronographie du Syncelle a été continuée, de 285 à 813, par Théophauc l'Isaurien. — On a sous le nom de George le Syncelle, une oraison sur l'ascension des âmes après la mort, un autre en l'honneur de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste; des fragments sur l'empereur Héraclius, sur Justin et Justinien, sur Léon l'Isaurien : des versions latines de ces écrits se rencontrent dans trois manuscrits de la bibliothèque du Roi.

D—N—U.

SYNESIUS, célèbre écrivain, évêque de Ptolémaïde, en Afrique, naquit à Cyrène, capitale de la Pentapole, et florissait sous les règnes d'Arcadius et de Théodose-le-Jeune. Sa famille était une des plus illustres de l'Asie-Mineure. Il nous ap-

prend lui-même (*Lettr. É* généalogie, inscrite dans le publics, remontait jusqu'à c'est-à-dire, que l'origine dait dans la nuit des temps du désir d'étendre ses bornes il se rendit à Alexandrie, et parmi les disciples de la malheureuse Hypathie (*F* XX, 133), pour laquelle va toujours la plus tendre. A l'étude des sciences il vint celle de l'éloquence, et fit de Athènes, dans le dessein de visiter ses écoles; mais il se douta, comme il s'en était douté, que la ville n'avait plus rien d'illustre et vénérable que le souvenir de ses auteurs et de ses philosophes (135). La carrière des embarras était ouverte à son égard et il pouvait se promettre de braver d'une manière brillante sa indépendance et ses honneurs, il refusa toutes les offres qui lui furent offertes, pour une vie paisible, en suivant son père. Il partageait son temps entre l'étude, la chasse (1), et le soin de son jardin. « Je ne fais que cultiver le métier de la rhétorique; je cultiver les arbres et élever des dards et des biches. » Cependant Synesius ne pouvait rester indifférent aux maux qui pesaient sur son pays patriotes. Il se chargea de leur plaintes à l'empereur et de solliciter les secours qu'ils avaient besoin. Dans son caractère de prince, il ne touche qu'à

(1) On trouve une Lettre de Synesius sur la Chasse, trad. en franç. par M. Saum. dans le *Traité de la chasse d'Asie* 1690, in-12.

son message, et s'étend sur  
de la royauté. C'est aussi  
re qu'il nous est parvenu.  
e du philosophe ne déplut  
l'empereur, puisqu'on sait  
sion eut tout le succès qu'on  
ait. Synesius resta trois ans  
tinople. Il quitta cette ville  
au moment où elle commen-  
désolée par un tremblement  
ce qui ne lui permit pas de  
ongé de ses amis. Peu de  
ès, ayant visité, pour la  
ois, Alexandrie, il s'y ma-  
l'an 403 ou 404. Il avait  
l'empereur un décret qui  
ait de toutes les charges pu-  
rais il eût rougi de s'en pré-  
s les circonstances difficil-  
trouvait le pays; et on le  
resser d'aider ses compa-  
ses conseils et de son ar-  
Pentapole était souvent ra-  
des Marcomans et autres  
barbares établies dans le  
. Dans une de leurs incur-  
s'emparèrent des domaines  
us, dont on ne put venir à  
s chasser. Il aurait supple-  
heur avec plus de résigna-  
n eût souffert seul; mais il  
femme et des enfants dont  
inquiétait vivement. Obligé  
Cyrène, il erra long-temps  
imille, sans trouver un as-  
sutation qu'il s'était acquise  
alents et ses vertus décida  
nts de Ptolémaïde à l'élire  
ne, vers 410. Synesius les  
: faire un choix plus conve-  
rmi les motifs de son refus,  
lus remarquables sont: l'un,  
oulait point quitter sa fem-  
pelle il était tendrement at-  
utre, qu'il ne partageait pas  
de l'Église chrétienne sur  
: de l'ame, sur la fin du

monde, ni sur la résurrection de la  
chair (Voy. l'*Hist. ecclésiastique*  
de Fleury, xxii, 41). Vaincu par les  
instances de Théophile, patriarche  
d'Alexandrie, Synesius reçut enfin  
l'ordination; et, suivant Évagre (liv.  
1, 15), cette cérémonie fut précédée  
par celle de son baptême. Ainsi l'on  
peut conjecturer qu'il ne professait  
pas encore le christianisme, lors de  
son élection à l'épiscopat. Synesius  
obtint la permission de passer quel-  
ques mois dans la retraite, pour se  
disposer, par la prière, à ses nou-  
veaux devoirs. La haute idée qu'il en  
avait conçue l'effrayait tellement,  
qu'il fut sur le point de se dérober,  
par la fuite, à des fonctions qu'il  
craignait de ne pouvoir remplir; mais  
dès qu'il eut pris possession de son  
siège, il ne montra plus ni faiblesse ni  
hésitation. Saisissant toutes les occa-  
sions d'instruire son troupeau, il par-  
vint à faire disparaître jusqu'aux der-  
nières traces de l'arianisme. Informé  
des exactions d'Andronic, gouverneur  
de la Pentapole, il essaya de le faire  
changer de conduite; et voyant qu'il  
persévérait dans le mal, il l'excommu-  
nia: mais Andronic ayant encouru  
la disgrâce de l'empereur, Syne-  
sius ne mit pas moins de zèle à le  
servir qu'il en avait mis à solliciter  
sa punition. Ptolémaïde ayant été as-  
siégée en 412, il concourut de tous ses  
moyens à la défense de cette ville,  
veillant la nuit sur les murailles avec  
les soldats, et les encourageant par  
ses discours et par ses largesses. Sy-  
nesius avait eu de son mariage trois  
fils, auxquels il survécut. On place  
sa mort vers l'an 430. Évopte, son  
frère, lui succéda dans l'évêché de  
Ptolémaïde. Les ouvrages qui nous  
restent de Synesius prouvent qu'il  
avait des connaissances étendues et  
variées. Fabricius en a donné les si-

tres, dans la *Bibl. græca*, VIII. 222-230: I. *Discours à Arcadius sur les devoirs de la royauté*, traduit en français, par Daniel d'Ange, Paris, 1555, in-8°. II. *Dion*, ou de l'Institution de soi-même. L'auteur y cite souvent Dion Chrysostome. III. *Éloge du chauve*, plein d'érudition. Ant. Duverdier l'a traduit en français; mais cette version n'a point été imprimée. IV. *L'Égyptien* ou la *Providence*. Dans ce traité, Synesius décrit les malheurs de son temps, sous le voile d'une fable égyptienne. V. *Une Homélie* sur la manière de célébrer les fêtes. VI. *Le Livre des songes*, publié en grec, à la suite du *Traité d'Atémidore*; de l'*Interprétation des songes*, Venise, Aide, 1518, in-8°; en grec et en latin, de la version d'Ant. Pichon, avec un *Commentaire* de Nicéphore Grégoras, Paris, 1586, in-8°; nouv. éd., revue par Fréd. Morel, ibid., 1601, in-8°. VII. Des *Lettres*, au nombre de cent cinquante-cinq. Elles sont fort intéressantes, mais malheureusement rangées sans aucun ordre, gr. et lat., Paris, 1605, in-8°; en grec, avec les *Scholies* de Néophyte, Vienne, 1792, in-8°. On doit cette édition estimée à Grégoire Demetriades (2). VIII. Une *Homélie* et deux *Discours*, dont l'un est intitulé: *Catastase*. IX. Une *Lettre* ou *Dissertation*, à Pœon, favori d'Arcadius, en lui adressant un astrolabe d'argent. C'est la préface d'un traité de Synesius *Sur l'astrolabe*, que nous avons perdu (3). Comme Synesius n'y nomme

(2) Une lettre de Synesius à Hypathie, que l'érudit a seul entendue, nous apprend l'usage qu'on faisoit alors de l'astrolabe ou pèse liqueur. (*Foy. TERMAVE*, XIV, 373.)

(3) On conjecture que cet instrument avoit beaucoup d'analogie avec les planisphères modernes. (*Montucla, Hist. des math.*, 1, 313.) F. un Pap-

point Ptolémée parmi les auteurs qui se sont occupés de l'astrolabe ou planisphère, Delambre en conclut que cet astronome n'a fait que s'approprier le planisphere imaginé par Hipparque (*Voy. Histoire de l'astronomie ancienne*, II, 453 et suiv.). X. Des *Hymnes*, au nombre de dix, gr.-lat., de la version de Fr. Portus, Henri Estienne, 1568, in-16; Paris, 1570, in-8°; ou en trouve une traduction en vers français, par Jacq. Courtin, dans ses *OEuvres poétiques*, Paris, 1581, in-12. Les *OEuvres* de Synesius ont été publiées en grec, par Adrien Turubæ, Paris, 1553, in-fol., éd. princeps, belle et rare, mais peu recherchée. Le P. D. Petau en a donné une édition grecque et latine, Paris, 1612, 1633, in-fol. La seconde est la plus belle et la plus complète. Outre les auteurs cités, on peut consulter, pour plus de détails, l'*Hist. ecclésiastiq.* de Tillemont, XII, 499-554, et l'*Hist. des auteurs sacrés*, par D. Ceulier, X, 1496-517. La *Dissertation* de Matt. Chladni, *Theologumena Synesii*, Wittenberg, 1713, in-4°, et celle de P.-Ad. Boyesen, *Philosophumena Synesii*, Halle, 1714, in-4°. — Plusieurs autres auteurs grecs ont porté le nom de SYNESIUS. On trouve, dans le *Recueil* des chimistes grecs, une *Lettre* d'un Synesius, philosophe, à Dioscore, prêtre du temple de Sérapis, à Alexandrie, touchant un *Opuscule chimique* de Démocrite. Elle a été insérée par Fabricius, avec la traduction latine en regard, dans la *Biblioth. græca*, VIII, 233. — Un autre SYNESIUS est auteur d'un *Traité des fièvres*, pu-

port de Delambre, sur un *Mémoire* de M. Gail, ayant pour titre: *Description d'un astrolabe*, par Synesius, dans les *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences physiques, V, 34-36.

et en latin, avec des notes de Étienne Bernard, Amsterdam, 1749, in-8°. W—s.

SYN, roi de la Numidie occidentale, c'est-à-dire de la Mauritanie, depuis *Césarienne*, commencement de la seconde guerre punique, une alliance avec les Carthaginois, et eut alors pour ennemi le roi numide, que les Carthaginois traitèrent contre lui. Vaincu, son fils, Masinissa, fils de Gala, se retira en Mauritanie, où il fut rebelle. Il se prépara à aller dans le détroit pour joindre les Carthaginois en Espagne, lorsqu'il fut arrêté par le nouveau roi. Ce prince, par sa force de caractère, fut en Espagne, et il fut traité avec les Carthaginois par Scipion le premier, qui, après avoir réduit l'Espagne, vint à sa cour pour l'engager à une négociation. On a vu à l'art. XLII, 306) que Syphax fut charmé des manières et du caractère de Scipion, et qu'il conclut un traité secret avec lui. Scipion étant parvenu à lui faire sa fille Sophonisbe, le roi fut entièrement subjugué par les charmes de cette célèbre Carthaginoise. Elle fit la guerre à Masinissa. L'allié des Romains, et vaincu par ce prince quelques années avant que Scipion débarqua en Afrique, Syphax se déclara pour les Carthaginois, et mena ses troupes dans le pays, où étaient les magasins romains, s'en rendit maître, et y fit entrer la garnison au fil de l'épée. Cette jonction fut fatale au roi numide, et Masinissa surmonta son camp. Syphax mourut avec deux mille cinq

cents chevaux, joignit, avec de nouvelles forces, les troupes carthaginoises, livra bataille aux Romains, fut encore défait à cinq journées d'Utique, et regagna la Numidie avec une partie de ses troupes. Poursuivi par Masinissa et Lælius jusqu'au cœur de ses états, il vint courageusement au-devant de l'ennemi, fut vaincu et fait prisonnier avec son fils Vermina, et vit Cirtha, sa capitale, tomber au pouvoir des vainqueurs. Devenu captif des Romains, ce malheureux prince fut conduit à Rome dans le char des triomphes, pour servir ensuite d'ornement au triomphe de Scipion (l'an de Rome 553). Polybe dit qu'il mourut à Rome, peu de jours après cet événement; mais tous les historiens anciens assurent qu'il ne put survivre à son infortune, et que sa mort précéda la pompe triomphale de Scipion l'Africain. Les vainqueurs donnèrent une partie de son royaume à Masinissa; mais ils respectèrent sa mémoire, et décernèrent à ce malheureux prince des obsèques honorables. B—P.

SYRIANUS, philosophe et grammairien grec, naquit à Alexandrie, vers l'an 380 de l'ère chrétienne. Il vint faire ses études à Athènes, sous le platonicien Plutarque, fils de Néstorius. Parent et ami d'un autre grammairien, nommé Ammonianus, il lui ressemblait par le caractère autant que par l'extérieur. Tous deux étaient d'une belle figure et d'une haute taille; tous deux étaient robustes et bien portants, en sorte que la nature leur avait accordé les mêmes avantages; mais au jugement de Damascius, copié par Suidas, Syrianus méritait mieux les faveurs de la divinité, parce qu'il était un vrai philosophe, tandis qu'Ammonianus n'était occupé qu'à dissertar



sur les poètes, et à parler correctement le grec. Damascius raconte encore qu'Ammonianus avait un âne qui aimait à entendre parler sur la philosophie. Mais l'éditeur de Suidas (Kuster), dit qu'il faut placer au nombre des ânes ceux qui ajoutent foi à cette histoire. Syrianus remplaça Plutarque dans la direction de l'école d'Athènes, jusque vers l'année 450, qui fut celle de sa mort. On distingue parmi ses disciples Hermias, Domninus, et le célèbre Proclus, qu'il désigna pour son successeur. Il voulait aussi le marier avec Aidésia, sa parente, distinguée par sa piété et sa bienfaisance; mais Proclus alléguant un ordre de la divinité, qui l'empêchait d'y consentir. Elle épousa Hermias qui n'était pas moins vertueux qu'elle. Suidas nous donne le catalogue de plusieurs ouvrages que Syrianus avait écrits et qui n'existent plus : I. Un *Commentaire* sur Homère entier, en sept livres; il en résulte que Syrianus est le plus ancien de ceux que l'on désigne sous le nom de scholiastes d'Homère. II. De la *République de Platon*. III. De la *Théologie d'Orphée*. IV. Des *Dieux d'Homère*. V. De l'*Accord entre Orphée, Pythagore et Platon*. VI. Des *Oracles*, en dix livres. Comme, en parlant de Proclus, Suidas répète les mêmes titres, on est tenté à croire que le disciple de Syrianus n'a fait que transcrire les ouvrages de son maître, duquel il nous reste : I. Un *Commentaire* sur quelques parties de la métaphysique d'Aristote, qui a pour principal but de défendre Platon contre les objections des Péripatéticiens. Le texte grec de ce *Commentaire* n'a pas été publié. Jérôme Bagolini a fait une traduction latine de la partie qui traite des livres III, XII et XIII, qu'il avait trouvée seule dans un manus-

crit. Elle a paru à Venise, 1558, in-4°. Au jugement d'un très-bon critique, le texte original mériterait de voir le jour. La bibliothèque royale de France en possède deux manuscrits cotés nos. 1893 et 1894. Celui-ci est revu par une main habile; l'un et l'autre sont terminés par un éclaircissement sur la Providence. On s'aperçoit, continue le même critique, en lisant le *Commentaire* de Syrianus, qu'il ramène tout à Orphée, à Pythagore, à Platon, et qu'il regarde Platon et Jamblique, comme les véritables interprètes de ces philosophes; ainsi l'école néo-platonicienne n'est qu'une dérivation de l'ancienne école ionienne. II. Un *Commentaire sur la rhétorique d'Hermogène*. Il se trouve dans l'édition Aldine des rhéteurs grecs, publiée en 1508 et 1589. F—A.

SYROPULUS (STÉPHANE), grand ecclésiarque de l'Église de Constantinople, se rendit, en cette qualité, au concile de Florence, avec le patriarche. Il était l'un des cinq premiers grands-vicaires, et souscrivit, comme les autres membres de l'Église grecque, le décret d'unien arrêté entre les Grecs et les Latins; mais étant revenu à Constantinople avec l'empereur Jean Paléologue, en 1440, et voyant l'averssion que le clergé et les habitants de Constantinople marquaient hautement contre l'union, il désavoua l'acte qu'il avait signé; et afin de regagner la popularité qu'il avait perdue, il publia, en grec du moyen âge, l'histoire du concile de Florence, avec le récit des événements qui avaient précédé et qui suivirent cette assemblée. Un manuscrit de son *Histoire* se trouvant à la bibliothèque royale de Paris, Cl. Sarrau, conseiller au parlement, en tira une copie, qu'il don-

s. Vossius, pour la publier (1). Andon, ayant oui parler de cette version, en instruisit Charles II, qui lors à Bruxelles; et Rob. Creygh-prédicateur du prince, fut en Hollande vers Vossius, qui mit sa copie. A la première page lisait ces lignes écrites de la de Sarrau: *Describebam menugusto 1642, Claudius Sars: autographon est formæ, et vocant in-quarto, compactum 1604, uti præ se fert, inculo adverso inferiori; in superest nota numeri quinarii, cum stemmatis Henrici IV.* Creygh-ublia le texte de Syropulus, avec version latine, sous ce titre: *Hisunionis inter Græcos et Latinsive concilii Florentini narraræcè scripta per Sylvestrum opulum* (2), *magnum eccleham, atque unum è quinquegeris et intimis consiliariis pachæ Constantinopolitani, qui ilio interfuit, la Haye, 1660,*

Le manuscrit est encore à la bibliothèque, sous le n°. Gr. 427. Il a 436 feuillets, in- contient, en grec du moyen âge: 1°. l'His- u concile de Florence, par Syropulus; 2°. et du concile de Florence; 3°. les Confé- qui eurent lieu dans le concile entre les et les Latins; 4°. un Traité de Gennadius, e titre: *Scholarii monodia in mortem Marci ni Engenicæ*. Ces quatre ouvrages paraissent te écrits de la même main, peu de temps le concile de Florence. Le manuscrit était mage quand il fut acheté pour la Biblio- royale; il avait probablement appartenu vant à une bibliothèque d'Italie, sous le 47. On le fit relier, en 1604, avec les arma- ori IV. L'Histoire du concile de Florence, ropulus, y est divisée en douze sections; uaires de chaque section sont écrits en en- ge, qui a pénétré le papier, de sorte que la t sont à peine lisibles. Le reste du manus- t facile à lire. Il y manque la première sec- quelques lignes de la seconde, comme dans ie de Cl. Sarrau. Il serait à désirer qu'un ste plus fort que Creyghton publiât, avec erion fidèle, les quatre ouvrages contenus e manuscrit. Le commencement et la fin étant s, il faudrait chercher à retablir les textes ropulus et de Gennadius.

Creyghton a conservé *Syropulus*, c'est une du copiste; Syropulus est le vrai nom de

in-fol. Léon Allatius a critiqué la version et les notes de l'éditeur (*Voy. CREYGHTON, X, 259*), dont le travail, quoiqu'il ne soit point sans défaut, est précieux pour les derniers moments de l'empire d'Orient ou du Bas-Empire. Le texte de Syropulus est divisé en douze sections. La première et les premières lignes de la seconde manquent. Dans la seconde et la troisième, il a exposé les négociations qui, depuis 1434 jusqu'en 1438, eurent lieu à Constantinople, avec les papes Martin V, Eugène IV et avec le concile de Bâle. L'auteur, qui était toujours à côté du patriarche, nous montre l'empereur Jean Paléologue allant, revenant au palais patriarcal, convoquant des assemblées, employant la flatterie, les promesses et les menaces pour décider le haut clergé, qui paraissait avoir en horreur l'union avec l'Église latine. En suivant Syropulus, on croit tout voir, tout entendre. Il met en action les derniers mouvements d'un empire mourant, sa faiblesse et ses vaines passions. L'auteur de *Lascaaris* aurait trouvé dans cet ouvrage des matériaux pour agrandir son tableau. Il y avait déjà trente ans que l'on parlait d'union entre les deux Églises; mais le projet n'en était pas plus avancé. On prit confiance dans le pape Martin V, qui avait eu l'attention d'appeler le patriarche son frère; ce qui paraissait placer sur la même ligne les chefs des deux Églises. On crut qu'Eugène, son successeur, agissait moins franchement. Ses députés arrivèrent peu de temps après ceux que le concile de Bâle envoyait à Constantinople. Ceux-ci avaient apporté avec eux huit mille florins en or, qu'ils offraient à l'empereur pour couvrir les premiers frais du voyage. Les Pères du concile s'engageaient

en outre à fournir trois galères et trois cents archers, pour la défense de Constantinople. Pour conférer avec ces deux députations, l'empereur et le patriarche nommèrent une commission dont Syropulus devait être membre. Il supplia instamment le patriarche de rayer son nom. « Que » peuvent, disait-il, nous faire ces » Latins, qui ne sont pas même unis » entre eux? A quoi sert-il d'avoir » avec eux de longues conférences? » Où nous conduiront ces projets d'union, que jamais nous ne pourrions » amener à une fin heureuse, le clergé » et les fidèles y étant si hautement » opposés? L'ennemi est à nos portes. » Sans aller mendier des secours si » loin, rassemblons nos forces contre lui; voilà le parti de la sagesse: » tout le reste est folie. » L'on commanda, et Syropulus obéit. L'empereur, qui avait pris son parti, entra en fureur quand on lui montra quelque obstacle. Il n'épargnait pas même le patriarche. On s'engagea envers les deux députations. Les quatre galères envoyées par le pape arrivèrent sous la conduite de son neveu. Peu après on annonça celles que les Pères du concile envoyaient. Le neveu du pape serait allé au-devant d'elles, pour les combattre, si l'empereur ne l'avait arrêté. On se décida pour le pape. Le patriarche, qui n'osait contredire le prince, ordonna de faire prendre, dans toutes les églises, les ornements et les vases les plus précieux, afin de pouvoir se montrer en Italie avec la magnificence qui convenait au chef de l'Église grecque. « Ce fut bien en vain, dit Syropulus, que nous fîmes des présentations contre une pareille folie; et malheureusement l'empereur faisait encore pis. Il avait reçu du pape quinze mille florins d'or,

du métropolitain de Kiow une somme presque aussi forte; et tout cela était employé aux préparatifs d'une magnificence ridicule. A peine donna-t-il six mille florins au patriarche, ce qui mécontenta beaucoup celui-ci. Je fis prier l'empereur, ajoute Syropulus, de vouloir bien me dispenser de faire le voyage. On lui représenta, en ma faveur, que l'administration de la justice souffrirait beaucoup de mon absence. « Misère que tout cela, répondit-il, on trouvera bien quelque » un qui sache *réchauffer* les tribunaux, en attendant que nous » revenions. » Dans la quatrième section, l'auteur expose le départ de l'empereur, son arrivée à Venise, son entrée à Ferrare, où le pape s'était rendu, les retards occasionnés par les difficultés du cérémonial. Quand on approcha de Venise, Syropulus fut envoyé en avant pour saluer le doge, et pour préparer l'entrée de l'empereur. Le doge fit demander au prince s'il avait besoin d'argent. Paléologue répondit que cinq cents ducats lui feraient plaisir: on lui en compta six cents, et quatre cents au patriarche qui n'en avait désiré que trois cents. Le doge offrit aussi au patriarche une provision copieuse en sucre, en vin, et quarante chandeliers de grand prix. Il dit à l'empereur et au patriarche: « Restez ici, comme si vous étiez chez vous; prenez » votre temps pour examiner lequel » vaut mieux d'aller à Ferrare près » du pape, ou à Bâle près du concile. » En visitant la ville, dit Syropulus, » nous admirâmes surtout la statue » de Saint-Marc que l'on peut bien appeler une merveille du monde. Les » fermes me vinrent aux yeux, quand » je pensai que les pierres précieuses » dont elle est ornée, sont un vol » fait à notre église de Sainte-So-

En visitant les églises prin-  
le patriarche nous ordonna  
s bonnets, puisque tel est  
es Latins. Il accepta l'eau  
on lui présentait, et il baisa  
ect une châsse précieuse  
elle était renfermé, lui dit-  
ras de saint George. Nous  
ies des reproches; et nous  
ilence. Au même moment,  
t deux officiers envoyés vers  
l'empereur. Selon l'usage,  
mandèrent sa bénédiction,  
lui exposer le sujet de leur  
Il leur dit d'ôter leurs bon-  
nets, comme ils hésitaient, il réi-  
ordre. L'un d'eux obéit,  
a bénédiction; l'autre s'en  
isant tout haut: « Je puis  
passer de sa bénédiction. »  
tés du pape et ceux du  
ient à Venise; chacun cher-  
gnier les Grecs à son parti.  
ur fit prier le patriarche de  
féder avec lui. Celui-ci fei-  
naladie pendant trois jours,  
ontenta beaucoup le prince.  
ent enfin, et l'on décida que  
à Ferrare. Selon sa pro-  
e pape avait fait remettre  
cents florins d'or au pa-  
et plus à l'empereur. Sans  
venir, dit l'auteur, le prince  
ur Ferrare, où nous n'ar-  
que plusieurs jours après lui.  
ur fit annoncer qu'il fau-  
ser les pieds du pape; le  
e, que nous appuyions for-  
refusa. Le pape envoya des  
; même refus. On négocia  
oute la journée. Le patriar-  
nous engageâmes à ne pas  
sa barque que tout ne fût ré-  
l'un des cardinaux: « Vous  
ez que le pape est le succes-  
: saint Pierre: soit; mais  
z-nous que les autres apô-

» tres ont baisé les pieds de celui  
» qui était le premier parmi eux. Je  
» m'en retournerai à Constantinople.  
» Couchés dans notre barque, nous  
» disions tristement au patriarche:  
« Ceci n'est qu'un commencement. A  
» Constantinople, vous ne vous dou-  
» tiez de rien: selon vous, les Latins,  
» desirant si vivement l'union, de-  
» vaient nous recevoir à bras ouverts;  
» vous rejetiez nos représentations:  
» à présent vous voyez ce qui ar-  
» rive. » Enfin le soir, fort tard, le  
pape fit dire qu'il consentait à ce que  
le baisement des pieds n'éût point  
lieu pour nous; mais qu'il ne nous  
recevrait qu'en audience particulière  
et seulement six à-la-fois. Les discus-  
sions recommencèrent quand il fallut  
régler l'ordre des scances. Malheu-  
reusement il n'y avait point d'union  
parmi nous; les prétentions de nos  
évêques entre eux amenaient tou-  
jours des scènes scandaleuses. Pour  
conférer avec les Latins, une com-  
mission fut nommée; et bien malgré  
moi, je fus de nouveau parmi les dix.  
On commença à discuter la question  
du purgatoire; et certes nous n'étions  
pas bien éloignés les uns et les autres.  
L'empereur, à qui tous les soirs nous en  
rendions compte, nous disait: « Te-  
» nez-vous bien fermes sur vos sylla-  
» gismes. Ne vous laissez pas vain-  
» cre. » Pendant que nous disputions  
comme des écoliers, les lettres les plus  
effrayantes nous arrivaient par Ve-  
nise. Amurath s'avançait contre no-  
tre ville avec une flotte de cent cin-  
quante galères, et une armée de cent  
cinquante mille hommes; les nôtres,  
dans leurs lettres, conjuraient l'em-  
pereur et le patriarche de tout quit-  
ter et de revenir à Constantinople,  
pour défendre la capitale de l'em-  
pire. Nous nous rassemblions pour  
lire nos lettres, en poussant des

cris, des gémissements vers le ciel. L'empereur et le patriarche s'adressèrent au pape et aux cardinaux ; ils ne leur demandaient que quelques galères pour les envoyer contre les Turcs. Le prince nous rassembla pour nous engager à nous cotiser et à armer ensemble une ou deux galères. Mais que pouvions-nous faire, nous qui étions réduits à vivre des aumônes que l'on nous distribuait tous les jours ? Le prince envoya proposer à Venise un emprunt : le pape avait promis de le seconder ; mais il nous trompait, il ne donnait que de vaines promesses. Cependant nous continuions à disputer avec les Latins et entre nous : nous étions nous-mêmes nos plus grands ennemis ; nous ne pouvions nous accorder sur aucun point. L'empereur s'était retiré dans un monastère à quelques lieues de Ferrare et s'y livrait à sa passion pour la chasse. J'allai plusieurs fois, de la part du patriarche, lui exposer le mécontentement général. Enfin les habitants des campagnes voisines, poussés au désespoir, sonnèrent un jour le tocsin et entrèrent dans le monastère en poussant des cris affreux. Paléologue, effrayé, s'enfuit à Ferrare, d'où nous nous rendîmes bientôt après à Florence avec lui. C'était au mois de décembre 1438. L'empereur étant convenu avec le pape et le patriarche, que le synode serait transféré à Florence, nous demandions avec instance de nous en retourner à Constantinople ; nous ne pouvions plus supporter l'opprobre dont nous nous couvriions, étant obligés, pour vivre, d'arracher aux Latins les modiques secours qu'ils nous accordaient. L'empereur nous atterra par la dureté de ses expressions. On nous donna quelques florins, et nous partîmes pour Florence

avec le patriarche. Trois prêtres à la suite du prélat s'étaient évadés pour retourner à Constantinople. Le patriarche fit écrire à Venise, d'où on les ramena sous bonne escorte. Ils partirent une seconde fois, et le patriarche manda à Constantinople, qu'à leur arrivée ils fussent dégradés et frappés de verges. C'étaient des prêtres ! A Florence, l'empereur pressait, menaçait : il voulait nous arracher ce que l'on appelait l'union ; on se rendit, plusieurs par crainte et par des raisons politiques. Il nous rassembla à une conférence solennelle pour proclamer l'union ; et en cette occasion, il arriva un événement qui fit une singulière impression sur l'assemblée. Parmi ses chiens de chasse, l'empereur en avait un qui le suivait partout, même chez le patriarche. La bête favorite se plaçait sous le trône impérial, sur le tapis destiné pour les pieds du prince, qui avait l'attention d'avancer ses jambes pour ne point la déranger ; et elle dormait tranquillement pendant nos séances : mais l'empereur s'étant échauffé en proclamant l'union, le chien commença d'aboyer, et couvrant de sa voix celle de son maître, il semblait protester contre l'acte que le prince proclamait. Les officiers du prince cherchèrent en vain à l'apaiser ; il fallut le traîner hors de la salle. Le patriarche mourut de vieillesse et de chagrins, avant la séance où les Latins et les Grecs rassemblés proclamèrent l'acte d'union. En retournant, nous passâmes de nouveau par Venise. Là, il fut question de rendre les derniers devoirs religieux à notre patriarche. A sa mort, on avait trouvé chez lui une cinquantaine de florins d'or, que l'empereur dépensa pour ses chiens. Nous fîmes vendre à l'en-

les petits effets du patriarche, de pouvoir couvrir les frais du rite funèbre. Voilà où nous en es réduits. A Corfou, à Modon, tout où nous abordions sur notre route, on nous traitait comme des schismatiques, des transfuges; à Constantinople ce fut encore pis. Les ecclésiastiques qui y étaient réservés refusaient de communiquer avec nous; l'autel où nous disions la messe fut, selon eux, profané, pollué. L'opinion était si générale, si forte, que le curé de la campagne, qui était allé à Constantinople par simple curiosité, pour voir l'intronisation du nouveau patriarche, fut, à son retour, repoussé par ses paroissiens : ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il les tranquillisa, en les assurant qu'il n'avait fait que regarder la cérémonie, sans y prendre aucune part. Quant à cette confusion, je quittai l'office éminent que j'avais dans le monastère patriarcal, pour vivre dans la retraite. Le deuil était dans la famille impériale. Pendant leur absence, l'empereur et son frère Démétrius avaient perdu chacun leur épouse. Quand ils entrèrent dans le palais, comme ils ne voyaient point leur femme au-devant d'eux, l'impératrice et sa sœur, il fallut bien révéler ce qu'on cachait. L'empereur, accablé de chagrin, me fit venir : il me conta, il pria ; mais il ne put faire changer ma résolution. A la prière de mes amis, j'ai profité de mon retour pour publier cette histoire. »

G—Y.

SYRUS (PUBLIUS). V. PUBLIUS.  
SZALKAI (ANTOINE de), l'un des meilleurs poètes hongrois de nos jours, peut être regardé comme le fondateur de la littérature dramatique de sa nation. Son *Pikko Hertzeg* a première pièce régulière qui ait

été composée en langue hongroise, et les amateurs y ont trouvé le germe d'un talent très-remarquable. L'auteur s'était déjà fait connaître par une *Énéide travestie*, en Hongrois, 1792, in-8°, composée sur le modèle de celle de Blumauer (Voy. ce nom, IV, 602), et avec plus de licence encore que celle de Scarron; aussi l'ouvrage fut défendu par la censure, bien que Szalkai ne manquât point d'un certain crédit à la cour : il fut pendant quelque temps attaché à la maison de l'archiduc palatin Alexandre-Léopold. Il est mort à Bude, en août 1804. C. M. P.

SZEGEDI (JEAN-BAPTISTE), jésuite hongrois, né en 1699, dans le comté d'Eisenstadt, d'une famille noble, professa avec beaucoup de distinction les hautes sciences dans différentes maisons de son ordre, et fut successivement recteur, missionnaire et aumônier-général. Il se fit remarquer, dans ces différentes places, par ses talents, son affabilité et la pureté de ses mœurs. Très-versé dans l'étude du droit et dans l'histoire de sa patrie, il a publié : I. *Tripartitum juris Hungarici Tirocinium*, Tirnav, 1734, in-12. II. *Synopsis titulorum Juris Hungarici*, 1734, in-8°. III. *Decreta et vitæ regum Hungariæ qui Transylvaniam possiderunt*, Coloswar, 1743, in-8°. IV. *Werbotsius illustratus*, Tirnav, 1753, in-8°. Szegedi est mort à Tirnav, le 8 déc. 1760. Z.

SZENT-MARTONYI (IGNACE), savant jésuite, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mourut le 15 avril 1793, à Belliza dans le comitat de Szalad près de Csakarturn en Croatie. Voué à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, il acquit, dans cette partie des sciences, une telle célébrité, que l'impératrice

Marie-Thérèse l'envoya , sur la demande du roi de Portugal Jean V, à Lisbonne, où il fut placé comme astronome de la cour, avec des appointements considérables, et envoyé au Brésil, pour lever le plan des frontières, près du fleuve des Amazones, qui étaient en discussion entre l'Espagne et le Portugal. Il s'occupa de ce travail pendant plusieurs années, et il en était presque à la fin, lorsque éclatèrent en Portugal les troubles qui occasionnèrent la destruction de son ordre. Tous les Jésuites qui se trouvaient au Brésil, sans exception, furent arrêtés par les ordres du premier ministre Pombal, et embarqués pour Lisbonne, où on les mit en prison, en attendant l'instruction de leur procès. Szent-Martoniy resta détenu pendant huit ans, sans être interrogé, et il fut ensuite mis, avec tous ses confrères, dans un souterrain, où il cessa de voir le jour pendant six ans, et ne reçut pour toute nourriture que du riz. Marie-Thérèse s'étant informée, à plusieurs reprises, de son sort, reçut pour réponse que l'on ne pouvait pas le trouver. Après la mort du roi Joseph Ier., tous les prisonniers ayant été mis en liberté, Szent-Martoniy fut de ce nombre. Appelé auprès de l'ambassadeur impérial, le baron de Lebzelter, celui-ci lui donna l'argent nécessaire pour retourner à Vienne. Il eut l'honneur de raconter toutes ses aventures à l'impératrice, qui en fut touchée jusqu'aux larmes, et il se retira dans sa patrie, où il passa les dernières années de sa vie, auprès de son neveu, Ignace Szent-Martoniy le jeune, curé et doyen à Belliza dans l'île de Sakatum, en aidant dans l'exercice de ses soins spirituels, comme le dernier chapelain, partageant sa pension avec les pauvres

et avec tous les malheureux qui recouraient à sa bienfaisance. Il mourut à l'âge de soixante-quinze ans. Z.

SZTARAY (ANTOINE, comte de), général autrichien, a, malgré ses talents et son courage, laissé un souvenir peu glorieux, parce que son nom ne se rattache guère qu'à des opérations malheureuses. On le voit d'abord, en 1792, chargé de couvrir la retraite du duc de Saxe-Teschén vivement poursuivi par Dumouriez, à la suite de la bataille de Jemmapes (V. CLERFAYT, IX, 83, et DUMOURIEZ au supplément); aux combats de Tirlemont et de Liège; et à Courtrai (11 mai 1794), où il fut dangereusement blessé; en 1796, à Forchheim, Bamberg, Wurzburg, et surtout à Cronach, où il se distingua par son habileté et sa bravoure. Au combat du pont de Kehl (20 avril 1797), il fut blessé au commencement de l'action, et ne put empêcher la défaite des Autrichiens. Dans les campagnes de 1799 et 1800, il combattit sous les ordres de l'archiduc Charles et de Kray. Ce général mourut en 1808. On ne lui a pas contesté une grande bravoure personnelle, une ardeur infatigable, un coup-d'œil juste et pénétrant; mais la fortune lui fut toujours contraire. Il servit dans des temps difficiles, et il fut blessé gravement à presque toutes les actions où il prit part. G. M. P.

SZYMANOWSKI (JOSEPH), né en Pologne, mourut en 1801. On a de lui une élégante traduction en vers polonais du *Temple de Gnide*; et des poésies fugitives qui respirent le bon goût et le sentiment de l'harmonie. Elles ont été recueillies après sa mort, et publiées dans le *Choir d'auteurs polonais*, en 26 vol., Varsovie, 1803-1805. M—r—r.

ONOWIEZ (SIMON), sur-  
*Simonides*, né en 1553, et  
1624, était citoyen et cha-  
Léopol (Lemberg) en Po-  
s Égloues sont encore jus-  
meilleures de la langue polo-

naise : le naturel, la douceur et la  
sensibilité les distinguent éminem-  
ment, Cracovie, 1629, in-4°; 1686,  
in-4°. Il y en a vingt qui se trouvent  
dans le *Choir d'auteurs polonais*,  
Varsovie, 1803-1805. M—T—1.

## T

TI (ABOU-DJAFAR MOHAM-  
de DJORAÏR), célèbre his-  
abe, naquit à Amol, capi-  
abaristan, en l'année 224  
e (839) de J.-C.). Il se dis-  
ns plusieurs sciences, telles  
se de l'Alcoran, la connais-  
traditions, la jurispruden-  
toire, et composa un grand  
ouvrages qui attestent la  
l'étendue de ses connais-  
n fait de jurisprudence, il  
té au nombre des docteurs  
on donne le titre de *Moudj-*  
ar ce qu'il ne s'attachait à  
d'aucun de ceux qui ont  
école, et que dans toutes  
ms controversées il se dé-  
par lui-même, indépen-  
de toute autorité. Il eut  
les, parmi lesquels on cite  
adj Moafi Nahrévani, fils  
a, et connu sous le nom  
*Itirazi* ou *Ebn-A. tarraz*,  
l'année 390. Moafi fut lui-  
célèbre jurisconsulte, et on  
mait *Djorairi*, à cause de  
ement aux opinions de Ta-  
n désigne souvent sous le  
*ils de Djorair*. Les deux  
ouvrages de Tabari sont  
entaine sur l'Alcoran, et  
e ou chronique universelle,  
l depuis le commencement  
jusqu'à l'an 302 de l'hégi-

re. Elle a été abrégée et continuée par  
George fils d'Amid, connu sous le  
nom d'*Elmacin* (V. ce nom); et la  
partie de cet abrégé qui commence  
à la naissance de Mahomet a été pu-  
bliée en arabe et en latin. On dit que  
l'Histoire de Tabari qui est généra-  
lement connue, n'est que l'extrait  
d'un ouvrage beaucoup plus considé-  
rable que cet auteur avait d'abord  
composé en plusieurs volumes et qu'il  
a réduit lui-même. L'ouvrage de Ta-  
bari a eu plusieurs continuateurs et a  
été traduit en persan par un des vi-  
zirs de l'émir samanide Nouh fils de  
Nasr; elle a aussi été traduite en  
langue turque. Tabari passe pour un  
historien véridique, qui a mis beau-  
coup de soin à s'assurer de la vérité  
des faits qu'il raconte. Abou'lféda,  
en parlant du commentaire de Tabari  
sur l'Alcoran, dit que c'est un livre  
qui n'a pas son pareil. On cite en-  
core de lui; 1°. un ouvrage intitulé  
*Eladab elhamida ou elakhlak elna-*  
*fisa*, qui, à en juger par le titre,  
doit être un traité de morale; 2°. un  
livre qui a pour titre *Tahhib ala-*  
*thar*, et que je suppose être relatif  
aux traditions; 3°. un ouvrage de  
jurisprudence sur les questions con-  
troversées entre les docteurs. On re-  
marqua, que dans ce dernier ouvrage,  
il n'avait fait aucune mention du cé-  
lèbre docteur Ahmed fils de Hanbal,



chef d'une des quatre sectes réputées orthodoxes parmi les Musulmans. Ce silence mal interprété le rendit, après sa mort, l'objet de la censure et de la haine des Hanbalites de Bagdad : ils calomnièrent sa mémoire et lui imputèrent des opinions hétérodoxes. Tabari mourut à Bagdad en l'année 310 et fut enterré dans la maison qu'il habitait. Il serait à souhaiter qu'on publiât l'Histoire de Tabari ou du moins la partie de cette histoire qui commence à la naissance de Mahomet, d'autant plus que l'abrégé fait par Elmacin, et qui a été imprimé, est rempli de fautes grossières qui en diminuent considérablement l'utilité. Au défaut du texte arabe, on ferait une chose utile si l'on en publiait la version persane. S. D. S.—Y.

TABARIN, personnage célèbre dans les rues de Paris, au commencement du dix-septième siècle, et dont le nom est resté proverbe, était valet ou associé de Mondor, charlatan et vendeur de baume. C'étaient le Pont-Neuf et la place Dauphine que Tabarin choisissait le plus souvent pour débiter ses quolibets. Mondor et Tabarin coururent aussi la province. Du reste, on ignore les époques et les lieux de sa naissance et de sa mort. Boileau le nomme deux fois dans son *Art poétique* (chants I et III), commencé en 1669, et publié en 1674. La Fontaine l'a encore signalé, dans sa fable du Mouton, de la chèvre et du porc que l'on mène à la foire :

*Le charbon n'avait pas dessein  
De les mener voir Tabarin.*

Un demi-siècle avant, Tabarin était au plus haut de sa réputation. En 1622, on avait imprimé un volume in-12, intitulé : *Inventaire universel des Oeuvres de Tabarin, contenant ses Fantaisies, Dialogues, Para-*

*doxes, Farces, Rencontres, Prologues, et autres subtilités tabariniques, on loquente doctrine de Monsieur le baron de Rodomontelard. La même année vit la Querelle de Tabarin et de sa femme, dialogue.* En 1623, parurent l'*Art prophétique de Tabarin, le Recueil des Oeuvres et Fantaisies de Tabarin*, in-12, et le *Rencontres et Fantaisies de l'asne facétieux du baron telard*, in-12, en dialogue ans après, on mit au jour la *partie du Recueil général contres et Questions de Tabarin contenant plusieurs Questions Préambules, Prologues et le tout non encore vu ni en Paris*, 1625, in-12. Les *Farces tabariniques et les Aventures de Rodomont* ont été imprimées en 1631, in-12. Dans la même année donna, en 1632, les *Amours et amours du capitaine Rodomont* et *les rares beautés d'Isabelle inventions folastres de Tabarin faites depuis son départ jusqu'à son retour*, in-12. Les *Questions de Tabarin* de 1637 et de 1664 contiennent les *Farces tabariniques et les Aventures de Rodomontelard*, quoiqu'il n'est pas sur le titre. Tous ces sont des recueils de rébus de mots, quelquefois du même genre que ceux qui ont été publiés par *Paillasse*, dans les places publiques.

TABARRANI (PIERRE) italien, membre de l'Académie de Bologne, naquit à Lombardie l'état de Lucques, le 3

re éducation , il alla des études plus sérieuses et en médecine. Le comte l'emmena à Rome, où il fut nommé médecin. Là, Tabarrani se distingua particulièrement par ses leçons et à l'anatomie , par son commerce de lettres avec Musschenbroek. Son père mourut en 1733, Tabarrani reprit quelque temps l'exercice de médecin , puis se consacra à l'étude de l'anatomie ; il se rendit à Bologne , où il se rendit à Bologne la réputation des professeurs de cette ville renfermés. Ils s'y lia étroitement avec les docteurs Galeazzi et Moreri de connaître Moreri de là à Padoue , où l'estime de ce grand savant professeur de médecine l'obligea de retourner à Bologne , où il resta jusqu'en 1764 , où il fut appelé à Sienne pour occuper la chaire d'anatomie ; elle fut occupée que par Tabarrani , qui se retraire du célèbre professeur de Rimini. Tabarrani fut à l'école illustre , y fut en faveur , et forma de nombreux élèves. Il avait déjà été nommé , lorsqu'une douve le rendit aveugle : en 1764 , il se rendit à Lyon , pour se faire panser par les mains du fameux docteur de Montpellier ; il fut obligé de se rendre à Florence , où le grand-duc de Toscane lui adjoignit le docteur de Montpellier son élève , et mourut le 5 avril 1779 , âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Ses ouvrages sont : Deux Lettres sur la ville de Viareggio , la première fois , dont la 1<sup>e</sup>. édition est de 1742 , in-4<sup>o</sup>. ; la

seconde n'a été imprimée qu'une fois , à Pesaro , 1741 , in-4<sup>o</sup>. II. *Observationes anatomicæ* , Lucques , 1742 , 1753 , in-4<sup>o</sup>. Ouvrage excellent , qui a réuni le suffrage de Haller , Van Swieten , Morgagni et Portal. La seconde édition est supérieure à la première. III. Trois Lettres , dont l'une sur le flux de sang ; la seconde , sur l'opération de l'hydrocèle ; la troisième , sur les ventricules et les cavités du cerveau , sur l'hymen , sur les muscles supercostaux et intercostaux , et sur le larynx , Lucques , 1764 , in-4<sup>o</sup>. IV. Des Lettres médico-anatomiques , dans lesquelles il rend compte de plusieurs observations faites par lui tant sur le corps humain que sur d'autres corps animés , Sienne , 1766 , in-4<sup>o</sup>. Elles se trouvent aussi dans le tome 3<sup>e</sup>. de l'académie des sciences de Sienne. V. On trouve deux Mémoires de lui dans le premier et le sixième volumes des actes de la même académie , et un autre dans le dixième volume des actes de l'institut de Bologne. VI. Il a encore publié divers écrits polémiques occasionnés par les disputes littéraires dans lesquelles il s'est souvent engagé. Voy. Fabroni , *Vita Itator.* , tome XIX , p. 108. C. T.—Y.

TABERNÆMONTANUS (JACQUES THEODOR , plus connu sous le nom de ) , médecin allemand , qui acquit une certaine réputation comme botaniste , était né , vers 1520 , à Bergzabern , petite ville du pays de Deux-Ponts , dont il portait le nom latinisé. Ayant été disciple de Tragus ou Le Bouc , il prit près de lui le goût de la botanique , et dès-lors il forma le projet de continuer les travaux de son maître , pour la recherche des plantes de l'Allemagne ; il lui consacra le reste de sa vie , ou du moins tout le temps que lui laissa de libre l'état

qu'il fut obligé de prendre. Ce fut d'abord celui de pharmacien qu'il choisit, comme plus conforme à ses goûts. Il paraît qu'il fut en 1553 qu'il s'établit à Weissenbourg en Alsace; mais ayant voyagé et séjourné en France, il y fit des études plus suivies en médecine, et y reçut le bonnet de docteur. De retour dans sa patrie, il pratiqua cet art avec distinction, se servant le moins qu'il pouvait de remèdes exotiques. Sa réputation était telle, qu'il fut appelé par l'évêque-prince de Spire, pour être son premier médecin. Tout lui faisait espérer qu'il obtiendrait de la libéralité de ce prélat les moyens de publier les matériaux qu'il recueillait depuis si long-temps; mais ce protecteur étant mort avant d'avoir réalisé ses promesses, Tabernamontanus fut menacé de les voir s'ensevelir avec lui. Heureusement il trouva, à Francfort-sur-le-Mein, dans Bassæus, un libraire capable de l'apprécier, et qui n'épargua rien pour mettre au jour son ouvrage. Il fit exécuter à grands frais toute la série de planches en bois qui était nécessaire; et il fit paraître, en 1588, le premier des trois volumes in-fol. qui devaient contenir le fruit de trente-six ans de recherches. sous ce titre : *New volcknimen Kreuter-buch...*, ou *Nouvel herbier complet*, dans lequel plus de trois cents plantes sont figurées et décrites, avec leurs noms, dans plusieurs langues, etc. Sur ces entrefaites l'auteur mourut; et son ouvrage restait suspendu. Pour ne pas décourager les acquéreurs et voulant leur donner l'idée de ce que serait l'ouvrage, Bassæus publia la Collection complète des figures, rangées dans l'ordre qu'elles devaient avoir, avec leur nom seul, sous ce titre : *Eicones plantarum, seu stirpium..... omnis*

*generis, tam inquilinorum exoticorum in gratiam rei que herbariæ studiosorum partes digestæ, curante Bassæo, Francfort, in-4<sup>o</sup>.* allongée, 1588 et 90, 112 fig. sur chaque page. Les trois parurent d'abord successivement qui a fait annoncer cet ouvrage en trois volumes (comme dans Bassæus de la Biographie); médecin, Nicolas Brauer, s'en chargea d'arranger les manuscrits namontanus, et de les mettre de voir le jour; ce qu'il eut en 1590: mais ce fut en l'abrégé sorte que, quoique divisés en deux parties, ils furent réunis en un seul in-fol., de 844 pages, le premier étant de 685. On porte à 150 le nombre des plantes qui s'y énumèrent, mais dont 24 seulement sont figurées. Cet ouvrage fut d'abord d'une grande utilité en France: mais dans les autres pays on ne put profiter que des *Eiçon* figures seules. On les trouva dans les modes, par la réunion du nombre de plantes communes à l'Europe, et dont quelques-unes trouvaient figurées pour la première fois; mais ensuite on ne tarda pas à s'apercevoir que la science n'y avait rien gagné à cette publication. L'ouvrage général, comparé à la collection des plantes de Dalechamps, avait paru à Lyon un an avant, ne l'avait surpassée en rien. D'abord, du côté de la France, on peut regarder ces ouvrages comme aussi importants que l'autre. La méthode employée par Tabernamontanus est celle qu'on a cru que les plantes devaient être jetées au hasard: c'est un défaut car il a une sorte de métho-

si peu liée, qu'on a peine à l'apercevoir. Nous ne dirons rien des descriptions, n'étant pas en état de les juger dans l'auteur allemand. Pour les figures, elles sont à-peu-près les mêmes; car l'un et l'autre ont fait copier celles de leurs prédécesseurs: mais Dalechamp l'avouait en citant les sources, au lieu que Tabernæmontanus cachait leur origine. Aussi Clusius, et surtout Lobel lui ont-ils fait de vifs reproches de plagiat. Quant à la citation des usages médicaux, il est certain que l'auteur allemand l'emporte de beaucoup sur le français pour la quantité; mais l'on trouva que c'était le cas de dire que ce qui abonde vicie. Aussi a-t-il été tourné en ridicule sur ce point, en beaucoup d'occasions, par Jean Bauhin; et l'on a approuvé les retranchements exécutés par son élève. Enfin, par le nombre des plantes ajoutées aux précédentes, Tabernæmontanus l'emporterait, en apparence, sur Dalechamp, si l'on comptait toutes celles qui sont présentées comme nouvelles; mais en les examinant à fond, on verra que la plupart ne sont que des variétés très-peu distinctes, comme, par exemple, quand on voit de suite dix-huit épis de maïs donnés comme autant d'espèces, et qui semblent être la répétition du même, n'étant distingués entre eux que par de légères nuances de couleur; en sorte qu'il n'y a pas trente plantes qui lui appartiennent, tandis qu'il y en a une centaine des plus curieuses dans l'histoire de Lyon. Les seules *Eicones* ou figures comparées avec celles de Lobel, publiées en 1581, sont dans le même rapport qu'une copie l'est à son original, puisque c'est le recueil des planches mêmes, par conséquent des originaux, que Plantin avait fait exécuter pour

les ouvrages de Clusius, Dodonée et Lobel. Cependant elles ont eu leur degré d'utilité; et ces deux ouvrages ont concouru efficacement pour déterminer le nom des plantes avant l'emploi des méthodes; et quoique depuis ce temps, ils aient perdu beaucoup de leur prix, ils sont encore consultés avec avantage. Il faut remarquer ici que Tournefort semble faire plus de cas de Tabernæmontanus que de son rival. Quant à l'ouvrage complet, il a conservé plus long-temps une sorte de popularité, étant écrit dans une langue parlée sur une grande étendue de pays. Aussi a-t-il eu plusieurs éditions, jusque dans le dix-huitième siècle. La seconde est de 1613. Séguier la donne comme faite encore à Francfort; mais Haller la date de Bâle. Les planches y auraient donc été transportées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles étaient encore à Francfort, chez Bassæus, en 1598; car il en employa au moins une grande partie, c'est-à-dire, environ douze cents, pour faire une édition complète des ouvrages de Mathiolo, dirigée par Gaspar Bauhin. Ces figures furent donc mises dans le même ordre que dans l'auteur italien, ce qui donna la facilité de vérifier que la totalité des planches de cet ouvrage avaient été copiées par Tabernæmontanus, et qu'elles avaient fait le fond du sien. Bauhin put y en prendre de même deux cents autres environ, qui avaient été ajoutées par Camerarius; il en choisit enfin deux cents autres, auxquelles il en joignit quarante-huit, qu'il tira d'une collection qu'il préparait, et qui ne parut qu'en 1620, à Francfort, sous le titre de *Prodromus*. Ici on trouve encore une grande conformité entre l'ouvrage de Francfort et celui

de Lyon. C'est que celui-ci avait aussi pour principal fond la copie des planches de Mathiolo, avec cette différence que le libraire Rouillé, qui en était l'entrepreneur, avait commencé par les faire servir à une traduction française de Mathiolo lui-même. Tout prouve donc que ce fut à Francfort que parut encore la seconde édition; et elle fut surveillée par C. Bauhin, quoiqu'il résidât à Bâle. Il l'enrichit d'une synonymie complète et exacte: on sait que c'est la partie où il s'est le plus distingué; mais ce fut bien à Bâle que parut la troisième édition, en 1625, chez Paul Jacques, ainsi que les autres, en 1664-87 et 1731. Le libraire Jean König fit entrer dans l'ouvrage posthume du même Gaspar Bauhin, qu'il publia en 1668, toutes les planches de Tabernæmontanus qui pouvaient y convenir, c'est-à-dire, celles des graminées et des liliacées. Le P. Plumier a consacré à la mémoire de cet auteur le genre *Tabernæmontana*, composé d'arbres ou arbustes élégants, de la famille des apocynées. Il a laissé quelques autres ouvrages sur la médecine: I. un *Traité des eaux minérales d'Allemagne*. II. *Methodus curandi pestem*. III. *Consilium de curanda febre pestilentiâ*. IV. *Practica de curandâ peste*. Suivant Melchior Adam, Tabernæmontanus était médecin des troupes allemandes qui faisaient le siège de Metz. Il dit qu'il s'y servit avec succès de la poudre d'armoise pour guérir les plaies d'arquebusades: mais ce fut en 1552 qu'eut lieu ce fait mémorable; et ce n'était qu'en 1551 qu'il quitta son maître Tragus, pour devenir pharmacien, comme le témoigne le certificat que lui délivra celui-ci, cette même année. On ne donne d'autre date précise sur sa vie que celle

de sa mort, qu'on place à l'année 1590; mais, comme on l'a vu, ce fut la date de la publication des *Eicones*, qui sont données comme posthumes. Il mourut à Heidelberg, où il laissa dix-huit enfants de trois mariages qu'il avait contractés. D—P—s.

TABET BEN CORRAH. *Voy.*

TRABET.

TABOR (JEAN-OTTHON), juriconsulte allemand, né le 3 septembre 1604, à Bautzen, où son père était receveur, fut élevé dans la maison paternelle et apprit à fond les langues anciennes. Le hasard ayant fait que ses maîtres étaient des juriconsultes, il fut imbu dès son enfance des principes du droit. Il passa ensuite une année au gymnase de Halle, et alla, en 1620, à l'université de Leipzig. Après avoir achevé son cours académique, il condescendit comme gouverneur quelques jeunes gens de famille, d'abord à Leipzig, ensuite à Strasbourg, où il prit le grade de docteur en droit. On lui offrit même une chaire de professeur dans cette ville; mais ses parents, qui venaient de perdre le seul fils qu'ils eussent avec lui, désirèrent qu'il rentrât dans le sein de sa famille. A peine arrivé à Bautzen, il vit ses parents mourir de la peste, et quatre maisons qu'ils lui avaient laissées, devenir la proie d'un incendie, ainsi que sa bibliothèque et d'autres objets précieux. La république de Strasbourg lui ayant alors proposé, pour la seconde fois, une place de professeur, il l'accepta en 1634. Ce fut dans cette ville, où il enseigna pendant vingt-deux ans, qu'il acquit sa grande célébrité. Plusieurs princes d'empire lui avaient fait, pour l'attirer à leur service, des propositions qu'il avait refusées; mais ayant perdu son épouse, il ac-

cepta la place de conseiller intime et directeur de la chancellerie à Gustrow. Le duc de Mecklenbourg, son souverain, l'employa à différentes missions, à Vieune et à Dresde. En 1660, Tabor se rendit à Giessen, comme chancelier de l'université et premier professeur de droit. Des tracasseries qu'il essaya dans cette ville l'engagèrent à se démettre de ses fonctions au mois d'octobre 1667, et à se retirer auprès de son fils, qui était avocat à Francfort. Il y mourut, le 12 décembre 1674. Selon l'usage des jurisconsultes allemands de ce temps là, Tabor a écrit beaucoup de Dissertations sur des questions détachées. André Mylius, professeur à Leipzig, en a recueilli trente-quatre sous ce titre : *J. O. Taboris Tractatus antea singularitè editi, in quibus varia et difficillima juris themata ex jure publico et privato, feudali et canonico explicantur*, etc., Leipzig, 1688, 2 vol. in-fol. Une autre collection publiée à Giessen en 1686, in-4°, par J. C. Itter, porte ce titre : *Exercitationes academicæ de altero tantousurario*. Pour introduire une meilleure méthode dans l'étude du droit, Tabor publia : *Filius Ariadneus per sinuosos Pandectarum juris anfractus viam monstrans*, Strasbourg, 1642, in-fol., réimprimé, 1657. Tout l'ensemble du droit y est divisé en deux parties et réduit en tableaux. En 1652, il fit imprimer : *Thesaurus locorum communium jurisprudentiæ ex Axiomatibus Aug. Barbosa et Analectis J. O. Taboris*, ibid., 2 vol. in-4°. Son fils Tobie Othon en donna une nouvelle édition à Francfort, en 1670, in-fol.; Sam. Stryck une troisième, Leipzig, 1690, in-fol.; et Andr. Chr. Rœsener, une quatrième,

Leipzig, 1719, in-fol. Il faut encore remarquer les collections qui ont paru sous les titres suivants : *Relationes Argentoratenses, ex supremo reipublicæ dicasterio lectæ, approbatæ atque decisionibus gravissimis corroboratæ*, ed. Nic. Theleminus, Francfort, 1675, in-fol.; et *Decisiones et consultationes de variis selectisque juris publici, feudalis et privati argumentis*, Francfort, 1702, in-fol. SCH—L.

TABOUET ( JULIEN ), en latin *Taboetius*, jurisconsulte et historien, était né, dans les premières années du seizième siècle, à Chantenay près du Mans. Il acheva ses études classiques à Paris, où il eut pour professeur de grec le célèbre Danes ( *V. ce nom* ), et alla vraisemblablement ensuite faire son cours de droit à Toulouse. Admis au nombre des avocats, il obtint des succès au barreau, et, en 1537, fut pourvu de la charge de procureur-général près le sénat de Chambéri (1). D'un caractère tracassier, il ne vécut pas long-temps en bonne intelligence avec ses confrères. Ayant été publiquement admonesté par le premier président Raimond Pellisson (2), il s'en vengea en le poursuivant comme prévaricateur. Pellisson, traduit devant le parlement de Dijon, fut condamné, par arrêt du 18 juillet 1552, à l'amende honorable et à une peine pécuniaire. Il appela de cette sentence, et, avec l'aide du connétable de Montmorenci, parvint à la faire annuler. Des commissaires, tirés en pareil nombre du parlement de Dijon et de celui de Paris, auxquels on adjoignit six mai-

(1) La Savoie avait été conquise par François 1<sup>er</sup>, en 1536; elle ne fut restituée à son souverain, comme on le dit plus bas, qu'en 1559.

(2) Raimond Pellisson était le bisaïeul de Paul Pellisson-Fontanier, si connu par son dévouement pour le malheureux surintendant Fouquet, et par sa belle *Histoire de l'Académie française*.

tres - des - requêtes, rendirent, le 22 octobre 1556, un nouvel arrêt qui condamna Tabouet, comme calomniateur, à subir la même peine qu'il avait fait prononcer contre Pellisson. Après que la sentence eut été exécutée, il fut reconduit à Chambéri, où il resta détenu jusqu'en 1559, que cette ville fut rendue au duc de Savoie. Il obtint alors des lettres de rappel; et il fut rétabli dans ses biens. Il revint à Toulouse, y donna des leçons de droit, et passait une partie de l'année dans une maison de campagne, qu'il a célébrée dans une pièce de vers. Cependant ses ennemis continuaient de le poursuivre avec acharnement. Papon avait publié, dans son Recueil, sous le titre de la *Chasse de Tabouet*, les arrêts rendus contre lui, sans faire mention de ceux qu'il avait obtenus en divers parlements, à son profit et avantage. Tabouet se plaignit de cette partialité, convainquit même de son innocence les magistrats plus distingués de Toulouse, puisqu'ils l'admettaient dans leur intimité. Toutefois des soupçons graves pesaient sur sa mémoire; mais le président Bouhier, après un examen attentif de la procédure, a déclaré que Tabouet avait été victime d'une intrigue, et sacrifié, comme partisan des Guises, à la haine du connétable de Montmorenci (3). Suivant la plupart des biographes, Tabouet mourut dans un âge avancé, vers 1562; il est certain qu'on ne peut placer sa mort avant 1561, année où il publia le Recueil de ses Lettres. C'était, dit son compatriote Lacroix-du-Maine, un grand théologien, jurisconsulte et orateur, historien et philosophe, et surtout bien versé dans la poésie latine. On

trouvera la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Nicéron, t. xxxviii, et plus complète dans les *Remarques* de Joly sur le Dict. de Bayle. Nous nous contenterons de citer : I. *Orationes forenses et responsa judicium illustrium*, Paris, 1551, in-8°. C'est la seconde édition de ce Recueil; la première avait paru, Lyon, 1541-42, in-8°, deux part. II. *De quadruplicis monarchie primis autoribus et magistratibus, in miscellaneo divini et humani juris corpore dispersis, ephemerides historice*, Lyon, 1558, in-4°. de 52 pag. Suivant le P. Nicéron, on y voit quelque érudition, mais sans ordre et sans exactitude. D. Liron dit que cet opuscule fut mis à l'*index* à Rome. III. *De republicâ et lingua francicâ ac gothicâ, deque diversis ordinibus Gallorum vetustis et hodiernis, necnon de primâ senatuum origine*, etc., *ibid.*, 1559, in-4°. de 67 pag. Cet Opuscule, qu'on voit ordinairement à la suite du précédent, est écrit, dit le P. Le Long, d'un style clair et concis, et contient des choses curieuses, principalement sur l'origine des chambres de justice et des divers offices de magistrature (*Bibl. de France*, 15483); mais ce que l'auteur rapporte à cet égard, ainsi que sur la langue française, qu'il dit être composée de grec, de latin, de gaulois et de gothique, a été plus approfondi par Pasquier, Miraulmont, Ducange, etc. IV. *De magistratibus post cataclismum institutis*, *ibid.*, 1559, in-4°. de 92 pag. Il dédia cet Opuscule aux trois états du pays de Savoie, dont il invoque le témoignage en faveur du zèle et du désintéressement avec lesquels il a rempli ses fonctions dans cette province. V. *Historica Francie regum genesis, duplici dialecto in epitomen con-*

(3) Le Mémoire de Poullet est inséré en entier dans les *Remarques* de Joly sur Bayle.

: *usque ad Franciscum II*, 1560, in-4°. Cet ouvrage n'est comme l'a conjecturé le P. Le écrit en deux langues, mais se et en vers. VI. *Sabaudia vum genealogia romanis vertlatiali dialecto in historicam rim digesta*, ibid., 1560, in-rad. en français, la même auar P. T. A. (Pierre Trédéhan, in), ibid., in-4°. de 36 pag. rnier Opuscule commence par édicate au duc de Nemours, s français, par Julien Tabouet, ermine par deux autres Pièces rs adressées au duc Emanuelert, par Rémond Tabouet, fils uteur. Entre les règnes de Be-t d'Humbert, on trouve, en te-six vers, une *Première ire de la très-certaine généa-de Savoye*, annonçant que la e eut trente roys avant l'em-e Néron; mais leurs noms n'y as indiqués. VII. *Epidicta ad ianos pacis autores epigram-*, ibid., 1650, in-4°. La plu-les pièces que renferme ce vot adressées aux plus fameux ents et conseillers des parle-de France. VIII. *Epistolæ ianæ, familiares et miscella-*, ibid., 1561 ou 1564, in-4°, de ag. L'abbé Joly prétend que la ère date est fausse; cependant elle que porte l'exemplaire de iothèque du Roi. Ces lettres, au re de 96, mais toutes sans dan adressés à toutes sortes de mes, et peuvent offrir quelque t pour l'histoire littéraire du ne siècle. Quelques-unes sont en latins, par fois entremêlés de L'auteur se proposait, sans dou-donner une suite à ce Recueil, : volume est terminé par ces : *Finis primæ sectionis*. Outre

les ouvrages cités dans le corps de l'article, on peut consulter les *Singularités historiques* de D. Liron, 1, 425, où l'on trouve un curieux article sur *Tabouet*. W—s.

TABOUREAU (LOUIS-PHILIPPE). V. VILLEPATOUR.

TABOURIER (PIERRE-NICOLAS) né à Chartres en 1753, y fut curé de Saint-Martin, adopta la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale, en 1790, et la défendit par ses écrits. On a de lui : I. *Tableau moral du clergé de France*, etc. avril, 1789, in-8°. II. *Defense de la constitution civile du clergé, avec des réflexions sur l'excommunication du pape*, 1791, in-8°. de 48 pag.; III. *Discours pour tranquilliser les consciences sur les affaires du temps relatives à la religion*, in-8°. de 24 pag.; IV. *Entretien sur la révolution française*, in-8°. V. *Adresse sur la divinité de la religion chrétienne*; etc., à tous ceux que l'impicité des derniers temps a séduits, an v (1793), in-12, de 222 pag., terminé par un *Post scriptum*, qui est une pompeuse apologie des théophilantropes. Après la terreur, l'abbé Tabourier reprit ses fonctions, et resta attaché aux évêques constitutionnels. Il prononça, dans l'église de Chartres, en 1800, un Discours sur la conservation de Buonaparte, à l'époque de la détonation de la rue Saint-Nicaise. Il y célèbre avec pompe la délivrance du premier consul, et ce Discours fut imprimé par ordre du préfet du département. Tabourier assista aux conciles des constitutionnels, en 1797 et en 1801. Dans cette dernière assemblée, il fit, sur le régime métropolitain, un rapport que l'on trouve dans les *Actes du concile*, tome 11, pag. 93. Après le concordat



de 1801, M. l'évêque de Versailles nomma l'abbé Tabourier à la cure de Saint-Pierre de Chartres. Cet ecclésiastique est mort dans cette place le 28 nov. 1806. P—C—T.

TABOUROT (ÉTIENNE), écrivain facétieux, plus connu sous le nom de *Sieur des Accords*, naquit à Dijon en 1547. Il était fils d'un avocat au parlement de cette ville, homme d'esprit et de mérite, que Saint-Julien de Balleure cite avec éloge, dans son livre de l'Origine des Bourguignons (V. SAINT-JULIEN). Dans sa jeunesse, il se rendit familiers les poètes anciens et modernes, et, prenant Marot pour modèle, parvint quelquefois à l'égal en le conte épigrammatique. On l'envoya continuer ses études à Paris. Il nous apprend qu'en 1564, il était au collège de Bourgogne, et que, cette même année, à l'exemple de Siméon et de Porphyrius (V. ces noms), il composa quelques pièces de vers figurés, telles que la *Coupe poétique*, la *Marmite*, etc. Le choix de pareils sujets annonçait déjà le goût de l'auteur pour les bizarreries. Destiné par ses parents à la carrière du barreau, il alla faire son cours de droit à Toulouse. Il se trouvait dans cette ville en 1567; et son application au travail ne l'empêchait pas de se divertir avec ses amis. Peu après son retour à Dijon, il fut pourvu de la charge de procureur du roi au baillage et à la chancellerie. Son inépuisable gaieté dut le rendre l'ame de toutes les sociétés joyeuses. Malgré les devoirs de sa place, il trouva le loisir de publier, sous le titre de *Bigarrures*, un livre très-singulier, où l'esprit et l'érudition se le disputent, et dont le succès prouve qu'il avait bien saisi le goût de ses contemporains. La décence n'y est pas toujours respectée: mais

cette vertu, comme on sait, n'était pas celle de nos aïeux; et ils ne craignaient pas d'employer des expressions qui choqueraient aujourd'hui les oreilles les moins délicates. Tabourot avait embrassé le parti de la Ligue avec un zèle bien extraordinaire dans un homme d'un caractère si gai. Il mourut, en 1590, à l'âge de quarante-trois ans, d'une maladie au foie, et fut inhumé dans l'église S. Bénigne, où ses fils lui consacrèrent un monument. Les armes de sa famille étaient un tambour (1). Il y joignit la devise: *A tous accords*; telle est l'origine de sa seigneurie *des Accords*, qu'il a rendue fameuse. Au nombre de ses amis, on doit citer Pontas de Thiard, Peletier du Mans, Pasquier, etc. Sa bibliothèque était nombreuse et bien choisie. On trouve encore assez fréquemment des livres qui portent au frontispice son nom avec sa devise. Bayle caractérise ainsi Tabourot: « Il avait beaucoup d'esprit et d'érudition; mais il donna trop dans la bagatelle. » Outre la *Traduction en vers latins de la Fourni de Ronsard*, et du *Papillon de Remy Belleau* (Paris, 1565, in-8°), et des *Sonnets*, à la tête de divers ouvrages de ses amis, on lui doit deux éditions du *Dictionnaire de rimés* de Jean Lefèvre, son oncle. La seconde est augmentée de plus de moitié (Voy. LEFÈVRE, XIV, 468). Ses autres ouvrages sont: I. Un *Recueil de Sonnets*, Paris, Galliot Dupré, 1572. C'est Tabourot qui nous apprend lui-même l'existence de ce volume (2); mais il est si rare, qu'aucun bibliographe encore n'en a désigné le format. II. Des *Bigarrures et touches du seigneur des Accords*,

(1) Tambour, autrefois *ambour*, *ambourin*. C'était des armes parlantes.

(2) *Bigarrures*, éd. de 1660, p. 477.

avec les *estraignes dijonnaises* et les *apophthegmes du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté Bourguignotte*, Paris, 1662, in-12. Cette édition, la plus récente, est aussi la plus complète. Le *Premier livre des Bigarrures* fut imprimé séparément, suivant Papillon (*Bibl. de Bourgogne*), Paris, 1572, in-8°; mais Tabourot indique lui-même comme l'édition originale celle de Paris, 1582 (*Avant-Propos*). Il s'en fit quatre ou cinq réimpressions en fort peu de temps. En 1585, parut le second livre des *Bigarrures*, que l'auteur intitula *Quatrième*; car, dit-il, ce volume entier ne serait pas bien bigarré s'il suivait la forme des ordinaires écrivains. A la suite sont 1°. les *Touches*, recueil de vers, parmi lesquels on trouve des *Épigrammes* fort jolies et très-bien tournées. Sautreau de Marsy en a publié quelques-unes dans le tome x des *Annales poétiques*. 2°. Les *Escraignes dijonnaises*, contes en prose, licencieux pour la plupart, et même orduriers. 3°. Enfin les *Apophthegmes* du sieur Gaulard, personnage imaginaire (3), auquel Tabourot attribue toutes les sottises et saivetés qu'on prête à M. de La Palisse, pour ridiculiser les Franco-Comtois, sujets alors de l'Espagne, et fort arriérés dans la culture des lettres. Ce recueil est assez recherché, (du moins l'édition citée au commencement de cet article), et mérite de l'être par les amateurs de notre ancienne littérature. III. Les *Portraits des quatre derniers ducs de Bourgogne*, de la maison de Valois, avec leurs *Épithètes* et l'abrégé de leurs *Vies*, en latin et en français, Paris, 1587, in-8°.

(3) Le P. Joly (P. ce nom) a placé Gaulard parmi les auteurs Franc-Comtois. Voy. les *Lettres sur la Franche-Comté ancienne et moderne*, p. 118.

de 22 feuillets. IV. Un *Almanach*, ibid., 1588, in-8°, sous le nom de Jean Vostet Breton, anagramme d'Estienne Tabourot. Les prédictions populaires sont en vers; mais La Monnoye ne nous dit pas si ce sont celles qu'on a conservées si longtemps dans les almanachs de la Suisse. La Monnoye croit que Tabourot est le véritable auteur de la *Synchrisme ou Recueil confus*, Dijon, 1567, in-4°; volume rare, publié sous le nom de Jean Desplanche, qui en est l'imprimeur, et dont on connaît une seconde édition: 1599, in-8°. On trouvera d'autres détails dans la *Biblioth. de Bourgogne*, de Papillon; le *Diot. de Bayle*, la *Bibl. française*, de l'abbé Goujet, xxi, 364; et les *Notes de La Monnoye* sur la *Bibl. de Lacroix-du-Maine*. — Jehan Tabourot, oncle du précédent, chanoine et official de Langres, mort en 1595, à l'âge de soixante-cinq ans, a publié, sous le masque de Theoinot Arbeau, son anagramme: I. *Calendrier des bergers*, en Dialogues, Langres, 1582, in-4°, petit. On l'a confondu quelquefois avec l'*Almanach* de son neveu, cité plus haut. II. *Orchesographie, traité en forme de dialogues, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et pratiquer l'honneste exercice des dances*, ibid., 1589, in-4°, de 304 feuillets, très-rare. On en trouve des exemplaires sans date, et d'autres avec celle de 1596; mais il n'y a qu'une seule édition (4). III. TABRIZY. P. Titant.

(4) Les *Mémoires de Trévoux*, ann. 1788, pag. 213, ont donné une notice sur cet ouvrage, et en ont dit la date et le genre. C'est le *Calendrier des bergers* de Jean Tabourot. C'est le *Calendrier ou l'art de d'écouter la danse par conversations, figures et figures*, dénommé ainsi par Feuillet, Paris, 1700, in-4°, de 304 pages, texte gravé; et en a l'abrégé sous ce titre: *Éléments de Chorégraphie, contenant la description de tous les pas et les mouvements en usage dans la danse; text. gravé*, ibid., in-4°, de 304 p., texte gravé.

**TACCOLI** (NICOLAS), historien, né à Reggio, en 1690, et mort dans la même ville, en 1768, était tellement prévenu en faveur de l'ancienneté et de la noblesse de sa famille, qu'il se proposa d'en dresser la généalogie. Mécontent de ce que Bacchini en avait déjà publié à Rome, il compulsa les archives, déroula les parchemins, examina les chartes, qui pouvaient l'aider; mais lorsqu'il eut rassemblé plus de matériaux qu'il n'en fallait pour son but, il franchit les limites qu'il s'était prescrites, et composa un ouvrage plus étendu sur l'histoire de son pays. Ce travail se ressent du premier plan: on y parle beaucoup plus des personnes que des choses; il y règne d'ailleurs un tel désordre, et le nombre des renseignements utiles y est si borné que l'on ne peut presque tirer aucun parti de cette lourde compilation, décorée mal-à-propos du titre d'histoire. Les ouvrages de Taccoli sont: I. *Appendici tre correlative alla discendenza Taccoli*, 1727, in 4°. C'est une réponse au P. Bacchini. II. *Compendio delle diramazioni o sieni discendenze de' Taccoli, con alcune memorie istoriche più rimarcabili della città di Reggio*, Reggio, 1742. La seconde partie de cet ouvrage sert de premier volume à l'histoire de Reggio: les deux derniers parurent sous le titre suivant: *Memorie storiche della città di Reggio di Lombardia*, 11<sup>e</sup>. partie, Parme, 1748, et 11<sup>e</sup>. partie, Carpi, 1769, in-4°. III. *Enunciative della discendenza Taccoli*, Parme, 1752. C'est un supplément au n<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>. Voy. Tiraboschi, *Bibliot. Modenese*, tom. v, pag. 161. A—G—S.

**TACFARINAS**, chef des Africains révoltés contre Rome, était Numide de nation, et servait dans

les troupes auxiliaires de l'empire, vers le 3<sup>e</sup> consulat de Tibère. Ayant déserté en Afrique, il rassembla un grand nombre de vagabonds et s'en déclara le chef. Les Muzulains, nation puissante vers la contrée de Sahara, le reconnurent, et il vit bientôt ses forces s'augmenter par la jonction des Maures du voisinage, sous la conduite de leur général Mazipa. Tandis que Tacfarinas disciplinait lui-même ses troupes à la manière des Romains, Mazipa formait un camp volant et portait le fer et la flamme de tous côtés. Les Éri-thiens grossirent cette confédération, qui menaça de renverser la puissance romaine en Afrique. Mais l'activité du proconsul Furius Camillus en arrêta les progrès. Le proconsul marcha contre Tacfarinas avec une seule légion, et le défit l'an 17 de l'ère chrétienne. Vaincu, mais non découragé, Tacfarinas reparut, avec de nouvelles troupes, l'année suivante, faisant des courses jusqu'au cœur de l'Afrique, et le défit l'an 17 de l'ère chrétienne. Avec l'élite de ses forces, il assiégea un château près des bords de la Gagita, où commandait Décarius, et repoussa la garnison en rase campagne. Décarius, quoique blessé, revint à la charge, fut abandonné de ses troupes, et périt sur le champ de bataille; le château tomba au pouvoir de Tacfarinas. Enhardi par ce succès, il mit le siège devant la ville de Thala, où il fut attaqué et défit par Lucius Apronius, nouveau proconsul d'Afrique. Tacfarinas prit la fuite, mais continua de harceler les Romains, évitant d'en venir à une action générale. Aussi long - temps

'en tint à ce genre de guerre , it inutiles les efforts de ses en- ; mais ayant voulu s'avancer s côtes maritimes, dans l'es- du butin, il fut attaqué dans mp par Apronius, qui le vain- le força de se réfugier de nou- ins la contrée de Sahara. Sans attu par ces défaites réitérées, inas reprit son ancienne mé- le faire la guerre, et ne fit ie des courses à la manière mides. Il continua de recruter née, et poussa l'arrogance au l'envoyer des ambassadeurs à , pour le menacer d'une guerre e s'il ne lui assignait pas, à ux siens, un établissement et esqu'il promettait de cultiver . Tibère, irrité de tant d'au- vin de lui accorder sa deman- onna ordre à Junius Blæsus , eur d'Apronius dans le procon- 'Afrique, d'offrir une amnistie e aux insurgés, mais de pour- encore plus vigoureusement inas, et de tâcher, par toute e moyens, de se rendre mal- a personne. Ce chef faisait es courses sur le territoire de et se retirait parmi les Ga- es. Les mesures prises par produisirent leur effet : Tac- fut mis en déroute; son frère , et lui-même réduit à se ca- ins un désert. Mais un puis- ssort de Maures, et un corps aires que lui envoya le roi ramantes, le mirent encore s en état de tenir tête aux lé- maines. Il recommença ou- ent la guerre, fit courir le ne les Romains étaient si oc- ailleurs, qu'ils seraient obligés lonner l'Afrique, et que ja- ne trouverait une occasion vorable de tailler en pièces le

peu de troupes qu'ils y avaient alors. Ce chef rassembla ainsi une puissante armée d'Africains, et vint assiéger Thubascum; mais il se vit contraint de lever le siège à l'approche de l'armée romaine, commandée par Dolabella. Ce proconsul, l'ayant joint par une marche forcée, lui livra bataille. Tacfarinas fut défait et perdit la vie dans l'action, avec un grand nombre des siens, après avoir fait des prodiges de valeur. Telle fut la fin de ce brigand célèbre, qui, pendant huit ans, ébranla la puissance romaine en Afrique, et eut la gloire de combattre et de mourir pour l'indépendance de son pays. B—P.

TACHARD (Gui), jésuite, de la province de Guienne, embrassa jeune la règle de saint Ignace, et se disposa, par l'étude des sciences mathématiques, à la carrière des missions, dans laquelle il brûlait d'exercer son zèle. Il accompagna, vers 1680, le maréchal d'Estrées dans les colonies de l'Amérique méridionale, où il resta près de quatre ans. A son retour, il vint à Paris, et ayant su qu'il était question d'envoyer des missionnaires à la Chine, il sollicita de ses supérieurs la grace d'en faire partie. On reçut, dans le même temps, une lettre de Constance (V. ce nom, IX, 461), premier ministre du roi de Siam, annonçant que ce monarque n'était pas éloigné d'embrasser le christianisme, ainsi que tous ses sujets. Louis XIV résolut d'envoyer à Siam le chevalier de Chaumont, pour s'assurer de la vérité des faits et reconnaître l'importance que ce pays pourrait offrir à notre commerce. L'occasion était favorable, et il fut décidé que les missionnaires destinés pour la Chine accompagneraient l'ambassadeur à Siam, où ils ne manqueraient pas de

recueillir d'utiles observations. Les deux vaisseaux qui devaient transporter Chaumont et sa suite mirent à la voile de Brest, le 3 mars 1685 ( *V. CHAUMONT*, VIII, 303, et *A. C. DESTOUCHES*, XI, 240 ). Pendant la traversée, le P. Tachard, qui n'avait pas pour la prédication les mêmes talents que ses confrères (1), quoiqu'il dit d'ailleurs de bonnes choses (2), catéchisa les matelots et les gens de l'équipage, parmi lesquels se trouvaient deux protestants qu'il eut le bonheur de ramener à la foi catholique. Le roi de Siam reçut les missionnaires avec de grands honneurs, et témoigna le désir d'en voir quelques-uns s'établir dans ses états; pour y répandre le goût des sciences de l'Europe. Le P. Tachard fut choisi pour aller chercher de nouveaux missionnaires; et tandis que ses confrères s'avançaient vers la Chine, il revint en France avec Chaumont, moins satisfait de son voyage que le bon père, qui était encore tout émerveillé de ce qu'il avait vu. Il repartit en 1687, avec Laloubère (*Voyez ce nom*), emmenant douze missionnaires, tous mathématiciens et remplis de zèle pour la propagation de l'Évangile. L'accueil qu'il reçut du roi de Siam et de son ministre le toucha plus encore que la première fois. Pénétré de reconnaissance pour leurs bontés, on ne doit pas être surpris qu'il ait jugé ce prince un homme extraordinaire, et qu'il n'ait pas même désapprouvé les vues ambitieuses de son ministre. Comme il avait appris la langue du pays, il se chargea d'accompagner, en 1688, afin de leur

servir d'interprète, les ambassadeurs que le roi de Siam envoyait à Louis XIV et au souverain pontife. Il conduisit lui-même ces ambassadeurs à Rome, pour les présenter au pape; et, après avoir obtenu du Saint-Père des reliques et les instructions nécessaires, il repartit, en 1689, pour les Indes. La mission de Siam ayant été ruinée par les princes de Macassar, il se rendit, avec la plupart de ses confrères, à Pondichéri. Les grands progrès que les jésuites portugais avaient faits dans la partie méridionale de la presqu'île de l'Inde, lui donna l'espérance d'obtenir les mêmes fruits dans le nord; mais la prise de Pondichéri par les Hollandais, en 1693, retarda l'exécution de ses pieux desseins. Dès que cette ville eut été rendue à la France, par le traité de Riswyck, il se hâta d'y retourner. Pendant son absence, une mission s'était établie dans le royaume de Carnate. Il résolut donc de passer dans le Moghol, et s'arrêta dans la province de Bengale, dont il fut l'un des premiers apôtres. On voit, par une lettre qu'il écrivait de Chandernagor, le 18 janvier 1711 (3), que l'âge n'avait point ralenti son zèle infatigable. Il retourna, peu de temps après, au Bengale, où il mourut d'une maladie contagieuse, dans l'exercice de ses travaux évangéliques. Outre plusieurs Lettres insérées dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, et deux Dictionnaires latin-français et français-latin, rédigés pour l'usage du duc de Bourgogne, et qui furent long-temps employés dans les collèges des Jésuites (4), et même dans l'étranger ( *V.*

(1) Il était les P. P. Fontaney, Visdelou, Rouvet, Leconte et Gerbillon (*V. ces noms*).

(2) Voyez le *Journal de Choisy*, pag. 82, éd. in-12.

(3) Elle est insérée dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, tom. XII, éd. de P. Quéroux.

(4) Ces Dictionnaires, quoiqu'ils portent le nom de Tachard, sont en fait son ouvrage que celui de

on doit au P. Tachard : *Siam des PP. Jésuites* : le roi aux Indes et à la leurs observations astro- leurs remarques de phy- géographie, d'hydrográ- istoire, Paris, 1686, in- *Second Voyage de Siam*, ), in-4°. , fig. Ils ont été , format in-12, Amster- que le *Journal* de l'abbé de ment. Ou en trouve un du dans l'*Histoire géné- oyages*, par l'abbé Pre- : xxxiii et xxxiv, édit. P. Tachard y fait une , sans doute très-exagé- ichesses de ce pays. Sous , Laloubère mérite plus ce ; mais on est obligé de e dans les récits du P. Ta- : bonne - foi, une candeur S'il trompe, c'est qu'il a le premier. Il ne fait que qu'on lui a dit ou ce qu'il vu. Son style est agréable, giligé, et les observations es que son Voyage contient, ombre, sont exactes. W-s. E ( *MARCUS - CLAUDIUS-* ), empereur romain, fat seur d'Aurélien, après un de six mois. On ignore ce e l'origine de la famille de ; mais l'immense fortune issait, comme particulier, conjecturer que ses parents ans l'état un rang distin- d'un esprit juste et ferme, ère affable et généreux, il l'estime publique dans les emplois qu'il remplit suc-

, Bouhours et Cominre. Le Dict. ué, pour la première fois, en 1687, is le suite par les Barbou, qu'ils firent 1727 et 1754. Le dict. fr. latin parut 4°. Ils ont cessé depuis long-temps e dans les écoles.

cessivement. En quittant les fonctions de consul, il revint siéger au sénat, dont il devint l'oracle et le prince. L'empereur Aurélien ayant été tué dans une émeute (Voyez *AURÉLIEN*, III, 75), l'armée, par une déférence très-remarquable et qui ne s'est pas renouvelée depuis, pria le sénat de lui désigner un successeur. Tacite prononça, en cette circonstance, un discours que Flavius Vespasien nous a conservé (dans la *Vie d'Aurélien*). Il fit renvoyer le choix à l'armée, qui se défendit à son tour de donner un maître à l'empire. Pendant ce combat de générosité, Tacite, craignant qu'on ne vint à jeter les yeux sur lui, se retira dans une de ses terres en Campanie, où il passa deux mois. Au bout de ce temps, il fut rappelé par le consul en exercice, qui démontra au sénat la nécessité de faire cesser l'inter règne dans l'intérêt public. Lorsque le consul eut achevé de parler, Tacite s'étant dévot pour donner son avis, fut salué par ses collègues du titre d'Auguste. En vain il alléguait son âge pour se dispenser d'accepter une charge au-dessus de ses forces ; les acclamations du sénat l'interrompirent, et il fut proclamé empereur, le 25 septembre 275. Ce choix, confirmé par l'armée, fut accueilli dans tout l'empire par de grandes démonstrations de joie. Dans le premier discours qu'il prononça devant le sénat, Tacite annonça l'intention de rendre à ce corps illustre toutes les prérogatives dont il avait été dépouillé. Cependant il ne put obtenir le consistat qu'il demandait pour Flavius son frère : loin de s'en offenser, il dit qu'il voyait avec plaisir que le sénat connaissait le prince qu'il venait de créer. Il signala son avènement au trône par l'abandon à l'état de ses revenus, dont il ne parut

fut affectée à payer la solde arriérée des troupes, et l'autre à l'entretien et à l'embellissement du temple du Capitole. Il affranchit tous les esclaves qu'il avait dans Rome, et fit abattre sa maison et construire sur l'emplacement des thermes publics. D'utiles réglemens, qui, malheureusement, ne tardèrent pas d'être négligés, mirent des bornes aux extravagances du luxe de la table et des habits. L'empereur donna lui-même l'exemple de l'ordre et de l'économie. Tous les mets qu'on lui servait étaient fournis par son jardin et par sa basse-cour. Il ne changea rien à son costume, et ne voulut pas permettre à l'impératrice de porter des pierreries. Une loi sévère épouvanta ceux qui se permettaient d'altérer les monnaies. Le cours de la justice fut mieux réglé que sous les règnes précédents; et les esclaves cessèrent d'être admis à déposer contre leurs maîtres, même soupçonnés du crime de lèse-majesté. Tacite, après avoir assuré la tranquillité des citoyens, tourna ses vues vers l'armée. Probus, auquel il reconnaissait, dit-on, des qualités dignes du trône (V. PROBUS, XXXVI, 115), reçut le commandement des provinces de l'Orient, et la promesse du consulat pour l'année suivante. L'empereur se rendit ensuite dans la Thrace avec Florien, nommé préfet du prétoire. Il vengea la mort d'Aurélien sur ses meurtriers, et chercha, par ses discours et par ses largesses, à gagner l'affection des soldats. Aidé de son frère, il força les Qoythes ou Goths à se retirer des provinces qu'ils venaient d'envahir. Une médaille de ce prince semblerait prouver qu'il remporta sur ces peuples une victoire signalée; mais quelques auteurs prétendent qu'il acheta leur retraite. Ce fut vers le même

temps qu'éclata la conspiration dont on croit que Tacite périt victime. Suivant quelques historiens, Maximien, son parent, qu'il avait fait gouverneur de la Syrie, ayant excité des mécontentemens, fut tué dans une émeute. Les meurtriers, craignant la vengeance de Tacite, s'unirent alors aux assassins d'Aurélien; et, ayant attaqué l'empereur pendant la nuit, le massacrèrent. Mais d'autres disent qu'il périt d'une maladie occasionnée par la fatigue, à Tarse ou à Tyane. On ignore donc le genre et le lieu de sa mort, qu'on place du 25 mars au 2 avril 276. Il était âgé de soixante-cinq ans (1), et n'avait occupé le trône qu'environ six mois. On a vu combien Tacite était sobre, économe, ennemi du luxe, et cependant prodigue de sa propre fortune. A des qualités si rares, il joignait le goût des lettres, dont la culture avait sans cesse charmé ses loisirs. Il consacrait une partie des nuits à lire les meilleurs ouvrages, particulièrement ceux de l'historien Tacite (Voy. ce nom), dont il s'honorait de descendre, et pour lequel il avait une vénération si grande qu'il ordonna que ses productions fussent placées dans toutes les bibliothèques. L'étude ne l'avait cependant pas guéri de la superstition, puisqu'il s'abstenait de tout travail le second jour de chaque mois, regardé par les Romains comme malheureux. On voyait dans Interamne (Terni) le cénotaphe de ce prince et celui de son frère Florien (V. ce nom, XV, 96), avec leurs statues de trente pieds de hauteur; mais elles furent renversées dans la suite par la foudre. Nous avons la vie de Tacite par Flav. Vo-

(1) Quelques auteurs lui donnent 75 ans; mais cette opinion est solidement combattue par Triton de saint-Amand (V. ce nom).

... dans l'*Histoire Auguste*; celle qu'avait composée Suétoneien, sur un plan plus détaillé, n'est point parvenue. On a des médailles de ce prince en or et en argent; celles qu'on cite comme d'argent de billon, sont probablement fausses. Voy. le *Traité de numismatique*, sur la rareté des Médailles romaines, 318. W—s. CITE (CAIUS CORNELIUS TACITUS), célèbre historien latin, au premier siècle de l'ère vulgaire, au commencement du second. Plusieurs des manuscrits de ses ouvrages lui donnent le prénom de Caius, au lieu de Caius, qui paraît être véritable. Il est invariablement appelé *Cornelius*, et néanmoins on le croit point issu de la famille *Cornelia* que ce nom désigne et que cela rendrait encore plus illustre. Les *Cornelius* si nombreux dans Rome, on démêle des plébéiens et même des affranchis; il est peu et peu important de savoir à quel descendant celui qui a imité le nom de Tacite. Probablement il était fils de *Cornelius Vegetus*, chevalier romain, procureur ou intendant de la Gaule Belgique et contemporain de Plinius. On connaît cet intendant par une inscription trouvée à Juliers, quelques lignes de Plinius (1), et il est dit qu'il eut un fils qui, après un grand nombre de trois coudées en trois vers, écrivit d'une contraction de nerfs à l'âge de puberté. Certains auteurs ont prétendu que cet enfant n'aurait été, non le frère, mais le fils de l'historien Tacite. Il suffit de rejeter cette hypothèse, d'observer que Plinius l'aîné écrivait ce livre l'an 79, ou même avant

77, à une époque où Tacite ne pouvait avoir fait un long séjour en Belgique, et avoir élevé un fils jusqu'à l'âge de plus de trois ans, ou même jusqu'à l'adolescence (2). En effet Tacite, outre qu'il ne portait pas le nom de *Verus*, avait à peine vingt-trois ou vingt-deux ans en 77, étant né en 54 ou 55, au commencement du règne de Néron, cinq ou six ans au plus avant son ami Plinius le jeune, qui était dans sa dix-huitième année en 79, au moment de l'éruption du Vésuve (3). Tacite se dit Romain; mais c'était un titre qu'on pouvait prendre sans être né dans les murs de Rome; et s'il fallait en croire les habitants de Terni, surtout leur historien Angeloni, ce serait à leur ville qu'appartiendrait l'honneur d'avoir produit ce grand écrivain: ils lui ont, au quinzième siècle, élevé des statues, afin de soutenir cette tradition, qui n'est d'ailleurs confirmée par aucun témoignage. On ne sait rien non plus de l'enfance et de l'éducation de Tacite. Il a pu être disciple de Quintilien: qu'il l'ait été réellement, comme le disent des auteurs modernes, c'est ce qui n'est exprimé ni indiqué nulle part dans les anciens livres. On serait plus fondé à présumer qu'il a, dans sa jeunesse, suivi au barreau les plaidoieries d'Aper et de Julius Secundus, orateurs alors très-renommés. Sa correspondance avec Plinius

(2) On lit ici dans Plinius: *Ipsi non pridem vidimus*, ou *Ipsi nos pridem vidimus*; Nous avons vu nous-même depuis peu, ou Nous avons vu il y a longtemps. Selon cette seconde leçon, il s'agirait d'un fait trop ancien pour qu'il pût jamais être appliqué à un fils de l'historien Tacite; mais en supposant même que Plinius parle d'une aventure récente, ce qui va être dit de la naissance et du mariage de Tacite prouverait encore qu'il ne pouvait être le père de cet enfant.

(3) *Agebam duodevicesimum annum*, dit Plinius le jeune, l. VI, ep. 20. C'est par erreur que Juste-Lipse et quelques autres ont transcrit *duodevicesimum*.



le Jeune prouve qu'il avait de bonne heure cultivé la poésie ; et le style de ses ouvrages en prose annonce assez avec quel soin et quel succès il s'était livré à l'étude des grands modèles de l'art d'écrire , particulièrement de Thucydide. Entre les sectes philosophiques , il paraît avoir préféré la stoïcienne : on le trouve presque partout imbu des maximes , pénétré des sentiments qui la caractérisent. Ce fut sous le règne de Vespasien , vers l'an 73 ou 74 qu'il entra , nous ne dirons pas dans le monde , parce que nous craignons que cette expression moderne ne convienne pas assez aux mœurs antiques , mais dans la carrière qui s'ouvrait à l'émulation et aux talents de la jeunesse romaine. On a droit de conjecturer qu'il commença par porter les armes , non-seulement à cause de l'exactitude et de l'habileté qu'on remarque dans ses récits lorsqu'il s'agit d'usages et de détails militaires , mais surtout parce que ce service était encore l'apprentissage ordinaire de ceux qui se destinaient à des fonctions civiles. On sait d'une manière plus directe qu'il embrassa la profession d'avocat peu d'années avant Pline le jeune , qui s'honore d'avoir marché sur ses traces (4). Depuis Auguste , il fallait , pour devenir questeur , avoir été *vigintivir* : on nommait ainsi vingt officiers de police qui surveillaient les monnaies , les prisons , l'exécution des jugements. Il est fort vraisemblable que Tacite a passé par le *vigintivirat* avant d'arriver à la questure , quelui conféra l'empereur Vespasien qui mourut en 79. Il suffisait alors d'avoir vingt-quatre ans accom-

(4) *Etate , dignitate , propemodum aequalis... Equidem adolescentulus quum jam tu famam gloriâque floreret , te sequi , tibi longo , sed proximus intervallo et esse et haberi concupiscibam.* Pl. l. VII , ep. 20.

plis pour être questeur , ce qui autorise à supposer que Tacite l'était en 78 ; mais on n'a , sur ce point , aucun autre détail. Il avait le titre de chevalier , et la questure lui ouvrait l'entrée du sénat. Vers la même époque , et peut-être dès 77 , il épousa la fille d'Agriкола ( *V. l.* , 309-311 ) , alliance qui donne lieu de croire qu'il tenait déjà un rang honorable parmi les jeunes Romains. Il a célébré les vertus de sa belle-mère Domitia , et les biographes lui prêtent l'intention d'étendre cet éloge sur sa propre épouse , qu'il n'a cependant louée nulle part. En considérant les circonstances de sa vie , que nous venons de retracer , on ne voit pas comment jusqu'alors il aurait eu le temps d'administrer une province Belgique : ceux qui lui attribuent une telle fonction le confondent apparemment avec son père. Il nous apprend lui-même qu'il dut à Vespasien le commencement de ses honneurs publics , accrues depuis par Titus , et encore plus par Domitien (5). Il n'obtint pourtant pas sous Titus la préture , qu'il avait espérée sous Vespasien même ; et il ne paraît point qu'avant l'avènement de Domitien , il eût exercé d'autres charges que celles de questeur , d'édile , et peut-être de tribun. Mais aux jeux séculaires de 88 , il se trouvait au nombre des *quindécimvirs dépositaires* des livres sibyllins : c'est lui encore qui nous instruit de ce détail de sa propre vie , et il ajoute que ce n'est pas pour s'en vanter qu'il le rappelle (6). En même temps il était préteur (7) ; et nous manquons de

(5) *Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam , à Tito auctam , à Domitiano longius procectam.* *Histor.* l. I , c. I.

(6) *Quod non jactantid refero.* *Ibidem.* l. XI , c. XI.

(7) *Ac tum prator.* *Ibidem.*

nements sur la manière dont acquitté de cette fonction imite. Il sortit de Rome avec son en 89 : était-ce disgrâce ou volontaire, ou bien allait-il r quelque fonction, quelque dans une province? Ceux qui ité ces questions n'ont pu les re d'une manière précise : seu-

Bayle a montré que, selon apparence, Tacite n'avait point ni. C'est surtout bien mal-à- que certains auteurs prolongeant dix ans cet exil prétendu; on trouve Tacite rentré dans avant la mort de Domitien, qui ut que huit ans après les jeux res. Toutefois, en 93, lorsqu'A- pérît dans la capitale de re, l'absence de son gendre du core. « Quel surcroît de dou- s'écrie Tacite, pour moi et la fille, de n'avoir pu soutenir illaice, jouir de ses embras- s et de ses derniers regards! avons perdu quatre ans d'a- par l'effet de notre éloigne- » L'historien n'ose point allir- le Domitien ait fait empoison- ricola, quoique tel fût le bruit , et que les proscriptions or- s peu après par le farouche ur aient rendu ce premier cri- ncoup trop croyable. « Bien- it Tacite, nos mains (sé- les) conduisirent Helvidius on; la cruelle séparation de us et de Rusticus fut notre ou- et il fallut nous couvrir du : Sénécion. » En prenant ces à la lettre, on a voulu en e que Tacite, au sein du sé- vait cédé au torrent et s'était ux bons plaisirs de Domitien. style figuré, pour ne pas dire né, des derniers chapitres de d'Agricola, permet bien, ce

semble, de n'appliquer les expres- sions collectives qu'on vient de lire, qu'à l'assemblée des sénateurs, et de supposer qu'ils n'avaient pas tous, sans exception, coopéré à ces iniquités sanguinaires. C'est pour mieux exprimer l'horreur qu'il en ressent, que l'historien se place, en quelque sorte, au nombre des complices, bien sûr que les couleurs odieuses dont il a peint la tyrannie, montreront assez qu'elle n'a jamais pu le compter parmi ses instruments. On se délivra de Domitien en 96; et dès l'année suivante, Tacite parvint au consulat : son nom ne figure point dans les fastes, parce qu'il n'était pas consul ordinaire, mais subrogé par Nerva, nouvel empereur, à Virginius Rufus, qui venait de mourir et dont il prononça l'éloge funèbre : ainsi, dit Pline le jeune, la fortune, toujours fidèle à Virginius, lui gardait, après sa mort, le plus éloquent des panégyristes. C'est le seul acte que l'on connaisse de ce consulat, qui n'était au surplus qu'un vain titre, et qui laissait à Tacite assez de loisir pour qu'il se livrât à des travaux littéraires. Il composa, en 97, la Vie de son beau-père; en 98, le Tableau des mœurs des Germains. Avait-il visité ces peuples, parcouru leur pays, observé immédiatement leurs habitudes? cela n'est rapporté ni indiqué nulle part; mais on serait fort tenté de le croire, à ne considérer que l'exactitude de cette description, le nombre et la précision des détails qu'elle renferme : elle semble trop originale pour avoir été rédigée d'après des mémoires étrangers; et d'ailleurs comme on ne sait point où Tacite a passé les quatre années de 89 à 93, rien n'empêche de supposer qu'il ait fait, durant cette absence, quelque séjour

en Germanie. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il n'eut pas plutôt achevé ce livre qu'il conçut l'idée et se traça le plan de ses grands ouvrages historiques. Il n'avait cependant point renoncé au barreau : nous le retrouvons, en 99, chargé, avec son ami Pline le jeune, de soutenir l'accusation intentée par les Africains contre le proconsul Marius Priscus. Cette affaire eut de l'éclat : elle nous est connue par le récit qu'en fait Pline, dans une de ses Lettres (l. 2 ép. XI). « Le sénat, dit-il, nous ordonna, à moi et à Cornelius Tacitus, de prendre la cause des Africains contre le proconsul, qui, dénoncé par eux, se retranchait à demander des juges ordinaires, sans proposer aucune défense. Notre premier soin fut de montrer que l'énormité des crimes dont il s'agissait ne permettait pas de civiliser l'affaire; car Priscus était prévenu d'avoir reçu de l'argent pour condamner à mort des innocents. » Son avocat, Fronto Catus, voulait qu'on se restreignit à examiner s'il y avait eu péculat. Mais le sénat, en donnant des juges chargés de prononcer sur ce chef d'accusation, décida aussi ceux à qui l'on disait que Priscus avait vendu le sang de plusieurs victimes innocentes, seraient assignés et entendus. Il ne comparut qu'un seul de ces complices, Flavius Martianus; un autre venait de mourir fort à propos. Une assemblée se tint, présidée par l'empereur Trajan, qui était alors consul; c'était au commencement de janvier, époque où Rome voyait le plus de sénateurs réunis. Là et en présence de l'accusé Priscus, sénateur lui-même, et de Martianus, duquel il avait reçu sept cent mille sesterces pour flétrir et faire étrangler en prison un chevalier romain, Pline parla le premier durant

près de cinq heures, et l'ensuite Marcellin défenseur tianus. Le lendemain, Sarralis plaida pour le pro Tacite répondit avec l'énorme gravité majestueuse qui saient son éloquence (8) doyer de Fronton pour Pr jusqu'à la nuit, et ne se tenait dans une troisième séance, accusés furent condamnés à assez douces pour des attentes : mais on déclara que Tacite avaient dignement le ministère et l'attente du droit par d'autres Lettres de Tacite composait aussi de vers, et que les hommes le truits de ce temps recherchaient la société. Celui avec lequel Pline lui-même, qui lui avait écrit l'Épître (9), ou du moins en est une qui semble être la réponse de Tacite. Ces Lettres apprennent qu'ils se commencent réciproquement leurs ouvrages mettaient en commun tout avaient de lumières, de ta gloire. C'est à la prière de Pline que Pline le jeune fait une détaillée de la mort de son père et des autres circonstances de la mort du Vésuve. Il sait que l'éloge de son ami peut, mieux qu'aucun autre, immortaliser ces tristes souvenirs et il espère qu'elle sera aussi à jeter quelque éclat sur la vie que Pline vient de tenir dans l'affaire de Bæbius Maximus, pour lequel il demande qu'on amplifie la vérité;

(8) *Respondit Corn. Tacitus eloquens quod eximium orationi ejus inest, et*

(9) L. I, ép. 67 et 20; l. IV, ép. 10, 16 et 20; l. VII, ép. 20 et 33; l. IX, ép. 10; l. XI, ép. 14; Mais l'un de ces épîtres pourrait être de Tacite

cit fidèle suffit aux  
bles, et il n'attend  
xagérations ni réti-  
es : Cicéron n'avait  
n la délicatesse, en  
s d'écrire l'histoire  
t. Dans une lettre  
cime, Pline raconte  
l a été, depuis peu  
né par Corneille Ta-  
sistait aux jeux du  
'un chevalier romain  
l'un entretien savant  
anda s'il était d'Ita-  
tre province. Vous  
répondit l'historien,  
gation aux belles-let-  
chevalier répliqua :  
ou Pline ? Je ne puis,  
vous exprimer avec  
is avons vu nos deux  
rochés et confondus  
avec celui de la lit-  
me. L'un des deux  
mourut vers l'an 103  
jeune, XXXV, 77) :  
cite lui survécut long-  
ose qu'il est mort oc-  
ni étendrait sa car-  
s l'an 134 ou 135 ;  
ons, sur ce point, au-  
ent positif. Il n'est  
nfants ; et néanmoins  
dire qu'il laissait une  
ju'au troisième siècle,  
ite se glorifiait de des-  
grand historien, et  
e, un préfet des Gau-  
lemius, le comptait  
x. C'est ce que nous  
doine Apollinaire, qui  
et, né au sein d'une  
e très-illustre, était  
, philosophe plato-  
ait sous le règne de  
redécenseur immédiat  
a ne rapporte aucun

fait de la vie de Tacite, après la  
fin du premier siècle de l'ère vulgaire ;  
il a probablement consacré les an-  
nées suivantes à la composition ou à  
la révision de ses ouvrages. Nous ne  
possédons qu'une partie de ses écrits ;  
car, sans parler encore de la perte  
qu'on a faite de plusieurs livres de  
ses Annales et de ses Histoires, il ne  
subsiste rien de son panégyrique de  
Verginius, ni de son discours contre  
le proconsul Priscus, ni de ses autres  
plaidoyers, ni de ses poésies, ni d'un  
livre de facéties, dont Fulgence Plan-  
ciades le déclare auteur. Au troisiè-  
me livre de ses Annales (c. 24), il  
annonce qu'après avoir achevé les  
travaux qu'il a entrepris, il écrira,  
s'il en a le temps, l'histoire du règne  
d'Auguste. Ce livre nous manque  
aussi, soit qu'il n'ait jamais été com-  
posé, soit qu'il ait disparu comme  
tant d'autres. Au nombre de ceux  
qui nous restent de cet illustre écri-  
vain, on comprend quelquefois le Dia-  
logue sur les orateurs ou sur les cau-  
ses de la corruption de l'éloquence ;  
excellent opuscule dont nous avons  
déjà fait mention aux articles de  
Quintilien (XXXVI, 440, 441), et  
de Suétone, (pag. 149 ci-dessus). Des  
savants l'ont attribué soit à l'un, soit  
à l'autre de ces deux auteurs ; mais  
Tacite, outre que son nom se lit sur  
plusieurs anciens manuscrits de ce  
livre, serait encore assez désigné par  
le caractère des idées et même du  
style. On y a remarqué des tours et  
des expressions qui se retrouvent dans  
ses autres ouvrages. Le grammairien  
Pomponius Sabinius a cité, comme  
énoncée par cet écrivain, une obser-  
vation critique sur les faux orne-  
ments des productions de Mécène,  
*calamistros Mæcenatis*, et c'est en  
propres termes, ce qui se lit au 26<sup>e</sup>  
chapitre du dialogue. L'auteur dit

qu'il était dans sa première jeunesse lorsqu'il entendit cette conversation (10); et il en fixe la date à-peu-près à l'an 75 de notre ère, lorsqu'en effet Tacite n'avait qu'environ 20 ans, ou moins même, si l'on adoptait l'opinion, un peu hasardée, de Juste-Lipse et de Dodwell, qui ne le font naître qu'en 59 ou 60. Toutes ces circonstances suffiraient pour le désigner; mais il est particulièrement reconnaissable au soin que prend l'auteur de ce dialogue, de rattacher partout à l'histoire politique et à la science des mœurs sociales, la théorie de l'art oratoire. Cette littérature forte et profonde est celle qui convient à l'historien des empereurs. Si les formes et les mouvements du discours n'y sont pas toujours les mêmes que dans ses livres purement historiques, il ne faut assurément pas s'en étonner: un écrivain tel que lui sait prendre plus d'un ton, donner à un entretien d'autres couleurs qu'à un simple récit, et parler le langage des orateurs quand il les met en scène. Nous devons dire cependant que tous les modernes ne s'accordent pas à lui attribuer cette production: Beatus Rhenanus a le premier élevé des doutes sur ce point; Juste Lipse, Gaspar Barth et Vossius ont laissé la question indécise; Henri Estienne, Boxhorn, Freinshemius, Grævius, Pichon, etc., ont pensé qu'elle devait se résoudre en faveur de Quintilien; Morabin, La Bléterie, Tiraboschi, ne veulent pas qu'on la décide pour Tacite: mais c'est pour lui que se dé-

clarent ou qu'inclinent P. Pithou, Colomicz, Dodwell, Schurzfleisch, Sigrais, Brotier, Schulz, Oberlin, Dureau de la Malle, etc.; et cette opinion nous paraît de beaucoup la plus vraisemblable. Du reste, le mérite du Dialogue sur les orateurs est généralement reconnu; et il suffit de prendre une idée sommaire du sujet pour en sentir l'importance. Doit-on préférer l'éloquence à la poésie? Les anciens orateurs valaient-ils mieux que ceux du temps de Vespasien? et si l'éloquence a dégénéré, quelles en sont les causes? Ces questions débattues, la décadence du genre oratoire demeure avérée, et imputable à la mauvaise éducation, à l'impéritie des maîtres, à la nonchalance de la jeunesse. Chacun des interlocuteurs soutient maternellement son caractère: le poète Mæternus y parle de son art avec enthousiasme; l'avocat Aper a de la rudesse, son éloquence de barreau est véhémence, mais son style a souvent de l'élevation; Messala est un patricien qui se possède davantage, il se contient dans les bornes d'une discussion grave. Des portraits fidèles, des parallèles ingénieux, des contrastes habilement ménagés, des tours variés et toujours justes, donnent un grand intérêt à cet opuscule. Il est compris dans la première édition des Œuvres de Tacite; mais il manque dans un grand nombre des suivantes. On l'a joint quelquefois aux Institutions oratoires de Quintilien; et il a été imprimé à part, in-8°, à Upsal en 1706; à Göttingue, en 1719; à Leipzig, en 1788. Fauchet, L. Giry, Maucroix, Morabin, Bourdon de Sigrais, Dureau de la Malle, Chénier et M. Dacier l'ont traduit en français. Entre ces versions, celles de Dureau de la Malle et de Chénier nous semblent les plus fi-

(10) Un de ses traducteurs nous dit, en le prenant lui-même à témoin, qu'il était fort jeune lorsqu'il composait ce dialogue. Cela nous paraît inexact; car Tacite ne parle que du temps où il prétend l'avoir entendu, et il déclare qu'il a besoin que sa mémoire lui en retrace tous les détails. *Juvenis admodum audivi... Memoriam ac recordatione opus est, ut... isidem nunc numeris, isidem rationibus persequar.*

dèles, les plus élégantes et, à tous égards, les plus dignes du texte. Nous avons indiqué déjà un autre écrit qu'on n'a pas coutume non plus d'insérer dans le Recueil des ouvrages de Tacite, et qui se place dans celui des Lettres de Pline : c'est une très-courte Épître, que La Blérierie regarde, non sans quelque fondement, comme une réplique à celle où Pline avait conseillé à son ami d'associer l'exercice de la chasse aux travaux littéraires.

« J'aurais bien envie, répond Tacite, » (du moins nous le supposons ainsi), » de suivre vos leçons; mais les sangliers sont si rares ici, qu'il n'y a » pas moyen de réunir Minerve et » Diane, que vous me dites de servir à-la-fois. Il faut donc ne rendre hommages qu'à Minerve, en » core avec ménagement, comme il » convient dans une campagne, et » pendant l'été. Sur la route même, » j'ai esquissé quelques bagatelles » qui ne sont bonnes qu'à effacer » aussitôt; pur babillage, pareil aux » conversations que l'on tient dans » une voiture. J'y ai ajouté quelque » chose depuis mon arrivée, ne me » sentant pas disposé à un autre travail. Ainsi je laisse en repos les » poèmes, qui, selon vous, ne s'achèvent nulle part plus heureusement qu'au milieu des forêts. J'ai » retouché une ou deux petites harangues, quoique ce genre d'occupation soit peu aimable, peu attrayant, et qu'il ressemble plus aux » travaux qu'aux plaisirs de la vie » champêtre (11). » On ne conteste pas l'authenticité des autres écrits

(11) Dans l'édition Elzévirienne de 1669, cette lettre est précédée de l'inscription : *Cornelio Tacito suo C. Plinius S.*, tandis qu'ailleurs on lit toujours *C. Plinius Tacito suo*. Il est fort probable que les plus anciens manuscrits portaient : *Corn. Tac. C. Plin. S. S.*, et que les copistes auraient du lire : *Cornelius Tacitus Caio Plinio suo, salutem*.

qui subsistent sous le nom de Tacite. Telle est d'abord la Vie d'Agricola, que Thomas admire comme le chef-d'œuvre et le modèle des éloges historiques. Ce livre contient de vives peintures et d'éloquents discours : il offre l'expression, toujours noble et vraie, des sentiments les plus fiers et des affections les plus tendres. L'auteur se montre tour-à-tour énergique et pathétique, avec une convenance parfaite. La diction est partout savante; mais l'art profond qu'elle recèle dans la structure des phrases, dans le choix et l'arrangement des mots ou même des syllabes, ne se manifeste que par les grands et rapides effets qu'il produit. Quel que soit pourtant l'éclat de cet ouvrage si justement célèbre, nous doutons qu'il porte, autant que ceux qui l'ont suivi, l'empreinte du goût sévère et du génie pénétrant de Tacite : ce n'est pas non plus celui qui a fixé le premier les regards et l'attention des hommes de lettres du quinzième siècle. Il manque dans les premières éditions de cet historien; il ne paraît que dans celles de Milan, vers 1496, et de Venise, en 1497. Depuis il en a été fait plusieurs réimpressions et traductions, même particulières. Pour ne rien dire d'une première version française, publiée à Paris, en 1656, in-12, ni de celles qui embrassent, avec la vie d'Agricola, d'autres livres de son genre, nous n'indiquerons ici que deux traducteurs français, Desrenaudes, en 1797, et M. Mollevault, en 1822. Ces deux versions, imprimées à Paris, in-18, sont accompagnées du texte, et l'on a joint de plus à celle de M. Mollevault une carte dressée par M. Walckenaer, et représentant l'état de l'Angleterre au temps où Agricola la subjuguait et la gouvernait. En effet, l'ouvrage latin, ou-

tre le mérite éminent qu'il a comme production littéraire, a aussi l'avantage d'éclairer l'histoire ancienne des îles Britanniques : mais Tacite a jeté bien plus de lumière encore sur la géographie et les mœurs primitives de la Germanie. Ce livre si court, sur un vaste sujet, est d'un homme qui abrège tout, parce qu'il voit tout, dit Montesquieu. C'est une admirable introduction à l'Histoire de l'Allemagne, ou plus généralement de l'Europe moyenne et occidentale. On y retrouve les premiers germes des coutumes et des lois de plusieurs siècles; et dans ce tableau des habitudes privées, des opinions communes et du régime civil, il y a des traits si caractéristiques et si profonds, que d'âge en âge, et de nos jours même, ils demeurent reconnaissables, quoique modifiés ou affaiblis par le temps. Quiconque veut rechercher les origines des institutions modernes, militaires, judiciaires, féodales, a besoin de recourir, avant tout, à cet antique exposé des mœurs des Germains; et s'il nous fallait dire quel est le plus instructif des livres de Tacite, nous serions fort tentés de nommer celui-là. Il y règne une méthode si lumineuse et si naturelle, que les transitions, quoique bien fréquentes, ne se laissent jamais apercevoir. De tant de détails rapidement parcourus, aucun n'est inutile, ni obscur, ni déplacé : la précision du style, toujours élégante, devient énergique ou pittoresque, toutes les fois qu'il le faut. L'antiquité ne nous a pas laissé un plus parfait modèle de description; et pour sentir tout le prix de cet opuscule, il suffirait de le comparer aux morceaux du même genre qui se rencontrent dans les livres de Diodore de Sicile. On a cependant accusé Tacite de n'avoir peint et loué des peu-

ples barbares, que pour faire la satire des Romains : Voltaire a fort accredité cette prévention; il a comparé l'historien « à ces pédagogues » qui, pour donner de l'émulation à leurs disciples, prodiguent, en leur présence, des louanges à des enfants étrangers, quelque grossiers qu'ils puissent être. » Cette relation a, sans doute, des intentions morales; mais, à nos yeux, son caractère le plus sensible est une exactitude scrupuleuse : elle ne ressemble assurément point à un panégyrique; et la satire, s'il y en a, y demeure indirecte et sage. De tous les écrits de Tacite, nous croyons que c'est celui qui a été le plus souvent publié : il est joint aux autres dans la plupart des éditions, à partir de la première, et il a été assez fréquemment imprimé sans eux, soit à part, soit avec Diodore de Sicile, soit en différentes collections relatives aux peuples Germains. Entre les éditions particulières, nous indiquerons seulement celles de Nuremberg, vers 1473, in-fol.; de Rome, vers 1474, in-4°.; de Leipzig, in-4°, en 1509; de Bâle, 1519, même format; d'Augsbourg, 1580, in-8°.; de Strasbourg, in-8°, 1594; de Wittemberg, in-8°, 1664; d'Er-lang, 1618, in-4°.; de Francfort, in-8°, 1725. M. Renouard en a donné, en 1795, une édition in-18, qui renferme de plus la Vie d'Agricola. Ces deux livres ont été traduits en anglais par J. Aikin, l'un en 1774, in-8°.; l'autre in-4°, en 1778. Nous n'entrerons pas dans le détail des versions allemandes; et à l'égard des traducteurs français, nous nous bornerons en ce moment à tenir compte de ceux qui n'ont travaillé que sur cette description de la Germanie. Le roi d'Espagne Philippe V s'était exercé à la rendre dans notre langue,

son éducation à la cour de Louis XIV. Nous ignorons l'auteur d'une version imprimée à Lyon, in-8°, en 1706 : elle a été publiée in-12, à Paris, en 1754, par M. Boucher, procureur au parlement. M. C. L. F. de Meunier en a mis au jour une nouvelle édition en 1824, avec une introduction, un commentaire, et le texte latin, in-8°, accompagné d'un atlas. M. Berg a joint un lexique à une édition italienne des Mœurs des Germains de la Vie d'Agricola, Gênes, in-8°. — Les deux ouvrages de Tacite qui ont le plus d'étendue sont ses Histoires : on a quelquefois prétendu qu'ils ne formaient qu'un seul et même ouvrage, mais on a plus généralement attribué cette opinion à un auteur qui la fondait apparemment sur un texte de saint Jérôme, qui dit que l'Histoire des empereurs de la mort de Tibère à la mort de Domitien, était composée en vingt livres ; mais Terentius, en citant le livre cinq, parle de celui que nous appelons cinquième des Histoires : il est évident ailleurs ce même cinquième livre est désigné comme le seizième de l'Histoire d'Augustin, ce qui prouve ou du moins étendait peu d'exactitude dans l'opinion de saint Jérôme, ou que la distinction et la composition des livres de Tacite n'étaient pas très-bien connues. De nos jours, on n'hésite plus à séparer ces deux ouvrages, la plupart des critiques sont persuadés que les Histoires ont été composées avant les Annales. Vossius, Bayle, Rollin, La Fontaine, Tiraboschi, Brotier, en jugent ainsi d'après un passage du préface des Annales, où l'auteur dit à ce qu'il a raconté dans les livres du règne de Domitien, *narrabis quibus res imperatoris*

*Domitiani composui.* Quelques-uns ont aimé mieux croire que l'historien a suivi, dans son travail, l'ordre des événements ; qu'en conséquence il a commencé par le règne de Tibère, sujet des premiers livres des Annales ; et quoique cette conjecture ne soit pas la plus vraisemblable, il a convenu de s'y conformer dans la publication et l'étude de tous ces livres. On croit que l'historien ne les a entrepris qu'après la mort de Néva, qu'il qualifie *Deus*, et sous le règne de Trajan, au nom duquel il n'ajoute point un pareil titre : *Principatum divi Nervæ, et imperium Trajanæ*. Aulugelle a écrit un chapitre sur la signification des mots *Histoire* et *Annales* : il n'en explique pas la différence d'une manière très-constante et très-précise. Seulement il semble assez que les Annales devaient procéder toujours par années, et que l'Histoire n'était point assujétie à une chronologie si rigoureuse. Mais en comparant les deux ouvrages de Tacite, on voit qu'à cet égard, il s'est donné à-peu-près la même liberté dans l'un et dans l'autre, et qu'il n'y est permis presque également d'achever de grands récits en se portant un peu au-delà des dates auxquelles il allait être obligé de revenir. Chez lui la distinction consisterait plutôt en ce que les faits se présentent davantage dans les Annales, et que les narrations prennent plus d'étendue dans les Histoires, ainsi qu'on va le voir par l'exposé de la matière et de l'état de ces deux grandes compositions. Les quatre premiers livres des Annales, que l'on possède entiers ; le cinquième qui est inutile, et le sixième ; dont il ne s'est rien perdu ; contiennent le règne de Tibère, depuis l'an 14 jusqu'en 37. Les quatre livres qui restent ; dans



lesquels était compris le règne de Galigula, nous manquent, ainsi que le commencement du xi<sup>e</sup>.; en sorte qu'en ouvrant ce qui reste de celui-ci, on est transporté à l'année 47, 5<sup>e</sup>. de Claude : la lacune est d'environ dix ans. On n'en remarque plus de très-sensible ou de très-importante jusqu'au chapitre 35 du livre xvi. Ce chapitre ne nous conduit qu'à l'au 66; et la perte de la fin de ce dernier livre des Annales, nous prive du tableau des deux dernières années de Néron. Les 16 livres embrassaient donc 52 ans : dans les 20 livres d'Histoires, s'ils nous avaient été tous conservés, Tacite continuerait ses récits depuis la mort de Néron, en 68, jusqu'à celle de Domitien, en 96, espace de vingt-huit années seulement. Il ne reste que les 4 premiers livres et le commencement du 5<sup>e</sup>. Ils correspondent aux règnes éphémères de Galba, Othon, Vitellius, et à celui de Vespasien, jusqu'à la guerre de Civilis (*V. ce nom, VIII, 590*), en 70. Les livres suivants achevaient l'histoire de Vespasien, et y ajoutaient celles de Titus et de Domitien. Quant aux règnes de Nerva et de Trajan, l'historien semblait les avoir réservés pour servir de matière à un troisième ouvrage. Il destinait à sa vieillesse ce doux et consolant travail; mais on a lieu de croire qu'il n'a pas eu le temps de s'y livrer : il n'en est fait aucune mention dans le cours des siècles qui ont suivi le sien. Toujours venons-nous de voir que de 36 livres historiques qu'il avait composés, il en subsiste à peine 17. Plus d'une fois on s'est empressé d'annoncer la découverte de quelques parties des 19 autres; en 1606 surtout, des Napolitains conçurent ou inspirèrent cet espoir : leurs promesses ont été vai-

nes, comme la plupart de celles du même genre; et nous devons nous résigner à regretter toujours ces trésors, dévorés par le temps, ou détruits par l'ignorance, à moins que des palimpsestes ne nous en restituent quelques débris. Mais les livres qui nous restent de Tacite, s'ils ne suffisent point à notre instruction, suffiront du moins pour perpétuer sa gloire. Les Lettres de Plinius ne laissent aucun doute sur la célébrité dont cet historien a joui de son vivant. Quelques-uns pensent que c'était lui que Quintilien désignait par ces paroles du livre x (c. 1) des Institutions oratoires : « Pour » l'honneur de notre âge, un écri- » vain vit encore, qui sera nommé » un jour, que chacun reconnaît as- » sez aujourd'hui (*qui olim nomi- » nabitur, nunc intelligitur*). Il a » plus d'admirateurs que d'imita- » teurs : sa liberté lui a nuï; on a » mutilé ses ouvrages; mais ce qui » en demeure porte l'empreinte inf- » façable de son génie et de la » hardiesse généreuse de ses senti- » ments. » Il n'est pas certain ni même probable que cet éloge doive s'appliquer à Tacite; et nous devons d'ailleurs avouer que depuis sa mort cet historien a été fort diversement jugé. D'un côté, Vopisque et Tertullien l'accusent de mensonge; de l'autre, Spartien, Orose, Sidoine Apollinaire, louent sa bonne-foi aussi bien que son talent. L'empereur qui, au 3<sup>e</sup>. siècle, portait son nom, ordonna de placer ses livres dans toutes les bibliothèques, et d'en tirer un très-grand nombre de copies : ce deuxième ordre n'aura eu sans doute qu'une exécution fort imparfaite dans l'étroit espace d'un règne de six mois; autrement on ne concevrait pas comment auraient pu dis-

paraître tant de parties de ces ouvrages. Quoiqu'ils aient continué d'être cités par quelques écrivains, comme saint Jérôme, Sulpice-Sévère, Cassiodore, Jornandès, Fréculphe, Jean de Salisbury, on peut dire qu'en général ils ont été fort peu étudiés pendant le moyen âge. Mais depuis le renouvellement des lettres, ils sont devenus l'objet d'une sorte de controverse qui peut-être dure encore. Si Côme de Médicis et le pape Paul III ont cherché dans Tacite les leçons de la plus profonde politique; si Bodin, Muret, Juste Lipse, ont révééré en lui l'un des grands maîtres de l'art d'écrire; si Montaigne *l'a couru d'un fil*, et si enfin la plupart des savants du seizième siècle ont contribué à expliquer, répandre ou recommander ses écrits, il faut dire aussi qu'Alciat et Ferret critiquaient sa latinité, que Casaubon le reléguait parmi les auteurs du deuxième ordre, et que Budé l'accusait d'imposture, de perversité, ou en propres termes, de scélératesse. Dans l'âge suivant, il a trouvé encore des censeurs rigides, tels que Du Perron, Strada, Rapin, Saint-Évremond; mais il recevait les hommages de la reine Christine, de Balzac, de Gui Patin, de La Mothe le Vayer, de Tillemont, et de Racine qui l'appelait *le plus grand peintre de l'antiquité*. Au dix-huitième siècle, tandis que Rollin, Voltaire, Mably, lui adressent beaucoup de reproches, et Linguet presque autant d'injures qu'à un contemporain, il retrouve tant d'admirateurs, que nous n'en pourrions nommer qu'un fort petit nombre : en Angleterre, Gordon et Gibbon; en France, La Blérierie, Brotier, d'Alembert, Thomas et Laharpe. Il est, aux yeux de d'Alembert, le premier des historiens; il n'a

fait que des chefs-d'œuvre, ajoute Laharpe (12) : c'est lui, selon Thomas (*Ess. sur les éloges*, eh. xv), qui est descendu le plus avant dans les profondeurs de la politique, et qui a donné le caractère le plus imposant à l'histoire. Quels sont maintenant les défauts si graves que lui imputent ses censeurs modernes? D'abord sa latinité leur paraît suspecte; et cette critique étrange s'est reproduite, même depuis qu'elle a été réfutée par Muret, dont l'autorité est d'un si grand poids en une telle matière. Il nous semble qu'après tout, c'est une langue assez riche et assez pure que celle qui exprime les plus fortes pensées et les plus vifs sentiments, qui colore les détails, qui peint les caractères, qui anime les récits, qui rend sensibles les nuances les plus délicates. Nous ne saurions nous plaindre non plus de la précision et de la rapidité du style, quand l'expression demeure partout juste et complète, nerveuse sans effort, claire par son énergie même, et moins figurée que pittoresque. S'il y reste quelques traces d'affectation, comme le soupçonnait Montaigne, nous devons avouer qu'elles ne nous sont pas sensibles. Tacite craignait à tel point d'altérer l'histoire en la chargeant d'ornements étrangers, qu'il n'y insérait d'autres harangues que celles qui avaient été réellement prononcées. Il ne les transcrivait pas littéralement : il élaguait les détails superflus et supprimait les digressions prolixes, resserrait et enchaînait les idées afin de leur donner plus de force et de clarté; mais il en conservait le fonds et ne l'inventait pas. C'est à notre avis ce qu'on doit reconnaître

(12) Voyez un excellent exposé des motifs de ce jugement dans le *Lycée de Laharpe*. Part. 1, l. 116, s. 1, sect. 1.

en comparant le discours que tient l'empereur Claude au chap. 24 du livre XI des Annales, avec le texte qui se lit sur deux Tables de bronze retrouvées à Lyon, et regardées comme antiques. De part et d'autre, l'empereur s'élève contre le préjugé qui proscriit les innovations; il rappelle les changements politiques qui se sont opérés successivement dans l'état romain; il soutient qu'il est avantageux d'acquérir en Italie, hors de l'Italie, des citoyens distingués, des sénateurs illustres; et il fait particulièrement l'éloge des Gaulois, dont la fidélité ne s'est pas démentie depuis qu'on a traité avec eux. La différence ne consiste qu'en ce que l'historien a retranché quelques détails locaux et personnels, et une dissertation plus inutile sur l'origine du roi Servius, et sur les noms du mont Cœlius. Mais il est, dit-on, des faits bien plus importants, que Tacite a mal connus ou infidèlement retracés. En effet, les fausses idées qu'il donne des Juifs et des Chrétiens, sont, à notre avis, sans excuse: puisqu'il écrivait l'histoire, il devait s'éclairer assez pour ne point partager des préjugés populaires si odieusement injustes. Nous regrettons aussi qu'en rapportant de prétendus miracles de Vespasien, il se laisse soupçonner d'y ajouter foi. Doit-on dire ensuite que son humeur indépendante et satirique l'entraîne au-delà des bornes de la vérité, quand il s'agit des mœurs et des actions des maîtres du monde? Nous ne le pensons point. Il n'est pas sans doute impartial entre la tyrannie et la liberté, entre le vice et la vertu; mais Tibère, Claude et Néron ne pouvaient être calomniés: quelque affreuses que soient les couleurs dont il les peint, ils ne s'offrent pas sous

des jours plus favorables dans les récits de Suétone, ni dans les autres monuments historiques de ce siècle, ni dans les traditions perpétuées durant les âges suivants; aucune des flétrissures qu'il leur imprime n'est effacée ou affaiblie par des témoignages de quelque valeur; et jusqu'ici l'on n'a su opposer aux siens que de pures dénégations ou des considérations vagues sur l'in vraisemblance des excès monstrueux qu'il signale; comme si la perversité humaine, exaltée par l'usage du pouvoir absolu, enhardie par l'impunité, encouragée par l'adulation, devait reconnaître des limites! A vrai dire, les premiers à qui ces morceaux de Tacite ont déplu étaient des personnages qui s'y croyaient dénoncés d'avance. Thomas à dit que Louis XI, Henri VIII, Philippe II, n'auraient jamais dû voir Tacite dans une bibliothèque sans une espèce d'effroi; et lorsque cette observation eut été confirmée, il y a vingt ans, par les aveux d'un usurpateur et de ses flatteurs, un poète (Chénier) s'empressa de la reproduire:

Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans;  
Et son nom prononcé fait pâlir les tyrans.

Toutefois, sauf les pertes que nous avons indiquées, ces redoutables livres ont traversé les âges, et retrouvé, depuis quatre siècles, plus de lecteurs que jamais. Il s'en conserve deux anciens manuscrits à Florence. L'un serait de l'an 395, si l'on s'en rapportait à la note qui le termine; mais les Bénédictins (Nouv. Traité de diplomatique, III, 278-280) y ont reconnu une écriture lombarde du dixième ou du onzième siècle; et cette remarque paraît fort juste, quoiqu'elle ait été modifiée par Ernesti et par quelques autres, qui, en avançant que ce n'est qu'une copie faite sur l'exem-

1395, la font remonter au siècle, au septième, même. Le second manuscrit de vient de Corbie ou Cor-estphalie, où il a été trou-receveur nommé Archim-1 X paya cette découverte fication de cinq cents écus; miers livres des Annales mis par ce manuscrit, dont pas non plus très-bien dé- en cite quatre de la bi- du Vatican : l'un de la fin ème siècle, et les autres rnes. Beatus Rhenanus en n qui avait été auparavant Bude, et dont il exagérat ité. Ceux de Paris ne jouis- d'un très-grand renom : ant, celui qui existait à n de l'Oratoire, et que Dot- écrit, se recommande par Il est d'ailleurs defectueux, et semble assez peu anté- éditions. La première de arut à Venise, chez Ven- oire, vers 1469; et le quin- le en fournit cinq autres soit dans cette même ville, ome et à Milan. Toutes olo; et elles compren- is la dénomination d'his- ste, plusieurs livres, tant es que des Annales. Il en ne des éditions de Venise, Rome, 1514; mais celle dans cette dernière ville, a ar Béroalde le jeune. Elle puable en ce que les pre- des Annales, récemment 1, y étaient, pour la pre-, imprimés. Les précédens commençait par les 2 *Valerium*, du onzième s: 1515, on distingue celles 1516; de Milan, 1517; de z Froben, 1519, toutes

trois in - fol. encore; puis celles des Juntas, à Florence, en 1527, in-8°, et des Aldes, à Venise, en 1534, in-4°, avec des notes de Beatus Rhenanus et d'Alciat. Le travail de Rhenanus se retrouve dans plusieurs éditions de Bâle, particulièrement dans celle de 1543, in-fol. Il en existe une sous la même date, publiée à Lyon, in-8°, chez les Gryphes, avec les remarques de Ferret. Les corrections et les notes de Juste Lipse ont enrichi les éditions d'Anvers, 1574, in-8°; 1600, in-4°. Vers le même temps, Pichena et Gruter travaillaient aussi sur Tacite. Les résultats de leurs recherches ont été joints au texte de cet historien, en 1600, à Florence; en 1607, à Francfort, in-8°, et à Anvers, in-fol.; en 1608, à Paris, dans ce dernier format. Les trois principales éditions elzéviriennes sont celles de 1634, à Leyde, 2 tomes in-12; de 1640, dans la même ville, et pareillement en 2 vol.; de 1672 - 73, à Amsterdam, 2 vol. in-8°. Dans la première, on a suivi celle de Juste Lipse; la seconde a été revue et annotée par Grotius, et l'on y a joint un troisième tome imprimé à Amsterdam, en 1649, et contenant le Commentaire de Henri Savile; dans la troisième, Fréd. Gronovius a réuni ses propres notes à celles de divers commentateurs, y compris Bernegger, qui avait publié les siennes, avec le texte de Tacite, à Strasbourg, en 1638 et 1664, in-8°. Le Tacite *ad usum Delphini*, donné par Pichon, à Paris, 1682-87, 4 vol. in-4°, n'a de valeur que parce que les exemplaires n'en sont pas très-communs. On estime davantage l'édition de Leyde, 1687, 2 vol. in-8°, préparée par Théod. Ryckius (*Voyez* ce nom, XXXIX, 389), et enrichie de ses remarques. Elle a été repro-

duite à Dublin, en 1730, en 3 tomes in-8°. Neuf ans auparavant, Jacq. Gronovius avait fait paraître à Utrecht, en 2 volumes in-4°, un Tacite *cum notis variorum*, qui diffère assez peu de celui de 1672, et que les Foulis ont réimprimé à Glasgow, en 4 vol. in-12, en 1753. Ernesti venait de publier, en 1752, à Leipzig, 2 vol. in-8°, qui ont reparu en 1772, et dans lesquels sont comprises les notes de Juste Lipse, de J. Fred. Gronovius, de Nicolas Heinsius, avec celles d'Ernesti lui-même. En 1760, Brindley réimprimait à Londres, en 4 vol. in-18, le Tacite de Ryckius, en même temps que Barbou donnait à Paris, en 3 vol. in-12, une édition de ce classique, revue par Lallemand. Celle de Brotier, en 4 tomes in-4°, est de 1772 : elle a été renouvelée en 1776, avec des additions, 7 vol. in-12. Brotier (*Voy.* VI, 38, ) n'a pas seulement commenté Tacite, il a osé remplir les trop grandes lacunes qui interrompent et décomplètent les récits de cet historien, et il a aussi ajouté un supplément au dialogue des Orateurs. Parmi les éditions publiées depuis 1786, nous indiquerons celles de Londres, 1790, disposée par H. Homer; des Deux Ponts, 1792, 4 vol. in-8°; de Parme, chez Bodoni, 1795, 3 vol. in-4°, qui ne contiennent que les Annales; d'Édinbourg, 1798, 4 vol. in-4°. (c'est une copie du Tacite de Brotier); de Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°, édition d'Ernesti, revue et augmentée par Oberlin; de Londres, chez Valpy, 5 vol. in-8°, où se retrouvent les notes et les dissertations de Brotier, avec des extraits de plusieurs autres commentateurs et quelques remarques de Porson. Enfin, de 1819 à 1821, M. Le Maire a publié, à Paris, pour entrer

dans sa collection de classiques latins, 6 vol. in-8°, intitulés : *Corn. Tacitus, qualem omni parte illustratum, postremò publicavit J. Jac. Oberlin, cui selecta additamenta subjunxit Jos. Naudet* : on y a reproduit le texte et les notes d'Ernesti, plutôt que de Brotier, dont le travail a essuyé, en 1801, une critique amère, et en général assez juste, dans les observations de M. Ferlet sur Tacite, 2 vol. in-8°. Nous avons, dans cette liste des plus importantes éditions de l'historien des Césars, nommé ses principaux commentateurs : il convient d'y joindre Muret, qui n'a point été employé par les imprimeurs à revoir le texte, mais qui l'a publiquement expliqué, et à qui l'on doit un commentaire sur les Annales, de courtes notes sur les autres livres, outre trois Harangues sur les caractères de ces chefs-d'œuvre. On rencontre aussi des observations critiques et historiques, à la suite de quelques-unes des traductions qui vont être indiquées. Ayant déjà fait mention des versions particulières de la vie d'Agricola, du Tableau des mœurs des Germains, et du Dialogue sur l'éloquence, nous n'avons à nous occuper ici que de celles des Annales, des Histoires, ou de la totalité des ouvrages de Tacite. Ils ont été traduits en langue polonaise, en 1775, 3 vol. in-8°; et Baden (*Voy.* III, 199, 200) a donné une version danoise des Annales, qui passe pour excellente : elle a paru à Copenhague en 1773 et 78, in-8°, 2 vol. Les Flamands en ont deux anciennes, l'une de Groznwagen, l'autre de J. Léonard Fénacol : Delft, 1616, in-4°; Amsterdam, 1645, in-8°; mais ils ne lisent plus que celle de P. Corn. Hofd, publiée en 1684, in-fol. et réimprimée dans le même for-

es œuvres du traducteur, Micillus (V. XXVIII), s au jour un Tacite allemand 1535 : c'est un volume imprimé à Maïence, et dé-tytag (*Analect.* II, 923, version et celle de Grotort, 1657, in-8°, ont été par celles de J. Sam. mbourg, 1705, 3 vol. 'atzke (V. XXXIII, 154-ebourg et Halle, 1765-8 in-8°; de Ch. Fréd. 80 et 81, in-8°, 2 vol., plus nouvelles. Richard a traduit en anglais les Henri Savile les Histoi-uni l'un et l'autre travail ion in-fol. de Londres, version de Thomas Gorie en 1728, 1731, 2 vol. ité souvent réimprimée : es in-8°; 1753, 5 vol. in- v. in-8°; 1770, 5 v. in- accompagnée de discours , critiques et politiques, qui z de succès et qui ont été 1 français, Amsterdam, ol. in-12; Paris, 1794, 3 mais en elle-même, elle 'un très-grand mérite, non lle d'Arthur Murphy, dé- rke, en 1793, 4 vol. éimprimée en 8 tomes in- 5. Murphy a joint aussi ldes réflexions politiques, ru suggérées par les cir- où il écrivait plutôt que ts de l'historien latin. Les : espagnols de Tacite sont: Barientos (Madrid, 1614, nmanuel Sueyro (Anvers, 10.), Léandre de Saint- ouai, 1629, in-4°). On pas bien l'auteur d'une lienne, imprimée à Venise, George Dati donna la

sienne en 1563, in-4°, et elle eut plusieurs éditions jusqu'à celle de Francfort, en 1612. Le premier essai de la traduction célèbre de Davanzati parut à Florence, in-4°, en 1596 : elle a été publiée ensuite chez les Juntas, en 1600, in-4°; chez Nesti, aussi à Florence, en 1637, in-fol.; à Venise, en 1677, in-4°; à Padoue, chez Comino, en 1755, 2 tomes in-4°; à Paris, chez Quillau, en 1760, 2 vol. in-12; à Bassano, en 1790 et en 1803, 3 vol. in-4°, y compris des additions; à Milan, 1799, 9 vol. in-12, avec le texte; à Paris, 1804, trois volumes in-12, revus par M. Biagioli. Quoique Davanzati (Voy. X, 579-581), lutte de fort près avec Tacite, il y a bien, de temps en temps, quelques idées qu'il ne parvient pas à exprimer; mais cette traduction n'en est pas moins, comme l'a dit Ginguéné, un chef-d'œuvre de pureté de style, de force, de précision et d'élégance. On ne saurait faire le même éloge de celle d'Adriano Politi, imprimée à Rome, en 1603, in-8°, à Venise, en 1604, in-12, et quelques autres fois jusqu'en 1644 : les éditions de 1618, de 1620 et de 1628, in-4°, comprennent une version des Aphorismes politiques qu'Alamos Barientos avait joints à son Tacite espagnol.—Peut-être n'est-il point de langue moderne qui puisse, aussi bien que la française, représenter les pensées de l'éloquent et ingénieux historien des premiers empereurs, imiter sa précision, atteindre à son élégance, aspirer à son énergie. Cependant Marmontel et Laharpe l'ont déclaré intraduisible dans notre langue, ce qui montre au moins qu'ils n'avaient pas une très-haute idée des tentatives faites avant 1790. Il semble en effet presque inutile de rappeler les plus anciennes, c'est-à-

dire du seizième siècle et même du dix-septième. Après Ange Capelle, qui s'engagea, le premier chez nous, dans cette carrière, Étienne de La Planche publia *les cinq livres d'Annales, tournés en français*, Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4°. (Voy. LA PLANCHE, XXIII, 384). Le président Claude Fauchet donna, en 1582, in-folio, une version complète, qui ne satisfait point Pasquier, quoiqu'elle vint d'un *personnage d'honneur*, et qu'elle ait eu plusieurs éditions. La traduction mise au jour, en 1619 et en 1628, par Jehan Baudouin, l'un des premiers membres de l'académie française, n'a pas eu un long succès; et l'on ne se souvient pas davantage de celle de Raoul Lemaitre, imprimée en 1636, in-fol., ni de celle d'Achille de Harlay de Chanvalon, qui parut dans le même format, en 1644. Perrot d'Ablancourt en composa une qui fixa l'attention publique durant un demi-siècle : la première édition, en 3 vol. in-12, fut achevée en 1651, et suivie d'environ dix autres : on la trouvait belle et infidèle, comme toutes les productions du même traducteur : aujourd'hui l'on n'adopterait guère que la seconde partie de ce jugement. Amelot de La Housaye la critiqua vivement dans un volume in-12, imprimé en 1686, sous le titre de *Morale de Tacite* : un neveu de Perrot prit sa défense, et défia le censeur d'en faire une aussi bonne. Amelot accepta le défi, et traduisit les six premiers livres des Annales, en y ajoutant des Notes historiques et politiques. Cet ouvrage, qui ne formait, en 1690, qu'un vol. in-4°, en remplit dix in-12 dans l'édition d'Amsterdam, en 1731, parce qu'on y a fait entrer la suite des Annales, déplorablement traduite par François Bruys, ou par un

anonyme, que les lettres initiales C. de G. ne font pas connaître. Le professeur Guérin offrit au public, en 1742, 3 vol. in-12, dignes au plus de servir aux études de ses élèves : c'était une interprétation scholastique et inanimée des Annales, des Histoires et de la Vie d'Agricola. Jean-Jacques Rousseau s'essaya, en 1754, sur le premier livre des Histoires seulement : il aspirait à traduire le style de Tacite; mais il avoue qu'un si rude jouteur l'eût bientôt lassé. Peut-être néanmoins a-t-il lui-même un peu trop déprécié ce travail, et l'en a-t-on beaucoup trop cru sur sa parole. S'il n'a que rarement vaincu les difficultés, il les a toujours senties; et pour la première fois, Tacite aurait pu se reconnaître de temps en temps dans notre langue. Une fidélité plus constante et plus sévère distingue la traduction que d'Alembert a donnée de morceaux choisis dans les divers ouvrages de l'historien latin : elle est d'un goût très-pur; et si les couleurs n'en paraissent pas assez vives, on doit convenir au moins qu'il était fort difficile de mieux faire. C'est ce qu'a prouvé La Bléterie, lorsqu'après dix ans de veilles, il a mis en lumière sa pénible et rampante version des Annales (Paris, 1768, 3 vol. in-12). Elle n'est guère connue aujourd'hui que par ces deux vers de Voltaire :

Des dogmes de Quémel un triste prosélite,  
En bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

Dotteville a traduit d'abord les Histoires (1772, deux tomes in-12), puis les six derniers livres des Annales (1774, 2 vol. in-12), ensuite les six premiers (2 vol. in-12, 1779). A l'égard de la Vie d'Agricola et des Mœurs des Germains, que La Bléterie avait tolérablement traduits, en 1755, Dotteville s'est borné à re-

de ce travail dans ses éditions de 1792 (7 vol. in-12), et de 1799 (10 vol. in-8°), qui contiennent ainsi Tacite en latin et en français, et pour tant le Dialogue des orateurs avec de très-bonnes notes des Suppléments historiques pour remplir les lacunes des textes. Cette traduction est fort estimée : l'abbé Dureau de La Malle en a composé une nouvelle, qui parut en 1803, 3 vol. in-8°; et qui se revisita en 1808, un an après la mort du traducteur, perfectionnée par lui, et revue par M. son fils : la seconde édition est en 5 vol. in-8°. Elle comprend le texte latin, la traduction, des Remarques historiques et littéraires, un Tableau chronologique des événements rapportés par Tacite, etc., un Tableau chronologique de la famille des Césars, une Table des matières, et un abrégé de l'empire Romain. Une seconde édition, publiée en 1817, augmentée des Suppléments de M. de La Malle, qui portent le nombre de volumes à six : la quatrième est sous presse et paraîtra en 1826, sous les soins de M. Noel. Le mérite de ce travail est assez attesté par le succès qu'il a reçu, par le succès croissant qu'il obtient chaque jour, et quoique ce qui en a été dit dans l'article *Dureau* (XII, 357) semble nous dispenser ici de donner des détails, nous rendrons du moins un hommage à l'élégance et à la pureté de cette traduction. Enfin, comme il l'avoue, de tout ce qu'il y avait d'heureux dans les éditions, surtout dans celle de l'abbé Dureau de La Malle en 1792, la meilleure, et qui, très-présentée elle-même, se recommande par la correction parfaite du

texte qui l'accompagne, et par tous les autres accessoires. La nouvelle édition sera accompagnée des suppléments de Brotier, traduits par M. Noel. Il nous reste à indiquer un Essai de traduction des Annales par M. Sénac de Meilhan, Paris, 1789, in-8°, une dernière version complète de Tacite, par M. Gallon de La Bastide, Paris, 1812, 3 vol. in-12; et celle que M. Le Tellier vient de publier, en 1825, de plusieurs extraits des Annales, des Histoires et de la Vie d'Agricola (2 vol. in-8°, *Voy. le Journal des savants*, juillet 1825).—Les notes de la plupart des traducteurs et des commentateurs de Tacite sont historiques ou philologiques plutôt que politiques et morales; mais d'autres écrivains se sont spécialement appliqués à recueillir les leçons que les livres de cet historien peuvent offrir aux princes, aux hommes d'état, aux citoyens. C'est le sujet de quelques livres de Scipione Ammirato, de Filippo Cavriana, de Vergilio Malvezzi, de Trajano Boccalini, etc., en langue italienne; de Chp. Forstner, de J. H. Boeckler, en latin; d'Amelot de La Houssaye, en français; de Thomas Gordon, en anglais. Nous avons déjà fait mention de ces deux derniers; et à l'égard des autres, nous renvoyons aux articles qui les concernent dans cette Biographie universelle. Nous en omettons un grand nombre d'autres, et nous n'ajouterons à cette liste que le nom de Wéguelin, qui a inséré dans les *Mém. de l'acad. de Berlin des Dissertations sur ce qu'il appelait l'Art Psychologique, l'art caractéristique, moral et politique de Tacite*: c'est l'un des premiers essais d'une école qui croit approfondir ce qu'elle obscurcit, et qui replongerait les principes et les détails même des sciences



morales dans les plus épaisses ténèbres, si leur lumière pouvait s'éteindre au cœur de l'homme, et si les écrivains classiques anciens et modernes, Tacite peut-être plus qu'aucun autre, n'avaient su les revêtir d'un immortel éclat. Ernesti et d'autres philologues ont fort déprécié tout ce qu'on a publié d'observations morales sur l'Histoire des Césars; de son côté, Gordon et d'autres écrivains politiques ont parlé avec peu de respect des Commentaires grammaticaux : la vérité est que le premier service à rendre à l'instruction classique est de bien établir les textes, de les vérifier et de les interpréter avec une exactitude rigoureuse; que nous devons à ces travaux difficiles beaucoup de reconnaissance et d'estime; mais que pourtant ce ne serait pas faire un usage raisonnable des livres historiques, que de n'y point étudier la science des mœurs et des sociétés, puisqu'après tout ils n'ont d'utilité réelle qu'en perfectionnant les théories, qu'en les rendant sensibles, qu'en servant à les étendre, et au besoin à les rectifier par l'expérience. C'est visiblement la destination que Tacite a donnée à ses écrits; et tous ceux qui les ont ou loués ou censurés, sont d'accord sur ce point. Nous avons, dans le cours de cet article, recueilli plusieurs de ces jugements; il en existe un tel nombre d'autres, au milieu des livres de littérature et d'histoire, que nous n'entreprenons point ici de les indiquer: l'un des plus récents et des plus remarquables se trouve dans les Mémoires de M. Ancillon.—Les Vies de Tacite, soit abrégées, comme celle qu'a rédigée Juste Lipse, soit verbeuses, comme celle que La Blérierie a mise à la tête de ses traductions, soit précises et savantes, comme

celle que l'on doit à Brotier, sont aussi trop nombreuses pour qu'on nous en demande le catalogue. Nous désignerons néanmoins les notes qui concernent notre historien dans le second volume de l'Histoire des empereurs par Tillemont, et l'article que Bayle lui a consacré. Mais son caractère, son génie, et à vrai dire tout ce qu'il y a de mémorable dans sa vie, il faut le chercher dans ses ouvrages: c'est là qu'il continue de vivre pour les délices des hommes sages, pour l'effroi des pervers et pour l'instruction de la plus lointaine postérité.

D—N—V.

TACONNET (TOUSSAINT - GASPARD), né à Paris, le 4 juillet 1730, d'un menuisier, fut destiné à l'état de son père, et cependant envoyé au collège, où il ne se distingua que par ses espiègleries. Après avoir achevé ou peut-être interrompu ses études, il fréquenta les cabarets et autres lieux méprisés par la société. Ses ressources épuisées, il était sur le point de s'engager dans un régiment..... On lui offrit une place de manœuvre des décorations à la comédie française. Il suppléait au besoin le souffleur: un jour il laissa tomber une coulisse qui faillit écraser une actrice, et il reçut son congé sur-le-champ. Revoqué par les comédiens, Taconnet se fit comédien lui-même; mais ce fut sur le théâtre de la Foire. Dès son début, il eut de grands succès, prit du goût pour sa nouvelle profession, et devint même auteur. Lors de la réunion de l'Opéra - Comique du théâtre de la Foire avec les Italiens, en 1762, Taconnet, qui n'avait pas été du nombre des acteurs conservés, fut trop heureux d'être employé dans les ateliers des menus plaisirs; mais une nouvelle troupe française se forma bientôt, et il y fut

. Nicollet, son directeur, ayant  
 1, peu après, la permission d'é-  
 in théâtre sur le boulevard du  
 le, ce fut là que Taconnet ac-  
 que grande réputation. Les rôles  
 gues et de savetiers étaient  
 dans lesquels il excellait. Il  
 les premiers au naturel; aussi,  
 il voulait exprimer le dernier  
 de son mépris pour quelqu'un,  
 il : *Je le méprise comme un  
 d'eau*. Son talent pour jouer  
 vetiers était tel, que Préville  
 avec esprit, qu'il serait dé-  
 dans les rôles de cordonniers.  
 nduite n'avait jamais été ré-  
 ; sa santé en souffrit. Une chu-  
 l fit lui occasionna une plaie à  
 be. Il n'avait d'autre ressource  
 aller à l'hospice de la Charité.  
 et, à la fortune duquel il con-  
 it, vint offrir cent louis aux  
 de l'hospice, pour sauver son  
 aconnet. *M. Nicollet*, dit ce-  
 qui l'avait entendu, *prétez-  
 ouze francs à compte*. On ra-  
 que quelques instants avant sa  
 voyant, dans le lit à côté du  
 n compagnon menuisier qui  
 t le dernier soupir : « Cama-  
 lui dit-il, va-t-en dresser le  
 e chez Pluton, et annonce que  
 erai ce soir le *Savetier avocat  
 fort du bœuf gras*. » Taconnet  
 t le 29 décembre 1774 à  
 reures du matin. Il est au-  
 l'un grand nombre de pièces  
 être. À la suite de l'une d'elles  
 rocès du Chat), on en trouve  
 te dont vingt-trois sont indi-  
 comme imprimées. Une seule  
 l'avoir été depuis : c'est *le  
 donné et le Baiser rendu*. Les  
 icles de Paris, 22<sup>e</sup>. partie,  
 contenoent une liste beaucoup  
 mple, et qui doit avoir été  
 e par l'auteur lui-même, à en

juger par cette note qui l'accompa-  
 gne : « *Toutes ces pièces ( au nom-  
 bre de quatre-vingt-trois ) existent  
 tant imprimées que manuscrites ;  
 mais plus de quarante ont été sup-  
 primées par des ordres supérieurs  
 auxquels l'auteur se soumet avec  
 respect.* » La plus ancienne de ces  
 pièces est de 1749; c'est le *Laby-  
 rinthe d'amour*, opéra-comique.  
 Aucune n'est restée au théâtre. *La  
 Petite écossaise*, parodie de l'*Écos-  
 saise* de Voltaire, fut jouée et impr-  
 mée en 1760, in-8°. La tragédie de  
*Rosemonde* (*Voy.* ce mot, XXXIX,  
 34) n'est point imprimée. *La Mort  
 du Bœuf gras*, tragédie pour rire,  
 jouée et imprimée en 1767, s'est  
 conservée quelque temps sur les théâ-  
 tres de société. Outre ses comédies,  
 Taconnet a composé : I. *Tablettes  
 lyriques*, in-32. II. *Almanach chan-  
 tant*, ou *Soirées amusantes*, 1761,  
 in-32. III. *L'Ami de tout le monde*,  
 almanach en vaudevilles, 1762, in-  
 32. IV. *Jérôme à Fanchonnette*,  
*avec la réponse, héroïde*, 1759,  
 in-8°. V. *Mémoires d'un frivole*,  
*par l'auteur ambulant*, 1761, in-  
 12, fiction satirique. VI. *Stances  
 sur la mort de Marie, princesse de  
 Pologne, reine de France*, 1768,  
 in-4°. J. B. Artaud, né à Montpel-  
 lier, le 26 décembre 1732, est au-  
 teur de l'opuscule anonyme intitulé :  
*Taconnet, ou Mémoires historiques  
 pour servir à la vie de cet homme  
 célèbre, article oublié dans la Né-  
 crologie de 1775*. Amsterdam (Pa-  
 ris), 1775, in-12. Un *Éloge de  
 Taconnet* se trouve en tête des *Spec-  
 tacles des foires et des boulevards de  
 Paris*, etc., 4<sup>e</sup>. partie, pour l'année  
 MDCCLXVI (lis. MDCCLXXXVI),  
 in-24. Le 26 novembre 1776, on  
 joua, sur le théâtre de Nicollet,  
*l'Ombre de Taconnet*, comédie en

deux actes. Tacounet y paraissait au dénouement, pour prononcer sur les débats entre les savetiers et les cordonniers. On a représenté, en 1807, au théâtre des Variétés, *Taconnet chez Ramponneau*, ou *le Réveillon de la Courtille*, comédie-folie, de MM. Francis, Désaugiers et Moreau, imprimée en 1808, in-8°. M. Martainville a donné au théâtre de la gaité, en 1811, *Taconnet*, comédie en un acte, réimprimée en 1812. On doit à MM. Merle et Brazier, *Préville et Taconnet*, ou *la Comédie sur le Boulevard*, vaudeville grivois, joué en 1817, sur le théâtre des Variétés, imprimé en 1817, et dont la 3<sup>e</sup>. édition est de 1818. — TACONNET (Jacques), frère aîné du précédent et comédien au théâtre de Nicolle, est auteur du *Congé de semestre*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles. A. B.—T.

TACQUET (ANDRÉ), mathématicien, né en 1611, à Anvers, embrassa jeune la règle de Saint Ignace, et après avoir régenté quelque-temps les humanités, fut chargé de l'enseignement des mathématiques. Il professa cette science pendant quinze ans avec beaucoup de succès, et mourut de phthisie dans sa ville natale, le 23 déc. 1660. Ses principaux ouvrages sont : I. *Cylindricorum annulorum libri IV, unâ cum Dissertat. physico-mathematicâ de circularium volutione per planum*, Anvers 1651; — *liber V.*, ib. 1659, in-4°. Dans cet ouvrage, dit Montucla, l'auteur se propose de mesurer la surface et la solidité des divers corps qui se forment en coupant un cylindre de diverses manières par un plan, et celles des différents solides de circonvolution, formés par un cercle tournant autour d'un axe donné. Mais il y règne une affectation tout-à-fait

superflue de démontrer dans le style de la géométrie ancienne, des choses déjà démontrées par Guldin, Cavalieri, Grégoire de Saint-Vincent, etc. (Voy. *Hist. des Mathémat.*, II, 82). II. *Elementa geometriæ planæ ac solidæ, quibus accedunt et Archimede theoremata*, ibid. 1654, 1655, in-8°. III. *Arithmetica theoria et praxis accuratè demonstrata*, Louvain, 1655; Anvers 1655, in-8°. Ces deux ouvrages du P. Tacquet, recommandables par leur clarté, ont été long-temps suivis dans les écoles de la Société. IV. *Opera mathematica*, Anvers, 1668 et 1669 in-fol. Ce vol. contient : *Astronomie libri VIII*; *Geometriæ practice libri III*; *Opticæ libri III*; *Catoptricæ libri III*; *Architecturæ militaris liber unus*, etc. Dans son traité d'astronomie l'auteur suppose la terre immobile, quoiqu'intérieurement convaincu de la vérité du système de Copernic; mais il craignoit de s'écarter de Riccioli (*Voy.* ce nom) qu'il avoit pris pour guide, et d'adopter une opinion qui paraissait contredire le texte des Livres saints. Delambre a donné l'analyse de cet ouvrage dans l'*Histoire de l'Astronomie moderne*, II. 531-36. W—A.

TADINO (GABRIEL), général italien, né vers l'année 1480, à Martinengo près de Bergame, se rendit d'abord aux vœux de ses parents, qui le destinaient à la médecine; mais entraîné par ses goûts, il étudia l'architecture, et se forma sous un ingénieur français chargé de la réparation des fortifications de Bergame. En sortant de cet apprentissage, il offrit ses services aux Vénitiens, menacés de rester écrasés sous les efforts de la Ligue de Cambrai (1509). Pendant cette lutte désastreuse, Tadino donna des preuves

de son habileté, et mérita, guerre fut terminée, d'être au rang de surintendant des fortifications de Candie. alier de Saint-Jean de Jérusalem, il se distingua au siège de Rhodes, dont il fut un des plus défenseurs. Malgré la funeste issue de cette campagne, il obtint le commandement de Saint-Étienne, ensuite échangée contre le commandement de Barlette. La trêve dont il fut alors les Vénitiens et Malte lui fit accepter le commandement de grand-maître d'artillerie des armées de Charles-Quint, et dans toutes ses expéditions contre la France. Épuisé d'années de travaux, il desira finir ses jours dans la retraite; mais à la mort de son fils, il se vit obligé de regagner ses foyers, qu'une nouvelle guerre, éclatée entre les Turcs et la Porte, rendit ses concitoyens. Il fut élu par le sénat, à Venise, gouverneur de la Dalmatie, et prit des mesures sages et utiles pour mettre les îles de Dalmatie à l'abri des Musulmans. Il mourut en 1543. *Voy. Galvani, Memorie di Tadino*, etc., Venise, 1783, in-4°, ornés d'une vignette, en l'honneur de son général, dont on voit le buste d'un côté, et une batterie de l'autre, avec cette inscription : *UBI RATIO, IBI FORTUNA*.

Il n'est pas vrai que Tadj-EDDYN ILDOUZ ou Ildouz de Ghazna, était un des esclaves ou mamlouks, que le tyran Auride Schehab-eddyn Mo-

ammed avait fait élever avec soin et adoptés, pour lui tenir lieu d'enfants. Ildouz ayant reçu de ce monarque le gouvernement du Kerman et du Mékran, provinces situées entre Ghazna et l'Indoustan, se trouvait placé avantageusement sur le passage de son souverain pour lui faire sa cour et en obtenir des faveurs nouvelles. En effet, Schehab-eddyn, au retour de sa dernière expédition dans l'Inde, donna à son ancien esclave l'étendard royal de Ghazna, et sembla le déclarer ainsi son successeur. Mais après la mort du conquérant (*V. MOHAMMED II, XXIX, 216*), les omrahs turks appelèrent au trône son neveu Mahmoud et refusèrent de se soumettre à Ildouz. Ce dernier fut néanmoins reconnu roi de Ghazna, par la renonciation de Mahmoud, prince indolent, qui se contenta du vain titre d'empereur et d'un simulacre de souveraineté. Tadj-eddyn Ildouz, véritable dépositaire de toute l'autorité, voulut régner sur tous les états que son ancien maître avait possédés. Il envahit le Pendjab et s'empara de Lahor, l'an 603 (1207). Mais Gouthoub-eddyn Aïbek, roi de Dehly, reprit bientôt cette ville après avoir défait Ildouz qui, poursuivi jusqu'à Ghazna, perdit une seconde bataille ainsi que son royaume, et fut contraint de se réfugier dans le Kerman. Rappelé par ses sujets, il surprit son rival qui eut à peine le temps de s'enfuir et de repasser l'Indus. Tadj-eddyn, loin d'être corrigé par cette leçon, ne mit point de bornes à son ambition. Il prit Herat et conquit une partie du Seistan : mais ayant eu l'imprudence de faire la guerre au fameux Mohammed, sulthan du Kharizme (*V. MOHAMMED ALA-EDDYN*), il incurrit la vengeance de ce puis-

saut monarque, qui lui enleva pour toujours le royaume de Ghazna. Réduit, pour la seconde fois, à ne régner que sur le Kerman, il ne laissa pas de recruter une armée nombreuse, en attendant une occasion de pouvoir reculer les frontières de son petit état. La mort de Gouthoub-eddyn et l'usurpation de Scham-eddyn Iletmisch ( Voy. ce nom ) parurent à Tadj-eddyn Ildouz des circonstances favorables pour rentrer avec avantage dans l'Indoustan. Il conquit d'abord les provinces du nord et pénétra jusqu'à Dehly; mais ayant été vaincu par Scham-eddyn l'an 612 (1215), il fut fait prisonnier et termina ses jours dans les fers après un règne de neuf ans. Il ne laissa point de successeur, et le Kerman passa sous la domination des dynasties établies en Perse. A—T.

TADJ-EDDYN (ALY BEN KHAÏR) de Bagdad, historien arabe, mort en 674 de l'hég. ( 1275 de J.-C. ), a composé : I. *Histoire des hommes illustres*, en 5 vol. II. *Histoire du Caire*. III. *Histoire des Khalifes*, et plusieurs autres ouvrages historiques. Z

TAFTAZANI (SAAD-EDDYN MAS'OUUD AT.), fils d'Omar, est ainsi nommé dans tous les manuscrits de l'Escorial et de la bibliothèque bodléienne cités par Uri et par Casiri, et tous ceux de la bibliothèque de Leyde, et non pas Taktazani ou Tagtazani, comme le nomme Herbelot en différents endroits. Ibn Kassem, dans son *Histoire universelle*, rapporte à l'an 792 de l'hég. ( 1389 de J.-C. ) la mort de Taftazani à Marasch, et cette époque est indiquée aussi par Herbelot, qui se trompe lorsqu'il dit ailleurs que le même Taftazani mourut l'an 751 ( 1350 ). Taftazani cité comme un grand juriscôn-

sulte par le célèbre historien Ibn-Arabchah. Parmi les nombreux ouvrages qu'il écrivit sur différentes matières, on remarque : I. *Un Commentaire du Coran*. II. *Un Commentaire arabe*. III. *Un autre sur la Grammaire*, intitulé *Al-Ge*. IV. *Divers traités de Théologie*. V. *Un Commentaire sur la morale de Zamakhschari*. VI. *Un traité sur la Rhétorique*. VII. *Commentaires sur trois livres intitulés Clef des sciences* d'Abou-Yacoub al-Moali, par eddyn al-Cazvini, et par Seddyn al-Socaki ( Voy. SOCAKI ). VIII. *Un traité de son essence, de son existence et de ses attributs*. IX. *Un traité sur la clef de la jurisprudence* de Yahia ben Saïd al-Sirami. X. *Un traité de logique*. XI. *Un Commentaire métaphysique d'Avicenne*. XII. *Un tome du droit canonique*. XIII. *Un traité du droit civil*. XIV. *Un recueil de droit*. La bibliothèque de l'Escorial en possède trois exemplaires, dont un est autographe. Les autres ouvrages se trouvent tous manuscrits à la bibliothèque de l'Escorial, quelques-uns à la bibliothèque de la ville de Paris, et quelques-uns à la bibliothèque du roi à Paris, et à Leyde. Il existe en outre à Paris plusieurs manuscrits de Taftazani, qui ne sont point catalogués. Volney dit, dans son *Voyage en Syrie*, t. II, p. 90, qu'il a trouvé une Rhétorique de Taftazani parmi les manuscrits du couvent de Marhan sur la montagne des Druses.

TAFURI (JEAN - BERNARD) biographe, naquit en 1695 dans une petite ville de la terre d'Alger. Après avoir passé ses premières années dans la dissipation, il s'ef-

tort; et autant ses études tardives, autant ses progrès rapides. Ses ouvrages le développement successifs; car il travailla d'abord sa ville natale, puis sa enfin tout le royaume. C'érier, pour ainsi dire, du l'inconnu, et étendre ses après avoir augmenté ses amour des lettres ne l'em- de remplir des charges ; et, dans le tremblement de enversa de fond en comble : Nardò, en 1743, on vit ce empli de zèle et de philan- apporter des consolations ours à ceux qui avaient le fert de ce terrible fléau. Il lans cette ville, le 24 mai a de lui: I. *Vita di S. Gremeno*, Lecce, 1723, in-12. ire est le patron de la ville ). II. *Ragionamento istorico-antichi studj ed Accademie città di Nardò*. (Dans le re de la *Cronica de' minori uti*, par Lama, *ibid.*, 1723, III. *Giudizio intorno alla zione della patria di En-ab. de Angelis*. (Dans le 14<sup>e</sup> ecueil de Calogera.) L'auteur que cet ancien poète latin *Rugge* (RUDIA), aux envi- Tarente, et non pas dans un lu même nom, près de Lecce, de Angelis l'avait prétendu NGELIS, II, 162). L'opinion ri fut attaquée par un de ses iotes, qui publia (sous le pposé de Metello Alessandro ): *Risposta alla Critica fatta de Angelis*, etc., *ibid.*, tom. . *Delle scienze e delle arti te, illustrate ed accresciute ro di Napoli*, Naples, 1738, ompilation médiocre, et qui

prouve plus de patriotisme que de lumières : elle est bien au-dessous des éloges qu'on lui a prodigués. V. *Censura sopra i Giornali di Matteo Spinelli di Giovenazzo*. Les notes publiées par Muratori, sous le nom de Tafuri, appartiennent à l'abbé Pollidori. Ce fut pour en repousser la responsabilité, que notre auteur fit paraître les siennes dans le 1<sup>er</sup> volume de Calogera. VI. *Ant. de Ferrarius Galatei, de situ Japygia*, etc., Lecce, 1727, in-8<sup>o</sup>, réimprimée dans le 7<sup>me</sup> vol. de Calogera. Tafuri, qui a été l'éditeur de cet ouvrage, l'a enrichi de quelques notes. VII. *Annotazioni critiche sopra le cronache di Antonello Coniger*, dans le 8<sup>me</sup> vol. du même recueil ; et avec de nouvelles remarques dans le tom. III, part. 5<sup>e</sup> de la Collection des historiens de Naples. L'avocat Ambolo publia des observations sous le titre suivant : *Risposta alle critiche annotazioni di Tafuri sopra le Croniche di Coniger*, Lecce, 1736, in-4<sup>o</sup>. VIII. *Notizie intorno alla vita ed alle opere di Angelo di Costanzo*, (dans le 1<sup>er</sup> vol. de Calogera) suivi de corrections et de suppléments à l'ouvrage de cet historien, la notice seule a été réimprimée dans l'édition de Costanzo de 1735 ; elle fait aussi partie de la collection de Gravier. IX. *Dell' origine, sito ed antichità della città di Nardò*, (dans le 1<sup>er</sup> vol. de Calogera. Les six premiers chapitres seulement) X. *Frammenti degli atti della Congregazione ordinata da Gregorio XIV, per l'emendazione della Bibbia*, etc., dans le 33<sup>me</sup> vol. de Calogera, avec plusieurs renseignements biographiques sur les prélats chargés de ce travail. XI. *Istoria degli scrittori nati nel regno di Napoli*, Naples, 1744-70, 9 vol. in-12, c'est l'ou-

vrage le plus important de l'auteur, qui a le mérite d'avoir le premier traité l'histoire littéraire de Naples moins superficiellement que ne l'avaient fait Toppi et Nicodemo. Il a été maltraité par Signorelli, qui ne vaut pas mieux que Tafuri, auquel il a beaucoup emprunté. Le premier volume de cet ouvrage comprend les écrivains nés dans le royaume de Naples avant l'ère chrétienne : leurs notices, au nombre de quatre-vingt-une, sont rangées par ordre alphabétique, et précédées d'une introduction relative à l'ancienne géographie du royaume. Dans les volumes suivants, les noms sont disposés par ordre chronologique : l'auteur y a joint également un discours sur l'état des sciences et des lettres pendant les siècles barbares. Cette seconde période, qui s'étend jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, remplit six volumes. Les deux derniers et la moitié du septième, contiennent des additions et des corrections aux volumes précédents. Tafuri avait déjà rassemblé les matériaux pour la continuation de son ouvrage, qu'il aurait probablement refondu en entier, s'il en avait eu le loisir. Ses héritiers conservent plusieurs de ses manuscrits, entre autres la suite de l'histoire littéraire, en 3 vol. in-4<sup>o</sup>, et des additions nombreuses à la *Bibliothèque napolitaine*, de Toppi, en 1 vol. in-fol. *Voy.* Soria, *Storici napoletani*, pag. 577. A—G—S.

TAGEREAU (VINCENT), avocat au parlement de Paris, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, était né dans l'Anjou. Il est principalement connu par un *Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme*, qui paraît avoir été composé pour une affaire particulière à laquelle il s'intéressait. Tagerreau prouve, dans cet ouvrage, que

le congrès est déshonnéte, impossible dans son exécution, plus propre à égayer sur la question qu'on veut décider, qu'à faire découvrir la vérité (*Voy.* LAMOIGNON). L'édition de 1612, in-8<sup>o</sup>, offre des additions et des retranchemens qu'on ne trouve point dans celle de 1611, que Bouchel a insérée dans sa *Bibliothèque du droit français*. Ce traité ne diffère de celui d'Hotman sur le même sujet, qu'en ce que Tagerreau y a mis plus d'ordre et a discuté quelques questions de plus. Il est encore auteur du *Vrai Praticien français*, Paris, 1633, in-8<sup>o</sup>. T—D.

TAGESEN, *V.* TAUSAN.

TAGHRY-BERDY (BEN), *Voy.* ABOUL-MAHACEN.

TAGLIACARNE, *Voy.* TAÉO-CRÈNE.

TAGLIACCOZZI (GASPAR), chirurgien, né en 1546, d'un fabricant d'étoffes à Bologne, fit ses études à l'université de cette ville, où il eut, pour maître Cardan. Reçu docteur à l'âge de vingt-quatre ans, il obtint peu de temps après une chaire de chirurgie, et s'appliqua particulièrement au traitement des lésions des oreilles, de l'excision des lèvres, et surtout des nez coupés. Il publia sur cette dernière opération, un livre dans lequel il ne se montre que théoricien, quoique son ancien biographe et plusieurs de ses contemporains assurent la lui avoir vu exécuter avec succès dans les principales villes d'Italie. Il ne faut pas croire pour cela que Tagliacozzi ait été l'inventeur de cet art, sur lequel d'autres auteurs avaient écrit avant lui, et qui était pratiqué par un certain Branca, en Sicile, par Viano et d'autres chirurgiens en Calabre. Ce que l'on doit à ce professeur, c'est d'avoir publié sur la réparation des nez

mier ouvrage méthodique, ne à présent est le travail le mplet que l'on possède sur rtie. Il est divisé en deux dont l'un contient vingt-cinq es, et l'autre vingt, suivis t-deux planches gravées sur t d'une table générale des s. Du temps de Tagliacozzi, it l'habitude d'étaler beau- l'érudition, en rapportant s passages tirés des anciens . Se conformant à cet usage, emploie les premiers arti- son traité à prouver la di- l'importance du nez, des lè- des oreilles; invoquant l'au- es médecins, des orateurs, es, et jusqu'à celle des pè- Église et de la Bible. Ce n'est lix-neuvième chapitre qu'il ce que l'on savait avant lui e opération, et en quoi sa e s'accorde avec ces tradi- omplètes. Il cite, à cette oc- Galien, Celse, Paul d'Égi- ni les anciens, et Benedetti, , Vésale, Paré, Schenk, par- nodernes, presque tous ses orains. Cette opération, dit- ndée sur l'art de greffer; car une partie vivante du corps utre, à-peu-près de la même qu'un bourgeon sur un ar- is l'on se tromperait fort si yait remplacer les cartilages udes oreilles par les muscles ou de tel autre endroit charnu . Ce n'est que par l'épiderme peut espérer de réparer ces s mutilés; car il n'y a que la soit presque partout la mê- ne peut y avoir d'adhésion rface et entre des parties ana- gliacozzi fait cependant l'é- on de quatre espèces de peau; rdant la préférence à celle du

bras, il rejette expressément la peau du front comme difficile à se joindre, et d'un autre tissu que celui du nez. Les joues lui paraissent trop musculeuses, et il ne croit pas que l'on puisse écorcher les mains et les pieds, sans compromettre la vie. Il ne trouve rien de si convenable que la partie du bras audessus du coude. Il conseille au chirurgien opérateur de prendre plutôt un grand lambeau qu'un trop mince, parce qu'il vaut beaucoup mieux avoir un gros nez qu'un petit : *Minus enim malum est amplas gestare nares et prolixas.... quam imminutas et deformes.* Il n'est pas rare, dit-il, de voir croître le poil sur ces nouvelles narines, et dans ce cas, on est obligé de se faire raser le nez. Il examine ensuite l'âge, la constitution, l'état de santé, la saison, l'heure même dans laquelle l'opération peut être essayée avec succès. Il discute s'il vaut mieux se servir de la peau d'un tiers que de celle du blessé; et quoiqu'il ne doute pas que la greffe ne puisse avoir lieu en employant la peau d'un autre, il regarde néanmoins comme presque impossible d'assujétir deux personnes à un état d'immobilité parfaite, pendant un assez grand espace de temps. Il lui paraît même peu probable qu'une pareille méthode ait jamais été pratiquée. Dans le second livre de son ouvrage, Tagliacozzi décrit l'opération, et fait connaître les instruments et l'appareil dont on a besoin pour l'exécuter. Nous renvoyons au traité même, ceux qui seraient curieux d'en apprendre les détails. Depuis l'apparition de ce singulier ouvrage, personne n'avait songé à revenir sur le même sujet, si ce n'était pour en donner quelque idée. Fyens ( Voyez ce nom, XVI, 206 ), un



des élèves de Tagliacozzi, consacra plusieurs chapitres d'un livre intitulé : *De præcipuis artis chirurgicæ controversiis*, à présenter un aperçu de la méthode de son maître. A en juger d'après l'énoncé de ce travail (*De nasi amputati ex carne brachii restitutione*), l'on dirait que l'auteur partage l'erreur commune de son temps, de croire que l'on répare les nez avec de la chair; tandis qu'il dit expressément : *Non fit scissio in musculis brachii, sed tantum in cute*. Mais il se trompe lorsqu'en supposant qu'on puisse faire usage du bras d'un autre, il cite l'autorité de Tagliacozzi, qui, tout en admettant le principe, se montrait peu disposé à en adopter les conséquences. Ce qu'il y a de plus important dans l'ouvrage de Fyeus, c'est le passage où il déclare avoir été témoin de plusieurs guérisons obtenues par son maître. Comme il se trouve encore des personnes qui en doutent, nous croyons devoir les renvoyer au témoignage d'un auteur contemporain. Cette opération, qui paraît avoir été très-suivie en Italie, ne fut presque point accueillie dans le reste de l'Europe; et sans le cas, cité par Hildan, d'un nez amputé et remis en 1592, par Griffon, à Lausanne, on ne pourrait citer aucun exemple de pareilles opérations entreprises hors d'Italie; les chirurgiens s'étant bornés, dans les autres pays, à discuter sur la possibilité ou l'impossibilité de la méthode de Tagliacozzi. Chez les Italiens même, il y eut des professeurs qui la rejetèrent comme impraticable; et un Génois nommé Della Croce (*V. ce nom, X, 282*), qui, en 1612, remplissait une chaire de médecine à Rome, en parlait comme d'une chose absurde et ridicule. On peut juger de ce que l'on

en pensait dans les autres parties de l'Europe, d'après un passage des *Institutions chirurgicales* d'Heister (*V. ce nom, XIX, 592*), qui, en 1739, écrivait que lorsqu'on a le malheur de perdre son nez, la meilleure manière de le remplacer, c'est d'en commander un autre en bois ou en argent (chap. 73); et l'ouvrage d'Heister, traduit dans presque toutes les langues, a été, pendant un demi-siècle, le seul traité général que possédât la chirurgie moderne. Les rêves des partisans de la *sympathie* vinrent ajouter encore à l'incrédulité des antagonistes de Tagliacozzi. Le célèbre Van Helmont (*V. ce nom, XX, 15*), en répondant à ceux qui attribuaient en grande partie le succès de cette opération à l'intervention du démon, raconte sérieusement l'aventure d'un Bruxellois qui, ayant perdu son nez dans une bataille, en emprunta un autre sur le bras d'un labourleur, à Bologne. Il était tout fier de sa nouvelle acquisition, lorsqu'au bout de treize mois, il sentit tout-à-coup son nez se refroidir et tomber en putréfaction. Étonné de cet accident, il en demanda une explication à son chirurgien Tagliacozzi, qui lui apprit qu'au même jour et au même instant où ce nez tombait à Bruxelles, le malheureux labourleur qui l'avait fourni rendait le dernier soupir à Bologne. « Il y a encore des personnes videntes, ajoute l'historien, qui ont été témoins de ce fait; et je demande ce qu'il y a là d'incompréhensible ou de surnaturel (1). » Robert Fludd fait à peu-près le même conte dans sa réponse à Forster, qui avait osé révoquer en doute les vertus surprenantes de l'onguent *Arma-*

(1) *De Magneticâ vulnerum naturali et legitima curatione*. Paris, 1621, in-8°, § 23.

a méthode de Tagliacozzi ne tombée dans l'oubli, *Gentleman's magazine*, compte, en 1794, d'une fille opérée à Kumar, mah, et dont les détails raumis par l'*Hircarrah*, te de Madras. Un Mal-service de la compagnie ayant eu une main et le dans les prisons de Tip-rejoignit dans cet état Bombay, à Seringapabout d'une année, il trou-rgien indien, qui se char-rendre le nez, au moyen au de peau détachée du es Pennaut (3) (V. ce nom, 315), et d'autres voya-talent était héréditaire omas, caste des Indous, ent en même temps l'art er. On ne comprend pas l peut y avoir de commun roffession et l'opération du rapport que nous y avons c'est qu'on emploie de la elaine pour donner aux z une forme élégante, que le serait incapable de lle-même. Quoi qu'il en it que les chirurgiens an-ouvé la méthode indienne l'italienne, puisque c'est nt du front qu'ils pren-ération qui doit former le nez, ération leur ait souvent es journaux ont donné le tristes détails (4) sur un à qui l'on avait en vain remettre un nez aux dé-

od *Hoplocrossa-pongum* Forsteri.  
10-4°.

*Indoostan*. Londres, 1798, 2 vol.  
pag. 237.

ian *opération*. by M. TEAVERS.  
des sciences médicales d'avis il 1814.

pens de ses joues, après lui avoir inutilement écorché le front. Il ne ne nous appartient pas de décider laquelle des deux méthodes mérite d'être encouragée; mais il nous semble que l'on se trompe fort lorsqu'on avance que celle de Tagliacozzi est d'origine asiatique: car, comme nous l'avons déjà remarqué, ce chirurgien s'est expressément prononcé contre l'emploi de la peau du front. Le procédé auquel le docteur Graefe a pompeusement donné le nom de *méthode allemande*, n'est dans le fond que l'opération *taliacotienne* ou *calabraise*, avec quelques légères modifications, qui ne nous paraissent pas assez importantes pour lui obtenir le titre de nouvelle méthode. On rendrait un plus grand service à la science en dégageant l'ouvrage de Tagliacozzi (5) de tout ce qu'il y a de superflu, et en pulvant ce qu'il a dit de bon sur une opération encore peu connue et si rarement pratiquée. On pourrait mettre à profit les nouvelles connaissances physiologiques et anatomiques, et résoudre, d'après de meilleures données, les questions importantes trop légèrement discutées par le professeur de Bologne. Tagliacozzi, après avoir occupé pendant plusieurs années la chaire d'anatomie à l'université de cette ville, y mourut le 7 novembre 1599. Ses compatriotes lui élevèrent, dans les salles de leur théâtre anatomique, une statue tenant un nez à la main, avec une inscription très-honorable. Ses ouvrages sont: I. *De curtorum chirurgiâ per insitionem; additis cutis traducis, instrumentorum omnium, atque deligationum iconibus et tabulis, libri duo*, Venise, 1597, in-

(5) M. Portal l'appelle *Taliacot* ou *Tagliacozzi*.  
Passe pour le premier; mais que veut dire l'autre?

fol., fig., réimprimé sous le titre suivant : *Cheirurgia nova de narium, aurium, labiorumque defectu per insitionem cutis ex humero, arte hactenus omnibus ignota, sarciendo*, Francfort (1598), in-8°. II. *Epistola ad Hieronymum Mercurialem, de naribus multò antè abscissis, restitendis*, dans l'ouvrage de Mercuriale, intitulé : *De decoratione*, ibid., 1587, in-8°. III. *Consilia medica*, dans le Recueil de Lautenbach, intitulé : *Italie medicorum... consilia medicinalia*, ibid., 1605, in-4°. *Voy*, Mutio (de Plaisance), *Oratio in obitu G. Taliacotii*, Bologne, 1599, in-4°. — Brambilla, *Storia delle scoperte degl' Italiani*, tome II, pag. 213. — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, tome VIII, pag. 61. — Baronio, *Degl' inestit animali*, Milan, 1804, in-8°, fig. — Carpe, *An account of two successful operations for restoring a lost nose*, Londres, 1816, in-4°, fig. M. Breschet en avait annoncé une traduction française, qui n'a pas encore paru; l'ouvrage a été traduit en allemand, par Graefe, Berlin, 1817, in-4°. — Graefe, *Rhinoplastik, ou l'art de remplacer la perte du nez*, etc., ibid., 1818, in-4°, fig. (en allemand), trad. en latin, par le docteur Hecker. — Schouberg, *Sulla restituzione del naso*, Naples, 1819, in-8°, fig.; on en a rendu compte dans la *Biblioteca italiana*, année 1820. — Portal, *Histoire de l'anatomie*, tome II, pag. 165. — *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Nes*, par Percy et Laurent, tome XXXVI, pag. 74. A—C—S.

TAGLIAZUCCHI (JÉRÔME), littérateur, né à Modène, en 1674, entra dans les ordres, et fut protégé par le duc Renaud I<sup>er</sup>, son maître, dont il obtint une place dans la chancellerie

ducale. Il le suivit à Bologne, où il connut cette élite de littérateurs et de savants qui avaient fait de l'école de cette ville la première université d'Italie. Peu après son retour à Modène, le prince lui conféra un bénéfice, et la chaire de langue grecque au collège des nobles. Tagliazucchi remplit ces fonctions jusqu'à l'année 1723, époque à laquelle il prit, on ignore par quel motif, la résolution de se rendre à Milan, où il ouvrit une classe de littérature et de philosophie. Il y forma plusieurs élèves, entre autres la célèbre Marie-Gaétane Agnesi, à laquelle il apprit le grec et l'algèbre. Pressé en même temps de se charger de la direction du collège *Mariano*, à Bergame, et de remplir la chaire d'éloquence à l'université de Turin, il se décida pour ce dernier emploi, qui, bien que plus modeste, le plaçait sur un théâtre plus convenable. Tagliazucchi y resta jusqu'à l'année 1743, qu'il profita de sa retraite, pour aller terminer ses jours à Modène, où il mourut le 1<sup>er</sup> mai 1751. Ce professeur, qui, par ses travaux, a contribué à répandre le goût de l'étude de la langue italienne en Italie même, où elle était très-négligée, ne mérite pas un rang parmi les écrivains distingués; mais ce serait une injustice que de lui en refuser un parmi les habiles instituteurs. Ses ouvrages sont : I. *Epigramma greco, colla traduzione latina, per la festività di san Geminiano*, Bologne, 1703, in-4°. II. *Ultima persecuzione di Saulle contro Davide, oratorio*, Modène, 1708, in-4°. III. *Prose e poesie toscane*, Turin, 1735, in-8°. Ce recueil contient deux Dissertations sur la nécessité d'introduire l'étude de la langue italienne dans les écoles d'Italie; un discours d'ouverture; des traductions

et du latin, et quelques poé-  
nales. IV. *A Carlo Emma-  
drazione panegirica*, ibid.,  
1-8°. V. *Orazione e poesia  
rituzione dell' Accademia  
egno*, etc., ibid., 1736, in-  
*Raccolta di prose e poesie  
elle regie Scuole*, ibidem,  
vol. in-8°. , réimprimé plu-  
is, et précédé d'un discours  
né sur la manière d'instruire  
sse dans la littérature. VII.  
*panegirico al re di Sarde-  
rgame*, 1757, in-8°. VIII.  
*rica poesia*, Paris (Venise),  
n-8°. , ouvrage posthume,  
ar l'abbé Vicini. (*Voy. Zac-  
toria letteraria d'Italia*,  
, pag. 728; *Memorie per  
illa storia letteraria*, ann.  
g. 200; Tiraboschi, *Biblio-  
denese*, tom. V, pag. 167.)

A—G—S.

UREAU (JACQUES), poète  
, naquit au Mans vers 1527.  
e était juge au Maine; et sa  
marie Tiercelin, appartenait  
ncienne famille du Poitou.  
s Tiercelins, les uns abbés,  
es guerriers, lieutenant-géné-  
ouverneurs ou seigneurs, sont  
dans les vers de Tahureau.  
le aussi de son frère Pierre,  
ait et cultivait les lettres. La  
u Maine dit que Pierre Tahu-  
quoique voué à la profession  
es, avait profondément étu-  
jurisprudence, mais qu'il ne  
usage de son savoir en ce  
que pour concilier les plai-  
t les empêcher de s'engager  
procédurs des-lors ruineuses;  
vait d'ailleurs composé, en  
en prose, plusieurs ouvrages  
cun n'est imprimé, et parmi  
on distinguait une histoire  
des de François 1<sup>er</sup>, Henri II,

François II, Charles IX et Henri III  
jusqu'en 1584; un livre de la police  
et république Française, ou « discours  
» sur les états et offices tant des nobles  
» que de ceux de robe longue et de  
» leur première institution. » Selon  
La Croix du Maine, Pierre Tahu-  
reau, sieur de la Chevalerie et du  
Chesnay, n'avait, en 1584, qu'environ  
50 ans, et cependant il était le frère  
ainé de Jacques, dont ce biographe  
et Duverdier s'accordent à placer la  
naissance vers 1527. Il y a là néces-  
sairement quelque erreur: Pierre, s'il  
était l'ainé, devait être à peu près  
sexagénaire en 1584. On dit que les  
deux Tahureau descendaient du con-  
nétable Bertrand du Guesclin; c'est  
du moins ce que La Croix du Maine  
encore déclare avoir vu par les mé-  
moires et enseignements de cette  
maison. Quoi qu'il en puisse être,  
Jacques Tahureau, qui est le princi-  
pal sujet de cet article, nous est re-  
présenté comme ayant fait, dès son  
enfance, de rapides progrès dans l'é-  
tude des langues grecque et latine:  
ses talents littéraires s'annonçaient  
déjà. Néanmoins, durant son premier  
séjour à Paris, il embrassa l'état  
militaire et s'enrôla dans l'armée de  
Henri II: il y fit une ou deux cam-  
pagnes contre Charles-Quint; et de-  
vait être en 1552 ou 1553: il avait  
alors environ 25 ans. S'il s'est distin-  
gué par sa bravoure, il a eu la mo-  
destie de n'en rien dire dans ses poé-  
sies: il s'est contenté de chanter les  
exploits de ses parents les Tiercelins.  
Après avoir parcouru plusieurs pro-  
vinces, il revint dans la capitale, y  
reprit bientôt le goût des lettres, et  
mérita l'estime des poètes les plus  
renommés de ce temps, Mellin de  
Saint-Gelais, La Péruse, Joachim  
du Bellay, Jodelic, Ronsard, etc.:  
il obtenait en même temps les bonnes

grâces de quelques puissants personnages, particulièrement de Louis de Lorraine, cardinal de Guise. Malgré ces brillants succès, le désir de former un établissement plus solide le ramena au Mans, où il se maria; mais il mourut bientôt après, en 1555, à peine âgé de vingt-sept ans accomplis. La Croix du Maine « a entendu, de ceux qui avaient vu Jacques Tahureau, que c'était » le plus beau gentilhomme de son » siècle et le plus dextre à toutes » sortes de gentillesses. » Il avait, peu de temps avant sa mort, livré à l'impression trois différents recueils de vers. Le premier parut à Poitiers, chez les De Marnef et Bouchetz frères, en 1554, in-8°. avec une dédicace à M. le révérendissime cardinal de Guise, datée, par l'auteur, de Poitou, en cette même année. C'est aussi la date du second recueil, intitulé : Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée; petit vol. in-8°, qui, pareillement publié à Poitiers, se réunit au précédent. Le troisième est un in-4°. de vingt-deux feuillets, dont les premiers contiennent une Oraison ( en prose ) adressée au roi, sur *la grandeur de son règne*, ainsi que sur *l'excellence de la langue française*; et les derniers, des vers, qui sont dédiés à Mme. Marguerite, fille de Henri II, et qui roulent sur divers sujets de morale. Le poète a peu survécu à la dédicace de ce livre, datée par lui du 15 avril 1555: cet in-4° est imprimé à Paris, chez la veuve de Maurice Laporte. En 1574, Jean Ruelle réimprima à Paris, pour Robert le Mangnier, *les poésies de Tahureau, mises toutes ensemble*, in-8°, avec des vers d'Antoine de Baif à la louange de l'auteur. Jacques Tahureau avait composé quelques

autres ouvrages: une Traduction en vers français de l'Ecclésiaste, laquelle est restée manuscrite; et deux Dialogues en prose, qui ont été publiés en 1566, chez Gabriel Buon, in-8°, avec une longue épître préliminaire de Maurice de La Porte fils. C'est l'édition la plus connue; on en cite d'autres de Paris, 1562 et 1565, in-8°; de Lyon, 1568, in-16. Nous ne saurions faire aujourd'hui un grand éloge des poésies de Tahureau: les idées en sont devenues fort communes; elles ont été beaucoup mieux exprimées; mais il y a de l'aisance et quelquefois de l'harmonie dans la diction de ce poète; et si sa carrière s'était prolongée, il avait assez d'imagination, de talent et d'étude pour obtenir de plus véritables succès. Goujet et d'autres censeurs ont jugé en toute rigueur le second des trois recueils ci-dessus indiqués: ce sont des pièces érotiques, dont plusieurs sont en effet trop libres, particulièrement les six qui sont intitulées Baisers. L'Admirée, dont il célèbre les Mignardises, était une demoiselle de Tours, pour laquelle il avait conçu, dès l'âge de quatorze ans, si nous l'en croyons, l'amour le plus passionné. Son enthousiasme s'étend jusques sur la ville de Tours, qui devient à ses yeux une des merveilles de l'univers. Il est plus grave dans ses autres pièces de vers, quand c'est aux rois, aux princes, aux guerriers, aux poètes et surtout à la poésie elle-même que ses hommages sont adressés. On peut distinguer dans ses Oeuvres soixante-quatre vers contre ceux qui le blâmaient de s'être voué aux Muses, cinq Stances sur les dangers de l'indiscrétion, l'ode ou l'Épître au cardinal de Guise, une Ode à Charles Tiercelin, sur les serviers rendus par ce seigneur à François I<sup>er</sup>;

i les pièces érotiques, le Sonnet *voyez combien l'Amour est int*, et une Epigramme concourtisane (1). L'intitulé des dialogues en prose annonce : sont pas moins profitables étieux, et que les vices d'un y sont repris fort aprement us animer à les fuir et à a vertu. Tahureau s'y moque leurs sottises accréditées au lu seizième siècle; par exemplivres astrologiques de Pierre 1 ( Voy. Bayle, Dict., ait. : il avance même que les auteurs plus révérés sont précisément plus grands sots, « témoin, Platon, qui, étant monté us haut de la quintessence de ie, nous est allé forger de s idées imaginaires, etc. » dialogues, malgré la franchise aité qui les a long-temps rendés, ont conservé peu d'ine pourraient plus servir qu'à re des opinions humaines, de- in 1500 jusqu'à 1550 : ils ent des connaissances et des assez étendues pour un tel Pasquier cependant les a ce- lar ce vers, qui forme à lui pièce cinquante-neuf du troi- livre de ses épigrammes lati-

*qui ridet ridetur ab omnibus ipse;*

oi La Mounoye dit, peut-être out autant d'injustice et de é, que Pasquier devait songer ropres dialogues « dont tout onde aurait sujet de se mo- , mais dont personne pourtant moque, parce que personne ne t. » Ou lit, p. 216 du tome iv

Ne t'esbahis plus si Nérée  
Vend si cher maintenant l'amour;  
Elle veut avoir, la rusée,  
De quoy l'acheter à son tour.

de la Bibliothèque des poètes fran- çais, depuis le douzième siècle jus- qu'à Malherbe, que Tahureau se pro- posait de composer « deux autres » dialogues, dont les interlocuteurs » seraient le Démocritiq et le Cos- » mophile. » Ces noms sont pré- cisément ceux des deux personna- ges entre lesquels ont lieu les deux dialogues qui subsistent. Toutefois il est vrai que l'auteur devait y joindre deux autres morceaux du même genre. C'est du moins ce que nous apprend son éditeur Maurice La Porte, frère d'Ambroise La Porte à qui Tahureau avait laissé une copie des deux premiers dialo- gues et qui mourut vers la fin de l'année 1555 ( Voy. l'art. de Mau- rice de LA PORTE, XXXV, 454, 455 ). Les livres à consulter sur Jacques Tahureau sont les OEuvres mêmes de ce poète; l'Épître mise à la tête de ses dialogues, par Maurice La Porte; les Épithètes du même La Porte au mot Tahureau; les articles qui le concernent ( lui et son frère Pierre) dans les Bibliothèques de La Croix du Maine et de Duverdier; dans Nicéron, xxxiv, 204 - 211; dans la Bibliothèque française de Goujet, xii, 40-52. Quant au tom. vi des Annales poétiques, et au tom. iv des Poètes français, jusqu'à Malher- be, etc... on n'y trouve que des no- tices incomplètes ou inexactes de la vie et des productions de Jacques Tahureau.

D—N—V.

TAIE OU THAI-LILLAH (ABOUBEKRA ABD ELKERIM), 24<sup>e</sup>. kha- life abbasside de Baghdad, rempla- ça son père Mothy-Lillah, qui avait été forcé d'abdiquer l'an 363 de l'hég. (974 de J.-C.). Il suivit, mal- gré lui, les milices turkes qui, ré- voltées contre l'émir-al-omrah Bakh- teïar Ezz-eddaulah, allèrent le com-

battre à Waseth : mais après diverses hostilités sans résultat, Adhad-eddaulah, souverain de Chyraz, étant venu au secours de son cousin, battit les Turks, et le ramena dans Baghdad. Le khalife qui, pendant la bataille, s'était échappé des mains de ses tyrans, revint aussi dans sa capitale où Adhad-eddaulah lui témoigna beaucoup de respect, releva l'éclat de sa maison et pourvut magnifiquement à son entretien. Les deux princes Bowaïdes se brouillèrent bientôt : Adhad-eddaulah ayant vaincu et fait périr son cousin l'an 367 (978), devint maître de la charge d'emir-alomrah, et ne cessa de montrer les plus grands égards au khalife, dont il devint le beau-père deux ans après. Thaï continua de vivre dans une heureuse tranquillité sous le gouvernement de Samsam-ed-daulah et de Chérif-ed-daulah, qui possédèrent successivement la dignité que s'était arrogée leur père Adhad-eddaulah : mais le second étant mort en 379 (989), son frère Boha-eddaulah, qui lui succéda, cessa de ménager le khalife. Avidé des richesses que la munificence de ses prédécesseurs avait permis à ce prince d'amasser, il lui envoya demander une audience. Thaï l'ayant reçu solennellement, un officier délégué, aposté par l'emir, s'approcha du khalife comme pour lui baiser la main suivant la coutume, le saisit avec force et lui fit descendre rapidement les marches de son trône. On s'empara de sa personne, malgré ses prières et ses gémissements, et on l'entraîna dans le palais de Boha-eddaulah, où, en présence de témoins, il fut contraint d'abdiquer le vain titre qu'il avait porté près de dix-huit ans. Cet événement eut lieu l'an 381 (991). Thaï survécut douze ans à sa disgrâce, et les passa auprès

de Cadcr-Billah son successeur, qui lui témoigna toujours beaucoup de considération. Il mourut en 393 (1003), âgé de soixante-seize ans.

A—r.

TAIKO-SAMA fut le premier eabo ou empereur séculier du Japon. Depuis la fondation de cet empire par Syn-Mu, environ 660 ans avant J.-C., il était gouverné par un pontife ou daïro, qui réunissait dans sa personne, comme on a vu depuis les khalifes, la double autorité civile et ecclésiastique. Plusieurs fois des généraux avaient tenté de s'affranchir de son pouvoir, mais leurs révoltes avaient été promptement étouffées. Ce grand changement ne devait être accompli que par celui qui fait le sujet de cet article. FIDE-JOS, nom sous lequel il fut d'abord connu, était de la plus basse extraction. Dans sa première jeunesse, il avait été réduit à se mettre aux gages d'un paysan, qui l'employait à couper du bois et à le porter ensuite, sur son cou, à la ville voisine. Fatigué d'un état si pénible, il s'enfuit, et devint domestique d'un officier de Nobunanga, l'un des plus habiles généraux du Japon, lequel s'était arrogé la souveraineté de quelques provinces dans les environs de Meaco. Son nouveau maître, qu'il amusait par ses saillies, ayant vanté son esprit à Nobunanga, celui-ci voulut le voir, et le prit à son service. Le courage de Fide-Jos, et les talents qu'il montra dans plusieurs occasions importantes, l'élevèrent rapidement aux premiers emplois militaires. Il sut se concilier l'affection des soldats par sa bienveillance; et Nobunanga, dans une émeute, ayant été tué avec son fils, Fide-Jos lui succéda sans obstacle (1583). Plus habile que son prédécesseur, il s'empressa de recon-

naître l'autorité du daïro, dont il reçut le titre de quambuku, c'est-à-dire de lieutenant-général en service, géral de l'empire. En lui prodiguant des marques de respect et de soumission, il ne visait qu'à le dépouiller de sa puissance temporelle. Il lui fit élever, dans Méaco, un palais superbe où il le tint renfermé, sous prétexte qu'à l'exemple des dieux, dont il était la vivante image, il devait se soustraire aux regards indiscrets des peuples. Il augmenta le nombre de ses gardes et des officiers destinés à le servir; et, par ses hommages dont il l'entourait, trompa si bien le daïro, qu'il ne put jamais se douter qu'il était prisonnier. Maître du trône, Fide-Jos parut ne s'occuper que d'accroître la prospérité de l'empire. Il encouragea l'agriculture, le commerce, les arts; et, par ses soins, différentes villes furent agrandies et reçurent d'utiles embellissements. Mais il songeait en secret aux moyens d'affermir son pouvoir, en restreignant celui des princes et des grands, que le moindre mécontentement pouvait entraîner à la révolte. Ce fut dans ce dessein, qu'en 1592, il annonça le projet de réunir la Corée à l'empire du Japon. Si la conquête de cette péninsule eût été le seul but de cette expédition, quelques mois auraient suffi pour la terminer; mais Fide-Jos voulait prolonger la guerre. Il laissa son armée manquer de vivres et de munitions, et donna le temps aux Chinois de venir au secours du roi de Corée. Pendant que la guerre continuait avec des succès balancés, il faisait construire, autour de son palais, des habitations magnifiques, pour y loger les femmes et les enfants des seigneurs dont il redoutait le plus l'influence, et tout en les amusant par des fêtes con-

tinuelles, les y retenir comme autant d'otages. Les Chinois, battus dans diverses rencontres, furent obligés de demander la paix. Fide-Jos ne la leur accorda qu'à des conditions onéreuses, afin de trouver, dans l'inexécution des traités, un prétexte de continuer la guerre. Les seigneurs japonais, ruinés et épuisés de fatigues, furent trop heureux d'obtenir la permission de revenir dans leurs terres, en laissant leurs familles à la cour, où ils avaient d'ailleurs la liberté d'aller les voir. Il ne restait donc plus à Fide-Jos qu'à maintenir dans le devoir un peuple naturellement turbulent et ami des nouveautés. Il le fit, en publiant des lois si sévères que la moindre infraction était punie d'un châtement corporel, quand le coupable n'appartenait pas aux classes privilégiées. Après avoir établi son autorité absolue, il songeait à bannir de ses états les étrangers, surtout les Portugais, quand il mourut, le 8 septembre, suivant le P. Charlevoix (*Histoire du Japon*, XI, 1), ou le 16 décembre 1597, peu de temps après avoir pris le titre de *Taïko-Sama*, c'est-à-dire chef des grands. Il avait désigné son fils pour lui succéder; mais ce jeune prince fut supplanté par son tuteur. Ainsi, tous les soins qu'il avait pris pour assurer l'autorité dans sa famille, en précipitèrent la ruine. Taïko-Sama fut mis au rang des dieux par le daïro, sous le nom de de Ssin Fatzman, c'est-à-dire le second Fatzman, ou le dieu de la guerre. On voyait encore, du temps de Kämpfer, son temple à Méaco (*Hist. du Japon*, I, 174). Comme il persécuta le premier la religion chrétienne au Japon, les missionnaires, dit le P. Charlevoix (VI, 2), peuvent fort bien avoir été trop crédules sur le mal qu'on



débitait de ce prince. C'est à tort qu'ils l'ont représenté comme un tyran cruel. Pendant son règne, il ne fit mourir qu'un petit nombre de chrétiens; et, si l'on veut examiner les raisons qu'il eut pour les condamner au supplice, on ne le taxerapoint d'avoir été sanguinaire (ibid. VIII, 6). Taïko-Sama possédait toutes les qualités des grands princes, le courage, la prudence et la fermeté. Les seuls défauts que l'histoire lui reproche sont une excessive vanité et de fréquents emportements, qu'il s'efforçait quelquefois de réprimer. W—s.

TAILLIÉ (JACQUES), historien, était né, vers le commencement du dix-huitième siècle, à Villeneuve, diocèse d'Agou. Disciple de Rollin, il conserva la plus vive reconnaissance des soins qu'il en avait reçus. Ce fut pour faciliter aux jeunes gens la lecture des Histoires de Rollin qu'il en publia des *Abrégés*. Il paraît que le succès inespéré qu'obtint son *Abrégé* de l'histoire ancienne décida sa vocation pour les lettres. Taillié avait embrassé l'état ecclésiastique. Les particularités de sa vie sont inconnues. On ignore même la date de sa mort, que Fontette place avant l'année 1768 (Voy. la *Bibl. hist. de la France*, n°. 14220); mais il est probable qu'il a poussé sa carrière jusqu'en 1778, époque de la publication du dernier ouvrage qu'on lui attribue. On cite de lui : I. *Abrégé de l'histoire ancienne* de Rollin, Lausanne, 1744, in-12, 5 vol., souvent réimprimés. La quatrième édition, Neufchâtel, 1776, in-12, revue par l'auteur, est augmentée d'une table géographique. On l'a réimprimée, Lyon, 1805, fig. II. *Abrégé de l'histoire romaine*, avec des réflexions critiques, politiques et morales, Paris, 1755, 4 vol. in-12; nouvelle édition

revue, corrigée et augmentée, 1784, 5 vol., Lyon; 1801, 1805, 1825, in-12, 5 vol. Ces deux *Abrégés* ont été rivalisés par le *Précis de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine*, par M. Royou (Voyez ce nom, dans la *Biograph. des hommes vivants*, v, 264). III. *Histoire de Louis XII*, Milan (Paris), 1755, 3 vol. in-12. Elle est exacte, mais écrite, suivant Fréron (*Ann. littér.*), avec une plate simplicité. IV. *Abrégé chronologique de l'histoire de la société de Jésus*, sa naissance, ses progrès, sa décadence, etc., 1759, 2 part. in-12; nouv. éd. augmentée, 1760, in-12. V. *Remarques succinctes et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence*, 1760, in-12. VI. *Portrait des Jésuites*, 1762, in-12. VII. *Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois*, 1767, 2 vol. in-12, mis à l'index à Rome, le 19 juillet 1768. VIII. *Traité de la nature et du gouvernement de l'Église*, Berne, 1778, 3 vol. in-12. Cet ouvrage et le précédent sont attribués à l'abbé Taillié, par Barbier, dans son *Dict. des anonymes*. W—s.

TAILLANDIER (CHARLES-LOUIS), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1705, dans la ville d'Arras. Il fit profession, en 1727, à l'abbaye de Jumèges, et, s'abandonnant à l'utile impulsion donnée par quelques-uns de ses confrères, se dévoua tout entier à l'étude des antiquités nationales. En 1738, il fit paraître le *Projet d'une histoire générale de Champagne et de Brie*, in-4°. C'est une excellente dissertation, dont on trouve l'analyse dans les *Observations* de l'abbé Desfontaines sur les écrits modernes, xv°. lettr., p. 214. La bulle *Unigenitus* avait réveillé les querelles

lu jansénisme; et D. Tail-  
 le malheur de se rendre  
 l'éloge des appelants.  
 interrompre les recherches  
 entreprises sur l'histoire  
 gne, il vint à Paris, et se  
 publier le *Dictionnaire*  
 bretonne, par D. Le Pel-  
 nom). L'éditeur l'enrichit  
 ce qui contient l'histoire de  
 eltique, son origine et ses  
 et dans laquelle il indique  
 qui l'ont conservée dans le  
 alles et dans l'Armorique.  
 ensuite à D. Morice (*V.*  
 pour la continuation de  
 de la province de Breta-  
 rès la mort de son colla-  
 l en publia le second vo-  
 1756. Les talents qu'avait  
 Taillandier lui méritèrent  
 ses supérieurs. Il obtint,  
 he bénéfice, le titre d'ab-  
 in *partibus*, et mourut en  
 re les ouvrages cités, on a  
*Lettre* à D. Montfaucon  
 tien monument découvert  
 le de Reims (*Mercur*, fé-  
 ). II. *Lettre* sur les diffé-  
 slations du corps de saint  
 bé de Glanfeuil, Paris,  
 - 12. III. *L'Eloge de D.*  
 tête du tome ix de l'*Hist.*  
 z France (*V. D. R. VET*).  
 baptiste TAILLANDIER, jé-  
 nis, s'embarqua, en 1707,  
 Malo, pour les missions  
 fit le tour du monde par  
 e et les Philippines, et  
 zèle à Pondichéri. Quel-  
 sations recueillies dans ses  
 ont insérées dans les *Let-*  
*ntes*. Voy. le *Journal des*  
 1715, p. 286. W—s.  
 ASSON (JEAN-JOSEPH),  
 laye, près de Bordeaux,  
 l'un négociant, qui lui fit

faire d'excellentes études. Voyant le  
 peu de goût qu'il montrait pour le  
 commerce, ses parents lui laissèrent  
 le choix entre la robe et le petit col-  
 let. Déjà passionné pour les arts, il  
 rejeta l'un et l'autre avec une égale  
 répugnance. Assuré de l'éloignement  
 de sa famille pour une profession qui  
 promet plus de gloire que de fortune,  
 et n'osant contrarier ouvertement  
 un préjugé si fortement enraciné, il  
 s'avisa de rendre les murs de la mai-  
 son interprètes de ses projets. Bien-  
 tôt on lut dans tous les corridors et  
 les escaliers, écrits en grosses lettres :  
*Je serai peintre ou je mourrai, j'en*  
*jure par Raphaël*. Affermi dans ces  
 dispositions par la lecture de Vasari,  
 de Félibien, etc., ainsi que par  
 l'exemple de Lacour, son ami, qui  
 éprouvait la même opposition dans  
 sa famille, Taillasson parvint, à force  
 d'importunités, à triompher de toutes  
 les résistances. Mais son départ fut  
 signalé par ses parents comme celui  
 d'un mauvais sujet dont on ne peut  
 rien faire, et qu'on abandonne à son  
 malheureux sort. S'étant mis en route  
 avec Lacour, ils arrivèrent à Paris,  
 en 1764, et se placèrent dans l'école  
 de Vien. Malgré son âge de dix-huit  
 ans et son extrême délicatesse, qui  
 tenait peut-être plus encore de sa  
 grande sensibilité que de ses facultés  
 physiques, Taillasson vint à bout  
 de triompher de toutes les difficul-  
 tés que présentent aux élèves les prin-  
 cipes des beaux-arts. Impatient, comme  
 sont tous les artistes, d'aller ad-  
 mirer les chefs-d'œuvre de la peinture  
 dans la terre classique des arts, et  
 n'ayant pas réussi dans le premier  
 concours, plutôt à cause de la briè-  
 veté du temps accordé aux élèves  
 pour ces sortes de concours, que  
 par défaut de talent, il résolut de  
 faire le voyage à ses frais. En ayant

obtenu les moyens de sa famille, un peu revenue sur son compte et sur celui des beaux-arts, il partit pour l'Italie, vers 1773. S'étant livré à l'étude avec ardeur pendant les quatre années qu'il passa à Rome, peu de temps après son retour à Paris il se fit agréer à l'académie de peinture, sur un tableau représentant la naissance de Louis XIII, et recevoir deux ans après, sur celui d'Ulysse enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule. Dans le nombre des tableaux qui font honneur au talent de Taillasson, nous citerons : I. *Virgile lisant l'Énéide à Auguste*. II. *Une Scène de la tragédie de Rodogune*. III. *Olympias arrêtant la fureur des soldats venus pour l'assassiner*. IV. *Timoléon visité à Syracuse par des étrangers*. V. *La Mort de Sénèque*. VI. *Andromaque versant des larmes sur le tombeau d'Hector*. VII. *Héro et Léandre*, etc. Dans le choix des sujets peints par Taillasson, ainsi que dans leur exécution, on reconnaît toujours une profonde sensibilité et beaucoup d'expression. Le seul reproche qu'il méritât, et qui tenait plutôt à sa timidité et au désir de bien faire qu'au manque de talent, était celui de revenir trop souvent sur la même partie, ce qui donne à ses tableaux l'air d'être faits péniblement. La littérature et la poésie étaient l'objet de ses délassements. On a de lui plusieurs poésies, entre autres un petit poème imité des chants de *Selma* d'Ossian, dans lesquelles on retrouve la même sensibilité que dans ses tableaux. Son ouvrage intitulé : *Observations sur quelques grands peintres* (1807, in-8°), est aussi utile aux artistes qu'il est agréable aux amateurs. Ce fut ainsi que, parvenu à l'âge de soixante-

quatre ans, passés entre les délices de l'amitié, le charme des arts et celui des lettres, Taillasson fut enlevé à ses amis le 11 novembre 1809. Il montra dans ses derniers moments une sécurité parfaite, celle d'une ame pure qui n'a aucun reproche à se faire. La veille de sa mort, rappelant un de ses amis, qui le croyait endormi, et lui serrant la main : *Disons-nous donc bon soir mon ami, car demain il ne sera plus temps*. L'auteur de cet article a donné sur Taillasson une Notice plus étendue, qui a été imprimée, en 1811, dans le *Moniteur* et dans les *Mémoires de l'athénée des arts*. Il existe sur lui une autre Notice, par Bruun-Neergard (*Magasin encycl.*, 1810, 1, 310).

TAILLE (JEAN DE LA), né vers 1540, à Bondaroy, près de Pithiviers, d'une famille noble. Son père, qui était sans instruction, voulut que son fils en eût, et l'envoya étudier à Paris. Jean de la Taille eut au nombre de ses maîtres Marc-Antoine Muret; ce fut à Orléans qu'il fit son droit, sous Anne du Bourg (V. ce nom). On peut croire que La Taille était destiné à la magistrature; mais la lecture de Ronsard et de Du Bellay le fit renoncer à la jurisprudence, et il s'adonna à la poésie. Il avait suivi pendant quelque temps le parti des armes; il était, en 1563, au camp près de Blois; et, en 1568, au camp devant Loudun: c'est tout ce qu'on sait de sa vie; il n'était pas mort en 1607. Il a été éditeur des ouvrages de Jacques, son frère cadet, mort avant lui (V. ci-après): il est lui-même auteur de: I. *Rémontrance pour le roi à tous ses sujets qui ont pris les armes*, 1563, in-8°, pièce de vers, réimprimé

en 1572, à la suite de *Saül*. II. *Saül le furieux*, tragédie, 1572, in-8°, précédée d'un discours sur l'*Art de la tragédie*, et suivie d'un éloge de Jacques de La Taille, etc. III. *La Famine ou les Gabaonites*, tragédie, 1573, in-8°. On trouve à la suite la *Mort de Paris*, *Alexandre et OEnone*, poème, le *Courtisan retiré*, le *Combat de fortune et de pauvreté*, autre poème; les *Corivaux*, comédie en cinq actes et en prose (qui n'est point imitée de l'Arioste, malgré ce qu'on lit dans la *Bibliothèque des théâtres*, dans les *Recherches* de Beauchamps, dans la *Bibliothèque chartraine* de D. Liron, dans Lérès, et même dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, (par Marin et le duc de La Vallière); le *Néromant*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'Arioste, des *Élégies*, etc. IV. *La Géomance abrégée de Jean de La Taille, pour savoir les choses passées, présentes et futures; ensemble le blason des pierres précieuses*, 1574, in-8°, contenant aussi quelques petites pièces de vers. V. *Histoire abrégée des singeries de la Ligue*, 1595, in-8°, réimprimée avec la *Satyre ménippée*, Ratisbonne, 1711, et Paris, Delangle, 1824. VI. *Discours notables des duels, de leur origine en France, et du malheur qui en arrive tous les jours au grand intérêt du public*. Le P. Niceron dit qu'il y a bien des faits dans ce livre. Quant au poème en trois chants, intitulé : *Le prince nécessaire*, dont Lacroix du Maine fait mention, et dont La Taille parle lui-même en tête de *Saül*, il ne paraît pas qu'il ait été imprimé.

A. B—T.

T A I L L E ( J A C Q U E S D E L A ), frère cadet de Jean, était né à Bon-

daroy, en 1542; l'exemple et les conseils de son frère le portèrent à cultiver la poésie. Dès l'âge de seize ans, il composa des pièces de vers, et même des pièces de théâtre. Cependant il n'a pas été mis par Baillet au nombre des enfants célèbres. Jean Dorat avait été son maître de grec, et l'élève faisait beaucoup d'honneur au professeur, s'il faut en croire Jean de La Taille. Jacques mourut de la peste, à Paris, au mois d'avril 1562, âgé seulement de 20 ans. Selon Lacroix du Maine, il haïssait tellement les Manceaux et les Normands, qu'il louait Dieu de ne pas l'avoir fait naître en Normandie, ni dans le Maine, mais en Beauce. On a de lui les ouvrages suivants, dont son frère fut l'éditeur : I. *La Manière de faire des vers en français comme en grec et en italien*, 1573, in-8°. Les vers mesurés sur la quantité et sans rimes n'ont pas été naturalisés en France, malgré les tentatives faites à diverses reprises. (V. MOUSSER). II. *Daire*, tragédie, 1573, in-8°. Daire est Darius; c'est dans le récit du cinquième acte que l'auteur a pris une licence dont on ne connaît pas d'autre exemple, au moins dans le genre sérieux : voici les dernières paroles qu'on y rapporte de Darius qui prie Alexandre d'avoir sa famille en recommandation :

O Alexandre, adieu ! quelque part que tu sois,  
Ma mère et mes enfants aye en recommanda....  
Il ne put achever, car la mort l'en garda.

III. *Alexandre*, tragédie, 1573. Lérès, dans son *Dictionnaire*, et les *Anecdotes dramatiques*, attribuent à Jacques, trois autres pièces : *Athamont*, *Niobé* et *Progné*. Ces pièces, que mentionnent aussi Lacroix du Maine et D. Liron, n'ont point été imprimées; du moins on n'en connaît

aucun exemplaire. IV. *Recueil des inscriptions, anagrammatismes et autres œuvres poétiques*, à la suite du *Saül le furieux*, de Jean de La Taille. Le Moréri de 1759 annonce que dans la *Bibliothèque française* de Goujet on trouvera une histoire exacte, etc., des deux frères de La Taille, où il a su corriger les fautes qui étaient échappées à ceux qui en ont parlé avant lui. Mais le dix-huitième et dernier volume, qui ait été publié de la *Bibliothèque française*, est de 1756 : il est à croire que l'article sur les frères de La Taille faisait partie des tomes dix-neuf et vingt, qui sont restés manuscrits (Voy. GOUJET, XVIII, 179). A. B—T.

TAILLEPIED (NOEL), historien, né, vers 1540, dans le diocèse de Rouen, prit jeune l'habit de cordelier, se fit recevoir docteur en théologie à la faculté de Paris, et professa plusieurs années cette science à Pontoise et dans d'autres maisons de son ordre. Desirant mener une vie plus parfaite, il passa dans l'ordre des capucins, et mourut, en 1589, à Angers, où ses confrères venaient d'être reçus. Comme leur église n'était pas achevée, il fut inhumé dans la chapelle dite du Saint-Esprit, sous les murs de cette ville. C'était un homme savant et laborieux, mais crédule. Outre quelques livres théologiques, cités par nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdière, mais qui ne peuvent plus offrir aucun intérêt (J. BUNDEREN), on a de lui : I. *Les Vies de Luther, de Carlostadt* (André Bodestein) et de *P. Martyr*, Paris, 1577, in-8°. La vie de Luther a été réimprimée, avec celles de Calvin et de Th. de Bèze, par Jérôme Bolsec, sous ce titre : *Histoire des vies, mœurs,*

*actes et morts des trois principaux hérétiques de notre temps*, Douai, 1616, in-12, rare (1). II. *Commentarii in Threnos, sive lamentationes Hieremiæ prophætæ*, ibid., 1582, in-8°, cité par Vogt, *Cat. libr. rarior.* III. *Abrégé de la philosophie d'Aristote*, 1583, in-8°. IV. *Histoire de l'état et république des Druides, Eubages, Sarontides, Bardes, Vacies, anciens Français, gouverneurs du pays des Gaules, depuis le déluge jusqu'à J.-C.*, ibid., 1585, in-8°, livre plein de fables et d'idées singulières, mais qui n'en est pas moins recherché des curieux. On en trouve l'analyse dans la *Bibl. hist. de la France*, 1, 3813. J. Georg. Frick en a donné un extrait dans le *Commentar. de Druidis occidental. Populor. philosophis*, 2<sup>e</sup>. part. (J. FRICK). V. *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, Rouen, 1587, in-8°, rare. Il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice de 1610. VI. *L'Antiquité de Pontoise*, ibid., 1587, in-8°. VII. *Traité de l'apparition des esprits*, à savoir des âmes séparées, fantômes, etc., in-12, souvent réimprimé dans les premières années du 17<sup>e</sup>. siècle. L'édition que présentent les curieux est celle de 1602, in-12, Paris. Cet ouvrage, dit Lenglet Dufresnoy, d'un homme habile, mais crédule, est écrit bien langouennement; il n'a pas laissé d'avoir quelque cours. Voy. la table des auteurs, à la suite de son *Recueil de Dissertations sur les apparitions*. W-a.

TAISAND (PIERRE), jurisculte, né à Dijon, le 7 janvier 1666, était fils d'un conseiller au bailliage de

(1) C'est par erreur que, dans les notes sur la *Publ.* de Lacroix du Maine, Rigobert de Artois attribue à Taillepiéd la *Vie de Th. de Bèze*; ce n'est pas de Bolsec.

lle, et parent de Bossuet. avoir fait ses études avec succès au collège des jésuites à Pontson, il alla faire son cours de droit à Toulouse, et prit ensuite ses grades à l'université d'Orléans. Il se fit bientôt au premier rang des avocats qui fréquentaient le Palais de Dijon. Plusieurs de ses discours furent insérés dans les Mémoires du Palais. Dans un voyage qu'il fit, en 1673, à Paris, il reçut plusieurs témoignages particuliers de l'estime de son premier président de Lamoi- gnon, et de mademoiselle de Scudéri, qui lui permit aux réunions de savants de venir à son appartement. Elle était l'oracle (V. SCUDÉRI). Elle fut atteinte d'une tumeur au sein, et fut obligée de se faire ouvrir la poitrine ayant été atteinte de renoncer au barreau, et d'acquiescer, en 1680, une charge de conseiller au Parlement de France. Dans les lois qu'il lui laissait cette place, il en fit différents ouvrages, entre autres un *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, qu'il mit au jour en 1698, in-fol. Il se démit de sa charge, qu'il avait exercée avec distinction pendant vingt-six ans, et se consacra entièrement ses dernières années à la culture des lettres. Mais le temps lui manqua pour achever les ouvrages qu'il méditait. Il mourut à Dijon, le 12 mai 1715, et fut inhumé dans l'église de Saint-Étienne, sous une tombe décorée d'une épitaphe rapportée par Papillon (*Bibl. de Bourgogne*, t. II, p. 306). Quelques jours avant sa mort, il avait reçu de Louis XV un médaillon d'or, comme un témoignage de ses travaux. Outre ses opuscules ascétiques, on a de lui : I. *Histoire du droit romain*, Paris, 1678, in-12. Il dédia cet ouvrage à Bossuet, alors évêque de Meaux. II. *Commentaire sur la coutume du duché de Bourgogne* ;

il se proposait de donner une édition augmentée de cet ouvrage, que celui de Bouhier (*Voy. ce nom*) a rendu tout-à-fait inutile. III. *Les Vies des plus célèbres jurisconsultes* de toutes les nations, tant anciennes que modernes, par ordre alphabétique, au nombre de près de cinq cents. Ce n'est qu'une compilation (*Voyez D. SIMON*, XLII, p. 386). La plupart des articles sont fort succincts, quoique rédigés avec peu de précision ; l'auteur est trop sobre de dates et de détails bibliographiques. La Notice la plus importante, par son étendue et son exactitude, est celle du président Favre, qui occupe 59 pages. Les articles des trois Socin, jurisconsultes de Sienna (Marien l'aîné, mort en 1467 ; Marien le jeune, en 1556 ; et Barthélemi, en 1507), sont aussi traités avec quelque développement. Claude Taisand, son fils, religieux de Cîteaux, en donna la première édition, Paris, 1721, in-4°, précédée de la Vie de l'auteur, qu'il avait publiée séparément en 1715. La seconde édition, Paris, 1737, in-4°, augmentée (par Ferrière), laisse encore beaucoup à désirer (1). La Monnoye avait fait, sur cet ouvrage, des remarques que le nouvel éditeur paraît n'avoir pas connues, puisqu'il n'en a pas profité. La bibliothèque et les manuscrits de Taisand furent légués par son fils à l'abbaye de Cîteaux. Outre des *questions de droit et des plaidoyers*, on trouve une remarque, parmi les manuscrits, des

(1) Le frontispice de l'édition de 1737 annonce qu'elle est augmentée d'un tiers. Les additions vont de la page 583 à la page 761 ; mais elles ne sont pas fondées dans l'ouvrage : elles ont été imprimées pour être jointes aux exemplaires qui étaient en magasin, de l'édition de 1715. Les additions seules ayant été imprimées en 1737, je ne sais si l'on peut compter pour nouvelle édition les exemplaires de Taisand qui portent cette date. Au reste, les additions de Ferrière sont presque toutes prises des *Mémoires de Nicéron*. A. B.—T.

*traductions des lois de Cicéron et des poésies de Catulle, et un Recueil ou Dictionnaire de bons mots, choisis des anciens et modernes, en 70 vol. in-12, dont son fils annonçait le projet de publier un extrait, sous le titre de Taisianana. On peut consulter, pour plus de détails : la Vie de Taisand, déjà citée ; la Bibl. de Bourgogne ; et les Vies des Commentateurs de la coutume de Bourgogne, par Bouhier. Le portrait de ce jurisconsulte a été gravé in-4°.*

W—s.

TAI-TSOU (1), empereur de la Chine, chef et fondateur de la dynastie des Tcheou postérieurs, monta sur le trône l'an 951 de l'ère chrétienne. Avant son élévation, il portait le nom de Kono-ouci, qu'il avait illustré dans la guerre contre les Tartares. Ses talents, joints à sa naissance, l'élevèrent rapidement aux premiers emplois militaires. Il fut un des quatre mandarins auxquels l'empereur Kao-tsou recommanda son fils Yu-ti, qu'il avait déclaré son successeur. La confiance de ce prince dans ses ministres ne fut point trompée. Kono-

ouci, chargé de pacifier les provinces de l'occident, assiégea les chefs des rebelles dans les places où ils s'étaient renfermés, et les força de se donner la mort. Affermi sur son trône, Yu-ti ne songea plus qu'à se livrer à son goût effréné pour les plaisirs. Il abandonna le soin du gouvernement à ses ministres, et nomma le brave Kono-ouci commandant-général de ses troupes. Des ministres intègres ne purent voir sans peine les revenus de l'état dissipés en vaines prodigalités. Au risque de lui déplaire, ils osèrent faire des représentations à l'empereur sur la nécessité de diminuer ses dépenses. Yu-ti, loin de leur savoir gré de cette noble franchise, les fit mettre à mort, et donna en même temps l'ordre d'exterminer leurs familles. Un sort pareil menaçait Kono-ouci. Les soldats, dont il avait gagné le cœur par sa prudence et ses libéralités, l'engagèrent à se rendre à la cour, pour dissiper les impressions fâcheuses qu'on aurait pu donner à l'empereur sur sa conduite, et tous veulent l'accompagner. Effrayé par le bruit de sa marche, Yu-ti rassemble à la hâte des troupes, et s'avance au-devant de Kono-ouci ; mais il est abandonné par ses soldats : sa capitale lui ferme ses portes. Il arrive la nuit dans un village dont les habitants prennent les armes pour sa défense ; et, dans le tumulte, l'empereur est tué sans être reconnu. Kono-ouci s'empresse d'inviter l'impératrice à se concerter avec les mandarins pour désigner un successeur à l'empire. Les suffrages se réunirent sur un neveu d'Yu-ti, que ce prince avait adopté ; mais ce choix mécontente les soldats. Alors l'impératrice force Kono-ouci de saisir les rênes de l'état. Le premier soin de Tai-tsou, en montant sur le trône, fut de publier une

(1) On a déjà eu occasion de faire observer que les noms par lesquels les empereurs chinois sont désignés dans les écrits des Européens ne sont pas de véritables noms, mais des appellations honorifiques décernées à ces princes après leur mort, ou des titres assignés aux années de leur règne. Les noms de Tai-tsou et de Tai-toung appartiennent à la première classe, ainsi que ceux de Chi-tou et de Chi-toung, de Wen-ti, de Wou-ti et plusieurs autres. Chacun de ces noms revient dans l'histoire chinoise autant de fois qu'il y a de changements de dynastie, et l'ordre dans lequel ils se repésentent est à peu près fixé par l'usage, de sorte que pour savoir de quel prince on entend parler, il est nécessaire d'être informé du nom de la famille impériale à laquelle ce prince appartenait. Tai-tou (*le grand aïeul*) est le nom qu'on donne d'ordinaire au fondateur d'une dynastie, Tai-toung (*le grand illustre prince*) à celui qui l'a consolidée ou qui en a augmenté l'éclat ou la puissance. Du reste il y a dans les annales chinoises une douzaine de Tai-tou et autant de Tai-toung. Pour s'entendre il faut ajouter le nom de la dynastie : Soung Tai-toung ou Thang Tai-toung, le Fong-toung de la dynastie des Soung ou de celle des Thang ; Tcheou Tai-tou ou Youan-Tai-tou, le Tai-tou des Tcheou ou des Youan, etc.

tie générale. Descendant d'une ranches de la grande famille heou, il ordonna que sa dynastie prit ce nom. Dès qu'il eut rétabli ses états, il alla visiter le tombeau de Confucius, auquel il décerna, par un édit, le titre de roi. Les courtisans qui l'accompagnaient lui ayant représenté l'inconvenance d'accorder ce titre à un homme qui, pendant sa vie, avait été le sujet d'un petit prince. On ne peut, répondit-il, trop honorer celui qui a été le maître des rois des empereurs. » Cependant le prince d'Yu-tu n'avait point renoncé à ses prétentions au trône. Allié avec les gouverneurs mécontents, il se hâta de lever l'étendard de la révolte. Tai-tsou chargea quelques-uns de ses généraux de marcher contre eux. L'affaiblissement de sa santé l'obligeait de rester dans son palais. Tous les soins ne purent le rétablir; et il mourut, en 954, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant pour successeur son neveu, qui prit le nom de Tai-tsong. D'après ses intentions, on enterra son corps dans un tombeau en habit de bronze. C'est dans la deuxième année du règne de ce prince que fut publiée l'édition des *King*, imprimée avec des caractères en bois; véritable édition primitive. Abel-Rémusat, qui fixe l'époque de l'établissement de l'imprimerie à la Chine (*Journ. des Savants*, 1820, p. 557). — Ce nom de Tai-tsong est commun à plusieurs dynasties à la Chine, le plus célèbre est celui qui est généralement cité sous le nom de Gen-tson, ou plus exactement Tching-tson (*V. DJENGUYZ-KHAN*).

W—s.

1. TSOUNG, empereur de la dynastie Song, succéda, l'an 977, à son père Tai-tson, fondateur de la dynastie Song, et qui, pendant un

règne de dix-sept années, avait affermi sa puissance et amélioré le sort des peuples, en favorisant, par des lois sages, l'agriculture, le commerce et les arts. Le nouvel empereur se concilia l'estime et l'affection de ses sujets par le respect qu'il montra pour la mémoire de Confucius; il se hâta de renouveler l'édit qui déclarait exempts d'impôts les descendants du sage législateur de la Chine, et accrut les privilèges dont ils avaient joui jusqu'en 954. Tai-tsong étouffa, presque sans peine, la révolte du prince de Han; mais il ne fut pas aussi heureux dans son dessein de s'opposer aux excursions des Tartares de Leno. La guerre qu'il leur fit, entremêlée de revers et de succès, l'occupa presque sans relâche. Jamais prince n'aima plus tendrement sa mère. Quand ses loisirs le lui permettaient, il examinait lui-même ce qu'on devait servir, le matin et le soir, à la table de l'impératrice. Dans la dernière maladie de cette princesse, il ne quitta son chevet, ni le jour, ni la nuit; et le chagrin que lui causa la mort de cette mère chérie, affaiblit beaucoup sa santé. Plusieurs années après, ayant été conduit, dans un voyage, au palais de Tong-tcheou, il changea de couleur en l'apercevant, et dit à ses officiers: « C'est ici que ma mère a prodigué tant de soins et de caresses à mon enfance; et maintenant ma reconnaissance n'a plus de chemin pour arriver jusqu'à elle. » En prononçant ces derniers mots, sa voix s'éteignit et des larmes inondèrent son visage (*Mémoires sur les Chinois*, IV, 254). Tai-tsong protégea les lettres. Savant lui-même, il s'était fait une bibliothèque composée de quatre-vingt mille volumes (*Descript. de la Chine*, par Duhalde, 1<sup>re</sup>). Il chan-



goa l'ancienne division de l'empire, qu'il partagea en quinze provinces, et mourut, en 997, à l'âge de cinquante-neuf ans. Les historiens chinois s'accordent à louer le discernement de Tai-tsong, son équité, et la sagesse avec laquelle il distribuait les récompenses et les châtimens. *Voy.* THAI-TSONG. W—s.

TAIX (GUILLAUME DE), naquit à Fresnai, près de Châteaudun, vers 1532. Issu d'une famille noble de la Touraine (1), il devint, jeune encore, chanoine et doyen de l'église de Troyes, et abbé de Basse-Fontaine. Il mourut le 7 septembre 1599. On trouve, dans les *Mélanges historiques* que Nicolas Camusat fit imprimer à Troyes, en 1619, in-8°, un ouvrage curieux et intéressant de G. de Taix; il a pour titre : *Recueil sommaire des propositions faites aux États de Blois*, en 1576, etc. Député à cette assemblée fameuse, il le fut aussi à celle de Melun, en 1579, et à celle de Paris, en 1586, il dut ces missions honorables à son attachement à la cause royale et à son aversion pour les Ligueurs. Ce ne fut que long-temps après sa mort qu'on livra à l'impression ses *Mémoires des affaires du clergé de France*, en 1576, 1579, 1580, 1585 et 1586, en forme de journal, etc. Paris, Bouillierot, 1625, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, non moins curieux que son *Recueil sommaire*, renferme une foule de particularités qui n'ont pas cessé d'offrir un grand intérêt. D—B—s.

TAIZY (CLAUDE-ANDRÉ-JEAN-BAPTISTE COQUEBERT DE), ancien capitaine au régiment de Bresse-in-

fanterie, né à Reims, le 15 janvier 1758, mérite d'être distingué parmi les plus savants bibliographes de son temps. Dès qu'il eut terminé ses études, il entra fort jeune au service, fut d'abord attaché, comme volontaire, au régiment de Poitou, et passa dans celui de Bresse, en 1775. A l'époque où les États-Unis d'Amérique déclarèrent leur indépendance, Taizy fit successivement et avec distinction, la guerre sur les vaisseaux du roi le *Saint-Esprit*, le *Souverain* et le *Triomphateur*. Il assista à la prise de Tabago, aux combats de Saint-Christophe et de la Chesapeake, signala sa bravoure à la prise d'York-town en Virginie, et notamment au combat du 12 avril 1782. A son retour en France, il se délassa par l'étude des sciences et des belles-lettres, pour lesquelles il avait un goût passionné. La révolution éclata; et Taizy, singulièrement attaché à la monarchie, n'hésita point à rejoindre l'armée des princes, réunie sur les bords du Rhin, sous les ordres du prince de Condé, en 1791. Il se trouva à toutes les affaires où il y avait de la gloire à acquérir, fut blessé à Oberkamlach, en 1796, et eut pour récompense la croix de Saint-Louis. Ayant suivi l'armée de Condé, en Allemagne et en Russie, en qualité de major, il ne la quitta que lorsqu'elle fut licenciée, en 1796. Dès qu'il lui fut permis de rentrer dans sa patrie, il vint y recueillir les débris de sa fortune, et consacra tous ses moments à sa famille et à l'étude. Littérateur distingué, tout ce qui sortait de sa plume annonçait une saine critique, un goût pur et délicat. S'étant occupé à mettre en ordre la bibliothèque de Reims, il recueillit, par ce travail, de précieux

(1) Jean de Taix, l'un de ses parents, grand maître de l'artillerie et colonel-général de l'infanterie, lors de l'institution de cette charge, en 1544, se distingua à la bataille de Cerizoles, et fut tué au siège de Hœdin, en 1553.

bibliographiques ; et il action d'en procurer de utiles à Barbier, pour *naire des anonymes*, *Biographie universelle*, de fort bons articles. 1 manuscrits des Notices plus grand intérêt. Tai- à la critique la plus ju- aux plus vastes connais- sance modeste. Rien sur- t sa probité et son désin- Cet homme de bien, des chevaliers français, carrière à Reims, le 8 5.

J.—B.

H ou TAGASCH ( ALA utlan du Kharizme ou ), était le fils aîné d'Il- lui avait donné pour ap- ille de Djond, près de e du Sihoun ( le Iaxar- ort d'Il-Arslan, son plus ulthan Chah Mahmoud, s sur le trône par le cré- tutelle de sa mère, l'an 7. ( 1172 de J.-C. ), Ta- na une juste part dans la le son père, offrant de arizme à son frère, et de du Khorâçan. Sa de- t été rejetée, il rassem- pes, et au moyen des reçut du khan de Gara- entra dans le Kharizme, mé sulthan, et força son retirer à Nischahour. La eu entre les deux princes ieurs années ; mais Sul- e maintint dans la partie t Khorâçan. L'an 588 kasch alla dans l'Irak secours de l'atabek Ki- F. cc nom), attaqué par sulthan seldjoukide de nt, à son arrivée, que ces e avaient fait la paix, et

ne voulant pas perdre entièrement le fruit de sa campagne, il s'empara de Reï et de Thabrek. L'année sui- vante, il devint seul possesseur de la monarchie Kharizmienne, par la mort de son frère. En 590 ( 1194 ), il revint dans l'Irak, pour faire la guerre à Thoghrul, qui avait repris Reï, et il réunit à son empire tous les états de ce sulthan, le dernier des seldjoukides de Perse ( Voy. TAOGHOUL III ). Plusieurs poètes con- temporains célébrèrent sa conquête de l'Irak. Au printemps suivant, il marcha vers le Mawar-al-nabr, pour arrêter quelques mouvements du Khan de Saganak, qui, étant venu au-devant de lui, se soumit et obtint sa grâce. Sandjar, beau-frère du sulthan, avait trempé dans une conspiration dont le but était de soustraire le Khorâçan à la domination de Ta- kasch. Ce prince le fit arrêter et aveugler : mais bientôt, à la demande de sa sœur, il le mit en liberté, et lui accorda une pension. Cependant le khalife Nasser Ledin-Allah, croyant reconquérir l'Irak plus facilement depuis qu'il n'était plus défendu par la présence de son souverain, y en- voya une armée. Ynauedj, gouver- neur d'Ispahan, obligé de se replier, alla aussitôt joindre ses forces à cel- les de Miagen, gouverneur de Reïh. Mais ce dernier, ennemi d'Ynauedj, lui fit couper la tête, qu'il envoya au sulthan, comme celle d'un traître dévoué au khalife ( Voy. CORTOGU YNANEDJ ). Takasch démêla l'im- posture ; mais dissimulant ses soup- çons, il marcha vers l'Irak, vain- quit les troupes de Baghdad, et for- ça le khalife à demander la paix, et à se désister de ses prétentions ( V. NASSER LEDIN-ALLAH ). Le perfide Miagen fut destitué et mis dans une étroite prison. L'an 594 ( 1197 ),

Takasch entreprit une expédition contre les Khitans, dont l'empire était en décadence. Il prit Bokhara; et loin de se venger des habitants, qui pendant le siège l'avaient insulté de la manière la plus grossière, en jetant dans son camp un chien borgne affublé d'un turban et d'une robe persane, avec cet écriteau : *Voici votre sulthan*, il leur pardonna et les combla de bienfaits. Takasch, pendant sa dernière campagne dans l'Irak, avait commencé l'exécution de son projet, d'exterminer la secte des Ismaéliens ou Bathéniens (V. HAÇAN BEN SABBAH). Il avait depuis chargé son fils Ala-eddyn Mohammed, de continuer à poursuivre ces assassins, et à les chasser de tous leurs repaires. Il ne vit pas l'issue de cette guerre, qui prit fin à sa mort, arrivée au mois de rainadban 590 (juillet 1200). Takasch avait régné, avec autant de gloire que de bonheur, plus de vingt-huit ans. Ce prince habile, vaillant, juste et libéral, laissa un vaste empire à son fils, qui l'agrandit encore, et ne sut pas le conserver (V. MOHAMMED ALA-EDDYN). Il paraît qu'il fut le premier prince turk qui adopta le croissant pour orner le faite de ses palais. A—T.

TAKTAZANI. V. TAFTAZANI.

TAKY-EDDYN OMAR (MELIK EL-MODRAFFER), premier roi de Hamah, de la dynastie des Ayoubides, était fils de Schahin-Chah, frère aîné du grand Saladin. Il fit partie de l'expédition que Nour-eddyn, sulthan de Syrie, envoya contre l'Égypte, l'an 564 (1168), et y demeura auprès de son oncle Saladin. Lorsque ce dernier, maître de l'Égypte, en 567 (1171), et inquiet sur les intentions de Nour-eddyn, eut assemblé ses parents et ses principaux officiers, pour les consulter, le jeune Taky-

eddyn s'écria le premier que si l'atabek venait en Égypte, on le recevrait les armes à la main, et on le forcerait de retourner en Syrie. Le vieil Ayoub, père de Saladin, réprima la pétulance de son petit-fils: mais Saladin put compter dès-lors sur le courage et le dévouement de Taky-eddyn. C'est à tort, cependant, que Renaudot et Marin ont avancé qu'il le mit à la tête des troupes qu'il envoya, l'an 568 (1172), conquérir Barca et Tripoli, en Afrique. Ce fut un Turk, jadis son esclave, nommé Taky-eddyn Karakousch, qui fut chargé de cette expédition, et ce Turk fut le premier de sa nation qui fit la guerre en Afrique. Quant à Taky-eddyn Omar, il suivit son oncle en Syrie. Il perdit un de ses fils à la bataille d'Ascalon (1177), partagea lui-même tous les dangers de Saladin dans cette déroute; et, l'année suivante, il en obtint le titre de sief, la principauté de Hamah. Deux ans après (1180), il vainquit, avec deux mille cavaliers, ou avec mille seulement, le sulthan d'Iconium, qui avait fait une invasion en Syrie, à la tête de vingt mille hommes (V. KILIDJ-ARSLAN II). L'an 1183, il alla gouverner l'Égypte, où il remplaça son oncle Melik-el-Adel (V. ce nom). A la bataille de Tibériade, ce fut lui qui fit prisonnier le roi de Jérusalem, qui s'empara de la vraie-Croix, et qui présenta au sulthan ces deux trophées d'une victoire éclatante. Au fort de l'action, suivant Abou'l-feda, il avait favorisé la retraite de Raimond II, comte de Tripoli, en lui ouvrant un passage à travers le corps qu'il commandait. Saladin, ayant pris Laodicée, l'année suivante, en remit le commandement à Taky-eddyn, qui en fit réparer les fortifications et en ajouta de nouvel-

il entendait fort bien l'art de diriger les places, et il dirigea la construction de la citadelle de Hamah. Pendant le siège de Hamah par les chrétiens, il commandait l'aile droite de l'armée. Il eut les positions de Hamah s'avança jusque sous les murs de la ville, et en facilita le siège : mais ayant été chargé de donner des renforts à l'armée muhamadite, il employa son temps à empêcher de prendre la ville d'Helata et de résister à l'invasion dans le Diarbekr; à cause que le sulthan lui avait refusé la reddition de Saint-Jean. À l'égard de cette faute, Taky-eddyn perdit la confiance de son sultan, et continua de recevoir des mandats de sa satisfaction. Il fut gouverneur de Hamah, Maarrah, Manbedj, Laodicée, et d'autres places qu'il possédait ainsi que Meiasarekin, dans le Diarbekr, il en obtint, en outre, les villes de Harran, Orfa ou Samosath et Almanzar. Exalté par une tardive ambition, il attaqua le roi de Khelath en Arménie, et après avoir vaincu, le vaincu assiégea dans sa capitale. Taky-eddyn ayant eu recours à son sultan, le khalife, Taky-eddyn na son entreprise sur Khelath, et alla mettre le siège devant la ville. Il y tomba malade, et mourut le 11 ramadhan 587, octob. 1117. Son fils Melik-el-Mansour le ramena l'année suivante, où il fit inhumer le corps de son père. Taky-eddyn Omar fut un grand homme par sa valeur, son activité, ses talents et sa fermeté, une des principales têtes de la maison d'Âyoub, et les autres princes qui contribuèrent à fonder la puissance de Saladin, avait d'ailleurs des connais-

sances littéraires, et cultivait la poésie avec succès. Son fils Melik-el-Mansour, ayant voulu se mettre en possession de toute sa succession, sans l'agrément du sulthan son oncle, perdit tout ce que son père avait possédé au-delà de l'Euphrate, et ne conserva que les villes qui composaient la principauté de Hamah. Cette branche de la famille de Saladin dura jusqu'en 742 (1342). On y compte huit princes, dont le septième fut le célèbre historien et géographe Abou'l-Feda (V. ce nom).

A—T.

TAKY-EDDIN. V. MAKRIZI.

TALBERT (FRANÇOIS-XAVIER), littérateur estimable, naquit le 4 août 1728, à Besançon, d'une famille distinguée dans la magistrature. D'excellentes études le préparèrent à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa de bonne heure. Un de ses oncles, chanoine du chapitre de Saint-Jean, lui résigna sa prébende; et libre de tout soin, il put cultiver son goût pour les lettres. En 1754, l'académie de Dijon proposa la question sur l'*Origine de l'inégalité*, que J.-J. Rousseau, en la traitant, a rendue si fameuse (V. ROUSSEAU). L'abbé Talbert concourut, et remporta le prix. Son discours fut imprimé; mais il le supprima, dès qu'il eut vu celui de Rousseau; et il n'aimait pas s'entendre rappeler son prétendu triomphe sur ce redoutable athlète. L'année suivante, il prononça, devant l'académie française, le *Panegyrique de saint Louis*. Membre de l'académie de Besançon, depuis son origine (1752), il y fit agréger, en 1757, le savant et laborieux Schoepflin (V. ce nom), dont l'admission, à raison de sa qualité de protestant, éprouva beaucoup d'obstacles. L'abbé de Soraize, l'adversaire le plus

opiniâtre de Schoepflin, venait de renouveler, dans le sein de l'académie, la dispute de la prééminence de la langue française sur les langues anciennes (V. CHARPENTIER). Talbert ouvrit la séauce suivante par une *Dissertation* sur le mérite respectif des langues grecque, latine et française : « Je loue, dit-il, le zèle » des défenseurs de notre langue ; » mais je crains fort que plusieurs » d'entre eux n'imitent ces anciens » chevaliers qui combattaient quel- » quefois pour des dames qu'ils ne » connaissaient pas (1). » Ce trait lui fit, de l'abbé de Soraize, un irréconciliable ennemi. Depuis quelques années, de fréquents démêlés avaient éclaté entre le parlement, jaloux de la conservation des privilèges de la province, et M. de Boynes, qui réunissait la double charge de premier président du parlement et d'intendant. M. de Boynes crut les terminer par un coup d'éclat, et obtint des lettres d'exil contre les trente conseillers qui montraient le plus d'opposition à ses volontés. Dans le nombre des exilés, l'abbé Talbert comptait des amis et plusieurs parents ; il n'hésita pas à prendre hautement leur défense, et jeta le ridicule à pleines mains sur M. de Boynes et ses partisans, dans une foule de pamphlets en vers et en prose, écrits avec beaucoup de malice et de gaîté. L'auteur, quoique protégé par l'anonyme, fut découvert facilement ; et une lettre de cachet l'envoya d'abord (1759) au séminaire de Viviers, puis au château de Pierre-Encise, où il expia sa faute par une détention de près de trois années. Ce temps ne fut pas perdu pour son instruction : il se perfec-

(1) Cette dissertation se trouve dans le *Recueil* manuscrit des ouvrages des académiciens, t. II.

tionna dans la langue grecque nourrit de la lecture des ouvrages anciens et modernes. à la liberté, l'abbé Talbert r avec un nouvel éclat dans la ca évangélique ; et après avoir dans les principales chaires d ris, prêcha successivement à sailles et à Lunéville, où il re bon roi Stanislas l'accueil le flatteur. L'évêque de Lescar, Noë (V. ce nom), l'ayant pour son grand-vicaire, l'engrentrer dans la lice académiq 1769, il remporta deux pri poésie, l'un à l'académie de par des *Stances* sur l'indust l'autre à l'académie d'Amienn une *Épître* sur les avantages d versité. Le choix de ce dernie prouverait qu'il n'avait point oublié sa disgrâce, quand mêm la rappellerait pas dans les deu suivants, qui terminent la pièc

*Je dois aux coups du sort mon repos, mon  
Heureux sur mes débris, j'ai chanté mon*

Il adressa, l'année suivante, cadémie de Dijon, son *Élo Bayard*. L'ouvrage, arrivé tard, lui fut renvoyé par le taire, avec une apostille. « J' » consolé, dit-il ; car j'avais » couru pour le prix de l'éloque » non pour celui de la course. Depuis ce moment, tous ses p rent marqués par autant de s De 1772 à 1778, il remport prix dans différentes académi son éloge de l'Hôpital, couru Toulouse, obtint le premier s à l'académie française, dont i tagea les suffrages avec celui d bé Remi. Les triomphes litt de l'abbé Talbert étaient un ol à sa fortune. Dans un moment

(2) Avertissement en tête de l'*Éloge* de

se vit forcé de vendre ses (3). Ses amis lui conseillèrent quelques démarches près de d'Autun, chargé de la s. bénéfices. Ce prélat lui roché l'emploi profane de : « Monseigneur, lui rébbé Talbert, quand j'ai eu vingt-cinq louis, craignant avoir pas les rendre si je ntais, j'ai mieux aimé titre de change sur une aca-M. l'abbé, lui dit aussitôt e, il n'est pas donné à tout de se procurer de l'argent reils effets. » Quelques jours lui conféra le prieuré du Malades, diocèse de Rouen, le douze mille livres. L'abbé renonça pour toujours à les couronner dans les acad se consacra au ministère ire. En 1779, il eut l'honneur choisi, une seconde fois, noncer devant l'académie le panégyrique de saint orateur fut fréquemment inpar les applaudissements ours (4). En 1781, il prént le roi le sermon de la , dont on remarqua surtout et la péroraison. L'amitié sait depuis long-temps à sommes de distinction de sa le fixa à Paris. Il en ec elles dans les premiers de la révolution pour les Italie, puis à Lemberg dans e, où il mourut le 4 juin 'âge de 75 ans. Les qualies de Talbert l'emportaient

insersa que celle que, lui avait adjne de Rouen, pour l'Éloge du cardie; elle était d'argent, et ne valait que francs; il l'entoura d'un cercle, sur vit: *Ma pauvreté m'a sauvée.* Note de

les journaux du temps, et entre autres *littéraire.*

même sur ses talents. Plein de bonhomie et de simplicité, quoique malin, il faisait les délices des sociétés par son enjouement et son obligeance naturelle. Avec de l'esprit, a dit Laharpe, et des connaissances, l'abbé Talbert écrit plus en rhéteur de province qu'en orateur et en homme de goût (*Correspond. littéraire*, t. 2). Ce jugement est beaucoup trop sévère. Ses ouvrages sont déparés, il est vrai, par de fréquentes incorrections; mais elles sont rachetées par des beautés réelles; et l'on ne peut guère douter que s'il eût attaché plus de prix à laisser un nom comme orateur, il aurait pu se placer près de Fléchier, son modèle. La liste des ouvrages de l'abbé Talbert n'a pas encore été donnée complète. On a de lui : I. *Discours* qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, en 1754, in-8°. de 35 pages, très-rare. La devise choisie par l'auteur, *Quæ sunt, a Deo ordinata sunt*, fait assez connaître la manière dont il avait envisagé son sujet (5). II. *Panégyrique* de Saint-Louis, prononcé en présence de MM. de l'académie française, 1755, in-8°. III. *Compliment* au roi de Pologne, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, 1764, in-4°. IV. *Vers* sur la mort du Dauphin et du roi Stanislas, 1766, in-8°. V. *Ode sur l'industrie*, qui a remporté le prix de l'académie de Pau, en 1769, in-4°. et in 8°, et insérée dans une foule de recueils. L'auteur, dit Fréron, a le talent de rendre avec noblesse les grands objets, les plus petits mêmes, et ceux qui prêtent le moins à la poésie, *Année littéraire*, iv, 94. VI. *Les Avantages de l'ad-*

(5) Peut-être doit-on rappeler la manière dont la question avait été présentée par l'académie de Dijon: *Quelle est la source de l'inégalité des conditions parmi les hommes? si elle est autorisée par la loi naturelle?*

*versité*, poème, couronné par l'académie d'Amiens, en 1769, in-8°. VII. *Le Citoyen*, poème, lu à l'académie de Besançon, Mercure, février, 1769. VIII. *Oraison funèbre du duc de Duras*, maréchal de France et gouverneur de Franche-Comté, Besançon, 1770, in-8°. IX. Éloge historique du chevalier Bayard, ibid., 1770, in-8°; il est précédé d'un *Précis* sur la chevalerie, très-bien fait et très-curieux. X. *Eloge historique de Bossuet*, couronné par l'académie de Dijon, en 1772, ibidem, 1773, in-8°. XI. *Éloge de Massillon*, ibid. 1773, in-8°. XII. *Éloge de Montaigne*, couronné par l'académie de Bordeaux, en 1774, Paris, 1775, in-8°; il est suivi de notes intéressantes et qui prouvent que l'auteur avait fait une étude profonde des origines de la langue française. XIII. *Éloge de Louis XV*, Besançon, 1775, in-8°. De tous les paucyriques, dit La Harpe, dont les chaires et les académies ont retenti depuis la mort de ce monarque, il n'en est aucun où l'on ait rassemblé si scrupuleusement tous les faits remarquables que l'on peut recueillir dans un si long règne. Cet éloge est le plus historique de tous; c'est là ce qui le caractérise. Ce caractère se retrouve aussi dans les notes, qui sont instructives. XIV. *Éloge du cardinal d'Amboise*, couronné par l'académie de Rouen, ibid., 1777, in-8°. XV. *Plutus*, Epître à un sage, qui a remporté le prix à l'académie d'Amiens, en 1777, Besançon, in-8°, insérée dans l'*Esprit des journaux*, janvier, 1778. XVI. *Éloge du chancelier de l'Hôpital*, couronné à Toulouse en 1777, ibid., in-8°, réimprimé plusieurs fois, notamment dans la *Collection* de divers éloges publiés à l'occasion du prix proposé par l'aca-

démie française, en 1777, le meilleur éloge du chancelier de pital, Paris (Hollande), 1777, in-8°. XVII. *Éloge de Philippe léans, régent*, couronné par l'académie de Villefranche, en 1777, Besançon, in-8°. XVIII. *Éloge de Bo* couronné par la même académie 1778, ibid., 1779, in-8°. *Essai sur la vie et les ouvrages de Fléchier*: l'auteur l'avait composé pour l'édition complète des Œuvres de l'évêque de Nismes. XX. *Éloge de saint Louis*, prononcé devant l'académie française, en Paris, in-8°. XXI. *Compliment au roi*, à la fin d'un sermon prononcé le jour de la Toussaint, 1781, Besançon, in-8°. *Outrages*, l'abbé Talbert a laissé un manuscrit: l'*Histoire des négociations* concernant la succession de la couronne d'Espagne. Cet ouvrage était terminé dès 1758; mais l'auteur ayant exigé des retranchements, il renonça à le faire imprimer, et ignore ce qu'il est devenu. Les notes de l'académie de Besançon contiennent un assez grand nombre de morceaux inédits de Talbert; mais, parmi celles de ses compositions, on n'a pas l'espérance de retrouver, mais, on doit regretter surtout la Traduction en vers de l'*Iliade*, un poème intitulé l'*Hermitage*, on n'a que des fragments qui ne valent pas ceux de Talbert. On trouve dans la *Chartreuse* de Gresset. Il reste à parler des écrits qui ont servi sa détention. Le premier est un poème en vers de huit syllabes, intitulé: *Langrognonnet à sers*; c'était le nom d'un chandelier au parlement, créature de Boynes. Il fut imprimé séparément en 1759, in-12, de 20 p., sous le titre de *Antiboine, de l'imprim*

*illeux*. (6) Cette édition, très-est décorée d'estampes satiriques gravées à l'eau-forte : elle fut mée et même brûlée, dit-on, rêt du ~~recueil~~ de Besançon le *Dictionnaire des livres mnés au feu*, par M. Peignot, 0); mais cette dernière alléga-est pas prouvée. Le poème de *oguet* se trouve dans l'*Histoi-igorie de ce qui s'est passé s remarquable à Besançon*, : l'année 1756. Il occupe les 62-117 de ce volume, dont on a publication à Terrier de 1 (V. ce nom ci-après), prési- la chambre des comptes de La plupart des autres pièces mposent ce Recueil, si rare n'en a pas vu jusqu'ici un seul aire complet, peuvent être at- s à l'abbé Talbert (7). Philip- : La Madelaine, l'un de ses es plus intimes, lui a consa- e Notice dans le *Dictionnaire ètes français*, qui fait partie *etite Encyclopédie poétique ILIFFON*). M. Grappin a lu son à l'académie de Besançon, en On y trouve quelques inexac- qui ont été corrigées dans icle.

W—s.

**L BOT (JEAN)**, comte de sbury, etc., surnommé l'*A-anglais*, second fils de Ri- lord Talbot, naquit, vers à Blechmore dans le Shrop-

amis de M. de Boynes étaient désignés briquet de *fillet*.

sera peut-être bien aise de trouver iciles ces pièces : le *Siège de Thémis*. La *Pi- Révélation du frère Pacome*. La *nouvelle que*. *Relation de ce qui s'est passé dans gnie des avocats*, au sujet de l'enlève- huit conseillers au parlement. *Relation Saint-Yves*. *L'Épée perdue de l'avocat Des Odes et différentes Pièces de vers à r des exiles*. Une *Ordonnance* (supposée) e Boynes, pour fournir des voitures aux s atteints par des lettres de cachet et en- irognet aux enfers.

shire, sous le règne de Richard II. On le voit figurer au parlement, vers 1410; et il fut, on ne sait pour quel motif, enfermé à la Tour, la pre- mière année du règne de Henri V (1413). Il ne tarda pas à être mis en liberté, et fut même nommé, au mois de février suivant, lord - lieutenant d'Irlande. Ses lettres de nomination lui donnent les titres de sir Jean Talbot, chevalier - lord Furnival (1). Pendant la durée de son commande- ment, il battit Donald Mac Murghe, rebelle irlandais, qui jouissait d'une grande réputation; le fit prisonnier, et l'envoya en Angleterre, chargé de fers. Le roi d'Angleterre, qui venait de se lier, par un traité secret, avec le duc de Bourgogne, opéra, en 1417, une descente sur les côtes de Norman- die, à la tête d'une petite armée de cinq mille cinq cents hommes, et en- voya à Charles VI, peu de jours après son débarquement, un écrit en forme de manifeste, par lequel il lui demandait la restitution du royaume de France. Talbot, qui faisait partie de cette expédition, contribua, l'année suivante, avec le comte de Warwick, à la prise du château - fort de Dom- front, et montra une grande bravoure au siège de Rouen, qui retomba sous la domination des Anglais, deux cent quinze ans après sa confiscation sur Jean-sans-Terre. Talbot retourna en Angleterre vers 1422. Après avoir rétabli la tranquillité, un instant trou- blée dans les comtés de Salop et d'He- reford, il paraît qu'il revint sur le continent avant la fin de l'année, puisqu'on voit son nom sur la liste des généraux anglais qui combat- taient en France avec Henri V. La ville du Mans, dont les Anglais étaient

(1) Il avait épousé Maud, fille aînée de sir Tho- mas Nevil, et de Jeanne, héritière de Guillaume, lord Furnival, dont Talbot prit le nom et le titre.



en possession depuis long-temps, ayant été surprise par les Français (1427), Suffolk, qui y commandait, se retira dans la citadelle, où il n'avait des vivres que pour trois jours, et fit avertir Talbot de sa détresse. Celui-ci partit précipitamment d'Alençon, entra de nuit dans la forteresse, d'où il fondit sur les Français, qui ne s'attendaient pas à cette attaque imprévue. Ils furent chassés de la ville aussi promptement qu'ils s'en étaient emparés. Talbot et Suffolk, après cet exploit, marchèrent sur Laval, qu'ils emportèrent d'assaut; et le premier alla ensuite aider le comte de Warwick à s'emparer de Pontorson, place importante par sa situation, qui avait empêché le duc de Bedford de porter la guerre au-delà de la Loire. Talbot et Ross en furent nommés gouverneurs, vers le milieu de 1428. Le comte de Warwick ayant été mandé en Angleterre, pour y remplir les fonctions de gouverneur du jeune Henri VI, les Anglais perdirent en lui l'un de leurs meilleurs généraux. Il fut remplacé par le comte de Salisbury, qui, ayant réuni sous ses ordres Talbot et les autres capitaines, commença la campagne par la prise de plusieurs places qui le rendirent maître des environs d'Orléans. Il vint reconnaître cette ville le 8 octobre, et, quoique d'abord repoussé par Gaucourt, qui en était gouverneur, il s'en rapprocha le 12, donna, le même jour, un assaut, fit jouer la mine le lendemain, et s'empara du fort des Tourelles. Prévoyant que le siège serait long, Salisbury avait résolu d'embrasser la place par une enceinte de plusieurs forts, lorsqu'il fut tué par un boulet de canon. Le duc de Bedford ne lui donna point de successeur; mais il chargea du commandement, avec un pouvoir à

peu-près égal, le comte de Suffolk, le lord Poll, son frère, Talbot, Glacidas (2) et les autres chefs. Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations de ce siège mémorable, d'où dépendait le salut de la France: nous dirons seulement que, depuis l'arrivée de la pucelle d'Orléans (V. JEANNE D'ARC), les Anglais, frappés d'une terreur panique, n'éprouvèrent que des désastres, furent forcés enfin de le lever, le 8 mai 1429, et de s'éloigner précipitamment, abandonnant leurs malades, leurs bagages, leurs vivres et leur artillerie. Suffolk se retira dans Jargeau, où il se vit bientôt assiégé et obligé de se rendre prisonnier; Talbot se rendit à Meun, où il se fortifia. Les Français, enhardis par le succès, attaquèrent la place; et Talbot, devenu général en chef des troupes anglaises, depuis le désastre de Suffolk, fut contraint de l'abandonner, et perdit, bientôt après, Beaugenci. Poursuivi par l'armée française, il se retirait vers la Beauce, par le chemin de Janville, lorsqu'il rencontra les troupes que sir John Falstolf et Rampton lui amenaient. Tandis qu'il délibérait, incertain s'il poursuivrait sa route ou s'il reviendrait sur ses pas, l'avant-garde des Français, conduite par le connétable, le maréchal de Boussac, La Hire, Xaintrailles, n'était plus qu'à une demi-lieue de distance, sans qu'il en fût informé. Le corps de bataille dans lequel se trouvait la Pucelle, ne tarda pas à arriver. Les Anglais étaient frappés d'une telle stupeur, qu'ils oublièrent même de retrancher leurs archers derrière une palissade de piquets ferrés, manœuvre qui leur avait tant de fois réussi. Ils en auraient eu au surplus à peine le temps; car dès

(2) Moustrelet l'appelle Glacidas et assure qu'il fut tué au siège d'Orléans.

furent en présence, les Français fondirent sur eux avec furie. Talbot, quoique attaqué avant d'avoir fait ses dispositions, soutint ce premier effort avec autant de présence d'esprit que de valeur. Il avait mis sa terre avec tout ce qu'il put, à ce moment, rassembler de braves gens. Tandis qu'il disputait la victoire par des prodiges de valeur, Talbot, lui-même général, vainqueur de la bataille d'Arnaud-le-Duc, blessé au bras et la tête enfoncée dans la terre, entouré de tous côtés, et sans espoir de rétablir le combat ni de se dégager, il se rendit à Talbot, laissant sur le champ de bataille de Patay deux mille cinq cents de ses soldats. Douze cents furent pris prisonniers (3); et les Français, après avoir poursuivis les fuyards jusqu'à Janville, s'emparèrent du château de cette ville, où ils trouvèrent l'artillerie et l'artillerie des Anglais. Talbot conduisit son prisonnier au roi; et en lui présentant le comte de Salisbury, il demanda et obtint la mission de lui rendre la liberté au plus tôt. Les historiens anglais disent au contraire que Talbot pendant trois ans et demi prit des Français; qu'il fut échantonné par Xaintrailles, le 12 février 1435, et qu'après être resté quelques jours en Angleterre, il revint en France pour reprendre le commandement des troupes françaises. Il paraît cependant qu'en 1430, Talbot s'empara de (4), que les Français ne tardè-

rent pas à reprendre; et qu'en 1431, le maréchal de Boussac et Xaintrailles, ayant rassemblé huit cents hommes, pour faire des courses en Normandie, furent rencontrés, près de Gournay, par le comte de Warwick et Talbot; et que le maréchal, ayant jugé la partie trop inégale, reprit la route du Beauvoisis, abandonnant Xaintrailles. Celui-ci, après s'être vaillamment défendu, fut obligé de se rendre à Talbot, qui, se rappelant la conduite généreuse du guerrier français après la bataille de Patay, et non moins généreux que lui, le fit mettre immédiatement en liberté. En 1433, Talbot, nouvellement arrivé d'Angleterre, débarqua en Normandie, avec huit cents hommes d'armes, et s'étant joint, à l'Isle-Adam, à l'évêque de Thérouenne et à Gallois d'Aunay, s'empara de Beaumont-sur-Oise et de plusieurs autres places, et reprit, en 1435, la ville de Saint-Denis qui était tombée quelques mois auparavant entre les mains des ennemis. Informé, en 1436, de la tentative faite par les Français de surprendre Rouen, où ils avaient des intelligences, il les atteignit à quelques lieues de la ville, et les défit entièrement. La rigueur de l'hiver n'empêcha pas l'infatigable Anglais de terminer la campagne par une expédition aussi hardie qu'ingénieuse: ce fut l'escalade de Pontoise, exécutée au mois de février 1437. Les fossés de la ville étant glacés et couverts de neige, Talbot, pendant la nuit, fit approcher les plus braves de ses gens, revêtus de draps blancs. A la faveur de ce stratagème, ils gagnèrent le haut des fortifications sans être aperçus, et se rendirent maîtres de la place: le maréchal de l'Isle-Adam, qui s'y trouvait, n'eut que le temps de faire rompre une poterne, par laquelle il

1. Talbot ne porte le nombre des tués qu'à cent, et celui des prisonniers de cent à six.

2. Talbot. Rapiu Thoiras, Chr. de France.

se sauva. La prise de Pontoise était un événement important ; car elle exposait les habitants de Paris, dont Charles VII était, à cette époque, en possession, aux incursions continuelles de la garnison anglaise, qui s'avavançait quelquefois jusqu'aux portes de la capitale. La même année, le duc de Bourgogne, devenu l'ennemi des Anglais, ayant fait assiéger le Crotoy par mer et par terre, Talbot rassembla à la hâte quatre mille hommes de troupes de Normandie, et arriva sur les bords de la Somme. Quoique la rive opposée fût bordée de troupes ennemies, l'intrépide Anglais ne balança pas : laissant une partie de son monde, il se jeta le premier à l'eau, et suivi par un petit nombre de soldats d'élite, qui tenaient les armes élevées, il parvint, sans obstacle, sur l'autre rive. Les troupes bourguignonnes, qu'une action si hardie semblait avoir rendues immobiles, ne firent aucun effort pour s'y opposer. Mais Talbot, sans s'arrêter, tourna sa marche vers le Crotoy et y fit entrer un convoi. Dans le même temps, sept navires anglais attaquèrent les vaisseaux ennemis qui bloquaient le port, et les obligèrent de se réfugier dans le havre de Saint-Vallery. Les Bourguignons se dispersèrent, et le général anglais réduisit en cendres les fortifications élevées autour de la ville, et fit rentrer en Normandie sa petite armée couverte de gloire, et victorieuse sans avoir combattu. L'épuisement des finances de l'Angleterre, le défaut de troupes, et, plus que tout cela, les cabales qui troublaient la cour de Londres, forcèrent Talbot à se tenir sur la défensive, et à borner ses exploits à la prise de quelques places de peu d'importance. Le connétable de Riche-

mont ayant investi Meaux au commencement de juillet 1439, porta la place, après trois semaines de siège, la garnison anglaise tira dans le marché, rompit l'enceinte et mit le connétable dans la nécessité de former un second siège plus difficile que le premier. Talbot accourut de Normandie, à la tête de dix mille combattants, résolu de reprendre la citadelle à quelque prix que ce fût ; mais ce fut en vain qu'il offrit le combat aux Français. Le connétable, assuré du succès, demeura tranquille dans ses lignes. Le général anglais, après avoir pris une bastille, et fait entrer dans le marché, et quelques troupes de Normandie, voyant qu'il était impossible de faire lever le siège, se retira. Les Français ne purent de forcer les Français à capituler. Talbot ne tarda pas à prendre sa revanche : après avoir pris Avranches est vivement poursuivi par le même connétable, au secours de cette place, il franchit la petite rivière de Sée et prit un quartier mal gardé des Français, pénétra dans la ville, fond sur les ennemis, détruisit les ouvrages et s'empara de leur artillerie, ce qui les contraignit d'abandonner leur entreprise. Réuni au comte de Somerset, il assiéga et prit Cherbourg et quelques autres places. Talbot leva le siège de Pontoise (1440). Charles VII était en personne à Compiègne (5) ; et si les Anglais conservèrent encore leur réputation, elles durent, en partie, cet avantage à la bravoure et au talent de l'infatigable Tal-

(5) La même année le roi de France reprit Pontoise et la prit d'assaut malgré la résistance des Anglais.



## TAL

ré, le 20 mai 1442, à la di-  
e comte de Shrewsbury. Vers  
e la même année, il investit  
de Dieppe; mais le dauphin  
es assiégeants, s'empara de  
doutes et délivra cette place  
( ). Il paraîtrait que Talbot  
des plénipotentiaires anglais  
la même année de traiter de  
avec le roi de France; mais  
ociations n'eurent aucune sui-  
1444, il obtint une pension de  
cents mares, et fut envoyé de  
u en Irlande, comme lord-  
nt. Il s'y rendit en 1446,  
la, bientôt après, à Trim un  
ent où l'on fit plusieurs lois  
sur la sécurité des Anglais,  
tint, au mois de juillet, des  
patentes qui lui conférèrent le  
comte de Wexford et Wa-  
, et lui accordèrent la conces-  
la ville et du comté de Water-  
e la baronnie de Dungarvan,  
1447, Talbot revint en  
rre, laissant pour député en  
son frère Richard Talbot,  
èque de Dublin. En 1449, on  
encore figurer en France par-  
généraux anglais qui défendi-  
Normandie; mais ses efforts  
nt empêcher les Français de  
es progrès rapides. Au mois  
re, ils mirent le siège devant  
de Rouen: Talbot y donna  
euves de son grand courage.  
e les bourgeois de cette capi-  
pitulation qu'ils venaient de  
e avec le roi, et dans lesquels  
ent demandé et obtenu que la  
n anglaise sortirait avec ar-  
bagages, Talbot furieux ras-  
ses troupes et se saisit du  
palais, du château, et de  
s autres postes; le peuple  
côté prend les armes, et se-

## TAL

417

condé par Charles VII en personne,  
accouru avec le brave Dunois, il  
enlève successivement tous les pos-  
tes défendus par les Anglais, et for-  
ce Talbot et le duc de Sommerset,  
régent d'Angleterre, à capituler, après  
un siège où l'on ne tira pas un coup  
de canon, et qui ne coûta aux  
Français que quarante soldats que  
Talbot précipita des remparts. Ce  
guerrier fut au nombre des otages  
que le régent livra aux Français, et  
qui devinrent prisonniers de guerre  
par le refus que fit le commandant de  
Houffleur de remettre la place, con-  
formément aux termes de la capitula-  
tion de Rouen. Il ne fut délivré que  
l'année suivante (1450), sa liberté  
ayant été un des articles de la capi-  
tulation de Falaise. Il se passa quel-  
que temps sans qu'on le vît paraître  
dans les expéditions militaires, soit  
que ce fût une des conditions de sa  
délivrance, soit, comme quelques  
historiens l'ont rapporté, qu'indigné  
contre les lâches qui trahissaient  
l'honneur de sa nation, il ait, pen-  
dant cet intervalle, accompli le vœu  
qu'il avait fait d'un pèlerinage à Ro-  
me. Il fit effectivement un voyage en  
Italie, d'où il ne revint qu'en 1451.  
A cette époque, Charles VII ven-  
nait de s'emparer de la Guien-  
ne; mais comme les rois d'Angle-  
terre avaient, dans tous les temps,  
extrêmement ménagé la noblesse de  
cette province, et que plusieurs mai-  
sons illustres tenaient des possessions  
ou des dignités dépendantes de ces  
anciens maîtres, un certain nombre  
des principaux seigneurs se rendit  
à Londres, et proposa au conseil la  
conquête de cette contrée comme une  
entreprise facile. Talbot, nouvelle-  
ment revenu d'Italie, fut nommé  
commandant d'une flotte anglaise, et  
lieutenant de la Guienne, où il se ren-

dit en octobre 1452, avec un corps de quatre mille hommes pour secourir les mécontents. Il débarqua sur les côtes du Médoc, où Lesparre l'attendait, et lui livra la place de ce nom : toutes les villes et forteresses de cette petite province ouvrirent leurs portes avec le même empressement : Bordeaux ne tarda pas à suivre cet exemple ; et Talbot y entra en triomphe, six jours après son débarquement. S'étant ainsi rendu maître de tout le Bordelais, il pénétra dans le Périgord, assiégea et prit Castillon et Fronsac. Il recouvra toute la Guienne en moins de temps encore que le roi de France n'en avait employé à la subjuguier, l'année précédente. Charles VII, plus indigné qu'effrayé des succès rapides des ennemis, vint à leur rencontre. Chabannes, l'un de ses généraux, investit Chalars et l'emporta d'assaut le sixième jour ; et l'armée royale, commandée par les maréchaux de Laheac et de Jalognes, et grossie des troupes de Bretagne, sous les ordres du comte d'Étampes, ainsi que de celles de plusieurs autres princes et seigneurs, vint, le 13 juillet 1453, mettre le siège devant Castillon. Le général anglais, cédant aux instances des Bordelais, se détermina, quoiqu'avec répugnance, à sortir de Bordeaux, et à marcher au secours de la place, à la tête de mille hommes d'armes. Son fils, nouvellement arrivé d'Angleterre avec un renfort de cinq mille hommes et quatre-vingts bâtimens de transport chargés de vivres et de munitions de guerre, ne tarda pas à le suivre avec le reste de l'armée anglaise. La défaite d'un corps de francs-archers, qui défendaient un poste avancé, lui parut d'abord d'un favorable augure : il les poursuivit jusqu'au camp des

Français, dont les fortifications dirigées par Bureau, grand-maître de l'artillerie, l'étonnèrent d'autant plus que les assiégés voulaient de lui mander que les ennemis prenaient la fuite. Talbot, surpris, mais inaccessible à la terreur, attaqua, sans balancer, le retranchement que défendait l'élite de la noblesse française. Les canons et les bombardes placés sur le rempart foudroyaient les Anglais sans ralentir leur fureur : la terre était jonchée de morts. Après deux heures d'un combat extrêmement meurtrier, les Anglais commencèrent à fléchir : deux fois ramenés à la charge par Talbot, ils furent toujours repoussés. Les Français eux-mêmes, épuisés d'une action si opiniâtre, ne combattaient plus avec la même ardeur, lorsqu'ils furent ranimés par un corps de cavalerie bretonne, sous les ordres de Montauban et de La Humaye qui fondirent tout-à-coup sur l'arrière-garde des Anglais. Ceux-ci, pressés de tous côtés, firent des prodiges de valeur ; mais aucun d'eux, dans cette journée, ne pouvait disputer le prix du courage au brave Talbot. Ce généreux vieillard (il avait à cette époque plus de quatre-vingts ans), désespérant désormais de vaincre, résolut de vendre cher du moins sa défaite au vainqueur. Monté sur une haquenée, car la faiblesse de son âge ne lui avait pas permis de mettre pied à terre, blessé au visage, couvert de sang, il courait de rang en rang, exhortant les siens par ses discours et plus encore par son exemple, lorsque la haquenée qui le portait, fut atteinte d'un coup de coulevrine, et l'entraîna par sa chute. La fatigue de l'action, le sang qu'il perdait, avaient tellement épuisé ses forces, qu'il ne put jamais se relever : couvert de nouvelles blessures,

oulé aux pieds, il était près r, lorsque son fils accou- le dégager. Talbot, à cette orit l'usage de ses sens : c'é- dernier effort du courage et ture. Il pria son fils de se t de conserver ses jours pour asion plus utile à la patrie : urs en combattant pour elle , -il, vivez pour la sauver. » e Talbot, pénétré de la plus aleur, ne songea plus qu'à dans des flots de sang fran-uteur de ses jours. Assailli s parts, il tomba percé de auprès de son illustre père. ier respirait encore lorsqu'un archer, qui ne le connaissait égorgé pour le dépouiller. a mort de ce grand homme, n se rendit, et l'armée anglai- dispersa. Ce qui en restait arqua précipitamment. Ainsi e 7 ou 20 juillet 1453, le hé- *Achille de l'Angleterre*; ex- ns dont ses compatriotes se nt pour le désigner. Ils au- pu ajouter à ce surnom glo- es titres plus honorables. Tal- gnait aux vertus militaires les s, encore plus respectables , éte homme et de citoyen. Su- le, dévoué à sa patrie, ami , ennemi généreux, exact ob- ur de sa parole, jamais il ne a foi, dans un siècle où les tra- étaient si communes. Il porta é ans les armes contre la Fran- pendant un si long temps, ou t trouver, en consultant tous uments de ce siècle, aucune ac- ti le rende coupable de la plus injustice. Une piété sincère t le sceau à tant de perfection. porta au tombeau les regrets x nations rivales; et quoiqu'il nte de Shrewsbury, de Wex-

ford et de Waterford, l'histoire ne le désigne que sous le nom de Talbot. Il fut d'abord enterré en France, avec son fils aîné. Son corps fut ensuite transporté à Whitechur, dans le Shropshire, où on lui éleva un monument, sur lequel on grava une inscription qui rappelle ses titres, l'époque et le lieu de sa mort. Camden dit, dans ses *Remains*, que l'épée de Talbot fut trouvée dans la Dordogne, long - temps après sa mort, et vendue par un paysan à un armurier de Bordeaux : elle portait cette inscription en mauvais latin : *Sum Talboti M. IIII C. XLIII, pro vincere inimico meo. D—z—s.*

TALBOT (CHARLES), grand-chancelier de la Grande-Bretagne, de la même famille que le précédent, était fils de Guillaume Talbot, évêque de Durham (1), et naquit en 1684. Il entra de bonne heure dans la carrière du barreau, s'y fit distinguer, et fut élu, en 1719, membre du parlement, par Tregony dans le Cornouaille. Il devint avocat-général (*solicitor-general*) en 1726; et la ville de Durham le choisit pour la représenter à la chambre des communes, probablement par suite des démarches des amis de son père, qui en était évêque à cette époque. Au mois de novembre 1733, George II lui remit le grand-sceau, l'admit dans son conseil privé, l'établit lord-grand-chancelier, et le créa baron de la Graude - Bretagne. Alors il résigna la place de chancelier du diocèse d'Oxford, que son père

(1) Guillaume Talbot, né en 1659, entra dans les ordres, et sous le regne de Jacques II, prêcha et agit avec la plus grande violence contre la religion catholique. Il devint successivement doyen de Worcester, évêque d'Oxford, de Salisbury, et enfin de Durham, et mourut en 1736. On a de lui deux Discours prononcés à la chambre des pairs, l'un en faveur de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande, et l'autre dans le procès de Sacheverell. Il a publié en outre un volume in-8°, de Sermons.

lui avait donnée lorsqu'il occupait ce siège, et mourut généralement regretté, le 14 février 1737, avec la réputation de grand orateur, de magistrat intègre et plein de sagacité, et d'homme de bien. D-z-s.

TALBOT (ROBERT), antiquaire anglais, né à Thorp, dans le comté de Northampton, au commencement du seizième siècle, fut élevé à l'université d'Oxford, dont il sortit, en 1530, pour entrer dans les ordres. En 1541, il obtint une prébende à Wells; et en 1547, il fut fait trésorier de l'église cathédrale de Norwich, place qu'il exerçait encore à l'époque de sa mort, arrivée le 27 août 1558. Il s'est beaucoup occupé de recherches sur les antiquités de son pays; et ses collections ont été d'une très-grande utilité à Leland, Bale, Caius, Camden et autres. Il a aussi fourni à l'archevêque Parker plusieurs ouvrages saxons, qu'il tenait du docteur Owen, médecin de Henri VIII. Il a laissé ses manuscrits à *New-College*. C'est le premier Anglais qui ait éclairci l'Itinéraire d'Antonin, par des Commentaires et des Notes, dont Camden s'est beaucoup servi, et que Hearne a imprimés à la fin du troisième volume de l'Itinéraire de Leland, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne. Les Notes de Talbot ne vont que jusqu'à la sixième route. Camden a suivi en général tout ce que Talbot a dit des stations; mais Burton diffère de lui, dans son *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin*. Ses autres manuscrits sont : I. *Aurum ex stercore, vel de ænigmaticis et propheticis*, qui se trouve dans le *Corpus College*, à Oxford; et II. *De chartis quibusdam regum Britannorum*, conservé dans Benet's College, à Cambridge. D—z—s.

TALBOT (PIERRE), archevêque de Dublin, né en Irlande, en 1620, d'une illustre famille originaire d'Angleterre, fit ses études en Portugal, chez les Jésuites, entra dans leur société, fut ordonné prêtre à Rome, et professa la théologie morale à Anvers. Southwell dit qu'il sortit de la Société, *justis de causis, sans cesser de lui être entièrement dévoué*. Clément IX l'éleva sur le siège de Dublin, où il se fit généralement estimer. Il passait pour plus habile politique que savant théologien. Cependant ses ouvrages de controverse ne sont pas sans mérite; en voici les titres : I. *Traité de la nature de la foi et de l'hérésie*, Anvers, 1657, in-8°. II. *Catéchisme historique*, ibid., 1658, in-4°. III. *Nullité du clergé protestant*, Bruxelles, 1658, in-8°. IV. *Traité de la religion et du gouvernement*, Gand, 1670, in-4°. V. *Réfutation des principes du protestantisme contre Stillingfleet*, Londres, 1673, in-4°. VI. *Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande*, Paris, 1674, in-8°. VII. *Remède contre l'athéisme et l'hérésie*, ibid., in-8°, contre le *Statens de Blackloe*, qui s'était déguisé sous le nom de Th. White. VIII. *Histoire des iconoclastes*, ibid., in-8°. IX. *Histoire du manichéisme et du pélagianisme*, ibid., in-8°. L'auteur y prétend que Blackloe et ses partisans font revivre ces deux hérésies. X. *Pugna fidei et rationis cum renascente pelagianismo et manichæismo*, 1675, in-4°. XI. *Blackloane heresis, olim in Pelagio et Manichæis damnatæ, nunc de-nuò renascentis historia et confutatio*, Gand, in-4°. Ce prélat avait composé plusieurs autres ouvrages, qui n'ont point été imprimés. Accusé, en 1678, d'avoir pris part au

prétendu *complot papiste*, l'archevêque Talbot fut enfermé au château de Dublin, où il mourut, en 1680.

T—D.

TALBOT (CATHERINE), Anglaise distinguée par ses vertus et par son esprit, naquit en mai 1720. Fille unique d'Édouard Talbot, second fils de l'évêque de Durham et neveu du chancelier, elle vint au monde cinq mois après le décès de son père, qui mourut dans sa vingt-neuvième année, laissant sa veuve sans fortune. Heureusement celle-ci reçut de son frère Benson, depuis évêque de Gloucester, et de Secker, qui fut élevé dans la suite sur le siège archiepiscopal de Canterbury, tous les services, toutes les consolations qui pouvaient adoucir ses regrets. Le dernier, qui avait éprouvé l'obligeance d'Édouard Talbot, reporta sa reconnaissance sur sa famille, et regarda dès-lors mistress et miss Talbot comme faisant partie de sa maison. Après qu'il eut perdu sa femme, il leur abandonna même le soin de ses intérêts domestiques. L'esprit vif et les qualités heureuses de Catherine se développèrent rapidement. A des études graves elle joignit celle des langues modernes et des arts d'agrément : la géographie, l'astronomie, la musique, le dessin, la peinture à l'aquarelle, furent tour-à-tour l'objet de son application. Elle commença de bonne heure à confier au papier ses pensées et ses sentiments, mais sans aucun désir de publicité. On a imprimé après sa mort, dans le *Gentleman's magazine*, de 1770, une lettre spirituelle et philosophique, adressée par elle, à l'âge de seize ans, à la fille nouvelle-née de J. Talbot, fils du chancelier, et cette lettre a été reproduite dans d'autres recueils. Quelques autres lettres, écri-

tes vers le même âge, semblent annoncer qu'elle avait alors autant de légèreté d'esprit et même de malice, qu'elle montra par la suite de solidité : mais une inclination mal reconnue répandit sur ses pensées une teinte sensible de mélancolie. Cathérine Talbot se faisait remarquer par une piété éclairée, et par l'exercice continu de la charité, dans la plus grande étendue de ce mot. Liée avec des personnes d'un rang et d'un caractère élevé, elle eut pour amie intime mistress Elisabeth Carter (*V.* ce nom), ornée, comme elle, des avantages de l'esprit; et ce fut à cette amie qu'elle abandonna, en mourant, les manuscrits de ses opuscules. L'archevêque Secker mourut en 1768, léguant à mistress Talbot et à sa fille une rente annuelle d'environ 400 livres; mais sa pupille ne lui survécut que peu de temps : elle mourut d'un cancer, le 9 janvier 1770. Mistress Carter, sans être aveuglée par une prévention bien naturelle, jugea que plusieurs écrits de son amie étaient dignes des regards du public. Réunis et imprimés sous le titre d'*Essais sur divers sujets*, ils furent généralement goûtés : on y reconnut l'épanchement d'une ame sensible et religieuse, et le fruit d'un esprit cultivé. Les *Réflexions sur les jours de la semaine*, qui furent imprimées séparément en un volume d'environ quarante pages, eurent un grand succès, et il s'en débita plus de vingt-cinq mille exemplaires. On a donné, en 1812, une septième édition des *Essais*, en deux volumes in-8°, précédés d'une Notice sur la vie de l'auteur, par le rév. Montague Pennington. Ce recueil se compose principalement d'*Essais*, de *Lettres à un ami sur un état futur*, de *Dialogues*, de *Pastorales* en prose, d'*Imitations d'Ossian*.



d'*Allégories* et de *poésies*. On attribue à miss Talbot le trentième numéro du *Rambler*, 30 juin 1750. Elle eut aussi, dit-on, quelque part aux *Lettres athéniennes*. On a publié, il y a quelques années, sa Correspondance avec mistriss Carter. I.

TALEBI. (V. TRALENI).

TALLART (1) (CAMILLE D'HOS-TUN, duc DE), maréchal de France, né en 1652, d'une ancienne famille du Dauphiné, fut d'abord guidon des gendarmes, puis mestre-de-camp du régiment Royal-Gravates, et fit ses premières armes sous le Grand Condé, en Hollande, et sous Turenne, en Alsace, où il eut part aux brillantes campagnes de 1674 et 1675. Nommé brigadier, en 1677, et maréchal-de-camp, en 1678, il obtint ces différents grades en se montrant aussi habile que courageux dans divers commandements qui lui furent confiés sur la Sarre et sur le Rhin. En 1690, il conçut le dessein de passer ce fleuve sur la glace, pour mettre à contribution le Rhingau; et cette entreprise presque téméraire eut un succès complet. Il fut blessé d'un coup de mousquet à Ebersburg, en 1691, et le roi le nomma lieutenant-général, en 1693. La paix de Riswyck fit cesser ses travaux guerriers, en 1697; mais la mort de Charles II, roi d'Espagne, étant venue menacer l'Europe d'un nouvel embrasement, il fut envoyé en Angleterre, comme ambassadeur extraordinaire, et chargé de négocier avec les nombreux aspirants à cette importante succession. Tallart conduisit cette négociation avec beaucoup d'habileté, et il conclut, dans le même temps, un traité de partage en

faveur de l'électeur de Bavière. Pour prix de ces services, le roi le nomma chevalier de ses ordres, et gouverneur du pays de Foix. La guerre ayant recommencé, en 1702, il fut mis à la tête d'un corps destiné à agir sur le Rhin, et réussit à faire passer des secours dans Kayserswerdt, assiégé par les Impériaux. Il chassa ensuite les Hollandais du camp de Mulheim, s'empara de Traerbach, et reçut, en récompense de ces exploits, le bâton de maréchal de France (14 janvier 1703). Commandant en cette qualité l'armée d'Allemagne, sous le duc de Bourgogne, il s'empara, en peu de jours, de Birsach; et lorsque le prince eut quitté l'armée, il mit le siège devant Landau, qui fit une plus longue défense. Les Impériaux ayant réuni leurs forces sous les ordres du prince de Hesse, pour attaquer les Français dans leurs lignes, Tallart marcha bravement au-devant d'eux, les rencontra près de Spire, et les ayant surpris par la rapidité de ses mouvements, remporta une victoire complète et si décisive, que Landau se rendit le lendemain, et que toute l'Alsace resta au pouvoir de la France. Cette époque est la plus brillante de sa vie, et quoiqu'en dise Feuquières, l'un de ses détracteurs, ce triomphe fut dû aux bonnes dispositions autant qu'à la valeur du maréchal, qui sut prendre l'initiative des mouvements, et profiter de la surprise de l'ennemi, attaqué avant d'avoir pu se former, et vaincu lorsqu'il croyait marcher à une victoire assurée. Dans l'ivresse du succès, Tallart écrivit au roi une fanfaronnade qui a eu beaucoup d'imitateurs. « Nous avons pris à l'ennemi, lui dit-il, plus de drapeaux » et d'étendards, que votre majesté » n'a perdu de soldats. » Après un

(1) C'est par erreur que la plupart des historiens ont écrit: Tallart.

llant exploit, ce maréchal destiné à des succès encore ieux ; on lui donna le com-ent de l'armée la plus im-, et il alla remplacer Vil-avait eu le malheur de dé-électeur de Bavière. Troisrançaises furent alors en-secours de ce prince. Celleoi forma une espèce de ré-le Rhin, tandis que cellesin et de Tallart se réuni-troupes de l'électeur, danss d'Hochstett, où Marlboe prince Eugène vinrent les  
Nos généraux avaient pourpériorité du nombre ; ils eu-le temps de se concerter,naître le terrain, et ils déli-avec calme, dans un con-uerre tenu en présence de-  
Cependant il eût été disfi-ire de plus mauvaises dis-  
Tallart, qui avait battuà Spire, en le prévenantmouvements rapides et im-fit cette fois tout le contrai-tendit sur un mauvais ter-eprofitait d'aucun de ses avan-n avait arrêté dans le con-  
L'armée combinée serait di-deux parties distinctes ; quees de Marsin et de l'élec-meraient la gauche, et cellesrt, la droite. Chacun s'ar-omme s'il eût conduit unepart, de manière que, parrierie sans exemple, la ca-des deux armées placée àsite de l'une et à l'aile gau-l'autre, formait le centre de combinée. Cette armée était parallèlement à un ruisseau ; au lieu de chercher à en le passage, on s'en tint que, laissant dans l'interval-les de Bolstatt et de Blen-

heim. Pour comble de maladresse, Tallart sépara ses deux lignes par une large foudrière, et il fit pis encore en plaçant sur le front de son aile droite, dans le village de Blenheim, vingt-sept bataillons et douze escadrons de ses meilleures troupes. Marlborough, qui commandait la gauche de l'ennemi, après avoir passé le ruisseau sans obstacle, marcha droit au centre de l'armée combinée, et ne vint faire capituler Blenheim, que lorsqu'il eut enfoncé ce centre si mal disposé, et mis en fuite les Bava-rois et Marsin, obligés de renon-cer à un commencement de succès pour faire face à leur droite, qui venait d'être mise à découvert par la déroute de Tallart. Quant à ce gé-néral, toujours brave de sa personne, il fit tous ses efforts pour rétablir le combat, et voulant rallier ses trou-pes, il se jeta tête baissée dans la mêlée ; mais ayant la vue très-courte, il prit un corps ennemi pour des Fran-çais, et fut pris et conduit à Marlbo-rough. Ainsi, il était dans les mains de l'ennemi, lorsque les troupes qui occupaient Blenheim, se rendirent par capitulation ; et il n'eut aucune part à ce honteux dénouement d'une jour-née si désastreuse. On le conduisit en Angleterre, comme une sorte de tro-phée, avec les drapeaux et les canons que l'on avait pris ; et il resta huit ans prisonnier à Londres. On pré-tend que son séjour dans cette capi-tale ne fut pas tout-à-fait inutile à la France, et qu'il y concourut par ses intrigues à faire rappeler de l'armée d'Allemagne le duc de Marlborough. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut parfaitement traité par la reine Anne, que cette princesse le renvoya sans échange, et que dès le com-mencement de sa captivité, le roi de France, opposant ses faveurs aux

disgraces de la fortune, lui donna le gouvernement de la Franche-Comté. Après son retour, en 1712, il fut créé duc d'Hostun, et sa terre fut érigée en duché pairie; enfin, Louis XIV lui donna une preuve d'estime encore plus grande, en le nommant, par son testament, membre du conseil de régence. Ce testament étant resté sans exécution (V. ORLÉANS, XXXII, 111), Tallart fut quelque temps oublié; mais le régent lui-même le rappela ensuite au conseil; et lorsque Louis XV prit les rênes du gouvernement, il eut recours aux lumières du maréchal, et le fit ministre-d'état. L'académie des sciences l'avait admis comme membre honoraire, en 1723, et il présida cette compagnie l'année suivante. Il mourut le 20 mars 1728. « C'était, dit » Saint-Simon, un homme de taille » médiocre, avec des yeux un peu » jaloux, pleins de feu et d'esprit, » mais sans cesse battu du diable par » son ambition, ses vues, ses menées » et ses détours; un homme enfin à » la compagnie duquel tout le monde » se plaisait, et à qui personne ne » se liait. » Fontenelle, qui a fait son Éloge historique, en qualité d'académicien, le traite, selon l'usage, beaucoup plus favorablement: il ne dit pas à quelle espèce de connaissances ce grand seigneur dut l'honneur d'entrer à l'académie; il dit bien moins encore comment, malgré ses échecs, le roi lui conserva toujours sa faveur; mais on voit, dans Saint-Simon, que ce fut par suite de la protection de Villeroy dont la fortune eut tant de rapports avec la sienne. — Le fils aîné du maréchal de Tallart, brigadier des armées du roi, mourut des blessures qu'il avait reçues à côté de lui, dans la malheureuse journée d'Hochstett.

Son second fils, qui lui succéda dans ses biens et titres, n'a pas laissé de postérité.

M—D J.

TALLEMANT (FRANÇOIS), littérateur français, naquit à La Rochelle, vers 1620. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint plusieurs bénéfices: l'abbaye du Val chrétien, le prieuré de Saint-Irénée de Lyon; et fut pendant vingt-quatre ans aumônier du roi Louis XIV. On a plus de peine à se rendre compte de ses succès dans la carrière littéraire, car on n'a de lui aucune production antérieure à 1651, époque où il entreprit à l'académie française. S'il figure en 1662 dans la liste des gens de lettres recommandés par Chapelain, c'est avec cette note: « Il sait » assez la langue grecque et latine; » et pour la française ce qu'il écrit » n'est pas naturel. On n'a rien vu » de lui qu'il ait fait de son chef, » que quelques lettres et quelques » préfaces, dont on ne saurait dire » ni bien ni mal. Il s'est jeté dans la » traduction des Vies de Plutarque, à » quoi, par un grand travail, il réus- » sit fort bien. D'autre entreprise » où il faut du fond et du dessein, il » ne s'en tient pas lui-même capable. » Cette version de Plutarque parut à Paris, en 8 vol. in-12, de 1663 à 1665, fut réimprimée à Bruxelles, en 1667, et eut, pendant la vie du traducteur, quelques autres éditions. Il s'en faut pourtant qu'elle ait réussi aux yeux du public comme à ceux de Chapelain: c'est à Fr. Tallemant que s'applique le vers de Boileau:

Et le see traducteur du français d'Amoyot.  
(Ép. VII, v. 90).

Huet dit qu'elle déplut même à la cour, qui la trouva diffuse et languissante. On convint généralement que si Tallemant savait le grec, ce dont

ne convenait pas, s'il eût été italien, l'italien, l'anglais, l'espagnol, comme ses amis l'en félicitaient. Il écrivait fort mal en langue française. Sa traduction de Plutarque depuis par celles d'Anier et de Ricard (*V.* ces deux *ζ*, 423, et XXXVII, 501, l'était d'avance par celle de Tallemant, (*Voyez* ce nom, II, François Tallemant se mit à traduire de l'italien l'*Histoire de la république de Venise* de Nani, c'est-à-dire seulement la première partie de cet ouvrage, celle qui répond aux années 13 - 1644. Cette traduction, à Paris, en 1679 et 1680, n° 12, reparut à Cologne, en 1685; et cette seconde édition est défectueuse, parce qu'on y a rétabli quelques passages retranchés ou altérés dans la première. La seconde partie, qui ne fut publiée qu'en 1671, a été en plus mauvais français que celle de Masclaury, Amsterdam, 2 vol. in-12 : Nani (*Voy.* 552), méritait d'avoir de meilleurs interprètes. Pour compléter la liste des écrits de Fr. Tallemant, nous n'avons plus à citer que son *Contre Furetière*, insérée dans le *Mercure Galant* de mai 1688; mais où mourut Furetière, même abbé Tallemant avait été exclu de l'Académie, en 1685. Cet abbé a fait quelques vers ensevelis en des épitaphes. Brossette prétend qu'il s'écrivit l'inimitié de Boileau par une épigramme qu'il avait eue de lire, dans l'Académie, une lettre où il se plaignait que le satirique venait d'être maltraité dans une maison de la rue de la Harpe, derrière l'hôtel Condé. **ne des anecdotes fabuleuses et semblables dont Brossette a**

grossi son commentaire; car la régularité bien connue des mœurs du poète aurait trop démenti cette calomnie; et nous ne pouvons croire que l'abbé fût assez dépravé pour se la permettre. Il était néanmoins d'un caractère fort inquiet : il ne pouvait rester paisible; et dans un temps où plusieurs membres de l'Académie française étaient appelés Son Éminence, Son Excellence, Sa Grandeur, etc., on le qualifiait, dit-on, *Son Inquiétude*. Il mourut à Paris, le 6 mai 1693, étant sous-doyen de l'Académie. Peut-être était-il parent d'un Tallemant, des Réaux (bourg de Saintonge), auteur d'une épigramme en vers, de Patru, imprimée en quelques recueils. D—N—U.

TALLEMANT (PAUL), littérateur français, cousin du précédent, et comme lui ecclésiastique et académicien, était né à Paris, le 18 juin 1652. Son aïeul maternel, Puget de Montauron, receveur-général des finances, avait acquis et dissipé une grande fortune; attirant chez lui des gens de lettres, et prétendant récompenser leurs travaux; acceptant et payant cher de nombreuses dédicaces. Ce qui lui restait de biens, ce que cette munificence et d'autres profusions n'avaient point épuisé, fut réclaté, peu avant sa mort, par la chambre de justice, chargée d'examiner son administration. Ce financier avait marié sa fille à Gédéon de Tallemant, qui exerça les fonctions de maître des requêtes et d'intendant de province, et qui, riche de plus de cent mille livres de rente, parvint aussi à dissiper son capital par ses prodigalités dans ses intendants, par les pertes énormes qu'il fit au jeu chez le cardinal Mazarin, et par ses relations avec des littérateurs faméliques.

Il en logeait quelques-uns dans son hôtel, il en pensionnait plusieurs autres; il les traitait tous magnifiquement. En un mot l'aïeul et le père de Paul Tallemant avaient si bien procédé, que lorsqu'il les perdit l'un et l'autre, étant lui-même fort jeune, ils lui laissaient à peine de quoi subsister. Mais il avait connu chez eux, outre leurs parasites, tout ce qu'il y avait, dit de Boze, de plus distingué à la ville et à la cour. Il était d'ailleurs parent, non seulement de François Tallemant, mais aussi de l'évêque de Marseille Pomeuse, et de deux dames qui avaient alors du crédit et de la célébrité, Mme. Pélassari et Mme. de La Sablière. Il sut tirer parti de ces relations : le goût des poésies galantes dominait dans la plupart de ces sociétés; l'abbé Paul Tallemant fit de petits vers, des idylles, des pastorales, des esquisses d'opéra. Il composa, dès l'âge de dix-huit ans, un Voyage à l'île d'Amour, opuscule en vers et en prose, qui fut imprimé à Paris, in-12, en 1663, et qui reparut, en 1667, en Hollande, dans un Recueil de pièces nouvelles et galantes. C'est une composition allégorique, destinée à décrire les charmes, mais aussi à indiquer les écueils et les périls des passions tendres : il n'en fallut pas davantage pour ouvrir à Tallemant, en 1666, les portes de l'académie française, où n'entraient encore ni Quinault, ni La Fontaine; ni Racine, qui faisait *Audromaque*; ni Boileau, qui avait achevé sept de ses *Satires*; mais on vient de voir combien Tallemant avait de protecteurs dans ses proches, dans ses amis, dans les anciens pensionnaires de sa famille. Quand sa mère le vit académicien, successeur de Gombaud : De mes cinq enfants, dit-elle, en voilà tou-

jours un de pourvu. Ce propos « n'é » tait pas tout-à-fait, dit de Boze, » dans les règles d'une exacte logi- » que; mais par la suite il se trouva » heureusement justifié pour l'hon- » neur des lettres. » C'est par erreur que le même de Boze ne donne à Paul Tallemant, lorsqu'il prononça son discours de réception, que vingt-deux ou vingt-trois ans : il en avait vingt-quatre; et durant les six années suivantes, il ne mit au jour aucune autre production. Mais en 1672, il fit un éloge funèbre du chancelier Séguier; en 1673, un premier panégyrique de Louis XIV, et une Harangue à ce monarque, après la prise de Maestricht; en 1674 un Compliment à l'archevêque de Paris, Harlay; en 1675, un Discours sur l'utilité des académies; en 1676, une Réponse au jésuite Lucas, qui venait de soutenir que les inscriptions publiques devaient être en latin et non en français : c'est un procès qui a été souvent débattu entre l'érudition et la raison, et que la seconde a le plus souvent perdu. Sous l'année 1677, on eut de Tallemant un Panégyrique du roi sur la campagne de Flandre, imprimé et cuseveli, comme les discours précédents, dans les recueils de l'académie française; et sous l'année 1678, les paroles d'un opéra de Persée, chanté au Louvre, pour Mme. de Thiange. Beauchamps fait mention de cet opéra, dont Nicéron et de Boze ne parlent pas, occupés qu'ils sont de recueillir les titres de toutes les haraugues académiques de cet écrivain. Au fond, ce fut à elles qu'il dut ses succès et sa fortune. Les lectures que l'académie lui fit faire, dans les séances publiques, depuis 1672 jusqu'en 1677, fixèrent l'attention de Colbert, et valurent au petit-fils de Montauron des pensions,

des bénéfices, les prieurés d'Ambierle et de Saint-Albin. Le ministre songea même à l'envoyer à Rome en qualité d'auditeur de Rote : il le plaça, vers 1673, dans l'académie des médailles, avec une pension de cinquante écus : cette académie, qui depuis est devenue celle des inscriptions, n'était encore composée que de quatre personnes ; Colbert lui procura de plus la charge d'intendant des devises de tous les édifices royaux. Quand Le Brun entreprit les tableaux de la grande galerie de Versailles, il en concerta les dessins avec Paul Tallemant, qui y joignit des inscriptions fort verbeuses. On les trouva si mauvaises, dit Furetière, qu'il y eut ordre de les effacer : Charpentier en composa de nouvelles, qui disparurent à leur tour. Lorsque Colbert mourut, en 1683, l'abbé Tallemant avait commencé et fort avancé, dit-on, la description de toutes les maisons royales. Il était avantageusement connu de la reine de France, qui mourut la même année et qui avait assisté, ainsi que d'autres princesses, aux sermons qu'il prêchait aux Carmélites de la rue du Bouloi et aux Nouvelles Catholiques : car il s'était fait théologien et prédicateur pour convertir des parents calvinistes qui lui restaient à Paris et surtout à La Rochelle. Après avoir prononcé, au sein de l'académie française, un éloge du ministre qui l'avait comblé de bienfaits, il y fit encore une Harangue sur le rétablissement de la santé du roi, en 1687, et un dernier Panégyrique de ce prince, en 1689. En 1697, il mit à la tête des Œuvres de Benserade (Paris, de Sercy, 2 vol. in-12) un *Discours sommaire* touchant la vie de ce poète, discours qui a été quelquefois attribué mal à propos à François

Tallemant. Paul a recueilli, en 1698, des *Remarques et décisions* grammaticales de l'académie française. Il eut ordre, à ce que raconte d'Olivet, de se désigner sur le frontispice de ce petit volume (in-12), par les initiales L. (l'abbé) T. ; l'académie ne voulant ni répoudre du style de ce rédacteur, ni prendre sur elle toutes ces décisions, dont la plupart n'émanaient que d'un bureau particulier. On l'avait chargé, dans le cours de l'année 1694, des fonctions de secrétaire de l'académie des médailles, qui comptait alors huit membres (1). Il fut, dans cette compagnie, l'un des collaborateurs et l'éditeur de l'Histoire de Louis XIV, par les médailles, qui parut pour la première fois en 1702 : il y avait attaché une préface, qu'on a depuis jugé à propos de supprimer ; elle n'est que dans les cinquante premiers exemplaires de l'édition in-folio ; mais on l'a réimprimée en Hollande, et Camusat l'a transcrite dans son *Histoire critique des Journaux* (tom. II, p. 180-197). C'est peut-être le meilleur écrit de P. Tallemant, et il n'est pas très-facile de deviner pourquoi l'on a craint d'en faire usage. De toutes les conjectures proposées sur ce point, la plus probable, à notre avis, est celle qui suppose qu'on aura été mécontent de ce que l'auteur s'était permis de parler fort au long et même à deux reprises, de la médaille que fit frapper Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, avec la légende : *Omnium victorem vici* (V. DIANE, XI, 274). On ne trouva rien à redire dans l'Oraison funèbre

(1) Charpentier, P. Tallemant, A. Feibien, Racine, Boileau, Tourreil, Renaudot et La Fontaine : — Chapelain, Bourzeis, Quinault, Rainsaut, et Besse de la Chapelle, qui avaient été de cette académie, étaient morts. Perrault et l'abbé Gallois s'étaient retirés.

de Ch. Perrault, prononcée par Tallemant, à l'académie française, ni dans les éloges qu'il fit, comme secrétaire de l'académie des inscriptions, de cinq membres de cette compagnie: le duc d'Aumont, Ét. Pavillon, Duché, Pouchard et Barat, décédés en 1704, 1705 et 1706. De Boze s'est servi, pour louer ces cinq morceaux, d'expressions assez étranges: « La manière ingénieuse, dit-il, dont M. l'abbé décrivait » nos pertes, a souvent fait *souhaiter* » qu'elles fussent plus fréquentes. » Ou est d'autant plus surpris d'un tel *souhait*, que les cinq Notices dont il s'agit, et qui remplissent à peine, à elles toutes, dix pages in-4<sup>o</sup>, n'offrent aucun trait remarquable. C'était évaluer à bien peu de chose la perte des académiciens, que de la trouver compensée par l'éloquence de leur secrétaire. Du reste, Tallemant se démit de ce secrétariat en 1706; mais il continua d'assister assidument aux séances de l'une et de l'autre compagnie. Dans l'académie française, il répondit en qualité de directeur, aux discours de réception de l'abbé de Louvois et du marquis de Saint-Aulaire, qui venaient d'être élus malgré Despréaux. Le goût des vers le reprit en 1707: on lui attribue une épigramme sur M. et M<sup>me</sup> Dacier. Il publia en 1709, sous le titre de *Ver luisant*, la traduction d'une églogue de Huet; il traduisit aussi, dans ses loisirs, d'autres poésies latines du même auteur, et quelques Psaumes. Mais ces dernières versions n'ont point été imprimées, non plus que des *Maximes pour l'éloquence*, qu'il s'amusa à rédiger ou à recueillir. Vers le commencement de l'année 1711, il essuya une attaque d'apoplexie, languit encore dix-huit mois, et mourut à Paris le 30 juillet 1712. Il avait su acquérir

et conserver des amis qui le regretterent. Plus recommandable par ses vertus que par ses talents, il était d'une société douce, et, selon de Boze, sa seule présence inspirait la gaieté; « il brillait surtout dans les parties d'un honnête plaisir par d'heureuses saillies et par des impromptu. » L'article qui le concerne dans le tom. xxii de Nicéron, est emprunté, en grande partie, de l'Éloge qu'a fait de lui de Boze, son successeur, depuis 1706, dans la place de secrétaire de l'académie des inscriptions. D—N—U.

TALLEYRAND (1) est un surnom que prirent, au commencement du douzième siècle, plusieurs seigneurs de la famille des comtes souverains du Périgord, qui remonte, par les mâles, jusqu'à Boson I<sup>er</sup>, comte de Charroux ou de la Marche, mort vers la fin du dixième siècle. — HÉLIE V, dit TALLEYRAND, déjà comte de Périgord l'an 1116, après son père Boson III, est un des premiers qui aient porté ce surnom, devenu depuis le titre distinctif d'une branche cadette de cette illustre maison. Hélie V se distingua, comme la plupart de ses successeurs, par sa haine contre les Anglais, alors maîtres d'une partie de la France. Il entra dans une ligue contre Richard (Cœur-de-Lion), duc d'Aquitaine, qui, par ses cruautés, avait soulevé les seigneurs français ses vassaux. Secouru par son père Henri II, roi d'Angleterre, et par les troupes du roi d'Aragon, Richard assiégea Puy-Saint-Front (ville séparée alors de Périgueux), et s'empara de cette place, malgré la résistance du comte Hélie, qui, bientôt après, en chassa

(1) Ce nom, qui paraît avoir été originellement un nom de terre, s'écrivait autrefois *Talerau*, *Talherand*, *Talunand* et *Talcrant*.

s. Pendant que Richard, d'Angleterre, était détaché à son retour de la terre, Hélie - Talleyrand fit tous dans l'Aquitaine; mais il ne demanda la paix, lorsqu'il eut recouvré sa liberté. Attaché à la France, il abandonna de Jean Sans-Terre, de Richard, et fit hommage au comté à Philippe-Auguste en 1204. S'étant croisé pour la terre, il mourut en y arrivant, à la suite. — Son troisième fils, HÉLIE V, fut le chef de la branche des comtes de Grignols, de Chalais et de Talleyrand, qui n'a pas empêché que son nom n'ait été porté par plusieurs comtes de la branche des comtes de Périgord, successeurs d'Hélie V, eurent des démêlés avec le chapitre de Puy-Saint-Étienne et avec les habitants de cette ville de Périgueux. Depuis l'affranchissement des communes, il y eut plusieurs qui montrèrent plus de fermeté et de constance que ces deux comtes à défendre leur indépendance contre les comtes de Périgord. HÉLIE VI, deuxième fils d'Hélie V, se divisa pour les asservir. Pendant de longues guerres, elles se disputèrent dans une même succinte, leurs querelles ayant reçu bientôt, un jugement de la cour, en 1246, prononça que HÉLIE VI, fils d'Archambaud, pour le temps de ses droits qu'il prétendait sur Saint-Front, les attribua à la cour, en dédommagement de ses terres, et condamna la cité de Périgueux à des dommages et intérêts enlevant ainsi au comte de Périgord le droit d'administrer la justice sur ses domaines, saint

Louis prépara la révolution qui, par le traité de 1259, priva le comte de Périgord ARCHAMBAUD III de l'immédiateté, et commença les grands malheurs de cette dynastie. Un autre traité, qui, en 1247, avait affranchi BOSON I<sup>er</sup>, comte de Grignols et ses successeurs, de l'hommage envers les comtes de Périgord, leurs aînés, fut confirmé en 1277, en faveur d'HÉLIE II de Talleyrand, fils de BOSON. — ROGER-BERNARD, deuxième fils d'Hélie VII et petit-fils d'Archambaud III, fut un des seigneurs les plus considérés de son temps. Pour le récompenser du zèle qu'il avait montré dans les guerres de la France contre l'Angleterre, Philippe de Valois lui donna la terre de Montrevel, et lui rendit, en 1342, une partie des droits de domination dont ses ancêtres avaient été dépouillés. Les Anglais ayant soumis toutes les places du Périgord, Roger-Bernard devint, malgré lui, vassal d'une puissance qu'il n'avait cessé de combattre. Mais le prince de Galles, voulant le gagner par des bienfaits, lui remit la ville de Périgueux. Le comte résolut alors d'abolir enfin l'autorité municipale des bourgeois de cette cité. Ils furent protégés par Jean Chandos, lieutenant-général de Guienne pour le roi d'Angleterre, et maintenus dans les droits de seigneurie et de juridiction : ce jugement fut confirmé par le prince de Galles, en 1363. La même année, Boson II de Talleyrand, prince de Chalais, fut obligé de rendre hommage à l'Angleterre, pour sa terre de Grignols. La maison de Périgord, ainsi que les autres grands vassaux de Guienne, se couvra le joug des Anglais, et reentra sous la domination de la France, en 1368. Roger-Bernard mourut l'année suivante, laissant deux fils, dont



le second, TALLEYRAND de Périgord, fut, en 1370, commandant-général dans la Guienne pour le roi de France, qui le qualifiait son cousin. — ARCHAMBAUD V, l'aîné, ayant eu de nouveaux démêlés avec les habitants de Périgueux, pour un droit de péage, dédaigna de le soumettre au jugement du parlement de Paris, et traita ces bourgeois de rebelles; mais ils obtinrent du roi, en 1392, la permission d'informer contre le comte. Archambaud prit les armes pour soutenir ses prétentions; mais en protestant qu'il ne voulait que défendre ses droits, et nullement attenter contre ceux du roi de France. Les hostilités furent même suspendues, par l'entremise de son cousin, Hélié III DE TALLEYRAND, sire de Grignols, prince de Chalais, fils de Boson II, et chambellan de Charles VI. En 1394, Archambaud se soumit et livra au roi quatre châteaux forts. Mais voyant que le ministère penchait en faveur des bourgeois, il reprit les armes. Trop faible pour tenir la campagne devant l'armée royale, commandée par le maréchal de Boucicaut, et forcé de se rendre, après avoir soutenu un siège de deux mois dans le château de Montagnac, il fut conduit à Paris, où le parlement le condamna au bannissement, par un premier arrêt, en 1395; et par un second, en 1398, à perdre la tête et son comté. Le roi lui fit grâce de la vie; et son frère (Louis duc d'Orléans), qui convoitait les états du comte de Périgord, lui donna de l'argent pour passer en Angleterre, où Archambaud mourut l'année suivante. — ARCHAMBAUD VI, même avant la mort de son père, fut remis en possession du Périgord, par ordre du roi, qui n'en retint que la capitale. La hauteur avec laquelle Ar-

chambaud réclama cette ville ne fit qu'ajouter à ses torts héréditaires. Sa tentative d'enlever la fille d'un bourgeois de Périgueux, acheva de le perdre. Le parlement, pour ce délit, le bannit et confisqua ses biens, par arrêt du 19 juin 1399. Archambaud se retira en Angleterre, et le comté de Périgord fut donné au duc d'Orléans, qui, dès long-temps, préparait la ruine de cette maison. Archambaud revint en France avec les Anglais; mais il ne put recouvrer son patrimoine, et mourut en 1425, sans postérité. Le comté de Périgord fut vendu, en 1437, par Charles, duc d'Orléans, fils de Louis, à Jean de Blois, dit de Bretagne, dont la petite-fille l'apporta en dot, avec le vicomté de Limoges, à Alain d'Albret, qu'elle épousa, en 1470. Antoine de Bourbon l'acquit, par son mariage avec Jeanne d'Albret; et leur fils, Henri IV, le réunit à la couronne, en 1589. Après l'extinction de la puissance et de la race des anciens comtes de Périgord, la branche cadette, connue sous le nom de sires, puis comtes, de Grignols, et enfin princes de Chalais et de Talleyrand, a continué jusqu'à nos jours.

A—T.

TALLEYRAND DE PÉRIGORD (HÉLIE), cardinal, né en 1301, était le second des trois fils d'Hélié VII, comte de Périgord. Sa mère, Brunissende, fille de Roger-Bernard III, comte de Foix, et l'une des plus belles femmes de son temps, fut, dit-on, le principal lieu qui retint en France le pape Clément V. Destiné à l'état ecclésiastique, Talleyrand fit de bonnes études, et s'appliqua spécialement au droit. Ses talents et sa naissance l'élevèrent rapidement aux premières dignités de l'Église. Pourvu, dès l'enfance, d'une bénéfice, il devint archidiacre de Pé-

is de Richemond, diocèse de Chancelade et de Limoges, en 1324 ; mais il fut consacré à cause de son âge, qu'en novembre 1325, il était qu'évêque nommé. Il fut consacré, en 1328, à l'évêché de Limoges et sacré par le pape Jean XXII. Il lui accorda un subsidier pour tous les ecclésiastiques de son diocèse. Dédaignant la pourpre, il se retira dans une retraite de six jours au monastère de Saint-Germain de cette ville. Il ne put satisfaire plus librement à son ambition pour les lettres, il ne fut pas en mesure de cloître où il n'avait pas un bel appartement à quelconque de l'évêché. L'année suivante, il confirma, par un diplôme, la fondation de Coulanges, la fondation de la paroisse de Basseville ; et, l'année suivante, il assista à la consécration de Saint-Louis à Poissy. Le pape eut occasion d'apprécier son mérite, voulant l'attacher à son service, le fit venir à Avignon, et, par une promotion, le créa cardinal-prêtre de *Sancti Petri ad vincula*, au titre de Saint-Pierre aux liens. Talleyrand acquit bien-tôt une grande influence dans le pape. A la mort de Jean XXII, en 1334, il se trouva le premier des cardinaux français, qui l'emportèrent dans la conclave, sur les cardinaux Italiens, et qui élurent Clément VI. Il se démit, cette année, de son évêché d'Auxerre, et obtint plus tard le cardinalat de Saint-Albano. En 1342, il consacra son talent à l'élection de Clément VI : aussi jouissait-il d'une grande influence auprès de ce pape. Il partageait d'ailleurs le pape entre le faste et pour les plaisirs. Il était le confident du général et des secrets des Cordeliers, le pape

le nomma protecteur de l'ordre de saint François. Agnès de Périgord, sœur du Cardinal, avait épousé Jean, duc de Gravina, l'un des fils de Charles II, roi de Naples. Charles de Duraz, issu de ce mariage, ayant enlevé Marie d'Anjou, sœur de la reine Jeanne Ire., quoiqu'elle eût été promise, par le roi Robert, son aïeul, à Louis Ier., roi de Hongrie, et ne pouvant l'épouser sans dispense, parce qu'elle était sa nièce à la mode de Bretagne ; Talleyrand obtint du pape cette dispense pour son neveu ; mais ce mariage attira au cardinal une longue suite de chagrins. Charles de Duraz fut accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de son beau-frère André, roi de Naples, soit qu'il eût peut-être fomenté la division entre ce prince et la reine Jeanne, son épouse, soit qu'on le crût seulement intéressé à ce qu'ils n'eussent point d'enfants. Ces accusations rejallirent sur Talleyrand, à qui cependant on ne pouvait reprocher tout au plus que d'avoir, par ses intrigues, retardé le couronnement d'André, et influé par là, quoique très-indirectement, sur la mort de ce prince. Elles éclatèrent scandaleusement dans une occasion remarquable. Il s'agissait d'influencer l'élection d'un empereur à la place de Louis V, que Clément VI avait excommunié. Les cardinaux français, dont Talleyrand était le chef, voulaient faire nommer Charles de Luxembourg ; mais les cardinaux gascons, alors sujets de l'Angleterre, ayant à leur tête le cardinal de Comminges, formaient une violente opposition. Dans la chaleur de la dispute, les deux cardinaux, en plein consistoire, sans égard pour la présence du pape, vomirent l'un contre l'autre des injures atroces, s'ap-  
 .

lant réciproquement traîtres à l'Église, etc. Comminges reprocha à Talleyrand d'avoir trempé dans l'assassinat du roi André. Le cardinal de Périgord, furieux, se leva pour frapper son rival, qui se disposait à lui tenir tête; et ils allaient en venir aux mains, si leurs collègues et le pape lui-même ne les eussent séparés. Cette scène causa une grande rumeur dans Avignon : les partisans et les domestiques des deux cardinaux s'armèrent de part et d'autre; mais une réconciliation apparente empêcha l'effusion du sang. Cependant la faction de Talleyrand l'emporta : Charles fut élu roi des Romains, en 1346, et bientôt la mort de Louis de Bavière le laissa possesseur du trône impérial. Lorsque Louis, roi de Hongrie, eut vengé, à Naples, la mort de son frère André, il écrivit au pape, pour se plaindre de Talleyrand, qu'il accusait d'y avoir participé. Clément VI chargea son légat, le cardinal Gui de Boulogne, en 1348, de réconcilier le roi de Hongrie avec la reine Jeanne, et de justifier Talleyrand. La négociation traîna en longueur. Louis, par ses lettres, par ses ambassadeurs, revenait sans cesse à la charge contre le cardinal; et le pape répondait toujours qu'il n'était pas imaginable qu'un prélat illustre par sa naissance, ses talents et ses vertus, eût voulu se déshonorer par un crime où il avait si peu d'intérêt. Enfin, la paix, conclue à Avignon, en 1351, et surtout la peste, qui força le roi de Hongrie de retourner dans ses états, rendirent le trône à Jeanne, et la tranquillité au cardinal, qui, corrigé par cette leçon, cessa de se mêler d'intrigues étrangères. Ce fut à cette époque qu'il connut Pétrarque, dont il devint l'ami, le protecteur, et qu'il au-

rait fait nommer secrétaire apostolique, s'il avait pu vaincre le goût du poète pour l'indépendance et pour l'Italie (*Voy. PÉTRARQUE*). Lorsque le fameux tribun Rienzo eut été conduit prisonnier à Avignon, le cardinal de Périgord fut probablement un des trois commissaires que le pape chargea de le juger, et dont l'histoire ne nous a pas transmis les noms. Le jugement ne fut point prononcé; et Rienzo, grâce à sa réputation de poète et d'orateur, peut-être aussi aux sollicitations de Pétrarque, fut mis en liberté, et reparut quelque temps sur l'horizon politique (*V. RIENZO*). Talleyrand fut encore un des commissaires-médiateurs qui s'interposèrent vainement pour rétablir la paix entre les républiques de Venise et de Gènes. La mort de Clément VI, en 1352, fournit au cardinal une nouvelle occasion de déployer son ascendant sur le conclave. On sentait la nécessité de réformer la cour pontificale, et de donner à Clément un successeur dont la morale fût moins relâchée. Déjà l'on avait jeté les yeux sur Jean Birel, général des Chartreux, connu par la sainteté de sa vie et la hardiesse de ses prédications. *Qu'allez-vous faire?* dit Talleyrand, effrayé, aux cardinaux. (1) *Ne voyez-vous pas que ce moine, accoutumé à gouverner des anachorètes, voudra nous soumettre à l'austérité de sa règle? Il nous forcera d'aller à pied comme les apôtres, et d'envoyer nos beaux chevaux à la char-*

(1) Talleyrand se repentit, dit-on, d'avoir éprouvé le général des Chartreux d'être pape. Il combla cet ordre de bienfaits, fit achever la magnifique chartreuse de Vauclair, dont son frère Archaubaud IV, comte de Périgord, avait jeté les fondements, et il la dota de douze mille livres d'or.

ssit à donner l'exclusion lat, et à déterminer l'émocent VI. Sous le nouveau pape, le cardinal d'joua le premier rôle ures et les négociations les rtantes. Nommé légat, ir la paix en France, il se ormandie, auprès du roi avant pu le déterminer à roi de Navarre, il le sui- ou. Le 18 septembre 1356, où les armées de France terre, qui se trouvaient e depuis la veille, près du Maupertuis, commen- ébranler, il partit de Poi- e point du jour : et étant ute bride au camp du roi , il le supplia, les mains e vouloir bien l'entendre ager l'action. Il fit la mèche auprès du prince de ayant obtenu de tous les nistice de vingt-quatre heu- d'loya ce temps à aller plu- d'un camp à l'autre, pour les deux partis à un ac- ent : mais les prétentions lu roi, l'ardeur présomp- es courtisans, déconcerte- ience et l'habileté du légat. ain il tenta de nouveaux is les Français, au lieu de lui dirent que s'il parais- e, *il lui en pourrait mal* l retourna donc auprès du Galles, et lui dit : *Beaus ce que vous pourrez : il combattre.* Alors commen- alheureuse bataille de Poi- es talents et le sang-froid : héros triomphèrent, avec Anglais, de quarante mille onduits par l'imprévoyan- uerité (V. Édouard, XII, EAN, XXI, 441).

de Duraz, neveu de Talleyrand, ayant été tué dès le premier choc, le vainqueur envoya son corps au légat, auquel il adressa quelques reproches de ce que des gens de sa suite, au lieu de rentrer avec lui dans Poitiers, avaient combattu pour les Français. Le cardinal de Périgord fut encore chargé d'aller à Metz, auprès de l'empereur Charles IV, puis à Londres, afin de solliciter la liberté du roi Jean : mais il ne put obtenir d'Édouard III qu'une trêve de deux ans entre la France, l'Angleterre et leurs alliés. Dans l'intervalle de ces deux légations, il courut un grand danger. Depuis la déroute de Poitiers, des bandes de déserteurs et de brigands dévastaient la France. Celle que commandait Arnaud de Servole, dit l'*archiprêtre* : ravagea le comtat Venaissin, se présenta devant Avignon, que défendaient ses murs nouvellement bâtis, et exigea du pape quarante mille écus. Comme la plupart des chefs étaient des gentilshommes gascons, parents du feu pape Clément VI, les Avignonnais, pressés par la famine, voulaient sacrifier les cardinaux, parents ou créatures de ce pontife, et surtout Talleyrand, parce qu'ils les soupçonnaient d'intelligence avec les bandits. Innocent VI eut besoin de toute son autorité pour les sauver. Le cardinal de Périgord qui, suivant Pétrarque, trouvait plus beau de faire des papes que de l'être, fit élire Urbain V, après la mort d'Innocent, en 1362 ; et, satisfait de ce choix, il disait plus tard : *A présent nous avons un pape.* Pierre I<sup>er</sup>, roi de Cypré, parcourant l'Europe pour solliciter des secours contre les Musulmans, vint à la cour d'Avignon, où se trouvait le roi de France. Urbain, qui depuis son exaltation, n'avait cessé d'inviter les princes chrétiens à la concorde, et à

réunir leurs efforts contre les infidèles, prêcha la croisade. Le roi de France en fut déclaré le chef, et Talleyrand légat. L'expédition devait avoir lieu dans deux ans ; mais le cardinal mourut le 17 janvier 1364, et le monarque le 8 avril suivant. Le prélat s'était procuré depuis longtemps des notions sur la contrée qu'il devait visiter. Il existe à la bibliothèque royale de Paris, à la suite d'un beau manuscrit in-folio, des *Voyages* de Marc Paul et autres anciennes relations, n<sup>o</sup>. 8392, un *Traité de l'état de la Terre-Sainte et de l'Égypte*, composé, en 1336, d'après l'ordre de Talleyrand, par Guillaume de Bouldeselle ; traduit du latin en français, par frère Jean Lelonc d'Ypres, moine de Saint-Bertin, à Saint-Omer, en 1351, et contenant plusieurs belles miniatures : celle qui est en tête offre le cardinal assis, à qui l'on présente ce livre. Talleyrand aimait et protégeait les lettres ; il était aussi instruit qu'on pouvait l'être dans un siècle à demi-barbare. Pétrarque, malgré sa prévention pour l'Italie et son antipathie contre la France, convient que les cardinaux de Boulogne et de Périgord étaient les plus forts rumeurs de la barque apostolique. Il les compare aussi à deux puissants taureaux dominant parmi le troupeau de Jésus-Christ, dans les pâturages de son Église. Froissart dit qu'ils étaient les plus grands du sacré collège, peut être à cause de leur naissance. Parmi les Lettres de Pétrarque à Talleyrand, il en est une où il le prie de le justifier dans l'esprit d'Innocent VI, à qui l'on avait persuadé que ce poète était sorcier. Le cardinal laissa une fortune très-considérable. Outre la chartreuse qu'il avait achevée, et

le collège de Périgord, qu'il avait fondé à Toulouse, son testament et son codicile, que François Duchesne a donnés en entier, dans le tome II de son *Histoire des cardinaux français*, offrent quelques dispositions assez singulières. Il voulut que son corps fût déposé neuf jours dans l'église des Cordeliers d'Avignon, puis enterré dans la collégiale (aujourd'hui cathédrale) de Saint-Front, à Périgueux, ville qu'il affectionnait particulièrement, parce qu'il y avait reçu les premiers éléments des lettres. Il fonda, dans cette église, douze chapellenies, et lui légua cent cinquante florins d'or. Il augmenta de cinquante chanoines l'abbaye de Chancelade, où il n'y en avait que vingt-deux. Il légua cent florins d'or aux chapitres de Limoges, d'Auxerre, de Périgueux, à l'église de Saint-Pierre-aux-lyens, à Rome, de Saint-Médard en Périgord ; deux cent cinquante à celle de Saint-Benoît-du-Sault, à Bourges, etc., etc. Enfin il laissa à son neveu, Talleyrand de Périgord, chevalier et depuis commandant en Guienne, au nom de Charles V, toute la quantité de poivre qu'il avait à Montpellier et dix mille florins d'or, qui lui étaient dus par un marchand de cette ville. Il est évident que ce cardinal s'était enrichi principalement par le commerce, profession qui sans doute ne faisait point déroger la noblesse, puisqu'elle se conciliait avec les plus hautes dignités sacerdotales. Le portrait de Talleyrand, qu'a donné François Duchesne, a été gravé d'après un tableau que l'on voyait à Toulouse, dans la chapelle du collège de Périgord. A—T.

TALLEYRAND (HENRI DE), comte de Chalais, troisième fils de Daniel, prince de Chalais, eut pour aïeul maternel Blaise de Montac,

maréchal de France, et naquit vers la fin de 1599. Élevé dès l'enfance avec Louis XIII, doué de tous les agréments extérieurs, et d'une grande vivacité d'esprit, il se concilia l'amitié des jeunes courtisans par son empressement à leur rendre service. Il accompagna le monarque en Languedoc, et se signala, sous ses yeux, aux sièges de Montpellier et de Montauban. A l'âge de vingt ans, il fut pourvu de la charge de maître de la garde-robe du roi, et devint bientôt le favori de ce prince. Quelle ambition n'eût pas été satisfaite? cependant, si l'on en croit quelques auteurs contemporains, il songea dès-lors à s'insinuer dans la confiance de Gaston, duc d'Orléans, qui pouvait un jour occuper le trône, et contribua beaucoup, par des rapports envenimés, à éloigner tout rapprochement entre Gaston et le roi, dans le but de se rendre de plus en plus nécessaire à tous deux. D'autres vont jusqu'à dire qu'il consentit à se rendre l'espion du cardinal de Richelieu près de Gaston (*Voy. les Mémoires de l'abbé d'Artigny*, VI, 203). Ce qui paraît plus certain, c'est que l'amour de Chalais pour la duchesse de Chevreuse (*Voy. ce nom*), lui fit partager la haine de cette dame contre le premier ministre, et qu'il se trouva mêlé dans toutes les intrigues formées pour obliger le roi à le renvoyer. Chalais était à la tête des jeunes seigneurs qui voulaient empêcher le mariage de Gaston d'Orléans avec M<sup>lle</sup>. de Montpensier. La résolution ayant été prise d'assassiner le cardinal de Richelieu dans sa maison de Limours, il s'engagea de lui porter le premier coup, et fit même fabriquer exprès un poignard à Bruxelles. Le commandeur de Valençay, auquel il confia ce projet cri-

minel, l'en fit rougir, et alla sur-le-champ révéler tout le complot au cardinal, comme s'il en avait été chargé par Chalais. On peut voir, dans l'article d'ORLÉANS, XXXII, 84, comment l'habile ministre sut profiter de cette circonstance pour affermir son pouvoir. Il arracha le consentement de Gaston à son mariage avec M<sup>lle</sup>. de Montpensier, et le conduisit à Nantes, où cette union devait être célébrée. Chalais y suivit le roi, sans aucune défiance; mais à peine arrivé dans cette ville, il fut arrêté (le 8 juillet); et une commission fut créée aussitôt pour le juger. Le comte de Louvigny avait accusé Chalais d'avoir formé un projet contre la vie du roi. Mais il n'existait aucune preuve de ce complot, et la dénonciation de Louvigny n'offrait pas la moindre vraisemblance. Le cardinal alla visiter Chalais dans sa prison, et lui promit sa grâce, s'il voulait se reconnaître coupable, et déclarer qu'il n'avait agi que par le conseil de la reine (*Mém. de M<sup>me</sup>. de Motteville*, I, 28). Il fit plus qu'on ne lui demandait. Les juges, quoique vendus au cardinal de Richelieu, voulant conserver l'apparence des formes de la justice, ne se contentèrent pas de ses aveux; ils firent entendre comme témoins les gardes qu'on lui avait donnés dans sa prison; et les plaintes échappées à ce malheureux jeune homme, des propos peu mesurés contre la personne du roi, furent trouvés suffisants pour motiver sa condamnation au dernier supplice. Après la lecture de l'arrêt, il se hâta de rétracter tout ce qu'il avait dit qui pouvait compromettre la reine et M<sup>me</sup>. de Chevreuse. La princesse du Chalais, ayant vainement sollicité la grâce de son fils, obtint seulement qu'on lui épargnerait les hor-

reurs de la question, et qu'on adoucirait les dispositions infamantes du jugement. Il écrivit ensuite à sa mère, lui demanda pardon des chagrins qu'il lui causait; et se prépara à l'accomplissement de ses devoirs de chrétien. Ses amis avaient fait cacher l'exécuteur, dans l'espoir que le moindre délai pourrait amener sa grâce. Mais on trouva dans la prison un malfaiteur qui consentit à remplacer le bourreau. Cet homme, n'ayant pas l'habitude de se servir du glaive, s'arma d'une doloire, dont il frappa trente-quatre fois l'infortuné Chalais, avant de séparer sa tête de son corps. Ainsi périt, le 19 août 1626 (1), à l'âge de vingt-six ans, le comte de Chalais, victime de la vengeance du cardinal de Richelieu. La Borde a publié: les Pièces du procès de Henri de Talleyrand, Londres, (Paris) 1781, in-12, orné des portraits de Chalais et de M<sup>me</sup>. de Chevreuse (1702. BORDE, V, 158). — Son frère aîné Charles II DE TALLEYRAND, né vers 1596, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, baron de Marcuil, etc., et fut chargé par Louis XIII d'une mission diplomatique en Turquie et en Russie. Jacques Roussel, son collègue, l'ayant desservi auprès du patriarche de Moscou, le Czar, peu habitué aux usages judiciaires des peuples policés, l'envoya sans forme de procès en Sibérie, où le malheureux Talleyrand demeura trois années. Il en fut rappelé à la mort du patriarche, et s'embarqua, le 13 février 1635, à Riga pour revenir en France avec Olearius, de qui nous empruntons ces détails (2). Il épousa, en 1637, Charlotte de

Pompadour, et en eut deux fils qui continuèrent la branche des princes de Chalais (P. URSINS). — André, frère puîné des précédents, fut la tige des comtes de Grignols. W—s.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (ALEXANDRE-ANGÉLIQUE DE) était fils du marquis de Talleyrand, tué au siège de Tournai en 1745, et naquit à Paris le 18 octobre 1736. Sa mère, née Chamillart, et dame du palais de la reine, étant restée veuve fort jeune, montra autant de force d'âme que de prudence dans la conduite de sa maison et dans l'éducation de ses enfants. Le fils dont nous parlons fut envoyé au collège de la Flèche et entra ensuite au séminaire de St.-Sulpice. Pourvu, en 1762, de l'abbaye du Gard, diocèse d'Amiens, il fit ses études théologiques sous la direction de M. Bourlier, qui mourut depuis évêque d'Évreux. Nommé aumônier du roi et grand-vicaire de Verdun, il n'avait que trente ans lorsque M. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, le choisit pour coadjuteur. Outre le grand âge de ce prélat, ses fonctions de grand aumônier le retenaient souvent à la cour et lui faisaient sentir le besoin d'un évêque qui le remplaçât dans le gouvernement d'un vaste diocèse. L'abbé de Talleyrand fut sacré le 28 décembre 1766, sous le titre d'archevêque de Trajanople, et prit d'autant plus de part à l'administration épiscopale, que M. de la Roche-Aymon devint, quelques années après, ministre de la feuille, place qui l'obligeait à une résidence encore plus prolongée à Versailles. En 1769, le roi nomma le coadjuteur de Reims à l'abbaye de Hautvilliers; et, en 1770, l'assemblée du clergé lui accorda une distinction flatteuse et l'admit comme suppléant de son archevêque, que ses inirmi-

(1) Et non pas le 17 septembre, date qu'on lit au bas de son portrait.

(2) Olearius, Voyage de Moscovie, liv. 1. tom. 1, p. 69.

tés et ses occupations empêchaient de se trouver assiduellement aux séances. Le cardinal de la Roche-Aymon étant mort le 27 octobre 1777, M. de Talleyrand lui succéda de droit; il se démit de ses abbayes et reçut en échange celle de Saint-Quentin en l'Isle. Son séminaire fut confié à la congrégation de Saint-Sulpice. Les hospices furent l'objet de la sollicitude du prélat: il procura un asile aux vieux prêtres et répandit des secours abondants parmi les malheureux. Un mont de piété fondé à Reims, des encouragements donnés aux manufactures, un troupeau de mérinos amené d'Espagne à ses frais et dispersé dans les campagnes, des secours distribués à propos pour remplacer les couvertures de chaume par la tuile, prouvèrent qu'aucun bien n'était étranger à la sollicitude de M. de Talleyrand. Nommé membre de la deuxième assemblée des notables, puis député aux états généraux, il lutta vainement contre les innovations, signa les principales protestations du côté droit, et publia en son nom des écrits pour défendre les droits de son siège, entre autres une *Lettre aux électeurs de la Marne*, du 8 mars 1791, et deux *Ordonnances* du 4 avril et du 2 mai, sur les élections de deux évêques constitutionnels: ces trois écrits sont développés et font sentir l'irrégularité des mesures prescrites par les nouveaux décrets. L'esprit qui dominait dans l'assemblée constituante, et les troubles du royaume, engagèrent l'archevêque de Reims à se retirer à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières protestations du côté droit. Des Pays-Bas il passa en Allemagne. à l'approche des armées françaises: Weimar et Bruns-

wick furent tour-à-tour sa résidence. Lorsque Pie VII demanda, en 1801, aux évêques de France leur démission, l'archevêque de Reims et quelques autres prélats, qui demeuraient dans cette partie de l'Allemagne, firent des réponses dilatoires; ils exposèrent leurs motifs dans une lettre du 26 mars 1802, adressée au pape, et dans les réclamations du 6 avril 1803. Du reste, ces prélats s'abstinrent de tout exercice de juridiction. La santé du cardinal de Montmorenci l'ayant obligé de quitter la cour de Louis XVIII, et de retourner en Allemagne, ce prince appela M. de Talleyrand à Mittau, et l'admit dans son conseil. Le prélat suivit le roi en Angleterre, et fut nommé grand-aumônier à la mort du cardinal de Montmorenci, en 1808. Les événements de 1814 ramenèrent en France ces nobles exilés; M. de Talleyrand fut inscrit le premier sur la liste des pairs du royaume, et chargé de présenter les sujets pour les évêchés. En 1816, le roi augmenta ses attributions, par une ordonnance du 13 avril; mais le ministère fit révoquer cette mesure, le mois suivant. On eut pareillement à regretter que ses conseils n'eussent pas toujours été suivis dans l'affaire du concordat; sa sagesse et son esprit de conciliation eussent aplani bien des obstacles. Le prélat donna sa démission de l'archevêché de Reims, qu'il avait refusée précédemment, et engagea quelques-uns de ses collègues à souscrire la lettre de soumission adressée au pape, le 8 nov. 1816. Cette démarche facilita la conclusion des affaires. Le 28 juillet 1817, M. de Talleyrand fut fait cardinal, sur la présentation du roi, qui le nomma à l'archevêché de Paris. Son rang, son âge et son expérience, le placè-



rent à la tête de ses collègues dans les délibérations qui eurent lieu sur les affaires de l'église de France, et le respect qu'on lui portait fit plus d'une fois prévaloir son avis dans les matières les plus importantes. L'exécution du concordat de 1817 ayant rencontré des obstacles inattendus, le nouvel archevêque de Paris ne prit possession de son siège qu'en 1819. Le choix de son coadjuteur, divers réglemens pour le clergé, le rétablissement des retraites pastorales, la rédaction d'un nouveau Bréviaire, les encouragemens donnés aux petits séminaires, tels furent les actes les plus importants d'un épiscopat qui ne dura que deux ans. Le cardinal de Périgord mourut le 20 octobre 1821. Le roi, dont il avait si long-temps partagé l'infortune, lui donna, pendant sa maladie, des témoignages d'intérêt et d'attachement; et les princes vinrent le visiter sur son lit de mort. Ses obsèques furent célébrées avec pompe. Le 29 novembre, il y eut un second service à Notre-Dame, où M. Frayssinous prononça l'oraison funèbre du cardinal: ce discours a depuis été imprimé. Peu après, le cardinal de Bausset publia une *Notice historique* sur son ami. On trouve dans l'*Ami de la Religion*; tome xxix, page 321, une courte Notice sur le cardinal; et à la table des matières de ce même Recueil, on indique les actes, les affaires et les délibérations auxquels il prit part.

P—C—T.

TALLIEN (JEAN-LAMBERT), né à Paris, en 1769, était fils d'un maître-d'hôtel du marquis de Bercy, qui, lui ayant trouvé quelques dispositions, se chargea des frais de son éducation, et en fit, non pas un savant, mais un de ces hommes toujours si nombreux en France, qui,

n'ayant qu'effleuré une partie des connaissances humaines, croient cependant les posséder toutes, et ne doutent point surtout qu'ils ne soient appelés à gouverner leurs semblables. Tallien perdit son protecteur au commencement de la révolution: il avait déjà été clerc de procureur et clerc de notaire; il se jeta dans la carrière politique avec toute l'ardeur de son caractère, et fut d'abord secrétaire du député Broustaret, puis prote de l'imprimerie du *Moniteur*, dans lequel il inséra, le 7 janvier 1792, une espèce de prospectus de la feuille qu'il publiait depuis cinq mois, sous le titre d'*Ami du citoyen*. Ce journal, que l'on affichait sur les murs de Paris, était destiné à soulever la populace contre Louis XVI et ses ministres. Les Jacobins en faisaient les frais; et ce fut dans cette société, dont Tallien était un des membres les plus assidus, qu'il fit les premiers essais de cette audacieuse et véhémentement éloquence qui eut plus tard sur de grands événemens une influence si décisive. Il prenait, dans ce prospectus, le titre de fondateur de la *Société fraternelle de l'un et de l'autre sexe, séant au palais Cardinal (Soubise)*, où il faisait, disait-il, un *prône civique pour enseigner aux citoyens peu instruits, leurs devoirs et leurs droits*. Ne négligeant aucun moyen de se faire remarquer, il publia, vers la même époque, son discours prononcé aux Jacobins *Sur les causes qui ont produit la révolution*. Les circonstances et l'âge de l'auteur nous dispenseront, sans doute, de rendre compte en détail des maximes politiques de ce Montesquieu de vingt-trois ans; il nous suffira de dire que les Discours et les *Écrits de Tallien* fixèrent alors sur lui les regards des

aires, et qu'il fut bientôt  
 ames les plus populaires  
 nfluents de ce parti. C'est  
 réputation d'ardent pa-  
 il se présenta, le 8 juillet  
 barre de l'Assemblée na-  
 me orateur d'une des sec-  
 ris, qui l'avait chargé de  
 ntre la destitution de Pé-  
 pelait alors *son père* ce  
 capitale, que plus tard il  
 suivre avec tant d'acharne-  
 ПѢТНИОН). On se rappelle  
 utations préludèrent, par  
 uses harangues, à la ré-  
 10 août. Tallien prit une  
 tive à cet événement. Les  
 avaient nommé secrétaire-  
 a commune qui s'installa  
 l'hôtel-de-ville, au milieu  
 e, qui se perpétua malgré  
 e, et qui fut le centre et  
 le toutes les intrigues et  
 massacres de cette épo-  
 à août, il vint, en cette  
 a barre, où il dénonça des  
 i, effrayés des événe-  
 aient demandé des passe-  
 retourner dans leurs  
 its. Il annonça que ces  
 avaient été refusés par la  
 on approuva le refus,  
 reçut les honneurs de la  
 tre jours après, il y re-  
 se plaindre du décret de  
 prononcé contre cette mé-  
 ie, et vanta avec beaucoup  
 les services qu'elle avait  
 l'Assemblée, son zèle à  
 r les *conspirateurs et les*  
 i, dit-il, *étaient tous en-*  
*devaient bientôt purger*  
*sence le sol de la liberté.*  
 s jours avant les massa-  
 isons, que Tallien parlait  
 lieu de ces horribles mas-  
 vint encore à la barre,

accompagné de Truchon, espèce de  
 sauvage, qui portait une longue barbe,  
 et dont la révolution du 10 août  
 avait fait un municipal. Ces députés  
 de la Commune, restée en fonctions  
 malgré les décrets, annoncèrent po-  
 sitivement que les massacres avaient  
 cessé. Cependant cette *Saint-Barthé-*  
*lemi du peuple*, comme l'appelait  
 Manuel, dura encore plusieurs jours  
 à Bicêtre, où elle se faisait à coups  
 de canon, et à la Force, d'où les  
 municipaux pouvaient, sans sortir  
 de leur salle, entendre les cris des  
 victimes. Les deux orateurs firent  
 ensuite ouvertement l'apologie de la  
*justice du peuple et de son désinté-*  
*ressement*; même de l'ordre que les  
 assassins avaient établi dans leurs  
 opérations; enfin Tallien dit, en par-  
 lant des victimes : *il n'y avait là*  
*que des scélérats.* On conçoit que dès-  
 lors il dut être considéré comme l'un  
 des principaux auteurs de ces massa-  
 cres : c'était lui d'ailleurs qui avait  
 signé la plus grande partie des ordres  
 d'arrestation, qui avait donné le signal  
 des égorgements par une circulaire  
 faite et signée de concert avec Manuel  
 (V. ce nom); et il avait reçu et déposé  
 dans ses bureaux les dépouilles des  
 victimes; il avait envoyé, sous le  
 contre-seing du ministre Danton, son  
 protecteur et son ami (V. DANTON),  
 l'horrible circulaire du 3 septembre,  
 rédigée par Marat, et destinée à faire  
 égorguer tous les prisonniers dans les  
 départements comme à Paris; enfin  
 il avait délivré les bons de paie-  
 ment aux égorgeurs! Depuis ce  
 temps le nom de *Septembriseur* n'a  
 pu être séparé de celui de Tallien;  
 sa jeunesse, le délire universel de  
 l'époque, des services incontestables  
 rendus à la patrie et à l'hu-  
 manité, le salut de quelques mal-  
 heureux soustraits au fer des assas-

sins (1), rien n'a pu effacer cette horrible souillure; d'amers reproches lui en ont été faits à toutes les époques et par tous les partis, même dans la Convention nationale, où ce crime est le seul dont on ne se soit pas vanté. L'un des hommes les plus à portée de savoir ce qui se passait alors, Senart, a fourni de nouveaux détails sur ces affreuses journées; et la plupart de ces détails sont encore des preuves contre Tallien: il l'accuse surtout de s'être approprié les dépouilles des victimes, que les assassins lui apportaient, et qu'il enfermait dans un coffre dont lui seul avait la clef. Une autre accusation de Senart contre le greffier de la Commune, paraît moins prouvée; c'est d'avoir dirigé, par les ordres de Danton, et, ce qui est plus invraisemblable, contre la volonté de Fournier l'américain, le massacre des prisonniers d'Orléans, qui se fit à Versailles à la même époque (V. LESSART et BRISSAC). Ce fut sous de tels auspices que le département de Seine et Oise nomma Tallien député à la Convention nationale, où, dès les premières séances, il eut à défendre la Commune encore accusée de meurtres et de spoliations, et Marat son conseil et son coopérateur. Manuel ayant proposé, à la même époque, de loger le président de l'assemblée aux Tuileries, Tallien fit rejeter cette demande, disant que les représentants d'un peuple libre ne devaient être logés qu'au cinquième étage. Dans la séance du 15 décembre, il pressa avec beaucoup de chaleur le jugement de Louis XVI, s'opposa à ce

qu'on lui donnât des conseils, et ajouta de nouvelles charges à l'accusation. Le même jour, son acharnement contre ce prince, autant que son zèle à défendre la Commune, le fit censurer par un décret, pour avoir dit que ce serait en vain que la Convention nationale permettrait à Louis XVI de voir sa famille, si la Commune ne le voulait pas... Le lendemain, c'est-à-dire plus d'un mois avant la condamnation, il dit hautement à la tribune, qu'il ne fallait s'occuper de l'expulsion des Bourbons, qu'après la mort de Louis!... Il vota ensuite pour cette mort, et contre l'appel au peuple. Dans la question du sursis, il proposa de n'en point accorder, par *humanité*; et le jour même de l'exécution (21 janvier), il fut élu président. Deux jours auparavant, ne pouvant empêcher que la Convention ordonnât, sur la demande de Genoué, que des poursuites seraient faites contre les septembriseurs, il obtint, par une sorte de compensation, que du moins il en fût également ordonné contre ceux qui avaient défendu Louis XVI au 10 août. Le 26 février 1793, il prit encore la défense de Marat, prétendant que la Convention n'avait pas le droit de le décréter d'accusation, et il ajouta: *Ce sont les hommes de l'appel au peuple qui veulent assassiner l'ami du peuple*. Envoyé, peu de temps après, avec Carra, comme commissaire dans les départements de l'Ouest, au moment où ces contrées se soulevaient contre la tyrannie conventionnelle, il y montra cependant quelque modération. Senart, révolutionnaire encore plus forcené que lui, l'accuse d'avoir alors épargné des royalistes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut à sa demande que la Convention rapporta son décret

(1) On a cité, parmi les personnes que Tallien sauva dans les massacres de septembre, Hue, valet de chambre de Louis XVI (Voy. ce nom, au Supplément), et l'avocat de Bonnières, qui lui a rendu ce témoignage au conseil des Cinq-Cents, où ils furent colligues en 1797.



la ville d'Orléans en état enu dans cette assemblée la crise du 31 mai s'analyse en plus violentes concourut de tout son triomphe de la commune de Robespierre. Quand la Gironde eut succéda montra l'un des plus e poursuivre, et ce fut osa de mettre hors de la s qui s'étaient soustraits ecusation. Ce fut encore multiplier les proscriptions ça un complot imaginé à sauver le général Custe même temps il prenait l'infâme Rossignol, avec telle que la Convention put, sans en témoigner itement, l'entendre s'éque m'importe à moi e quelques maisons !... » en de cette terrible effles passions, qu'on en à Bordeaux, avec son eau, afin d'y établir le t révolutionnaire, et oursuivre dans leur deres débris du parti de Les Journaux, les Mémps, tous les témoignants à le représenter dans comme le digne émule des Lebon et des Collot- traignant d'abord, ou rairend la résistance du il s'établit à douze lieues, dans la petite ville de ce fut là qu'ayant réu- il y avait dans la con- es féroces et avides de t composa son comité, et son armée révolution- ue tout fut ainsi préparé, ordres et ses arrêts de ordelais consternés; et

quand il eut exercé de loin pendant quelques mois la plus sanguinaire tyrannie, il fit dans Bordeaux une entrée à laquelle il donna l'air d'un triomphe, et vint se loger sur la place où il avait fait dresser l'échafaud. Là, tous les jours on le vit diriger de sa fenêtre les exécutions, applaudir aux supplices qu'il avait ordonnés. Une de ses premières victimes fut Biroteau, son collègue, qu'il insulta lâchement avant de l'envoyer aux bourreaux. Il frappa ensuite sur le commerce, et poursuivant le *négo-ciantisme*, comme on disait alors, il fit arrêter et condamner les plus riches commerçants, et les accabla de taxes aussi excessives qu'arbitraires. Lorsqu'il eut détruit par le *maximum* et les confiscations toutes les sources de l'industrie, il menaça de l'échafaud, et fit réellement exécuter, ceux qui ne purent remplir leurs engagements. Enfin, lorsque la famine vint mettre le comble aux calamités de cette malheureuse ville, loin que ce fût pour le proconsul un avertissement de l'absurdité de son système, il en accusa, suivant l'usage du temps, les *malveillants*, les *accapareurs*, et ce fut encore un prétexte pour désigner de nouvelles victimes. Tous ces faits sont tirés de sa correspondance avec la Convention nationale et les Jacobins, qu'il informait exactement de ses opérations. Il était alors parfaitement d'accord avec les meneurs des comités: suivant en tous points leurs instructions et leurs avis, il en recevait tous les jours des félicitations; mais une circonstance imprévue vint tout-à-coup changer ses idées et sa position. M<sup>me</sup>. de Fontenai, née Cabarrus, l'une des femmes les plus belles de ce temps-là étant arrivée à Bordeaux, pour aller en Espagne, se

rémir à sa famille, fut mise en prison. Tout annonçait qu'elle serait conduite à l'échafaud, lorsque sa beauté fixa les regards du jeune proconsul. Après avoir obtenu sa délivrance et celle de son mari, M<sup>me</sup>. de Fontenai se servit de son ascendant sur Tallien pour soustraire à la mort un grand nombre de victimes; et si le sang ne cessa pas entièrement de couler, l'effusion en fut du moins de beaucoup ralentie. Mais les féroces agents du proconsul, les hommes de sang et les spoliateurs dont il s'était entouré, ne purent consentir à un tel changement : ils y apportèrent tous les obstacles qui furent en leur pouvoir et le dénoncèrent aux comités de la Convention. Tallien les destitua, les incarcéra, mit en liberté un plus grand nombre de prisonniers, et se rendit à Paris, pour faire approuver sa conduite : mais, comme il aurait dû s'y attendre, ses collègues des comités le reçurent fort mal ; ils lui reprochèrent son *modérantisme* ; et M<sup>me</sup>. de Fontenai, qui l'avait suivi dans la capitale, y fut arrêtée. C'était peu de temps après la mort de Camille - Desmoulins, de Lacroix et de Danton, immolés à la haine de Robespierre ; beaucoup d'autres députés étaient menacés du même sort, et le tyran pouvait d'un seul mot le faire subir à Tallien. Dans une situation aussi périlleuse, celui-ci prit le parti de dissimuler et de tromper ses ennemis par une feinte exagération. Ce fut ainsi qu'il dénonça avec une nouvelle violence aux Jacobins et à la Convention, les nobles, les aristocrates, les modérés ; qu'il accusa la lenteur des tribunaux révolutionnaires, enfin qu'il prit la défense de Jourdan-Coupe-Tête. Ce plan lui réussit d'abord assez bien : il recouvrera

une partie de son crédit, et fut nommé successivement secrétaire et président de la Convention nationale. C'est en cette qualité qu'il fit, le 19 mai 1794, une réponse courageuse à deux habitants de Cette, qui étaient venus demander qu'on mit *la mort à l'ordre du jour* : « Dites à ceux » qui vous ont envoyés, que nous ne » sommes pas des anthropophages. » La Convention applaudit à son président, et les audacieux orateurs furent expulsés. Mais Robespierre ne perdait pas de vue Tallien : ses liaisons, son caractère audacieux et l'espèce de popularité qu'il venait d'acquérir inquiétaient vivement le tyran. Le 12 juin, il l'accusa d'avoir insulté les patriotes en les traitant d'espions des comités, et il couvrit de menaces et d'injures ses explications et ses excuses. Un autre jour, il le tança encore plus rudement aux Jacobins, lui reprochant de parler sans cesse de ses périls, d'avoir toujours *la guillotine devant les yeux* ; enfin il fit rayer son nom du tableau de la société. Tallien comprit toute l'étendue du danger dans lequel il se trouvait engagé. Environné d'espions, il n'osait plus coucher chez lui, et ne voyait que pendant la nuit et en tremblant ceux de ses collègues que la haine de Robespierre avait frappés des mêmes craintes. Ne pouvant échapper aux procriptions du tyran qu'en renversant sa puissance, ces députés, presque tous anciens amis de Danton, se concertèrent en secret sur les moyens de parvenir à un but aussi difficile. Ainsi se forma une conjuration, très-vague et très-impuissante dans son origine, mais que, peu de jours avant la catastrophe, l'orgueil et la maladresse de Robespierre fortifièrent d'une partie des membres du comité

ut public, et de tous ceux du  
 de sûreté générale. Voilà  
 ent se prépara la révolution  
 hermidor. On peut voir à l'ar-  
 OBESPIERRE les détails de cette  
 tion mémorable : nous y ajou-  
 que, depuis long-temps, un  
 nombre de députés avaient  
 d'attaquer le tyran, mais  
 un d'eux n'osait engager cette  
 le lutte; que tous tremblaient  
 t lui, et qu'à peine Bourdon  
 adier avaient osé la veille  
 contre l'impression du dis-  
 de Maximilien, lorsque Tal-  
 seul et spontanément eut le  
 ge d'interrompre Saint - Just  
 ce nom), et d'apostropher  
 pierre. « J'ai vu le tyran de  
 France, dit-il, dresser ses  
 s de proscription, donner ses  
 es aux assassins. Je l'écou-  
 hier quand il nous désignait à  
 s coups.... Ses yeux ne peuvent  
 rencontrer dans cette enceinte  
 homme qui ne soit son ennemi,  
 l'n'ait forcé de l'être. La pa-  
 , le genre humain, s'élèvent  
 re lui : nous remplirons leurs  
 geances..... » Oui, s'écrièrent  
 tous ceux que la terreur avait  
 imés si long-temps : à bas le  
 à bas le nouveau Cromwell !  
 d-Varennes, jusque-là l'instru-  
 à dévoué et si cruel de Robes-  
 (V. BILLAUD, au Supplément),  
 d-Varennes qui, trois jours au-  
 ant, avait menacé Tallien d'u-  
 ert prochaine, se réunit à lui  
 ccuser le tyran; et il déroula  
 l'assemblée ses crimes qu'il  
 issait si bien ! Tallien reprend  
 la parole; et il s'écrie avec  
 uvelle énergie : « Si la Con-  
 ion trahissait mon attente, si  
 hésitait à prononcer sa déli-  
 cce, si elle n'avait pas le cou-

» rage de décréter sur-le-champ d'ac-  
 » cusation le tyran, je me suis armé  
 » d'un poignard, et je suis prêt à  
 » lui percer le sein. » Il fait alors  
 briller son poignard; et toute l'as-  
 semblée se lève pour témoigner son  
 adhésion. La permanence est dé-  
 clarée; Robespierre et ses complices  
 sont décrétés d'accusation; ou  
 les envoie dans diverses prisons.  
 Mais on eut ensuite l'imprudence de  
 suspendre la séance; et, dans le mê-  
 me moment Robespierre et ses amis,  
 réunis à l'hôtel-de-ville, entourés  
 des municipaux, des plus furieux ja-  
 cobins et des troupes d'Henriot, se  
 préparaient à la résistance. Collot  
 d'Herbois épouvanté accourt pour  
 avertir ses collègues d'un danger que  
 la peur grossit à ses yeux; et son  
 discours glace tous les esprits. Dans  
 un moment aussi critique, ce fut en-  
 core Tallien qui rendit le courage à  
 ses collègues. « Par sa révolte, dit-  
 » il, le tyran vient de nous offrir le  
 » seul moyen qui nous convienne  
 » pour en délivrer la patrie. Vous  
 » n'avez plus besoin de la décision  
 » d'un tribunal qu'il a lui-même for-  
 » mé. Mettez-le hors la loi avec ses  
 » complices. Frappez du même dé-  
 » cret la commune rebelle; nommez  
 » un commandant de la force armée;  
 » saisissez l'offensive : c'est s'assurer  
 » la victoire. » Aussitôt le décret de  
*hors la loi* est prononcé; et l'on nom-  
 me Barras commandant de la force  
 armée. Tallien le suit à l'attaque de  
 l'hôtel-de-ville; et le lendemain, il  
 vient annoncer la mort du tyran, in-  
 vitant ses collègues à la joie, et leur  
 disant que le même coup doit ébranler  
 les trônes de tous les despotes, et les  
 convaincre que la France ne sera ja-  
 mais gouvernée par un maître. Dans  
 la même séance, il dénonça Ju-  
 lien de la Drôme, jeune homme de

dix-neuf ans, son successeur à Bordeaux, qui avait, dit-il, exercé dans cette ville un pouvoir révoltant, et que Robespierre avait mis à la tête de l'instruction publique. M. Julien réclama contre cette dénonciation au club des Jacobins et dans les journaux. Il mit à son tour en évidence les crimes de son adversaire; et il résulta de cette lutte, comme de toutes celles du même genre qui eurent lieu dans ce temps-là, qu'un peu de lumière fut répandue sur des faits qui depuis ont été mis encore dans un plus grand jour. Aussitôt après le 9 thermidor, Tallien fut nommé membre du comité de salut public, et les Jacobins le rétablirent sur leur liste. Il eut beaucoup de part à toutes les opérations de l'assemblée; et nous devons dire qu'il ne se servit alors de son influence que dans les intérêts de la justice et de l'humanité. Cette époque est sans doute la plus belle et la plus honorable de sa vie; mais les récriminations, les reproches des divers partis, et peut-être aussi les reproches qu'il se faisait à lui-même, l'éloignèrent bientôt de cette heureuse situation. Tandis que, sur sa demande, on supprimait le tribunal révolutionnaire et que l'on fermait le club des Jacobins, tandis qu'il poursuivait Carrier, Lebon et les autres agents du terrorisme, ceux-ci rappelaient à leur tour ses excès à Bordeaux et les massacres de septembre. Cambon l'accusa un jour à la tribune d'avoir signé pour quinze cent mille francs de bons aux égorgés. Tallien répondit avec assez de fermeté et de présence d'esprit; et le nom de M<sup>me</sup>. de Fontenai ayant été prononcé dans la chaleur de la discussion, il déclara qu'il l'avait épousée. Dans le même temps, les journaux, qui

jouissaient d'une entière liberté, et dont la plus grande partie était rédigée par des ennemis de la révolution, lui adressaient les mêmes reproches, et semblaient ne lui tenir aucun compte des services rendus à leur parti. Au milieu de cette espèce de feu croisé, dirigé sur lui des deux extrémités de l'horizon politique, on capçoit que Tallien ne put conserver long-temps sa popularité. La voyant s'affaiblir de jour en jour, il essaya en vain de la relever en supposant un assassinat dont il aurait été victime, à-peu-près comme avaient fait Robespierre et Collot, ou plutôt comme il avait déjà fait lui-même à Bordeaux, à l'époque la plus terrible de sa mission. Il déclara qu'un homme aposté dans la rue avait lâché sur lui un coup de pistolet. Mais il avait à peine été effleuré; personne ne crut à son récit; et ce fut pour les journalistes un nouveau sujet de railleries, dans lesquelles ils mêlèrent M<sup>me</sup>. Tallien d'une manière assez fâcheuse. Cependant la victoire que la Convention nationale remporta les 2 et 3 prairial an III (juin 1795), sur le parti de la Montagne (V. FÉRAUD), et à laquelle Tallien prit une part très-active et très-honorable, lui rendit un peu de faveur. Il rentra au comité de salut public, où il avait donné sa démission, et se rendit, en qualité de commissaire, à l'armée de l'Ouest, que commandait le général Hoche. Il y fut témoin, presque en arrivant, de la malheureuse affaire de Quiberon (Voy. SOMBREUIL et HEAVILLY). Après la défaite des royalistes, il sembla vouloir s'éloigner du théâtre des massacres qui devaient en être la suite. Laisant à son collègue Blad le soin d'organiser les commissions militaires, et de préparer les supplices, il se hâta de venir

, pour y célébrer l'anniver-  
 19 thermidor. Arrivé dans  
 le, il y vit quelques - uns de  
 ses amis, et ses collègues du  
 le salut public, qui lui repro-  
 de se laisser entraîner vers  
 ses sentiments et les gages trop  
 trop nombreux qu'il avait  
 à la révolution, craignant  
 us tout le rétablissement d'un  
 u'il avait tant contribué à ren-  
 l monta à la tribune le même  
 la même heure qu'il y avait  
 la puissance de Robespierre  
 uparavant. Après avoir sa-  
 iversaire de ce grand jour, il  
 l'affaire de Quiberon, un  
 très-énergique, très-inju-  
 r sur les vaincus (2), et qui  
 ôter tout espoir. Les lois  
 es émigrés condamnaient, il  
 , tous les prisonniers de Qui-  
 la mort; mais ces lois avaient  
 nes dans des temps de ter-  
 re sang. Tous les jours la  
 ion rapportait des décrets  
 même époque; et depuis la  
 e Robespierre, on n'avait  
 u de massacre pareil. En-  
 devait faire croire que quel-  
 ifs seulement seraient sacrifi-  
 était l'avis du général Ho-  
 ais Tallien avait résolu de  
 er personne; et l'on n'ex-  
 as même les enfants ni les  
 ques. Dans sa fureur, il  
 , contre ces infortunés, un  
 ge aussi atroce que ridicule,  
 it que l'on avait saisi sur  
 s poignards empoisonnés;  
 outa : « Les flots ont rejeté

en commençant son discours en disant  
 lution de Quiberon avait été dirigée  
 e. On ne peut nier que cette assertion  
 sous beaucoup de rapports; mais était-  
 il convenable de tenir dans un tel mo-  
 ment langage ?

» sous le glaive de la loi ce vil ra-  
 » mas de stipendiés de Pitt, ces exé-  
 » crables auteurs de tous nos maux;  
 » ils ont osé remettre le pied sur la  
 » terre natale: la terre natale les dé-  
 » vorera. » Voilà comment s'exprimait,  
 sur le compte des royalistes, celui que dans le même temps Lemaître, un de leurs agents, désignait dans ses listes comme l'un des hommes qui devaient leur être favorables. Deux mois plus tard, à l'époque du 13 vendémiaire (septem. 1795), il ne se montra pas moins acharné contre ce parti, le dénonçant individuellement et collectivement dans toutes les séances qui précédèrent cet événement, et déclamant surtout avec beaucoup de violence contre les journalistes, qui l'attaquaient à leur tour par des railleries et de sanglantes épigrammes. C'est ainsi que, par une inconséquence, qui a eu beaucoup d'imitateurs, l'homme qui, dans toutes les occasions, avait invoqué la liberté de la presse, ne manquait jamais d'en condamner l'usage, lorsque cet usage lui était contraire. Il avait demandé très-vivement cette liberté quand il s'agissait d'attaquer Louis XVI; il la demanda ensuite contre Robespierre, et contre les membres des comités qui lui survécurent; mais à l'époque du 13 vendémiaire, il provoqua les mesures les plus violentes contre les journaux et contre les écrivains politiques. Faisant alors tous ses efforts pour ramener le régime révolutionnaire, il proposa de créer une commission de cinq membres, chargée de présenter des mesures de salut public, et il fut lui-même un des cinq commissaires; mais, soit que l'opinion générale se montrât trop contraire à un pareil changement, soit que Tallien craignît de retomber dans les mains



des jacobins, la commission ne proposa que des mesures insignifiantes ; et le moment de terreur que la victoire conventionnelle avait inspiré s'évanouit avec le bruit du canon qui avait mis en fuite les Parisiens. Quinze jours après cette victoire, Thibaudeau prononça une longue philippique contre la commission et plus particulièrement contre Tallien, qu'il acheva de perdre dans l'opinion publique, en le peignant tantôt comme un terroriste enrichi par la révolution, tantôt comme un traître vendu aux Bourbons. Se voyant encore appuyé par les tribunes et par une partie de l'assemblée, Tallien répondit avec assez de présence d'esprit, mais sa position n'en devint pas meilleure ; il n'eut presque aucune part à la formation du gouvernement qui fut alors établi par la constitution de l'an III ; et ce n'est que par le sort qu'il devint membre du conseil des Cinq-Cents, où il eut encore moins de crédit. Cependant on le vit, dans cette assemblée, s'attacher de plus en plus aux principes de la révolution, et parler successivement contre les royalistes, contre les agents de l'Angleterre, contre l'admission de Job Aymé et contre celle de M. Barbé-Marbois. Le 9 juillet 1797, il sortit de la salle comme un furieux, éclatant en murmures contre le décret qui venait d'être rendu en faveur des fugitifs de Toulon. Dans le même temps, par une bizarrerie que peut seule expliquer la diversité de ses rôles et la versatilité de ses opinions, il eut à se défendre, presque à la fois, d'avoir participé à la conjuration de Lavillehernois, agent royaliste, et d'avoir été un des terroristes les plus sanguinaires ; enfin d'avoir dirigé les assassinats de septembre. Cette fois ce fut Du-

molard qui lui adressa cette accusation, et il le fit dans des termes si injurieux et si positifs que Tallien ne put se dispenser de répondre. Faisant à la tribune aveu de ses torts, une espèce de dévouement à la patrie, et de reconnaissance de son honneur, que devraient attendre les prédicateurs de révolutions insensés qui prétendent gloser à leur gré les événements ? C'est un malheur, d'être un temps de révolution ; trop souvent, entraîné par les constances, on ne peut surmonter l'impulsion de son cœur, les conseils de la sagesse. Je dois pleurer sur ces temps désastres puisque j'ai, peut-être, contribué à les faire naître par l'exaspération de mes opinions. . . . J'ai participé dans un temps où la vérité est couverte par le voile des passions, mais l'erreur n'est pas un crime. Et qui serait assez vain, pour méconnaître que l'erreur est toujours jugée par notre étonnante révolution. De pareils aveux étaient bien faits pour désarmer les accusateurs de Tallien ; personne ne répondit à molard lui-même garda le silence. La révolution du 18 fructidor survint peu de jours après, et pendant un long-temps aux récriminations de cette espèce. Tallien n'abusait de la victoire de son parti ; il vit même faire des efforts pour épargner quelques victimes à la guillotine. Mais son influence avait toujours disparu, et sa mission politique était finie. Il rentra dans l'obscurité de la vie privée, sans que les publics aperçût de sa retraite ; ne pouvant s'accoutumer à une nouvelle existence, et se voyant en proie à des chagrins domestiques, il réussit à s'éloigner de sa patrie, et se réfugia en Égypte le général Buonaparte

t été fort lié, et qui même quelque reconnaissance (3). Le crédit sembla le suivre ailleurs ; il n'eut d'abord le *savant*, puis celui de l'*Institut d'Égypte*, directeur d'un journal qui au Caire (la *Décennie*) ; il devint enregistreur des domaines et son existence fut supprimée dans cette contrée, tant qu'il y resta ; mais après le général, il éprouva toutes les tracasseries de la part de successeurs. Menou finit de s'embarquer pour la Syrie en faisant précéder d'une lettre on ne comprend guère ; dont l'effet inévitable fut de l'arrêter à son arrivée. L'heure les Anglais l'enlevèrent à traversée, et le conduisirent à Londres, où il fut très-estimé par le parti de l'opposition des Wighs lui donna le titre ; et l'on y vit le célèbre à table à côté de Talbot, comtesse de Devonshire lui-même son portrait entouré de bijoux renvoya les diamants et le comte. Revenu en France, accueilli par le chef du parti, et, ce à quoi il devait le plus, plus mal encore traité. Peu de temps après, son nom fut prononcé par les ennemis. On a peine à concevoir l'usage d'emplois et de missions

Tallien et sa femme, que Buonaparte de Barras, première cause l'on voit dans l'acte de mariage fut Tallien qui lui servit de témoin.

ne. Tallien épousa M. Joseph de le Chénay. Elle avait eu de son premier mari une fille qui reçut en naissance le nom de *emidor*.

importantes Tallien se trouvait alors sans fortune ; et les reproches de spoliation qu'il avait si souvent essuyés ne devaient pas le faire présumer ; cependant il n'en est pas moins vrai qu'on le vit dans un extrême dénûment. Ce fut seulement au bout de quelques années, que, par la protection de Fouché et celle de M. de Talleyrand, il obtint l'emploi de consul de France à Alicante, où il fut atteint de la fièvre jaune, et perdit un œil. Il revint aussitôt en France, et y conserva son traitement. Une telle faveur a fait dire qu'il rendait des services à la police ; et cette assertion a été répétée avec plus de vraisemblance encore, lorsque, malgré le décret de bannissement contre les régicides, il a continué d'habiter la capitale. Si ce n'est pas une calomnie, il faut croire que ces services étaient bien mal payés, car peu de temps avant sa mort (16 novembre 1820), il fut obligé de vendre ses livres pour vivre ; et plus tard les journaux, qui publièrent son Éloge, dirent que *sans une auguste munificence*, il serait mort de misère.

M—D j.

TALMONT (GABRIELLE DE BOURBON, princesse DE) était fille de Louis I<sup>er</sup>, comte de Montpensier, mort prisonnier en Angleterre, et de Gabrielle de La Tour, sa seconde femme. Au mois de juillet 1485, elle fut mariée à Louis II, sire de La Tremoille, l'un des plus grands capitaines de son siècle (V. TREMOILLE). De cette union, formée par la politique, mais dont l'inclination et les vertus des deux époux resserrèrent les nœuds, naquit Charles, prince de Talmont. Gabrielle se chargea de veiller sur l'éducation de son fils, et sut lui inspirer le goût des lettres, qu'elle cultivait elle-même avec succès. Jean Bouchet (Voyez ce nom),

chroniqueur du Poitou, que la princesse honorerait de son estime, nous a laissé, sur ses occupations, des détails précieux par leur naïveté. « Elle employait, dit-il, une partie de sa journée en broderie et autres menus ouvrages appartenants à de telles dames, et y faisait travailler ses demoiselles; mais, quand aucunes fois, elle en était ennuyée, se retirait en son cabinet bien garni de livres, lisait quelques histoires ou chose morale ou doctrinale; et s'y était son esprit ennobli et enrichi de tant de bonnes sciences, qu'elle composait petits traités à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, et à l'instruction de ses demoiselles (1). » Le fils qu'elle aimait si tendrement fut tué à la bataille de Marignan. Depuis elle ne fit plus que languir, et mourut consumée de chagrin, au château de Thonars, le 30 novembre 1516. Ses restes furent déposés dans un tombeau, au milieu du chœur de l'église collégiale, avec une épitaphe dont les dates sont inexactes (2). Dans celle que consacra Bouchet à la mémoire de cette princesse, il la compare à Léontium, à Christine de Pise, à Sapho (*en prose, non en mètre*), et enfin à Pauline, dame romaine, célèbre par l'amitié que lui porta St. Jérôme (*F. ce nom*). Les ouvrages de Gabrielle, restés manuscrits, sont : *Contemplation sur la nativité et passion de N. S. J.-C.*; — le *Château du Saint-Esprit*; — le *Viateur*, ou le Voyage du pénitent; — l'*Instruction des jeunes filles*. Le P. Hilarion de Coste a publié l'Éloge de cette princesse, dans ses *Histoires catholiques des hommes*

(1) Voy. le *Chevalier Sans-Bras*, de J. Bouchet, éd. de 1577, fol. 89.

(2) Voy. la *Bibl. du Poitou*, par Dreux du Radier, t. 7.

et dames illustres par leur piété, et dans son *Recueil des éloges des reines*, etc.

W—s.

TALMONT (A. PR. DE LA TRÉMOILLE, prince DE), second fils du duc de La Trémoille, quoique jeune et n'ayant jusqu'alors mené qu'une vie très-dissipée, embrassa avec beaucoup d'ardeur la cause de la monarchie ébranlée par la révolution française, entra dans la confédération poitevine formée dès le commencement de 1792, afin de combattre cette révolution, et passa en Angleterre, pour y veiller aux intérêts de son parti. Il se rendit alors sur le Rhin, se réunit aux émigrés, qui se préparaient à pénétrer en France, et fit cette première campagne en qualité d'aide-de-camp du comte d'Artois. Revenu en France au commencement de 1795, avec un nouveau plan d'insurrection pour les provinces de l'Ouest, il parcourait ses domaines, et se trouvait à Château-Gonthier, quand vint à éclater le soulèvement d'une partie de la Bretagne et de la province du Maine, soulèvement qui précéda de peu de semaines celui de la Vendée. Le prince de Talmont fut arrêté, transféré dans les prisons d'Angers, et vint dès ce moment à l'échafaud. Il ne fut sauvé que par une intrigue fort heureuse et fort habilement ménagée par l'abbé de La Trémoille, son frère, dans le sein même de la Convention nationale. Un député qu'on avait gagné se transporta dans les prisons d'Angers, pour concourir à l'évasion du prince auquel il proposa secrètement de retourner en Angleterre ou de passer dans la Vendée. « Je choisis la » Vendée, répondit le jeune Talmont; » tout mon sang est pour mon roi, » et je le verserai pour lui jusqu'à la » dernière goutte. » Pendant sa trans-

l'Angers à Laval, ses propres favorisèrent sa fuite, et des pay-postés l'escortèrent jusqu'aux ais de Saumur, dont les Vendéens de se rendre maîtres. rivée produisit la plus grande on dans la Vendée. L'éclat de un et sa belle figure en imposa à la multitude. Il fut fait, sur-np, général de cavalerie vendéenne, et prit place au conseil. A ue de Nantes, le 28 juin 1795, uala par des prodiges de valeur athelineau et d'Elbée, parcourangs, harangua plusieurs fois, ena au combat les Vendéens agés. Il fut blessé en chargeant e de la cavalerie royale. Rens la Vendée, il prit part à e toutes les actions de cette mémorable : impétueux et l'ardeur, il aurait toujours combattre. Après la malheureournée de Châtillon, et les dé-citérées des Vendéens, il insista ent pour qu'on se rendît maître sage de la Loire, et de l'entrée tage. Il affirma que ses intelli-dans cette province lui avaient qu'elle n'attendait que la pré-les Vendéens pour se soulever veau; que d'ailleurs on pou-mpier sur des levées considé-de royalistes dans ses vastes été de Laval et de Vitré. Son n se trouvait conforme à celle echamps, qui voulait envoyer ichement dans le Bas-Anjou et agne, pour se ménager une re-n cas de revers. Au moment rise où l'armée Vendéenne fut e poussée vers la Loire, on dé-le prince de Talmont avec mille royalistes, pour garder e de Saint-Florent. Après la reuse issue de la bataille de t. il protégea de tout son pou-

voir le passage des Vendéens sur la rive droite, et peu de jours après, il concourut au gain de la bataille de Laval. Il s'opposa, dans le conseil, à la résolution des chefs qui désiraient rentrer dans la Vendée, et il fut d'avis qu'on se dirigeât vers Saint-Malo, afin d'y recevoir les secours promis par les Anglais. Cette détermination l'ayant emporté, il prit, avec le chevalier de Fleuriot, le commandement de la colonne qui se porta de Laval sur Vitré, se replia ensuite sur l'armée royale, qui, remportant plusieurs avantages, et se dirigeant sur le Contentin, vint mettre le siège devant Granville. De la prise de cette place maritime dépendait l'issue de l'expédition de lord Moira, chargé de porter des secours aux royalistes, étant à la veille de mettre à la voile des ports d'Angleterre, pour se diriger d'abord sur Jersey. Mais déjà les Vendéens, repoussés dans leur attaque sur Granville, et complètement découragés, voulaient à tout prix regagner la Vendée; ils étaient même en pleine révolte contre leurs chefs. Dans cette confusion, le prince, accompagné de Beauvollier, de Solérac et du curé de Saint-Laud, gagne la plage pour s'y embarquer. A cette nouvelle, les Vendéens s'indignent; et regardant la démarche du prince comme une désertion, détachent un piquet de la cavalerie sous les ordres de Stolllet pour l'arrêter. Le détachement entoure le prince et le ramène au camp avec les autres chefs qui l'avaient suivi. « Ils » n'avaient frété, dirent-ils, qu'un » bateau pêcheur pour Jersey, afin » de presser l'arrivée des secours de » l'Angleterre, et sauver quelques » femmes. » Du reste, les témoignages diffèrent sur le fait de l'évasion projetée du prince de Talmont.

Sa réputation et son honneur seraient à l'abri de toute atteinte, selon l'explication qu'en donne M. de Rostaing, officier vendéen, qui a survécu au désastre de son parti. L'armée se trouvait à Avranches, la veille de l'attaque de Granville, lorsque deux marins s'étant fait introduire, à dix heures du soir, devant le prince, lui présentèrent une lettre écrite par une personne qui lui était chère, et de plus un bijou de prix, qui ne lui laissa plus de doute sur la réalité du message. On le conjurait de se confier aux deux marins, qui, tenant une barque prête, le transporteraient à Jersey, et l'y mettraient en sûreté. Le prince répondit en ces termes, en présence même de Rostaing : « J'ai » promis de défendre la cause pour » laquelle j'ai tiré l'épée, et que je » crois juste; et ce serait violer ma » parole que d'abandonner mes com- » pagnons d'armes : je partagerai » jusqu'à la mort leurs travaux et » leurs dangers. » On objectera sans doute qu'il y eut au moins de la légèreté et de l'imprudence après une telle déclaration, à se porter sur la côte avec des personnes qui ne déguisaient pas leur intention de se mettre en mer. Quoi qu'il en soit, le prince fit de nouveaux prodiges de valeur à la bataille qui fut donnée peu de jours après entre Dol et Antrain; lui seul, quand presque toute les divisions de l'armée royale étaient en déroute et fuyaient vers Dol, tint ferme avec une poignée de braves, jusqu'à ce que Larochejaquelein vint le joindre. En rentrant à Dol, ce généralissime des Vendéens déclara que c'était au prince de Talmont qu'on était redevable de la victoire. Celui-ci suivit l'armée au siège d'Angers, qui fut tout aussi malheureux que celui de Granville. Marchant de

là sur la Flèche, une plaine séparait les Vendéens de l'armée républicaine. Talmont, presque seul, s'avavançait à cheval. Reconnu à son écharpe blanche, un hussard vint le défier au combat. « Je t'attends, lui crie le prince. » Le hussard fond au galop sur lui; les sabres se croisent; Talmont pare, frappe, et d'un coup assuré, partage en deux la tête de son adversaire. A la déroute du Mans, le 14 décembre, il chargea, au milieu du feu, les hussards ennemis à l'entrée de la ville. Après sa défaite, l'armée royale n'ayant pu repasser la Loire, se trouva réduite à sept mille hommes. Talmont et Fleuriot se mirent à leur tête avec d'autres officiers, et marchèrent sur le boug de Nort. Mais Fleuriot ayant été nommé général en chef, Talmont, blessé de cette préférence, quitta l'armée. Ce désir modéré de la commander, malgré l'état misérable où elle se trouvait, marquait, certes, encore plus de dévouement que d'ambition. Il errait déguisé en paysan dans les environs de Laval et de Fougères, accompagné d'un fidèle domestique, nommé Matelein, quand il tomba dans une patrouille de la garde nationale de Bazouges. Il fut conduit à Fougères, sans être reconnu; mais la fille de l'aubergiste de *Saint-Jacques*, en le voyant, s'écria : « C'est le prince de Talmont ! » Cet indiscret élan était d'autant plus odieux, que le prince avait sauvé le père de cette malheureuse lors du passage des Vendéens. Traduit devant le général Beaufort, qui commandait à Fougères, Talmont jeta son bonnet de paysan, et répondit avec fierté : « Oui, je suis le prince de Talmont; soixante-huit combats contre les républicains m'ont familiarisé avec la

« Un officier nommé Huard, demandant pourquoi il avait embrasé le parti royaliste, en reçut cette réponse : « Issu des La Trémoille, le seigneur de Laval et de Viprince moi-même, je devais servir mon roi ; et je serai voir, en attendant mourir, que j'étais digne d'écarter le trône. » Il demanda seule grâce le trépas le plus prompt ; mais les conventionnels en refusant dans cette contrée se le disputèrent comme une proie. Il fut transféré à Rennes, où Esmeu-Laval, ayant pu lui arracher aucune consolation, lui dit un jour en colère : « Es un aristocrate, et je suis un idiot. — Tu fais ton métier, et mon devoir, » répondit le prince. « Parole sublime, et que rien n'a passé dans l'antiquité, comme les temps modernes. On prolonge insupportablement sa vie pendant des mois, dans les cachots de Rennes que l'affaiblissement de ses forces diminue son courage. Enfin l'application ayant été demandée à la nation, il fut transféré, quoique tard, à Vitré, puis à Laval, où l'on fut dressé devant l'entrée principale de son château. L'exécutif fit tomber sa tête lui devant. Elle fut mise sur une pique et élevée, ainsi que celle d'Anjubault, tendant, au-dessus de la porte principale. On regrette qu'avec tant de valeur et de dévouement, ce prince ne put périr les armes à la main. Comme tous les La Trémoille, la plus haute taille et de la plus noble figure, il joignait à ces avantages extérieurs une bonté inaltérable. Son fidèle Matelein, qu'on tenta de sauver, s'écria : « Moi, survivre à mon maître ! non, j'aime mieux mourir ; » et il monta sur le trépas. Le corps du digne

descendant du vainqueur de Saint-Aubin fut enfoncé, avec ceux d'une multitude d'autres victimes, dans les landes de La Croix - Bataille, près de Laval. Quand ces landes furent vendues, après la restauration de la maison royale, on réserva le terrain qui renfermait les cendres du prince et de ses compagnons d'infortune. En 1822, il fut enclos de murs ; et une souscription volontaire fut ouverte pour élever, dans ce lieu de sépulture, un monument à la mémoire du prince de Talmont et des victimes de nos discordes. Ce monument consiste en un autel en granit, surmonté d'une croix. Sur une table de marbre, incrustée dans le devant de l'autel, on a gravé l'objet du monument et les noms qu'il doit rappeler. B—P.

TALON (OMER), littérateur du seizième siècle, était né, suivant La Croix-du-Maine, dans le Vermandois. On lit, dans le *Dict. de Moréri* (éd. de 1759), qu'il naquit à Amiens, et qu'il était le second fils d'Artus Talon, colonel d'un régiment irlandais au service de Charles IX. Cette dernière assertion est évidemment erronée ; mais elle n'en a pas moins passé dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, par le P. Daire (V. ce nom), et sans doute ailleurs (1). Omer s'appliqua, dès son enfance, à l'étude des langues et de la littérature anciennes. En 1534, il fut pourvu d'une chaire de rhétorique au collège du cardinal Le Moine ; et il la remplit d'une manière brillante. Lié de l'amitié la plus étroite avec le célèbre et malheureux Ramus, son compatriote, il dut employer tout son crédit pour faire adopter par l'uni-

(1) En effet, il est impossible d'admettre qu'Omer Talon, né vers 1512, fût le second fils d'un colonel au service de Charles IX, qui ne parvint au trône qu'en 1560.

versité les changements que Ramus proposait dans l'enseignement des langues et de la philosophie ; mais rien ne montre qu'il ait partagé le penchant de son ami pour les réformes religieuses. On croit assez généralement que Talon était ecclésiastique ; et quelques auteurs assurent, mais sans preuve, qu'il fut nommé curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. Une maladie cruelle, et qui, dans un autre temps, donnerait une opinion peu favorable de ses mœurs, empoisonna ses dernières années. L'état déplorable auquel il était réduit ne pouvait lui permettre de prendre part à la querelle de Ramus contre Turnèbe. Cependant Ramus employa le nom de son ami dans cette guerre (2) ; mais Turnèbe reconnut facilement cette petite ruse (Voy. ADR. TURNÈBE). Omer Talon mourut, en 1562, à l'âge au moins de cinquante ans. Le P. Daire a donné la liste de ses ouvrages, qui n'offrent plus aucun intérêt, dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, p. 94 et suiv. Ils ont été recueillis par Thom. Freig, Bâle, P. Perna, 1575, in-4<sup>o</sup>. de 706 pag. Ce volume est orné d'une préface de l'éditeur (3). Outre des *Lettres*, des *Dissertations* et des *Harangues*, publiées avec celles de Ramus, Paris, 1577, in-8<sup>o</sup>. (Voyez RAMUS, XXXVII, 65), on y trouve un *Traité de rhétorique élémentaire* (*Institutiones oratoriæ*), qui eut une grande vogue dans tout le cours du seizième siècle. La première édition est celle de Paris, 1544 ou 1545,

(2) On ne doute pas que Ramus ne soit le véritable auteur de l'écrit intitulé : *Automari Talon admonitio ad Adrian. Turnebum*, Paris, 1556, in-8<sup>o</sup>.

(3) Cette édition est intitulée : *Automari Talon quæ Petri Barri Thesauri de re possid.* Elle est ainsi un monument de l'amitié qui les avait constamment unis.

in-8<sup>o</sup>. Parmi les nombreuses réimpressions de cet ouvrage, on doit citer celle que Cl. Minois et Jean Piscatorius ou le Pêcheur, ont accompagnées de leurs Commentaires. Antoine Foquelin, compatriote de Talon, l'inséra tout entière dans sa *Rhétique française*, Paris, 1557, in-8<sup>o</sup>. ; ouvrage oublié depuis longtemps, et que, par ce motif, on n'a pas cru devoir mentionner à l'article de Foquelin (V. FOQUELIN, XV, 234).

W—4.

TALON (OMER), l'un des plus célèbres avocats-généraux du parlement de Paris, était né vers 1595. Sa famille était originaire d'Irlande, où elle possédait des terres et des places considérables. Le premier de ses ancêtres qui s'établit en France, fut nommé colonel d'un régiment irlandais sous Charles IX. (1) Depuis, les Talon n'ont pas cessé de fournir à la magistrature des personnages recommandables par leurs vertus et leur capacité. Omer acheva ses études sous Dautruy, de Troyes, savant docteur de Sorbonne, qui resta son conseil et son ami. Dirigé par cet habile maître, il fit de rapides progrès dans les lettres, l'histoire, le droit et la théologie. Il fut admis, en 1613, dans l'ordre des avocats, et ne tarda pas à se signaler au barreau. En 1625, il épousa Françoise Doujat, fille d'un avocat-général de la reine Marie de Médicis et de Gaston duc d'Orléans. Dès-lors, il partagea tout son temps entre les affaires et les soins qu'il devait à sa famille. Son frère aîné lui offrit la charge d'avocat-général

(1) Cette généalogie des Talon, insérée dans le Dicit. de Muréri, serait contredite par un mot de Denis Talon, dont l'article suit, lequel déclare que ce qu'il y avait de plus grand dans le robe et le ministère sortait des procureurs, et que lui-même en était sorti. Voy. les *Mélanges de l'histoire de l'ignat. Vauville* (D. Bonav. d'Argonne), II, 261.

nt, qu'il se proposait de e la refusait d'abord, dit-il, emploi trop lourd et trop éannmoïs, après une lon- ice, laquelle, de ma part, iente, ni affectée, la solli- ma femme et de mes pro- ressante que je lâchai pied le faire ce qu'on voulut. » ossession le 15 novembre ientôt il effaça tous ses irs, que sa modestie lui qu'il ne pourrait jamais dant vingt-deux ans qu'il e charge, il eut l'occasion es questions les plus im- le notre droit public, et e une clarté et un ordre Supérieur à tous les ora- i temps, il évita presque éfaits, dont le plus grand ation ridicule d'un savoir onna le premier l'exemple ence simple et grave. Les la Fronde, en mettant en noblesse de son caractère, nt les moyens de prouver ment à ses devoirs et son à la cause royale. Si, inal de Retz, on remar- s contradictions dans sa 'est qu'il était emporté, s les autres, par les tor- urent dans ces sortes de e une impétuosité qui agite en un même moment de tés (*Mém.*, liv. iv). Ses a franchise donnaient à rande influence sur les dé- s du parlement. Il s'en ser- ment pour maintenir cette dans le devoir envers le ou pour l'y rappeler, s'en écartait. La régente Gaston, duc d'Orléans, nnaissait les intrigues, à ès du roi, ce prince hésitait

ait sur le parti qu'il devait prendre. Ce fut dans cette circonstance mémorable (4 février 1651), que Talon prononça cette improvisation que le cardinal de Retz regardait comme une des plus belles qui eussent été faites. « Je n'ai, dit-il, jamais rien lu, ni oui de plus éloquent. Il accompagna ses paroles de tout ce qui pouvait leur donner de la force ; il invoqua les mânes de Henri-le-Grand ; il recommanda la France à saint Louis, un genou en terre. Toute la compagnie fut émue si fortement, que j'en vis la clameur des enquêtes commencer à s'affaiblir (*Mém.*, liv. III). » Le chagrin que Talon éprouvait de la continuation des troubles finit par altérer sa santé. Il tomba malade d'hydro- pisie, et les médecins jugèrent bientôt le mal sans remède. Le lendemain de Noël, il reçut le viatique avec la ferveur et la dévotion que l'on devait attendre de sa piété exemplaire. Quelques mois auparavant, sentant déjà sa fin prochaine, il avait dressé, pour son fils une règle de conduite « qui contient, ajoute le digne fils, dont nous empruntons les expressions, des sentiments si chrétiens, si élevés et si dignes d'un homme d'honneur, que j'en estime plus la possession que celle des biens qu'il me peut avoir laissés (*Mém. de Talon*, v III, 123). » Lorsque son fils se présenta devant son lit pour lui demander sa bénédiction, il lui dit, par trois fois : « Mon fils, Dieu te fasse homme de bien. » Il mourut, le 29 décembre 1652, à l'âge de cinquante-sept ans, et fut inhumé dans une chapelle de l'église Saint-Côme, où reposaient déjà son père, sa mère, son frère aîné, et son précepteur Jean Dautruy. Omer Talon laissait des *Mémoires* de son temps, mêlés de pièces justificatives. Son fils les a continués



jusqu'au mois de juin 1653. Ils ont été publiés par Ant. Franc. Jolly (2), la Haye, 1731, 8 vol. in-12. Cette édition, imprimée d'une manière peu correcte, laisse d'ailleurs beaucoup à désirer, l'éditeur s'étant servi d'un manuscrit incomplet, et dans lequel les matières étaient mal classées, défiant qu'il n'a pas pris le soin de corriger. Voltaire (*écriv. du Siècle de Louis XIV*) juge ces Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen. Sans doute le public en accueillerait avec plaisir une nouvelle édition. Pendant long-temps on n'a connu Talon comme orateur, que par le témoignage de ses contemporains, et par quelques fragments de ses Discours insérés dans des Recueils où peu de lecteurs avaient la facilité de les chercher. On savait pourtant qu'il existait un recueil, en 15 vol. in-fol., des Plaidoyers d'Omer Talon et de Denis, son fils (*Voy. l'art. suiv.*). Cette précieuse collection, ayant été acquise assez récemment, par M. Druon, pour la bibliothèque de la chambre des députés, M. Rives, avocat aux conseils du roi et à la cour de Cassation, en a extrait les morceaux les plus intéressants, qu'il a publiés sous le titre d'*OEuvres d'Omer et de Denis Talon*. Paris, 1821, 6 vol. in-8° : le premier contient les Discours d'Omer sur des questions politiques, au nombre de quarante-quatre; et son éloge de Jérôme Bignon (*V. ce nom*), qu'il avait composé pendant une maladie grave de ce magistrat, en faisant des vœux pour qu'il fût inutile (3). L'éditeur l'a fait précéder d'un avertissement, de l'*Éloge* d'Omer Talon,

en latin, par Lallemant, professeur d'éloquence au collège Mazarin, avec la traduction française en regard, et d'un Discours sur l'éloquence judiciaire en France. Il a placé à la fin, comme modèle de l'éloquence du temps, l'Éloge prononcé, en 1611, par Nicolas de Verduin, premier président du parlement de Paris, du grand-père de la femme de Talon. Le second volume contient cinq Discours et vingt-quatre Mercuriales de Denis Talon, précédés d'un avertissement de l'éditeur. Les deux volumes suivants renferment les Plaidoyers d'Omer Talon, au nombre de quarante-neuf, et les deux derniers, ceux de Denis, au nombre de quatre-vingt-onze. Tous deux, dit M. Rives, auraient atteint la perfection de l'éloquence judiciaire sous le rapport de la diction, s'ils eussent moins scrupuleusement sacrifié au désir d'égaliser le style périodique des anciens. Ils essayèrent, il est vrai, de se soustraire à ce culte superstitieux de l'antiquité; mais encouragé par l'exemple de son père, Denis, surtout, aurait dû aller beaucoup plus loin (*Disc. prélimin.*, cxvi). Malgré les défauts résultants du système qu'ils avaient adopté, on est frappé de l'éloquence et de la pureté de style de ces deux orateurs, en pensant qu'ils s'exprimaient dans une langue qui n'était point encore formée. En 1631, époque des débuts d'Omer Talon, aucun des ouvrages immortels dont s'honore le grand siècle de notre littérature n'avait paru; et même la plupart des écrivains qui devaient l'illustrer, n'étaient pas encore nés. Le *Portrait* d'Omer Talon a été gravé, d'après Phil. de Champagne, par Morin et par Mellan. Il fait partie du *Recueil* de Moncornet.

(2) Et non pas l'abbé Jolly, comme le dit M. Rives, *avertiss.*, p. x.

(3) Ce souhait fut exaucé, puisque Bignon ne mourut qu'en 1656, quatre ans après Talon.

EN (DENIS), fils du précédent, Paris, au mois de juin 1628. eut terminé ses cours, il avec la charge d'avocat du hâtelet, la promesse de la ce de son père à la place général. Il n'avait que vingt-is et demi quand il fut ap-succéder. « Dans l'emploi, ue j'exerçais depuis deux rais pu acquérir quelque fa-la stérilité des affaires n'a- cette juridiction déserte, ement des causes qui desi- ministère; outre plus l'in- tion des jeunes gens, qui leur divertissement à l'étn- paresse que je ressens na- nt en moi, me privaient de de lumières, que je pou- érir par l'assiduité dans le Je me trouvai pourtant obli- ne pas jeter ma mère dans le espoir, et espérant qu'elle la conduite de ma vie, je ai tout entier à la fonction général » (*Mém. d'Omer- III, 124*). Le lendemain de e son père (30 décembre, alla prendre place au par- t le même jour il fut pré- r M. Le Tellier, au roi, qui seiller d'état. Ainsi, comme ue M. Rives (1), il obtint, à it dans la haute magistra- dignité que l'on regardait me la récompense des ser- l'un mérite éprouvé. Bien- re du docteur Arnould con- aminateurs de son ouvrage inq propositions de Jansé- le fameux procès de Mlle. pensier contre M<sup>me</sup>. d'Ai- M. le duc de Richelieu, au

sujet de la terre de Champigny (1657), lui fournirent l'occasion de justifier, d'une manière brillante, toutes les espérances qu'on avait conçues de ses talents. Désigné d'abord pour ins- truire le procès contre Fouquet (*Voy. ce nom*), il ne tarda pas d'être remplacé dans des fonctions qu'il n'aurait pas remplies au gré de ceux qui voulaient la perte du sur- intendant, et fut envoyé procureur- général aux grands-jours d'Auvergne, en 1665. Il concourut ensuite à la rédaction des ordonnances regardées encore comme l'un des plus beaux monuments du règne de Louis XIV (*V. GUILL. DE LAMOIGNON, XXIII, 206*); et il ne tint pas à Denis Talon qu'on n'entreprit dès-lors de concilier les coutumes des différentes provinces, dont les dispositions variées étaient la source d'une foule de diffi- cultés sans cesse renaissantes. Ses services furent récompensés, en 1693, par le don que lui fit le roi d'une des deux charges de président à mortier, nouvellement créées. En entendant d'Aguesseau porter, pour la première fois, la parole comme avo- cat-général, Denis Talon prédit tout ce qu'on devait attendre de lui : « Je voudrais, dit-il, finir comme ce jeune homme commence. » Talon mourut le 2 mars 1698, à l'âge de soixante- dix ans, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu (2). On peut consulter, sur ses ouvrages, l'art. précédent; mais c'est à tort qu'on lui a long-temps attribué le *Traité de l'autorité des rois dans le gou- vernement de l'Église* (*V. BOUR- GNY, V, 406*). Son portrait a été

(1) Denis Talon n'est point de descendance masculine. Sa fille unique épousa un d'Aligre. Ainsi l'illustre famille des Talon est éteinte dès le dix-septième siècle, et l'avocat du roi au Châ- telet de Paris, de ce nom, en 1790, ne lui appar- tenait point.

gravé un grand nombre de fois, dans divers formats. Les amateurs recherchent surtout ceux qu'on doit au burin de Poilly et de Nanteuil. W—s.

TALON (JACQUES), prêtre de l'Oratoire, parent du célèbre avocat-général de ce nom, était fils de Nicolas Talon, notaire et secrétaire du parlement. Il s'attacha au cardinal de La Valette, qu'il suivit dans ses campagnes de 1635 et 1636, en qualité de son homme de confiance. Après la mort de ce cardinal, en 1639, il se retira au séminaire de Saint-Magloire, y reçut les ordres sacrés, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1648. Député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1645, il y remplit les fonctions d'agent, et en rédigea le procès-verbal. Le P. Talon passa les dix dernières années de sa vie dans la maison de l'Institution, à laquelle il fit réunir son prieuré de Saint-Paul-au-Bois, dans le diocèse de Soissons. C'est dans cette maison qu'il mourut le 22 février 1671, âgé de soixante-treize ans, après y avoir mené une vie très-édifiante. Ses ouvrages attestent qu'il avait l'esprit très-cultivé. Ce sont : I. *Instructions chrétiennes tirées du catéchisme du concile de Trente*, rédigées dans un ordre très-méthodique, et dédiées aux deux jeunes princes de Conti, Paris, 1667, in-16. II. *Les Exercices de Thaulère, sur la vie et la passion de J.-C.*, traduits du latin, ibid., 1669, in-12. III. *La Vie et les œuvres spirituelles de Saint-Pierre d'Alcantara*, dédiées à la reine, ibid., 1670, in-12. IV. *Vie de la mère Madeleine, de Saint-Joseph, carmélite*. C'est une seconde édition de celle qu'en avait publiée le P. Senault, retouchée pour le style, et augmentée de plus d'un tiers. V. *OEuvres spi-*

*rituelles de Louis de Grenade*, Paris, 1668, in-fol. Cette traduction, qui a toujours passé sous le nom du sieur Girard, est réellement du P. Talon. Son ami, M. Girard, n'avait fait qu'ébaucher la *Guide des pécheurs*, lorsqu'il mourut. VI. *Vie de sainte Marie-Madeleine de Pazzi*, traduite de l'espagnol, 1671, in-12. VII. *Mémoires du cardinal de La Valette*. Ils avaient été rédigés par le P. Talon, et n'ont été publiés qu'en 1772, 2 vol. in-12. On conservait de lui dans la bibliothèque de l'Institution, un recueil in-folio de Lettres et d'instructions, qui auraient pu fournir bien des éclaircissements sur l'histoire du temps. T—D.

TALON (NICOLAS), jésuite, né à Moulins, en 1605, s'engagea de bonne heure dans l'état religieux, et, après avoir, suivant l'usage de l'institut, consacré plusieurs années à l'enseignement des humanités et à la prédication, employa le reste de sa vie à la rédaction de divers ouvrages ascétiques, qui sont maintenant oubliés. C'était, suivant l'abbé d'Artigny (*Nouv. Mémoir. de littérat.*), un homme d'esprit, d'une imagination vive et un bon écrivain pour l'époque. Il mourut à Paris, en 1691, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Outre une *Oraison funèbre* de Louis XIII et la *Description* de la pompe funèbre du prince de Condé (1645, in-4°), on cite du P. Talon : I. *L'Histoire sainte*, Paris, 1640 et années suiv., 4 tomes in-4°. Persuadé que beaucoup de personnes ne pouvaient plus goûter l'ancienne et majestueuse simplicité des Écritures, il avait conçu le projet d'écrire une *Histoire des Juifs*, qui fût à-la-fois édifiante et agréable. Cependant il finit par se borner à choisir les principaux événements, qu'il distribua par chapi-

D'ailleurs il ne se fit aucun scrupule de paraphraser les discours qui ont qu'indiqués dans le texte, et joindre des détails et des réflexions qui lui appartiennent en propre. Rien n'est plus singulier que celui qu'il fait sur le pouvoir de la beauté dans le chapitre où il représente l'empereur aux pieds d'Assuérus. L'abbé Tallyrand les a trouvées si plaisantes, qu'il les a recueillies dans ses *Mémoires*, iv, 138-48. Malgré les défauts de cet ouvrage, il eut un grand succès lors de sa publication; et il a été réimprimé plusieurs fois, dans des formats. Il en existe une belle édition in-fol., Paris, Cramoisy, 1665, t. II. *l'Histoire sainte du Nouveau-Testament*, ibid., 1669, 2 v. l. C'est la suite de l'ouvrage précédent; mais elle ne reçut pas le même accueil. N'ayant point été réimprimée, elle est devenue rare, sans être recherchée. III. La *Vie de St. François de Sales*, ibid., 1650, in-8° au-devant des *OEuvres* de ce saint, dont le P. Talon est l'éditeur, 1661, in-fol., et séparément, 1661, in-12. IV. Les *Peintures célèbres de la France*, ibid., 1667, 2 vol. in-8° ornées de 200 grav. V. La *Vie de saint François Borgia*, ibid., 1667, in-12. Le Portrait du P. Talon a été gravé par Heer. W—s.

TALON (JOSEPH), littérateur, né à Bologne, en 1773, fit ses études à l'université, et en 1794, obtint au concours la place de paleographe, ou d'inspecteur aux archives de la même ville. Lorsque les Français débordèrent pour la première fois en Lombardie, il se rendit à Milan, afin de prendre part à ces événements qui se préparaient dans cette contrée. Il s'attacha au général Marescalchi, qu'il suivit au siège de Rastadt et à Vienne, en

qualité de secrétaire de la légation cisalpine. Sitôt que la guerre éclata, en 1799, entre la France et l'Autriche, Tambroni, qui, après le départ du ministre, en avait rempli les fonctions, quitta Vienne, et revint à Milan, où il fut nommé sous-secrétaire du directoire. Les revers des armées républicaines l'obligèrent de chercher un asile dans les montagnes de la Savoie, qu'il regarda ensuite comme une seconde patrie, s'étant allié à une famille de Chambéri. Après la bataille de Marengo, et la nouvelle organisation donnée à la république cisalpine, Tambroni fut attaché à la légation italienne, à Paris, et il y occupa postérieurement la place de chef de division du ministère des affaires étrangères, dirigé par son ancien protecteur, le comte Marescalchi. En 1809, il fut nommé consul à Livourne, et deux ans après, transféré, avec le même titre, à Rome, où il s'entoura de savants et d'artistes. A la chute du gouvernement impérial, en 1814, Tambroni, rentré dans la vie privée, eut part à la rédaction du *Giornale arcadico*, où il fit insérer un assez grand nombre d'articles. Ces travaux, et son goût pour les arts, lui méritèrent d'être admis à l'*Arcadie*, à l'Académie de Saint-Luc, à la société Archéologique, à la *Tiberine* de Rome, et à l'Académie impériale et royale des beaux-arts de Vienne. Il était décoré de l'ordre de la couronne de fer, et appartenait, depuis 1804, à l'institut de France, en qualité d'associé étranger. Tambroni est mort à Rome, le 10 janvier 1824. Ses ouvrages sont : I. *Compendio delle storie di Polonia*, Milan, 1807, 2 vol. in-8°. II. *Ode*, Milan, 1816, in-8°. III. *A. S. M. Francesco imperatore e re*, ode, ibid., in-fol. IV. *Let-*

tera di un impiegato diplomatico nella corte del Brasile, ad un suo amico in Italia (ibid.), 1816, in-fol. (anonyme). V. *Descrizione de' disegni a buon fresco, eseguiti in una galleria del Palazzo di Bracciano, a Roma, dal signor Palagi*, Rome, 1816, in-8°. VI. *Lettere intorno all'urne cinerarie disotterrate nel pascolare di Castel Gandolfo*, ibid., 1817, in-8°. VII. *A Licori Partenopea, ode sassica*, in-8°. VIII. *Di Cennino Cennini, trattato di pittura, messo in luce la prima volta, con prefazione ed annotazioni*, Rome, 1822, in-8°. Ce Traité, qui avait été déjà signalé par Vasari, Bandini et Bottari, était resté inédit parmi les manuscrits de la bibliothèque vaticane. L'éditeur s'est servi d'une copie moderne, exécutée en 1737, et qui appartenait au baron de Stosch. Elle est maintenant au Vatican, dans le fonds Ottoboni, n°. 2074. Les chapitres les plus remarquables de cet ouvrage sont ceux où l'auteur parle de l'art de peindre à l'huile; d'enluminer et de dorer les manuscrits. Il paraît que les Italiens employaient les couleurs à l'huile avant l'année 1410, époque à laquelle on prétend que Jean de Bruges en fit pour la première fois la découverte. IX. *Lettere al signor Benci, autore delle osservazioni intorno al trattato suddetto*, ibid., 1822, in-8°. X. *Lettera al signor Lama intorno alcuni edificj ora riconosciuti dell'antica città di Boville*, ibid., 1823, in-8°. XI. *Lettera al signor Poletti intorno all'antica città di Boville*, ibid., 1823, in-8°. XII. *Intorno alla vita di Canova, comentario*, Venise, 1823, in-8°. XIII. Soixante-huit articles sur des objets de beaux-arts, insérés dans le *Giornale arcadico*, de Rome. Parmi

les écrits inédits de Tambroni, on cite les suivants : 1°. *Tre satire, in terza rima*; 2°. *Quattordici novelle*; 3°. *Conno intorno allo stato attuale (1816) delle belle arti, in Roma*; 4°. *La lettura d'una tragedia*; — *Il Faccendone del villaggio, ou Quanti Taddei*; — *Il matrimonio per contradizione*, comédies; 5°. Une *Traduction italienne d'Eutrope*. A—c—t.

TAMBRONI (CLOTILDE), sœur du précédent, née à Bologne, en 1758, montra, dès son enfance, un penchant invincible pour les études classiques. Travaillant dans la même chambre où son frère prenait des leçons de grec, elle profita en secret de cet enseignement; et un jour elle suspendit son ouvrage pour aider l'enfant à répondre aux questions de son maître. Les parents se décidèrent alors à cultiver d'aussi heureuses dispositions; et ils confièrent l'instruction de la jeune personne à deux savants jésuites espagnols (Colomès et d'Aponte), qui lui prodiguèrent tous leurs soins. En peu de temps Clotilde fut en état de composer des vers qui, récités à l'académie des *Inestricati*, la firent admettre dans cette société. Elle justifia ce choix, en publiant, à l'occasion du mariage du président, un Épithalame grec, où elle avait semé avec grâce des traits saillants empruntés des anciens. Les Arcadiens de Rome, l'académie Etrusque de Carstone, la *Clémentine* de Bologne, s'empresèrent de l'admettre aussi dans leur sein; et le sénat de cette dernière ville lui accorda une distinction bien autrement flatteuse, en lui offrant, en 1794, la chaire de langue grecque à cette ancienne université, qui, par un privilège unique, a souvent compté des femmes sur le banc des professeurs! Voy. AGNESI, I, 301,

et Bassi, III, 503) M<sup>me</sup>. Tambroni conserva cette place jusqu'à l'année 1798, époque à laquelle elle en fut dépossédée pour n'avoir pas voulu prêter le serment de haine à la royauté, exigé par les lois de la république *cispadane*. Elle crut ne pouvoir mieux employer ce temps de loisir qu'à faire un voyage en Espagne pour y accompagner son vieux instituteur, le P. d'Aponte. Elle revint avec lui en Italie, au moment où l'on donnait une meilleure organisation à la république italienne. Le premier consul Buonaparte, sans s'arrêter aux opinions politiques de cette femme illustre, rendit justice à ses talents, et fit rétablir son nom sur l'*Album* des professeurs. Lorsque, par suite de nouveaux réglemens, les chaires de langue grecque furent supprimées dans les universités d'Italie, M<sup>me</sup>. Tambroni rentra au sein de sa famille, et y mena une vie très-retirée. A la connaissance du grec, elle joignait celle du latin, du français, de l'anglais et de l'espagnol. Sa correspondance avec les savants étrangers était très-étendue; et d'Ansse de Vilvoison disait qu'il n'y avait en Europe que trois hommes capables d'écrire comme elle, et quinze au plus en état de la comprendre. M<sup>me</sup>. Tambroni avait une extrême défiance d'elle-même; et bien qu'elle ait beaucoup écrit, très-peu de ses ouvrages ont été imprimés. Ses mœurs étaient aussi pures que ses manières étaient aimables. Son cœur, fermé aux passions vulgaires, s'ouvrait facilement aux sentiments généreux; et rien n'égalait sa reconnaissance envers ceux qui avaient pris soin de son éducation. Elle fut surtout très-attachée au P. d'Aponte, qu'elle ne quitta jamais pendant sa vie, et dont elle consacra la mémoire par un modeste tom-

beau élevé, à ses frais, dans la chartreuse de Bologne. M<sup>me</sup>. Tambroni est morte dans cette ville, le 4 juin 1817. Ses manuscrits passèrent dans les mains de son frère, qui se proposait de les publier. On a d'elle : I. *Epitalamio greco-ital.*, per le nozze Fava-Ghisilieri (Parme), Bodoni, 1792, in-4°. II. *Ode gr-ital.*, pel parto della contessa Spencer, Bologne, 1792, in-4°. III. *Ode pindarica gr-ital.* per la ricuperata salute dell' arcivescovo di Bologna, ibid., 1793, in-8°. IV. *Ode saffica gr-ital.* al conte Marescalchi, Crisopolis (Parme), Bodoni, 1794, in-4°. V. *Elegia gr.* in onore di Bodoni, con la traduz. di Pagnini, Parme, 1795, in-4°. VI. *Orazione inaugurale pel dottoramento* (in chirurgia) della signora Maria dalle Donne, Bologne, 1806, in-8°. A—G—S.

## TAMAR. T. THAMAR.

TAMERLAN, est le nom vulgaire mais classique du héros tartare que les historiens orientaux appellent *Timour-Beig* ou *Emir-Timour* (1), et les Chinois *Tlei-mou-eul*. Il descendait de Djenghiz-Khan par les femmes, et ces deux conquérants avaient pour ancêtres paternels deux fils de Bouzandjyr, grand khan des Mongols; mais Timour était de la branche cadette. L'empire fondé par Djenghiz en forma quatre sous ses descendants. Le premier, dont les autres dépendirent quelque

(1) *Timour*, *Demour* ou *Demir*, signifie fer en langue mongole. C'est de ce mot, joint à celui de *Lenâ* (boîteux) en persan, que nos historiens ont formé le nom de Tamerlan. Quant aux titres d'*emir* et de *beig*, sous lesquels Timour est ordinairement désigné dans l'histoire, ce sont deux mots synonymes. L'un arabe, l'autre turc, qui expriment également le titre de prince, commandant, etc. Les noms entiers de Tamerlan, lorsqu'il fut parvenu à la suprême puissance, étaient *Sultân Kianran Cakh-aldyn Timour Kour-Khan Acheb-Khan*. Nous en donnerons plus bas la signification.

temps, domina sur la grande Tartarie et sur la Chine (*Voy.* OKTAÏ, MANGOU et CHI-TSOU). Le second s'étendit sur tous les pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, renferma dans ses limites la Russie presque entière, une partie de la Pologne, et porta le nom d'empire du Kaptchak (*Voy.* BATU et OUBBEK). Le troisième comprit la Perse, l'Arménie, la Mésopotamie et une partie de l'Asie-Mineure (*Voy.* HOULAGOU et BEHADER-KHAN). Enfin le quatrième, qui reçut le nom de son fondateur, Djagataï, l'un des fils de Djenghiz-Khan, renferma le Mawar-el-nahr ou Transoxane, le Kharizme, le Mongolistan et plusieurs pays à l'est et au sud des fleuves Djihoun et Sihoun (l'Oxus et le Iaxartes). C'est dans les états du Khan de Djagataï que la famille de Tamerlan était établie. Son père, Targaï, chef de la tribu de Berlas, possédait, à titre de fief, la province de Kesch, peu éloignée de Samarkand, et portait le titre héréditaire de *Nowian*, réservé aux descendants des branches souveraines. Caradjarnowian, trisaïeul de Targaï, avait été vésir de Djagataï. Tamerlan naquit à Sez, faubourg de la ville de Kesch, ou dans le village de Khoadjeh-Ilgar, peu distant de cette ville, le 5 ou 25 chaban 736 de l'hégire (20 mars ou 9 avril 1336). On assure qu'il vint au monde les mains fermées et pleines de sang. Elevé parmi les jeunes seigneurs de sa tribu, il apprit de bonne heure à brandir un sabre ou une lance, à monter les chevaux les plus fougueux, et à chasser les bêtes féroces : il ne parlait que de couronnes et de conquêtes, et ses jeux étaient des combats. Il prit sur les amis de son enfance cet ascendant que donne la

supériorité du génie : il leur persuada même de lui prêter serment de fidélité, et ils furent, dans la suite, les compagnons de ses exploits. Dès l'âge de douze ans, il entra dans la carrière militaire ; mais ce n'est qu'à vingt-cinq, qu'il commença à figurer dans l'histoire. Son père venait de mourir ; et son oncle, Hadjy Seïeddy Berlas, était devenu le chef de sa tribu, par ancienneté d'âge, conformément aux lois de Djenghiz-Khan. Les troubles qui déchirèrent alors la Transoxane ouvrirent à Timour une carrière qu'il parcourut avec ardeur. L'empire de Djagataï portait, dès son origine, le germe d'une prompte décadence. L'insubordination, les révoltes des novians avaient affaibli l'autorité du souverain. Vingt khans s'étaient succédés en moins d'un siècle. Kazan, le dernier, devenu odieux par sa tyrannie, avait péri dans une bataille contre ses émirs révoltés. Mir Kazagan, leur chef, disposa alors de l'empire et le gouverna sagement, au nom des deux khans qu'il plaça tour-à-tour sur le trône ; mais il fut assassiné l'an 759 (1358). Son fils, Mir Abdallah, ayant excité un mécontentement général, soit pour avoir abandonné l'ancienne capitale du Djagataï, et établi le siège de l'empire à Samarkand, soit pour avoir élevé un nouveau khan à la place de celui qu'il avait fait mourir ; le désordre fut à son comble dans la Transoxane : car la plupart des autres provinces, le Kharizme, Balkh, Kothan, Badakhschan, etc., formaient déjà autant de principautés indépendantes. Cet état d'anarchie parut favorable à Toglouk Timour, qui s'était fait roi de Kaschgar ou du Djetch. Issu de Djenghiz, il prit le titre de khan de Djagataï,

hit la Transoxane, l'an 761). Hadjy Seif-eddyn Berlas, ait joué un rôle important guerres civiles, s'enfuit dans raçan : mais Tamerlan, son e soumit au nouveau khan, e chef de la tribu de Berlas, oufirmé dans la possession de ipauté de Kesçh, et dans le idement de dix mille hommes. tentions et les entreprises de louccin, qui voulait s'arroger ernement de la Transoxane, petit-fils de Mir Cazagan, y rent la discorde. Toglouk Tievint l'année suivante, vainuccin, dissipa son parti, fit mort plusieurs chefs de facissa son fils Elias Khodjah our gouverner cette vaste e, et lui donna Tamerlan seil. Hadjy Berlas, qui avait u dans les rangs des ennemis veu, ayant regagné le Khorat tué par des brigands. Tifut pas long-temps d'accord remier ministre d'Elias Khodirs démêlés en vinrent au il partit de Samarkand, alla r, dans le désert de Khiwa, louccin, dont il avait épouir, et s'attacha à sa mau-tune. Il mena quelque temps errante et aventureuse, et toutes les vicissitudes du ais sa constance, son cou-sa présence d'esprit triomde tous les périls, de touahisons. Tamerlan fit, avec r-frère, une invasion dans le et ce fut là qu'il reçut, dans e combat, à la main et au ux blessures qui le rendirent et boiteux. La mort de Timour ayant placé, en 765 Elias Khodjah sur le trône gar; Tamerlan et Houccin,

auxquels il faisait la guerre, le pour-suivirent avec des forces très-inférieures, lorsqu'il quitta Samarkand, mirent son armée en déroute, et manquèrent de le faire prisonnier. La valeur que Tamerlan avait déployée dans tous ces combats, lui acquit une grande réputation, et lui gagna la confiance et l'amour des soldats. Jusqu'alors un intérêt commun l'avait uni à l'émir Houccin; mais ils se divisèrent lorsqu'ils eurent affranchi la Transoxane de la domination étrangère. Tous deux, également ambitieux, aspiraient au pouvoir suprême, et aucun d'eux ne voulait céder à l'autre : mais Tamerlan, qui, supérieur en talents militaires, aurait pu recourir aux armes, employa les ressources de la politique, et ajourna l'exécution de ses desseins. Il sut persuader à son beau-frère de convoquer un kouriltai. Dans cette diète générale, il peignit avec force les malheurs des dissensions civiles, exposa la nécessité d'élire un chef, et, connaissant la vénération que l'on conservait pour la race de Djenghiz-Khan, il fit tomber tous les suffrages sur Kaboul-Aglen, homme d'un génie borné, qui, dégoûté des grandeurs, par le sort funeste de plusieurs princes de sa famille qui avaient occupé le trône, s'était retiré du monde, et avait embrassé la profession de derviche. On le trouva, comme Abdolonyme, cultivant son petit jardin; on le revêtit du manteau royal, et on l'emmena à Samarkand, où il fut reconnu et proclamé khan, avec toutes les solennités en usage chez les Tartares. Cette révolution ramena Elias Khodjah dans le Mawar-el-nahr. Il remporta une victoire importante sur Tamerlan et Houccin; mais la résistance que lui opposèrent les habitants de Samarkand,



et la mortalité qui ravagea son armée, l'obligèrent de retourner dans ses états. Après le départ du khan de Kaschgar, Timour et Houcein renouvelèrent leur alliance, et réformèrent, par des mesures sévères et violentes, plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'état : mais l'ambition (ou, s'il faut en croire l'historien panégyriste de Tamerlan, la différence de leurs caractères) ne tarda pas à les brouiller de nouveau. Houcein, avare et injuste, ne s'occupait qu'à réparer ses pertes par les extorsions les plus criantes. Les émirs, auxquels il avait imposé des taxes exorbitantes, ne pouvant satisfaire son avidité, eurent recours à Tamerlan, qui donna jusqu'aux bijoux de sa femme, sœur de Houcein ; et celui-ci eut la bassesse de les accepter. Cependant des seigneurs, jaloux de leur pouvoir, aigrissaient leur méintelligence. Timour, accusé de trames criminelles contre le khan et contre Houcein, vint à Samarkand, et se justifia pleinement : mais il ne put oublier cette injure ; et la mort de sa femme ayant rompu tous les nœuds qui l'attachaient à son beau-frère, il cessa de le ménager, et se forma un parti. Échappé, en 767 (1365), à plusieurs pièges que Houcein lui tendait, il leva des troupes pour sa défense personnelle, et prit les armes contre lui. Un des faits les plus singuliers et les plus inconcevables de la guerre qui éclata entre les deux rivaux, fut la prise de Karschi ou Nakhshab, que Timour surprit avec deux cent quarante-trois hommes, quoiqu'il y en eût douze mille dans la place. Après diverses hostilités, réduit à six cents hommes, il traversa le Sihoun, et se replia sur Taschkend, où le bruit des secours que le nouveau khan de Kaschgar se disposait à lui envoyer, suffit pour

obliger Houcein à demander la paix. Tamerlan s'y prêta volontiers, afin d'empêcher l'arrivée de ses dangereux auxiliaires. Il se joignit à lui pour réduire les rois de Badakhshau, qui s'étaient révoltés plusieurs fois, et pour soumettre la plupart des feudataires de l'empire de Djaghtai, qui avaient arboré l'indépendance. Les deux émirs marchèrent aussi contre une puissante armée de Djettes, qui menaçait le Mavar-el-nahr, mais qui, désunie par l'anarchie, se retira à leur approche. La paix entre Timour et Houcein ne fut pas de longue durée. Celui-ci ayant recouvré la ville de Balkh, qui avait appartenu à ses ancêtres, en fit rebâtir la citadelle, et y établit sa résidence. Hai des soldats et des officiers, il obligea son rival, par de nouvelles perfidies, à recourir aux armes. Avant de l'attaquer, Tamerlan alla visiter le descendant de Mahomet, le seïd Bercké, qui lui donna un étendard et un tambour, symboles de la souveraineté, en lui annonçant qu'il posséderait un jour l'empire du monde. Ce témoignage apparent, ou supposé peut-être, de la protection divine, augmenta considérablement le parti de Timour, et accrédita son usurpation. Le succès couronna dès-lors toutes ses entreprises. Il remporta, près de Balkh, une victoire décisive sur Houcein, qui, assiégé dans cette ville, offrit de se rendre, à condition d'avoir la vie sauve, et de passer dans la retraite le reste de ses jours. Il obtint cette capitulation ; mais, se défiant de la clémence de son vainqueur, il se cacha dans un minaret de la grande mosquée. Il y fut découvert et conduit à Timour, entre les mains duquel il abdiqua la souveraineté. Deux émirs, ses ennemis personnels, lui ôtèrent la vie ; et l'on

louter que sa mort n'ait eu l'effet de Tamerlan, s'il ne l'aurait pas. En effet, deux s furent brûlés dans la citadelle, et leurs cendres jetées. Deux autres périrent dans la forteresse fut rasée, ainsi que les palais de Houcein. Le sultan, qu'il avait substitué, fut mis à mort. Ses biens, ses trésors, son domaine furent la propriété de Timour, qui garda les quatre principautés, et distribua les autres artisans. Cet événement, armé en 771 (mars ou avril) mit l'empire de Djagataï sous le vainqueur. Au milieu de sa prospérité, semblée nombreuse de tous les princes et des gouverneurs de province, monta sur le trône, ceignit la couronne royale, et posa sa main sur sa tête. Ensuite les royaumes répandirent sur lui des d'or et des pierreries, suivirent le coutume des Mongols, et lui donnèrent le titre de *Sahab-keran* (du monde ou du siècle), héréditaire dans sa famille (2).

m signifie proprement maître ou seigneur. Les conjonctions. Il a pour origine où sont les Orientaux que toutes les extraordinaires, physiques, politiques, qui arrivent dans le monde, sont créées d'une conjonction de planètes. prit le titre de sultan que vers la fin on y ajouta le surnom persan de *Kiamur* signifiant heureux. Il portait aussi le titre de *ur-Khan*, que d'Herbelot et de Guiseux par *gendre* ou *allié du khan*, et la signification du mot *Fouma*, sans doute désignent Tamerlan, et qui signifie *cheval-léger*. M. Malcolm, dans son *Persie*, nous paraît donc avoir commis en assurant que *Kourkhan*, qu'il écrit tout simplement le nom de famille et en reprochant à nos deux orientalistes d'être trompés sur ce point. Quant au *thb-oddyn* (le pôle de la religion), il désigne ceux de la même espèce, *Nefur-oddyn*, etc., communs à un très-grand nombre de personnages musulmans, et n'est tribut de la naissance ni de la souve-

Il eut la sage politique de ne jamais prendre celui de khan, réservé à la race de Djenghiz : il le donna d'abord à Soyourgatmisch - Aglen, issu de cette famille, puis à Mahmoud sultan, fils de ce prince ; et en s'attribuant une autorité absolue, il ne fut en apparence que régent de l'empire. Après son installation, Timour, qui avait habituellement résidé à Kesch, sa patrie, choisit Samarkand pour sa capitale ; cette ville devint, sous son règne, aussi belle et aussi célèbre que le Caire et Bagdad. Il y convoqua une diète générale, où tous les grands furent sommés de se rendre. Un seul, par son refus, manifesta sa haine contre Tamerlan, soutint sa résistance à main armée, se soumit, se révolta, obtint son pardon, reprit les armes, et fut enfin renfermé dans une étroite prison. Timour employa la première année de son règne à rétablir l'ordre et la tranquillité dans son empire, et à réorganiser l'administration publique. Ce fut en 772 (1371) que commença la carrière vaste et non interrompue de ses victoires et de ses conquêtes. Il traversa le Sihoun, et porta la guerre dans le royaume de Kaschgar ou pays des Djettes, anciens sujets du Djagataï, et depuis ses éternels ennemis. Il les subjuga, et leur donna un gouverneur dont la révolte excita bientôt des troubles dans cette contrée, et y attira de nouveau les armes de Timour, qui triompha aisément des rebelles. Le Kharizme était la seule province de l'empire de Djagataï que Tamerlan n'eût pas fait rentrer sous sa dépendance. Houcém Sofy qui, pendant les guerres civiles, en était devenu souverain par droit de conquête, refusa fièrement de subir le joug, et fit arrêter l'ambassadeur de Timour. Mais celui-ci ayant vaincu les

Kharizmiens, sur les bords du Djihoun, l'an 773, assiégea la ville de Kath, qu'il emporta d'assaut, fit main-basse sur tous les habitants, n'épargna que les femmes et les enfants, et désola toute la contrée. Houceïn Sofy, battu sur tous les points, mourut à Ourghendj, où il s'était renfermé. Son fils Yousof, qui lui succéda, obtint la paix à condition que sa nièce Khan-Zadeh, la plus belle princesse de son temps, épouserait le mirza Mohammed Djihanghyr, fils aîné de Tamerlan. Mais après le départ du vainqueur, il oublia sa promesse, et reprit les armes. Timour entra dans le Kharizme, l'année suivante, força ce prince à tenir sa parole, et fit célébrer à Samarkand, avec une extrême magnificence, les noces de son fils et de la princesse. L'an 776 (1575), il marcha de nouveau contre le Kaschgar, dont Kamar eddyn s'était rendu souverain, vainquit les troupes de cet usurpateur, le contraignit d'abandonner le pays, et s'empara de plusieurs personnes de sa famille, entre autres de sa fille Di'chad-Agha, qu'il épousa dans la suite. Au milieu des fêtes qui eurent lieu à Ouzkend, à l'occasion de l'arrivée d'une de ses sœurs, il découvrit une conspiration tramée contre lui par quelques-uns de ses généraux. Il fit périr les chefs, pardonna aux autres, et envoya ceux-ci avec des troupes sur les traces de Kamar-eddyn. Mais ils se révoltèrent dans le Kaschgar, et ayant reçu de puissants secours d'Ourousch, khan du Kaptchak, ils vinrent assiéger Samarkand. Timour apprit cette fâcheuse nouvelle dans le Kharizme, où de nouveaux troubles avaient exigé sa présence : il chargea son fils Djihanghyr du soin de sa vengeance. Ce jeune prince battit les re-

belles, et les força de s'enfuir dans le Kaptchak, d'où leurs trames contre Ourousch-Khan, qui leur avait donné asile, les obligèrent bientôt de revenir auprès de Kamar-eddyn, qu'ils déterminèrent à recommencer la guerre. Timour alla les combattre en personne; mais pendant que la majeure partie de son armée était à la poursuite des fuyards, il fut surpris avec sa faible escorte, par Kamar-eddyn, qui était à la tête de quatre mille cavaliers; et il ne sortit de ce mauvais pas qu'après des prodiges de valeur. Il prit bientôt sa revanche, et fit courir le même danger à son ennemi. Au retour de cette expédition, il trouva sa capitale plongée dans le deuil, par la mort de son fils aîné, prince digne de sa tendresse et des regrets des peuples qu'il devait gouverner. Timour fut accablé de cette perte : elle ne put être réparée, peu de temps après, que par la naissance du mirza Chah-rokhi, son quatrième fils, dont la mère était fille de Cazan-Khan. Tandis que Tamerlan achevait de conquérir le Kaschgar, et poursuivait sans relâche Kamar-eddyn, il rencontra Toktamisch-Aglén, prince de la race de Djenghiz, qui était venu réclamer son secours pour enlever au fils d'Ourousch-Khan le trône du Kaptchak. Timour saisit avec ardeur cette occasion de se venger d'un monarque dont le père avait favorisé les rebelles du Djagataï. De retour à Samarkand, il donna des troupes à Toktamisch, le renvoya dans le Kaptchak, s'y rendit bientôt lui-même, et le fit couronner khan à Saganah, l'an 778 (*Voyez* ТОКТАМИШ). Le roi de Kharizme ayant manqué à ses serments, Timour entra dans ses états, l'an 780, et l'assiégea dans Ourghendj. Yousof Sofy, pour l'in-

le défi en combat singulier n'osa se montrer lorsque conquérant armé à la lépreux à se mesurer avec lui. d'Ourghendj dura trois mois ; la mort de Yousouf, survenu l'intervalle, n'empêcha habitants de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Leur ville d'assaut et livrée au pillage. rifs, les docteurs, les savants sisans furent envoyés à Kesch, de Tamerlan, qui l'ayant pour sa résidence d'été, la forfonda un magnifique palais, un séjour délicieux. Timour, espace de dix ans, avait rémpire de Djagataï dans ses limites. Une apparence de avait donc coloré toutes les qu'il avait entreprises : mais es exaltèrent son ambition ; satisfaire, il devint injuste ; et le reste de sa vie n'offre un tableau de conquêtes aussi ue rapides, de carnage et de ions. Ses regards se portèbord sur la Perse, qui, delécadence de l'empire d'Houise trouvait démembrée sous iation de plusieurs dynasties et toujours armées les unes s autres. Les princes Ilkhal tribu mongole de Djelaïr, nt conservé la partie la plus ale, depuis l'Araxe jusqu'au rsique, et possédaient Taudadan, Sulthanieh, Baghdad, . HAÇAN BUZURK ). Toutes nces du midi, depuis Ispañient au pouvoir de la famille dhafferides ( V. MOBAREZ . Le Chyrwan, le Ghylan, nderan, le Djordjan et le , avaient leurs souverains iers. Enfin, le Khorasçan se partagé entre les Sarbedariens,

qui en possédaient quelques districts occidentaux ( Voy. ABDEL REZZAK et WADJUH-EDDYN ), et les Molouk-Kurts qui étaient maîtres de la partie la plus considérable et la plus orientale. Gaïath-eddyn Pir-Aly, prince régnant de cette dernière dynastie, à l'exemple de son père Melik-Houceïn, avait profité des troubles de l'empire de Djagataï, pour agrandir ses états sur cette frontière : mais depuis l'élévation de Timour, il s'était tenu sur la défensive, et avait même envoyé des ambassades et des présents à ce redoutable voisin. Ce fut sur lui que Tamerlan porta ses premiers coups. Précédé par son fils Mirrau Chah, qui, ayant traversé le Djihoun, l'an 782 (1380), prit et pillà la ville de Badghiz, il partit au commencement du printemps de l'année suivante, et alla visiter, à Andekoud, un de ces derviches qui passent pour saints, en affectant d'être fous. Le solitaire lui jeta aussitôt une poitrine de mouton à la tête. Tamerlan publia que, par ce présage, Dieu lui promettait le Khorasçan, que les Orientaux appellent le *royaume de la Poitrine*, le regardant comme le milieu de la terre. Il s'empara de Serakhs, où il obligea un frère de Gayath-eddyn de se rendre à discrétion, et prit d'assaut Fouschendj, dont il fit massacrer les habitants, pour se venger de leur résistance et de deux blessures qu'il avait reçues pendant le siège. Gaïath-eddyn n'avait pu ni prévoir ni empêcher cette subite invasion : il se trouvait à Nischabour, qu'il venait d'enlever aux Sarbedariens. Il accourut défendre Hérat, sa capitale ; mais les habitants, qu'intimidaient le sort de Fouschendj, le mauvais succès de leurs premiers efforts et les menaces de Tamerlan, forcèrent leur souve-

rain à envoyer un de ses fils pour apaiser le conquérant, et à se livrer lui-même au vainqueur, en moharem 783 (avril 1381). Timour rasa les fortifications de la ville, en enleva tous les trésors, et jusqu'aux portes, qui étaient revêtues de bandes de fer, ornées de cisclures et d'inscriptions; il dépouilla les habitants de tous leurs biens, ne leur laissa que la vie, et en envoya plusieurs familles à Kesch. Après avoir exigé que Gaïath-eddyn ordonnât à son plus jeune fils de livrer la forteresse d'Eschkildjeh, qui passait pour imprenable, et s'être emparé de Nischahour, il rendit à ce prince ses états dévastés: mais au bout de quelques mois, irrité par la résistance de la ville de Terschiz, que Gaïath-eddyn ne put déterminer à ouvrir ses portes, il fit arrêter ce prince avec ses fils et ses frères; et bientôt, à la nouvelle d'une révolte qui avait éclaté à Hérat, il se vengea sur cette malheureuse famille, qui fut exterminée. Dans cet intervalle, il s'était emparé en personne ou par ses généraux, des villes de Sebzwar et de Thous, qui appartenaient aux Sarbedariens. Leur prince, Khodjah-Aly Mowaïed, implora sa clémence, s'attacha à sa personne, et le suivit dans toutes ses expéditions. Aly-Beig Djoungorbany, prince de Khelat, assiégé dans cette place; et l'émir Waly, souverain du Djordjan, effrayé du désastre d'Esferain, où toutes les maisons avaient été ruinées et la population entière passée au fil de l'épée, promirent de se soumettre: mais pendant que Timour passait l'hiver à Bokhara, ils réunirent leurs forces et vinrent assiéger Sebzwar. Le retour du conquérant les obligea de se séparer. Aly-Beig, surpris dans Khelat, tenta de faire assassiner Tamer-

lan, au moyen d'une conférence qu'il lui proposa; se soumit, lorsqu'il vit les Tartares monter à l'assaut; s'enfuit dans les montagnes, où il résista encore quelque temps, et vint enfin se livrer au vainqueur, en lui présentant un sabre et un suaire, en signe de dévouement; ce qui n'empêcha pas Timour de le faire arrêter et mettre à mort. Après la destruction de Khelat et la prise de Terschiz, Tamerlan accepta les présents et la soumission de l'émir Waly, et lui accorda un délai pour venir lui rendre hommage. Les rebelles de Hérat furent réduits par le mirza Miran-Chah; et les têtes de ceux qui avaient été tués furent empilées en forme de tour. Tamerlan eut la gloire de perfectionner cette horrible, mais singulière espèce de monument. Ayant repris Sebzwar, qui s'était révolté, il en fit périr tous les habitants; mais il réserva deux mille prisonniers, qui, entassés tout vivants les uns sur les autres, avec du mortier et de la brique, servirent de matériaux à la construction de plusieurs tours. Au milieu de ces triomphes, des chagrins domestiques rappelèrent un moment ce barbare aux sentiments de la nature et de l'humanité. Il eut la douleur de perdre successivement une de ses filles, sa femme Dilchad-Agha, et surtout sa sœur Coullouk-Terkhan-Agha, princesse pieuse et charitable, dont les sages conseils lui avaient été souvent utiles, et qui s'était honorée par les collèges, les monastères, les hospices et autres édifices publics qu'elle avait fondés. L'an 785 (1383), Timour envoya une armée dans le pays des Djettes, pour détruire le parti de Kamar-eddyn, et marcha lui-même, avec cent mille hommes, à la conquête du Séistan. Il reçut les soumissions des princes

mais il saccagea plusieurs autres Zarandj, dont il même les enfants au berceau ; ses soldats pillèrent jusques des portes. Le gouverneur l'avait autrefois blessé à l'épaule, étant tombé en son pouvoir par un trait de flèche. Après cette victoire, il se rendit maître de la ville de Séistan de ruines et de déserts, il envoya des troupes ravager les mêmes excès dans l'Afghanistan et le pays de Khorassan. Rassasié de carnage et de sang, il se reposa trois mois à Kermân. L'année suivante, il envoya l'émir Waly près de Djordj, qui conduisit en cendres Estéranabad, où tous les habitants passés au fil de l'épée. Il fit une marche rapide à la poursuite du prince, il prit Reï, et vint jusqu'à Sulthanieh, où il envoya le sultan, quoique cette ville appartenait au sultan ilkhanide, qui ne lui avait pas été un sujet de mécontentement par les montagnes de Rostemdar, où Waly se rendit : il l'obligea de chercher asile ; entra dans le Mazanderan, reçut les hommages des sarramides d'Amoul et de Khorassan, étaient Seïds ou descendants de prophète ; et regagna Saper pour y mettre ordre aux affaires de son empire, dont il alla pendant trois ans. L'expédition venait de faire n'était que celle qu'il entreprit en 650. Sous prétexte que Toktamysh Khan, qui lui devait le Kaptchak, avait pénétré à l'épaule dans l'Adzerbaïdjan, et que han Ahmed-Djelair, prince de Khorassan, était incapable de gouverner ses sujets contre les incursions ; il se déclara le

vengeur de ceux-ci envers le souverain qui était venu les attaquer et celui qui ne savait pas les défendre. Ces motifs spécieux lui facilitèrent la réduction de Tauris, de l'Adzerbaïdjan et de tous les pays jusqu'à l'Araxe. Il passa ce fleuve, s'empara sans beaucoup de résistance de la forte place de Kars, entra dans la Géorgie, prit d'assaut Tébilis, sa capitale, et emmena le roi Bagrat V, qu'il força d'embrasser l'islamisme. Ses généraux ravageaient en même temps le pays des Lezghis et des autres peuples tartares, établis dans les montagnes du Caucase, tous sujets ou vassaux de l'empire du Kaptchak ; ce qui provoqua entre Tamerlan et Toktamisch une rupture et des guerres longues et sanglantes. Cheikh Ibrahim, prince du Chirwan, vint alors se soumettre à Tamerlan, et lui offrir des présents, dont chaque espèce était composée de neuf pièces, suivant la coutume des Tartares. Comme il n'y avait que huit esclaves, où donc est le neuvième ? dit le conquérant ; — C'est moi, répondit Ibrahim, qui, par cette basse flatterie, gagna les bonnes grâces de Timour, et fut confirmé dans la souveraineté du Chirwan. Les petits princes du Ghylan, qui avaient conservé leur indépendance, envoyèrent aussi des députés à Tamerlan, et devinrent ses tributaires. Dans sa marche vers l'Adzerbaïdjan, il s'était détourné pour réduire Malek Azzeddyn, atabek du petit Louristan, et chef d'un peuple de bandits, qui pillaient les caravanes des pèlerins de la Mekke. Timour lui prit Ouroudgherd et Khorrem-Abad, ses principales places ; fit raser la seconde, et précipita du haut de leurs montagnes un grand nombre de ces brigands. Ce fut pour le même motif, qu'à son re-

tour de la Géorgie, il attaqua les Turkomans de la tribu *Cara-Koïounlou* (du mouton noir), établis dans l'Arménie; leur enleva les places de Bayazid, Arz-roum, etc., et força Cara-Mohammed, leur chef, de se sauver dans les montagnes. Il agréa l'hommage de l'émir Taharten, et lui laissa la principauté d'Arzendjan. Il alla ensuite assiéger Van et Vastan, qui appartenaient à Malek Azz-eddy; prit d'assaut la première, et fit périr un grand nombre des habitants: mais il pardonna à ce prince, lequel, n'ayant pu déterminer à rendre la place, en était sorti pour aller se jeter aux pieds du vainqueur, qui lui donna le gouvernement de tout le Koudistan. Chah Choudjah, roi de la Perse méridionale, ayant deviné, dès long-temps, les projets de Timour, lui avait envoyé une ambassade et des présents, et s'était allié avec lui, par le mariage de sa fille avec un petit-fils du conquérant. Avant de mourir, il lui avait même recommandé son fils Zein-Alabedin. Le jeune prince, sommé d'aller se prosterner devant Timour, fait arrêter son ambassadeur, et lui fournit un prétexte pour envahir les états des Modhassérides. En 789 (1387), Tamerlan vint camper, avec une partie de son armée, devant Ispahan, dont les clefs lui furent présentées par un oncle du roi. Il y fit son entrée; et l'on s'occupait à régler le montant de la contribution que la ville devait payer, lorsqu'une émeute, provoquée par un incident fortuit, coûta la vie à trois mille Tartares. La fureur de Timour ne peut se décrire. Sourd à toutes les excuses, à tous les moyens de réparation qui lui sont proposés, il assiége la ville, l'emporte d'assaut, malgré la résistance désespérée des habitants, et ordonne un massacre géné-

ral, dont il n'excepte que les quartiers habités par les descendants de Mahomet et par les docteurs de la loi, ainsi que les maisons où les Tartares avaient trouvé un asile (3). Cette épouvantable boucherie arriva le 6 dzoulkadah 789 (18 nov. 1387). Des états authentiques tenus à cet effet, nous apprennent que l'on apporta sur les remparts d'Ispahan soixante-dix mille têtes, dont on forma plusieurs tours en divers endroits de la ville. Il faut ajouter à ce nombre une foule de victimes qui ne furent point enregistrées, leurs têtes n'ayant point été payées aux bourreaux. Chyraz ouvrit ses portes; mais Zein-Alabedin avait pris la fuite. Plusieurs autres princes Modhassérides s'étant rendus dans cette capitale pour se soumettre au vainqueur, il donna à Chah Yahia, l'un d'eux, le trône de Chyraz. Après avoir réglé à la hâte les affaires de la Perse, il reprit la route de Samarkand, où sa présence était nécessaire. Des révoltes avaient éclaté dans le Kharizme, dans le Khorasân, dans le Mongolistan. Les troupes du Kaptchak, envoyées par Toktamisch, avaient fait une invasion dans la Transoxane, vaincu le mirza Omar-Cheikh, près d'Otrar; assiégé sans succès Sabran et Bokhara, pénétré jusqu'au Djihoun, et ravagé toute la contrée. Tamerlan mit d'abord en jugement les officiers qui n'avaient pas secondé la valeur de son fils et empêché sa défaite. Un général, convaincu de lâcheté, fut condamné à avoir la barbe rasée, le visage fardé, et à être promené dans Samarkand avec une coiffure de femme sur la tête. Timour entra dans le Kharizme en 790 (1388;

(3) A l'exemple d'Alexandre, qui avait respecté la maison de Pindare, dans l'incendie de Thebes, le conquérant tartare épargna celle de Khadjai-Iman-éddin Vaez, célèbre docteur, mort de plus en plus.

établir la tranquillité, il fit raser entièrement la mer de l'orge sur le sol occupé, et transféra ses Samarkand. Il employa cette année et les deux suivantes à punir, au nombre desquels était Mireké; à porter la guerre dans les provinces limitrophes du Toktamisch; et dans les années 792 et 793, pour déjouer l'insurrection dont le voisinage constant étaient un sujet de troubles pour son empire. L'expédition de son fils, n'offre que peu d'intérêt, à cause du changement des noms des villes et des noms des provinces. Il suffit de savoir que les années 792 et 793 furent poursuivies en personne, triomphes de Djettes et des autres du Mongolistan; que Ke-Aglen et Kamar-eddyn furent poursuivis dans la région de l'Irtisch; et que les années 794 et 795 furent de ses vastes conquêtes de leurs armes et leurs troupes au feu, sur les rives du fleuve. Dans l'année 792 (1390), reprit la conquête du Kaptchak, traversa les plaines au nord, et en poursuivant Toktamisch qui fuyait devant lui à travers les déserts. Parvenu aux environs d'Ouloug-Tadj, il y fit élever un obélisque sur lequel on inscrit son ordre, la date du jour et le lieu de son passage. Après quatre mois d'une marche pénible pendant laquelle son armée, sans vivres, n'eut d'autres ressources que des herbes, des œufs

d'oiseaux sauvages, et les produits de la chasse; il franchit la Tobol, et quelques autres rivières, et ayant traversé le Yaïk, il rencontra près d'un lac, entre ce fleuve et le Volga, l'armée de Toktamisch. La bataille fut longue et sanglante. Timour ne dut la victoire qu'à un traître qu'il avait gagné: l'officier qui portait l'étendard du Kaptchak, l'ayant renversé, les soldats du Khan crurent que leur maître avait péri, et prirent la fuite. Tamerlan fit reposer ses troupes près d'un mois, sur les bords du Volga, entra dans Serai, capitale du Kaptchak, s'assit sur le trône des khans, et retourna dans ses états, traînant après lui une foule de captifs. Il donna le gouvernement du Khorasan à son fils Miran-Chah qui l'avait accompagné dans cette expédition, et celui de Ghazna, Kaboul, Candahar et de tous les pays depuis le Djihoun jusqu'à l'Indus, à son petit-fils, Pir-Mohammed Djihan-ghyr. Non moins infatigable qu'ambitieux, Tamerlan quitta Samarkand, au mois de redjeb 594 (juin 1392), pour achever la conquête de la Perse. Une grave maladie l'arrêta à Bokhara. A peine rétabli, il attaque les Scélérats du Mazanderan, qui s'étaient retirés dans une forteresse battue par les flots de la mer Caspienne. Il se sert de leurs vaisseaux pour les assiéger, les force de capituler, s'empare de leurs richesses et de leurs personnes; extermine une partie de leurs sujets qui paraissent être un reste des Batheniens, Ismaélides ou Assassins, détruits par Houlagou ( Voy. KYA-BUZURK-OUUMID et ROKN-EDDYN KHOUVASCAN ): mais plus barbare qu'eux, il met à feu et à sang la ville d'Amonl. Il passe une partie de l'hiver avec les princesses de sa famille, dans un superbe palais



qu'il avait fait bâtir près de Djordjan; et dès le 24 safar 795 (9 janvier 1393), il s'avance dans la Perse, et va ravager le Kourdistan, le Louristan et le Khouzistan, tandis que des détachements de ses troupes portent l'épouvante jusqu'à Cazbyn et Baghdad. Il marche vers Chyraz, pour châtier les princes Modhafferides, qui étaient sans cesse en guerre les uns contre les autres, et délivrer les peuples de leur tyrannie; mais il trouve dans Chah Mansour un ennemi digne de lui, et il aurait péri dans la bataille que ce vaillant prince, avec une poignée de braves, osa lui livrer, sans la valeur de son fils Chah-Rokh, qui lui apporta la tête de son ennemi (Voy. MANSOUR-CHAH). Maître du royaume de Perse par l'entière destruction des princes de la race de Modhaffer, qui s'étaient livrés volontairement, il en gratifie le mirza Omar-Cheikh, alors l'aîné de ses fils, et donne au mirza Miran-Chah celui de l'Adzerbaïdjan, avec tous les pays jusqu'à la chaîne du Caucase et aux frontières de l'empire Othoman, à la charge de conquérir les provinces qui n'étaient pas encore subjuguées. Timour marche ensuite contre Baghdad, que le sulthan Ahmed Djelaïr abandonne à son approche: il entre sans résistance dans cette capitale, et se contente de la mettre à contribution. Bassora et Moussoul ouvrent leurs portes; Tekrit, où commandait l'émir Haçan, fameux par ses déprédations, soutint un siège mémorable, où soixante-douze mille hommes furent employés pendant trois semaines à miner les rochers qui servaient d'appui à cette forteresse. Tamerlan fit périr cet intrépide brigand avec tous ses soldats; mais il épargna les habitants. Pour

laisser à la postérité des monuments de sa justice cruelle et de la valeur de ses troupes, il voulut que les pyramides de têtes humaines que ses ingénieurs construisirent, portassent cette inscription: *Ainsi sont punis les voleurs*; et que l'on conservât entières une partie des prodigieuses fortifications de la place. Lorsqu'il eut traversé le Tigre, il reçut les soumissions de la plupart des petits princes de la Mésopotamie et de la Basse-Arménie, au nombre desquels était le dynaste d'Hisn-Kaïfa, faible et dernier rejeton de la famille du grand Saladin. La conduite équivoque et irrésolue d'Isa, roi de Mardin, de la race des Ortokides, l'exposa aux malheurs d'un siège; mais le vainqueur se contenta de lui donner son frère Saleh pour successeur, et accorda la vie aux habitants, en faveur de son petit-fils Oulough-Beig, dont la naissance, que suivit bientôt celle d'un autre fils de Chah-Rokh, adoucit les regrets de Tamerlan sur la mort de son fils Omar-Cheikh. Ce prince, âgé de quarante ans, venait de succomber sous un trait lancé par une main inconnue, devant une place qu'il assiégeait dans le Kourdistan. Pir-Mohammed vengea la mort de son père, en faisant main-basse sur tous les habitants, et lui succéda dans le gouvernement de la Perse. Timour réunit alors tous ses efforts contre Cara Yousof, chef de la tribu du Mouton Noir; mais après avoir pris Van où commandait un fils de ce prince; et tandis que ses troupes assiégeaient les autres places dont ce Turkoman s'était attribué la souveraineté; le conquérant entra dans la Georgie, afin de se venger de l'artifice que le roi Bagrat avait employé pour recouvrer sa couronne et sacrifier un corps de

uite (*Voy.* MAHMOUD-SUL-  
MAN), il fut amené au camp  
ires, pieds et mains liés.  
allait se mettre au lit,  
lui présenta cet illustre  
: Il vint au-devant de lui,  
qu'on brisât ses fers, le fit  
tir son tapis, et s'entretint  
nent avec lui. On prétend  
ut s'empêcher de rire en le  
on pour l'insulter, comme  
t Bajazet, mais pour lui  
arquer la bizarrerie de la  
qui avait mis les destinées  
entre les mains d'un bor-  
boiteux. Ensuite il le con-  
disgrace qu'il s'était atti-  
on obstination, lui témoi-  
n grands égards, lui don-  
nante particulière et lui ren-  
s Mousa, qui avait été fait  
. On a fort exagéré l'his-  
r cage de fer, sa forme,  
, ainsi que les humiliations  
uvais traitements dont le  
accabla le malheureux  
Après avoir lu ce qu'ont  
sujet plusieurs auteurs  
, nous sommes persuadés  
oit pas entièrement rejeter  
is qu'il ne faut l'admettre  
es modifications. On a vu  
rlan, loin de se piquer de  
envers les princes vaincus,  
ivaît à toute outrance, et  
it ordinairement à mort  
e sort mettait en son pou-  
efois il crut avoir des rai-  
néger Bajazet avant et  
victoire : il promit de lui  
s états. Mais le farou-  
il du sulthan, ses mena-  
accès de fureur, obli-  
t vainqueur à le resserrer  
ement, et à le faire voya-  
blement dans un chariot  
illeurs les bons procédés

de Timour ne se démentirent pas ; et  
lorsqu'au bout d'un an, le chagrin  
eut causé à Bajazet la maladie dont  
il mourut, on le fit rester à Ak-Schebr,  
où les médecins les plus habiles furent  
chargés de le soigner. La victoire  
d'Ancyre, dont Tamerlan envoya la  
relation dans toutes les provinces de  
son empire, lui soumit l'Asie Mineu-  
re entière. Il trouva dans Brousse les  
femmes et une partie des trésors de  
Bajazet : il y mit en liberté plusieurs  
Français que ce sulthan y gardait  
prisonniers depuis la bataille de Ni-  
copolis. Il congédia deux ambassa-  
deurs qu'Henri III, roi de Castille,  
lui avait envoyés ; leur renit plusieurs  
princesses espagnoles, qui étaient cap-  
tives, et les fit accompagner par  
un musulman, auquel il donna des  
lettres de créance pour le monar-  
que castillan. Mécontent de l'empe-  
reur de Constantinople et des Génois  
établis à Pera, il exigea d'eux un tri-  
but, pour les punir d'avoir manqué  
au traité par lequel ils s'étaient en-  
gagés à ne point fournir aux Turcs les  
moyens de passer d'Europe en Asie,  
et à ne pas donner asile aux fugitifs.  
Timour séjourna un mois à Koutayeh,  
et y célébra ses triomphes par des fêtes  
brillantes, tandis que ses troupes  
dévastaient l'Anatolie jusqu'aux ri-  
ves du Bosphore. Les richesses que  
renfermait la ville de Smyrne et le  
desir de se venger des Grecs, le dé-  
terminèrent à assiéger cette place,  
qui avait résisté sept ans aux armes  
de Bajazet. Il la prit d'assaut, en  
quinze jours, à la fin de djoumadi 1<sup>er</sup>.  
803 (fin décembre 1402), malgré  
la bravoure du grand-maître de St.-  
Jean de Jérusalem, Philibert de  
Naillac, et de ses chevaliers. La  
ville fut pillée, rasée entièrement ; et  
tous les habitants qui ne purent pas se  
sauver par mer, furent massacrés.

rope ; elle facilita aux Russes les moyens de s'affranchir du joug des Tartares, sous lequel ils gémissaient depuis près de deux siècles, et de faire quelques pas vers la civilisation. Timour rentra dans la Géorgie, y exerça de nouvelles vengeances, battit les Avars, les Kasi-Koumouks et autres peuples du Caucase, et revint en Perse, par Chamakhy. Tandis qu'il portait la flamme et le fer dans les contrées entre la mer-Noire et la mer Caspienne, le mirza Mohammed-Sulthan, avait pénétré jusqu'à l'embouchure du golfe Persique, et forcé le roi d'Hormuz à payer tribut. Il revint joindre son aïeul à Samarkand, où le conquérant était arrivé à la fin de 798 (septembre 1396). Après cinq ans d'absence et de travaux, Tamerlan avait besoin de se délasser. Il passa l'année suivante dans la Transoxane, au milieu des fêtes et des plaisirs ; fit bâtir un magnifique palais dans les environs de sa capitale ; donna à son fils Chah-Rokh, la souveraineté du Khorasân, du Seistan et du Mazanderan, jusqu'à Firouzkouh et Reï, et l'envoya résider à Herat : il reçut une ambassade de l'empereur de la Chine ; et maria un de ses petits-fils à une fille de Kezer-Khodjah, Khan des Djettes. Il épousa lui-même, à 62 ans, une autre fille du même prince. L'âge semblait n'avoir affaibli ni sa vigueur ni son activité ; aussi s'occupait-il alors des préparatifs de l'une de ses plus brillantes, mais de ses plus difficiles entreprises. Déterminé à conquérir l'Indoustan, qui, sous un souverain faible et sans capacité (*l'oy*, MAHMOUD III), était déchiré par des dissensions intestines ; il supposa n'y être excité que par les sollicitations de plusieurs de ses enfants. Mais ses émirs, fatigués de tant de

guerres, et soupirant après le repos, se récrièrent contre un projet dont ils représentèrent les dangers et les inconvénients, même en cas de succès. Timour voulait les punir de leur opposition : il finit par recourir au Coran, suivant sa coutume, et leur lut un verset dont le sens, favorable à ses desseins, leur persuada d'envahir un pays dont la plus nombreuse population était idolâtre. Il porta la cavalerie de son armée à quatre-vingt-douze mille hommes, nombre égal à celui des surnoms donnés au prophète des Musulmans, ce qui fut regardé comme un heureux présage. Précédé par son petit-fils Pir-Mohammed Djihanghyr, qui gouvernait les provinces limitrophes de l'Indoustan, il partit de Samarkand, au mois de redjeb 800 (fin de mars 1398). Il attaqua, dans leurs montagnes couvertes de neige, les Siapousch, peuples idolâtres et pillards, au midi du Badakhschan, et en détruisit un nombre considérable ; mais il y perdit beaucoup de chevaux, et courut personnellement de grands dangers, n'ayant pu redescendre de ces rochers que suspendu par des cordes. Il dompta et dépeupla ainsi plusieurs tribus d'Afghans. Arrivé, au bout de six mois, sur les bords de l'Indus, il le traversa sur un pont de bateaux, au même endroit où le sulthan Djelal-eddyn l'avait autrefois passé à la nage en fuyant devant Djenghiz-Khan ; et il délivra Pir-Mohammed, assiégé dans Moultan par les Indiens, auxquels il avait enlevé cette ville. La marche de Timour, jusqu'à Dehly, ne fut qu'une suite de cruautés et de dévastations. Près de livrer bataille au sulthan Mahmoud, il fit égorger cent mille esclaves qui l'embarrassaient, remporta une victoire complète, le 13 janvier 1399, s'empara de Dehly, la

, y fit un immense butin et un nombre infini de captifs. Il traversa le Gange, vainquit Moubarek-prince de Thoglouk-Pour, et prit un grand nombre d'Indes. Il vainquit les Guèbres sur les deux rivières; défit plusieurs autres et reçut les soumissions de plusieurs peuples, entre autres de Chah-Roum, roi de Kaschmyr; et le 21 chaban 801 (28 avril) dans sa capitale, où il fonda une superbe mosquée. Tamerlan fut enfin disposé à jouir de son repos; mais la mauvaise éducation de son fils Miran-shah le rappela bientôt dans la capitale, où le mécontentement et le désordre étaient extrêmes. Le roi de Géorgie avait chassé les musulmans de ses états, et sa invasion dans l'Adzerbaïdjan. Le sulthan Ahmed Djelaïr était à Bagdad, avec le secours du sultan Osman Cara-Yousouf, qui avait recouvré ses possessions de Diarbekr; et tous deux marchèrent vers le Tauris. Tamerlan quitta Bagdad le 8 moharrem 802 (10 mai 1399), et vint camper dans la plaine de Carabagh, près de Bagdad. Il pardonna à son fils, sans lui rendre ses bonnes grâces, pour avoir tué ses musiciens, ses combattans, et fit grâce aux autres coupables. Il envahit ensuite la Géorgie, brûla toutes les villes, ruina tout le plat pays, et prit un grand nombre de prisonniers. La rigueur du froid et la peste causèrent des pertes considérables, et l'obligèrent de retourner à Bagdad. Dans le même temps, ses petit-fils faisaient triompher leurs armes sur deux points différens. Mirza Roustem obtenait des succès sur le sulthan de Bagdad;

et son frère Iskander, après la mort du khande Kaschgar, Kezer-Khodjah s'était emparé de ce royaume et de Khotan. Au printemps, Timour entra en Géorgie; et, ne se bornant pas au prétexte de la différence de religion, il s'autorisa du refus que fit le roi George de livrer un fils du sulthan Ahmed Djelaïr. Il recommença ses dévastations, lui enleva plusieurs places, le força d'errer dans les montagnes, et de chercher un refuge chez les Abkhas; contraignit les Géorgiens d'embrasser l'islamisme, livra aux supplices ceux qui ne voulurent pas apostasier, et ordonna que des matières enflammées fussent jetées dans les cavernes qui servaient d'asile à plusieurs de ces malheureux. Il se laissa toucher enfin, accorda la paix à George, qui s'était décidé à renvoyer le prince ilkhanide; et il courut exercer les mêmes fureurs dans les états de deux autres princes géorgiens. Une lutte terrible allait bientôt s'engager entre Tamerlan et un rival presque aussi puissant et non moins barbare que lui. L'empereur grec de Constantinople, attaqué, dépouillé de la plupart de ses provinces, et insulté, dans sa capitale, par les Turcs Othomans, envoya solliciter le secours de Tamerlan, par un ambassadeur. Sur ces entrefaites, Taharten, émir d'Arz-roum et d'Arzendjan, vassal du monarque tartare, fut sommé, par Bajazet I<sup>er</sup>. (Bayazid Ilderim), de payer tribut à l'empire Othoman. Timour se plaignit de ce procédé dans une lettre mêlée de conseils et de reproches. Le fier sulthan répondit par une lettre menaçante; et la guerre éclata entre les deux conquérans. Timour commença les hostilités, le 1<sup>er</sup> moharrem 803 (22 août 1400). Il tailla en pièces, près de Césarée, une armée turque,

commandée par un fils de Bajazet , et assiégée Siwas. Malgré l'épaisseur prodigieuse des remparts de cette place, les habitants, voyant qu'il les avait minés, et qu'une partie des tours était écroulée, craignirent les horreurs d'un assaut. Dans l'espoir d'attendrir le vainqueur, ils envoyèrent au-devant de lui un millier d'enfants en bas âge, qui portaient tous un Coran sur la tête, et faisaient retentir l'air du cri de *Allah, Allah*, interrompu par leurs gémissements; mais le barbare détacha un parti de cavaliers, qui, par son ordre, enlevèrent respectueusement des mains de ces enfants le livresacré, et les écrasèrent tous sous les pieds des chevaux. Il fit toutefois grâce de la vie aux habitants; mais il réduisit en esclavage les Chrétiens; imposa une contribution sur les Musulmans; fit enterrer vivants les quatre mille hommes qui composaient la garnison, et abandonna aux flammes la ville, après l'avoir pillée, au mépris de la capitulation. Il s'empara ensuite de Malathia, une des dernières conquêtes de Bajazet. Le voisinage de la Syrie l'invita sans doute à laisser respirer un instant les Turcs, pour tomber sur les Mamlouks. Il avait, quelques années auparavant, sommé le sulthan d'Égypte de se reconnaître son vassal. Pour toute réponse, Barkok, qui régnait alors, fit arrêter l'ambassadeur tartare. Tamerlan dissimula cet outrage, soit que sa domination ne fût pas encore assez solidement établie dans l'Occident, soit qu'il craignît d'attaquer une milice belliqueuse, commandée par un chef audacieux et puissant (V. BARKOK). Mais les troubles qui déchiraient l'Égypte depuis la mort de ce sulthan, lui parurent une circonstance favorable pour se venger d'un prince qui, à l'exem-

ple de son père, refusait de fléchir devant le conquérant de l'Asie (V. FARADJE). Tamerlan arrive en Syrie: la défaite d'une armée égyptienne, près d'Halep, le rend maître de cette ville, le 13 rabi 1<sup>er</sup>. (1<sup>er</sup> novembre). Ses troupes y entrent pêle-mêle avec les vaincus, et s'y livrent, pendant quatre jours, aux excès les plus infouis de débauche et de férocité. Tamerlan y fait, suivant sa coutume, élever plusieurs tours de têtes humaines. Elles avaient dix coudées de haut et vingt coudées de circuit. Au milieu du carnage, il s'amusait à discourir avec les docteurs arabes, qu'il avait épargnés, et leur demandait ironiquement quels étaient les vrais martyrs, des Tartares ou des Syriens qui avaient péri dans la journée précédente. Le château ayant capitulé, il ordonna seulement l'arrestation des généraux qui s'y étaient renfermés; et il leur rendit la liberté peu de temps après, quoique l'un d'eux eût fait périr le héraut qu'il leur avait envoyé avant la bataille. Le sort d'Halep et celui de Hamah, qui fut à-peu-près pareil, répandirent la terreur dans toute la Syrie. La plupart des places se rendirent; et Timour arriva près de Damas. Déjà, dans quelques combats partiels, les Mamlouks, avec des forces très-inférieures, avaient triomphé des Tartares. Le sulthan était campé devant cette ville pour la défendre. On en vint aux mains. L'issue de l'action fut incertaine, et les deux armées restèrent sur le champ de bataille. Tamerlan avait demandé la paix; il n'y mettait d'autre prix que la délivrance de son ambassadeur: elle lui fut refusée; et il délibérait s'il décamperait ou s'il recommencerait le combat, lorsque la fortune lui donna une preuve signalée de sa faveur. Quelques beigs mécon-

èrent avec leurs troupes, et en Égypte. Les autres, ignorant qu'ils n'y excitassent révolution, enlevèrent Farin en hâte la route du sud de l'armée, privé de son aide. Les Mamlouks épars en pièces par les Tartares. Les Turcs se joignirent à la garnison de Tamerlan, repoussé par une première résistance, eut une seconde. Il affecta une grande valeur pour une ville qui avait vu de plusieurs prophètes, et capitulation, et feignit de se rendre d'une contribution quand il l'eut reçue, il exigea des contributions plus fortes, qui lui furent refusées. Alors il leva le masme et blissant le vengeur d'Aly et de Mahomet, dont les ennemis avaient autrefois persécutés (4) ; il fit mourir leurs descendants, et ordonna de livrer leurs richesses. Il sacrifia un grand nombre en esclavage les femmes et les enfants, et incendia leur ville. Il quitta enfin, le 3 février 1401. Satisfait de son succès, il remporta de la Syrie et de la tactique des Mamlouks, alla point les attaquer. Il repassa l'Euphrate, et vainement assiégé le principal la forteresse de Mardin, qui fut rendue, il vint dresser son camp devant Baghdad, que ses troupes ne pouvaient bloquer. Le lieutenant sulthan Ahmed y avait résisté longtemps à cause de sa garnison si redoutable. Il tenta de vainement s'embarquer sur le Ti-

grè; mais il périt dans les flots avec sa fille. En ce moment, un dernier assaut livré aux assiégés, pendant que l'extrême ardeur du soleil les retenait dans leurs maisons, mit leur ville au pouvoir du conquérant, le 27 dzoulkadah (9 juillet). Tout y fut égorgé, sans égard pour l'âge ni le sexe. Le carnage dura huit jours ; le nombre des morts fut incalculable. On évalua celui des têtes à environ quatre-vingt-dix mille, qui servirent à la construction de cent-vingt tours ; mais on n'y comprend pas la foule des victimes qui périrent dans le fleuve, ou qui s'y précipitèrent afin d'échapper aux bourreaux. Quelques gens de lettres furent seuls épargnés ; ils reçurent même des chevaux et une escorte pour se rendre en lieu de sûreté. Baghdad fut entièrement détruit ; et de tous les monuments des khalifes Abbassides et des princes qui leur avaient succédé, Timour ne respecta que les mosquées, les collèges et les hôpitaux. Cependant Bajazet, excité par Cara-Yousouf et par Ahmed-Djelair, qui s'étaient réfugiés auprès de lui, avait enlevé Arzendjan à l'émir Tabarten, et se disposait à poursuivre ses conquêtes vers l'Orient. Mais troublé par le bruit des succès et des préparatifs de son rival, il eut recours à la médiation de Tabarten lui-même, pour obtenir la paix. Tamerlan accueillit d'autant mieux ces propositions, qu'il répugnait à combattre un prince devenu la terreur des Chrétiens. Modéré dans ses prétentions, il se bornait à exiger que Bajazet lui cédât la place de Kemak, voisine d'Arzendjan, et qu'il lui livrât Cara-Yousouf, mort ou vif, ou que du moins il le chassât de ses états : (Ahmed-Djelair avait quitté l'Anatolie pour se rapprocher de Baghdad).

En attendant la réponse du monarque othoman, Timour, campé près de l'Araxe, y faisait creuser un canal de navigation qui avait été comblé, et auquel il donna le nom de Nahr-Berlas. En même temps il rassemblait des troupes de toutes les parties de son empire. Ses émirs, fatigués de la guerre, lui représentèrent que les astres annonçaient de funestes présages pour la nouvelle expédition qu'il voulait entreprendre. Afin de ranimer leur courage, il fit intervenir son astrologue qui, expliquant d'une manière favorable l'apparition d'une comète vers l'occident, déclara qu'elle ne menaçait que le sulthan des Turcs. Tamerlan quitta ses quartiers d'hiver le 13 redjeb 804 (16 février 1402), envoya de nouveaux ambassadeurs à Bajazet, et, dans sa marche vers l'Anatolie, prit le château de Kemak. Il reçut alors du sulthan, une réponse pleine de hauteur et de fierté : il n'en persista pas moins dans ses propositions pacifiques, et les lui transmit pour la dernière fois. Bajazet n'y répondit pas. Avant de congédier les ambassadeurs de ce prince, il leur donna le spectacle effrayant de son armée, qu'il passa en revue : elle était de huit cent mille hommes, la plupart endurcis à tous les climats. Comme Bajazet occupait la route de Tokat, Timour prit par le midi de l'Anatolie, épargna les habitants de Césarée; mais s'empara de toutes leurs moissons, et arriva devant Ancyre ou Augoura, qu'il investit. Il était sur le point de s'en rendre maître, lorsqu'il fut obligé de lever le siège, pour s'opposer au sulthan, qui, à la tête de quatre cent mille hommes, venait tomber sur son arrière-garde. Il donna le commandement de son aile gauche à son

fils Chah-Rokh, et à ses petits-fils Khalil et Houcein; celui de la droite à son fils Miran-Chah et à Aboubekr, l'un des fils de ce dernier. Il plaça au centre son petit-fils Mohammed-Sulthan, devant lequel on portait pour étendard une queue de cheval rouge, surmontée d'un croissant, et qui avait sous lui les princes Pir-Mohammed, Omar, Iskander, etc. Il adjoignit à tous ces mirzas, les plus habiles de ses généraux; fortifia son front d'une ligne d'éléphants qu'il avait amenés de l'Inde, et qui portaient des tours, du haut desquelles des soldats lançaient des traits et des feux grégeois, et se mit à la tête du corps de réserve. Bajazet occupait le centre de son armée, avec ses enfants, Mousa, Isa et Moustafa. Son aile gauche était commandée par son fils Soliman Tchelebi, et sa droite par le renégat Pesirlas, despote de Servie, dont il avait épousé la sœur. Sa réserve était sous les ordres de Mahomet, le plus sage de ses fils. La charge sonna à dix heures du matin, le 19 ou le 27 dzoulkadah 804 (18 ou 26 juin 1402), suivant les historiens orientaux, ou le 28 juillet, suivant les Grecs. Les Othomans, épuisés de fatigue et de soif, résistèrent en vain à l'impétuosité des Tartares : leurs ailes plièrent bientôt; la mort de Pesirlas, la défection d'une partie des troupes de Bajazet, qui passèrent dans l'armée de Tamerlan, la disparition de Moustafa, l'un de ses fils, la fuite de trois autres, complétèrent la déroute. Bajazet, posté sur une éminence, et déployant une valeur inutile, combattit en désespéré, jusqu'à ce que se voyant attaqué par Timour en personne, et entouré d'ennemis, il profita des ténèbres de la nuit pour leur échapper. Arrê-

dans sa fuite (*Voy.* MAHMOUD-SULTHAN-KHAN), il fut amené au camp des Tartares, pieds et mains liés. Tamerlan allait se mettre au lit, lorsqu'on lui présenta cet illustre prisonnier. Il vint au-devant de lui, ordonna qu'on brisât ses fers, le fit asseoir sur son tapis, et s'entretint familièrement avec lui. On prétend qu'il ne put s'empêcher de rire en le voyant, non pour l'insulter, comme le croyait Bajazet, mais pour lui faire remarquer la bizarrerie de la fortune, qui avait mis les destinées du monde entre les mains d'un borgne et d'un boiteux. Ensuite il le consola de la disgrâce qu'il s'était attirée par son obstination, lui témoigna les plus grands égards, lui donna une tente particulière et lui rendit son fils Mousa, qui avait été fait prisonnier. On a fort exagéré l'histoire de la cage de fer, sa forme, son usage, ainsi que les humiliations et les mauvais traitements dont le vainqueur accabla le malheureux sulthan. Après avoir lu ce qu'ont écrit à ce sujet plusieurs auteurs orientaux, nous sommes persuadés qu'on ne doit pas entièrement rejeter ce fait, mais qu'il ne faut l'admettre qu'avec des modifications. On a vu que Tamerlan, loin de se piquer de générosité envers les princes vaincus, les poursuivait à toute outrance, et condamnait ordinairement à mort ceux que le sort mettait en son pouvoir. Toutefois il crut avoir des raisons de ménager Bajazet avant et après sa victoire : il promit de lui rendre ses états. Mais le farouche orgueil du sulthan, ses menaces, ses accès de fureur, obligèrent son vainqueur à le resserrer plus étroitement, et à le faire voyager probablement dans un chariot grillé. D'ailleurs les bons procédés

de Timour ne se démentirent pas ; et lorsqu'au bout d'un an, le chagrin eut causé à Bajazet la maladie dont il mourut, on le fit rester à Ak-Schehr, où les médecins les plus habiles furent chargés de le soigner. La victoire d'Ancyre, dont Tamerlan envoya la relation dans toutes les provinces de son empire, lui soumit l'Asie Mineure entière. Il trouva dans Brousse les femmes et une partie des trésors de Bajazet : il y mit en liberté plusieurs Français que ce sulthan y gardait prisonniers depuis la bataille de Nicopolis. Il congédia deux ambassadeurs qu'Henri III, roi de Castille, lui avait envoyés ; leur remit plusieurs princesses espagnoles, qui étaient captives, et les fit accompagner par un musulman, auquel il donna des lettres de créance pour le monarque castillan. Mécontent de l'empereur de Constantinople et des Génois établis à Pera, il exigea d'eux un tribut, pour les punir d'avoir manqué au traité par lequel ils s'étaient engagés à ne point fournir aux Turcs les moyens de passer d'Europe en Asie, et à ne pas donner asile aux fugitifs. Timour séjourna un mois à Koutayeh, et y célébra ses triomphes par des fêtes brillantes, tandis que ses troupes dévastaient l'Anatolie jusqu'aux rives du Bosphore. Les richesses que renfermait la ville de Smyrne et le desir de se venger des Grecs, le déterminèrent à assiéger cette place, qui avait résisté sept ans aux armes de Bajazet. Il la prit d'assaut, en quinze jours, à la fin de djoumadi 1<sup>er</sup>. 805 (fin décembre 1402), malgré la bravoure du grand-maître de St.-Jean de Jérusalem, Philibert de Naillac, et de ses chevaliers. La ville fut pillée, rasée entièrement ; et tous les habitants qui ne purent passer par mer, furent massacrés.



Timour reçut alors des ambassadeurs de Soliman et d'Isa, fils de Bajazet. Il agréa leurs hommages et confirma le premier dans la souveraineté de la Turquie d'Europe. Il reçut aussi les soumissions du gouverneur de l'île Scio. Ayant appris la mort de Bajazet, il donna des larmes à sa mémoire, rendit la liberté à son fils Mousa, lui fournit les moyens de conduire honorement le corps de son père à Brousse, où étaient les tombeaux de ses ancêtres, et l'établit souverain tributaire de la Turquie d'Asie. Quelques jours après, Tamerlan eut la douleur de perdre son petit-fils, son héritier présomptif, Mohammed-Sulthan, prince déjà célèbre par ses talents et ses exploits, qui mourut à Cara-Hissar, dans sa vingt-neuvième année. La cour et l'armée partagèrent le deuil de l'empereur. On brisa le tambour d'airain du jeune mirza, et l'on ne monta ni chevaux blancs ni gris. L'arrivée d'une ambassade du sulthan d'Égypte, qui se reconnaissait vassal de Timour, avait séché ses larmes. La vue des deux enfants de son petit-fils les fit couler de nouveau, sans exciter toutefois, dans son ame, aucun remords sur les maux dont il avait affligé l'humanité, aucuns mouvemens de pitié sur les innombrables familles qu'il avait privées de leurs pères ou de leurs enfans. Maître de l'Asie-Mineure, vainqueur des Turkomans et des Tartares noirs, qu'il incorpora dans son armée, Tamerlan donna à son petit-fils Abou-Bekr, le gouvernement de Bagdad, le charge de rebâtir cette ville, et reut en Géorgie, pour punir le roi George qui, au lieu de se rendre en personne au camp impérial, y avait envoyé son frère Constantin. Des flots de sang coulent encore dans ce malheureux pays.

Les églises, les monastères, sont renversés; sept cents villages sont ruinés. Enfin Tamerlan paraît las de tuer et de détruire : il accorde la paix au roi de Géorgie, moyennant un tribut annuel. Il fait rebâtir Baïlacan, ville depuis long-temps abandonnée, et va passer l'hiver à Carabagh avec son armée, sous des cabanes de paille. Il y reçoit les hommages et les complimens de condoléance de plusieurs princes, et de l'imam Bereké, son ami, dont la mort renouvelle bientôt ses douleurs. Après avoir traversé l'Araxe et donné au mirza Omar, son petit-fils, l'investiture de la Perse occidentale, et des autres provinces qui avaient formé autrefois l'empire de Houlagou, il arrive, en moharrem 807 (juillet 1404), dans sa résidence impériale, qu'il avait quittée depuis sept ans : il y visite les mosquées, les collèges, les hôpitaux bâtis pendant son absence, donne des audiences publiques où tous ses sujets sont admis à lui présenter leurs requêtes et leurs plaintes, et fait pendre deux magistrats concussionnaires. Il reçoit une nouvelle ambassade du roi de Castille qui, entre autres présents, lui envoyait des tapisseries à personnages, auprès desquels les chefs-d'œuvre du peintre Many auraient paru difformes. (Voy. MANÈS). Il employa les plus habiles ouvriers de la Perse et de la Syrie, à la construction d'un magnifique palais dont les murs intérieurs furent revêtus de mosaïques et de porcelaine. Rien ne manquait à la gloire et à la prospérité de Timour : en Égypte et dans la plus grande partie de l'Asie, son nom, craint et respecté, était gravé sur les monnaies, préconisé dans les mosquées. Mais depuis long-temps il méditait une conquête plus importante, celle de la

sur laquelle il élevait des prés comme allié à la famille de yz-khan, dont les descendants ont été chassés en 1368 (V. -vot). Deux ambassades vont envoyées au fondateur dynastie des Ming, en 1388, le tribut ou plutôt les présents : chevaux et de chameaux qu'il offrir, et même une lettre dont on a la traduction dans le tome 5 *Mémoires sur les Chinois*, le style louangeur, soumis et vœux contraste singulièrement : ton habituel et la brillante du monarque tartare; ne t être regardés que comme atagèmes dont il usa pour r la défiance de l'empereur Chine, sur ses projets ultérieurs. Mais il avait besoin de r les chefs tartares, qui, l'expédition précédente, avaient né des mécontentements. Il ua donc une diète générale, ouvrit par des fêtes magnifiques auxquelles donnèrent lieu les de six des mirzas ses petits-és durèrent deux mois entiers, admit les ambassadeurs d'Ét et de Castille. Lorsqu'il eut, moyen, disposé favorablement les émirs à seconder ses proles harangua, et affectant une e douleur d'avoir répandu tant musulman, il exhorta ses guerouppables du même délit, à l'ex-allant se purifier dans le sanginois idolâtres, et en élevant squées sur les ruines de leurs s. Son enthousiasme entraîna rs : on mit la plus grande acux préparatifs; ou forma un le deux cent mille cavaliers, commandés par les chefs les biles; et l'ardeur fut si granon n'attendit pas le prin-

temps (5). Le 23 djoumadi 1<sup>er</sup>. 807 (27 nov. 1404), Tamerlan sortit pour la dernière fois de Samarkand, où il avait pris à peine cinq mois de repos. La terre était couverte de neige. Plusieurs de ses chevaux et de ses soldats périrent de froid. Il ne laissa pas de continuer sa marche, traversa le Sihoun sur la glace, et arriva, le 12 redjeb, à Otrar. De sinistres présages annoncèrent sa fin prochaine. Une fièvre violente l'obligea de s'arrêter dans cette ville, et il y mourut le 17 chaban 807 (18 février 1405), âgé de soixante-onze ans (soixante-neuf années solaires), après en avoir régné trente-six. Tamerlan n'avait eu que quatre fils, dont les deux aînés, Gauth-eddyn Mohammed Djihanghir; et Moezz-eddyn Omar-Cheikh, moururent avant lui. Mohammed-Sulthan, l'aîné des deux fils du premier, étant mort aussi; ce fut le puîné, Pir Mohammed Djihanghir, que son aïeul, avant d'expirer, déclara héritier de l'empire, dont il avait démembré précédemment plusieurs vastes provinces, pour en former des apanages en faveur de Chah-Rokh, le plus jeune de ses fils, et des enfants de ses fils Omar-Cheikh et Moezz-eddyn Miran-Chah. Il montra beaucoup de résignation et de piété dans ses derniers moments, donna de sages avis aux princes de sa famille qui étaient auprès de lui, et regretta de ne pouvoir embrasser le mirza Chah-Rokh. A sa mort, il laissa trente-six fils,

(5) Le bruit de ce formidable armement était parvenu à la Chine, où le successeur de l'empereur Hong-wou avait pris toutes les mesures nécessaires de défense, lorsqu'il y apprit la mort de Tamerlan. Il ne laissa pas d'envoyer, deux ans après, un sceau, de l'argent et des soieries qu'il fit offrir sur le tombeau du conquérant, comme un témoignage de sa considération pour le genre des Yuen; et cependant le monarque chinois était le fils du prince qui avait chassé cette dynastie mongole.

petits-fils et arrière petits-fils vivants, ainsi que dix-sept princesses : mais cette nombreuse postérité, loin de contribuer à l'affermissement de la puissance qu'il avait fondée, fut la principale cause de sa ruine. La vaste monarchie de Tamerlan eut le sort de tous les empires établis par la violence et l'injustice. Son testament ne fut pas respecté. L'ambition arma ses petits-fils et ses principaux capitaines les uns contre les autres. Le mirza Khalil disputa le trône à son cousin Pir-Mohammed-Djihanghir, qui périt à Balkh par la main d'un traître. Les contrées, subjuguées par Timour, à l'ouest du Tigre, au nord de l'Araxe, au sud et à l'est du Sihoun, recouvrèrent leur indépendance (V. CARA-YOUSOUF, MIRAN-CHAH, et au suppl. ARMED-DJELAIR). Mais la sagesse et les vertus pacifiques de son fils Chah-Rokh retinrent encore pour un siècle, sous la domination des Timourides, la Perse entière, la Transoxane et les provinces septentrionales de l'Indoustan (Voy. CHAH-ROKH, VII, et aux suppl.). Enfin, lorsque de nouvelles dissensions, survenues entre les successeurs de ce dernier prince (Voyez OULOUGH-BEIG, MOHAMMED-MIRZA et ABOU-SAÏD), eurent facilité aux Turkomans et aux Ousbeks (Voy. OTZOUN-HAÇAN et SCHAIBEK) les moyens d'enlever la Perse et la Transoxane aux descendants de Tamerlan; un de ceux-ci pénétra plus avant dans l'Inde, et y fonda l'empire Moghol ou Mongol, ainsi nommé de la nation à laquelle appartenait son fondateur (V. BABOUR); empire qui, après avoir subsisté deux siècles avec gloire (Voy. AKHBAR et AURENG-ZEIB), a déchu rapidement de nos jours (Voy. MOHAMMED XIII et XIV, et CHAH-ALEM), et n'existe

plus que dans un fantôme de souverain qui siège encore sur un trône à Dehly, protégé et pensionné par les Anglais. S'il faut en croire les historiens persans qui ont parlé de Tamerlan, ce prince fut le modèle des rois et des conquérants; et nul n'égalait son courage, ses talents, ses vertus et ses exploits. Ceux qui ne lui font pas un mérite de ses cruautés, croient que Dieu les lui a pardonnées avant sa mort. Un auteur arabe, qui, seul, semble s'être attaché à le décrier, nous en a tracé néanmoins le portrait suivant : Timour avait la taille haute, la tête grosse, le front grand, le teint blanc et coloré, la physionomie ouverte, les traits réguliers, la barbe longue, la voix forte et claire. Il était devenu accidentellement boiteux et manchot du côté droit. Il joignait à beaucoup de fermeté d'esprit, une constance inébranlable, une grande pénétration, un jugement sain, et une égalité d'âme qui ne se démentit jamais. Sobre, actif, intrépide, vigilant, robuste, infatigable, il détestait le mensonge; il estimait la bravoure comme la qualité la plus essentielle, la récompensait libéralement dans ses soldats; et comme il leur donnait lui-même l'exemple du courage, il savait à-la-fois s'en faire craindre, aimer et respecter. Le même historien lui reproche d'avoir préféré le code de Djenghiz Khan à la loi de Mahomet. Le père Catroux croit que Tamerlan penchait pour le christianisme; d'Herbelot pense qu'il favorisait l'islamisme; et Voltaire avance qu'il admettait la tolérance universelle pour toutes les religions. Ces diverses opinions sont plus ou moins erronées. Timour suivait le code civil et militaire de Djenghiz-khan, auquel il ne paraît

fait de notables changements on ne peut douter qu'il ait été véritablement soumis à la parole du Coran, puisqu'il l'introduisit dans ses états, suivant une coutume que son père Chah-Rokh à l'empereur de Chine (6). Cependant c'est la secte d'Aly ou des Ismaélites qu'il faisait la guerre à l'empire Othoman et au pape, qui professaient une religion musulmane orthodoxe ; où l'on était alors en contradiction avec les mœurs, les usages et de l'Orient, et quelques-uns de Tamerlan avec des principes, relations où la politique plus de part que la religion ne peut faire croire qu'un monarque montrât l'ennemi des chrétiens, devait être l'ami, le défenseur du christianisme. Le seul acte de cruauté en Georgie eût été contraire, dans un siècle où de la communication entre les peuples auraient été plus faciles pour affectait même un respect pour l'islamisme, une attitude respectueuse à en observer les coutumes. Il était toujours entouré de mollahs, visitait les saints, les pieux solitaires, et surtout beaucoup de respectueux de la religion et des disciples du prophète. Il n'a jamais, à la veille d'un grand événement, ordonné des prières pu- bliques, il passait lui-même pres-

de Chah-Rokh ne doit pas être confondu avec le prince qui fut converti à la lettre. Avant Tamerlan, les Mongols, tant du Kaptchak et de la Sibirie, ayant embrassé l'islamisme, l'introduisirent dans leurs états. Mais que tous leurs sujets n'avaient pas embrassé, et que ce ne fut qu'après la conquête de ces empires sous la puissance de Gengis Khan que le mahométisme fut généralement établi parmi les Tartares Mongols, à l'exception de ceux qui, chassés de la Chine, coururent les contrées voisines.

que toute la nuit en oraisons et en méditation, la face prosternée contre terre, dans un coin de sa tente. C'est à sa conduite exemplaire, c'est à sa réputation de sainteté, que les historiens musulmans attribuent ses triomphes sur Bajazet, dont la morale et la religion étaient fort relâchées. Des prédictions favorables annonçaient ordinairement les entreprises de Timour. Soit qu'il eût la faiblesse de croire aux sciences occultes, soit qu'il feignit d'y ajouter foi, il semblait attacher beaucoup d'importance à ces prophéties, qu'il jugeait utiles à l'accomplissement de ses desseins. On le regardait et il se regardait probablement lui-même comme un instrument dont Dieu se servait pour châtier les tyrans, les princes injustes, et les nations Musulmanes qui s'abandonnaient à la dissolution et à l'impiété. On l'appelait *Moueyd min-ind'illah* (l'invisible par la grâce de Dieu). On disait qu'une lumière céleste se reposait sur ses épaules, lorsqu'il livrait bataille à ses ennemis. Aussi ses entreprises passaient-elles pour des inspirations d'en haut, et ses actes d'inhumanité pour des décrets de la Providence. Il n'est donc pas étonnant qu'imbué de ces idées, Timour, à l'exemple de Djenghiz-Khan, ait aspiré à la monarchie universelle : c'était son unique passion. *La terre, disait-il, ne doit avoir qu'un maître, comme il n'y a qu'un Dieu dans le ciel : et qu'est-ce que la terre avec tous ses habitants pour l'ambition d'un grand prince ?* Il était intimement persuadé que des états déchirés par les dissensions intestines, des peuples écrasés par un gouvernement oppresseur, ne pouvaient être heureux qu'en passant sous sa domination. Mais les obstacles, la résistance irritèrent son

caractère naturellement irascible, et le rendirent cruel. Tel fut le principe de son insatiable ambition ; telles furent les causes de ses continuelles et sanglantes guerres, de ses longues dévastations, de ses massacres épouvantables. Il faut en conclure que si Tamerlan fut un grand guerrier, un conquérant fameux, il fut aussi un très-mauvais roi ; car il est douteux que le but qu'il se proposait ait été souvent atteint. Son gouvernement, à la vérité, était ferme et vigoureux ; mais son plan d'administration fut vicieux. Les divers commandants qu'il établissait dans les pays conquis, étaient en même temps officiers de justice et receveurs des deniers publics. Cette étrange cumulation donnait lieu aux abus les plus criants. Tamerlan croyait y obvier en plaçant auprès de chacun de ces fonctionnaires un *kotoul* ou successeur, qui n'en était véritablement que l'espion et le délateur. Mais un pareil système de politique, en instruisant le souverain de tout ce qui se passait dans ses états, devait l'exposer à commettre un grand nombre d'injustices. Il les réparait souvent par sa sévérité : il eût mieux valu les empêcher par sa prévoyance. Le mal était cependant moins grand qu'il ne l'aurait été sous un prince moins éclairé. Quels désordres d'ailleurs ne devait pas entraîner son excessive libéralité pour les braves, lorsqu'il accordait, à eux et à leurs descendants jusqu'à la septième génération, le singulier et dangereux privilège de ne pouvoir être poursuivis pour aucun crime, à moins de l'avoir commis neuffois ? Timour ne joignait donc pas, au talent de subjuguier les hommes, comme le dit son panégyriste, l'art de les rendre heureux : effroi de ses ennemis, idole de ses soldats, on

peut douter qu'il ait été le père de ses peuples. Toutefois, il transporta dans la Transoxane les trésors de la Perse, de l'Indoustan, de la Syrie et de l'Asie-Mineure. Samarkand, où il tenait une cour brillante, fut, sous son règne, la ville la plus florissante de l'Orient. Il y attirait les savants, les gens de lettres, les artistes les plus célèbres. Il leur accordait une généreuse protection, s'entretenait familièrement avec les premiers, et employait les seconds aux embellissements de sa capitale et de la ville de Kesch, où il était né. Mais hors de la Transoxane, on ne cite que les places et les monuments qu'il a détruits, et fort peu de ceux qu'il a fondés. Les Tartares même de cette contrée, qu'il enrichit pour la première fois, sont bientôt après devenus aussi pauvres qu'auparavant. Timour, dans la vie privée, n'était plus le farouche conquérant, le fléau de l'humanité ; il déposait l'orgueil du trône, et se montrait sensible à l'amitié, à la reconnaissance, à tous les sentiments de la nature. Constant dans ses affections, il conserva la plupart de ses ministres, de ses capitaines, jusqu'à leur mort, et transmit à leurs enfants les charges et les dignités dont ils avaient été revêtus. Il ne paraît pas qu'abusant des délices du harem, il y ait rassemblé ce grand nombre de concubines, qui forme une partie du faste des monarques de l'Orient. Il avait quelques épouses légitimes, toutes filles de rois ou de grands seigneurs. L'une d'elles, selon les auteurs chinois, avait pour père le dernier empereur de la Chine, de la dynastie mongole ou des *Yuen*. Il leur témoignait des égards, de la confiance, et les laissait jouir de beaucoup de liberté, de considération et de crédit. Jamais

les plaisirs ne le détournent de ses devoirs. *Un bon prince*, disait-il, *n'a jamais assez de temps pour régner et pour travailler au bonheur des sujets que le Tout-puissant lui a confiés comme un dépôt sacré. J'en ferai ma principale occupation, pour qu'au jour du jugement dernier, les pauvres ne tirent pas le pan de ma robe, en criant vengeance contre moi.* Il ne connaissait d'autres délassements que la chasse et le jeu d'échecs, qu'il avait perfectionné et compliqué, afin de se représenter plus fidèlement les évolutions des soldats, et d'occuper son esprit d'une manière plus intéressante et plus conforme à sa passion dominante. Il ne voulait point qu'on se permit en sa présence des bouffonneries triviales, ni qu'on s'entretînt de brigandages, de meurtres et de viols; mais il aimait à entendre la vérité, et n'était point ennemi de la bonne plaisanterie. Un jour qu'il était au bain avec plusieurs seigneurs, il proposa pour divertissement d'estimer ce que valait chacun des assistants. Un poète (Ahmed Kermani, ou Baba Sawdaï) qui se trouvait au nombre des courtisans, fut chargé du rôle d'appréciateur, dont ils s'acquitta avec beaucoup d'esprit. *Et moi*, dit Tamerlan, *combien m'estimerais-tu? — Trente-cinq aspres*, répondit le prisonnier. *Comment!* reprit le monarque, *c'est ce que vaut la serviette que j'ai autour de moi. — C'est aussi à cause de la serviette*, répliqua le poète, *que je vous ai mis à ce prix.* Loin de s'offenser de cette plaisanterie, Tamerlan fit au railleur un présent considérable. La plupart des princes de l'Orient cultivent la poésie: Timour ne leur ressemblait pas. Dans sa première expédition contre Baghdad, il reçut

une pièce de vers que le sulthan Ahmed-Djelair lui adressa pour le détourner de son entreprise. *Plût à Dieu*, s'écria-t-il, *que j'eusse appris à composer des vers, pour répondre sur le même ton au sulthan de Baghdad!* Il fut obligé de charger de sa réponse son fils Miran-chah. Le sceau et les monnaies de ce conquérant portaient trois cercles rangés ainsi °°°, avec cette devise: *Rasti Rusti* (vérité, salut). La devise a quelque rapport avec le 38<sup>e</sup>. verset de l'évangile selon saint Jean: quant aux trois cercles, ils ne pouvaient signifier, comme on l'a dit, que Tamerlan était maître des trois parties du monde, puisqu'il ne possédait pas même l'Asie entière; mais plutôt que sa domination s'étendait sur trois climats (6). Le corps de Timour, embaumé, renfermé dans un cercueil d'ébène, avait été inhumé à Samarkand, sous un dôme magnifique, dans le même tombeau que l'imam Bereké, suivant ses intentions, *afin*, disait-il, *qu'au jour du jugement, mes mains suppliantes implorant l'assistance d'un intercesseur, puissent tenir la robe de cet enfant du prophète.* Trois siècles après, cette sépulture fut violée par un autre conquérant plus avide, aussi cruel, mais moins célèbre, moins habile, et surtout moins pieux. Naddir-Chah, roi de Perse, se trouvant à Bokhara, et ayant su que la pierre sépulcrale de Timour passait pour un objet curieux (7), ordonna de la

(6) Les géographes orientaux divisent la terre en sept climats ou zones qui s'étendent du nord au sud. L'empire de Tamerlan pouvait bien comprendre la plus grande partie des régions situées en Asie, sous les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup>. climats.

(7) Suivant Abdoul-Kerym (*Voyage de l'Inde à la Mekke*, traduit par Langlès, in-18, page 48), on prétend que c'était un bezoard, matière que les orientaux rangent au nombre des pierres précieuses (Voy. TEIFASCHRY): c'était peut-être une table formée d'un grand nombre de bezards.

transporter à Meschehd, avec les portes d'airain du collège annexé au tombeau : mais en la levant ou la cassa en quatre morceaux, que Nadir fit renvoyer à Samarkand (V. NADIR). La vie de Tamerlan a exercé la plume de plusieurs écrivains. L'histoire la plus complète et la plus exacte de cet homme extraordinaire, quoique commandée par un de ses petit-fils, est celle que Cheryf-eddyu Aly de Yezd a écrite en persan, sous le titre de *Zafar* ou *Dhafer-Nameh* (le livre de la victoire), et dont la traduction française, par Fr. Petis de La Croix, est intitulée : *Histoire de Timur Bec*, etc. On ne peut reprocher à l'auteur persan, que d'avoir continuellement encensé son héros, et d'avoir loué jusqu'à ses cruautés et ses violations du droit des gens (V. CHERIF-EDDYU ET PETIS DE LA CROIX). Cette histoire a été copiée et abrégée par Mir-Khond, Khondemir et les autres historiens persans. Celle qu'Ahmed ibn Arab-Chah a donnée en arabe, ne mérite pas le même reproche. Syrien, et sujet du sulthan d'Égypte, l'auteur n'a vu dans Tamerlan qu'un ennemi, qu'un hérétique, que le devastateur de sa patrie, l'incendiaire de Damas : et dans son rôle religieux et patriotique, il ne le traite que de monstre, de tyran, de fléau du genre humain, et semble prendre à tâche de l'avilir et de le décrier. Si son emportement est louable, sa véracité ne peut être que suspecte. Cet ouvrage a été mis en français, par Vattier, sous ce titre : *Histoire du grand Tamerlan*, traduite de l'arabe, du fils de Gueraspe, Paris, 1658, in-4°, et par Manger, en latin (Voy. ARAB-CHAH). Nezmy Zadeh Efendy a écrit en turc une *Histoire de Timour*, imprimée à Constantinople, en 1725,

sous le titre de *Tarikh-Timour*. Quoique ce soit une version de l'ouvrage précédent, elle doit être impartiale, à en juger par une histoire de Baghdad, où cet auteur, dans le peu qu'il dit du conquérant tartare et de Bayazid, rapporte la maladie et la mort du sulthan, sans faire mention de la cage de fer (Voy. NEZMY). Le poète persan Ahmed Kermani, est auteur d'une histoire de Timour, en vers, intitulée : *Timour-Nameh*. On a publié une courte histoire de Tamerlan, sous ce titre : *Magni Tamerlani Scytharum imperatoris Vita, à Petro Perodino Pratense conscripta*, Florentiz, 1553, in-8°. de 54 pag. Il existe en espagnol : *Historia del gran Tamerlan, y relacion del viage y enarracion de la ambaxada que Gonzales le hizo*, etc., en Sevilla, 1582, in-fol.; rare et curieuse. L'*Histoire du grand Tamerlan, où sont décrites les rencontres, batailles, etc., durant son règne de 40 à 50 ans, tirée des monuments antiques des Arabes*, par Jean du Bec, abbé de Mortemer et de Ponterou, Lyon, 1602, in-8°, est un ouvrage apocryphe, quoique l'auteur cite un prétendu Al Haca, dont il dit avoir fait traduire le manuscrit pendant ses voyages au Levant. On a aussi : *Timur, vulgè Tamerlanes*, par J. H. Boccler, Strasbourg, 1657, in-4°; *Portrait du grand Tamerlan*, traduit par Vattier, Paris, 1658, in-4°. Sainctyon a donné une *Histoire du grand Tamerlan, traduite sur les originaux*, Paris, 1677, in-12. C'est un tissu de fables et d'anachronismes. L'auteur suppose que Timour a conquis la Chine et l'Égypte, qu'il protégeait les Chrétiens, etc. Enfin, le P. Margat, jésuite, a publié l'*Histoire de Tamerlan, empereur des Mogols, et*

conquérant de l'Asie, Paris, 1759; 2 vol. in-12. Cet ouvrage, généralement mieux écrit, et plus exact que le précédent, est annoncé comme le résumé des histoires de Cherif-eddyn et d'Ibn Arab-Chah, que l'auteur paraît avoir eu l'intention de concilier : mais il contient aussi un grand nombre de méprises, et même des épisodes romanesques évidemment controvés, tels que la conspiration et la mort de Mirza-Omar-Cheikh, faussement accusé par une sulthane dont le supplice expia le crime; le mariage de Miran-Chah avec une prétendue régente du royaume d'Hormuz; le couronnement de Pir-Mohammed Djihanghir à Golcoude et à Dehly, etc. On s'aperçoit, d'ailleurs, que le P. Margat est absolument étranger au sujet et à la matière qu'il traite. On crut même, dans le temps, que l'auteur avait eu l'intention d'y caractériser des traits et des personnages du règne de Louis XV, ce qui causa beaucoup de bruit et fit mettre le livre à l'index. On attribue à Tamerlan un Traité de politique et de tactique, écrit en langue mongole, et adressé par lui à ses enfants, comme une sorte de testament. Le titre de *Mémoires* conviendrait mieux à cet ouvrage, où les motifs et le récit des principales actions de sa vie se trouvent mêlés à des règles qu'il trace pour l'administration de ses vastes états. On y remarque de sages maximes que sa conduite a trop souvent démenties. Il a été traduit en persan par Abou-Thaleb al-Hoceiny. Cette version, dont le manuscrit est la seule preuve existante du livre de Timour, a été publiée en 1783, avec des notes, par M. White; et M. Davy y a joint une traduction anglaise. C'est d'après ces deux versions que feu Langlès a donné les

*Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, avec une Vie de ce conquérant, des Notes et des Tables historiques et géographiques, Paris, 1787, in-8°. Quoique l'authenticité de l'origine première de cet ouvrage ne nous semble pas suffisamment constatée, nous sommes assez portés à croire que Timour peut bien en être l'auteur. On y reconnaît le style sec, dur et impérieux d'un despote de l'Orient. Un autre fait, qui vient à l'appui de notre opinion, c'est que deux empereurs de l'Indoustan, issus de Tamerlan, ont écrit, et sans doute à son exemple, des *Commentaires* ou *Mémoires* (*Voy. Бабур* et *Акбар*). Il existe, aux archives du royaume, une *Lettre* de Tamerlan, écrite en persan et adressée à Charles VI, roi de France. M. Silvestre de Sacy, dans un Mémoire lu à l'Institut, le 3 juillet 1812, a reconnu que cette pièce porte tous les caractères d'authenticité, malgré la simplicité du style et des formes extérieures, malgré la négligence de l'écriture et l'absence de tous les ornements employés dans les correspondances des monarques de l'Orient : mais ce savant a démontré que la traduction latine de cette pièce est l'ouvrage d'un missionnaire (Jean, archevêque de Sulthanieh, de l'ordre des frères prêcheurs), qui, étant porteur de la lettre, y fit des anachronismes et des interpolations, afin de s'attirer plus de considération et de donner plus d'importance à la mission dont il se disait chargé; que cette mission, dont les chroniques du temps ont parlé comme d'une véritable ambassade, n'avait pour objet ni la politique ni la religion, et se bornait à une lettre de recommandation sollicitée par celui qui en était porteur; enfin que la traduction latine



d'une Lettre du mirza Miran-Chah, jointe aux deux autres pièces, mérite sans doute les mêmes reproches; mais que l'archevêque Jean en garda probablement l'original persan, pour s'en faire un titre d'introduction dans quelque autre cour de l'Europe (8). Le héros tartare aurait dû exercer la verve des poètes dramatiques; cependant nous ne connaissons que Marbot, qui ait donné en anglais une tragédie du *Grand Tamerlan*, ou *le Berger scythe*, fondée sur l'opinion que l'on avait alors de l'origine de ce conquérant. En France, Pradon l'a mis en scène dans sa tragédie de *Tamerlan*, ou *la Mort de Bajazet*, le moins mauvais de ses ouvrages après *Régulus*. Ce sujet a été traité aussi sous le titre de *Bajazet Irr.* par le chevalier Paccaroni. *Tamerlan*, opéra en quatre actes, par Morel, musique de Winter, a été représenté à l'Académie royale de musique, en 1802, et remis sur le même théâtre en 1815.

A—T.

TAMIM ou TEMYM, sixième prince de la dynastie des Zeïrides, Badisides ou Sanhadjides, fut le successeur de son père Moezz, l'an 453 de l'hég. (1061 de J.-C.), sur le trône de l'Afrique, ébranlé par l'invasion des Arabes (*Voy. MOEZZ*) et par l'insubordination des grands, qui avaient plongé l'état dans l'anarchie. Tamim soumit les

(8) L'auteur de cet article a recueilli aux archives du ministère des affaires étrangères, et dans diverses relations de voyages, plusieurs exemples pareils d'impostures diplomatiques, commises par ces intrigants, qui s'érigeaient en ambassadeurs dans différentes cours de l'Asie, tant pour satisfaire une vaine gloire, que pour jouir de l'indemnité attachée au titre qu'ils usurpaient. Les lumières que l'Europe doit aux progrès de l'étude des langues orientales, rendent impossibles aujourd'hui ces honteuses supercheries. La traduction chinoise de la Lettre de Tamerlan à L'empereur Houng-Wou, citée, page 479, ci-dessus, diffère peut-être encore plus de l'original que la version latine de sa lettre à Charles VI.

villes de Safacas et de Sous; mais pour réduire Naser ou Nasrowia, qui s'était emparé de Tunis et de Kairowan, il eut recours à l'une des deux tribus arabes qui dévastaient l'Afrique; et il dut la victoire aux troupes qu'il en reçut, non moins qu'à la défection de l'autre tribu, qui abandonna les étendards du rebelle le jour de la bataille. Les drapeaux et les tambours des vaincus furent, pour Tamim, l'unique fruit d'une victoire qui augmenta la puissance de ses ennemis. Il parvint néanmoins à rétablir ses affaires, et reprit Tunis et Kairowan, l'an 458 (1066). Quelque temps après, il envoya une flotte et une armée en Sicile, sous les ordres de ses fils Ayoub et Aly, pour s'opposer aux progrès des Normands. Ils débarquèrent, l'un à Palerme, l'autre à Girgenti (Agrigente), où ils réunirent leurs forces. L'alcaïde Aly Ibn Nimat, l'un des plus puissants émirs de Sicile, jaloux des deux frères, voulut les forcer de remettre à la voile, et leur livra bataille; il fut tué, et Ayoub fut proclamé émir: mais les soldats africains ayant sans cesse des querelles avec les Musulmans du pays, Ayoub et son frère, l'an 461 (1068-9), évacuèrent la Sicile, qui resta au pouvoir des Francs, à l'exception d'Enna et de Girgenti, qu'ils ne prirent que plusieurs années après. Un nouveau rebelle, repoussé de Mahdyah, qu'il assiégeait l'an 466 (1073), alla s'emparer de Kairowan, que Tamim reprit aussitôt. L'an 481 (1088), les Grecs et les Chrétiens de Sicile, avec une flotte de quatre cents voiles, abordèrent dans l'île de Coussira (1), la mirent à feu et à sang, et allèrent prendre

(1) Aujourd'hui Pantalariu, et non pas dans l'île de Corse, comme l'ont dit de Guignes et Cordoue.

Zawila en Afrique. Tamim, ras de forces disponibles à ser, acheta la paix au poids les rendirent la ville, et se lèrent. Vers ce même temps, arrivé en Afrique, à la tête d'une bande d'aventuriers, s'empara de la ville, dont il ne fut chassé qu'au bout de plusieurs années. L'an 489 Tamim reprit la ville de son oncle son frère Amrou s'était fait maître. Deux ans après, il reprit les Siciliens, les îles de Sicile et de Kerkeni (2). Après avoir encore en Tunisie et Safacas, occidant de nouveaux rebelles, il parvint à jouir enfin des douceurs de la paix pendant plusieurs années de son règne, il mourut environ quarante-sept ans après son règne (fév. 8), à l'âge de soixante-dix ans, prince recommandable par son âge, sa libéralité, sa clémence, sa justice, autant que par la pureté de son esprit et par son talent pour la poésie. Il laissa soixante-dix enfants. Il eut pour successeur son fils, l'un de ceux-ci, dont le nom était Roger, roi de Sicile, fut le premier prince de la dynastie des (V. HAÇAN AL SANHADJY, ci-dessus).

A—T.

MI (ABOU-THAHER MOHAMMAD) de Yousouf de Saragosse, à Cordoue un Recueil de cinquante discours académiques, ou *Discours académiques*, à l'imitation de ceux du célèbre Lamoignon; il en existait un exemplaire dans la bibliothèque du Vatican, ces manuscrits de Pierre Duval y est retourné, après avoir été quelques années à la bibliothèque royale de Paris. Voy. la

à pas Harba et Maurque, comme l'a écrit.

*Bibl. or. d'Assemani*, tom. 1, pag. 588 et le *Catal. des man. choisis de la bibl. du Vatican*, et remis aux commissaires français, imprimé à Leipzig, en 1803, p. 33. M. Silvestre de Sacy, dans sa *Chrestomathie*, t. III, p. 194, nous apprend que le héros de ces discours est un certain Abou-Habib; que l'auteur met ses récits dans la bouche de Moundar Ben Homam; et qu'Hadji Khalifa en fait mention.—Un autre Tamim ou Témimi de Maroc est auteur d'une *Histoire de la Mauritanie*, ou du *Régne des Maures en Espagne*; elle se trouve à la bibliothèque académique de Leyde, n° 1798. Dombay a traduit de l'arabe en allemand, une *Histoire anonyme des rois Maures* (V. DOMBAY).

TAMMEAMEA, roi des îles Sandwich dans le Grand océan, fut un de ces hommes doués de la force d'esprit et du génie nécessaires pour opérer des changements utiles dans les habitudes d'un peuple; il ne lui a manqué que d'être né dans un pays plus vaste pour laisser une grande renommée. Tammeamea appartenait à la race des chefs: à l'époque de la mort de Cook (1780) il était déjà parvenu à l'âge viril; sa bravoure le distinguait; il ne prit aucune part à ce funeste événement. Terriobou, roi d'Ovahi, la principale île de l'archipel des Sandwich, ayant, quelque temps après, mécontenté les grands de l'état, fut mis à mort. Le pouvoir suprême fut délégué à Tammeamea, qui bientôt eut occasion d'en faire un usage qui demandait un homme d'un esprit pénétrant. La paix, conclue en 1785, entre les nations civilisées qui s'étaient combattues sur l'océan Atlantique, allait apporter de grands changements chez un peuple à demi-sauvage, ha-

bitant quelques îles du Grand océan au nord de l'équateur. De nombreux navires, profitant des indications laissées par l'immortel Cook, sur les profits que devait donner le commerce des fourrures échangées avec les habitants de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et transportées ensuite à la Chine, parcoururent les parages situés entre les deux contrées. Les îles Sandwich, et notamment Ovaïhy, leur offraient une excellente relâche pour se pourvoir d'eau et de vivres. Plusieurs marins désertèrent et se fixèrent dans ces îles. Leur conversation fit concevoir à Tammeamea que la visite des navires des peuples civilisés pouvait être avantageuse sous plus d'un rapport; il accueillit ces étrangers, et les prit sous sa protection. Des chefs inférieurs, dont, en quelques occasions, l'autorité contrebalançait la sienne (car le gouvernement de ces îles offrait des traces du régime féodal), séduits par l'appât des richesses en armes et autres objets que renfermaient les vaisseaux, formèrent plusieurs fois des complots pour s'en emparer et massacrer les équipages : quelques-uns de ces cruels desseins réussirent. Tammeamea, qui comprenait que cette conduite éloignerait les étrangers de son île, ou qu'elle attirerait sur son peuple de cruelles représailles, fit souvent échouer les projets sanguinaires des autres chefs. Ayant fini par acquérir un pouvoir souverain, il put répondre aux étrangers de leur sûreté dans ses états. Lorsque Vancouver visita Ovaïhy, Tammeamea, qui n'était pas encore parvenu à ce degré d'autorité, pensa que, pour préserver son peuple des mauvais traitements que lui avaient fait éprouver quelques navigateurs, il convenait de se met-

tre sous la protection d'un prince puissant. En conséquence, dans une des relâches du navigateur anglais, il se reconnut, ainsi que son peuple, en février 1794, sujet du roi de la Grande-Bretagne. Tous les chefs avaient assisté à la délibération; il fut convenu que le monarque étranger ne se mêlerait en rien du gouvernement intérieur de l'île: ainsi sa souveraineté se bornait à un droit de protection. Cependant, pour prix de sa soumission, Tammeamea s'était fait construire, par les charpentiers de Vancouver, une jolie goélette. Ce bâtiment devint un modèle pour en construire de pareilles. Tammeamea eut une flotille; il l'employa pour conquérir d'autres îles de l'archipel des Sandwich. Plus tard, il arma un navire, monté en partie par des matelots ses sujets, le chargea de bois de sandal et de nacre de perle, et l'expédia pour Canton. Le bâtiment, qui était commandé par un capitaine américain, ne fut pas admis par les Chinois, parce que ce peuple, esclave des formalités, ne connaissait pas le pavillon qui se présentait pour la première fois. En effet, Tammeamea n'avait pas adopté la bannière britannique; il en avait pris une particulière. Ne négligeant aucune occasion d'introduire parmi son peuple les arts utiles des peuples d'Europe, il accueillait les artisans de tous les genres, et les encourageait à former des élèves. Il sentait tout ce qui manquait à ses compatriotes, et regrettait de n'avoir pas les moyens de les faire parvenir au degré d'instruction auquel il désirait les voir arriver. Du reste il avait établi parmi eux une police très-sévère. On jouissait, dans les îles Sandwich, de la même sûreté que chez les peuples les plus civilisés.

que ces mêmes nations en-quelquefois les états de ibles, il conçut de vives en 1816, lorsqu'un capitricain lui raconta que plusieurs russes parcouraient océan, et devaient venir andwich pour s'en empaussitôt construire un fort vahou; et, lorsque l'on vit pavillon russe, il rassembl de lui quatre mille hommes armes. Avant reconnu rik, commandé par M. de , ne voyageait qu'avec des pacifiques, il le reçut ent et lui fit fournir tout ce vait besoin, disant qu'il une vive satisfaction à vice à une expédition de es. Parmi les présents que lui firent, les plus agréa- lui furent deux mortiers certaine quantité de bommeamea avait, à Ovaïhy, jarni de plusieurs pièces ; son commerce avec les s lui avait procuré un tré- cent mille piastres for- èces, beaucoup de mar- et quelques navires mar- mplètement grées : riches- rdinaires, si l'on considère que de la première relâche ver, en 1793, Tammea- lui-même trouver ce navi- our échanger des banaues ochons contre des clous. eamea mourut à Ovaïhy, au nars 1819, après une ma- quelques jours. Quand il rocher sa fin, il fit rassem- r de lui les chefs des îles ient soumises, et les exhor- nt à maintenir les institu- avait établies : « C'est aux i blancs, dit-il, que nous

» sommes redevables de tout ce que » nous avons acquis de bon. Je vous » invite à les respecter, eux et tout » ce qu'ils possèdent, et à les laisser » jouir paisiblement de tout ce que » je leur ai accordé. » Il nomma en- suite, pour son successeur, Rio-rio, son fils aîné. Cependant il craignait que ce fils ne conservât pas ce qu'il avait établi. A l'époque de sa mort, Tammeamea devait être âgé de soixante-quinze ans. Les Russes, qui le virent pour la dernière fois, en 1817, lui trouvèrent l'air d'un septuagénaire. Vancouver, qui se sou- venait de l'avoir vu en 1779, se le rappelait comme un homme d'une physionomie très-farouche : il fut agréablement surpris, en 1793, d'observer que les années avaient adouci la férocité des traits de ce chef, et que sa figure annonçait de la franchise et de la générosité. Il eut de fréquentes occasions de reconnaitre son esprit d'ordre et sa sagesse. Toutes ses questions étaient judicieuses ; rien de ce qui était utile n'échappait à ses remarques. Tammeamea avait le talent de se faire obéir : la tranquillité de ses états ne fut pas troublée pendant sa vie. Il n'avait pu porter ses réformes sur plusieurs usages de ses compatriotes, quoiqu'il en connût les vices et l'absurdité ; le temps lui manqua pour effectuer ses projets. On trouve des détails sur cet homme extraordinaire dans les Voyages de Vancouver, dans celui de M. de Kotzebue, dans le Voyage pittoresque autour du monde de M. Choris, et dans plusieurs autres relations. Son fils, Rio-rio, venu en Angleterre avec sa femme, en 1824, pour réclamer l'aide du gouvernement britannique, ne put supporter le climat d'une île si différente de la sienne : il mourut

après quelques mois de séjour ; sa femme était décédée avant lui. Leurs corps ont été portés à Ovaïly, par un bâtiment anglais. E—s.

TANAQUIL, *V. SERVIVS-TULLIVS* et TARQUIN-LE-SUPERBE.

TANARA (VINCENT), né à Bologne vers le commencement du dix-septième siècle, fut élevé à l'académie des *Ardenti* (1), ou *del Porto*, et passa sa jeunesse entre les travaux de la guerre et l'amusement de la chasse, qu'il aimait passionnément. Rien n'annonçait en lui le talent de l'écrivain, lorsqu'admis à la familiarité du cardinal Sforza, il se sentit épris de l'amour de l'étude, à la vue d'une riche bibliothèque que ce prélat avait rassemblée, et qu'il tenait généreusement ouverte à ses amis. Après la mort de son protecteur, Tanara, accablé de chagrins domestiques, tâcha de les dissiper en s'occupant de la composition de quelques ouvrages, dont un seul a été imprimé. C'est un tableau de la vie champêtre, dans lequel on peut apprendre à régler son ménage, lorsqu'on a le temps et la patience de chercher de bons conseils au milieu d'une foule de détails oiseux. *L'Economia del cittadino in villa* (Bologne, 1644, in-4°.) est divisé en sept livres, dont chacun a un titre particulier, savoir : le *Pain* et le *Vin* ; la *Vigne* et les *Abeilles* ; la *Basse-cour* ; le *Potager* ; le *Verger* ; les *Champs* ; la *Lune* et le *Soleil*. L'édition de 1648 contient un petit supplément sur les *qualités du chasseur*. Il existe plusieurs réimpressions de cet ouvrage, qui, bien qu'il renferme quelques obser-

vations curieuses (2), ne fait pas beaucoup regretter la négligence qu'on a mise à la publication des autres traités du même auteur sur la pêche, la chasse, et le *Mahm d'hôtel*, ou le *seigneur dans son château* (*lo Scalco, o il Gentiluomo in villa*). Tanara mourut à Bologne vers 1667. *Voy. Fantuzzi, Scrittori Bolognesi*, VIII, 74. A—s—t.

TANCARVILLE (JEAN II vicomte DE MELUN comte DE) était fils de Jean I<sup>er</sup>, vicomte de Melun, grand chambellan de France, qui, par son mariage avec Jeanne, dame de Tancarville, attira dans sa famille (1), déjà illustrée depuis plus de trois siècles par ses grandes charges et ses alliances, la dignité de chambellan et connétable héréditaire de Normandie. Jean II, qui était petit-neveu de Simon de Melun, maréchal de France, tué à la bataille de Courtrai, en 1302, se fit remarquer parmi les plus vaillants chevaliers de son temps : il fit ses premières armes contre les infidèles, tant en Prusse qu'en Espagne, combattit contre les Anglais sous les ordres de Jean, duc de Normandie et fils du roi Philippe de Valois, en 1345 ; eut part à la prise de Miremont, aux sièges d'Angoulême et d'Aiguillon.

(2) C'est ainsi que dans le livre II il décrit la culture du roseau, qui sert en Italie à couvrir les vignes : il rapporte des exemples qui prouvent que les abeilles se découvrent l'une à l'autre les richesses qu'elles rencontrent. Au livre IV, il donne la culture du Caprier, quoique, en général, il ait signalé le climat de Bologne comme froid. Il veut les choux des contrées alpines, regarde le foin de Bologne comme le meilleur qui existe, et assure que sa tige est quelquefois de la grosseur de la cuisse : pour l'obtenir, on sème pendant l'hiver les deux graines réunies qui composent son fruit comme celui des autres ombellifères. En parlant des fens d'agrément, il nous apprend que les jonquilles se vendaient très-cher à Bologne, en 1610, et que les tubéreuses ne faisaient que s'y introduire. Au surplus le livre n'est guère qu'une compilation, et l'auteur paraît étranger à la pratique. D—p—t.

(1) Il en existe encore une branche, celle des vicomtes de Melun, de Beaumont (*V. MELUN*).

(1) C'était une maison d'éducation, dirigée par les PP. Somasques, et où avait été élevé Benoit XIV. Ce nom d'académie des *Inbenti*, lui avait été donné par le sénateur Paleotti, qui en fut le fondateur en 1558.

ée suivante, il servit en Norve; et lorsque la ville de Caen se d'assaut par les Anglais, il lit valeureusement cette place être connétable Raoul de Brienne fait prisonnier. Rendu à la liberté il jouit de toute la confiance de Jean II, qui érigea, en sa faveur, la seigneurie de Tancarville en 1351. L'année suivante, le 4 février 1351. L'année suivante, il avait succédé à son père en la charge de grand chambellan: Jean venait de lui conférer ce grand-maître de France. Il fut chargé par ce prince d'aller négocier le mariage de Philippe de France, duc de Bourgogne, avec le comte de Flandre, Robert de Artois. A la journée de Poitiers, le 19 septembre 1356, il combattit vaillamment avec Jean III, son fils aîné, et Guillelmus de Melun, archevêque de Sens, son frère. Fait prisonnier avec eux, il fut conduit en Angleterre, et demeura jusqu'en 1358, que le roi le renvoya en France, ainsi que son frère l'archevêque, pour ratifier par les états les conditions au prix desquelles le roi anglais consentait à rendre la capitale au roi captif. Paris était alors en proie à la sédition. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, et les seigneurs des marchands Marcel intervinrent chaque jour à l'autorité du roi, Charles, qui gouvernait en l'absence du roi. Le retour de Tancarville et de son frère alarmaient les factieux, que les menaces de ces deux fidèles seigneurs ne menacés et qu'ils se virent de quitter la capitale. Le roi se répandit qu'ils rassemblaient des environs des gendarmes pour leur affront. La terreur générale, on tendit des chaînes dans les rues; mais le règne des fac-

tieux n'était pas encore à son terme. Ce ne fut que l'année suivante que le dauphin, entouré d'une brave noblesse, put rentrer dans Paris, où il fut reçu avec enthousiasme. Tancarville fut alors désigné, par le dauphin, parmi les négociateurs de la paix de Bretigny, et il fut ensuite au nombre des quarante otages donnés pour la garantie de ce traité. Le roi Jean, devenu libre, le fit entrer dans son *grand et étroit conseil*: ce prince lui conféra en outre la dignité de souverain maître des eaux et forêts. Le comte de Tancarville eut également une grande part aux affaires sous le roi Charles V. Il mourut l'an 1382. Il était à la fois gouverneur de Champagne, de Bourgogne et de Languedoc. Jean III, son fils aîné, grand-chambellan de France; mourut sans postérité, l'an 1385.—Guillaume IV, vicomte de Melun, comte de Tancarville, second fils de Jean II, succéda à son frère dans la dignité de grand-chambellan. Il eut part à tous les événements du règne de Charles VI, et dans presque tous les actes qui nous sont restés du gouvernement de ce prince, le nom du comte de Tancarville figure à la tête de ceux du grand-conseil. Dans des lettres, données au mois de novembre 1392, confirmatives de l'ordonnance concernant la majorité des rois, portée par son prédécesseur, Charles VI qualifie Tancarville de prince du sang, *nostri consanguinei*. Il fut chargé, depuis 1395 jusqu'en 1397, de diverses négociations en Angleterre: il se rendit auprès du roi Richard II, pour confirmer le traité de Bretigny; à Avignon il accompagna les princes du sang, pour traiter avec le pape Benoît XIII, au sujet du schisme d'Occident; à Florence et

dans l'île de Cypre, il conclut des alliances avantageuses à la France. L'an 1396, il alla prendre possession de l'état de Gènes, qui s'était donné au roi. A son retour, il fut pourvu de la charge de grand-bouteiller de France et de celle de premier président *lai* de la cour des Comptes. Lors des dissensions funestes qui s'élevèrent, à la cour de l'insensé Charles VI, entre les partis d'Orléans et de Bourgogne, Tancarville s'attacha fortement à Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Il fut tué l'an 1415, à la bataille d'Azincourt, ne laissant qu'une fille, nommée Marguerite, qui porta la vicomté de Melun et le comté de Tancarville dans la maison d'Harcourt, par son mariage avec Jacques de Harcourt, dont elle eut une fille, Marie, qui épousa le célèbre Dunois. D—A—R.

TANCHELIN<sup>(1)</sup>, hérésiarque qui dogmatisait à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, était né à Anvers. C'était un simple laïc, d'un esprit fort subtil, et qui ne manquait pas d'une certaine éloquence. La ville d'Anvers n'avait alors qu'un seul prêtre, de mœurs plus que suspectes. Tanchelin profita de cet abandon pour répandre ses erreurs parmi ses compatriotes. Il agit d'abord secrètement, séduisant les femmes, qui séduisirent leurs maris. Le nombre de ceux qu'il avait induits en erreur s'étant augmenté, il devint plus hardi, prêcha sa doctrine publiquement, souvent même en pleine campagne. Il marchait avec une pompe royale, environné de gardes qui portaient devant lui un étendard et une épée. L'or brillait sur ses habits et dans sa coiffure: *habitu*

(1) Le nom de cet hérésiarque varie suivant les différents auteurs. Plusieurs l'appellent Tanchelam. Bayle le nomme *Zandemus*, d'après Sigebert.

*et vestibus deauratis incedens*; sa table était splendidement servie. Suivi de trois mille hommes bien armés, il imposait par cet appareil militaire. Ceux qu'il ne gagnait pas par la force de son éloquence étaient subjugués par la crainte, et malheur à qui lui résistait (2). Quant à sa doctrine, il ne reconnaissait aucune distinction entre les laïcs et ceux qui avaient reçu les ordres; il comptait pour rien les évêques et les prêtres; il enseignait qu'en lui et ses sectateurs consistait la vraie Église; il regardait les temples catholiques comme des lieux de prostitution, et les sacrements comme des profanations; il attaquait surtout celui de l'Eucharistie, disant qu'il était sans vertu, et il niait la présence réelle. A ces impiétés il en joignait beaucoup d'autres, réunissant dans son enseignement les impuretés des gnostiques, les opinions de Bérenger sur l'Eucharistie, les erreurs des donatistes, etc. Le peuple l'écoutait comme un oracle. A cette doctrine pernicieuse, Tanchelin joignait les mœurs les plus dépravées, s'abandonnant aux plus honteuses impudicités, abusant des filles en présence de leurs mères, et des femmes au vu et su de leurs maris; et tel était l'état de fascination auquel il avait amené ce malheureux peuple, qu'il parvint à lui faire regarder ce cynisme révoltant comme une œuvre spirituelle, et que celles qui n'avaient pas obtenu cette faveur se trouvaient malheureuses. Tanchelin poussa l'audace jusqu'à s'attribuer la divinité, s'égalant à Jésus-Christ, et disant que comme lui il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit. On brûlait de

(2) Il tuait ceux qu'il ne pouvait pas persuader, dit Bayle.

u pied de ses statues; on  
 t des autels; tout ce qu'il  
 hé était regardé comme  
 'on buvait comme un spé-  
 u dans laquelle il s'était  
 n jour, en présence d'un  
 mbreux, il se fit apporter  
 de la Sainte-Vierge; lui  
 a main et prononçant les  
 mariage, il déclara qu'il  
 pour épouse. Puis récla-  
 récents de noces, il fit  
 x coffres, l'un de son côté,  
 côté de l'image; et cette  
 s'empressa d'y apporter  
 uses offrandes, les fem-  
 nt jusqu'à leurs colliers  
 endants d'oreilles. Vers  
 chelin partit pour Rome  
 moine, avec un prêtre  
 ervachier, son zélé parti-  
 lessein était de porter la  
 jusque dans le centre de  
 té, ou du moins d'y sur-  
 s lettres de communion.  
 y réussir, ils s'en retour-  
 ays-Bas, dogmatisant en  
 l'ils en trouvaient l'occa-  
 ie ils passaient par Colo-  
 ric, qui en était archevê-  
 it de leurs menées, les  
 et enfermer dans les pri-  
 chevêché. Le clergé d'U-  
 yant été informé, écrivit  
 le priant de ne point leur  
 erté; mais malgré les pré-  
 'on prit, ils parvinrent à  
 anchelin fit une fin digne  
 après avoir infesté les  
 Utrecht et de Cambrai,  
 sa doctrine dans la Hol-  
 rabant et une partie de  
 , il fut tué par un prêtre  
 qui lui cassa la tête dans  
 une navigation. Depuis  
 qui date à-peu-près de  
 tait écoulé environ huit

ans. Dans cet intervalle, Burchard,  
 évêque de Cambrai, avait rétabli,  
 dans l'église de Saint-Michel d'An-  
 vers, douze chanoines, espérant qu'a-  
 vec ce secours, il serait possible de  
 rappeler à la foi les peuples abusés.  
 Les chanoines, après quelques tenta-  
 tives, trouvèrent que cette entreprise  
 était au-dessus de leurs forces. Ils en  
 avertirent Burchard, qui, lié autre-  
 fois avec saint Norbert, crut, dans  
 cette extrémité, que ce qu'il pouvait  
 faire de mieux était de s'adresser à  
 lui. Norbert venait de fonder Pré-  
 montré: il s'empressa de répondre  
 au vœu de son ancien ami (P. NOR-  
 BEAT, XXXI, 361). Il partit de Pré-  
 montré, en 1123, avec Evermode et  
 Waltman, deux de ses disciples,  
 auxquels il adjoignit quelques doc-  
 teurs de l'école de Paris et de celle  
 d'Anselme de Laon, qui venaient  
 d'embrasser son institut. L'esprit de  
 douceur et de charité du saint, son  
 éloquence persuasive et les prédica-  
 tions de ses compagnons, ne furent  
 pas sans effet. On abjura le Tancheli-  
 nisme entre leurs mains; on rap-  
 porta de tous côtés les hosties que,  
 depuis plusieurs années, les disciples  
 de Tanchelin gardaient dans des cor-  
 beilles ou des trous, pour leurs pro-  
 fanations. Les temples furent répa-  
 rés et rouverts, les autels redressés,  
 les croix exposées à la vénération  
 publique, le sacerdoce rétabli, et  
 l'Eucharistie honorée. Après l'heu-  
 reuse issue de cette mission, Norbert  
 retourna à Prémontré; mais aupara-  
 vant, Burchard et les chanoines  
 d'Anvers, sentant combien une colo-  
 nie de pareils ouvriers pouvait être  
 utile dans un pays où la foi n'était  
 pas encore complètement affermie,  
 offrirent au saint l'église de Saint-  
 Michel. Il y laissa douze de ses cha-  
 noines, hommes zélés et instruits.



Waltman fut le premier abbé de cette maison, qui devint un des plus beaux établissements de l'ordre de Prémontré, et qui florissait encore il y a quelques années. Pendant le Tanchelimitisme n'était pas détruit partout. On en trouve, vers ce temps, des traces en divers lieux, notamment à Avignon, à Noyon, au rapport de Guibert de Nogent, et à Yvois, au diocèse de Trèves. L'archevêque Brunon s'y transporta, et fit arrêter quatre de ces sectaires. Enfin, par les soins de quelques saints personnages, cette hérésie fut entièrement extirpée.

L.—Y.

TANCRÈDE, un des chefs de la première croisade, était Sicilien d'origine, du côté de son père Odon-le-Bon, et Normand du côté de sa mère Emma, fille de Tancrède de Hauteville, père du fameux Robert Guiscard, duc de Calabre (V. GUISCARD, XIX, 182). Aucun des auteurs qui ont parlé de lui n'a fixé l'époque de sa naissance, ni fait connaître sa jeunesse. Raoul de Caen, qui a écrit sa Vie en vers et en prose (V. RAOUL, XXXVII, 87), a fait de ce héros un portrait qui peut suppléer à ce silence. « Le haut rang de ses parents, dit-il, n'inspira aucun orgueil au jeune Tancrede. Les richesses de son père ne le portèrent point à la mollesse. Il surpassa les jeunes gens de son âge par son adresse dans le maniement des armes, et les vieillards par la gravité de ses manières. Chaque jour il offrait aux uns et aux autres un nouvel exemple de vertu. Scrupuleux observateur des préceptes de Dieu, il mettait tous ses soins à retenir les leçons qu'il entendait, et à les répéter dans les conversations avec ses égaux. Il évitait d'offenser personne, et pardonnait aisément à ceux qui l'offensaient. Tancrede était

le premier à louer l'adresse ou la valeur de ses adversaires. Il disait qu'il fallait combattre ses ennemis et non les déchirer. Il ne parlait jamais de lui-même; mais il brûlait de faire parler de lui: pour y parvenir, il préférait les veilles au sommeil, le travail au repos. Aussi chaque jour acquérait-il de nouveaux titres à la gloire. Dans les combats, il comptait pour rien les blessures, et n'épargnait ni son sang ni celui de l'ennemi. Une seule chose cependant l'inquiétait et l'agitait sans cesse: il ne savait comment accorder les droits de la guerre avec les préceptes de Dieu; car le Seigneur ordonne de présenter la joue à celui qui nous frappe, et la loi de la guerre défend d'épargner même son parent. Cette opposition entre la doctrine de Dieu et les maximes du monde avait en quelque sorte enchaîné le courage de Tancrede, et lui faisait préférer une vie paisible à l'activité guerrière: mais lorsqu'en 1096, le pape Urbain II eut promis la rémission de leurs péchés aux Chrétiens qui iraient combattre les infidèles, il se réveilla de sa léthargie. Enflammé d'une ardeur incroyable en voyant qu'il s'agissait de faire servir son épée à la gloire du christianisme, il se mit à préparer tout ce qui lui était nécessaire, et réunit assez d'armes, de chevaux et de provisions pour lui et ses compagnons. » S'étant réuni, en 1096, à son cousin Bohémond, prince de Tarente, pour aller joindre l'armée des Croisés (V. BOHÉMOND), il consentit à servir sous ses ordres. Tous deux, s'étant embarqués, abordèrent en Epire. Tancrede, qui cherchait l'occasion d'exercer sa valeur, se portait tantôt en avant de l'armée, pour découvrir les embûches, tantôt marchait sur les derrières pour écarter

hards, et se montrait toujours toujours au milieu des dangers. Nicée sicilienne étant arrivée à la rive du Vardari, que les chroniques appellent *Bardal* ou *Vardal*, campait plusieurs jours sur ses bords. La rive opposée courants opposait au passage; l'autre rive, couverte d'ennemis, présentait un spectacle effrayant pour les Grecs. Tancrede, voyant qu'on hésitait à traverser le fleuve, accompagné d'un petit nombre des siens. A-t-il eut-il mis le pied sur le rivage opposé qu'il se vit enveloppé d'une multitude de Grecs. Le nombre des ennemis ne l'effraya point. Il s'ouvrit le passage avec son épée, et tua tous ceux qu'il attaqua. L'armée de Bohémond, qui était restée de l'autre côté, vit les Grecs en fuite, n'hésita point à passer le fleuve. Les uns le traînèrent à la nage, les autres sur des radeaux ou sur leurs chevaux; et dans l'attente, toute l'armée est à l'arrière. Il restait six cents pélerins, qui ne portaient point d'armes, et dont la vieillesse ou la maladie mettait dans un état de combattre. Les Grecs se précipitèrent sur cette troupe faible et sans défense; et les deux rives retentirent de cris et de gémissements. Tancrede, qui poursuivait les Grecs, revint sur ses pas, repassa la rive avec deux mille hommes, et les Grecs en déroute, vengeur sur les blessures faites à des femmes et sur les vieillards sans défense, et reprit sa place à l'avant-garde. L'empereur grec Alexis fut fort étonné en apprenant que Bohémond avait traversé l'Adriatique, et s'était dirigé vers la Macédoine. Il essaya vainement de gagner par des promesses flatteuses celui qu'il ne pouvait vaincre, et adressa des lettres et des députés, pour l'attirer à Constantinople. Bohémond, séduit par les offres de

l'empereur, partit, et laissa le commandement de l'armée à Tancrede. Celui-ci, se défiant de la trompeuse amitié des Grecs, dédaigna les présents d'Alexis; et il avait déjà résolu de s'éloigner, lorsqu'il apprit que Bohémond s'était soumis à rendre hommage au prince grec. La crainte d'éprouver un pareil sort hâta sa résolution. Il partit seul, sans suite, couvert d'un habit grossier, et s'embarqua pour l'Asie, où il alla se joindre aux autres chefs croisés qui se rassemblaient sous les murs de Nicée. Peu de temps après, Bohémond étant venu l'y joindre, il ne lui dissimula point son mécontentement, et jura de ne pas remplir les promesses qu'il avait faites. Cependant Nicée était assiégée par les Croisés. Le comte Raimond de Saint-Gilles, arrivé le dernier, plaça ses tentes devant la porte orientale de cette ville. L'armée turque descendit par le revers de la montagne voisine pour entrer par cette porte et donner du secours aux assiégés. Un cri s'éleva aussitôt. Le comte court le premier au-devant de l'ennemi; les autres chefs le suivent. Tancrede, qui était éloigné, arrive sur son cheval à toute bride. Le combat était encore douteux, et les esprits flottaient entre la crainte et l'espérance; mais Tancrede, ayant coupé la tête à un turc en arrivant, rendit le courage aux Croisés, et abattit celui des ennemis. Les Infidèles se hâtèrent de regagner les montagnes, poursuivis par les Chrétiens, qui en tuèrent un grand nombre et rentrèrent dans leur camp, faisant entendre de toutes parts le nom et les louanges de Tancrede. La ville de Nicée ayant été remise aux troupes grecques (1097), Bohémond, lié par son traité et par son serment, alla trouver Alexis, qui s'était avancé

jusqu'à Pélécane, et lui amena Tancrede comme il l'avait promis : mais l'empereur fut plus effrayé que satisfait de la présence de ce dernier, dont il ne put obtenir qu'un hommage conditionnel. Tancrede était d'avis que les places prises sur les Turcs ne devaient être confiées qu'à la garde des Francs, parce que les Francs suffisaient pour les défendre. Il pensait que ce serait les restituer aux Turcs que de les confier aux Grecs. Quant à lui-même, il ne voulait pas servir en même temps deux maîtres, l'armée des Croisés et l'empereur de Constantinople. On dit même qu'il ne déguisa point ces sentiments et qu'il les fit connaître à Alexis avec sa franchise guerrière. « Si vous voulez commander aux Croisés, lui dit-il, mettez vos soins à leur être utile : comptez sur l'obéissance de Tancrede, tant que vous prouverez votre zèle pour l'armée du Christ. » Ayant été invité à demander à l'empereur quelle espèce de présent lui serait agréable, il répondit que la tente impériale pourrait seule lui plaire. Or cette tente était un ouvrage admirable; on y voyait des rues garnies de tout comme dans une ville; vingt charreaux l'auraient à peine portée. Alexis apprenant cette demande, s'emporta contre Tancrede, et finit par lui dire : *Je ne te juge digne d'être mon ami ni mon ennemi ; et moi*, reprit Tancrede, en riant de sa colère peureuse, *je vous trouve digne d'être mon ennemi et non mon ami*. Dès ce moment Alexis et Tancrede ne se rencontrèrent plus ensemble. Tancrede se hâta de fuir la présence du prince grec, et Bohémond le suivit de près. Un messager de l'empereur eut ordre d'aller après eux et de les ramener ; mais ayant échappé aux pièges d'Alexis, ils ne voulurent plus s'y exposer.

L'armée des Croisés, après la remise de Nicée aux troupes grecques, ayant continué sa marche, eut à soutenir contre les Turcs un combat dans lequel Tancrede perdit son frère Guillaume, et courut lui-même de grands dangers. Il y laissa, dit un historien, sa lance et son pennon. Robert de Normandie et Bohémond firent des prodiges de valeur et sauvèrent l'armée qui reprit sa route vers Antioche. Tancrede s'éloigna du camp et entra dans la Cilicie, où il fit le siège de Tarse. Baudouin, frère de Godofroi, étant survenu, il s'éleva une querelle entre lui et Tancrede pour la possession de la ville : après de violents débats, Tancrede alla s'emparer de Mamistia. Bientôt Baudouin arriva sur ses traces. Ce fut alors qu'on vit se renouveler les querelles qui avaient éclaté à Tarse ; les deux rivaux, suivis de leurs guerriers, en vinrent aux mains ; le lendemain du combat, les deux partis se rapprochèrent de nouveau, et chacun des chefs, après avoir conquis plusieurs villes, revint à l'armée chrétienne; Tancrede loué pour sa modération et sa valeur, Baudouin blâmé généralement pour ses injustices et ses violences. Tancrede suivit les Croisés qui allèrent assiéger Antioche et campa près de Bohémond. Pendant ce siège mémorable, il intercepta tous les chemins, de manière qu'aucun habitant n'osât sortir de la ville. Cependant la garnison tentait encore quelques excursions, et surprenait quelquefois les Chrétiens. Pour prévenir leurs attaques imprévues, Tancrede alla se mettre en embuscade dans un lieu par lequel ils avaient coutume de passer. Les assiégés qui avaient un vague soupçon du piège qu'on leur tendait, n'envoyèrent ce jour là qu'un



de fourrageurs. Les  
nerède se cachèrent, et  
se montra. Les Turcs  
rentèrent sans être in-  
jour suivant ils revin-  
mbreux et plus près du  
crède retint encore les  
isième jour, les Turcs,  
reparurent en plus grand  
nerède, sortant alors de  
ade, fond sur eux et en  
nts. Il envoya à l'évêque  
at du pape auprès de l'ar-  
nte-dix têtes des enne-  
le dîme de son triom-  
égat, en reconnaissance,  
ter soixante-dix marcs  
ont Tancrede se servit  
ter ses dettes. Ce guerrier  
s'intéressé, avait coutume  
Mon trésor, ce sont mes  
eu m'importe que je man-  
nt, pourvu qu'ils en aient.  
nplissent leur bourse, je  
ur moi les soins, les ar-  
fatigue, la grêle et la  
orsque ses soldats étaient  
les combats du jour ou  
les de la nuit, il les dis-  
faire leur service; mais  
pensait jamais du sien;  
me il faisait celui des au-  
ur étant sorti seul avec  
n'ayant que son épée, sa  
bouclier, il fut attaqué  
urcs, qu'il coucha morts  
. Ce fut dans ce combat  
a son écuyer de garder le  
es exploits. Son historien  
aen ne peut s'expliquer  
extraordinaire, et il le  
à tout ce que l'antiquité  
rand. Cependant le siège  
durait depuis plusieurs  
surait se faisait cruellement  
si les assiégeants comme  
assiégés. Plusieurs chefs

croisés se retirèrent du camp et se par-  
tagèrent la campagne environnante.  
Tancrede s'établit à Emma et à Harè-  
ne, villes dont le territoire était très-  
fertile. Toujours en avant pour com-  
battre, ce prince fut aussi le premier  
à secourir ses compagnons, quand la  
disette se fit le plus vivement sentir.  
Il n'éloignait personne de sa table, y  
admettant même des guerriers à qui  
d'autres chefs avaient refusé la leur;  
mais il ne put souffrir que cette disette  
servit de prétexte pour abandonner  
l'armée. Guillaume Carpentier et Gui-  
le Rouge, ou, selon d'autres, Pierre  
l'Ermite lui-même, s'étant retirés se-  
crètement, il les poursuivit, les attei-  
gnit, et les ramena au camp tout  
honteux. Pendant que la ville d'An-  
tioche tombait au pouvoir des Croi-  
sés (juin 1098), par les intelligences  
et la ruse de Bohémond, Tancrede  
était, selon sa coutume, occupé  
d'intercepter les communications et  
de fermer les chemins. Lorsqu'il  
apprit, par les fuyards, que la  
ville était prise, il s'exhala en plain-  
tes et en reproches contre son cousin  
Bohémond, qui lui avait, pour ainsi  
dire, envié l'honneur de monter le  
premier sur les remparts; mais il ne  
tarda pas à trouver une autre occa-  
sion de signaler son courage, dans  
la bataille que les Croisés livrèrent à  
Korbougah, général des Persans. Au  
rapport de Raoul de Caen, il pour-  
suivit les Turcs vaincus vers l'Oron-  
te, en faisant un carnage affreux. Son  
historien le compare à un léopard  
qui se rassasie de sang au milieu d'u-  
ne bergerie. La conquête d'Antioche  
étant assurée, et Bohémond en étant  
nommé prince, Tancrede se joignit  
aux comtes de Normandie et de St.-  
Gilles, pour aller mettre le siège de-  
vant Marra, ville riche et populeuse.  
Les Croisés ne tardèrent pas à éprou-

ver, devant cette place, les mêmes maux que devant Antioche. Nous ne parlerons point des discordes qui troublèrent alors l'armée chrétienne, ni des excursions que firent les pèlerins dans la Syrie. Au printemps de l'année suivante 1099, les chefs réunis résolurent de marcher sur Jérusalem. Quand l'armée chrétienne fut arrivée à Ramla, les chrétiens de Bethléem vinrent implorer le secours des Croisés. Tancrede partit avec trois cents hommes au milieu de la nuit, et planta l'étendard victorieux des Francs au lieu même où naquit le sauveur. Bientôt ils s'avancèrent vers Jérusalem, et devançant tous ses compagnons se rendit seul sur la montagne des Oliviers, qui n'est séparée de la ville que par la vallée de Josaphat. Pendant que, du haut de cette montagne, il contemplait la cité sainte, un ermite l'aborda et lui en fit distinguer les principaux lieux. Cet ermite lui demanda ensuite qui il était, et lorsqu'il eut appris qu'il parlait au neveu de Robert Guiscard, il s'écria : « Quoi ! vous êtes du sang » de ce chef sous la foudre duquel la » Grèce trembla tant de fois, qui fit » fuir Alexis, qui fit ouvrir les portes de Dyrachium, et à qui toute la » Bulgarie obéit jusqu'au fleuve Vardaris. Vous parlez à un homme qui » vous connaît, et qui n'a point oublié le devastateur de sa patrie : ce » guerrier, qui fut mon ennemi, réprouve enfin ses anciennes offenses en » vous envoyant ici. » Cet entretien se prolongea jusqu'à ce que l'ermite, apercevant cinq soldats qui, sortis de la ville, descendaient dans la vallée, et s'avançaient avec confiance vers la montagne, en avertit Tancrede; celui-ci dit adieu à l'ermite, et alla au-devant des ennemis. Comme ils venaient à lui à des intervalles inégaux,

il en tua trois l'un après l'autre, les fit rouler dans la vallée, et poursuivit le reste jusqu'aux murs de la ville. Mais repoussé à son tour, il revint vers les siens, qui commençaient à s'inquiéter de son absence. Cependant l'armée des Croisés arriva devant Jérusalem; les comtes de Flandre et de Normandie vinrent placer leur camp devant la porte de Saint-Etienne. Tancrede était à leur droite; il eut ordre d'attaquer une tour qu'on appela dans la suite la *Tour de Tancrede*. Les Croisés, impatientes de conquérir la cité sainte, résolurent de monter à l'assaut dès le lendemain, et ils parcoururent tout le voisinage pour trouver du bois propre à faire des échelles; mais ce fut inutilement : tout le bois avait été enlevé par les Musulmans. Cependant, quelques poutres cachées n'échappèrent pas aux recherches de Tancrede. On ne put toutefois en faire qu'une seule échelle, qui fut appliquée au mur de la tour qu'il était chargé d'attaquer. Ce guerrier, l'épée à la main, se disposait à monter le premier à l'assaut. Déjà il avait mis le pied sur l'échelle; mais on lui représenta la dignité de son rang, de sa naissance, les services qu'il avait rendus, ceux qu'il pouvait rendre encore. Nobles et soldats, tous réclamaient contre sa résolution. Enfin, on se saisit de sa main droite, car de la gauche il tenait déjà l'échelle, et on lui enleva son épée. Toutes les tentatives ayant été inutiles, les chefs décidèrent qu'on irait partout à la recherche du bois nécessaire au siège, et qu'eux-mêmes ne s'en dispenseraient pas. Mais toutes leurs démarches furent encore une fois inutiles. Tancrede seul fit une découverte, que Raoul de Caen n'hésita pas à regarder comme miraculeuse. Il

atteint d'une funeste dys-  
 mais il monta toujours  
 t se trouvait souvent forcé  
 idre, et de s'éloigner dans  
 u écarté. C'est ainsi qu'un  
 nt retiré dans une profon-  
 il aperçut, sur un rocher,  
 rceaux de bois propres aux  
 que l'on se proposait de  
 . Plein de joie, il va exa-  
 précieux objets, et décou-  
 loin des arbres de haute  
 est curieux de comparer  
 t naïf de Raoul de Caen,  
 ompreuse description du  
 bois ainsi découvert dans  
 gnes voisines de Sichem  
 t constructions des Croisés,  
 elles furent achevées (14  
 9), la ville sainte ne tarda  
 ber en leur pouvoir. Tan-  
 orta d'abord à la mosquée  
 t y planta son drapeau au  
 carnage. Trois cents Sar-  
 tirés sur la plate-forme  
 de lui une sauvegarde ;  
 était la fureur des Croisés,  
 sonniers musulmans furent  
 , malgré les prières et les  
 u héros, modèle de la che-  
 u milieu du tumulte et du  
 le la victoire, Tancrède ne  
 as les dépouilles des Sar-  
 butin qu'il fit dans la Mos-  
 u'il partagea avec Gode-  
 seigneur, fut si considé-  
 il employa deux jours à le  
 porter. Parmi ces riches-  
 mptait soixante-dix lam-  
 vingt étaient d'or et cin-  
 urgent. Chaque lampe d'or  
 ze cents drachmes, et cha-  
 e d'argent trois mille six  
 avait, en outre, un vase  
 l'un poids énorme. L'envie  
 a pas de s'élever contre  
 , parce qu'il avait été, dit

Raoul, plus que tous les autres chefs,  
 favorisé de Dieu. Le prêtre Arnoul,  
 nommé gardien du temple, l'accusa,  
 dans le conseil des princes. Tancrède  
 répondit avec une éloquence guerrière;  
 et les princes décidèrent qu'il  
 rendrait sept cents mares au temple;  
 ce qu'il fit sans hésiter. Cependant,  
 à la nouvelle de la prise de Jérusa-  
 lem, le soudan du Caire envoya contre  
 les Chrétiens une armée nom-  
 breuse; mais elle fut dispersée à la  
 bataille d'Ascalon, où Tancrède com-  
 mandait l'aile gauche, avec le duc de  
 Normandie. Ce fut lui qui enfonça le  
 centre de l'armée égyptienne, et qui  
 y porta le désordre. Après cette vic-  
 toire, la plupart des chefs de la croi-  
 sade reprirent la route de l'Occident;  
 Tancrède resta avec ses chevaliers en  
 Orient, fidèle compagnon de Go-  
 defroi, qui lui donna la ville de  
 Caïphas et la principauté de Tibé-  
 riade ou de Galilée. Si l'on en croit  
 l'historien Albert d'Aix, Tancrède  
 voulut, après la mort du roi de  
 Jérusalem, faire tomber la couronne  
 sur la tête de son cousin Bohé-  
 mond; et il se rendit dans la ville sain-  
 te, pour gagner les princes et les ba-  
 rons du royaume. Mais on avait déjà  
 envoyé à Edesse, afin d'informer Bau-  
 douin de la mort de son frère, et de le  
 presser de venir lui succéder. On refusa  
 à Tancrède l'entrée de Jérusalem.  
 Ce prince, irrité, se porta sur Jaffa,  
 où il apprit que Baudouin était près  
 d'arriver. Craignant de le rencontrer,  
 il regagna Tibériade, et Baudouin fut  
 reconnu pour successeur légitime de  
 Godefroi, tandis que Bohémond, auquel  
 on avait député, pour l'engager à ve-  
 nir, fut fait prisonnier par les Turcs.  
 Devenu roi de Jérusalem, Baudouin  
 cita plusieurs fois Tancrède, pour qu'il  
 vint lui rendre compte de sa conduite,  
 et le reconnaître comme son seigneur;

mais le prince de Galilée ne répondit d'abord qu'avec hauteur et mépris, et il finit par demander au roi une entrevue, dans laquelle il consentit à rendre hommage, sans renoncer à la principauté qu'il tenait de Godofroi. Les débats entre ces deux princes n'étaient pas terminés, lorsque des députés d'Antioche vinrent conjurer Tancrède de se rendre dans leur ville pour la gouverner pendant la captivité de Bohémoud (1100). Touché du malheur de son cousin, mais ne se bornant pas à de vains regrets, il convoqua la milice de la province, fortifia Antioche et les villes des environs. En peu de temps, il soumit Malmystra, Adana et Tarse, qui avaient secoué le joug du prince d'Antioche. Les satrapes des Turcs et des Arméniens, apprenant qu'il avait réduit toute la province, recherchèrent son alliance et son amitié; ils lui envoyèrent de riches présents en or et en argent, des chevaux, des mules et des étoffes de soie. Tancrède s'empara ensuite de Laodicée, après un an de siège. Ce fut à cette époque que les débris des armées, parties d'Occident sous les ordres des ducs de Poitiers et de Bourgogne, se réunirent dans Antioche. De violents murmures s'élevaient contre Raimond de St.-Gilles, qu'on accusait d'avoir trahi la cause des Croisés; Tancrède le fit mettre en prison et ne lui rendit la liberté qu'à la sollicitation des princes chrétiens. Bohémoud étant enfin sorti de sa captivité, Tancrède lui rendit sa principauté dans un état plus florissant qu'il ne l'avait reçue. Il eut en échange deux petites villes; mais peu de temps après, Baudouin du Bourg, comte d'Édesse, ayant été fait prisonnier après un combat où Tancrède sauva une

partie des Chrétiens, il fut choisi lui-même pour gouverner le comté, qu'il ne tarda pas à voir attaqué par les Sarrasins, venus jusque sous les murs de sa capitale. Ne se croyant pas assez fort pour leur résister, il demanda secrètement des secours à Bohémoud; mais se voyant pressé plus vivement, et voulant prévenir les Musulmans, il sort de la ville en ordre de bataille, s'avance en silence jusqu'au camp ennemi, et lorsqu'il est tout près, fait sonner ses trompettes, pousse de grands cris, et se précipite sur les Turcs, qui étaient encore plongés dans le sommeil: il en fait un grand carnage, et pénètre jusqu'à la tente des princes Dickermich et Sockman, qui n'ont que le temps de prendre la fuite et lui laissent toutes leurs richesses. Bohémoud se voyant sans cesse menacé par les Turcs et par les Grecs, et jugeant que des secours lui étaient nécessaires pour se maintenir dans sa principauté, rappela Tancrède auprès de lui; et dans une assemblée tenue dans la basilique de Saint-Pierre, déclara l'intention où il était de passer en Europe et d'aller exciter les peuples de la France à lui prêter des forces. Tancrède essaya en vain de le détourner de ce projet, en offrant de se charger lui-même de cette mission. Le prince d'Antioche s'embarqua, en l'an 1103, avec peu de monde, laissant Tancrède pour gouverner à sa place, mais emportant l'or, l'argent et les pierreries. Antioche resta sans défense, sans garde et dans une pénurie funeste. Ce fut alors que, suivant son historien, Tancrède ne but que de l'eau pendant quarante jours, disant qu'il ne voulait pas se livrer à la sensualité pendant que ses compagnons d'armes étaient dans la disette. Mais

de riches citoyens d'Antioche lui offrir de l'argent, qu'il , et avec ce secours, il releva les murailles, et fut bientôt à même de braver l'attaque de la ville d'Artésie. Le siège; et avec ses machines, il ébranla fortement les tours. Le prince dhwân, prince d'Alep, étant avec trente mille hommes, il se mit en devoir de lui résister. Ces deux armées se trouvant sur une plaine couverte de rochers, où l'on ne pouvait pas courir, et se soutenir. Tancred, probablement de cette circonstance, se retire pour laisser arriver sur ce terrain difficile, et l'y voit engagé, il tombe sur lui, et met dans une déroute complète les ennemis. Après avoir repris et fortifié Antioche, Tancred revint à Antioche. Il projetait d'assiéger Alep, et députa d'Apamée pour prendre la résolution de s'engager. Cette ville à la faveur de dissensions qui venaient d'y éclater, le projet eut un plein succès. Peu de temps après, une multitude de Turcs, venus de l'Orient, se dirigèrent vers la Mésopotamie, et y fit de grands ravages. Tancred, qui avait de ce pays, envoya demander secours au roi de Jérusalem, bientôt le joindre à la tête de ses troupes. Tous deux passèrent en Syrie et trouvèrent les ennemis établis dans le pays, mais comme ils ne pouvaient se réunir pour résister aux Turcs. Après quelques mouvements de peu d'importance, ceux-ci passèrent le fleuve en présence des Turcs, eurent la douleur de voir leur camp en pièces leur arrière-garde ne pouvant la secourir. L'année (1108) le comte Baudouin son parent Joscelin, après sa captivité, se rachetèrent,

en donnant des otages et une rançon. Tancred, prévenu du retour de Baudouin, lui refusa d'abord l'entrée de la ville d'Édesse; mais se rappelant ensuite le serment qu'il avait fait lorsqu'on lui avait confié le commandement de cette ville, il remit Édesse et tout son territoire à leur prince légitime. Joscelin et Baudouin, irrités du premier refus, ne tardèrent pas à lui déclarer la guerre. Le premier envahit la principauté d'Antioche, et appela les Turcs à son secours. Un combat sanglant fut livré, où Tancred et ses guerriers, d'abord ébranlés, finirent par rester victorieux. Cependant les hommes sages parvinrent à rétablir la concorde. Ce fut vers ce temps que Bertrand, fils du comte Raimond de Saint-Gilles, débarqua au port de Saint-Siméon, avec une flotte génoise. Tancred envoya le saluer, et lui-même, rassemblant ses troupes, sortit de la ville et l'alla recevoir. Les deux princes s'embrassèrent et passèrent ensemble la nuit au milieu de la joie. Le lendemain Tancred demanda à Bertrand le motif de son arrivée. Après quelques compliments, Bertrand pria le gouverneur d'Antioche de lui remettre la partie de cette ville que son père avait occupée le premier. Tancred répondit qu'il le ferait, à condition que Bertrand l'aiderait à assiéger et reprendre Mamistra, qu'il venait de perdre par la trahison des Arméniens, qui l'avaient rendue à l'empereur des Grecs. Bertrand se refusa à cette condition, en opposant la fidélité qu'il avait promise au prince grec; mais il offrit d'assiéger Djibela qui appartenait aux Sarrasins. Tancred insista pour Mamistra, et ne pouvant ébranler la résolution de Bertrand, il lui signala qu'il allait partir, et qu'il se rendrait à son camp.



territoire, lui et sa troupe ; et dans le même moment, il envoya partout une défense expresse de lui fournir des vivres. Bertrand n'eut plus d'autre ressource que de s'éloigner ; et il alla faire à Guillaume de Sartange, qui régnait dans le pays de Calamela, une demande à-peu-près pareille, et qui fut accueillie de la même manière. Toutefois Guillaume inquiet des réclamations de Bertrand, après avoir pris conseil des siens, envoya demander des secours à Tancrede, qui promit de lui en donner. Bertrand, informé de cette alliance, alla assiéger Tripoli, en même temps qu'il fit dire au roi de Jérusalem, que Guillaume de Sartange et Tancrede lui avaient refusé les villes dont son père s'était rendu maître, et qu'ils étaient ligués pour lui faire la guerre. Le roi reçut les députés avec bienveillance, et promit à Bertrand sa protection. Il manda aussitôt à Tancrede et à Guillaume de venir le trouver à Tripoli, où il se rendit lui-même avec cinq cents cavaliers et autant de fantassins. Tancrede et Guillaume partirent avec soixante-dix cavaliers d'élite. Baudouin du Bourg et Josselin les rejoignirent à Tripoli, d'après l'ordre du roi, et s'étant expliqués devant lui, tous se reconcilièrent. Le roi rendit à Tancrede la ville de Gaïphas, Tibériade et Nazareth, avec tous les revenus : il reçut de lui le serment de foi et hommage. Après cet arrangement, les princes chrétiens poussèrent le siège de Tripoli avec plus de vigueur, et prirent cette ville, par capitulation, en 1109. De nouveaux sujets de querelles ne tardèrent pas à s'élever entre Baudouin du Bourg et Tancrede. La ville d'Édesse ayant été de nouveau attaquée par les Turcs, Baudouin

envoya demander du secours au roi de Jérusalem, en se plaignant que c'était à l'instigation de Tancrede qu'il se voyait menacé par les Infidèles. Le roi, se joignant au comte Bertrand, vola au secours d'Édesse. Les Turcs se retirèrent précipitamment du côté de Haran. Alors le roi envoya à Antioche des députés, chargés d'amener Tancrede, afin qu'il exposât, en présence des chefs de l'armée, les sujets de plaintes qu'il avait contre Baudouin du Bourg, et qu'il répondit aux accusations de ce prince. Tancrede refusa d'abord de se rendre aux ordres du roi. Enfin, sur l'avis des siens, il partit avec quinze cents cavaliers, couverts de cuirasses. Le roi le reçut très-bien, et l'ayant fait venir dans l'assemblée des fidèles, lui demanda par quel motif il avait pu armer des Turcs contre des Chrétiens. Tancrede ne chercha point à s'excuser ; il avoua qu'il n'était point venu au secours de ses frères parce que Baudouin, qui commandait Édesse, refusait de payer le tribut que cette ville et plusieurs autres devaient à Antioche, leur métropole. Le roi ne trouva point cette excuse fondée, et il fit observer à Tancrede que l'usage d'un tribut, qui avait eu lieu parmi les Musulmans, ne pouvait se continuer entre des princes chrétiens, qui avaient arrêté que chacun garderait librement tout ce qu'il gagnerait sur les Sarrasins, sans que personne pût lui en disputer la possession, et que tous se devaient assistance et appui. Tancrede, touché de ces raisonnements, rendit son amitié au comte d'Édesse, promit qu'il serait à l'avenir fidèle allié comme il l'avait été dans le principe, et qu'il ne manquerait jamais de

ses frères. La paix étant  
te, les princes chrétiens réu-  
urs troupes, et poursuivis  
Turcs jusque dans les mon-  
e Haran. Mais ceux-ci revin-  
u de temps après, en plus  
ombre, et fondirent sur la  
uté d'Antioche. Alors les  
; chrétiens se réunirent de  
, avec le roi de Jérusalem,  
ourir Tancrede, et les deux  
se rencontrèrent sur le che-  
ésarée. Les Turcs passèrent  
re rive de l'Euphrate, et  
nt dans un lieu très-spacieux,  
sta pendant 16 jours en ob-  
i. Les Chrétiens ne pouvaient  
le combat avec les Turcs, que  
; de leurs chevaux dérobait  
s de leurs ennemis: cependant  
t sans cesse harcelés; et les  
sines ne pouvaient apporter  
isious au camp. La disette  
et de fourrage fut bientôt  
. Enfin, le seizième jour,  
iens se rangèrent en bataille,  
urcs en firent de même;  
illions Chrétiens s'étant por-  
rop de célérité sur les ailes  
s, une grêle de traits les  
le revenir vers le corps de  
près avoir perdu beaucoup  
le. Baudouin et Tancrede  
s leurs se retirer, levèrent  
d de la croix, et se portè-  
ride-abattue sur les Turcs.  
lâchèrent pied, selon leur  
, et se retirèrent par bandes  
t de mille. Le lendemain,  
lu jour, ils tinrent conseil, et  
rnèrent dans le Khoraçan.  
; alla ensuite assiéger la for-  
'Atareb ou Sarepta, qui  
aravant soumise au prince  
; l'ayant trouvée défendue  
onne garnison, il établit des  
de guerre, et l'attaqua jour

et nuit. Après divers assauts, il s'ou-  
vrit une entrée dans la ville sans  
pouvoir y pénétrer encore à cause de  
la grosseur des pierres qui embarras-  
saient le passage et des traits meur-  
triers que les Turcs lui lançaient.  
Ceux-ci voyant l'acharnement de  
leurs ennemis, offrirent à la fin de  
capituler. Tancrede reçut de l'or,  
de l'argent, des effets précieux, et il  
entra dans la ville d'où la garnison  
eut la liberté de sortir. Il alla en-  
suite faire le siège d'un château ap-  
pelé *Vetulum*, dans les montagnes  
de Djiblah. Le siège de ce fort l'oc-  
cupa trois mois, et il ne s'en rendit  
maître qu'après des assauts réitérés.  
Ce fut son dernier exploit. Il re-  
vint à Antioche, où il mourut de ma-  
ladie, en 1112, laissant dans le mon-  
de un souvenir illustre de ses hauts  
faits et de la sagesse de son adminis-  
tration, et dans l'église la mémoire  
éternelle de ses aumônes et de ses  
œuvres de piété. C'est le jugement  
qu'en porte Guillaume de Tyr. Tan-  
crede avait épousé la fille naturelle  
de Philippe, roi de France, nommée  
Cécilia. On dit qu'à son lit de mort,  
voyant devant lui sa femme et un  
jeune homme nommé Ponce, fils de  
Bertrand, comte de Tripoli, il leur  
conseilla de se marier quand il ne se-  
rait plus: ce qui eut lieu en effet.  
Tancrede fut inhumé sous le porti-  
que de l'église du prince des apôtres.  
Nous avons fait connaître ce héros  
tel que le représentent les vieilles  
chroniques; son caractère ainsi tra-  
cé par l'histoire ne nous offre point  
l'éclat poétique et romanesque que  
lui a donné l'Épopée. On cherche en  
vain dans les faits historiques de sa  
vie quelque chose qui puisse ressem-  
bler aux amours de Clorinde, dont  
le Tasse a fait une peinture si sé-  
duisante. Tancrede fut par ses vertus

guerrières le modèle des chevaliers de son temps; le poète italien, en traçant son portrait, a peint la chevalerie du seizième siècle et non pas celle du douzième; telle est la cause de la différence qui se trouve entre le héros des chroniques et celui de la *Jérusalem délivrée*. Raoul de Caen, attaché au service de Tancrede, nous a laissé une histoire intitulée : *Gesta Tancredi*. M. Delbarre a publié *Histoire de Tancrede*, Paris, 1822, in-12. D—B—E et M—D.

TANCRÈDE, roi de Sicile, fils de Roger duc de Pouille, et petit-fils du roi Roger II, était né hors du mariage, d'une demoiselle noble, qui lui transmit par succession le comté de Lecce. Guillaume I<sup>er</sup>, son oncle, en parvenant au trône, le fit arrêter de crainte que Tancrede ne lui disputât la succession, en se fondant sur le bruit qui courait déjà, que son père et sa mère avaient été secrètement mariés. Tancrede réussit cependant à s'échapper de sa prison, et il s'enfuit à Constantinople : il en revint à la mort de Guillaume I<sup>er</sup>, et fut reçu avec distinction par Guillaume II, son cousin. Sa bravoure, sa générosité, sa prudence le rendirent cher aux Siciliens; il cultiva les lettres, les mathématiques, l'astronomie, la musique, à une époque où tout l'occident de l'Europe était plongé dans la plus profonde barbarie. Guillaume II, dernier survivant dans la ligne légitime masculine des conquérants Normands de la Sicile, hésita s'il appellerait au trône sa tante Constance, fille de Roger II, ou son cousin Tancrede. Le mariage de Constance avec Henri VI de Souabe le fit pencher pour la première; mais tous les Siciliens et tous les Normands favorisaient le second; et lorsque Guillaume II mourut, le 16

novembre 1189, sans avoir fait de testament, les états de Sicile, convoqués à Palerme, proclamèrent, après des débats assez vifs, Tancrede, qui fut couronné au mois de janvier 1190. Mais à peine monté sur le trône, il fut appelé à combattre les plus dangereux ennemis. D'une part le maréchal Testa, général de Henri VI et de Constance, envahissait la Pouille, de concert avec le comte d'Andria; d'autre part, Richard Cœur-de-Lion, arrivé à Messine avec Philippe-Auguste, à la fin d'août 1190, dans son voyage de Terre-Sainte, forma contre Tancrede les prétentions les plus extravagantes, pour le donaire de Jeanne d'Angleterre, sa sœur, veuve de Guillaume II. Les armes des Croisés furent employées à soumettre les châteaux de Messine, et à massacrer ses habitants. Enfin Richard partit pour la Terre-Sainte, emportant les sommes immenses que Tancrede lui avait payées pour obtenir la paix; le maréchal Testa vit son armée consumée par les maladies dans la Pouille; le comte d'Andria perdit la vie dans une embuscade; et Tancrede, possesseur pacifique des Deux-Siciles, maria, en 1191, son fils Roger avec Irène, fille d'Isaac-Ange, empereur de Constantinople. Mais dans cette année, vers la fin d'avril, Henri VI entra hostilement dans le royaume de Naples pour reconquerir l'héritage de sa femme Constance; il porta la désolation dans ces riches provinces, dont il incendiait les villes et les châteaux. Pour la seconde fois, les maladies causées par la chaleur de la saison détruisirent l'armée allemande. Henri, au mois de septembre, se retira, par Gênes, en Allemagne. Constance, qu'il avait laissée à Salerne, fut livrée à Tan-

par les habitants de cette ville, conduite à Palerme. Mais Tandy vit en elle une proche parente et point une rivale : après l'avoir eue quelque temps en reine à sa cour, il la renvoya, en 1192, comme elle le présente, vers son mari, sans aucune condition à la liberté lui rendait. La guerre se continua en effet entre les officiers de Henri VI et le roi Tancrède. Ce dernier avança jusqu'à Pescara, et réclama l'obéissance Richard comte de Lancano ; mais obligé de retourner en Sicile, il laissa les troupes impécunieuses reprendre l'avantage en son camp. Dans une troisième campagne en 1193, il combattit avec succès le comte *Mosca in Cervello*, général de Henri VI ; à la fin de l'année, pour aller en Sicile, il eut la douleur de voir mourir son fils aîné Roger. Tandy, qui avait déjà souffert quelques atteintes durant la précédente campagne, ne résista point à ce nouveau malheur ; il mourut au commencement de l'année 1194, laissant une fille Sibille tutrice de son second fils Guillaume III. S. S—1.

TANCÈDE. Voy. ROHAN.

TANDY (JAMES NAPPER), né en Irlande, en 1757, fut d'abord négociant à Londres, se montra dans sa patrie un des plus ardents de la nation anglaise, et fit surtout valoir son opposition à l'époque de la révolution de France. Il publia, en 1791, un plan de réforme, et fut nommé secrétaire d'une association de catholiques romains, quoiqu'il professât la religion des protestants réformistes. Il fut nommé chef des volontaires de Dublin, et mourut en quelque façon, l'étendard de la révolte. Bientôt, poursuivi par les ordres du ministère anglais, il se réfugia en France, où il fut très-

bien accueilli par le Directoire exécutif, qui, voulant se servir de son influence pour tenter une descente en Irlande, le nomma général de brigade, et lui accorda des secours pour lui et ses compagnons. Ayant été placé à la tête d'un petit nombre d'Irlandais, qui partageaient ses principes et sa destinée, il fut jeté, dans le mois d'août 1798, sur la côte occidentale de Donegal, avec un corps de troupes françaises, commandé par le général Rey, tandis que le général Humbert faisait une descente sur un autre point (à Killybegs) ; mais cette troupe, peu nombreuse, ayant appris la défaite du général Humbert, prit aussitôt le parti de se rembarquer. Napper Tandy, qui avait été excepté par le parlement du bill d'amnistie, s'étant réfugié à Hambourg, fut livré par les magistrats de cette ville, avec le frère d'O'Connor, sur la requisition du ministre d'Angleterre Crawford. Buonaparte, alors premier consul de France, écrivit à cette occasion au sénat de Hambourg une lettre menaçante, où l'on remarquait la phrase suivante : « Le courage et l'énergie maintiennent les états ; c'est la lâcheté qui les renverse. » Transporté dans les prisons d'Irlande, Tandy fut condamné à mort par la cour du banc du roi ; mais ce jugement n'ayant pas été exécuté, il recouvra la liberté lors de la paix d'Amiens, à la demande de l'ambassadeur de France, et il se hâta de retourner dans ce pays. Arrivé à Bordeaux dans le mois de mars 1802, il mourut dans cette ville, le 24 août 1803. M—D j.

TANNEGUI DU CHATEL, l'un des plus vaillants capitaines du quinzième siècle, descendait d'une ancienne et illustre maison de Bretagne. Dès sa première jeunesse, il montra des

inclinations guerrières, et se signala par divers exploits. Son frère aîné Guillaume ayant été tué, en 1404, par les Anglais, devant l'île de Jersey, il descendit sur les côtes d'Angleterre, suivi de quatre cents chevaliers bretons, et revint chargé d'un immense butin. Il entra, peu de temps après, au service du duc d'Orléans, qui le nomma son premier chambellan. Après la mort de ce prince, assassiné par le duc de Bourgogne (*V. ORLÉANS, XXXII, 81*), il accompagna Louis d'Anjou, que les Napolitains invitaient à reconquérir son trône, et contribua beaucoup aux succès passagers que celui-ci obtint sur Ladislas, son compétiteur (*V. LOUIS II, xxv, 248*). A son retour de cette expédition, le dauphin le prit à son service, et le nomma maréchal de Guienne. En 1413, il fut revêtu de la charge importante de prévôt de Paris. Il déjoua plusieurs complots des Bourguignons, et notamment, en 1416, une conspiration dont les chefs expièrent leur crime dans les supplices. Mais malgré son infatigable surveillance, il ne put empêcher des traîtres de se glisser dans le palais, et de choisir leurs victimes dans la famille royale. Le dauphin Louis et Jean, son frère, moururent de poison, à quelques mois d'intervalle (*V. CHARLES VI, VIII, 116*). Il ne restait plus à la France qu'un seul descendant de ses rois, quand un complot, tramé par quelques citoyens obscurs, livra Paris aux Bourguignons. Averti du danger par les cris de victoire des conjurés, Tannegui vole à l'hôtel du dauphin, l'emporte dans ses bras à la Bastille, et le conduit ensuite à Melun. Dès qu'il a mis en sûreté ce précieux dépôt, il revient à Paris, espérant surprendre les Bourguignons: mais un combat s'engage dans

la rue Saint-Antoine. Les Orléanais, commandés par Tannegui, n'échappent qu'avec peine à une populace furieuse. Quatre mille victimes ne peuvent assouvir sa rage. La guerre civile étale ses horreurs d'un bout à l'autre du royaume. Les Anglais, profitant de nos discordes, s'emparent de la Normandie; et pour que rien ne manque aux malheurs de la France, la famine et la peste déciment ceux que le fer a épargnés. Les deux partis sentent également le besoin d'une réconciliation. Tannegui est chargé par le dauphin de négocier avec le duc de Bourgogne, pour l'empêcher de s'allier aux Anglais. Une entrevue des deux princes est fixée à Montereau. Le duc de Bourgogne, qui ne s'y rend qu'avec répugnance, y est assassiné (*V. JEAN-SANS-PEUR, XXI, 469*). Du Chatel avait-il conseillé ce crime, et s'en est-il rendu le complice? Les historiens bourguignons l'accusent tous sans hésiter; mais Tannegui, dont on ne peut invoquer en doute la loyauté, jura sur son honneur que le meurtre du duc de Bourgogne n'avait point été prémédité, et s'offrait de maintenir son serment par les armes contre deux chevaliers. Aucun ne se présenta pour relever le défi. C'est, d'après les idées du temps, une preuve qu'on n'était pas convaincu qu'il fût réellement coupable. Une enquête fut faite par les officiers du duc de Bourgogne; des témoins furent entendus; et Saint-Foix, après avoir examiné leurs dépositions, déclare Du Chatel et le dauphin innocents du meurtre de Jean-sans-Peur (*Voy. les Œuvres de Saint-Foix, v, 206 et suiv.*). C'est aussi l'opinion de Voltaire (*Œuvres, xvii, 351. éd. de Kehl, in-8°*); mais le nouvel historien des ducs de Bourgogne n'a point cru de

udre la mémoire de Tanne-  
 si grave accusation (Voy.  
*des ducs de Bourgogne*, par  
 arante, iv). Tannegui par-  
 disgrâce du dauphin, dés-  
 son père, et le suivit dans  
 de la France, seule partie  
 me qui pût encore lui don-  
 asile. Ce prince, en arri-  
 rône, récompensa la fidélité  
 atel, en l'élevant aux pre-  
 plois. S'il était vrai, com-  
 Pasquier (*Recherches de*  
*ce*, vi, 4), que Tannegui,  
 assemblée du conseil, eût  
 propre main le comte dau-  
 uvergne, cet acte de violen-  
 nit toutes ses qualités; mais  
 ologie des comtes d'Auver-  
 Savaron (Voy. les *Origines*  
*font*), prouve que Pasquier  
 informé. Les courtisans ne  
 ir sans jalousie la faveur de  
 l. Le connétable de Riche-  
 gea son renvoi. Charles VII  
 se priver d'un serviteur dont  
 ssait le dévouement; mais  
 , sentant que ce sacrifice  
 ssaire au bien de l'état, dé-  
 intention de se retirer en  
 ; et rien ne fut capable d'é-  
 a résolution. Le roi lui don-  
 rdes pour sa sûreté dans le  
 et le nomma sénéchal de  
 , où il fixa sa demeure. En  
 fut nommé grand-sénéchal  
 nce. Cinq ans après, il se  
 Rome avec le titre d'ambas-  
 son retour de cette mission  
 e, il mourut, en 1449, à  
 aviron quatre-vingts ans,  
 réputation d'un grand capi-  
 un politique habile. W-s.

EGUI DU CHATEL, vi-  
 La Bellere 1. neveu du

précédent, était le fils puiné d'Oli-  
 vier du Chatel, chambellan du duc  
 de Bretagne. Son oncle, qui n'avait  
 point d'héritier, se chargea de le  
 former dans l'art de la guerre, et de  
 l'instruire des usages de la chevalerie.  
 Il fut l'un des tenants du tournois  
 célébré en 1449, à Tarascon, en  
 présence du bon roi René (2). L'affec-  
 tion que Charles VII portait au  
 grand sénéchal de Provence s'éten-  
 dit sur son neveu, qu'il fit grand-  
 maître de son écurie (3). A cette  
 charge, Tannegui joignit celle de  
 lieutenant du Languedoc, et en cette  
 qualité, il sollicita, plusieurs fois,  
 des états de la province, une aug-  
 mentation d'impôts que les circons-  
 tances rendaient nécessaire. Au mo-  
 ment de la mort de Charles VII, tous  
 les courtisans désertèrent le palais,  
 empressés d'aller porter leurs hom-  
 mages au nouveau roi (Louis XI),  
 qu'ils avaient si souvent desservi près  
 de son père. Tannegui seul resta près  
 du corps de son bienfaiteur. Il donna  
 les ordres pour ses obsèques, et y  
 dépensa trente mille écus, qui ne lui  
 furent remboursés qu'au bout de dix  
 ans (4). Après avoir rempli ce triste  
 devoir, il partit pour la cour du duc  
 de Bretagne, François II, qui le  
 nomma grand-maître de son hôtel.  
 Il rendit d'importants services à ce  
 prince; mais ayant osé lui représen-  
 ter que son goût excessif pour les  
 femmes l'avilissait aux yeux de ses  
 sujets, il encourut sa disgrâce, et  
 fut obligé de se réfugier en France.  
 Louis XI, desirant l'attacher à son  
 service, lui rendit la charge de grand-  
 maître des écuries; et deux ans après

2 Voy. l'*Histoire de René*, par M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, II, 52.

3 On dit, aujourd'hui grand-écuyer.

4 A l'art. FRANÇOIS II, XV, §2, on attribue, avec De Thou et la plupart des historiens, au prince de Paris le noble conduite de son neveu.

(1468), le nomma gouverneur du Roussillon, que le roi d'Aragon lui avait engagé pour trois cent mille écus d'or. Le vicomte de La Bellière (c'est le nom que portait alors Tanneui) fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Employé tour-à-tour par Louis XI dans les guerres et dans les négociations, il justifia partout la confiance que lui accordait ce prince soupçonneux. L'ayant accompagné au siège de Bouchain, tandis qu'il en examinait les fortifications avec le roi qui s'appuyait sur son épaule, il fut atteint d'un coup de fauconneau. Sentant sa blessure mortelle, il dicta ses dernières volontés, et expira dans les derniers jours de mai 1477. Il laissait trois filles, sans fortune, quoi qu'il eût commandé des armées et gouverné des provinces. Par son testament, il pria le roi de marier la seconde, de permettre que ses amis mariassent l'aînée, et de laisser à sa veuve le soin de pourvoir la troisième. Il le pria, en outre, de payer ses dettes, jurant par la mort qu'il attendait, qu'il n'avait pas dépensé un sou des deniers publics, autrement que pour le service de l'état. Enfin, il lui demandait pardon de ses emportements et de ses désobéissances; car folie, dit-il, me les fit faire plus que malice (Voy. *Hist. de France*, par Garnier, ix, 418, édition in-4°.). Le roi le regretta sincèrement, prit soin de ses obsèques, et voulut qu'il fût inhumé dans l'église Notre-Dame de Cléry. On conserve, à la bibliothèque royale, plusieurs *Lettres* de Louis XI au vicomte de La Bellière. L'abbé Lenglet Dufresnoy en a publié quelques-unes dans son édition des *Mémoires* de Comines. On a son portrait gravé par Odicuvre, in-4°.

W—s.

TANNER (MATHIAS), jésuite, né, en 1630, à Pilsen dans la Bohême, embrassa la règle de saint Ignace, à seize ans. Après avoir professé, suivant l'usage de l'institut, les humanités, la philosophie, la théologie scholastique et polémique, et l'Écriture sainte, il fut nommé recteur du collège d'Olmütz, et ensuite de Prague. Élu provincial, il se rendit à Rome, en 1675, et lorsque ses fonctions furent expirées, revint à Prague, où il mourut dans les premières années du dix-huitième siècle. Outre quelques opuscules en langue bohème, parmi lesquels on cite une *Histoire* du Mont Olivet dans la Moravie, près de Stambourg, et un *Dialogue*, dans lequel on examine si un homme marié peut, du consentement de sa femme, embrasser l'état ecclésiastique, on a du P. Tanner : I. *Cruentum Christi sacrificium incruento missæ sacrificio explicatum*, Prague, 1669, in-12. II. *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem in Europâ, Asiâ, Africâ et Americâ militans; sive vitæ et mortis eorum qui in causâ fidei interfecti sunt*, ibid., 1675, in-fol., fig. III. *Historia societatis Jesu; sive vitæ et gesta præclara PP. Soc.*, ibid., 1694, in-fol., fig. Ces deux ouvrages sont écrits avec une élégance remarquable; mais on les recherche surtout pour les beaux portraits dont ils sont ornés. — TANNER (ADAM), jésuite, né à Inspruck, en 1572, fut professeur de théologie à Vienne, et chancelier de l'université de Prague. Il mourut en 1632, après avoir publié un grand nombre d'écrits, entre autres: *Astrologia sacra*, Ingolstadt, 1621, in-fol.

W—s.

TANNER (BERNARD), né à Prague, avait parcouru la Bohême, sa

, l'Italie et la Pologne, lors-1678, il fut choisi pour accompagner, en qualité de gentilhomme-interprète, l'ambassade que Sobieski, roi de Pologne, envoya à Moscou, vers le czar Féodor héodore Alexiowitch, frère de Pierre-le-Grand. Cette mission fut honorable par son éclat et sa manœuvre (V. SOBIESKI, XLII). La relation que Tanner en a publiée est piquante; on y trouve le récit fidèle des mœurs moscovites, qu'elles étaient quelques années avant le règne de Pierre Ier. Le récit que l'auteur nous attache particulièrement, parce qu'en le suivant on se trouve sur la route que l'armée russe a parcourue, en 1812, par ses actions glorieuses et par des revers si effrayants. « La diète de 1677, dit-il, ayant terminé ses travaux, le roi et la république, après la paix de Zurich, résolurent d'envoyer des ambassadeurs solennels aux premiers rois de l'Europe. Je fus d'abord attaché à celle de la Turquie, et celle qui allait à Moscou; le prince Michel Czartorysky, palatin de Volhynie, en était le chef. Celui qui voulait paraître à la cour russe avec la magnificence d'un prince, fit venir quinze cents personnes à sa suite. Je ne fus placé que dans le plus bas rang des officiers; cependant j'avais trois chevaux de main domestique. Le 1er mars 1678, nous arrivâmes à Minsk, de là à Polotsk sur la Berezina, dont les marécageux retardèrent notre marche. A Mohilow, nous étions en-

core sur le territoire polonais, les Moscovites ayant été obligés de rendre cette ville, dont ils s'étaient emparés. Nous y passâmes le Dnieper, que nous traversâmes une seconde fois avant d'arriver à Smolensk. Pendant nos malheurs, les Moscovites s'étaient emparés de cette ville, et ils avaient jusque-là refusé de la rendre. Le prince Czartorysky y fit son entrée avec grande pompe. Nous y trouvâmes tout établi sur le pied moscovite. Les habitants avaient même été forcés de quitter l'habillement polonais pour prendre celui de leurs nouveaux maîtres. Après avoir passé une troisième fois le Dnieper, nous arrivâmes à Polanowce, où nous contemplâmes long-temps avec douleur la fosse carrée que le roi Sigismond avait fait creuser pour indiquer les limites de la Pologne. Nous traversâmes Wiasma, Czarskemoisic, Mojaïsk, et enfin le prince fit son entrée à Moscou, précédé par cinq cents voitures qui menaient les équipages. Ayant traversé les parties de la ville appelées Slobodow et Zemlenigorod, nous arrivâmes au Kitaigorod, sur la porte duquel le czar s'était placé pour nous voir entrer. Quand le prince dut avoir sa première audience, le grand écuyer moscovite vint dans un char avec les chevaux que le roi de France avait donnés au czar, ainsi que le char. Il conduisit l'ambassade au Krimgorod (Kremlin), où est la résidence du czar. En nous congédiant après l'audience, ce monarque nous promit de nous régaler. On fit entrer l'ambassade dans une vaste salle du Kremlin, où l'on nous servit une énorme quantité de plats couverts de poissons hachés et tellement disposés qu'ils représentaient toutes sortes d'animaux. Je ne sais

*gatio polono-lithuanica in Moscoviam, per  
i Poloniam regis ac republicam mandato et  
anno 1678 feliciter suscepta, brevis sed  
quoad singula notabilia descripta à teste  
Bern. Leop. Frang. Tannero, Nurem-  
bergae, 1689, in-4<sup>o</sup>.*



avec quoi on les avait assaisonnés ils répandaient dans la salle une odeur fétide qui paraissait plaire aux Moscovites; mais qui nous soulevait le cœur. Le prince (*Knias*), qui faisait les honneurs pour le czar, commença à porter les santés avec un grand vase plein d'eau-de-vie; ensuite vinrent la bière, l'hydromel, enfin le vin. Les officiers du czar burent sans mesure; ils tombaient dans la salle sans connaissance, et on le jetait dans la cour. Les séances commencèrent. On proposa au czar: 1°. de conclure un armistice de quatorze ans avec la Pologne; 2°. une ligue offensive contre les Turcs; 3°. de rendre les villes de Smolensk, de Kiow et le palatinat de Wielicka; et enfin de permettre aux catholiques le libre exercice de leur religion. Le czar déclara de suite qu'il était inutile d'agiter le dernier point, que jamais il ne l'accorderait. Pendant les négociations, survint la Saint-Théodore, fête du czar. Il voulut de nouveau nous régaler. Ce fut, comme la première fois, une quantité de plats monstrueux, couverts de poissons assaisonnés avec de l'huile de lin: l'odeur nous soulevait le cœur. Nous fîmes des efforts pour ne point mécontenter le czar. Après de longues discussions, on convint que les Moscovites rendraient le Palatinat de Wielicka, et qu'ils paieraient deux millions en argent comme dédommagement pour Smolensk et Kiow, qu'ils refusèrent de rendre. La ligue contre les Turcs fut aussi conclue. Les officiers de l'ambassade que les négociations ne regardaient point avaient la plupart lié des connaissances. Un d'eux fut surpris par le mari, qui traita sa jeune épouse selon les mœurs du pays. Celle-ci furieuse fit mourir l'époux. Ayant été

convaincue, elle fut amenée sur la place publique, dépoignée de tout vêtement, et, dans cet état, ayant les mains liées derrière le dos, exposée à tous les regards, et ensuite jetée, jusqu'à la moitié du corps, dans une fosse que l'on remplit de terre. Elle devait y rester trois jours et trois nuits; mais des chiens affamés s'étant jetés sur elle, elle se défendit tant qu'elle put par ses cris, et parvint à en saisir un avec les dents; mais ses forces s'étant bientôt épuisées, elle fut dévorée tout entière. Il faut avoir vu cet horrible spectacle pour s'en former une idée. Le gouvernement est si barbare, que personne n'osa porter secours à cette infortunée. A un mille de la ville, on trouve Niemeczka Sloboda, petite ville fondée par des colons allemands. Nous y allions souvent, nous croyant heureux quand nous n'avions point sous nos yeux les mœurs sauvages des Moscovites. Un de nos officiers ayant promis le mariage à une jeune veuve de cette colonie, le beau-père de celle-ci, qui était depuis long-temps ingénieur dans l'armée moscovite, se proposa de profiter de l'occasion pour quitter ce maudit pays et retourner dans sa patrie. Le gouvernement ayant eu vent de son projet, il fut décidé que, pour l'empêcher de partir, on lui casserait les deux jambes, et qu'on lui couperait la main droite. Ce pauvre malheureux représenta qu'il ne pourrait plus faire le signe de la croix. On lui accorda, comme une grâce insigne, d'avoir la main gauche coupée au lieu de la droite. Quand il fut guéri, nous célébrâmes la noce chez une jeune veuve qui tenait auberge. Notre joie bien innocente déplut; la maison fut entourée, la veuve et l'ingénieur emmenés et conduits sur la place publi-

que, où ce pauvre homme fut achevé à coups de knout. On releva les vêtements de la veuve par-dessus sa tête, pour lui donner cinquante coups de knout, sans que ces sauvages se laissassent toucher par ses cris. Ses amis l'emportèrent chez elle demi-morte. Le lendemain de la Saint-Laurent, nous nous rendîmes avec la foule sur les bords de la Moskwa. Le patriarche arriva avec son clergé. Aussitôt qu'il eut béni le fleuve, et qu'il y eut fait descendre trois fois l'image de la Sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, les Moscovites de tout âge et de tout sexe se dépouillèrent sans aucune pudeur, et se jetèrent dans l'eau. Nous voulûmes plusieurs fois aller prendre des bains dans le fleuve; mais chaque fois nous fûmes obligés de nous éloigner, ne pouvant soutenir la vue des indécences que la foule commettait. » Pour revenir en Pologne, l'ambassade prit la route qu'elle avait suivie en allant à Moscou. G—r.

TANNER (THOMAS), biographe anglais, né en 1674, fut admis, à seize ans, au collège de la Reine à Oxford, où il se distingua par son application à l'étude, et par la rapidité de ses progrès. Au nombre de ses condisciples se trouvait Edmond Gibson (V. ce nom), depuis évêque de Londres; et la conformité des goûts établit entre eux une amitié qui dura toute leur vie. Son *Essai* sur l'histoire monastique de l'Angleterre (1) l'ayant fait connaître de Moore, évêque de Norwich, ce prélat lui procura la place de chancelier de son église, et lors de sa transmutation sur le siège d'Ély, une prébende de ce chapitre. Passionné pour les recherches d'histoire littéraire, Tan-

ner y consacrait les loisirs qu'il devait à son bienfaiteur et travaillait à justifier l'idée que les savants avaient conçue de son érudition. De nouveaux bénéfices furent le prix de ses honorables efforts. Archidiacre de Norwich et chanoine du chapitre de Christ d'Oxford, en 1731, il fut élu évêque de Saint-Asaph, et mourut à Oxford, en 1735, laissant à ses héritiers le soin de publier le résultat de ses recherches. David Wilkins, chanoine de Canterbury, mit enfin au jour le grand ouvrage de Tanner, sous ce titre : *Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de scriptoribus qui in Angliâ, Scotiâ et Hiberniâ, ad sæculi XVII initium floruerunt*, Londres, 1748, in-fol. Le savant éditeur a fait précéder cet ouvrage d'une *Notice*, tirée d'un ancien manuscrit, sur l'état des lettres dans la Grande-Bretagne avant l'invasion des Romains. La Bibliothèque de Tanner contient toutes les recherches de Leland, Bale, Pits et des autres biographes anglais qui l'avaient précédé; mais il a corrigé leurs erreurs et réparé leurs omissions. C'est l'ouvrage le plus complet que l'on connaisse sur l'histoire littéraire d'Angleterre. Il est rare en France. W—s.

TANNEVOT (ALEXANDRE), né à Versailles, en 1692, d'un père employé, on ne sait pas précisément à quel titre, dans les bâtiments du roi, fut, pendant soixante ans, dans les bureaux de MM. Lecouturier et de Boulogne. Il finit par devenir premier commis des finances et premier secrétaire de M. de Boulogne, alors contrôleur-général. Il avait exercé les fonctions de censeur royal, et en portait encore le titre lorsqu'il mourut, en 1773. Exempt d'ambition, il ne chercha point à faire fortune. Il fut

(1) Cet *Essai* parut en anglais, Oxford, 1695, n. 89.

toute sa vie un financier désintéressé et pauvre, et un poète médiocre. On a de lui : I. *Poésies diverses*, 1732, in-12 : nouvelle édition, 1766, 2 v. in-12. Le premier est divisé en deux parties, qui ont chacune leur table, quoique n'ayant qu'une pagination; ce qui fait que quelques bibliographes portent l'édition à trois volumes. On y trouve deux Tragédies déjà imprimées, trente Fables, quelques Odes, quelques Épîtres et des Chansons ou Pièces de circonstances. L'*Épître à mes livres*, antérieure ou non aux *Charmes de l'étude*, par Marmon-  
tel (qui sont de 1760), leur est certainement inférieure. Tannevot n'a pas été mieux inspiré dans son morceau intitulé : *A l'auteur d'une Épître à Uranie* (Voltaire). Les deux seules pièces qui soient supportables sont deux Chansons un peu longues, intitulées : le *Philosophisme* et l'*Esprit*. La dernière, contre le livre d'Helvétius, est citée quelquefois; elle commence ainsi :

O l'incomparable livre  
Que le livre *De l'esprit*.

II. *Sethos*, tragédie en cinq actes et en vers, 1739, in-8°. Cette pièce est tirée du roman de l'abbé Terrasson (V. ce nom). Elle n'a point été représentée; mais elle a été réimprimée, en 1766, parmi les *Poésies* de l'auteur, sous le titre de *Daluca*. III. *Adam et Ève*, ou la *Chute de l'homme*, tragédie en cinq actes et en vers, 1742, in-8°; réimprimée, en 1766, dans ses *Poésies diverses*. Beaucoup de passages sont imités du *Paradis perdu* de Milton, que Tannevot avait en le projet de traduire en vers français. IV. Les *Décrets divins*, ode sur la convalescence du roi, 1747, in-4°, réimprimée dans un *Recueil de pièces choisies sur les conquêtes du roi*, 1745, petit-in-8°, mais non

admise par l'auteur dans ses *Poésies*, en 1766. V. *Lettre à M. Kinglin, préteur de Strasbourg, sur le Livre d'estampes qu'il a fait graver à l'occasion du séjour du roi à Strasbourg*, 1744, in-4°, non compris dans les volumes de 1766. VI. *La Parque vaincue*, divertissement en un acte sur la convalescence de M. le duc de Fronsac, exécuté à l'hôtel de Richelieu, à Versailles, et imprimé en 1757, mais non reproduit dans les volumes de 1766. VII. *A Messieurs les docteurs de la maison et société de Sorbonne*, épître en vers, 1764, in-4°, qui valut à l'auteur un rescrit de la Sorbonne, qui lui rend grâce de son zèle à combattre les ennemis de la religion. L'*Épître* et le *Rescrit* sont dans les volumes de 1766. VIII. Quelques autres Pièces dans les journaux, ou imprimées séparément, mais faisant partie des *Poésies*, et dont l'énumération serait fastidieuse et superflue. Enfin Tannevot a eu part aux *Caractères de l'amour*, grand opéra joué en 1738; et il a été l'éditeur des *Motets de Lalande*, recueillis en 1728 (V. LALANDE, XXIII, 214); car il est l'auteur des *Préface*, *Avertissement* et *Avis*. A. B—r.

TANSILLO (LOUIS), poète italien, né, vers l'année 1510, à Venosa, d'une ancienne famille originaire de Nole (1), s'attacha au sort de la maison de Tolède, et servit avec distinction sous les ordres de don Garcia, fils de don Pedro, viceroi de Naples. Poète et soldat, il employa ses premières années à l'étude et à la guerre; ce qui l'empêcha de se livrer avec beaucoup d'assiduité à la composition de ses ouvrages, dont la perfection est moins le résultat du

(1) Mio padre a Nola, io a Venosa nappi.

travail que le fruit spontané d'un talent richement doté par la nature. Dans le dialogue intitulé : *Il Gonzaga*, le Tasse place cet écrivain au nombre des meilleurs poètes de son temps; et l'on ne peut que souscrire à un pareil suffrage : mais il n'en est pas de même de ceux qui prétendent élever Tansillo au-dessus de Pétrarque. Ces jugements, dictés par la passion, s'ils ne le sont pas par l'ignorance, ne font qu'abaisser les hommes qu'on essaie d'agrandir. Que dire aussi de Stigliani, qui soutient que son compatriote a été volé par Marini, à qui il a inspiré les plus beaux *Concetti* (2) ? La première production de Tansillo fut un poème, qui, tout en blessant les mœurs, jeta les fondements de la réputation littéraire de l'auteur. Nulle part peut-être la tradition des anciens usages ne s'est si bien conservée que dans quelques provinces du royaume de Naples. Cette liberté, ou plutôt cette licence de parler, qu'à une certaine époque de l'année les Romains accordaient à leurs esclaves, et qui a fourni à Horace l'une de ses plus belles satires (3), était jadis autorisée pendant les vendanges, à Nola, non loin du berceau des *Atellanes*. Alors toute distinction d'âge, de sexe, de rang, s'effaçait; et le dernier des paysans se permettait d'adresser aux passants les traits les plus mordants et les plus licencieux. Ce fut pour solenniser ces orgies que le poète composa le *Vendemmiatore*, où, sous le voile d'une allégorie piquante, il alarme la pudeur, sans lui porter ouvertement des atteintes. Ce poème, écrit dans l'automne de 1534,

parut cette année même, malgré la défense qui en avait été faite à celui qui était chargé d'en garder le manuscrit. Cette imprudence eut des suites fâcheuses pour l'auteur, dont l'existence était d'ailleurs fort agréable. En 1539, il suivit don Garcia en Sicile, où l'on préparait des fêtes pour célébrer le mariage de donna Antonia Cardona avec ce seigneur espagnol. Tansillo augmenta l'éclat de cette pompe par un intermède, représenté, avec une magnificence extraordinaire, à Messine. Le théâtre fut dressé sur deux galères jointes ensemble par une plate-forme, amarrées près du rivage et toutes pavoisées de drapcaux. La description de ce spectacle nous a été conservée par un historien contemporain (4), dont le récit a induit en erreur Fontanini, qui, n'ayant jamais vu cette pièce, a imaginé que c'était une pastorale intitulée *Tircis*, et que l'on devait regarder comme le premier essai de ce genre, en Italie : mais le savant Apostolo Zeno a prouvé (5) d'une manière péremptoire que ce poème, que l'on croyait perdu, et dont il possédait un exemplaire, n'était autre chose qu'un *long dialogue dramatique*, à-peu-près comme la *Cecaria* d'Épicure, qui aurait des titres bien plus incontestables à passer pour l'inventeur du drame pastoral, si l'on n'en trouvait déjà des traces dans quelques scènes de l'Orphée de Politién (V. BECCARI, IV, 5). En 1551, Tansillo fit partie de l'expédition que Charles-Quint dirigeait contre Tunis; et il combattit à côté de don Garcia de Tolède, sous les murs de l'ancienne ville d'*Aphro-*

(2) *Venne il Marini, e colla sua garbata ronchotta, gli carpi tutti i suoi migliori concetti.* LETTERE, pag. 118.

(3) La 7<sup>e</sup>. du 11<sup>e</sup> livre.

(4) Maurolico, *Rerum Sicannarum compendium.* Dans le *Miscellanea* de Baluze, II, 337.

(5) Voy. ses Notes sur Fontanini, I, 409.

*disium*, qui fut emportée d'assaut. En s'associant aux exploits de son protecteur, il ne laissait échapper aucune occasion de l'amuser et de le distraire: ce qui faisait dire à ce prince qu'il avait à son service un Homère et un Achille réunis dans la même personne. Tansillo reconnut cette faveur par l'honorable mention qu'il fit de son Mécène, dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Ce poète, d'un caractère doux et de mœurs irréprochables, ne put se soustraire aux rigueurs de l'inquisition, qui mit tous ses vers à l'*index*. Le seul ouvrage qui méritât cette rigueur était le *Vendemmiatore*, qu'il tâcha de se faire pardonner par un nouveau poème intitulé: *Le Lagrime di San Pietro*, dont le sujet indique assez le but. Cette composition, d'un cadre trop vaste pour être rempli, fut précédée par une *Canzone* adressée à Paul IV (6), et dans laquelle le poète implorait son pardon par d'humbles supplications et par le plus sincère repentir. L'effet de cette pièce surpassa l'attente de l'auteur, qui eut la satisfaction de voir son nom disparaître entièrement de la réimpression de l'*Index*, où l'on aurait pu sans injustice laisser le *Vendemmiatore*. Les Poèmes de Tansillo les plus estimés sont: *Il Podere* et la *Balia* (la *Ferme* et la *Nourrice*). Dans le premier, il donne des instructions pour le choix et l'entretien d'une maison de cam-

(6) Si dans cette pièce on ne trouvait pas les vers suivants:

..... *La Providenza*.....  
*Dua nomi, il Polo e'l Piero, in te congiunge,*  
*L'un con la fascia, l'altro col diadema.*

(Paul IV s'appelait *Pierre Curufa*), on pourrait douter que ce soit à Paul IV qu'elle s'adresse; car ce pape, mort le 19 août 1559, semble n'avoir pu prendre aucune part ni à la condamnation ni à l'absolution de Tansillo, dont les ouvrages furent mis à l'*index* par un décret du 30 décembre 1539.

pagne, et dans l'autre, il recommande aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Ces deux ouvrages, remarquables par la correction du style et par la beauté des détails, restèrent long-temps ignorés, après la mort de l'auteur, sur la date de laquelle on a beaucoup disputé. Tandis que Zeno la plaçait à l'année 1569, Crescimbeni la disait arrivée en 1571, et Tiraboschi en 1596 (7). On s'était généralement attaché à l'opinion du premier, soutenue par le témoignage d'Ammirato, qui, dans ses *Opuscoli*, raconte avoir laissé, en 1569, Tansillo vieux et malade à Gaëte, y exerçant les fonctions de gouverneur; mais ces calculs ont été redressés par Tafuri (8), qui a prouvé que ce poète mourut à Teano, dans le royaume de Naples, le 1<sup>er</sup> décembre 1568. On voit encore son tombeau dans l'église de l'Annunciade de la même ville. Contemporain de Bembo, de Casa, de l'Arioste, d'Annibal Caro, des deux Tasse, Tansillo ne le cède peut-être à aucun des écrivains de ce grand siècle, par la grâce du style, l'harmonie des vers, le choix des expressions; et si l'on est en droit de lui reprocher le mauvais usage qu'il a fait de ses talents, en traitant un sujet aussi libre que celui du *Vendemmiatore*, on se réconcilie facilement avec lui, lorsqu'on lui voit pleurer sincèrement sa faute, et consacrer le reste de sa vie à des travaux aussi recommandables pour le but que pour l'exécution. Ses ouvrages sont: I. *Il Vendemmiatore*, Naples, 1534, in-

(7) C'est une erreur très-grave de Tiraboschi, et qui a été reproduite dans toutes les éditions de son ouvrage. Elle nous paraît l'effet d'un déplacement de chiffres sous la main du copiste. Au lieu de 1569, on aura imprimé 1596.

(8) Voy. *Scrittori Napoletani*, t. III, partie II, pag. 297.

in-8°. ; Venise, 1549, in-8°, qui n'a que cent quatorze octaves, a été imprimé sous le titre suisse *di coltura sopra gli onne* (sans lieu ni nom), 1537, in-8°. Il existe où les vers de Tansillo dus avec d'autres poèmes, lesquels celui qui est intitulé *in lode della Menta*, là-propos au même auteur *ndemmiatore* a été traduit par Grainville, Paris, 12, et dédié aux *jeu-* qui comptent *leur seizième*, avec cette épigraphe, *Métromanie* :

prescriba la lecture à sa fille.  
version, intitulée : le *Jar-* r, ou le *Vendangeur*, ib., 3), in-12, fig., avec le rtient à Mercier (de Comui, répondant d'avance es qu'on eût pu lui adress- temple de saint Augustin, *l'Église, et scandalisait ne mère*. D'ailleurs il a ire de se charger de ce ns un moment où le *Ca-* issait des cendres du *Va-* Le *Lagrima di San Pie-* zacchi, 1585, in-4°. Les eux premières stances de me, qui n'a pas moins de ns, parurent à Venise, °., et furent attribuées au acci : mais cette produc- mérite inégal, appartient station à Tansillo, qui y loyé vingt-quatre ans, air la terminer. L'édition est très-fautive. On lui le de Venise, 1606, in- *gli argomenti e le alle-* *uzia Marinella, ed un-* *sine di Tommaso Costo:*

imité en français par Malherbe, Paris, 1587, 1588, in-4°. ; traduit en espagnol, par le p. Damien Alvarez, Naples, 1613, in-12. III. *I due Pellegrini*, Naples, Scoriggio, 1631, in-4°, très-rare. C'est la pièce qui a fait passer Tansillo pour l'inventeur du drame pastoral. Crescimbeni, Fontanini et quelques autres l'ont désignée arbitrairement sous le titre de *Tircis*. IV. *Sonetti e Canzoni*, Bologne, 1711, in-12. V. *La Balia*, *poemetto con annotazioni di Gio. Ant. Ranza*, Verceil, 1767, in-4° ; poème en trois chants et en tercets, trad. en vers anglais, par M. W. Roscoe, Dublin, 1800, in-12 ; 3<sup>e</sup> éd., avec le texte et une Notice sur Tansillo. VI. *Il Podere*, Turin, 1769, in-12 ; Venise, 1770, in-8° ; poème en trois chants et en tercets. VII. *Capitolo in lode del tingersi i capelli*, Naples, 1820, in-4°. Ce petit poème, adressé à Simon Porzio, a été publié dernièrement par le marquis Villarosa, à l'occasion d'un mariage. VIII. Deux Recueils, dont l'un intitulé : *Opere*, Venise, 1738, in-4° ; et l'autre : *Poesie*, Londres (Livourne), 1782, in-12 : c'est le premier qui est le plus complet. Outre les ouvrages dont on vient de rendre compte, il existe trois Comédies qui portent le nom de Tansillo, savoir : 1°. *Il Sofista, comedia bellissima*, Vicence, 1601, in-12. C'est le *Filosofo* de l'Arétin ;— 2°. *Il Cavallerizzo, comedia ingegnosa*, ibid., 1601 et 1608, in-12. C'est le *Marescalco* de l'Arétin ;— 3°. *Il Finto, comedia leggiadra*, ib., 1601, in-12. C'est l'*Ipocrito* de l'Arétin. Ces trois pièces ont été réimprimées ensemble, ibid., 1610, in-12. C'est un certain Jacques Doroneti qui est l'auteur de cette fraude, dont on ne s'est aperçu que tard, par la précau-

tion que cet éditeur avait prise de supprimer les passages les plus libres de l'Arétin et de changer, avec les titres, les noms des acteurs, et le commencement des prologues. Voy. Nicodemo : *Addizioni al Toppi*, p. 159; — Nicéron, xviii, 349 : *Giornale de' letterati d'Italia*, xi, 110.

A—C—S.

TAN-TAO-TSI, l'un des plus grands ministres et des plus habiles généraux qu'ait eus la Chine, florissait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne, sous les premiers empereurs de la petite dynastie des Soung. Son courage et ses talents le firent connaître d'On-ty, fondateur de cette dynastie, qui l'éleva aux premiers emplois de l'armée. Lors de son avènement au trône, ce prince le créa ministre de la guerre, et lui laissa le soin de distribuer aux officiers et aux soldats des récompenses proportionnées à leurs services. Tan-tao-tsi justifia la confiance de son souverain, et mérita l'estime publique par la sagesse de ses mesures et par son désintéressement. On-ty mourut en 422, après avoir donné la régence de l'empire à ses quatre principaux ministres, en attendant la majorité de Chao-ty, son fils aîné, qu'il avait établi son successeur. Les vices de ce jeune prince l'ayant fait juger indigne du trône, les régents lui substituèrent Ouen-ty, l'un de ses frères. Trois des ministres craignant que Chao-ty ne tentât de reprendre l'autorité, résolurent de le faire mourir; et malgré les représentations de Tan-tao-tsi, qui ne partageait pas leur manière de voir, ils exécutèrent un crime qu'ils jugeaient nécessaire à la tranquillité de l'état. Le nouvel empereur ne pouvait pas conserver à sa cour les meurtriers de son frère : il les dépouilla

de leurs emplois, et les exila. Ceux-ci, craignant qu'il ne portât plus loin la vengeance, prirent les armes. Cette sédition fut étouffée promptement par Tan-tao-tsi, que l'empereur avait investi de toute sa confiance. Tout le temps qu'il fut à la tête de l'armée, il comprima les rebelles, et battit les Tartares. L'envie parvint cependant à rendre sa fidélité suspecte. Ouen-ty, alors malade, se laissa persuader que son général n'attendait que sa mort pour s'emparer du trône au préjudice de l'héritier légitime. Mandé à la cour, sous quelque prétexte, Tan-tao-tsi fut retenu prisonnier. Il prévint sur-le-champ le sort qui le menaçait, et dépoignant les marques de sa dignité, qu'il foula aux pieds : « On en veut, dit-il, à mes jours; mais en me faisant mourir on renverse le boulevard de l'empire. » L'empereur, dont la santé se rétablissait, se refusait de croire à la trahison du guerrier qui lui avait donné tant de preuves d'attachement; mais enfin, vaincu par les importunités des courtisans, il signa son arrêt de mort, en 436. L'invasion des Tartares ne tarda pas à venger Tan-tao-tsi, que ses vertus rendaient digne d'une meilleure fin. On trouve une *Notice sur ce guerrier célèbre*, dans les *Mémoires sur les Chinois*, v, 72-80. W—s.

TANTARANI, Moineddin Achmed, est cité dans l'*Histoire des poètes de Douletschah Samarcandi*, comme l'un des plus distingués. Suivant cet historien, il fut professeur à Bagdad, au collège Nizamia, du temps de Nizam Almouk, qui mourut en 485 de l'hég. (1091); et quoique son talent pour la poésie fût son moindre mérite, il composa cependant beaucoup de morceaux de poésie arabe, avec un art extraordinaire. On dis-

tingue surtout son *Poème* en l'honneur de Nizam Almouk, où il réunit les doubles rimes à la répétition de la même syllabe, à la fin des vers, l'emploi fréquent de beaucoup de mots formant le même son. C'est ce poème si ingénieux, si vanté dans tout l'Orient, que M. de Sacy a publié, dans sa *Chrestomathie*, avec une traduction française et de savantes notes, où il a fait usage de gloses inédites, pour éclaircir les endroits obscurs. Cette traduction a été composée d'après le manuscrit arabe de la bibliothèque royale de Paris, coté 1454, d'après deux autres manuscrits, l'un de la bibliothèque bodlej., n<sup>o</sup>. 1274, l'autre de la bibliothèque de Leyde, n<sup>o</sup>. 1637, et d'après un commentaire qui se trouve à ce dernier manuscrit. Tantarani a mis aussi en vers le *Traité* de jurisprudence, intitulé, *Vasit* du célèbre Gazali, dont il avait été le disciple. Z.

TANTALE, chef des Lusitaniens, réunit tous les suffrages après l'assassinat de Viriathe, et fut élu généralissime des troupes lusitaniennes; mais moins heureux que son prédécesseur, il entreprit imprudemment le siège de Ségontia, et se vit bientôt enveloppé par l'armée de Servilius Cépion. Tantale fut obligé de mettre bas les armes avec toute son armée, l'an 141 avant J.-C., à condition cependant que les Romains donneraient à ses soldats des terres à cultiver pour qu'ils pussent subsister sans être forcés de se livrer au brigandage. B—P.

TANUCCI (BERNARD), ministre napolitain, né en 1698, à Stia en Toscane, apprit le droit à l'université de Pise, où il eut pour maître Averani. A peine ses études furent-elles terminées qu'il prit rang parmi les professeurs de la même école où

il s'était fait remarquer comme élève. Il y signala sa présence par la chaleur avec laquelle il appuya l'ancienne prétention des Pisans à la découverte des Pandectes. Il eut pour adversaire Grandi (*Voy. ce nom*, XVIII, 292), qui soutenait que ce manuscrit, conservé jadis à Pise, ne provenait pas d'Amalfi, comme on l'avait donné à entendre, et que le droit romain n'était pas non plus resté inconnu dans les provinces de l'empire d'Occident jusqu'à la prise de cette ville, en 1135. Quoiqu'il fût difficile de marquer avec précision d'où les Pisans avaient tiré ce trésor de jurisprudence, il lui paraissait plus que probable qu'il leur avait été apporté de Bologne, ou de Constantinople, par quelqu'un de leurs compatriotes. Tanucci s'éleva contre ces opinions, et, ne se bornant pas aux armes de la dialectique, il excita autour de lui les passions haineuses, qui ne sont guère destinées à jouer un rôle dans les discussions littéraires. La question prit un caractère grave; et les habitants de Pise, auxquels on avait fait accroire qu'en leur contestant la découverte des Pandectes, on déchirait l'une des plus belles pages de leur histoire, s'ameutèrent contre Grandi, mis dans un embarras plus grand encore par la publication d'un nouvel ouvrage de Tanucci (1). L'attitude du peuple devint si menaçante que les recteurs de l'université eurent recours à l'autorité pour faire cesser ce scandale. Le grand-duc imposa silence aux deux partis. Celui qui sortait triomphant de la lutte, obéit sans peine à cette résolution; il n'en fut pas de même de Grandi, qui, ayant eu l'imprudence de recommencer l'attaque,

(1) *Voy. Fabroni, Vita Italorum*, tome VIII, p. 248.



acheva de se perdre dans l'opinion publique. Tanucci, qui aurait pu abuser de la victoire, eut la générosité d'offrir une réconciliation ; et cet acte rétablit la bonne intelligence entre deux rivaux qui étaient plus faits pour s'estimer que pour se combattre. A cette dispute, qui avait fondé la réputation littéraire de Tanucci, succédèrent d'autres débats, qui préparèrent son élévation. L'infant don Carlos (V. CHARLES. III, tom. VIII, 151), en traversant la Toscane, vit la discipline de son armée compromise par l'impunité qu'un soldat espagnol avait trouvée dans les murs d'un couvent. Quel que fût le respect de ce prince pour la religion et ses ministres, ne voyant aucun rapport entre l'hommage dû à la divinité et l'inviolabilité réclamée en faveur d'un assassin, il insista pour que le meurtrier fût livré au bras de la justice, et desira en même temps qu'un jurisconsulte expérimenté examinât sans prévention l'origine et les conséquences de cette partie des immunités ecclésiastiques. Tanucci, qui s'était chargé de cette tâche, établit que le droit d'asile, contraire aux lois humaines et divines, devait être regardé comme subversif de tout pouvoir légitime. L'ouvrage fut supprimé à Rome ; mais l'auteur, employé dans l'armée espagnole, suivit don Carlos à la conquête du royaume de Naples, où il franchit bientôt tous les degrés de l'ambition. Ce pays respirait à peine de la longue oppression des vice-rois, qui avaient fait, de la contrée la plus florissante, l'état le plus malheureux. Le peuple y gémissait dans le plus honteux esclavage, et la fortune publique, confiée à des mains avides, y était exploitée au profit des princes étrangers. L'agriculture, le com-

merce, entravés par de nombreux obstacles, sans encouragements et sans but, présentaient le spectacle le plus affligeant. Quelques hommes instruits avaient, par intervalle, élevé la voix pour faire cesser tant de désordres ; mais leur patriotisme, impuissant pour arrêter le mal, n'avait abouti qu'à les perdre ; et l'exemple de Giannone n'était fait pour encourager personne. Charles III, en prenant les rênes du gouvernement, sentit la nécessité de guérir des plaies aussi profondes ; mais plus capable de vouloir le bien que de l'opérer, il s'en rapporta aux lumières de Tanucci, qui, sans aucune expérience des affaires, attaqua les prérogatives de la cour de Rome et les privilèges des nobles, avec beaucoup plus d'acharnement que de prudence. Il obligea les barons à répondre aux griefs de leurs vassaux, qu'ils devaient désormais s'habituer à considérer comme les sujets de leur commun maître : il diminua les taxes de la chancellerie romaine ; défendit les nouvelles acquisitions aux *manos-mortas* ; borna la juridiction des évêques, et enleva au nonce du pape le droit qu'il s'était arrogé de prononcer des arrêts, et de les faire exécuter sous les yeux même du monarque. Mais ces coups, frappés isolément et sans aucun plan combiné, ébranlèrent l'ancien édifice sans poser les bases du nouveau. Se reposant sur la foi des traités et sur la protection de l'Espagne, Tanucci se crut dispensé de pourvoir à la sûreté de l'état : cette négligence qui, dans la guerre de la *Pragmatic sanction* (1740), avait exposé Charles III à signer un acte de neutralité sous le canon d'un amiral anglais, se prolongea pendant tout le règne du successeur de ce prince, et fit descendre le royaume

les du rang des puissances militaires de l'Europe. Tanucci ne régla eux les affaires de la justice; tribunaux, qui par leur indécision auraient pu atténuer les vices du corps social, virent souvent leurs arrêts cassés par des ordonnances, et la volonté d'un ministre prévalait aux décisions des juges. Mais, il est vrai, l'idée de réformes fut égarée pour rédiger le projet du nouveau code, dont les noms de Varicciucca, de Joseph-Aurèle Narano, de Joseph-Pascal Ciarantissiaient le mérite. La nation attendait avec impatience le jour où elle pourrait saluer son roi du titre de législateur; mais de tous côtés il ne resta qu'un monarque égaré du zèle et des lumières des magistrats qui avaient présidé à l'entreprise; et le *Codice* imprimé à un petit nombre d'exemplaires, est demeuré presque inconnu dans le pays qu'il devait régir. De ce côté que l'on examine cette arrière-pensée politique de Tanucci, on voit en vain ce qui a pu servir à la haute réputation laquelle il s'éleva de son vivant; et qui ne l'a pas abandonné à la mort. Son système financier était faux; car, dans un pays où l'on aurait dû encourager les arts, perfectionner les méthodes, tracer des routes, ouvrir des ports, creuser des canaux, établir des manufactures, il ne chercha que dans les ressources que dans les impôts, dont il hérissa le royaume, à l'oppression de l'industrie et de la culture. Il ne se montra pas plus disposé à protéger les savants qu'il ne le fut de tous côtés pour lui offrir de leurs veilles. On a vu qu'il fit des jurisconsultes: on

ne sera pas moins surpris en apprenant que ce fut sous son ministère que l'abbé Genovesi mourut dans l'obscurité et la misère; que Giannone gémit douze ans dans les prisons de Piémont et que, dans un pays, qui s'honorait de posséder Pratilli, Martorelli, Mazocchi, on ait songé à faire venir Venuti et Baiardi pour expliquer les antiquités d'Herculanum. Ce qui paraît avoir contribué à égarer l'opinion publique sur Tanucci, c'est la fermeté qu'on lui vit déployer contre l'établissement de l'inquisition. Mais repousser cet odieux tribunal, c'était faire respecter un ancien privilège, dont les Napolitains s'étaient toujours montrés jaloux. Il fallait bien plus de docilité que de courage pour suivre l'impulsion de toutes les classes des citoyens, et surtout celle des magistrats qui s'étaient déclarés les premiers contre les empiétements du cardinal Spinelli. Tanucci exerça une influence plus réelle et plus funeste lorsque, resté dépositaire de la confiance de son maître appelé à succéder en Espagne à Ferdinand VI, il entoura le jeune monarque d'hommes médiocres, se flattant ainsi de se perpétuer dans le pouvoir. Il dut d'abord le partager avec les membres d'un conseil de régence que Charles III avait institué par son acte de renonciation du 6 octobre 1759. Mais il ne tarda pas à l'emporter sur ses collègues; et ce fut pendant la minorité du roi, que, fort de l'appui du cabinet de Madrid, il entreprit de soustraire le royaume à toute dépendance du Saint-Siège. Il profita de l'atteinte portée au pouvoir spirituel par l'expulsion des jésuites, par les démêlés de Clément XIII avec la cour de Parme, et par des clamours qu'excitèrent en Europe l'apparition de la bulle *In* ex

na Domini, pour ordonner, en 1769, l'occupation de Bénévent et de Pontecorvo, à l'exemple de la France, qui avait pris possession d'Avignon. Ce premier acte d'hostilité fut le signal d'une guerre, que Tanucci conduisit avec plus de témérité que de raison. En 1772, il essaya de s'emparer des duchés de Castro et de Ronciglione, en faisant valoir les droits du roi de Naples comme héritier des Farnèse; il supprima ensuite un grand nombre de couvents en Sicile, distribua des abbayes, suscita des querelles sur la nomination des évêques, sur leur juridiction, et presque sur leurs devoirs. Cette conduite altéra la bonne intelligence qui régnait entre la cour de Naples et le Saint-Siège et qui paraissait cimentée par le concordat de 1741. On perdit même tout espoir de conciliation lorsqu'on menaça pour la première fois de supprimer l'hommage de la haquenée; et l'on ne sait pas où l'esprit novateur du ministre se serait arrêté, si le mariage entre Ferdinand et une archiduchesse d'Autriche (*Voy. CAROLINE*, au Supplément) n'avait pas affaibli son crédit, la nouvelle reine l'ayant regardé, dès le premier instant, comme le seul obstacle à l'accomplissement de ses projets. Après avoir lutté quelque temps contre l'ascendant toujours croissant de cette princesse, le favori de Charles III dut se retirer le jour où elle se présenta au conseil avec toutes les avantages d'une mère qui venait de donner un héritier au trône. Tanucci, remplacé (octobre 1776) par le marquis de la Sambuca, ancien ambassadeur à la cour de Vienne, eut assez d'esprit pour prévoir les maux dont le royaume était menacé; mais ayant à se reprocher de

n'avoir pas assuré le bonheur d'une nation par des institutions sages et durables, il descendit au tombeau, en regrettant les honneurs perdus, plutôt que le bien qu'il n'avait pas su faire. Il mourut à Naples, le 29 avril 1783. On a de lui : I. *Epistola ad nobiles socios Cortonenses, in qua nonnulla refutantur ex Epistola Guidonis Grandi, de Pandectis*; etc., Lucques, 1728, in-8°. Cet ouvrage fut supprimé par ordre du grand-duc de Toscane. II. *Difesa seconda dell' uso antico delle Pandette, e del ritrovamento del famoso manoscritto di esse in Amalfi*, Florence, 1729, in-4°. III. *Epistola de Pandectis Pisanis in Amalphitanâ direptione inventis, ad academicos Etruscos, in qua confutuntur quæ Guido Grandius opposuit Fr. Taurellio, et Hen. Brenckmanno; et defensio usûs antiqui Pandectarum*, ibid., 1731, 2 vol. in-4°. On avait déjà disputé sur la découverte des Pandectes : le premier qui se prononça contre les prétentions des Pisans fut Donato-Antonio d'Asti, dont l'ouvrage est intitulé : *Sull' uso ed autorità della ragion civile nelle provincie dell' impero occidentale dal di che furono inondate da' barbari fino a Lottario II*, Naples, 1720, in-8°. Grandi et tous ceux qui en ont parlé après lui ont profité des recherches de ce savant jurisconsulte (2). IV.

(2) Pour compléter l'article de Tanucci, il n'est pas inutile de donner la liste des ouvrages de son adversaire Grandi : 1°. *Epistola de Pandectis et J. Averanum*, Pise, 1726, in-4°; et Florence, 1727, in-4°, seconde édition, augmentée de notes et de pièces justificatives. 2°. *Vindicia pro sua epistola de Pandectis adversus inanes quædam et oppugnationes B. Tanucci, in ejus libello, non ita pridem Luca impresso, expositas*, Pise, 1728, in-4°. 3°. *Nuova disamina della storia delle Pandette pisane, e di chi prima le rammentasse, di Bartolo Lucuberti* (anagramme d'Alberto Bartolucci, domestique de l'auteur), Firenze 1730, in-4°. 4°. *Stomatidis Brava, patricii Trunensis, disquisitionis critica*

*Dissertazione del dominio antico de' Pisani sulla Corsica*, dans l'*Istoria del regno di Corsica*, par Cambiagi, tome 1, pag. 165, et dans le Recueil intitulé : *Saggi di dissertazioni Etrusche di Cortona*, tome VII, pag. 173. Laestre fit insérer un *Elogio del marchese Tanucci*, dans les *Novelle letterar. fiorentine* de 1783, col. 385. A—G—S.

TAPPER (RUEWARD), doyen et chancelier de l'université de Louvain, né à Enkhuysen, fut envoyé au concile de Trente par l'empereur Charles-Quint, qui avait conçu la plus haute estime pour ses connaissances et le zèle avec lequel il défendait la doctrine catholique. Il eut aussi à soutenir contre Baius quelques débats qui lui attirèrent, peut-être mal-à-propos, l'accusation de Pelagianisme. Appelé à Bruxelles par Philippe II, il y mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-douze ans, le 2 mars 1559, laissant ses biens aux pauvres, et sa bibliothèque à la faculté de théologie de Paris. Ses

œuvres ont été recueillies à Cologne, 1582, in fol. Nous citerons seulement : I. *Explicatio articulorum facultatis*, dédié au roi Philippe II. Dans sa préface, l'auteur fait voir, d'une manière claire et solide, que, depuis les apôtres, l'église a constamment fait usage de l'autorité que J.-C. lui a confiée, et qu'elle a décidé en dernier ressort les questions qui se sont élevées parmi les fidèles : « D'après » les ordres de l'empereur Charles- » Quint, dit-il, j'ai recueilli les tra- » ditions de notre faculté de Lou- » vain, qui a sans cesse combattu les » erreurs des novateurs. Dans mes » leçons, j'établissais la foi de l'é- » glise d'après les saintes écritures » et d'après la tradition. Ces le- » çons dogmatiques se sont données » avant l'époque où je reçus ordre » de l'empereur de me rendre au » concile de Trente. Un de mes élè- » ves prenait dans mes leçons ce qui » lui convenait, passant ce qui con- » trariait sa manière de penser. Il » communiqua ses cahiers, et cette » mauvaise rapsodie a été imprimée » à Lyon, comme venant de moi. » Ne pouvant souffrir de pareille » infidélité, et à la prière de mes » amis, je publie mes leçons telles » qu'elles ont été données. » Un des élèves de Tapper, Lindan, évêque de Ruremonde, a publié les discours théologiques de son maître sous ce titre : *Ruewardi Tapperi, Decani et Cancellarii Lovaniensis, Orationes theologicae, potissimas religionis catholicae controversias, et veram Germaniae pacandae rationem explicantes. Una cum aureo ejusdem corollario, de veris calamitatum Belgii causis atque remediis, ad Carolum V et Ferdinandum I.* Cologne, 1577. Dans la préface, adressée à l'empereur Rodolphe, l'é-

de interpolatione Gratiani (pseudonyme), Bologne, 1694 (Baema, 1730), in-4°. 5°. *Epistola ultra J. Aversano, de Pandectis*, inédit. Voy. Brekman. *Historia Pandectarum, seu fatum exemplaris florentini*, etc., Utrecht, 1722, in-6°. Valsecchi (virginus) *Epistola de veteribus Pisana civitatis, constitutis, ad Guidonem Grandi*, Florence, 1727, in-4°. Schwan (Christ. Gottl.) *Disquisitio an omnia pandectarum exemplaria, qua adhuc extant, a florentinis manaverint*, Altorf, 1733, in-4°. Brekman. *Epistola ad Fr. Nesselinum, qua examinantur praecipua capita epistolae Guidonis Grandi de Pandectis; nec non dissertationi similis, auctore Schwartzio*, Utrecht, 1733, in-4°. Guadagni, *de Florentino Pandectarum exemplari, an sit imperat. Justiniani archetypum, dissertatio*, Rome, 1752, in-8°. Leipzig, 1752, in-8°, et Siennae, 1755, in-8°. Borgo dal Borgo. *Dissertazione sopra i codici Pisani delle Pandette*, Pise, 1765, in-4°. et Struvius (Burchard. Gottl.) *Dissertatio de controversiâ inter Grandium et Tanucium*, Leipzig, 1740, et dans la *Bibliotheca selectiss. juris*. Voyez aussi le *Journ. littér. de l'Allemagne*, année 1742, tom. 2, part. 2. L'université de Moscou a proposé, en 1824, un prix de deux cent cinquante roubles pour l'examen approfondi de l'origine de ce manuscrit des Pandectes florentines (*Bulletin histor.*, juin, 1824, p. 381, tom. 1, n°. 407).

diteur dit : « Ces discours, que je vous offre, sire, sont ceux d'un maître qui a laissé dans le cœur de ses élèves de précieux souvenirs. » Tapper était considéré comme un oracle, non seulement à Louvain, dans les provinces belgiques et à la cour de l'empereur, mais les étrangers eux-mêmes accouraient pour entendre sa voix. L'empereur Charles-Quint le faisait venir près de lui pour le consulter dans les grandes questions qui regardaient l'état de la religion en Allemagne et dans la Belgique. Ayant été envoyé, par ce prince et par son fils Philippe, au concile de Trente, il se fit tellement remarquer dans cette auguste assemblée, que les légats du souverain pontife et les présidents du concile lui assignèrent une place honorable, et on ne publia ni canons ni décrets avant qu'il n'y eut donné la dernière main. » II. *Ruardi Tapperi quæstio quodlibetica de effectibus quos consuetudo operatur in foro conscientie, etc. pronunciata publice Lovanii in scholis Artium*, 1520, in-4°. III. *Tapperi Epistolæ alternæ de gratiæ et liberi arbitrii concordia cum Ant. Reginaldo de gratiâ efficaci*, 1706, in-fol. Les novateurs publièrent contre lui le libelle suivant : *Ruardi Tapperi enchusani hæreticæ pravitatis primi et postremi per Belgium inquisitoris apotheosis sive satyra in ipsum*. Franeker, 1643, in-12. G—r.

TAPLIN (GUILLAUME), chirurgien vétérinaire anglais, mort en janvier 1807, est regardé, par ses compatriotes, comme le promoteur des progrès qu'a faits l'art vétérinaire dans ces derniers temps. On a de lui : I. *Observations sur l'état actuel du gibier en Angleterre,*

1772, in-8°. Après avoir exposé les causes de la rareté du gibier, l'auteur propose, pour prévenir l'épuisement, de considérer comme un seul et même possesseur le revenu annuel de cinq livres et moyennant quoi, dit-il, le gibier aura autant de protecteurs qu'il y a maintenant d'ennemis. II. *Dictionnaire sur l'écurie du gentleman. Nouveau système de ferrure*, 1790, 2 vol. in-8°. Ce livre est supérieur à tout ce qu'on a vu jusqu'alors sur le même sujet. L'auteur fut blâmé du ton de son ouvrage dont il s'exprimait à l'égard des devanciers. III. *Observations pratiques sur les blessures faites aux chevaux par des épines, sur les moyens de les guérir, sur les instructions sur la manière de les traiter et guérir*, 1790. IV. *Compendium, ou Traité abrégé de la ferrure pratique expérimentale*, 1796. V. *Dictionnaire de la chasse*, 1804. VI. Quelques morceaux détachés, insérés dans le *Magasin de la chasse* (Société de la chasse royale), particulièrement les descriptions de la chasse royale dans la forêt de Windsor, écrites dans le véritable esprit d'un chasseur. On croit que Taplin fut l'éditeur de ce *Cabinet du chasseur*, 2 vol. ouvrage de luxe, contenant l'histoire et la description des variétés de gibier et de la description des variétés de chiens de chasse. Des chagrins domestiques tristèrent ses dernières années et firent même ses facultés intellectuelles.

TARABOLOUS (ALI-PACHA), nommé, parce qu'il était de Tarabolo, fut fait grand vizir par Achmet III en 1693. Son ministère fut troublé par la prise de Scio, dont les Vénitiens s'emparèrent, et par le pillage de la caravane de la B

les Arabes. A la mort d'Ach-arabolous-Ali, qui n'avait ni s, ni adresse, crut, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, pouvoir placer sur le trône un verain de son choix. Il préféra élever Ibrahim, fils d'Ach-arabolous, âgé seulement de trois ans, sous le nom duquel il espérait régner : il était appuyé, dans ses projets, sur son ambition, par le muphti. Son plan n'eut pas de succès ; et les Arabes furent forcés de se prosterner devant les pieds de Mustapha II, lors de sa proclamation, en 1695. Le sultan souverain dissimula son ressentiment ; mais dès la même année le sultan fut déposé, et le grand vezir Ibrahim fut étranglé, sous prétexte de rébellion : il ne laissa que la réputation d'un fripon et d'un ambitieux roi.

S—Y.

RAFAB (AMROU BEN ALA) est l'auteur de l'un des sept poèmes arabes connus sous le nom de Moallakah (1). Livré aux plaisirs et à la poésie, aimant et cherchant les femmes, sans aucun souci de l'avenir, Tarafah dissipa son patrimoine, par sa conduite déréglée, et la négligence de sa famille. Il ne fut point ses penchants voluptueux dans le poème que nous possédons de lui. La brièveté de la vie, et le sage qui cultive la vertu, sont l'objet de ses chants et les motifs sur lesquels il prétend se justifier Tarafah, qui vivait près de la

naissance de Mahomet, c'est-à-dire vers la fin du sixième siècle de notre ère, mourut à l'âge de 26 ans, par la perfidie d'Amrou, roi de Hira. On raconte que ce poète et son oncle Motalammes, ayant fait des vers satiriques contre un des rois de Hira, en Arabie, ce prince, pour se venger, leur donna des lettres cachetées, avec ordre, à l'un de ses gouverneurs, auquel ils devaient les remettre, de tuer les porteurs. Motalammes, plus rusé, ouvrit la lettre et ne la remit point ; Tarafah, qui voulut s'acquiescer de la commission, obéit et en fut la victime. Le savant Reiske a publié à Leyde, en 1742, sa *Moallakah*, avec une traduction latine, des gloses arabes, un prologue et des notes remplies d'érudition. Cet ouvrage donne lieu de regretter que Reiske n'ait pas laissé le recueil entier des Moallakah (2). J—N.

TARAISE, patriarche de Constantinople, était né dans cette ville au milieu du huitième siècle, de parents patriciens. Son père se nommait Georges, et sa mère Eucratie. Les talents qu'il annonça de bonne heure lui ouvrirent la carrière des emplois. Il fut revêtu de la dignité de consul, et devint ensuite premier secrétaire-d'état. Après la mort du patriarche Paul, l'impératrice Irène jeta les yeux sur Taraise pour lui succéder. Il se défendit d'accepter cette charge, donnant pour motif de son refus qu'ayant vécu jusqu'alors dans le monde, il n'avait pas les qualités d'un prélat. Mais Irène ayant insisté, Taraise fut obligé de se sou-

1. On en croit une note tirée d'un manuscrit Moallakahs, qui est dans la bibliothèque de Saxe-Gotha, ce nom de *Moallakahs* (suscipit, non point comme on dit, de ce que ces ont été suspendus à la porte de la mosquée de ce que les Arabes, en entendant un morceau de poésie d'un mérite supérieur, s'écriaient, dans leur admiration *Alla kon* (chez-le), c'est-à-dire, gravez-le dans votre cœur. (*Journ. des sav.*, 1820, p. 279 et 280).  
C. M. P.

(2) Les auteurs des six autres Moallakahs sont Zoheir (Voy. ce nom) ; Amriah-Cais (tom. II, p. 63) ; Amrou ben Kethoum, dont M. Kossarthen a publié le poème, l'été, 1819 (*Journ. des sav.*, mai 1820, p. 272) ; Haroth ben F... (XIX, 481) ; Antarah (II, 246) ; (XXIII, 503).

mettre. Toutefois il exigea qu'un concile général serait assemblé pour mettre fin aux désordres occasionnés par les iconoclastes. Il fut consacré le jour de Noël, l'an 784; et il s'empessa d'adresser sa profession de foi au pape Adrien et aux évêques d'Asie. Le concile s'ouvrit le 1<sup>er</sup>. août 786, à Constantinople, dans l'église des Saints-Apôtres; mais la violence des Iconoclastes ayant empêché les pères de délibérer, il fut transféré, l'année suivante, à Nicée, où Taraise se rendit accompagné des légats du pape et des députés des églises d'Orient. Ce concile condamna l'hérésie des iconoclastes, et rétablit le culte des Images. Taraise s'empessa de faire exécuter cette décision. Plein de zèle pour le maintien de la discipline apostolique, il fit disparaître tous les abus qui s'étaient glissés dans l'administration des choses saintes, et condamna les simoniaques. Il bannit le luxe de sa table et de sa maison, assigna sur ses revenus des sommes suffisantes pour subvenir aux besoins des pauvres, qu'il visitait fréquemment, et se consacra tout entier à l'instruction des peuples. Taraise s'opposa vivement au dessein de Constantin de répudier son épouse pour placer sur le trône une des suivantes d'Irène, sa mère (V. CONSTANTIN VI, IX, 479); mais il n'osa pas excommunier ce prince, dans la crainte qu'il ne se déclarât pour les iconoclastes. Cette condescendance, qui fut regardée comme une faiblesse, ne le garantit point de la haine de l'empereur. S'il ne fut pas forcé d'abandonner son siège, il eut la douleur de voir ses proches bannis, et les domestiques qui lui témoignaient de l'attachement, remplacés par de vils espions. Malgré les infirmités dont il était accablé,

il remplit tous ses devoirs, avec le même zèle, jusqu'à sa mort, arrivé en 806, le 25 février, jour où l'église honore sa mémoire d'un culte particulier. Ses restes furent déposés dans un monastère qu'il avait fondé sur les rives du Bosphore. Nous avons le *Discours* de Taraise à l'impératrice Irène, pour se défendre d'accepter les fonctions de patriarche, ainsi que ses *Lettres* au pape Adrien et aux évêques, dans le recueil des *Conciles* du Père Labbe VII, 34 et suiv. Sa *Vie*, écrite par Ignace, son disciple, et depuis métropolitain de Nicée, a été traduite en latin, par Gentien Hervet. Cette version, publiée par Surius, l'a été depuis dans les *Acta sanctorum*, avec un commentaire du P. Henschen. On en trouve un bon extrait dans les *Vies des pères* de Butler, traduit en français par Godescard. W—s.

TARAUDET, voy. FLASSANS.

TARBÉ (PIERRE-HARDOUIN), né à Sens, le 28 décembre 1728, acquit, en 1762, l'imprimerie du diocèse, et s'occupa, dès cette époque, de recherches historiques sur la ville et le diocèse de Sens. Le *Dictionnaire des Anonymes* le désigne, sous le numéro 455, comme auteur de l'*Almanach historique du diocèse de Sens*, qu'en effet il rédigea pendant dix-neuf ans, de 1763 à 1781 inclusivement. Cet almanach, qui a eu beaucoup de vogue, et dont la collection est recherchée, contient, dans les premières années, des anecdotes sur l'histoire civile, ecclésiastique et militaire de la ville de Sens, et depuis l'année 1770, la description historique et topographique des villes, bourgs et villages du diocèse, par ordre alphabétique. A partir de l'an 1782 jusqu'en 1790, le même ouvrage a été rédigé

Tarbé des Sablons, auteur *de plusieurs ouvrages historiques sur le bailliage de Sens*, publiés, en 1787, à la 3<sup>e</sup> édition in-4<sup>o</sup>. de la Cour de Sens (*Dict. des Anonymes*, 3), et d'un *Manuel pratique et utile des poids et mesures*, qui a eu un grand nombre d'éditions in-18, in-12 et in-8<sup>o</sup>. Son père, qui a joui d'une grande réputation d'honneur et de probité, est mort le 1784, laissant plusieurs fils, remplis des fonctions honorables. Les deux aînés (*V. les artistes*), nous nommerons : 1<sup>o</sup>. **TARBÉ DES SABLONS**, chevalier de la légion d'honneur, dont nous avons parlé ci-dessus, et déjà cité, à AILLY, pour la fermeté qu'il a eue, comme maire de Melun, et l'arrestation de ce savant. 2<sup>o</sup>. **TARBÉ DE VAUXCLAIR**, inspecteur-général des ponts et chaussées, maître des requêtes au conseil. 3<sup>o</sup>. **M. TARBÉ DE SAINT-VIN**, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la légion d'honneur, décédé le 24 décembre 1821. Ses trois frères ont obtenu individuellement du roi, en février 1816, des lettres d'anoblissement. 4<sup>o</sup>. **M. MORE TARBÉ**, imprimeur de la Cour, connu par son goût pour les lettres, et qui rédige, depuis 1810, l'*Almanach historique et géographique* du département de l'Yonne, à la ville de Sens. S—G—S.

**TARBÉ (LOUIS-HARDOUIN)**, avocat, précédent, naquit à Sens, le 1753, et y fit d'excellentes études au collège, dirigé par les professeurs de l'université, qui ont dû succéder aux Jésuites. Son goût naturel le portait vers les lettres; mais des circonstances le forcèrent d'entrer à Paris, comme homme de loi : il y suivit

les leçons de l'école de droit, et se fit recevoir avocat. Bientôt il fut appelé à un autre genre de travail. Un rapport lumineux dans une affaire importante le fit remarquer de M. Lefebvre d'Ormesson, contrôleur-général des finances, qui l'admit dans ses bureaux. Il ne tarda pas à s'y distinguer par la sagesse de sa conduite, et une rare intelligence; monta rapidement aux grades les plus élevés, et devint premier commis des finances sous le ministère de Necker et de Calonne, puis directeur des contributions sous M. de Lessart. Il occupait ce poste, lorsque le roi le nomma ministre des contributions, le 18 mai 1791; ce choix fut confirmé par le suffrage public. On voyait l'élevation d'un homme d'une probité austère, d'un esprit droit, d'une vigilance infatigable. Quelques orageuses que fussent alors les circonstances, Tarbé sut, par la douceur de ses mœurs, concilier son dévouement au roi avec le choc des partis. Les hommes les plus ennemis du trône, les esprits les plus turbulents, ne purent lui refuser leur estime. Il eut à organiser, dans le cours de son ministère, toutes les parties de l'administration financière. L'Assemblée constituante, sous le prétexte d'améliorer l'état, l'avait rejeté dans le chaos. On avait renouvelé tous les genres de contributions; toutes les compagnies financières étaient dissoutes. Il fallait liquider les anciennes comptabilités et créer de nouveaux produits; à cette immense nomenclature de contributions diverses et variées suivant les personnes, les provinces, et les privilèges de chaque ordre, il fallait substituer un impôt commun à toutes les classes de l'état. Tarbé se jeta courageusement dans ce travail immen-



se, en ordonna toutes les parties ; et, ce qui dépose en faveur de ses talents, c'est que l'administration est encore aujourd'hui à - peu - près telle qu'il la fit dans un très-court espace de temps. Trop modeste pour ambitionner les honneurs d'un vaste hôtel et le faste des grandeurs, il garda son appartement de la rue du Hazard ; et ce fut là que ses collègues se réunirent pour rédiger les motifs du *veto* que le roi se disposait à apposer sur les décrets de l'Assemblée législative relatifs à l'émigration et à la déportation des prêtres. Mais la marche des événements devenait de plus en plus effrayante, les partis étaient prêts à en venir aux mains, il aurait fallu un coup d'état pour sortir d'une crise aussi périlleuse, et la faiblesse de Louis XVI ne permettait pas de l'espérer. Tarbé, voyant que le trône était forcé chaque jour à des concessions qui devaient le renverser, convaincu qu'il était impossible aux ministres de conjurer tant d'orages, demanda sa démission au mois de mars 1792. Le roi, en l'acceptant, daigna lui en exprimer ses regrets dans une lettre écrite tout entière de sa main. Le 15 août suivant, il fut compris dans un décret d'accusation avec MM. de Montmorin, Dupont-Dutertre, Duportail et de Bertrand Moleville. Fort du témoignage de sa conscience, il se disposait à se rendre à la haute-cour nationale, lorsque l'enlèvement et le massacre des prisonniers d'Orléans l'obligea de chercher une retraite inaccessible aux fureurs des assassins : il y passa près de trois ans, livré à de continuelles angoisses, souvent obligé, pour échapper aux visites domiciliaires, de se tenir caché dans des armoires masquées. Enfin le temps arriva où il put reparaitre sans danger ; il revint à Sens, sa

patrie, et y vécut au sein de ceux de ses parents et de ses amis que la révolution n'avait pas moissonnés. Il s'y livrait paisiblement à son goût pour les lettres, lorsqu'en 1797, le conseil des Cinq-Cents lui donna une marque honorable de son estime, en le portant sur la liste des candidats pour le Directoire exécutif ; mais il s'était voué à la retraite, et ne songea point à en sortir. Il refusa constamment les emplois qui lui furent offerts, même à l'époque du consulat, où M. Gaudin, ministre des finances, et depuis long-temps son ami, lui proposa d'entrer dans le conseil d'état, et Lebrun, troisième consul, de se charger de la préfecture de la Seine. Profondément affecté des malheurs de l'auguste famille qu'il avait servie, il n'en voulait point servir d'autres ; et cependant, il s'était retiré absolument sans fortune. Ses chagrins personnels, les malheurs de sa famille dont sept membres avaient été proscrits sous le régime de la terreur, la perte de plusieurs de ses amis, avaient vivement affecté son âme naturellement douce et sensible. Sa santé en était affaiblie : il mourut le 7 juillet 1806, âgé de cinquante-trois ans, des suites d'une apoplexie dont il avait été frappé cinq ans auparavant. Il s'était retiré dans une petite maison de campagne, qu'il avait achetée près de Sens, où il vivait d'une pension de six mille francs, que le duc de Gaète lui avait fait obtenir. Le goût des lettres ne l'avait jamais abandonné au milieu même de ses occupations ministérielles ; il se plaisait dans la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Pendant la terreur de 1793, lorsqu'il était réduit à se tenir renfermé dans un local de quelques pieds, il s'occupait de la traduc-

tion en vers des épigrammes de Martial, de celles surtout qu'un homme honnête peut traduire sans offenser les mœurs. Elles n'ont pas été imprimées, et sont encore dans les mains de sa famille, ainsi que le manuscrit de ses Poésies fugitives. On remarque, parmi ces dernières, la Romance célèbre de la Folle par amour :

C'est dans les champs de la Neustrie.

On a long-temps ignoré quel en était l'auteur, et dans plusieurs écrits du temps on voit qu'elle fut attribuée à J.-J. Rousseau. Cadet Gassicourt, dans son *Voyage en Normandie*, après avoir raconté les malheurs de cette victime de l'amour, rapporte cette romance et en fait honneur à un officier, qui, touché de tant d'infortunes composa ces vers, que l'on chanta bientôt dans toute la Normandie. Louis-Hardouin Tarbé attachait trop peu d'importance à ses productions pour réclamer celle-là ; mais elle prouve qu'il avait un talent véritable pour les compositions douces et gracieuses. La musique en a été composée par Darondeau père, et gravée dans le temps. S—c—s.

TARBÉ (CHARLES), frère du précédent, et l'un des députés les plus distingués de l'Assemblée législative, naquit à Sens, le 19 avril 1756, y fit d'excellentes études, embrassa la carrière du commerce, et s'établit à Rouen, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son habileté, sa droiture, l'étendue de ses connaissances, et la manière élégante et facile avec laquelle il exprimait ses idées. Sa réputation lui ouvrit promptement l'accès des emplois : il fut successivement membre du tribunal et de la chambre de commerce, et officier municipal ; et il déploya, dans l'exercice de ses fonctions, au-

tant d'activité que de talents. Il était membre du corps municipal, lorsque le comédien Bordier vint à Rouen, prêcher les doctrines révolutionnaires, et fut arrêté, condamné et pendu dans les vingt-quatre heures (août 1789), par arrêt de la chambre des vacations du parlement. Tarbé n'avait eu aucune part à cet événement. Cependant quelques années après, il fut accusé, dans la société des Jacobins de Paris, de l'avoir provoqué. Dubois de Crancé proposa même de le dénoncer à la Convention, et de prélever sur les biens de Tarbé une pension pour le fils de Bordier. Mais l'accusation était si mal fondée qu'elle n'eut aucune suite. Charles Tarbé s'était montré, dès le commencement de la révolution, tellement prononcé pour la cause du roi, que les électeurs du département, qui partageaient ses principes, le nommèrent député à l'Assemblée législative. Il justifia leur choix par un courage opiniâtre et une invariable fidélité aux intérêts du trône. Nommé membre du comité colonial, il défendit avec autant de talent que de fermeté la cause des colons, combattit avec chaleur les doctrines des Brissot et des négrophiles, et toutes celles qui tendaient à ébranler la monarchie. On s'étonna souvent d'entendre un simple négociant discuter avec autant de clarté que de profondeur les questions de la plus haute politique ; mais il avait soigneusement entretenu son goût pour l'étude, et il concevait avec une si rare facilité, que les matières les plus ardues lui devenaient en peu de temps, familières. On le vit combattre successivement les Jacobins, la Gironde, la Montagne, s'élever contre le licenciement de la garde du roi, repousser les dénonciations contre le

comité Autrichien, et braver les vociférations de la tribune. Son intrépidité et les épigrammes dont il accablait quelquefois ses discours, lui valurent les honneurs de la prison. Grange-Neuve ayant reçu un soufflet de la main d'un député royaliste, nommé Jouneau, et cette querelle ayant suscité de violents débats, l'assemblée se disposait à rendre un décret contre ce dernier, lorsque Tarbé, par un amer sarcasme, proposa de généraliser le projet, et de graduer la peine suivant le nombre de soufflets qu'un Girondin.....; cette phrase fut interrompue par un tumulte affreux, et l'auteur de l'amendement fut envoyé pour huit jours à l'Abbaye. Depuis ce temps il ne cessa d'être en butte à la haine des Jacobins; mais il n'en perdit rien de son courage, et combattit jusqu'au dernier moment pour la cause du trône. Un historien, qui a décrit les infortunes de Louis XVI, a rendu aux sentiments de Tarbé une justice éclatante lorsque retraçant l'heure fatale où le prince, cédant aux instances de quelques conseillers ou perfides ou imprévoyants, se rendit dans le sein de l'assemblée: « Le monarque, dit-il, y trouva du moins pour appui de son innocence Tarbé, Vau blanc, etc. ». Après la chute du trône, Tarbé, rendu à la vie privée, ne pouvait manquer de partager les honneurs de la proscription: arrêté à Rouen, il resta pendant tout le temps de la terreur, enfermé à l'Abbaye de Saint-Ouen, et ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre. Il revint alors à Scns, au sein de sa famille, où il trouva son frère, qui comme lui avait échappé au fer des proscriptionnaires. Il avait laissé dans cette ville des souvenirs si honorables, que les électeurs roya-

listes du département de l'Yonne s'empressèrent de lui donner un témoignage de leur estime, en le nommant député au conseil des Cinq-Cents (1797). Il reparut dans la carrière législative avec les mêmes talents, les mêmes principes et le même courage. Défenseur intrépide des lois protectrices de la société et des intérêts des colonies, il signala à l'indignation publique cet horrible Sonthoux, qu'il traita de bourreau des blancs et d'incendiaire de leurs propriétés. Dans la chaleur des débats, il n'épargna pas même un membre du comité colonial, nommé Marec, qui s'était rendu recommandable après des proscrits de 1793, par le zèle qu'il avait déployé pour obtenir leur liberté. Tarbé lui reprocha de n'avoir montré ni le caractère d'un député, ni le courage de la vérité; mais, averti par les murmures de ses collègues, il s'empressa de réparer ce que ces expressions avaient de trop amer, et n'en obtint pas moins le rapport du décret qui autorisait le directoire à envoyer de nouveaux commissaires à Saint-Domingue. Son opposition constante aux triumvirs qui opprimaient alors la France et le gouvernement lui-même, ses liaisons avec la société de Clichy, son penchant connu pour la maison de Bourbon, devaient faire tomber sur lui les foudres qui atteignirent les plus illustres de ses collègues dans la journée du 18 fructidor. Il fut compris dans la liste de déportation; mais il s'était fait, par la franchise de son caractère, des amis qui plaiderent sa cause; et le Directoire, cédant à leurs instances, se contenta de faire annuler sa nomination. La finit sa carrière politique. Retiré de nouveau à Rouen, il se disposait à ne plus vivre que pour ses amis et sa famil-

le, dont il était chéri, lorsque cette ville lui donna de nouvelles marques de sa confiance et de son estime, en l'appelant aux places de membre du conseil général du département, d'adjoint municipal, et de membre de la chambre du commerce. Ses concitoyens se flattaient de jouir encore long-temps de ses lumières, lorsque les chambres d'assurances de Rouen et du Havre le pressèrent d'accepter une mission honorable à Cadix. Il céda à leurs instances, se rendit dans cette ville où il fut atteint d'une fièvre inflammatoire, qui l'enleva à ses amis et à son pays, qu'il pouvait encore servir long-temps. Il était âgé de quarante-huit ans, et n'avait jamais été marié. Son frère aîné, vivement affecté de cette perte, ne lui survécut que deux ans. Charles Tarbé, quoique très-instruit dans les diverses branches du commerce, de la marine, des finances et du droit public, n'a laissé aucun ouvrage. Il avait aussi des connaissances étendues dans l'histoire, les antiquités et la numismatique.

S—G—S.

TARCAGNOTA (JEAN), historien, né à Gaète, vers la fin du quinzième siècle, descendait d'une ancienne famille, alliée à la maison impériale de Constantinople, et qui, pendant les guerres de la Morée (V. MAHOMET II, XXVI, 214), avait quitté Misitra, où elle s'était établie, pour aller chercher un asile dans le royaume de Naples. Dépouillé de son rang et de sa fortune, l'illustre rejeton des Paléologues dut s'abaisser à chercher des ressources dans ses talents. Il entreprit plusieurs voyages pour acquérir de nouvelles connaissances, afin de tirer un jour parti de son éducation : il parcourut le royaume de Naples, la Sicile, une grande partie de l'Italie, et s'arrêta un

XLIV.

certain temps à Venise, pour y publier quelques traductions du grec ; mais il choisit pour demeure Florence, où son nom n'était pas inconnu, un de ses ancêtres (1) y ayant joui de l'estime de Laurent de Médicis, qui y préparait le grand siècle de Léon X. Tarcagnota fut pris en affection par un secrétaire de Côme 1<sup>er</sup>, qui daigna lui-même encourager les efforts de cet étranger. Le plus considérable des ouvrages de ce dernier est celui où il entreprit de rassembler, dans un seul cadre, les monuments épars de l'Histoire particulière de chaque peuple. C'était une grande témérité que de se charger d'une pareille tâche, non moins décourageante par son étendue que par la difficulté de puiser, dans les archives et les chroniques du moyen âge, les matériaux nécessaires à la continuation des Annales du monde, depuis l'époque la plus reculée jusqu'aux temps les plus modernes. Dans l'état d'imperfection où les études historiques se trouvaient pendant la première moitié du seizième siècle, il y avait certainement du mérite à concevoir une telle pensée ; mais il était presque impossible de la

(1) MICHEL MARULLI TARCAGNOTA, l'un des principaux réfugiés de Constantinople qui trouvèrent un asile honorable à la cour de Laurent le Magnifique, figura parmi les plus illustres écrivains du quinzième siècle. Il appartenait à l'Académie de Pontanus, et fut très-lié avec Sannazar, qui embrassa la défense de cet étranger contre les attaques de Politien. Ce dernier avait aspiré à la main d'Alexandra Scala (Voy. ce nom, XLI, 14), devenue la femme de Marulli, qui ne craignit pas de prendre la plume pour combattre un aussi redoutable rival. Le Recueil de ses poésies latines (Florence, 1397, in-8°) se compose de quatre livres d'épigrammes, de trois livres d'hymnes, et d'un poème non achevé sur l'éducation d'un prince. Marulli, en revenant à cheval de Volterra, se noya dans la Cecina, petite rivière de la Toscane. Le Giovinio place cet événement vers l'année 1500. Voy. Hody, de grecis illustr. lingua graeca litterarumque humaniorum restauratoribus, Londres, 1742, in-8° ; et Boerner, de erulibus grecis, in-8°, Leipzig, 1750, in-8°.

bien remplir : et Tarcagnota, loin de vaincre les obstacles dont il s'était entouré, les augmenta par le désordre de la narration, l'incorrection du style, le vide des idées, et par cette fâcheuse disposition à recueillir les bruits les plus vagues pour expliquer d'une manière extraordinaire les événements les plus communs. Malgré ces défauts, on ne peut contester à ce travail l'avantage d'avoir été, sinon le premier, du moins le meilleur essai d'une histoire universelle dans la langue italienne. L'auteur mourut à Ancône, en 1566. On a de lui : I. *Alcuni opuscoletti delle cose morali di Plutarco*, trad. du grec, Venise, 1543, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, réimprimé plusieurs fois dans la même ville, in-8<sup>o</sup>. Tarcagnota a traduit tous les ouvrages contenus dans le second volume, et quelques-uns du premier : le reste appartient à d'autres traducteurs. II. *A che guisa si possono e conoscere e curare la infermità dell' animo*, trad. de Galien, ibid., 1549, in-8<sup>o</sup>. Le même Traité a été ensuite traduit par Firmami, Rome, 1558, in-8<sup>o</sup>.; et par Betti, Bâle, 1587, in-8<sup>o</sup>. Cette dernière version est la plus estimée. III. *De mezzi che si possono tenere per conservare la sanità*, traduit du même, ibid., 1549, in-8<sup>o</sup>. Il en existe une autre traduction, par Galeano, Palerme, 1630, in-8<sup>o</sup>. IV. *L' Adone*, poème, Venise, 1550, in-8<sup>o</sup>. V. *Del sito e lodi della città di Napoli, con una breve istoria de' re suoi, e delle cose più degne altrove ne' medesimi tempi avvenute*, Naples, 1566, in-8<sup>o</sup>. L'auteur a employé la forme du dialogue, ce qui rend son récit très-ennuyeux. Il donne la description du site, de l'étendue et des objets les plus remarquables de cette capitale, dont, par une nouvelle er-

reur, il attribue la fondation à Phalaris, tyran d'Agrigente. VI. *Dell' istorie del mondo, le quali con tutte quelle particolarità che bisogna, contengono quanto dal principio del mondo fin a' tempi nostri è successo*, Venise, 1562, 4 vol. in-4<sup>o</sup>.; réimpr., ibid., 1573, 1585, 1588, 1592, 1598, 1606. Aux trois dernières éditions, on a joint un cinquième volume contenant un Supplément par Dionigi (2)<sup>e</sup>, qui a aussi donné un Abrégé de cette lourde compilation. Il l'a intitulé : *Istorie del mondo dal suo principio al suo* 1606, ibid., 1650, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Dans les quatre premiers volumes des anciennes réimpressions sont comprises les suites ajoutées par les continuateurs de Tarcagnota, savoir : Mambrino Roseo, dont le travail s'étend depuis 1513 jusqu'à 1575, et César Campana, qui va jusqu'à l'année 1596. L'ouvrage de ce dernier a été imprimé séparément, sous ce titre : *Istorie del mondo dal 1570 al 1596*, Venise, 1607, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Il a eu lui-même pour continuateur un anonyme, dont le livre est intitulé : *Giunta alle storie di Cesare Campana, scritta da grave autore dal 1595 al 1600*. Brescia, 1601, in-4<sup>o</sup>. VII. *Roma restaurata, ed Italia illustrata*, trad. du latin, de Biondo, Venise, 1542, in-8<sup>o</sup>. VIII. *Roma trionfante*, trad. du même, ibid., 1548, in-8<sup>o</sup>. Ces deux traductions, publiées sous le nom de Lucio Fauno, sont attribuées à Tarcagnota; mais il est permis de ne point adopter cette conjecture, qui n'est fortifiée par aucune preuve. Voy. Chioccarelli : *De illust. script. qui in re-*

(2) Au lieu de Farnèse (Farnesii), comme on l'a imprimé par erreur dans l'ouvrage de Chioccarelli, il faut lire Fauste, car ce Diompe était né à Fano.

*gno Neapolis floruerunt*, pag. 350; Tafuri : *Scrittori napoletani*, tom. III, pag. 99; Soria : *Storici napoletani*, pag. 583. A—G—S.

TARDIEU (MARIE - FERRIER), née au commencement du dix-septième siècle, était fille de Jérémie Ferrier (*Voy.* ce nom) de Nîmes, ministre protestant converti. Mariée à Tardieu, lieutenant criminel de Paris, elle lui apporta, en même temps que de grands biens, une disposition contagieuse à la plus sordide avarice. Dès que les deux époux furent unis, ce fut à qui fournirait le plus de traits aux nombreuses peintures qu'on a faites de leur lésinerie. Tous les mémoires du temps semblent attester que le tableau que Boileau en a tracé (*Sat.* 10) n'est pas exagéré, et que surtout la parcimonie et l'avidité de la femme y sont frappants de vérité. On sait que c'est elle que Racine désignait dans la *Pauvre Babonette* des Plaideurs; et Gui Patin en avait déjà fait un portrait non moins hideux. Tombé dans l'isolement et dans le mépris, sans parents, sans amis, sans domestiques, sans secours, le malheureux couple fut assailli, au milieu de la nuit, par deux brigands, dans sa demeure solitaire, et massacré, le 24 août 1665. Les assassins étaient deux frères, nommés Touchet, de la province d'Anjou. Le parlement en fit promptement justice : pris en flagrant délit, ils furent roués vifs, trois jours après, sur le Pont-Neuf, en face de la statue de Henri IV, à la vue de la maison de leurs victimes, qui était située sur le quai des Orfèvres. Il paraît que Tardieu ne manquait ni de sens, ni de lumières, et qu'il aurait pu se faire un nom dans la magistrature; mais il ne lui reste de célébrité que celle que son triste sort,

et le vice qui en fut la cause, la lui font partager avec sa femme. V. S. L.

TARDIEU (NICOLAS - HENRI), graveur, né à Paris, en 1674, fut un des meilleurs élèves de G. Audran, et, sous la direction de cet habile maître, grava la suite des batailles d'Alexandre. Il fut reçu à l'académie en 1713, et y présenta, pour morceau de réception, le portrait du duc d'Antin, d'après Rigaud. Ses ouvrages les plus remarquables sont une *Madelène*, d'après Bertin; le *Sacre de Louis XV*, le *Tombeau des hommes illustres d'Angleterre* et le *Plafond de la galerie du Palais-Royal*. Il mourut en 1749. — Jacques-Nicolas TARDIEU, son fils, se distingua aussi par d'excellents morceaux de gravure, tels que : l'*Apparition de Jésus à la Vierge*, d'après le Guide; les *Misères de la guerre*, le *Déjeuner flamand*, d'après Téniers, et un grand nombre de portraits. — Pierre - François TARDIEU, cousin du précédent, ajouta à la célébrité de ce nom, qui n'a pas cessé d'être distingué dans l'art de la gravure, par des morceaux également recommandables, savoir : *Persée et Andromède*, et le *Jugement de Paris*, d'après Rubens. Z.

TARDIF (GUILLAUME), littérateur, né, vers 1440, au Puy en Velay, professa les humanités et la rhétorique au collège de Navarre, avec distinction. Au nombre de ses élèves il compta le célèbre Reuchlin (*V.* ce nom), qui témoigne, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, l'estime qu'il avait pour les talents de son maître. Fr. Flerio lui dédia, en 1467, son roman : *De amore Camilli et Emilie* (FLORIO, XV, 97), par une Épître où l'on apprend que Tardif était connu depuis long-temps d'une manière avantageuse. Charles VIII,

qui l'honorait d'une affection particulière, en arrivant au trône, le nomma son lecteur ordinaire. Les succès de Tardif et sa vanité ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis. L'un de ses collègues, Jérôme Balbi, l'attaqua vivement, dans une satire intitulée : *Rhetor gloriosus* (V. BALBI, III, 261), que Tardif ne laissa pas sans réponse. On ignore l'époque de sa mort. Outre une édition de *Solin*, rare et recherchée (Paris, P. de Casaris, vers 1472), in-4°, on connaît de lui : I. *Grammatica et Rhetorica* (Paris, Casaris, vers 1480), in-4°. Cet ouvrage est si rare, qu'il n'a pas été connu des plus savants bibliographes. Ce n'est, au surplus, qu'une compilation des préceptes des meilleurs auteurs. II. *Apologues et Fables d'Ésope*, trad. du latin, de Laur. Valle, Paris, Ant. Verard (1490), in-fol. de 36 feuillets. Les quatorze derniers contiennent les *Dits* de Plutarque. La bibliothèque du Roi possède, de cet ouvrage, un magnifique exemplaire sur vélin. Dans la dédicace à Charles VIII, Tardif se déclare le traducteur d'un *Art de mourir*, que M. Van Praet conjecture devoir être l'ouvrage de Matthieu de Cracovie (V. MATTHIEU, XXVII, 480 (1)). IV. *C'est le Livre de l'art de la fauconnerie et des chiens de chasse*, ibid., Ant. Verard, 1492, in-fol.; réimprimé plusieurs fois, format in-4°, séparément et à la suite de l'ouvrage de Francières (V. ce nom, XV, 435). L'auteur nous apprend, dans sa dédicace à Charles VIII, qu'il composa ce livre par exprès commandement de ce prince. C'est une compilation des *Traitéz* sur la chasse de Roi, par Danehus,

(1) Vqy. le *Catal.* des livres sur vélin, de la bibliothèque du Roi, t. 133.

Moamus, Guillinus et Guicennast, auteurs fort peu connus aujourd'hui. Il existe de la première édition un exemplaire sur vélin, à la bibliothèque du Roi. V. *Anti Balbina vel recriminatio Tardiviana in Balbum*, ibid., 1495, in-4°. Cet *Anti* n'a point été connu par Baillet. L'article que Prosp. Marchanda consacra à Tardif est curieux; mais il n'est pas exempt d'erreurs. On peut encore consulter la *Bibliothèque des therapeutocographes* de Lallemand, p. CI et suiv. W—s.

TARDY (JEAN), fut conseiller au Châtelet, du temps de la Ligue, en 1591. Le duc de Maienne, que la faction des Seize reconnaissait déjà pour son chef, prévoyant que le parlement se tournerait du côté du roi, et qu'il y ramènerait les peuples, voyait avec plaisir que les Seize en diminuassent l'autorité, et il se promettait qu'en se choquant les uns les autres, ils se détruiraient à son avantage. Le parlement avait renvoyé absous le nommé Brigard, accusé par les Seize d'être en intelligence avec les royalistes. Les plus emportés de cette faction résolurent de se venger de ce jugement. Ils créèrent à cette fin un conseil secret de dix d'entre eux, par l'avis desquels toutes les choses importantes devaient passer. Ce conseil jugea qu'il fallait se défaire du président Brisson, de Larcher, conseiller au parlement, et de Tardy, conseiller au Châtelet, qui rompaient toutes leurs mesures. Ils dressèrent donc une sentence de mort contre ces trois magistrats, et l'écrivirent au-dessus des signatures de plusieurs notables bourgeois qu'ils avaient surprises sous un autre prétexte. En vertu de cet acte, ils se saisirent de leurs trois victimes, les menèrent au Châtelet, et les pendirent dans cette

prison. Le président Brisson fut le premier, « finissant par une catastrophe indigne d'un si docte et si excellent personnage; mais assez ordinaire à ceux qui veulent flotter entre deux partis. » MEZERAY. A l'égard de Jean Tardy, Hamilton, curé de Saint-Cosme, soutint qu'il avait trouvé chez celui-ci deux livres contre la maison de Guise et les ligueurs, pour lesquels le parlement, sciant à Paris, avait blâmé Tardy. Cet arrêt revint à la mémoire des Scize; Hamilton, l'un des plus furieux ligueurs, se rendit chez Tardy, l'obligea de sortir de son lit, où il était retenu à cause d'une saignée, et le fit conduire dans la chambre haute du Châtelet, où le président Brisson et Larcher étaient déjàendus. A cette vue, Tardy s'évanouit: les bourreaux profitèrent de ce moment pour le pendre (Voy. BRISSON). Z.

TARDY (CLAUDE), né à Langres, le 8 mars 1607, étudia la médecine, vint se fixer à Paris, vers 1643, et ne tarda pas à y jouir d'une réputation qu'il justifia par ses travaux. Professeur d'anatomie, il contribua beaucoup à faire adopter la nouvelle doctrine d'Harvey sur la circulation du sang. Tardy ne se borna pas au cours d'anatomie; il donna chez lui des leçons de chirurgie. Il y a lieu de croire qu'il mourut vers 1670. Voici le titre de ses ouvrages, presque tous écrits en latin: I. *Quæstio medica discutienda in scholis medicorum*, etc., 1643, in-4°. II. *Illustratio thesæon defensarum in scholis*, etc. III. *Tempus infusio-nis animæ*. IV. *Hippocratica purgandi methodus*, Paris, 1646. V. *In librum Hippocratis de virginum morbis commentatio*, Paris, 1648. VI. Cours de médecine, contenant toutes les classes, Paris, 1667, 2

vol. in-4°. — TARDY (Jean), médecin à Tournon, sa patrie, a publié: I. *Disquisitio physiologica de Pils*, 1609, in-8°. II. *Histoire naturelle de la fontaine qui brille près de Grenoble, avec la recherche de ses causes et principes*, Tournon, 1618, in-8°. III. *Dissertations physiologiques*, etc. D-B-S.

TARELLO (CAMILLE), auteur agronomique italien, est connu par un ouvrage qu'il fit paraître sous ce titre: *Ricordo d'agricoltura*, Venise, in-8°, 1567, qui reparut à Mantoue en 1577, 1622 et 1735; à Trévise en 1731; enfin de nouveau à Venise, 1772, in-4°, avec des notes du père Scosteni. Tarello sut se distinguer à cette époque, en ajoutant aux documents puisés dans les anciens auteurs ce que son expérience lui avait indiqué. C'est ce que démontre principalement la première des deux parties qui composent son ouvrage. Ainsi il prescrit de labourer le champ huit fois avant d'y semer du blé, et que ce ne soit que dans le quart de sa propriété. Il veut qu'on le remplace dans le reste par d'autres productions. On voit ici la première indication de la rotation de récolte ou de l'assolement bien ménagé. C'est donc à tort qu'on a fait honneur de cette découverte aux agriculteurs anglais. Tarello cite des exemples pour prouver l'avantage de la multiplication des labours. La seconde partie, sous forme de dictionnaire, concerne encore la culture des champs: là l'auteur rentre dans l'esprit de son siècle, en citant plusieurs pratiques superstitieuses ou peu dignes de foi, qu'il emprunte aux auteurs anciens, auxquels il donne trop de confiance. Il revient cependant sur les avantages des fréquents labours. Il conseille de faire macérer le blé avant de le semer,



dans l'urine corrompue et dans l'eau de chaux, de le répandre très-clair, de le souler souvent. Il loue beaucoup la culture de la luzerne, qu'il désigne sous le nom de *cresti*. Il veut qu'à des époques déterminées on transforme les prairies en champs par le défrichement, pour les ramener ensuite à leur première destination, pratique encore usitée, notamment en Suisse. C'est aussi dans ce pays qu'on a rendu une justice tardive à cet auteur, comme on le voit dans les notes que lui consacra Dav. Sigismond Gruner, dans la quatrième partie du Recueil d'écrits sur l'agriculture de la société de Berne, commencée en 1761. Cependant on n'approuva pas le conseil qu'il donne de brûler sur place les chaumes et la quatrième partie des prairies. M. Yvart vient aussi de faire sentir le mérite de Tarello dans son Traité particulier sur les assolements, publié en 1822. D—p—s.

TARENTE (LOUIS DE). Voyez LOUIS, XXV, 246.

TARGA (LÉONARD), médecin, né à Vérone, en 1730, fit ses études à l'université de Padoue, où il eut pour maître Morgagni. Il y remplit quelque temps une chaire, que le mauvais état de sa santé l'obligea de quitter. Le même motif lui fit ensuite refuser une autre place semblable, à l'université de Pavie. Il mit beaucoup de zèle à préparer une nouvelle édition de Celse, dont il épura le texte, et qu'il enrichit de Notes. Ce travail et l'augmentation d'une collection de médailles, pour lesquelles il était très-passionné, l'occupèrent pendant toute sa vie, qu'il termina le 28 février 1815. On a de lui : *Celsi opera, ex recognitione Leonardi Targæ*, Padoue, Comino, 1769, 2 vol. in-4°. — Le même, suivi d'un

*Lexicon Celsien*, Vérone, 1810, 2 vol. in-4°. ; édition plus ample, mais moins correcte que la précédente, qui a servi de texte aux éditeurs de Hollande, Leyde, 1785, in-4°, avec les Dissertations de Bianconi. A—g—s.

TARGE (JEAN-BAPTISTE), historien, né, vers 1720, à Paris, joignit à l'étude des langues modernes, celle des sciences exactes. Lors de la création de l'école militaire, il y fut nommé professeur de mathématiques. Quelques versions de l'anglais lui méritèrent un rang honorable parmi les traducteurs. Il obtint une pension, et s'établit à Orléans, où il passa le reste de sa vie, au milieu de ses livres, et mourut en 1788. C'est un des bienfaiteurs de la bibliothèque publique de cette ville. Il était correspondant de l'académie royale de marine. Indépendamment des traductions de l'*Histoire d'Angleterre*, par Smolett, 1759, in-12, 19 vol. (1); de l'*Histoire de la guerre de l'Inde*, depuis 1745, par Orme, 1765, in-12, 2 v., et de l'*Abregé chronologique*, ou Histoire des découvertes faites par les Européens dans les différentes parties du monde, par Barrow, 1766, in-12, 12 vol. (2), on a de lui : l'*Histoire d'Angleterre*, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en 1763, Paris, 1768, 5 vol. in-12. C'est une continuation de Smolett (Voy. ce

(1) Voyez l'article SMOLETT, dont Targe fit l'éloge en tête de son dix-neuvième volume. R joint à sa traduction quelques notes assez importantes. Nous citerons seulement ici celle où il prouve que Smolett a été plus impartial que Home, au sujet du procès de l'infortunée Marie-Stuart. Targe relève d'ailleurs plusieurs fautes de Smolett sur l'histoire ancienne d'Angleterre (Voy. le *Journal des savants* de janvier 1760, p. 38).

(2) Dans la préface, il annonce le projet de rassembler en un corps d'histoire toutes les traductions qui ont été faites pour la recherche des longitudes, jusqu'à la machine de Harrison; mais d'autres engagements l'empêchèrent de s'occuper de cet ouvrage.

nom). II. *Histoire de l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, ibid., 1772, 6 vol. in-12. Elle est écrite avec diffusion, mais estimée pour l'exactitude des faits et le talent de les présenter sous leur véritable point de vue. III. *Histoire générale d'Italie*, depuis la décadence de l'empire romain, ibid., 1774, 4 vol. in-12. L'auteur n'eut pas le loisir de la terminer. W—s.

TARGET (GUI-JEAN-BAPTISTE), né à Paris, le 17 déc. 1733, fut un des plus célèbres avocats de la capitale, à une époque où l'éloquence du barreau s'était élevée à une très-grande hauteur. Contemporain du fameux Gerbier, il lutta plusieurs fois, sans désavantage, avec lui, dans les causes les plus importantes. On a prétendu même que, capable d'un travail plus soutenu, il aurait fondé son éloquence sur plus d'instruction, et que s'il ne marcha pas toujours l'égal de Gerbier dans la plaidoierie, il lui fut supérieur au cabinet. Une élocution facile et fleurie, que quelques critiques ont cependant accusée de diffusion, notamment dans un de ses Mémoires pour le cardinal de Rohan, un bel organe, des talents littéraires distingués, et beaucoup de savoir, lui ouvrirent, en 1785, les portes de l'académie française. Alors il s'éloigna de l'audience, et ne s'occupa plus que de consultations. Il nous serait impossible de le suivre dans tous ses travaux de jurisprudence; nous nous bornerons à dire que sa réputation au palais commença par une plaidoierie pour les frères Lioncy, contre les Jésuites : le champ était vaste à parcourir contre de tels adversaires; le savoir, le raisonnement, la critique et l'éloquence pouvaient y figurer tour-à-tour; Target plaida

victorieusement cette cause devant des juges peu disposés, par leurs opinions, à l'écouter avec faveur. Dès-lors il vit croître sa réputation et augmenter de plus en plus le nombre de ses clients. M. Garat, membre comme lui de l'académie française, a beaucoup parlé des talents de son confrère, dans une cause où il était question des rosières de Salenci. En retraçant le souvenir de la plaidoierie de Target, M. Garat a trouvé le moyen, en louant l'avocat, de faire en même temps une description brillante de l'institution de Saint-Médard. S'il faut l'en croire, l'éloquence de Target, aussi pure que les vertus de ses clientes, produisit à Paris un effet prodigieux : la peinture, la poésie, la musique et le théâtre s'emparèrent de la fête de Salenci, et les plus grands seigneurs voulurent avoir des rosières dans leurs domaines. Lors de la création du parlement Maupoou, Target resta fidèle à l'ancienne magistrature : il ne parut point à l'audience des nouveaux juges, quoiqu'il en fût recherché, et publia même contre eux un Factum intitulé *Lettres d'un homme à un homme*, que quelques personnes ont comparé aux meilleurs écrits de Montesquieu. Lorsque le parlement eut été rétabli, Target fut un des premiers de son ordre à féliciter sur leur retour ces magistrats alors bien-aimés, mais que plus tard il devait lui-même délaisser dans une proscription bien autrement funeste. Target fut député aux états-généraux par la ville de Paris; et son nom sortit un des premiers du scrutin électoral. Entièrement dévoué aux intérêts du tiers-état, il les défendit dès le principe en toutes les occasions, et se plaça dès-lors au premier rang des orateurs dans cette

assemblée fameuse. Cependant nous devons faire observer que le genre d'éloquence de la tribune politique ne doit pas être le même que celui du parquet judiciaire : Target ne s'en aperçut pas toujours; et l'on remarqua quelquefois dans les harangues du député des défauts qui échappent dans les plaidoieries des avocats. Son talent, comme celui de beaucoup de ses confrères, était prolix et vague. Se servant toujours de grands mots sonores, et le plus souvent vides de sens, tels que le *grand œuvre*, la *grande nation*, il offrit le premier exemple de cette loquacité révolutionnaire devenue plus tard si ridicule, et qui fut dès lors l'objet de railleries universelles. Tout le monde se rappelle encore cette phrase qui donna lieu à tant de persillages : *l'assemblée ne veut que la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité*. Néanmoins Target jouit pendant quelque temps d'un assez grand crédit dans l'assemblée : nommé un des premiers commissaires dans les inutiles conférences pour concilier les trois ordres, il eut la mission particulière d'engager le clergé à se réunir au tiers-état, pour la vérification des pouvoirs respectifs, et s'en acquitta avec beaucoup de zèle et même d'habileté. Il fut aussi membre des comités les plus importants, et notamment de celui de constitution, dont il était un des plus habituels rapporteurs : mais ce fut là que ses détracteurs trouvèrent en abondance des aliments à leurs plaisanteries dans ses longs et fastidieux discours, si péniblement élaborés. On disait qu'il était en couches, et tout le monde parla des couches de Target et de la *Targetine constitutionnelle*, qu'il de-

vait mettre au jour. Comme il fallait le supposer souffrant dans une telle situation, on répandit, devant la porte de sa demeure, une grande quantité de paille et de fumier, pour que le bruit des voitures n'interrompît pas son repos. Dans l'assemblée, il suivit le plus ordinairement les traces de l'abbé Sieyès, alors le Calchas de la France révolutionnaire, et il appuya de tous ses moyens la fameuse délibération du 17 juin, qui fit crouler l'ancienne monarchie, et dont Sieyès fut à-la-fois le provocateur et le rédacteur. Cependant quoique ses opinions indignassent la route qu'il fallait prendre pour arriver à la république, il rejeta constamment ce système, impraticable dans un pays tel que la France. Dans la discussion sur la sanction royale, il vota pour le *veto suspensif*. Il fut un des défenseurs les plus déterminés de la déclaration des droits de l'homme, et combattit ceux qui désiraient qu'elle ne fût pas l'introduction, mais le corollaire de la nouvelle Charte, entre autres Malouet et Mirabeau, qui la jugeaient au moins inutile. Plusieurs députés voulant qu'après la révolution du 14 juillet une amnistie fût prononcée pour tous les faits contre-révolutionnaires, et que le baron de Bezenval y fût compris, Target demanda qu'on le traduisit au Châtelet; et sa proposition fut adoptée. Lors des débats qui préparèrent la révolution des 5 et 6 octobre, il soutint et développa la motion de son collègue Camus, qui demandait qu'on exigeât du roi la sanction de cette déclaration dangereuse, avant de rien statuer en matière de finances. Enfin Target fut un des députés constituants dont les combinaisons eurent pour but de concentrer tous

rs dans l'assemblée, et de  
oi le chef dégradé d'une  
: dont ils ne conservèrent  
, et qui dans le fait n'exis-  
Le 3 novembre 1789, il  
il avait été le panégyriste  
gé des parlements, et ap-  
ement la motion d'Alexan-  
th, qui fit prolonger les  
ces grands corps; me-  
aratoire de leur suppres-  
l'on décréta le 24 mars  
la proposition de M. Ro-  
embre du parlement de  
get voulait qu'en suppri-  
parlements on conservât  
taussées et les bailliages.  
de janvier 1790, il fut  
résident, et de nouveau  
cette occasion, par les  
laisants, qui dirent qu'en-  
ix fauteuils, il s'était trou-  
par terre (1). Au mois de  
fit décréter la suppression  
monastiques, et repoussa  
projets de loi sur la pres-  
dant que, dans les circons-  
l'on se trouvait, il n'y  
à statuer à cet égard. Ce  
fit régler le cérémonial de  
on du 14 juillet 1790. A  
on des nouveaux corps ju-  
il fut nommé juge d'un  
aux civils de Paris. Dès-  
rut peu à la tribune, et dans  
le l'année 1791, il ne fit  
otion, ne proposa aucun  
mérite d'être cité. Thou-  
e nom) s'était emparé de  
ous les rapports qui res-  
faire pour compléter la  
on; les plaisanteries dont  
ssait d'accabler le député  
ien l'avaient discrédité,

1 plus haut que Target était de l'aca-  
démie. (Foy. MAURY, XXVII, 573,

et il aime mieux garder le silen-  
ce que de s'exposer à essuyer de  
nouveaux sarcasmes. Ce fut cepen-  
dant lui qui donna la lecture du  
procès-verbal de la clôture de la  
session de cette fameuse assemblée  
constituante, où il n'acquiesça pour  
sa gloire, et perdit beaucoup de  
de sa réputation. Il vécut alors dans  
l'obscurité jusqu'au mois de décem-  
bre 1792, où Louis XVI lui fit  
l'honneur de le désigner pour l'un de  
ses défenseurs; honneur auquel il eut  
la faiblesse de se refuser. Ses amis  
ont prétendu que sa santé ne lui per-  
mettait pas de se charger d'une cau-  
se aussi pénible; mais cette santé  
n'exigeait pas qu'il mit le public dans  
la confiance d'un aussi cruel refus,  
par le petit écrit signé : *Le Républi-  
cain Target*, qu'il fit répandre avec  
profusion. Pendant le régime de la  
terreur, il fut secrétaire du comité  
révolutionnaire de sa section, dont  
un savetier nommé Chalandon était  
président. On a long-temps parlé de  
ce Chalandon, un des plus terribles  
agents de Robespierre : comme cet  
homme savait à peine lire, c'était  
Target qui rédigeait ses dénoncia-  
tions et ses actes, avec une docilité  
sans exemple. On a dit que, dans ce  
misérable emploi, Target sauva la  
vie à beaucoup de monde : nous ai-  
mons à le croire; car dans le fond,  
et malgré ses erreurs, ce ne fut  
point un méchant homme; il était  
même assez obligeant. Cependant  
nous sommes forcés de dire, comme  
chose notoire, que de tous les comi-  
tés révolutionnaires, celui que prési-  
dait Chalandon remplit, plus qu'au-  
cun autre peut-être, les prisons de  
proscrits, et qu'un grand nombre  
périrent sur l'échafaud. En 1798,  
Target fut nommé membre du tribu-  
nal de cassation. Lorsque le projet

d'un code civil uniforme fut soumis à l'examen des tribunaux, il fut un des commissaires chargés par sa compagnie de présenter ses observations au gouvernement. Il inséra dans ce travail une opinion sur le divorce, qui mérite d'être remarquée. On lui confia, quelque temps après, de concert avec quatre de ses collègues, la préparation d'un code criminel. Il a laissé sur ce sujet un discours, où sont exposées les vues qui doivent servir de base à cette importante législation. Target est mort à Molières, le 7 septembre 1807. Il a publié : I. *Observations sur le commerce des grains* (faites en 1769), Paris, 1776, in-12. II. *Mémoire sur l'état des Protestants en France*, 1787. Laharpe fait un grand éloge de cet ouvrage dans sa correspondance russe. III. *Ma Pétition*, on cabier du bailliage de 1788, in-8°. IV. *Les États-Généraux convoqués par Louis XVI*, in-8°, en 3 parties, 1789. V. *Observation sur la manière d'exécuter les lettres de convocation aux états-généraux*, in-8°, 1789. VI. *Rapport fait au nom du comité de constitution*, 29 sept. 1790, in-8°. VII. *Déclaration des droits de l'homme en société*, in-8°. On a publié contre lui divers pamphlets, entre autres : 1°. *Bulletin des couches de M. Target, père et mère de la constitution des ci-devant français*, etc., in-8°. 2°. *Relevailles, rechute, et nouvelle conception de M. Target*. 3°. *La Targetade, tragédie un peu burlesque*, parodie de l'*Athalie* de Racine (par Huvier de Fontenelles, 1791, in-8°. M. Murairé a donné un Éloge de Target, 1807, in-8°. B—U.

TARGIONI-TOZZETTI (JEAN), médecin et botaniste, né à Florence, en 1712, fit ses études à l'université

de Pise, où il prit le degré de docteur, à l'âge de vingt-deux ans. Les honneurs littéraires, précoces comme ses talents, firent bientôt de ce jeune élève un savant distingué ; et de retour à Florence, il ajouta au titre de professeur extraordinaire de Pise celui de membre de la société de botanique, dirigée par Micheli, qui, par son activité, avait répandu le goût de cette science parmi ses compatriotes. Targioni s'attacha aux pas d'un guide aussi éclairé, parcourut avec lui les belles campagnes de la Toscane, l'aïda dans toutes ses recherches ; et lorsqu'il dut pleurer la mort d'un si bon maître, il eut la consolation de s'en entendre proclamer l'héritier et le successeur. Son premier soin fut de compléter le Catalogue des plantes du jardin de Florence (*Voy. MICHELI, XXVIII, 592*). Il prit ensuite part aux travaux des académies de la Crusca et des Apatistes, auxquelles il avait été agrégé, et il concourut, avec son confrère Cocchi, à mettre en ordre la superbe collection des ouvrages rassemblés par Magliabecchi, et dont il fut nommé le bibliothécaire. Il débuta dans cette carrière par la publication d'une partie de la correspondance inédite de ce savant florentin (*V. MAGLIABECCHI, XXVI, 131*) avec les littérateurs italiens et étrangers ; recueil important, qui jeta un grand jour sur l'histoire littéraire du dix-septième siècle. En 1749 Targioni remit au docteur Manetti sa place de directeur du jardin de botanique, afin de pouvoir disposer plus librement de son temps, une partie duquel était consacrée à la santé des grands ducs, dont il était devenu le médecin. Il entreprit alors des voyages dans l'intérieur de la Toscane, examinant tout ce qui avait

à l'agriculture, à l'industrie sciences naturelles. Il fit en emps paraître des observations importantes sur le traitement eurs maladies; sur l'épidémie ée 1752; la récolte des blés 5 et 1766, etc. En sa qualité missaire du bureau de santé, oya beaucoup de zèle pour er l'inoculation de la petite- il étudia le caractère des fiè- demiques, encouragea le des- ent des marais, et proposa des s pour rendre moins fréquen- ondations de l'Arno, auxquel- leurs parties de la Toscane sont s. Ne se bornant point aux de- e son état, il envahit le do- le l'archéologie, et donna la tion des objets d'art et d'an- dont le pays qu'il habitait est si ent pourvu. C'est par une telle de connaissances qu'il a ren- ecture de ses voyages utile et e à toutes les classes de lec- lenaturalistes s'y confond sou- e l'historien, et le savant ne ntre pas au-dessous de l'ar- e recueil fut suivi par un autre e non moins important sur les s des sciences physiques en e, et par lequel Targioni ter- a carrière littéraire. Une ma- e langueur, dont les symptô- e manifestèrent dès l'année e conduisit au tombeau, le 7 1783. Ce professeur appar- en qualité d'associé étranger, ciété royale de médecine de lans laquelle Vicq d'Azyr pro- ion éloge. Ses ouvrages sont : *era sopra una numerosissima di farfalle, vedutasi in Fi- ulla metà di Luglio*, 1741, e, 1741, in-4°, fig. II. *Re- di alcuni viaggi fatti in di- arti della Toscana per os-*

*servare le produzioni naturali, e gli antichi monumenti di essa*, ibid., 1751-1754, 6 vol. in-8°. Il en existe une seconde édition, ibid., 1768-1779, 12 vol. in-8°, aug- mentée de quelques Mémoires inédits de Micheli et de plusieurs supplé- ments de l'auteur. La traduction française publiée en 1792, 2 vol. in-8°, ne contient que le voya- ge fait en 1742. III. *Lista di no- tizie d'istoria naturale della Tos- cana, che si desiderano*, ibid., 1751, in-fol. IV. *Raccolta di osservazioni mediche*, ibid., 1751, in-8°. V. *Prodromo della corografia, e della topografia fisica della Toscana*, ibid., 1754, in-8°. VI. *Relazione di alcuni innesti di vajuolo fatti in Firenze*, ibid., 1756 et 1757, in-8°. VII. *Ragionamenti sull'agri- coltura Toscana*, Lucques, 1759, in-8°. On en donna un extrait inti- tulé : *Selva di notizie ed osserva- zioni sopra il grano, specialmente duro*, Naples, 1764, in-4°. VIII. *Succinta relazione dell'ultima ma- lattia, morte ed apertura del ca- davere di Girolamo Samminiati*, Florence, 1760, in-fol. IX. *Parere sopra l'utilità delle colmate di Bel- lavista, per rapporto alla salubrità della Valdnievole*, ibid., 1760, in-fol. Cet ouvrage fut attaqué par Pierre Ant. Nenci, auquel l'auteur répondit par les deux écrits suivans : X. *Considerazioni sopra il parere di Nenci intorno le acque stagnan- ti delle Colmate*, etc., ibid., 1760, in-fol. XI. *Sommario di documenti correlativi alle considerazioni pre- cedenti*, ibid., 1760, in-fol. XII. *Ragionamento sopra le cause ed i rimedj dell'insalubrità d'aria della Valdnievole*, ibid., 1761, 2 v. in-4°, fig. XIII. *Sitologia, ovvero raccolta di osservazioni, di espe-*

rienze, e ragionamenti sopra la natura e qualità de' grani, e delle farine per il panificio, Livourne, 1765, 2 vol. in-4°. XIV. *Alimurgia, ossia modo di render meno gravi le carestie, proposto per sollievo de' poveri*, Florence, 1767, in-4°, le premier volume seulement. Il parut contre cet ouvrage une forte diatribe dans le troisième vol. du *Giornale della letteratura europea*, Yverdon, 1767, in-8°, ce qui donna lieu à la publication d'un écrit intitulé: *Analisi e difesa della celebre opera intitolata: ALIMURGIA*, etc. XV. *Istruzioni circa le maniere d'accrescere il pane con l'uso di alcune sostanze vegetabili*, Pisc, 1767, in-8°. XVI. *Disamine di alcuni progetti fatti nel secolo XVI per salvare Firenze dall'inondazioni dell'Arno*, Florence, 1767, in-8°. XVII. *Relazioni delle febbri che si sono provate epidemiche, in diverse parte della Toscana*, l'anno 1767, ibid., 1767, in-8°. XVIII. *Relazione della ricognizione del cadavere della fanciulla Anna Maria Cioni*, ibid., 1770, in-4°. XIX. *Raccolta di opuscoli medico-pratici*, ibid., 1773, in-12. XX. *Raccolta di teorie, osservazioni e regole per dissipare le asfissie*, etc., ibid., 1773, in-8°. XXI. *Notizie degli aggrandimenti delle scienze fisiche, accaduti in Toscana nel corso di anni sessanta, nel secolo XVII*, ibid., 1780, 4 vol., in-4°; vaste répertoire de renseignements concernant les progrès des sciences physiques et naturelles, pendant le dix-septième siècle, en Toscane. Le troisième volume renferme de nouveaux détails sur les travaux de l'académie del Cimento, dont Targioni a reproduit les Mémoires, publiés, en 1666, par Magalotti (Voy. ce nom, XXVI, 110).

A la fin du quatrième volume, l'auteur avait annoncé cinq autres Recueils pareils, relatifs à l'état des sciences sous les règnes de Côme, François et Ferdinand I<sup>er</sup>; de Côme III et de Jean Gaston. Il se proposait aussi de remonter jusqu'aux temps les plus reculés, et de rassembler les monuments épars des titres scientifiques de la Toscane, sous la domination des Étrusques, des Romains, des Barbares, et de la république florentine. La mort vint interrompre ce grand dessein, qu'il était beaucoup plus facile de concevoir que d'exécuter. XXII. *Trattato del fiorino di sigillo*, etc., dans le 2<sup>o</sup> vol. des actes della società Colombaria, Livourne, 1752, in-4°. XXIII. *Notizie della biblioteca Gaddiana di Firenze e del museo acquisto fatto dei codici mss. e stampati della medesima, dalla libreria pubblica Magliabechiana*, etc., dans les *Novelle letterarie Fiorentine*, année 1756, col. 65-81. XXIV. *Raccolta di opuscoli fisico-medici*, Florence, 1780, 21 vol. in-8°. V. *Latri, Elogio di Gio. Targioni-Tarzzetti*, ibid., année 1783, col. 97, 112. Son éloge par Vicq<sup>d</sup> Azyr, dans le Recueil de ses ouvrages, tom. III, pag. 305. Celui que Pelli récita devant l'académie des *Georgofili*, en 1784, n'a pas été imprimé. A-c-t. **TARIK BEN ZEIAD**, fameux capitaine arabe, le premier Musulman qui ait pénétré en Espagne, et qui l'ait gouvernée, commandait à Tanger un corps de dix mille Arabes Égyptiens, que lui avait confiés le gouverneur d'Afrique, Mousa ben Noseir, et avec lesquels il soumit à joug du Coran tout le Magreb (la Mauritanie), depuis les sources du fleuve Moulvia, vers l'an 87 de l'hég. (706 de J. - C.). Q. *iques signens*

, mécontents de Rodrigue , rain, étant venus solliciter porter ses armes en Espagne, avant de se rendre des desirs, voulut se procurer renseignements sur la Péninsule. Les informations qu'on lui donna chargea Tarik de s'assurer les rapports qu'on lui avait fait sincères. Tarik choisit cavaliers, passe de Tancata, où il traverse le détroit : quatre grandes barques, les côtes d'Andalousie, pour lever de résistance; et en troupeaux, des prisonniers il ramène en Afrique, au mois d'amadhan 91 (juillet 710). Par ce succès, Mousa présumément plus considérable; obtient encore le commandement général aborde, le 5 redjeb 28 avril 711), sur la côte de l'Espagne, et s'empare, après trois combats, du mont Calpé, avec Théodomir avait vaillamment défendu (V. THEODOMIR). Tarik près un avantage remporté sur la valerie musulmane sur celle des goths, Tarik gagne sur le détroit, près de Xérès de la frontière, le 26 ramadhan (17 juillet) mémorable bataille de Guadalupe dura neuf jours, et dans la nuit de sa main le monarque goth (V. RODRIGUE). Après la victoire, il partagea ses troupes en corps, par le conseil du commandant, que les auteurs arabes citent pour la première fois. Tarik alla alors Ecija, Malaga, Jaen, et entra dans Tolède presque sans résistance. Il confisqua seulement les biens des habitants qui avaient fui devant des Musulmans, et laissa les autres, moyennant un tribut sur leurs propriétés, leurs lois,

leurs juges, ainsi que leurs temples, à condition qu'ils n'en élèveraient pas de nouveaux, qu'ils ne feroient point de processions publiques, et qu'ils ne s'opposeraient pas à la propagation de l'islamisme. Maître de la capitale, Tarik parcourt les provinces centrales de l'Espagne, et détruit les restes épars de l'armée des Goths. Il s'empare de Guadalajara, et trouve au nord de cette ville, dans celle d'Almeida (ou de la Table, qui paraît être la même que Medina-Celi), une table d'émeraude, ou plutôt d'une matière moins précieuse, mais enrichie de perles et de pierres, qu'on disait avoir appartenu à Salomon. Il y avait un an que Tarik gouvernait les provinces d'Espagne subjuguées par sa valeur, lorsque Mousa vint arrêter le cours de ses triomphes, et en recueillir le fruit (V. MOUSA BEN-NASER, XXX, 339). Tarik va à la rencontre de Mousa jusqu'à Talavera, et lui présente la part du butin qui lui a été réservée. Mousa, qui avait défendu à son lieutenant, après la bataille de Xerez, de passer outre, jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts, lui reprocha durement d'avoir, par sa désobéissance, compromis le salut de l'armée qui lui était confiée; il le priva de son commandement, l'accusa d'avoir soustrait un des pieds de la précieuse table, le fit charger de fers, et s'oublia jusqu'à le frapper. Les ordres du khalife Walid 1<sup>er</sup>. rendirent à Tarik sa liberté et le commandement d'un corps d'armée avec lequel il conquiert une partie de l'Aragon, de la Catalogne et de la province de Valence. Sa réconciliation avec Mousa n'était qu'apparente : il ne lui rendait point compte de ses opérations. Celui-ci, dans ses expéditions, s'appropriait tout le butin



fait sur l'ennemi : Tarik abandonnait le sien à ses soldats, et n'en prélevait que la cinquième partie pour le khalife. Aussi, dans ses dépêches à son souverain, ne manquait-il pas de dénoncer les exactions et la cupidité de l'émir. Mousa, de son côté, accusait Tarik d'avoir, par son insubordination et ses prodigalités, détruit l'union et la discipline parmi les Musulmans. Pour terminer leurs différends, le khalife les rappela l'un et l'autre. Tarik partit le premier, l'an 95 (714), laissant à Habib al-Fehri, son lieutenant, le soin d'achever la réduction de la Galice et de la Lusitanie. Arrivé à Damas, il eut une audience du khalife, qui voulut entendre de sa bouche le récit de ses exploits, et l'assura qu'il était satisfait de sa conduite. On peut voir, à l'article MOUSA, comment Tarik, en présence de ce prince, triompha de l'imposture de son rival. Il cessa néanmoins d'être employé, et mourut dans une honteuse obscurité; mais son nom, resté au promontoire qui fut sa première conquête en Espagne, s'est perpétué dans celui de *Gibraltar*, formé, par altération, de *Djebal-Tarik* (montagne de Tarik). C'est à tort que les historiens espagnols, les compilateurs, Cardonne et les auteurs de la grande *Histoire universelle*, font deux et même trois personnages différents de Tarik, au moyen de quelques variantes dans l'orthographe de son nom et de ses surnoms. Il est constant que c'est lui seul qui opéra les deux premiers débarquements en Espagne, et qui en commença la conquête.

A—T.

TARIN (JEAN), né à Beaufort en Anjou, le 3 juin 1586, vint à Paris en 1615, et s'y maria en 1628. Il était alors professeur d'éloquence grecque et latine au col-

lége royal, et avait été recteur de l'université de Paris dans les années 1625 et 1626. Ce fut en cette qualité qu'il obtint du parlement la condamnation du jésuite Santarèli, qui eut quelque éclat; ce qui lui valut, de la part de Louis XIII, une lettre de félicitation, datée de Fontainebleau, le 3 mai 1626. En 1629, il obtint un brevet de conseiller et de professeur en histoire et géographie, et celui de lecteur royal en éloquence latine. Tarin mourut à Paris, le 21 janvier 1666, laissant plusieurs enfants. L'un de ses fils, gouverneur de l'île de Saint-Domingue, fut tué à bord de son vaisseau, en combattant contre les Anglais, le 25 janvier 1691. Ses descendants se sont établis à Semur, en Bourgogne, dont son épouse était originaire. On a de lui : I. *Un Éloge du cardinal de Gondi, archevêque de Paris*, mort en 1616. II. Une traduction latine de la *Philocalie d'Origène*, de l'ouvrage de Zacharie, *De mundi officio*, et un Recueil d'opinions célèbres sur l'âme. III. Quelques pièces de poésies latines sur les événements du temps : 1°. *Virtuti regis invictissimi decitio maxima, et summo viro cardinali duci de Richelieu soteria maxima*, 1633; 2°. *Eminentissimi et incomparabilis cardinali duci soteria*, 1633; 3°. *Quod bonum, faustum, felix et sempiternum salutare sit regi, te ginaeque christianissimis, natali munus*, 1638; 4°. *Reditus optimissimus, sive dies una et vicesima decimi mensis*, 1652, etc. Z.

TARIN (PIERRE), médecin anatomiste, était né, dans les premières années du dix-huitième siècle, à Carthenai dans le Gatinais. Il achève ses études médicales à la faculté de Paris, et se contenta de prendre le

le bachelier. Plus occupé de  
rie que de la pratique de son  
consacra presque tous ses ins-  
1 travail du cabinet et aux dé-  
ations de l'amphithéâtre. On  
plusieurs observations, alors  
es et intéressantes, sur la struc-  
cerveau. Le premier il vit la  
tte transversale destinée à  
s deux couches optiques, et  
ix prolongements supérieurs  
velet, qui le joignent aux  
tubercules quadri-jumeaux  
: *Histoire de la médecine*,  
rengel, iv, 268). Tarin se  
1 de fournir au Dictionnaire  
pédique (V. DIDEROT) toutes  
ces relatives à l'anatomie et à  
siologie. Son article *Anato-*  
: surtout fort estimé. Dans un  
ue la nature de l'ouvrage l'o-  
: de resserrer, il a su présen-  
ec l'histoire de cette science,  
s avantages qu'elle offre aux  
ns, aux artistes, aux philo-  
aux magistrats, etc. Tarin  
a sa vie laborieuse à Paris, en  
Dutre ses Traductions des *Élé-*  
*de physiologie* de Haller,  
in-8°; de la *Desmographie*  
ription des ligaments du corps  
1, par Jos. Weitbrecht, 1752,  
, et une édition, enrichie de  
des *Éléments de chimie* de  
lave, traduits par Allamand,  
6 vol. in-12, on a de Tarin :  
*vis epistola ad Guattinum de*  
*miâ*, Paris, 1748, et dans le  
iv des *Dissert. chirurg.* de  
L'appareil qu'il indique est  
imple, mais insuffisant : c'est  
otome légèrement courbé et  
onde cannelée ordinaire. II.  
*inter arterias meseraicas*,  
*que lacteas, immediatum de-*  
*mmerciun*, ibid., 1748. Il  
nonce pour l'affirmative. Cette

Dissertation se trouve dans le tome  
vii du Recueil de Haller. III. *An-*  
*thropotomie* ou l'*Art de disséquer*,  
etc., ibid., 1750, 2 vol. in-12, fig.  
« Cet ouvrage, dit M. Portal, est rem-  
pli de préceptes intéressants. La ma-  
nière de Tarin de disséquer le cerveau  
est fort bonne; et je m'en sers avec  
beaucoup d'avantage. On trouve, à  
la fin, quelques observations qui peu-  
vent servir de modèles aux prati-  
ciens, dans des cas semblables. Sa mé-  
thode de faire l'ouverture d'un corps  
et celle de l'embaumer, méritent d'être  
lues » (*Hist. de l'anatomie*, v,  
442). IV. *Adversaria anatomica*,  
ibid., 1753, in-4°, fig. C'est la  
description du cerveau et du cervelet.  
Les planches sont exactes. V. *Di-*  
*ctionnaire anatomique*, suivi d'une  
Bibliothèque anatomique et physiolo-  
gique, Paris, 1753, in-4°. Cet ouvra-  
ge est encore recherché. On a dit, et  
depuis on n'a cessé de répéter, sans  
examen, que la *Bibliothèque anatomi-*  
*que* de Tarin n'était qu'un extrait  
du *Methodus studii medici* de Hal-  
ler. Qu'il ait profité des recherches  
de son devancier, il en avait le droit,  
et il en convient; mais il ne s'est  
point contenté de le copier. Dans la  
préface, il remercie l'abbé Sallier et  
le savant médecin Falconet des se-  
cours qu'il en a reçus pour perfec-  
tionner son travail. Le Dictionnaire  
anatomique est une introduction né-  
cessaire aux ouvrages suivants : VI.  
*Ostéographie* ou *Description des*  
*os*, ibid., 1753, in-4°, fig. Les  
planches sont empruntées, pour la  
plupart, aux ouvrages des anatomis-  
tes modernes. Cependant il a fait des-  
siner, d'après nature, plusieurs liga-  
ments et cartilages. Le texte n'est  
guère qu'une compilation, qui serait  
plus utile si les matières étaient ran-  
gées dans un ordre plus méthodique.

VII. *Myographie*, ou *Description des muscles*, *ibid.*, 1753, in-4°, fig. C'est un extrait de l'ouvrage d'Albinus (*V.* ce nom, I, 435); mais les planches de l'original, réduites au tiers, ne sont plus reconnaissables.

VIII. *Observations de médecine et de chirurgie*, *ibid.*, 1758, 3 vol. in-12; recueil estimé. W—s.

TARLATI (GUIDO), gentilhomme toscan, dont la famille possédait, depuis le dixième siècle, dans les Apennins, des fiefs qui relevaient de l'empire. Les Tarlati s'attachèrent d'une manière invariable au parti Gibelin. Guido, qui était chef de cette famille au commencement du quatorzième siècle, entra dans les ordres, sans pour cela renoncer à la carrière militaire, ou aux intrigues d'un chef de parti. Élevé à l'évêché d'Arezzo, il s'empara de la souveraineté de cette ville, le 2 octobre 1323; il surprit aussi Città di Castello, qu'il soumit au parti Gibelin, et parla il attira sur lui l'excommunication du pape Jean XXII. Il assista, en 1327, au parlement de Trente, dans lequel les chefs des Gibelins d'Italie déterminèrent Louis IV, empereur élu, à venir à leur secours, et il fut un des trois évêques interdits et excommuniés qui mirent sur la tête de cet empereur la couronne de fer, le 31 mai, dans la basilique de Saint-Ambroise à Milan. Mais Louis de Bavière, ayant ensuite violé un sauf-conduit donné par Tarlati aux ambassadeurs de Pise, ce seigneur s'éloigna de lui: accablé de douleur d'avoir en même temps perdu son crédit auprès de l'empereur et auprès du pape, il tomba malade et mourut à Montenero, près de Livourne, au mois d'octobre 1327. S. S—1.

TARLATI (PIERRE), surnommé *Saccone*, était frère du précédent,

auquel il succéda en 1327, dans la souveraineté d'Arezzo et de Città di Castello. Élevé dans la région la plus sauvage des Apennins, où le château de Pietramala, chef-lieu de son petit état, domine des déserts que de hautes neiges couvrent pendant une moitié de l'année, Saccone était accoutumé à braver tous les dangers, comme toutes les fatigues et toutes les intempéries de l'air. Il conservait, dans un siècle civilisé, et au milieu de peuples amollis, les mœurs et les habitudes des conquérants du Nord, antiques auteurs de sa race. Il méprisait le luxe et la mollesse de l'Italie; mais il s'était instruit dans la politique, et il en connaissait tous les artifices; il était en même temps le plus redoutable soldat dans un champ de bataille, et le partisan le plus rusé et le plus ingénieux, lorsqu'il voulait surprendre une place, ou tromper ses ennemis par un stratagème. Attaché à ses montagnes, il semblait prétendre plutôt à devenir le roi des Apennins qu'à dominer sur les contrées fertiles qui sont à leur pied. Il avait dépouillé la famille de Tagliola de la souveraineté de Massa Trebaria; il avait de même assujéti les Ubertini avec tous leurs châteaux, et son pouvoir s'étendait sur toutes les hautes montagnes de la Toscane, de la Romagne et de la Marche d'Ancone. Città di Castello et le bourg Saint-Sépulchre s'étaient soumis à lui; il espérait réduire Pérouse à la même dépendance, lorsqu'en 1336, il s'engagea, comme allié de Mastino de La Scala, dans la guerre que ce prince fit aux Florentins. Ceux-ci réussirent à lui intercepter tous les secours du seigneur de Vérone, qui dans le même temps éprouvait des échecs réitérés. Tarlati, pressé par des armées fort

supérieures, après avoir perdu déjà plusieurs châteaux, fut obligé, le 10 mars 1337, de rendre Arezzo aux Florentins. La paix qu'il obtint à ce prix, ne dura pas long - temps. Au mois de mars 1342, ayant éveillé les soupçons des Florentins, il s'échappa d'Arezzo où l'on voulait l'arrêter : ses parents furent jetés en prison ; mais Saccone n'en réussit pas moins à faire prendre les armes à tous ses vassaux dans les Apennins. Dès-lors se refusant à faire aucune paix, et ne compromettant jamais ses soldats dans la plaine, ou en bataille rangée, il demeura l'ennemi constant des Guelfes et des Florentins. De Pietra-Mala où il s'était établi, il dirigeait tous les mouvements qu'on voyait éclater dans les communes moins puissantes de Toscane, dans le Mugello, et le Casentin. Quoique sa bravoure fût éprouvée dans les combats, il était plus renommé encore pour les coups de main, la petite guerre, et l'art de surprendre les places. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-seize ans, il sentit, au commencement de l'année 1356, les approches de la mort ; et comme il remarquait déjà la consternation de ceux qui le servaient, il voulut engager son fils, Marc Tarlati, à profiter de la sécurité où la nouvelle de son agonie avait plongé ses ennemis, pour surprendre le fort château de Gressa près d'Arezzo. L'entreprise manqua, et le vieux Saccone apprit en mourant, que la fortune qui l'avait toujours secondé, devenait infidèle à sa famille. A peine fut-il mort, que son fils et ses neveux furent dépouillés de la plus grande partie de leurs possessions.

S. S—1.

TARLO (JEAN), noble polonais du palatinat de Posen, s'illustra

par son dévouement et son courage, lorsque, sous le règne de Joan Casimir, la Pologne succombant sous le poids de ses malheurs, Charles Gustave, roi de Suède, envoya dans la Grande Pologne (1655), un corps de dix-sept mille hommes, sous les ordres du feld-maréchal Wittemberg. Dès que l'on en eut la nouvelle, la noblesse des palatinats de Posen et de Kalisch se rassembla dans la ville d'Uyscie. Un Polonais, indigne de ce nom, suivait l'armée ennemie. S'étant rendu à Uyscie, il y publia une proclamation dans laquelle Charles Gustave, invitant les habitants de la Grande Pologne à se soumettre, leur promettait sa bienveillance, la conservation de la religion, des lois et des propriétés, et leur faisait les menaces les plus effrayantes s'ils persistaient dans leurs projets de résistance : le pays devait être mis à feu et à sang, et les habitants emmenés prisonniers ou mis à mort. Après avoir fait lecture de cette proclamation, le traître, appelé Radzielowski, exaltant les forces de l'ennemi, soutenant que toute résistance était inutile, qu'elle entraînerait les plus grands maux, engageait ses compatriotes à céder à la nécessité. Jean Tarlo s'avança, et dit d'un ton de voix très-élevé : « Ne vaut-il pas mieux souffrir » pour sa patrie que de lui faire hon- » te ? Celui qui souffre pour sa patrie » agit comme un homme vertueux et » bon citoyen ; celui qui préfère son » intérêt au bien de sa patrie est un » lâche et un homme injuste. » Cependant le parti de Radzielowski prenant le dessus, Tarlo quitta l'assemblée ; et les Suédois s'approchant, la noblesse des deux palatinats se soumit à Charles Gustave. La nuit suivante, Radzielowski ayant fait entourer la maison de Tarlo, ce brave polonais

fut arrêté et conduit, comme rebelle, à la forteresse de Graudenz. Mais la Pologne, après avoir éprouvé tous les désastres, se releva enfin. Les bons citoyens reprirent courage : le parti de Jean Casimir se fortifia ; et Charles Gustave, menacé par les Danois, fut obligé de se retirer, ne laissant que des garnisons pour défendre les places. Stanislas Potocki et George Ludomirski s'avancèrent avec quinze mille hommes (1659), et virent mettre le siège devant Graudenz. Comme ils se disposaient à donner l'assaut, l'officier préposé à la garde des prisonniers de la citadelle instruisit Tarlo que le feu était déjà dans quelques parties de la ville, et qu'elle pourrait à peine tenir encore quelques jours. « Ne voudriez-vous » point, dit Tarlo, m'aider à recouvrer ma liberté ? Je serai renaissant. » L'officier ne demanda que protection, si la ville était prise d'assaut. A minuit, Tarlo s'échappa et arriva au camp. On s'y préparait pour l'assaut : on chantait, suivant l'usage, des cantiques religieux. Ayant été conduit devant les chefs, il s'engagea à servir de guide à ses compatriotes, et à les conduire à l'assaut. Il arriva le premier sur les murailles, tenant de la main gauche un drapeau, et de la droite un sabre ; mais l'échelle par laquelle il était monté s'étant rompue sous les pieds de ceux qui le suivaient, il reçut, en combattant comme un lion, huit blessures avant que l'on pût arriver à son secours. Se sentant défaillir, il s'enveloppa dans son drapeau, afin qu'on ne le lui enlevât point ; et il tomba. Peu après, la garnison mit bas les armes, et se rendit prisonnière de guerre. Les chefs de l'armée polonaise, étant entrés dans la ville, et instruits de ce qu'avait fait Tarlo, rassemblèrent

l'armée pour rendre les derniers honneurs à ce brave, dont ils firent déposer le corps dans l'église des Jésuites. On y voit encore son tombeau en marbre, dans la chapelle de St.-Jean. Le noble chevalier s'appuie sur le drapeau qu'il tient en main ; et on y lit l'inscription suivante :

*Joannem Tarlo retinet hæc Urbs,  
Ingentem illum animum, in summis adversitatibus  
In suo condidit una perennis fama.*

G—Y.

**TARNOWSKI (JEAN), surnommé le GRAND**, l'un des plus illustres guerriers de la Pologne, naquit en 1488, de Jean, comte de Tarnow, palatin de Cracovie, dont les ancêtres avaient commandé avec gloire les armées de la Pologne. Sa mère était petite-fille de Zawieski, dit le Noir, un de ces preux chevaliers dont les exploits sont racontés dans les Annales polonaises, sous le règne des premiers Jagellons. Tout annonçait en lui dès l'enfance un esprit très-précoce : il expliquait Virgile à l'âge de dix ans ; à treize il correspondait en latin avec le roi Albert et avec son conseil. En Pologne, l'usage voulait que les familles nobles, dans la vue de procurer un appui à leurs enfants, les envoyassent à des seigneurs d'un rang éminent, auprès desquels ils passaient leurs premières années. Tarnowski fut d'abord confié au cardinal Frédéric ; il s'attacha ensuite à Martin Drzewicki, évêque de Przemysl et chancelier de la couronne, qui le recommanda au roi Albert. Ce prince prit le jeune comte en affection : étant tombé dangereusement malade, et sa porte étant refusée à ceux qu'il n'appelait pas auprès de son lit, le *petit cracovien* (comme le roi l'appelait), fut seul excepté. Il entra librement dans la chambre du monarque, pour l'entretenir.

mort d'Albert, Tarnowski ment en faveur près des rois re et Sigismond-Auguste. jeunesse, il partageait son itre l'étude des belles lettres ercices de l'art militaire. Re- at les vieux généraux et les expérimentés dans les affai- iques; il leur faisait des ques- t il écoutait leurs récits avec Animé par cet esprit cheva- qu'il tenait de ses ancêtres, hercher dans les pays loing- gloire et l'instruction. Ayant s côtes de la mer Noire, la la Palestine, il s'arrêta en , où Émanuel, roi de Por- aisait la guerre aux Maures. par ce prince d'un comman- militaire, il se fit chérir de et du roi, qui, n'ayant pu ir à son service, le combla, départ, de riches présents. ski ayant parcouru toute e, et ayant laissé partout enirs honorables, revint en . L'empereur Charles-Quint, lui donner une preuve de son n, le créa comte de l'empire . Ce prince et le pape Léon X gèrent pour le roi Sigismond lettres dans lesquelles ils aient la haute considération rnowski s'était acquise près Etant de retour en Pologne, du roi la châtellenie de Woy- et peu après le palatinat de e Russic. Les troupes polo- t lithuaniennes étaient réu- is les ordres du prince Cons- strogski, pour marcher con- Russes. Tarnowski se hâta à l'armée, où un corps de ires nobles le choisit pour es deux armées étaient en pré- ans les plaines d'Orsza; s'a- t hors des rangs, revêtu d'ar-

mes éclatantes, avec un casque pa- naché à la manière des Espagnols, il porta au plus brave de l'armée enne- mie un défi qui ne fut pas accepté; mais dont le général en chef Ostrogs- ki montra beaucoup de mécontente- ment. Il dénonça au roi et à la diète l'imprudent Tarnowski qui se défendit ainsi: « J'ai défié, dit-il, l'ennemi à » un combat singulier, afin d'éprou- » ver sa valeur et pour encourager les » braves que je commande; je n'ai » exposé que ma personne. » Ostrogs- ki répliqua avec sagesse: « Appre- » nez, jeune homme, que l'on ne » combat point en Pologne comme » dans les armées de la Lusitanie; » les Russes qui nous font la guerre » ne ressemblent pas aux soldats » maures. Ne comparez point la su- » bordination qui doit régner dans » nos camps à la faible discipline que » vous pouvez avoir remarquée dans » les troupes commandées par le roi » de Portugal. » Tarnowski eut oc- casion de faire oublier cette première faute: dans la campagne suivante, il combattit, à la tête de ses volon- taires, avec autant de prudence que de courage; et quoiqu'il eût puissam- ment contribué à la victoire que l'on remporta sur les Russes, il sut si bien ménager ses soldats qu'il n'en perdit que deux. Le sulthan Soliman était venu assiéger Belgrade avec une armée nombreuse, Louis, roi de Hon- grie et de Bohême, ayant demandé des secours à Sigismond son oncle, ce prince lui envoya un corps de six mille hommes, sous les ordres de Tarnowski (1521). Celui-ci fit sa jonction avec l'armée hongroise; mais on arriva trop tard: Belgrade et Sabacz avaient capitulé. Soliman se pressa de réparer les fortifications de ces deux places; et y ayant mis garnison, il reprit le chemin de Con-

tantinople. Tarnowski revint en Pologne sans avoir eu occasion de se distinguer. Le roi lui donna néanmoins le bâton de grand général de la couronne. Lorsque les Moldaves se jetèrent sur la Pokucie (1531), Tarnowski les repoussa au-delà de leurs frontières, et croyant avoir mis la province en sûreté, il licencia ses troupes. Pierre palatin de Moldavie, étant revenu à la tête de vingt-cinq mille hommes, Tarnowski courut à sa rencontre, avec cinq mille hommes levés à la hâte. Lorsqu'il fut en présence de l'ennemi, on lui conseilla de faire un mouvement rétrograde sur Halicz, et d'y attendre des renforts : « Non, dit-il, je ne commencerai pas aujourd'hui à tourner le dos à l'ennemi. » Sa petite armée reçut ces paroles avec des cris d'acclamation. En ayant accoutumée, par de petites attaques, à mépriser un ennemi si supérieur en nombre, il prit position à Obatyn. Les Moldaves s'avancèrent pour envelopper son camp : la victoire leur paraissait assurée ; ils craignaient seulement que quelques Polonais ne trouvassent moyen d'échapper ; mais après un combat sanglant, ils furent repoussés et mis en désordre au-delà de leurs frontières, ayant abandonné cinquante canons et quatre mille morts. Tarnowski revint à Cracovie, où se trouvait le roi Sigismond. Le sénat, le clergé et les habitants allèrent à sa rencontre. On traînait devant lui les canons pris à l'ennemi, et parmi lesquels se trouvaient ceux que le roi Albert avait perdus dans son expédition malheureuse en Valachie. Après ces trophées venaient quatre cents prisonniers, à la tête desquels marchaient le grand chancelier de Moldavie, et les chefs de l'armée. Le cortège triomphal con-

duisit le vainqueur à l'église cathédrale, et il déposa sur le tombeau de saint Stanislas les étendards enlevés à l'ennemi. De là, il se rendit au Palais royal. Sigismond, se levant du trône, alla au-devant de lui jusqu'à la grande porte, honneur qu'il n'avait accordé à aucun autre. Après avoir remercié la Providence, Tarnowski conjura le roi de ne plus tenter Dieu, en envoyant ainsi une poignée de braves contre un ennemi si nombreux. Comme les Tartars menaçaient la Podolie (1534), il alla prendre position sur le Bug ; et ces peuples barbares se retirèrent dans l'intérieur de leur pays. Le roi l'appela promptement en Lithuanie, le duché étant menacé par Iwan Iwanowicz, qui avait déclaré la guerre à la Pologne. Tarnowski marcha en toute hâte à Wilna, avec un corps d'élite, dont il fit la revue en présence du roi. A l'invitation du prince, le grand-général de Lithuanie céda le commandement à Tarnowski, qui réunit les deux bâtons de la Pologne et de la Lithuanie, distinction bien rare, vu l'esprit de jalousie qui régnait entre le duché et le royaume. Le Czar s'étant retiré dans l'intérieur de ses états, Tarnowski, qui le suivait, lui enleva Homla et Starodub. Il l'aurait poussé jusqu'à Moscou ; mais il était embarrassé par les prisonniers dont le nombre surpassait celui de l'armée polonaise. Entraîné par une dure nécessité, après avoir mis de côté les officiers, il livra les soldats prisonniers au droit cruel de la guerre. Tarnowski rougit depuis d'avoir souillé sa gloire par une action si barbare, et au lit de la mort, il ne croyait pas pouvoir l'expier devant Dieu par le plus vif repentir. Les Moldaves se préparant à une nouvelle irruption, Tarnowski fut chargé d'aller porter la guerre

au milieu de ces peuples inquiets et remuants (1538). Le roi, qui avait fait couronner son fils, Sigismond-Auguste, confia ce jeune prince à Tarnowski, afin qu'il apprît la guerre sous un si grand maître. La reine, informée que la santé de son fils unique souffrait de la fatigue et de la longueur des marches, fit tant, par ses prières et ses instances, que le roi le rappela à Cracovie. Tarnowski s'avança jusqu'à Choczim : le palatin, effrayé en voyant que la Moldavie était à découvert, vint trouver le général polonais dans sa tente ; les conditions de la paix étant réglées, il jura foi et hommage au roi de Pologne. Ce fut après ces nouveaux succès, que la diète de Pétrikau, sur la proposition du roi, décréta qu'on lèverait deux gros par arpent de terre, pour en faire don à Tarnowski ; comme il aimait beaucoup plus la gloire que l'argent, il distribua cette somme, si considérable, entre ses compagnons d'armes. Sigismond-Auguste ayant succédé à son père (1548), Tarnowski servit le jeune prince avec dévouement ; et son influence lui fut très-utile à la diète de Pétrikau (1552). Le haut clergé avait soulevé la noblesse par des actes arbitraires ; et les nobles proposaient, contre les évêques, les mesures les plus violentes. Tarnowski prit parti pour la noblesse, mais avec une si grande modération, que l'évêque de Prezemysl, qui était le plus menacé, implora sa protection et se mit sous sa sauve-garde. De Pétrikau, Tarnowski se rendit à Dantzig, avec le jeune roi, qui voulait y faire reconnaître son autorité. Cette ville, fière de ses privilèges, de son commerce et de ses liaisons avec l'Allemagne, paraissait très-agitée contre les Polonais. Le bruit s'étant répandu que l'on avait placé des tonneaux de

poudre dans les caves du château, pour le faire sauter quand le roi y serait avec sa cour : le prince desceudit, avec Tarnowski et son cortège, dans des maisons particulières. Dès les premiers jours, il y eut des discussions entre les Polonais et les habitants. Un magistrat, que le roi fit venir, osa dire au prince qu'au premier mécontentement il ferait sonner le tocsin. Tarnowski, qui ne croyait point que l'heure fût venue de punir cette insolence, rassembla tous les magistrats, et leur parla avec tant de fermeté et de sagesse, que les esprits se calmèrent. Enfin le roi, pendant tout son séjour, fut traité avec les égards dus au souverain. Les malheurs de Jean Zapol, comte de Zips, fournirent encore à Tarnowski l'occasion de montrer la grandeur de son ame. Ce prince, élu roi de Hongrie, avait été chassé par les Autrichiens. Errant, sans secours, il fut accueilli par le héros polonais, qui, bravant les menaces de Ferdinand, lui donna, pendant deux ans, la ville de Tarnow pour demeure, avec un revenu suffisant pour soutenir sa dignité. Jean, étant remonté sur le trône, lui envoya un bouclier d'or massif, avec un bâton de grand-général, dont la valeur fut estimée à quarante mille ducats. Il fit aussi ériger un autel dans l'église principale de Tarnow. C'est dans cette ville que mourut Tarnowski, en 1571, âgé de quatre-vingt-trois ans. On lui fit de magnifiques obsèques, auxquelles plusieurs souverains furent représentés par leurs envoyés. Ce grand homme aimait les lettres. Il avait enrichi sa bibliothèque de tout ce qu'il avait pu trouver en ouvrages rares, imprimés ou manuscrits. Il accueillait, à Tarnow, les savants qui venaient l'y visiter ; et il en avait fixé plusieurs auprès de



lui par ses bienfaits, entre autres Tranq.-Andr. Dalmata, qui écrivit, dans cette résidence, son *Admonitio ad optimates Polonos*. Tarnowski avait composé une Histoire de son temps, qui n'a pas été publiée. Nous avons de lui : I. *Conseils sur l'art militaire*, en polonais, imprimés sous ses yeux, à Tarnow, 1558, in-4°. Il y parle des boulets rouges, dont on croyait la découverte postérieure à cette époque. II. *De bello cum juratissimis christianæ fidei hostibus Turcis gerendo disputatio sapientissima, cum Præfatione Joannis Strassii ad Carolum V, Rom. Imper. Augustum*. Il écrivit ce petit Traité dans le temps où Charles-Quint le pressait de venir prendre un commandement contre les Turcs. III. Un *Traité sur les lois, et les discours* les plus importants qu'il a tenus dans les diètes de Pologne (en latin). Pour les détails de sa vie, il faut consulter Paul Jove, Neugebauer, Warszewieski, Starowolski, Niesiecki, Gornieki. On trouvait, dans la bibliothèque de Zaluski, deux Vies manuscrites de Tarnowski, dont l'une a été publiée par M. Thadée Mostowski, dans les premiers volumes de ses Auteurs polonais. G—Y.

TARPEIA. Voy. ROMULUS et TATIUS.

TARQUIN (*LUCIUS TARQUINIUS PRISCUS*), cinquième roi de Rome, était originaire de Corinthe et né à Tarquinies, ville d'Étrurie, l'an de Rome 98 (avant Jésus-Christ, 656). Si pour établir l'authenticité des faits historiques, l'étendue des détails consignés dans les auteurs anciens pouvait suffire, aucune histoire ne serait mieux attestée que celle de Tarquin : mais comme parmi ces historiens, les premiers en date ne fleurirent que quatre siècles au moins

après ce prince, ils n'ont pu avoir sur sa vie que des monuments altérés et des traditions vagues et incomplètes. Il faut donc se résoudre à ne voir qu'un roman ingénieux dans ce que racontent, d'après des autorités si suspectes, Tite-Live, et surtout Denys d'Halicarnasse, qui jamais n'est embarrassé sur rien, et qui, pour cela même qu'il est si riche de détails sur des époques si éloignées, n'offre à son lecteur que des richesses stériles et qu'une science mensongère. C'est un point de critique que l'on croit avoir suffisamment établi dans les articles Romulus, Mutius Scaevola et Servius Tullius (V. ces noms). Démarate, père de Tarquin l'Ancien, était Corinthien ; il appartenait à la famille des Bacchiades issue d'Hercule, et qui après avoir donné, pendant plusieurs siècles, des rois à Corinthe, avait fini par y former une puissante oligarchie en divisant le pouvoir entre tous ses membres. Démarate selivrait au commerce maritime et faisait de fréquents voyages en Italie, vendant aux Étrusques ce qu'il exportait de la Grèce, et important à Corinthe les denrées de l'Étrurie. Il avait acquis de grandes richesses, lorsque la tyrannie de Cypselus (V. ce nom, X, 402), qui renversa l'oligarchie à Corinthe, força Démarate à s'expatrier. Il alla se fixer à Tarquinies avec tous ses trésors ; et un mariage avantageux le fit entrer dans une des premières familles de sa patrie adoptive : son épouse lui donna deux fils, qu'il éleva dans les sciences de l'Étrurie et de la Grèce. Aruns l'aîné mourut : son père inconsolable le suivit bientôt au tombeau, léguant par testament toute sa fortune à Lucumon son second fils, au préjudice de l'enfant que laissait Aruns, et qui pour ce mo-

tif fut surnommé *Egerius*, le pauvre. Ainsi Denys d'Halicarnasse prend si peu la peine de donner de la vraisemblance à ses récits, qu'il fait du même homme le père le plus tendre et l'aïeul le plus injuste. Naturellement ambitieux, Lucumon renonça bientôt au séjour de Tarquinies, où sa qualité d'étranger le faisait dédaigner, pour s'établir à Rome, où cette même qualité était un titre de faveur. « Chez un peuple nouveau, dit Tite-Live, où les illustrations toutes récentes étaient la récompense du mérite, un homme de talent et de cœur ne pouvait manquer de trouver sa place. » Cet historien et Denys d'Halicarnasse rapportent qu'à l'entrée de Lucumon dans Rome, un aigle, après avoir plané au-dessus de son charriot, lui enleva son chapeau et le lui remit ensuite sur la tête. Tanaquil, son épouse, instruite dans la science des augures, vit, dans cet incident merveilleux, le présage assuré de la grandeur future de Lucumon. Ce n'est pas le seul prodige de ce genre que doit présenter la vie de ce prince. Les Annales romaines étaient remplies, à peu près comme les Chroniques du moyen âge, de prétendus miracles. Lucumon pouvait avoir vingt-cinq ans; et, d'après l'opinion commune, il vint à Rome la huitième année du règne d'Ancus (627 avant J.-C.). Ce prince accueillit avec distinction un étranger qui transportait dans ses états de grandes richesses et de nombreux clients. Ces derniers furent réunis dans une tribu et curie particulière. Quant à Lucumon, le roi de Rome lui donna, pour lui et pour les siens, des terres à cultiver et un emplacement au sein de la ville où ils bâtirent des maisons. Tite-Live ne fait pas mention de toutes ces circonstances; selon lui, c'est

de ses propres deniers que Lucumon acheta une habitation. Ce fut alors que ce nouveau citoyen de Rome changea son nom en celui de Lucius Tarquin. Tanaquil prit, dit-on, celui de Caia Cæcilia; mais les historiens ont persisté à ne la désigner que sous son nom Toscan (1). L'heureux Tarquin ne tarda pas à devenir, après le roi, le personnage le plus considérable de Rome par sa valeur à la guerre, sa sagesse dans les conseils, et surtout par le noble usage qu'il faisait de ses richesses. Sa bourse, toujours ouverte à ses amis comme aux indigents, n'était jamais épuisée lorsqu'il s'agissait de seconder de ses avances les entreprises du prince. Ancus, en mourant, le nomma tuteur de ses deux fils, qui touchaient, dit

(1) Cette princesse passait pour grande magicienne : elle n'était pas moins savante dans l'art de guérir et dans celui de conduire sa maison avec économie, que dans la science du gouvernement de l'état. Sa mémoire resta en vénération chez les Romains pendant plusieurs siècles. Selon Tite-Live, on conservait à Rome des ouvrages de ses mains. Varron assurait qu'il avait vu dans le temple de Saucis la quenouille et le fuseau de Tanaquil, chargés de la laine qu'elle avait filée; et que l'on gardait dans le temple de la Fortune une robe royale qu'elle avait faite, et que Servius Tullius avait portée. Pline, qui rapporte ce fait, ajoute que c'était à cause de cela que les romaines qui se mariaient étaient suivies d'une personne tenant une quenouille et un fuseau garnis de laine. Il dit aussi que cette reine fut la première qui fit de ces tuniques tissées que l'on donnait aux garçons quand ils prenaient la robe virile. On attribuait de grandes vertus à sa ceinture, où l'on supposait que Tanaquil, qui avait trouvé d'excellents remèdes contre les maladies, les avait enfermés. C'est pourquoi, selon Sextus Pompeius Rufus, ceux qui allaient enlever quelques raclures, se persuadaient qu'elles leur apporteraient la guérison. Saint Jérôme observe que Tarquin l'Ancien était moins connu que son épouse. La vertu insigne de cette reine, ajoute-t-il, est trop avant imprimée dans la mémoire de tous les siècles pour en être jamais effacée. Il paraît, d'après Juvénal, Ausone, et Sidoine Apollinaire, qu'elle était fort impérieuse, et que les anciens donnaient le surnom de Tanaquil aux femmes qui menaient leurs maris : au reste comme, de la part de l'épouse du premier Tarquin, cet empire tournait au bien des sujets et à la gloire de son mari, il ne faut pas en faire à cette reine un sujet de reproche. Bayle, dans son *Dictionnaire*, a consacré un article curieux à Tanaquil (Voy. ci-dessus Servius Tullius XLII. 147 et suiv., et ci-après Tarquin le Superbe).

Tite-Live, à l'âge de puberté. Denys d'Halicarnasse, sans entrer dans aucun détail, dit simplement que comme du vivant du feu roi Tarquin était devenu le plus illustre des Romains; à la mort d'Ancus, il fut jugé d'une commune voix digne d'occuper le trône (an. av. J.-C. 614). L'historien Grec, panégyriste outré des Romains, n'affecte ici une concision qui lui est peu ordinaire, que parce qu'il aurait fallu cesser de louer Tarquin. Plus sincère, Tite-Live raconte qu'ingrat envers la mémoire de son bienfaiteur, l'homme de Tarquinie parvint, par ses intrigues, à se faire adjuger la couronne au détriment de ses pupilles. Il sut les éloigner de Rome, le jour de l'élection, sous prétexte d'une partie de chasse. « Avant lui, ajoute cet historien, personne n'avait encore brigué la royauté : c'est lui qui le premier imagina de haranguer le peuple pour se concilier les suffrages. » Le seul motif qui puisse faire paraître moins odieuse l'action de Tarquin, c'est que le trône à Rome n'était pas héréditaire. Au reste, Tarquin ne fut pas le premier étranger qui eût régné sur l'état romain; déjà Tattius et Numa, tous deux Sabins, avaient occupé le trône, et Tarquin lui-même devait avoir pour successeur un étranger en la personne du latin Servius Tullius. Cicéron, dans son *Traité de la République*, est d'accord avec Tite-Live sur la manière dont Tarquin s'éleva au trône. Le nouveau roi devait la couronne à la faveur populaire : pour continuer à se rendre agréable aux plébéiens, il tira de leur ordre cent hommes distingués par leur courage et leur aptitude aux affaires publiques, les fit patriciens, et les promut au rang de sénateurs. On les appela pères des

nouvelles familles, *patres minorum gentium*, pour les distinguer des anciens sénateurs, appelés pères des anciennes familles, *patres majorum gentium*. Les vestales, préposées à la garde du feu éternel, n'étaient que quatre, Tarquin en porta le nombre à six. Par ses soins, la grande place de Rome fut entourée de boutiques, qu'il concéda à des particuliers. Avant lui les murs de cette ville étaient construits de pierres brutes posées sans art les unes sur les autres : il y substitua des pierres de taille bien polies et dont chacune faisait la charge d'une charrette. Il bâtit ces égouts qui subsistent encore aujourd'hui, et au prix desquels Rome, au faite de sa puissance, n'avait rien de plus magnifique (2). Il avait voué, pendant une guerre contre les Latins, un temple à Jupiter Capitolin; il commença d'en jeter les fondements sur le sommet du mont Tarpeien, dont il fit une immense esplanade, « comme si, dit Tite-Live, il eût présagé dès-lors que ce temple recevrait un jour les vœux de tout l'Univers. » Romulus, Numa, Ancus Marcius, avaient fait entrer dans leur système religieux les divinités grecques concurremment avec les divinités celtiques; et depuis la fondation de Rome, on n'avait pas vu de simulacres dans les temples. On a prétendu que Tarquin, adorateur des divinités grecques, les proposa à l'adoration des Romains, sous les formes nobles, gracieuses et terribles que devait leur donner le ciseau des sculpteurs grecs et toscans. C'é-

(2) Ferguson dans son *Histoire de la république romaine* ne pouvant croire qu'un tel ouvrage appartint à un peuple naissant, l'attribua à un peuple antérieur qui avait joui d'une grande puissance dans un temps inconnu; mais d'après l'opinion du savant antiquaire Scipion Maffei, c'est à Rome même qu'il faut regarder comme fort ancienne à l'origine qu'on lui prête ordinairement.

le grande révolution dans le des Romains ; et les auteurs ont écrit sur cette partie de l'histoire romaine ne l'ont point remarqué. (3). Parmi les ouvrages de Tarquin, il ne faut pas oublier le grand cirque, dont il fit l'enceinte, si l'on en croit Plinius, qu'il ne fit qu'embellir, Denys d'Halicarnasse, et qui fut achevé un jour l'un des plus beaux de la ville de Rome. Ce prince augmenta deux fois le nombre des sénateurs. Il les porta d'abord à six cents ; puis à deux mille quatre cents, après avoir subjugué les Latins. Cicéron, en consignant, dans son *Traité De la République*, ces faits, qui ne contredisent nullement ceux de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, ajoute que l'ordre équestre prit de Tarquin la forme qu'il a conservé jusqu'à son temps ; ici il faut sortir de l'histoire pour rentrer dans la fable. Tarquin fit changer les anciens noms de Latins, Rhemnenses et Luceres, en Sénateurs, par Romulus, aux trois cent cinquante équestres. Selon d'autres, il fit admettre les diviser en trois nouvelles tribus ou centuries, pour leur donner son nom et ceux de deux de ses frères ; mais il en fut empêché par Attus Navius, célèbre augure, initié à tous les secrets divinatoires des Étrusques. Le roi parut fort irrité de cette opposition : il taxa même ce prélat d'imposture. Annonçant aux Romains rassemblés dans la place publique qu'il va le confondre, il manda les sénateurs à son tribunal. L'augure aperçut : « Il est temps, lui dit Tarquin, de nous donner des preuves de ta science. J'ai dans l'esprit

l'autorité, dans sa *République romaine*, page 1825, présente à cet égard des détails intéressants (liv. 1<sup>er</sup>, chap. 1 et 2).

» un dessein de difficile exécution ; je  
 » veux savoir s'il est possible de  
 » l'accomplir. » Le devin consulte  
 le vol des oiseaux, et répond que la  
 chose est faisable. « Te voilà con-  
 » vaincu d'imposture, lui dit le  
 » roi, en montrant un caillou et  
 » un rasoir qu'il tenait cachés sous sa  
 » robe ; car je songeais à couper ce  
 » caillou avec ce rasoir. » Tous les  
 assistants de rire aux dépens de l'augure,  
 qui, sans se déconcerter, ré-  
 pliqua : « Eh ! bien, donnez le coup  
 » de rasoir ; et la pierre sera tran-  
 » chée. » Le roi fait l'essai : le fer  
 divise le caillou en deux, et blesse  
 même la main qui le tient. L'admira-  
 tion de la foule succède aux rail-  
 leries contre l'augure. Tarquin pa-  
 raît confus à son tour. Il commença  
 de faveurs Navius, et lui fait élever  
 une statue d'airain. On la voyait en-  
 core sur la place publique, du temps  
 de Cicéron, de Tite-Live, de Denys  
 d'Halicarnasse, et même de Plinius.  
 La pierre et le rasoir furent enfermés  
 tout à côté, sous un autel appelé  
 puteal. Si l'on veut bien considérer  
 que Tarquin avait tout exprès sous  
 sa robe une pierre et un rasoir, on  
 reconnaîtra facilement que cette scène  
 était concertée d'avance, afin  
 d'inspirer au peuple une foi entière  
 aux augures. Le roi et Navius y réus-  
 sirent à souhait ; car, d'après le té-  
 moignage unanime des historiens, la  
 dignité d'augure obtint désormais à  
 Rome une telle considération, que,  
 soit dans la paix, soit dans la guerre,  
 rien ne se fit plus sans qu'on eût re-  
 cours aux auspices. Tarquin eut sou-  
 vent les armes à la main. Sa première  
 guerre eut lieu contre les peuples  
 du Latium. Il prit d'assaut la ville  
 d'Apioles, et célébra sa victoire  
 par des jeux, avec plus d'appareil  
 et de magnificence que les rois ses

prédécesseurs. Le spectacle consistait en combats du ceste et en courses de chevaux. La plupart des acteurs, dit Tite-Live, étaient tirés de l'Étrurie. Une irruption subite des Sabins occupa de nouveau les Romains. Dans un premier combat, la victoire fut incertaine et la perte de ceux-ci considérable. Tarquin, l'attribuant à l'infériorité de sa cavalerie, donna, comme on l'a vu, tous ses soins à l'augmentation du nombre des chevaliers. Cette opération faite, le roi de Rome livra une seconde bataille aux Sabins; et grâce au succès d'un stratagème, il remporta une victoire signalée. Les vaincus levèrent de nouvelles troupes, et vout aller au-devant de Tarquin. Ils sont battus une seconde fois, et demandent la paix. Ils l'obtiennent en cédant Collatie avec son territoire. Tite-Live nous a conservé la formule de cette cession. Ce document peut, jusqu'à un certain point, être considéré comme un monument authentique du règne de ce prince. Tarquin donna le gouvernement de Collatie au fils de son frère Aruns. Après avoir triomphé des Sabins, le roi de Rome tourna ses armes contre les Latins : toute cette guerre se passa en actions partielles et surtout en sièges de places; mais ses résultats furent importants, s'il est vrai que Tarquin prit alors les villes de Cornicule, de Ficulnée, de Camérie, de Crustumère, d'Amériole, de Médullie et de Nomente, avec leurs dépendances. Ce fut à la suite de ces utiles acquisitions, qu'il se vit en état d'entreprendre, pour l'embellissement et l'assainissement de Rome, ces immortels ouvrages dont on a déjà parlé, et qui furent tels, dit Bossuet, que Rome n'en rougit pas, même quand elle se vit maîtres-

se du monde. Denys d'Halicarnasse et Tite-Live rapportent, avec des circonstances à peu-près semblables, les guerres de Tarquin contre les Latins et les Sabins : mais l'historien latin ne dit pas un mot de cette longue lutte contre les Étrusques, qui, selon Denys d'Halicarnasse, dura neuf ans, et qu'il décrit avec beaucoup d'étendue. Or comment croire que Tite-Live, si amoureux de la gloire de sa patrie, aurait négligé un point d'histoire si bien d'accord avec son plan? Même dissentiment entre les abrégiateurs; Eutrope, Aurelius Victor, l'Építome de Tite-Live, Cicéron, dans le Traité de la République, gardent le silence sur cette guerre, tandis que Florus, Paul Orose et les Fastes Capitolins l'ont mentionnée. Florus et Orose n'ont même parlé que de celle-là. Ils disent, l'un et l'autre, que Tarquin soumit les douze nations de la Toscane. En voyant de pareilles contradictions sur des points si importants, il faut bien se résoudre à ignorer les commencements de l'histoire Romaine : car, dans tout sujet où l'on ne peut s'élever à la certitude, le comble de la science est de savoir douter; et assurément c'est le seul parti qui soit sage après les importants travaux des Beaufort, des Levesque, des Niebuhr, et de plusieurs autres érudits français et allemands. Cependant, pour expliquer, s'il se peut, l'incontestable union des deux nations Étrusque et Romaine, à cette époque, serait-ce avancer trop loin dans le champ des conjectures, que de faire de Tarquin l'Ancien, non plus un exilé volontaire d'Étrurie, mais un des rois (*Lucumons*) de ce pays, qui, appelé à régner dans Rome, au même titre que Numa, sur la seule réputation de sa puissance et de sa sagesse, aurait

à l'état Romain la partie de urie sur laquelle il aurait déjà , soit du chef de son père, soit on mariage avec une princesse ing royal de la Lucumonie de unies? On voit la puissance aine prendre sous lui de prox accroissements, qui cessent e invraisemblables, si l'on ad- que ce prince, possédant une le domination dans son pays, it à Rome le siège de sa souve- té. Florus, après avoir parlé conquêtes de Tarquin sur les squez, ajoute: « De là nous venus les faisceaux, les robes les, les chaises curules, les col- les, les manteaux guerriers, la to- étexte; de là les robes enrichies oderies, de là les tuniques à pal- etc. » Quand on attribuerait à uin l'ancien l'importation à Ro- toutes les inventions des Étrus- , ce ne serait pas encore une ve de ses conquêtes sur ce peu- Toscan lui-même, il serait na- qu'il eût fait part au pays qui it adopté des objets d'utilité ou xe que sa patrie s'honorait de éder. Au reste, si l'on en croit le ignage d'auteurs plus dignes de ie Florus, plusieurs de ces mêmes s étaient connus à Rome avant uin. Ce ne fut pas ce prince, mais Romulus qui aurait emprunté Toscans les douze licteurs (Denys licarnasse, Tite-Live), et la tra- u robe royale (Pline le natura- ). Quant aux chaises curules, robes ornées de palmes et de bro- s et aux manteaux guerriers, on n'a aucune raison de contes- leur introduction à Rome vien- e Tarquin. Ce fut aux Sabins plu- n'aux Étrusques que les Romains untèrent l'anneau qui devint ement distinctif des sénateurs et

des chevaliers. En effet les Sabins qui assiégèrent le Capitole sous Romulus portaient des anneaux (Tite-Live), et selon Pline, parmi les statues des rois de Rome, on ne voyait que le Sabins Numa et Servius Tullius qui fussent représentés avec l'anneau: la statue de Tarquin l'Ancien n'avait pas cet ornement. Pour ce qui est du char de triomphe doré et traîné par quatre chevaux, Florus paraît ne s'être pas trompé: son témoignage est d'accord avec celui de Tite-Live et de Plutarque, qui, dans la Vie de Romulus, reprend Denys d'Halicarnasse, pour avoir dit que ce prince triompha sur un char lorsqu'il rentra dans sa ville chargé des dépouilles opimes. Le premier des rois de Rome n'institua que le triomphe à pied, appelé petit triomphe, *ovatio*; et Tarquin l'Ancien fut le premier chez les Romains qui reçut les honneurs du triomphe sur un char. Denys d'Halicarnasse, Pline et Aurelius Victor nous apprennent à quelle occasion Tarquin introduisit l'usage des toges prétextes et de la bulle d'or, ornements toscans: ce fut en faveur de son fils, à peine âgé de treize ans, qui avait tué un ennemi dans une bataille. Au reste, quel que soit parmi les sept rois celui auquel on puisse faire honneur de l'introduction à Rome de ces divers objets, il n'en reste pas moins un fait incontestable: c'est que presque tout ce qui était ancien chez les Romains était Étrusque. Tarquin avait, pendant trente-huit ans, travaillé pour la gloire et pour le bonheur de Rome, lorsque les fils d'Ancus apostèrent contre lui des assassins qui le massacrèrent dans son palais, où ils s'étaient introduits sous prétexte de réclamer sa justice. « Avouons, dit un critique moderne, que leur patience fut lon-

gue, et qu'il est fort extraordinaire que des hommes capables de satisfaire leur ambition par un assassinat attendent trente-huit ans pour le commettre. » On peut voir dans l'article Servius Tullius quelles mesures actives prit Tanaquil pour empêcher les fils d'Ancus de profiter de ce crime. Ils étaient déjà allés à Suessa Pometia cacher leur honte et leurs regrets, lorsque le peuple romain, par une loi curiale, les bannit à perpétuité (an. av. J.-C. 578). Si l'on pouvait croire que tous les actes de prévoyance, de justice et de sagesse, toutes les victoires, tous les monuments que l'on attribue à Tarquin, ont été réellement son ouvrage, il faudrait le mettre au nombre des plus grands et des meilleurs princes qui aient jamais régné sur les hommes. Le biographe anglais Rowe a écrit la Vie de ce monarque, avec beaucoup d'exactitude et de soin, comme compilateur; mais il ne s'est montré nullement critique; et d'ailleurs il ne quitte jamais le ton du panégyrique. Sa Notice avec sept autres du même auteur, traduites par Bellanger, se trouve imprimée à la suite de plusieurs éditions du Plutarque de Dacier.

D—N—N.

TARQUIN le Superbe (*LUCIUS TARQUINIUS SUPERBUS*), septième et dernier roi de Rome, était, selon Tite-Live, fils de Tarquin l'Ancien, et son petit-fils, selon Denys d'Halicarnasse. Le premier de ces historiens suivait l'opinion de tous ceux qui l'avaient précédé, à l'exception du seul Calpurnius Pison Frugi, pour la version duquel l'auteur des *Antiquités romaines* s'est déterminé. On s'étonne que Tite-Live n'ait pas pris la peine d'examiner combien était absurde l'opinion vers laquelle il s'était laissé entraîner par la

foule (1). S'il était vrai que Tarquin l'Ancien eût été père de Tarquin le Superbe, il en résulterait que le fils de ce dernier se serait proleptiquement mis au monde étant âgé de soixante-dix ans au moins, ce qui est d'autant moins probable que, dans ce système, il faudrait encore admettre que, six ans après, elle aurait donné un fils à Lucius Tarquin, en la personne de Tarquin le Superbe. Ces deux traits sentent fort le hasard pour faire sentir le ridicule d'une tradition à la réfutation de laquelle Denys d'Halicarnasse n'a pas dédaigné de consacrer un chapitre entier (2). Tout devient contraire à l'explication de la généalogie des Tarquins, ainsi que dans leur histoire, quand on suppose Lucius et Aruns petits-fils de Tarquin l'Ancien, et qu'on donne à l'aîné six ans et au plus jeune quatre ans, mort de leur aïeul. On peut voir la notice sur Servius Tullius (X, 147), que ce monarque fit épouser à ces deux jeunes princes les filles qu'il avait eues de son épouse Tarquinia, fille de l'Ancien. Par double union, Servius réparait tant qu'il était en lui, le tort de l'usurpation, si l'on peut flétrir par ce nom les moyens qui l'avaient porté au trône, dans une monarchie héréditaire n'ayant jamais été consacré. En effet, les Romains, pour cette époque du moins, ne considéraient pas la légitimité dans l'

(1) *Hic L. Tarquinius, Prisci Tarquinii filius neposne fuerit, parum liquet; pluribus auctoribus filium crediderim.* (l. 1, c. 48)

(2) *Antiquités romaines*, liv. IV, chap. 1. L'abbé Bellanger. Ici Denys d'Halicarnasse n'a rien laissé à faire au critique Bellanger qui s'est contenté de reproduire ses copies. (Voy. *Dissertation sur l'incertitude des premiers siècles de l'Histoire romaine*, p. 121 et 122 et suiv.)

voit de naissance, que Tite-Live ne le récit de la mort de Servius par cette réflexion : « Ce fut pour lui un surcroît de gloire d'arrêter le dernier de nos monarques légitimes. » On peut voir, dans la Notice, déjà citée, sur ce respectable monarque, les détails de son règne tragique. Servius avait épousé en Lucius Tarquin un ennemi autant plus dangereux que le gendre du roi régnant, puisqu'il était davantage du trône le petit-fils du roi Tarquin l'Ancien; mais ce fut par lequel Lucius ravit le trône et la vie à son beau-père, n'éprouva pas son coup d'essai. Déjà il méritait les noms d'incestueux et de fratricide. Aruns, son jeune fils, aussi doux, aussi modéré que son père était audacieux, cruel et tyran, avait eu le malheur d'épouser Tullie, qui, capable de tous les crimes, ne tarda pas à détester son époux, tandis qu'une horrible dévotion de scélératesse lui fit contracter une passion coupable pour son beau-père Tarquin. L'épouse de ce dernier, appelée également Tullie, possédait les paisibles vertus de son père et s'efforçait de contenir les affections de son mari, aussi bien que sa sœur, ennemie de son père, et dévorée d'ambition, dédaignait toutes les ressources de sa médiocrité pour faire partager à l'honorable Aruns ses criminels desseins. vaincue enfin des obstacles qu'elle opposait, elle révèle à son beau-père ses plus secrètes pensées, et lui en même temps sa personne. Ainsi, ainsi que tous deux se préparaient par l'inceste au meurtre d'un père, d'une sœur, d'un mari, d'une épouse et d'un père. Aruns et la femme de Lucius Tarquin moururent honorés par ce couple infâme,

et Lucius forma avec Tullie les nœuds d'un affreux hymenée. L'histoire ne parle plus de cette horrible femme, après le dernier crime qu'elle commit envers le cadavre de son père (Voy. Servius Tullius); mais elle représente Tarquin comme un modèle de tyrannie. Dès ce moment, selon Cicéron (3), au roi succéda le maître; et comme dit Florus, Tarquin n'exerça pas mieux qu'il ne l'avait acquise, une puissance achetée par le crime (année 534 av. J.-C.) Il ne se fit élire ni par le sénat, ni par le peuple. Affectant de ne voir en Servius Tullius qu'un usurpateur, il prit la couronne comme un droit héréditaire : prétention tout-à-fait contraire au droit public de la monarchie romaine, où la légitimité ne résidait que dans l'élection. Assiégé de terreurs comme tous les despotes qui ne règnent que par la crainte, il s'entoura d'une garde farouche, se montrant rarement au-dehors, tenant secrets les moments où il paraîtrait en public, et n'admettant dans son palais que les personnes qu'il y avait mandées. Il extermina la plupart des sénateurs, ne consulta plus ceux qui restaient, et ne les appela même pas à l'exercice de la justice. C'était dans son conseil privé que se réglait désormais l'administration intérieure, et que se décidèrent la paix et la guerre, sans jamais prendre le vœu du peuple ni du sénat. Il se réservait les causes capitales, ou se reposait du soin de les juger sur des magistrats vendus ou subjugués. Ainsi périrent le père et le frère de Lucius Junius Brutus (Voy. ce nom, VI, 666), qui lui-même ne conserva la vie qu'en contrefaisant l'insensé. Les plébéiens, si l'on en croit Denys

(3) *De republica*, liv. II, ch. 26.



d'Halicarnasse, ravis de voir les grands humiliés, disaient hautement qu'ils l'avaient bien mérité par leur conduite hostile envers Servius Tullius; mais ils changèrent de sentiment, lorsqu'eux-mêmes furent chargés d'impôts arbitraires et de corvées continuelles. « Tarquin, dit Montesquieu, usurpa le pouvoir du peuple : il fit des lois sans lui ; il en fit même contre lui. » Alors furent abolies les lois rendues par Servius Tullius, de concert avec le sénat et le peuple, en faveur de l'égalité des citoyens devant la loi. Tarquin fit briser les tables sur lesquelles elles étaient gravées. Il détruisit aussi le règlement qui proportionnait les impôts aux facultés du contribuable : les plébéiens, comme les sénateurs, furent soumis à une taxe égale, malgré l'inégalité des fortunes. Le tyran alla jusqu'à interdire les assemblées de curies, tant à Rome que dans la campagne, bien qu'elles n'eussent d'autre objet que des sacrifices commandés par la religion : il craignait que ces réunions, où le mécontentement pouvait se communiquer, n'amenassent des révoltes. Ses espions étaient partout ; et ces agents, qui n'étaient point connus pour tels, parlaient souvent contre Tarquin pour découvrir ce que chacun pensait de lui : ensuite ils lui dénonçaient ceux auxquels il était échappé quelques paroles contre l'état présent des affaires, ( Denys d'Halicarnasse ). N'admettant au service militaire que ceux des plébéiens qui lui étaient dévoués, il occupa le reste du peuple à des travaux publics. Rome fut ainsi décorée de nouveaux édifices : les égouts commencés par Tarquin l'Ancien furent conduits jusqu'au Tibre, l'amphithéâtre de ce prince entouré de

portiques, et le Capitole élevé. Mais si l'histoire n'a pas chargé le tableau du despotisme de Tarquin, ces moments, qui devaient faire l'admiration de la postérité, firent le désespoir de ceux qui les exécutèrent. Toute la population romaine se trouvait contrainte d'y travailler sans relâche; les artisans étaient forcés d'abandonner les occupations qui les faisaient vivre, pour embellir les palais de Tarquin; et le despote ne leur faisait distribuer à chacun qu'une très-petite quantité de blé. Par une politique assez familière aux tyrans, il cherchait dans l'étranger des auxiliaires contre ses sujets, soudoyant à grands frais des troupes mercenaires. Il entretenait des liaisons d'amitié avec les chefs du Latium; il choisit même parmi les Latins un époux pour sa fille, dans la personne d'Octavius Mamilius, qui prétendait descendre d'Ulysse et de Circé. Une odieuse perfidie le dévra de Turnus Herdonius, citoyen d'Aricie, rival de Mamilius, en crédit et en puissance. Dans l'assemblée générale des différents peuples Latins, tenue à Ferentum, Tarquin, après avoir fait condamner et massacrer comme traître à la patrie cet homme dont le seul crime était de blâmer l'ambition du roi de Rome, se fit déclarer général de la nation latine, titre qu'avaient obtenu son aïeul ainsi que son prédécesseur. La nation des Herniques, et deux cités Volturnes, Echetra et Antium, entrèrent dans cette confédération, qui fut dès lors composée de quarante-sept villes; toutes envoyèrent des députés aux fêtes latines, pour confirmer, par des fêtes religieuses, leur alliance commune, sous la prépondérance de Rome. Tarquin soumit par la force des armes les Sabins, et les

habitaires. Il combattit en Volsques, et s'empara de Cometia, où il trouva quelques talents d'or et d'argent, qu'il employa pour la construction du temple de Jupiter Capitolin. Denys Halicarnasse parle de ces deux rois, mais Tite-Live passe sous silence celle que Tarquin fit conclure avec les Sabins. Ce prince entreprit de soumettre Gabies, ville romaine très considérable, ainsi que nous le voyons encore au temps de Denys Halicarnasse la vaste enceinte de ses murailles ruinées. Les Sabins, vaincus par les peuples voisins, arrêterent pendant quelque temps ses armes jusqu'à ce qu'il eût vaincus. Les Gabiens triomphèrent dans la campagne romaine, ce fut à cette occasion que Denys fortifia Rome du côté du mont Janicule. On admirait en son temps de Pline le naturaliste la partie de fortifications que les Tarquins surent toujours imiter dans leurs ouvrages un caractère de solidité et de durée! Voyant que Denys ne lui employait la force contre les Sabiens, il eut recours à la ruse, son fils, feignit d'être maltraité par lui, et se réfugia dans cette ville ennemie; il y vint d'un grand nombre de Sabins transfuges, et apportait de grosses sommes d'argent. Il ne fallut pas davantage pour inspirer aux Gabiens une confiance aveugle: on donna bientôt à Sextus le commandement de quelques patrouilles pour aller ravager la campagne romaine. Tarquin averti d'avance de ces sorties, n'opposait à l'ennemi qu'une petite troupe de Sabins, et ne lui était suspects: Sextus toujours vainqueur, rendant

ainsi à son père le double service de le délivrer de ses ennemis particuliers, et de confirmer les Gabiens dans leur funeste confiance. Élevé bientôt par eux au commandement de toutes leurs forces, il l'envoya consulter sur la conduite qu'il devait tenir. Le roi de Rome, sans faire aucune réponse, mena le messager de son fils dans son jardin, et abattit avec sa canne les têtes des pavots qui s'élevaient au-dessus des autres. Sextus était digne de comprendre la pensée de son père: dès ce moment, ayant résolu de perdre les principaux Gabiens, il les accusa d'avoir conspiré contre ses jours, et se servit pour cela de lettres de Tarquin, que Sextus avait trouvé moyen de glisser parmi les papiers d'Antistius Pétro, le plus considérable d'entre eux. Ce malheureux fut lapidé par le peuple; et les soldats de Sextus massacrèrent dans leurs maisons tous ceux qu'il plut au jeune tyran de désigner comme ses complices: Au milieu du trouble où cette exécution plongea les Gabiens, Tarquin se présente aux portes de leur ville, où il entre sans coup férir: mais cette fois, selon Denys Halicarnasse, « dépoignant le caractère de tyran pour prendre celui de roi, » il ne fit ni mourir ni exiler personne, rendit aux habitants leurs biens et leur ville, et leur donna le droit de cité romaine. Cet historien ajoute que Tarquin écrivit de sa main les conditions auxquelles il les recevait sous sa protection et dans son amitié. Aucun fait de l'histoire des rois de Rome ne paraît mieux attesté. C'était sur la peau même du bœuf qui avait été offert en sacrifice pour garantie de la bonne-foi des contractants, que l'on avait ensuite transcrit le traité; et cette peau, étendue sur un écusson de bois, était suspendue

dans le temple de Jupiter Sancus, où Denys d'Halicarnasse dit l'avoir vu. La conduite de Tarquin-le-Superbe envers les Gabies, l'attachement qu'il sut inspirer aux Latins, prouvent qu'il avait avec les étrangers une politique bien différente de celle qui le dirigeait dans ses rapports avec ses sujets. Affranchi des soins d'une guerre qui l'avait occupé pendant sept années, il voyait sa puissance mieux affermie que jamais. Maître de Gabies, arbitre du Latium, il avait humilié les Sabins et les Volsques, et tenait en respect leur pays, par l'établissement des colonies de Signia et de Circeï, où ses fils Titus et Aruns Tarquin avaient conduit une population guerrière. Son alliance avec la puissante Lucumonie de Clusium lui assurait l'amitié des Étrusques. Toute la côte qui s'étendait depuis Ostie jusqu'à Terracine était soumise à ses lois ; et il avait même donné à Rome une marine marchande (4) ; mais son grand objet, comme celui de tous les rois ses prédécesseurs, était d'assurer sa puissance continentale. C'est dans l'intérêt de la grandeur romaine, autant que de l'embellissement de sa ville, qu'il reprit alors la construction du temple de Jupiter Capitolin, dont son aïeul avait préparé l'emplacement en aplanissant la crête du mont Tarpeïen. Tarquin-le-Superbe en jeta les fondements et en commença la construction ; mais malgré l'activité qu'il mit à hâter l'achèvement de ce grand ouvrage, il ne fut terminé que la troisième année de la république ; et ce fut le consul Horatius Pulvillus qui en fit la dédicace. Ce fameux temple de Jupiter, autant admiré que vénéré des

(4) La preuve de ce fait est dans le traité de commerce conclu entre Rome et Carthage, la 3<sup>e</sup> année de la république romaine.

Romains dans les siècles de leur gloire, n'avait souffert aucune atteinte jusqu'au temps de l'empereur Vitélius (Voy. ce nom). Il était, selon Bossuet, « digne de la main » jecté du plus grand des Dieux et » de la gloire future du peuple romain. » Quelques fables se sont mêlées à l'histoire de sa construction. Lorsque, sous Tarquin l'Ancien, on abattit les édifices sacrés qui couvraient les flancs du mont Tarpeïen, le dieu Terme et la déesse de la Jeunesse déclarèrent, par l'organe de leurs prêtres, qu'ils ne voulaient pas céder la place qu'occupaient leurs autels. Les augures, consultés sur ce prodige, répondirent que la résistance de ces deux divinités indiquait que jamais Rome verrait ses limites forcées, ni ne manquerait d'une jeunesse belliqueuse. C'était sans doute une fraude de Tarquin l'Ancien ou de ses prêtres. Son petit-fils, en l'imitant, prouva combien il se jouait aisément de la vie des hommes. Comme on creusait les fondations du temple on trouva une tête d'homme aussi fraîche que si elle eût été coupée tout récemment. Un augure d'Étrurie annonça que cette tête, si merveilleusement conservée, promettait que Rome serait la capitale de l'Italie, *Italia caput* : dès-lors le mont Tarpeïen prit le nom de Capitole. Ce ne fut pas la seule occasion où Tarquin montra qu'il savait faire concourir le fanatisme grossier de ses sujets aux desseins de sa politique. Il acheta fort cher les livres sibyllins qui étaient censés contenir les destinées de l'état, et que l'on consultait dans les grands dangers. Ses rebus affectés envers la vieille devineresse, qui lui vendit trois de ces livres après avoir brûlé les six autres, ont quelque rapport avec

La dispute simulée de l'augure Nævius et de Tarquin l'Ancien. Les livres sibyllins furent conservés avec respect au Capitole, dans un coffre de fer; dix patriciens étaient chargés de veiller sur ce dépôt. Ces volumes, bien qu'enfermés dans un coffre de fer, furent brûlés l'an 88 av. J.-C., dans la guerre des Marses, lors de l'incendie qui dévora une partie des édifices situés sur cette colline sacrée. Le terme de la tyrannie de Tarquin était enfin arrivé : il assiégeait Ardée, capitale des Rutules, lorsque son fils Sextus, « en » violant Lucrèce, fit une chose qui » a presque toujours fait chasser les » tyrans d'une ville où ils ont com- » mandé; car le peuple à qui une » action pareille fait sentir sa servitude, prend d'abord une résolution extrême (2). » On peut voir, dans les articles Lucius Junius Brutus (VI, 167), Tarquin Collatin (IX, 452) et Lucrèce (XXV, 375), les principales circonstances de la révolution qui amena l'expulsion des Tarquins. Outre que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, en racontant le viol de Lucrèce avec des détails très-particuliers, ne s'accordent nullement sur plusieurs circonstances, ainsi qu'on l'a remarqué à l'article de cette dame romaine, on peut ajouter que quelques auteurs, entre autres Servius, attribuent ce crime, non pas à Sextus, l'aîné des trois fils de Tarquin, mais au plus jeune, qui se nommait Aruns. D'autres écrivains graves ont accusé la vertu de Lucrèce : saint Augustin, le premier de tous, semble s'être mépris en jugeant l'action de cette femme d'après les principes du christia-

nisme : mais on bonne morale, on aimerait mieux que Lucrèce eût préféré la vertu à sa réputation, et qu'elle eût reçu la mort de la main de Sextus, plutôt que de lui céder pour se tuer ensuite. Verri, dans les *Nuits romaines*, nous paraît avoir porté la lumière dans tout ce que l'histoire de ce prétendu viol présente d'in vraisemblable. Ce n'était pas par de froides dissertations morales, ou par des plaisanteries encore plus fades, qu'il fallait attaquer cette tradition, mais par une discussion raisonnée des circonstances sur lesquelles elle est établie. Rien effectivement de plus mal ourdi que la fable que Lucrèce fit à sa famille et à son époux après la nuit fatale où elle s'était livrée aux desirs de Sextus. Ce qu'on peut louer seulement dans cette femme célèbre, c'est le courage avec lequel elle se punit d'un moment d'oubli; car ce n'est pas selon les lumières du christianisme qu'il convient de juger son suicide, mais seulement d'après les idées des anciens sur cette matière. Peut-être aussi Lucrèce, en donnant un appareil si théâtral à sa fin tragique, céda-t-elle à l'entraînement du fanatisme politique. Passionnée pour la liberté, peut-être n'avait-elle souffert les embrassements criminels du fils de Tarquin que pour y trouver un prétexte d'exciter les Romains à secouer un joug tyrannique. Une remarque à faire sur cet événement, et qui se rapporte immédiatement à l'histoire de Tarquin, c'est que les circonstances qui amenèrent la première entrevue de Lucrèce et de Sextus prouvent la licence qui régnait à la cour de Tarquin. Il fallait, pour offrir ce degré de dépravation, que Rome fût déjà parvenue à une civilisation avancée. Les règnes brillants de ses trois derniers rois, et leurs rela-

(2) Montesquieu. *Grandeur et décadence des Romains*, ch. 1<sup>er</sup>.

tions multipliées avec les étrangers, avaient sans doute fait connaître aux Romains des habitudes de luxe, et des jouissances auxquelles il leur fallut renoncer dès que leur patrie eut cessé d'être un royaume puissant par ses alliances, par son territoire et son commerce, pour devenir une république, entourée d'ennemis et sans autre ressource que la culture de quelques champs dont la possession devait être sans cesse disputée l'épée à la main. Ce fut l'an de Rome 244, et dans la 25<sup>e</sup>. année de son règne, que Tarquin fut banni par une loi curiate. « Le peuple, dit Montesquieu, se souvint un moment qu'il était législateur, et Tarquin ne fut plus. » Si le règne de ce prince avait cessé, sa vie politique était loin d'être terminée. Agé de soixante-quinze ans, la vieillesse l'avait blanchi, mais non point affaibli. Il se retira d'abord à Gabies, où il avait établi roi son fils Sextus : de là il se rendit à Tarquinies, où il fut reçu avec empressement par tous les habitants, qui étaient fiers de la gloire que Tarquin l'Ancien avait attachée au nom de leur ville. Une ambassade de Tarquinien alla même à Rome demander le rétablissement des Tarquins. Cette demande ayant été repoussée, les députés réclamèrent au moins la restitution des biens de cette famille. Rien n'était plus juste : ces richesses avaient été apportées à Rome par Tarquin l'Ancien. Le sénat penchait pour ne pas les rendre ; mais n'osant prendre sur lui cette grande injustice, il renvoya la discussion de l'affaire à l'assemblée du peuple, qui prononça la restitution, à la majorité d'une seule voix. Ce décret, vraiment honorable pour le caractère romain, peut faire supposer que Tarquin n'avait pas aussi généralement

encouru la haine du peuple que les historiens ont voulu le faire croire ; car quel peuple se piqua jamais d'être juste, encore moins généreux envers ceux qu'il regardait comme ses ennemis ? Déjà le décret commençait à s'exécuter, lorsque les députés tarquinien, restés à Rome pour recueillir les biens du roi proscrit, rendirent toute restitution impossible, en fomentant, parmi les jeunes patriciens, une conspiration en sa faveur. On a exposé, dans la Notice déjà citée sur Brutus, quel fut le résultat de ce complot, dont la découverte occasionna le supplice des deux fils de ce consul, et l'injuste exil de Collatin, collègue de Brutus. C'était l'ordre des patriciens qui avait seul fait la révolution ; et le sénat en avait seul profité, en substituant son pouvoir aristocratique à la monarchie. Pour intéresser le peuple au nouveau régime, et surtout pour prévenir toute réconciliation avec les Tarquins, on se garda bien de confiscuer administrativement leurs biens ; mais le pillage en fut abandonné à la multitude. Un monument, formé par la nature, attestait encore, du temps de Denys d'Halicarnasse, cette spoliation tumultuaire : un monceau de gerbes tirées d'un champ du roi, fut précipité dans le Tibre, et s'arrêtant sur des bas-fonds, forma avec le temps, au milieu de ce fleuve, une petite île qui fut consacrée à Esculape. Tarquin ne songea plus qu'à rentrer à main armée dans ses états. A sa voix, Tarquinies, Véies, et d'autres villes de la Tyrrénie levèrent des troupes pour sa cause. On peut voir encore, dans la Vie de Brutus, le récit de la bataille qui alors se livra, et dans laquelle le consul Brutus et Aruns, fils de Tarquin, s'entre-tuèrent après un

icharné. La lutte des deux e fut pas moins opiniâtre. Titus Tarquin, qui com- it l'aile droite des Tyrrhé- rent en déroute l'aile gauche ains, et furent sur le point leurs retranchements ; mais vivante, Valérius Publicola s Tyrrhéniens, en tua un mbre, et se rendit maître imp. Le courage de Tarquin éricur aux revers, et il ne pas de sa fortune. Il arma one Porsenna, roi de Clu- 'une des plus puissantes netés de la Toscane. On a dans l'article Mutius Scæ- oyez ce nom, XLI, 2), 'autorité de Pline, Suétone, quel fut le véritable ré- cette guerre. Porsenna, vain- s Romains, leur imposa des is fort dures ; mais comme vait s'empêcher d'admirer age, il abandonna la cause uins, pour lesquels rien ne té dans le traité. Denys rnasse donne pour motif de par le roi de Rome et re Mamilius, afin d'enle- unes filles que les Romains lonnées pour otages au roi m ( Voy. CÉLIE, IX, 7 ). t, indigné, ordonna aux Tar- sortir de son camp le jour fais le vieux monarque n'a- encore épuisé toutes ses res- ni lassé tous ses alliés. L'an- suivit l'entreprise du roi de contre Rome, la guerre fut aux Sabins, qui avaient pro- anger de la république nais- ravager son territoire. Les eurent l'avantage dans deux ; mais les Sabins, à la suite emblée générale de la nation,

résolurent, d'un commun accord, de continuer la guerre : et ce fut à la sollicitation de Sextus Tarquin qu'ils prirent ce parti. A force de présents et de prières, il gagna les chefs de chaque ville, et les engagea à prendre les intérêts de sa famille ; il souleva aussi contre les Romains les villes de Fidènes et de Camérie, et les fit entrer dans la ligue des Sabins. Tous ces peuples, pour reconnaître les bienfaits qu'ils avaient reçus de lui, ce sont les expressions de Denys d'Halicarnasse, le déclarèrent généralissime, avec un pouvoir absolu de lever des soldats dans toutes les villes de la confédération. La fortune trahit encore cette fois les efforts de Sextus. Par ses habiles dispositions, il s'était ménagé une victoire infaillible sur les Romains, qu'il comptait surprendre dans leur camp au milieu de la nuit ; un déserteur découvrit ce projet au consul, et Sextus, surpris lui-même, fut vaincu. Les Sabins ouvrirent la campagne suivante par un avantage signalé sur le consul Posthumius, puis par une ambassade chargée de demander le rétablissement des Tarquins et la soumission des Romains à l'empire de la nation Sabine. Ceux-ci répondirent à ces propositions par une nouvelle victoire près d'Érète. Les Sabins, toujours excités par Tarquin, ne déposèrent pas les armes ; mais vaincus de nouveau, l'année suivante, près de Cures, par le consul Spurius Cassius Viscellinus, ils demandèrent la paix. Qui croirait qu'après trois tentatives aussi désastreuses, Tarquin trouva encore moyen d'ameuter contre Rome trente nations de la confédération latine ? Cette nouvelle guerre dura quatre ans ; mais avant qu'elle commençât, Tarquin, et Mamilius son gendre,

fomentèrent une seconde conspiration au sein de Rome. Déjà une ambassade des Latins, en réclamant le rétablissement du roi, avait excité une vive agitation parmi le peuple. Les plébéiens, opprimés comme citoyens, torturés comme débiteurs par les riches et avides patriciens, ne dissimulaient point qu'ils regrettaient Tarquin. L'or du vieux monarque, adroitement distribué aux plus déterminés des plébéiens, lui rallia un parti nombreux. Les conjurés, auxquels se joignirent une foule d'esclaves, avaient résolu d'égorger les sénateurs, de s'emparer des postes les plus importants de la ville, et d'en ouvrir les portes aux Tarquins. Le sénat, les consuls étaient sans défiance. Tout promettait un succès facile aux partisans du roi, lorsque deux personnages de la famille royale, Publius et Marcus Tarquinius de Laurente, tourmentés par des songes effrayants, et dociles aux conseils d'un devin, vinrent révéler au consul Sulpicius la conjuration, dont ils avaient le secret. Ce magistrat fit donner aux conjurés, par les Tarquins de Laurente, un faux avis de se rendre sur la place publique, au milieu de la nuit; là ils se virent aussitôt entourés et désarmés par des troupes que Sulpicius avait appostées; et le lendemain ils furent tous passés au fil de l'épée par les bourreaux. Les Tarquins de Laurente, pour prix de leur délation, reçurent avec le droit de cité romaine, une somme d'argent considérable, et des terres. La guerre des Romains contre les Latins s'ouvrit par le siège de Fidènes, dont les consuls ne purent s'emparer, grâce à un secours de blé et d'armes que leur fit passer Sextus Tarquin. Ce prince, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de

Denys d'Halicarnasse, mit en même temps le siège devant Signia, qui appartenait aux Romains; mais il fut contraint d'abandonner cette entreprise. Fidènes ne tomba que l'année suivante sous les coups de Titus Lartius. Cet échec ne fait que redoubler le courage des Latins: les députés des trente peuples rassemblés à Ferentum, jurent de ne pas déposer les armes que Rome ne soit humiliée, et les Tarquins rétablis. Octavius Mamilius et Sextus Tarquin sont élus généraux de la confédération, avec les pouvoirs les plus étendus. Nouvelle ambassade des villes Latines à Rome. Le sénat accepte la guerre plutôt que de fléchir. Effrayé cependant du nombre de ses ennemis, il demande du secours aux Volques et aux Herniques; mais ce fut en vain: l'activité des Tarquins multipliait partout leurs partisans. Le peuple Romain refusa de s'armer: si l'on ne peut pas affirmer qu'il regrettait Tarquin, du moins il se trouvait encore plus malheureux sous le despotisme des patriciens, que sous celui d'un monarque. Il est encore moins douteux que Tarquin fomentait sourdement cette division entre les deux ordres. Quoiqu'il en soit, Titus Lartius, nommé dictateur et revêtu des marques de l'autorité royale, imprima tant de respect aux plébéiens, qu'ils se laissèrent enrôler et conduire contre les Latins. Le dictateur, arrivé devant les ennemis, s'occupa moins de les combattre que de semer parmi eux la division. Après un avantage assez léger remporté près de Tusculum, il sut si bien gagner les cœurs des Latins, par son humanité envers leurs compagnons d'armes blessés et prisonniers, qu'il obtint de la confédération une trêve d'une année. Rome

pendant cet intervalle, d'une profonde ; mais c'était le calme courreur de l'orage : Tarquin milius, parcourant toutes les Latines, avaient ranimé le zèle agistrats pour la cause du moie déchu. Ils avaient même exé l'administration des affaires état tous les plébéiens qui ne ient point la guerre. Ils trou- t aussi moyen d'armer les Vols- contre les Romains. Dans ce ut danger, le sénat recourut la seconde fois à la dictature : ix tomba sur Posthumius, qui, ne victoire décisive remportée ords du lac Régille, termina ierre et fit évanouir les der- ; espérances de Tarquin. Les ils de ce monarque, Sextus et , ainsi que Mamilius, son gen- périrent dans cette journée en attant avec la plus brillante r. Les Latins chassèrent de leur oire l'infortuné vieillard, resté e sa nombreuse famille. Il alla ir à Cumes, auprès d'Aristo- , tyran de cette ville, qui lui a les yeux et lui fit des funé- s royales. Tarquin n'avait pas andonné, même après sa der- défaite, par ceux des Romains 'abord avaient partagé son exil. partie de ces proscrits demeura Cumes, les autres se dispersè- en différentes villes : tous enfin ient finir leurs jours loin de patrie. Six ans après, lorsque e, livrée aux horreurs de la di- , envoya des commissaires pour er du blé à Cumes, les exilés ius obtinrent d'Aristodème la ission de retenir ces envoyés gage des biens qu'ils avaient s à Rome. Le tyran lui-même nstitua juge de ce procès. Pen- qu'il l'instruisait, les commis-

saires romains trouvèrent moyen de sauver leurs personnes, laissant leurs bagages, leurs esclaves et tout l'argent destiné à l'achat du blé. Telles sont les principales circon- stances que présente Denys d'Ha- licarnasse sur la longue lutte des Tarquins contre Rome. Tite-Live diffère de cet historien en plusieurs points importants. D'abord, après avoir fait de Sextus, non l'ainé, mais le dernier des fils de Tarquin, il place la mort de ce jeune prince immédia- tement après l'expulsion de son père. S'étant retiré, dit-il, à Gabies, qu'il regardait comme son propre royaume, il y trouva la juste punition de ses rapines et ses meurtres : il fut as- sassiné à son tour. Arrivé à la guerre de Porsenna contre les Romains, Tite-Live ne parle point de la tenta- tive de Tarquin pour enlever Clélie et les jeunes romaines livrées en otage au roi de Clusium. Il se contente de représenter ce prince comme assez indifférent aux intérêts des Tarquins, sans avoir aucune raison pour se brouiller avec eux. Toutefois, dans l'historien latin, Porsenna, après sa retraite prétendue, envoie plutôt par bienséance que par zèle, une der- nière ambassade aux Romains, pour solliciter le rétablissement de ces princes. La réponse du sénat fut que Rome ouvrirait plutôt ses portes aux ennemis qu'à des rois, et que les Ro- mains suppliaient Porsenna de ne point s'opposer à ce qu'ils fussent li- bres. Dès ce moment, le roi d'Étru- rie déclara qu'il renonçait à se mêler de la cause des Tarquins. « Quel que soit leur dessein, ou de continuer la guerre ou de vivre en paix, dit-il, il est temps qu'ils aillent chercher une autre retraite. Je ne veux pas que rien puisse désormais troubler l'union qui doit régner entre moi et le peu-



ple romain. » Denys d'Halicarnasse ne dit pas un mot de cette seconde négociation de Porsenna en faveur des Tarquins; et on doit louer ici son silence judicieux. En effet, il est invraisemblable qu'un souverain puissant et victorieux tienne aussi peu au succès de ses démarches, auprès d'une république faible et qu'il avait presque réduite aux abois. En racontant la guerre contre les Sabins, Tite - Live paraît avoir ignoré la part qu'y prirent les Tarquins, selon l'historien grec. A propos de la création du premier dictateur Titus-Lartius, l'historien latin, plus judicieux dans ses doutes que dans ses affirmations, présente cette réflexion : « On ne s'accorde ni sur l'année ni sur le nom des consuls auxquels on crut devoir retirer la confiance publique, parce qu'ils étaient aussi, à ce qu'on dit, de la faction des Tarquins. On ne s'accorde pas non plus sur le nom du premier dictateur. » Ce trait prouve mieux encore que tous les détails fournis par Denys d'Halicarnasse, combien Tarquin conservait de partisans à Rome. Tite-Live n'hésite pas à faire combattre ce monarque en personne à la journée de Régille. Apercevant Posthumius à la tête de ses troupes, qui disposait et animait ses troupes, il oublie, dit-il, tout ce que l'âge lui a ôté de force et de souplesse; il ne consulte que sa fureur, et pousse son cheval à toute bride. Blessé au côté, il ne dut la vie qu'à un gros des siens qui accourut pour le dégager. Denys d'Halicarnasse avait également trouvé ce récit dans deux anciens auteurs, Licinius et Gellius; mais il l'a rejeté comme invraisemblable, n'admettant pas qu'un homme de quatre-vingt-neuf ans pût ainsi payer de sa personne. Cela n'est pourtant pas sans

exemple : on sait que ce fut à-peu-près au même âge que Massinissa, faisant à-la-fois l'office de soldat et de général, remporta une victoire sur les Carthaginois. Ce roi des Numides n'avait pas, en s'exposant ainsi, des motifs aussi puissants que Tarquin, qui combattait pour sa couronne. Tite-Live parle aussi des exploits et de la mort d'un des fils de Lucius Tarquin, qui combattait à la tête du corps des exilés; mais il ne nomme point ce jeune prince. Enfin son récit se termine par ces mots, qui confirment tous nos doutes critiques sur cette époque. « Je » trouve dans quelques auteurs que » ce fut cette année seulement (celle » du consulat d'Aulus Posthumius et » de Titus Virginus) que se donna » la bataille du lac Régille; que Pos- » thumius, se défiant des dispositions » équivoques de son collègue, se dé- » mit du consulat; qu'il fut ensuite » nommé dictateur. La chronologie » de ces premiers temps est si con- » fuse par les variations des différents » auteurs, qu'il est bien difficile, » vu l'extrême distance où l'on se » trouve des événements et des his- » toriens même, de marquer avec » précision l'ordre des consulats et » l'époque de chaque événement. » Au reste, quelque divisés que puissent être les critiques sur les circonstances secondaires de la révolution qui amena l'expulsion des Tarquins, on ne saurait avoir qu'un seul avis sur les talents que déploya le dernier roi de Rome. On ne peut nier d'abord, en se rappelant ses conquêtes, ses monuments, ses alliances, que son règne n'ait contribué à la grandeur des Romains aussi bien que celui de ses prédécesseurs; et Montesquieu est loin de faire une exception pour Tarquin, quand il dit que tous les rois

de Rome « furent de grands person-  
 » nages, et qu'on ne trouve point ail-  
 » leurs dans l'histoire une suite non  
 » interrompue de tels hommes d'état  
 » et de tels capitaines. » Il porte mê-  
 » me sur ce prince, si unanimement flétri  
 par les historiens, ce jugement, un peu  
 trop flatteur peut-être, mais où il y a  
 du vrai. « Le portrait de Tarquin n'a  
 » point été flatté; son nom n'a  
 » échappé à aucun des orateurs qui  
 » ont eu à parler contre la tyrannie:  
 » mais sa conduite avant son malheur,  
 » que l'on voit qu'il prévoyait; sa  
 » douceur pour les peuples vaincus;  
 » sa libéralité envers les soldats; cet  
 » art qu'il eut d'intéresser tant de  
 » gens à sa conservation; ses ouvra-  
 » ges publics; son courage à la guer-  
 » re; sa constance dans son malheur;  
 » une guerre de vingt ans qu'il fit ou  
 » qu'il fit faire au peuple romain,  
 » sans royaume et sans biens; ses  
 » continuelles ressources, font bien  
 » voir que ce n'était pas un homme  
 » méprisable. » Sans doute c'est une  
 triste gloire que d'avoir été réduit, non  
 point pendant vingt ans, mais seule-  
 ment pendant quatorze, à susciter  
 des guerres continuelles à son pays:  
 mais Tarquin croyait avoir le droit  
 de reconquérir ce qu'il appelait son  
 héritage; et l'on ne pourra du moins  
 lui reprocher d'avoir épargné sa per-  
 sonne, tandis que ses fils et tant de  
 vaillants guerriers se sacrifiaient pour  
 sa cause. Une autre vérité qui donne  
 toute l'histoire de ce temps, c'est  
 que, jusqu'à l'institution du tribunal,  
 le peuple romain ne gagna rien à  
 l'expulsion des rois, sinon d'avoir  
 beaucoup de tyrans au lieu d'un.  
 Tous les historiens sont d'accord sur  
 ce point: et pour n'en citer qu'un  
 seul, Tite-Live, bien que très-favo-  
 rable à la cause républicaine, dit en  
 propres termes, qu'après la mort de

Tarquin, le peuple, qu'on avait jus-  
 que-là ménagé avec un soin extrême,  
 commença dès-lors à essayer des  
 vexations de la part de la noblesse  
 (V. PUBLIUS SERVILIUS PRISCUS,  
 XLII, 131). Enfin si l'on ne peut  
 tirer aucune conclusion positive d'un  
 passage de Cicéron relatif à Tar-  
 quin, on doit y trouver du moins  
 un motif de lire avec défiance tout ce  
 qu'on rapporte sur les crimes de ce  
 prince. « Tarquin, dit l'orateur ro-  
 » main, dans sa troisième Philipp-  
 » que, ne fut ni imple, ni cruel;  
 » il ne fut que superbe, et ce vice  
 » lui coûta le trône. » Malvezzi  
 a donné une vie de Tarquin: c'est  
 moins une biographie qu'une déclai-  
 mation contre la tyrannie (Voy. ce  
 nom, XXVI, 421). D—x—a.

TARQUINIUS COLLATINUS.  
 (V. COLLATIN, IX, 452).

TARQUINIUS (SEXTUS) Voy.  
 TARQUIN LE SUPERBE.

TARRAKANOFF (ANNA-PE-  
 TROWNA princesse de), née, en 1755,  
 du mariage clandestin de l'impé-  
 ratrice de Russie Elisabeth et d'Alexis  
 Razamoski, fut enlevée, à l'âge de  
 douze ans, et conduite à Rome par le  
 prince Radziwill, dont le projet était  
 de la ramener plus tard en Russie, à  
 fin de l'opposer à Catherine II, et de  
 profiter des troubles, soit pour son  
 propre intérêt, soit pour celui de la  
 Pologne. Aussitôt qu'elle fut instruite  
 de cet enlèvement, Catherine fit saisir  
 les biens du prince, qui, après avoir  
 vendu ses diamants, fut obligé de  
 retourner incognito dans sa patrie,  
 pour y chercher de nouvelles res-  
 sources. En quittant Rome, il laissa  
 sa pupille sous la garde d'une seule  
 gouvernante. Ce fut alors que le  
 comte Alexis Orloff, avait reçu  
 l'ordre s'en

elle. Il lui offrit des secours que sa situation la força d'accepter, et lui fit entrevoir la possibilité d'opérer en Russie une révolution en sa faveur. Ces idées n'étaient pas nouvelles pour la jeune Tarrakanoff : elle crut tout ce qu'on lui dit. Le prince de Radzivil l'avait accoutumée à ce langage. L'astucieux Orloff ne négligea rien pour lui plaire : protestations, soins délicats, respects flatteurs, il employa tout, et finit par demander sa main qu'il obtint. Sous prétexte que le mariage devait être célébré selon le rit de l'église grecque, il apostata des scélérats qui, déguisés en prêtres, trompèrent la trop crédule Tarrakanoff par une vaine cérémonie. Dès-lors Orloff, ne songeant plus qu'à la conduire dans un lieu propre à ses desseins, la décida facilement à le suivre à Pise, puis à Livourne, où était une division de l'escadre russe. On sut lui inspirer le désir de voir le port, et l'infortunée demanda elle-même à visiter la flotte. En vain des amis fidèles conseillèrent-ils à la princesse de ne pas s'éloigner de la ville; elle méprisa leurs avis, et se rendit au port avec sa suite ordinaire. On la fit entrer dans une chaloupe élégante; le consul anglais, sa femme, celle du contre-amiral s'y trouvèrent avec elle. L'embarquement s'était fait à la vue d'un peuple immense. Lorsque la princesse fut près du vaisseau où l'on avait préparé une fête brillante, on en descendit un fauteuil magnifique, décoré des armes de Russie; et l'on eut soin de lui faire remarquer cette distinction. Dès qu'elle fut assise dans le fauteuil, on la hissa doucement à bord, et ses mains furent aussitôt chargées de fers; on prétend même que des cris d'angoisse et de douleur parvinrent jusqu'au rivage,

et que la victime expira dans les horreurs d'un supplice affreux. Cette opinion, qui est celle de quelques historiens, n'est point admise par Castéra. Cet auteur assure que la princesse, conduite à Pétersbourg, fut enfermée dans la forteresse, et qu'après une captivité qui dura six ans, l'inondation de 1777 ayant apporté les eaux de la Newa dans son cachot, elle y trouva la fin de sa vie et de ses infortunes. L'histoire de cette malheureuse princesse a été l'objet de plusieurs compositions littéraires, entre autres d'un roman publié à Paris, en 1813, par M<sup>me</sup> de R., sous le titre de *Anna Petrowna, fille d'Elisabeth*, 1 vol. in-12.

M—D j.

TARSIA (GALÉAS DE), poète italien, né, vers 1476, à Cosenza, passa ses premières années sous les drapeaux de Frédéric II d'Aragon, dont il obtint la faveur et pleura les revers. Il connut la célèbre Vittoria Colonna, qui lui inspira de beaux vers, en se montrant insensible à la passion qu'elle avait fait naître. Placé dans la même position que le chantre de Vaucluse, il emprunta sa lyre, et sut en tirer les plus doux accords. Il ne reste de Tarsia qu'un petit nombre de poésies, toutes remarquables par l'énergie du style, la fraîcheur du coloris, et cet art difficile de conserver une certaine originalité, même dans l'imitation d'un beau modèle. Des juges éclairés, tels que Gravina et Crescimbeni, n'ont pas craint de le présenter lui-même comme celui de Casa et de Costanzo, sans réfléchir que les vers de Tarsia, presque inconnus du vivant de l'auteur, ne parurent pour la première fois qu'en 1617. Il les avait composés dans le château de Belmonte en Calabre, dont il

it le nom, et où il alla s'enfermer après la mort de sa femme, n'y vivre que de ses souvenirs. Il finit ses jours en 1530, et non en 1551, comme l'a prétendu Mazzini, l'un de ses éditeurs, qui est rapporté à la date d'un poème (1) dédié à un personnage homonyme. Cette ressemblance de noms a aussi confondu notre poète avec un autre *Galéus de Tarsia*, auquel il existe un jugement outragé (2). Le marquis Spiriti s'est efforcé d'éclaircir ce doute, en produisant entre autres choses, que l'ami marquis de Pescara, revêtu de hautes fonctions de régent de la cour de la *Ficaria*, avait un nom honorable dans la littérature. Les *Rime* de Tarsia, publiées pour la première fois par Scipione Ammirato, Naples, 1617, in-12, ont été réimprimées, ibid., 1715; avec le *Canzoniere* de Tarsia, et à la suite des *Rime* de Scipione Ammirato, Padoue 1738, in-8°. Mais le plus complet est celui publié à Naples, en 1758, in-8°, avec une Notice sur l'auteur, par Scipione Ammirato, qui en avait déjà parlé dans son *Memorie degli scrittori cosentini*.

A—G—S.

TARSIA (PAUL-ANTOINE DE), poète, né, au commencement du dix-septième siècle, à Conversano, dans le Pouille, prit l'habit ecclésiastique et étudia la théologie à l'université de Naples. Quelques essais de poésie latine le rendirent digne d'être admis à l'académie des *Oziosi*

(V. MANSO, XXVI, 513), dont le nom contrastait souvent avec l'activité de ses membres. Le comte de Conversano, dans les terres duquel Tarsia était né, lui proposa d'aller en Espagne, pour administrer ses biens. Tarsia s'établit à Madrid, où il employa une partie de son temps à la composition de plusieurs ouvrages et à l'étude de la langue espagnole. Dans un de ses écrits, intitulé : le *Mémorial politique*, il lui échappa quelques traits contre le gouvernement de Venise; et cette imprudence l'exposa aux ressentiments du sénat, qui donna ordre à son ambassadeur d'en porter plainte auprès du roi. Philippe IV, malgré la protection qu'il accordait à cet étranger, ne put pas se dispenser de faire droit à cette réclamation; et Tarsia, relégué dans la ville de Guadalaxara, y resta jusqu'à ce qu'il plût au monarque de le rappeler à Madrid, où il mourut peu après, en 1670. Ses ouvrages sont : I. *De S. J. Baptistæ laudibus*, Naples, 1643, in-4°. II. *Historia divæ Virginis insule Cupersanensis*, Madrid, 1648, in-4°. III. *Historiarum Cupersanensium libri III*, ibid., 1649, in-4°; réimprimé par Burmann, dans sa Collection des historiens de l'Italie, tome IX, partie 5°. IV. *Nuptialis currus, elogii ac symbolis apparatus, ad hymenæos Philippi IV et Mariæ Annæ Hisp. reg.* Saragosse, 1649, in-4°. V. *Memoriale politico-historicum*, ibid., 1657, in-4°. VI. *Europa carmine descripta*, ibid., 1659, in-16. VII. *Vida de Don Francisco de Quevedo Villegas*, ibid., 1663, in-8°. VIII. *Tumultos de la ciudad y regno de Napoles, en el año 1647*, Lyon, 1670, in-4°. Le sujet de ce livre est la révolution de Masaniello, que l'auteur peint avec

*Oratio*, par Jérôme Parabosco., Venise, 1540.

*Significus Galeatus de Tarsia, Calaber, qui quædam quamplurimum suorum vasallo-um sitis per magnam curiam Ficaria, quod ussime eos tractavit, etc.*, Th. Grammatico. et S. Regni Neapolit. consili. Venis, 1551, c. 104.

trop de partialité pour l'Espagne. Il paraît que la Vie du cardinal Baroni-  
nius et deux Traités, dont Tarsia  
parle dans ses ouvrages, n'ont ja-  
mais été imprimés. Voyez Soria :  
*Storici Napoletani*, pag. 587, et  
*Giornale de' letterati d'Italia*, an.  
1739, pag. 102. A—G—3.

TARTAGLIA (ANGE-LABELLO),  
condottiere italien, se rendit fa-  
meux à la fin du quatorzième et au  
commencement du quinzième siècle.  
Long-temps attaché à Sforza, dont il  
était comme le premier lieutenant, il  
se brouilla avec lui en 1406, au siège  
de Pise. Bon soldat, et général mé-  
diocre, il était plus propre à exécuter  
les projets des autres qu'à en former  
lui-même. Il fut ensuite un des  
lieutenants de Braccio de Montone,  
qui, pour le récompenser de ses ser-  
vices, et en même temps le brouiller  
toujours davantage avec Sforza, lui  
donna, en 1416, tous les fiefs que  
ce dernier possédait dans l'état de  
Sienne. En 1421, Tartaglia entra au  
service du pape Martin V, se trouva  
de nouveau subordonné à Sforza, tan-  
dis que Braccio était son adversaire.  
Le premier, qui nourrissait une vieille  
rancune contre Tartaglia, le fit saisir  
à Avette, où ils se trouvaient en-  
semble, et mettre à la torture pour  
l'obliger à révéler ses intelligences  
avec Braccio. Après avoir long-temps  
souffert sur le chevalet des bour-  
reaux, Tartaglia eut la tête tranchée.  
Ses soldats, impatientes de le venger,  
passèrent tous dans le camp de Brac-  
cio, afin de combattre le condottiere  
qui avait fait périr leur général.

S. S—1.

TARTAGLIA (NICOLAS), géo-  
mètre, né au commencement du  
seizième siècle, était le fils d'un mes-  
sager de Brescia, surnommé le *Ca-  
vallaro*, à cause d'un cheval qui

l'aidait à remplir ses commissions.  
Quelque faibles que fussent ses pro-  
fits, ils lui suffisaient pour l'entretien  
de sa famille; et sa mort la plongea  
dans la plus horrible misère. Nicolas,  
orphelin à l'âge de six ans, ne com-  
mençait qu'à peine à épeler, et ce fut  
presque tout ce qu'il apprit des au-  
tres; car lorsqu'il voulut s'exercer  
à écrire, il dut s'arrêter à la moitié  
de l'alphabet, n'étant pas en état de  
payer son maître. Pour comble de  
malheur, il reçut cinq coups de sa-  
bre des soldats de Gaston de Foix,  
qui, lors de la reprise de Brescia, en  
1512 (*V. GARRI, XVIII, 515*),  
poursuivirent cet enfant jusque dans  
la cathédrale, où ils le laissèrent sans  
connaissance, sur les marches de  
l'autel. La moins grave de ses blessures  
lui fendit les lèvres, et lui causa  
un embarras dans la prononcia-  
tion; ce qui l'exposa aux railleries  
de ses camarades. On l'appela *Tar-  
taglia*, le bégue, et ce nom lui de-  
meura, ses parents ne lui en ayant  
point transmis (1). Il était destiné à  
l'illustrer; car, en dépit de tous les  
obstacles qui s'opposaient au déve-  
loppement de son génie, il s'éleva au  
premier rang des mathématiciens de  
son siècle. Dénué de tout moyen  
d'instruction, il se mit à étudier tous  
les livres qui lui tombaient sous la  
main, préférant ceux où il aperce-  
vait des calculs et des figures de géomé-  
trie. Après quelques années d'au-  
si singulières études, il fut en état d'en-  
seigner lui-même ce qu'il avait si pé-  
niblement appris, et passa dix an-  
nées à Vérone, expliqua les éléments  
d'Euclide à Vicence, remplit une cha-

(1) Ces détails nous ont été conservés par Tar-  
taglia lui-même, qui en parle dans son livre intitulé : *Questi ed invasioni di varie*, LIV. V, 497.  
VIII. Giquenot s'est trompé en citant le tom. VI,  
au lieu du liv. VI, d'un ouvrage qui ne forme en  
tout qu'un seul vol. de 256 pages.

mathématiques à Brescia, et encore à Venise, où il mourut en 1557. Lié d'abord avec Cardan, il s'empressait d'annoncer toutes ses découvertes, Tartaglia consentit à lui communiquer la solution des équations cubiques, qu'il venait de faire d'une manière fort ingénieuse, qu'après avoir reçu le serment du secret, Cardan ne tint compte de sa promesse; et par sa faute en s'appropriant la nouvelle méthode, qu'il publia dans le traité intitulé : *De vulgaribus*. Tartaglia s'en plaignit vivement, en criant au parjure; sa réponse orgueilleuse faite en présence de réclamations le mit dans une telle fureur qu'il pensa en vain à l'esprit. Ne songeant plus à humilier son rival, il eut recours à un moyen souvent employé dans ces occasions; c'était de vider les choses littéraires, à-peu-près comme une affaire d'honneur, et avec les formalités d'un duel. Les deux champions, après s'être quelque temps provoqués par des propositions, s'envoyèrent des cartels, dans lesquels Tartaglia, qui se sentait le plus emporté, menaçait son disciple Ferrari (*Voy. l'art. XIV, 406*) de leur laver le visage ensemble, et d'un seul coup, de ne savoir faire aucun barillet en Italie (2). Cependant, malgré son désir de se mesurer avec son rival, il dut se contenter d'entendre l'élève, et la lutte finit en 1549, dans l'église de *Maria del Giardino*, à Milan, en présence d'un nombre considérable de spectateurs. Cette thèse avait été annoncée d'une manière

très-vague; car elle embrassait la géométrie, l'arithmétique, la perspective, l'architecture, la cosmographie, la musique, l'astrologie; et aucun auteur n'en était exclus, quoiqu'on eût désigné particulièrement Archimède, Apollonius, Ptolémée, Euclide, Vitellion, Vitruve, Régiomontanus etc. Toutefois, on s'en tint à des problèmes beaucoup plus curieux que difficiles, et ceux de Ferrari étaient bien moins des propositions de géométrie que des questions métaphysiques. Tartaglia entama la discussion en relevant une erreur de Cardan dans la solution d'un problème qu'il lui avait adressé: les juges eurent l'air d'en convenir, et leur adhésion excita des murmures si violents dans l'assemblée, que la séance en fut troublée, et même interrompue. Cette partialité du public intimida Tartaglia, qui s'évada secrètement de Milan, en prenant un chemin détourné pour éviter quelque embûche du côté des partisans de son adversaire. Ainsi se termina ce débat qui, loin de contribuer aux progrès de la science, détourna deux hommes habiles de leurs études méthodiques et paisibles. Ce que les mathématiques doivent à Tartaglia, c'est la solution des équations du troisième degré, par des formules auxquelles on a injustement conservé le nom de Cardan; des méthodes, devenues inutiles de nos jours, pour construire les problèmes d'Euclide, avec une seule ouverture de compas; quelques théories sur les progrès des coefficients des termes d'un binôme, et sur le mouvement des projectiles. Il doit être aussi regardé comme un des premiers qui aient appliqué les mathématiques à l'artillerie et à l'art militaire. Ses ouvrages sont : *I. Nuova scienza cioè inventioni nuo-*

2) *ves Fantuzzi, Scrittori Bolognesi*, 12,

vamente trovata, utile per ciascuno speculativo matematico bombardiero, ed altri, Venise, 1537, in-4°, et ibid., 1550, 1551 et 1583, in-4°, avec un Supplément au troisième livre, qui traite de la mesure des distances, et des hauteurs. II. *Euclide, diligentemente rassettato ed all' integrità ridotto, secondo le due traduzioni* (de Campano et de Zamberto), etc., Venise, 1543, 1544, 1545, in-fol., et 1565, 1569, 1585, in-4°. C'est la première traduction italienne d'Euclide. III. *Archimedis opera emendata*, etc., 1543, in-4°. Montucla (*Hist. des mathématiq.*, 1, 563) s'est trompé en disant que cette traduction latine d'Archimède reparut avec l'ouvrage suivant. IV. *Quesiti ed invenzioni diverse*, ibid., 1550, 1551, in-4°, et ibid., 1554, in-4°, avec un Supplément au sixième livre, qui traite de l'art de fortifier les places. Cet ouvrage contient des recherches sur le service de l'artillerie, la théorie du tir, la fabrication de la poudre à canon et la défense des places. En parlant de la découverte attribuée à Schwartz, l'auteur se déclare contre l'opinion générale, d'après laquelle elle serait l'effet du hasard. Il soutient au contraire que l'on fit ce terrible mélange avec intention et spéculativement. Ce qui doit encore étonner davantage, c'est qu'il regarde Archimède comme le premier et le véritable inventeur de la poudre (*liv. III, quest. v*). V. *La Travagliata invenzione, ossia regola generale per sollevare non solamente ogni affondata nave, ma una torre solida di metallo*, ibid., 1551, in-4°. On parlait un jour, devant l'auteur, des moyens inutilement employés pour retirer un vaisseau du fond de la mer. Il n'eut fallu pas davantage pour

y faire rêver Tartaglia, qui ne tarda pas à proposer un nouveau procédé. Il consiste en une espèce de levier ou cabestan, établi à bord de deux vaisseaux ancrés près du bâtiment submergé (3). L'auteur donne en même temps la description d'une cloche de verre pour descendre dans la mer et y demeurer quelque temps. Il avait pris toutes les précautions pour garantir le plongeur contre les flots et les bêtes marines. Il n'oublia que la manière de le faire respirer. Tartaglia, qui avait composé ce traité au moment où il éprouvait de fortes contrariétés de la part de ses compatriotes, lui donna le titre de *Travagliata invenzione*, qui se rapporte moins à la difficulté de l'ouvrage qu'à la situation de l'auteur. VI. *Ragionamenti sopra la Travagliata invenzione ne quali si dichiara il libro d'Archimede, intitolato DE INSIDENTIBUS AQUÆ*, ibid., 1551, in-4°. VII. *General trattato de' numeri e misure, nel quale si dichiarano i primi principj e la prima parte della geometria*, ibid., 1556-1560, 2 vol. in-fol., fig. VIII. *Trattato di aritmetica*, ibid., 1556, in-4°; traduit en français, par Gosselin (*Voy. ce nom*, XVIII, 150), Paris, 1578, in-8°, et 1613, in-4°. IX. *Descrizione dell'artifizio-sa macchina fatta per cavare il galione*, Venise, 1560, in-4°. C'est un moyen à-peu-près semblable à celui qui avait été imaginé par l'auteur, et qui échoua complètement devant le port de Venise. L'opération fut dirigée par un certain Campi de Pesaro. X. *Archimedis de insidentibus aquæ, libri duo*, ibid., 1565, in-4°.

(3) Il est étonnant qu'on ne fasse aucune mention de cet ouvrage dans celui qui a pour titre : *Explicazione del mezzo nuovamente trovato per ricuperare le navi*, etc., Venise, 1700, in-4°.

C'est une édition à part de la Traduction latine d'Archimède. XI. *Jordanani opusculum de ponderositate, correctum novisque figur. auctum*, ibid., 1565, in-4°. XII. *Opere*, ib., 1606, in-4°. Ce recueil se compose des ouvrages suivants : 1°. *Quesiti ed invenzioni diverse* ; 2°. *La Travagliata invenzione* ; 3°. *Nuova scienza* ; 4°. *Ragionamenti sopra Archimede*. Voy. Montucla et Tiraboschi.

A—G—S.

TARTAGNI (ALEXANDRE), juriconsulte, surnommé d'Imola, parce qu'il était originaire de cette ville, dans la Romagne, vécut dans le quinzième siècle, fut contemporain de Balde et de Paul de Castro, et professa le droit à Padoue. Il avait étudié la jurisprudence sous Jean d'Imola et sous d'Anania, et il eut à son tour beaucoup de disciples. Il passa successivement à Ferrare, à Bologne, occupant avec la plus grande distinction la chaire de droit. On l'appelait le *Docteur de la vérité*. Tiraqueau en a fait un grand éloge, et Décius prétend qu'on ne pouvait pas s'éloigner des opinions d'Alexandre Tartagni sans tomber dans l'erreur. Il professa pendant l'espace de trente ans avec distinction, et ses ouvrages ont joui d'une grande vogue. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, sur les Clémentines, sur les Décrétales : ses Remarques sur Bartole prouvent qu'il préférerait sa propre doctrine à celle de ce juriconsulte ; et ses conseils, *Consilia*, ont été très-utiles à Dumoulin, qui, les ayant étudiés, y puisa la plus grande partie de sa science. Il mourut à Bologne, en 1477, âgé de cinquante-trois ans ; et laissa trois fils, dont l'aîné, appelé Antoine Tartagni, fut, comme son père, un savant juriconsulte. On a érigé à Alexandre un su-

perbe monument en marbre blanc, dans l'église de Saint-Dominique, où il fut inhumé ; dans l'épithaphe inscrite sur ce mausolée, il est qualifié ainsi : *Legum verissimo ac fidiissimo interpreti*. B—1.

TARTAROTTI (JÉRÔME), né à Roveredo, en 1706, reçut sa première instruction sous les yeux de ses parents, et fut envoyé, en 1725, à l'université de Padoue, où il suivit les leçons des plus habiles professeurs. Il fréquenta aussi la société des frères Volpi, et, à leur exemple, fonda, dans sa patrie, un cercle, dont les membres, appelés *Dodonei*, contribuèrent beaucoup à répandre l'amour des bonnes études dans cette extrémité de l'Italie. Tartarotti y prit le nom de *Selvaggio*, qui parut former une antithèse bizarre avec les efforts qu'on lui voyait faire pour civiliser ses compatriotes. Non content d'avoir donné un but à leurs travaux, il songea aux moyens de les rendre publics ; et il profita des renseignements recueillis dans les ateliers de Comino, pour monter une imprimerie d'où sont sorties quelques bonnes éditions. Il s'en servit lui-même pour publier un ouvrage dans lequel il attaqua la philosophie des scolastiques, qui ne le ménagèrent point à leur tour. Cette guerre de plume, qui eut une influence fâcheuse sur le caractère de Tartarotti, accrut sa réputation ; et il ne tarda pas à recevoir du roi de Sardaigne l'invitation d'aller remplir une chaire à l'université de Turin. Peu satisfait des fonctions d'instituteur, qu'il avait exercées à Inspruck, il préféra vivre au milieu de ses occupations littéraires ; il continua sa guerre avec les partisans d'Aristote, et entreprit, dans le même temps, d'éclaircir le texte de la *Divine Comédie* ; tra-



vail auquel il renonça aussitôt que parut le Commentaire de Venturi sur le Dante. Son goût pour la retraite ne l'empêcha pas d'écouter les propositions du cardinal Passionei, auprès duquel il se rendit en 1738; mais une année ne s'était pas encore écoulée, qu'il fut obligé de se séparer de ce prélat, qui lui témoignait du mécontentement au sujet de critiques dirigées contre Fontanini. Tartarotti quitta Rome, et vint s'établir à Venise, où il fit connaissance avec Marc Foscarini, qui, occupé alors de son grand travail sur la littérature vénitienne, lui proposa de l'aider dans ses recherches. Ce fut en revenant d'un voyage à Turin, pendant lequel il avait acquis l'estime et l'amitié de Maffei, de Carli et des hommes les plus marquants de l'époque, que Tartarotti découvrit, dans la bibliothèque de Zeuo, le manuscrit original de Jean Sagornino, le plus ancien chroniqueur de Venise. Cette découverte excita la jalousie de Foscarini, qui, malgré toutes ses qualités, ne souffrait pas de rivaux dans sa carrière littéraire (*Voy. FOSCARINI*, XV, 312). Leur mésintelligence ne fit qu'augmenter, lorsqu'un journal littéraire qui s'imprimait à Venise eut porté un jugement défavorable sur une Dissertation de Tartarotti, relative à la Chronique d'André Dandolo, insérée par Muratori dans le tome xxv de son grand Recueil des historiens d'Italie. L'auteur crut reconnaître dans cet article le style de son ancien patron; et il repoussa cette attaque par un pamphlet intitulé : *Esame di alcune notizie letterarie ch' escono in Italia*, Roveredo, 1752. Il avait aussi préparé une critique sévère contre l'ouvrage de Foscarini, qui, par des moyens cachés, en fit empêcher la

publication. Tartarotti tourna ses armes contre d'autres ennemis; et il mourut, pour ainsi dire, en combattant, le 16 mai 1761. De tous ses écrits, le plus connu est l'ouvrage sur le sabbat, dont il se proposa de dévoiler l'imposture. La magie, née de la corruption de la doctrine de Pythagore et des anciens mages, envahit pour la première fois l'Europe, à la faveur des hérésies des Valentiniens, des Basilidiens et des sectateurs de Carpocrate, de Marcion et d'autres, qui, élevés dans les principes mystiques des prêtres de l'Égypte et de la Perse, croyaient pouvoir maîtriser la nature, en se mettant en rapport avec les bons et les mauvais esprits, dont leur fertile imagination avait peuplé le monde. Ce commerce avec les esprits fut sévèrement réprimé par l'Église et flétri par les tribunaux. Il y eut bientôt une jurisprudence spéciale sur la magie; et les magistrats s'armèrent de rigueur contre de pauvres imbécilles qui expiaient par la mort l'imprudence de leurs aïeux, arrachés le plus souvent par la violence des tortures. Catholiques et Protestants, tous étaient également imbus de ce préjugé, qui a eu fréquemment les suites les plus funestes. Le célèbre Bartole (*V. ce nom*, III, 454) conseillait froidement à un évêque de Novare de faire périr à petit feu une malheureuse femme accusée d'avoir adoré le diable, et d'avoir eu recours aux sortilèges pour faire périr des enfants (1). Au quinzième siècle, ces procès s'étaient tellement multipliés, que, dans le diocèse de Côme, on brûlait environ cent femmes par an : en trois mois en en condamna cinq cents à Genève. En attendant,

(1) Ziletti, *Consilia criminaria*, Venise, 1589, in-fol., tom. 1, col. 6.

c des sorciers augmentait  
moyens mêmes employés  
exterminer ; et, si l'on en  
lrepet (2), sous François  
en aurait pas eu moins de  
e en France, où les lois  
pas plus humaines. Tant de  
exercées contre le sexe le  
e, réveillèrent la pitié dans  
généreux ; et l'on chercha  
er l'irrégularité de telles  
es, tout en admettant la  
é du crime. Mais, un siè-  
tard, on traita la ques-  
plus d'indépendance, quoi-  
le ne fût pas sans danger ;  
1609, sous le meilleur  
la crédulité et l'ignorant-  
magistrat attentèrent à la  
us de six cents individus,  
de sorcellerie, dans une  
ovince de la France (*Voy.*  
XXIII, 328). Ce ne fut  
72 que l'on défendit aux  
de donner cours aux ac-  
de ce genre. Mais il n'en  
ainsi dans le reste de l'Eu-  
à l'on continuait de per-  
es sorciers avec le même  
ient. En 1717, deux fem-  
et exécutées près de Rove-  
ce spectacle, dont Tartar-  
it été témoin dans sa jeu-  
détermina peut-être à com-  
poser un ouvrage sur cette  
Son livre est divisé en trois  
dont la première contient  
reches sur l'origine du sab-  
reconde en montre l'impos-  
t la troisième en calcule les  
ices. En compulsant les ar-  
moyen âge, l'auteur trouve,  
vrage d'un prélat du dixiè-  
me, un passage où il est ques-  
ertaines femmes qui se van-

taient d'entreprendre de longs voya-  
ges nocturnes sur des animaux, pour  
assister à des réunions nombreuses  
présidées par Diane (3). C'est peut-  
être la première fois qu'il est fait  
mention dans l'histoire, du sabbat et  
de cette société à laquelle, dans le  
siècle suivant, on donna le nom de  
HOEDA, dérivé peut-être de *un-  
hold*, qui, en allemand, signifie mé-  
chant. Cette fable pénétra en Angle-  
terre, où, selon Jean de Salisbury  
(4), il existait, au douzième siècle,  
une troupe de sorcières, dont le mot  
d'ordre était HÉRODIADENOCTICULA,  
ou plutôt *noctiluca*, qui, par cette  
qualification, semble avoir beaucoup  
de rapport avec Diane. Les mêmes  
traditions se propagèrent en Italie,  
en Portugal, en Espagne et en Fran-  
ce ; et deux évêques (5) appartenant  
à ce dernier pays nous ont transmis  
les plus amples détails sur cette con-  
frérie de Diane. En 1599, un écri-  
vain plus érudit que philosophe  
(*Voy.* Martin DEL RIO, XI, 21)  
publia un ouvrage (6) pour ac-  
créditer les mêmes fables, qui n'ont  
pas manqué de partisans jusqu'au  
siècle dernier ; car un certain Bois-  
sier (7), qui a osé refuter l'ouvrage  
de Saint-André contre la magie (8),  
lui reprocha presque comme un cri-  
me d'avoir douté de l'intervention du  
diable dans les sortilèges. Thomasius

(3) *Scederata mulieres... profitentur nocturnis  
horis cum Dianâ, paganorum d.â. et innumera  
multitudine mulierum equitare super quasdam bes-  
tias, et multa terrarum spatia intempesta noctis si-  
lentio pertransire.* REGIUM, DE ECCLESIASTICIS  
DISCIPLINIS, etc. liv. II, chap. 364.

(4) *De nugis curialium*, liv. II, chap. 17.

(5) Yves de Chartres, *De decretis*. Partie II,  
chap. 30. — Et Guillaume de Paris, *De universo*,  
liv. II, chap. 32.

(6) *Disquisitionum magicarum libri sex*. Lou-  
vain, in-4<sup>o</sup>.

(7) *Lettres au sujet des maléfices et des sortilèges*,  
Paris, 1731, in-12.

(8) *Lettres sur la magie, les magiciens et les sor-  
ciers*, ibid., 1725. L'auteur était premier médecin  
du roi de France.

assure qu'à la même époque de semblables opinions régnaient en Allemagne, où la plupart des savants, convaincus de l'existence des sorcières, approuvaient la rigueur avec laquelle elles étaient traitées par les lois (9). C'est en effet le dernier pays de l'Europe où les magistrats aient osé prononcer la peine de mort contre ce crime imaginaire (10). Il n'était donc pas inutile d'attaquer ce préjugé, et Tartarotti aurait bien mérité de l'humanité, si, par une incohérence inexplicable, il ne se fût pas déclaré le partisan de la magie, tout en prouvant l'impossibilité du sabbat. Le comte Carli (*V. ce nom*, VII, 146), à qui l'auteur avait communiqué son travail, releva ce vice de l'ouvrage, observant qu'il n'y avait presque point de différence entre un sorcier et un magicien, et quel'existence de l'un entraînait nécessairement celle de l'autre. Tartarotti eut le tort de ne pas en convenir; et, dans une réplique ridicule, il reproduisit tous les arguments des fauteurs de la magie, pour constater la réalité des oracles, des spectres, des possédés, des esprits follets, etc. Il lui paraissait d'ailleurs contraire aux traditions bibliques d'en douter; et c'est à ce dernier reproche que répondit le marquis Maffei, qui, dans son livre intitulé : *l'Arte magica diliguata*, Vérone, 1750, in-4°, soutint que, de tout temps, la magie

avait été regardée comme un conte ridicule par les esprits sages et religieux, et qu'elle n'est jamais entrée pour rien dans la doctrine de l'Église. Il s'expliqua encore plus clairement dans un second ouvrage intitulé : *la Magia annullata*, ibid., 1754, in-4°, en répondant à l'apologie de Tartarotti, qui persista dans toutes ses opinions. Mais le marquis Maffei, qui avait embrassé la défense de Carli, ne partageait pas toutes ses idées, et il pensait que la magie, inadmissible après le grand œuvre de la Rédemption, aurait bien pu exister avant Jésus-Christ. La question fut loin d'être décidée; et il y eut jusqu'à quatorze écrivains qui plaidèrent pour et contre le diable. Plus récemment, le conseiller Cantz, dans un ouvrage intitulé : *De cultibus magicis, eorumque perpetuo ad ecclesiam et rempublicam habitis*, Vienne, 1767, in-8°, fit de nouvelles remarques contre Tartarotti et Maffei, en appuyant fortement le système d'incrédulité de Carli. Enfin un écrivain, bien plus récent encore, a soutenu la cause de la magie (*Voy. FIARD au Supplément*). Tartarotti, qui, comme on vient de le dire, avait échoué dans une question philosophique, avait fait des études profondes sur la langue italienne, qu'il maniait avec beaucoup d'habileté. En revenant la première fois de Padoue, il publia un Discours dans lequel il dévoila les défauts de l'école de Marini, qui ne manquait pas encore d'admirateurs en Italie. C'était un service rendu au bon goût, et il faut lui en savoir gré. Mais osera-t-on le louer également de n'avoir point voulu apprendre le français par la crainte de corrompre la pureté de son style?... Il avait formé une nombreuse bibliothèque, dont il disposa

(9) *Fulgus eruditorum et dari diabolum, et dari sagas multos, et justissimum ac piissimum esse proccesum hactenus usitatum contra eas, non solum sibi, sed etiam aliis persuadere laborant.* (De crimine magie §. 6.)

(10) Le P. Frisi, pour avoir soutenu, en 1755, quelques thèses sur le même sujet (*de malis spiritibus, eorumque in corpora potestate*), prétendait à l'honneur d'avoir, le premier, élevé la voix contre ce préjugé. Mais le fait est qu'à cette époque, il ne restait plus rien à dire sur les sorcières; après les débats excités en Italie par l'apparition de l'ouvrage de Tartarotti.

en faveur de l'hôpital de Roveredo. Ses compatriotes, reconnaissants, ont placé son buste dans une des salles de leur hôtel-de-ville. Les ouvrages de Tartarotti sont : I. *Ragionamento intorno alla poesia lirica toscana*, Roveredo, 1728, in-8°. II. *Idea della logica degli scolastici e de' moderni*, ibid., 1731, in-8°. Cet essai fut attaqué par un certain Valletta, auquel l'auteur répondit par l'ouvrage suivant : *Osservazioni in difesa della moderna filosofia*. III. *Ragionamento delle disside letterarie, o sia pubbliche difese di conclusioni*, ibid., 1735, in-8°. IV. *Dissertazione sopra la differenza delle voci italiane, che pajono sinonime*, dans le Recueil de Calogera. V. *Dissertatio de origine ecclesiæ Tridentinæ*, Venise, 1745, in-4°. VI. *Memorie istoriche intorno alla vita e morte de' santi Sisino, Martirio, ed Alessandro*, Vérone, 1745, in-4°. VII. *De versione Rufiniana*, Trente, 1748, in-4°. VIII. *Del congresso notturno delle lammie, con due Dissertazioni sopra l' arte magica*, Roveredo, 1749, in-4°. Un anonyme y répondit par l'ouvrage suivant : *Ani-madversioni critiche sopra il notturno congresso delle lammie*, Venise, 1751, in-4°. IX. *Apologia del congresso delle lammie*, ibid., 1751, in-4°. X. *De episcopatu Sabionensi S. Cassiani martyris, deque S. Ingenuini ejusdem urbis episcopi actis*, ibid., 1750, in-4°. XI. *Memorie antiche di Roveredo*, ibid., 1754, in-4°. XII. *Apologia delle Memorie antiche di Roveredo*, Lucques, 1758, in-4°. XIII. *Dell' origine della chiesa di Aquileja*, Milan, 1759, in-4°. XIV. *La conclusione de' Francescani riformati*, Venise, 1765, in-8°, petit poème

burlesque, réimprimé dans le Recueil suivant : XV. *Rime scelte dell' abbate Tartarotti*, Roveredo, 1785, in-8°, avec le portrait de l'auteur. L'éditeur de ces poésies est Clementino Vannetti, qui y a joint un discours préliminaire et des notes. Voy. *Raccolta di Orazioni funebri, con varie poesie in lode di Tartarotti*, ibid., 1762, in-4°. A—G—S.

TARTAROTTI (JACQUES), frère du précédent, né en 1708, se proposa d'écrire l'histoire de Roveredo, où il exerçait la profession de notaire. Ses compatriotes applaudirent à cette entreprise, à laquelle il dut renoncer, n'ayant pu obtenir le moindre encouragement de la part du gouvernement. Il ne continua pas moins à fouiller dans les archives, et il fit une riche collection de titres et de chartes, dont il n'aurait pas manqué de tirer parti, s'il n'était mort, dans la force de l'âge, le 18 mai 1737. Ce fut à Chiussolo qu'il découvrit le manuscrit de Jean, diacre de Vérone, auteur d'une Histoire universelle. Cet ouvrage, dont parlent Panvinio, Maffei et d'autres, fut déposé dans la bibliothèque capitulaire de la même ville. On a de Tartarotti : I. *Saggio della bibliotheca Tirolese*, Roveredo, 1733, in-4°. Todeschini en a donné une réimpression, Venise, 1777, in-4°, avec des notes et des additions. II. *Raccolta delle iscrizioni più antiche della Val Lagarina*, dans les *Memorie antiche di Roveredo*. Voy. l'article précédent. III. Quelques médiocres *Essais de poésie*, insérés dans la seconde édition de la *Biblioteca Tirolese*, où l'on trouvera d'autres renseignements sur l'auteur. A—G—S.

TARTERON (JACQUES), jésuite né à Paris, le 7 février 1644, fit ses études au collège de Clermont (depuis

Louis-le-Grand), et y soutint, en 1665, des thèses sur la comète qui fixait l'attention de tous les astronomes de l'Europe (Voy. la *Bibl. astronomiq.* de Lalande, 263). Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il professa les humanités et la rhétorique avec un grand éclat; mais il se fit connaître surtout par ses Traductions d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvénal*, qui furent d'autant mieux accueillies qu'il n'en existait point alors de supportables. Sa version des *Épîtres* et des *Satires* d'Horace parut en 1685; mais les libraires, plus assurés du débit d'un Horace complet, y joignirent une traduction des *Odes*, qu'ils avaient demandée à l'infatigable abbé de Bellegarde (N. ce nom). Les instances de ses amis décidèrent enfin le P. Tarteron à compléter son travail. Sa Traduction des *Odes* remplaça celle de l'abbé de Bellegarde, dans l'édition de 1704. Elle fut réimprimée l'année suivante, précédée de deux Lettres à un ami, dans lesquelles il se félicite d'un succès sur lequel il ne comptait pas, « dans un temps, dit-il, où le débit de ces sortes de livres ne va pas si vite que celui de la *Prière publique* et du *Diable boiteux* (1). » La Traduction de *Perse* et de *Juvénal*, imprimée en 1688, eut aussi plusieurs éditions. Elle est ornée d'une Préface, déparée par quelques longueurs, mais dans laquelle les beautés et les défauts des trois satiriques latins sont appréciés assez solidement. En 1710, Pierre Coste s'avisait de donner, à Amsterdam, une

(1) On ne sait, dit Michault, comment qualifier cette plaisanterie. Quelques lignes après, le traducteur ajoute qu'il s'est acquis une réputation légitime par l'assiduité à un travail entrepris dans des vues innocentes, et même louables devant Dieu et devant les hommes. Qui aurait, dit Michault, jamais pensé qu'une traduction d'Horace, quelque bonne qu'elle fût, dût mériter à un religieux des louanges devant Dieu? *Mélang. historiq. et philologiq.*, t. 1, 131.

nouvelle édition de l'Horace du P. Tarteron, avec des remarques critiques et les pièces, ainsi que les passages supprimés par le traducteur, comme trop licencieux. Le P. Tarteron se plaignit du procédé de son éditeur, dans une lettre insérée dans les *Mémoires* de Trévoux, novembre 1710. Cette traduction d'Horace a long-temps été la plus agréable que nous ayons eue; mais elle ne peut soutenir la comparaison avec celles de Batteux, de Binet, et surtout de MM. Campenon et Després. Il en est de même de sa Traduction de *Juvénal* et de *Perse*, qu'ont effacées celles de Dusaulx, de Sélis et de Lemonnier. Tarteron mourut à Paris, le 12 juin 1720. W—s.

TARTINI (GIUSEPPE), naquit à Pirano en Istrie, le 12 avril 1692. Les événements de sa vie antérieurs à l'époque où il se jeta sans retour dans la carrière musicale, offrent des exemples assez frappants de la bizarrerie des destinées humaines. En lui donnant une éducation soignée, ses parents eurent en vue de le faire entrer dans un ordre religieux; il fit des études, d'abord à l'*Oratorio di S. Filippo Neri*, ensuite à *Capo d'Istria*, dans le collège des *Padri delle Scuole*. Dans l'un et l'autre établissement, il se fit remarquer par beaucoup d'aptitude et d'intelligence; mais parvenu à l'adolescence, il ne voulut point se prêter aux projets de sa famille sur l'état qu'elle se proposait de lui faire embrasser. Il parait que son éloignement pour la vie monastique tenait principalement au goût très-vif qu'il prit, à *Capo d'Istria*, pour la musique, le violon, et surtout pour l'art de l'escrime, auquel il se livra avec une espèce de passion. Ses parents, ainsi frustrés dans leur espoir, tentèrent de lui faire suivre

la carrière du barreau. Il alla étudier la jurisprudence à l'université de Padoue, et se distingua même dans cette nouvelle branche d'étude; mais l'exercice de l'escrime avait pour lui des charmes dont aucune autre occupation ne pouvait le distraire. La salle d'armes ne fut pas le seul théâtre sur lequel il fit briller son adresse; il rencontra, peut-être parce qu'il les cherchait, plusieurs occasions de se battre en duel; enfin cette manie fit chez lui de tels progrès, qu'il conçut le dessein d'aller s'établir dans quelque grande capitale pour y exercer la profession de maître en fait d'armes. *Omnia vincit amor*; le spadassin Tartini n'avait aucune parade contre les traits de ce vainqueur; enfin il dut aussi se dire : *et nos cedamus amori*. Épris d'une jeune demoiselle, à qui il donnait des leçons de musique, il l'épousa secrètement; et ce mariage clandestin, lorsqu'il fut connu, attira sur lui la colère de sa famille autant que de celle de son épouse. Un des chefs de celle-ci était le cardinal Georges Cornaro, évêque de Padoue; Tartini, redoutant les suites de son ressentiment, s'enfuit de cette ville où il laissa sa femme, et se rendit à Rome déguisé en pèlerin. Ne se croyant point en sûreté, il s'enfuit de Rome et mena une vie errante et malheureuse jusqu'au moment où, s'étant réfugié dans un couvent à Assise, il put, grâce à l'intérêt que lui portait le gardien, dont il était parent, trouver un asile inconnu à ses persécuteurs. Son séjour dans ce couvent détermina sans retour sa vocation musicale; il y trouva un organiste habile, le P. Boemo, avec qui il acheva ses études de musique, et il travailla sans relâche à perfectionner son jeu sur le violon. Le calme religieux de cette retraite,

les leçons du malheur qu'il put y méditer à loisir, eurent une grande influence sur son existence morale. La fougue de son caractère se calma; on n'aperçut plus, dans son commerce, que les bonnes qualités dont la nature l'avait doué, et le musicien, qui réunissait, à un talent distingué, beaucoup de modestie et de simplicité, fit entièrement oublier les écarts de l'étudiant en droit. Il resta deux ans ainsi caché. Pendant ce temps la colère du cardinal Cornaro s'était apaisée; et l'on aurait voulu découvrir la retraite de Tartini pour lui rendre son épouse et sa patrie, tandis que, ignorant cet heureux changement, il ne formait d'autre vœu que de rester ignoré; et quand il jouait du violon dans le chœur de l'église, c'était derrière un rideau qui le cachait aux yeux du public. Mais on ne peut tout prévoir; le vent souleva un jour ce rideau pendant l'exécution d'un morceau de musique; Tartini, reconnu par un Padouan qui se trouvait dans l'église, fut d'abord saisi d'une terreur qui se changea bientôt en une vive satisfaction, quand il entendit les heureuses nouvelles que lui apprit son compatriote. Peu de temps après sa rentrée dans le monde, il fut appelé à Venise pour être membre d'une académie, dont le roi de Pologne était protecteur. Là se trouvait un célèbre joueur de violon, Veracini de Florence, qui inspira une telle admiration à Tartini, que celui-ci, pour ne pas être en rivalité avec lui, quitta Venise et se sépara même de sa femme, dont l'humeur n'était guère compatible avec celle d'un homme tranquille, doux et ami de l'étude. Il l'envoya à Pirano auprès de son frère, et se retira à Ancône en 1714. Tartini était alors dans sa vingt-troisième

me année, et c'est de l'époque de son séjour à Ancône, que datent ses premiers droits à la célébrité par le style d'exécution qu'il s'est formé et qu'il a transmis à son école, ainsi que par le talent de la composition et les découvertes d'acoustique musicale dont nous parlerons. Après sept ans de travaux, il fut nommé, en 1721, chef d'orchestre de l'église de Saint-Antoine à Padoue. Cet orchestre était composé de vingt-quatre musiciens qui accompagnaient seize chanteurs. Deux ans plus tard, il fut appelé à Prague à l'occasion du couronnement de l'empereur Charles VI, et il y séjourna trois ans, après lesquels il revint à Padoue, pour s'y fixer. Les offres les plus avantageuses ne purent jamais le déterminer à en sortir; il y fut accompagné par son ami Vandini, joueur de violoncelle, avec lequel il avait vécu à Prague. La célèbre école qui l'a fait appeler en Italie *il maestro delle nazioni*, et d'où sont sortis Pagin, Nardini, Pasqualino Bini, Albergli, Domenico Ferrari, Carninati, M<sup>me</sup>. Sirmen, La Houssaye, Capuzzi, etc., fut fondée par lui, en 1728. Ses élèves en ont formé d'autres, parmi lesquels nous pouvons nommer Pugnani et Viotti, taisant à regret un nom qui occupera une place bien distinguée dans les fastes de l'art musical. Tartini, attaqué du scorbut, à l'âge de soixante-dix-huit ans, succomba à cette maladie malgré les soins assidus de son ami Nardini, qui, à la première nouvelle de sa maladie, accourut de Livourne, pour lui prodiguer les témoignages de sa reconnaissance et de son dévouement. Il mourut le 16 février 1770. Son corps fut déposé dans l'église de Sainte-Catherine. Une cérémonie funèbre, ordonnée par son successeur Giu-

lio Meneghini, fut célébrée en son honneur dans l'église des Servites. L'abbé Fanzago prononça son éloge, et la chapelle Saint-Antoine exécuta un *requiem*, de la composition de P. Valloti. Tartini peut être considéré comme musicien exécutant, comme compositeur et comme auteur d'ouvrages scientifiques et techniques sur la musique. Nous pensons, quant aux deux premières manières de l'envisager, que les lecteurs verront avec plaisir la note suivante, qui nous a été fournie par M. Baillet, de la musique du roi, premier violon-solo de l'Opéra, et professeur à l'école royale de musique. « Tartini s'est rendu célèbre comme compositeur et comme virtuose. » Son traité de musique, fondé en partie sur le phénomène du troisième son, a été l'objet des dissertations de plusieurs savants illustres du siècle dernier. Il est à souhaiter que ceux de nos jours s'occupent de sa découverte, pour fixer en même temps d'une manière quelconque les bases de la composition d'après des principes invariables. Les ouvrages de Tartini sont connus de tous ceux qui ont été curieux d'observer la marche et les progrès de l'art musical, et de se former le goût en étudiant les grands modèles. On a de ce compositeur cent Sonates, et autant de Concertos; un Traité des agréments du chant, l'Art de l'archet, et une Lettre adressée à M<sup>me</sup>. Sirmen, et servant de leçon à ceux qui jouent du violon (1). Tartini a formé beau-

(1) Dix-huit de ses plus belles Sonates ont été gravées de nouveau à l'usage des élèves du Conservatoire de Paris, et se trouvent au magasin de musique de la rue Bergère. Six Concertos, n<sup>os</sup> 1<sup>er</sup>, ont été publiés à Amsterdam. — L'Art de l'archet a été publié dans la Division des écoles de violon, recueil très-précieux de J.-B. Cartier, où se trouve également la

» coup d'élèves, parmi lesquels Pa-  
 » gin, violon français, était consi-  
 » déré, par son maître lui-même,  
 » comme celui qui avait le mieux  
 » saisi son style. A l'aide de quel-  
 » ques traditions, et surtout au moyen  
 » des ouvrages qui nous restent de  
 » ce grand artiste, on peut se faire  
 » une idée assez juste de son mé-  
 » rite, tant pour la composition que  
 » pour l'exécution. Ses composi-  
 » tions, devenues étrangères à la gé-  
 » nération présente, ont par cette  
 » raison encore plus besoin que d'au-  
 » tres d'un traducteur habile qui  
 » puisse les faire apprécier à leur  
 » juste valeur; mais la beauté de  
 » leur facture, jointe au sentiment  
 » profond qui les a dictées, les sau-  
 » vera de l'oubli des gens de goût.  
 » La manière d'écrire, ou plutôt de  
 » noter des anciens musiciens, n'in-  
 » diquait que vaguement tout ce qu'il  
 » fallait faire pour bien exécuter la  
 » musique; ce n'était, principale-  
 » ment dans les adagios, qu'une es-  
 » pece de canevas, sur lequel l'exé-  
 » cutant traçait différents dessins  
 » qu'il changeait souvent, selon la  
 » disposition de son ame, au gré de  
 » son imagination. Un adagio de  
 » Tartini, qu'il a brodé de dix-sept  
 » façons différentes (2), nous révèle  
 » le secret de sa manière de rendre  
 » la mélodie, et, jusqu'à un cer-  
 » tain point, celui de ses ressources  
 » dans les détails. Son *Traité des*  
 » *agrèments du chant* (3) nous ap-  
 » prend aussi avec quels égards pour  
 » l'harmonie ce grand maître savait  
 » employer les ornements; mais en

» considérant ici plutôt le fond que la  
 » forme de ses compositions, c'est-à-  
 » dire, en les prenant telles qu'il les  
 » a écrites, et non telles qu'il les  
 » rendait, on ne craint point d'a-  
 » vançer que la musique de Tartini  
 » renferme des beautés tellement d'ac-  
 » cord avec les éléments des pas-  
 » sions, avec cet accent de la nature  
 » qu'on retrouve le même dans tous  
 » les temps, qu'elle ne manquerait  
 » point aujourd'hui son effet sur des  
 » auditeurs non prévenus. Le violon,  
 » *harmonieux, touchant et plein*  
 » *de grâce sous l'archet de Tar-*  
 » *tini* (4), a pris pour la première  
 » fois une expression dramatique  
 » dans ses adagios, *dans ces chants*  
 » *auxquels il est impossible de ne*  
 » *pas attacher un sens, et où l'on*  
 » *s'aperçoit à peine que la parole*  
 » *manque* (5). Mais on doit repro-  
 » cher à Tartini l'abus des trilles et  
 » des ornements. On est surpris de  
 » voir une mélodie d'une si grande  
 » expression surchargée quelquefois  
 » de broderies sans nombre, et com-  
 » me étouffée sous des fleurs. C'était  
 » le travers du temps; Corelli n'avait  
 » point été exempt de ce défaut (6).  
 » Les grands compositeurs moder-  
 » nes ont prévenu un pareil écart en  
 » fixant toutes leurs intentions par  
 » des signes positifs. Du temps de  
 » Tartini, la symphonie, telle que  
 » nous la connaissons depuis Haydn,  
 » n'existait point encore: tous les  
 » instruments agissaient de concert  
 » (ainsi que l'indique le nom de *con-*  
 » *certo*), et entraient presque tou-  
 » jours en fugue; or, le caractère

Sonate du Diable, d'après le rêve de Tartini. Enfin la Lettre à Mme. Sirmen est relatée dans les Notices de M. Fayolle sur Corelli, Tartini, etc. Tout le reste est en manuscrit.

(2) Ce morceau curieux se trouve à la fin de la Division des écoles du violon de J.-B. Cartier.

(3) Traduit de l'italien par Denis.

(4) Méthode de violon, rédigée par M. Baillot.

(5) Encyclopédie, article *Concerto*, par Ginguené.

(6) Nous avons une édition de ses Sonates, où se trouvent, sur une seconde ligne les chants de ses Adagios avec des ornements très-bien faits, mais dont la continuité suit.



» essentiel de la fugue exige de l'égalité entre les parties, qui deviennent récitantes, chacune à son tour. » Cette forme excluant la variété, » sous le rapport de l'étendue, empêchait le violon de prendre un plus grand essor. Maintenant que cette contrainte a disparu ou qu'elle n'est que momentanée, et que les instruments à vent sont venus former un second orchestre, le grand effet qui en résulte, et l'intérêt qu'inspirent comme solos quelques uns d'entre eux, ont permis au violon de se livrer à toute la variété de ses moyens, et l'ont même obligé à employer tous les ressorts de la magie pour conserver son empire. C'est ainsi qu'il est devenu si puissant entre les mains de Viotti, dont les compositions semblent avoir atteint ce beau idéal fait pour captiver à jamais l'admiration universelle. Mais les touchantes inspirations de Tartini, si bien secondées en lui par la science, n'en feront pas moins les délices des âmes sensibles; elles auront toujours ce charme secret attaché aux ouvrages où le cœur a eu la plus grande part, et se feront distinguer dans tous les temps par cette tendre expression, cette gracieuse mollesse toute particulière à la belle Italie. » On peut voir, dans le journal encyclopédique de Venise de 1775, l'indication d'une quantité considérable d'œuvres manuscrites de Tartini, déposées par le capitaine Tartini, son neveu. Il paraît que toutes ses compositions, et même ses méthodes pratiques pour le violon, n'ont pas été publiées; et ce sont des manuscrits intéressants pour ceux qui les possèdent. La Bibliographie musicale de Forkel indique un de ces manuscrits, ayant pour titre : *Lezio-*

*ni pratiche del violino*; un autre intitulé : *Lezioni sopra i varj generi di appoggiature, di trilli tremoli e mordenti*, a été traduit en français, par P. Denis, sous le titre de *Traité des agréments de la musique, etc.* Tartini a aussi laissé sur la partie scientifique de la musique des manuscrits inédits, dont nous dirons un mot. On a beaucoup parlé de sa *Sonate du diable*, que M. J.-B. Cartier, qui la tenait de M. Baillot, a fait graver dans son intéressant Recueil de la division des écoles. Voici comment Lande, à qui Tartini lui-même avait conté cette anecdote curieuse, la rapporte, dans son Voyage d'Italie : « Une nuit ( en 1713 ), il rêva qu'il avait fait un pacte, et que le diable était à son service. Tout lui réussissait au gré de ses desirs. Ses volontés étaient toujours prévenues par son nouveau domestique. Il imagina de lui donner son violon, pour voir s'il parviendrait à jouer quelques beaux airs; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il entendit une sonate si singulière et si belle, exécutée avec tant de supériorité et d'intelligence, qu'il n'avait rien connu qui dût entrer en parallèle. Il éprouva tant de surprise, de ravissement, qu'il en perdit la respiration. Réveillé par cette violente sensation, il prit à l'instant son violon, dans l'espoir de retrouver une partie de ce qu'il venait d'entendre; mais ce fut en vain. La pièce qu'il composa alors est, à la vérité, la meilleure qu'il ait faite; et il l'appelle encore la *Sonate du diable*; mais elle est tellement au-dessous de celle qui l'avait si fortement ému, qu'il est brisé son violon et abandonné pour toujours la » possible de :  
», s'il fut ~~élu~~  
des ~~jouissances~~

lui procurait (7). » Le seul de musique vocale de Tarsoit connu est un *Miserere* la chapelle sixtine, le merit de l'année 1768, devant l'élément XIII. On a dit que position méritait de tenir le ang parmi celles del'auteur. cation d'une pareille asser-esserait très-certainement ours de musique; et Paris les moyens desirables de la ssons maintenant aux tra-Tartini, qui ont pour objet scientifique de la musique. i caractères qui distinguent tème musical de celui des il en est un principal, sa-*armonie*, en donnant à ce gnification que lui attribuent iens modernes (8). L'har-

d'un français en Italie, dans les an-1766, tome VIII, pag. 293, édition

quelques raisons de penser que, chez les acceptions des mots *harmonie*, *sure*, se rapportaient respectivement ion des sons, du *grave à l'aigu*, au *la mesuré*, ou mode de division L'opinion assez générale est qu'ils ne ni ne connaissaient l'*harmonie*, en e mot l'acception moderne; cepas permis d'élever encore quelques ette opinion? On est assuré qu'ils des morceaux à l'*octave*, soit par les r les instruments, ce qu'ils appelaient l'y a naturellement *antiphonie* lorsque et des femmes chantaient ensemble; l'*unisson* s'appelait *homophonie*; mais surer que la sensation de l'*accord* nee immédiatement par la nature, onnance du corps sonore, soit ren- tant de siècles, insperçue aux oreil- tes des musiciens grecs. Vainement que la tierce majeure trop forte, traient par une suite de quintes jus- gardée, par eux, comme une disso- appouant l'assertion exacte, des con- la de voix ou de sons d'instruments ument faire entendre la tierce de la cord, et d'ailleurs il restait la quinte. des instruments de *percussion*, les ont l'origine paraît remonter à une reculer, et qui, dans notre système, linéairement une des sous-octaves de la a *quarte* au grave, ou sa *quinte* à l'ai- le ton du morceau qu'on exécute. Ces s, qui, d'après les fresques et les bas- nes, étaient jouées ensemble par le ten, sonnaient-elles l'unisson, l'oc- timité d'accords? Nous citerons, à pro-

monie, dans ce sens, est une succes- sion d'*accords*, soumise à des règles d'après lesquelles on peut composer plusieurs chants différents, qui, as- sujétis à un rythme commun, et en- tendus ensemble, font un effet agré- ble à l'oreille: c'est ce qu'on appelle jouer ou chanter *en parties*. Ces ré- gles ont été trouvées par tâtonnement, en prenant pour guide le sentiment de l'oreille, bien des siècles avant qu'on se fût avisé de vouloir les rap- porter à des principes physico-ma- thématiques. La théorie fondée sur ces principes a deux parties distinc- tes: dans l'une, on considère les sons en eux-mêmes; dans l'autre, on les considère par rapport à l'impression qu'ils font sur nos organes. La pre- mière partie est assez avancée; mais la seconde est encore bien incomplète. Heureusement, quoique les lois assignées à l'harmonie, à la forma- tion, à la succession des accords, ne soient qu'expérimentales, empiri- ques, leur parfaite convenance avec notre organisation n'en est pas moins une vérité de fait incontestable. Ainsi, qu'une oreille, sans être préparée par aucune succession antérieure de sons ou d'accords, entende deux sons à l'intervalle d'une *seconde*, comme *ut, ré*, elle desirera naturellement la solution de cette *seconde*, par la

pos de ces flûtes, une particularité qui nous a frappés en voyant la magnifique collection de dessins que M. Pacho a rapportée de la Cyrénaïque; ces ta- bles coniques sonores sont munis de chevilles à peu près semblables à celles des instruments à cordes. Enfin pourquoi les joueurs de harpe, peints sur les murs des tombeaux des rois, à Thèbes, dans la grotte appelée *Catacombes des harpes*, ont-ils, comme nos harpistes actuels, les deux mains em- ployées ensemble à faire sonner les cordes? (Voy. le grand ouvrage publié par la Commission d'É- gypte). Ces faits, auxquels on pourrait encore en ajouter d'autres, sont propres à faire soupçonner que les anciens connaissaient et employaient d'au- tres accords que celui de l'octave. Cette matière présente encore un vaste champ de recherches à ceux qui s'occupent de l'histoire et de la théorie de la musique.

maroche diatonique d'une des deux notes, savoir : la descente de l'*ut* sur le *si*, ou la montée du *ré* sur le *mi* (ceux qui connaissent la théorie de Rameau verront, dans la seconde solution, de l'analogie avec une marche de sixte, qu'on lui a bien contestée). Si l'oreille, préparée par une harmonie dans un *ton* déterminé, celui d'*ut*, par exemple, est frappée par la simultanéité des sons *sol*, *si*, *ré*, *fa*, l'appel de l'*ut* par le *si*, et du *mi* par le *fa*, se fera aussitôt sentir; et l'oreille se reposera agréablement sur la solution *sol*, *ut*, *mi*. Elle aurait un appel de plus, et même une augmentation d'énergie dans les deux autres, s'il s'agissait du mode mineur et de la solution de *si*, *ré*, *fa*, *la* *b* par *ut*, *mi* *b*, *sol*, etc. On serait dans une grande erreur si l'on pensait que de pareils effets sur nos organes sont des résultats de convention ou d'habitudes acquises. Il est bien vrai que la fréquence des sensations, l'exercice, donnent à une oreille juste une plus grande finesse de sentiment; mais ces phénomènes organiques ont leur principe préexistant dans la nature; et on les retrouvera les mêmes chez tous les individus bien organisés. Nous connaissons des théories musicales dans lesquelles la considération des *appels* dont nous venons de parler a été employée comme un moyen de rapporter les règles de l'harmonie à des espèces de lois d'*affinité* ou d'*attraction*; mais de pareilles théories ne sont, au fond, que des modes particuliers d'énonciation des phénomènes, dont elles ne fournissent pas l'explication. Rameau, dans son système, a immédiatement attaqué les difficultés. Profitant des découvertes faites sur la résonance du corps sonore (F. RAMEAU et SAUVEUR), il a pris pour base de sa théorie la pro-

duction des *harmoniques* qui se font entendre avec le son *fondamental*. La longueur d'une corde sonore représentée par 1, les premiers *harmoniques*, ceux qu'une oreille un peu exercée distingue dans le son émis par cette corde, surtout si elle est métallique et résonne nettement dans les tons graves, donnent les unissons de ceux que feraient entendre des cordes des mêmes matière, grosseur et tension, dont les longueurs seraient  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{5}$ . Les sons  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{3}$  ne sont que des répliques d'octaves; mais on a  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{1}{5}$ , le premier, octave de la quinte, et le second, double octave de la tierce majeure. Ainsi voilà l'accord parfait majeur bien établi. Il s'agit ensuite de lier à ces phénomènes de résonance l'accord parfait mineur, les accords dissonants, leurs préparations, leurs solutions; et l'on ne peut se dissimuler que cette tâche présente de grands embarras. Au reste, ce n'est pas dans les ouvrages de Rameau qu'il faut chercher la solution de ces difficultés; mais dans les *Éléments de musique théorique et pratique, suivant les principes de M. Rameau, éclaircis, développés et simplifiés par d'Alembert* (Voyez l'art. d'ALEMBERT). La théorie de la *basse fondamentale*, qui simplifie et abrège considérablement l'étude de l'harmonie, est présentée, dans cet ouvrage, avec une clarté et un ordre parfaits. Voici maintenant la notion sommaire que nous avons donnée, dans notre *Mécanique analytique*, du système musical par lequel Tartini a voulu remplacer celui de Rameau : « Tartini a pris, pour arriver au même but, une route inverse, en apparence, de celle de Rameau. Il a remarqué qu'en faisant entendre ensemble deux sons voisins quelconques pris

» parmi ceux que rendraient les sous-  
 » divisions  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{5}$ , etc.,  
 » d'une corde, sous une tension cons-  
 » tante, on entendait en même temps  
 » un troisième son, engendré par les  
 » deux autres, et qu'il a jugé être le  
 » son  $\frac{1}{2}$ . Tartini a été trompé par  
 » l'identité des octaves, et a pris  
 » pour le son 1 de la corde entière  
 » le son  $\frac{1}{2}$  de sa moitié, qui est l'oc-  
 » tave du précédent. La production  
 » de ce troisième son a pour cause  
 » infiniment probable les coïnciden-  
 » ces des vibrations des deux sons  
 » générateurs, coïncidences qui, pen-  
 » dant un temps donné, sont en nom-  
 » bre égal à celui des vibrations de  
 » la corde 1, pendant le même temps.  
 » Lorsque ces coïncidences ont lieu,  
 » il en résulte des *renflements* de  
 » sons ou *battements* (suivant l'ex-  
 » pression des *organistes*), qui, af-  
 » fectant l'oreille plus fortement que  
 » les vibrations intermédiaires, don-  
 » nent la sensation d'un son particu-  
 » lier, distinct des deux sons réelle-  
 » ment produits par des moyens mé-  
 » caniques. » Cette explication est  
 » entièrement conforme à celle que le  
 » grand géomètre Lagrange a donnée,  
 » dans un Mémoire sur les phénomènes  
 » du son, faisant partie du premier vo-  
 » lume de la Collection de l'académie  
 » de Turin (9). Ainsi la connaissance  
 » des premiers phénomènes observés  
 » du même genre que ceux qui ont servi  
 » de base au système de Tartini est  
 » due à Sauveur. Nous avons parlé, à  
 » l'article de ce savant, de l'usage qu'il  
 » en a fait pour connaître le nombre  
 » absolu de vibrations longitudinales  
 » pendant un temps donné, d'un filet

(9) Voyez les *Miscellanea philosophico-mathematica societatis privatae Turinensis*, année 1759, tom. I, pag. 103, et la *Mécanique analytique* de l'auteur de cet article, 2<sup>e</sup> partie, 4<sup>e</sup> section, art. 225.

ou cylindre d'air, mis en mouvement, dans un tuyau, de manière à rendre un son musical déterminé (F. SAUVEUR). Nous n'en devons pas moins rendre, à Tartini, la justice de dire qu'il ne tint que de lui-même la connaissance du troisième son, quoique ses expériences soient postérieures, de plusieurs années, à celles de Sauveur, qui sont consignées dans les Mémoires de l'académie des sciences de 1700. On voit, page 36 de la Dissertation de Tartini, portant la date de 1767, qu'il fit sa découverte sur le violon à Ancône, en 1714 : ne voulant point y mettre de mystère, il s'empessa de la communiquer aux professeurs de musique, et en fit un des éléments de l'instruction des élèves de son école de Padoue. Elle fut bientôt généralement connue; mais son analogie avec les expériences de Sauveur ne fut saisie et expliquée par Lagrange que long-temps après. Les Mémoires de Sauveur n'étant lus que par un petit nombre de savants, et les ouvrages de Tartini étant extrêmement répandus, ce dernier a dû naturellement avoir, aux yeux du public, la gloire exclusive de l'invention (10). Ainsi, tandis que Rameau engendre les sons aigus par

(10) Tartini a employé une expression à-peu-près équivalente à celle de *basse fondamentale*, conformément à l'usage suivi par les musiciens italiens, de regarder comme *base* ou *fondement* (note di *fondo*) toute note qui, dans une composition à plusieurs parties, est placée au-dessous des autres. Ainsi, ils appellent 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> *basse*, respectivement, les notes graves de l'accord *ut, mi, sol*, et de ses renversements *mi, sol, ut; sol, ut, mi*. Cette équivoque de mots a fait dire à quelques personnes peu instruites dans cette matière, que la première idée de la *basse fondamentale* n'appartenait pas à Rameau : elles n'ont pas fait attention que ce musicien donne exclusivement le nom de *fondamentale* à la note la plus grave d'un accord dont les sons se trouvent rangés dans leur ordre direct, comme *sol* dans l'accord *sol, si, ré, fa*, et que cette note conserve son nom *fondamentale* dans tous les renversements de l'accord : elle le conserve encore lorsqu'on emploie l'expression ; ainsi, dans l'accord par *supposition*, ainsi, dans l'accord par *supposition*, ainsi, dans l'accord par *supposition*.

les sons graves, Tartini engendre les sons graves par les sons aigus : on peut dériver d'une source commune ces deux manières de procéder qui paraissent si différentes ; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter une pareille question. Des Mémoires soumis en ce moment au jugement de l'académie royale des sciences de Paris, jetteront un grand jour sur cette matière, et les lumières qu'ils répandront ajouteront de nouveaux titres à ceux que la célèbre école polytechnique s'est déjà acquis à la reconnaissance du monde savant et de la société en général. Quelque incomplets que soient les systèmes de Rameau et de Tartini, ils n'en ont pas moins été fort utiles et à l'acoustique et à la théorie musicale ; ils ont ouvert la voie, donné l'impulsion ; et si l'on possède jamais une théorie musicale complète, une partie de la gloire de sa découverte devra appartenir aux deux hommes qui, les premiers, ont tenté de substituer des principes raisonnés à l'empyrisme. — Tartini eut toujours les meilleurs procédés pour son épouse, quoiqu'elle le rendit malheureux par son mauvais caractère. Les émoluments de sa place étaient bien faibles ( quatre cents ducats ) ; cependant, non-seulement il en remplissait les fonctions avec la plus scrupuleuse exactitude, mais, comme chef d'orchestre, il jouait, par complaisance et par zèle, beaucoup plus souvent que ne le portaient ses engagements. Malgré la modicité de son revenu, il trouvait le moyen de soulager des familles indigentes, de faire élever des orphelins à ses

*sol, ré, fa.* c'est encore *sol*, qui est appelée *fondamentale*. De là cette simplification de la théorie harmonique, par l'heureux classement en groupes, ou en *familles*, d'accords dont auparavant chacun était considéré individuellement, isolément.

frais. Les élèves qui, avec des dispositions, étaient trop pauvres pour payer ses leçons, les recevaient gratuitement. Ses grands talents ont rendu sa mémoire impérissable ; ses vertus la feront chérir. Les ouvrages dans lesquels Tartini a exposé sa théorie musicale sont : I. *Trattato di musica, secondo la vera scienza dell' armonia* ; Padoue, 1754, in-4°. On trouve un extrait détaillé de cet ouvrage dans le Dictionnaire de musique de J.-J. Rousseau, à l'art. *Système*. Serre de Genève ayant vivement attaqué la théorie de Tartini, celui-ci répondit par un nouvel ouvrage, ayant pour titre : II. *Risposta di Giuseppe Tartini alla critica del di lui Trattato di musica*, di M. Serre di Ginevra, Venise, 1767, in-8°. Tartini, tout en répondant à cette critique, en profita néanmoins, et il améliora sa théorie dans un troisième traité intitulé : III. *Dissertazione dei principj dell' armonia musicale, contenuta nel diatonico genere*, Padova, 1767, in-4°. Les manuscrits inédits dont nous avons parlé offrent, d'après les rapports de ceux qui les ont examinés, des idées systématiques étrangères à la théorie musicale. Son portrait a été gravé en France d'après le dessin de M. P. Guerin appartenant à M. J.-B. Cartier.

P—v.

TARUFFI ( JOSEPH - ANTOINE ), l'un des premiers poètes de l'Italie dans le dix-huitième siècle, naquit à Bologne, en 1722, et fit ses études chez les jésuites de cette ville. Obligé, par la volonté de sa famille, de se consacrer à la jurisprudence, il fut reçu docteur, en 1739, et se rendit à Rome pour achever ses études. Ayant alors perdu son père, il revint à ses premiers goûts littéraires, et se livra avec beaucoup d'ardeur à son

our la poésie. Il accompagna rd en Pologne, comme secrétaire-cardinal Visconti, qui avait été é nonce apostolique dans cette e, et se fit tellement estimer de lat, qu'il fut nommé auditeur ocelier de la nonciature. Lors-cardinal retourna en Italie, à resta à Viennæ, où il fut des affaires de la cour de Re- Métastase, qui lui fit souvent eur de le consulter, et lui don- e son côté, d'excellents avis ses compositions poétiques. ue le pape Clément XIV eut é un autre internonce, Taruffi à Rome, où il se consacra tier à la culture des lettres. Il t dans cette ville, le 20 avril Ses principaux ouvrages sont *Recueils* de poésies, Rome, et un *Eloge* de Métastase, 1783.

Z.

RUTIUS (Lucius), appelé l'arruntius, et surnommé *Firmus*, philosophe mathématicien, à Firmium, ville d'Italie au es Picentins. Tout ce qu'on sait rie, c'est qu'il était contempo- ami de Cicéron, ainsi que de n. Le premier de ces écrivains, son *Traité De la Divination* (II, ch. 47), le qualifie de *fatis noster*. Tarutius se mêlait up d'astrologie judiciaire. Il uprofondi la science des Chal- et Pline nous apprend qu'il écrit en grec un Livre sur l'as- nie. C'était sur le passé et non venir que cet astrologue avait ention d'établir ses horosco- t il les appliquait à l'histoire ne. Ce que raconte Plutarque, et de Tarutius, prouve à quel les titres de mathématicien et ologue donnaient à ceux qui

s'en décoraient chez les anciens le privilège de se jouer de la crédulité des hommes, de ceux même qui passaient alors pour très-éclairés. Varron, le plus savant des Romains dans l'his- toire, proposa à Tarutius, son ami, de trouver le jour et l'heure de la naissance de Romulus, en remontant depuis ses actions connues, comme cela se pratique pour la résolution des problèmes de géométrie. Le phi- losophe de Firmium, après avoir considéré les actions de Romulus, les circonstances de sa vie et le genre de sa mort, et comparé tous ces in- cidents ensemble, prononça hardi- ment, comme un fait incontestable, que ce prince avait été conçu la pre- mière année de la seconde olympiade, le vingt-troisième jour du mois que les Égyptiens nomment choiak, vers la troisième heure du jour, à laquelle il y eut une éclipse entière de soleil; qu'il vint au monde le 21 du mois de thot, vers le lever du soleil, et qu'il fonda Rome le 9 du mois de phar- mouti (1); date qui, selon Petau, ré- pond au 4 octobre. Cicéron (*loco ci- tato*) rapporte le même fait d'une manière bien différente: il dit que Tarutius, « remontant au jour de la » fête de Palès, où, selon la tradition, » Rome fut fondée par Romulus, di- » sait que la lune était alors dans la » balance; et il n'hésitait pas à tirer » l'horoscope de Rome. » Du reste, on doit à Plutarque et à Cicéron la justice de reconnaître qu'ils n'étaient pas aussi confiants que Varron dans la science de Tarutius. Le premier rapporté l'anecdote du ton de l'in- crédulité; et le second s'écrie: « Puis- » sance inconcevable de l'erreur! » quoi! le jour natal d'une ville ap- » partiendra aussi à l'influence des

(1) Plutarque, *Vie de Romulus*.

» étoiles et de la lune! etc. » Une remarque très-grave peut toutefois trouver sa place, à propos de la différence du jour que chacun d'eux a prétendu que Tarutius assignait à la fondation de Rome. Le jour de la fête de Palès, mentionné par Cicéron, répond au 21 avril, date bien éloignée de celle du 4 octobre, qui résulte du texte de Plutarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que Varron n'a pas craint de donner le calcul chimérique de son ami l'astrologue pour base de sa chronologie romaine. Solin cite également Tarutius comme garant de la date de la fondation de Rome; et il l'appelle le plus célèbre des mathématiciens (2). Tarutius est mentionné par Pline au nombre des auteurs d'où il a tiré les matériaux du dix-huitième livre de

(2) Solin, ch. 1<sup>er</sup>, page 2, édit. de Seumaise.

son Histoire naturelle (3). On l'a confondu quelquefois avec Lucius Aruntius, historien, qui avait publié, sous Auguste, l'histoire de la première guerre punique, et auquel Sénèque reproche son affectation maladroite à imiter le style de Salluste. Bayle a fait un article curieux sur le mathématicien Tarutius, qu'il appelle *Tarruntius* (4). M. Schoell l'a omis dans son *Histoire abrégée de la littérature romaine*; et ici même l'on n'aurait pas jugé cet astrologue digne d'une notice particulière, si le trait que l'on avait à citer de lui ne confirmait l'opinion énoncée dans plusieurs autres articles sur l'incertitude de l'histoire des premiers siècles de Rome.

D—2—2.

(3) Liv. 1<sup>er</sup>.

(4) Voyez aussi les réflexions de Bonfort, sur Tarutius.







LEDOX LIBRARY



Bancroft Collection.  
Purchased in 1893.





